



THE LIBRARY OF

YORK

UNIVERSITY



3 9007 0318 7889 5

HISTOIRE
LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE
TOME VIII

HISTOIRE LITERAIRE DE LA FRANCE

OU L'ON TRAITE

DE L'ORIGINE ET DU PROGRÈS, DE LA DÉCADENCE

et du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois et parmi les François ;
Du goût et du génie des uns et des autres pour les Letres en chaque siècle ;
De leurs anciennes Ecoles ; De l'établissement des Universités en France ;
Des principaux Colleges ; Des Académies des Sciences et des Belles Letres ;
Des meilleures Bibliothèques anciennes et modernes ; Des plus célèbres
Imprimeries ; et de tout ce qui a un rapport particulier à la Littérature.

AVEC

*Les Eloges historiques des Gaulois et des François qui s'y sont fait quelque réputation ;
Le Catalogue et la Chronologie de leurs Ecrits ; Des Remarques historiques et
critiques sur les principaux Ouvrages ; Le dénombrement des différentes Editions :
Le tout justifié par les citations des Auteurs originaux.*

PAR DES RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGRÉGATION DE S. MAUR.

TOME VIII

Qui comprend le reste du Onzième Siècle de l'Eglise.

NOUVELLE ÉDITION, CONFORME A LA PRÉCÉDENTE ET REVUE

PAR M. PAULIN PARIS, MEMBRE DE L'INSTITUT.

A PARIS

Librairie de VICTOR PALMÉ, 25, rue de Grenelle-Saint-Germain.

M. DCCC. LXVIII

KRAUS REPRINT
Nendeln/Liechtenstein
1973

PQ

101

P2

H6

L. 7

Réimpression avec L'accord de
L'Academie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris

KRAUS REPRINT
A Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein
1973

Printed in Germany
Lessingdruckerei Wiesbaden

TABLE

DE CE QUI EST CONTENU DANS CE VOLUME.

	Pages.
T able des citations.	j
Estiene, Cardinal de la S. E. R.	1
Lambert, Abbé de S. Laurent de Liege.	6
Drogon, Moine de Berg-S-Vinok.	11
Frollan, Evêque de Senlis, et autres Ecrivains.	17
Theoduin, Evêque de Liege.	29
Gui, Evêque d'Amiens.	23
Rainauld, Scolastique d'Angers.	32
Estiene, Abbé de S. Airic, et autres Ecrivains.	39
Jean, Abbé de Fécam.	48
Hermanne, Evêque de Sarisberi.	59
Estiene, Abbé de S. Urbain.	61
Jean, Archevêque de Rouen.	64
Ursion, Abbé d'Autmont, et autres Ecrivains.	76
Jean de Garlande, Poète et Grammairien.	83
Eusebe, Evêque d'Angers.	99
S. Gebouin, Archevêque de Lyon.	104
Oderic, Abbé de Vendôme, et autres Ecrivains.	108
Foulcoie, Sousdiacre de l'église de Meaux.	113
Francon, Scolastique de Liege.	121
Rainard, Evêque de Langres.	125
Folcard, Abbé de Tornei.	132
Sulcard, Moine d'Oüestminster.	138
Guillaume, Bibliothécaire de la S. E. R.	140
Otfride, Prieur de Guastine.	143
Tomel, Moine d'Hasnon.	148
Godefroy, Prieur de Stavelo.	147
Hebretme, Moine de Cluni.	150
Gaunilon, Moine de Marmoutier, et autres Ecrivains.	153
S. Anastase, Moine et Ermite.	162
Guillaume, Moine de Jumiege.	167

Guillaume I, Roi d'Angleterre et Duc de Normandie.	173
Guillaume, Archidiacre de Lisieux.	192
Berenger, Scolastique de Tours.	197
Durand, Abbé de Troarn.	239
Thierri, Evêque de Verdun.	246
Paul, Moine à Chartres.	254
Le B. Lanfranc, Archevêque de Cantorberi.	260
Guillaume, Abbé de S. Arnoul.	305
Emenon, Abbé d'Aniane, et autres Ecrivains.	313
Frodon, Chanoine d'Auxerre.	324
Falcon, Moine de Tournus.	327
Herimanne, Evêque de Metz.	330
Robert, Abbé de S. Vigor.	334
Joconde, Prêtre de Tongres.	341
Gauzbert, Abbé de Tulle, et autres Ecrivains.	345
Henri, Evêque de Liege.	352
Vautier, Abbé à Cambrai, et autres Ecrivains.	356
Thierri, Moine de S. Ouen.	364
Fulbert, Archidiacre de Rouen.	370
Fulbert, Moine de S. Ouen.	379
S. Ulric, Moine de Cluni.	385
Gerard II, Evêque de Cambrai.	396
Godefroi, Scolastique de Reims.	398
Baudri, Chantre de l'église de Terouane.	400
S. Gerould, Abbé de la Sauve-Majour.	407
Robert, Evêque d'Herford.	414
Stepelin, Moine de S. Tron.	418
Roger, Moine du Bec.	420
Durand, Evêque de Clermont, et autres Ecrivains.	424
Gilbert, Moine de S. Amand.	429
Guillaume, Evêque de Durham.	433
Renauld, Archevêque de Reims.	438
Johel, Abbé de la Coulture, et autres Ecrivains.	444
Guillaume, Moine de Cluse.	451
Radbod II, Evêque de Noïon.	455
Aganon, Evêque d'Autun, et autres Ecrivains.	461
Adhemar, Evêque du Puy, et autres Ecrivains.	468
Raimond, ou Rannulfe, Moine de S. André d'Avignon.	477
Geofroi de Malaterra, Historien.	481
Guillaume de la Pouille, Historien et Poète.	488
Anselme, Comte de Ribemont.	496
Conrad, Evêque d'Utrecht.	500

TABLE.

III

Pierre, Scolastique de Limoges.	504
Divers Ecrivains anonymes.	507
Urbain II, Pape.	514
Guitmond, Evêque d'Averse.	553
S. Osmond, Evêque de Sarisberi.	573
Notcher, Abbé d'Hautvilliers, et autres Ecrivains.	581
Nevelon, Moine de Corbie, et autres Ecrivains.	590
Godefroi de Bouillon, Roi de Jerusalem.	598
Raimond d'Agiles, Chanoine du Puy.	622
Pierre Tudebode, Historien.	629
Thomas I, Archevêque d'York.	641
Manassé I, Archevêque de Reims.	648
Goscelin, Moine à Cantorberi.	660
Bernard, Chanoine d'Utrecht, et autres Ecrivains.	677

TABLE

DES CITATIONS CONTENUES DANS CE VOLUME,

AVEC LES ÉDITIONS DONT ON S'EST SERVI.

A.

- Abaël. ep. 21. **P**ETRI Abaelardi Philosophi et Theologi abbatis Ruyensis, etc. cpist. 21. inter ejusdem opera. Parisiis, 1616. 4°. 2. vol.
- Abb. de obs. Lut. **A**bbonis Parisiensis Monachi de obsidione Lutetiæ. Ad calcem Historiæ Francorum ad Aimoinio, etc. Paris. 1602. fol.
- Adel. ad B. **A**dclmanni ex Scholastico Leodiensi Episcopi Brixienſis, epistola ad Berengarium Turonensem. Tom. XVIII. Patrum, Lugduni, 1677. fol.
- in B. **a**dversus eundem Berengarium. Ibid.
- Ailr. Riev. **A**ilredi, sive Aëlredi, seu etiam Ealredi, Abbatis Rievallensis, vita S. Eduardi Regis et Conf. e'c. Inter Historiæ Anglicanæ Scriptores X. Londini, 1652. fol. 2. vol.
- Alb. Aq. **A**lberti, seu Alberici, Ecclesiæ Aquensis Canonici, Historia Hierosolymitanæ expeditionis sub Gaudefrido Bullonæo, etc. inter Gesta Dei per Francos, tomo I.
- Alb. chr. an. 1047. **A**lberici Monachi Trium fontium in diœcesi Leodiensi Chronicon, ad annum 1047, et sic de cæteris. Hanoveræ, 1698. 4.
- Alford. an. 1079. **G**abrielis Alfordi S. J. Annales Ecclesiæ Anglicanæ, etc. ad ann. 1079, et sic de cæteris. Leodii, 1663. fol. 4. vol.
- All. bib. **G**ui Allard, Conseiller du Roi, Président en l'Élection de Grenoble, la Bibliothèque de Dauphiné, etc. A Grenoble, 1680. 12.
- Andr. chr. **G**uillelmi Abbatis Chronicon Andrensis monasterii, Ord. Ben. Diœcesis Taroanensis. Spicilegii Ducheriani, tomo IX.
- Anast. bib. de vit. **A**nastasius Bibliothecarius de vitis Rom. Pontificum, etc. Romæ, 1718. R. P. fol.
- Andr. bib. belg. **V**alerii Andreæ Desselii J. C. Bibliotheca Belgica, de Belgis vita scriptisque Claris, etc. Lovanii, 1643. 8°.
- Angl. bib. ms. **C**atalogi librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ in unum collecti, Parte I, et sic de cæteris. Oxonii, 1697. fol. 2. vol. par. 1.
- Angl. Sac. t. 1. **A**nglia sacra, sive collectio historiarum. partim antiquitus, partim recenter scriptarum, tom. I. et sic de 2. Londini, 1691. 2. vol. pr. præfatio in fronte tomi I, et II.
- Angl. Scri. xv. **H**istoriæ Britannicæ, Saxonicæ Anglo-Danicæ Scriptores. — Quindecim, opera Thomæ Gale, etc. Oxoniæ, 1691. fol. 2. vol.
- Ansel. cens. **S**. Anselmi ex Beccensi Abbate Cantuariensis Episcopi, censura Editoris in fronte ejusd. Sancti operum, studio et opera Dom. Gabrielis

- Gerberon à Congregatione Sancti Mauri. Paris, 1675. fol.
 lib. I. epist. 16, et sic de cæteris. Ib.
 opera. Ibid.
- l. 1. ep. 16.
 op.
- Ant. par. supp. Supplementum Antiquitatum urbis Parisiacæ, etc. à Dom Jacobo du Breul. Paris, 1614. 4^o.
- Anti-Bail. t. 1. Anti-Baillet, ou Critique du livre de M. Baillet, intitulé Jugement des Sçavants, par M. Menage. A la Haye, 1690. 12. 2. vol.
- Apol. pro Hen. Imp. Apologiæ pro D. N. Imperatore Henrico IV, adversus Gregorii VII Papæ... criminationes, etc. Hanoviæ, 1611. 4^o.
- Apost. Ben. Apostolatus Benedictinorum in Anglia, etc. appendix, opera R. P. Clementis Reyneri, S. T. Professoris et Congregationis ejusdem ord. in Anglia Secretarii, etc. Duaci, 1626. fol.
- Assis. de Jer. Assises et bons usages du royaume de Jerusalem, par M. Jean d'Ibelin Comte de Japhe, etc. Avec d'autres anciennes Coutumes et les notes de Gaspar Thaumassier de la Thaumassiere, etc. A Paris, 1690. fol.
 préface de l'Editeur.
- pr.
- Aub. hist. des Card. t. 1. Auberi, Histoire générale des Cardinaux, tome I. A Paris, 1642. 4^o.
- Avent. an. 1. 5. Johannis Aventini Annalium Boiorum lib. 5, et sic de cæteris. Basileæ, 1615. fol.
- Aug. t. 6. app. S. Aurelii Augusti Hipponensis Episcopi, tom. VI. appendix. Parisiis, 1685. fol.

B.

- Bail. 30. Aou. Adrien Baillet, au trentième jour d'Août; et ainsi des autres jours du même mois, dans ses vies des Saints. A Paris, 1901. fol. 3. vol.
19. Jan. au dix-neuvième jour de Janvier; et ainsi des autres jours.
3. Jul. au troisième de Juillet; et ainsi des autres jours.
25. Mai. au vingt-cinquième de Mai; et ainsi des autres jours.
3. Ocl. au troisième d'Octobre; et ainsi des autres jours.
- tab. cr. table critique à la tête de chaque mois.
- Vies des SS. pr. préface générale à la tête du premier volume.
- Bal. misc. l. 1. D. Stephani Baluzii Miscellaneorum, tom. I. et sic de 2, 4, 5, 6, et 7. Parisiis, 1678-1715. 8^o.
- hist. tut. Ejusd. Historia Tutelensis, etc. Ibid. 1717. 4^o.
- Bald. ges^t. Fr. Baldrici Episcopi Dolensis gesta Dei per Francos: seu Historia Hierosolimitana, inter Gesta Dei per Francos, tom. I. Hanoviæ, 1611. fol.
- Bar. an. 1035. Eminentissimi Cardinalis Baronii Sorani Annales Ecclesiastici, ad an. 1035; et sic de cæteris. Antuerpiæ, 1612. fol.
- Barth. adv l. 40. Gasparis Barthii Adversariorum commentariorum lib. 40; et sic de cæteris. Francofurti, 1624. fol.
- Bat. Sac. Batavia Sacra; sive res gestæ Apostolicorum virorum, qui fidem Bataviæ primi intulerunt, etc. Bruxellis, 1714. fol.
- Bay. F. Dictionnaire historique et critique, par M. Pierre Bayle, à la lettre F; et ainsi des autres. A Amsterdam, 1734. fol. 5. vol.
- Bec. chr. Beccense chronicon, in capite appendicis ad opera B. Lanfranci. Paris. 1648. fol.

- Beka, chr. **Johannis de Beka Canonici Ultrajectini Chronicon, etc. in fronte historiæ Veterum Episcop. Ultrajectinæ sedis, etc. à Suffrido-Petri, etc. Franequeræ, 1612. 4^o.**
- Bell. Scri. an. **Roberti Bellarmini S. J. Sanctæ R. E. Cardinalis de Scriptoribus Ecclesiasticis, ad annum 1077; et sic de cæteris. Paris. 1644. 8^o.**
- Ber. h. de la Med. **Histoire chronologique de la Medecine et des Medecins, etc. par J. Bernier, etc. seconde édition. A Paris, 1695. 4^o.**
- Bern. op. **S. Bernardi Clarevallensis Abbatis opera, etc. à Dom. Joh. Mabillon edita, etc. Paris. 1690. fol. 2. vol.**
- Berth. chr. an. **Bertholdi, sive Bertoldi, qui etiam Bernaldus et Bernoldus, Constantiensis, Chronicon sui temporis, ab anno 1053 ad annum 1100. Inter Scriptores Germanicos Urstisii.**
- Besu. chr. **Antiquum Besuensis abbatix chronicon, Auctore Johanne Monacho. In tomo I Spicilegii Dacheriani.**
- Le Beuf, t. 2. **M. l'Abbé le Beuf Chanoine et Souschantre de l'Eglise Cathédrale d'Auxerre, Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissement à l'Histoire de France, etc. Tome II. A Paris, 1738. 12.**
- diss. t. 2. **Dissertations sur l'Histoire civile et ecclésiastique de Paris, suivies de plusieurs éclaircissements sur l'Histoire de France, tome II. A Paris, 1741. 12.**
- t. 3. **tome III. A Paris, 1742. 12.**
- lib. **Bibliothèques diverses. Celles dont nous citons les pages, sont celles dont on a imprimé les catalogues. Lorsque nous ne marquons pas la page, il s'agit des vaisseaux mêmes des Bibliothèques, que nous avons nous-mêmes visités, ou par le moïen de nos amis. Voici comment on les cite.**
- Barb. **Barberiana, scilicet Dn. Francisci Barberini S. R. E. Card. etc. Romæ, 1681. fol. 2. vol.**
- de Ber. **de Bernaïo abbatix ord. S. Ben. à Congregatione S. Mauri.**
- Coll. **Cottoniana, seu Catalogus librorum manuscriptorum bibliothecæ Cottonianæ, etc. Oxoniæ, 1696. fol.**
- de Ebr. **B. Mariæ de Ebronio abbatix O. S. B. à Congr. S. Mauri.**
- Fay. **Fayana, seu catalogus librorum bibliothecæ ill. V. D. C. Hier. Cisternay du Fay, etc. Paris, 1725. 8^o.**
- Fontiseb. **Fontisebraldi, vulgo des Religieux de Fontevraud au diocèse de Poitiers.**
- ff. Min. Cen. **Fratrum Minorum Cenomanensium.**
- hisp. t. 2. **Hispanica vetus, Auctore Nicolao-Antonio Hispalensi, tom. II. Romæ, 1696. fol.**
- S. Ill. Clar. **S. Illidii Claromontensis abbatix in Arvernia, O. S. B. à Congregatione S. Mauri.**
- de Lorcb. **Dñi de Lorcbere Lientenant Général du Mans.**
- Miss. Cen. **Missionarium Seminarii Cenomanensis.**
- de Nuc. **B. Mariæ de Nuceriis, abbatix O. S. B. à congr. S. Mauri.**
- PP. t. 16. **veterum Patrum et antiquorum Scriptorum Ecclesiasticorum, etc. tom. XVI, et sic de XVIII. Lugduni, 1677. fol.**
- S. Petr. mon. **S. Petri Monasteriensis, ord. S. Ben. à Congr. Cluniacensi reformata:**

Pont.	Pontificia duobus libris distincta, etc. Auctore Ludovico Jacob à S. Carolo, etc. Lugduni, 1643. 4 ^o .
Card. de Roh. du Roi.	Eminentissim. Cardinalis de Rohan. Parisiis. Catalogne des Livres imprimés de la Bibliothèque du Roi, tome I. A Paris, 1739. fol. [quelquefois on la cite sous une R. seule de cette sorte : Bib. du R. pour abréger davantage.]
de Tron. S. Vin. Cen.	B. Mariæ de Troncheto abbatix ord. S. B. è Congr. S. Mauri. S. Vincentii Cenomanensis, abbatix O. S. B. Congreg. S. Mauri.
Boll.	Acta Sanctorum, etc. cura R. P. Johannis Bollandi ac Sociorum ejus S. J. Antuerpiæ, 1643-1741. fol. 37 vol. sic autem citantur.
30. Apr.	ad diem 30 Aprilis; et sic de cæteris diebus.
5. Aug.	ad diem 5 Augusti; et sic de cæteris.
5. Feb.	ad diem 5 Februarii; et sic de cæteris.
13 Jan.	ad diem 13 Januarii; et sic de cæteris.
6. Jul.	ad diem 6 Julii; et sic de cæteris.
6. Jun.	ad diem 6 Junii; et sic de cæteris.
25. Mai.	ad diem 25 Maii; et sic de cæteris.
3. Mar.	Ad diem 3 Martii; et sic de cæteris.
Bosq. par. 2.	Francisci Bosqueti Ecclesiæ Gallicanæ historiæ, parte 2. Parisiis, 1636. 4 ^o .
Brom. chr.	Chronicon Johannis Bromton Abbatis Jornalensis, inter Anglicanæ Historiæ Scriptores X. Londini, 1632. fol. 2. vol.
Brow. an. t. 1.	Christophori Broweri S. J. Annalium Trevirensium, etc., Tom I. Leodii, 1671. fol.

C.

Cal. hist. de Lor. t. 1.	Dom Augustin Calmet, Abbé de Senones, Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine, tom. I; et ainsi du II et du IV. A Nanci 1728. fol.
pr.	Préface à la tête du I volume.
Cam. chr.	Chronicon Cameracense et Attrebatense : sive Historia utriusque Ecclesiæ à Baldrico Noviomensi et Tornacensi Episcopo [seu potius à Baldrico Taroanensis Ecclesiæ Cantore]. Duaci, 1615. 8 ^o .
Camd. Angl. Scri.	Guillelmi Camdeni Anglica, Normannica, Hibernica, etc. à veteribus scripta, etc. Francofurti, 1603. fol.
Canis. t. 6.	Henrici Canisii Antiquarum Lectionum tom. VI. Ingolstadii, 1604. 4 ^o .
Card. Fr.	Histoire de tous les Cardinaux François, par François du Chesne, etc. A Paris, 1660. fol. 2. vol.
Cass. chr.	Chronica sacri monasterii Cassinensis, Auctore Leone Cardinale Episcopo Ostiensi, etc. Quarta editio. Parisiis, 1668. fol.
Catel, hist. de Lang.	Guillaume de Catel Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Toulouse, Mémoires de l'Histoire de Languedoc, etc. A Toulouse, 1633. fol.
Cave.	Guillelmi Cave Scriptorum Ecclesiasticorum Historia literaria, etc. Genevæ, 1705. fol.
Cent. chr.	Centulensis abbatix Chronicon, Auctore Hariulfo Monacho, etc. tomo IV Spicilegii Dacheriani.

- Chif. de fid. cath. Petrus-Franciscus Chiffletus, Scriptorum veterum de fide catholica opuscula quinque, etc. Divione, 1656. 4^o.
 hist. de T. Histoire de Tournus, etc. A Dijon, 1664. 4^o.
 app. appendix, ou preuves de la même Histoire, ibid.
- Chif. Vesun. Joh. Jacobi Chiffletii Consularis, etc. Vesuntio civitas. Lugduni, 1618. 4^o.
- Chois. II. E. 1. 49. M. l'Abbé de Choisy, Histoire de l'Eglise, liv. 19; et ainsi des autres, à Paris, 1706-1708. 4^o.
- Ciam. cal. bib. Johannis Ciampini Romani Magistri Brevium gratiæ, Catalogus S. Rom. E. Bibliothecariorum: una cum altero ejusdem opusculo, pærgon ad examen libri pontificalis, etc. Romæ, 1688. 4^o.
- Cist. bib. 1. 4. Bibliotheca Patrum Cisterciensium, etc. tom. I, et sic de cæteris. Bonofonte, 1660. fol. 3. vol.
- Clar. chr. Clarii, primum Floriacensis, deinde S. Petri Vivi Senonensis Monachi, Chronicon: tom. II Spicilegii Dacheriani.
- Clun. bib. Bibliotheca Cluniacensis, in qua SS. Patrum, Abbatum Cluniacensium vitæ, miracula, scripta, etc. cura Dom. Martini Marrier et Andree Quercetani Turonensis. Parisiis, 1614. fol.
 app. appendix, seu notæ ad eandem Bibliothecam.
- Coin. an. 542. Caroli le Cointe Trecensis, Congregationis Oratorii D. N. J. C. Presbyteri, Annales Ecclesiastici Francorum, ad annum 542; et sic de cæteris. Parisiis, 1670-1683. fol. 8. vol.
- Colo. hist. Lil. 1. 2. Le P. de Colonia Jesuite, Histoire Literaire de la ville de Lyon, etc. tome II. A Lyon, 1730. 4^o.
- Conc. t. 9. Concilia ad Regiam editionem exacta, studio Philippi Labbei et Gabrielis Cossartii S. J. tom. IX; et sic de X. Paris. 1671. fol.
 N. Normanniæ, seu Rotomagensis provinciæ, etc. Rotomagi, 1717. fol.

D.

- Def. des tit. de S. Ouen de S. Ouen de Rouen, etc. par des Religieux Bénédictins de la Congregation de S. Maur, etc. 1743. 4^o.
- Diss. apo. du B. Dissertation apologétique pour le B. Robert d'Arbriscelles, fondateur de l'Ordre de Fontevraud, sur ce qu'en a dit M. Bayle dans son Dictionnaire historique et critique. A Anvers, 1701. 12.
- Dod. chr. Dodechini Appendix ad Chronicon Mariani Scoti, inter Scriptores Germanicos Pistorii, tom. 1.
- Dub. par. hist. 1. 2. Gerardi Dubois Aurelianensis, Congregationis Oratorii, etc. Historia Ecclesiæ Parisiensis, lib. 2; et sic de cæteris. Parisiis, 1690. fol.
- Du Cang. gl. Du Cange Glossarium ad Scriptores mediæ et infimæ latinitatis, etc. Paris. 1678. fol.
 ind. auc. Index Auctorum in fronte tomi 1.
 pr. præfatio generalis, ibid.
 nov. nova editio, tom. III. Parisiis, 1733. fol.
- Du Ches. t. 2. Andree du Chesne Historiæ Francorum Scriptores coætanei, etc. Tom. II. Parisiis, 1656. fol.
 t. 3. tom. III. Ibid. 1641. fol.

- l. 4. tom. IV. Ibid. 1644. fol.
 Du Paz. Augustin du Paz Religieux Dominicain, etc. Histoire généalogique de plusieurs Maisons illustres de Bretagne, etc. A Paris, 1619. fol.
 Du Pin, sie. 11. M. du Pin, Nouvelle Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques, etc. XI siecle. A Paris, 1696. 8°. 1. vol.
 sie. 12. XII siecle. A Paris, 1696. 8°. 2. vol.
 Du Pless. hist. Dom Toussaint du Plessis de la Congregation de S. Maur, Histoire de de M. l'Eglise de Meaux, etc. A Paris, 1731. 4°. 2. vol.
 Dur. de Euch. Domni Durandis Abbatis Troarnensis liber de Eucharistia, seu de Corpore et Sanguine CHRISTI, contra Berengarium et ejus Sectatores, parte I, et sic de cæteris. Tomo XVIII Bibliothecæ patrum. Lugduni, 1677.

E.

- Ead. hist. nov. 1.1. Eadmeri Cantuariensis Monachi Historia novorum, lib. 1; et sic de cæteris, ad calcem operum S. Anselmi. Parisiis, 1675. fol.
 not. notæ Johannis Seldeni. Ibid.
 Egas. bul. t. 1. Cæsaris Egassii Bulæi Historia Universitatis Parisiensis, etc. tom. I, et sic de II. Parisiis, 1665. fol.

F.

- Fab. bib. lat. 1. 2. Joh. Alberti Fabricii Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis, lib. 2; et sic de cæteris. Hamburgi, 1754. 8°. Supp. novum Supplementum ad Bibliothecam Latinam, sive notitiam Auctorum veterum, etc. Ibid. 1712. 8°.
 Ferr. Locr. Ferreoli Locrii Paulinatis Maria Augusta Virgo Deipara, in septem libros tributa. Attrebat, 1608. 8°.
 Fleu. II. E. I. 61. M. l'Abbé Fleuri, Histoire Ecclesiastique, livre 61; et ainsi des autres, au tome XIII. A Paris, 1707. 4°.
 Flor. Bib. Floriacensis vetus Bibliotheca, in duas partes, seu duos tomos distincta. Lugduni, 1603. 8°.
 Freh. rer. ger. Germanicarum rerum Scriptores aliquot insignes, etc. ex bibliotheca Marquardi Freheri. Francofurti, 1600. fol.
 Friz. Gall. pur. Petri Frizonis Gallia purpurata, qua cum Summorum Pontificum, tum omnium Galliæ Cardinalium res præclaræ gestæ continentur, etc. Paris. 1658. fol.
 Fulb. ep. 1. S. Fulberti Carnutensis Episcopi, epistola 1, inter ejusdem opera, tomo XVIII Veterum Patrum. Lugduni, 1677. fol.
 Fule. gest. Fr. Fulcherii Carnotensis gesta Dei per Francos: seu Historia Hierosolymitana, inter Historicos Franciæ ab Andrea et Francisco du Chesne, tomo IV.

G.

- Gall. chr. nov. t. 1. Gallia Christiana nova: seu series et historia Archiepiscoporum, Episcoporum et Abbatum Franciæ, etc. A Dom. Dionysio Samaritano et Sociis, etc. tom. I; et sic de quatuor sequentibus. Parisiis, 1715-1731. fol.

- app. variae appendices.
 vet. t. 1. veteris editionis, etc. à fratribus Sammarthanis, etc. tom. I; et sic de cæteris. Paris. 1636. fol. 4. vol.
- Gar. de Euch. **Johannis Garetii Lovaniensis de vera præsentia Corporis Christi in Sacramento Eucharistiæ, contra Sacramentariam pestem, etc. Paris. 1562. 8º.**
- Gauf. Vos. chr. **Gaufredi Prioris Vosiensis cenobii Chronica: tomo II Bibliothecæ manuscriptorum à Philippo Labbe concinnata.**
- Gemb. chr. **Gemblacense Chronicon: seu libellus de gestis Abbatum Gemblacensium Ord. S. B. tomo Spicilegii VI Dacheriani.**
- Geneb. chr. **Gilberti Genebrardi Chronographia. Parisiis, 1580. fol.**
- Gerv. de Pont. cant. **Gervasii Monachi Dornoborensis, sive Cantuariensis de Pontificibus Cantuariensibus, inter Anglicanæ Historiæ Scriptores X. Londini, 1652. fol. 2. vol.**
- Gest. Dei per Fr. t. 1. **Gesta Dei per Francos: sive Orientalium expeditionum, et regni Francorum Hierosolymitani, etc. Hanovix, 1614. fol. 2. vol.**
- pr. præfatio editoris.
- Gesn. Bib. **Conradi Gesneri Tigurini Bibliotheca universalis. Tiguri, 1545. fol. [Citatur etiam aliquando editio à Simlero concinnata et aucta, 1583. fol.]**
- Goff. vind. t. 1. **Goffridi Abbatis Vindocinensis, S. Priscæ Cardinalis, lib. 1, et epist. 18; et sic de cæteris, inter ejusd. opera, ex editione Jacobi Sirmundi S. J. Parisiis, 1610. 8.**
- ep. 18.
- not. notæ Editoris ad calcem voluminis.
- Gold. cons. t. 1. **Melchioris Goldasti Himinsfeldii Collectio Constitutionum Imperialium, etc. tomo I. Francofurti, 1615. fol.**
- Gr. M. op. t. 3. **S. Gregorii Magni Papæ I, operum tomo III. Paris. 1705. fol.**
- Gr. T. hist. app. **S. Georgii Florentii Gregorii Episcopi Turonensis Historiæ appendix, etc. Ex bibliotheca Laurentii Bochelli. Paris. 1610. 8º.**
- Greg. VII. t. 1. **Gregorii VII Papæ Registrum: seu epistolarum lib. I. epist. 13; et sic de cæteris, in fronte tomi X Conciliorum Cossartii et Labbei.**
- ep. 13.
- Guib. de Nov. **Venerabilis Guiberti Abbatis B. M. de Novigento appendix ad ejusdem opera. Parisiis, 1631. fol.**
- app.
- gest. Fr. **gesta Dei per Francos, seu Historia Hierosolimitana. Ibid.**
- vit. l. 3. **de vita sua lib. III; et sic de cæteris. Ibid.**
- Guill. pict. **Guillelmus Pictaviensis, Lexoviorum Archidiaconus de gestis Guillelmi Ducis Normannorum et Regis Anglorum, inter Historiæ Normanniæ Scriptores antiquos, ab Andrea du Chesne editos. Parisiis, 1619. fol.**
- Guil. de Euch. t. 1. **Guitmundi Episcopi Aversani de Corporis et Sanguinis veritate in Eucharistia, lib. I; et sic de cæteris. Tomo XVIII Bibliothecæ veterum Patrum Lugd.**
- pr. **præfatio Erasmi in fronte ejusdem operis. Friburgi, 1530. 8º.**

H.

- Heda, epist. ult. **Guillelmi Hedaæ Præpositi Arnhemensis Historia, una cum Chronico Johannis de Beka: in historia veterum Episcoporum Ultrajectinæ Sedis, etc. Franequeræ, 1612. 4º.**

- Hel. chr. Helinandi Monachi Frigidi Montis chronicon, etc. In Bibliotheca Cisterciensi, tom. VII.
- Herm. chr. au. 1050. Hermann Contracti Comitis de Voringen, Majoris Augiæ Monachi, Chronicon, ad annum 1050; et sic de cæteris: inter antiquas Canisii Lectiones à Jacobo Basnagio recusas, tomo III, part. I. Antuerpiæ, 1725. fol.
- Higd. l. 6. Radulfi Higdeni polychronicon, lib. VI, etc. inter Historiæ Britannicæ Scriptores XV, opera Thomæ Gale. Oxoniæ, 1691. fol. 2. vol.
- Hild. car. Venerabilis Hildeberti, primo Cenomanensis Episcopi, deinde Turonensis Archiepiscopi carmina, inter ejusdem opera, labore et studio Dom. Antonii Beaugendre, etc. Paris. 1708. fol.
- not. notæ variorum, ibid.
- Hinc. app. Appendix ad opuscula et epistolas Hincmari Remensis Archiepiscopi, studio et cura Johannis Cordesii Ecclesiæ Lemovicencis Presbyteri et Canonici. Paris. 1615. 4^o.
- Hisp. ill. l. 3. Hispania illustrata, seu rerum Urbiumque Hispaniæ, Lusitaniæ, Æthiopiæ et Indiæ Scriptores varii, etc. tom. III. Francofurti, 1605. fol.
- Hist. d'Evrr. Histoire civile et ecclésiastique du Comté d'Evreux [par M. le Brasseur] etc. A Paris, 1722. 4^o.
- Hist. de Lang. t. 1. Histoire générale du Languedoc, avec des notes, etc. par deux Religieux Bénédictins de la Congregation de S. Maur, tom. I. A Paris, 1750. fol.
- t. 2. tom. II. Ibid. 1753, fol.
- app. appendice, ou preuves à la fin de chaque volume.
- Hist. S. F. And. Rerum sicut dignissimarum à prima fundatione monasterii S. Nicolai Andegavensis epitome, etc. per Fr. Laurentium le Pelletier. Andegavi, 1635. 8^o.
- Hon. supp. PP. Jacobi Hommey Augustiniani Supplementum Patrum, etc. Parisiis, 1684. 8^o.
- Hon. Scri. l. 4. Honorii Augustodunensis Presbyteri de Luminaribus Ecclesiæ, sive de Scriptoribus Ecclesiasticis, lib. IV. In Bibliotheca Ecclesiastica à Joh. Alberto Fabricio digesta. Hamburgi, 1718. fol.
- Hug. Fl. chr. Chronicon Viridunense, Auctore Hugone primo Monacho S. Vitoni Viridunensis, tum Abbatis S. Petri Flaviniacensis, etc. Tomo I Bibliothecæ novæ manuscriptorum Philippi Labbei.
- Hunt. hist. l. 6. Henrici Archidiaconi Huntindoniensis historiarum lib. VI: inter rerum Anglicarum Scriptores post Bedam præcipuos, etc. Francofurti, 1601. fol.

I.

- Ingul. Ingulfi Croylandensis Abbatis historia ejusdem monasterii, inter rerum Anglicarum Scriptores, etc. Francof. 1601. fol.
- Joh. Abr. de off. ecc. R. P. Johann Abrincensis Episcopi, deinde Rotomagensis Archiepiscopi Liber de Officiis Ecclesiasticis, etc. nunc ex codice manuscripto Bibliothecæ Bigotianæ auctus et emendatus. Rotomagi, 1679. 8^o.
- Jour. des Sç. 1679. Journal des Sçavants de l'année 1679; et ainsi des années 1690, 1712, 1714, 1715, 1716, 1732. A Paris, 4^o.

DES CITATIONS.

ix

- Ivo. ep. 60. **Do. Ivonis Carnotensis Episcopi epistola 60; et sic de cæteris, inter ejusd. opera. Parisiis, 1647. fol.**

K.

- Knvg. chr. **Henri Knvgton Canonici Leycestrensis Chronica, de eventibus Angliæ, etc. inter Historiæ Anglicanæ X. Lugduni, 1652. fol. 2. vol.**

L.

- Lah. bib. nov. t. 1. **Philippi Labbei S. J. Bibliotheca nova manuscriptorum librorum, etc. tom. I; et sic de II. Paris. fol. 1657 2. vol.**
- Lamb. bib. t. 2. **Petri Lambecii Hamburgensis Commentariorum de augustissima bibliotheca Cæsaræa Vindobonensi, lib. seu tom. II. Vindobonæ, 1669. fol.**
- Lamb. Sch. an. 1071. **Lambertus Schafnaburgensis de rebus gestis Germanorum, inter illustrium veterum Scriptores, ad ann. 1071; et sic de cæteris, etc. Ex Bibliotheca Johannis Pistorii. Francofurti, 1553. fol.**
- Lanf. app. **B. Lanfranci Cantuariensis Archiepiscopi, appendix ad ejusdem opera, etc. Parisiis, 1648. fol.**
- in Ber. **adversus Berengarium Turonensem, De Corpore et Sanguine Domini. Ibid.**
- ep. 2. **epistola 2; et sic de cæteris. Ibid.**
- not. **notæ Dom. Lucæ Dacherii Editoris. Ibid.**
- pr. **præfatio ejusdem Editoris.**
- vit. **Vita à Milone Crispino concinnata, in fronte operum.**
- Lau. de Scho. **Johannis Lauuonii Constantiensis, Parisiensis Theologi De Scholis celebrioribus, etc. Paris. 1672. 8^o.**
- Leib. scri. Bruns. **Godofredi Guillelmi Leibnitii Scriptores rerum Brunsvicensium, etc. Hanoveræ, 1707. fol.**
- Lengl. meth. t. 4. **M. Lengl. du Fresnoy, Méthode pour étudier l'Histoire, etc. Tom. IV. A Paris, 1731. 4^o.**
- Leod. hist. t. 1. **Leodiensium Historia: seu Historia Sacra, profana nec non politica, in qua non solum reperiuntur gesta Pontificum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium, etc. studio R. D. Joh. Chapeavilli, tom. I; et sic de II. Augustæ Eburonum 1618. 4^o. 3. vol. [cette édition est la même en toute maniere, que celle de 1612, excepté le frontispice et le revers].**
- Lip. bib. med. **Lipenii Martini Bibliotheca Medica, etc. Francof. 1679. fol.**
- Le Long, bib. fr. **Jaques le Long de la Congregation de l'Oratoire, Bibliothèque historique de France, etc. A Paris, 1719. fol.**

M.

- Mab. act. t. 2. **Dom. Johannis Mabillon, acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti, etc. tom. II; et sic de omnibus sequentibus. Parisiis, 1669-1701. fol. 9. vol.**
- pr. **variæ prælationes in fronte voluminum.**

Tome VIII.

b

an. l. 61.	annalium Ord. S. Benedicti, lib. 61; et sic de sequentib. in tomis IV et V. Parisiis, 1707, et 1715. fol.
app.	variae ad varios eorundem annalium tomos appendices.
ana. l. 1.	Veterum analectorum, etc. tom. I; et sic de tribus sequentibus. Parisiis, 1675-1685. 8°. 4. vol.
mus. It.	musaeum Italicum, seu collectio veterum Scriptorum ex bibliothecis Italicis, etc. tom. I. Parisiis, 1687. 4°.
opusc. l. 3.	Opuscules, ou ouvrages posthumes, tom. III. A Paris, 1724. 4°.
in ord. rom.	commentarius in Ordinem Romanum, etc. in fronte tomi II Musæi Italici.
de re dipl.	de re diplomatica, etc. Parisiis, 1681. fol.
Magd. cent. 11.	Magdeburgenses, undecima Centuria Ecclesiasticæ Historiæ, continens descriptionem amplissimarum rerum in regno CHRISTI, quæ XI post ejusdem nativitatem sæculo acciderunt, etc. Basileæ, 1567. fol.
Mallea. chr.	Malleacense, seu potius S. Maxentii in Pictonibus monasterii Chronicon : tomo II Bibliothecæ novæ manuscriptorum Philippi Labbei.
Malm. de pont. angl.	Willelmi Monachi Malmeshuriensis de gestis Pontificum Anglorum, etc. Inter rerum Anglicarum Scriptores post Bedam præcipuos. Francofurti, 1601. fol.
de reg. angl.	de gestis Regum Anglorum, etc. Ibid.
Marb. car.	Marbodi Redonensis Episcopi carmina, ad calcem venerabilis Hildeberti operum. Parisiis, 1708. fol.
ep.	epistolæ. Ibid.
vit.	vita ejusdem. Ibid.
Marca, de con. Sac.	Illustrissimi Petri de Marca Archiepiscopi Parisiensis de concordia Sacerdotii et Imperii, etc. cum additionibus clarissimi viri Stephani Balazii Tutelensis. Parisiis, 1605. fol.
hist. de Bear.	histoire de Bearn. A Paris, 1640. fol.
Marg. an. 1092.	Marganenses Annales, ad annum 1092; et sic de cæteris : inter Historiæ Anglicanæ Scriptores quinque, etc. Oxoniæ, 1687. fol.
Marl. l. 2.	Dom. Guillelmi Marlot Metropolis Remensis Historia, etc. tom. II. Remis, 1679. fol.
Mart. an. coll. 1.	Dom. Edmundi Martene et Ursini Durand, veterum Scriptorum et monumentorum, etc. amplissima collectio, tom. I. Parisiis, 1724. fol.
t. 3.	tom. III. Ibid. ac eod. anno, fol.
t. 4.	tom. IV; et sic de V et VI. Ibid. 1729. fol.
pr.	variae præfationes.
anec.	Thesaurus anecdotorum, etc. tom. I; et sic de cæteris. Parisiis, 1717. fol. 5. vol.
coll. nov.	Veterum Scriptorum, etc. collectio nova [in duas partes distincta] Rotomagi, 1700. 4°.
pr.	præfatio Editoris.
Stab. jur.	Imperialis Stabulensis monasterii jura propugnata, etc. Coloniae Agrippinæ, 1750. fol.
voï. lit. l. 2.	Voïage littéraire de deux Religieux de la Congregation de Saint Maur, etc. tom. II. A Paris, 1724. 4°.

- Mart. gall.** Martyrologium Gallicanum, in quo Sanctorum Beatorumque ac Piorum plusquam octoginta millium, etc. studio ac labore Andreae du Saussay Parisini, etc. Parisiis, 1637. fol. 2. vol.
- Marty. R. 4. Dec.** Martyrologium Romanum ad novam Kalendarii rationem, etc. restitutum . . . cum notationibus Cæsaris Baronii : ad diem quartam Decembris; et sic de cæteris. Antuerpiæ, 1589. fol.
- not.** notationes Cæsaris Baronii. Ibid.
- Mal. Paris. de Ab. S. Alb.** Matthæi Paris. Monachi Albanensis Angli, vitæ viginti trium S. Albani Abbatum, in fronte cæterorum ejusdem operum, etc. Londini, 1640. fol.
- hist. an. 1089.** historiæ majoris, ad annum 1089; et sic de cæteris. Ibid.
- Mell. Scri.** Anonymi Mellicensis sæculo XII clari, de Scriptoribus Ecclesiasticis : in Bibliotheca Ecclesiastica, à Joh. Alberto Fabricio concinnata. Hamburgi, 1718. fol.
- Men. Mart. B.** Dom. Hugonis Menard Martyrologium Benedictum, duobus observationum libris illustratum. Parisiis, 1628. 8^o.
- Menag. h. de Sab. orig.** Histoire de Sablé par M. Menage. A Paris. 1685. fol.
- Meur. hist. de M.** Les origines de la langue franç. A Paris, 1650. 4^o.
- Mey. an. fl.** Meurisse de l'ordre de S. François, Evêque de Madore, etc. Histoire des Evêques de l'Eglise de Metz. A Metz, 1654. fol.
- Mir. cod. don.** Jacobi Meyeri Baliolani commentarii, sive Annales rerum Flandicarum, etc. Antuerpiæ, 1561. fol.
- don. belg.** Alberti Miræi Codex donationum Belgicarum libri duo, etc. Antuerpiæ, 1629. 4^o.
- not. ecc. belg.** donationum Belgicarum libri duo, etc. Ibid. 1629. 4^o.
- Mon. Angl.** notitia Ecclesiarum Belgii, etc. Ibid. 1650. 4^o.
- Mon. gall.** Monastici Anglicani tomi varii, etc. Savoy, 1675. fol. 3. vol.
- Montf. bib. bib.** Monasticum Gallicanum, seu Historia centum octoginta unius monasteriorum Ord. S. Ben. à Congregatione S. Mauri in Gallia, adhuc manuscriptum, à Dom. Michaële Germain adornatum, fol. 2. vol.
- mon. fr.** Dom. Bernardi de Montfaucon Bibliotheca bibliothecarum, etc. Parisiis, 1759. fol. 2. vol.
- Mss.** Les Monuments de la Monarchie Française, qui comprennent l'Histoire de France, etc. A Paris, 1729. fol. 5. vol.
- Mur. It. Scri. t. 2.** Mémoires manuscrits.
- t. 3.** Ludovici-Antonii Muratori rerum Italicarum Scriptores, etc. tom. II, cujus prima pars Mediolani 1725; secunda vero ibidem, 1726. fol.
- t. 5.** tom. III. Ibid. 1723. fol.
tom. V. Ibid. 1724. fol.

N.

- Neus. pia.** Neustria pia, etc. cura et studio R. P. Arturi du Monstier, etc. Rotomagi, 1665. fol.
- Nom. Card.** Nomenclator S. Rom. Eccl. Cardinalium, qui ab anno CHRISTI millesimo quidpiam commentati sunt, etc. Tolosæ, 1614. 4^o.
- Nor. Scri. ant.** Historiæ Normannorum Scriptores antiqui, ex manuscriptis codicibus ab Andrea du Chesne eruti, etc. Parisiis, 1619. fol.

pr. præfatio Editoris.

O.

- Old. Ath. rom. Augustini Oldoini S. J. Athenæum Romanum, in quo summorum Pontificum, etc. scripta publicè exponuntur. Perusiæ, 1676. 4^o.
- Onuph. Onuphrii Panvini Veronensis Fratris Eremitæ Augustiniani Romani Pontificis, et Cardinales S. R. E. ab eisdem . . . creati. Venetiis, 1557. 4^o.
- Ord. vit. 1. 3. Orderici Vitalis Historiæ Ecclesiasticæ lib. III; et sic de cæteris : inter Historiæ Normannorum Scriptores, etc. ut supra.
- pr. varix Auctoris præfationes.
- Otto. chr. 1. 7. Ottonis Frisingensis Episcopi, Chronici, seu Historiæ lib. VII; et sic de cæteris : inter Historicos Germaniæ Urstisii.
- de gest. Frid. de gestis Friderici Imperatoris, etc. Ibid.
- Oud. scri. t. 2. Casimiri Oudini Commentarius de Scriptoribus Ecclesiasticis, etc. tom. II. Lipsiæ, 1722. fol.
- supp. Supplementum de Scriptoribus, vel Scriptis ecclesiasticis, à Bellarmino omissis. Parisiis, 1686. 8^o.

P.

- Pagi, an. 1099. Antonii Pagi Ordinis Minorum, etc. Critica historico-chronologica in universos Annales Ecclesiasticos Cæsaris Card. Baronii, ad annum 1099; et sic de cæteris. Antuerpiæ, 1705 fol.
- Pap. bib. de B. Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne, par feu M. l'Abbé Papillon. A Dijon, 1742. fol. 2 vol.
- Perp. de la f. t. 1. La perpétuité de la foi de l'Eglise Catholique touchant l'Eucharistie, etc. tom. I. A Paris, 1669. 4^o.
- Petr. Bles. ep. 133. Petri Blesensis, Bathoniensis in Anglia Archidiaconi, epistola 133; et sic de cæteris : inter ejusdem opera. Nova editio. Parisiis, 1667. fol.
- not. notæ Editorum.
- Petr. Dam. 1. 2. B. Petri Damiani, S. Rom. E. Cardinalis, Episcopi Ostiensis, epistolarum lib. II, epist. 4; et sic de cæteris : tomo I ejusdem operum. Parisiis, 1642. fol.
- Petr. Diac. Scri. Petri Diaconi, Monachi et Bibliothecarii sacri Cassinensis Archisterii de Scriptoribus, seu viris illustribus, opusculum : in Bibliotheca ecclesiastica à Joh. Alberto Fabricio, etc.
- Pez. anec. t. 1. Dom. Bernardi Pezii, Monachi Benedicti, Anecdotorum Thesaurus novissimus, sive veterum monumentorum, etc. tom. I; sic de IV. Augustæ Vindelicorum, 1721. fol.
- t. 5. tom. V. Ibidem, 1729. fol.
- diss. varix dissertationes in fronte uniuscujusque voluminis.
- pr. præfatio generalis in fronte tomi I.
- Pist. ill. Scri. Illustrum veterum Scriptorum rerum Germanicarum, à Johanne Pititorio, etc. Francofurti, 1607. fol. 3. vol.
- Pist. Angl. Scri. Johannes Pitseus de illustribus Angliæ Scriptoribus, etc. Parisiis, 1619. 4^o.

DES CITATIONS.

xiiij

- Poly. verg. app. Appendix ad Polydori Vergelii Anglorum Historiam, etc. Lugduni Batavorum, 1649. 8°.
 hist. l. 9. historiæ lib. IX. Ibid.
 Pom. hist. de S. O. Dom François Pommeraye, Histoire de l'abbaye de S. Ouen, etc. A Rouen, 1662. fol.
 Poss. app. t. 1. Antonii Possevini Mantuani S. J. Apparatus sacer, etc. tom. I; et sic de cæteris. Venetiis, 1606. fol. 3. vol.

R.

- Rad. gest. Tan. Radulfi Cadomensis gesta Tancredi in expeditione hierosolymitana: tomo III Anecdotorum Dom. Edm. Martene.
 Rasp. de bas. Lat. De basilica et patriarchio Lateranensi, etc. Auctore Cæsare Raspono, etc. Romæ, 1656. fol.
 Ray. de Ag. Raymundi de Agiles Historia Francorum qui ceperunt Jerusalem: inter Bongarsii gesta Dei per Francos, tom. I.
 Ray. t. 12. Theophili Raynaudi Theologi S. J. etc. tom. XII. Lugduni, 1665. fol.
 Regin. app. Appendix ad Reginonem Abbatem Prumiensem de Ecclesiasticis Disciplinis, etc. Stephano Baluzio Editore. Parisiis, 1674. 8°.
 Rob. de Abb. Roberti de Monte de abbatibus et Abbatibus Normanniæ, ad calcem operum Venerabilis Guiberti Abbatis B. M. de Novigento. Parisiis, 1651. fol.
 acc. ad Sig. accessiones ad Sigbertum. Ibid.
 Rob. gest. Fr. Roberti Monachi [seu potius Abbatis] S. Remigii Remensis, gesta Dei per Francos, seu Historia Hierosolymitana: inter gesta Dei per Francos, tom. I. Hanoviæ, 1611. fol.
 Rod. Xim. Roderici Ximenes Navarri Archiepiscopi Toletani rerum in Hispania gestarum: inter Hispaniæ illustratæ, seu rerum urbiumque Hispaniæ.... Scriptores varios, tom. II. Francofurti, 1603. fol.
 Rog. de Hov. an. Rogerii Hovedeni Annales Anglorum: inter rerum Anglicarum Scriptores Savillii, etc. fol.
 Rom. pont. vit. t. 1. Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum et S. R. E. Cardinalium, etc. Alfonsi Ciaconii Ord. Præd. et aliorum opera descriptæ.... Ab Augustino Oldoino S. J. recognitæ, etc. tom. I. Romæ, 1677. fol.
 De Roye. Franciscus de Roye, in Academia Andegavensi Antecessor, vita hæresis et penitentia Berengarii, etc. Andegavi, 1656. 4°.

S.

- Sand. bib. belg. mss. Antonii Sanderi Iprensis, Canonici Bibliotheca Belgica manuscripta: sive Elenchus universalis condicum manuscriptorum in celebrioribus Belgii cenobiis, etc. Insulæ, 1641. 4°.
 Sav. or. de cler. Les Origines de Clairmont, ville capitale d'Auvergne, par M. Jean Savaron sieur de Villars, etc. A Clairmont, 1607. 8°.
 Sched. chr. Liber chronicorum ab initio mundi, Auctore Hartmanno Schedel, Norimbergensi, Doctore Medico Patavino. Norimbergæ, 1493. fol.

- Sig. chr. Sigeberti Gemblacensis Cenobitæ Chronographia, inter illustres veteres Scriptores rerum Germanicarum, etc. ex bibliotheca Joh. Pistorii, etc.
- de Scri. de Scriptoribus Ecclesiasticis liber: in Bibliotheca Ecclesiastica à Joh. Alberto Fabricio, etc.
- not. notæ editoris in eundem librum. Ibid.
- Sim. bib Josiæ Simleri Tigurini Bibliotheca instituta et collecta primo à Conrado Gesnero, etc. Tiguri, 1574. fol. [quandoque, sed raro citatur editio anni 1583.]
- Sim. Dun. Simeonis Dunelmensis Monachi [seu potius Turgoti Prioris] S. Cuthberti Dunelmensis Historia inter Historiæ Anglicanæ X, etc. Londini, 1632. fol. 2. vol.
- Sing. hist. t. 4. Singularités historiques et littéraires, contenant plusieurs recherches, découvertes et éclaircissements sur un grand nombre de difficultés, etc. tom. IV. A Paris, 1740. 12.
- Spic. t. 1. Spicilegium veterum aliquot Scriptorum, etc. A Dom. Luca Dacherio. tom. I; et sic de II, III, IV, V, VI, VII, VIII, X, XII, XIII. Paris, 1633-1675. 4º.
- pr. præfatio in fronte tomi VIII.
- Stub. de Pont. Thomæ Stubbss Dominicanæ Chronica Pontificum Ecclesiæ Eboraci: inter Historiæ Anglicanæ Scriptores X, etc. ut supra.
- Ebor. Laurentii Surii Carthusiani de probatis Sanctorum historiis, etc. Coloniae Agripinæ, 1571-1576. fol. 6. vol. sic autem citatur.
- Sur. ad diem 11. Aprilis; et sic de cæteris diebus.
11. Apr. ad diem 30. Augusti; et sic de cæteris.
30. Aug. ad diem 5. Februarii; et sic de cæteris.
5. Feb. ad diem 2. Julii; et sic de cæteris.
2. Jul. ad diem 8 Junii; et sic de cæteris.
8. Jun. ad diem 16. Novembris; et sic de cæteris.
16. Nov. ad diem 11. Octobris; et sic de cæteris.
11. Oct. ad diem 5. Septembris; et sic de cæteris.
5. Sep. Supplementum, seu tomus VII, continens additiones, studio Jacobi Mosandri, Carthusiani, etc. Ibid. 1581. fol.
- Supp. Francisci Swertii Antuerpiensis Athenæ Belgicæ: sive Nomenclator inferioris Germanicæ, etc. Antuerpiæ, 1628. fol.
- Swe. All. belg.

T.

- Thd. pen. t. 2. Theodori sanctissimi ac doctissimi Archiepiscopi Cantuariensis Pœnitentiale, etc. tom. II. Parisiis, 1677. 4º.
- Till. H. E. t. 3. Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclesiastique des six premiers siècles, etc. par M. l'Abbé de Tillemont, tom. III; et ainsi du IV, du V et du VIII. A Paris, 1695-1701. 4º.
- Trit. chr. hir. t. 1. Johannis Trithemii Spanheimensis, et postea divi Jacobi apud Herbipolim Abbatis, Chronicon Hirsaugiense, etc. tom. I. Typis monasterii S. Galli, 1690. fol.
- Scri. c. 346. de Ecclesiasticis Scriptoribus, cap. 346; et sic de cæteris: in Bibliotheca Ecclesiastica à Joh. Alb. Fabricio, etc.

- Trud. chr. Trudonense Chronicon; sive S. Trudonis Abbatum Historia, in tomo VII Spicilegii Dacheriani.
- Tud. gest. Fr. Petri Tudebodi Sacerdotis Sivracensis gesta Dei per Francos; seu Historia de Hierosolymitano itinere: inter Historicos Franciæ ab Andrea et Francisco du Chesne, etc. tom. IV.
- pr. præfatio Johannis Besly, etc. in fronte operis.

V.

- Val. not. gal. Hadriani Valesii Notitia Galliarum, etc. Parisiis, 1675. fol.
- Vass. an. de Noi. Jacques le Vasseur, Annales de l'Eglise cathédrale de Noion. A Paris, 1633. 4°.
- Ugh. t. 1. Ferdinandi Ughelli Florentini. etc. Italia sacra, sive de Episcopis Italiæ, etc. tom. I; et sic de II. Romæ, 1659. fol.
- app. appendix ad utrumque tomum.
- Vig. H. E. an. 1059. Recueil de l'Histoire de l'Eglise depuis le baptême de J. C. jusqu'à ce temps, par Nicolas Vignier de Bar sur Scine, à l'année 1059; et ainsi des autres. A Leyde, 1601. fol.
- Vin. Bell. Spec. Vincentii Bellovacensis Speculum Doctrinale, etc. Venetiis, 1494. fol.
- Voss. his. lat. 1. 2. Gerardi Johannis Vossii de Historicis Latinis lib. II; et sic de III. Amstelodami, 1697. fol.
- Urb. vit. Beati Urbani Papæ II vita, à Dom. Theodorico Ruinart Concinnata: au tome III des ouvrages posthumes de D. Jean Mabillon, etc.
- app. appendix ad eandem vitam. Ibid.
- Ursp. chr. an. 1099. Conradi Urspergensis Abbatis Chronicon, ad annum 1099; et sic de cæteris: cum Annalibus Reginonis Abbatis Prumiensis et Lamberti Schaffnaburgensis. Argentorati, 1609. fol.
- Uss. ep. ib. Jacobi Usserii Armachani Archiepiscopi Epistolæ hibernicæ: seu veterum epistolarum Sylloge, etc. Parisiis, 1665. 4°.

W.

- Wave. an. 1092. Waverlecienses Annales, ad annum 1092; et sic de cæteris; inter Historiæ Anglicanæ Scriptores quinque, ut supra.
- Weiss. lyc. ben. Dom. Matthæi Weiss, Ordinis S. Benedicti Monachi Aneccensis, etc. Lyceum Benedictinum, etc. Parisiis, 1661. 12.
- Wikes. chr. an. 1092. Chronicon Thomæ Wikes: aliter Chronicon Sarisburiensis monasterii, etc. inter Historiæ Anglicanæ Scriptores quinque. Oxoniæ, 1687. fol.
- Will. Gem. 1. 7. Willelmi Calculi Gemiticensis Monachi, Historiæ Normannorum lib. VII; et sic de cæteris: inter Historiæ Normannorum Scriptores antiquos. Parisiis, 1619. fol.
- Will. Tyr. Willelmi Tyrensis Archiepiscopi gesta Dei per Francos: seu Historia rerum in partibus transmarinis gestarum: inter Gesta Dei per Francos, tomo I.
- Wion. lig. vit. 1. 5. Arnoldi Wion Lignum vitæ, lib. V; et sic de cæteris, etc. Venetiis, 1595. 4°. 2. vol.

Y.

Yep. t. 5.

Dom Antoine de Yepès, Abbé de S. Benoit de Valladolid, Chroniques générales de l'Ordre de S. Benoit, de la traduction de Dom Martin Rethelois, etc. tome V; et ainsi du VI. A Toul, 1666 et 1677. fol.

HISTOIRE

LITERAIRE

DE LA FRANCE

SUITE DU ONZIÈME SIECLE.

ESTIENE,

CARDINAL DE LA SAINTE EGLISE ROMAINE.

ESTIENE, qui par son zèle et son attachement pour le S. Siege a merité le glorieux titre de Défenseur de l'Eglise Romaine, étoit François de nation, suivant le temoignage d'Alsane, Archevêque de Salerne, son contemporain et son ami. L'on ignore cependant le lieu précis de sa naissance;

Card. fr. t. 1. p.
29. 30 | Ugh. t. 2.
app. p. 1123.

Tome VIII.

A

et l'on ne sçait autre chose de sa famille, sinon qu'elle étoit noble. A la noblesse de son extraction se trouvoit réunie une grande pénétration d'esprit; et il sçut relever l'une et l'autre par une probité de mœurs, qui a mérité les éloges des Anciens.

Card. fr. ib. p. 29
| Friz. Gall. purp.
p. 97 | Rom. pont.
vit. t. 1. p. 802 |
Onuph. p. 66.

Plusieurs Modernes supposent qu'il fut Moine à Cluni sous l'abbé S. Odilon. Onuphre nous le donne même pour Abbé de S. André, au mont Scaurus à Rome. Mais c'est de quoi Dom Mabillon n'a trouvé aucune preuve suffisante pour l'assurer.

Ugh. ib.

Estiene fit de bonnes études; et le fruit principal qu'il en tira, fut une grande connoissance des Loix de l'Eglise. Connoissance qu'il emploïa dans la suite avec beaucoup de vigueur à reprimer le vice, et soutenir l'innocence. Sa vertu et son sçavoir porterent le Pape Leon IX à le créer Cardinal-Prêtre, d'un titre qui a été inconnu jusqu'ici. Au commencement de l'année 1058, le pape Estiene IX desirant avancer la réunion de l'Eglise Grèque avec la Latine, prit le parti d'envoier, comme avoit déjà fait Leon, des Apocrisiaires à Constantinople. Il choisit pour l'exécution de ce dessein notre Cardinal, avec Didier nouvellement élu Abbé du Mont-Cassin, et Mainard, depuis Cardinal-Evêque de Blanche-Selve. Mais à peine les Députés furent-ils à quelques journées de Rome, que la nouvelle de la mort du Pape les fit revenir sur leurs pas. Le Cardinal Estiene se retira au Mont-Cassin, où il passa la Fête de Pâque.

Rom. pont. vit.
ib.

Cass. chr. l. 3. c.
9.

cap. 10.

Rom. pont. vit.
ib.

Con. t. 9. p. 4109
| Mart. vet. scri.
par 1. p. 224 225.
| Bal. misc. l. 7.
p. 216.

La confiance, dont les deux Papes déjà nommés l'avoient honoré, leurs successeurs Nicolas et Alexandre II la lui donnerent à leur tour. Ceux-ci le choisirent pour leur Légat, sur-tout en France, où Estiene travailla plusieurs années à combattre la Simonie et l'incontinence des Clercs, avec divers autres abus qui défiguroient horriblement la face de l'Eglise. Il y emploïa particulièrement la voie des Conciles, et y en tint en plusieurs en diverses villes, comme on le verra ci-après plus en détail.

Bar. an. 1064. n.
2-5 | Rom. pont.
vit. ib.

Dans le fâcheux Schisme qui troubla l'Eglise à la mort de Nicolas II, le Collège des Cardinaux ne jugea personne plus propre qu'Estiene pour remplir une légation à la Cour d'Allemagne, d'où l'on esperoit quelque secours. Mais les intrigues de gens mal intentionnés l'aïant empêché

d'avoir une audience favorable, il fut contraint de s'en retourner à Rome sans rien faire. Le Cardinal Pierre de Damien en particulier faisoit beaucoup de cas des lumieres et du merite d'Estiene. C'est ce qu'on voit par plusieurs lettres qu'il lui a écrites, conjointement à lui et au Cardinal Hildebrand. Celui-ci étant devenu Pape sous le nom de Gregoire VII, et aiant occasion de rappeler la memoire de notre Cardinal, en parle comme d'un Légat de très-grande autorité.

Petr. Dam. 1. 2.
ep. 4-6.

Goff. vind. lib. 1.
ep. 18. not.

Estiene n'aïant été attaché à aucune Eglise particuliere par les liens de l'Episcopat, personne ne s'est mis en devoir de conserver à la posterité l'histoire de sa vie. Nous nous trouvons privés par-là de la connoissance de tout ce qu'il fit pour le bien de l'Eglise, et du temps précis qu'il a vécu. Il est certain, qu'il étoit encore au monde en Avril 1608; et rien n'empêche qu'il n'ait encore vécu au moins jusqu'en l'année suivante. François du Chesne, Historien des Cardinaux Francois, l'a confondu avec un autre Estiene simple moine du Mont-Cassin, lorsqu'il rapporte sa mort au jour de la fête de Sainte Scolastique. Alsane le met au contraire cinq jours avant le Solstice, soit d'hiver ou d'été, ce qui est un peu éloigné du dixième de Fevrier. Rien n'est plus glorieux pour notre Cardinal, que l'épitaphe que le même Alsane a consacrée à sa memoire, telle qu'on va la lire.

Mab. an. lib. 63.
n. 25.

Card. fr. ib. p. 30.

Ugh. ib.

EPITAPHE.

STEPHANE, qualis in æde Petri quantusque Sacerdos
Extiteris, novit Gallia cum Latio.
Edidit illa, et nutritivum timuitque, istud amavit,
Et te dilexit, comisit et auxit idem.
Judicio Canonum noras terrere nocentes,
Et sine lege reos legibus erigere.
Nobilitas, gravitas, probitas, et mentis acumen,
Et virtus animi magna fuere tibi.
Quinque manere dies cum Sol deberet, in urna
Clausus es hæc, requiem det tibi Christus. Amen.

On ne voit point par l'histoire, qu'Estiene ait fait d'autre usage de son sçavoir, que pour détruire le vice et établir

Conc. ib. p. 1108-1111.

la vertu. Aussi ne nous reste-t-il des productions de sa plume, à peu de chose près, que des Decrets faits ou publiés en Concile. ' Il en tint un à Tours dans l'Eglise Cathédrale, le premier de Mars 1060, dont on nous a conservé dix Canons, sans compter la petite préface. Il y est dit qu'Estiene, qui y présida, et dix autres Prélats, tant Archevêques que simples Evêques dont aucun n'est nommé, s'étant assemblés pour examiner soigneusement ce qu'il convenoit de faire, afin d'affermir l'état des églises ébranlées et bien-tôt ruinées dans presque tout le monde, et particulièrement dans les Gaules, s'étoient accordés à faire ces Canons. Il y a toute apparence, qu'ils ne furent point formés par la délibération des Evêques, et qu'ils avoient été apportés de Rome tout dressés par le Légat. Ce qui le prouve, ' est que les Canons, ou Decrets, d'un autre Concile qu'Estiene avoit célébré à Vienne en Dauphiné, le trente-unième de Janvier précédent, sont les mêmes mot pour mot. La préface est aussi entierement la même, si l'on en excepte les dates et les noms des villes.

Mart. ib.

Bal. ib. p. 216.
217 | Mab. ib.

Estiene fit apparemment la même chose ' dans un troisième Concile qu'il tint à Bourdeaux le premier d'Avril 1068, et peut-être aussi dans tous les autres qu'il assembla dans les diverses églises de la France pendant sa légation.

Conc. ib.

Quoiqu'il en soit, ' ces Canons roulent principalement sur la Simonie et toutes ses différentes espèces, l'alienation des biens ecclésiastiques, l'incontinence des clercs, les mariages entre parents et les moines apostats. Tous ces desordres y sont condamnés sous les plus rigoureuses peines. C'est comme un précis de ce que le pape Nicolas II avoit déjà prescrit, dans ses Conciles de Rome, sur la plôpart de ces mêmes points de Discipline.

Lanf. vit. not. p. 23, 24.

Avant que ces Actes du Concile de Tours fussent imprimés dans la collection générale des Conciles, ' Dom d'Acheri les avoit déjà publiés dans ses notes sur la vie du B. Lanfranc. Mais il s'est glissé une faute dans le titre, où ils sont intitulés: Concile d'Angers. Le Légat Estiene put fort-bien les publier dans cette dernière ville, ' où il se trouva en 1067, comme il paroît par sa souscription à un Acte de la même année en faveur de l'abbaye de S. Florent de Saurmur, ' et par l'excommunication qu'il prononça contre Geofroi le Barbu, Comte d'Anjou. ' Dom Martene aiant

Mab. ib. n. 14.

Goff. vind. ib.

Mart. ib.

trouvé dans un manuscrit de l'Abbaïe de S. Aubin, la préface et les trois premiers Canons de ces mêmes Actes, avec les premiers mots du quatrième, tels qu'ils furent publiés à Vienne, les a donnés au public. La suite manquoit dans le manuscrit; mais c'en est assez pour constater l'identité de ces Actes.

Il est hors de doute, que les fonctions de Légat, qu'Estienne exerça tant d'années en France, l'engagerent à écrire quantité de lettres. C'est une perte pour l'Histoire de l'Eglise Gallicane, de ce qu'on n'a pas été soigneux de nous les conserver. On y apprendroit sans doute plusieurs points de sa Discipline en ce temps-là, et d'autres faits qui donneroient de la lumière sur ce qui s'y passa alors. De toutes ces lettres ' il ne nous reste que celle qu'il écrivit à Jean Evêque de Dol, qui prenoit encore le titre d'Archevêque, pour le citer au Concile qui devoit se tenir à Tours, et dont on a parlé. Elle est bien écrite, et nous apprend que ce Prélat avoit été déjà cité à un Concile de Rome, auquel il avoit refusé de se trouver. L'Auteur, parlant de Nicolas II, lui donne le titre de Pape universel. ' Il en use de même dans la petite préface à la tête de ses Decrets. On a vu que dès le siècle précédent l'usage de ce titre avoit commencé à passer en coutume. Outre la Collection générale des Conciles, ' cette lettre d'Estienne se trouve aussi entre les actes qui concernent les Eglises de Tours et de Dol. M. des Cordes est le premier qui l'ait renduë publique, en la plaçant à la fin de son Appendice aux Opuscles d'Hincmar de Reims.

Conc. ib. p. 1111.

p. 1109.

Mart. anec. t. 3.
p. 870. 871.

LAMBERT,

ABBÉ DE SAINT LAURENT DE LIEGE.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Mab. an. lib. 61.
n. 96 | Gall. chr.
nov. t. 3. p. 989.

Trit. chr. hir. t.
1. p. 480 | Poss.
app. t. 2. p. 5 |
And. bib. belg. p.
614 | Swe. ath.
belg. p. 508 |
Leod. hist. t. 1. p.
226.

Mart. am. coll. t.
4. p. 1067 | Trit.
ib.

Boll. i6. Mar. p.
467. n. 1.

Trit. ib.

LAMBERT, ' ou LANTBERT, autrement LAMPERT, étoit né à Cologne, selon quelques Modernes. Mais leur opinion ne paroît fondée que sur ce qu'il a écrit la vie de S. Heribert Archevêque de cette ville. Il y a beaucoup plus d'apparence qu'il étoit de Liège, ' dont plusieurs Bibliographes lui donnent le surnom. D'ailleurs ce fut-là qu'il fit ses premières études. Il y eut pour Maître le célèbre Adelmanne, Evêque de Bresse dans la suite, sous lequel il fit de grands progrès dans les belles-lettres, et la science ecclésiastique. On a vû, que cette école étoit alors très-florissante, tant par le concours des étudiants, que la réputation de ses modérateurs.

L'application que Lambert donna à l'étude des Lettres, ne lui fit point négliger les bonnes mœurs. ' Ceux qui louent son sçavoir, louent également sa vertu. Celle-ci lui fit craindre les écueils du monde corrompu, et le porta à se cacher dans le Cloître. Si ce fut à l'Abbaïe de S. Laurent de Liège, qu'il embrassa d'abord la profession monastique, comme le suppose Trithême, il faut dire qu'il passa depuis à celle de Tuy au Diocèse de Cologne. ' Il est certain qu'il en étoit Moine, lorsqu'il écrivit la Vie de l'Archevêque S. Heribert, ce qu'il executa sous l'empire d'Henri le Noir et le pontificat d'Herimanne, par conséquent avant l'année 1056. ' Trithême ajoute, que Lambert fut chargé de l'emploi d'Ecolatre, et qu'il s'en acquita dignement. Il y avoit peu de temps que l'Abbaïe de Tuy avoit été fondée. Ainsi elle pouvoit bien avoir tiré de S. Laurent de Liege, un Moine lettré pour enseigner sa jeunesse. On verra par la

suite l'union étroite qu'avoient entre eux ces deux Monastères, qui se prêtoient mutuellement des Moines au besoin.

' Estiene, Abbé de Saint Laurent étant mort en 1061, comme il a été dit ailleurs, on élut Lambert pour remplir sa place; et il la remplit l'espace de dix ans. Il procura à son Monastere plusieurs avantages, ce qui l'a fait qualifier par ses premiers Historiens, *Homo multimodæ utilitatis*. Cependant la Discipline réguliere, qui s'y observoit avec exactitude sous son prédécesseur, souffrit quelque relâchement sous le gouvernement de Lambert. ' Il mourut le vingt-sixième de Septembre de l'année 1069, et fut enterré à la droite de l'Abbé Estiene.

Rien n'est plus embrouillé que le narré des Bibliographes modernes sur le compte de notre Abbé. ' Les uns le font fleurir vers 1080, d'autres au siecle suivant. Ceux-ci le renvoient encore plus tard, et quelques-uns même jusqu'au XV siècle. Vossius, qui refute ces trois dernieres opinions, n'est pas plus recevable pour s'en tenir à la premiere, qui n'est pas mieux fondée. Ce qui au reste a donné occasion à ces differentes erreurs, est la multiplicité des personnages du nom de Lambert qui ont paru dans l'une et l'autre Belgique en divers siecles, et avec lesquels on a confondu celui qui fait le sujet de cet article. ' Il y en eut un à S. Mathias de Treves, qui florissoit vers le milieu du XII siecle, et qui a travaillé sur l'Histoire de cet Apôtre, Patron titulaire de son Monastere, C'est le même suivant toute apparence, ' que celui dont parle Trithême, en le qualifiant Lambert de Liege, vulgairement de la Pierre, et sucesseur de Golscher dans l'emploi d'Ecolatre. Il est néanmoins vrai, qu'il le place un siecle entier trop tôt, ' comme il paroît par un des Ecris de Lambert même.

' Reiner de S. Laurent de Liege nous fait connoître un autre Lambert, simple Moine de son Monastere, qui étoit déjà mort, lorsque vers 1182 Reiner parloit de lui. Au même siecle l'Abbaïe de S. Jacques près de Liege eut aussi son Lambert. Celui-ci qui a écrit une Chronique, et portoit le surnom de le Petit, ou le Bref, mourut en 1194.

' Il est visible par ce que Reiner et son Abréviateur, qui a aussi abrégé l'Histoire du celebre Rupert, trois Ecrivains domestiques, nous apprenent de notre Abbé, qu'il étoit plus ancien que tous les Lamberts qu'on vient de nommer,

Mart. ib. | Pez,
anec. t. 4. par. 3.
p. 20. c. 4.

Ibid. | Gall. chr.
ib.

Poss. ib. | Andr.
ib. | Sw. ib. | Boll.
ib. p. 465. 466. n.
5 | Voss. hist. lat.
1. 2 c. 46. 57.

Boll. 24. Feb. p.
448. 2. 453. 1.

Trith. ib. p. 174-
184.

Boll. ib.

Pez. ib. p. 30. c.
14.

Pez. ibid. p. 20.
c. 1 | Mart. ib.

Boll. 16. Mar. p.
467. n. 1.

puisqu'il florissoit sous Theoduin Evêque de Liege, ' et qu'il écrivoit dès l'empire de Henri le Noir, comme il le déclare lui-même.

§ II.

SES ECRITS.

Pez. ib. | Mart.
ib.

Trit. ib. p. 180.

' SUIVANT le témoignage des trois derniers Auteurs cités, l'Abbé Lambert avoit le talent de bien écrire, et beaucoup de génie pour la versification. ' A quoi Trithème ajoute, qu'il s'est fait connoître pour un homme fort sçavant, *egregie doctum*, par les écrits de sa façon qu'il a laissés à la posterité, et dans lesquels elle a trouvé autant d'utilité que lui-même de gloire. Eloge après tout qui paroitra sans doute un peu enflé.

Boll. ib.

p. 475. n. 32.

p. 467. n. 1.

1° Il y a de Lambert une Vie de S. Heribert Archevêque de Cologne, mort en 1021. On a vû que l'Auteur y mit la main peu d'années après, lorsque la memoire des actions du Saint étoit encore recente; puisqu'il l'avoit publiée avant l'année 1056. ' C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans sa préface, où il a eu soin de se nommer, ' comme il fait aussi à la fin de l'ouvrage. Il n'a pas oublié non plus ' de s'y qualifier moine de Tuy, tel qu'il étoit alors. Il seroit à souhaiter que tous les anciens Auteurs eussent apporté la même attention à caracteriser leurs écrits. Ils auroient beaucoup abregé le travail des Critiques, qui entreprennent d'en fixer les époques, et de faire connoître les personnes à qui ils appartiennent.

Mart. ib. t. 5. pr.
n. 95.

Si Dom Martene et Dom Durand avoient lû le troisième chapitre de l'ouvrage, dont il est ici question, et qu'ils en eussent conféré l'épilogue à ce qu'en disent Reiner et son Abréviateur, ils n'auroient pas refusé de croire que ce soit la production de l'Abbé Lambert. Ce n'est pas qu'ils n'accordent volontiers, que cet Abbé ait écrit une Vie de Saint Heribert; mais ils doutent fortement que ce soit celle qui est venuë jusqu'à nous sous le nom de Lambert de Tuy. Doute qu'ils appuient ' sur ce que Reiner et son Abreviateur attestent que notre Abbé avoit composé la vie et l'histoire des miracles du Saint ' et que Lambert de Tuy déclare, qu'il n'a point entrepris de toucher la relation des miracles. Mais il est très-facile de lever cette difficulté ap-

T. 4. p. 1067 | Pez,
ibid.

Boll. ib. p. 475.
n. 32.

parente. Reiner et son Abreviateur parlent des miracles operés pendant la vie du Saint, ' tels qu'ils se lisent au chapitre troisiéme de l'ouvrage. Au lieu que Lambert n'entend parler, que des miracles faits après sa mort : *quæ per eum Deus post obitum ejus operatus est*. Ce qui acheve de constater, que la vie dont il s'agit ici, appartient à l'Abbé de S. Laurent de Liege, ' est que Reiner et son Abreviateur en la lui attribuant ajoutent, qu'il composa aussi quelques pieces de Musique à l'honneur du même Saint. ' Or c'est ce que l'Auteur de la vie dit expressément tout à la fin, avoir exécuté : *ut ex corde meo in laudem Viri Dei Musicæ symphonix quiddam adderem*.

p. 471. 472.

Mart. ib. | Pez. ib.

Boll. ib. p. 475. n. 32.

La préface, ou épître dédicatoire, est tournée d'une maniere assés ingenieuse. ' L'Auteur y fait parler la ville de Cologne, qui adresse l'ouvrage à la S. Eglise Romaine, et à tous ses enfants répandus par toute la terre. Il lui fait dire qu'on étoit convenu unanimement de choisir pour l'exécution de ce dessein un Moine de Tuy, qu'il nomme dans la suite. On s'apperçoit toutefois sans peine au travers de cette tournure, que l'ouvrage est un tribut de la juste reconnaissance de ce monastere envers S. Heribert, qui en avoit été le fondateur. Lambert proteste de n'y rien avancer qu'il n'ait vû par lui-même, ou appris de personnes dignes de créance.

p. 467. n. 1.

' Des historiens les plus proches de ce temps-là, qui ont parlé de cet ouvrage, ont reconnu qu'il est écrit avec soin, *accurato satis stylo*. Le style que Lambert y a employé, prouve aussi en partie ce qu'on a dit du talent qu'il avoit d'écrire assés bien. Seulement les consonances y sont trop multipliées; quoiqu'elles y paroissent moins affectées que naturelles à l'égard de l'Ecrivain. Malgré tous ces avantages, ' l'écrit ne se trouva plus au goût du siecle suivant. Ce fut au moins sous ce prétexte, qu'on engagea le sçavant Rupert Abbé de Tuy à composer une nouvelle vie du même Saint, ce qu'il exécuta; et l'on a son ouvrage imprimé dans divers recueils.

Pez, ib. | Mart. ib.

Boll. ib. p. 475. 2.

' Celui de Lambert a été publié pour la premiere fois, par les soins des premiers successeurs de Bollandus, qui en ont revu le texte sur trois anciens manuscrits. On le trouve au seizième jour de leur mois de Mars dans leur

p. 464-475.

grande collection, où il est accompagné de sçavantes notes et observations préliminaires.

p. 475. n. 32 | Pez,
ib.

2°. ' Lambert, comme on l'a déjà rapporté sur son propre témoignage, et celui de Reiner, composa aussi diverses pieces de musique à l'honneur de S. Heribert. Le motif qui les lui fit entreprendre, étoit l'esperance que si elles ne passaient pas à l'usage de l'Eglise, elles serviroient au moins à faire connoître sa dévotion pour le saint Archevêque. ' Ces pieces, qui se lisent à la suite de la vie dans un vieux manuscrit de l'abbaye de Tuy, consistent en trois Hymnes, des Répons, des Antienes pour l'office du Saint, et une Prose, ou Séquence, pour être chantée à la Messe.

Boll. ib. p. 465. n. 4 | p. 475. not.

13. Janv. p. 773.
n. 3.

3°. ' Bollandus avertit, qu'en son temps la tradition portoit, que Lambert de Liege avoit écrit, il y avoit alors près de six-cents ans, une vie de S. Agrice, l'un des premiers Evêques de Trèves. ' Cet Hagiographe en a donné une avec ses remarques sur un ancien manuscrit de l'abbaye de S. Maximin dans la même ville, mais sans assurer qu'elle soit l'ouvrage de Lambert. Elle est fort longue, et en forme de panégyrique. Le style, qui est assés latin et assés coulant, offre quelques traits de ressemblance avec celui de notre Abbé. Néanmoins l'écrit ne lui appartient point. ' C'est la production d'un autre Lambert surnommé aussi de Liege, et moine de S. Mathias de Trèves, à qui Trithème et d'après lui Valere André et Swéert l'attribuent; quoique ces trois écrivains errent en voulant fixer le temps auquel il a vécu. ' Trithème en effet le suppose, comme on l'a déjà observé, du commencement du XI siecle. Valere André au contraire ne le place que sur la fin, et Swéert en copiant Gesner, seulement vers 1480. ' Il est cependant certain qu'il florissoit vers le milieu du XII siecle.

p. 772-781.

Trit. ib. p. 174 |
Andr. ib. p. 617.
Swc. ib.

' C'est à celui-ci qu'appartient encore une histoire de S. Mathias Apôtre, dont on a voulu faire honneur à l'Abbé de S. Laurent. On en reconnoît même deux de sa façon, l'une en vers, l'autre en prose. Bollandus toutefois n'a imprimé que celle-ci, qui est une continuation de l'histoire de S. Mathias, écrite d'abord en Hébreu, et traduite par Lambert. C'est de cette continuation que nous apprenons, qu'il écrivoit peu d'années après 1148.

Trit. ib. p. 184.

Boll. 24. Fev. p. 448. 2. 453. 1.

Ibid. | Trit. ib. p. 174 |
Andr. ib. |
Swc. ib.

4°. ' Outre les pieces qui forment l'office de S. Heribert, Trithème attribue encore à notre Abbé un livre d'Hymnes en vers de différentes mesures, avec un autre livre d'épigrammes, et en général d'autres écrits, dont il n'avoit pas de connoissance par lui-même.

Trit. ib. p. 180.

DROGON,

MOINE DE BERG-S.-VINOK.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

DROGON ' ou DRACON, que l'identité de nom a fait confondre avec un Evêque de Terouane son contemporain, et un moine de S. André de Bruges de la fin de ce siècle, ' étoit de Bergues en Flandres, ou du voisinage; au moins témoigne-t-il lui-même, qu'il y avoit vû en sa première enfance, *puer parvulus*, avant que de s'enfermer dans un cloître, des choses qu'il rapportoit dans un âge avancé. Il étoit encore jeune, lorsqu'il embrassa la vie monastique à l'Abbaïe de Berg-S.-Vinok. Ce fut-là qu'il reçut sa principale éducation, et qu'il fit ses études. Le fruit qu'il en tira, joint à ses bonnes mœurs, ' l'éleva ensuite à la dignité de Prêtre; il en porte effectivement la qualité à la tête de ses ouvrages dans les manuscrits, et la prend lui-même dans quelques-uns, avec celle de pécheur, qui marque son humble modestie. ' Ses confreres la lui donnent aussi, en recommandant le repos de son ame, et de celles de quelques-uns de leurs Abbés aux moines de Corbie, avec lesquels ils étoient en société de prieres.

Boll. 6. Jul. p. 302. n. 15. 16.

Mab. act. t. 3. p. 315. 316. c. 1. 2.

p. 303. n. 2 | t. 9. p. 112. n. 3.

t. 3. p. 320.

* Gesn. Bib. uni. p. 208; Pöss. app. t. 1. p. 485 | Andr. Bib. belg. p. 194 | Voss. hist. lat. l. 2. c. 45 | Oud. scri. t. 2. p. 620 | Sup. p. 331 | Yep. t. 5. p. 588.

* A la faveur de la confusion, dont on a parlé, presque tous les bibliographes modernes, et d'autres écrivains ont supposé, que Drogon aiant été ensuite fait chapelain, pasteur ou curé de Ghistelle, avoit été enfin promu à l'Evê-

ché de Terouane. Et par une consequence nécessaire, où cette erreur les a jettés, ils ont attribué à ce Prélat tous les écrits qui appartiennent aux deux autres. Il ne paroît point néanmoins, qu'il nous reste autre chose de lui, que la lettre à Gui Archevêque de Reims, de laquelle on a fait mention à l'article de Bovon Abbé de S. Bertin. Quant aux écrits, dont on lui transporte l'honneur, on fera voir qu'ils sont la production de la plume des deux autres Drogons.

Mab. ib. p. 302.
n. 2 | t. 9. p. 112.
n. 1.

Il est surprenant que Dom Mabillon aiant clairement distingué Drogon moine de S. Vinok, de Drogon Evêque de Téroane, Oudin en particulier qui n'a écrit que plusieurs années après n'ait pas évité l'erreur de confusion. Les preuves sont sans réplique. Drogon fut ordonné Evêque en 1024 et ne mourut qu'en 1079. Le moine de S. Vinok qui écrivoit en 1067 et qui ne prend que la qualité de simple prêtre avec celle de moine, nomme plus d'une fois ce Prélat, comme occupant le Siège de Téroane en 1058 et en 1067. De même, Simler aiant montré que cet Evêque est tout différent du prêtre de Ghistelle, auteur de la vie de sainte Godeleve, Valere André, Vossius et tant d'autres n'ont pas laissé de persister à les confondre. Mais on verra dans la suite cette distinction bien établie, tant par le caractère des personnes, que la date des temps; et l'on sera convaincu que l'Evêque de Téroane n'est pas moins différent du prêtre de Ghistelle, que le moine de S. Vinok l'est de l'un et de l'autre.

t. 3. p. 322. not.

c. 18 | t. 9. p. 119.
n. 13.

Andr. ib. p. 195 |
Voss. ib.

Celui-ci voïageoit quelquefois, et même fort loin. Il nous apprend qu'il étoit allé jusqu'en Danemark, on ne sçait à quelle occasion, et qu'il passa par Hambourg, où il apprit un miracle opéré par la vertu d'un morceau des Reliques de S. Vinok, qui avoit pénétré jusques-là. On ignore, s'il avoit dans sa maison quelque emploi, ou d'autre grade que celui de prêtre. Mais on voit par ses écrits, qu'il y étoit généralement estimé. Il y travailloit avant l'année 1068 qui est la date de la mort de l'Abbé Rumolde, à qui l'un est dédié, et dont il parle dans un autre comme étant encore au monde. Les Continueurs de Bollandus sont dans l'opinion, que notre Ecrivain peut avoir vécu jusques vers l'année 1070, à laquelle d'autres rapportent sa mort.

Mab. ib. t. 3. p.
324. c. 22.

t. 9. p. 112. n. 3.

t. 3. p. 322. n. 3.

Boll. G. Jul. p.
363. n. 23.

§ II.

SES ECRITS.

APRÈS les éclaircissements que nous venons de donner sur la confusion introduite entre les personnes, il sera aisé d'éviter celle qui concerne leurs écrits. On a vu, que l'Evêque de Térouane n'en a laissé aucun de sa façon et que l'histoire de Sainte Godoleve appartient à Drogon moine de S. André de Bruges. Les autres au nombre de trois sont un fruit des travaux littéraires du moine de S. Vinok.

1°. Une relation des miracles de ce Saint, Patron de son monastere. ' Molanus donne à entendre qu'elle est divisée en deux livres; et peut-être se trouve-t-elle de la sorte dans quelques manuscrits; mais elle n'en contient qu'un, coupé en plusieurs chapitres dans l'imprimé. ' A la tête se lit une préface de Drogon, que l'Editeur n'a pas jugé à propos de donner en entier. On y voit les motifs qui lui firent entreprendre cet ouvrage, et qui sont des preuves de sa pieté. ' Il le composa ou à la fin de l'année 1067, ou au commencement de la suivante. C'est ce qui paroît par la maniere dont il y parle de Rumolde son Abbé, et d'Alard de S. Vaast d'Arras en 1067, dont le gouvernement ne fut pas d'une année entiere. Les sujets que Drogon y touche, ne sont pas autrement interessants; mais l'écrit dont l'éditeur a retranché quelques morceaux, respire une grande simplicité et beaucoup de bonne foi. L'on y peut remarquer, ' que dès le temps de l'Auteur la fête de la Sainte Trinité se celebroit en Flandres, le dimanche qui suit immédiatement la Pentecôte, ainsi que cela se pratique aujourd'hui. ' Il y avoit aussi alors dans le monastere, des Freres laïcs, occupés aux travaux serviles de la maison, comme on en voit au siecle suivant dans l'Ordre de Cisteaux.

' Dom Mabillon est le premier qui ait donné cet Ouvrage au public, après l'avoir tiré d'un manuscrit de l'Abbaïe de S. Corneille de Compiègne. Pour le rendre plus interessant, il y a ajouté un appendice, qui contient des éclaircissements sur les diverses fêtes de S. Vinok, la

Mab. ib. t. 3. p. 302. n. 2.

p. 315. pr.

p. 322. c. 18. 20. not.

p. 316. c. 4.

p. 325. c. 25.

p. 315-327.

p. 328. 329. confrerie établie sous son invocation, et l'histoire du monastere, ' avec le catalogue de ses Abbés, depuis 1030 jusqu'en 1662.

p. 301-314. ' L'Editeur a mis à la tête de l'ouvrage de Drogon une vie du Saint, retouchée par un écrivain qui appartient aussi à ce siecle, et dont on a déjà dit quelque chose sur l'année qui lui convient. ' Il n'étoit point moine du lieu,

p. 303. pr. comme il le dit lui-même dans sa préface. Mais y aiant fait quelque séjour, et reçu toute sorte de bons traitements, les Freres de la maison l'engagerent à mettre en meilleur style l'ancienne vie de leur S. Patron. C'est ce

p. 327. n. 4. qu'il ne peut avoir exécuté ' qu'après l'année 1030, qui est la date à peu près du retablissement de ce monastere, par Baudoin le Barbu, Comte de Flandres. Il y travailla cependant au plus tard vers 1050; et c'est peut-être pourquoi Drogon ne commence sa relation des miracles qu'à cette année: afin que reprenant la suite des événements, où l'Anonyme avoit fini, il en continuât l'histoire sans interruption.

Le travail de cet Anonyme a fait perdre le modèle qu'il avoit suivi. S'il n'a fait que le retoucher et polir, comme il le dit, il étoit fort imparfait pour ce qui regarde le detail des actions du Saint. Au reste la copie est assés bien écrite, et beaucoup mieux que l'ouvrage de Drogon. Le Reviseur y a ajouté une relation de miracles, dans laquelle il touche quelque chose des diverses translations du corps de S. Vinok. Il paroît par plusieurs expressions qu'il emprunte de la Regle de S. Benoit, qu'il la professoit lui-même.

Sur. 6. Nov. p. 121-123. Avant que Dom Mabillon publiât cette vie, ce qu'il a fait sur le manuscrit dont il a été parlé, et en l'accompagnant d'observations préliminaires, ' Surius l'avoit déjà imprimée, mais sans la préface et la relation des miracles ajoutée par l'Anonyme. ' Mosander, supplémenteur de Surius son confrere, l'avoit aussi donnée, en y restituant ce qui manquoit à l'édition précédente.

Supp. 6. Nov. p. 810-817. 2°. Un autre ouvrage de Drogon, est l'Histoire de la translation de Sainte Lewine, vierge et martyre, ' qui se fit d'Angleterre à Bergues en l'année 1058. ' Drogon ne se trouva point présent à l'arrivée de ce précieux trésor, et la cérémonie religieuse qui la suivit de près. Il

Mab. ib. t. 9. p. 119. n. 13. 113.

étoit apparemment alors dans son voïage de Danemark. Mais il proteste, que tout ce qu'il en rapporte, comme tous les autres faits qu'il entreprend d'écrire, il les avoit appris de ses confreres, nommément de celui qui avoit apporté d'Angleterre les SS. Reliques. Il a partagé sa matiere en deux livres, accompagnés de chacun sa préface, où il rend compte de son desscin. L'ouvrage entier est dédié par une épître à Rumolde son Abbé, qu'il prie comme étant fort instruit des Belles-Letres et de la science ecclésiastique, de se donner la peine de le revoir, et d'y faire les corrections qui lui paroïtroient nécessaires. On voit par-là, que l'ouvrage fut composé avant l'année 1068.

' Drogon emploïe la premiere partie à faire dans un grand détail l'histoire de la translation, ' dont il a été soigneux de marquer l'époque par des dates si certaines, qu'on ne peut la révoquer en doute. ' Il a mis à la fin un abrégé de la vie, ou plutôt un petit éloge fort général de la Sainte. L'autre partie est consacrée à faire la relation des miracles operés en Flandres depuis l'arrivée des SS. Reliques. La passion d'en avoir à quelque prix que ce fût, est bien marquée dans la premiere partie, où l'Auteur détaille avec une certaine complaisance, toutes les voies qu'on emploïa pour enlever celles dont il est ici question. Personne cependant ne s'avisait alors d'y trouver à redire, parce que cette maxime à la faveur de la passion dominante, dont on vient de parler, avoit passé en coutume.

' Notre Auteur sçavoit assés bien le Latin pour son siecle, comme on peut s'en convaincre par son ouvrage; quoiqu'il use assés souvent de termes barbares. Un autre défaut plus considérable, c'est qu'il n'est ni assés clair, ni assés concis. On remarque de plus qu'il n'a pas donné une notion exacte des lieux, qui devoient lui être très-connus, et dont il parle néanmoins d'une maniere fort embrouillée. Enfin il a grossi son ouvrage de lieux communs, et de réflexions, dans lesquelles il n'y a pas toujours toute la justesse qu'il seroit à souhaiter.

Nous avons deux éditions de cet ouvrage. ' Dom Mabillon, l'a d'abord publié sur un manuscrit de M. Bigot, avec quelques observations et notes de sa façon.

p. 114. n. 3.

p. 119. n. 13.

p. 119-121. n. 15-16.

Boll. 24. Jul. p. 612. n. 24. 25.

Mab. ib. p. 112-126.

Boll. ib. p. 608-627.

' Les continuateurs de Bollandus l'ont fait réimprimer depuis, avec de plus amples remarques historiques et critiques. Ils en ont tiré le texte d'un manuscrit de Berg-S.-Vinok, qui contient tous les ouvrages de Drogon réunis ensemble, et l'ont conféré à la première édition.

5. Aug. p. 94-103.

3°. ' Dans le même manuscrit se trouve un troisième ouvrage de Drogon, que les derniers éditeurs de l'écrit précédent ont aussi donné au public. C'est une espece de vie, ou légende, de S. Oswald Roi d'Angleterre, honoré comme martyr, laquelle paroît avoir été faite pour servir de leçons à l'office de la Fête. Drogon entreprit cet ouvrage à l'occasion des Reliques du Saint, apportées d'Angleterre à son monastere par le même moine qui avoit pieusement enlevé celles de sainte Lewine. ' Il convient qu'il l'a tiré moins de son propre

p. 94. n. 2.

fonds, que de celui du vénérable Bède. Il n'a fait effectivement qu'extraire ce qui se lit de S. Oswald dans l'histoire générale de cet écrivain Anglois, et y mettre des liaisons qu'il qualifie éclaircissements. ' A cela près, il n'y a du crû de Drogon que l'avertissement ou préface. Ces prétendus éclaircissements au reste sont assés inutiles, et même hors d'œuvre, suivant la remarque des éditeurs. C'est ce qui leur a fait prendre le parti de les enfermer entre deux crochets, ou parentheses pour les distinguer du texte original, ' et d'illustrer le tout d'un ample commentaire et de diverses notes, où l'on trouve une source abondante de lumiere. Drogon et le compilateur de la même vie publiée par Surius, ont été si peu attentifs à dépouiller l'histoire du Vénérable Bède pour l'exécution de leur dessein, qu'ils ont omis ce qu'il rapporte du S. Roi au chapitre treizième et quatorzième de son IV livre.

p. 93. n. 53-55.

p. 83-83.

p. 93. n. 52.

Outre le travail de Drogon dont on vient de rendre compte, ' il y a encore de lui dans le manuscrit de son monastere, qui comprend ses autres ouvrages, deux assés courts sermons sur le même Saint. Il est marqué à la tête du premier, qu'il étoit destiné pour être lû au jour de sa fête. Mais les éditeurs ont jugé inutile d'imprimer l'un et l'autre.

Du Pin, 11. sie. p. 372.

' M. du Pin, et tant d'autres avant lui, confondant no-

tre écrivain avec l'Evêque de Térouane de même nom, et Drogon moine de S. André de Bruges, lui donnent encore la vie de sainte Godeleve, mal nommée Godolene dans le texte de ce Bibliographe. Mais elle appartient au dernier Drogon, comme on le verra à son article.

FROLLAND,

EVÊQUE DE SENLIS,

ET AUTRES ECRIVAINS.

FROLLAND ne nous est point connu avant son épiscopat. ' Il y fut élevé en 1043, pour gouverner l'Eglise de Senlis, à la mort de Gui surnommé le Bon. C'est donc par erreur qu'on suppose, que lui est adressée la lettre quarante neuvième de Fulbert de Chartres, mort dès le mois d'Avril 1029. ' Aussi le nom de l'Evêque de Senlis à qui elle est écrite, est-il désigné par une R, qui signifie Rodulfe prédécesseur de Gui. ' Frolland fut un des Evêques qui composèrent le célèbre Concile de Reims en 1049 sous la présidence du Pape Leon IX. ' Au bout de quatre ans, vers 1053, il se trouva à l'assemblée de S. Denys près de Paris, où furent faites la découverte et la vérification des Reliques du Saint de ce nom, que les moines de S. Emmeram se vantoient de posséder. ' Il assista aussi en 1059 au couronnement du Prince Philippe fils du Roi Henri I. ' On convient, que notre Prélat étoit mort avant l'année 1074, à laquelle Yves II remplissoit le Siege épiscopal de Senlis. Mais on peut légitimement douter s'il vécut au de-là de 1071. Qu'on n'oublie pas que son épiscopat avoit commencé au moins en 1043.

Gall. chr. vet. t. p. 1017. 2.

Fulb. ep. 49.

Conc. t. 9. p. 1036.

p. 1069. 1070.

p. 1107.

Gall. chr. ib. 1 Mab. act. t. 9. pr. n. 22.

On ignore si Frolland laissa d'autres productions de sa plume, ' qu'une lettre au fameux Berenger de Tours, Spic. t. 2. p. 509.

laquelle nous a été conservée, et merite d'être connue. Elle est bien écrite pour ce temps-là, et toute remplie de témoignages d'estime et d'affection pour cet Archidia-cre Scolastique. Frolland, tout Evêque qu'il étoit, l'y qualifie non-seulement son frere, mais aussi son très-cher seigneur, et le nomme avant lui dans l'inscription de sa letre, contre l'usage des autres Evêques, écrivant à leurs inferieurs. La grande confiance qu'il lui marque avoir en ses prieres, montre qu'il le regardoit comme un homme d'une rare pieté. C'est ce qui lui faisoit souhaiter ardemment de jouir de sa présence dans la double infirmité dont il étoit alors affligé. Il est visible par ce qu'il lui dit sur la fin de la letre, qu'elle fut écrite au temps que Berenger cherchoit par-tout des protecteurs auprès du Roi Henri, afin de regagner les bonnes graces de ce Prince irrité contre lui. Il y a au reste bien de l'apparence, ou que notre Prélat ne connoissoit pas encore les vrais sentiments de Berenger, ou que s'il en avoit connoissance, il ne lui témoignoit tant d'estime et d'amitié, que pour le ramener à la commune croïance des Fideles.

Ibid.

Egas. Bul. t. 1.
p. 421. 422.Oud. scri. t. 2. p.
629. 630.Mab. an. 1. 63. n.
68.

' Dom d'Acheri, aiant tiré cette letre de l'obscurité, l'a publiée au 2^e volume de son spicilege. ' Peu d'années après, M. du Boulay jugea à propos de la réimprimer, entre les monuments de son histoire de l'Université de Paris. ' Oudin l'a encore donnée depuis dans son histoire de Berenger.

' WIDRIC ou GUIDRIC, contemporain de Frolland, étoit Abbé de S. Guillain en Hainaut, quelque temps avant l'année 1056. Il succeda dans cette dignité à Heribrans, et y eut pour successeur Folcard, que d'autres veulent par erreur qu'il l'y ait précédé. A celui-ci succeda Alard, qui assista en cette qualité au grand Concile de Clermont en 1095 sous le Pape Urbain II. Il suit delà que Widric n'étoit plus au monde dès 1070, ou 1071.

Ibid.

' Il y de lui une fort belle letre à l'empereur ' Henri le Noir pour se plaindre des dommages criants, que

1 Il est certain, que cet Empereur étoit Henri III, ou le Noir, mort en 1056, et non Henri IV, qui ne fut proclamé Auguste qu'en 1084, lorsqu'il y avoit déjà plusieurs années que Widric étoit mort. Dans cette supposition bien prouvée, comme l'on voit, le Comte Baudouin dont se plaint Widric, ne peut être le fils de Baudouin de Mons, comte de

Baudouin Comte de Hainaut causoit tous les jours au monastere de S. Guilain. La letre est non seulement bien écrite à tous égards; mais on y découvre même une éloquence de bon goût, assés rare en ce temps-là, et divers traits interessants pour l'histoire de cette abbaie. C'est ce qui a porté Dom Mabillon, qui en a fait la découverte, à la publier dans le corps de ses Annales. Elle est une preuve, que son auteur étoit homme d'esprit et de sçavoir.

' Nous avons observé ailleurs, que Sainte Aldegonde, fondatrice et premiere Abbessse de Maubeuge, a eu quatre differents Historiens de sa vie, desquels nous avons rendu compte en leur lieu. Malgré le dessein où nous étions en parlant du pénultième, qui est le célèbre Hucbald de S. Amand, de n'y plus revenir, nous nous croions obligés d'avertir ici, que le dernier de ces historiens, qui ne nous apprend rien qui ne se trouve dans les autres, n'est vraisemblablement autre que l'Abbé Widric. ' Ce qui nous le persuade est, que les meilleurs Critiques conviennent que cet Auteur appartient au XI siecle, et qu'il étoit Moine, ou même Abbé, comme l'a pensé Bollandus, du monastere de S. Guilain. Notre opinion se trouve fortifiée par les caracteres de son stile, qui est assés bon pour le temps. ' Bollandus est le seul qui ait imprimé son écrit. Encore en a-t-il sagement retranché une partie, par les raisons qu'on a déjà alléguées.

' Un Moine de l'abbaie de S. Arnoul de Metz, qui florissoit au même temps, a laissé de sa façon une petite histoire touchant l'origine de l'Eglise de S. Jean l'Evangeliste dans la même ville, ou plutôt à quelque distance de-là. C'est aujourd'hui le célèbre monastere de S. Arnoul, qui s'y trouve enfermé. L'Auteur l'écrivit très-vraisemblablement sous l'épiscopat ' d'Adalberon III, mort en 1072; puisque c'est le dernier des Evêques de Metz qu'il nomme entre les Bienfaicteurs de sa maison. ' Cet écrit quoique fort abregé, contient néanmoins plu-

Hist. lit. de la Fr.
t. 3. p. 637. 638 |
t. 6. p. 218. 219.

Boll. 30. Jan. p.
1035. n. 6 | Mab.
act. t. 2. p. 806.
n. 1.

Boll. ib. p. 1034-
1040.

Cal. hist. de Lor.
t. 4. par. 1. p. 71.
76.

Lamb. Sch. an.
1072.

Cal. ib.

Flandres, ' ainsi que le suppose Dom Mabillon; puisqu'il n'hérita du Hainaut qu'en 1070, étant encore enfant. Il faut donc que ce soit quelqu'un de ses prédccesseurs de même nom, mais different de son pere, qui étoit un excellent Prince.

Mab. ib.

sieurs traits de l'histoire des SS. Valere et Aucteur Evêques de Metz, et encore davantage du martyr de Saint Livier, qui ne se trouvent pas peut-être si bien détaillés ailleurs. ' Notre Anonyme avoit dessein de donner quelque chose de plus étendu, en touchant les diverses généalogies de tous les bienfaiteurs de son monastere. Mais il ne paroît pas qu'il ait exécuté ce projet, qui devoit faire apparemment une seconde partie de ce qui nous reste, et qui finit par la doxologie. ' Dom Calmet, l'aïant trouvé dans un manuscrit de l'abbaye de S. Arnoul, l'a fait imprimer entre les preuves de son histoire de Lorraine.

Voss. hist. lat. 1.
2. c. 46.

' Suivant l'opinion de Vossius, il faudroit rapporter à la même époque, une vie de S. Gudwal Evêque Breton du VII siecle, honoré à Blandimberg à Gand où l'on prétend avoir ses Reliques. Mais le sentiment de ce Critique n'est fondé que sur la supposition d'une part, que cette vie est la même que celle qui est dans Surius, et qui a été réimprimée depuis par les Continuateurs de Bollandus, que d'ailleurs elle fut écrite par ordre de l'Abbé Folcard, et qu'elle est citée dans celle de l'Abbé Bertulfe, écrite avant 1088. Supposition ' qui ne se peut soutenir à la lumiere que les derniers éditeurs nous ont donnée sur ce point de critique. Ils montrent fort bien que cette vie est sortie de la même plume que l'histoire de la translation du même Saint, qui ne fut écrite que peu de temps après la mort de l'Abbé Gilbert, vers 1140. Nous attendrons que nous en soions-là, pour en rendre compte. Quant à la vie citée dans celle de S. Bertulfe, il s'y agit d'un écrit plus ancien, apparemment venu de la Grande Bretagne, d'où étoit le Saint. ' Ecrit cité par l'auteur même de la seconde vie, ' qui donne à entendre dans sa préface qu'il n'a presque fait que le retoucher.

Boll. 6. Jun. p.
728. n. 2.

p. 732. n. 10.

p. 729. n. 1.

Mart. anec. t. 3.
p. 843-850.

p. 848. 850.

On est mieux fondé, à placer au même temps, c'est-à-dire vers 1071 ou 1072, ' la petite histoire de l'origine du monastere de S. Florent de Saumur, que Dom Martene et Dom Durand nous ont donnée, sur un manuscrit de cette abbaye. L'auteur qui en étoit moine, l'écrivit aussi-tôt après la mort de l'Abbé Sigon, ' laquelle arriva, suivant sa propre supputation, le douzième de

Juin de l'année 1070. Il est au moins vrai, que contre son dessein il ne parle point du successeur de cet Abbé. C'est dommage que cet écrivain ne se soit pas plus étendu sur les divers points, qu'il a entrepris de toucher par rapport à son but principal. Son histoire qui est déjà intéressante pour sa maison, et même pour le païs d'Anjou, le seroit tout autrement. Il avoit le talent d'écrire en historien, avec la clarté et la simplicité convenables. Mais il s'est borné à toucher fort succinctement ' ce qui regarde la destruction du monastere de Glonne, ou S. Florent le vieux, commencée par Nomenoi Duc des Bretons, et consommée par les Normans; le rétablissement du même monastere; la translation des Reliques du S. Patron à Tournus, que notre auteur nomme *Tornacum*, au lieu de *Trenorchium*; le rapport de ces mêmes Reliques à Saumur, où elles donnerent occasion de construire un nouveau monastere, sous l'invocation du même Saint; enfin la suite des Abbés qui le gouvernerent jusqu'au temps qu'il écrivoit. ' Un des plus beaux endroits de son écrit, est l'éloge qu'il fait de Sigon, le dernier des Abbés, dont il a entrepris de parler.

p. 843-848.

p. 848-850.

Un autre écrivain domestique, qui lui étoit postérieur de plus d'un siècle, et qui nous a laissé de sa façon une autre histoire beaucoup plus ample du même monastere, a tellement profité du petit écrit précédent, ' qu'il en a copié mot pour mot, non-seulement l'éloge de l'Abbé Sigon, mais encore ce qui concerne les deux dédicaces des églises de l'une et de l'autre abbaïe. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à conferer les pages citées ici, à l'écrit en question. L'on y découvrira même encore d'autres traits empruntés du premier écrit.

am. coll. t. 5. p. 1120. 1121. 1124-1126.

' Nous n'avons plus un autre ouvrage qui fut fait vers le même temps. C'est la première vie de Saint Robert, fondateur et premier Abbé de la Chaise-Dieu dans les montagnes d'Auvergne, mort en 1067. ' Elle avoit pour Auteur Gerould surnommé de la Venne, du nom d'un petit village près de Bullon ou Buillon au même païs. Gerould avoit été disciple et chapelain du S. Abbé, et devoit être en consequence fort instruit de toutes ses actions. ' Aussi de l'aveu de ceux qui avoient mieux lû son ouvrage, avoit-il réussi à y rapporter les

Mab. act. t. 9. p. 183. n. 1.

p. 214. n. 6 | an. l. 63. n. 19 | Mon. Gall.

Mab. ib. p. 188. p.

p. 187. n. 10 | p.
214. n. 6 | Mon.
Gal.

choses comme elles s'étoient passées. ' Il l'avoit divisé en deux livres, ou parties, l'une employée à l'histoire de la vie, l'autre à la relation des miracles. L'ouvrage fini, l'Auteur le porta lui-même à Rome, et le presenta au Pape Alexandre, qui après l'avoir fait lire en plein consistoire, ordonna que la fête du B. Abbé seroit dans la suite célébrée comme d'un S. Confesseur. Gerould de retour en France, fit convoquer une assemblée de tous les Moines de la dépendance de la Chaise-Dieu, où fut notifié le decret de Rome, et arrêté qu'on s'y conformeroit dans toutes les maisons de la Congregation. Ceci se passa comme l'on voit, aussi-tôt après la mort de S. Robert; puisque dès le vingt-deuxième d'Avril 1073, Gregoire VII avoit succédé à Alexandre II.

Mab. ib. p. 183.
n. 2 | p. 188. pr.

Ce qui a causé la perte de l'ouvrage de Gerould, ' est le service que Marbode alors Archidiacre d'Angers, et bien-tôt après Evêque de Rennes, entreprit de lui rendre à la priere de l'Abbé et des moines de la Chaise-Dieu. On convenoit que l'ouvrage étoit écrit avec fidélité; mais on en trouvoit le style embarrassé et trop diffus. Marbode ne fit donc, comme il le déclare lui-même, que le mettre en un style plus clair, plus châtié, et plus concis. De sorte qu'on peut dire que l'ouvrage de Gerould subsiste encore pour le fonds dans celui de Marbode, qui 'est venu jusqu'à nous, et dont nous rendrons compte en son temps.

Mab. act. t. 4. p.
122.

On peut rapporter au même temps, c'est-à-dire vers 1074, ' un Moine Anonyme de S. Germain des Prés, qui entreprit de continuer la relation des miracles du S. Patron de son monastere, que divers autres, comme il a été dit ailleurs, avoient commencé de recueillir dès le IX siecle. Mais Dom Mabillon n'a jugé à propos de publier de cet autre recueil, que le récit d'un seul miracle operé en 1061, dans l'église même de S. Germain. L'écrivain avoue qu'il ne l'avoit pas vû par lui-même; mais il assure qu'il le sçavoit de ceux qui en avoient été témoins oculaires. Il s'agit de l'entreprise que le jeune Roi Philippe I, par la suggestion de gents dominés par un esprit d'avarice et de cupidité, avoit faite d'enlever la belle croix d'or, enrichie de pierres précieuses, que le Roi Childebert avoit autrefois donnée au même monastere. Mais une épaisse obscu-

rité qui survint tout-à-coup dans l'église, au moment de l'exécution, fit avorter l'entreprise.

THEODUIN,

EVÊQUE DE LIEGE.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

THEODUIN, ou DEODUIN, étoit originaire du Norique en Baviere, et issu de sang royal. Il se trouvoit par-là proche parent de l'Empereur Henri le Noir. On ne sçait rien ni de son éducation ni de ses premières dignités. MM. de Sainte-Marthe disent qu'il fut Prévôt de S. Donatien de Bruges; mais les anciens monuments ne nous en apprennent rien. L'église de Liège, heureuse en grands Evêques pendant tout le cours de ce siècle, aiant perdu le vénérable Vazon le huitième de Juillet 1048 eut la consolation de le voir remplacé par Theoduin, qui fut ordonné avant la fin du même mois. Il la gouverna avec tant de douceur et de tranquillité, qu'il mérita d'en être regardé comme l'astre paisible, *placidum Leodiensis Ecclesie sidus*.

Il étoit alors fort ordinaire de voir des guerres entre les Evêques d'une part, et les Seigneurs laïcs de l'autre. La cupidité de ceux-ci qui vouloient enlever les biens ecclésiastiques, en étoit le plus souvent la première cause. Les commencements de l'épiscopat de Theoduin n'en furent point exemts. Le marquis Thierrî avoit excité des troubles que l'Empereur même ne put appaiser. Mais Theoduin dès 1049, aiant combiné ses forces avec celles des Evêques d'Utrecht et de Metz, et d'une partie de la Noblesse du voisinage, réussit à y apporter quelque remède;

Leod. hist. t. 2.
p. 3 | Alb. chr.
an. 1047.

Gall. chr. vet. t.
2. p. 640. 2.

Mab. an. 1. 59. n.
29 | Mart. am. coll.
t. 4. p. 1066 |
Gall. chr. nov. t.
3. p. 859.

Gall. chr. ib.

1' Il se trouve encore nommé Thiewin dans les Actes des Evêques de Liege, publiés par Dom Martene; et Dietwin ou Thietwin dans d'autres Monuments, suivant la différente maniere de prononcer son nom.

Mart. am. coll. t.
4. p. 851.

et le Pape Leon IX étant venu à Liège l'année suivante, acheva le reste. Notre Prélat sçut profiter de ce calme pour se donner tout entier au gouvernement de son diocèse. Il étendit même ses soins jusques sur les événements qui se passoient ailleurs, par rapport au bien general de l'Eglise. ' Aiant appris, que le Roi de France Henri I devoit convoquer un Concile contre les erreurs de Berenger, il lui écrivit à ce sujet une belle letre, dont il sera parlé plus en détail dans la suite. ' Ces erreurs, comme on l'a vû à l'article du Scolastique Gozechin, causerent beaucoup de scandale dans le país Liegeois: ce qui porta le zélé Prélat à écrire un peu vivement, contre ceux qui les avoient enfantées.

Conc. t. 9. p. 1061.

Mab. ana. t. 4. p. 383.

En 1053 la guerre recommença; et aiant pénétré dans le diocèse de Liège, en ruina entierement plusieurs villes. Theoduin n'y prit de part, que pour consoler les affligés, et soulager les indigents. ' Il fit la même année un voiage à Rome, en la compagnie d'Anselme Doïen de son Eglise, et y aiant trouvé le célèbre Thierrri, modérateur de diverses écoles, il le ramena à Liège, d'où il vouloit l'envoier à la priere de l'Empereur diriger celle de Fulde, si on ne l'eût pas élu pour Abbé de S. Hubert. L'attention que Theoduin donna aux écoles étrangères, est une preuve du soin qu'il prit de celle de son Eglise. Elle fut gouvernée sous son épiscopat par de sçavants hommes: Gozechin, Valcher ' et Francon, qui y exerça les fonctions de Scolastique au moins dès 1066.

Leod. hist. ib. p. 4.

p. 3. 4. 31 | Alb. chr. an. 1057 | Mart. ib. t. 1. p. 468. 469.

' La même année notre Prélat, assisté de Lietbert Evêque de Cambrai, son intime ami, à qui il ceda tous les hôneurs, fit la dédicace de l'église de Notre-Dame de Huy. Il en avoit non-seulement fait construire le vaisseau à grands frais; mais il n'avoit aussi rien épargné pour le décorer, et y avoit ajouté de nouveau quinze Chanoines aux quinze qui la desservoient auparavant. C'est de quoi en partie on a conservé la memoire à la posterité, dans une piece de vers, dont voici quelques-uns pour juger des autres.

Cœpit, complevit, ditavit et ipse dotavit
Gemmis, argento, picturis, vestibus, auro
Hoc THEODUINUS opus.

' Theoduin avide de Reliques, suivant le goût de son siècle, en reçut de la vraie Croix et de S. Laurent, qui lui vinrent de Rome, les premières de la part du Pape Estienne IX, et dont il enrichit sa Cathédrale. Il lui en vint aussi de l'Apôtre S. Jacques, qui lui furent apportées d'Espagne, et qu'il mit à l'abbaye de son nom près de la ville de Liege. ' Le Comté de Hainaut qu'il acquit en faveur de son église, lui donna un grand relief, mais lui coûta cher, puisqu'il fallut épuiser ses trésors pour cet acquêt. Richilde Comtesse de Flandres, de qui notre Evêque l'avoit acheté, le retira depuis, aux conditions de le tenir du Prélat et de son église à homage-lige.

Leod. hist. ib. p. 18-27 | Mart. ib. t. 4. p. 1066.

' Sur la fin de ses jours, Theoduin eut quelque différend avec le B. Thiéri Abbé de saint Hubert, son ancien ami. Certains privilèges, que celui-ci avoit obtenus de Rome en faveur de son monastere, en furent l'occasion. Mais le Pape Gregoire VII en aiant écrit un peu fortement à l'Evêque, au mois de Mars 1075, le Prélat rendit ses bonnes grâces à l'Abbé. ' Il ne survécut à cette époque, que de peu de mois; étant mort le vingt-troisième de Juin, ou selon d'autres le premier de Juillet de la même année. Il fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Huy, où il avoit choisi sa sepulture en la rebâtissant. Il étoit alors dans la vingt-septième année presque accomplie de son épiscopat. C'est une faute à corriger ' dans le nouveau *Gallia Christiana*, où l'on ne lit que la vingt-sixième; quoiqu'on le fasse commencer en Juillet 1048, et finir au même terme que nous.

Leod. hist. ib. p. 9-11.

Mab. act. t. 9. p. 575. 576. n. 25 | an. 1. 64. n. 61.

act. ib. n. 26 | Mart. ib. t. 4. p. 1069 | Leod. hist. ib. p. 34 | Alb. chr. an. 1075.

Gall. chr. ib. p. 860.

§ II.

SES ECRITS.

NOTRE Prélat n'avoit pas la réputation d'homme fort lettré. Aussi n'a-t-il pas laissé de sa façon, que l'on sçache, d'ouvrage de quelque étendue. Mais le peu qui nous reste des productions de sa plume, a son prix, et lui a mérité à juste titre de tenir rang entre les Ecrivains ecclésiastiques.

1°. Son principal écrit est sa lettre à Henri Roi de France. On a déjà vu à quelle occasion, et en quel temps elle fut écrite. Malgré ces circonstances bien marquées, et

Bar. an. 1035. n.
2-5 | Andr. bib.
belg. p. 195 |
Leod. hist. t. 2.
p. 261.

Bar. ib. | Sig. scri.
c. 155. not. | Mab.
ana. t. 4. p. 305.

Marl. am. coll. t.
1. p. 468.
Sig. ib. | And. ib.
p. 196.

Gar. de Eucl. p.
65-1.

Mab. ib. p. 396.

Ibid.

d'autres aussi sensibles, qui suffisoient pour en découvrir à peu près la date, ' on n'a pas laissé pendant long-temps d'en transporter l'honneur à Durand, un des prédécesseurs de Theoduin. L'erreur étoit cependant palpable; puisque cet Evêque étoit mort dès 1024, ou 1025, avant que le Prince Henri fût couronné Roi, et encore plus long-temps avant que les erreurs de Berenger eussent éclaté, et que Brunon Evêque d'Angers, dont il est parlé dans la lettre en cette qualité, eût été élevé à l'épiscopat. ' C'est de quoi Baronius s'étant aperçu en partie, a tâché de prolonger les jours à Durand, jusqu'à l'année 1035. Mais cette voie n'a fait qu'enfanter une nouvelle erreur, sans remédier à la première. Le principe de celle-ci vient originairement de ce que le nom de l'Auteur n'est désigné dans les manuscrits, que par un D, qui signifie Deoduin, ' ou Dietwin, comme Theoduin se nomme lui-même ailleurs. ' Le Mirre et Claude-Robert sont les premiers, qui s'étant aperçus de cette erreur l'ont écartée, et rendu la lettre à qui elle appartient. ' Dès 1562, long-temps avant ces deux Ecrivains, Jean Garet Chanoine Regulier, aiant eu occasion d'en faire usage dans son traité de l'Eucharistie, l'avoit citée sous le nom de Theoduin, son véritable Auteur.

Cette lettre, qui est écrite en beaux termes et en un style clair et précis, est intéressante à beaucoup d'égards, et contient plusieurs traits de l'histoire de ce temps-là, qui méritent d'être sçus. ' On y apprend, que Brunon Evêque d'Angers étoit uni avec Berenger de Tours, pour semer de concert les mêmes erreurs. Qu'ils erroient non-seulement sur l'Eucharistie, mais encore sur les mariages légitimement contractés entre les fidèles, et sur le baptême conféré aux enfants. Que leurs erreurs, que Theoduin a soin de caractériser, après avoir fait beaucoup d'éclat en France, en faisoient dès-lors, c'est-à-dire en 1050 dans toute la Germanie. Que tous les vrais enfants de l'Eglise en étoient pénétrés de douleur, et craignoient extrêmement pour leurs suites funestes.

' Après cet exposé l'Auteur loue le dessein du Roi, et le zèle qui l'animoit à extirper de son Royaume un mal aussi pernicieux. Mais il lui représente, qu'il n'espéroit pas, non plus que les autres Fidèles, au nom de qui il lui parle, que

le Concile convoqué à cet effet, en vint à bout. La raison qu'il en allegue, est qu'il faudroit punir les coupables, ce qui n'arriveroit pas, parce que Brunon étoit Evêque, et qu'un Evêque ne pouvoit être condamné que par le Pape. ' Il craignoit en conséquence, que leur impunité ne produisit un plus grand scandale. C'est pourquoi il prie le Roi de ne point assembler le Concile, avant que d'avoir reçu du S. Siège le pouvoir de les condamner. Il lui marque, en suivant les saillies de son zèle, qu'il portoit un peu trop loir, qu'il ne falloit pas même les entendre, ' et qu'il n'y avoit qu'à délibérer avec les Evêques de France et ceux des autres païs, avec l'Empereur ami du Roi et le Pape même, de la punition qu'ils meritoient. Theoduin raisonne de la sorte, ' supposant d'une part qu'on doit à la vérité écouter les hérétiques, lorsque les points de Doctrine sur lesquels ils errent, n'ont pas été bien examinés; mais prétendant d'ailleurs que ceux dont il s'agissoit alors, étoient si bien éclaircis par les Conciles et les écrits des Peres, qu'il ne restoit rien de douteux.

' L'Auteur entreprend ensuite de justifier ce qu'il vient d'avancer, et l'exécute fort bien, quoique d'une maniere très-succincte. Il montre d'abord par des passages clairs et précis, tirés avec choix des Pères Grecs et Latins, que l'Eucharistie contient réellement le Corps et le Sang de J. C. et n'en est pas une ombre et pure figure, comme le prétendoient Brunon et Berenger. ' Après quoi il en apporte d'autres pour établir le baptême des enfants, et le Canon d'un Concile de Toledé, qui porte anathème contre ceux qui condamnent les mariages legitimes. D'où notre Prélat conclut, que Brunon et Berenger, se trouvant dans le cas, étoient déjà anathematizés.

' Sa lettre se trouve dans un grand nombre de recueils, dont les principaux sont cités à la marge. Mais elle y est mutilée de presque les deux tiers; de sorte qu'on n'y en a que le commencement. Il est néanmoins vrai que les Editeurs qui la rapportent ainsi mutilée, l'avoient vûe en entier; puisqu'ils nomment les Peres de l'Eglise cités par l'Auteur, et dont ils ont omis les passages, et qu'ils en ont imprimé les dernières lignes, en les cousant à celles qui précédent immédiatement ces passages. Au reste ' elle est entiere dans les dernières éditions de la Bibliothèque des

Conc. t. 9. p. 1061.
1062 | Egas. bul.
t. 1. p. 421 | Leod.
hist. t. 1. p. 261.
262.

Bib. PP. t. 18. p.
531. 532.

Peres faites à Paris et à Lyon. Dom Mabillon, et grand nombre d'autres ne s'en sont point apperçus. Si cela étoit, le premier ne l'auroit pas sans doute réimprimée; croiant être le premier qui la donnoit entiere au public. Dans un des manuscrits dont il s'est servi, elle est intitulée, *Du Corps et du Sang du Seigneur*.

Mab. ib. p. 395-399.

Mart. ib. p. 487-489.

2°. ' Dom Martene et Dom Durand ont publié une autre lettre de Théoduin, sur un manuscrit d'Abdinghoff, Abbaïe de l'Ordre de Cluni en Vestphalie. Celle-ci fut écrite vers l'année 1071, à Imade Evêque de Paderborn, ami particulier de notre Prélat. L'Auteur s'y propose deux objets, qui ne sont pas autrement intéressants. Il remercie son ami de quelque présent qu'il en avoit reçu, et qu'il prise beaucoup et lui fait part de trois miracles qui venoient de s'opérer dans son église cathédrale, par la vertu du Corps de S. Remacle, qu'y avoient transporté les moines de Stavelo, comme en divers autres endroits. Ces miracles

Leod. hist. t. 2. p. 549. 556. 557.

Mart. ib. p. 489.

qui ne sont qu'annoncés ici, se trouvent détaillés avec la cérémonie qui les précéda, dans ce qu'on nomme le Triomphe de S. Remacle, imprimé par les soins de Chapeville. ' Theoduin finit sa lettre par des traits d'une vive reconnaissance envers Dieu, de ce qu'il daignoit honorer son épiscopat par de semblables merveilles de sa toute-puissance.

p. 468. 469.

3°. ' Les Editeurs de cette lettre ont publié une autre pièce de notre prélat, qui est moins un monument de Literature, qu'un témoignage public de sa pieuse libéralité envers l'église de Notre-Dame de Huy. Aussi n'en parlons-nous que pour avertir qu'il se trouve entier dans le recueil cité : ' au lieu qu'Aubert le Mire, qui a tenté de l'insérer dans deux de ses Collections, ne l'a donné qu'en partie. Il est de l'année 1066, et sert en particulier à montrer en quel temps florissoit le sçavant Scolastique Francon, qui l'a souscrit et collationné.

Mir. don. belg. p. 44. 45 | not. eccl. belg. p. 491.

not. eccl. belg. p. 192 | Cod. don. p. 100-102. Leod. hist. ib. p. 3. 4.

' Le même Editeur en a imprimé un autre de Theoduin, qui fut fait trois jours après le précédent, en faveur de la même église. ' Gilles d'Orval en avoit déjà inséré une partie dans l'histoire de notre pieux Evêque.

GUI,

EVÊQUE D'AMIENS.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

GUI, l'un des plus fameux Poètes de son temps, descendoit d'une illustre Maison. ' Supposé qu'il fût frere de Foulques I Evêque d'Amiens, comme le prétendent MM. de Sainte Marthe sur l'autorité de la Chronique de Corbie, il auroit eu pour pere Vautier II Comte d'Amiens, du Vexin, de Pontoise, de Mante, et grand Gonfanonier de France, et pour mere Adeleide de Crespi. Mais il y a trop de distance entre les premieres années de l'épiscopat de ces deux Prélats, pour les croire freres. ' Il y a beaucoup plus d'apparence, que l'un étoit l'oncle et l'autre le neveu. Aussi Hariulfe ne lui donne-t-il pour frere que Hugues Comte d'Amiens. ' Gui en cette qualité se trouvoit arriere petit-fils de Drogon, Comte du Vexin, qu'on croïoit issu du sang de Charlemagne et de Godovie sœur de S. Edouard Roi d'Angleterre, et proche parente de Robert Duc de Normandie.

Gall. chr. vet. t. 2. p. 95. 96.

Cent. chr. l. 4. c. 36. p. 615.

Ord. vit. l. 7. p. 655.

' Il fut élevé à l'Abbaïe de S. Riquier; et y fit ses études sous le célèbre Enguerran, qui en fut depuis Abbé, et qui aiant un goût particulier pour la versification, l'inspira à son élève. Gui eut pour condisciple à cette école Drogon, qui fut dans la suite Evêque de Terouane, et autres jeunes sujets de merite et de naissance. A la sortie de ses études, il devint Chanoine de l'Eglise d'Amiens, ' et en fut élu Evêque au bout de quelques années. Il succeda dans cette dignité à Foulques, premier du nom, ' qui la remplissoit au moins dès 997. L'Histoire ne marque point l'année précise à laquelle Gui reçut l'ordination épiscopale. Mais il est certain que ce fut avant le vingt-troisième de Mai 1059; puisqu'il assista en qualité d'Evêque

Cent. chr. ib. c. 11. 17. p. 557-569.

Gall. chr. ib. p. 96. 1.

p. 95. 2.

Conc. t. 9. p. 1107.

Mab. an. l. 63. n. 7. Ord. vit. l. 4. p. 510.

d'Amiens au sacre du Roi Philippe, qui se fit le jour de la Pentecôte de la même année. ' Au bout de huit ans, en 1067 il se trouva aussi à la dédicace de l'Eglise de S. Martin des Champs à Paris, que le même Prince fit faire avec grand appareil. ' L'année suivante Guillaume Duc de Normandie, se voyant paisible possesseur du Trône d'Angleterre, appella près de lui la Duchesse Mathilde son épouse. Gui, Aumônier, et peut-être Confesseur de cette Princesse, fut un de ceux qui l'accompagnerent dans ce voiage.

Conc. ib. p. 1130. 1146. ep. 19. 42.

' Foulques Abbé de Corbie, aiant obtenu du S. Siège un privilege d'immunité en faveur de son monastere, notre Prélat, le regardant comme contraire aux SS. Canons, s'y opposa de tout son pouvoir. Mais le Pape Alexandre II, en étant instruit, en écrivit si tortement, tant à lui-même, qu'à Gervais de Reims son Métropolitain, qu'il cessa d'inquieter l'Abbé et le laissa jouir paisiblement de son exemption.

Gall. chr. ib. p. 95. 2.

' Gui fit la fondation d'un obit dans sa Cathedrale, et augmenta en consequence le revenu de ses Chanoines. Il renouvela aussi le Chœur de l'Eglise abbatiale de S. Martin dans la ville même d'Amiens, et y établit des Chanoines Réguliers. Il vivoit encore en 1074, et assista la même année à la dédicace de l'Eglise de S. Quentin. L'acte de cette cérémonie lui donne le titre de Comte d'Amiens, avec la qualité d'Evêque. Aucun monument ne marque ni le jour ni l'année de sa mort, si l'on en excepte ' Hariulfé, qui la marque en 1074. Mais il paroît qu'elle n'arriva tout au plutôt qu'à la fin de 1075, ou même seulement dans le cours des premiers mois de l'année suivante. On en juge ainsi sur ce que Foulques II son neveu, aiant été nommé la même année pour lui succeder, n'étoit pas encore ordonné le quinzième d'Octobre.

Cent. chr. ib. c. 36. p. 644.

§ II.

SES ECRITS.

Guil. pict. p. 203.

GUILLAUME ' de Poitiers, Historien de Guillaume le Conquérant, dit en parlant des prodiges de valeur, que ce Prince fit voir à la journée de Hastings,

qui fut suivie d'une victoire complete sur Harold, et de la conquête de l'Angleterre, que les Auteurs de la Thébaïde et de l'Éneïde y auroient trouvé un sujet d'autant plus digne de leur Muse, qu'il leur auroit fourni des événements plus vrais et plus effectifs. ' Notre Prélat, qui aimoit la poésie entreprit de le traiter ce sujet; et Ordric Vital saisissant la pensée de Guillaume de Poitiers, témoigne qu'il y avoit imité Stace et Virgile. Qu'il y relevoit autant les actions héroïques du Duc Guillaume, qu'il y blâmoit et rabaissoit celles d'Harold son compétiteur. ' Guillaume de Jumieges, Auteur contemporain, renvoiant à ce Poëme de l'Evêque Gui, et à l'histoire de Guillaume de Poitiers, ceux qui souhaiteroient de sçavoir en detail la vie de Guillaume le Conquerant, dit qu'il étoit écrit en vers hexametres, et que l'ouvrage avoit son mérite : *opus non contemnendum*. Quelque modeste que soit ce témoignage, il est avantageux pour le Poëme; puisqu'aux termes de cet Ecrivain on y trouvoit la vérité de l'Histoire.

Ord. vit. l. 3. p. 504.

Will. Gem. l. 7. c. 44.

Au reste on ne sçauroit dire de quelle maniere notre Prélat a exécuté son dessein. Il n'est pas possible d'en juger par l'ouvrage même, qui semble perdu. ' Duchesne, remarque le P. le Long avec une inexactitude dans sa citation, le cite comme manuscrit, mais sans indiquer l'endroit où il se trouve. Nous l'avons cherché inutilement dans cette infinité de manuscrits, dont nous avons les titres dans le *Bibliotheca bibliothecarum* de Dom de Montfaucon. Tout ce que l'on peut dire, est que le XI siècle quoique fécond en versificateurs, n'a cependant produit aucun bon poëte. D'ailleurs s'il faut juger du poëme de l'Evêque Gui par d'autres vers, qui nous restent de sa façon, il n'avoit rien au dessus des autres pieces de poésie du même temps. Il est néanmoins vrai, que la matiere étant riche, élevée et animée par elle-même, pouvoit avoir communiqué quelques traits de ces caracteres à la Muse de notre Evêque. ' Il avoit fini cet ouvrage, lorsqu'en 1068 il passa la mer en la compagnie de la Duchesse Mathilde. De sorte qu'il y avoit travaillé aussi-tôt après la bataille de Hastings, qui se donna en Octobre de l'année 1066.

Le Long, bib. fr. p. 742. 2.

Ord. vit. l. 4. p. 510.

Les autres morceaux de versification qu'on nous a

Cent. chr. ib. c.
17. p. 569.

p. 569. 570 | Boll.
3. Mar. p. 283.
284. n. 4 | Mab.
act. t. 8. p. 507.
508. n. 22.

Boll. ib. p. 284.

Cent. chr. l. 3. c.
32. p. 544.

conservés de ce Prélat, ' consistent en l'építaphe de l'Abbé Enguerran son Maître, telle que nous l'avons rapportée à la fin de son éloge, et qu'Hariulfé l'a insérée dans sa Chronique. ' On lui attribue aussi les trente-deux vers sur le même Abbé qui suivent l'építaphe, et que les premiers successeurs de Bollandus, et Dom Mabillon ont réimprimés à sa suite, après les avoir tirés de la même chronique, où ils sont inserés.

' Jean de la Chapelle, autre chroniqueur de S. Riquier, qui écrivoit en 1492, ajoute que l'Evêque Gui composa plusieurs autres écrits en prose, depuis la mort d'Enguerran. Mais cet Auteur ne nous en fait connoître aucun en particulier. Peut-être seroit-on fondé sur ses propres expressions, *ex transitu sui Magistri Ingeranni*, de mettre de ce nombre ' la vie du même Abbé, dont nous avons dit ailleurs un mot d'après Hariulfé. Ce chroniqueur, il est vrai, la croïoit de la façon de quelqu'un de ses freres, parce qu'elle ne portoit pas le nom de son Auteur; mais il auroit pû se tromper, ou avoir été trompé par d'autres sur ce point de critique.

RAINAUD,

SCOLASTIQUE D'ANGERS.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Mab. act. t. 9. pr.
n. 8. 9.

RAINAUD, ' qui fait le sujet de cet article, est fort différent ' du Sous-Maître du même nom, qui enseignoit sous la présidence d'Adam à l'école de Tours, les premières années de ce siècle. Les sçavants modernes, tel que le dernier Supplémenteur de Moreri, qui ont confondu ces deux personages, n'ont pas fait assés d'atten-

¹ Rainauld, dans les divers monuments, tant imprimés que manuscrits, porte indifféremment les noms de Reginaldus, Raginaldus, Rainaldus, Raingaldus.

tion à la distance des temps entre l'un et l'autre, ni observé que le sous-Maitre de l'école de Tours devint ensuite Trésorier de la collégiale de S. Martin, dignité qui le tint attaché à cette église. Mais ce qui doit écarter pour toujours toute apparence de confusion à ce sujet, ' est que Rainauld de Tours, ce sçavant Grammairien et fécond Orateur dont nous avons parlé autre part, n'étoit plus au monde, lors qu'Adelmann, depuis Evêque de Bresse, en faisoit l'éloge dans ses Rithmes. Il n'y a point d'équivoqué dans ses termes. ' *Quos recenti*, dit-il dans le prélude, *recordatur mens dolore saucia... mors acerba sæviens... passim dedit strages*. Or on a montré en son lieu, que ces Rithmes avoient été composés avant qu'éclatât l'hérésie de Berenger, et par conséquent avant l'année 1050. Au contraire Rainaud d'Angers vivoit encore en 1074 au moins, ainsi qu'on va le voir par la suite.

Ana. t. 1. p. 420.
421.

p. 420.

' Celui-ci eut l'avantage, comme l'autre, d'étudier sous le célèbre Fulbert de Chartres: et c'est peut-être le motif le plus spécieux qu'on ait eu pour les confondre. Il apprit à cette école à soutenir la science par les bonnes mœurs, et devint un homme d'un excellent exemple. ' Baudri Abbé de Bourgueil, qui a consacré trois petites pieces de vers à sa mémoire, y célèbre également sa vaste érudition et ses grandes vertus,

Mart. am. coll. t.
5. p. 1121.

Du Ches. t. 4. p.
255.

Ad decus hunc morum ditarat Littera multa.

Puis entrant dans un certain détail, Baudri nous le donne pour un génie supérieur, qui avoit autant de talent pour bien parler, que de zèle pour aller au devant de tout bien: un modèle de tempérance et d'équité; un ami autant fidèle qu'on en eut jamais connu, qui avoit la sincérité si fort en recommandation, qu'il n'avoit jamais flatté personne; enfin un Ecclésiastique incomparable, qui faisoit l'honneur de son siècle, la gloire du clergé, la joie et la consolation du peuple.

Tant de rares qualités réunies ensemble lui procurerent ' un Archidiaconé dans l'église de saint Maurice d'An-

Mss.

Tome VIII.

E

Goff. vind. p. 414.
415.

tre-Maine. On convient que c'est ce dornier que remplit Rainauld. ' Il en étoit en possession au moins dès l'année 1040, comme il paroît par sa Souscription entre celles de plusieurs autres Dignitaires de divers diocèses, qui se lisent à la fin du privilege de Thierrî Evêque de Chartres, en faveur de l'abbâie de Vendôme. La même chose se verifie par un acte de donation d'Hildegarde Comtesse d'Anjou, passé vers le même temps, et souscrit de Rainauld avec la qualité d'Archidiacre. Il est vrai que Choppin, qui cite cet acte dans son *Sacra Politia*, livre III, titre 3, n. 24, le rapporte à des temps antérieurs; mais il est constant qu'il s'est trompé sur ce point.

Ibid.

Hild. not. p. 47. 2.

Rainauld fut encore revêtu dans la suite de la dignité de Scolastique, ou Maître-Ecole, comme on parle dans le païs. Il y succéda ' selon toute apparence à un nommé Jean, qui en faisoit les fonctions au même temps qu'on vient de marquer. ' En 1074, qu'il réunissoit en sa personne cette nouvelle dignité avec celle d'Archidiacre, il eut occasion de faire voir qu'il n'étoit pas moins habile dans les affaires civiles, que versé dans les matieres ecclesiastiques. Eusebe son Evêque l'aïant député, avec Robert Doïen de la Cathedrale pour assister de sa part à une assemblée d'Abbés qui se tenoit au monastere de S. Florent de Saurmur, en Octobre de la même année, Rainauld y fournit le moïen d'abreger les contestations, et de porter un jugement assuré. Il s'agissoit d'un differend entre les Maisons de S. Aubin et de S. Serge, au sujet du Prieuré de Champigné-sur-Pyron, sur lequel chacune avoit des prétentions qu'elle croïoit legitimes. ' Notre Scolastique examina soigneusement les titres, et reconnut qu'il y avoit une équivoque dans ceux de S. Serge, qui perdit par-là son procès.

p. 48. 1.

p. 47. 48.

' Il en fut dressé un acte, dans lequel est inseré le jugement que prononcèrent en cette occasion Robert et Rainauld, et dans lequel on découvre autant de lumiere et de sagesse, que de candeur et d'équité. Aussi est-il marqué dans l'acte, que ces deux grands personages avoient beaucoup d'experience et de capacité pour traiter de cette sorte de differends: *in agendis causis magne peritiæ viros*. On voit ici que Rainauld fit les fonctions d'Expert en fait de verifications d'actes; et l'on en pourroit conclure que ces fonctions appartenoient alors pour l'ordinaire aux

Scolastiques des villes. On y trouve aussi de quoi justifier, ce que nous avons dit ailleurs de l'application qu'on donnoit à Angers dès ce temps-là à l'étude de la jurisprudence.

' Rainauld parut encore avec distinction dans la décision d'un autre procès, entre les Chanoines de la Cathedrale et les Moines de l'Abbaïe de S. Aubin. L'épreuve de l'eau chaude y fut ordonnée par l'Evêque du consentement de Foulques Comte d'Anjou, comme en usage reçu dans le païs. L'acte passé en conséquence ne parle de Rainauld qu'avec de grands éloges, et nous apprend que ce fut lui qui écrivit le serment que devoit prêter l'homme des Chanoines.

His. S. N. And.
p. 67.

Notre Scolastique vivoit encore, comme il a été dit en Octobre 1074; et il n'y a pas de difficulté qu'il ne vécût au-delà de ce terme. Mais on ignore et le jour et l'année précise de sa mort. ' Il portoit encore le titre de Maître-Ecole au temps qu'on vient de marquer: soit qu'il en fit les fonctions, ou qu'il n'en eût retenu que l'honneur, ' ce qui se pratiquoit ordinairement. Quelques-uns donnent à entendre que Marbode ne lui auroit succédé dans cette dignité que vers 1077. ' Mais d'autres prétendent que celui-ci enseignoit publiquement dans la même école dès dix ans auparavant. Des trois épitaphes que Baudri a consacrées à la mémoire de Rainauld, nous ne rapporterons que la dernière.

Hild. ib. p. 47. 2.

p. 46. 1.

Marb. vit. p. 1383.

EPITAPHE.

Scripta solent veterum mores efferre Catonum,
 Mirandos nostris temporibus suis :
 At tua magna fides centum, RAINALDE, Catones,
 Longe præcessit, justitiæque tenor.
 In factis alacer, in verbis promptus et acer,
 Tu decus in clero, tu decus in populo.
 Ecce jaces modico RAINALDE, solutus in antro :
 Omnipotens veniam det tibi cujus eges.

§ II.

SES ECRITS.

QUOIQUE les fonctions de Maître-Ecole demandassent beaucoup de temps, Rainauld ne laissa pas d'en trouver encore pour composer divers ouvrages, que nous ne connoissons peut-être qu'en partie. Voici ceux qui sont venus jusqu'à nous, mais qu'on n'a pas encore jugé à propos d'imprimer.

Le Long, bib. fr.
p. 344. n. 6916.

Montf. bib. bib. p.
20. 1 | Bib. coll.
p. 69. n. 411.

Montf. ib.

1°. Une Chronique dont il se trouve divers manuscrits, qui nous la representent differemment. ' Celui de la Bibliothèque de S. Germain des Près, au II tome du recueil d'anciens actes fait par Dom Jean Durand, nous la donne pour une suite d'histoire depuis Ptolemée Evergete jusqu'à l'année de J. C. 1085. Mais on ne l'a copiée dans cet exemplaire que depuis l'an 320 de l'ere vulgaire. On a laissé sagement tout ce qui precede; et peut-être auroit-on bien fait d'en passer encore davantage. ' Le manuscrit 264 entre ceux de la Reine Christine qui sont à la Bibliothèque du Vatican, et un autre de la Bibliothèque Cottonienne, annoncent la même chronique comme la continuation d'une autre jusqu'en 1277. Peut-être y a-t-il une erreur de copiste dans cette époque, et qu'au lieu de 1277 il faudroit lire 1077. Ce qui fait naître cette idée est la genealogie des Rois de France depuis Pharamond jusqu'à Philippe fils de Henri, qui est à la fin de cette chronique. Ce Roi Philippe ainsi designé est assurément Philippe I, sous le regne duquel florissoit le Scolastique Rainauld. Il est vrai qu'au lieu d'Henri, le copiste a écrit Hamon; mais une faute aussi grosse n'est propre qu'à nous confirmer dans l'idée qu'il a pu encore plus aisément écrire 1277 au lieu de 1077. ' Le copiste du manuscrit précédent en fait de son côté une autre, qui n'est pas moins grossiere, en qualifiant Rainauld Archididiacre de S. Maixent au lieu de S. Maurice d'Angers.

L'époque de la fin de cette chronique ainsi corrigée dans le manuscrit de la Bibliothèque Cottonienne, ne s'éloigne du terme de la même chronique marqué dans celui de S. Germain des Près, que de huit ans. Mais nous avons quel-

que chose de moins vague et moins équivoque pour fixer ce terme. ' C'est l'autorité d'un autre Chroniqueur du même païs, qui paroît avoir continué l'ouvrage de Rainauld dès les premières années du siècle suivant. Or cet Ecrivain atteste que la chronique de notre Archidiacre finissoit en 1075. Son expression, qui marque le commencement de sa continuation, est remarquable pour notre sujet : MLXXV, dit-il, *finis Chronicæ Rainaldi Archidiaconi S. Mauricii.*

Lab. bib. nov. t.
1. p. 232.

Si l'on pouvoit jouir des manuscrits qui contiennent cette chronique, il est hors de doute qu'en les conferant aux différentes chroniques d'Anjou, imprimées dans le recueil du P. Labbe, on découvroiroit dans celles-ci plusieurs endroits qui ont été pris de la manuscrite. Nous l'assurons ainsi ' sur la remarque de l'Editeur, qui avertit que toutes ces chroniques ont été fort brouillées. Il paroît au moins indubitable, que ce qui précède immédiatement le texte que nous venons de copier, appartient à Rainauld, comme faisant partie de sa chronique. On y voit un homme attentif à observer les divers phénomènes du Ciel, pour les apprendre à la posterité, conformément au génie des autres chroniqueurs de son siècle.

Ibid.

2°. ' Rainauld a fait une relation des miracles de saint Florent, Patron titulaire de deux abbaïes de même nom au diocèse d'Angers. Ces miracles se multipliant à la plus ancienne de ces abbaïes du temps de l'Abbé Federic, qui gouverna l'une et l'autre depuis 1023 jusqu'en 1055, il engagea notre Scolastique, qui paroît n'avoir été encore alors que simple Archidiacre, à recueillir ceux qu'il jugeroit les plus mémorables, pour en instruire la posterité. Celui-ci s'y prêta, ' et déclare dans une préface fort édifian-
te, qu'il a mise à la tête de son recueil, qu'il s'est borné à ceux qu'il avoit vûs par lui-même, ou appris de témoins dignes de foi.

Mart. am. coll. t.
5. p. 421. n. 48.

Mss.

' Cette relation de miracles, qui contient plus de quinze feuillets, se lit à la suite de la Légende du même Saint, dans un manuscrit de saint Florent de Saumur. Comme elle fut continuée depuis, ' un Historien de la fin du siècle suivant, a eu soin de marquer à quels endroits commençoit et finissoit ce qu'en avoit écrit Rainauld, et de nous apprendre que l'ouvrage est une production de la plume

Ibid.

Mart. ib.

de cet Archidiacre, qui a eu la modestie de ne s'y pas nommer.

Ibid.

3°. ' On avoit déjà des Répons pour l'Office de saint Florent, qui avoient été faits du temps de l'Abbé Robert, à qui ils commencèrent dès-lors à déplaire. Rainauld poussa sa dévotion envers le Saint, jusqu'à en faire de nouveaux, qui furent mis en notes par Sigon Doïen de l'église de Chartres, dont il avoit été Chantre auparavant. On doit inferer de-là, que cette partie d'office, qui suivit apparemment de près la relation des miracles, fut faite avant 1050, auquel temps le Doïen Sigon n'étoit plus au monde, de même que les autres grands hommes, loués conjointement avec lui dans les Rithmes d'Adelmann. Comment donc a-t-on prétendu le confondre avec l'Abbé Sigon, qui succéda à Federic, dont on vient de parler ? L'Ecrivain domestique, que nous citons ici, et qui n'étoit pas éloigné du temps, sçait fort bien distinguer l'un et l'autre. Lorsqu'il annonce le service que le Doïen rendit aux Répons, dont il s'agit, il ne dit point qu'il devint dans la suite Abbé de la maison. ' De même, lorsqu'il fait l'éloge de l'Abbé, où il n'oublie aucun de ses titres, ni de ses grandes qualités, il ne dit point qu'il eût été Doïen de l'église de Chartres.

p. 1123. 1126. n. 50.

p. 1121. n. 48.

' A ces Répons Rainauld ajouta deux Hymnes à l'honneur du même Saint : l'une desquelles commence par ces mots, *Canat chorus Fidelium*, et l'autre par ceux-ci, *sancte Confessor*.

Mss.

' Ces morceaux d'office se conservent dans les breviaires manuscrits de l'abbaye de saint Florent, où ils ont été longtemps chantés. Mais depuis plus d'un siècle on leur a substitué le commun des Confesseurs.

ESTIENE,

ABBÉ DE SAINT AIRI,

ET AUTRES ECRIVAINS.

ESTIENE, l'un des grands Abbés de ce siècle, qui en produisit tant d'autres, étoit natif de Liege, comme le montre le surnom qu'il en portoit. Il fut élevé sous la discipline de Baudri, premier Abbé de saint Airi de Verdun; et en 1062 à la mort du B. Encelin, qui lui avoit succédé dans la dignité d'Abbé, il fut élu pour remplir la place d'Encelin. Estiene fit son capital de soutenir dans son monastere l'exacte regularité, qui y avoit fleuri sous ses prédécesseurs. Il y réussit si heureusement, que la bonne odeur des vertus qu'on y pratiquoit, se répandant de toutes parts, y attira grand nombre de sujets de mérite, tant ecclésiastiques que séculiers. Il eut même la satisfaction de voir les autres monasteres recourir au sien, pour se choisir des Abbés. On en compte jusqu'à douze, qui ayant été tirés de ce Sanctuaire, porterent ailleurs la doctrine dont ils avoient été instruits. De ce nombre furent nommément Godefroi Abbé de saint Quentin près de Perone, et Ulric de saint Michel en Lorraine. Estiene mourut en telle opinion de sainteté, que divers écrivains n'ont pas craint de lui donner le titre de Bienheureux. Tel est entre autres Dom Calmet, qui met sa mort d'après la chronique de Yopez, au vingt-quatrième de Janvier 1084. Dom Mabillon sur la même autorité a suivi le même sentiment. Cependant Dom Ruinart après avoir été sur les lieux, et pris connoissance des monuments de la bibliothèque et du trésor, place cette mort dès l'année 1076. Il faut bien qu'il ait découvert des raisons pour l'y déterminer.

Notre pieux Abbé écrivit la vie de S. Airi, Evêque de Verdun, Patron titulaire de son monastere, où elle est conservée manuscrite. Ceux qui l'ont examinée,

Yep. chr. t. 6. p. 63 | Mab. an. 1. 61. n. 51.

Mab. ib. 1. 66. n. 35.

Cal. hist. de Lor. t. 2. pr. | Yep. ib. | Mab. ib.

Mab. opuse. t. 3. p. 426.

an. 1. 61. n. 51 | 126 | 1. 66. n. 35.

et qui étoient bien capables d'en juger, avouent que l'Auteur n'y a réussi, qu'à faire voir sa dévotion envers le S. Evêque. Aussi étoit-il fort éloigné du VI siècle auquel il vivoit. Les Continueurs de Bollandus nous instruiront encore mieux des défauts de cet écrit, lors qu'ils en feront au premier de Décembre et nous apprendront, s'il y a quelque meilleur monument pour l'histoire de S. Airi.

Gall. chr. vet. t. 1. p. 799. 2.

' Leger, Archevêque de Vienne, à qui l'on donne sans preuve un prédécesseur, ou un successeur de même nom, mourut le douzième de Juin, la même année que l'Abbé Estiene. Cette époque est établie sur le temps de l'ordination de Varmond, son successeur immédiat, qui fut fait l'année suivante, avant la fin du mois de Mai. ' Leger avoit été élevé dans l'église du Puy en Velai, et en étoit Chanoine, lors qu'on l'élut pour remplir le Siége Archiépiscope de Vienne, ' il y fut placé en 1030; puisque dès le mois de Février 1066, il comptoit cette année pour la trente-sixième de son pontificat. ' M. Alard, qui nous a donné un catalogue fort succinct des Ecrivains du Dauphiné, ne fait cependant commencer ce pontificat qu'en 1038. Mais il n'avoit pas apparemment vu la Charte, où notre Archevêque en compte autrement lui-même les années. L'Histoire ne nous a conservé que très-peu de ses actions mémorables.

Du Ches. t. 3. p. 642 | Mur. Tril. scri. t. 2. par. 2. p. 763.

La plus intéressante et qui fait davantage à notre sujet, est ' le soin qu'il prit d'écrire les vies des Archevêques ses prédécesseurs. Ouvrage d'autant plus utile, qu'il y en a plusieurs dont on sçait très-peu de chose. Mais il est à craindre qu'il ne soit perdu sans ressource; car on ne dit pas qu'il se trouve même manuscrit. De sorte qu'il ne nous reste de notre Prélat ' qu'une charte, qui mérite d'être connue, tant pour les traits historiques qu'elle contient, qu'à raison des souscriptions qui se lisent au bas de la piece. Après la souscription d'Estiene, Prêtre Cardinal de la S. E. R. vient celle de l'Archevêque Leger. On lit ensuite les souscriptions des Chanoines de la Cathédrale, et enfin celle des Chanoines de la Collégiale de S. Julien de Brioude. Il est remarquable, qu'Adalard un des Chanoines de Vienne signe en prenant la qualité de Philosophe, *Adalardi Philosophi.* ' Notre

Thd. ib. p. 606-610.

All. ib.

Archevêque avoit, dit-on, une belle et curieuse Bibliothèque, qu'il donna à son église, mais qui a été dissipée dans la suite des temps.

DEUX AUTEURS anonymes contemporains de ce Prélat, nous ont laissé de leur façon chacun une histoire, qui sont encore manuscrites. ' L'une qui se conserve à la Bibliothèque de S. Victor à Paris sous le nombre 96, porte pour titre: *Gesta Francorum*, et annonce une suite d'événements, depuis l'origine de la Nation jusqu'en 1075. Titre spécieux; mais le corps de l'ouvrage ne comprend selon toute apparence rien de plus intéressant que tant d'autres écrits décorés du même titre. Le peu de cas qu'on en a fait jusqu'ici, porte à en juger de la sorte. ' L'autre écrit, qui finit aussi en 1075 est intitulé: Histoire des Archevêques de Reims, et fait le 9861 manuscrit *in-folio* de la Bibliothèque du Roi. L'on ne peut autrement apprécier cette histoire que la précédente, et pour les mêmes raisons.

Le Long, bib. fr.
p. 342.

p. 180. 2.

CE QUI NOUS RESTE sur S. Bertulfe Abbé de Renty, mort au commencement du VIII siècle, n'a été écrit que vers 1075. ' C'est l'ouvrage d'un Moine de Blandimberg à Gand, qui l'entreprit par ordre de l'Abbé Folcard, qui gouverna ce monastere depuis 1070 jusqu'en 1088. Il paroît qu'il y mit la main à l'occasion ' d'une translation des Reliques du Saint, faite en 1073, à laquelle l'Auteur se trouva present. Notre Ecrivain ne s'est pas borné à cet événement revêtu de ses circonstances. Il y a ajouté encore l'histoire des autres translations, qui avoient précédé celle-ci, avec une vie du S. Abbé: ce qui fait qu'on distingue deux parties dans son ouvrage, quoiqu'il ne l'ait divisé qu'en chapitres.

Mab. act. t. 3. p.
45. n. 1.

p. 61. n. 46.

A l'égard de la vie, il étoit dans un trop grand éloignement du siècle de S. Bertulfe, pour réussir à l'écrire, sans un secours convenable. ' Aussi déclare-t-il, qu'il s'est servi à cet effet d'une autre vie plus ancienne, qu'il n'a fait, dit-il, que retoucher, et en polir le style. Malgré ce secours on est obligé d'avouer, qu'il n'a point été au fait du détail des actions memorables du Saint. L'autre partie de son ouvrage, qui roule sur l'histoire des différentes translations de ses Reliques, vaut beaucoup mieux. Elle est même intéressante, par plusieurs

p. 45. n. 1.

p. 61-64. traits historiques sur d'autres objets qu'il y a fait entrer. ' En décrivant la dernière translation dont il avoit été témoin oculaire, il y a touché celle des Reliques de Sainte Amelberge, qui se fit au même temps.

p. 46. 49. n. 2. 12. L'Auteur avoit de la piété, du sçavoir, et le talent d'assés bien écrire pour son siècle. ' Il a intercalé dans sa prose quelques vers de sa façon, qui montrent qu'il n'étoit pas si mauvais versificateur que tant d'autres. ' En parlant de l'Abbé Folcard, il nous le donne pour un homme fort instruit de la science ecclésiastique, et ajoute que s'il avoit voulu se charger de l'exécution de l'ouvrage, il y auroit beaucoup mieux réussi que lui-même.

p. 45. n. 1.

Sur. 5. Feb. p. 869. 886.

Boll. 5. Feb. p. 675-677.

Il y a trois éditions de cet écrit. ' Surius est le premier qui l'ait publié, sans en changer le style contre sa trop fréquente coûtume; ' quoiqu'Arnoul Wion ait cru qu'il y avoit touché. Bollandus en a donné ensuite une autre édition, sur deux manuscrits conferés à celle de Surius, et en a illustré le texte de sçavantes observations préliminaires, et de courtes notes. Enfin Dom Mabillon a fait réimprimer l'ouvrage à son tour, après l'avoir revû sur les éditions précédentes et les manuscrits, et y a ajouté de nouvelles remarques historiques et critiques.

Mab. an. t. 5. app. p. 634. 1.

p. 635. 1.

l. 64. n. 133.

VOICI DEUX LETRES qui sont à peu près du même temps que l'histoire précédente. Elles méritent d'être connus, pour la singularité de l'objet que s'y sont proposé les Auteurs. On y a de nouvelles preuves de la corruption des mœurs, qui regnoit alors dans le clergé, comme parmi les laïcs. ' L'une de ces lettres, la première en date, a été écrite par les Clercs de l'Eglise de Cambrai à ceux de la Métropole de Reims, pour se plaindre du nouveau joug qu'on vouloit leur imposer. C'est ainsi qu'ils osent qualifier ' l'obligation, à laquelle Gerard II leur Evêque vouloit les astringre, de quitter leurs femmes, de se contenter d'un seul Bénéfice, et de ne point pousser leurs enfants aux ordres sacrés; leur aiant déclaré qu'il n'en ordonneroit aucun. ' On croit que cela se fit en consequence de ce que le Legat Hugues de Die, en sacrant l'Evêque Gerard, lui avoit enjoint de faire observer ces points de Discipline, conformément aux Canons et aux Constitutions apostoliques. Il est visible par-là, que ce fut dès 1076, qui est la première

année de l'épiscopat de Gerard, et qu'ainsi la lettre fut écrite dès lors.

Les Auteurs n'ont pas manqué d'y faire un certain étalage d'érudition, pour tâcher d'appuyer leur mauvaise cause. Ils y citent S. Augustin, S. Jérôme, S. Isidore de Seville, Cassiodore, et n'oublient pas de faire valoir l'avis qu'on met sur le compte de l'Evêque Paphnuce au premier Concile général de Nicée, touchant le mariage des Clercs Majeurs, comme des autres. De toutes ces autorités tournées à leur façon, ils concluent que ce seroit pour eux un deshonneur, qui réfléchiroit sur tout le clergé, et qu'ils deviendroient aux laïcs un sujet de risée, si se rendant à ce qu'on exigeoit d'eux, ils changeoient de conduite. Conclusion parlante, où ils laissent voir clairement qu'ils cherchoient de l'appui pour s'auto-riser dans leurs désordres. On a cette lettre dans l'appendice du V volume des Annales de Dom Mabillon.

app. p. 634-65.

C'est au même Editeur, qu'on est redevable de l'autre, qui se trouve au I tome de son *Musæum Italicum*. Celle-ci ne fut écrite que trois ans après la précédente, c'est-à-dire en 1079; puisqu'elle fait mention de l'excommunication qu'on venoit de prononcer contre Manassé I Archevêque de Reims. Mais nous avons cru ne devoir pas éloigner l'une de l'autre, à raison de la conformité ou même l'identité du sujet. Les Clercs de l'église de Noïon, qui en sont les Auteurs, l'adressent au clergé de Cambrai, et s'y plaignent, comme ceux-ci s'étoient plaint aux Clercs de Reims, de ce qu'on vouloit les réduire chacun à un seul Bénéfice, ou prébende, et qu'on refusoit d'ordonner leurs enfants. Ils insistent particulièrement sur ce dernier point, et alléguent divers exemples tirés de l'écriture, et des passages des Peres, pour montrer que les enfants des Clercs ne doivent point être exclus des Saints Ordres.

Mus. It. t. 1. p. 128-130.

AINARD ou EINARD, l'un des plus saints et sçavants Abbés de son temps, vécut jusqu'au commencement de l'année 1077. Il étoit Allemand de Nation; mais la France fut le théâtre où il brilla, et le lieu où il finit ses jours. Dès sa jeunesse il eut occasion de venir en Normandie, où le célèbre Isembert, autre Allemand, gouvernoit depuis peu le monastere de la Trinité, autre-

Ordr. vit. l. 3. p. 460. 485 | l. 4. p. 544 | Mab. an. l. 56. n. 77. 47.

ment du Mont-Sainte-Catherine, près de la ville de Rouen. Ainard frappé de la grande réputation de vertu où étoit cette nouvelle Abbaïe s'y consacra à Dieu sous la Règle de S. Benoit, et y passa plusieurs années en la compagnie de plusieurs autres élèves d'un mérite distingué. Toute leur occupation, après les exercices du cloître étoit l'étude des Belles-Lettres et de la science ecclésiastique.

Ord. vit. l. 4. p.
530. 544-545
Mab. ib. l. 58. n.
403.

' En 1046 Lesceline Comtesse d'Auge aiant transféré à Lisieux les Religieuses qu'elle avoit établies au monastere de S. Pierre sur Dive, fondé depuis peu par ses libéralités, et mis à leur place des Moines, Ainard en fut élu le premier Abbé. Il eut soin d'y faire vivre l'esprit de piété et les bonnes études, qui s'y soutinrent dans la suite avec avantage. ' Ordric Vital voulant nous donner une idée de son mérite, lui associe Gerbert Abbé de S. Vandrille et Durand de Troarn, avec qui il avoit été élevé sous le vénérable Isembert, et dit qu'ils étoient tous trois autant de brillantes lumières, qui éclairoient en plusieurs manières l'Eglise de Dieu. Le même Auteur ne sçait ce qu'il doit le plus louer en eux : ou leur zèle pour l'observance religieuse, et pour la gloire du Seigneur, ou la variété de leurs connoissances littéraires. ' Ainard gouverna son monastere l'espace d'un peu moins de trente et un ans, et mourut plein de jours et de bonnes œuvres le quatorzième de Janvier 1077. ' Dom Mabillon avoit d'abord placé cet événement, quatre ans plutôt; mais il a corrigé dans la suite cette erreur de chronologie.

Ord. vit. ib. p.
530.

p. 544.

Mab. ib. l. 65. n.
16.

Ord. vit. ib. p.
545.

' Durand ami d'Ainard prit soin de ses funérailles, et fit à sa mémoire l'építaphe suivante, qui devoit être gravée sur son tombeau. L'on y voit en détail combien d'éminentes qualités le pieux Abbé réunissoit en sa personne. La versification au reste n'a rien de particulier, que la rime dans la fin et l'hémistiche de chaque vers.

EPITAPHIE.

Hic jacet Ainardus, redolens ut pistica nardus,
Virtutum multis floribus et meritis.
A quo fundatus locus est hic, ædificatus

Ingenti studio, nec modico pretio.
 Vir fuit hic magnus, probitate suavis ut agnus,
 Vitæ conspicuus, dogmato præcipuus :
 Sobrius et castus, prudens, simplex et honestus,
 Pollens consilio, clarus in officio.
 Mentis huic gravitas erat, et maturior ætas.
 Canaque cæsaries, sed tenuis facies.
 Quem nonas decimas Februo promente kalendas,
 Abstulit ultima sofs, et rapuit cita mors.
 Pro quo qui transis, supplex orare memor sis.
 Ut sit ei saties alma Dei facies.

' La science qu'Ordric Vital loue le plus dans Ainard, p. 530. 544.
 est la connoissance de la Musique. Il la possédoit parfaite-
 ment, et l'emploïa à composer et à noter plusieurs pie-
 ces, comme Antiennes, Répons à la gloire de Dieu, à
 l'honneur de la sainte Vierge, des Anges, des Apôtres,
 des Martyrs et autres Saints. Les pieces de sa façon ser-
 voient à apprendre la Musique et le Plain Chant aux
 jeunes élèves, qu'on instruisoit dans les monasteres, et
 qui les chantoient à l'église.

' Suivant les expressions du même Ecrivain, notre pieux p. 544.
 Abbé étoit fort habile à faire des vers. Ordric cite en
 preuve les Poèmes qu'il avoit composés sur l'histoire de
 S. Kilien Evêque de Virtzbourg, et celle de sainte
 Catherine Vierge. On a dit, ' qu'à Dunestaple en An-
 gleterre sur la fin de ce siècle, on se servoit des pieces
 de vers rimés sur les miracles de cette sainte, pour exer-
 cer la Jeunesse dans les écoles. Il y a beaucoup d'ap-
 parence que ces poèmes étoient les mêmes qu'Ainard
 avoit composés : d'autant plus que l'Ecolatre sous qui l'on
 en faisoit usage, étoit François. Mais il ne paroît point
 qu'il en reste rien aujourd'hui, ' non plus que des pieces
 qui concernoient l'histoire de S. Kilien.

' NOUS AVONS dans la nouvelle Bibliothèque de
 manuscrits du P. Labbe, et au III volume des Anec-
 dotes de Dom Martene et de Dom Durand, diverses chro-
 niques dites d'Anjou, qui ont été fort brouillées les unes
 avec les autres, soit par la faute des copistes, ou au-
 trement. En travaillant à en donner quelque juste idée,

Mat. Paris de Ab.
 S. Alb. p. 56.

Mab. act. t. 2. p.
 991. n. 1.

Lab. bib. nov. t.
 1. p. 275-291 |
 Mart. anec. t. 3.
 p. 1379-1383.

nous avons découvert, qu'il y en a deux morceaux qui appartiennent à des Auteurs du temps à peu près que nous parcourons dans cet article.

Lab. ib. p. 283-287.

p. 286.

p. 287.

' Le premier morceau est celui qui a été tiré, comme porte le titre d'un manuscrit, de l'abbaye de Vendôme, et qui comprend une suite d'événements depuis l'année 678 jusqu'en 1057. ' L'Auteur, qui n'étoit rien moins qu'affectionné à nos Rois de la troisième race, dit clairement qu'il avoit vécu sous le regne de Robert le pieux. Quoique son écrit finisse en 1057, il aura pu vivre au de-là de cette époque. Il n'y a pas, ce semble, lieu de douter, que ce ne soit l'ouvrage d'un moine de Vendôme. C'est ce que montrent d'une part ' la place qu'y occupe la dedicace de l'église de ce monastere, et la maniere dont il y est parlé de celle de l'église de Chartres : *Dedicatio sanctæ Matris ecclesiæ Carnotensis*. L'Auteur la qualifie Mere, parce que Vendôme étoit alors du Diocèse de Chartres. C'est ce que prouve d'ailleurs la continuation de cette chronique, où se lisent plusieurs traits, qui annoncent sans équivoque un autre moine de la même abbaye. Que si l'un et l'autre est attentif à marquer les événements qui concernent les Comtes d'Anjou et la ville d'Angers, c'est que ces Comtes étoient les fondateurs de Vendôme, et que cette abbaye avoit à Angers le même prieuré de l'Eviere de sa dépendance.

Quoique notre Chroniqueur passe beaucoup d'années de temps à autre, sans y marquer aucun fait, et qu'il soit ordinairement fort succinct sur la plupart des années où il en rapporte, son écrit ne laisse pas d'être utile pour l'histoire. Il l'est particulièrement pour celle d'Anjou, surtout à l'égard des événements du XI siecle.

Mart. ib. p. 1371-1381.

' L'autre partie de la chronique, dont la continuation est presque la même sur plusieurs années que celle de la précédente, ce qui nous a engagés avec le terme où elle finit à ne les pas séparer, a été tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque Colbertine. Elle ne commence qu'en 881, et finit en 1079, ou plutôt en 1076; car le seul fait qui suit, peut fort bien y avoir été ajouté après coup. Son Auteur est encore plus succinct que le précédent, et laisse vuides, comme lui, grand nombre d'années. Il y a inseré plusieurs traits qui le feroient passer pour Angevin,

en ce qu'il est particulièrement attentif à marquer la succession des Comtes d'Anjou. Mais il donne encore plus d'indices pour le regarder comme Tourengéau. Outre qu'il est soigneux de faire de suite le catalogue des Archevêques de Tours, il rapporte de plus divers événements qui concernent cette ville et le diocèse. La qualité odieuse d'ennemi de Dieu, qu'il donne à Raoul, le dernier des Archevêques dont il parle, feroit juger que ce Chroniqueur étoit moine de Marmoutier, que ce Prélat n'aimoit pas. Au reste notre Ecrivain n'est point exact dans ses dates. Il place dès 1012 la mort du B. Hervé II, Trésorier de S. Martin, laquelle n'arriva que dix ans plus tard. Il met de même en 1064 la conquête d'Angleterre par Guillaume le Bâtard ; et elle ne se fit que deux ans après.

p. 1382.

Un des traits le plus remarquable de son écrit, est ce qu'il rapporte sur l'année 1063. Geofroi de Prulli, dit-il, inventeur des tournois, est tué à Angers. L'expression dont il se sert pour annoncer les commencements de l'institut de S. Estienne de Thier, ou de Muret, fait juger que ce trait aura été ajouté à sa chronique long-temps après lui. *Ordo Grandi-montis*, ce sont ses paroles, *in Lemovicensibus invenitur*. On sçait effectivement que cet institut, ne porta le titre d'Ordre de Grand-mont, qu'assés long-temps après la mort de S. Estienne, qui vivoit du temps de ce chroniqueur.

Ibid.

UN AUTRE Ecrivain anonyme qui paroît visiblement avoir été Clerc, Chanoine, ou autre, de l'église de Bauvais, nous a laissé de sa façon un écrit qui porte pour titre Vie ou Passion de Sainte Romaine Vierge et Martyre. Mais comme l'Auteur étoit extrêmement éloigné du siècle de cette sainte, qu'on suppose avoir vécu du temps de S. Quentin et de S. Lucien, il étoit peu instruit de son histoire. Aussi n'en rapporte-t-il que fort peu de traits. Au lieu de cet objet il s'en est proposé deux autres. Il y a décrit la fondation et la dédicace du monastere de S. Quentin à la porte de la ville de Bauvais, par Gui Evêque du lieu et la translation qu'il y fit du corps de la Sainte en 1069. Cette double relation, précédée d'une espece d'exorde sur l'avantage que l'Eglise a tiré de l'effusion du sang des Martyrs, et suivie

Spic. t. 2. p. 685.

p. 677.

p. 685.

p. 677-685.

du recit de quelques miracles de sainte Romaine, fut écrite après l'époque qu'on vient de marquer, et avant l'année 1078. ' L'écrit est en forme d'exhortation, et semble avoir été prononcé de vive voix. ' Dom Luc d'Acheri l'a donné au public dans le second volume de son spicilege.

JEAN,

ABBÉ DE FÉCAM.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Spic. t. 1. p. 445.
 Mab. act. t. 8. p.
 342. n. 22.

' JEAN, à qui la petitesse de sa taille fit donner le nom ' de JEANNELIN, est un de ces grands hommes que les Païs étrangers ont donné à la France. Il naquit au diocèse de Ravenne, quelques années avant la fin du siècle précédent, comme il paroît par la suite de son histoire. ' Son pere se nommoit Robert, et c'est tout ce que l'on sçait de sa famille. ' D'autres l'ont donné pour fils du Comte Gui, et neveu d'Arduin, qui disputa la Couronne d'Italie à Henry I, depuis Empereur. Mais ils l'ont confondu par-là avec un autre Jean, Abbé de Frutare dès le temps que ce même Prince gouvernoit l'Empire. Dom Mabillon, qui est tombé dans cette erreur de confusion, ' l'a corrigée dans la suite. Ces deux Abbés sont effectivement deux personages fort differents l'un de l'autre; ' et le chroniqueur de S. Benigne de Dijon, qui écrivoit du temps de Jeannelin, les distingue de maniere à n'y laisser aucune équivoque, que celle du nom.

Mab. ib. p. 321.
 n. 5.
 an. l. 55. n. 84.

l. 56. n. 92.

act. ib. p. 341.
 342. n. 49. 22.

p. 342. n. 22 | an.
 | 60. n. 57 | ana.
 t. 1. p. 235.

' Celui qui fait le sujet de cet article, vint d'Italie en France, étant encore fort jeune. Il embrassa dès-lors la profession monastique à S. Bénigne sous le célèbre Abbé Guillaume, qui étant d'Italie lui-même, où il alloit

ana. t. 1. p. 167 |
 Neus. pia. p. 223.

1 ' On le trouve surnommé Dalie, ou Dalyc, dans un catalogue des Abbés de Fécam.

quelquefois, l'avoit vraisemblablement amené à Dijon. Quoi qu'il en soit, ' il prit un soin tout particulier de l'instruction de ce jeune élève, qui fit tant de progrès dans les lettres et la piété sous si un habile Maître, qu'il acquit la réputation de sçavant, et devint un prodige de vertu. Il paroissoit étrange aux yeux des hommes, que tant d'éminentes qualités se trouvassent réunies en un aussi petit corps. Jeannelin prit particulièrement à tâche de copier la conduite de son Abbé; et il y réussit si heureusement, que nul autre de ses condisciples n'en fut un plus parfait imitateur. Aussi le pieux Abbé l'aima-t-il au dessus des autres, et lui donna plus de marques de son estime.

ana. ib. p. 236 |
act. ib.

' Entre les facultés de littérature que cultiva Jeannelin, il donna par l'ordre exprès de son Abbé beaucoup d'application à la Médecine, et en prit une assés grande connoissance. ' Bernier le compte même au nombre des sçavants Médecins qu'a produit l'Ordre monastique. Mais le garant qu'il cite, l'a trompé ¹ en ce qu'il ajoute que Jeannelin avoit été instruit dans cette science et les beaux arts, par son pere qu'on suppose sans preuve avoir été un Médecin de Ravenne. On vient de voir le contraire, sur l'autorité d'un écrivain de ce temps-là même.

act. ib.

Ber. h. de la Med.
part. 1. c. 4.

Le mérite aiant prévenu l'âge ' en la personne de Jeannelin, le B. Guillaume l'établit Prieur de l'abbaye de Fécam, qu'il gouvernoit conjointement avec S. Benigne, et divers autres monasteres, où il avoit fait revivre l'esprit de S. Benoît. Au bout de quelque temps Robert Duc de Normandie aiant appris, que le pieux reformateur, déjà chargé d'années, méditoit d'aller finir ses jours à Frutarc en son païs, l'engagea à pourvoir auparavant Fécam d'un Abbé propre à y maintenir la bonne discipline qui s'y observoit. Guillaume y nomma son cher disciple Jeannelin, ' qui reçut la bénédiction abbatiale des mains de Hugues Evêque d'Avranche. C'est ce qui se passa vers 1028. Le nouvel Abbé auroit dû sui-

Mab. ib.

an. 1. 56. n. 92.

¹ L'erreur de l'Auteur des Ephémérides physiques d'Allemagne, que Bernier cite ici, vient de ce qu'il a pris le terme latin *patris*, pour le pere naturel de Jeannelin, au lieu qu'il signifie son pere spirituel, comme le montre la suite du texte.

app. p. 728. n. 47. vant les règles être béni par l'Archevêque de Rouen. Mais le Duc Robert voulut qu'on l'évitât, de peur de donner atteinte à l'exemption du monastere, dont il étoit jaloux en qualité de descendant des fondateurs. ' Jeannelin fut soigneux de la soutenir lui-même, et fit donner plusieurs fois les ordres sacrés dans son église, par d'autres Evêques que le Métropolitain, sans que celui-ci témoignât l'improver.

ana. t. 1. p. 224-245. ' Notre Abbé eut avec Warin qui l'étoit de S. Arnould de Metz un differend, dans lequel, il faut l'avouer, il fit paroître un peu trop de vivacité. Il s'agissoit d'un moine qu'il réputoit comme profés de Fécam, et que Warin prouvoit fort bien appartenir à son monastere, où il avoit été envoyé par ses supérieurs légitimes; et aggrégé à la communauté, il y avoit déjà du temps. Il est à présumer que l'Abbé Jean se rendit enfin aux bonnes raisons de Warin, et qu'ils vécurent depuis en paix et en amitié, commé celui-ci l'y invite par sa belle letre.

an. l. 60. n. 22. 44. ' A la mort d'Halinard Archevêque de Lyon, qui avoit retenu l'abbaye de S. Benigne avec son archevêché, Jeannelin fut élu pour gouverner ce monastere avec celui de Fécam, comme l'avoit déjà pratiqué le B. Guillaume son Maître. Mais il n'occupa cette nouvelle place que peu de temps; l'ayant cedée peu après à Adalberon, qui mourut avant lui.

ana. ib. p. 166. 167. ' La réputation de Jeannelin pénétra jusqu'à la Cour d'Allemagne. L'Empereur Henri le Noir conçut tant d'estime pour son mérite, qu'il lui confia l'administration de l'abbaye d'Erbrestein. Ce fut pour notre Abbé une occasion de se faire connoître à l'Imperatrice Agnès. Cette pieuse Princesse goûta tellement les dons que la grace avoit mis en lui, qu'elle lui donna une partie de sa confiance, et voulut dans la suite avoir de ses instructions. Peut-être l'Abbé Jean fut-il le canal, par lequel elle connut si avantageusement l'abbaye de Frutare, fondée par son B. Maître, qu'elle fit depuis ses chastes délices d'y aller passer plus d'une fois un tems considérable dans la retraite.

an. l. 60. n. 57. ' En 1054 Jeannelin se trouva dans l'obligation de faire un voiage en Angleterre. Fécam avoit besoin de la protection du Roi Edouard, pour les biens que cette Abbaie

possédoit dans son royaume. Ce Prince qui étoit naturellement bienfaisant, reçut l'Abbé avec honneur, et lui accorda non-seulement ce qu'il demandoit, mais le combla encore de presents. Jeannelin étoit dès lors avancé en âge, et vécut néanmoins encore vingt-trois ans, et au-delà.

Malgré sa vieillesse, il ne laissa pas d'entreprendre le pelerinage de Jerusalem, qui étoit alors une dévotion fort commune, pour ceux qui pouvoient en faire les frais. Mais il eut le malheur de tomber entre les mains des Musulmans, qui le retinrent assés long-temps en prison. Enfin aiant trouvé le secret d'en sortir, il revint à son monastere, où il mourut le vingt-deuxième de Février de l'année 1078, après l'avoir gouverné l'espace de cinquante-un ans. Il fut enterré dans la chapelle de saint Jean, où on lui érigea l'épitaphe suivante, aussi simple que plate.

ana. ib. p. 167,

an. l. 65. n. 42. |
act. ib. p. 321 n.
5 | Ord. vit. l. 4.
p. 529 | Lab. bib.
nov. t. 1. p. 326.

EPITAPHE.

Hic jacet ante omnes pius innocensque JOHANNES,
Cujus corpus humum, mens tenet alta polum.
Rexit, Guillelmo primo moriente, secundus
Hoc nostrum parili stemmate cœnobium.

§ II.

SES ECRITS.

AVANT que Dom Mabillon publiât le premier volume de ses Analectes, et que les derniers Editeurs de S. Augustin eussent discuté les ouvrages douteux de ce Saint Docteur, on ne connoissoit aucune production de la plume de Jeannelin, qui pût lui mériter le titre d'Auteur. Mais depuis le travail de ces Critiques, on sçait qu'il laissa de sa façon divers écrits, qui méritent d'être connus en détail.

1°. Il y a de lui un beau Recueil de Prieres, qu'il composa à la demande de l'Imperatrice Agnès, veuve de l'Empereur Henri, surnommé le Noir, et pour son usage. On ne comprend pas d'abord, comme cette pieuse

Mab. ana. t. 1. p. 133.

an. l. 61. n. 102.

Princesse, qui après avoir abdiqué la régence de l'Empire, visitoit tant de monasteres célèbres, sur-tout à Rome et en d'autres endroits de l'Italie, dans lesquels il se trouvoit sans doute plusieurs personages de pieté et de sçavoir, s'adressa à l'Abbé de Fécam plutôt qu'à tout autre. Malgré toutefois ce préjugé spécieux, qui ne paroît pas favorable à cette opinion, ' Dom Mabillon, avec sa modestie ordinaire, a entrepris de la vérifier, et y a heureusement réussi. C'est ce qu'il a exécuté en faisant voir par divers raisonnemens, tant fondés sur des faits notoires que tirés de l'ouvrage même, dont il s'agit ici, que l'Abbé Jean, ainsi nommé à la fin de la préface, et à la tête de l'écrit, n'est autre que Jeannelin.

an. ib. p. 165.167.

Aux preuves déjà établies, et qui seroient suffisantes, on peut ajouter, ' que l'Auteur du recueil ne parle des bonnes œuvres de l'Imperatrice, que comme en étant instruit par les bruits publics. Langage que n'auroit pas tenu tout autre Auteur, qui auroit eu l'occasion de voir et d'entretenir souvent la Princesse. D'ailleurs il suffisoit qu'elle eût connu une fois le merite de cette Abbé, ce qui arriva sans doute lorsque l'Empereur son époux l'appella pour gouverner le monastere d'Erbrestein: il n'en falloit pas davantage pour la porter à s'adresser à lui, et lui demander le recueil dont il est question. Il importe à ce sujet de sçavoir, ' que pendant sa viduité elle fit un voiage en France, son païs natal, dont l'Auteur la fait ressouvenir. Ce trait joint au détail des grandes aumônes qu'elle répandit en France, et dont le même Auteur parle, comme s'il en avoit été témoin, semble insinuer que ce fut alors qu'elle lui demanda ces prieres pour nourrir sa pieté.

p. 135-137.

p. 136.

Ce qui est hors de toute contestation, est que l'Abbé Jean Auteur du recueil ne peut être l'Abbé de Frutare de même nom, comme l'on pourroit le soupçonner, soit à cause de la confusion établie entre lui et l'abbé de Fécam, soit à raison des habitudes qu'avoit à Frutare l'Imperatrice Agnès. Il n'en faut point d'autre preuve, que le temps de la mort du premier, ' qui n'étoit plus au monde dès 1041 au moins; puisque dès lors il avoit pour successeur l'Abbé Guillaume à qui succederent dans le même siecle André, Albert et Suppon. Epoque bien éloignée de l'année 1056, à laquelle Agnès devint veuve.

n. 1. 55. n. 84.

' Le Recueil de Jeannelin se trouve avec quelques variantes peu considerables, dans deux manuscrits : l'un du siecle même de l'Auteur, appartenant à l'abbaye de S. Arnoul de Metz, l'autre fait seulement en 1471, qui se conserve à la Bibliothèque du Roi. Dans le plus ancien, l'ouvrage est divisé en six parties, sans compter la préface. La première partie est intitulée de la divine contemplation, la seconde de l'amour de JESUS-CHRIST et de ce qui concerne la Céleste Jerusalem. Les autres parties suivantes sont employées à traiter d'autres objets de contemplation, proportionnés au progrès que l'ame fidèle fait dans la vertu. Chaque partie commence par un ou plusieurs psaumes choisis, qui lui convient, et le plus souvent par une hymne, ou un cantique propre au sujet dont elle traite. Tout l'ouvrage est plein d'onction, et ne respire qu'une piété tendre et solide, l'amour de Dieu, la fuite du monde, le mépris des créatures. On juge par la lecture que son Auteur avoit ces sentiments bien gravés dans le cœur, pour avoir si heureusement réussi à les exprimer par sa plume.

' De tout ce recueil Dom Mabillon n'a jugé à propos de publier que la préface, avec quatre prieres entieres et les titres de chaque partie. La préface est belle, assés étendue, et fort honorable à la mémoire de l'Imperatrice Agnès, à qui elle est adressée. Jeannelin y parle non-seulement devotion, mais encore théologie, comme en étant bien instruit, et l'ayant puisée aux véritables sources. Elle est de plus écrite en un style clair, simple et convenable au sujet.

Mais à cette préface près, et les morceaux que l'Auteur a empruntés d'ailleurs, comme les psaumes, les hymnes, les cantiques, ' on a son ouvrage presque entier dans celui qui porte pour titre : *Méditations de S. Augustin*. C'est ce que les derniers Editeurs de ce Pere, et Dom Mabillon ont montré par une discussion aussi lumineuse qu'admirable, de l'un et l'autre écrit. De quarante-un chapitres que comprennent ces méditations, il y en a vingt-trois qui sont pris du recueil de Jeannelin. Les autres chapitres, qui sont les onze premiers, le 26, le 34, le 39 et le dernier ont été tirés, pour la plus grande partie, des prieres de S. Anselme, par un Auteur postérieur, qui ayant cousu tous ces lambeaux ensemble, en a formé le corps de ces médita-

ana. ib. p. 143-149. 162 | Aug. l. 6. app. p. 105. 106.

Mab. ib. p. 133-150.

p. 174-177 | Aug. ib. p. 103-130.

tions. Les chapitres 38 et 40 paroissent avoir été aussi empruntés de quelque autre écrit de l'Abbé de Fécamp. On en juge de la sorte par la ressemblance de style. Mais ils ne se lisent point dans les deux manuscrits dont il a été parlé. Quant au chapitre 26, c'est une des hymnes de S. Pierre de Damien.

Mab. ib. p. 178.

Ces pieces de rapport prises de S. Anselme, lui ont fait attribuer quelquefois le Centon en entier. Mais on l'a plus généralement donné à S. Augustin, dans presque toutes les éditions duquel il se trouve. Le motif qu'on en a eu, a été d'y appercevoir beaucoup de choses tirées de ses Confessions. C'est pourquoi le recueil sans les additions étrangères, porte même dans le manuscrit indiqué de la Bibliothèque du Roi, le nom de ce Saint Docteur. Notre Abbé pour le composer a aussi puisé dans les écrits d'Alcuin : particulièrement dans ce qu'on nomme la Confession de la foi, et le Miroir, comme nous l'avons observé autre part.

Hist. lit. de la Fr.
t. 4. p. 326.

Aug. ib. p. 108.
104.

L'ouvrage respire si sensiblement l'air des écrits de Saint Augustin, que les Docteurs de Louvain, après en avoir fait la censure, ont cru devoir le laisser entre les œuvres véritables de ce Pere. On l'y voit effectivement au ix tome de leur édition. Erasme n'étoit pas non plus éloigné d'en porter le même jugement. Ces méditations, dit-il, sont ou de S. Augustin, ou d'un autre Auteur, qui avoit lu ses ouvrages avec beaucoup de soin. Il étoit cependant aisé de reconnoître, et aux caracteres sous lesquels notre Abbé se represente lui-même et aux termes barbares qu'il emploie quelquefois, sans parler de plusieurs autres traits de différence, que le recueil ne pouvoit appartenir à S. Augustin. Aux chapitres 31, 39 et 41, par exemple, il dit que depuis l'enfance, sa foi a toujours été éclairée des lumières de la grace; qu'avant son baptême il ne se sentoit chargé que du péché originel; mais que depuis il avoit eu le malheur de tomber en plusieurs grands péchés. Tous caracteres qui ne peuvent convenir au grand Evêque d'Hippone.

Mab. ib. p. 137-
151.

2°. Jeannelin dans sa préface à la tête du recueil précédent, fait mention d'autres opuscules qu'il avoit encore composés en faveur de la même Imperatrice. Entre ceux-ci il y avoit un autre traité, qui portoit encore pour titre : De la divine contemplation, mais fort differend du premier,

intitulé de la même sorte. Ce second traité est divisé en trois parties, dont la première roule sur la Divinité du Père, du Fils et du S. Esprit; la seconde sur l'Humanité de Notre-Seigneur JESUS-CHRIST qui nous a rachetés par le prix de son sang; et la troisième sur les soupirs, les gémissements et les autres dispositions intérieures d'une âme fidèle, qui n'aimant que JESUS-CHRIST, brûle du désir de lui être unie. Après quoi suivent des oraisons, ou formules de prières, au nombre de vingt-deux.

' Cet autre opusculé se trouve à la suite du précédent p. 162.
dans le manuscrit de S. Arnoul de Metz : avec cette différence, que depuis la douzième formule de prières il est d'une main un peu plus récente, que ce qui précède.

' Dom Mabillon, qui rend compte de ce manuscrit, s'est p. 151-161.
borné à donner de simples échantillons de ce second recueil, afin de mettre ses lecteurs en état d'en juger. ' Il ne p. 169.
doute point, que le traité compris dans les trois parties qu'on vient de spécifier, n'appartienne à notre Abbé. C'est ce qu'il prouve par de fortes raisons, auxquelles on ne peut pas raisonnablement se refuser.

Mais il n'en est pas tout-à-fait de même des formules de prières. ' Il s'en trouve plusieurs, qui se lisent les mêmes p. 168-170.
dans S. Anselme. ' Sur quoi l'Éditeur de ce Père est dans Ansel. cen.
l'opinion, que Jeannelin y a puisé ce qui se rencontre le même dans les écrits de l'un et de l'autre. ' Dom Mabillon Mab. ib. p. 171.
croit avec raison au contraire, qu'il est plus vraisemblable que S. Anselme ait emprunté de notre Abbé, qui bien que son contemporain, étoit beaucoup plus âgé, et pouvoit avoir écrit avant lui. Une troisième opinion, qui méritoit peut-être la préférence, seroit de regarder ce recueil de prières, comme la compilation de quelque écrivain différent des deux autres, qui l'auroit formé de ce qu'il avoit trouvé le plus à son goût dans leurs écrits, en y joignant encore d'autres morceaux tirés d'ailleurs. ' On y découvre p. 155.
effectivement une de ces formules de prières, qui n'est ni de S. Anselme, ni de l'Abbé de Fécam. C'est la septième à la mémoire de S. Augustin, pour être prononcée avant la Messe. Elle appartient à Guillaume Abbé de S. Arnoul, où se conserve le manuscrit, qui contient le recueil. Cet Abbé, dont il sera parlé dans la suite, en pourroit fort bien être le compilateur. Il mourut quelques années après Jeannelin, et avant S. Anselme.

Le Traité de la divine contemplation fut imprimé en entier dès 1539 avec ce titre : *Confessio theologica, tribus partibus absoluta*. Mais celui qui prit soin de le publier, n'en connoissant pas le véritable Auteur, le décora du nom de Jean Cassien.

p. 134. 135.

3°. ' Entre les autres traités que l'Abbé Jean composa à l'usage de l'Imperatrice Agnès, il y en avoit un qui concernoit directement son état de Viduité. Celui-ci étoit formé de sentences choisies des Peres ; et l'on y avoit des principes assurés touchant la conduite, qu'une veuve chrétienne doit tenir pour vivre avec justice et avec piété.

p. 135.

an. 1. 61. n. 102.

4°. ' Un autre de ces traités avoit pour objet la vie et les mœurs des Vierges. L'Auteur l'avoit particulièrement entrepris en faveur des Religieuses du monastere, où la pieuse Imperatrice s'étoit retirée. ' On croit avec beaucoup de fondement, que c'étoit celui de Sainte Pétronille à Rome, dans lequel Agnès finit ses jours.

ana. ibid.

5°. ' A tous ces traités Jeannelin en ajouta encore un autre, sur la maniere de faire l'aumône. Ce qui le détermina à composer celui-ci, fut d'apprendre qu'Agnès s'étoit consacrée aux œuvres de miséricorde. Il jugea à propos de l'instruire en particulier de ce qui concerne la distribution des aumônes, en lui montrant qu'elles ne devoient point être pour les ecclésiastiques, qui possèdent déjà de grands biens ; mais pour les veuves, les orphelins, les infirmes, les étrangers éloignés de leur païs, et plus particulièrement pour les vrais pauvres de JESUS-CHRIST. Le manuscrit de S. Arnoul ne contient rien de ces trois traités, que ce que l'Auteur en dit dans sa préface à l'Impératrice Agnès. Comme ils ne paroissent point nulle autre part, il est à croire qu'ils sont perdus.

p. 221-225 | an. 1.
63. n. 54.

6°. On a été plus soigneux de nous conserver quelques-unes des lettres de notre Abbé, entre un plus grand nombre qu'il avoit écrites. ' Dom Mabillon en a publié trois, sur un manuscrit de Fécam. La première est en réponse à Guillaume le Conquerant, qui lui avoit écrit pour avoir son consentement, à ce que Vital Abbé de Bernai passât à l'abbaye d'Oüesminster en Angleterre, pour laquelle ce Prince l'avoit choisi, et qu'Osberne frere de Vital remplît sa place à Bernai. Jeannelin approuve le choix de l'un et de l'autre, et consent à leur translation : aux conditions

qu'Osberne, qui étoit moine de Troarn, obtiendrait de son Abbé la permission de se rendre auparavant moine de Fécam. C'est que Bernai dépendoit de cette dernière abbaïe; et c'est pourquoi le Roi Guillaume avoit besoin du consentement de notre Abbé.

' La seconde lettre de celui-ci est écrite à Vital, pour lui apprendre qu'il autorise sa promotion, et celle de son frère, tant par le motif de son propre mérite, que par respect et attachement pour le Roi. Il exhorte cependant Vital à éviter le crime d'ingratitude, dans lequel étoient tombés quelques autres moines de Fécam, qui éblouis par les grands honneurs, auxquels on les avoit élevés, avoient ensuite oublié, ou même méprisé la maison qui les avoit enfantés à l'Ordre monastique.

ana. ib. p. 222.
223 | an. ib.

' La troisième lettre de notre Abbé est une de celles qu'il écrivit à Warin Abbé de S. Arnoul de Metz, pour répéter le moine Benoît. Elle est déjà connue par ce qui en a été dit, pour être et trop sèche et trop vive. C'est la même qui attirera la belle réponse de Warin, de laquelle on a rendu compte en son lieu. ' Il y fait mention de quelques-
autres lettres de l'Abbé Jean sur le même sujet; mais il ne paroît pas qu'elles existent aujourd'hui.

ana. ib. p. 221.
225.

p. 228.

' Dom Martene et Dom Durand, en ont tiré de l'obscurité quelques autres. Entre celles-ci il y en a une pour l'institution d'un Abbé au monastere de Blangi, ce qui se faisoit à la priere de Roger Comte de S. Paul, qui avoit commencé à en rétablir les édifices. La lettre est d'un fort bon goût, et aussi édifiante que bien écrite. On la croit de l'année 1031.

Mart. anec. t. 1.
p. 153. 154.

' Une autre écrite à quelques-uns de ses moines, qui avoient renoncé à leur profession, et refusoient de rentrer dans leur devoir, sous prétexte que leur Abbé avoit des manieres trop dures et trop sévères. Le pieux Abbé tâche par cette lettre de leur faire connoître la grandeur de leur faute, et de les engager à la réparer, après quoi ils sentiroient les effets de sa charité.

p. 205. 206.

' Une troisième lettre, que nous avons déjà fait connoître à l'article du B. Maurille Archevêque de Rouen, avec qui elle est commune avec Jeannelin, est adressée à un Evêque d'Evreux qui n'est pas nommé, mais qui étoit sans doute Baudouin.

p. 206. 207.

p. 207. 208.

' Une quatrième au Pape Leon IX. L'objet principal de cette dernière lettre, sont les plaintes que l'Auteur porte au souverain Pontife, de l'insulte et mauvais traitement qu'il avoit reçu, lui et quelques Normans, qui l'accompagnoient dans un voiage d'Italie, de la part des gens du païs. Il se plaint nommément des habitants d'Aquapendente, et demande justice, avec la restitution de ce qu'on lui avoit enlevé et à ses compagnons de voiage. La lettre qui commence par un assez long et magnifique éloge du Pape et de son pontificat, est un témoignage de l'ancienne animosité des Italiens contre les Normans, qui les delivrerent néanmoins de la tyrannie des Sarasins. Notre Abbé sur la fin de cette lettre presse le Pontife, de remedier aux scandales que donnoient au public Raoul Duc de Bourgogne et le Comte Thibauld. ' Dom Martene avoit déjà publié cette dernière lettre de Jeannelin, lorsqu'il l'a réimprimée dans ses Anecdotes.

Vet. scri. par. 2.
p. 22. 23.

anec. ib. p. 198.

' Enfin cet Editeur nous en a donné une cinquième du même Auteur, à Guillaume le Conquerant Roi d'Angleterre. Elle est tant au nom de notre Abbé que de sa communauté, et tend à supplier ce Prince à employer son autorité pour faire cesser les diverses vexations, que souffroit l'abbaye de Fécam, dont il étoit le protecteur, de la part de quelques seigneurs du païs et autres.

p. 163. 164.

7°. ' Les mêmes Editeurs ont trouvé à l'abbaye de Talloire, autrefois du diocèse de Geneve près d'Anneci, une Collection de Sentences choisies des Anciens, qui a été faite principalement pour l'instruction de la jeunesse. Le manuscrit qui la contient, leur paroissoit alors avoir six cents ans d'antiquité. La préface, qui est le seul morceau de l'ouvrage qu'on ait imprimé, et qui merite qu'on la lise, porte en tête le nom de Jean surnommé Homme-de-Dieu. Elle est bien écrite pour le temps où elle a été faite, et retient quelque ressemblance de style avec la manière d'écrire de Jeannelin. Outre ce caractère, on en voit ici encore d'autres, qui conviennent à Jean Abbé de Fécam, et qui nous porteroient à lui attribuer cette collection; il se plaisoit effectivement, comme on l'a vû, à extraire ainsi les écrits des Anciens. Mais il nous paroît qu'il y a beaucoup plus de fondement à le regarder comme une production du travail de Jean Abbé de Frutare au diocèse d'Ivrée.

La raison qui nous en fait ainsi juger, ' est d'apprendre d'un Auteur contemporain, que cet Abbé avoit été surnommé Homme-de-Dieu à cause de la sainteté de ses mœurs, par le B. Guillaume même fondateur de Frutare. Raison d'ailleurs, qui peut tirer quelque appui du peu de distance qu'il y a entre ce monastere et celui de Taloire, où se trouve l'ouvrage du Collecteur.

Mab. act. t. 8. p. 341. n. 19.

HERMANNE,

EVÊQUE DE SARISBERI.

HERMANNE étoit originaire de Lorraine, et né en Flandres. Aiant fait un voiage en Angleterre, on ne sçait à quelle occasion, il devint Chapellain du Roi Edouard, qui le fit ensuite Evêque de Wilt. Il succeda dans cet évêché à S. Brithouold aussi-tôt après sa mort, qui arriva en Janvier 1045. ' Au bout de quatre ans, Edouard s'étant engagé par vœu de faire le voiage de Rome, et ses sujets s'opposant par pur attachement pour leur Prince, à l'accomplissement de ce vœu, il députa notre Prélat avec Etrede Archevêque d'York, et deux Abbés de marque, pour aller consulter le Pape sur cette difficulté. ' Hermanne se trouvant à Rome au commencement d'Avril de l'année 1049, assista au premier Concile que Leon IX y rassembla, aussi-tôt après Pâque. Entre les autres discours qu'il y fit, il s'étendit beaucoup sur l'état florissant, où étoit alors l'église Anglicane.

Sim. Dun. an. 1045 | Malm. de Pont. Angl. t. 2. p. 249.

Ailr. Riev. p. 381.

Mab. act. t. 9. p. 755. n. 3.

Quelque temps après son retour en Angleterre, ' se trouvant trop à l'étroit dans les villages de Wilt et de Ramesburi, où étoit indistinctement son siege épiscopal, il obtint d'abord du Roi la faculté de le transferer au monastere de Maldon, ou Malmesburi. Mais quelques Seigneurs protecteurs du monastere, aiant fait avorter son projet, Hermanne en fut si piqué, que laissant le soin de son diocèse à Alrede Evêque de Worchestre, il repassa la mer, et vint à S. Bertin, où il embrassa la profession monastique. Il ne put toutefois soutenir ce genre de vie que trois ans, après

Malm. ib. p. 249. 250 | Hlidg. l. 6. p. 281.

quoi il retourna prendre le soin de son troupeau.

Higd. ib.

Angl. sac. t. 2.
pr. p. 7 | Mab. an.
1. 62. n. 72 | Lanf.
ep. 2.

' Ranulfe Hilgden place le premier de ces deux derniers événements en 1055, ' en quoi il est suivi de Warthon. Dom Mabillon au contraire le renvoie dix ans plus tard. Mais le B. Lanfranc, Métropolitain d'Hermanne et son contemporain, témoigne qu'il arriva dès le pontificat de Leon IX, et par conséquent avant le mois d'Avril 1054.

Malm. ib. p. 250 |
Higd. ib.

Quoiqu'il en soit, l'air du cloître n'avoit point fait perdre à notre Prélat ' le dessein qu'il avoit conçu de transférer son siege épiscopal. Il y réussit enfin en trouvant le moïen de réunir son diocèse à celui de Schireburn, dont il portoit le titre. ' Ce fut en cette qualité qu'en 1070 il assista au Sacre de Lanfranc Archevêque de Cantorberi, et cinq ans après au Concile de Londres, où il occupa la sixième place. ' Il fut fait dans ce Concile, conformément à ceux de Sardique et de Laodicée, un decret qui favorisoit merveilleusement le desir qu'avoit Hermanne de voir son siege mieux placé. On y ordonna, que les Chaires épiscopales seroient transférées des villages dans les villes. ' En conséquence notre Prélat transféra la siene à Sarisberi, ou Salisburi dont il fut le premier Evêque. Il y commença une nouvelle église, qu'il ne put achever.

Mab. act. ib. p.
649. 634. n. 22. 30.

p. 695. n. 30.

Malm. ib.

Lanf.

' Se sentant approcher de sa fin, et voïant que sa vieillesse ne lui permettoit plus de soutenir le poids de l'épiscopat, il pressa fortement Lanfranc son Métropolitain de consentir qu'il s'en déchargeât, et rentrât dans le cloître. Mais celui-ci, bien-loin d'y acquiescer, se servit de son autorité pour l'obliger à en continuer les fonctions. Il crut cependant devoir consulter sur ce sujet le Pape Alexandre, qui approuva selon toute apparence le sentiment de l'Archevêque. ' Hermanne mourut en 1078 et eut Osmond pour successeur.

Angl. sac. t. 1. p.
159.

Lanf. ib.

Bib. Cotton. p. 22.
n. 11. 2.

' Le même Lanfranc lui rend témoignage, qu'il étoit instruit de la science ecclésiastique, et versé dans la connoissance des affaires civiles. On ignore, ' qu'il ait laissé d'autre écrit de sa façon qu'une relation de miracles de S. Edmond Roi d'Angleterre, mis à mort en 946, et honoré comme Martyr. ' Surius, qui a publié la vie du même Saint, écrite par Abbon de Fleuri, comme on l'a vû en son lieu, avoit trouvé dans le manuscrit qui la contenoit, une histoire des miracles, la même sans doute que celle

Sur. 16. Nov. p.
472.

dont il est ici question. Mais il n'a pas jugé à propos de lui faire le même honneur, qu'à l'écrit d'Abbon. Les raisons qu'il en donne, sont que cette histoire étoit trop prolixé, et qu'il y manquoit plusieurs chapitres dans le manuscrit. Elle n'y portoit point le nom de son Auteur; mais Surius y reconnoissoit une plume différente de celle d'Abbon.

Un autre manuscrit de la bibliothèque Cottonienne, dans lequel se trouve cette relation, la donne à notre Prélat; et ceux qui l'ont lue, nous apprenent, qu'elle contient plusieurs choses pour l'histoire de l'abbaye de S. Edmond, et celle de Baudouin, un de ses Abbés. Il suit de-là qu'Hermanne n'y mit la dernière main, que plusieurs années après 1065, temps auquel Baudouin commença à la gouverner, ce qu'il continua de faire pendant trente-deux ans. Cet Abbé étoit François, et moine de S. Denys, avant que de passer en Angleterre. Circonstances qui rendent cet écrit plus intéressant pour la littérature françoise.

Bib. Cotton. 16.

Mab. an. l. 69. n. 82.

ESTIENE,

ABBÉ DE SAINT URBAIN.

ESTIENE fut un des Eleves du B. Richard Abbé de S. Vanne, sous qui il paroît qu'il avoit embrassé la vie monastique. Il fit sous cet habile Maître de grands progrès dans la vie spirituelle, et se rendit recommandable par son zèle pour l'exacte discipline. Le pieux et prudent Abbé, quelques jours avant sa mort, voulant pourvoir au maintien de la reforme, qu'il avoit établie dans les monasteres qu'il gouvernoit par lui-même, designa pour ses succeffeurs les plus dignes entre ses disciples. Estiene qui étoit présent, fut nommé pour S. Urbain en Partois au diocèse de Châlons sur Marne, et en fut effectivement Abbé après la mort de Richard en 1046. Il assista en cette qualité au bout de trois ans, à la celebre dédicace de l'église de S. Remi de Reims, et au grand Concile qu'y celebra en même temps le Pape Leon IX. Comme il n'étoit entré en

Mab. act. t. 8. p. 560. n. 42.

p. 721. n. 14.

dignité que depuis peu de temps, il se trouva occuper à cette double cérémonie la dernière place, après tous les autres Abbés de France, mais avant ceux d'Angleterre.

an. 1. 65. n. 51.

' On croit qu'Estiene vécut au moins jusqu'en 1078, sur ce qu'un de ses écrits est dédié à Roger Evêque de Châlons. Il est vrai que cette église eut en ce siècle trois Evêques consecutifs de ce nom; mais la présomption est en faveur de Roger II, ce qui confirme l'époque marquée.

Ibid.

' L'ouvrage qu'Estiene dédia à ce Prélat, sont les actes de S. Urbain, Pape premier du nom, et Patron titulaire de son monastere. Dom Mabillon, qui les avoit vus manuscrits à l'abbaye de Cisteaux, nous apprend qu'ils sont précédés d'une épître apologetique à l'Evêque Roger, et d'une préface au lecteur, qui commence par ces mots: *Sæpius rei cujuslibet*. Le corps des actes, qu'Estiene témoigne n'avoir fait que retoucher, et en polir le style, commence par ces autres mots, qui peuvent servir à distinguer son ouvrage de tout autre sur le même sujet: *Urbanus igitur urbis Romæ Episcopus*.

Boll. 25. Mai. p. 5. 6. n. 1-4.

Il n'est peut-être point de Saint dont il y ait tant de différentes sortes d'actes, qu'il y en a de S. Urbain. ' Les premiers successeurs de Bollandus en comptent jusqu'à cinq, ou six sortes, sans y comprendre les divers abrégés. Ils se sont bornés à publier ceux qui leur ont paru les plus simples et les plus anciens. ' Mais ceux-ci même ne sont pas de grande autorité. Si cela est, ceux de la façon de notre Abbé meritent encore moins de créance, quand même ils seroient autres que les premiers retouchés, et mis en un autre style, ce que néanmoins personne ne nous apprend.

Till. H. E. t. 3. p. 686. 687 | Bail. 25. Mai. tab. cr. n. 2.

Boll. ib. n. 4.

' Ces mêmes Editeurs, qui les avoient vus dans le manuscrit de Cisteaux, et qui y avoient lu le nom d'Estiene avec sa qualité d'Abbé de S. Urbain, doutent cependant qu'ils soient plutôt son ouvrage que d'autres actes qui se trouvent manuscrits dans son monastere, et dont ils avoient eu communication. Ces derniers sont une fois plus prolixes que les autres. Mais puisqu'ils ne portent point le nom d'Estiene, il faut les laisser à leur Auteur qui a voulu être inconnu, et reconnoître pour l'ouvrage de notre Abbé ceux qui sont décorés de son nom.

Nous ne serions pas éloignés de lui attribuer aussi, quoique nous n'en aïons pas le même fondement, l'histoire de la

translation du corps de S. Urbain de Rome à Auxerre, et d'Auxerre au monastere qui porta en consequence le nom de ce S. Pape. Les raisons qui nous font pancher vers ce sentiment, sont d'une part, ' que le manuscrit sur lequel elle a été imprimée, au moïen d'une copie que M. de Miromenil Intendant de Champagne envoïa aux Editeurs, se trouvoit à S. Urbain, et de l'autre que cette histoire appartient à un Auteur plus ancien, que celui qui a écrit la relation des miracles qui est à sa suite. Cette relation ne fut faite qu'après 1141; et il n'y a qu'à en lire le commencement pour se convaincre qu'elle forme un écrit isolé, et indépendant de l'histoire de la translation. Il étoit au reste naturel qu'Estiene aiant travaillé aux actes du saint Patron de son Abbaïe, afin de le faire connoître dans le país, il entreprit d'instruire la posterité, que son monastere en possedoit le corps, et de lui apprendre par quelles voies il lui étoit venu de Rome.

p. 16. n. 1.

' La translation s'en fit de Rome à Auxerre en 862, et d'Auxerre au monastere dont il s'agit ici, trois ans après en 865. ' Il est clair par la fin de l'histoire, que celui qui lui a prêté sa plume, ne l'écrivit que fort long-temps après, ce qui convient à notre Abbé. Il faut après tout qu'il ait eu de bons mémoires, pour entrer dans un detail aussi circonstancié de tous les lieux, par où passerent les Reliques pour arriver à Auxerre.

p. 16. 17. n. 1. 12.

n. 12.

' On a cette Histoire accompagnée des notes de l'Editeur, à la suite des actes imprimés de S. Urbain, et à la tête de la relation des miracles.

p. 16. 18.

' Estiene à la fin de son épître apologetique à l'Evêque Roger, témoigne que ce Prélat l'avoit engagé à rendre aux actes de S. Memmie, vulgairement S. Mange, premier Evêque de Châlons, et de deux de ses successeurs, S. Elase et S. Leudomir, le même service qu'il avoit rendu aux actes de S. Urbain. Mais on ignore s'il exécuta cette entreprise. ' Nous avons montré ailleurs à l'égard de S. Mange en particulier, qu'il y avoit de lui trois sortes d'actes, dont les uns avoient été retouchés vers 868, par le celebre Almanne d'Hautvillers.

Mab. ibid.

Hist. lit. de la Fr.
t. 5. p. 623. 624.

JEAN,

ARCHEVÊQUE DE ROUEN.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Guil. Pict. p. 195
| Will. Gem. l. 7.
c. 38 | Ord. vit. l.
3. p. 493 | Mab.
ana. t. 2. p. 444.

JEAN, l'une des Lumières de l'église de Normandie en son tems, réunissoit à une haute naissance un sçavoir peu commun. Il étoit fils de Raoul Comte de Baïeux et d'Eremberge, et avoit pour oncle Richard I Duc de Normandie, et pour frere Hugues Evêque de Baïeux. On voit en sa jeunesse une chose qui étoit fort rare en ces siècles d'ignorance. Quoiqu'il ne fût ni clerc ni moine, il s'apliqua avec tant de succès au reglement de ses mœurs, et à l'étude des letres, que sa bonne conduite et son sçavoir le rendirent un objet d'admiration pour le Clergé. Les Evêques ne l'eurent pas plutôt connu, qu'ils souhaiterent ardemment de l'avoir pour collègue.

Guil. Pic. ibid.

ibid.

Ces vœux des Evêques, joints à son mérite personel, porterent le Duc Guillaume le Bâtard, qui étoit soigneux de pourvoir de bons pasteurs les églises de ses états, à lui donner l'évêché d'Avranche, qui vint à vaquer en 1061. De sorte qu'il n'entra dans l'élévation de Jean aux dignités ecclesiastiques, ni aucun motif d'ambition de sa part, ni aucune vûe humaine du côté de ceux qui l'y pousserent. Il gouverna ce diocèse avec beaucoup de fruit l'espace de sept ans et trois mois. Ses soins s'étendirent même jusques sur toute la province ecclesiastique. Voiant avec douleur que la discipline y étoit fort relâchée, sur-tout à l'égard des cérémonies, et des rits de l'office divin, il entreprit avec l'approbation du B. Maurille son Métropolitain, de dresser un Cérémonial, pour y régler toutes choses à l'avenir, et d'une maniere uniforme. On parlera de cet ouvrage avec quelque détail dans la suite.

Nor. scri. ant. p.
1007 | Lab. bib.
nov. t. 1. p. 366.

Ord. vit. l. 4. p.
507.

' A la mort de l'Archevêque Maurille, l'Abbé Lanfranc, que l'église de Rouen avoit élu pour son successeur, persistant constamment à refuser cette dignité, mit tout en œuvre pour la faire tomber à l'évêque d'Avranche. Ce dessein plut au Duc Guillaume, devenu Roi d'Angleterre depuis un an; et ce Prince députa à Rome Lanfranc même, pour faire approuver cette translation projetée. Lanfranc fit le voïage, et apporta à son retour les lettres de confirmation, avec le Pallium pour l'Archevêque nommé. ' Aussitôt les évêques suffragans de la province, et les chanoines de l'église métropolitaine s'étant assemblés, l'éluèrent d'un consentement unanime, pour remplir le siège vacant, où il fut solennellement intronisé.

Ib. Lanf. vit. c. 5.
Mab. ib. p. 442-444.

Mab. ib. p. 444.

' La chronique de Rouen, joignant cet événement à la mort du B. Maurille, le place en 1067, qui est la véritable époque de cette mort. Mais les circonstances de l'intronisation de Jean font juger, qu'elle ne se fit pas aussitôt. On emploïa sans doute quelque temps pour tâcher de fléchir la résistance de Lanfranc, que le clergé et le peuple de Rouen desiroient ardemment pour leur Archevêque. Lanfranc emploïa ensuite lui-même un autre espace de temps et peut-être fort considérable, à faire le voïage de Rome, dont on vient de parler. C'est pourquoi ' la chronique de Fécam ne met le commencement de l'épiscopat de Jean en qualité d'Archevêque, qu'en 1068. Il est vrai, qu'elle marque en la même année la mort de son prédécesseur. Mais elle se trompe en ce point, quoiqu'elle puisse dire vrai sur l'autre. ' Celle de S. Estienne de Caen renvoie même ce commencement d'épiscopat jusqu'à l'année suivante 1069: ' en quoi elle a été suivie par quelques sçavants modernes. Epoque d'ailleurs qui paroît appuïée sur la manière ' dont on compte les années du pontificat de notre Archevêque.

Lab. ib.

p. 326.

Nor. scri. ant. ib.

Def. des. tit. de S. Ou. p. 78.

Ord. vit. ib. | l. 5. p. 551.

' Elevé sur ce siège métropolitain, Jean s'arma d'une nouvelle vigueur épiscopale contre les vices et les erreurs qui regnoient dans toute l'étendue de sa province. Il tint à ce sujet plusieurs Conciles, pour tâcher de rétablir les bonnes mœurs et l'ancienne discipline ecclésiastique. On dira dans la suite quelque chose des excellents réglemens qu'il publia à ce dessein. C'est ce qui a donné occasion ' aux deux vers suivans de la façon d'un poëte, qui a entrepris

l. 4. 5. p. 507.
527. 529 | Conc.
t. 10. p. 310. 311.

Ord. vit. 65. p. 568.

de caracteriser les autres Archevêques de la même église, jusqu'au commencement du XII siecle.

Pervigil Antistes in eadem sede JOHANNES,
Legis apostolicæ studuit documenta tenere.

l. 4. p. 507.

' Son zèle pour le bien éclatoit en plusieurs façons, tant dans sa conduite que dans ses discours. Il déclara en particulier une guerre irréconciliable à l'incontinence des clercs, et fut à cet égard un autre Phinée, suivant l'expression d'un de ses Historiens. Voiant que les autres moïens qu'il avoit déjà employés, pour leur faire quitter leurs concubines, étoient inutiles, il crut en devoir venir à la peine de l'excommunication, et la prononça en plein Concile contre les réfractaires. Mais il éprouva en cette rencontre, les effets d'une passion qui s'aigrit par le remède qu'on y veut apporter. Les clercs coupables, sans respect ni pour l'assemblée, ni pour la personne sacrée de leur Archevêque, prirent des pierres pour le lapider, et le prélat n'évita la mort que par la fuite

l. 5. p. 548 | Nor.
scri. ant. p. 1018.

' En 1075 le Roi Guillaume, aiant formé le dessein de consacrer à Dieu Cécile sa fille aînée, voulut que notre Archevêque en fit la cérémonie. Ordric Vital et la chronique de S. Estiene marquent cet événement comme arrivé à Fécam à la fête de Pâque. Mais ils se trompent pour le lieu, ' ainsi qu'il paroît par un diplôme de ce Prince, qui suppose que ce fut à Caen.

Mab. an. l. 64. n.
97.

l. 65. n. 13.

' Deux ans après en 1077, Jean assista avec Lanfranc Archevêque de Cantorberi, Thomas d'York et plusieurs autres prélats, à la dédicace de l'église de S. Estiene de Caen, à laquelle le Roi Guillaume et la Reine Mathilde son épouse se trouverent presents. ' La même année Hugues Evêque de Lisieux étant mort il y eut un differend entre les chanoines de sa Cathédrale, et les religieuses qu'il avoit fondées, à qui possederoit sa dépouille mortelle. Le Roi, qu'on avoit pris pour juge, aiant prononcé en faveur de celle-ci, fit venir notre Archevêque, et lui ordonna d'aller faire les funerailles de son confrere défunt. Mais le prélat le refusa avec un air de hauteur, qui lui étoit trop ordinaire, et par un motif qui ne lui est pas honorable.

n. 16 | Ord. vit.
ib. p. 550.

Les meilleurs tableaux ont leurs ombres, et les hommes

leurs foiblesses. ' Jean avoit déjà donné des marques de sa vivacité, et de son humeur altiere à une des solennités de S. Ouen, dans l'église de ce nom à Rouen. Cet événement, qui eut des suites fâcheuses, arriva dès 1073, et se trouve détaillé dans l'écrit d'un auteur de ce temps-là, dont il sera parlé en son lieu. Au bout de trois ans, notre Archevêque fut attaqué d'une paralysie imparfaite, qui ne lui permit presque plus de s'acquiescer des fonctions épiscopales. ' Mais il fut entièrement privé de cette consolation deux ans avant sa mort, par une fatale chute qui lui ôta l'usage de la parole. En revenant de chez le Roi, à l'occasion qu'on a marquée, il tomba de sa mule, qui étoit la voiture des évêques, avant l'ingénieuse et commode invention des carrosses.

Mab. ana. ib. p. 444-455.

Ord. vit. ib.

' Tout le monde le voiant réduit à ce triste état, lui conseilla de se démettre de son archevêché. Le Roi se crut même obligé de le lui ordonner. Il le fit enfin, environ deux mois avant sa mort, et se retira à S. Filiberte, sa maison de campagne, où il finit ses jours. Son corps fut porté à sa Cathédrale, et enterré avec honneur ' dans le baptistère du côté du nord, sous une tombe de pierre blanche, où l'on grava l'épithaphe suivante.

Mab. ib. p. 455.

Ord. vit. ib. p. 551.

EPITAPHIE.

Metropolita tuus jacet hic, Urbs Rotomagensis,
 Culmine de summo quo moriente ruis.
 Ecclesiæ minuuntur opes, sacer ordo tepescit,
 Provida relligio quem sua constituit.
 Hic neglecta diu Canonum decreta reformans,
 Instituit castè vivere Presbyteros.
 Dona Dei sub eo venalia nulla ¹ fuere :
 Hinc et opes largas contulit Ecclesiæ.
 Lingua diserta, genus, sapientia, sobria vita
 Huic fuit, exiguus quem legit iste lapis.
 Nona dies Septembris erat, cum carne JOHANNES
 Expoliatus abit, sit tibi vera quies. Amen.

¹ On lit, *mille*, dans Ordric Vital. Mais l'éloge qu'on fait de ce Prélat dans l'épithaphe, et le zèle qu'il fit éclater contre la simonie, ainsi que contre l'incontinence des Clercs, montrent qu'il faut lire, *nulla*, comme on le trouve ailleurs. Le *mille*, aura été substitué par des personnes mal affectonnées.

- Mab. ib. Suivant la leçon des deux derniers vers, l'Archevêque Jean mourut le neuvième de septembre: jour que l'auteur de l'építaphe aura pris pour celui ' auquel il fut enterré, selon un autre écrivain du même temps. Ainsi l'on peut placer sa mort au septième, ou huitième du même mois; puisqu'étant mort à la campagne, il fallut quelque temps pour disposer ce qui étoit nécessaire à son transport dans la ville.
- Ord. vit. ib. | Nor. scri. ant. p. 1018. ' Quant à l'année, tous les Historiens conviennent que ce fut en 1079. Ils ne s'accordent pas également sur les années de son pontificat. ' Ordric-Vital en un endroit ne lui en donne que huit ans, parce apparemment qu'il ne compte pas les deux derniers, pendant lesquels il ne put gouverner par lui-même, à cause de l'usage de la parole dont il étoit privé. ' Ailleurs il dit que Jean remplit dix ans le siège de Rouen: terme qui joint au précédent, expliqué comme on vient de le voir, suppose que notre Archevêque ne fut placé sur ce siège qu'en 1069. ' L'Historien des Archevêques de la même église, qui écrivoit alors, dit au contraire, que Jean mourut dans la douzième année de son pontificat. Mais c'est qu'il en rapporte le commencement au temps qu'il fut désigné Archevêque, ce qui arriva un ou deux ans avant son inthronization. ' Dom Mabillon, qui suppose qu'elle se fit dès 1068, dit que Jean gouverna onze ans l'église de Rouen. ' Il eut pour successeur, deux mois avant sa mort, Guillaume abbé de S. Estiene de Caen, qui remplit dignement sa place.
- Ord. vit. ib. Quoique l'Archevêque Jean eût des défauts, comme on ne l'a point dissimulé, il possédoit d'éminentes qualités. A celles qu'on a déjà fait connoître, ' il joignoit une supériorité de génie et une grande intelligence des affaires civiles, ce qui en faisoit un homme d'excellent conseil. En conséquence le Roi Guillaume se plaisoit à l'avoir près de sa personne, pour profiter de ses lumières. Ceux qui ont parlé de ce Prélat après sa mort, ne l'ont fait que d'une manière honorable à sa mémoire. ' Tels sont entre autres Guillaume de Poitiers, Guillaume de Jumiege, l'auteur de la vie de S. Gautier de Pontoise, Ordric-Vital et l'Historien des Archevêques de Rouen. Ce dernier, il est vrai, relève un peu vivement ses défauts; mais il ne laisse pas au reste de rendre justice à ce qu'il y avoit de louable en lui.
- Mab. ib. ' Jean, malgré la distance des lieux étoit lié d'une
- act. t. 9. p. 815. not.
- ana. ib.
- p. 445 | Will. Gem. | 7. c. 38.
- Guill. pic. p. 195 | Will. Gem. ib. | Mab. act. ib. n. 6 | Ord. vit. l. 4. 5. p. 507. 550. 551 | Mab. ana. ib. p. 444. 445.
- Lanf. ep. 13. 17.

étroite union avec Lanfranc Archevêque de Cantorberi, dont il y a cinq lettres qui attestent cette liaison. L'on y voit d'une part des marques édifiantes de la modestie et de l'humilité de notre Prélat, qui alloit si loin chercher des éclaircissements à ses doutes et à ses difficultés; et de l'autre, des témoignages effectifs de l'estime et du respect que lui portoit Lanfranc.

§ II.

SES ECRITS.

JUSQU'ICI aucun de nos Bibliographes n'a fait entrer notre Archevêque dans le catalogue de ses Ecrivains. Omission qu'on ne peut attribuer qu'à une négligence bien marquée de leur part; puisqu'il y a de ses écrits imprimés, et même annoncés dans les journaux littéraires. C'est cette même omission en partie, qui nous a engagés à nous étendre un peu sur l'histoire de sa personne, afin de le faire connoître sous tous les traits qui le caractérisent. Ses écrits ne méritent pas moins d'être connus.

1°. Le plus considérable, qui a été imprimé plus d'une fois, porte divers titres dans les manuscrits. Dans celui de Thomas Bodley il est intitulé : *Enchiridion, sive Consuetudinarium*, Manuel, ou Coustumier à l'usage de l'église de Rouen. Titre impropre et trop général, qui est beaucoup mieux exprimé dans le manuscrit qu'on en voit à la Bibliothèque de M. le Président Bouhier à Dijon en ces termes : *Liber de diversis consuetudinibus Ecclesiarum in officiis divinis*. Mais ce qu'il y a de singulier, l'auteur de l'ouvrage y est nommé Guillaume, au lieu de Jean. C'est ce qu'on ne peut attribuer qu'à l'inadvertance du premier copiste; et Dom Mabillon, qui a vu le manuscrit, en a ainsi jugé. Car il est certain, que cet Auteùr se nommoit Jean; et l'on ne voit nulle part qu'il portât les deux noms ensemble de Jean et de Guillaume. Le manuscrit de l'abbaye de Saveuse, sur lequel l'ouvrage a été d'abord imprimé, l'annonce sous ce simple titre : *Traité des Offices Ecclesiastiques*. On a eu toutefois l'attention d'avertir que Jean qui en est le véritable auteur, étoit alors Evêque d'Avranche, et qu'il fut ensuite Archevêque de Rouen.

Angl. bib. ms.
par. 1. n. 2575. 8.

Mab. opusc. t. 2.
p. 9.

Joh. Abr. de off.
eccl. p. 1. 2.

' Jean le dédie à Maurille, son prédcesseur immediat dans ce dernier siège, et le soûmet entierement à sa censure. Il donne même à entendre, qu'il n'y a travaillé que de concert avec ce Prélat, qui étoit lui-même un des sçavants de son siecle. Venant ensuite à rendre compte, de quelle maniere il a exécuté son dessein, il nous apprend qu'il a puisé dans les anciens Peres, et recueilli les differents usages et coûtumes des églises, en ce qui concerne l'office divin, et qu'y aiant joint des explications mystiques, il en a formé un corps d'ouvrage.

p. 3-87.

Tel est le fonds du Traité de notre Archevêque, qui comprend quatre-vingt-sept pages de l'imprimé. L'on y trouve plusieurs antiquités dignes de remarque. ' L'auteur y règle la maniere, l'ordre, le temps auquel on doit faire l'office divin, tant pour les Dimanches que les grandes Solennités, et autres fêtes de l'année, ce qu'on nomme le propre du temps. Il y fixe le nombre des psaumes pour chacune des heures canoniales, et y descend dans un assés grand détail de toutes les cérémonies de la Messe, et des autres parties du service divin. Les explications qu'il donne de l'office ecclesiastique en general, et des cérémonies qu'on y observe en particulier, ne sont pas toujours d'une entiere justesse, ni d'une grande solidité. Mais elles peuvent beaucoup contribuer à fixer l'attention des ecclesiastiques, et à nourrir leur pieté: ce qu'il semble que l'auteur a eu particulièrement en vûe. Ce Traité est interessant, sur-tout pour la Métropole de Rouen. Les ecclesiastiques de cette province y ont des preuves, que ce qu'ils pratiquent aujourd'hui dans l'office divin, est vénérable par son antiquité. Que s'il s'y est glissé quelques changements, ils ne tombent point sur l'essentiel, qui demeure toujours le même, principalement à l'égard du Sacrifice de la Messe.

Fleu. H. E. 1. 61.
n. 54.

' On observe, que cet ouvrage est assés conforme au traité de Pierre de Damien des heures canoniales. Mais qu'il est beaucoup plus ample; contenant en détail les offices pendant tout le cours de l'année.

Bib. du Roi.

' En 1642 l'ouvrage de notre Prélat fut imprimé *in-8°*, à Rouen chés Laurent Marcorry, par les soins de Georges Ridé, Jaques Malet et Jean Prevost, chanoines de la Cathédrale, qui l'ont illustré de leurs notes, et orné d'une préface, où ils rendent compte de leur travail. ' Au bout de

Mss. Cen.

trente-sept ans, en 1679, il fut réimprimé au même endroit et en même volume, chés Bonaventure le Brun. Le texte de cette nouvelle édition a été revû sur un manuscrit de M. Bigot, plus correct que celui de Saveuse; ' et il y est accompagné des notes de l'édition précédente, auxquelles on a joint de nouvelles observations. On peut consulter sur cette dernière édition ' le Journal des Sçavants de Paris de la même année, dans lequel elle est annoncée fort avantageusement.

Joh. Abr. ib. app.
p. 83-361.

Jour. des Sc. 1679.
p. 245-247.

Ni la première, ni la seconde édition ne contiennent l'ouvrage en entier : malgré toutes les recherches des Editeurs pour le compléter. Mais afin de suppléer en quelque sorte à ce qui y manque, M. Prevost qui a pris soin de la dernière édition, ' y a ajouté l'écrit d'un Anonyme, qu'il a tiré du manuscrit de M. Bigot, dès lors ancien de cinq-cents ans. Cet autre écrit remonte par conséquent jusqu'au XII siècle. Son auteur entreprend d'y donner une explication spirituelle des offices ecclésiastiques, et des vêtements des Ministres sacrés. C'est justement cette seconde partie qui manque à l'ouvrage de Jean. Les explications de cet autre Ecrivain sont beaucoup plus générales, que celles de l'Evêque d'Avranche.

Joh. Abr. ib. p.
385-411.

L'Editeur a encore enrichi son recueil de deux autres petits écrits. L'un est une explication de la préface et du Canon de la Messe, dans laquelle l'auteur n'a fait qu'abréger Amalaire. On a dans l'autre écrit un Cérémonial de l'église de Rouen, ancien de plus de deux-cents ans, dans lequel on trouve l'origine de plusieurs Cérémonies qui s'y pratiquent encore aujourd'hui, et plusieurs autres qui ne sont plus en usage.

Dom Martene a beaucoup puisé dans l'ouvrage de notre Prélat, pour composer son recueil de Rits ecclésiastiques. Le P. Morin en a aussi profité pour son traité de la pénitence. ' Divers autres écrivains en ont détaché la préface, ou épître dédicatoire au B. Maurille, et l'ont imprimée dans leurs ouvrages. Dom Mabillon nonmément l'a fait entrer dans sa collection d'actes des Saints, et Dom Pommery dans celle des Conciles de l'église de Rouen, page 37.

Mab. act. t. 9. p.
227. n. 12.

2°. Il y a encore d'autres écrits de l'Archevêque Jean; mais ils lui sont communs avec les évêques suffragans de la province de Normandie. Ce sont des actes de Conciles,

ausquels il a eu la part principale, en qualité de président de ces saintes assemblés. Il ne nous en reste que de deux Conciles; quoiqu'il y ait des preuves, que Jean en tint quelques autres; et peut-être même chaque année de son pontificat, suivant la louable coûtume des bons évêques de l'antiquité.

Conc. t. 9. p.
1225-1230.

' Les actes du premier, qui fut célébré dans l'église Cathédrale de Rouen en l'année 1072, sont compris en vingt-quatre décrets, ou Canons, sans compter la petite préface. Quelque courte qu'elle soit, elle nous apprend divers traits intéressants. L'Archevêque Jean, qui présidoit à l'assemblée, se proposant pour modèle la conduite des anciens Peres, n'oublia rien avec les évêques ses suffragans, pour pourvoir au bien de l'église. Ces Evêques étoient Odon de Baïeux, Hugues de Lisieux, Robert de Sécz, l'un et l'autre oublié dans les souscriptions, Michel d'Avranche et Gilbert d'Evreux. ' Il s'y trouva aussi grand nombre de respectables Abbés, qui illustroient alors les monasteres de Normandie par une exacte régularité. ' L'on commença par discuter ce qui concerne la foi de la Sainte Trinité, et apparemment les autres points essentiels du Dogme; et il fut arrêté qu'on s'en tiendrait inviolablement sur cela à ce qu'en ont décidé les quatre premiers Conciles généraux, qui sont ici nommés. Il n'y est fait aucune mention des erreurs sur l'Eucharistie, qui avoient auparavant causé beaucoup de trouble en Normandie. On peut juger de-là, que la célèbre profession de foi qu'y opposa le B. Maurille, y avoit rémédié efficacement. De sorte que les Canons de ce Concile ne roulent que sur des points de discipline, qui tendent à retablir les bonnes mœurs, et qui montrent quel étoit le zèle de notre Archevêque, pour faire regner le bon ordre dans le clergé, et les monasteres de sa province.

p. 1230.

p. 1225. 1226.

p. 1228. c. 14.

Presque tous ces points de discipline sont importants, et méritent d'être lus. On y peut remarquer, ' que le Concile défend les mariages clandestins, et ordonne que les contractants recevront à jeun dans un monastere la bénédiction nuptiale d'un prêtre qui sera aussi à jeun. ' Le Concile n'y a pas oublié la simonie et l'incontinence des clercs, qui étoient alors si communes. Il se borne à prononcer contre les clercs incontinents la peine de privation du revenu de leurs bénéfices. Ainsi ce fut dans une autre assemblée,

c. 13. 15.

que notre Archevêque les frappa d'anathème, comme il a été dit. ' On commençoit dès lors à avancer l'heure de l'unique repas aux jours de jeûne en carême. C'est pourquoi le Concile défend, qu'on le prene avant l'heure de Vêpres, qu'on n'avoit pas encore eu la subtilité de fixer à midi. ' De même on avançoit l'heure de l'office divin la veille de Pâque. Il est défendu de le commencer avant l'heure de None, c'est-à-dire trois heures du soir. Ici l'Archevêque Jean cite son traité des Offices ecclésiastiques sous le titre de *Liber Officialis*.

p 1229. c. 21.

c. 22.

' Dom Guillaume Bessin, qui a réimprimé ces actes dans son recueil des Conciles de Normandie, n'y compte que vingt-trois Canons, parce qu'il n'en fait qu'un seul du septième et du huitième. Du reste il les a accompagnés des notes de Dom Ange Godin, qui y répandent un nouveau Jour.

Conc. par. 1. p. 54-62.

' Les actes de l'autre Concile, qui se tint dans la même église au bout de deux ans, en 1074, consistent en quatorze decrets, ou Canons, avec une petite préface dans le même goût, et presque les mêmes termes que la précédente. Dom Bessin les a publiés de nouveau à la suite des autres, mais sans notes. Ces Canons tendent, comme les premiers, à remédier à divers abus, qui s'étoient glissés parmi les clercs, les moines et les simples laïcs. ' En y proscrivant la simonie, on y entre dans un peu plus grand détail, que dans le premier Concile. ' Il y est ordonné, que la Règle de S. Benoit sera exactement observée dans tous les monasteres de l'un et de l'autre sexe. Les Evêques qui composerent cette assemblée furent les mêmes qui avoient tenu la première. Le Roi Guillaume, Duc de la province, s'y trouva aussi, avec plusieurs Abbés. Mais on n'y voit point paroître, non plus qu'à la précédente, Geofroi Evêque de Coûtence, sans qu'on en sçache la raison.

Conc. t. 10. p. 310. 311 | N. ib. p. 64-66.

c. 1.

c. 7.

3°. On nous a conservé deux autres petits monuments, qui appartiennent aussi à notre Archevêque, et qu'il est bon de faire connoître. L'un qui est imprimé à la suite du Pénitentiel de S. Theodore Archevêque de Cantorberi, pages 664 et 665 du II volume, contient un accord fait entre Jean, alors Evêque d'Avranche, et Ramulfé Abbé du Mont-S-Michel. On y voit en particulier, qu'elles étoient

en ce temps-là les immunités dont jouissoient les moines de cette abbaïe.

L'autre monument, qui a fait naître depuis peu un sérieux differend entre M. Terisse, Abbé Commendataire de S. Victor en Caux et Grand-Vicaire de Rouen d'une part et les moines de S. Ouen de l'autre, est une charte imprimée dans le *Neustria pia*, et autres recueils, par laquelle l'Archevêque Jean confirme l'érection du prieuré de S. Victor en abbaïe, sous la dépendance néanmoins de celle de S. Ouen. M. Terisse, qui l'a publiée lui-même, l'attaque comme fausse; ' mais on en a si solidement établi la vérité dans un Mémoire intitulé: *Défense des titres et des droits de l'abbaïe de S. Ouen*, que toute personne équitable et judicieuse ne peut la revoquer en doute.

Def. des tit. de S.
Ou. p. 60-89.

4°. Il s'est perdu plusieurs Letres de notre Prélat, qui seroient interessantes, si l'on avoit été soigneux de nous les conserver. On en juge ainsi ' par cinq de celles du B. Lanfranc Archevêque de Cantorberi, qui lui sont adressées. La plupart de celles de l'Archevêque de Rouen étoient autant de consultations sur divers sujets. Il paroît par-là, qu'il y avoit une grande union entre ces deux Métropolitains, malgré leur éloignement. ' Dom Bessin prétend que notre Prélat étoit aussi en commerce de letres avec Hildebert, alors Evêque du Mans, et depuis Archevêque de Tours. Il apporte en preuve une letre de celui-ci, comme écrite à l'autre. C'est la quatorzième de son second livre. Mais l'Archevêque de Rouen, à qui elle est adressée sans le nommer, n'est point Jean de Baïeux qui fait le sujet de cet article. La raison en est, qu'il étoit mort plusieurs années avant qu'Hildebert fût élevé à l'épiscopat.

Lanf. ep. 13-17.

Conc. N. par. 2.
p. 18.

URSION,

ABBÉ D'HAUTMONT,

ET AUTRES ECRIVAINS.

' **U**RSION, que Gazet nommé Urtien par corruption, étoit homme d'esprit et de sçavoir. Il paroît par ce qui nous reste de ses écrits, qu'il avoit fait de bonnes études. On y découvre en particulier de l'éloquence et un fréquent usage de l'écriture Sainte, qui fait juger qu'elle étoit fort familière à leur auteur. De simple moine d'Hautmont au diocèse de Cambrai, Ursion en devint Abbé, du temps de la guerre entre l'Empereur Henri le Noir et Baudouin Comte de Flandres surnommé le Bon, c'est-à-dire vers 1055. Ce monastere étoit alors réduit en un triste état. Mais il recouvra quelque chose de son ancienne splendeur sous la sage conduite d'Ursion, et à la faveur de la découverte des Reliques du Pape S. Marcel, qui s'y fit de son temps. On ignore la date de la mort de cet Abbé. Seulement on sçait qu'il ne vécut pas jusqu'à la fin de 1079, puisque Wedric, ou Guiric, occupoit sa place dès la même année.

Boll. 16. Jan. p.
12. n. 3 | not.

Quoiqu'Ursion eût le talent de bien écrire pour son siècle, il ne se plaisoit pas à en faire usage; aimant mieux employer son temps aux exercices de la vie ascétique. Il y a cependant de lui une histoire de S. Marcel Pape et martyr, divisée en deux livres. Le premier contient les actes de son martyr, et a été pris tant de ce qu'en dit le Pontifical Romain, que notre Auteur n'a fait qu'amplifier, ou paraphraser en orateur, que d'autres actes imprimés dans le recueil de Bollandus. On voit par-là que cette première partie de l'ouvrage d'Ursion est sans aucune autorité, tels que sont les monuments d'où elle a été tirée. Il n'en est pas de même de l'autre partie, ou second livre. Notre Abbé l'emploie à instruire la posterité, par quelle voie le

Gall. chr. nov. t.
3. p. 116. n. 13.

Boll. ib. p. 10. n.
3.

p. 5. n. 1-3.

p. 5-9.

corps du saint Pape passa de Rome à son monastere d'Hautmont, sous le pontificat de S. Martin, et de quelle maniere il y fut découvert un peu plus de quatre-cents ans après, vers 1068. A la relation de ces deux célèbres événements, il a ajouté l'histoire de quelques miracles éclatants, dont cette découverte fut suivie, et qui sont rapportés avec toutes les circonstances capables de leur concilier la créance de tout lecteur sensé et impartial.

L'Ouvrage n'est point fini: ce qui fait juger que l'Auteur s'attendoit à le continuer à mesure qu'il s'opereroit d'autres miracles dans la suite. Il est dédié à S. Lietbert Evêque de Cambrai, ' mort le vingt-huitième de Septembre 1076: circonstance qui jointe à l'année de la découverte des SS. Reliques, montre la date de l'écrit. ' L'épître dédicatoire est remplie des justes louanges du saint Prélat, et des traits de l'humble modestie de l'auteur. Ursion y prend avec la qualité d'Abbé le titre de frere. On a fait observer, que depuis le X siecle plusieurs autres benedictins, soit Abbés, ou simples moines en avoient usé de même à la tête de leurs écrits. De sorte que cet usage devenoit commun; et l'on voit par-là qu'il n'est point venu de l'Ordre des Mandians, aux autres Ordres qui l'ont précédé, comme on le croit vulgairement.

' Bollandus est jusqu'ici le seul, qui ait publié l'ouvrage d'Ursion. Il l'a tiré de trois manuscrits, et placé à la suite des autres actes de S. Marcel, après l'avoir illustré de courtes notes, qui y répandent beaucoup de lumiere. ' Dom Mabillon en a réimprimé un morceau, qui contient la topographie, et l'origine de l'abbaye d'Hautmont.

AVESGAUD, ou AVESGOT, Abbé de la Coulture à un des faubourgs de la ville du Mans, étoit contemporain d'Ursion, dont on vient de parler. Il faut éviter de le confondre, ' comme l'a confondu un auteur célèbre, avec un autre Avesgaud, Abbé de S. Vincent dans la même ville, qui en 1059 assista au Sacre du Roi Philippe. ' Celui qui fait le sujet de cet article, n'étoit encore alors que simple moine, et ne fut élevé à la dignité d'Abbé qu'après 1061. C'est ce qui paroît par une lettre qu'il écrivit vers ce temps-là. Non-seulement il n'y prend point d'autre qualité que celle de moine; mais il n'en donne même aucune à S. Anselme, à qui elle est adressée, ' et qui fut Prieur du Bec l'année

Gall. chr. ib. p. 21.

Boll. ib. p. 5. 10. n. 1-3.

p. 9-14.

Mab. act. t. 2. p. 673. n. 3.

an. l. 61. n. 41.

Bal. misc. t. 4. p. 477.

Mab. ib. n. 94.

suivante, ce qui prouve que la date de la lettre est antérieure. Quoiqu'Avesgaud soit différent de l'Abbé de S. Vincent de même nom, il pouvoit néanmoins être de la même maison, qui étoit celle de Bellesme, dont étoit sorti un troisième Avesgaud, mort Evêque du Mans en 1036. Il parle effectivement de sa famille comme étant puissante au païs du Maine. Il gouverna le monastere de la Coulture en qualité d'Abbé jusqu'en 1079 inclusivement, et eut Johel pour successeur dès la fin de la même année, ou au commencement de l'année suivante.

Bal. ib.

Mab. ib. l. 65. n. 88.

Avesgaud n'écrivoit pas mal, comme on le voit par sa lettre à S. Anselme, que M. Baluze a tirée de l'obscurité. C'est l'unique production de sa plume qui soit venue jusqu'à nous. L'objet que s'y proposoit l'auteur étoit d'engager Anselme à se charger pour un temps de l'instruction d'un de ses neveux. Mais elle n'eut point d'autre effet que de lui attirer la belle réponse qui fait la seizième lettre du premier livre d'Anselme, et dans laquelle celui-ci répond d'une manière aussi modeste qu'ingénieuse à un vers de Perse qu'Avesgaud lui avoit cité. Il est étonnant après tout de voir, que le Bec, qui avoit ouvert à la jeunesse une école publique, ait refusé en cette rencontre un jeune élève de condition. Mais l'étonnement cesse, lorsqu'on fait réflexion qu'il s'agissoit des premières instructions de la Grammaire, qu'Anselme ne pouvoit lui donner, comme le souhaitoient ses parents, parce qu'il étoit occupé à enseigner les hautes sciences.

Bal. ib. p. 477. 478.

Ansel. l. 1. ep. 16.

Bal. ib. p. 477.

GERAULD d'Orleans, dont le Poète Baudri a fait l'épigramme, peut appartenir au temps dont nous parlons ici. Suivant l'idée qu'on nous en donne, c'étoit un excellent Docteur, un Orateur discret, un grand Philosophe. Et ce qui relevoit encore plus son mérite, il joignoit au sçavoir une éminente vertu, qui le faisoit regarder comme l'appui du clergé et du peuple, le soutien de l'église, la ressource assurée des veuves et des orphelins. En un mot, il passoit pour la lumière et la principale gloire de l'Orleanois. Nous n'en parlons que d'après Baudri, dont voici les propres termes.

Du Ches. t. 4. p. 263.

Egregius Doctor magnusque sophista GERALDUS,
Ecclesiæ robor, cleri populique columna,

Spes pupillorum, vir munificus viduarum,
Aurelianorum lux et specialis honestas.

Il est fâcheux qu'on sçache si peu de chose d'un homme aussi célèbre en son temps. ' Adelmanne, en célébrant les plus illustres disciples de Fulbert de Chartres, y nomme un Girard des bords de la Loire, ce qui pourroit s'entendre d'Orleans. D'ailleurs il n'y a pas grande difference entre Girardus et Geraldus. Les anciens auteurs emploient souvent l'un pour l'autre. Circonstances qui au premier coup d'œil feroient naître la pensée, qu'il s'agit ici de la même persone. Mais outre que Girard disciple de Fulbert portoit le surnom de Gilbert, il étoit mort, lorsqu'Adelmanne en faisoit l'éloge, avant le milieu de ce siecle, ce qui ne peut convenir à Gerauld, qui a vécu au moins jusqu'en 1080.

Du Ches. ib. p. 79. ' On trouve aussi un Girard d'Orleans, qui a fait en seize vers élegiaques l'építaphe du Prince Hugues, fils du Roi Robert, couronné Roi lui-même du vivant de son pere. Mais si ce Poète est le même que Gerauld dont il est ici question, il faut dire, ou qu'il composa cette építaphe étant encore fort jeune, ou qu'il n'y mit la main, que longtemps après la mort de Hugues, ' qui mourut dès 1024, selon la petite chronique de S. Denys, ou mieux selon d'autres en 1028. On a grand nombre d'autres építaphes faites ainsi après coup. Celle-ci n'a presque rien au-dessus des autres poésies du même siecle : ' sinon qu'elle represente assés bien les principaux caracteres du Prince. On y apprend, que les Romains avoient dessein de le choisir pour leur Roi, sans doute en 1024 à la mort de l'Empereur S. Henri. Cette építaphe se trouve dans le recueil de Du Chesne, et parmi les preuves de l'histoire des Comtes de Poitiers, pages 299, 300.

Boll. 1. Jun. p. 127-133. n. 24. ' THIERRI, moine de Tholei au diocèse de Trèves, mais alors de la dépendance de l'église de Verdun, écrit après 1073, vers l'année 1080, la vie de S. Conrad, élu Archevêque de Trèves, qui aiant souffert une mort violente en 1066, est en consequence honoré comme martyr. On voit ici un auteur non seulement contemporain, mais qui écrivoit même dans le voisinage, et comme sur les lieux

où les choses s'étoient passées. ' Cependant Thierrî n'étoit pas du païs où il écrivoit. Il se donne clairement pour un moine étranger, à qui l'on avoit accordé depuis peu une place à Tholei : ' ce qui joint à la connoissance qu'il avoit de la langue romancière au-dessus de la tudesque, montre qu'il étoit François de nation. ' Ne pouvant se refuser aux instances de ses freres, qui étoient les dépositaires de la dépouille mortelle du Saint Archevêque, il entreprit d'en écrire l'histoire, qu'il dédia à Thierrî Evêque de Verdun, mort en 1088.

p. 127. n. 1.

p. 128. n. 4.

p. 127. n. 1.

Il a assés bien exécuté son dessein, suivant la connoissance qu'il a pu avoir des événements qu'il y a fait entrer. On y découvre du choix et de l'ordre dans les choses, de la clarté et de la précision dans la maniere de les rapporter. Le style en est meilleur à tous égards qu'il n'étoit communément alors; et l'auteur s'y montre versé dans la lecture des anciens, particulièrement des Livres Sacrés. Il n'y a que son épître dédicatoire, où il est un peu trop diffus dans les louanges qu'il donne à l'évêque Thierrî. Son ouvrage, qui est divisé dans l'imprimé en trois longs chapitres, sans y comprendre cette dédicace, ne l'étoit originairement qu'en deux parties. Dans l'une est écrite la vie du Saint et son martyre, dans l'autre l'invention et la translation de son corps, avec les miracles qui les suivirent. ' On a cet ouvrage dans le recueil de Bollandus, où il est accompagné des observations de ses sçavants successeurs, qui l'ont publié sur trois divers manuscrits.

p. 128-134.

' Un autre Ecrivain du même temps, moine de Lagni au Diocèse de Paris, a laissé de sa façon l'histoire du transport d'une partie des Reliques de S. Thibault de Provins, mort près de Vicence en Italie, le trentième de Juin, ou premier de Juillet 1066. Ce transport se fit vers 1075, par le ministère d'Arnoul Abbé de Lagny, ' et peut-être aussi de sainte Colombe de Sens, qui étoit frere du Saint. Notre anonyme entreprit peu de temps après d'en faire la relation, et y joignit celle des miracles qui la suivirent de près. Il a exécuté son dessein, sans le perdre de vûe, et ne s'est point arrêté à ce qu'on avoit déjà dit des autres événements de l'histoire de ce Saint, dans la vie qui en avoit été écrite

Mab. act. t. 9. p. 157. n. 3.

Clar. chr. p. 746.

auparavant. On peut toutefois lui reprocher d'avoir trop suivi dans son style le goût pour les consonances.

Mab. ib. p. 175-182.

' Dom Mabillon nous a donné son écrit, à la suite de la vie du même Saint, et de l'histoire de la première translation de son corps, écrite l'une et l'autre par des auteurs Italiens. ' Il s'en trouve une partie dans la relation des miracles du même S. Thibault, que les successeurs de Bollandus ont pris soin d'imprimer. Ce qu'on en lit au nombre dix et les cinq suivants de cette édition, est rapporté aux nombres 10, 11, 17, 18 et 19 de l'édition précédente. ' Le premier éditeur a tiré cette histoire entière de la seconde translation d'Italie en France, de deux manuscrits, où elle se trouve traduite, avec celle de la première, en vieux vers françois, par un ancien poëte inconnu d'ailleurs.

Boll. 30. Apr. p. 599. 600. n. 9-14.

Mab. ib. p. 157. n. 3.

On peut rapporter au même temps la vie de Sainte Odilie, Abbessse d'Hoëmbourg, appelé depuis de son nom le Mont-sainte-Odilie, au diocèse de Strasbourg, morte après le milieu du VIII siècle. C'est vraisemblablement l'ouvrage d'un des Clercs, ou Chanoines, qui déservirent ce monastere. Mais cet Auteur étoit trop éloigné des temps pour réussir dans son entreprise; sur tout manquant de bons mémoires pour l'exécuter, comme il est visible qu'il en manquoit. ' Aussi la plupart des sçavants conviennent-ils, qu'il n'a presque fait que déshonorer l'histoire par ses contradictions, son ignorance de l'antiquité, et ses fables quelquefois insipides. Quelques uns, il est vrai, ' comme le P. le Cointe, ont tâché de remédier à ces défauts, afin de pouvoir faire quelque fonds sur cette mauvaise piece; mais on peut dire, que leur travail a été sans succès. Au défaut de bons guides, notre écrivain paroît n'avoir suivi que des traditions vulgaires. Il a jugé des pratiques du VII et VIII siècle par celles du temps où il écrivoit. Sur ce principe erronné il a supposé ' que Sainte Odilie avoit été Chanoinesse, parce que cet institut étoit établi à Hoëmbourg au XI siècle. Il y persevera même jusques vers 1140, ' que l'Abbesse Richilinde y fit observer l'état monastique, tel qu'on l'y

t. 4. p. 489. not. |
Boll. 11. Jul. p. 225. 226.

Coin. an. 700. n. 33-36.

Mab. ib. p. 486. 487. n. 1. 5.

¹ Il s'est glissé dans l'endroit cité une faute d'imprimeur, suivant laquelle on lit avant le milieu du XI siècle. Il faut lire XII.

suivoit au temps de la sainte. C'est sur cela en partie et sur le grand éloignement où notre Ecrivain se montre avoir été de ce temps-là, qu'on juge qu'il ne fit son écrit que vers l'année 1080.

Quelque défectueux qu'il soit / Dom Mabillon n'a pas laissé que de le donner au public, avec ses observations ordinaires, parce apparemment qu'il n'avoit trouvé rien de meilleur pour l'histoire de la sainte Abesse. Kupert Abbé de Thuy, composa dans la suite une vie de sainte Odilie; mais outre que cet ouvrage paroît perdu sans ressource, on ignore s'il s'y agissoit de la même Sainte. p. 486-496.

Les actes de S. Germier Evêque de Toulouse, mort vers 565, partagent les critiques au sujet de leur valeur, qui dépend principalement du temps où ils ont été écrits. Il est visible qu'en les lisant tels qu'ils sont venus jusqu'à nous, on ne les prendra pas pour des actes originaux. Le nom affecté de Præciosus qu'on donne à leur auteur est fort suspect; et un écrivain du VI siècle ne se seroit pas servi du terme de Réverendissime en parlant d'un Evêque, et n'auroit pas nommé le país de Toulouse Comté Toulousain, sans parler d'autres expressions fort posterieures à ce temps-là, que cet auteur a employées.

C'est ce que les sçavants continuateurs de Bollandus, qui ont publié ces actes avec leurs observations ordinaires ont fort bien senti. Mais croiant pouvoir en défendre l'autorité, ils ont pris le parti de rejeter toutes ces façons de s'exprimer sur le copiste du manuscrit de Toulouse, qui leur a fourni ces actes, et qui semble être le seul qu'on en ait aujourd'hui. Cette opération faite sur le plan proposé, tout paroitra clair dans ces actes, disent les éditeurs; et l'on aura peine à y trouver quelque trait qui les rende suspects. Mais quelle violence ne faudra-t-il pas faire au texte, pour substituer, par exemple, *Comitatus Bituricensis* au lieu d'*Astaracensis*, le Comté de Berri pour celui d'Astarach? Il en faut dire autant des autres changements qui y seroient à faire.

Ne seroit-il pas plus simple et plus naturel de dire, avec les auteurs de la dernière Histoire du Languedoc, que ces actes n'ont été écrits que sur la fin du XI siècle, comme le montrent les expressions qui s'y li-

Boll. 16. Mai. p.
491-505.

Hist. de Lang. t.
1. p. 672. 673. n.
1-5.

sent? C'est ce qui paroît confirmé par un miracle opéré vers ce temps-là, et qui y est rapporté. De sorte qu'il y a toute apparence qu'ils sont la production d'un moine de l'ancien Prieuré de S. Germier près de Muret, qui les écrivit peu de temps après.

Mab. act. t. 2. p.
590. n. 2.

Un autre auteur, qui ne nous est connu que par sa qualité de moine de S. Maur des Fossés au diocèse de Paris, a composé l'histoire de S. Babolin, ou Babolene, premier Abbé de son Monastere, mort vers l'an 670. Son ouvrage est divisé en deux livres, l'un employé à faire la vie du Saint, l'autre celle de ses miracles. L'Auteur avertit dans sa préface qu'il ne rapportera que ce qu'il avoit appris des anciens, ou vû par lui-même. Mais ajoutant, que ce qu'on en avoit écrit avant lui étoit péri par le malheur des temps, il donne à entendre, qu'il n'avoit aucun guide dans ce qu'il rapporte dans son premier livre, et que les secours qu'il a eus ne regardent que le second. De sorte que la première partie de son ouvrage est sans nulle autorité; et tous les sçavants s'accordent à la regarder comme un écrit plein de faits controuvés et fabuleux, que Dom Mabillon a pris à tâche de relever en partie. C'est pourquoi cet Hagiographe n'a pas jugé à propos de grossir son recueil d'une aussi mauvaise piece. Les successeurs de Bollandus ont imité sa sage retenue en ce point.

p. 590. 591. n. 3-5.

Le Long, bib. fr.
p. 251.

Mab. ib. p. 596.
n. 6.

A l'égard du temps auquel cet écrit a été composé, le P. le Long en met la date vers 970. Mais il faut la reculer de plus d'un siecle. Notre écrivain nous en fournit lui-même les preuves. Il parle effectivement comme n'ayant écrit que plusieurs années après Odon un de ses confreres, auteur de la vie de Bouchard Comte de Melun, qu'il publia en 1058, ainsi qu'on l'a vû en son lieu. Il se donne ailleurs pour contemporain d'Adelere Abbé de S. Pierre de Melun, ce qui revient à l'année 1080.

Ant. par. supp. p.
157-168.

Le premier livre de son Ouvrage, quelque méprisable qu'il soit, a été imprimé par les soins de Dom Jacques du Breul, qui l'a néanmoins un peu abrégé. Du Chesne l'a fait ensuite entrer dans le premier volume de son recueil d'Historiens, mais après en avoir retranché la préface et les trois premiers chapitres. Il se trouve aussi

dit-on, dans la concorde du vénérable Bède et de Fredegaire par le P. Chifflet. ' Dom Mabillon a publié le second livre, sur un manuscrit de S. Germain des Près et l'a accompagné de sçavantes Observations préliminaires, pour suppléer aux défauts du premier livre. ' Les Continuateurs de Bollandus ont depuis renouvelé cette édition, après l'avoir enrichie de leurs judicieuses remarques.

Mab. ib. p. 590-596.

Boll. 26. Jun. p. 179-184.

' Le P. Labbe a publié une notice des diverses translations de S. Babolin, dont la dernière fut faite en Décembre 989. ' Mais cet écrit est peu de chose, et paroît avoir été connu de notre auteur, qui n'a pas publié dans le sien ces mêmes événements. Il y a une vie du même Saint écrite en notre langue par le P. Simon Martin, Minime, et imprimée à Paris en 1650. C'est un petit volume in-1^o, où l'on ne doit pas chercher l'exactitude des faits, si l'auteur n'y a pas suivi d'autre guide que la première partie de l'ouvrage de notre Ecrivain anonyme.

Lab. bib. nov. t. 1. p. 656.

Mab. ib. p. 594.

JEAN DE GARLANDE,

POETE ET GRAMMAIRIEN.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

' JEAN DE GARLANDE, que les Bibliographes Anglois comptent au nombre de leur écrivains, étoit plus vraisemblablement François de nation. Nous soumettons volontiers au jugement des critiques les raisons qui nous le persuadent. Si jusqu'ici l'opinion contraire a été communément suivie, on conviendra que cela s'est fait sans examen.

Pils. angl. scri. p. 184 | Du Cang. gl. pr. n. 45.

Il est à observer en premier lieu, que ceux qui la soutiennent, supposent que cet écrivain florissoit dès 1040. Or il est hors de contestation, qu'avant le regne de

L ij

Guillaume le Conquérant les surnoms pris des lieux, ou des familles, étoient entierement inconnus en Angleterre. En second lieu quel est le Géographe, ou le Généalogiste qui avant ce temps-là nous fasse connoître dans cette Isle un lieu, ou une famille, d'où notre Ecrivain ait pû tirer son surnom de Garlande? En France au contraire, le païs de Brie offre une terre de ce nom, connue avant le milieu de ce siecle, et l'histoire nous présente un Guillaume Seigneur de Garlande, chef d'une illustre Maison, d'où sortirent avant la fin du même siecle Anceau et Estiene de Garlande, l'un Sénéchal et l'autre Chancelier de France au commencement du suivant, sous le regne de Louis le Gros.

Quel auteur contemporain, ou presque contemporain, quel ancien monument atteste, que l'Angleterre ait produit un Jean du même nom et de presque même temps que Guillaume, Anceau et Estiene qu'on vient de voir être nés en France? Quelqu'un l'a-t-il avancé avant Jean Balée et Jean Pits, plus connu sous le nom de Pitseus? Tout se reduit donc à leur autorité, qui se trouve dénuée de toute preuve. Mais quel fonds doit-on faire, par rapport au fait dont il est ici question, sur des Bibliographes aussi recents, qui sont connus pour avoir affecté de grossir le Catalogue des Ecrivains de leur nation sur les plus legeres apparences? Ne voit-on pas, qu'il leur a suffi qu'un auteur se soit montré en Angleterre, ou même que ses ouvrages se trouvent parmi les manuscrits des Bibliothèques du païs, pour en conclure sans d'autre preuve, qu'un tel auteur étoit Anglois? Nous ne leur imposons point en parlant de la sorte. Sans sortir du siecle qui nous occupe, n'est-ce pas sur ce prétendu fondement, que ces Bibliographes ont tenté d'enlever à la France, Aimoin de Fleuri, Folcard de S. Bertin, Robert de Tombelaine et Marbo-de de Rennes, pour les donner à l'Angleterre?

Ajoutons à toutes ces raisons, déjà suffisantes pour établir notre sentiment, qu'avant le regne de Guillaume le Conquérant, temps auquel on place Jean de Garlande, on ne voioit point d'Anglois qui eût une si grande étendue et variété de connoissances qu'en avoit cet écrivain. Si donc il a fait quelque séjour en Angleterre,

Pits. ib. p. 181.
185. 188. 901.

comme il y a quelque apparence, il y avoit passé de France avec tant d'autres gents de letres, qu'y attira le nouveau Roi, et qui y renouvelerent la face de tout le Roïaume. Les sciences comme on sçait, y étoient entierement tombées auparavant, par les violentes révolutions dont il fut le théâtre.

' C'est ce qui est avoué par ceux mêmes qui font Anglois Jean de Garlande. Ils supposent en consequence, que n'ayant en Angleterre ni les moïens ni le repos nécessaire pour étudier, il passa la mer et alla frequenter les plus célèbres écoles des païs étrangers. Il n'y en avoit point alors de plus florissantes qu'en France. Après y avoir étudié un certain temps, il fit d'heureux progrès dans les letres, et devint Grammairien, Poëte, Orateur. Son sçavoir se trouvoit soutenu d'un grand fonds d'esprit, de beaucoup de douceur, de modestie et de politesse dans ses manieres. Il réunissoit ainsi en sa personne tout ce qu'il falloit pour faire un excellent Maître. Aussi en fit-il, dit-on, les fonctions avec succès, et forma à la pieté comme aux letres plusieurs jeunes élèves de condition. Tels sont les traits principaux qu'on fait entrer dans l'histoire de ce grand homme, et qui se trouvent appuyés en partie sur ce qu'annoncent la multiplicité et la variété de ses écrits.

Mais pour l'avoir plus vraie et plus entiere, il faut rectifier les premiers événements qui la composent, et dire : Que Jean étant né en France après les premieres années de ce siecle, il porta le surnom de Garlande, soit pour être né au village de ce nom, en Brie, soit parce qu'il étoit de la maison de Garlande, pouvant fort bien avoir été frere de Guillaume Seigneur du lieu. Qu'il passa en Angleterre, après la conquête de ce Roïaume par Guillaume le Bâtard, avec tant d'autres sçavants François. Qu'il y enseigna avec honneur, ce que firent aussi quelques autres de ses compatriotes. Que ce fut en cette occasion, qu'il dédia à l'Evêque de Londres son traité des mysteres de l'Eglise. Qu'il vécut au moins jusqu'en 1081; mais on ignore s'il finit ses jours en Angleterre, ou s'il vint mourir en son païs. Dans l'opinion de ceux qui le supposent Anglois de nation, il seroit mort en France; car les écoles étrangères où il alla étudier, n'étoient autres vraisemblablement que celles de nos

p. 184 | Magd.
Cen. 11. c. 10. p.
654 655.

Mart. voi. lit. t.
2. par. 2. p. 22.

provinces : et suivant leur système on ne le voit point retourner en Angleterre. Ainsi il appartiendrait à notre dessein à titre de regnicole.

§ II.

SES ECRITS.

APRÈS avoir revendiqué Jean de Garlande, comme appartenant à la nation Française, il nous reste à donner le catalogue de ses ouvrages. Ils sont en grand nombre; et il est peu d'Ecrivains de ce temps-là, à qui l'on en attribue autant. Mais, comme on ne peut pas s'assurer qu'il n'en ait laissé encore d'autres de sa façon, dont on n'a pas de connoissance, on ne peut non plus affirmer, que tous ceux dont on lui fait honneur, lui appartiennent. Nous déclarons d'avance que nous ne nous chargeons pas de la garantie; et l'on verra par la suite, que notre retenue n'est pas sans fondement.

Pits. ib. | Magd.
ib. | Mart. ib.

1°. ' On met à la tête son traité des mysteres de l'Eglise, qui commence par ces mots : *Anglia quo tendis, tua dum*. Ce traité est écrit en vers, et se trouve dans divers manuscrits. Il s'en conserve un exemplaire à l'abbaye de Moutier, ordre de Cisteaux en Argone, dans lequel l'ouvrage est dédié à un évêque de Londres. C'est-là l'unique preuve la moins équivoque que nous aïons, que l'auteur a paru en Angleterre; quoiqu'après tout il pourroit fort bien avoir eu quelqu'autre occasion de faire cette dédicace à un évêque Anglois, sans avoir été en personne sur les lieux. Si ce Mécène étoit nommé, nous aurions par-là le moïen de découvrir au juste le temps auquel florissoit notre Ecrivain. Mais son nom par malheur n'est désigné que par un E : sur quoi l'on ne peut établir rien d'assuré, parce que quand il s'agit d'une letre isolée, les copistes sont fort sujets à peindre l'une pour l'autre. On en a des exemples sans nombre. Il n'y eut point au reste, depuis 1044 jusqu'après le XII siecle et au delà, d'Evêque de Londres, dont le nom commençât par un E. ' Elfevorde, que d'autres nomment Alwolde, l'étoit encore en 1044, et eut alors pour successeur Robert Abbé de Jumiege. Lorsqu'on aura bien prouvé que

Mab. an. 1. 58. n.
68.

c'est à ce Prélat qu'est dédié le traité dont il s'agit ici, et que son auteur le composa en Angleterre, il faudra dire que Jean de Garlande y aura été appelé dès les premières années du règne de S. Edouard le Confesseur, qui y attira effectivement quelque'autres François.

2°. ' L'auteur du traité y ajouta dans la suite un commentaire, qui se trouve séparément dans les manuscrits. Comme l'ouvrage est en vers, il s'y rencontre sans doute des obscurités, qui parurent demander des éclaircissements; et c'est ce qui donna lieu au commentaire.

Pits. ib.

3°. ' Jean de Garlande a aussi écrit un recueil des miracles de la sainte Vierge, dont voici les premiers mots, tels qu'on les a copiés sur l'exemplaire manuscrit: *Fecit Deus miras mirum.*

Ibid. | Magd. ib.

4°. ' Un épithalame de cette B. Mere de Dieu, qui commence ainsi: *Nobilis erigitur mundi præfecta.*

Ibid.

5°. ' On lui donne encore un traité de la pénitence, sur lequel on ne nous apprend rien autre chose, sinon qu'il se trouve manuscrit.

Pits. ib. p. 185.

6°. ' Un écrit intitulé *Morale Scolarium*, qui est apparemment un recueil d'avis, ou instructions aux étudiants, pour les former aux bonnes mœurs. Il ne paroît pas qu'on ait sujet de douter, que ce ne soit le même écrit, qui se trouve dans la Bibliothèque du Vatican entre les manuscrits de la Reine de Suede, sous le titre de *Distichon Morale*, parce apparemment qu'il est en vers et par distiques. L'auteur à la tête de cet exemplaire est nommé Jean de Gallande, la première l pour un r. C'est de la sorte que son nom se lit encore dans quelque'autres titres de ses ouvrages, et par le même changement que la rue autrefois Garlande à Paris, se nomme aujourd'hui rue Gallande.

Ibid. | Sand. bib. belg. ms. par. 1. p. 204.

Montf. bib. bib. p. 58. 1.

7°. Notre Ecrivain aussi attentif à former le cœur que l'esprit de ses élèves, composa encore à ce dessein un autre petit écrit dans le même goût que le précédent: à moins que l'un et l'autre ne soit le même sous différents titres. Mais pour s'en assurer il faudroit être à portée de voir les manuscrits indiqués, ou que ceux qui ont entrepris de les faire connoître se fussent donné la peine d'en copier les premiers mots. Quoiqu'il en soit, cet autre écrit est encore tout moral et par distiques en grands

Le Beuf, diss. 1. 3. part. 1. p. 32.

Montf. ib. p. 1372.
2.

vers rimés dans la fin. Il est intitulé *Facetus*, et porte le nom de Jean de Garlande dans l'exemplaire manuscrit, qui est à la Bibliothèque de S. Victor à Paris. L'auteur l'a intitulé de la sorte, soit parce qu'il n'y dit rien qui ne doive être agréable à ceux pour qui il l'a fait, soit à raison de ce qu'il s'y propose de les rendre polis, civils, aimables dans toute leur conduite. L'ancien Scoliaſte, qui y a fait des gloses, ou Scolies, avertit que c'est l'ouvrage d'un professeur de Paris : ce qui joint à ce que l'auteur original dit des mœurs de son ſiècle, en parlant de l'incontinence des Clercs, qui étoit alors fort commune, confirme l'opinion qui donne cet écrit à Jean de Garlande.

Jean l'entreprit pour ſuppléer à ce qui manque aux fameux diſtiques, qui portent le nom de Caton, et qui tendent à la même fin. C'est ainſi qu'il s'en explique lui-même dans les quatre vers ſuivants, qui font partie de ſa petite préface qui n'en contient que huit.

Quod minus exequitur moroſi dogma Catonis,
Supplebo pro poſſe meo monitu rationis.
Aſſint ergo rudes ſitientes pocula morum,
Hinc fontem poterint haurire leporis odorum.

En y comprenant ces quatre diſtiques de la préface, le poème en contient cent trente-ſept, et roule entièrement ſur les devoirs de l'homme envers Dieu, envers ſon prochain et envers ſoi-même, ce qui en fait la juſte diſiſion. L'auteur voulant faire connoître à ſes lecteurs les divers caractères des hommes de grande et de petite taille, comme de ceux qui ont le poil roux ou le teint blanc, dit aſſés plaiſamment,

Raro breves humiles vidi, rufosque fideles :
Albos audaces, miror magnos ſapientes.

Sand. ib. p. 206.

Dans un Manuſcrit de l'abbaye de Dunes ce poème eſt intitulé *Fayfacetus*, et porte le nom d'un Reiner Alleman, inconnu d'ailleurs. Car ce n'eſt certainement pas Reiner moine de S. Laurent de Liège, dont nous parlerons au ſiècle ſuivant ; puſque dans la longue liſte fort

détaillée de ses propres écrits, qu'il a faite lui-même, il ne nomme point celui-ci. Il n'y a donc point de difficulté à préférer l'autorité du manuscrit de S. Victor à celle de l'exemplaire des Dunes.

' Ce poëme avec la glose, ou le commentaire de l'ancien Scoliaſte, dont on a parlé, a été imprimé avec sept autres opuscules, la plupart de même nature, qui font un juste volume in-4°. à Lyon par Jean Dupré en l'année 1489, ' puis en même volume et avec les mêmes écrits, par Jacques Arnollet. ' Il y a une troisième édition séparée du même poëme, accompagné de son commentaire, laquelle a été faite aussi in-4°, à Deventer par Jacques de Breda en 1494.

Bib. de Ebr.

S. Vin. cen.

Ibid.

8°. ' Le manuscrit cotté 137 de la Bibliothèque de S. Benigne de Dijon, contient le poëme intitulé Du mépris du monde, qui commence par ces mots *Cartula nostra*, et le donne à Jean de Garlande. Tous ceux cependant qui l'ont publié, lui ont fait porter le nom de S. Bernard Abbé de Clairvaux. Il faut bien que Dom Mabillon l'ait aussi trouvé sous le même nom dans les manuscrits ' pour en avoir imprimé environ 384 vers parmi les œuvres de ce pere. Mais il avoue en ce même temps, qu'il ne lui appartient point. Ce n'est pas sans raison; puisqu'on sçait, que S. Bernard depuis sa retraite du monde, ne se mêla jamais de versifier; n'ayant pas même voulu user de poésie dans l'office de S. Victor, qu'on a de sa façon.

Montf. ib. p. 1236.
1.

Bern. t. 2. p. 894-895.

Si le poëme précédent est l'ouvrage de Jean de Garlande, comme il paroît fort vraisemblable, nous ne voyons point qu'on puisse raisonnablement lui refuser celui du mépris du monde. C'est non-seulement une personne d'une piété aussi solide qu'éclairée qui parle dans l'un et dans l'autre; mais c'est encore le même génie de versification qui y regne. On a dit que les vers du *Facetius* sont rimés dans la fin; ceux du poëme dont il s'agit maintenant le sont aussi, partie dans la fin seulement, partie dans l'hémistiche et dans la fin tout ensemble. Ils sont presque tous grands vers, comme ceux de l'autre poëme; et il n'y en a que très-peu de pentamètres.

Le poëme du mépris du monde a néanmoins beau-

Tome VIII.

M

coup d'avantage au dessus du *Facetus*. Outre qu'il contient quelques vers un peu meilleurs que l'autre, son auteur y parle tout à la fois en philosophe Chrétien, c'est-à-dire en homme de piété, et en bon Théologien. Ce qu'il y dit de l'Incarnation du Verbe, des plaies que le péché a causées à l'homme, de l'affoiblissement de son libre arbitre, de la nécessité de la grace, mérite d'être lu. Il y a inséré de vives peintures du néant des choses passageres, de l'Enfer et du Paradis. Il y fait des sorties contre les riches et contre les femmes, qui montrent ce qu'il en pensoit; il y entremêle des prieres à J. C. à la sainte Vierge et aux autres Saints, dans lesquelles il a laissé des marques de sa confiance en leur intercession. Voici sa priere à JESUS-CHRIST afin qu'on puisse juger de sa poésie et de ses sentiments.

A dte suspiro Cœli non subdite gyro,
 Summe sacerdotum, tibi profero debite votum.
 Dextra salvatrix, fac areat ista cicatrix.
 Christe Dei Verbum, qui despicias omne superbum,
 Exaltas humiles, tollis de pulvere viles,
 Plasmator rerum, lumen de lumine verum,
 Iluc adhibeto manus, ut fecit Samaritanus:
 Ablue divino saniem cum sanguine vino.

Quoiqu'il n'y ait point de division expressément marquée dans ce poëme, on y distingue néanmoins sans peine trois livres, ou parties. Mais il paroît que la dernière dans laquelle l'auteur traite du Jugement universel, et qui ne comprend que 46 vers, telle qu'elle est venue jusqu'à nous, n'est pas entière. Les premiers des 46 vers en supposent assés visiblement d'autres; et l'on ne trouve point à la fin l'adieu, que le Poëte fait à son lecteur à la fin de chacun des deux livres précédents. D'ailleurs ceux-ci contiennent, l'un 384 vers, et l'autre 477: ce qui sert à confirmer l'opinion, que le dernier livre n'est pas entier.

Bib. de Ebr. | S.
 Vin. Cen.

Ce poëme, tel qu'on vient de le représenter, a été imprimé dans les deux recueils, dont il a été parlé à l'article précédent. Il y est accompagné d'un commentaire de la façon, comme il semble, du même Scoliaſte qui a ex-

pliqué le *Facetus*, réuni dans les mêmes recueils. ' Il y en a une édition isolée avec son commentaire, faite à Caën par Laurent Hasting pour Jean Macé Libraire à Renne et Michel Angier Libraire à Caën. Le volume est *in-4°*. sans aucune date. ' Dom Mabillon en aiant trouvé le premier dans un manuscrit avec ce titre. *Carmen paræneticum ad Rainaldum*, l'a publié de la sorte. Mais tous les imprimés s'accordent à lui donner le titre, *De contemptu mundi*, et ne contiennent point le nom de Rainauld, comme si ce poëme avoit été adressé à quelque personne particuliere, à l'exception de tout autre. Au lieu de *Rainalde*, qui dans cette édition se lit au premier vers, toutes les autres portent *dilecte*, comme s'adressant à toute sorte de lecteurs quels qu'ils puissent être.

de Tronch.

Bern. ib.

Cartula nostra tibi portat, dilecte, salutes,
Plura videbis ibi, si non hæc dona refutes.

Ce n'est pas la seule variante qui se trouve entre l'édition de Dom Mabillon, et celle qui l'ont précédée. On y lit des vers entiers qui manquent dans la siene, et reciproquement. De sorte que si l'on jugeoit à propos de réimprimer quelque jour la piece, il ne faudroit pas négliger de conférer ces éditions les unes aux autres.

On sçait au reste, qu'il y a plusieurs autres traités du mépris du monde, tant en prose qu'en vers. Il s'en trouve un en prose entre les œuvres de S. Isidore de Séville à qui il ne paroît pas qu'il appartiene; un autre aussi en Prose, attribué à Roger de Caën, écrivain de la fin de ce siècle; un troisième en vers, imprimé dans le recueil des écrits de S. Anselme: un quatrième encore en vers, et en vers rimés, qui porte le nom de Bernard de Morlas, moine de Cluni au siècle suivant. Enfin le Pape Innocent III, le célèbre Erasme, et sans doute encore d'autres écrivains en ont aussi publié d'autres traités. Mais la notice que nous venons de donner de celui de Jean de Garlande, suffit pour ne les pas confondre avec aucun des autres.

9°. Le Scoliaсте du poëme précédent juge, que celui qui porte le titre de *Floretus*, ou *Liber Floreti*, appartient au même Poëte; et son jugement est aussi juste que bien fondé. Non-seulement on y découvre tous les caracteres de

l'auteur du poème sur le mépris du monde, sa piété, sa lumière, son érudition, son zèle à instruire, mais aussi tout le génie de sa versification. C'est encore une pièce de vers héroïques, partie rimés dans la fin seulement, partie dans l'hémistiche et dans la fin tout ensemble, dans laquelle on en compte plus de onze-cents-cinquante. Il est vrai, que le Scoliaſte et tous les éditeurs du poème, qui sont en grand nombre, l'attribuent à S. Bernard. Mais les raisons déjà alléguées pour lui refuser le poème du mépris du monde, ne permettent pas non plus de lui donner celui-ci.

Jean de Garlande, à qui il convient mieux qu'à tout autre écrivain connu, l'a intitulé *Floretus*, parce qu'il y a recueilli les plus beaux endroits de divers auteurs, comme autant de fleurs de prix, sur les différentes matières qu'il a entrepris d'y traiter. On peut le regarder en général, comme un écrit sur le dogme de la foi catholique, et sur presque toute la morale chrétienne, dans lequel l'auteur a fait aussi entrer plusieurs traits de la discipline et des cérémonies de l'Eglise. Mais pour en avoir une notice plus détaillée, il est bon de copier l'idée qu'il en donne lui-même, en avertissant qu'il l'a divisé en six chapitres, ou parties.

Dogma sacrae fidei ponit prius ordo libelli :
 Postea præcepta ponuntur parte secunda.
 Tertia pars verè monstrat peccata cavere :
 Inde docet quarta pars Ecclesiae Sacramenta.
 Virtutes quinta mores notat et documenta :
 Concludit sexta de morte suaque sequela.

Son poème offrirait plusieurs observations intéressantes à faire; mais nous nous bornerons aux suivantes. Vers la fin du troisième chapitre où il traite des différentes espèces de péchés mortels et veniels, il assigne divers moyens d'obtenir la remission de ceux-ci, sans le secours du Sacrement de pénitence. Tels sont le signe de la croix, fait avec un vif sentiment de piété, le jeûne, la prière, la récitation de l'oraison dominicale, l'humble aveu de ces mêmes péchés devant Dieu et ses Saints, les souffrances, un acte de contrition, l'aspersion de l'eau bénite. Après quoi il ajoute, que bien qu'il n'y ait pas d'obligation de les confesser, sinon dans le doute qu'ils pourroient approcher du péché

mortel, il est néanmoins important de le faire. On voit ici la confession auriculaire clairement marquée.

Elle l'est encore mieux au chapitre suivant, employé à expliquer les sept Sacrements de l'Eglise, leur matière, leur forme, leurs effets, les dispositions requises pour les recevoir. En parlant de la Confirmation et de l'Ordre, il dit que l'Evêque seul en est le ministre: au lieu que le Prêtre administre tous les autres. Puis venant à la pénitence il s'exprime de la sorte:

*Contra peccatum grave post Baptisma patratum,
Exstitit inventum sacræ pœnæ sacramentum.
Conteror in corde mala, confiteor simul ore,
Emendans opere, Deus indulget mihi verè.
Pœnitet atque dolet, et crimina dicere spondet,
Vultque satisfacere, contritus iniqua cavere.
Crimina commemora cuncta tua, flebilis ora.*

L'auteur passe de-là au choix d'un Confesseur, à qui il prescrit la manière dont il se doit conduire dans le tribunal, et les pénitences qu'il doit imposer. Il veut qu'elles soient proportionnées aux péchés; de sorte qu'elles tendent à les détruire par la pratique des vertus opposées. Il entre dans un détail admirable sur la confession; marquant la manière de se bien confesser, les circonstances aggravantes du péché, les cas réservés à l'Evêque, ceux où le pénitent est obligé à restituer, et à refaire sa confession; enfin l'obligation d'accomplir au plutôt la pénitence imposée par le Confesseur.

Venant ensuite au Sacrement de l'Eucharistie, il s'étend sur le S. Sacrifice de la Messe, dont il explique la matière et la forme, et jusqu'aux différentes prières et cérémonies qui se font à l'Autel. Il n'oublie pas la manière et les dispositions, avec lesquelles on doit recevoir le Corps de JESUS-CHRIST. Après avoir parlé succinctement de l'ordre et de l'Extrême-onction, il finit son quatrième chapitre, qui est fort long, par le Mariage, dont il remarque les conditions requises en son temps. A l'occasion du Sacrement de l'Ordre, il parle des sept Heures Canoniales, instituées pour honorer la Passion du Sauveur, et de l'obligation de les reciter avec piété et sans précipitation.

Le cinquième chapitre, où l'on a un abrégé de conduite chétienne pour la journée, est employé à traiter des vertus d'abord en général, puis des théologiques et des dons du S. Esprit en particulier. En parlant des théologiques, il a soin de marquer l'excellence de la charité au-dessus de toutes les autres. Il insiste sur l'obligation d'observer les jeûnes prescrits par l'Eglise, desquels il fait l'énumération, tels qu'ils s'observoient alors. Il est remarquable, qu'entre ces jeûnes l'auteur nomme la veille de l'Ascension.

Enfin dans le sixième et dernier chapitre il traite de la mort, de l'enfer, du purgatoire et du Paradis. Il parle ensuite des cieus qu'il met au nombre de dix. Les sept premiers sont ceux des sept planetes; le huitième, le ciel des étoiles fixes, ou le firmament; le neuvième, le ciel cristallin; et le dixième, le ciel empirée, où regne Dieu en trois Personnes, dit-il, avec la Sainte Vierge, les neuf chœurs des Anges et tous les Saints. On voit par ce système des cieus, que le second ciel cristallin n'avoit pas encore été inventé, et que notre Poète Philosophe s'éloigne du sentiment ordinaire, qui suppose le ciel cristallin avant le firmament.

Rien ne montre mieux combien ce poème a été au goût des siècles passés, que le grand nombre d'éditions qui en ont été faites. Outre les deux recueils, dont il a été parlé et dans lesquels il se trouve avec le *Facetus*, le poème Du mépris du monde et autres opuscules, il a encore été imprimé à Limoges chés Jean Breton en 1508, avec la *Tobiade* de Matthieu de Vendôme en un volume *in-4°*. et plusieurs fois séparément. Il l'a été de cette sorte en même volume, sans date, ni nom de lieu et d'imprimeur. L'édition *in-fol.* qui en fut faite à Lyon et à Toulouse par Jean Duclous et Jean Robion, n'a point non plus de date. Le poème dans toutes ces éditions est accompagné d'un commentaire, ou paraphrase, qui semble être de la façon du Scoliaiste des deux autres poèmes précédents.

Le célèbre Jean Gerson fit aussi l'honneur au *Floratus*, de l'illustrer d'un commentaire. Ce poème ainsi orné fut imprimé *in-4°*. dès 1505, sans nom de lieu ni d'imprimeur. Il parut encore sans ce commentaire à Lyon chés Jacques Huguetant en 1509 *in-4°*. et l'année suivante *in-fol.* sans nom de lieu, d'imprimeur, ou de Libraire, mais avec le

Bib. de Ebr. | S.
Vin. cen.

du Roi | Card.
de R.

Fontiseb.

ff. Min. Cen.

B. M. de Nucér.

commentaire de Gerson, qui l'accompagne aussi dans les éditions suivantes. ' Nicolas Cadier, comme il paroît par une épigramme de sa façon, en donna une *in-4°*. qui fut vendue à Caën chés Michel Angier, à Rennes chés Jean Macé, et à Rouen chés J. et Richard Macé en l'année 1512. ' Le poëme fut encore imprimé *in-fol.* en 1515, sans nom de lieu ni d'imprimeur: ' à Lyon en 1517 et même volume, par Laurent Bellaire pour Merlin Billon, ' la même année à Rouen *in-4°*. par Jean Maudissier pour Pierre Regnault Libraire à Caën: ' à Lyon *in-fol.* en 1520, chés Jean Marion: ' et encore au même endroit chés Antoine Blanchard l'an 1515 *in-4°*.

10. ' Les Centuriateurs de Magdebourg et Pitseus, peut-être d'après eux, attribuent encore à Jean de Garlande un écrit intitulé *Cornutus, sive Disticha*. Titre obscur et vague, qui auroit besoin d'explication; mais il n'y a que ceux qui ont vû l'écrit, ou seroient à portée de le voir, qui pourroient en donner une bonne. Tout ce que d'autres diroient à ce sujet, se borneroit à des conjectures. Cet écrit, qui est sans doute par distique, seroit-il nommé *Cornutus* par une raison analogique, comme les autres Distiques de notre Poëte ont été nommés *Facetus*? Dans ce cas ce poëme auroit fort bien fait donner à son auteur le nom de *Magister Cornutus*: ainsi qu'a été nommé *Magister Facetus* l'auteur des premiers distiques, dont on a parlé. Si cela étoit certain, ' la glose, ou paraphrase, des Satyres de Perse, citée par M. Menage sous le nom de *Magister Cornutus*, appartiendroit à Jean de Garlande, qui ne seroit autre que ce Maître Cornu: comme il est le même que *Magister Facetus*, dans la supposition que le *Facetus* est véritablement son ouvrage. ' Il y a une glose, mais seulement manuscrite, de ses seconds distiques. Les derniers éditeurs du Glossaire de du Cange, qui en ont fait quelque usage, ne nomment point autrement l'auteur de ces distiques, que Maître Cornu.

Si le raisonnement qu'on vient de faire, suffit pour montrer que la glose des Satyres de Perse appartient à Jean de Garlande, il prouvera en même temps, ' que le commentaire de celles de Juvenal, qui porte le nom de *Cornutus*, est aussi une des productions de son sçavoir. Il s'en trouve deux divers exemplaires de la Bibliothèque des Médecis

S. Serg. And.

de Tronch.

S. Petr. Mon.

de Tronch.

Fontiseb.

de Tronch.

Magd. ib. | Pits.
ib.Menag Orig. p.
519.Du Cange. gl. nov.
t. 3. p. 1142 | t.
4. p. 1338.Montf. ib. p. 338.
1. 340. 1.

à Florence. Ce genre de travail littéraire convenoit parfaitement à un Grammairien zélé pour l'instruction de ses élèves, tel qu'étoit Jean de Garlande, auteur de plusieurs autres écrits qui tendoient au même but, comme on verra par la suite.

Pour ne rien oublier, de ce qui peut donner quelque éclaircissement sur ce Cornutus, il n'est pas hors de propos d'avertir, qu'il se trouve un auteur assés célèbre de ce nom, qui portoit aussi celui de Phurnutus, et dont il y a un traité de la nature des Dieux de la gentilité. Mais ce Cornutus n'a écrit qu'en grec, et n'est point le Scoliaſte de Perse et de Juvenal.

Magd. ib. | Pits.
ib.

11°. ' Les mêmes Critiques, qui donnent à Jean de Garlande les distiques sous le titre de Cornutus, lui attribuent encore un autre écrit intitulé *Aurea Gemma*. Titre qui auroit autant besoin d'explication que le précédent. On peut au reste légitimement soupçonner, que cette expression est moins un titre propre et particulier, qu'une dénomination générale, qu'un écrivain aura donnée par estime à quelqu'un des écrits de notre Poète: soit à son *Facetus*, soit à son poème sur le mépris du monde, soit enfin à son *Floretus*, ou à quelque autre.

Ibid.

12°. Ce qu'on vient de dire du titre précédent, il faut l'appliquer par les mêmes raisons ' à *Ortolanus*, autre titre sous lequel on nous présente un autre écrit de Jean de Garlande. Il paroît d'abord qu'on doit lire *Hortolanus* ou *Hortulanus*, sans quoi l'on n'entendrait pas la signification de ce terme. Mais en suivant la seconde leçon il signifiera un Jardinier. C'est apparemment quelqu'un des écrits de notre auteur, qui apprend à cultiver les racines et les fleurs de la langue latine, et qu'on aura intitulé de la sorte, par allusion au terme de Jardinier. Ainsi cette dénomination générale peut fort bien regarder quelqu'un des écrits suivants sur la Grammaire.

Montf. ib. p. 1286.
1.

13°. ' Le manuscrit 137 de la Bibliothèque de S. Benigne de Dijon qui contient le poème de Jean de Garlande sur le mépris du monde, comprend aussi sous son nom un Dictionnaire des mots le plus en usage dans les entretiens familiers.

Magd. ib. | Pits.
ib.

14°. ' Il y a encore de lui un autre Dictionnaire des mots obscurs, accompagné d'un commentaire. On ne sauroit di-

re au vrai, si c'est l'un ou l'autre ouvrage, plutôt qu'un troisième différent des deux autres, ' qui se trouve entre les manuscrits de l'abbaye des Dunes, sous le simple titre de Dictionnaire. Sand. ib.

15°. Quoiqu'il en soit de cet exemplaire des Dunes, ' Pitseus attribue effectivement à notre Grammairien un troisième Dictionnaire, destiné à expliquer les choses *ad res explicandas*: au lieu que les précédents ne concernent que les mots. Pits. ib.

16°. ' Outre ces divers Dictionnaires, Jean de Garlande a fait aussi un abrégé de Grammaire. Ce qui précède et ce qui va suivre, montre qu'il a beaucoup travaillé sur cette première faculté de la littérature. Ibid.

17°. ' Il a fait un traité des accents, intitulé *Accentarium*, pour apprendre à accentuer, afin de sçavoir comment il faut prononcer les syllabes. Ibid. | Magd. ib.

18°. ' Un autre traité des Synonymes, c'est-à-dire des dictions qui signifient la même chose. Ibid.

19°. ' Ce traité fut suivi d'un autre sur les équivoques, ou termes ambigus qui ont divers sens. ' L'un et l'autre écrit réuni ensemble et enrichi d'un commentaire, a été imprimé à Cologne en 1495; et dès les siècles précédents on en faisoit beaucoup d'usage dans les écoles, pour l'instruction de la jeunesse. Ils alloient de pair en cela avec le Grécisme, et les autres traités d'Ebrard de Bethune sur la Grammaire. Ibid.
Du Cang. gl. pr.
n. 46.

20°. ' Un écrit satyrique, qui commence par ces mots: *Scribo novam tandem Satyram*, où l'on voit qu'il est en vers. Mais les critiques qui en parlent ne disent point quel en est l'objet. Magd. ib. | Pits.
ib.

21°. ' Ils nous présentent encore un autre écrit de notre auteur, intitulé *Unum omnium*; mais ils ne nous apprennent point non plus s'il y traite quelque sujet de Morale, de Grammaire, ou de Philosophie. Ils se bornent à en copier le commencement conçu en ces termes: *Commodo neglectis dum quæerunt*. Ibid.

22°. Jean de Garlande a réellement touché des sujets philosophiques dans d'autres écrits. ' On a de lui un Traité de Chymie, accompagné d'un Dictionnaire: traité qui nous est aussi présenté sous cet autre titre, Du moïen de trouver Lip. bib. med. p.
96. 1 | Bib. Barb.
p. 452. 2.

la pierre philosophale, et qui a été imprimé *in-8°*. à Basle en 1574.

Lip. ib. p. 99. 4.
| Du Cang. ib.

23°. L'auteur lui-même, ou quelque autre écrivain après lui, a réduit en abrégé l'ouvrage précédent. ' On en a une édition *in-8°*. faite à Basle sous ce titre: Abregé d'Alchymie, auquel se trouve jointe une explication alphabétique des termes synonymes à l'usage de cet art et sous le nom de notre auteur.

Sand. ib.

24°. Pour en donner une plus grande intelligence, ' l'auteur composa encore un autre écrit qu'il a intitulé: La clef de l'Abregé, et les mysteres qu'il contient. Celui-ci qui auroit dû naturellement être imprimé avec l'Abregé, n'est que manuscrit, et se trouve à l'abbaye des Dunes.

Mag. ib. | Pits. ib.

25°. ' Quant au Traité du Comput, ou supputation des temps et de la Table qui y est jointe, desquels on veut faire honneur à Jean de Garlande, il y a toute apparence qu'ici on l'a confondu avec le sçavant Garland, chanoine regulier de S. Paul de Besançon au commencement du XII sieclé. Ce qui nous le persuade, est d'une part qu'il est certain que ce dernier a écrit un ouvrage tout semblable, et sous le même titre, au lieu qu'on n'a pas la même certitude par rapport à l'autre. D'ailleurs il n'y a pas une si grande difference entre Gerlandus et Garlandius, pour que les copistes n'aient pû aisément confondre ces noms en les écrivant. C'est sur ces principes en particulier, que nous avons averti qu'entre tous les écrits qu'on attribue à Jean de Garlande, il peut y en avoir qui ne lui appartiennent pas.

Après ce long Catalogue on ajoute que cet écrivain avoit encore composé plusieurs autres ouvrages. Mais comme on n'en parle qu'en général, sans en marquer aucun autre en particulier, c'est une preuve qu'on n'en avoit point de connoissance. (H.)

EUSEBE,

EVÊQUE D'ANGERS.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

' EUSEBE, surnommé BRUNON, nous est presque inconnu avant son évêché. Son surnom l'a fait quelquefois confondre avec S. Bruno, Instituteur des Chartreux. L'auteur de la chronique de S. Maixent, en faisant celui-ci disciple de Fulbert de Chartres. est tombé dans cette erreur de confusion. Les temps en effet sont trop éloignés, pour pouvoir les réunir de la sorte. Il est plus vraisemblable que ce Chroniqueur a voulu parler de notre Prélat. D'autres supposent qu'il eut pour maître le fameux Berenger, Scolastique de S. Martin de Tours. On accordera les deux sentiments, en disant qu'il put fort bien prendre des leçons de l'un et de l'autre.

Lab. bib. nov. t. 1. p. 238.

Mallea. chr. p. 205.

Mab. act. t. 9. pr. n. 12.

' Hubert de Vendôme, Evêque d'Angers, étant mort au mois de Mars de l'année 1047, Eusebe fut élu pour lui succéder. Mais il ne reçut l'ordination épiscopale que le sixième, ou même le treizième de Decembre suivant. Cette dernière date nous paroît préférable à l'autre; étant tirée d'un fragment qui a fait partie de la chronique de Rainald Archidiacre d'Angers, contemporain d'Eusebe. Une inclination bienfaisante, et des manières toujours accompagnées de douceur et de politesse, faisoient le caractère dominant de ce Prélat. Aussi gouverna-t-il son diocèse avec une extrême bonté.

Lab. ib. p. 276. 287.

p. 282.

Marb. car. p. 1020.

Quoique nouvellement entré dans l'épiscopat, il parut avec distinction au grand Concile tenu à Reims en 1049, sous la présidence du Pape Leon IX. On le choisit avec les Evêques de Senlis et de Nevers, pour recevoir ce Pontife à son entrée dans l'église de S. Remi, ce qui se fit avec cérémonie. Dans les séances du Concile, il étoit placé au septentrion après Hugues Archevêque de Besançon, et

Mab. ib. t. 8. p. 717.

p. 721.

p. 722.

p. 723.

Mallea. chr. p. 205 | Gall. chr. vel. 2. p. 127. 1.

Lab. ib. p. 287. 288.

De Roye, p. 51.

Hug. Fl. chr. p. 202.

Marb. ib. | Lab. ib. p. 288.

Mart. am. coll. t. 5. p. 1143.

Marb. ib.

Oud. scri. t. 2. p. 635 | Gal. chr. ib. p. 128. 1.

Hugues de Nevers. On sçait, que cette assemblée étoit particulièrement convoquée contre les clercs incontinents et simoniaques. Notre Prélat se trouva exempt de l'un et de l'autre crime; puisque dans la discussion de la cause de tant d'autres qui s'en trouverent coupables, personne ne le chargea de la moindre accusation. Au contraire ' il fut un des Prélats que Gui Archevêque de Reims, accusé de simonie, choisit pour ses Conseillers. ' Le troisième jour de l'assemblée Hugues de Langres, qui étoit dans le même cas que Gui de Reims, n'ayant pas osé s'y trouver, le Concile députa notre Evêque avec celui de Senlis, pour aller chercher le fugitif.

Eusebe parut encore dans la suite à diverses autres cérémonies publiques. ' En 1050, ou seulement en 1058 il se trouva avec Guillaume Evêque d'Angoulême, Isembert de Poitiers et Arnoul de Saintes, à la dédicace de Saint Jean d'Angeli. Au bout de quelques années, ' en 1062 se fit à Angers même en présence d'Eusebe, la dédicace du monastere de S. Sauveur, réduit maintenant en prieuré. Hugues Archevêque de Besançon, assisté d'autres Prélats y occupa la premiere place. Ce fut apparemment vers ce temps-là ou peu après, ' que se tint dans la chapelle de Foulques Comte d'Anjou, l'assemblée où le même Archevêque et plusieurs autres Sçavants, du nombre desquels étoit sans doute Eusebe, qui rapporte ce fait, éteignirent certaines étincelles de l'hérésie de Beranger, qui vouloit se reproduire. ' Notre Prélat se trouva aussi à un Concile de Poitiers, tenu sous la présidence du Légat Hugues de Die, et y porta témoignage contre l'Archevêque de Tours son Métropolitain. Il ne laissa pas cependant de s'attacher à lui, et de le suivre avec ses autres suffragans, lorsqu'ils sortoient en tumulte de l'assemblée, de quoi le Légat se plaignit amèrement dans une de ses lettres au Pape Gregoite VII. ' Ce bon Evêque mourut dans une heureuse vieillesse, extrêmement regretté de ses diocésains, le vingt-septième d'Août de l'année 1081. ' Le Chroniqueur de S. Florent de Saumur renvoie, il est vrai, cette mort à l'année suivante; mais il lui faut préférer l'autre date qu'on vient de marquer. ' Marbode alors Maître-école de l'église d'Angers, et depuis Evêque de Rennes, consacra à la mémoire de notre Prélat l'építaphe qui suit. ' Quelques auteurs prèten-

dent qu'Eusebe abdiqua l'épiscopat peu de temps avant sa mort : ce qui se trouve appuïé par l'époque de l'ordination de son successeur, qui se fit le sixième d'Août 1081.

EPITAPHE.

' BRUNO pater, jecunde senex, mitissime præsul,
Cujus cor pietas, lingua mel et lac erat ;
Si tibi culpa fuit, quod nullum lædere velles,
Quale tuum meritum, cum bona culpa fuit.
Quid tibi, care pater, clerus populique precemur :
Ut quod tu nobis, id tibi sit Dominus.

Marb. ib.

§ II.

SES ECRITS.

AVANT qu'on eût déterré l'unique écrit qui nous Arreste d'Eusebe, on le regardoit tout communément, comme infecté de l'erreur du fameux Berenger, l'un de ses Archidiares, contre la présence réelle de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie. Et il faut avoüer, qu'on manquoit de bonnes raisons pour l'en justifier. On voïoit d'une part, que les anciens ses contemporains, nommément Theoduin Evêque de Liege, et Durand Abbé de Troarn, le donnent disertement pour tel. ' Le premier, écrivant au Roi de France Henri I, pour le congratuler sur le dessein qu'il avoit formé d'extirper la nouvelle hérésie, nomme sans détour l'Evêque Brunon avec Berenger, et le reconnoît coupable non-seulement de n'admettre qu'une ombre et une figure dans l'Eucharistie, mais encore de tenir les mêmes erreurs touchant les mariages légitimes et le baptême des enfants. ' Durand déclare de même, que Berenger ne se réfugioit auprès de Brunon, pour se cacher à sa propre honte, que parce qu'il sçavoit que ce Prélat étoit dans les mêmes sentiments que lui. On ne pouvoit d'ailleurs se dissimuler la trop grande complaisance de Brunon pour son Archidiacre : complaisance qu'il avoit même poussée jusqu'à lui accorder souvent sa protection. Tout cela faisoit naître de violents soupçons contre la foi et la doctrine de l'Evêque.

Mab. ana. t. 4. p. 396.

Dur. de Euch. p. 437.

Mais, soit qu'il n'eût peché que par un excès d'amitié, ou qu'il eût réellement épousé l'erreur de Berenger, il s'en purgea pleinement par un écrit qui est venu jusqu'à nous, et qui est propre à édifier, autant que la conduite de son auteur avoit pu scandaliser. On le croit de l'année 1062, ou environ; et notre Prélat y fait une profession de foi qui contient nettement la doctrine de l'Eglise sur l'Eucharistie. Divers écrivains ont employé de grands raisonnements pour établir, ou justifier l'orthodoxie de Brunon; mais rien n'est plus puissant à cet égard que son propre écrit. Aussi personne n'a plus soupçonné sa foi, depuis qu'il est connu.

De Roye, p. 43-52
| Ray. t. 12. p.
448. 449.

Il ne l'est pas même encore assés; et il méritoit d'entrer dans les dernières collections des conciles, et les autres recueils de pièces sur l'Eucharistie. Nous n'en connoissons que deux éditions: l'une dont on est redevable aux soins de Claude Menard, qui aiant tiré l'écrit de la poussière, l'a publié dans ses notes sur le livre de S. Augustin contre la seconde réponse de Julien le Pélagien. L'autre édition est due à François de Roye, Antecesseur dans l'Université d'Angers, qui a eu l'intention de réimprimer l'écrit dans son traité sur la vie, l'hérésie et la conversion de Berenger.

De Roye, p. 48.

p. 48-51.

Eusebe, c'est ainsi que l'auteur est nommé dans l'inscription de l'écrit, l'adresse à Berenger, en lui donnant les titres de frere et de son très-cher collègue dans le Sacerdoce, et lui faisant l'honneur de le nommer avant lui, contre la coutume des Evêques et autres supérieurs à l'égard de leurs inférieurs. Ce qui fit prendre la plume au Prélat, fut l'importunité de son Archidiacre, qui le pressoit de lui faire avoir une conférence réglée, afin de discuter avec un de ses adversaires un passage, pris du traité des Sacraments attribué à S. Ambroise. L'auteur prend de-là occasion de déclarer à Berenger, en l'instruisant de ce qu'il devoit faire lui-même, qu'il a choisi un parti, qui est le seul à suivre et pour les simples et pour les sçavants, comme le plus assuré et le plus salutaire. C'est, dit-il, de renoncer absolument à toute dispute, et de recourir à la source de la vérité. Puis copiant les paroles de la Consécration, il ajoute qu'il croit et confesse, qu'après que le Prêtre les a prononcées, le pain et le vin deviennent le vrai Corps et le vrai Sang de Jesus-Christ par la puissance efficace du Verbe, par qui toutes choses ont été faites. Ce qu'il dit ensuite à l'égard des

p. 48.

p. 40.

esprits curieux, qui voudroient sçavoir comment cela se fait, est de tous les temps, et mérite singulièrement d'être remarqué. Ce n'est pas, dit-il, par les règles ordinaires de la nature qu'il en faut juger, mais par la toute-puissance de Dieu. ' C'est ce qu'il confirme par l'exemple de deux autres mysteres, que nous croïons sans hésiter par le même motif, et non par la force du raisonnement : c'est-à-dire que le Verbe éternel s'est incarné dans le sein d'une Vierge, et que le Corps de JESUS-CHRIST ressuscité est rentré, quoique palpable, les portes fermées, dans le lieu où étoient ses disciples. p. 49. 50.

Après avoir ainsi exposé la foi en exposant celle de l'Eglise, ' et s'être expliqué sur l'usage qu'on doit faire des écrits des SS. Peres, ' Eusebe termine cette belle lettre apologetique par déclarer, qu'il s'en tient là, pour ce qui regarde le point de l'Eucharistie, qu'il ne veut pas avoir, ni occasioner de dispute à ce sujet, encore moins favoriser ceux qui en feroient naître. Que si l'on vouloit encore assembler des Conciles pour le même effet, il n'y consentiroit, ni ne s'y trouveroit jamais. Qu'enfin il n'écouterait plus, et qu'il refuseroit même de communiquer avec ceux qui auroient encore la demangeaison d'en disputer, parce que c'étoit une cause finie. p. 50. p. 51.

Outre ces excellents traits de doctrine, et de protestation d'attachement à la croïance commune, Eusebe nous apprend encore divers faits qui concernent la grande affaire de son Archidiaque. ' Il dit d'abord, qu'il s'abstient de juger, mais que Dieu le sçaura faire, si c'étoit par le motif d'affermir la vérité, plutôt que pour chercher à se faire de la réputation, qu'on avoit fait naître la dispute sur l'Eucharistie. Il ne dissimule point, qu'après avoir fait du bruit dans presque toute l'Eglise, elle lui avoit attiré, à lui Evêque, de la part de ses voisins, comme des personnes éloignées, de vifs reproches qui ne lui faisoient pas honneur. ' Eusebe nous apprend encore, que cette dispute avoit été trois fois assoupie dans la seule province de Tours : deux fois à Tours même, une fois en présence du Légat Gerauld, l'autre d'Hildebrand, et la troisième fois à Angers dans la chapelle du Comte d'Anjou, comme il a été dit, l'Archevêque de Besançon présent. p. 48. p. 50. 51.

Nous nous sommes un peu arrêtés à cet écrit de notre

p. 48. 51.

Prélat, parce que jusqu'ici personne ne l'a fait connoître pour ce qu'il est. Ajoutons néanmoins encore, ' que la charité, la politesse et l'honneur même, avec lesquels il traite Berenger, sont une belle leçon pour ceux qui entreprennent d'écrire contre les adversaires de la foi de l'Eglise.

M. Menard, au second volume de son Histoire d'Anjou, encore manuscrite, page 221, dit qu'on voioit autrefois parmi les manuscrits de la Cathedrale d'Angers des notes sur le Pentateuque, qui passoient pour être de l'Evêque Brunon.

S. GÉBOUIN,

ARCHEVÊQUE DE LYON.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Gall. chr. nov. t.
4. p. 89.

Hug. Fl. chr. p.
199.

GÉBOUIN, ' plus connu dans le vulgaire sous le nom de S. JUBIN étoit fils de Hugues III Comte de Dijon. Aiant embrassé l'état ecclésiastique, ' il fut pourvu d'un Archidiaconé dans l'église de Langres, où il s'acquît une estime générale par ses bonnes mœurs, et son habileté dans les affaires ecclésiastiques et civiles. En Septembre 1077 il se tint à Autun un Concile de la province de Lyon. Rainard Evêque de Langres, qui s'y trouva, y avoit amené avec lui Gebouin. Là après la deposition d'Humbert Archevêque de Lyon pour cause de simonie, et sa retraite au monastere du Mont Jura, les clerks et les laïcs de Lyon, qui étoient de l'assemblée, demanderent avec instance l'Archidiacre Gebouin pour remplir le siege vacant. Tout le Concile applaudit à leur demande. Gebouin fut le seul qui refusa d'y acquiescer; et afin de se soustraire à leur dessein, il alla s'attacher à un coin de l'autel, dans la pensée qu'on n'oseroit pas le tirer d'un si saint asyle. Mais il fut trompé dans son espérance. C'étoit le cinquième jour et la cinquième session du Concile. On l'arra-

Mallea. chr. p.
212.

1 Le chroniqueur de S. Maixent le nomme Gebbon.

chr: de l'autel; et on le garda à vûe, jusqu'au Dimanche suivant, ' dix-septième de Septembre, qu'il fut sacré par le Légat Hugues de Die, Président de l'assemblée.

p. 200.

' Aussi-tôt le consecrateur en donna avis au Pape, et demanda le Pallium pour le nouvel Archevêque, qui se dispoit dès lors à faire le voïage de Rome. ' Il le fit effectivement dans la suite, après qu'il eut pris possession de son église, et y mena avec lui quelques-uns de ses chanoines. ' Gregoire VII le recut avec honneur, et l'établit primat: ou pour parler d'après ce Pontife, lui confirma la primatie qu'il prétendoit appartenir à son siège sur les quatre provinces de Lyon, de Rouen, de Tours et de Sens. Privilège qui souffrit contradiction presque dès son origine, et qui encore à la fin du dernier siècle, fit naître un grand procès entre les Archevêques de Lyon et de Rouen, dont les pieces imprimées forment un gros volume *in-folio*.

Conc. t. 10. p. 365.

Greg. VII. lib. 6. ep. 36.

ep. 34. 35.

' Gebouin de retour à son eglise, continua de la gouverner à la grande satisfaction de ses diocésains. ' Il y eut quelque differend entre lui et S. Hugues Abbé de Cluni; mais il n'eut point de suite. Le Pape Gregoire avoit tant de confiance en notre Prélat, qu'il le donna pour assesseur à Hugues de Die, son Légat, dans le jugement de la cause du Doïen de l'église de Langres, qui y causoit du trouble, en empiétant sur les fonctions des autres dignitaires. ' On rapporte à Gebouin l'établissement des chanoines réguliers de S. Ruf dans la ville de Lyon. ' La mort du saint Archevêque est marquée dans divers Nécrologes au dix-septième, ou dix-huitième d'Avril. ' Cependant M. du Sausay rapporte son éloge au dix-huitième de Juin, qu'il assigne pour celui de sa mort. A l'égard de l'année, ' plusieurs écrivains ont fait de grands raisonnements pour tâcher de la fixer. Mais rien n'est plus simple, que de s'en rapporter ' à l'autorité de Hugues de Flavigni, écrivain du temps, qui la met en 1082, et donne à Gebouin la même année Hugues de Die pour successeur. ' C'est en la même année que la placent les sçavants Continueurs de Bollandus. ' Le corps de notre saint Prélat fut enterré dans l'église de Saint Irenée, où il a un autel érigé en son honneur. Le peuple l'invoque contre les douleurs de la goutte et celles de la pierre, dont il fut lui-même affligé pendant sa vie.

Hug. Fl. ib.

p. 205.

Colo. hist. lit. t. 2. p. 201.

Gall. chr. ib. p. 90.

Mart. Gall. p. 367.

Gall. chr. ib. p. 91. 92.

Hug. Fl. ib. p. 227.

Boll. Mai. t. 5. par. 1. p. 195. Gall. chr. ib. p. 90 | Colo. ib.

§ II.

SES ECRITS.

NOUS n'avons point d'autre titre pour élever Gebouin à la dignité d'écrivain, que quelques lettres de sa façon. L'on en connoît principalement six, qui ne sont apparemment que la moindre partie de celles qu'il eut occasion d'écrire, sur-tout au sujet de la primatie attachée à son siège, sur quoi roulent les six qui nous ont été conservées.

Hinc. app. p. 780-782.

La première qui a été connue du public, se trouve imprimée tout à la fin de l'appendice, que M. des Cordes a ajouté aux opuscules et autres écrits d'Hincmar Archevêque de Reims, dans l'édition qu'il en donna en 1615.

Sing. hist. t. 4. p. 495-503.

Dom Liron a prétendu nous donner une singularité littéraire, et nous apprendre que cette lettre appartient à notre Prélat; supposant que ce fait étoit ignoré des Sçavants.

Conc. t. 10. p. 564. n. 115.

Dans cette confiance il s'est fort étendu à nous prouver, ce que M. de Marca avoit établi, plus de soixante-dix ans avant que les singularités historiques et littéraires eussent été imprimées.

Hinc. ib. p. 780.

Il est vrai, que Gebouin n'est désigné dans l'inscription de cette lettre, que par un simple G, et qu'il y est qualifié indigne Prêtre de l'église de Lyon. Mais il étoit fort aisé de l'y reconnoître; sachant d'une part, que sa grande modestie l'avoit porté à prendre cette qualité, comme le remarque M. du Saussay dans son éloge, et voyant d'ail-

Marf. Gall. p. 367.

Marca. de Con. sac. l. 6. c. 30.

Conc. ib. p. 364 | Hug. Fl. chr. p. 267.

qu'il se qualifie effectivement ainsi dans ses autres lettres. Il n'étoit pas au reste le seul Evêque qui en usât alors de la sorte. Hugues Evêque de Die, quoique revêtu de la dignité de Légat du S. Siège, ne se qualifie point autrement dans l'inscription de ses lettres, qu'humble Prêtre de Die.

Hinc. ib. p. 780-781.

Celle de Gebouin, dont il s'agit ici est adressée à Raoul Archevêque de Tours, qui n'y est désigné que par la lettre initiale de son nom. Après y avoir relevé par de grands éloges l'humilité que Raoul avoit fait paroître, en se soumettant à la nouvelle primatie de Lyon, notre Prélat le conjure avec instance, d'obtenir de l'Abbé de Mar-

p. 781.

moutier un de ses moines, pour gouverner en la même qualité le monastere de Savigni, qui n'en avoit pas depuis longtemps. Cet Abbé de Marmoutier n'est encore designé que par la premiere letre de son nom. Mais on comprend sans peine, qu'il s'agit de l'Abbé Barthelemi, contemporain de l'Archevêque Raoul, ' sous le gouvernement duquel l'abbaye de Marmoutier continua d'avoir une reputation si avantageuse de regularité, que les monasteres de France et d'Angleterre se faisoient un mérite d'en tirer leurs Abbés. Cependant cette priere de Gebouin rapprochée d'un endroit des Annales de Dom Mabillon, où il parle de l'Abbé Dalmace mort en 1080, après avoir gouverné le monastere de Savigni avec autant d'honneur que de sagesse, pendant l'espace de vingt ans, fait naître une grande difficulté. Dalmace eut des successeurs jusqu'à la fin du siecle; et la letre qui demande un Abbé pour Savigni fut écrite au moins dès le commencement de 1080, et peut-être même dès l'année suivante. Comment donc allier cette continuité non interrompue d'Abbés, avec la longue vacance dont parle la letre? Nous laissons à d'autres, qui y auront intérêt, le soin de lever cette difficulté.

Mab. act. t. 9. p. 390. n. 9.

an. l. 65. n. 105.

' Dom Liron regardant comme fort rare cette letre de Gebouin, l'a publiée de nouveau, en la coupant en quatre fragments. Il se seroit apparemment épargné cette peine, s'il avoit sçu qu'il y en avoit au moins cinq éditions avant la siene, qui en fait la sixième. Après que M. des Cordes eut tiré la piece de l'obscurité, ' on la fit entrer dans l'*Auctarium* de la Bibliothèque des Peres. De-là la letre a passé dans le seizième volume du même recueil, imprimé à Paris en 1645. Elle y est placée entre les œuvres d'Hincmar de Reims, et celles de Frodoard. On ne l'aura pas sans doute oubliée dans la dernière édition de la même Bibliothèque, faite à Paris cinq ans après la précédente. ' Enfin ceux qui ont pris soin de l'édition de Lyon de 1677, y ont inseré la letre en question. Il est vrai qu'elle n'y est point à sa place, puisqu'on l'a rangée entre les monuments du IX siecle, au lieu qu'elle appartient au XI.

Sing. hist. ib.

Conc. ib. p. 564. n. 115.

Bib. PP. t. 16. p. 768. 1.

Les cinq autres lettres de Gebouin ont été imprimées par M. Baluze, ' l'une dans ses additions à la concordance du Sacerdoce et de l'Empire par M. de Marca: les quatre autres dans son appendice à trois dissertations du même Arche-

Marca, de Con. ib.

vêque, entre lesquelles est son Traité de la primatie de Lyon et des autres primaties, que le même M. Baluze a publiées à Paris en un volume *in-8°*. l'an 1669. Dans la première de ces cinq lettres, qui est écrite à Raoul de Tours et à Eusebe d'Angers, Gebouin fait mention du voyage qu'il avoit fait à Rome, et des honneurs dont le Pape l'avoit comblé. Le but principal de l'auteur est d'empêcher adroitement ces deux Prélats de reconnoître pour Légat Amé Evêque d'Oleron, de peur que la légation dont il avoit été chargé pour la province de Tours, ne préjudiciât à la primatie accordée au siege de Lyon.

ODERIC,

ABBÉ DE VENDÔME,

ET AUTRES ECRIVAINS.

Lab. bib. nov. l.
I. p. 288.

Mab. an. l. 64. n.
71.

Mallea. chr. p.
208.

Mab. ib. l. 58. n.
80 | l. 63. n. 27.

p. 752. 753. Conc.
l. 9. p. 1144. 1145.

' **O**DERIC, ou ODRI, étoit un homme célèbre en son temps, pour ce qui regarde l'exacritude de la discipline monastique: *Vir fumosus suis diebus in ordine monastico et disciplina*. C'est apparemment une faute du copiste ' dans l'ancienne notice de l'abbaye d'Ebreuil, où il se trouve nommé Auric. C'en est une autre contre la vérité de l'histoire ' dans la chronique de S. Maixent, qui nous le donne pour le premier Abbé de Vendôme, et le prédécesseur de Rainauld: ' au lieu qu'il succéda à celui-ci sur la fin de l'année 1044. Oderic remplit la dignité d'Abbé avec tant de sagesse et d'édification, ' que la bonne odeur de son monastere lui attira en peu de temps des biens considérables. Le Pape Alexandre II voulant reconnoître de son côté l'honneur que faisoit à l'Eglise de JESUS-CHRIST ce nouvel établissement, rendit non-seulement l'abbaye immédiate au S. Siege, conformément au dessein des fondateurs, et en confirma toutes les possessions; mais il y ajouta encore l'Eglise de Sainte Prisque sur le mont Aventin à Rome, avec le titre de Cardinal-Prêtre pour l'abbé Oderic, et tous ses légitimes successeurs à perpetuité. La Bulle qui contient cet illustre privilege, est en date de

l'année 1063, et se trouve plus entière dans l'endroit cité de Dom Mabillon, que dans le recueil des Conciles et des rescrits des Papes.

' Au bout de trois ans, le même Pontife joignit à ces premières gratifications celle du monastere contigu à l'église de Sainte Prisque, et dépendant de l'abbaye de Saint Paul : aux conditions que les Abbés de Vendôme y entretiendroient douze moines, pour y faire le service divin. ' C'est à Oderic, qu'est adressée la lettre d'où nous apprenons le fait déjà rapporté ailleurs, touchant le prix excessif que coûta à une Comtesse d'Anjou le recueil des Homelies d'Haimon d'Halberstat. ' Notre vénérable Abbé mourut le quatrième d'Octobre 1082, après avoir dignement gouverné son monastere, trente-huit ans, trois mois, quatre jours, et eut l'année suivante David pour successeur.

Mab. ib. p. 755.
756.

l. 61. n. 6.

Lab. ib.

' On y conserve sous le nombre 203 un manuscrit, qui contient un Traité *Des vices et des vertus*, qui bien qu'il ne porte pas son nom, a toujours été regardé comme une production de sa plume. A cela près, on ne connoît de ses écrits, ' qu'une courte lettre, qui est une preuve qu'il avoit quelque politesse dans son style. Dom Mabillon a cru devoir la rendre publique. Elle est adressée à Gerard, ou Gerould, Evêque d'Ostie Legat du Saint Siege, pour lui apprendre que le différend entre les abbayes de Vendôme et de S. Aubin d'Angers, au sujet de la dépendance du monastere de Craon, pour lequel ce Légat s'étoit donné divers mouvements, venoit d'être terminé.

Mss.

Mab. ib. l. 64. n.
13.

' UN AUTRE Ecrivain du même temps a laissé de sa façon la relation d'un autre différend, qui eut des suites plus fâcheuses, que celui dont on vient de parler. Raoul Archevêque de Tours aiant été nommé par le S. Siege Légat en Aquitaine, conjointement avec Amé Evêque d'Oleron et Hugues de Die, exigea des chanoines de S. Martin de Tours qu'ils les reçussent dans leur église avec les honneurs dûs à leur rang. Mais les chanoines le refuserent constamment, sur ce qu'ils ne devoient une pareille réception, suivant leurs anciens usages, qu'aux seuls Souverains Pontifes en persone, et aux Rois de France. L'Archevêque irrité en porta ses plaintes à Rome; demandant que les chanoines fussent excommuniés. Le Pape ne crut pas cependant devoir aller si vite. Il écouta les parties; et

Gall. chr. vol. l. 1.
p. 762.

ayant examiné, ou fait examiner les privilèges de S. Martin, il déclara que cette célèbre collégiale devoit jouir de la même liberté, que l'abbaye de S. Denys, qui étoit exemte de toute juridiction épiscopale. Tel est le sujet de la relation.

p. 763. 2.

' Celui qui lui a prêté sa plume, étoit clerc, ou chanoine de S. Martin, qui avoit été lui-même témoin de ce qui en fait l'objet. Il y est encore connoissable ' par la passion outrée, qu'il y fait paroître contre l'Archevêque Raoul, qu'il chargea d'injures grossières. Au reste ce défaut de modération, toujours blamable dans un écrivain, n'empêche pas qu'il n'entre dans un juste détail des faits, et ne doit pas nous faire rejeter son récit, en nous inspirant de l'indignation pour ses invectives. Entre les autres traits historiques qui méritent d'être remarqués, ' il nous apprend que

p. 762. 1.

p. 763. 2.

Berenger occupoit encore la dignité de Scolastique à Saint Martin, et que Bouchard remplissoit la même place à la Cathédrale. Celui-ci réunissoit encore en sa personne cinq autres dignités, ce qui paroitra tout-à-fait singulier. Il étoit de plus Chantre, Prevôt-Archidiacre de la même église, et Prevôt-Chefcier de celle de S. Martin. Sa dignité de Scolastique à S. Maurice, aujourd'hui S. Gatien, confirme ce que nous avons établi ailleurs : qu'il y avoit à la Cathédrale sur la fin de ce siècle, une école différente de celle de S. Martin, dirigée par le fameux Berenger.

p. 763. 2.

A l'égard du temps précis auquel cet auteur mit la main à son écrit, il est certain qu'il le fit avant la fin de l'année 1081. La preuve en est, qu'il n'y dit rien ' de l'excommunication prononcée contre l'Archevêque Raoul, ce qui arriva la même année, et que sa mauvaise humeur contre ce Prélat ne lui auroit pas permis de taire. ' MM. de Sainte-Marthe ayant découvert sa relation dans le cartulaire de la Cathédrale de Tours, en ont publié la principale partie, qui faisoit à leur dessein.

p. 762. 763.

ON POUVOIT fort bien se dispenser de faire le même honneur à un autre monument, qui regarde le même Archevêque. La littérature n'y auroit assurément pas beaucoup perdu, qu'on l'eût laissé dans l'obscurité d'où il a été tiré.

Man. anc. t. 1.
p. 241. 242.

' C'est la lettre d'un Prêtre d'Angers, nommé GEOFROI, qui l'adresse à Raoul, pour s'excuser de ne pouvoir entrer à son service, sur ce que le salaire qu'il lui offroit, lui paroissoit insuffisant.

' NOUS AVONS dans Surius des actes de Sainte Maxelende, vierge et martyre du diocèse de Cambrai, qui paroissent écrits peu d'années après la mort de Lietbert Evêque diocésain, dont il y est parlé, comme n'étant plus au monde. ' Cette mort arriva le vingt-huitième de Septembre 1076 : ainsi l'auteur de ces actes put les écrire vers 1080, ou 1082. Quoiqu'il n'y ait mis la main qu'environ quatre-cents ans après la mort de la Sainte qui vivoit au VII siecle, il n'y a cependant rien avancé que de fort vraisemblable, et conforme à la barbarie de ce temps-là. Il s'y montre partout un écrivain grave et judicieux, qui n'a point eu recours aux lieux communs, ni au merveilleux pour embellir sa matiere.

Toutefois ' en parlant de la dernière translation des Reliques de la Sainte, faite de son temps par l'Evêque Lietbert, il n'est pas tout-à-fait exact. Il donne à entendre, que ce fut ce Prélat qui fonda le monastere de S. André à Perone, où elles furent déposées : ' au lieu que cet honneur est dû au célèbre Gérard son prédecesseur. Il ne faut pas au reste que le nom de Perone employé ici devienne équivoque. Il ne s'agit point de la ville de ce nom, mais d'un faubourg de Château-Cambresis, qu'on nommoit ainsi. ' Surius, éditeur de ces actes, en parle avec estime, et n'a pas laissé néanmoins d'en défigurer le style sous prétexte de le polir, et de les abréger en divers endroits.

' EN RENDANT compte de ce qu'on a publié sous le titre specieux de Vies de quelques SS. Evêques de Metz, nous avons dit un mot de celle qui porte le nom de S. Patient, et l'avons donnée pour une fable insipide. Les deux traits que nous en avons rapportés, suffisent pour le prouver ; ' et le sçavant Bollandus ne l'a point regardée autrement. En effet, quoiqu'il l'eût trouvée dans deux anciens manuscrits, il n'a jugé à propos d'en publier que le commencement, afin que le lecteur en pût juger par lui-même. ' Le judicieux M. de Tillemont n'y a trouvé non plus, que des narrations fabuleuses et indignes de créance. Cette fable est cependant ancienne, comme l'atteste l'âge des manuscrits où elle se trouve. C'est ce qui nous la fait placer sur la fin de ce XI siecle. Mais elle ne peut remonter guères plus haut ; ' puisqu'il y est fait mention du Pape Leon IX. De sorte qu'on n'a rien de certain pour l'histoire des premiers

Sur. 13. Nov. p. 292-294.

Gall. chr. nov. t. 3. p. 7.

Sur. ib. p. 291.

Mab. an. lib. 56. n. 78.

Sur. ib. p. 292.

Hist. lit. de la Fr. t. 5. p. 675.

Boll. 8. Jan. p. 468-470.

Till. H. E. t. 5. p. 548.

Boll. 21. Feb. p. 236. n. 3.

Evêques de Metz, comme le célèbre Paul Warnefride, leur Historien, l'a connu lui-même. Il n'en faut pas conclure néanmoins, ainsi qu'il ajoute aussi-tôt, qu'ils n'aient réellement travaillé à l'accroissement de l'Eglise de Dieu.

Coin. an. 542. n.
25.

' CE QUE le P. Guesnai dans ses Annales de Marseille, nous donne pour fort ancien sur l'histoire de S. Cyprien de Toulon, et qu'il prétend être du siècle même de ce Saint Evêque, qui étoit le sixième de l'Eglise, est beaucoup plus récent. Il n'en faut point d'autre preuve, que de voir qu'on y compte les années par celles de l'Incarnation. Les autres preuves qu'on apporte pour appuyer la prétendue antiquité de l'écrit, ne peuvent tenir contre celle-ci. ' Quelques critiques voulant lui fixer une époque, le placent indistinctement au XI siècle, et panchent même à le renvoyer plus bas. Il peut avoir été fait vers les dernières années du même siècle. Outre le grand éloignement où étoit l'auteur inconnu, qui lui a prêté sa plume, il y a supposé des faits, dont quelques-uns sont notoirement faux. Et s'il y en a employé de certains, il ne l'a fait que pour servir d'appui aux fictions qu'il y a attachées. ' Il suit de tout cela, qu'on ne peut absolument faire aucun fonds sur cet écrit. Ou ' s'il mérite quelque créance, ce n'est que dans les choses où il est d'accord avec l'Histoire publique.

Bail. 3. Oct. Lab.
cr. n. 2.

Coin. ib.
Bail. ib.

Marl. t. 2. p. 120.
121.

' Suivant ce que Dom Marlot nous apprend des actes de S. Oricule disciple de S. Nicaise au V siècle de l'Eglise, ils seroient plus anciens que Frodoard, qu'il suppose y avoir puisé. ' C'est l'idée que nous en avons donnée nous-mêmes, en disant un mot de ces actes, qui ne sont que manuscrits, et se conservent à la Bibliothèque de S. Remi de Reims. ' Mais Dom Mabillon, qui les avoit lûs, et qui en a fait un précis, montre fort bien qu'ils n'ont été écrits, que vers la fin du XI siècle. Il y est effectivement parlé de Gervais Archevêque de Reims, et du regne de Philippe I Roi de France. C'est l'ouvrage d'un moine de Senue dans le Doumois en Champagne, sur la riviere d'Aisne, prieuré autrefois conventuel, dépendant de l'abbaye de S. Remi de Reims.

Hist. lit. de la Fr.
t. 6. p. 337.

Mab. an. lib. 61.
n. 49.

FOULCOIE,

SOUSDIACRE DE L'ÉGLISE DE MEAUX.

§ 1.

HISTOIRE DE SA VIE.

FOULCOIE le plus fécond, et l'un des plus célèbres Poètes de son temps, est néanmoins demeuré dans l'obscurité jusques vers la fin du dernier siècle. Alors Dom Mabillon commença à l'en tirer; et dans la suite Dom Toussaints du Plessis, Historien de l'église de Meaux, et le sçavant M. l'Abbé le Beuf nous l'ont fait encore mieux connoître.

' Il nâquit à Beauvais, d'où étoient ses parents, comme nous l'apprenons de lui-même. La suite de son histoire fait voir, qu'on peut placer sa naissance vers l'année 1020. Sa famille étoit noble; mais à cela près, la vertu dénuée des biens de la fortune en faisoit tout le brillant. Il eut pour pere Ambroise, à qui la petitesse de sa taille fit donner le surnom de le Petit. Sa mere se nommoit Emone, et lui donna au moins deux freres, l'un nommé Adam, l'autre Tritique. On dit que Foulcoie fut disciple de Fulbert de Chartres. Mais il étoit encore trop jeune, lorsque ce docte Prélat mourut. Il y a beaucoup plus d'apparence qu'il étudia à l'école de Reims, et qu'il y eut pour Maître le célèbre Hermanne, dont il a fait l'épitaphe, en lui en donnant la qualité. Aux caracteres d'homme de jugement et de bon conseil, il réunit la connoissance des langues et celle des loix. Mais son génie le portant à la Poésie, il s'y livra tellement qu'il en fit sa principale étude, et presque toute son occupation.

' Ayant connu la ville de Meaux, il la choisit pour son sejour, et y fut élevé au Sousdiaconat. A quatre lieuës

Le Beuf. diss. 1.
2. par. 2. p. 247-249.

p. 250.

Mab. an. 1. 66. n. 27.

Le Beuf. ib. p. 59.

Mab. ib.

Le Beuf, ib. p. 246.

Du Pless. hist. de N. t. 1. p. 116.
Mab. ib.

¹ S'il n'y a faute de Copiste dans l'inscription des Poésies de Foulcoie, telle qu'elle se lit dans le manuscrit de Beauvais, l'Auteur y est nommé Fulco et Fulcomus.

de-là est le prieuré de la Celle, autrefois abbaïe considérable. La situation en parut si gracieuse à Foulcoie, qu'il en faisoit ses délices. Il semble que ce fut là qu'il composa la plupart de ses poésies. Aussi dans l'agréable description qu'il a faite de ce lieu, il n'a pas oublié de nous le représenter comme un charmant séjour des Muses, *Musis gratissima sedes*.

Du Pless. ib. p. 247.

Mab. ib. | Mus. it. t. 1. p. 118.

Mus. It. ib.

' Foulcoie commença à se faire connoître pour fameux Poëte; au moins dès l'empire de Henri le Noir, et par conséquent avant 1056. ' Bien-tôt après sa réputation se répandit par toute la France, et vola jusqu'à Rome. C'est ce que montrent les pieces de vers qu'il adressa aux Papes Alexandre II, Gregoire VII, au Légat Hugues de Die, à Gervais Archevêque de Reims, et les réponses qu'on y fit quelquefois. Il paroît cependant, que la Muse de notre Poëte n'étoit pas entièrement desinteressée; quoiqu'elle fût reconnoissante des gratifications qu'elle recevoit. ' C'est ce que Foulcoie n'a pas lui-même dissimulé. Qu'avés-vous reçu, lui dit-il, en l'apostrophant au sujet de ses productions, qui avoient été portées à Rome: *Quid tibi divisit?* On n'a fait, répond-il, que vous rendre des sons pour des sons: *Carmen pro carmine misit*. Mais la ville de Reims, et Manassé son Archevêque n'en usoient pas de même. Ils avoient soin de païer grassement ses vers, ce qu'il souhaitoit que sa Muse n'oubliât jamais.

Mercedemque dedit, quæ non à mente recedit.

Tel fut le motif qui attacha étroitement Foulcoie à ce Prélat et qui le porta à le célébrer dans grand nombre de ses poésies, au même temps que toute la terre le blâmoit. Motif après tout le plus propre dans tous les siècles à animer la muse d'un Poëte, et la rendre féconde.

Celle de Foulcoie n'étoit pas néanmoins tellement mercenaire, qu'elle ne travaillât souvent sans nulle vue d'intérêt. On verra par le détail de ses productions, qu'elle s'occupait non seulement à louer grand nombre de personnes qui n'étoient plus au monde, mais qu'elle traita encore plusieurs sujets de piété, et quelques-uns d'histoire et de littérature.

an. ib.

Si l'on s'en tenoit ' aux termes de Dom Mabillon, qui

dit que Foulcoie avoit fait l'épithaphe d'Ives I Abbé de S. Denys, on seroit obligé de reconnoître, que notre Poëte auroit vécu au-delà du mois de Janvier 1094, qui est la date de la mort de cet Abbé. ' Mais il paroît par ailleurs, qu'il ne fit que lui dédier le recueil d'épithaphe qu'il avoit faites pour d'autres personnes. C'est ce qui est confirmé par les deux épithaphe du même Abbé, rapportées par Dom Mabilon même, qui les a tirées d'autres écrits que ceux de Foulcoie. ' Le même critique discutant ailleurs le temps précis auquel ce Poëte a vécu, le fait fleurir depuis 1060 jusques vers 1080. Mais on a montré plus haut, qu'il avoit commencé à versifier avant 1056; et l'on ne peut placer sa mort, ' qu'après le vingtième d'Octobre 1082. C'est le terme de la vie de Gautier Saveyr Evêque de Meaux, dont il a fait l'épithaphe. La preuve est sans réplique.

l. 68. n. 96.

l. 61. n. 113 | act.
t. 3. p. 658. n. 7.Du Pless. ib. p.
108 | t. 2. p. 453.
454.

' Foulcoie mourut à Meaux; et l'on eut soin d'orner son tombeau de plusieurs élégies, dans lesquelles on introduit les villes de Beauvais, de Meaux, de Chartres, d'Orléans et de Paris, qui en célébrant à l'envi ses louanges, témoignent l'extrême regret qu'elles avoient de sa perte. ' Notre Poëte y est représenté, comme le plus habile Maître qu'avoit jamais eu, et pouvoit même avoir dans la suite la ville de Meaux, à qui Beauvais, Reims et Rome même l'envoient avec raison. Entre toutes ces pièces, qui sont autant d'épithaphe, nous choisissons celle qui est au nom de la ville de Paris, pour finir par-là l'histoire de ce fameux Poëte.

Le Beuf, ib. p.
246-250.

p. 246.

EPITAPHE.

Cur præsumis homo requiem violare sepulcri?
Quid tantum invenies? Oïdum vacuumque cadaver.
Improba si qua manus me læserit, attamen unam
Lingua sepulturam peperit mihi non perituram,
Quam cunctis annis non diluet ignis et amnis,
Nec solidis muris feriet cum dura securis.

§ II.

SES ECRITS.

' TOUTES les poésies de Foulcoie, qui sont venues jusqu'à nous, se trouvent dans trois différents manuscrits du temps même de l'auteur, ou tout au moins du

Mab. act. t. 2. p.
606. 607 n. 2 | t.
3. p. 658. n. 6 | Le
Beuf, ib. p. 240-
242 | Du Pless. ib.
p. 116.

P ij

commencement du XII siecle. Celui qui se conserve à la Bibliothèque de la Cathédrale de Beauvais, paroît le plus complet. On y compte cent-soixante-douze feuillets, où se lisent d'abord plusieurs Traités sur l'ancien et le nouveau Testament, qui tiennent plus de la moitié du manuscrit, et dans lesquels l'auteur fait paroître beaucoup de piété.

Le Beuf, ib. p.
240.

Mais pour avoir une notice claire et distincte des Poésies de Foulcoie, qui sont presque toutes en vers héroïques, il faut recourir à une préface qui se lit dans un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, cotté 1181, ou 738 entre ceux de M. Colbert, qui contient une partie des ouvrages de notre Poëte. Cette préface, qui est d'un écrivain étranger de la fin du même siecle; après avoir fait connoître en peu de mots la personne de Foulcoie, nous apprend que tous ses écrits étoient divisés en trois tomes, qui comprenoient dix livres, et dont le premier étoit intitulé *Utrum*, le second *Neutrum*, et le troisième *Utrumque*. C'est ce qu'avoit déjà marqué un Poëte dans les vers lugubres où il fait parler la ville de Beauvais sur la mort de l'auteur, en s'exprimant en ces termes.

p. 250.

Scripsi bis quino trinoque volumine libros,
Cujus *Utrum*, cujus *Neutrum*, cujus sit *Utrumque*.
Nomen et est, arat hoc, serit istud, colligit illud.

Suivant l'idée de ce Poëte, le premier volume de Foulcoie ne fait que préparer la terre; le second y jette la semence, et le troisième offre la moisson à faire.

p. 240.

L'auteur de la préface déjà citée entreprenant de rendre raison de ces titres tout à fait singuliers, dit que Foulcoie donna au premier volume le titre d'*Utrum* parce qu'il n'étoit que pour faire preuve de sa Muse et comme pour éprouver ses forces. Ce premier tome ou volume, ne contient qu'un livre, où sont recueillies les épîtres, les épitaphes et autres petites pieces du Poëte. Entre ces Poésies il y en a à la louange des plus éminentes personnes de son temps: tels que les Papes Alexandre II, Gregoire VII, les Archevêques de Reims Gervais et Manassé, Richer de Sens, Hugues de Die,

Mab. an. l. 66. n.
27 | Du Pless. ib.
p. 117.

l'Empereur Henri le Noir, Guillaume le Conquérant Roi d'Angleterre, le B. Lanfranc, S. Anselme, Hermanne de Reims, et quantité d'autres.

De toutes ces petites Poésies, ' Dom Mabillon a publié d'abord une douzaine de vers, qui concernent particulièrement Manassé I Archevêque de Reims, ' puis la description de la Celle en Brie, où le Poëte se plaisoit à exercer sa muse. ' Dom du Plessis a aussi fait imprimer un fragment considérable d'une lettre à S. Hugues Abbé de Cluni, qui est en vers élégiaques. Ce fragment, qui est interessant, roule sur l'invention de la tête d'une fausse divinité, que Foulcoie reconnut pour être celle du Dieu Mars.

On a dit que le recueil d'épithaphes est adressé à Ives I Abbé de S. Denis, depuis 1075 jusqu'en 1094. ' On y a celles du Roi Henri I, de quelques Evêques de Meaux, d'Adélaïde mere de l'Archevêque Manassé, du pere, de la mere et des freres de notre Poëte, d'Esceline sa nourrice, d'Hermane son Maître et de plusieurs autres personnes. ' Dom du Plessis a donné au public celle de Gautier Saveyr Evêque de Meaux, qui est en dix vers élégiaques ' et seulement deux vers de celle de S. Gilbert, un de ses prédécesseurs. ' On a dans le recueil des Actes de Dom Mabillon l'épithaphé d'Otger et de Benoît, célèbres moines de S. Faron du temps de Charlemagne, qui est en vingt vers et de la façon de notre Poëte, ' et ailleurs un vers de celle qu'il fit à la mémoire d'un certain Hugues, qui de militaire se rendit moine.

' Le second tome de Foulcoie est intitulé *Neutrum* parce qu'il n'osoit encore y entreprendre ce qu'il s'étoit proposé. Il est divisé en deux livres; et l'auteur s'y est borné à exercer sa veine poëtique sur les vies des Saints du diocèse de Meaux, ' qui y sont, dit-il, en bon nombre. On est redevable à Dom du Plessis d'avoir tiré de l'obscurité une partie de la liste, où le Poëte en fait l'énumération. Liste qui paroît faire le commencement de la vie de S. Blandin, inhumé à la Celle en Brie, dont il a été parlé plus d'une fois.

' La vie de S. Faron Evêque de Meaux, du nombre de celles auxquelles Foulcoie a travaillé, avoit été origi-

Mab. Mus. It. t. 1. p. 118.

an. ib.

Du Pless. ib. t. 2. p. 453.

t. 1. p. 117. 740.

t. 2. p. 453. 454.

t. 4. p. 740.

Mab. act. t. 3. p. 661.

an. ib.

Le Beuf, ibid.

Du Pless. ib. t. 2. p. 452. 453.

Mab. act. t. 2. p. 606. 607. n. 2 | an. l. 61. n. 113.

nairement écrite en prose, par Hildegaire, un des successeurs de ce Prélat, dont on a donné l'histoire en son lieu. Notre Poëte n'a fait que la mettre en vers, sans s'assujettir à suivre littéralement le texte original. Dom Mabillon, qui l'avoit trouvée détachée des autres ouvrages de Foulcoie, la croïoit d'abord de la fin du X siecle. Mais il a reconnu depuis qu'elle ne fut faite qu'après le milieu du siecle suivant, du temps de l'Abbé Galfride ou Geofroi. Le manuscrit de S. Faron, où elle se trouve, contient aussi les vies des Moines Otger et Benoît, dont Foulcoie, comme on l'a dit, a composé l'épitaphe. On y trouve de plus le catalogue des livres de la Bibliothèque du monastere de S. Faron, qui n'étoit pas fort nombreuse alors, dirigé par le même Abbé: ce qui fait croire que le manuscrit est de ce temps-là, et par conséquent antérieur à l'année 1062.

an. ib.

Outre la vie de S. Faron, Foulcoie a composé encore en vers l'éloge du même Saint, à la priere de l'Abbé Galfride et de ses moines. Dom Mabillon avoit entre les mains l'un et l'autre ouvrage; mais il n'a pas jugé à propos d'en rien publier; il a cru avec raison que l'écrit d'Hildegaire, qu'il a mis au jour, suffisoit pour l'histoire du S. Evêque. Le seul Dom Hugues Menard a imprimé quatre vers de la vie par notre Poëte, dans ses notes sur la concorde des Regles de saint Benoît d'Aniane.

Du Pless. ib. t. 1.
p. 416.
Bail. 30. Août,
tab. cr. n. 1.
Mab. act. t. 2. p.
598. n. 2.

Il y a aussi dans le second tome du recueil de Foulcoie, une vie de S. Aile, et des vers sur S. Fiacre, Ermite en Brie. Mais Dom Mabillon donne à entendre que ce dernier morceau fait partie de la vie de saint Faron, et n'est point un écrit particulier. Quoique de la façon d'un poëte, peut-être est-il préférable pour la verité des faits, aux mauvaises legendes de ce Saint, qui vivoit au VII siecle. Les unes le font de race roïale et même fils d'Eugene IV Roy d'Irbernie, et supposent qu'il refusa la courone de son pere, ce qui n'est pas supportable. D'autres avancent encore d'autres faits aussi extraordinaires, qui ne meritent pas plus de créance. La moins mauvaise est celle que Surius, et Dom Mabillon d'après lui ont donnée au public; encore est-elle d'un écrivain postérieur à Foulcoie de près d'un

Sur. 30. Aug. p.
651-653 | Mab. ib.
p. 598-600.

siecle, et qui paroît avoir emprunté de lui ce qu'il rapporte de plus vraisemblable.

Enfin ' le troisième tome de notre Poëte est intitulé *Utrumque de nuptiis Ecclesiarum*, parce que l'auteur y réunissant l'ancien et le nouveau Testament en Jesus-Christ, le Verbe du Pere et l'Auteur de la grace, qui des deux peuples n'en a fait qu'un, il y a fiancé à cet unique époux l'Eglise comme une vierge toute pure. Ce tome est écrit en forme de dialogue entre l'esprit et l'homme, et divisé en sept livres. On a ici le dénouement du vers déjà rapporté plus haut :

Le Beuf, ib. p. 241.

' Scripsi bis quino trinoque volumine libros.

p. 250.

Car ces sept livres joints aux trois précédents en font dix et ce dernier volume rapproché des deux autres fait trois volumes.

' Ce dernier ouvrage de Foulcoie se trouve dans le manuscrit de la Bibliothèque de Sorbonne coteé 58, et n'est autre que ces traités sur l'ancien et le nouveau Testament par où commence le manuscrit de la Cathédrale de Beauvais, et qui en occupe plus de la moitié. Il est dédié à l'Archevêque Manassé, le Mécène chéri du Poëte, qui a joint à sa dédicace d'autres vers, adressés au Pape Alexandre II, et à l'Archidiacre Hildebrand, depuis Pape lui-même sous le nom de Gregoire VII. On voit par-là que l'ouvrage fut fini avant le mois d'Avril de l'année 1073, auquel temps cet Archidiacre remplit le S. Siege. ' M. l'Abbé le Beuf a publié ces derniers vers, moins par le motif qu'ils puissent servir à éclaircir l'histoire qu'à dessein de montrer combien la quantité étoit alors négligée dans la versification.

p. 242.

p. 243. 244.

Il y a toute apparence, que le corps de l'ouvrage n'est pas plus correct. ' Cependant l'auteur de la préface, qui se lit dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roy, ne parle de ce long Poëme que comme d'un ouvrage admirable : *mirifico carmine composuit*. Il est vrai, que c'est un écrivain de la fin du XI siecle, qui parle de la sorte; et l'on sçait de quelle valeur sont ses éloges en fait de poésie. Ce qu'il y a encore de vrai, est que les titres singuliers que notre Poëte a choisis pour annoncer

p. 241.

p. 246.

son triple recueil de poésies, ne sont guères propres à prévenir en faveur de l'exécution de son dessein. Il en est de même de la manière burlesque qu'il finit un écrit aussi sérieux qu'est son dialogue sur les nocces de l'Eglise, en disant brusquement, que son cheval l'attend, et que l'aïant d'abord nourri dans les prairies le long de la rivière de Thairain, il le fait paître maintenant dans les champs élyséens de la Marne. On ne peut voir qu'avec surprise, qu'un Poëte qui nous est représenté comme sensé et judicieux, et qui avoit de la piété, ainsi qu'il paroît par les traits qu'il en a répandus dans ses écrits, ne termine pas plus noblement un Poëme, où il traite une si riche matière, et qu'il ait aussi peu de justesse dans le choix de ses titres.

p. 240. 241.

Le lecteur attentif aura sans doute observé, qu'on n'a pas gardé dans le manuscrit de Beauvais, qui comprend les trois tomes des Poésies de Foulcoie, le même ordre qu'ils avoient originairement entre eux. Suivant cet ordre primitif, le recueil d'épîtres, d'épithaphes et autres petites poésies, tenoit la première place, et le dialogue la dernière. C'est tout le contraire dans le manuscrit, dont il est ici question, si l'on s'en rapporte à Dom du Plessis. Cependant la notice que Dom de Montfaucon nous donne du même manuscrit, représente ces trois tomes dans le même ordre, et avec les mêmes titres que la préface du manuscrit de la Bibliothèque du Roi, c'est-à-dire l'*Utrum* à la tête des deux autres, et l'*Utrumque* le dernier.

Du Pless. ib.

Montf. bib. bib. p.
1292. 2.Le Beuf, ib. p.
241. 242.

A ce grand nombre de poésies, dont nous venons de faire l'énumération, Foulcoie promettoit d'ajouter encore un traité sur les arts liberaux. Mais s'il a exécuté ce dessein projeté, qui auroit fait plaisir aux curieux, son écrit est encore enseveli dans l'obscurité de quelque Bibliothèque, ou peut-être perdu sans ressource. On a déjà fait sentir, que la poésie de Foulcoie n'a rien au-dessus de celle des autres versificateurs de son siècle. Il étoit plus laborieux que délicat, plus fécond que scrupuleux Poëte.

FRANCON,

SCOLASTIQUE DE LIEGE.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

FRANCON, que plusieurs modernes confondent avec l'Abbé d'Afflighem de même nom, en est fort différent, et par le caractère de son état, et par le temps auquel il a fleuri. L'on ne sauroit dire comment on est tombé dans cette erreur de confusion, que Trithème et Valere-André avoient prévenue. Si c'est l'identité de nom qui y a jetté ceux qui y sont tombés, il y auroit eu plus d'apparence de confondre notre Scolastique avec un troisième Francon, l'un des illustres chanoines qui faisoient l'ornement de l'église de Liege sur la fin de ce XI siecle, et depuis Prevôt de S. Rumold à Malines. Il y avoit encore au même temps un quatrième Francon Evêque de Belgrade, qui paroît par ses liaisons avoir été du pais de Liege. Mais celui qui fait le sujet de cet article, est différent de tous ces autres grands hommes de même nom que lui.

M. du Boulay, suivi en cela d'un Sçavant de nos jours, nous le donne pour un disciple de Fulbert de Chartres. Cependant il y a bien loin du mois d'Avril 1029, époque de la mort de ce Prélat, jusqu'en 1083 que Francon étoit encore en vie. Il est vrai que le fameux Berenger, qui vécut encore au-delà, avoit étudié sous le même maître. Mais ce sont des auteurs contemporains qui l'assurent : au lieu qu'ici nous n'avons que des modernes pour garants. Il y a beaucoup plus de vraisemblance, que Francon fit ses premières études sous le célèbre Adelmanne, et qu'ainsi l'on doit le compter au nombre des élèves de l'école de Liege.

Quoiqu'il en soit, il fut choisi dans la suite pour y enseigner lui-même. Dès 1066 au moins, il étoit revêtu de la dignité de Scolastique de la Cathédrale. C'est en cette qua-

Cave, p. 563 |
Oud. scri. supp.
p. 367.

Trit. chr. hir. t.
1. p. 291 | Scri. c.
348. 367 | Andr.
bib. belg. p. 248.
249.

Gall. chr. nov. t.
5. pr. p. 9.

Mab. act. t. 9. p.
573. n. 22.

Egas. Bul. t. 1. p.
581 | Le Beuf, t.
2. p. 88.

Mab. an. l. 66. n.
53.

Mir. don. belg. l.
1. c. 21.

lité, qu'il écrivit, et signa cette même année une donation faite à la Collegiale de Huy par l'Evêque Theoduin. Son ministere qu'il prêta pour écrire cet acte, feroit même juger qu'il étoit en même temps Chancelier de son église. Il appartenoit effectivement aux Chanceliers, comme l'on sçait, de dresser les actes publics.

Sig. seri. c. 164 |
chr. an. 1047 |
Leod. hist. t. 2.
p. 4.

Sig. ib.

' Francon soutint les fonctions de Scolastique, par un grand fonds de religion et de sçavoir. De sorte qu'il se rendit aussi célèbre par sa vertu, que par son érudition : *Scientia Literarum et morum probitate clarus.* ' Il étudia les sciences profanes comme les ecclésiastiques, et ne craignit pas même de s'exercer sur la quadrature du cercle. Les Philosophes chrétiens tiennent ordinairement, qu'un esprit est perdu, quand il s'adone à cet exercice, ou à quelqu'un de ces cinq autres : la multiplication du cube, le mouvement perpetuel, la pierre philosophale, l'Astrologie judiciaire et la magie. Mais Francon ne fit que s'y prêter avec une sage discrétion, sans s'y arrêter, et sans négliger l'étude des SS. Ecritures, dont il fit sa principale occupation.

Trit. seri. c. 346.

' Il devint ainsi Philosophe, Astronome, habile Computiste, mais sur-tout très-profond dans l'intelligence des Livres Sacrés : *in divinis Scripturis magnificè doctus.*

Sig. chr. ib.

' Siebert son contemporain témoigne, qu'il commença à se faire de la reputation en qualité d'homme sçavant dès 1047. Il est au moins vrai, qu'il avoit écrit sur la quadrature du cercle ' avant le mois de Fevrier 1055, qui est l'époque de la mort d'Herimanne Archevêque de Cologne,

Gall. chr. nov. t.
3. p. 669

Trud. chr. p. 363.
364. 369

à qui il dédia son ouvrage. ' Francon vécut au moins jusqu'au mois d'Août 1083, et remplissoit encore alors la place de Scolastique à la Cathédrale de Liege. En ce temps-là Henri son Evêque, et Herimanne de Metz le choisirent pour un de leurs assesseurs, et le menerent à l'abbaye de S. Tronc, afin d'y appaiser le trouble qui s'y étoit élevé, au sujet de l'élection d'un Abbé à la place d'Adelard II. La mémoire de notre Scolastique étoit encore si célèbre plusieurs années après sa mort, ' que le Chroniqueur de ce monastere n'a pû nous apprendre ce trait de son histoire, sans faire son éloge en des termes pompeux, mais fondés sur la verité. *Affuit, dit-il, et magne vite et nominis Franco, Magister Scholarum Sancti Lamberti religiosus.*

p. 361.

Qu'on fasse attention au temps que Francon a commen-

cé à fleurir, et à la dignité qu'il a remplie jusqu'en Août 1083; et l'on conviendra qu'il ne peut être ni Francon Evêque de Belgrade, qui étoit dès-lors revêtu de l'épiscopat, ni l'Abbé d'Afflighem de même nom, qui ne succéda à Fulgence, que vers 1110. Les mêmes raisons empêchent qu'on ne le confonde aussi avec Francon, Prevôt de Saint Rumold à Bruxelles. ' Dom Bernard Pez a avancé, que notre Scolastique avoit quitté sa dignité pour embrasser la vie monastique à S. Laurent de Liege. Mais c'est une opinion purement hasardée, et démentie par le silence seul de Reiner moine du lieu, ' qui aiant eu occasion de parler de Francon dans son traité des hommes illustres de cette abbaye, ne le qualifie point autrement que Scolastique de S. Lambert, qui est la Cathédrale. Francon y avoit succédé, suivant toute apparence à Valcher, comme celui-ci y avoit succédé lui-même à Gozechin, et Gozechin à Adelmanne.

Pez, anec. t. 4.
pr. p. 17.

par. 3. p. 22.

§ II.

SES ECRITS.

Ceux qui ont confondu notre Scolastique avec Francon d'Afflighem, lui ont transporté l'honneur des écrits de ce sçavant Abbé. Pour nous, qui avons clairement distingué les personnes, nous éviterons de confondre leurs écrits. Voici ceux qui appartiennent incontestablement à Francon de Liege.

1°. ' Un traité sur la quadrature du cercle, dédié, comme il a déjà été dit, à Herimanne, second du nom, Archevêque de Cologne. Occupation aussi vaine que pénible, dans laquelle ont échoué tous les travaux des anciens Philosophes. C'est ce qui a fait joliment dire à Aristote, que si cette connoissance est à la portée de l'esprit humain, il n'avoit pû encore jusqu'alors parvenir à l'acquérir. Les siècles qui ont suivi n'ont pas été plus heureux; et il ne faut pas s'attendre que ceux qui viendront, le soient davantage. ' Francon fut aidé dans son travail par Falchalin, sçavant moine de S. Laurent de Liege, qui après y avoir étudié sous l'Ecolatre Louis l'Ancien, y dirigeoit alors les écoles. Giles d'Orval, écrivain du XIII siècle, parlant d'après Sigebert de cet écrit de Francon, dit qu'il se trouvoit dans la

Sig. scri. c. 164 |
chr. an. 1047.

Pez, ib.

- Tril. seri. c. 346. Bibliothèque de son monastere. ' Il semble qu'il existoit encore du temps de l'Abbé Trithême, qui ne pourroit légitimement le qualifier, comme il fait, un ouvrage ingénieux, et excellent, *subtile opus et egregium*, s'il n'en avoit pris connoissance par lui-même. Au reste s'il est perdu, l'on peut aisément s'en consoler.
- Sig. scri. ib. | 2°. ' Sigebert nous apprend encore, que Francon fit un
Tril. ib. autre traité sur le comput, c'est-à-dire, comme l'explique Trithême, sur le Calendrier, afin de découvrir le jour de Pâque, et des autres fêtes mobiles qui en dépendent.
- Pez, ib. 3°. ' Francon composa aussi de concert avec Falchalin
And. bib. belg. un écrit sur les jeûnes des quatre-temps. ' On le conservoit
p. 249. encore au siecle de Valere-André, entre les manuscrits de S. Laurent de Liege.
- ibid. 4°. ' Ce Bibliographe ajoute, qu'on voïoit aussi de son
p. 248 | Tril. ib. temps au monastere de Septfonds à Bruxelles, un manus-
c. 337. crit sous le nom de notre Scolastique, intitulé Des loüanges de la Sainte Vierge. Mais il est à craindre, qu'ici Valere-André, quoiqu'il ait distingué Francon de Liege de Francon d'Allighem, n'ait pris cependant pour un écrit du premier, ' les Sermons de l'autre sur la Sainte Vierge, marqués dans le catalogue de ses ouvrages.
- Tril. ib. c. 346. 5°. ' Trithême dit, que Francon le Scolastique passoit
Sig. ib. pour avoir fait divers traités sur l'Ecriture Sainte; mais il n'assure point qu'il les ait vûs. Il paroît même qu'il n'a fait que tirer cette induction ' du texte de Sigebert, qui après avoir dit que Francon s'étoit beaucoup appliqué à l'étude de l'Ecriture Sainte, ajoute immédiatement après, qu'il laissa plusieurs écrits de sa façon, *et plura scripsit*. Expression qui ne tombe que sur ses ouvrages en général, et qui ne dit pas qu'il eût écrit sur les Livres sacrés en particulier.
- Du Pin. 2. sur. p. 364. ' Cependant M. du Pin ne laisse pas de le soutenir, sans en avoir d'autre preuve.
- Montf. bib. belg. | 6°. Francon a aussi écrit sur la musique et le plain-chant.
p. 1261. 2. On trouve encore aujourd'hui entre les manuscrits de diverses Bibliothèques, quelques-uns de ses traités sur ces facultés de littérature. ' Dans celle de l'abbaye de Lire en Normandie il y a un manuscrit *in-folio*, qui contient *Ars Magistri Franconis de Musica mensurabili*. Il ne paroît pas qu'il puisse y avoir de doute, que ce Francon qualifié Maître ne soit le même que le Scolastique de Liege de ce

nom. Il faut porter le même jugement ' d'un autre traité divisé en six chapitres et intitulé *Magistri Franconis Musica*, que nous présente un des manuscrits de Thomas Bodley. Peut-être celui-ci n'est-il différent du précédent, que par le titre. Les mêmes manuscrits nous offrent encore du même auteur un autre traité avec cette inscription: *Compendium de discantu, tribus capitibus*.

Angl. bib. ms. par. 1. n. 2575.

7°. Il y a aussi des preuves, que Francon s'est exercé à travailler sur la Sphère, et qu'il en a composé un, ou plusieurs traités, qui furent ensuite commentés au XIII siècle par S. Thomas. C'est ce qu'annonce un manuscrit, que Dom Bernard Pez a déterré dans le cours de ses voyages littéraires d'Allemagne. Entre quatre à cinq ouvrages tant de ce Saint Docteur, que d'Alexandre de Halès et d'Albert le Grand sur divers sujets, on y en voit un de S. Thomas intitulé de la sorte: *Super tractatus Sphæræ Magistri Franconis*. Cet écrit ne paroît point dans la très-ample collection des ouvrages imprimés de cet Ange de l'Ecole.

Pez, ib. t. 4. pr. p. 63. 64.

8°. Enfin ' un manuscrit entre ceux du College de la Sainte Trinité de Dublin, nous offre l'abrégé d'un autre ouvrage, qui atteste que Francon avoit écrit sur le bois de la vraie Croix. L'abrégé porte pour titre: *Gerlandus ex libro Mag. Franconis Legiensis de ligno Crucis*. On ne peut se tromper à reconnoître ici notre Scolastique; puisqu'il est qualifié Liegeois, et que son abrégiateur florissoit les premières années du XII siècle. (III.)

Angl. bib. ms. p. 5. n. 784. 2.

RAINARD,

EVÊQUE DE LANGRES.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

RAINARD, surnommé HUGUES, étoit de l'ancienne Maison des Comtes de Bar sur Seine. A la grandeur de sa naissance il réunissoit la beauté de l'esprit, la bonté, la générosité du cœur, les graces du discours, la

Gall. chr. nov. t. 4. p. 560 | Hug. Fl. chr. p. 199. 200 | Boll. 17. Aug. p. 442. n. 9. 11.

politesse, la probité des mœurs et le caractère d'homme de bon conseil. Avec de si heureuses dispositions, il fit de grands progrès dans les lettres. Il étudia les sciences humaines, comme les autres, et prit quelque connoissance de la langue gréque. Mais il donna une application particulière à l'étude de l'éloquence, et en acquit toutes les beautés dont son siècle étoit susceptible. On ne dit point à quelle Ecole il fut instruit. Mais il n'y a pas de doute, que ce ne fût à celle de la Cathédrale de Langres, qui étoit florissante sous l'évêque Brunon, et encore après les premières années de ce siècle. Ce qu'il y a de vrai, 'est que Rainard fut chanoine de la même église. Sa souscription se lit avec celle de l'évêque Hardouin et de ses chanoines, au bas d'un acte passé en 1059. Quoique Rainard n'y prenne d'autre qualité que le surnom de Hugues, il y souscrit néanmoins le second après l'Evêque, et avant le Trésorier, le Doïen et plusieurs Archidiaques. Il n'y a que le premier Archidiacre qui le précède. On jugeroit de-là, qu'il étoit revêtu lui-même de quelque dignité.

Besug. chr. p. 586.
587.

Gall. chr. ib.

' Son mérite le fit désigner pour successeur d'Hardouin, du vivant même de ce Prélat. Il lui succéda effectivement, et fut sacré Evêque de Langres sur la fin de l'année 1065.

Boll. ib. n. 11.

' Sa nouvelle dignité n'apporta aucun changement en son caractère. On ne s'aperçut jamais ni que son grand sçavoir lui enflât le cœur, ni que la noblesse de sa naissance le rendit fier et altier. Il devint la ressource des pauvres, le protecteur des malheureux, le consolateur des affligés, le pere commun de tous ses diocésains. Aussi chacun d'eux le cherissoit et le respectoit, comme s'il l'eût été réellement. Il sçavoit animer les lâches, et les rappeler à leur devoir, et ne faisoit sentir son autorité, qu'aux esprits intraitables. ' Il ne pouvoit souffrir l'incontinence dans le clergé, ni la pluralité de bénéfices. On en a la preuve dans la manière injurieuse, dont parlent de lui les clercs concubinaires de l'église de Cambrai en écrivant à celle de Reims. Il paroît par-là, que Rainard eut quelque part aux mesures que prit le Légat Hugues de Die, pour tirer ces clercs de leurs désordres.

Mab. an. t. 5. ap.
p. 633.

Gall. chr. ib. app.
p. 135-148 | Besug.
chr. p. 600.

' La générosité de notre gracieux Prélat s'étendit sur plusieurs monasteres, même hors de son diocèse. Ceux de S. Michel de Tonnerre, de Beze, de Montier-en-Der le

reconnoissent pour un de leurs insignes bienfaiteurs. ' Il fit tant de bien à l'abbaye de Molême en particulier, qu'il passe pour avoir le plus contribué à sa fondation. Malgré cette inclination bienfaisante et généreuse envers l'ordre monastique, ' il ne laissa pas de se porter à des excès criants contre l'abbaye de Pouthiere. Les moines persistant à soutenir leurs privileges d'immunité, il envoya contre eux les troupes des Comtes de Bar sur Seine et de Tonnerre ses neveux, dont il étoit tuteur. Le monastere fut brûlé avec le bourg contigu : ce qui auroit eu de fâcheuses suites pour l'Evêque, si l'Abbé même de la maison, oubliant cet outrage, n'eût intercedé pour lui auprès du Pape. Il est à présumer, que ces troupes armées allerent en cette occasion contre l'intention du bon Prélat, qui fut d'ailleurs excité à cette expédition par les cleres de son église. Après tout il ne faut pas dissimuler, que la part qu'il y prit ne soit une tache dans sa conduite.

' Le Pape qui se dispoit à lui en faire porter la peine, étoit Gregoire VII, qui l'ayant ensuite connu plus avantageusement, rendit justice à son mérite, et l'honora de sa confiance. ' En 1077 Rainard se trouva au Concile d'Autun, et y fit un grand personnage. Là furent réglées plusieurs choses importantes pour l'utilité de l'église, à quoi il eut le plus de part, après Hugues de Die Légat du S. Siege. ' Il benit en plein concile pour Abbé de S. Benigne de Dijon le vénérable Jarenton, qu'il avoit postulé avec ardeur et persévérance pour remplir cette dignité. ' Raoul Archevêque de Tours ayant été chassé de son siege, parce qu'il favorisoit les Légats Amé et Hugues, qui vouloient empêcher le Roi Philippe de nommer aux évêchés de son royaume, le clergé de Tours porta cette affaire à l'église de Lyon, alors vacante par la mort de Gebouin. Les Evêques de la province, du nombre desquels étoit notre Prélat, s'assemblerent avec les cleres de la Métropole, et de concert écrivirent une lettre un peu forte contre ceux qui avoient trempé dans cette action.

Quelques années auparavant, ' Rainard ayant fait un pelerinage à Jérusalem, suivant la devotion de son siecle, passa à son retour à Constantinople, et obtint de l'Empereur d'Orient un bras de S. Mammès martyr, qu'il porta à son église. ' Dès ce temps-là, comme on le prétend, l'église

Mab. ib. l. 64. n. 101.

n. 70 | Greg. VII. l. 2. ep. 15.

Greg. VII. l. 4. ep. 22.

Hug. Fl. ib. p. 199. 200.

p. 200.

Mab. ib. l. 66. n. 11 | Greg. VII. l. 9. ep. 23.

Boll. ib. p. 443. n. 10.

Pap. bib. de B. t. 2. p. 199.

Gall. chr. ib. p.
565.

p. 563 | Besu. chr.
p. 603.

Montf. bib. bib.
p. 1161. 2.

Lab. bib. nov. t.
I. p. 294.

de Langres choisit ce Saint pour Patron titulaire, quoique jusqu'alors elle eût reconnu S. Jean l'Évangéliste. ' Il y a cependant des preuves, que S. Mammès étoit honoré dans cette église plus de deux cents ans auparavant. ' Rainard mourut en 1085, après avoir gouverné son diocèse d'une manière aussi glorieuse pour lui, qu'avantageuse pour son église, l'espace de vingt ans commencés. ' Sa mort est marquée au second jour d'Avril dans le Nécrologe de S. Benigne de Dijon. ' La Chronique de la même abbaïe, imprimée dans le P. Labbe, la place dès l'année 1077 ; mais c'est une erreur visible.

§ II. .

SES ECRITS.

QUAND tous les écrits qu'on attribue à Rainard, seroient véritablement de lui, l'on ne seroit point surpris qu'un Prélat aussi lettré qu'il l'étoit, eût été capable de les composer. Mais tous ceux dont on a voulu lui faire honneur, ne lui appartiennent pas, comme on va s'en convaincre par la discussion suivante.

Boll. 17. Aug. p.
443. n. 9 | Till.
H. E. t. 4. p. 361.
681 | Pap. bib. de
II. t. 2. p. 200.

1°. ' On le fait auteur de la traduction latine des actes du martyr S. Mammès, écrits originairement en grec par Métaphraste. Il y en a deux traductions, fort peu différentes entre elles. L'une se trouve dans Surius au dix-septième d'Août, et dans la Bibliothèque de Fleuri, publiée par le P. du Bois Célestin. On a l'autre au second volume de Monbrius. Mais ni l'une ni l'autre n'est point l'ouvrage de notre Prélat. Tout le fondement qu'on a pour lui attribuer la première, est l'autorité de l'auteur anonyme de l'histoire des diverses translations de S. Mammès, qui est ancien à la vérité, mais qui s'est trompé en ce point de critique. Aussi ne l'a-t-il avancé, que sur une tradition vague et incertaine. Cette traduction appartient à Godefroi, un des successeurs de Rainard dans le siège de Langres au siècle suivant.

Boll. ib.

Pap. ib.

2°. ' Le même Écrivain, qui donne à Rainard la traduction dont on vient de parler, ajoute aussi-tôt qu'il l'emploïa ensuite à en faire un poëme en vers héroïques. ' M. l'abbé Papillon observe, qu'on ignore ce qu'est devenu ce

Poëme, supposé néanmoins que notre Prélat en ait réellement composé sur ce sujet, et ne laisse pas de faire entendre, que c'est celui qui se trouve dans le Breviaire de Langres. Mais celui-ci appartient à Walafride Strabon, Abbé de Richenow, le Poëte le plus poli de son siècle, et se lit à la tête de ses poésies. On peut consulter ' ce que nous en avons dit en son lieu. Que si dans la suite on en a fait honneur à l'évêque Rainard, ce n'a pas été assurément par la raison ' qu'en allégué le dernier Bibliographe de Bourgogne : c'est-à-dire, parce que Walafride put le composer à la priere de ce Prélat, qui ne florissoit que plus de deux siècles entiers après lui.

Hist. lit. de la Fr.
t. 5. p. 69.

Pap. ib.

3°. ' On attribue à Rainard des antienes et des répons pour l'office du même Saint Martyr, qu'il prit soin de noter lui-même, et dont les tons sur lesquels il les nota étoient, dit-on, admirables. Quoiqu'après tout la principale autorité qu'il y ait pour donner ces pieces de musique, ou de plain-chant à notre Prélat, ne soit autre que celle de l'anonyme, dont il a été parlé, l'on ne peut pas raisonnablement les lui refuser. Personne entre les anciens ni les modernes ne lui en dispute l'honneur; et il étoit tout naturel, qu'un Evêque aussi letré, qui avoit enrichi son église d'une partie considerable des Reliques de S. Mammès, fit quelque chose pour l'office destiné à l'honorer.

Boll. ib.

4°. Il n'en est pas de même de la fameuse Hymne, ' *Gloria, laus*, dont le même anonyme auroit voulu grossir le catalogue des écrits de Rainard. Pour appuier cette prétention, il a avancé, sans en avoir d'autre garant qu'une tradition populaire, comme il paroît par la maniere dont il s'exprime, que notre Prélat avoit composé cette hymne, pour adoucir la prison où le retenoit le Roi de France en conséquence de certain differend qu'il auroit eu avec ce Prince, lorsqu'il étoit tuteur des Comtes ses neveux. Mais il est visible, que ce narré n'est qu'une allusion à la fable inventée ' au sujet de Theodulfe d'Orleans, le veritable auteur de cette hymne.

Hist. lit. de la Fr.
t. 4. p. 467.

5°. ' Claude Robert ayant eu connoissance des actes du martyre de S. Victor de Marseille, écrits en vers, qui se conservoient alors à Blois, entre les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, a prétendu qu'ils étoient de la façon de Hugues de Breteuil Evêque de Langres. Ce Prélat avoit

Lanf. app. p. 68.

véritablement du sçavoir, comme on en juge par son écrit contre les erreurs de Berenger. Mais il ne paroît point qu'il se mêlât de poésie. De sorte que si ces actes appartiennent à un Hugues Evêque de Langres, ils sont certainement plutôt l'ouvrage de Rainard, surnommé Hugues, qui étoit Poète, ainsi qu'on va le voir, que de l'autre Hugues un de ses prédécesseurs. On ignore au reste, sur quoi l'Ecrivain cité appuie son sentiment, pour attribuer ce Poème à Hugues Evêque de Langres. ' Dans le manuscrit du Vatican, sur lequel M. Bosquet l'a publié, il ne porte le nom d'aucun Auteur. ' Et dans ceux de la Bibliothèque du Roi et de la Cathédrale de Tours, fort anciens l'un et l'autre, il est attribué à Marbode, avec le martyre de S. Maurice, qui l'y suit immédiatement. C'est sous le même nom qu'il avoit déjà été imprimé dès 1524, ' et qu'en dernier lieu Dom Antoine Beaugendre l'a donné de nouveau. Il est plus ample de cent quatre-vingt vers dans ces deux éditions, que dans celle de M. Bosquet. Encore n'y est-il pas entier.

6°. Quoiqu'on n'ait point de preuves pour ôter ce Poème à Marbode, et le transporter à Rainard, il n'en est pas moins vrai que celui-ci étoit Poète, et qu'il avoit laissé diverses productions de sa muse. Elles étoient même si célèbres et si répandues, que deux auteurs presque contemporains de notre Prélat, et presque aussi éloignés l'un de l'autre qu'ils l'étoient de la ville de Langres, en ont inséré quelques morceaux dans leurs écrits. Tels sont Ordric Vital, moine de S. Evroul en Normandie, et l'Historien anonyme de l'abbaye de S. Hubert en Ardenne. ' Le premier entreprenant de parler de l'établissement du monastere de Molême, cite un des vers que Rainard avoit faits à sa louange. Il ne nomme point la piece d'où il l'a tiré; et l'on ne voit point par ailleurs qu'elle existe encore en nos jours. Ce vers est de même structure que ceux de Marbode sur le martyre de S. Victor : c'est-à-dire qu'il est rimé dans l'hémistiche et dans la fin. .

' L'autre Ecrivain en copie un autre tout semblable, que Rainard fit à la table de Guillaume le Conquerant. Il en prit occasion d'une gondole à boire qu'on presenta à Marbode, alors jeune clerc, qui étoit du repas. C'est ' d'après le même écrivain que nous avons rapporté ailleurs le distique, que Rainard fit sur le champ en presence du même

Bosq. par. 2. p.
138-116.

Marb. car. p. 1527.

p. 1527-1536.

Ord. vit. l. 8. p.
711.

Mart. am. coll. t.
4. p. 934.

p. 933.

Prince, et qui fut alors fort applaudi. ' Nous avons encore dans le même Auteur une épigramme de notre Prélat, en douze grands vers rimés, mais seulement dans la fin de chaque vers. Il la composa pour faire sentir au Légat Hugues Archevêque de Lyon l'injure qu'il lui avoit faite, en blamant indiscretement l'ordre d'Exorciste qu'il avoit consacré à un enfant, et en l'ordonnant lui-même de nouveau.

p. 933. 934.

Il est visible par tout ce qui vient d'être dit, que non-seulement Rainard s'occupoit de la versification; mais qu'il avoit encore de la facilité à versifier, quoiqu'il n'y réussit pas plus heureusement que les autres Poètes de son siècle. Son goût étoit principalement pour les vers léonins, tant pour ceux qui ne sont rimés que dans la fin; que pour ceux qui le sont aussi dans l'hémistiche. Il est hors de doute, qu'il fit plusieurs autres poésies, que celles dont on nous a conservé des morceaux, mais on ignore ce qu'elles sont devenues.

7°. ' On lui attribue encore quelque partie d'office pour le S. Sacrement, sans nous apprendre si ce qu'il a fait sur ce sujet, se trouve quelque part ou est entièrement perdu.

Gall. chr. ib. p. 502.

8°. Enfin on doit compter entre les écrits de Rainard, ' le beau discours qu'il fit en 1077 au Concile d'Autun, et dont Hugues de Flavigni nous a conservé un précis. Ce discours a trait à deux objets différents. Rainard y déplore la perte de l'église de Langres, en la personne de Gebouin son Archidiacre, que l'assemblée venoit d'enlever pour remplir le siege vacant de l'église de Lyon. Il y fait de plus l'éloge de Jarenton, Prieur de la Chaise-Dieu, qu'il postuloit pour Abbé de S. Benigne de Dijon, alors de son diocèse.

Hug. Fl. chr. p. 200.

FOLCARD,

ABBÉ DE TORNEY.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Ord. vit. l. 11. p.
835 | Mab. act. t.
3. p. 105. n. 3.

FOLCARD, OU FOULCARD, fut d'abord moine de S. Bertin en Flandres, où il étudia avec tant de succès, qu'il acquit un grand fonds d'érudition: *multa eruditione validum*. Il donna à la Grammaire et à la Musique une application particulière, et s'y rendit très-habile. Son sçavoir étoit accompagné d'un air ouvert et gracieux, de manieres polies et agréables, d'un cœur plein de bonté envers tout le monde. Dom Mabillon en confondant les temps, ce qu'il a corrigé dans la suite, l'avoit qualifié Abbé de S. Bertin; mais il ne le fut jamais.

Mab. ib. t. 2. p.
559.

Après avoir fait preuve de son habileté dans les lettres, par divers écrits qu'il composa tant en prose qu'en vers, Guillaume le Conquerant l'appella en Angleterre, presque aussitôt qu'il eut fait la conquête de cette Isle. Le premier lieu qu'y habita Folcard, fut le monastere de la Trinité à Cantorberi. C'est ce que montre un ouvrage qu'il y publia, à la priere d'Aldrede Archevêque d'Yorc, avec qui il contracta d'étroites liaisons, et qui l'avoit comblé de bienfaits à son arrivée dans cette terre étrangere. De-là les premiers Bibliographes Anglois, et les autres écrivains qui les ont suivis, ont pris occasion de distinguer deux Auteurs contemporains du nom de Folcard: l'un moine de S. Bertin, l'autre de la Trinité à Cantorberi. Mais M. Cave, écrivain Anglois lui-même, et tous ceux qui y ont regardé de plus près, conviennent que c'est un seul et même auteur. En effet la translation de Folcard de France en Angleterre étant aussi bien constatée qu'elle l'est, et les temps se trouvant les mêmes, la distinction prétendue n'a plus le moindre fondement.

Ord. vit. ib.

Boll. 7. Mai. p.
166. n. 2.

p. 168. n. 1.

Pits. angl. scri. p.
188 | Poss. app. 1.
1. p. 573 | Voss.
hist. lat. l. 2. c. 45.

Cave, p. 531. 2.

Ord. vit. ib.

En 1068 le Roi Guillaume choisit Folcard pour lui con-

fier le gouvernement du monastere de Torney. Comme Ordric-Vital rapporte cet événement sur l'année 1108, quoiqu'il avertisse aussi-tôt après que c'est par digression, ' un célèbre Ecrivain a cru néanmoins, que cela s'étoit fait la même année. Mais cette époque ne peut s'allier ni avec le temps du regne de Guillaume le Conquerant, ni avec la suite de l'histoire de Folcard. ' Folcard gouverna le monastere de Torney en qualité d'Abbé, sans toutefois recevoir la bénédiction abbatiale, l'espace de seize ans. S'étant ensuite élevé quelque différend entre lui et l'Evêque de Lincoln, dont on ignore le sujet, il abdiqua, et se retira, ' soit à S. Bertin, comme le suppose M. Cave, soit à la Trinité de Cantorberi, ou en quelque autre monastere d'Angleterre. ' Il eut pour successeur à Torney, Gontier, Manceau de nation, qui ayant passé dans cette Isle, devint Archidiaque de Salisburi, et se rendit ensuite moine à S. Martin de la Bataille. ' Ce nouvel Abbé commença dès 1085 à élever à Torney une magnifique église, qui ne fut achevée qu'après les premières années du siècle suivant. On juge de-là, que Folcard avoit dès-lors abdiqué la dignité d'Abbé. L'on ignore jusqu'où alla le terme de sa vie. Il ne faut pas au reste confondre avec ' deux autres Abbés de son nom et ses contemporains, Folcard de S. Bavon à Gand, et Folcard de S. Paul à Verdun: non plus qu'avec un troisième Folcard, moine d'Afflighem tout à la fin de ce siècle.

Mab. ib. t. 7. p. 727. n. 1.

Ord. vit. ib.

Cave, ib.

Ord. vit. ib.

Mon. angl. t. 1. p. 243.

Mab. an. l. 61. n. 26 | l. 64. n. 95 | l. 68. n. 13.

§ II.

SES ECRITS.

AFIN de proceder avec plus d'ordre à la discussion des écrits de notre sçavant Abbé, il faut distinguer ceux qu'il composa d'abord en France, de ceux qu'il publia depuis sa translation en Angleterre.

1°. ' On est autorisé à mettre à la tête de tous, les vies de S. Bertin, premier Abbé de Sithiu, qui en a dans la suite porté le nom. Il est visible, qu'elles furent les premières des productions de la plume de Folcard. Il en composa deux différentes: l'une fort courte, l'autre beaucoup plus prolix. La première est dédiée à Bovon Abbé de S. Bertin, sous qui l'auteur avoit été élevé. Elle fut écrite par

Mab. act. t. 3. p. 105. n. 3.

conséquent avant la fin de 1065, qui est l'année de la mort de Bovon. Mais on n'a jugé à propos d'en publier que l'épître dédicatoire, avec les premiers mots de sa préface.

Ibid.

p. 125, c. 11.

' La plus ample, qui est promise dans la précédente, ne tarda pas à la suivre. S'il falloit s'en tenir à une époque qui s'y trouve marquée, on seroit obligé de dire que ce second écrit fut fait en 1056. Mais il est visible que cette date est répétée de la relation de l'Abbé Bovon, dont on a rendu compte en son lieu. Ainsi Folcard ne mit la main à son écrit, qu'après que son Abbé eut publié le sien, et peut-être après sa mort arrivée en 1065. Il l'a divisé en deux livres, dont le premier est employé à faire la vie de S. Bertin, et l'autre l'histoire de ses miracles. Il y avoit alors environ trois cents cinquante ans que le Saint n'étoit plus au monde. Eloignement qui est la principale cause, pourquoi l'auteur n'est point entré dans un juste détail de ses actions, et qu'il n'a pas réussi dans son entreprise. Cependant nous n'avons rien de meilleur pour l'histoire de Saint Bertin; et l'on voit par les chartes qui y sont citées, que Folcard n'a pas négligé de recourir aux memoires qu'il avoit dans son monastere. ' La préface qui se lit à la tête, est la même qui se trouve au-devant de la vie de S. Omer: soit que Folcard l'ait empruntée de cet autre écrivain, plus ancien que lui, ou qu'un copiste l'ait transportée de l'écrit de Folcard à la tête de la vie de S. Omer.

p. 108. n. 1 | t. 2.
p. 550.

La seconde partie de l'histoire de S. Bertin, qui contient ses miracles, est divisée en deux livres. Mais les cinq premiers chapitres du premier livre, et plusieurs des derniers du second, n'appartiennent point à Folcard. Les uns sont la production d'un auteur plus ancien que lui, et les autres ont été ajoutés à son ouvrage par des écrivains postérieurs. ' On a dans Surius un petit abrégé de la vie de Saint Bertin. Mais on ne sçauroit prononcer définitivement s'il a précédé, ou suivi le travail de Folcard. Dans le premier cas, il pourroit bien être de la façon ' de Folcuin Abbé de Laubes, qui a écrit quelque chose sur S. Bertin, comme il a été dit en son lieu; et Folcard y aura puisé tant pour la vie de ce Saint, que pour la relation de ses miracles.

Sur. 5. Sep. p. 93.
94.

Hist. lit. de la Fr.
t. 6. p. 458.

Mab. ib. t. 3. p.
104-153.

Quoiqu'il en soit, ' Dom Mabillon a publié son ouvrage, tel que nous le venons de représenter. Il l'a tiré de deux manuscrits, l'un de l'abbaye de S. Bertin, l'autre de celle

de S. Vaast d'Arras, et l'a illustré de sçavantes observations préliminaires et de notes au bas des pages. A la suite il a imprimé l'écrit de l'Abbé Bovon, dont il a été parlé, afin de compléter ce qu'on nous a conservé sur l'histoire de S. Bertin. On voit par-là que ce qui s'en trouve dans Surius; n'est point l'ouvrage de Folcard, ' comme Valere-André et d'autres l'ont avancé.

Andr. bib. belg. p. 220.

2°. ' Le même Bibliographe suivi de Vossius, d'Oudin, et encore de plusieurs autres, donne à notre Ecrivain une vie de S. Omer Evêque de Terouane au VII siecle. On en avoit une de ce même Saint, écrite peu de temps après sa mort, et de laquelle nous avons rendu compte ailleurs. On croit communément que celle qu'en écrivit ensuite Folcard, est la même ' qui se trouve dans Surius, comme le marquent Possevin et Oudin, mais au neuvième de Septembre. Elle n'est au reste différente de la première, que par quelques changements assés légers, et de petites additions. De sorte qu'on peut aisément s'en passer depuis que Dom Mabillon a publié la première vie.

Ib. | Voss. hist. lat. l. 2. c. 45 | Oud. scri. t. 2. p. 618 | Supp. p. 335 | Poss. app. t. 1. p. 573 | Mab. act. t. 2. p. 559.

Sur. 9 Sep. p. 150-155.

3°. ' Hariulfé dans sa chronique de S. Riquier, rapporte sous le nom d'un Foulcard un poëme de vingt-sept grands vers en l'honneur de S. Vigor Evêque de Baieux, dont le Corps repositoit à Centule. Ce Poëme fut fait du temps de Gervin I, Abbé de ce monastere, depuis 1045 jusqu'en 1074. Epoque qui jointe au nom du Poëte ne permet presque pas de douter, que la piece n'appartiene à Folcard de S. Bertin. C'est cependant peu de chose; et elle ne peut guère servir à quelques particularités près de la vie de S. Vigor, qu'à montrer que Folcard n'étoit ni bon Poëte, ni heureux dans les rimes qu'il a affectées dans l'hémistiche et la fin de ses vers. Folcard avoit composé ces trois écrits avant que de quitter la France pour passer en Angleterre, où il fit les suivants.

Cent. chr. l. 4. cap. 20.

4°. ' Entre ceux-ci, qui étoient en bon nombre, et dignes de passer à la posterité, *plures dictatus memoriâ dignos*, Ordric-Vital nomme expressément une vie de S. Oswald Evêque de Worcestre, puis Archevêque de Cantorberi, mort en 992. ' Warthon prétend que cet écrit de Folcard est perdu. ' Mais Dom Mabillon doute, si ce n'est pas le même qu'il a publié au VII volume du recueil de ses actes, d'après Capgrave, et les premiers successeurs de Bolland-

Ord. vit. l. 11. p. 835.

Angl. sac. t. 2. pr. n. 10. Mab. act. t. 7. p. 727. n. 1. | an. l. 50. n. 76.

Ord. vit. il.

lus au vingt-neuvième de Février, et que Surius a aussi imprimé sous le titre de vie de S. Oswal, après l'avoir défiguré, sous prétexte d'en polir le style. Cette vie est fort bien écrite pour ce temps-là, et retient ' les caracteres de style qu'Ordric-Vital reconnoissoit dans cette sorte d'ouvrages de Folcard. Caracteres qu'il fait consister en un style coulant et agréable, qui rendoit ses écrits aisés à chanter dans l'office divin : *delectabiles ad canendum historias suaviter composuit*. Cependant, malgré ces preuves qui suffiroient pour déterminer des écrivains moins timides, nous n'osons pas assurer que ce soit là l'écrit de Folcard. La retenue des sçavants Editeurs qui l'ont publié nous arrête.

Boll. 7. Mai. p.
168. n. 1.

5°. Nous n'en userons pas de même à l'égard de la vie de S. Jean de Beverley, ainsi surnommé du monastere de ce nom, dont il fut Abbé, avant que d'être Archevêque d'Yorc, où il mourut en 721. Ayant détruit, comme on l'a vû, la distinction introduite entre Folcard de S. Bertin, et Folcard de Cantorberi, il est hors de contestation, ' que le moine Folcard auteur de cette vie, dans laquelle il s'est lui-même nommé, n'est autre que Folcard de S. Bertin. Il entreprit ce nouvel ouvrage, presque aussitôt qu'il eut passé en Angleterre, lorsqu'il demouroit au monastere de la Trinité à Cantorberi. Ce fut par ordre d'Aldrede Archevêque d'Yorc depuis l'année 1060, et un des bienfaiteurs de l'auteur, qui la lui a dédiée, en relevant ses grandes qualités, et sa générosité bienfaisante.

n. 1-4.

p. 169. n. 5.

Il est à croire que ce Prélat fournit à Folcard les mémoires nécessaires pour l'exécution de son dessein. ' L'épître ou préface de l'auteur est un peu longue, parce qu'il s'y est arrêté à représenter l'état du monastere, où il faisoit alors sa demeure. Son exorde est d'un bon goût, plein de piété et de traits théologiques et historiques. ' Il nous y apprend, que la lumiere de l'Évangile ne pénétra dans la grande Bretagne, que long-temps après qu'elle eut éclairé les Gaules. Dans la suite du corps de l'ouvrage il s'étend beaucoup plus sur les miracles du Saint, opérés avant et après sa mort, que sur ses autres actions. Il n'a pas néanmoins omis celles dont il a eu connoissance. Mais pour les miracles, quoiqu'il s'y soit un peu arrêté, il n'en a rapporté que la moindre partie, comme il paroît par l'ample relation que Guillaume Kexelle y ajouta peu de temps après.

' On est redevable de l'écrit de Folcard aux sçavants Continueurs de Bollandus, qui l'ont publié sur un manuscrit d'Angleterre, avec des remarques et des observations historiques et critiques. ' Dom Mabillon en avoit déjà donné un petit abrégé, que lui avoit fourni un manuscrit de l'abbaye de S. Gildas des Bois. Mais c'est très-peu de chose que cet abrégé, qui ne porte le nom d'aucun Auteur. ' Il y a un autre abrégé, ou plutôt extrait, de la même vie sous le nom de Folcard moine de Cantorberi, parmi les manuscrits de la Bibliothèque Cottonienne. ' On y trouve même la vie en entier, à la tête de laquelle Folcard est qualifié moine de la Sainte Trinité de Cantorberi.

6°. ' Avant que de travailler à la vie de S. Jean, Folcard avoit composé des Répons pour l'office de la fête. Cela convenoit à un homme aussi instruit de la Musique, qu'on nous le represente. ' L'Archevêque Aldrede, qui l'avoit engagé à les faire, en fut si content, qu'il pressa l'Auteur de composer aussi la vie du Saint.

7°. ' Un manuscrit de la Bibliothèque de M. Cotton, déjà citée, nous presente sous le nom du moine Folcard une vie de S. Botulfe, Abbé d'Ikanoam en Angleterre, mort à la fin du VII siecle. Diverses circonstances concourent à assurer cet ouvrage à notre Ecrivain. Il est adressé à l'Evêque Walchelme, le même que Walkelin, qui fut fait Evêque de Winchester en 1070. D'ailleurs Folcard étoit alors Abbé de Torney, ' où S. Adelwolde fondateur du monastere, avoit mis en dépôt le Corps de S. Botulfe. Il étoit du zèle, de l'attention et de la pieté de Folcard de faire connoître un Saint, dont son abbaye se trouvoit dépositaire, et de lui composer une Légende, s'il n'en avoit déjà une pour l'office de la fête.

' Dom Mabillon, et d'après lui les successeurs de Bollandus, en ont publié une avec leurs observations ordinaires. Mais outre qu'elle ne porte le nom d'aucun Auteur, les Editeurs conjecturent d'un endroit de la piece, que celui qui lui a prêté sa plume, vivoit peu de temps après le S. Abbé, ce qui ne peut convenir à Folcard. ' Les Bollandistes y ont ajouté l'abregé d'une autre, qui leur a semblé et plus ancienne et plus entiere que la précédente. Dans ce cas elle n'appartient pas non plus à notre Ecrivain; et celle que contient le manuscrit de M.

p. 166-173.

Mab. act. t. 3. p. 433. 436.

Bib. Cotton. p. 74. n. 14. 16.

p. 151. n. 4. 4.

Boll. ib. p. 168. n. 4.

Ord. vit. ib.

Boll. ib.

Bib. Cotton. p. 27. n. 111. 53.

Ord. vit. ib. p. 834.

Mab. ib. p. 3-7 |
Boll. 17. Jun. p. 398-404.

Boll. ib. p. 404. 405.

Cotton, seroit differente de l'une et de l'autre.

Si Folcard avoit été le seul homme de lettres qu'eût produit l'abbaye de S. Bertin depuis 1043, on pourroit le regarder comme Auteur de la petite histoire, mal intitulée *Eloge de la Reine Emmé*, dont nous avons rendu compte ailleurs. Celui qui l'a écrite, étoit effectivement moine de ce monastere. Mais comme il n'y est point parlé d'événements posterieurs à l'année 1044, elle fut faite, avant que Folcard fût capable d'écrire pour la posterité. On peut ajouter, que le style en est fort different du sien. C'est un style de Maître; et Folcard étoit encore tout jeune. (IV.)

SULCARD,

MOINE D' OUESTMINSTER.

SULCARD, dont le nom ne differe pas beaucoup de Scelui de Folcard, en est néanmoins fort different pour la personne. C'est pour mieux faire sentir cette difference, que nous les faisons suivre immédiatement. Aussi étoient-ils contemporains. Pitseus, qui fait en peu de mots un éloge avantageux des grandes qualités de Sulcard, tant acquises que naturelles, le suppose Anglois de Nation. Sur ce principe, il prétend, que s'étant rendu moine à Owestminster, il s'appliqua avec tant de succès à l'étude des lettres et à la pratique de la vertu, qu'il acquit un grand fonds de science et de piété. En conséquence Sulcard étoit aimé et honoré de tous ceux qui le connoissoient. Il eut même, ajoute-t-on, beaucoup de part à l'honneur de la confiance du Roi S. Edouard le Confesseur. Telle est l'idée que Pitseus nous donne de ce pieux et scavant moine.

Elle peut être vraie en toutes ses parties, si l'on en excepte ce qui regarde le país dont on le suppose natif. Il est effectivement beaucoup plus vraisemblable, qu'il étoit né en Normandie, d'où il fut ensuite transféré en Angleterre, avec tant d'autres Normans, soit sous le regne de Guillaume le Conquerant, soit dès le temps même du Roi S. Edouard, qui avoit commencé à y en attirer plu-

sieurs. Deux raisons principales suffirent pour le persuader. C'est une chose avouée de tous ceux qui savent l'histoire, qu'avant les temps qu'on vient de marquer, il étoit extrêmement rare de voir en Angleterre dans le cours de ce siècle, des hommes lettrés. Au contraire ils y furent tout communs depuis le regne de ces Princes; mais c'est qu'ils les y avoient appelés de nos provinces, sur-tout de Normandie. Il est certain d'ailleurs, que sous le regne de Guillaume le Conquerant en particulier, temps auquel florissoit Sulcard, les moines d'Ouestminster, comme ceux de quelques autres monasteres d'Angleterre, étoient presque tous Normans.

' Pitseus fixe le terme de la vie de Sulcard à l'année 1070. Mais il faut le reculer au moins de douze à quinze ans. La preuve est sans réplique; ' puisque ce ne fut qu'en 1070, que Vital succéda à Eadwin, ou Edouin, dans la dignité d'Abbé d'Ouestminster, qu'il remplit jusqu'en 1082, et que Sulcard a vécu sous Vital, à qui en qualité d'Abbé il a dédié un de ses ouvrages. Ajoutons pour fortifier nos preuves précédentes, que ce Vital étoit Normand, et qu'il eut pour successeur Gilbert Crispin, autre Normand et grand homme de lettres pour son siècle. ' Sulcard fut enterré dans son monastere, où du temps de Pitseus on voioit encore, dit-on, sa tombe sepulchrale avec cette inscription.

Ibid.

Mab. an. l. 63. n. 54 | l. 66. n. 36.

Pits. ib.

SULCARDUS Monachus et Chronographus.

' On lui attribue plusieurs écrits; mais à un seul près, dont il y a quelque chose d'imprimé, l'attribution des autres n'a que l'autorité de Pitseus pour principal garant.

Ibid.

1° Une chronique qu'on ne fait point autrement connoître, ' et dont les Compilateurs du *Monasticum Anglicanum* ont publié un assez long morceau. A en juger par cet échantillon, l'ouvrage qui se trouve apparemment manuscrit dans les bibliothèques d'Angleterre, doit être fort étendu, et roule principalement sur l'histoire d'Ouestminster. ' Possevin semble en avoir eu connoissance. Le morceau imprimé contient la description du lieu, et les premières dispositions pour l'établissement du monastere, sous l'invocation de S. Pierre. Mais ce qui a trait à ce

Mon. angl. t. 1. p. 57. 58.

Poss. app. t. 3. p. 443.

Mab. ib. l. 66. n.
36.

dernier objet, n'est établi que sur une vision assez singulière, que l'Auteur décrit avec toutes ses moindres circonstances, ce qui montre qu'il étoit fort credule. ' L'ouvrage est dédié à Vital Abbé d'Ouestminster.

Pits. ib.

2° ' Un recueil de sermons, sur lequel on ne nous donne aucun éclaircissement : sinon qu'on dit qu'une des occupations ordinaires de Sulcard, étoit d'instruire le peuple en lui annonçant la parole de Dieu. Ce travail est apparemment un fruit des prédications de l'Auteur.

Ibid.

3°. ' Un autre recueil de lettres, sans nous apprendre ni à qui elles sont adressées, ni de quoi elles traitent, ni même s'il en existe encore quelques-unes.

Ibid.

4°. ' Un troisième recueil de divers opuscules, dont on n'indique, ni ne spécifie aucune des matières qui en peuvent faire l'objet. A tout cela on ajoute en général, que Sulcard avoit encore fait d'autres écrits; mais que le malheur des temps est cause que les titres même n'en sont pas venus jusqu'à nous.

GUILLAUME,

BIBLIOTHÉCAIRE DE LA SAINTE EGLISE ROMAINE.

Rasp. de bas. lat.
l. 3. p. 235.

' GUILLAUME, dont nous entreprenons de parler, que nous est presque connu que par sa qualité de bibliothécaire de la Sainte Eglise Romaine. Encore ignore-t-on par qui il fut élevé à cette dignité, et en quel temps précisément il en exerça les fonctions. Rasponi, qui a fait un catalogue de ceux qui ont rempli la même dignité, prétend que ce fut sous le Pape Gregoire VII. ' Mais cette opinion est réfutée par M. Ciampini, qui a écrit dans la suite sur le même sujet, et donné une liste de tous les bibliothécaires du pontificat de ce Pape entre lesquels Guillaume ne paroît point. Il n'en est pas moins vrai cependant, qu'il en a fait les fonctions, soit sous Gregoire, ou quelqu'un de ses prédécesseurs. On a dit autre part, qu'elles demandoient un homme d'esprit et de sçavoir. En effet ces bibliothécaires faisoient l'office des anciens Scribes et notaires, et suppléoit pour les Chanceliers.

Ciam. cat. bib. p.
55.

C'étoit à eux en consequence de diriger et dresser les Bulles, les Rescrits, les Privileges des Papes.

Il y a un puissant préjugé, que Guillaume étoit François de nation; et c'est sur cela que nous nous croïons en droit de le compter au nombre de nos écrivains. Il est certain pour ceux qui ont connoissance de l'ancienne histoire d'Italie, que ce nom qui est originairement François, n'y étoit point en usage, avant que les Normans s'y fussent établis. Au contraire il y fut tout commun dans la suite. Guillaume avoit apparemment été appelé à Rome par quelqu'un des trois Papes François, dont on a parlé après le milieu de ce siècle, et qui y attirerent plusieurs de leurs compatriotes: ou même par ceux-ci, qui y étant placés y procurerent à leur tour des places à d'autres François, comme il arrive ordinairement en pareille rencontre.

' Alfane Archevêque de Salerne, adresse un assés long poëme à un Guillaume, qu'il qualifie Grammairien, c'est-à-dire grand homme de lettres, et qui avoit quitté les honneurs et les richesses de la terre pour embrasser l'état humiliant de la profession monastique. Presque tous les caracteres qu'Alfane marque ici, se rencontrent en la personne de Guillaume qui fait le sujet de cet article. D'ailleurs les circonstances du lieu et du temps y conviennent. Notre Bibliothécaire au reste en se rendant moine, n'auroit fait qu'imiter Frideric Chancelier et Legat de l'Eglise Romaine, depuis Pape sous le nom d'Estiene IX, et tant d'autres grands personages de ce même siècle. On ne voit point, qu'il soit sorti dans la suite de l'obscurité du cloître pour rentrer dans les dignités ecclésiastiques. Il vivoit encore sous le pontificat de Gregoire VII, mais il ne vécut point au-delà, par la raison qu'on va voir. De sorte qu'on peut placer sa mort en 1084, ou 1085 avant le mois de Septembre.

' Guillaume laissa de sa façon un ouvrage considerable: la continuation de l'histoire des Papes, écrite d'abord par Anastase le Bibliothécaire, qui l'a poussée depuis S. Pierre jusqu'à Nicolas I. Notre Auteur la reprit à Adrien II successeur immédiat du précédent, et la continua jusqu'à Alexandre II inclusivement: ce qui faisoit une suite d'Histoire de plus de deux cents ans, depuis 867 jusqu'en 1073. Ici nous avons une preuve, que Guillaume écri-

voit sous le pontificat de Gregoire VII, et qu'il ne lui survécurent pas: autrement il auroit sans doute ajoûté à son ouvrage la vie de ce Pape. Pandulfe de Pise y suppléa, et conduisit la suite de cette histoire jusqu'à la mort d'Honoré II en 1130.

Anas. Bib. de vil.
R. P. p. 323-344.

De tout l'ouvrage de Guillaume ' il ne paroît d'imprimé, que les vies d'Adrien II et d'Estiene VI, encore celle-ci n'est-elle pas entiere. On les trouve à la suite de celles des autres Papes par Anastase, dans les éditions de MM. Fabrot et Blanchini. Ces éditeurs avertissent d'après Platine, qu'elles se trouvent aussi dans le recueil qui porte le nom de Damase; et c'est apparemment de-là qu'ils les ont tirées. Non-seulement les vies des autres Papes successeurs d'Estiene VI y manquent; mais il n'y a rien non plus sur les trois Papes, qui ont rempli le S. Siege entre Adrien II et Estiene VI, que leurs simples noms.

Mur. scri. R. L. 3.
p. 261-272.

Mouff. bib. bib. p.
515. 2.

' M. Muratori, qui a réimprimé les mêmes morceaux de l'ouvrage de Guillaume, n'en a pas donné davantage que les premiers Editeurs. C'est ce qui doit paroître étonnant, ' puisque deux manuscrits de la bibliothèque Ambrosienne de Milan, qui est à la disposition absolue de M. Muratori, nous annoncent l'histoire entiere de notre Ecrivain, comme contenant les vies des Papes depuis Nicolas I jusqu'à Gregoire VII. Il est plus juste de croire que cette belle annonce est trompeuse, comme celles de tant d'autres manuscrits, dont nous avons cité divers exemples, que de penser que ces deux manuscrits aient échappé aux recherches du sçavant et laborieux Editeur. Cela étant ainsi, il faut dire qu'il ne nous reste plus rien de l'ouvrage de Guillaume, que ce qui en est imprimé. La confirmation par Landulfe de Pise a eu apparemment le même sort; puisqu'on ne la voit point paroître à la suite d'Anastase et de Guillaume, dans aucune des éditions déjà nommées.

On ne sçauroit dire comment Landulfe a exécuté son entreprise. Mais comme c'est un écrivain étranger, ce point ne regarde pas notre dessein. Pour ce qui est de Guillaume, il avoit formé son plan sur Anastase son prédécesseur; et il paroît par ce qui nous reste de son ouvrage, qu'il l'avoit fort bien suivi. Il s'étoit appliqué à bien caractériser ses Héros, et entroit dans un juste détail de leurs

actions. Son style est d'ailleurs grave, clair et assés bien soutenu; ce qui nous manque de son ouvrage, contenoit l'histoire de quarante Papes, ou environ, ce qui est une perte considerable.

OTFRIDE,

PRIEUR DE GUASTINE.

OTFRIDE, ou ODFRIDE, merite d'être mieux connu qu'il ne l'a été jusqu'ici. L'on doit le regarder comme un des premiers Instituteurs de l'ordre des Chanoines Reguliers. ' Il étoit du territoire de Tournai, d'où il alla frequenter les meilleures écoles de nos provinces. Après s'y être instruit des Belles-Letres, ' et de la science ecclésiastique, il entra dans le Clergé, s'il n'étoit déjà Clerc, et fut élevé à la dignité de Prêtre. Il honora son sacerdoce par une conduite qui répondoit à la sainteté de cet état. ' Sa bonté de cœur et ses exercices de pieté le rendirent agréable aux yeux des hommes, comme il l'étoit aux yeux de Dieu. Il avoit un zèle tout de feu pour reprendre les vices; mais il sçavoit y apporter un sage temperament pour mieux gagner les ames.

' Aiant formé le dessein d'allier la vie pénitente avec la profession clericale, il visita les plus célèbres monasteres, et y recueillit de leurs pratiques tout ce qui lui parut de plus convenable à l'institut des Chanoines Reguliers. Enrichi de ces pieuses dépouilles, il se retira à Guastine, vulgairement Watten, au diocèse de Terouane, et se fixa dans cette solitude. Le lieu étoit de la dépendance de l'abbaye de Berg-S-Vinok; mais Otfride trouva moïen de l'en affranchir. Là bien-tôt divers disciples s'assemblerent auprès de lui, dans le dessein d'imiter son genre de vie.

' Ainsi se forma dans cette partie de la Flandre une célèbre communauté de Chanoines Reguliers, dont Otfride fut le Prieur, ou Prévôt, ou même l'Abbé; car on lui donne indifferemment l'un de ces trois titres. ' La nourriture et l'habit y étoient pauvres; et il semble qu'on n'y mangeoit ni chair ni poisson, mais seulement des legu-

Mab. act. t. 7. p. 567. c. 1.

Ibid. | Mart. ancc. t. 3. p. 801. n. 5.

Mab. ib.

Mart. ib. p. 803. n. 6.

p. 803. 804. n. 7. 8. 11.

p. 816. n. 39.

- p. 803. 804. mes. Il ne paroît pas qu'on y eût d'autre regle particuliere que la conduite vivante du Prieur. ' La bonne odeur des vertus qu'on y pratiquoit, y attira plusieurs donations, qui firent pour le nouveau monastere un fonds considerable. ' Ce ne fut pas sans passer par bien des épreuves, et sans souffrir diverses contradictions, qu'Otfride vint à bout de ce pieux établissement.
- Gall. chr. nov. t. 3. p. 523. ' Un fâcheux differend survenu entre Hubert Evêque de Terouane et Otfride, fit prendre à celui-ci le parti d'abdiquer pour le bien de la paix. Il engagea sa communauté à se choisir un autre Prieur, qu'il présenta lui-même à l'Evêque, afin qu'il confirmât son élection. Après quoi il se soumit au gouvernement du nouvel élu avec encore plus de plaisir, qu'il n'avoit accepté de gouverner les autres.
- Mart. ib. p. 815. 816. ' C'étoit en 1080; et il y avoit alors sept ans, huit mois et six jours qu'il remplissoit la place de Prieur. ' Il employa le reste de ses jours à annoncer aux peuples en divers lieux la parole de Dieu, et mourut près de Gand dans ce saint exercice, le vingt-deuxième de Novembre 1085. ' Les moines de Blandinberg allerent enlever son corps, et l'enterrent dans l'église de leur monastere. Harulf Auteur contemporain et de reputation, donne à Otfride la qualité de très-saint homme, et rapporte quelques apparitions après sa mort, qui prouvent le bonheur dont il jouïssoit.
- p. 816. n. 41. ' Le grand sçavoir qu'Otfride avoit acquis, il l'employa, non à composer de nouveaux écrits, mais à perfectionner ceux des autres, et les rendre plus intelligibles. Il entreprit donc de lire avec une application singuliere les livres de la bibliothèque de sa maison, tant les auteurs qui traitent des Belles-Letres, que les écrivains ecclésiastiques et sacrés, et d'y faire toute sorte de remarques de sa façon. C'est-à-dire sans doute qu'il y mit des notes interlineaires et marginales, et qu'il y établit une ponctuation reguliere, afin de les mettre plus à la portée des jeunes étudiants, et d'en faciliter l'intelligence aux autres lecteurs. Il eut le secret de faire entrer dans ces diverses remarques ce qu'il avoit appris des autres, soit en fréquentant les écoles, soit en lisant les ouvrages des anciens.
- Mab. ib.
- p. 568. c. 1.
- Mart. ib. p. 801. n. 5. ' Sur quoi Ebrard, l'un de ses disciples, et de qui nous sçavons les principaux traits de son histoire, a cru devoir

le justifie, en se faisant l'objection, qu'Otfride en ce cas n'auroit rien produit de son crû, et ne mériteroit pas le titre ni d'auteur ni de sçavant; puisqu'il n'auroit fait que débiter ce qu'il avoit appris d'autres personnes. Objection qu'Ebrard traite de frivole et de ridicule, et en donne des raisons fort sensées. Effectivement quand même dans le travail littéraire, dont on vient de parler, Otfride n'auroit rien tiré de son propre fonds, son sçavoir n'en seroit pas moins estimable; puisqu'il consistoit en une critique, qui s'étendoit sur presque toutes les facultés de la littérature, ce qui étoit extrêmement rare en son temps.

TOMEL,

MOINE D'HASNON.

' **TOMEL**, ou **THOMELLE**, homme d'esprit et de mérite et l'un des graves écrivains de son temps, fut d'abord secretaire de Baudouin VI, surnommé de Mons et d'Hasnon, Comte de Flandres. S'étant ensuite dégoûté du monde, il embrassa la profession monastique, non à S. Amand, comme Svéert, Valere André et Vossius d'après eux le supposent, mais à l'abbaye d'Hasnon au diocèse d'Arras. Il y a toute apparence que sa retraite n'arriva qu'après le mois de juillet 1070, c'est-à-dire après la mort du Comte Baudouin son Maître. Ce Prince aiant rétabli cette abbaye, fit faire la dédicace de l'église le troisième de Juin de la même année, et y fut enterré avant la fin de juillet suivant. C'est peut-être la raison pourquoi Tomel la choisit préférablement à toute autre, pour s'y consacrer au service de Dieu. Il y vécut au moins quinze ans, à ne compter même que depuis l'époque marquée, comme on va le voir par la suite.

' Les Bibliographes cités et d'autres écrivains lui donnent une chronique, ou histoire de la fondation de l'abbaye de S. Amand, et une vie de Baudouin V Comte de Flandres, surnommé le pieux et de Lille. Mais c'est une double faute, dont la première est une suite de celle

Tome VIII.

T

Mart. anec. t. 3.
p. 776. 785.

Swe. ath. belg. p.
695 | Andr. bib.
belg. p. 840 | Voss.
hist. lat. 1. 3. par.
3. c. 6.

Mart. ib. p. 790.
c. 17 | Mey. an.
fl. p. 27. 1.

Swe. ib. | Andr.
ib. | Voss. ib. |
Poss. app. t. 3. p.
316 | Du Cang. gl.
ind. auc. p. 180.

Mey. ib.

dans laquelle ces Auteurs étoient déjà tombés, au sujet du lieu de la profession monastique de Tomel. ' Meyer leur auroit fait éviter la seconde, en leur apprenant, que ce n'est pas Baudouin V, mais Baudouin VI son fils et son successeur, que Tomel a célébré dans ses écrits. Encore l'éloge qu'il en a fait ne forme pas un ouvrage isolé et particulier.

Mart. ib. p. 777-792.

' Depuis que Dom Martene et Dom Durand ont publié l'unique production qui paroisse nous rester de la plume de notre Ecrivain, nous sommes en état d'assurer, que c'est l'histoire de la fondation du monastere d'Hasnon. La ressemblance du nom latin de ce monastere avec celui d'Elnone, ou S. Amand, est sans doute ce qui l'a fait prendre pour l'histoire de cette dernière abbaye. ' Tomel l'entreprit par ordre de Rolland son Abbé, à qui il l'adressa. ' Il la commence par protester, que ce qu'il rapporte des événements qui avoient précédé le temps auquel il écrivoit, il l'a tiré des archives de sa maison. C'est ce qu'il a exécuté à la lettre, comme on le voit par les six premiers chapitres de son écrit. ' Après avoir exposé assés brièvement l'origine de son monastere, qui étoit double, y en aiant un pour des hommes et un autre pour des filles, ' il ne dit que deux mots de son entière décadence ' et passe aussitôt à son rétablissement par les soins du Comte Baudouin. Il s'étend beaucoup plus sur cet événement que sur tous les autres: de sorte que son écrit mériteroit mieux le titre de rétablissement, que de fondation du monastere d'Hasnon.

p. 779.

p. 780. c. 1.

p. 780-784.

p. 784. c. 7.

p. 784-791. c. 17.

p. 790. c. 17.

p. 791. 792. c. 18.

' L'Auteur en a poussé l'histoire jusqu'à la dédicace de l'église qui se fit le troisième de Juin 1070. Ce qu'on en a imprimé, finit à cette cérémonie. Il faut en excepter ' le XVIII chapitre, qui contient l'éloge de l'Abbé Rolland, ou Rothland, qu'on prétend que l'Auteur y a ajouté après coup; mais qui paroît visiblement faire une suite naturelle de l'histoire, et avoir été écrit au même temps que les chapitres précédents. Ce qui étant sans difficulté pour ceux qui y regarderont de près, il en suit qu'on a perdu la partie de cette histoire, qui la conduisoit depuis la date de la dédicace jusqu'à la mort de Rolland, qui n'étoit plus au monde, lorsque Tomel en faisoit l'éloge.

Mal. an. I. GG. n. 111.

On ignore l'année précise de la mort de l'Abbé; ' mais il avoit pour successeur en 1085 Robert, qui en

cette qualité assista la même année au Concile de Soissons. Rolland, qui n'avoit été Abbé qu'au rétablissement du Monastere, aura probablement vécu jusqu'à l'année qu'on vient de marquer, ou la précédente. Ainsi Tomel n'écrivit son histoire qu'en 1085, ou 1086. Or il n'est pas croïable qu'il y ait oublié les principaux événements, qui arriverent depuis 1070 jusqu'à la mort de Rolland, et qui faisoient particulièrement à son sujet. Tel est entr'autres qui ne nous sont pas connus, celui qui concerne le Comte son Maître, restaurateur du monastere, qui fut entermé à Hasnon dans le cours de Juillet de la même année 1070. Il ne seroit pas facile au reste de dire comment cette partie de son histoire se sera perdue. Il semble que les noms des Abbés et des Abbesses qui assisterent à la cérémonie de la dédicace, tels qu'ils se lisent à la suite de l'énumération des SS. Reliques qu'on y porta d'ailleurs, ont été ajoutés à l'écrit de Tomel par une main étrangere.

Mey. ib.

Mart. ib. p. 791.

Nous avons qualifié Tomel un écrivain grave. On en a les preuves dans son petit écrit, où il ne rapporte que des choses interessantes pour l'histoire de son monastere, et de Baudouin qui le rétablit, et où il a employé un style convenable. On peut même ajouter, qu'il avoit une piété tendre et solide, et qu'il possédoit bien l'écriture et la Regle de S. Benoit.

A la suite de son écrit, les éditeurs en ont publié un autre fort court, mal intitulé de la fondation du monastere d'Hasnon; puisque l'objet principal que s'y est proposé l'Auteur, regarde l'usage d'un moulin entre les abbaïes d'Hasnon et de S. Amand. Cet Auteur qui y nomme Lotbert le successeur de Rolland, n'écrivoit que tout à la fin du siècle, ou au commencement du suivant.

p. 793-796.

GODEFROI,

PRÉVÔT DE STAVÉLO.

GODEFROI, qui fait le sujet de cet article, ne nous est connu que par sa qualité de Prévôt ou Prieur, de l'abbaïe de Stavélo au diocèse de Liege, et par un ou-

Mart. Stab. jur.
p. 119-126.

T ij

Leod. hist. t. 2.
p. 157.

p. 516.

Mart. ib. p. 121.

Leod. hist. ib.

p. 540. c. 18.

Marl. ib.

Leod. hist. ib. p.
517.

p. 517-545.

vrage de sa facon qu'il a laissé à la posterité. Ouvrage qui depuis peu d'années a été violemment attaqué par un écrivain Allemand; mais qui a trouvé en la personne de Dom Martene un puissant défenseur. ' Il est intitulé le Triomphe de S. Remacle sur le monastere de Malmedi. L'on verra dans la suite la raison pourquoi on lui a fait porter ce titre. ' L'Auteur n'y est nommé nulle part; mais il s'y donne visiblement pour un moine de Stavelo, et s'y montre fort instruit des bonnes letres, et homme de jugement. C'est sur ces caracteres ' que François du Laurent a jugé que l'ouvrage appartient à Godefroi, issu des Comtes de Viane, qui remplissoit la place de Prévôt, ou Prieur sous l'Abbé Thiéri. ' Chapeaville ne le fait fleurir qu'en onze cent; mais il est certain par son propre écrit, qu'il florissoit dès 1064; puisqu'il se dit témoin de tout ce qu'il rapporte. Il ne l'est pas moins, qu'il avoit publié son ouvrage avant l'an 1089. ' On en a la preuve dans un diplôme de l'Empereur Henri IV, donné la même année, dans lequel il en est fait mention. Cette date rapprochée ' des premiers mots d'une des préfaces de notre Auteur montre, qu'il écrivoit en 1085 ou 1086, et certainement après 1084, qui est l'année à laquelle Henri IV parvint à l'Empire; et il y étoit déjà parvenu, lorsque Godefroi mit la main à la plume.

Son ouvrage est divisé en deux livres, dont chacun a sa préface particuliere. ' Godefroi, qui adresse le premier à tous les enfants de l'Eglise répandus dans tout l'Empire Romain, l'emploie à faire la relation du differend qu'il y eut pendant six ans entre Annon Archevêque de Cologne, et l'abbaye de Stavelo au sujet du monastere de Malmedi. S. Remacle, qui en étoit le fondateur, l'avoit soumis à Stavelo, qui doit aussi son établissement au même saint. Annon profitant du grand crédit qu'il avoit à la Cour d'Allemagne, entreprit de renverser cette disposition du saint fondateur, et de se soumettre Malmedi, malgré les justes défenses de l'Abbé et des moines de Stavelo. Notre Auteur, comme témoin oculaire de tout ce qui s'étoit passé dans le cours de ce procès, depuis 1064 jusqu'en 1071, a fort bien exécuté cette premiere partie de son dessein. Ce qui la rend plus interessante, est qu'il y a fait entrer plusieurs traits historiques, qui concernent le Roi Henri IV,

depuis Empereur, les Ducs de Lorraine, Frideric et Godefroi, S. Annon Archevêque de Cologne, le païs de Liege et divers autres lieux circonvoisins.

' Dans le second livre, adressé à Thierrî Abbé de Stavelo, Godefroi rapporte avec un détail fort circonstancié les moïens qu'emploïerent en dernier lieu les moines de ce monastere, pour avoir justice. Ces moïens sont singuliers, et eurent leur effet. Sçachant que le Roi devoit tenir sa Cour à Liege, aux fêtes de Pâque de l'année 1071, ils s'aviserent d'y porter processionnellement et avec grande cérémonie le corps de S. Remacle, qu'ils poserent sur la table même où mangeoit le Roi. Ce Prince frappé du spectacle, et des miracles qui s'opérent à Liege, pendant que les SS. Reliques y demeurèrent, ordonna que les choses fussent remises sur le même pied qu'elles étoient originaiement, à l'égard de la dépendence de Malmedi. Ainsi l'abbaië de Stavelo gagna sa cause; et c'est pour cela que l'ouvrage fut intitulé le Triomphe de S. Remacle sur Malmedi, comme on l'a déjà dit plus haut. L'Auteur a eu soin de faire dans cette seconde partie la relation des miracles, dont on vient de parler, et auxquels il se trouva présent; n'ayant point perdu de vûe les SS. Reliques. Il y a aussi inseré plusieurs vers, tant de sa façon qu'empruntés d'aïlleurs; mais sa prose est au-dessus. ' Il y fait mention de ces *Cantadours*, ou Jongleurs, qui commencerent à se multiplier en ce siecle, et qui faisoient des chansons sur les principales aventures de leur temps. Godefroi nous apprend qu'à leur imitation il en fit lui-même en 1071, sur ce qui se venoit de passer à l'occasion de S. Remacle.

' On a cet ouvrage de Godefroi dans le recueil de Chapeaville, qui l'a publié sur un manuscrit de Stavelo, et y a joint une Bulle du Pape Leon IX, qui rappelant les anciens titres de cette abbaië, lui confirme son droit sur celle de Malmedi.

' C'est assurément à grand tort, que le sieur Ignace Roderic, cet Auteur Allemand dont il a été parlé, accuse Godefroi de n'avoir débité dans son ouvrage que des mensonges et des impostures. On voit en effet, que le principal événement qui fait l'objet de son écrit, est attesté, ou confirmé par plusieurs graves écrivains du temps. ' Tel est Theoduin, Evêque de Liege, où les choses se passerent,

Lamb. Sch. an.
1071.

Mart. ib. | Leod.
hist. ib. p. 7-9.

dans sa lettre à Imade Evêque de Paderborn. ' Tel est Lambert de Schafnabourg dans sa chronique, sur l'année 1071, la même où ce grand événement arriva. ' Tel est Frideric successeur de S. Annon dans le siege de Cologne, quoiqu'intéressé dans cette affaire: sans parler du diplome de l'Empereur Henri IV, déjà cité, et des anciens actes des Abbés de Stavelo.

HEBRETME,

MOINE DE CLUNI.

Boll. Apr. t. 1. p.
901. n. 5 | 30.
Apr. p. 723. 725.
n. 1. 9.

' **H**EBRETME ou HEBRELME, l'un des plus polis H écrivains de son temps, florissoit après le milieu du XI siecle, et vécut au moins jusqu'en 1085. Dès 1022 Sanche le Grand, Roi d'Aragon, charmé de tout ce qu'on publioit de l'exacte observance, et de la doctrine de l'abbaye de Cluni, comme nous l'avons déjà remarqué ailleurs, en fit venir en Espagne une Colonie de moines, qu'il établit au monastere de S. Jean-Baptiste de la Penna, et auxquels il donna pour Abbé Paterne l'un d'entr'eux. D'autres souverains du même pais imiterent bien-tôt l'exemple de Sanche, et voulurent avoir dans leurs états des élèves de Cluni, qui dans le cours de ce siecle y envoia plusieurs essais. On a dit autre part, que ce fut principalement par leur ministere ' qu'il se fit alors un heureux renouvellement dans l'Eglise d'Espagne, après l'étrange oppression qu'elle avoit soufferte de la part des Musulmans. ' Hebretme fut un de ces pieux et sçavants moines, qui travaillerent à cette bonne œuvre, et contribua autant que tout autre, à introduire en Espagne la maniere de compter par les années de l'Incarnation, maniere qui y étoit auparavant inconnuë.

Rod. Xim. l. 6. c.
26. 30.

Boll. Apr. t. 1. 16.

30. Apr. p. 725.
n. 9.

p. 731. n. 14.

' Quand il ne nous apprendroit pas lui-même, qu'il étoit moine de Cluni, son nom et la politesse de son style pour le temps et le pais où il écrivoit suffiroient pour reconnoître en sa personne un Ecrivain François, plutôt qu'Espagnol. ' Il demouroit actuellement au monastere de la Penna, lorsqu'il publia une des productions qui nous

restent de sa plume. Il y a toute apparence, qu'il ne revint point à Cluni, et qu'il finit ses jours en Espagne. On ignore s'il laissa d'autres écrits de sa façon, que les suivants.

1°. ' Il y a de lui l'histoire de la translation du corps de S. Indalece, l'un des premiers Evêques qui porterent la lumiere de l'Evangile en Espagne. ' Hebretme entreprit de l'écrire par ordre de Sanche Abbé de S. Jean de la Penna, où il faisoit alors sa résidence, et l'exécuta en 1084, la même année que se fit cette translation. ' Il proteste qu'il n'y avance rien qui ne soit certain; aiant vû par lui-même, ou appris d'autres témoins oculaires, ce qu'il rapporte. Il lui étoit facile d'en être bien instruit; ' puisque ce fut au monastere même de la Penna que les SS. Reliques furent transferées, ' et que ceux qui les y apporterent, étoient deux moines de la maison. Aussi est-il entré dans un grand détail de toutes les circonstances qui accompagnerent cet événement, et a nommé exactement les personnes et les lieux, dont il a eu occasion de parler.

' Son écrit paroît avoir été fait, pour être lu à la fête, qu'on institua aussi-tôt pour honorer cette translation. C'est ce que font juger les apostrophes de l'Auteur à ses freres, les moines de la Penna. L'on y distingue deux parties, sans y comprendre la préface, dans laquelle Hebretme a fait entrer en peu de mots, ce que portoit la tradition du pais touchant l'histoire de S. Indalece, et des six compagnons apostoliques qu'on lui donne. La premiere partie est employée à raconter par quelles voies on parvint à découvrir le corps du S. Evêque, et les mesures qu'on prit pour l'enlever. On y voit comme en tant d'autres monuments de ce siecle, avec quelle avidité l'on recherchoit alors à avoir quelques Reliques des Saints, et quelle vénération on leur portoit. Dans la seconde partie l'Auteur fait l'itineraire d'Evance et de Garcias, les deux moines qui accompagnerent le saint corps, et le récit des principales aventures qu'ils eurent sur leur route.

Cette histoire est fort bien écrite à tous égards. Non-seulement le style ne se ressent en rien de la barbarie du siecle; mais il est encore clair, coulant, agréable, et montre un écrivain de pieté, et bien instruit de sa Religion. Outre ce qu'elle nous apprend du sort des Reliques de saint Indalece, ' Hebretme y donne une partie de la vie

p. 725. pr.

p. 731. n. 14.

p. 725. pr.

p. 731. n. 14.

p. 727. n. 5. 6.

p. 725. pr. | p.
729-731. n. 9. 14.

p. 726. n. 2. 3.

p. 723-731.

de l'Abbé Sanche, ' et divers traits de celle du Roi de même nom qui regnoit alors, et du Prince Pierre son fils. On est redevable de la publication de cet écrit aux Continuateurs de Bollandus, qui l'ont illustré de sçavantes notes et observations préliminaires.

apr. t. 1. p. 900-903.

2°. ' Les mêmes éditeurs ont publié avec des remarques historiques et critiques de leur façon un autre écrit, qui appartient encore à Hebretme, comme ils en jugent eux-mêmes, sur la ressemblance du style avec le précédent. Elle ne peut effectivement être plus entière. D'ailleurs l'Auteur, qui écrivoit en Espagne, y compte les années par celles de l'Incarnation. Ces caracteres joints à la circonstance des temps, en ce que ce second écrit suivit de près, ou précéda de peu, celui dont on vient de rendre compte, suffisent pour en assurer la possession au même Auteur. Il s'agit de l'histoire d'une des translations du corps de S. Isidore Evêque de Seville : c'est-à-dire ' de celle que le Roi Ferdinand fils de Sanche, fit faire en 1063. Hebretme, qui observe ici la même fidélité, que dans son autre écrit, ' ne rapporte les choses que sur la foi de ceux qui les avoient vûes, ou apprises d'autres témoins, comme il s'en explique lui-même.

p. 902. n. 8.

n. 5. 6.

p. 901. n. 1.

' La maniere dont commence cette histoire, *anno igitur*, fait juger avec raison, que la préface y manque. Au reste quelque courte qu'elle soit, on y trouve une juste, mais touchante description des ravages causés en Espagne par les Musulmans, et quelques traits de l'histoire de Sainte-Juste Vierge du païs, dont Ferdinand desiroit d'abord d'avoir les Reliques.

GAUNILON,

MOINE DE MARMOUTIER,

ET AUTRES ECRIVAINS.

GAUNILON ¹ s'est fait connoître dans la posterité, par l'essai qu'il entreprit de faire de sa plume contre celle de saint Anselme. ' Il écrivoit avant que celui-ci fût Abbé du Bec: c'est-à-dire avant 1078 ' et même dès 1070. Il vécut par conséquent sous Albert et Barthélemi Abbés de Marmoutier, où il avoit embrassé la profession monastique. On a vû ailleurs, combien célèbre étoit alors cette abbaïe, par le soin qu'on y apportoit à cultiver les letres, et toutes les vertus chrétiennes. C'est de ce sanctuaire que sortirent après le milieu de ce siecle tant de sujets de merite pour gouverner d'autres monasteres, soit en France, ou en Angleterre. De sorte que Gaunilon trouva dans cette retraite tous les moïens de se former à la piété, et de faire de bonnes études.

Ansel. vil. p. 6. 7.

Cen. p. 2. 1.

' Son génie le porta principalement à celle de la Philosophie; et il paroît qu'il avoit quelques dispositions pour la Métaphysique. ' Saint Anselme aiant publié son Prosloge, l'un de ses premiers ouvrages sur cette faculté de littérature, dans lequel il établit par un seul raisonnement suivi, l'existence de Dieu et de ses divins attributs, l'écrit tomba entre les mains de Gaunilon. Notre Philosophe le lut avec avidité, et en même temps avec des yeux critiques. ' Il y découvrit, de son propre aveu, de grandes beautés, bon nombre de choses aussi vraies qu'utiles, qui ne respiroient que la piété, dites même avec onction, et qu'on ne pouvoit ni trop louer, ni trop respecter. ' Mais il ne put goûter ou plutôt comprendre, malgré la pénétration de son esprit, qu'on ne puisse concevoir un être sou-

Op. p. 35. 36.

p. 29-35.

p. 36. n. 7.

p. 35. 36.

¹ Celui qui a dirigé la table alphabétique du XI siecle de M. du Pin, s'est avisé de qualifier Gaunilon Moine Anglois. Qui pourroit lui avoir fait naître cette pensée? Auroit-il crû que S. Anselme étoit déjà établi en Angleterre, lorsqu'il fit son Prosloge?

verinement parfait, sans le concevoir existant; comme le prouve S. Anselme.

Ibid.

' Gaunilon prit donc le parti d'écrire sur ce sujet; et aiant jetté ses difficultés sur le papier, il en forma un petit écrit qui porte pour titre *Traité en faveur de l'insensé contre le raisonnement d'Anselme dans son prosloge*. Titre qui fait allusion au second chapitre du Prosloge, où l'Auteur annonce, qu'il a particulièrement en vûe l'Insensé, dont parle ' le Psaume, et qui a dit dans son cœur, il n'y a point de Dieu. Si-tôt qu'Anselme eut connoissance de l'écrit de son critique, ' il y repliqua par un autre qui est intitulé: *Apologetique contre Gaunilon qui a pris le parti de l'Insensé*, et dans lequel il prouve avec une nouvelle solidité, que l'existence étant une perfection, elle entre nécessairement dans l'idée de l'être souverainement parfait. ' Comme Gaunilon n'avoit pris la plume, que par le motif de mieux éclaircir la vérité, ainsi qu'il le déclare lui-même, ' bien loin de vouloir défendre le blasphème de l'Insensé, Anselme le traite avec honneur, ' et le remercie de sa critique et des éloges qu'il avoit donnés à son premier écrit, après l'avoir critiqué. Seulement ' il lui montre qu'il n'avoit pas bien pris son raisonnement.

Ps. 13. 1.

Ansel. ib. p. 37-40.

p. 36. u. 7.

p. 37. pr.

p. 40. c. 10.

p. 38. c. 8.

p. 35. 36.

Gens. ib

' L'écrit de Gaunilon est imprimé entre le Prosloge de S. Anselme et son Apologetique. ' Le nom de son Auteur avoit été inconnu au public, jusqu'à l'édition des œuvres de S. Anselme par Dom Gerberon, qui l'a fait connoître à la faveur de divers manuscrits, où il se trouve. François Picot, ne faisant pas attention à la réponse de S. Anselme, avoit attribué cette critique de Gaunilon à Robert Olkot, qui ne vécut qu'au bout de deux-cents ans.

Mab. act. t. 9. p. 384. 385. u. 2. 5.

' BARTHELEMI, sous qui Gaunilon passa une partie de sa vie, étoit un des illustres Abbés de son temps. Aiant succédé à Albert en 1063, ou l'année suivante, dans le gouvernement de l'abbaye de Marmoutier, son élection fut quelque temps troublée par les entreprises de Geoffroi le Barbu Comte d'Anjou. Mais si-tôt qu'il se vit paisible possesseur de sa dignité, il se donna tout entier à soutenir dans sa maison l'exacte discipline et les bonnes études qui y étoient déjà établies. On a vû par les traits que nous en avons rapportés, avec quel succès il y réussit. Il y travailla l'espace de vingt ans, ' et mourut le vingt-

p. 390. u. 10

trois, ou vingt-quatre de Février 1084. ' Sa vie fut écrite peu de temps après sa mort; et un Auteur du siècle suivant, qui l'avoit vûe à Marmoutier, atteste qu'elle étoit remplie des détails de ses vertus et de ses miracles. Mais cet écrit, que Dom Mabillon souhaitoit fort de recouvrer, ne paroît plus nulle part. ' On n'a cependant décerné aucun culte à la mémoire du pieux Abbé; et l'on s'est borné à lui donner le titre de bienheureux.

p. 384-385. n. 3.

p. 390. n. 10.

Il ne se borna pas à favoriser la culture des lettres; il les cultiva lui-même avec fruit. Il ne nous reste néanmoins pour en juger qu'une seule production de sa plume, ' c'est une assés longue et belle lettre que Dom Mabillon a tirée de l'obscurité. Elle est écrite à Arnould, ou Arnould, Evêque du Mans, au sujet du monastere de Vivoin, que Wilgrin son prédécesseur, de concert et du consentement des chanoines de sa Cathédrale, avoit soumis à Marmoutier, et qu'Arnould vouloit lui ôter. Il y a de la force et de l'éloquence dans cette lettre; mais le pieux Abbé n'y montre pas moins de desintéressement. Il se borne à y exposer la justice de sa cause, et à réclamer l'équité du Prélat; promettant du reste de ne recourir à aucun tribunal, pour y suivre son bon droit. Barthélemi étoit habile déchiffreur. ' Raoul Archevêque de Tours aiant reçu du Pape Gregoire VII une Bulle, que ni lui ni ses chanoines ne pouvoient déchiffrer, l'envoia à l'Abbé pour la lire et lui en faire une copie. On jugeroit par là que Rome employoit dès-lors un caractère particulier dans ses Bulles et ses Rescrits.

p. 387. 388.

Sing. hist. t. 4.
p. 491.

' BRUNON de Montier-en-Der au diocèse de Châlons sur Marne, étoit un autre Abbé de mérite. S'il se trouva au Concile de Reims en 1049, ' ainsi que le prétend Camusat, ce ne fut que comme simple particulier; ' puisque Milon son prédécesseur immédiat y assista en qualité d'Abbé de Montier-en-Der. Dès le commencement ' de l'année suivante 1050, il reçut à Rome, où il se trouvoit, la bénédiction abbatiale de la main du Pape Leon IX, qui lui changea son nom de Wandelger contre celui de Brunon, qu'il portoit lui-même, avant que de monter sur le S. Siege. ' Brunon paroît avoir été d'une famille de Champagne, distinguée par sa noblesse. ' Outre la part qu'il eut aux bonnes grâces du Pape Leon, les autres souverains

Mab. ib. t. 2. p.
850. n. 12.

not.

Conc. 1. 9. p.
1036. 1037.Mab. an. 1. 59. n.
90.

n. 91.

act. ib. n. 12.

p. 850. n. 11.

Pontifes ses successeurs, Victor II, Estiene IX, Nicolas et Alexandre II, l'honorèrent de leur affection, lui et son monastere. Il sçut encore se concilier l'estime et l'amitié d'Halinard Archevêque de Lyon, Hugues de Besençon, Mainard de Sens et de plusieurs autres grands Prélats de France. ' Il gouverna son monastere avec autant d'honneur que d'avantage l'espace de trente-cinq ans, ce qui nous conduit jusqu'en 1085.

n. 12.

Ce méritant Abbé fut le premier, qui entreprit efficacement de continuer l'histoire de saint Bercaire premier Abbé de Hautvilliers et de Montier-en-Der, que le célèbre Adson avoit laissée imparfaite à sa mort en 992, comme il a été dit en son temps. ' Il y manquoit la relation des miracles du Saint. Brunon prit à tâche de recueillir ceux qui s'étoient operés sous ses yeux, et les autres qu'il put apprendre des personnes dignes de foi, qui en avoient été, comme lui, témoins oculaires. Il n'en fit point cependant une histoire suivie, s'étant borné à les écrire sur des feuilles volantes: soit que ses autres occupations ne lui en laissassent pas le temps, ou qu'il n'eût d'autre dessein que de ramasser des mémoires pour servir à d'autres, comme il arriva. C'est néanmoins dommage, qu'il ne les ait pas mis lui-même en œuvre. Il avoit du talent pour le faire avec succès, ainsi qu'il paroît ' par une charte qui nous reste de lui; et peut-être y auroit-il mieux réussi, que celui qui l'exécuta.

an. t. 4. app. p. 741. n. 66.

act. ib. n. 12.

' CET ECRIVAIN est un moine anonyme, qui vivoit sous le même Abbé, et que celui-ci avoit souvent exhorté à reprendre l'ouvrage interrompu d'Adson sur saint Bercaire. Mais il ne s'y détermina qu'après la mort de Brunon, ainsi tout au plutôt en 1084, ou 1085: ' ce que nous avons étendu ailleurs jusqu'au commencement du siecle suivant. Il profita sans doute des memoires dont on vient de parler, et les fonda dans son nouvel ouvrage. ' La crainte de s'exposer à la censure mordante de certains esprits qui pourroient se moquer de son mauvais style, l'empêcha d'y mettre son nom. L'Auteur comme on voit, se défit lui-même de sa maniere d'écrire. Elle est effectivement un peu grossiere, souvent obscure, et pleine de consonances.

Hist. lit. de la Fr. t. 6. p. 489.

Mab. ib.

Son ouvrage est moins une suite naturelle, qu'un sup-

plément à celui d'Adson. L'on y distingue deux parties :
 ' l'une où il fait en abrégé l'histoire de son monastere, p. 844-850.
 depuis S. Bercaire son fondateur, jusqu'au temps qu'il
 écrivoit; ' et l'autre qui est beaucoup plus prolix, où il p. 850-861.
 fait la relation des miracles du même saint. La première
 partie est tout autrement intéressante que la seconde. ' C'est- p. 848-850.
 là que l'Auteur nous donne l'histoire du célèbre Adson,
 et une notice de ses écrits : morceau curieux, dont nous
 avons sçu profiter en faisant son éloge. ' Notre Anonyme p. 844. n. 2.
 se plaint, de ce qu'il manquoit d'anciens monuments,
 pour remplir cette première partie de son ouvrage; les
 irruptions des Barbares et les guerres civiles aiant fait périr
 ceux de son monastere. C'est apparemment ce défaut qui
 l'a jetté dans une erreur énorme, ' en prétendant que saint p. 847. n. 9.
 Odon Abbé de Cluni est le premier qui a introduit la Re-
 gle de S. Benoit dans les monasteres de France. Le Con-
 cile d'Aix-la-Chapelle tenu en 817 suffit seul pour renver-
 ser ce paradoxe. Ce même défaut de monuments est sans
 doute la cause, ' pourquoi il n'a commencé sa narration p. 850. n. 13.
 des miracles qu'au temps d'Adson.

Il ne laisse pas toutefois de citer quelques autres sources
 étrangères, où il a puisé : ce qui montre qu'il n'a rien né-
 gligé pour exécuter son dessein, le mieux qu'il lui étoit pos-
 sible. ' Il cite par exemple, les actes du Concile d'Airy, p. 859. n. 27.
 qui fut célébré en 1020, ' et des Annales de nos Rois, p. 845. n. 2
 que Dom Mabillon avoue lui avoir été inconnues.

' Camusat est le premier qui ait donné au public l'ou-
 vrage de notre Ecrivain. On le trouve dans son *Promptu-*
arium antiquitatum Tricassinæ diœcesis, aux pages mar-
 quées à la marge. ' C'est sur cette édition que Dom Ma-
 billon l'a réimprimé, avec quelques notes au bas des pages,
 à la suite de la vie de saint Bercaire par l'Abbé Adson. Camus. p. 87-112.
 Mab. ib. p. 844-861.

' IL Y A D'UN AUTRE Ecrivain encore anonyme et
 du même temps, une courtè histoire de l'abbaië de Figeac, Bal. misc. t. 2. p.
 298-303.
 au diocèse de Cahors, publiée par M. Baluze. Le but
 principal que s'y est proposé l'Auteur, ne permet pas de
 douter qu'il ne fût moine du même monastere. Il est aisè
 de s'appercevoir qu'il a eu particulièrement en vûe de faire
 conoître la dépendance, où l'abbaië de Conques en Rouer-
 gue étoit de celle de Figeac depuis long-temps. ' Dépen-
 dance qui duroit encore du temps de l'Auteur, et qui per- Gall. chr. nov. t.
 1. app. p. 44. 45.

severa jusqu'au dix-huitième d'Octobre 1097. Alors le Pape Urbain II dans le Concile de Nisme, en affranchit l'abbaye de Conques, et la rendit indépendante de Figeac. Ces circonstances jointes ' au pontificat de Gregoire VII, dont notre Anonyme fait mention dans son écrit, montrent qu'il y mit la main vers 1085.

Bal. ib. p. 302.

p. 298.

' Il n'y dit que deux mots de l'origine de son monastere, sous le Roi Pepin le Bref, et ne commence à entrer dans quelque détail qu'à l'Abbé Aigmar, qui le gouverna depuis la troisième année du regne de Louis le Debonaire, jusqu'à la cinquième de celui de Lothaire son fils, et l'un de ses successeurs. Notre Ecrivain donne ensuite le catalogue des autres Abbés, en l'accompagnant des principaux événements de leur vie, par rapport à son monastere, jusques et y compris ce qui se passa sous le Pape Gregoire VII. ' Il nous y apprend, que la communauté voulant vivre selon l'esprit de S. Benoît, élut pour Abbé Hugues, qui étoit de Cluni depuis long-temps. ' On trouve ailleurs que cette élection se fit en 1074; et l'on y voit par quelles voies, et avec quelles formalités Figeac fut alors reformé. Il est fâcheux que cet Auteur ne se soit pas plus étendu sur l'histoire de cette célèbre abbaye. Il avoit le talent de bien écrire pour son siecle; et il paroît qu'il a suivi de bons mémoires.

p. 302.

Gall. chr. ib. p. 44.

UN MOINE de Fécam, qui ne se fait point autrement connoître, écrivit vers la même année 1085, ou peu après un ouvrage considerable, dont nous allons rendre compte. La preuve de cette date ' se prend de ce que l'écrit est adressé à l'Abbé Guillaume, qui ne peut être que Guillaume de Ros, comme il paroît par la préface, ou épître dédicatoire, rapprochée de la fin de l'écrit. Or cette Abbé gouverna Fécam depuis 1078 jusqu'en 1107; et il n'est point parlé de ce qui se passa sous son gouvernement, non plus que sous celui de Jeannelin son prédécesseur immédiat, dans tout ce que rapporte notre Ecrivain.

Nouv. p. p. 193. 215.

p. 193.

' Son ouvrage est intitulé *Libellus de revelatione, edificatione et autoritate Fiscanensis monasterii*. L'Auteur l'entreprit aux instances réitérées de ses freres, et l'exécuta sur ce qu'il put apprendre de personnes le mieux instruites, touchant l'histoire de la célèbre abbaye de Fécam. Après en avoir recherché la première origine, il parcourt dans

la suite toutes les différentes situations où elle se trouva, jusqu'à l'état florissant où elle se vit sous le B. Abbé Guillaume son Reformateur. Il s'y arrête plus particulièrement à l'histoire de S. Vaingue qui la fonda, et à ce que firent les deux Richards, pere et fils, Ducs de Normandie pour la rétablir. Mais quelques précautions qu'il ait apportées pour ne rien avancer que de vrai, comme il l'assure lui-même, on apperçoit dans ses narrés plusieurs traditions qui ne paroissent pas fort autorisées. Il ne paroît point qu'il ait eu connoissance, ni de la vie du B. Guillaume de Dijon, ni de la Chronique de S. Benigne, dans lesquelles il auroit trouvé quantité de faits bien avérés, qui faisoient à son dessein. Cependant ces deux ouvrages étoient répandus depuis plusieurs années dans le public, lorsque notre Anonyme mit la main à la plume.

' Nous avons son ouvrage dans le recueil du P. Artur du

p. 193-215.

Monstier, qui l'a accompagné de remarques de sa façon, intercalées dans le texte, sans les en distinguer par un caractère différent, ce qui est un défaut. ' Bollandus en avoit déjà publié deux morceaux, c'est-à-dire le second et le troisième fragment, qu'il a donnés sur l'histoire de S. Vaingue ', et que Dom Mabillon a fait réimprimer dans la suite, avec des observations préliminaires, et un autre fragment pris d'ailleurs. ' Ce dernier Editeur a encore détaché du même ouvrage de notre Ecrivain d'autres morceaux, qu'il a illustrés de ses remarques, et publiés en forme d'appendice, à la suite de l'histoire du B. Guillaume Réformateur de Fécam.

Boll. 9. Jan. p. 592. 593.

Mab. acl. t. 9. p. 971-975.

t. 8. p. 351-355.

LA LEGENDE de S. Mengold, honoré comme Martyr au diocèse de Liege, nous paroît appartenir à quelqu'une des années que nous parcourons ici, ou à 1085, ou à l'année suivante. ' Il n'y a point de difficulté, qu'elle fut composée après 1066, qui est la date de la quatrième translation du Saint, de laquelle il y est fait mention, et avant l'année 1173, à laquelle se fit une autre translation, dont il n'y est point parlé. Deux reflexions nous déterminent à fixer à cet écrit l'époque marquée. ' Il est visible d'une part, que l'Auteur, qui étoit un chanoine de la Collegiale de Huy, où le Saint avoit été enterré, n'y parle de tout ce qu'il rapporte, même de la translation faite en 1066, que sur des traditions. Preuve qu'il n'avoit pas vû la translation

Boll. 8. Feb. p. 187. n. 8.

p. 191. n. 1.

p. 195. n. 24.

dont il s'agit, ' c'est qu'il n'en parle que très-succinctement, contre la coûtume des Auteurs qui ont été témoins oculaires de ce qu'ils rapportent. D'ailleurs il n'est pas croïable, qu'après cette translation qui renouvela le culte qu'on rendoit au Saint, on l'ait honoré pendant plus de vingt ans, sans avoir son histoire pour le mieux faire connoître. Ici revient la maxime si souvent établie autres parts à ce sujet.

p. 186-196.

Sur ce que notre Ecrivain n'a parlé que d'après des traditions orales, on ne doit pas s'attendre à trouver dans son écrit des faits bien avérés, touchant l'histoire d'un Saint qui vivoit à la fin du IX siecle. ' C'est ce que le célèbre Bollandus, qui a publié cette Legende avec d'amples observations préliminaires et des notes de sa façon, n'a point dissimulé. C'est dommage au reste, que notre Anonyme n'ait pas travaillé sur un meilleur fonds. Il écrivoit assés bien pour son temps; et il l'a fait avec piété. Son exhortation à la pénitence par laquelle il termine son écrit, mérite qu'on la lise. ' A sa suite l'Editeur a ajoûté une petite relation de quelques miracles, opérés par l'intercession du même Saint. Mais comme elle a été tirée d'un autre manuscrit, que celui qui a fourni la Legende, il y a bien de l'apparence qu'elle n'est pas du même Auteur.

p. 196. 197.

Mab. act. t. 6. p. 518. n. 4.

p. 519. n. 2.

' L'ECRIT suivant porte sa date avec lui. Il fut fait en 1085, et a pour titre *Sermon de S. Marcoul Confesseur*. C'est une production de la plume ' d'un moine de Corbeni, Prieuré conventuel dépendant de l'abbaye de S. Remi de Reims, situé au diocèse de Laon. L'Auteur y a recueilli quelques miracles, qui s'étoient opérés à Corbeni même par l'entremise du Saint, dont on y conserve les SS. Reliques. Miracles avérés, puisqu'il en avoit été témoin lui-même, ou qu'il les avoit appris d'autres témoins, avec qui il avoit demeuré. Il a joint à ce recueil quelques moralités, et en a fait une espèce d'exhortation, où il adresse la parole à ses confreres. ' En parlant des escrouelles, pour la guérison desquelles on invoque particulièrement S. Marcoul, il observe que dès-lors on les nommoit la maladie roïale. Preuve que dès ce temps-là les Rois de France jouissoient du privilege de les toucher.

p. 517. n. 3.

p. 517-519.

' Dom Mabillon est le premier qui ait publié cette pièce, qu'il a tirée d'un manuscrit de l'abbaye de S. Vincent

de Laon. ' Elle a été ensuite réimprimée d'après lui par les Continuateurs de Bollandus, parmi leurs additions aux vies des Saints du premier jour de Mai.

Boll. Mai. t. 7. p. 531-533.

' A la suite Dom Mabillon a donné la relation du transport, qu'on fit des Reliques du même S. Marcoul en divers lieux, et de quelques miracles, dont cette cérémonie fut accompagnée. ' Relation que les autres Editeurs ont aussi redonnée à leur tour, sur l'édition précédente, avec quelques notes de leur façon. ' L'Auteur se donne visiblement pour moine de Corbeni, et n'est point néanmoins le même que celui dont on vient de parler. Quoiqu'il ne dise, ni n'insinue nulle part, qu'il eût été présent à tout ce qui se passa dans le cours de ce pieux voïage qu'on fit faire aux SS. Reliques, il ne laisse pas d'entrer dans un détail aussi circonstancié, que s'il avoit tout vû par lui-même. Mais qu'il en eût été témoin, ou non, il proteste qu'il le sçavoit très-certainement : *quæ nobis certissime comparata sunt.*

Mab. ib. p. 519-526.

Boll. ib. p. 533-539.

Mab. ib. p. 519. n. 2.

' Ce fut à la priere du Clergé et d'es Citoïens de Perone, qu'il entreprit d'écrire. Aussi s'est-il borné à ne parler en détail, que des miracles qui s'opérent dans cette ville, où les Reliques firent un plus long séjour, que par-tout ailleurs. Du reste ' il n'a fait que marquer les divers lieux, par où elles passèrent pour y arriver de Corbeni : Reims, S. Basle, Epernai, Châtillon sur Marne, Braine, Soissons, ' et ceux, par où elles revinrent. ^a Il a cru cependant devoir apprendre à la posterité le motif qui avoit engagé les moines de Corbeni à faire ce transport circulaire : c'est-à-dire à dessein d'exciter la piété des Fidèles à soulager l'indigence où ils se trouvoient alors. C'étoit par le même motif, dit notre Auteur, que l'année précédente les chanoines de S. Quentin, et six ans auparavant ceux de saint Martin de Tours, avoient ainsi porté en divers endroits les Reliques de leurs Saints. On en a déjà vû d'autres exemples encore plus anciens.

Ibid.

p. 520. 521.

p. 525. 526.
^a p. 519. 520. n. 3.
4.

' Le pelerinage dont il est ici question, se fit en 1102, depuis la fête de la Pentecôte jusqu'à la fin de Juin de la même année; et notre Ecrivain entreprit presque aussi-tôt d'en faire la relation, ' *quæ apud Peronam*, dit-il, *nuperime gesta sunt.* C'est ce qui nous porte à croire, que l'Auteur est différent de l'autre moine de Corbeni, qui a fait le

p. 526.

p. 519. n. 2.

Sermon dont on a rendu compte. Le style de l'un au reste, n'est pas moins bon que celui de l'autre. La relation est curieuse, et écrite avec soin et piété. Quoiqu'il y ait entre les deux écrits un intervalle de dix-sept ans, nous avons cru devoir ne les pas séparer, tant à cause qu'ils concernent le même sujet, qu'à raison de leurs Auteurs qui étoient moines de la même maison, et presque contemporains.

Man. It. scri. t. 5.
p. 278. 279.

p. 279. 2.

' NOUS AVONS dans le recueil des Historiens d'Italie par M. Muratori, qui l'a tirée de l'obscurité, une petite chronique de la façon d'un Auteur Norman, ou originaire de Normandie, mais établi en Pouille, ou en Calabre. Elle commence à l'invasion de ces provinces par les Normans en 1041, sous Hardouin Duc de Lombardie, et continue la suite de leurs exploits jusqu'en Septembre 1085 : c'est-à-dire à la mort de Robert Guiscard, qui est le Héros du chroniqueur. Il ne l'a point poussée plus loin, quoiqu'il n'ait écrit que sous le Duc Guillaume III, fils et successeur de Roger, qui avoit succédé lui-même à Robert Guiscard son pere. Et c'est pour cette raison que nous avons jugé plus à propos de la faire connoître ici, que d'en renvoyer la notice à un autre temps indéterminé. La chronique, quoique succincte, est intéressante par le détail où elle entre de l'histoire des Normans, pendant les quarante-cinq ans qu'elle embrasse.

S. ANASTASE,

MOINE ET ERMITE.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Man. act. t. 9. p.
488. n. 2.

ANASTASE, qui a illustré la France par sa doctrine et sa vertu, naquit à Venise d'une famille distinguée dans le monde. Ses parents lui aiant fait recevoir le Bap-tême dès sa première enfance, le mirent de bonne heure aux écoles où à la faveur de la beauté de son esprit, et de ses heureuses dispositions pour l'éloquence, il fit de mer-

veilleux progrès. Ces grandes qualités se trouvant en lui rehaussées par les bonnes mœurs, le rendirent aimable à tout le monde. Chacun félicitoit ses parents d'avoir donné le jour à un tel fils.

' Le jeune Anastase cependant sacrifia tous ces avantages au desir de se cacher dans un cloître, pour y faire pénitence. Mais avant que de l'exécuter, il voulut au préalable s'éprouver soi-même par des jeûnes, l'abstinence, les veilles et de longues prières. ' Après quoi il quitta sa famille, son païs, et se retira au Mont-Saint-Michel, où il embrassa la profession monastique. ' C'étoit quelques années avant le milieu de ce siècle; ' et au bout d'un peu plus d'un an, Anastase aiant découvert que l'Abbé de la maison étoit simoniaque, il prit le parti d'en sortir, et de se retirer dans une isle sur les côtes de la mer, où il vécut en Ermite. ' Il ne put toutefois si bien se cacher, que l'austérité de sa vie et l'éclat de ses vertus ne le fissent connoître. ' Sa réputation vola jusqu'au Bec; et aussi-tôt S. Anselme désira avoir part à l'amitié d'un homme si célèbre. Il en écrivit en conséquence à Robert de Tombelaine, moine du Mont-Saint-Michel son ami, qui entretenoit toujours d'étroites liaisons avec Anastase. ' Ce fut même à ses instances que Robert se déterminâ à écrire sur le Cantique des Cantiques.

' Il y avoit déjà du temps que le pieux Ermite habitoit son isle, lorsque S. Hugues Abbé de Cluni, en visitant les monasteres de sa dépendance, se trouva dans le voisinage. La réputation d'Anastase le porta à le voir; et dans l'entretien qu'ils eurent ensemble, Hugues lui persuada de le suivre à Cluni. Anastase l'y suivit; et pendant sept ans qu'il y demeura, il fut l'exemple et le modèle de tous les freres. Quoiqu'il vécût alors avec des Cénobites, il ne diminua rien de ses austérités accoutumées. Il se retiroit même une fois tous les ans dans un desert, à l'imitation des anciens Anachorètes de l'Égypte et de la Thebaïde, afin d'y passer le Carême dans de nouvelles austérités, et une entiere solitude.

' La retraite d'Anastase, soit à Cluni, ou dans les deserts, ne fut point pour lui une honête oisiveté. ' Il s'y appliqua à la méditation des divines Écritures, et à une lecture assidue des Peres de l'Église, tant Grecs que Latins; car

- Mab. ib. il sçavoit fort bien ces deux langues. C'est-là où il puisa ce grand fonds de doctrine, avec lequel il soutenoit ses exhortations, et qui brille dans le peu qui nous reste des productions de sa plume. ' Sur la réputation qu'il s'étoit faite par-là, le Pape Gregoire VII, dès les premières années de son pontificat, ordonna à l'Abbé de Cluni de l'envoier en Espagne, annoncer l'Evangile à un reste de Musulmans qui y étoit encore. Anastase se prêta avec zèle à cette bonne œuvre; et afin de prouver les vérités qu'il prêchoit, par quelque chose qui fût capable de faire impression sur les sens d'hommes tout charnels, il s'offrit de passer, après avoir célébré les SS. mysteres, au travers d'un bucher ardent. Mais les Infidèles, craignant d'être convaincus par-là de la vérité de notre religion, refuserent l'offre généreuse de leur Apôtre. ' On voit ici, comme par un autre endroit de sa vie, que le Saint étoit revêtu du Sacerdoce.
- n. 5. 6. ' Voiant l'inutilité de ses travaux apostoliques, il retourna à Cluni. Mais l'Abbé voulant cultiver le talent qu'Anastase avoit pour annoncer la parole de Dieu, le prit avec lui dans le cours des visites de ses monasteres, et lui faisoit faire des exhortations aux freres qu'il visitoit. Cependant l'amour de la vie éremitique dominant toujours dans le cœur d'Anastase, il profita de la proximité des Monts Pyrenées, où ils se trouverent, pour demander à son Abbé la permission de s'y retirer. ' Il l'obtint quoiqu'avec peine, et y vécut l'espace de trois ans, pendant lesquels il ne put se refuser à donner des instructions aux peuples, que l'odeur de ses vertus attiroit dans son desert. ' Au bout de ce terme, l'Abbé Hugues jugea à propos de le rappeler à Cluni, et lui écrivit à ce dessein. Anastase ne pensa plus qu'à obeïr, ' et se mit en chemin, malgré les instances que firent pour le retenir les gents du país, qui se voïoient enlever leur pere spirituel, leur consolateur et leur protecteur auprès de Dieu. Etant arrivé en un lieu du diocèse de Rieux, nommé alors *las Devotas*, et aujourd'hui Doydes, le Saint homme y mourut d'une sievre violente, qui l'avoit saisi en route, et fut enterré dans l'église de saint Martin. ' Le don des miracles qu'il eut de son vivant, il continua de l'avoir après sa mort qui arriva le seizième d'Octobre ' vers l'année 1086. Sa vie, que nous n'avons presque
- n. 5.
- p. 490. 491. n. 6.
- n. 8.
- p. 491. 492. n. 10.
- n. 9-11.
- p. 487. n. 4.

fait qu'abreger, fut écrite peu de temps après par un nommé Gautier, qu'on ne connoit point d'ailleurs.

§ II.

SES ECRITS.

L'UNIQUE ouvrage qui nous reste du grand sçavoir d'Anastase, ou même que nous sçachions qu'il ait laissé de sa façon, est un petit écrit en forme de letre, touchant l'Eucharistie. ' Dom Luc d'Acheri qui est le premier qui l'a fait donné au public, l'avoit d'abord attribué à un moine de S. Serge à Angers. Il établissoit son sentiment sur ce que l'ancien manuscrit, d'où il avoit tiré l'ouvrage, se trouvoit dans cette abbaïe, et que l'Abbé à qui il est adressé n'est désigné que par un G Majuscule, qu'il croioit marquer Gerould Abbé de saint Aubin dans la même ville. ' M. du Boulai, qui a publié de nouveau le même écrit d'après Dom d'Acheri, a en brassé le même sentiment, ainsi que M. du Pin. ' Mais ce G signifie plutôt Guillaume, comme le prouve un manuscrit de feu M. Joli, qui contient le même ouvrage, et dans lequel au lieu d'un G se lit un double W. C'est sur quoi Dom Mabillon conjecture avec beaucoup de fondement, que ce Guillaume n'est autre que l'Abbé de Corneilles de même nom, auparavant moine du Bec avec qui Anastase avoit alors contracté quelques liaisons. Opinion qui s'accorde parfaitement avec les termes de l'inscription dans laquelle l'Auteur qualifie Guillaume autrefois son fils, parce que celui-ci étoit beaucoup plus jeune qu'Anastase, et maintenant son pere, à raison de la dignité d'Abbé, dont il étoit alors revêtu. Quelques exemplaires manuscrits de cet opuscule ne le représentant que sous la premiere letre du nom de son Auteur, ' les Editeurs de saint Anselme ont cru que cette letre initiale le designoit, et lui ont en consequence attribué l'écrit en question.

Guillaume voyant les troubles que Berenger et ses sectateurs continuoient de causer dans l'Eglise, ' au sujet du Mystere de l'Eucharistie, voulut sçavoir ce qu'Anastase son ami pensoit sur ce point de notre croiance. Pour réponse Anastase lui fait en peu de mots, mais d'une maniere clai-

Lanf. vit. not. p. 21. 22.

Egas. Bul. t. 1. p. 462. 463.

Mab.an.159.n.80.

Ansel. l.4. ep.105.

Lanf. ib. p. 21. 2.

p. 22. 1.

re et sur de bonnes preuves, sa profession de foi sur ce mystere. Il lui proteste qu'il croit fermement, que le très-sacré Corps du Seigneur qui se consacre tous les jours sur l'autel par le ministere du Prêtre, est la vraie chair qui a souffert sur la croix, et le vrai Sang qui a coulé de son côté; et il cite en preuve le texte des quatre Evangelistes qui l'atteste, ' ce qu'il fortifie par un raisonnement qu'il en tire, et qui est fort naturel. A l'égard de ceux qui prétendoient, que ce sacré Corps après la consécration est du pain matériel, et n'est le Corps du Seigneur qu'en figure et non en réalité, il ne fait pas difficulté de les regarder comme des gens charnels, qui n'ayant que des pensées charnelles, s'égaroient étrangement de la vraie foi, en s'y rapportant plutôt à leurs yeux, qu'aux témoignages de la vérité même.

ibid.

' Anastase ajoute en habile Théologien, qu'il ne reproche pas pour cela les termes de pain, de chair, de Sacrement et de figure en parlant de ce mystere: pourvu qu'on l'entende dans le sens qu'il l'explique, et qui suppose la transsubstantiation et la présence réelle. Il témoigne qu'il étoit en état d'appuier ce qu'il dit, d'un très-grand nombre de passages des Peres. Mais pour éviter la proximité il se borne à en citer trois, qui sont pris de S. Cyprien, de Saint Augustin et de S. Ambroise, c'est-à-dire du traité des Sacrements, qu'Anastase donne sous le nom de ce Saint Docteur. Après quoi notre Ecrivain prie l'Abbé son ami, de juger lui-même de la pureté de sa foi, et de considérer qu'il ne lui parle de la sorte qu'après avoir examiné la question avec toute l'application et le soin possible, et pesé toutes choses dans une juste balance. Si cependant il étoit curieux de l'approfondir davantage lui-même, il lui indique à cet effet grand nombre d'autres Peres, non-seulement en les nommant en général, mais en marquant même les écrits particuliers où il traite du même sujet. Tels sont le huitième livre de S. Hilaire sur la Trinité, le quatrième des Dialogues de S. Gregoire le Grand, S. Cyrille d'Alexandrie, le Sermon de S. Léon Pape sur le septième mois, le commencement du Commentaire de S. Jérôme sur l'Exode, un Sermon du Vénéral Bede, le traité de S. Pascase Radbert du corps et du Sang de JESUS-CHRIST: enfin cinq divers écrits de S. Augustin, tous spécifiés en détail.

Énumération au reste qui n'est point inutile; puisqu'elle montre combien Anastase étoit rompu dans la lecture des Peres de l'Eglise. Cet endroit rapproché ' de l'éloge de son érudition, qui se lit dans sa vie, et l'un et l'autre réuni aux circonstances des temps et des lieux ne permet pas de chercher d'autre Anastase que celui qui fait le sujet de cet article, pour lui donner l'écrit dont il est ici question. ' L'Auteur a cru devoir s'excuser en le finissant, de ce qu'il n'y a employé ni les raisonnements de l'Ecole d'Aristote et de celle de Crisippe, ni l'éloquence de Ciceron. La raison qu'il en allégué convient à son état. C'est qu'il ne faisoit que de saintes lectures.

Mab. act. t. 9. p. 490. n. 5.

Lanf. ib. 2.

Que les lecteurs attentifs jugent eux-mêmes sur l'exposé de l'écrit d'Anastase, et l'abrégé de sa vie, qu'ils viennent de lire, s'il y reconnoîtront un sectateur de Berenger, qui n'auroit fait son écrit que pour retracter ses erreurs précédentes. ' C'est néanmoins ce que MM. du Boulay et du Pin ont imaginé.

Egas. Bul. t. 1. p. 462 | du Pin, 11. sic. p. 37.

GUILLAUME,

MOINE DE JUMIEGE.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

' GUILLAUME, l'un de nos Historiens de ce siecle qui se sont fait quelque reputation, portoit le surnom de *Calculus*, parce apparemment qu'il étoit sujet aux douleurs de la pierre, ou gravelle. Mais il est aujourd'hui plus connu sous le surnom de Jumiege, qui est le monastere, ' où il s'étoit consacré à Dieu sous la Règle de S. Benoît. Il paroît par-là et par l'ouvrage qui nous reste de lui, qu'il étoit né en Normandie. On ne voit point qu'il ait rempli aucune charge, ou dignité dans le cloître: ce qui fait

Ord. vit. l. 3. p. 478 | pr. p. 458.

1 Guillaume Camden dans la courte notice qu'il nous donne de notre Historien, d'après Bakens et autres, le suppose, contre la vérité du fait, Moine de Fécau.

juger, qu'il s'y borna aux exercices de piété et à la culture des lettres.

Son ouvrage qui nous le fait mieux connoître, que tout autre monument, fournit des preuves du progrès qu'il fit dans la science et la vertu. On y apperçoit qu'il avoit fait de bonnes études, et qu'il avoit le talent d'assés bien écrire pour son siècle. ' Ordric-Vital découvroit même une certaine élégance dans son style, et de l'exactitude dans ce qu'il a écrit: deux qualités qui suffiroient pour faire un bon Historien. Mais il faut avoïer, que Guillaume manquoit non-seulement de critique, comme presque tous les autres écrivains de son temps, mais encore de bon goût, pour s'être arrêté à abréger l'histoire romanesque de Dudo, au lieu de nous donner quelque chose de plus vrai et de plus solide, sur les premiers Ducs de Normandie. Sa vertu étoit encore supérieure à son sçavoir. De-là ' cette humble modestie, qui lui fait prendre le titre de plus méprisable de tous les moines: *Cænobita omnium cænobitarum indignissimus*. De-là ' cet éloignement d'entreprendre d'écrire par le motif de chercher à plaire aux hommes: entreprise qu'il regardoit comme tout-à-fait indigne d'une personne qui a renoncé au monde, afin de ne plus vivre que pour le ciel. De-là ces avis salutaires qu'il donne au Roi à qui il dédie son écrit, en le faisant souvenir qu'il n'a été créé que pour régner éternellement. De-là enfin ces traits de foi et de piété répandus dans le cours de son histoire, ' sur-tout en parlant de la journée de Hastings, où il y eut tant de sang répandu de part et d'autre.

Presque tous ceux qui ont entrepris de fixer le temps, auquel florissoit notre Historien, se sont trompés en assignant cette époque. Les uns, sans faire attention qu'il dédie son ouvrage à Guillaume le Conquerant, ont supposé qu'il n'écrivoit qu'assés avant dans le XII siècle. ' D'autres, comme Vossius et Thysius, convenant de la dédicace, n'ont pas néanmoins laissé de prolonger les jours à l'Historien jusqu'en 1136, ou même 1137: ce qui est lui donner plus de cent ans de vie. La preuve est sans réplique; puisque le Roi son Mécène mourut en 1087, et que l'on ne peut pas supposer que l'Historien eût alors moins de quarante ans. Cette erreur au reste ne vient, que de ce qu'on a cru faussement que son écrit, tel que nous l'avons, est en-

1. 3. pr. ib.

Will. Gem. pr. p. 215.

p. 216.

1. 7. c. 36.

Voss. hist. lat. 1.
2. c. 49 | Poly.
Verg. app. p. 807.
808.

tièrement de lui : ce qui n'est pas, comme on en conviendra par la suite.

Il faut s'en tenir sur ce point de chronologie à ce qu'il y a d'assuré. Il est certain, ' que Guillaume de Jumiege écrivait sous le regne de Guillaume le Conquerant, dès-lors Roi d'Angleterre ; puisqu'il lui a dédié son ouvrage en cette qualité. Mais comme ce terme est un peu vague, en ce qu'il comprend un espace de près de vingt-un ans, depuis le mois d'octobre 1066 jusqu'en septembre 1087, l'ouvrage nous fournit quelque chose de plus précis. On y découvre en effet, ' que notre Ecrivain ne mit la main à la plume, qu'après que ce Prince eut appaisé les troubles qui s'éleverent en Angleterre les premières années de son regne, et qui durèrent quatre ou cinq ans. De sorte qu'on ne peut placer son écrit avant 1070, ni plus tard qu'en 1086, ou au commencement de 1087. Du reste ce seroit s'émaniciper de deviner, que d'entreprendre de fixer le temps que l'Auteur vécut depuis.

Will. Gem. pr. p.
p. 215.

1. 7. c. 42.

§ II.

SES ECRITS.

L'OUVRAGE que Guillaume de Jumiege a laissé de sa façon, est intitulé : Histoire des Normans, et divisé, tel qu'il est venu jusqu'à nous, en huit livres. Mais le huitième ne lui appartient point ; et il ne faut que le lire pour s'en convaincre. Il est visible, que ce n'est plus ni le même dessein, ni le même style que dans les livres précédents. D'ailleurs on y lit plusieurs événements qui n'arriverent que plus de soixante-dix ans après que les sept premiers livres furent sortis de la main de leur Auteur. ' Telle est la mort d'Adèle Comtesse de Blois, arrivée deux ans après celle de son frere Henri I Roi d'Angleterre. ' Telle est encore la mort de Boson Abbé du Bec, marquée en la même année que la précédente, c'est-à-dire en 1137. On pourroit apporter encore en preuve divers autres faits, dont la date n'est moins recente que d'un ou de deux ans. Mais ceux qu'on vient de citer, suffisent ; et l'on s'apperçoit sans peine, que ce huitième livre entier est une addition faite assés long-temps après coup, par un moine du Bec, qui y

Will. Gem. p. 214.
215.

1. 8. c. 39.

c. 42.

Tome VIII.

Y

est attentif à rapporter ce qui regarde son monastere, sans y dire un mot de celui de Jumiege, où notre Historien écrivoit.

Non-seulement le huitième livre en entier est une addition étrangere à son ouvrage; mais il y a encore plusieurs chapitres des deux livres précédents, qui y ont été ajoutés en tout, ou en partie. Il est visible, que tout le neuvième chapitre du sixième livre, qui est fort long, et qui contient les épitaphes du B. Hellouin Abbé du Bec, appartient à un moine de ce monastere, soit le même que le Supplémenteur, dont on vient de parler, soit un autre qui n'écrivoit qu'après que la vie de S. Anselme, mort en 1109, étoit répandue dans le public. Outre cet événement, fort postérieur à Guillaume de Jumiege, son dessein n'est point d'entrer dans de pareils détails.

Il n'est pas moins constant, qu'une partie au moins du douzième chapitre du septième livre a été retouchée, ou même ajoutée par un autre moine du Bec, qui y mit la main, lorsque S. Anselme étoit déjà Archevêque de Cantorberi, et par conséquent après la mort de Guillaume le Conquerant. Ce qui regarde la posterité de ce Prince à la fin du vingt-unième chapitre, est encore une addition manifeste. Il faut porter le même jugement de la fin du vingt-deuxième chapitre, laquelle paroît de la même main que l'addition faite au douzième. Il est clair, qu'elle n'a été faite qu'après que Gilbert Crispin Abbé d'Ouesminster eut publié la vie du B. Hellouin. Peut-être même tout ce vingt-deuxième chapitre, qui traite de l'établissement des monasteres de Normandie, est-il une addition. Il paroît hors de doute que le suivant, qui roule sur la fondation de l'abbaye de S. Evroul, sujet tout-à-fait déplacé, est encore une pièce de rapport.

Il en est de même de ce qui se lit au chapitre vingt-cinquième, touchant le Pape Urbain II et Robert de Jerusalem. Le chapitre suivant a été aussi, sinon ajouté, au moins retouché après coup. C'est ce que montrent la mort de Guillaume le Conquerant, et celle du B. Lanfranc, qui y est marquée avec une erreur grossiere en 1106. On y en a encore une autre preuve dans les quarante-huit ans de gouvernement, que ce chapitre donne à Mathilde Abbessse de la Trinité à Caen. Ce qui regarde Osberne Abbé de Saint

Evrout et ses successeurs, dans le trente-deuxième chapitre, est aussi une addition. La preuve en est, qu'il y est parlé de choses, qui n'arriverent qu'après l'année 1091. Enfin il est manifeste, que le trente-huitième chapitre a été retouché, et que le quarante-troisième et le suivant, qui sont les derniers du septième livre ont été entièrement ajoutés. Cette dernière addition est sans doute de l'Auteur du huitième livre. Il est au moins vrai, que dans l'une et dans l'autre il est parlé d'événements arrivés vers le même temps. On a vu, que le huitième livre rapporte la mort de la Comtesse Adèle, et celle de l'Abbé Boson, arrivée l'une et l'autre en 1137. De même, le chapitre quarante-troisième du septième livre fait mention du Schisme entre le Pape Innocent II et l'Antipape Pierre de Léon, qui suivant son compte dura près de huit ans, ce qui revient à la même année.

Toutes ces additions sont encore constatées ' et par le dessein que se proposoit Guillaume de Jumiege, ' et par la maniere dont il s'exprime au quarante-deuxième chapitre du septième livre, où il finit son histoire. ' Il dit clairement en parlant au Roi, à qui il l'a dédié, qu'il entreprend d'écrire sa conquête, et la paix dont elle a été suivie, après avoir décrit les guerres de Robert son pere, et celles de ses aïeux. ' Aussi termine-t-il sa narration par la défaite, ou la dispersion des brigands, qui s'étoient retranchés dans le fort de Durham, et qui causerent les derniers troubles dont le regne du Roi Guillaume fut agité. ' Ordric Vital témoigne de son côté, que notre Historien ne poussa point son ouvrage au-delà du regne de ce Prince : ce qui confirme que les additions suivantes ne lui appartiennent pas.

Il est donc constant, que l'histoire de Guillaume de Jumiege, telle qu'elle sortit de ses mains, ne comprenoit que sept livres, chacun divisé en plusieurs chapitres. ' L'Auteur nous apprend lui-même, et Ordric Vital ' le répète d'après lui, qu'il a tiré le commencement de son histoire, de ce que Dudon Doïen de S. Quentin avoit déjà écrit des gestes des Normans. Mauvais guide qu'il a choisi; puisque de l'aveu de tous les sçavants, il ne débite presque que des fables. Mais Guillaume a eu soin d'en retrancher tous les vers fastidieux de ce Romancier, si l'on en excep-

pr. p. 216.

1. 7. c. 42. p. 290.

pr. ib.

1. 7. ib.

Ord. Vit. 1. 3. pr. p. 458.

Will. Gem. pr.

p. 215 | Ord. Vit. ib.

Le Long, bib. fr.
p. 749. 2.

Will. Gem. ib.

te deux ou trois petites pieces; et Ordric Vital ajoute, qu'il a sçu donner de l'agrément à son abrégé par la maniere dont il l'a fait. Cet abrégé forme les quatre premiers livres de son histoire. ' Le P. le Long dit seulement les trois premiers; mais c'est une faute visible. Pour ce qui est des trois livres suivants, ' Guillaume assure n'y avoir fait entrer, que ce qu'il avoit trouvé dans d'autres écrits, ou appris de personnes bien instruites et dignes de foi, ou enfin vû par lui-même.

Ord. Vit. ib.

Camb. Angl. scri.
p. 604-691.

Le Long, ib.

Le premier de ces trois livres, qui fait le cinquième de l'ouvrage, est employé à l'histoire du Duc Richard II, le suivant à celle de Richard III et de Robert I, l'un et l'autre fils du précédent, et enfin le dernier à décrire celle de Guillaume, surnommé le Bâtard, ou le Conquerant, jusqu'au terme qu'on a marqué plus haut. Notre Historien est succinct dans chacun de ces trois livres, ' comme Ordric Vital l'a observé dès son temps; mais il a assés bien réussi, selon le même Ecrivain, à faire connoître ses Héros: *breviter et diserte res propalavit.*

' Guillaume Camden est le premier qui ait publié l'ouvrage de Guillaume de Jumiege. Il le fit imprimer avec les autres Historiens, qui sont une suite de ceux qui ont écrit depuis le Venerable Bede, sur l'histoire d'Angleterre. Cette édition a été faite à Francfort en un volume *in-folio*, non ' l'année 1602, comme le marquent quelques Bibliographes, mais l'année suivante 1603. Nous pouvons le certifier l'ayant actuellement sous les yeux. Outre que le texte de notre Historien n'y est point correct, on y a inscrit chaque livre, de façon qu'on n'y en compte que sept, en y comprenant celui qui y a été ajouté. La faute vient de ce qu'on a répété à la tête du quatrième le nombre trois: de sorte que le cinquième n'y est inscrit que le quatrième, et ainsi des suivants. On y a de plus cousu au dernier livre une addition, qui n'en fait point partie, et qu'on a divisée en plusieurs chapitres.

Nor. ant. scri. p.
214-317.

' En 1619 André du Chesne fit réimprimer l'ouvrage de notre Historien, dans son recueil des anciens Ecrivains de Normandie. Il en revit le texte sur un ancien manuscrit de la Bibliothèque de M. de Thou, à la faveur duquel il corrigea plusieurs fautes de l'édition précédente.

' Gesner et Possevin, qui donnent à cet ouvrage le titre de chronique de Normandie et l'histoire des Rois d'Angleterre, attribuent encore à son Auteur un traité des Offices de l'Eglise, *Officiarium Ecclesie*. Mais il paroît, que ces Bibliographes confondent ici Guillaume de Jumiege avec Guillaume de Ros Abbé de Fécam, qui a effectivement composé un écrit sous le même titre, comme on le verra en son lieu. (V.)

Gesn. bib. uni. p. 303 | Poss. app. t. 1. p. 703.

GUILLAUME I,

ROI D'ANGLETERRE ET DUC DE NORMANDIE.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

' **G**UILLAUME, qui fut en son temps le protecteur des lettres, et de ceux qui les cultivoient, étoit fils naturel de Robert I Duc de Normandie, et d'Herlette sa concubine. Le vice de sa naissance lui fit donner le surnom de Bâtard, et sa conquête de l'Angleterre celui de Conquerant. Il nâquit à Falaise en un des derniers mois de l'année 1027. L'auteur de la nature, qui le destinoit à de grandes choses, l'enrichit des dons du corps et de l'esprit nécessaires pour soutenir sa destination. Il étoit robuste, bien fait, d'une taille proportionnée, quoique sur ses dernières années il devint fort gros. Il avoit l'air majestueux, la mine guerrière, et ne manquoit ni de génie, ni de prudence, ni de courage. Qualités qui se trouvant soutenues par sa valeur et une bonne conduite, en firent dans la suite le plus puissant de tous les Princes qui portoient alors Courone.

Egas. Bul. t. 1. p. 411 | Will. Gem. l. 6. c. 12 | Ord. vit. l. 7. p. 660.

Guill. Pict. p. 179. 180 | Will. Gem. l. 7. c. 17 | Malm. de reg. angl. l. 3. p. 112.

Lab. bib. nov. t. 1. p. 604. n. 20.

' Il n'étoit encore qu'enfant, lorsque le Duc son pere.

Will. Gem. l. 6. c. 12.

1 Cette date est établie d'une part sur ce que Guillaume mourut, suivant Robert du Mont, presque sexagénaire, ou selon Guillaume de Malmesburi âgé de cinquante-neuf ans accomplis : et de l'autre, sur ce que la chronique du Mont-S.-Michel dit qu'en 1035 le jeune Prince avoit sept ans faits, ou huit ans commencés, suivant les termes d'Ordric-Vital, et ceux du Roi même. Toute autre date par rapport à cette naissance doit céder à celle-ci.

Ord. vit. l. 3. 7. p. 459. 656 | Rob. acc. ad fig. p. 728 | Malm. de reg. angl. l. 3. p. 113 | Lab. bib. nov. t. 1. p. 348.

Ord. vit. l. 3. ib. |
Lab. ib. p. 348.

Ord. vit. l. 7. p.
656. 657 | Will.
Gem. l. 7. c. 1 |
Malm. ib. p. 95.

Will. Gem. ib.

c. 2.

c. 17 | Guill. Piet.
p. 179.

Will. Gem. pr. 1
Ord. vit. ib. p.
658.

Guill. Piet. ib. |
Will. Gem. l. 7.
17.

Guill. Piet. p. 180.
190.

p. 179. 182. 193.

sur le point de son départ pour le pèlerinage de la Terre-Sainte, le fit reconnoître pour son successeur par tous les Seigneurs de Normandie, et lui fit prêter serment en cette qualité. Robert mourut à Nicée en revenant en France, le second de Juillet 1035; ' et le Prince son fils se vit maître de ses Etats, quoiqu'il ne fût encore que dans la huitième année de son âge. ' Dès-lors ils se trouva exposé à une infinité de périls. Ses propres parents conspirèrent contre lui; et l'on fut souvent obligé, de le cacher dans des cabanes et des chaumières, pour lui sauver la vie. Il s'éleva des guerres civiles; et les plus forts s'emparoiert d'une partie de son héritage.

' Malgré tant de facheuses adversités, les Tuteurs du jeune Guillaume ne laisserent pas de lui procurer une bonne éducation. ' Ils lui donnerent pour Précepteur Turoid, homme de grande naissance et de merite, à qui les factieux ôterent inhumainement la vie. Si le jeune Prince ne fit pas sous lui, et sous les autres qui prirent soin de l'instruire de grands progrès dans les lettres, il y puisa au moins un grand fonds de religion comme il paroitra par la suite. ' Il y prit tant de goût pour les bonnes choses, que dès cet âge tendre, il étoit soigneux d'éviter la société des ignorants et gens de mauvaise vie; ne se plaisant qu'en la compagnie des gens de biens et des personnes lettrées, qu'il écoutoit volontiers, et dont il prenoit conseil. ' Maxime admirable, dont il se fit toujours honneur, tant qu'il vécut, et dont un de ses Historiens tire un juste sujet de son éloge. *Vestree quidem Majestatis, lui dit-il, latera ambiunt praeclari viri, literarum peritia admodum eruditi.* L'avantage qui lui en revint, se trouvant bien-tôt soutenu ' par la force de corps et la valeur, qui prévinrent en lui l'âge et les années, le fit craindre de ses ennemis, et respecter de ses sujets; et avec le secours que lui prêta Henri Roi de France, il vint à bout de s'assurer la possession de son duché, ' et d'y joindre dans la suite le Comté du Maine.

' Il signala les premières années de son gouvernement, par donner des preuves de sa religion, et de son amour pour le bien public. Il se déclara le protecteur des églises et des monasteres, le défenseur de la veuve et de l'orphelin, l'appui des foibles et l'ennemi juré des méchants.

Il ne souffroit ni homicide, ni voleur, ni pillard, ni autre malfaiteur. Quiconque se trouvoit convaincu de l'être, étoit puni sans miséricorde. Il modera les impôts, afin que personne ne fût surchargé, et rendoit à tous la justice suivant les loix de l'équité. La Trêve de Dieu étoit religieusement observée dans ses Etats; et il réussit à établir partout un si bon ordre, et tant de prospérité, que les peuples s'applaudissoient de leur bonheur, et célébroient publiquement dans des Cantiques de louanges le Prince qu'il leur procuroit.

' Quelque occupé que fût le jeune Duc, soit à faire la guerre, ce qu'il n'entreprit jamais que pour de justes causes, soit à policer ses Etats, il prenoit toujours un certain temps pour s'instruire de ses devoirs de chrétien, et ne passoit aucun jour sans assister au sacrifice de la Messe.

' Non-seulement il consentoit volontiers qu'on assemblât des Conciles, pour y traiter de ce qui concerne la religion; il les indiquoit souvent lui-même, et s'y trouvoit toujours en personne. ' Avide de nourrir son âme de la doctrine de l'Eglise, il faisoit ses délices des saintes lectures.

Il vit dans son jeune âge s'élever des disputes dangereuses sur le mystere de l'Eucharistie; mais il n'en fut point ébranlé, tant il étoit affermi sur ce point de notre foi. Il fit même paroître beaucoup de zèle pour sa défense, par l'attention qu'il eut à ne point souffrir dans ses Etats, de sentiments opposés à la croiance commune. C'est ce qui parut particulièrement à l'égard du fameux Berenger. Cet infortuné Scolastique étant allé en Normandie, pour tâcher d'y faire des partisans de ses erreurs, usa d'artifice pour y engager même notre Prince. Mais Guillaume, tout jeune qu'il étoit, avoit trop de lumiere et de religion, pour s'y laisser prendre. Il suspendit son jugement avec beaucoup de prudence, et retint cependant Berenger à sa Cour, dans le dessein sans doute de le convaincre d'erreur dans la foi. Pour y réussir il assembla à Briône près de l'abbaye du Bec, les plus habiles gents de la province. Là se tint en présence du Duc une conférence réglée avec Berenger, qui y fut si puissamment réfuté, qu'il se vit réduit au silence et contraint à sortir honteusement de Normandie, où il n'osa plus se montrer dans la suite.

* Guillaume étant en âge de se marier, on lui fit épou-

p. 193.

p. 194.

p. 193 | Dur. de
euch. par. 9. p.
437.1.

Dur. ib.

* Will. Gem. ib: c.
21 | Ord. vit. l. 4.
p. 512 | Malm. ib.
p. 111.

Guil. Pict. p. 193.

Will. Gem. ib. c. 26 | Malm. ib. p. 109 | Lanf. vit. c. 3.

ser Mathilde, fille de Baudoin le Pieux Comte de Flandres, et la niece de Henri Roi de France. Princesse aussi recommandable par sa vertu et ses autres excellentes qualités, que par sa naissance. Elle rendit le Duc son époux pere de quatre fils et de cinq filles, ' qui furent tous élevés dans la piété chrétienne, dont leurs parents faisoient profession. ' Mais comme il y avoit entre le Prince et la Princesse des degrés de parenté. le célèbre Lanfranc blâmoit ce mariage; et le Pape mit pour ce sujet toute la Normandie en interdit. Cependant le Duc Guillaume engagea Lanfranc à faire le voiage de Rome, pour représenter au Pontife Romain, qui étoit Nicolas II, l'inconvenient de cette censure. Le Pape touché des raisons de l'envoïé, accorda la dispense pour la validité de ce mariage: aux conditions que le Duc et la Duchesse fonderoient chacun un monastere. C'est ce qui fut ponctuellement exécuté par la fondation de l'abbaye de S. Estienne et celle de la Sainte Trinité: l'une et l'autre dans la ville de Caen, la premiere d'hommes, l'autre de filles.

Will. Gem. ib. c. 22.

Ord. vit. l. 7 p. 658. 659.

Guil. Pict. ib.

' Outre ces deux fondations, Guillaume acheva celle de l'abbaye de Cerisi, commencée par le Duc Robert son pere. De plus, ' ses ayeux en ayant fondé en Normandie neuf autres de moines, et une de Religieuses, elles s'augmenterent du temps de notre Prince, et par ses bienfaits. On y bâtit encore, pendant qu'il la gouverna, sept monasteres d'hommes, et six de filles, qu'il regardoit comme les véritables forteresses de la Normandie, et dont il confirma gratuitement toutes les donations, ' De sorte que cette province représentoit par tant de Monasteres, où Dieu étoit servi nuit et jour, et où il se faisoit beaucoup d'aumônes, et d'autres bonnes œuvres, une image vivante de l'ancienne Egypte.

Ord. vit. ib. p. 658.

Guillaume ne se borna pas à fonder, doter des monasteres, et les proteger; ' il fut encore soigneux de les pourvoir d'excellents Abbés, qui par leur science et leur vertu y pussent faire vivre l'esprit de piété, et fleurir les bonnes études. Témoins Lanfranc qu'il établit premier Abbé de S. Estienne à Caën, Anselme du Bec, Gerbert de saint Vandrille, Durand de Troarn, et tant d'autres. Il eut la même attention pour les églises cathedrales, auxquelles il donna de pieux et sçavants Evêques. ' Lorsqu'il s'agis-

l. 4. p. 516 | l. 7. ib. | Malm. ib. p. 109.

soit de remplir ces sortes de places, les sollicitations, les intrigues, les présents de ceux qui y aspiraient, étoient inutiles. Le sage Prince n'avoit égard ni à la naissance, ni aux richesses. Il n'y avoit que les bonnes mœurs, la science et la doctrine qui fixassent son choix. Ennemi juré de la simonie, jamais il ne rendit venales les dignités ecclésiastiques. C'est de quoi le congratuloit le Pape Alexandre II, en le félicitant de la protection qu'il accordoit à l'Eglise, et du soin qu'il prenoit d'en défendre la liberté. Afin de maintenir le bien qu'il tâchoit d'établir, en ne plaçant que de bons ministres, il avoit la précaution de les avertir de mener une vie conforme à leur état, de faire de la lecture des livres sacrés leur principale occupation, de veiller au bien de leurs églises, de corriger les vices, de gouverner leurs peuples avec une sage prévoyance.

Tel étoit le Duc Guillaume, lorsque la providence fit passer sur sa tête la Courone d'Angleterre. Le Roi saint Edouard cousin germain du Duc Robert pere de notre Prince, se voyant mourir sans postérité, et se ressouvenant de l'accueil honorable et gracieux qu'on lui avoit fait en Normandie pendant son exil, et du secours que Guillaume, tout jeune qu'il étoit, lui avoit prêté pour monter sur le thrône de ses peres l'adopta pour son fils, et l'établit son héritier. En consequence il envoya Harold, le plus puissant seigneur d'Angleterre, pour lui jurer fidélité au nom de toute la nation. Guillaume le reçut avec beaucoup d'honneur; et après l'avoir retenu quelque temps en Normandie, le renvoya en Angleterre; mais ce même Harold à la mort d'Edouard, arrivée au commencement de Janvier 1066, s'empara aussi-tôt du Roïaume.

Le Duc Guillaume n'hésita point à prendre le parti de revendiquer une Courone qui lui appartenoit à juste titre. Cependant pour ne rien faire témérairement, il envoya consulter le Pape Alexandre II, de qui il reçut un étendart, comme une marque de la protection de S. Pierre. Après quoi il passa la mer avec près de trois mille bâtimens, tant gros navires que vaisseaux de transport, et une armée de soixante mille hommes. La fameuse bataille de Hastings, ou de Senlac selon d'autres, qu'il gagna contre son compétiteur, le quatorzième d'Octobre 1066, le rendit maître de l'Angleterre. Il en fut couronné Roi à

Conc. t. 9. p. 1123.
1124.

Ord. vit. l. 4. p.
527.

l. 3. p. 492 | Will.
Gem. ib. c. 91 |
Guill. Pict. p. 181.
191. 192. 196. 197.
199.

Will. Gem. c. 34.
36. 37 | Guill. Pict.
p. 199. 201. 206 |
Malm. ib. p. 100.
109 | Ord. Vit. l.
3. 4. p. 494. 501.
505.

Ouestminster le jour de Noël suivant, par Aldrede Archevêque d'Yorc. On regarda cette victoire comme un effet de sa piété, autant que de sa bravoure et de celle de ses troupes. Aussi fut-il soigneux d'en rendre grâces à Dieu, en fondant un monastere sur le lieu même où il l'avoit remportée, et en faisant part aux églises et aux abbaies des dépouilles prises sur l'ennemi.

Guil. Pict. p. 207 |
Ord. vit. l. 4. p.
505. 506. 516 |
Malm. ib. p. 101.
102 | Ingul. p. 895.
901 | Du Ches. t.
4. p. 88.

' Un de ses premiers soins fut d'établir dans son nouveau royaume une bonne police, qui tendit à y faire fleurir la religion, et telle qu'elle s'observoit déjà en Normandie. Avant sa conquête, les Anglois étoient sujets à plusieurs vices, dont Guillaume de Malmesburi, quoique de la même nation, ne craint pas de faire le détail. Ils vivoient dans la nonchalance, sans affection pour les Letres et pour les beaux Arts. Leurs mœurs étoient demi barbares. Mais le nouveau Roi sçut bien-tôt les adoucir, en y substituant les mœurs beaucoup plus polies des François, dont il établit dans le país de sa conquête jusqu'à l'usage de la langue. On a détaillé ailleurs les moiens qu'il employa, pour réussir dans cette glorieuse entreprise. Il s'y prit de telle façon, que son regne fut un renouvellement entier pour l'Angleterre. Tout y fut rétabli pour le temporel, comme pour le spirituel. On y cultiva les Letres et les Arts; et la religion y reçut un nouveau lustre. L'histoire du país est beaucoup plus connue depuis cette heureuse révolution; et les Rois successeurs de Guillaume pendant le siecle suivant furent les plus puissants de la chrétienté.

Ord. vit. l. 4. p.
506. 507.

Guil. Pict. p. 181.

' Guillaume étoit naturellement généreux. Il le fit particulièrement voir aussi-tôt après sa victoire, en pardonnant et comblant de biens, ceux de ses ennemis qui avoient survêcu à leur défaite. ' Un autre objet de sa générosité étoit de pousser ses services à l'égard de ses amis, aussi loin qu'ils pouvoient aller. Religieux observateur des loix de l'amitié, et de la foi des alliances, jamais il ne lui arriva d'y donner atteinte. Aussi se fit-il aimer de tous les Princes ses contemporains. Il ne fut pas jusqu'aux Rois d'Espagne, qui tout éloignés qu'ils étoient de l'Angleterre et de la Normandie, ne recherchassent son amitié. Le Pape Alexandre II avoit pour lui une estime sincere. Mais Gregoire VII son successeur le surpassa de beaucoup en ce point. * Ce Pontife ne sçavoit ce qu'il de-

* Greg. VII. l. 4.
ep. 17 | l. 5. ep.
19 | l. 7. ep. 23 |
l. 11. ep. 2.

voit le plus louer en notre Monarque : ou son amour pour la justice, sa prudence, sa politesse, ou sa piété et son attachement pour le S. Siege. ' Il le regardoit comme celui de tous les Rois, qui aimoit le plus à s'acquitter des devoirs d'un Prince Chrétien. C'est en consequence qu'il ' le qualifioit la perle des Princes, *gemma Principum*. Guillaume étoit véritablement très-attaché au S. Siege; ' et non-seulement il fut soigneux de confirmer le denier de S. Pierre, que la Cour de Rome levoit sur l'Angleterre, ' il eut encore l'attention de le faire paier exactement. Il ne laissa pas néanmoins de faire paroître beaucoup de fermeté envers les Papes, dans les occasions où il croioit le devoir à sa dignité de Souverain.

Sa présence étant souvent nécessaire en Normandie comme en Angleterre, il se partageoit entre l'une et l'autre. ' Se trouvant à Rouen sur la fin de Juillet 1087, il y fut attaqué d'une maladie, qui malgré tous les soins de ses Médecins, nommément Gislebert Evêque de Lisieux, et Gontard Abbé de Jumiege, les deux plus habiles d'entre eux, le conduisit à la mort. Le pieux et sage Roi voyant approcher sa dernière heure, s'y prépara avec de vifs sentiments de religion. ' Après avoir mis ordre à sa conscience, et reçu ses Sacrements, il traita de la disposition de ses Etats, et de la distribution de ses thrésors, dans laquelle les églises et les pauvres ne furent pas oubliés; réglant toutes choses lui-même, et dictant aux Notaires avec une admirable présence d'esprit. ' Il fit ensuite aux assistants un long et pathétique discours, entremêlé de larmes, qui est comme une confession publique de presque toute sa vie, ' et mourut en invoquant la Sainte Vierge, le jeudi neuvième de Septembre 1087. Guillaume étoit alors âgé de soixante ¹ ans presque accomplis, dont il avoit regné près de vingt-un comme Roi d'Angleterre, et cin-

1. 1. ep. 70.

1. 7. ep. 23.

Conc. t. 9. p. 1096.

Lanf. ep. 7.

Ord. vit. 1. 7. p. 656.

Ibid. | Malm. ib. p. 112. 113.

Ord. vit. ib. p. 656-659.

p. 660. 661 | Malm. ib. p. 113 | Rob. acc. ad fig. p. 726. 2.

¹ ' On lit dans le texte d'Ordric-Vital, que Guillaume mourut âgé de soixante-quatre ans, et qu'il en regna cinquante-six, en qualité de Duc de Normandie. Mais ce sont deux fautes qu'il faut corriger; ' et Ordric nous en donne lui-même les preuves, puisqu'il dit en plus d'un endroit, que notre Prince à la mort du Duc Robert son pere, qui selon tous les Chroniqueurs, mourut en 1035, n'avoit que huit ans, encore pas accomplis, ' suivant la Chronique du Mont-S.-Michel, qui ne lui en donne que sept. D'ailleurs Guillaume de Malmesburi contemporain d'Ordric, et Robert du Mont presque contemporain, disent qu'il mourut âgé de cinquante-neuf ans, selon le premier, ou presque sexagénaire, selon l'autre.

Ord. vit. ib. 656.

Ibid. | 1. 3. p. 459.

Lab. bib. nov. t. 1. p. 348.

quante-deux comme Duc de Normandie.

Ord. vit. ib. p.
661-663 | Malm.
ib.

' Son corps fut porté à Caen par la Seine, et enterré avec beaucoup de pompe à l'abbaye de S. Estienne, qu'il avoit fondée. Gislebert Evêque ¹ d'Evreux prononça l'oraison funèbre; et Guillaume Archevêque de Rouen, accompagné de tous les Evêques ses suffragants, et de la plupart des Abbés de la province, fit la cérémonie des Obseques. ¹ Plusieurs Poètes exercèrent à l'envi leur Muse, à faire des pieces de vers pour orner le tombeau de notre Monarque. Celle de la façon de Thomas Archevêque d'Yorc, mérita la préférence pour être gravée sur le beau mausolée, enrichi d'or, d'argent et de pierres précieuses, que Guillaume le Roux fit ériger à la mémoire du Roi son pere. Si cette piece de vers étoit la meilleure de toutes, les autres étoient bien peu de chose. Le lecteur en va juger par lui-même.

Ord. vit. l. 8. p.
663.

EPITAPHE.

Qui rexit rigidos Normannos, atque Britannos
Audacter vicit, fortiter obtinuit :
Et Cenomanenses virtute coërcuit enses,
Imperilique sui legibus applicuit :
Rex magnus parva jacet hic GUILLELMUS in urna,
Sufficit et magno parva domus Domino.
Ter septem gradibus se volverat atque duobus
Virginis in gremiis Phœbus, et hic obiit.

Will. Gem. l. 7.
c. 21 | Ord. vit. l.
4. 7. p. 512. 659 |
Malm. ib. p. 111.
113.

' Des quatre fils que la Reine Mathilde, morte avant notre Prince, avoit donnés à son époux, Richard mourut dans sa jeunesse. Robert l'ainé, surnommé Courte-heuse, c'est-à-dire Courte-Cuisse, dont on prétend qu'un Auteur du temps prit occasion de faire le Roman intitulé Robert le Diable, eut le duché de Normandie. Guillaume le Roux hérita du royaume d'Angleterre; et Henri qui lui succéda après sa mort, eut pour appanage cinq mille livres pesant d'argent, et la dot de sa mere. Des cinq filles,

Fleu. H. E. l. 63.
n. 38.
¹ Ord. vit. l. 7. p.
662.

¹ Il s'est glissé une faute dans l'Histoire de M. l'Abbé Fleuri, où Gislebert qui fit cette oraison funèbre est qualifié Evêque de Lisieux. ² C'étoit Gislebert d'Evreux, comme le porte le texte d'Ordric-Vital, où M. Fleuri a puisé ce qu'il rapporte.

nommées Agathe, Constance, Adelyze, Adèle et Cécile, on sçait que les deux dernières en particulier étoient sçavantes, pour des personnes de leur sexe : ce qui prouve le soin que Guillaume prenoit de faire instruire ses enfants. Adèle épousa Estiene Comte de Chartres, et Cécile fut Religieuse à la Trinité de Caen, dont elle devint ensuite Abbesse. Constance épousa Alain Comte ou Duc de Bretagne, Adèle, Estiene Comte de Chartres et de Blois, une autre Alphonse Roi de Galice, et la cinquième promise à Harold, mourut avant son mariage.

Alb. chr. par. 1.
p. 137. 138.

' Le Roi Guillaume avoit deux freres uterins, Eudes, ou Odon, qu'il fit Evêque de Baïeux, et Robert à qui il donna le Comté de Mortain. Eudes ayant accompagné le Duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre, fut ensuite établi Viceroi de Kent, et poussa l'ambition jusqu'à se vouloir faire élire Pape.

Will. Gen. ib. c.
17. 19 | Malm. ib.
p. 111 | Ord. vit.
ib. p. 646. 647.
660.

Guillaume le Conquerant avoit d'excellentes qualités. On vient de le voir dans son éloge que nous avons tiré des meilleurs Historiens du temps même, ou presque contemporains. Mais il n'étoit pas sans défauts. Et qui est le Héros qui n'ait pas les siens ? Les Ecrivains Normans, qui ont entrepris d'en parler, l'ont loué avec excès. Les Auteurs Anglois au contraire, ont donné dans une extrémité opposée. ' Guillaume de Malmesburi, de qui est cette remarque, entreprenant à son tour de faire l'histoire du même Prince, proteste de l'exécuter en Historien impartial et veridique. Il paroît par tout ce qu'il en dit, que c'étoit un grand Roi, qu'on pouvoit excuser en tout ce qu'il n'étoit pas à louer. L'Angleterre lui est particulièrement redevable, de ce que son état est devenu incomparablement plus brillant qu'il n'avoit jamais été, depuis que Guillaume en a occupé le trône.

Malm. ib. pr.

§ II.

SES LOIX ET AUTRES ECRITS.

AUCUN des Historiens de notre Prince ne fait mention ni de son sçavoir, ni d'écrits de sa façon qu'il auroit laissés à la posterité. Aussi n'est-ce pas à titre d'homme de lettres ou d'Ecrivain qu'on le voit paroître ici. Il

suffit pour lui donner place dans l'histoire Literaire, qu'il y ait sous son nom des monuments de literature, qu'il importe de connoître; et il y en a plusieurs.

1°. Il publia divers recueils de loix, qu'il prit soin de faire rediger ou de rediger lui-même; car bien qu'on ne nous le représente pas comme sçavant, il avoit beaucoup d'esprit et un grand amour pour le bon ordre. Il n'en falloit pas davantage, pour le mettre en état de dresser par-lui-même les reglements nécessaires pour le bon gouvernement de ses Etats. C'est sur ce principe ' que Thomas Rudborne temoigne, que ce Prince aimoit à faire des loix, et qu'il s'appliquoit avec un soin extrême à rectifier les anciennes: *erat legum amator et emendator studiosissimus.*

Angl. sac. t. 1. p. 259.

Ord. vit. l. 4. p. 509.

' Dès 1067, un peu moins d'un an après qu'il eut conquis l'Angleterre, étant revenu en Normandie, il assembla les plus habiles gents de la province, et concerta avec eux des reglements conformes en tout aux regles de l'équité, et propres à y entretenir la tranquillité, qu'il desiroit passionément de voir regner dans le païs. Il ne paroît pas que ces reglements existent encore aujourd'hui, au moins tels qu'ils étoient dans leur origine. Il a pu aisément se faire, qu'il en soit entré quelques-uns dans le recueil de ceux qui furent faits à Lillebone, et dont il sera parlé dans la suite. Mais il semble qu'il ne doive pas y avoir de doute, qu'il ne fussent le principal fonds ' de ceux que Dom Martene a donnés au public, comme faisant une suite des précédents. L'Editeur en a ainsi jugé, sur ce qu'ils les suivent immédiatement dans le manuscrit du Mont-Saint-Michel, qui les lui a fournis. Ils sont divisés en onze articles, et roulent uniquement sur des points de la police civile. Il est visible, que ce n'est qu'un abrégé d'autres reglements faits par notre Prince, et que cet abrégé a été fait et publié après sa mort par ordre de Guillaume le Roux Roi d'Angleterre, et de Robert Duc de Normandie son frere. Ainsi ils ne purent être redigés dans l'assemblée de Lillebone, qui se tint en 1080, sept ans avant la mort de Guillaume le Conquerant.

Mart. coll. nov. par. 1. p. 226-228 | pr. p. 17 | anc. t. 4. p. 117-120.

Conc. t. 9. p. 1020-1024.

' En 1069, la quatrième année de son regne, ce monarque étant en Angleterre, se fit représenter les loix de S. Edouard son prédécesseur, et après les avoir discutées avec douze personnes choisies du païs, il les confirma so-

lennellement. Elles sont comprises en vingt-deux articles, ou chapitres, dont le premier concerne la liberté des Cleres et des étudiants. A la tête se lit une petite préface, qui annonce de quelle maniere s'y prit le Roi pour cette operation. Il paroît par quelques endroits, nommément par le onzième article, qu'on y a fait des additions dans la suite. ' De ces anciennes loix ainsi confirmées, on fit aussitôt un petit abrégé réduit à cinq articles, qu'on mit en langue Romanciere, ou Normande, qui étoit la même que le françois du temps; car on a vû que depuis plus d'un siecle les Normans établis en Neustrie, étoient devenus François pour la langue, comme pour le reste.

p. 1024-1026.

Au bout de quelque temps, ' le Roi Guillaume ayant résolu de faire observer en Angleterre, les loix et les usages qui s'observoient en Normandie, sous lui et les Ducs ses prédecesseurs, tant pour le spirituel que pour le temporel, publia à cet effet de nouveaux reglements. Il choisit ensuite dans tout son royaume des Evêques, des Abbés, des Seigneurs laïcs, qui lui étoient affidés, et les établit pour veiller à leur observation. Edmere, Auteur presque du temps, et de grande autorité, de qui nous apprenons cette circonstance remarquable, nous a conservé quelques traits de ces nouveaux reglements, mais seulement de ceux qui concernoient le spirituel, ou la police ecclésiastique. Défenses y étoient faites à tout sujet du Roi de reconnoître pour Pape aucun Evêque de Rome, que par son ordre, et de recevoir de ses lettres sous quelque pretexte que ce fût, avant que le Roi les eût vûes. C'étoit pour prévenir les fâcheuses suites qu'attirent toujours les Schismes, qui s'élevent dans l'Eglise, et dont notre Prince avoit vu quelques exemples. Défense au Primat d'Angleterre, c'est-à-dire l'Archevêque de Cantorberi, de rien ordonner dans les Conciles où il présideroit, sans avoir au préalable consulté le Roi. Defense à tout Evêque de punir d'aucune peine publique et canonique aucun Baron, ou Ministre du Roi, pour quelque crime, sans l'agrément du Prince. ' Quant aux Loix civiles ou reglements, qui regardoient les affaires séculieres, l'Auteur avertit qu'il ne s'arrêtera point à les rapporter. Il est fâcheux, qu'il ne nous en ait pas donné au moins une notice. Il n'y a guères d'esperance d'en avoir j'd'ailleurs quelque connoissance.

Ead. hist. nov. l.
1. p. 29. 2.

p. 30. 1.

not. p. 116-123.

Nous ne serions pas éloignés de croire que ce sont les mêmes, ' que Selden a publiées dans ses notes sur l'histoire d'Edmere. Celles-ci roulent effectivement presque toutes sur les affaires civiles, ou la police temporelle, si l'on en excepte la première, qui concerne le droit d'asile et l'immunité ecclésiastique. Il est d'ailleurs certain qu'elles furent publiées par Guillaume le Conquerant. Mais nous sommes arrêtés par l'autorité d'Ingulfe, Ecrivain du temps, qui les rapportant à la fin de l'histoire de son monastere de Croyland, atteste que ce sont les mêmes qui s'observoient sous le regne de S. Edouard, et que le Roi Guillaume son successeur avoit confirmées. ' Le titre qui se lit à la tête de ces Loix, annonce la même chose. Elles contiennent cinquante articles, et sont traduites en françois du temps.

p. 116.

p. 124. 1 | Angl.
sac. t. 2. pr. n. 3.

La politique des Conquerants a toujours été pour l'ordinaire, comme on l'a fait voir autre part, d'obliger les peuples vaincus à parler la langue du vainqueur. C'est ainsi qu'en usaient les anciens Romains. C'est ainsi qu'en userent dans la suite les Normans, ' et spécialement Guillaume le Bâtard, afin de réunir dans l'usage d'une seule et même langue, comme dans l'observation des mêmes loix, l'Angleterre et la Normandie. Voilà pourquoi ce prince prit soin de faire traduire en langue vulgaire les Loix dont il s'agit ici. Elle sont en trois colonnes dans l'édition que nous avons sous les yeux. Au milieu est placé l'ancien texte latin, souvent en termes fort barbares. D'un côté se trouve la version latine qu'en a fait M. du Cange, et de l'autre la traduction en langue romance. ' Ces Loix de notre Monarque ont été réimprimées avec celles du Roi S. Edouard, les Loix Anglo-Saxones et autres, dans la belle collection de M. Wilkins, qui a paru à Londres l'année 1721 en un volume *in-folio*.

Bib. Fay, p. 128

Ead. ib. not. p.
115.

Il suit évidemment de tout ce qui a été dit jusqu'ici, qu'il y a deux différentes redactions de Loix, décorées du nom de S. Edouard, et confirmées par le Roi Guillaume : l'une comprise en vingt-deux chapitres, et confirmée en 1069; l'autre qui contient cinquante chapitres, ou articles, ' et qui ne fut confirmée qu'environ onze ans après, comme on le prétend. Selden néanmoins n'en reconnoît qu'une seule, la même que la dernière dont on vient de

parler, et insiste beaucoup sur cette opinion. Mais la première, qui est insérée sous le nom de S. Edouard dans la collection générale des Conciles, et reconnue pour telle par des Auteurs Anglois plus anciens que Selden, est trop autorisée pour qu'on puisse l'ôter à ce pieux Roi. Peut-être réussiroit-on à concilier ces deux sentiments opposés, en disant qu'une de ces deux rédactions appartient à Saint Edouard le Martyr, et l'autre à S. Edouard le confesseur, l'un et l'autre Roi d'Angleterre.

Conc. t. 9. p. 1020-1026 | Angl. sac. t. 1. p. 250.

A la fin de la plus ample rédaction, vient une suite de réglemens, comme faisant partie du recueil précédent, au nombre de vingt-un articles. Ceux-ci qui ne sont qu'en latin, portent le nom de Guillaume par la grace de Dieu Roi des Anglois et Duc des Normans. Les dix-sept premiers sont adressés à tous les sujets d'Angleterre et de Normandie, et pourroient bien être ceux dont parle Edmere, sans en rien rapporter. Dans le premier le Roi ordonne, que dans toute l'étendue de ses Etats on n'adorera qu'un seul Dieu, qu'on n'y suivra qu'une foi, qui est celle de JESUS-CHRIST, et qu'on la conservera inviolablement. Qu'entre tous ses sujets, soit d'Angleterre, ou de Normandie, soit des différentes provinces d'Angleterre, il y aura une paix mutuelle et une union reciproque, et que la même chose s'observera entre les François et les Anglois. Les autres roulent sur la police civile et les affaires seculieres. Les quatre derniers, qui concernent principalement les sortes de différend entré les François et les Anglois, sont faits pour l'Angleterre en particulier. Bromton les ayant détachés des autres, les a insérés dans sa chronique.

Est. ib. p. 124. 125.

Au moien de ces Loix, ou réglemens, le Roi Guillaume réussit à établir en Angleterre une si bonne police et une si grande tranquillité, qu'une fille sans défense, chargée d'or auroit pu traverser tout le Roïaume, avec une entiere sûreté.

Brom. chr. p. 982. 983.

Lanf. ep. not. p. 369. 2.

Le Roi Guillaume eut trop de part aux beaux réglemens qui furent faits à l'assemblée de Lillebonne, le jour de la Pentecôte de l'année 1080, pour les passer ici sous silence. Il est même marqué dans la petite préface, que ce fut par sa sage disposition que toutes choses y furent réglées. Cette assemblée étoit comme celles que tenoient autrefois les Rois de France : c'est-à-dire mixte, composée

Ord. vit. l. 5. p. 552-554 | Conc. t. 10. p. 391-394.

d'Evêques, d'Abbés, de Seigneurs laïcs, Parlement par convocation et Concile par occasion. Les Evêques de la province, présidés par l'Archevêque de Rouen leur Métropolitain, s'y trouverent avec les Abbés, les Comtes et autres Seigneurs, le Roi Guillaume à leur tête. On y entra dans une grande discussion de ce qui concerne le bon gouvernement de l'Eglise; et l'on fit à ce sujet quarante-sept canons, ou réglemens fort judicieux. On n'en compte que treize dans la collection générale des Conciles, parce qu'on a négligé de numéroter les trente-quatre suivants. Ordric-Vital, qui les a fait entrer dans son histoire en compte quarante-sept; et il y en a autant dans le nouveau recueil des Conciles de Normandie, où ils sont réimprimés, avec les notes de Dom Ange Godin. Il y a sujet de croire que ce fut en conséquence de ces sages réglemens que le Pape Gregoire VII félicita notre Prince d'avoir contraint les cleres incontinents à quitter leurs concubines, et les laïcs à se dessaisir des dixmes. Le troisième réglement porte en effet la défense sous certaines peines, à tout Prêtre, Diaire, ou autre clere, de retenir chés lui des femmes contre la disposition des SS. Canons. De même, le quatrième défend aux laïcs, de prendre, ou retenir les dixmes et autres revenus appartenants aux églises.

Conc. N. par. 1.
p. 66-74.

Spic. t. 12. p. 557

Guillaume le Conquerant a eu aussi quelque part à l'ordre, ou statuts qui concernent la tenuë du fameux Parlement d'Angleterre. Cet ordre est ancien; puisqu'il s'observoit sous le regne d'Edouard fils d'Ethelrede, comme le marque la petite préface qui se lit à la tête. Notre Prince après sa conquête l'examina, le rectifia, et y donna son approbation. Ses successeurs y firent apparemment à leur tour leurs additions, et corrections dans la suite. Il suffit de le lire, pour s'appercevoir qu'il n'est pas tel qu'il sortit de l'examen du Roi Guillaume. Il est compris en vingt-cinq chapitres, et descend dans un grand détail de tout ce qui concerne cette auguste assemblée. On y spécifie les différentes personnes qui ont droit d'y assister, ou qu'on y doit appeller; les causes et les affaires qui y doivent être traitées; les Officiers qui y sont nécessaires, et leurs fonctions. On y indique le lieu, les sessions, la maniere d'ouvrir l'assemblée, et de la continuer. On y prévient les inconveniens qui pourroient survenir. Enfin on va jusqu'à y ré-

gler ce que les parties, ou contendants, doivent paier pour les copies qu'ils souhaitent qu'on leur délivre. Dom d'Acheri ayant reçu ces statuts manuscrits de M. d'Herouval, les a publiés dans le XII volume de son Spicilege.

p. 557-572.

Les divers Auteurs tant anciens que modernes, qui ont parlé des Loix établies, ou confirmées par Guillaume le Conquerant, ne s'accordent pas sur un point qui ne paroît pas cependant devoir souffrir de difficulté. Les uns prétendent, qu'il ne fit que confirmer les anciennes Loix des Anglois. Les autres soutiennent, qu'il y substitua celles de Normandie. Mais il est certain qu'il fit l'un et l'autre. Il confirma les anciennes; c'est ce qu'on a vu par ce qui a été dit, et qu'explique fort bien Thomas Rudborne moine de Winchestre. Et néanmoins il en établit de nouvelles, où il fit entrer les usages qui s'observoient en Normandie sous son regne, et celui des Ducs ses prédécesseurs. On n'en peut douter après le témoignage d'Edmere, cet Auteur si grave et si véridique, qui l'atteste formellement. D'ailleurs les usages d'Angleterre depuis Guillaume le Conquerant, comme l'observe Thomas Graig dans son traité du Droit féodal, sont presque tous tirés de nos Coutumes de France, et principalement de celle de Normandie.

Angl. sac. t. 1.
p. 259.
Ead. hist. nov. 1.
t. p. 29. 2.

Jour. des Sc. 1716.
p. 634.

2°. Outre toutes ces Loix, Guillaume le Conquerant, la dix-huitième, ou plutôt la vingtième année de son regne, fit travailler à un autre grand ouvrage, qui est devenu très-fameux. C'est un état, et proprement un papier terrier, qui contient la notice, la description, le dénombrement de toute l'Angleterre. Pour l'exécution de ce grand projet, le Roi envoya ses Justiciers dans chaque Comté du Royaume, avec ordre de s'enquerir des gens du lieu sous la foi de serment, quelles étoient les terres que possedoient ses Barons, les fiefs des Nobles, combien il y avoit de villes, de villages, d'églises paroissiales, de prés, de forêts, de rivières, d'étangs, de marais, combien d'arpents de terre labourable, combien d'habitants, de bêtes à cornes et autres; combien chaque ville, chaque bourg, chaque village, chaque rivière, et ainsi des autres choses, pouvoit produire par chaque année. Un Auteur ajoute qu'il y avoit aussi ordre de sçavoir ce que chaque personne avoit d'argent en espèces. De sorte qu'il n'y eut pas dans toute l'étendue du Royaume une hyde de terre, qui comprend soixante-quatre acres,

Ingul. p. 908 |
Sim. Dun. p. 213 |
Hunt. hist. l. 6. p.
370 | Angl. sac.
ib. p. 257 | Brom.
chr. p. 979.

dont le Roi ne scut le revenu annuel, et le nom du propriétaire.

Brom. ib.

' Tout fut redigé par écrit sur des cahiers, qui furent présentés au Roi, et dont on forma un grand registre en deux gros volumes, qu'on déposa dans le thrésor roïal.

Angl. sac. ib.

' Thomas Rudborne remarque, qu'on en fit deux copies, on exemplaires authentiques, dont l'un fut mis dans les archives d'Oüestminster, l'autre dans celles de la Cathédrale de Winchester.

Ingul. ib.

' On nommoit ce dernier exemplaire le Rôle de Winchester, à raison du lieu où on le conservoit. Mais les Anglois donnerent à l'ouvrage en lui-même le nom, ou titre, de Domesday, ' ou Domysday, à cause de sa généralité, qui comprenoit tous les héritages, ou fonds de terre du Royaume sans exception, et enveloppoit tous les Tenanciers. C'est ce que les Anglois de nos jours appellent encore Doomsday, ou Doomes-day-Book, et qui se conserve à l'Echiquier, en thrésor roïal. D'autres le nomment Grand-terrier d'Angleterre, et Livre rouge. Si l'on en souhaite avoir une plus ample notice, on peut consulter Spelman.

Ingul. p. 908-912.

' Ingulfe, contemporain de Guillaume le Conquerant, entreprenant d'écrire l'histoire du monastere dont il étoit Abbé, tira de ce Registre un état des biens et domaines qui lui appartenoient, et l'a inseré dans son écrit. Ce morceau suffit pour juger du détail, et de l'ordre, avec lesquels ce grand dessein du Roi fut exécuté. ' Selden a aussi fait entrer dans ses notes sur l'histoire d'Edmere, quelques extraits du même Registre. ' On en a encore tiré les noms de tous les Tenanciers du Roi Guillaume le Conquerant dans tous les Comtés d'Angleterre, et formé un Catalogue, qui se treuve parmi les manuscrits d'Elie Hasnolius.

Ead. ib. not. p. 114. 127. 129.

Angl. bib. ins. par. 1. n. 7208.

Jour. des Sc. 1715. p. 203.

' C'est aussi de-là qu'est extraite la notice de la province de Northampton, qu'a donné M. Morton dans son Histoire naturelle de la même province, imprimée à Londres en

1716. p. 631.

1712. ' Avant le regne de notre Prince on ne parloit en Angleterre ni de fiefs, ni d'hommage simple, ou lige, ni de Vassal, ni de Seigneur féodal. Mais depuis qu'il y eut établi des Loix de Normandie, et fait faire le Grand-terrier dont on vient de rendre compte, les fiefs devinrent aussi communs dans ce Roïaume, qu'ils étoient auparavant en France.

L'ouvrage le plus intéressant qu'on ait tiré de ce Grand-terrier, et qui soit imprimé, ' est celui qui se trouve à la fin du second volume des Ecrivains Anglois recueillis par Thomas Gale. Il porte pour titre: Coûtumes et Droits Anglo-Saxons, extraits du papier-terrier nommé Doomesday. Comme on y cite souvent les usages du temps du Roi Edouard, il est à croire qu'on se sera aussi servi pour faire ce recueil, d'un autre Papier-terrier plus ancien que celui de Guillaume le Conquerant. ' Il est au moins vrai que dès la fin du IX siecle le Roi Alfrede en fit faire un, ainsi que l'atteste l'Abbé Ingulfe. Mais celui-ci n'entroit pas à beaucoup près dans un aussi grand détail que l'autre. On s'y borna à faire le dépouillement de l'Angleterre par Comtés, Centuries et Décuries.

Angl. scri. xv. t. 1. p. 759-778.

Ingul. p. 908.

3°. ' Le Roi Guillaume écrivit plusieurs lettres, tant aux Papes Alexandre II, Gregoire VII, et peut-être aussi Urbain II, qu'à Lanfranc Archevêque de Cantorberi et autres. Il y en a six de Gregoire VII, qui lui sont adressées, et qui en supposent autant de sa part: l'une pour répondre à celle que ce prince lui avoit écrite pour le féliciter sur sa promotion au Souverain Pontificat, les autres sur divers autres sujets. Mais il ne nous reste qu'une seule de toutes celles que Guillaume lui écrivit, à lui et aux autres Papes. ' Elle est pour répondre à quelques points de la dix-septième du IV livre de celles de Gregoire, où ce Pontife chargeoit son Légat Hubert de demander au Roi, qu'il lui prêtât, comme aussi à ses successeurs, serment de fidélité. C'est ce que Guillaume proteste de ne vouloir pas faire, parce qu'il ne l'avoit point promis, et qu'il ne trouvoit pas que ses prédecesseurs l'eussent fait aux autres Papes. Dom d'Acheri avoit déjà publié cette lettre entre celles du B. Lanfranc, dont elle est la septième en nombre, ' et Selden dans ses notes sur l'histoire d'Edmere, lorsque M. Baluze nous l'a donnée comme anecdote, au VII volume de ses *Miscellanea*. Elle est de l'année 1076.

Conc. t. 9. p. 1123 | Greg. VII. l. 1. ep. 70 | l. 4. ep. 17 | l. 5. ep. 19 | l. 7. ep. 23. 25 | l. 11. ep. 2 | Ord. vit. l. 7. 8. p. 659. 663.

Lanf. ep. 7.

Ead. ib. not. p. 11. 2 | Bal. misc. t. 7. p. 127. 128.

Il y en a trois autres du même Prince, ' dont la première, qui est plutôt un diplôme, qu'une lettre en forme, est adressée à tous les Clercs et les Laïcs d'Angleterre, en faveur des privilèges de l'abbaye de S. Martin de la Bataille. ' La seconde est écrite à tous ses sujets du diocèse de Lincoln, pour leur notifier qu'il avoit jugé à propos de corriger et rectifier

Ead. ib. p. 112. 13.

p. 113. 2.

de concert avec les Evêques, les Abbés et les Seigneurs de son royaume, les anciennes Loix des Anglois, et leur enjoindre de se conformer à ce qu'il y avoit établi. Enfin ' la troisième, qui est de l'année 1070, est adressée à Jean-nellin Abbé de Fécam, pour lui demander Vital Abbé de Bernai dépendant alors de Fécam, afin de le transférer à l'abbaye d'Oüestminster. Il lui demande aussi son consentement, pour qu'Osberne frere de Vital le remplace à Bernai.

Mab. ana. t. 1. p. 219. 220 | an. 1. 63. n. 54.

Nous ne nous arrêterons pas aux Diplomes, ou chartes de notre Prince, qui sont en grand nombre. Les principales, ' sont les deux pour la fondation de S. Estiene et de la Trinité de Caën, imprimées dans les notes de Dom d'Acheri sur la vie du B. Lanfranc, ' et une troisième en faveur de l'abbaye de S. Evroul, qu'Ordric-Vital a fait entrer dans son Histoire. Il n'est pas cependant hors de propos d'en faire connoître une autre, à cause de sa singularité. ' Par celle-ci Guillaume, n'étant encore que Duc de Normandie, donne aux moines de Marmoutier une langue de Baleine, à prendre chaque année sur la ville de Valogne dans le Cottentin. On voit par-là que les Normans faisoient alors metier de la pêche de ce poisson, et qu'ils couroient les mers du Nord.

Lanf. vit. not. p. 20-32.

Ord. vit. lit. 6. p. 602. 603.

Bal. ib. p. 227.

4°. Il est juste de compter au nombre des écrits du Roi Guillaume le beau et long discours qu'il fit sur le point de mourir. Il méritoit assurément de passer à la posterité; ' et Ordric-Vital a eu soin de le lui conserver. De son histoire on l'a fait passer dans un autre recueil; et M. l'Abbé Fleuri l'a jugé si propre à édifier, qu'il l'a traduit en partie dans son Histoire Ecclesiastique. On y voit les principaux événements de la vie de ce Monarque; une confession publique de ce qu'il craignoit d'avoir fait contre l'équité et les devoirs d'un Prince chrétien; des traits admirables de sa religion et de sa piété; la sage disposition de ses Etats après sa mort; les avis excellents qu'il donna à ses fils pour les engager à régner chrétiennement; enfin le caractere des Normans ses compatriotes, qui merite qu'on le lise.

Ord. vit. 1. 7. p. 656-659 | Camb. angl. scri. p. 29-33.

Hunt. hist. 1. 6. p. 368.

' Henri de Huntendon a inseré dans son histoire une harangue, qu'il met à la bouche du Duc Guillaume, lorsqu'il étoit sur le point de livrer bataille à Harold son competitor. ' Guillaume de Poitiers de son côté rapporte un

Guil. Pict. p. 201.

précis du discours que ce prince fit alors à ses troupes, mais qui ne paroît pas tiré de la harangue précédente. C'est ce qui pourroit faire croire, qu'elle n'auroit été faite qu'après coup, comme tant d'autres en pareilles occasions.

5°. Nous ignorons où Gesner a trouvé, que le Roi Guillaume ait écrit un traité touchant le jour du dernier Jugement. Il le lui attribue néanmoins sans détour, avec diverses lettres, et des Loix agraires. Par ce dernier écrit Gesner entend sans doute le Grand-terrier dont on a rendu compte.

Gesn. bib. uni. p. 308. 2.

Divers Copistes ayant fait des extraits de ce que le Roi Guillaume avoit établi pour le bon gouvernement de ses Etats, soit dans le spirituel, ou le temporel, afin de servir aux desseins qu'ils se proposoient, ces morceaux se trouvent aujourd'hui dans les manuscrits des Bibliothèques, comme s'ils faisoient des écrits entiers. Tel est le decret Synodal touchant la paix, c'est-à-dire la Trêve de Dieu, qui fait partie des réglemens de notre Prince. Tel est un autre extrait des Canons de Lillebone, qui porte pour titre: Decret Synodal établi par Guillaume l'ancien Roi des Anglois, et les Evêques de Normandie. On trouve aussi sous son nom un écrit touchant la primatie de l'église de Cantorberi, qui n'est apparemment qu'une Charte ou Diplôme. De même, le Fragment d'un ancien livre de Saint Estienne de Caën, au sujet de Guillaume le Conquerant, imprimé dans le recueil de Camden, n'est que le discours que ce Prince fit au lit de la mort, tel que le rapporte l'Historien Ordric-Vital.

Montf. bib. bib. p. 35. 70 | Le Long, bib. fr. p. 748. 4.

Montf. ib. p. 639.

Le Long, ib.

Afin qu'il ne manque rien à la connoissance de l'histoire de ce Monarque, tel que notre dessein exige que nous la donnions, nous indiquerons ici quelques autres écrits qui y ont trait, et peuvent contribuer à l'éclaircir. Dom Mathieu de la Dangie de Rauchie, Cellier de l'abbaye de S. Estienne de Caën, mort en 1657, a publié à Caën chés Massienne un *in-8°* sans date, et sous ce titre: Apologie pour la defense de Guillaume le Conquerant Duc de Normandie, fondateur des deux abbayes de Caën. Le but de l'Auteur est de refuter la fable insipide et outrageuse, qui attribue à ce Duc l'excès d'avoir fait traîner par les chevaux, à la queue d'un cheval, la Comtesse Mathilde son épouse, depuis le lieu où est aujourd'hui l'abbaye de Saint

p. 747. 2.

Estiene, jusqu'à l'endroit où est celle de la Trinité. C'est ce que porte la chronique de Normandie; ajoutant pour donner quelque couleur à ce conte, que Guillaume pour reparer son crime avoit fondé ces deux abbaïes. On a vû par les Auteurs contemporains, quelle en fut la veritable occasion; et il n'en faudroit pas davantage pour faire regarder comme une pure fable ce qu'en dit la Chronique de Normandie.

p. 748. 1. 856. 1.

Deux manuscrits de la Bibliothèque de Bodley à Oxford, nous presentent deux autres écrits, qui concernent encore l'histoire de Guillaume le Conquerant. L'un est intitulé: *Vita et opera Guillelmi Normanni, Angliæ Conquestoris*. L'autre porte pour titre: *Brevis relatio de Willelmo, nobilissimo Comite Normanorum et unde originem ducat*.

GUILLAUME,

ARCHIDIACRE DE LISIEUX.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Ord. vit. l. 4. p. 521.

GUILLAUME, surnommé de Poitiers, par la raison qu'on verra dans la suite, est peut-être celui de tous nos Historiens de ce siecle, qui mérite plus justement d'en porter le titre. Il naquit au village de Préaux près de Pontaudmer au diocèse de Lisieux en Normandie, vers l'année 1020. Avant qu'il illustrât lui-même le lieu de sa naissance, il étoit déjà célèbre par la fondation de deux abbaïes, l'une d'hommes, l'autre de filles, dont une sœur de notre Historien fut Abbessse. On peut juger de-là que leurs parents tenoient quelque rang distingué dans la province.

Mab. an. l. 57. n.

35.

Ord. vit. ib.

Ibid.

De Normandie le jeune Guillaume alla étudier à Poitiers: ce qui montre d'une part, que cette école avoit alors de la réputation, pour attirer des étudiants de si loin, et de l'autre, que Lanfranc n'avoit pas encore ouvert au Bec dans le voisinage de Préaux, celle qui y devint bien tôt

florissante, jusqu'au point qu'on l'a vû autre part. C'étoit effectivement vers 1040, ' c'est-à-dire dans le temps que le jeune Prince Guillaume le Bâtard commençoit à se faire de la gloire par sa valeur, comme notre historien nous l'apprend lui-même. ' Le séjour que Guillaume fit à Poitiers, lui en a fait donner le surnom, sous lequel il est plus généralement connu. Il sortit de cette école aussi parfaitement instruit qu'on pouvoit l'être en son temps. De sorte que de retour en son païs, il éclipsa par son sçavoir tous ses voisins.

Guil. Pict. p. 180.

Ord. vit. ib.

Bien-tôt ' il embrassa la profession des armes, qu'il suivit quelques années, et se trouva à plusieurs actions vives et périlleuses, où il eut occasion d'apprendre par lui-même ce qu'il devoit écrire un jour pour la postérité. Ayant toutefois conçu du dégoût pour cet état, il le quitta pour se jeter dans le Clergé. Devenu Prêtre, ' il fut long-temps Chapellain du Duc Guillaume, depuis Roi d'Angleterre : ' ce qui lui fit naître une nouvelle occasion de se mettre au fait de l'histoire de ce Conquerant, qu'il écrivit dans la suite.

Ibid.

l. 3. p. 503.

p. 504.

Enfin ' Hugues Evêque de Lisieux, qui étoit attentif à attirer près de sa personne des sujets de mérite, lui aiant donné un archidiaconé dans son église, Guillaume s'y fixa pour le reste de ses jours. ' Il en continua les fonctions sous Gilbert Maminot successeur de Hugues, et rendit à l'un et à l'autre de grands services dans le gouvernement de leur diocèse. ' Dom Mabillon a même cru, que Guillaume l'avoit gouverné en qualité d'évêque. Mais c'est une faute à corriger dans les Annales de cet habile Ecrivain. ' L'Evêque Gilbert aimoit, et faisoit ses délices de cultiver l'Astronomie et les autres parties des Mathématiques. Aiant trouvé le même goût en Guillaume de Poitiers, et quelques autres Dignitaires de sa Cathédrale, Guillaume de Glandville Doïen et Archidiacre, Richard d'Anserville, autre Archidiacre, Goisfroi de Tregueville Thrésorier, Turgise Chantre et Raoul fils de celui-ci, il les choisit pour ses commensaux, afin d'avoir plus de facilité de s'entretenir avec eux sur toutes ces facultés de littérature. De sorte que la maison de ce Prélat devint une espèce d'Académie, où tous ces sçavants et plusieurs au-

l. 5. p. 551.

l. 4. p. 521.

Mab. ib. l. 63. n. 51.

Ord. Vit. l. 5. p. 551.

tres réunis ensemble, s'appliquoient à l'envi à acquérir les plus hautes connoissances.

l. 4. p. 521.

Guillaume n'étoit pas seulement Philosophe et Mathématicien; il possédoit encore l'histoire ancienne, et avoit beaucoup lû les autres bons Auteurs Grecs et Latins, comme il paroît par ce qui nous reste de ses écrits. Mais sur la fin de ses jours il fit du silence et de la prière sa principale occupation. Ainsi renonçant aux exercices des conférences, il se concentra chez lui pour travailler en son particulier. On ignore le terme de sa vie; quoiqu'on sçache qu'il vécut jusqu'à la vieillesse. Il est au reste certain qu'il ne mourut qu'après le Roi Guillaume, dont il a écrit l'histoire; et comme l'année de sa mort est d'ailleurs inconnue, nous ne pouvons mieux le placer qu'à la suite de ce Prince.

§ II.

SES ECRITS.

Ord. Vit. l. 4. p. 521.

L'IDÉE qu'on vient de donner des études et travaux littéraires de Guillaume de Poitiers, feroit esperer qu'il auroit beaucoup écrit. Ceux néanmoins qui ont été le plus près de son temps, et le plus soigneux de faire connoître les productions de sa plume, ne parlent que d'une en particulier, et d'une autre en général.

l. 3. p. 478.
p. 504.

p. 478.

p. 504.

1°. La plus considerable, et l'unique qui soit venue jusqu'à nous, est son histoire de Guillaume le Conquerant. Guillaume moine de Jumiege l'avoit déjà écrite, jusqu'à la conquête de l'Angleterre, sur laquelle Gui Evêque d'Amiens avoit aussi publié un long poëme héroïque, comme il a été dit ailleurs, lorsque notre Archidiacre entreprit de l'écrire à son tour. Ordric Vital fait entendre en un endroit, que notre Historien l'exécuta du vivant même de son Héros, à qui il l'auroit dédiée. Mais ce trait ne convient qu'à Guillaume de Jumiege, avec qui Ordric associe ici Guillaume de Poitiers. Le même écrivain suppose clairement ailleurs, que ce dernier ne mit la main à son ouvrage, qu'après la mort du Prince, qui en fait le sujet; et il n'y a qu'à lire ce qui nous en reste, pour s'en convaincre par soi-même. Notre Historien cependant ne tarda pas à prendre la plume après cette mort. Il est même à

croire, qu'ayant conçu son dessein auparavant, il avoit préparé des matériaux pour l'exécuter.

Persone n'étoit plus propre à y réussir. Guillaume avoit non-seulement fait de bonnes études; mais il avoit encore lû avec fruit les meilleurs Auteurs Grecs et Latins. Il avoit de plus servi dans les armées de son Héros, et avoit été son Chapellain pendant long-temps. De façon qu'il avoit vu par lui-même la plupart de ce qu'il raconte. ' Aussi convient-on qu'il est le plus exact de tous ceux qui ont entrepris de traiter le même sujet. Il lui est pourtant arrivé de se tromper, en parlant de quelques faits étrangers à la Normandie et à l'Angleterre. Par exemple, lorsqu'il dit qu'il n'y avoit point de Gentilhomme Breton qui n'eût plusieurs femmes. Trait fabuleux, dont on ne trouve aucun vestige dans les autres monuments de l'histoire de cette nation.

Montf. mon. fr. t.
2. p. 7.

Du reste, notre Historien a écrit tout à la fois en sçavant, et en homme bien instruit. ' Laissant aux Poètes l'art de feindre et d'exagerer, il proteste de ne rien avancer qui ne soit bien avéré. C'est par ce motif et par celui d'éviter une prolixité ennuyeuse, qu'il n'a pas entrepris d'écrire tout ce qu'a fait son Héros. ' Attentif à ne perdre pas de vûe son objet principal, il évite avec soin les longues digressions. ' Il ne laisse pas toutefois de placer à propos de belles maximes de politique, et de glisser de grands traits de piété.

Guil. Pict. p. 183.

p. 179.

p. 83. 193.

' Ordric Vital entreprenant de porter son jugement sur cette histoire, reconnoît que l'Auteur y a traité son sujet avec une juste étendue et un style aussi poli qu'énergique.

Ord. Vit. ib. p.
503.

' L'Interpolateur et Continueur de Guillaume de Jumiege, contemporain d'Ordric, y a découvert les mêmes beautés. ' Le premier de ces deux écrivains a même crû y voir une imitation du style de Salluste. On y remarque au moins la précision et le laconisme de celui de Tacite; et si la diction de Guillaume de Poitiers étoit aussi latine, on pourroit dire qu'il auroit réussi à imiter ces deux célèbres Historiens de l'antiquité. Ajoutons que ses descriptions sont agréables, vives, animées, ' et le parallèle qu'il fait d'Auguste avec Guillaume son Héros, bien soutenu.

Will. Gem. 1. 7.
c. 44.

Ord. Vit. 1. 4. p.
521.

Guil. Pict. p. 209.
210.

' Malheureusement divers obstacles, qu'on ne nous fait pas connoître, entre lesquels on peut apparemment comp-

Ord. vit. 1. 3. p.
504.

ter une mort inopinée, l'empêcherent d'y mettre la dernière main. Ce qui nous en reste, ne va que jusqu'aux événements de l'année 1070. Ordric Vital, qui a beaucoup puisé dans cette partie d'Histoire, n'en avoit pas davantage. Il y manque ainsi les dix-sept à dix-huit dernières années du regne de Guillaume le Conquerant. Et par une autre fatalité, qui vient de la négligence des siècles, qui ont suivi celui de notre Historien, le peu de manuscrits qui contiennent son ouvrage, ne le présentent que mutilé au commencement; et cette lacune paroît considérable. Cette

Guil. Pict. p. 178.

histoire en effet, telle que nous l'avons ne commence qu'à l'asile que le jeune Prince Edouard, fils de la Reine Emme sœur du Duc Richard II, vient chercher en Normandie. De sorte qu'on n'y a rien de ce qui concerne la naissance, l'éducation et les premières années de Guillaume le Bâtard.

Nor. scri. ant. p. 178-213.

André du Chesne l'a publiée avec ces deux imperfections, entre ses autres anciens Ecrivains qui ont traité de l'histoire de Normandie. Le manuscrit de la bibliothèque Cottonienne, qui la lui a fournie, paroisoit aux yeux de plusieurs connoisseurs, avoir les caractères de l'original même de l'Auteur. C'est-là l'unique édition qu'on ait de cet ouvrage, qui auroit bien mérité de trouver quelque place dans ce grand nombre de collections, qui ont paru depuis sur l'histoire d'Angleterre.

pr. p. 2.

Ord. Vit. l. 4. p. 521.

2°. Ordric Vital nous apprend, que Guillaume de Poitiers avoit du talent pour la versification, et qu'il publioit souvent des pièces de Poësie, où l'on trouvoit de la délicatesse, de l'harmonie, de la douceur: *subtiles et concinnos versus, atque ad recitandum habiles frequenter edidit*. Mais l'Auteur, qui s'exprime ainsi, n'étoit guères bon Juge en matière de Poësie; et il y a toute apparence, que celle de notre Historien n'étoit pas au-dessus de la versification des autres Poètes de son temps. On ne dit point au reste sur quels sujets rouloit ce grand nombre de pièces de vers, dont il ne nous reste plus rien. Seulement on ajoute, que Guillaume les communiquoit volontiers aux jeunes étudiants tant pour les former à l'art poétique, que

Voss. hist. lat. l. 3. par. 2.

1. Quelques Ecrivains ont cru, que c'est l'ouvrage de Guillaume de Poitiers que Camden a publié dans son recueil. Mais c'est celui de Guillaume de Jumiège.

pour les engager à en faire de meilleurs.

' De la maniere qu'un Auteur moderne cite l'éloge de Hugues Evêque de Lisieux par notre Historien, on s'imagineroit peut-être, que c'est un écrit isolé et particulier. Mais ce n'est autre chose, que ' ce qu'il a fait entrer sur ce Prélat dans son histoire du Roi Guillaume.

Neus. pia. p. 584.

Guil. Dict. p. 195-196.

' On trouve dans les manuscrits de quelques bibliothèques, un traité de la profession monastique, et une somme Théologique, l'un et l'autre décoré du nom d'un Guillaume de Poitiers. Mais ce Théologien est fort différent de notre Historien, comme lui étant postérieur de plus d'un siècle.

Montf. bib. bib. p. 1120. 1354.

BERENGER,

SCOLASTIQUE DE TOURS.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

' **B**ERENGER, aussi fameux par ses variations, que connu par ses erreurs, ne doit pas être confondu, ni avec Beringer Chanoine de S. Martin d'Angers, puis Chapellain des Comtes d'Anjou, son contemporain et qualifié Grammairien comme lui, ni ' avec Berenger disciple de Pierre Abélard au siècle suivant. ' Il naquit à Tours ' au commencement du XI siècle, d'une famille riche et distinguée dans la ville. Son pere, à qui quelques modernes donnent le nom d'Aubri Vautier, avoit pour frere Vautier, grand Chantre de l'église de S. Martin. Des autres parents de Berenger, ' nous ne connoissons qu'Hubald, Chanoine de la même église, qui sur la fin de ses jours,

Mab. act. t. 9. pr. n. 12.

Neus. pia. p. 518.

Mell. scri. c. 88 | Mab. ib. n. 8 | an. l. 59. n. 18 | Mss.

Gir.T. app. p. 106.

1 ' Oudin, qui est tombé en plusieurs autres erreurs, touchant l'histoire de Berenger, suppose par des motifs qu'il laisse entrevoir, qu'il ne naquit qu'en 1020. De sorte qu'il n'auroit eu que huit à neuf ans, lorsqu'il fut disciple de Fulbert à Chartres, mort comme on l'a vu, au mois d'avril 1029. Qui croira qu'un enfant de cet âge fût alors capable de prendre des leçons de la plus profonde Théologie, que Fulbert lui donnoit, à lui et à Adelmanne, comme celui-ci nous l'apprend ?

Oud. scri. t. 2. p. 624. 625.

- vers 1085 fit de grand dons à l'abbaye de Marmoutier.
- Mab. act. ib. 1. / Après avoir fait ses premières études à Tours, Berenger alla à les perfectionner à Chartres, sous le célèbre Evêque Fulbert. Là il eut pour condisciples plusieurs étudiants du premier mérite, dont il a été parlé ailleurs. Adelmanne l'un d'entr'eux, et depuis Evêque de Presse, nous apprend, que Berenger étoit alors dans son adolescence, et qu'il avoit le bonheur d'être de ceux de cette brillante Académie, pour qui le vénérable Socrate avoit une espèce de prédilection, en les prenant le soir en particulier après ses leçons publiques, pour leur donner des instructions, qui tendoient à former le cœur comme à éclairer l'esprit. On prétend qu'il continua à fréquenter l'école de Chartres pendant le reste de la vie de Fulbert, et que ce B. Prélat ayant connu par un esprit prophétique au lit de la mort, les troubles que Berenger devoit causer dans l'Eglise, le fit chasser de sa présence.
- Mab. de Reg. Angl. 1. 3. p. 114.
- Mab. ib. n. 9. / De retour en son pays avant l'année 1031, il fut reçu dans le Clergé de S. Martin, où Vautier son oncle lui ceda une terre qu'il tenoit du chapitre sous une redevance annuelle. C'est ce qui lui a fait donner la qualité de Chanoine de cette église par le Chroniqueur de S. Maixent.
- Mallea. chr. p. 205.
- Mart. am. coll. t. 5. p. 1005 | De Roye. p. 21. / Il y remplit même dans la suite, non tout à la fois ce qui étoit défendu par les Canons, mais consécutivement, les dignités de Trésorier et de Chambrier. Le titre cependant sous lequel il est plus connu, est celui de Scolastique, ou Maître école, comme on parle dans le pays, dont il exerça les fonctions après Adam, sous lequel il avoit peut-être étudié lui-même. C'est une faute à M. Baillet d'avoir confondu dans ses *Jugements des Scavants*, cet emploi, qui n'étoit pas apparemment encore érigé en dignité, avec celle de Théologal, laquelle est de nouvelle date, et fort différente de l'autre.
- Mab. ib.
- Anti-Bail. t. 1. c. 39. p. 134. 135.
- Mab. ib. | ana. t. 1. p. 421. / L'Ecole de Tours avoit déjà quelque réputation. Ragingal, qui y avoit enseigné en qualité de sous-Maitre, avant que de devenir Trésorier de S. Martin, y avoit apporté la doctrine de Fulbert, dont il avoit aussi été dis-
- Egas. Bul. t. 1. p. 401. 407. 563. / M. du Boulay suppose, que Berenger, avant que de fréquenter l'Ecole de Chartres, alla étudier à celle de Paris, et qu'il y enseigna même dans la suite. Mais ce sont deux faits, sur lesquels tous les Auteurs contemporains, ou presque contemporains, gardent un profond silence.

ciple, et passoit pour très-habile Grammairien. ' Mais elle acquit un si grand lustre sous la direction de Berenger, qu'elle sembloit avoir éclipsé toutes les autres. Berenger avoit tout ce qu'il falloit, pour soutenir avantageusement cette brillante réputation de son école, s'il ne se fût pas mêlé de Théologie; ou si en s'en mêlant il ne se fût pas écarté ' du grand chemin, où avoient marché les SS. Peres, comme Fulbert son Maître le lui recommançoit, avec autant de force que de tendresse.

' On reconnoissoit en lui du génie, un esprit supérieur, de grandes dispositions pour l'éloquence, du feu, de l'invention, du pathétique, et il passoit pour exceller dans les Arts liberaux, principalement la Dialectique. Il ne manquoit pas non plus d'érudition, et avoit beaucoup lû les Auteurs des bons siècles. Toutes ces belles qualités étoient soutenues par une vie exemplaire, frugale et conforme en tout à l'état qu'il avoit embrassé. Berenger se fit par-là un grand nom; et son mérite étant connu dans les païs éloignés, comme dans celui de sa naissance, lui acquit une estime presque universelle et lui attira de toutes parts une foule de disciples. ' Entre les principaux on compte Eusebe Brunon, qui fut fait Evêque d'Angers en 1047, ' et le sçavant Hildebert, qui le devint du Mans, puis Archevêque de Tours. ' Ceux qui ne pouvoient profiter de ses leçons de vive voix, vouloient au moins tirer de ses lumieres par écrit, et s'adressoient à lui pour le consulter dans leurs doutes, ou pour avoir des avis sur leur conduite. Il n'y eut que le vulgaire ignorant ' qui le regardoit comme un Magicien, au sujet de quoi, l'on débite une fable si insipide, qu'elle ne vaut pas la peine qu'on en parle. Mais on a montré ailleurs, que tel a presque toujours été dans les siècles demi barbares, le sort de ceux qui en sçavoient plus que le commun des gents de lettres.

Les amis de Berenger que nous connoissons, doivent nous faire juger des autres, et de l'estime qu'ils faisoient de son mérite. Il en avoit parmi les premières personnes de l'Eglise, comme dans les autres états. ' Frolland Evêque de Senlis entre autres, lui portoit un si grand respect, qu'il le qualifioit son Seigneur en lui écrivant, et le nommoit avant lui dans l'inscription de ses lettres. ' Eusebe Brunon depuis son épiscopat en usoit de même, contre la coûtume

Du Ches. t. 4. p. 259.

Adel. ib. 2.

Lanf. vit. not. p. 24 | App. p. 68 | Hild. car. p. 1324 | Du Ches. ib. | Sig. scri. c. 154 | Mart. ib.

Mab. act. ib. n. 12.

Hild. vit. p. 17.

Mart. anc. t. 1. p. 191-195.

Alb. chr. an. 1050.

Spic. t. 2. p. 599.

De Goye. p. 18.

me des Evêques, écrivant à leurs inferieurs, et lui donnoit le titre de frere et de son collegue dans le sacerdoce. ' Hugues de Langres lui donnoit aussi la qualité de Prêtre très-respectable. ' Frolland en particulier avoit une si haute idée de sa piété qu'il souhaitoit passionément jôir de sa présence, pour le consoler dans une maladie, qui l'empêchoit d'aller lui-même le voir à Tours: ou à ce défaut avoir au moins part à ses prieres. ' Berenger avoit encore un ami de distinction en la personne de Paulin Primicier de Metz, la premiere dignité de cette église après l'Evêque. Paulin lui étoit si dévoué, qu'il se faisoit un mérite de lui faire copier les livres qui lui manquoient à Tours. ' L'Abbé de Gorze de ce temps-là, et un autre Abbé nommé Richard, étoient aussi entrés dans ce commerce d'amitié.

Mais de tous les amis de notre Scolastique, aucun ne lui donna des marques plus réelles de son estime et de son attachement, ' qu'Hubert de Vendome Evêque d'Angers. L'Archidiaconé de son église, où il n'y en avoit alors qu'un seul, étant venu à vaquer, ce Prélat choisit Berenger pour le remplir. ' Celui-ci en étoit revêtu au moins dès 1040; puisqu'il assista alors en cette qualité à la célèbre dédicacé de l'église de Vendôme. Ce ne fut donc pas Eusebe Brunon qui l'éleva à cette dignité. ' L'on croit que Berenger, avant que d'y entrer, se démit de la place de Chambrier, qu'il occupoit à S. Martin, en faveur d'Hubald son frere. ' Cependant quoiqu'Archidiacre de l'église d'Angers, et malgré le séjour qu'il y put faire à différentes fois, il ne discontinua point de diriger l'école de Tours. ' Mais il n'enseigna jamais dans celle d'Angers, comme M. Menage, qui l'avoit autrefois cru lui-même, avec tant d'autres sçavants modernes, le montre fort bien. Tel étoit Berenger estimé et honoré de tous ceux qui le connoissoient, lorsque l'ambition le fit donner dans la nouveauté, la nouveauté dans l'hérésie; et l'hérésie le travestit en homme tout différent de ce qu'il étoit.

' Piqué de la confusion, qui lui étoit revenuë d'une conférence avec le docte Lanfranc, touchant une question peu importante, et encore plus chagrin de voir son école de Tours presque deserte, et celle du Bec devenir de jour en jour plus nombreuse et plus florissante, il s'avisa de pu-

Lanf. ib. l.

Spic. ib.

Mart. ib. p. 196 |
Dur. de Euch. par.
9 | Adel. ib.Mart. ib. | Spic.
ib. p. 509-511.

Mss.

Mab. act. ib. | an.
l. 58. n. 20.

Mss.

Mab. ib.

Anti-Bail. ib. p.
136. 137.Guit. de Euch. l.
1. p. 441.

blier des opinions singulieres de Théologie. Il choisit les dogmes qui lui parurent les plus propres à la faire admirer par leur nouveauté et lui attirer des disciples. Sur ce plan, ' il entreprit de combattre les mariages légitimes, et le baptême des enfants. Entreprise au reste qui fut sans consequence. Mais il attaqua la doctrine commune de l'Eglise touchant l'Eucharistie, ce qui fit beaucoup de bruit, et eut de très-fâcheuses suites.

Hid. | Mab. ana.
t. 3. p. 396.

' Que ce soit l'ambition qui fut le principal motif de son innovation dans la foi, nous n'en pouvons douter, voiant Guitmond l'attester sur le témoignage de ceux qui avoient le mieux connu notre Scolastique. ' D'ailleurs Eusebe-Brunon son propre disciple, lui écrivant à lui-même, ne craignoit pas de lui dire, qu'il doutoit sérieusement que ce fût par un principe d'amour pour la vérité, plutôt qu'à dessein de se faire de la réputation, qu'on avoit fait naître la dispute sur le mystere de l'Eucharistie. C'est sur quoi ' Lanfranc se croïoit autorisé à lui reprocher publiquement, de n'avoir entrepris de dogmatiser, que par la passion d'une vaine gloire, *inanis gloriæ appetitu*.

Guit. ib. 1.

De Roye, p. 48.

Lanf. in Ber. c. 4.

L'engagement à soutenir ce personnage opéra en Berenger un changement total. Il ne fit plus d'usage de son esprit, et de son génie, que pour chercher des moïens assortis à son entreprise, et les mettre en œuvre pour y réussir. ' N'ayant pû dans sa jeunesse donner toute l'attention à ses nouvelles opinions, et en ayant été détourné depuis par d'autres études, ' il choisit pour son Théologien sur ces matieres le fameux Jean Scot, ou Erigene, dont nous avons fait connoître le vrai caractere en son lieu. S'il faisoit venir l'Ecriture et les Peres à l'appui de ses erreurs, ce n'étoit qu'en leur prêtant des sens étrangers, et leur faisant dire ce qu'ils ne disent pas. ' Il en usoit de même à l'égard de ses adversaires : maximes toujours inséparables de la conduite de ceux qui combattent la vérité.

Guit. ib.

Lanf. vit. not. p.
24 | Mart. ib.

Lanf. in Ber. c.
1. 9.

D'Ecclesiastique auparavant humble, édifiant, réglé dans ses mœurs, ' Berenger devint un homme bouffi d'orgueil, qui n'avoit que du mépris pour les autres, et de l'estime pour soi-même, qui abaissoit ses adversaires pour s'élever au-dessus d'eux. Tous ceux qui pensoient comme l'Eglise universelle, tels nommément que Pascase Radbert, le Cardinal Humbert et Lanfranc, il les mettoit par des-

c. 3. 4 | Guit. ib.

daïn au rang du vulgaire méprisable. On remarquoit en ses discours et dans sa conduite une vanité, une arrogance, une ostentation, qui sont ordinairement le caractere de l'hérétique. Ce qu'il avoit de feu, de pathétique et d'autres dispositions pour l'éloquence, ' se changea en fougue, en fureur, et s'évapora en invectives et injures grossieres. De même, ' toute sa dialectique dégénéra en un art purement sophistique, dont les raisonnements irréguliers portoient à faux, comme Lanfranc l'en convainquit publiquement. Tant il est vrai qu'en tous les siecles les armes de ceux qui attaquent la foi, s'émousent et se brisent même contre le bouelien de la vérité qui la protege.

Lanf. ib. c. 16.

c. 7. 8.

c. 2. 28.

' Berenger voyant qu'il ne pouvoit réussir autant qu'il l'auroit souhaité, à grossir le nombre de ses disciples par ses faux raisonnements, s'avisait d'un autre artifice beaucoup plus efficace. Il eut recours aux largesses, et ne rougit pas d'emploier l'or et l'argent pour se faire des partisans de ses erreurs. C'est ce que Lanfranc lui reprochoit à lui-même, ' et que Guillaume de Malmesburi a confirmé dans la suite, sans qu'il paroisse que Berenger s'en soit justifié. S'il réussit par-là à multiplier ses disciples; et il n'y réussit que trop, il est au moins vrai, que ce ne fut pas sans une contradiction bien marquée. Sitôt en effet que ses erreurs eurent osé se montrer, elles furent universellement combattues en toutes sortes de manieres, comme on va le voir.

Malm ib. p. 113.

Lanf. app. p. 68.

' Hugues Evêque de Langres, autrefois condisciple de Berenger à l'école de Chartres, fut le premier qui les découvrit. Ayant eu un entretien avec Berenger sur ces matieres, il reconnut qu'il nioit et la réalité et la transsubstantiation dans le mystere de l'Eucharistie, et se crut obligé de travailler à le rappeler de ses écarts. Il lui écrivit sans délai à cet effet la belle letre, dont il a été parlé ailleurs, et dans laquelle en le traitant avec de respectueux ménagements, il lui montrait la fausseté de sa nouvelle doctrine. Cette lettre dogmatique précéda le mois d'octobre 1049. ' Mais plus d'un an auparavant, les erreurs de Berenger avoient commencé à causer du trouble dans l'Eglise; et le bruit s'en étoit répandu jusqu'en Allemagne. Adelmanne, autre condisciple de notre Scolastique, qui s'y trouvoit alors, en ayant oui parler, en fut aussi affligé que surpris. Suspendant toutefois son jugement, il médita dès-lors d'en écrire à Be-

Adel. ib. p. 138.

renger même pour s'assurer du fait; mais réflexion faite, il jugea plus à propos de prier Paulin, Primicier de l'église de Metz, leur ami commun, de le faire lui-même.

Soit que Paulin l'exécutât ou non, ' il eut encore d'autres preuves de l'innovation de Berenger. Il lui en écrivit, et ne lui dissimula point la mauvaise réputation qu'il se faisoit par sa doctrine. Il crut en conséquence devoir lui donner des avis salutaires, que Berenger méprisa. S'il répondit à Adelmanne, comme celui-ci l'en avoit prié, sa réponse se perdit en route. ' Adelmanne l'ayant attendu en vain l'espace de deux ans, prit enfin le parti d'écrire lui-même à Berenger l'excellente lettre que nous avons de lui. Assurément elle a précédé les Conciles de Rome et de Verceil, tenus en 1050; puisqu'Adelmanne n'y en fait aucune mention, ce qu'il n'auroit pas oublié, et que d'ailleurs il doutoit encore en l'écrivant, que les bruits désavantageux qui couroient contre Berenger, fussent vrais. La juste idée qu'on a donnée autre part de cette admirable lettre, fait juger que le cœur de cet infortuné Scolastique étoit bien endurci, et son esprit prévenu à l'excès, pour avoir été à l'épreuve de l'impression salutaire qu'elle devoit naturellement faire sur l'un et sur l'autre. Au lieu d'en profiter, ' il n'y répondit que par des saillies de présomption, d'arrogance, d'attachement à ses erreurs, ' et des paroles de mépris pour un condisciple qui meritoit tout son respect, et dont la tendresse qu'il lui témoignoit, exigeoit seule tous les sentiments de reconnaissance. Vers le même temps ' Berenger s'ouvrit sans détour sur son attachement à la doctrine de Jean Scot, touchant le Sacrement de nos Autels, et son aversion pour celle de Pascase, qui étoit celle de toute l'église. Les lettres, où il s'en expliquoit, étoient adressées à Lanfranc, et acheverent de convaincre le public des erreurs qu'on imputoit à Berenger.

' Elles furent déferées ces erreurs au Pape Leon IX, qui les ayant fait examiner dans le grand Concile, tenu à Rome après la fête de Pâque 1050, ' les condamna de concert avec toute l'assemblée. Là fut prononcé pour la première fois sentence d'excommunication, contre l'Auteur

Mart. anec. t. 2.
p. 196.

Adel. ib.

Sig. scri. ib.

Mart. ib. t. 4. p.
114.

Lanf. vit. c. 3 | in
Ber. cap. 4. not.
p. 22.

in Ber. c. 4 |
Herm. chr. an.
1050 | Mab. an. 1.
59. n. 74-76 | Chif.
de fid. cat. p. 361.

1 ' Durand Abbé de Troarn dans son traité contre Berenger, ne place ce Concile qu'en 1053; mais il y a des preuves incontestables qu'il se tint dès 1050. Dur. ib.

des lettres à Lanfranc, qui y avoient été luës. Mais comme Berenger, ni personne pour lui, n'y comparut, on indiqua un autre Concile à Verceil pour le mois de Septembre suivant, auquel il fut cité.

Mab. act. ib. n. 16.

Dur. ib. p. 437. 1.

' Ayant appris cette nouvelle, il se donna de nouveaux mouvements, pour multiplier ses partisans, et se faire des protecteurs. ' Se flattant de séduire le jeune Duc Guillaume le Bâtard, il entreprit le voiage de Normandie. En passant par l'abbaye de Préaux au diocèse de Lisieux, Ansfroi qui en étoit Abbé, et homme sçavant, le reçut avec beaucoup de politesse. Mais après l'avoir entendu s'expliquer sur divers points de doctrine, il reconnut qu'il étoit infecté de plusieurs erreurs, et fut scandalisé de ses blasphèmes. De là Berenger passa à la Cour du Duc, qui évita avec prudence le piège qu'il lui tendoit. Il retint cependant Berenger près de lui, et fit assembler à Briône dans ses Etats, les plus habiles gens de toute la Normandie. Le Prince s'y rendit lui-même; et l'on y ouvrit une conférence réglée avec Berenger, et un Clerc de ses partisans, sur l'éloquence duquel il faisoit beaucoup de fonds. Mais l'un et l'autre y fut réduit au silence, et forcé à la confession de la foi catholique.

ibid.

' Berenger étant renvoyé de Normandie avec cette honte, s'en alla à Chartres, où le bruit de ce qui s'étoit passé à Briône, étoit déjà répandu, comme ailleurs. Plusieurs l'ayant interrogé sur cette question de l'Eucharistie, il usa de défaite, et ne voulut rien répondre. Mais peu après il écrivit aux clercs de cette église, une lettre pleine d'erreurs et d'absurdités contre la foi catholique, et d'invectives outrageantes contre le Pape Léon et toute l'Eglise Romaine.

ib. 2 | Mab. an. 1.
4. p. 306.

' Son hérésie causant de plus en plus du trouble en France, le Roi Henri n'en fut pas plutôt imbu, qu'il forma le dessein d'extirper de son royaume un mal aussi pernicieux. A cet effet, de l'avis des Evêques et des Seigneurs il indiqua à Paris un Concile pour le seizième d'Octobre de la même année 1050, et il fit signifier à Berenger qu'il eût à s'y trouver. De France ce trouble pénétra dans les églises de Germanie, où tous les vrais enfants de l'Eglise en étoient pénétrés de douleur, et craignoient extrêmement pour les suites. ' Théoduin Evêque de Liege en fut si alarmé, qu'il entreprit dès-lors de refuter les erreurs qui

Mab. ib. p. 307-309.

le causoient; et il y réussit parfaitement, quoique d'une maniere fort succincte. Il adressa son écrit au Roi Henri, en louant le dessein qu'il avoit formé de remedier au mal; mais en lui representant en même temps que les erreurs dont il s'agissoit étoient si notoires, en ce qu'elles attaquoient des points de la foi si clairs, et si connus de tous les Fidèles, qu'il n'étoit point nécessaire d'assembler de Concile pour le condamner. ' Eusebe Evêque d'Angers, quoiqu'auparavant accusé des mêmes erreurs, fut néanmoins dans la suite de même avis que Théoduin; soutenant que tout étoit clair, touchant la croiance du mystere de l'Eucharistie, que la cause étoit finie, et qu'il ne falloit point de Concile.

De Roye, p. 51.

' Cependant Berenger se disposant à répondre à celui qu'on devoit assembler à Paris, écrivit à Ascelin moine du Bec, qui avoit été de la conférence de Briône, pour se plaindre de certaines choses qu'on mettoit sur son compte. Il paroît par sa letre que l'humiliation qu'il avoit reçûe à cette conférence ne l'avoit pas rendu plus humble. Il étoit si prévenu en faveur de la fausse doctrine qu'il n'y avoit pu défendre, qu'il avoit la présomption de se vanter, qu'il prouveroit à Ascelin plus clair que le jour la prétendue vérité de ses sentiments, s'il pouvoit avoir un entretien avec lui. ' Mais la réponse de celui-ci, qui est aussi forte dans les raisonnements que polie dans les termes, suffit seule pour faire juger que Berenger n'auroit pas été plus heureux dans cet entretien qu'il l'avoit été à la conférence de Briône.

Lanf. vit. not. p. 24. 1. 2.

p. 24. 25.

' Le mois de Septembre venu, l'on célébra le Concile indiqué à Verceil. Il devoit être fort nombreux; puisqu'il s'y trouva des Evêques de presque tous les païs du monde chrétien. On y lut publiquement le livre d'Erigene sur l'Eucharistie, qui y fut condamné et brûlé. Ensuite on y exposa l'opinion de Berenger; et elle y fut pareillement condamnée, et le dogme catholique confirmé. ' Berenger n'y parut point, quoiqu'il y eût été appelé: mais deux Clercs qui se disoient envoiés de sa part, y comparurent; et s'étant mis en devoir de le défendre, ils furent d'abord confondus, puis arrêtés par ordre du Concile.

in Ber. c. 4 | Chif. ib.

Ibid. | Lanf. vit. c. 4.

' Celui de Paris se tint au jour nommé, seizième d'Octobre de la même année 1050. Il s'y rendit grand nombre

Dur. ib. | Mab. act. ib. n. 21.

Lanf. ib. c. 1.

Dur. ib. | Mab. ib.

d'Evêques, de clercs inferieurs, de nobles Laïcs; et le Roi Henri y assista même en persone. Mais Berenger, qui depuis ce qui s'étoit passé à Briône ' n'aimoit pas les conférences publiques, et n'en vouloit que de clandestines, ' ne se trouva pas à ce Concile. On y lut une de ses lettres adressée à Paulin Primicier de l'Eglise de Metz, qu'Isembert Evêque d'Orleans avoit interceptée. Tout le Concile y prêta une extrême attention; mais il en fut si scandalisé, qu'il en interrompit plusieurs fois la lecture, pour témoigner son indignation. Ces nouvelles preuves jointes aux précédentes, déterminèrent les Evêques à condamner Berenger avec ses complices, ce qui se fit tout d'une voix. Et comme on vit, que ses erreurs étoient tirées du livre de Jean Scot, ce livre fut solennellement proscrit. Enfin on conclut, que si Berenger et ses Sectateurs ne se retractoient, toute l'armée de France, ayant à sa tête le Clergé en habit ecclésiastique, iroit les assieger quelque part qu'ils fussent, jusqu'à ce qu'ils se soumissent à la foi catholique, ou qu'ils fussent pris pour être punis de mort.

Mab. ib. n. 22.

Ces peines comminatoires furent suivies ' d'une peine afflictive à l'égard de Berenger, que le Roi priva du revenu de son bénéfice. Berenger intrigué de cette perte, écrivit à un Abbé nommé Richard, et au Trésorier de Saint Martin, qui avoient accès auprès de ce Prince, afin qu'ils l'engageassent à l'en dédommager par quelque libéralité. Mais quoiqu'il écrivit en suppliant, bien loin d'improver dans sa lettre le sujet de sa disgrâce, ' il y donnoit de nouvelles marques de son attachement pour la doctrine de Jean Scot, et de son aversion pour celle de Pascase Radbert.

Spic. t. 2. p. 510.
511.Mab. ib. n. 11 |
ana. ib. p. 383.
385.

' Pendant que les Conciles, et les Ecrivains qu'on a nommés déclaroient une guerre ouverte à la nouvelle hérésie, plusieurs autres grands hommes la combattoient par l'horreur qu'ils témoignoiient en avoir. Ce fut effectivement pour ce sujet, que Gozechin de Liege, Herimanne de Reims, Drogon de Paris, et plusieurs autres célèbres Professeurs abandonnerent leurs chaires, avec les émoluments qui y étoient attachés, pour s'aller cacher dans la retraite, et s'y occuper de l'étude de la vraie sagesse.

* act. ib. n. 23 |
Lanf. ib. c. 4 |
Chif. ib. | Ord. vit.
l. 4. p. 519 | Dur.
ib.

^a En 1054 Victor II ayant succédé au Pape Leon IX, tint aussi-tôt un Concile à Florence, dans lequel il confir-

ma tous les décrets de son prédécesseur, et par conséquent ceux qui concernoient l'hérésie de Berenger, comme les autres. Il en fit tenir un autre à Tours la même année, par ses Légats Hildebrand Soudiacre de l'église Romaine, et par le Cardinal Gerard. Berenger, qui n'étoit pas à l'épreuve de la crainte des menaces prononcées contre lui et ses Sectateurs, n'osa pas s'en absenter. Il y comparut donc; et on lui donna la liberté d'y défendre sa doctrine. Mais se sentant incapable de la soutenir, il l'abandonna, et s'obligea par serment à tenir la foi commune de l'Eglise touchant la vérité du Corps et du Sang de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie. Il souscrivit de sa main cette abjuration; et les Légats le croiant converti, le reçurent à leur communion. Le perfide néanmoins ne se vit pas plutôt hors du Concile, qu'il se moqua du serment qu'il avoit fait, et se mit à dogmatiser comme auparavant, sinon en public, au moins en secret. ' Eusebe Brunon nous apprend, qu'il se tint à ce même sujet un autre Concile à Tours, encore sous la présidence du Légat du S. Siege. Mais on ignore le détail de ce qui s'y passa. L'on sçait seulement que cette fameuse dispute y fut assoupie pour quelque temps.

De Roye, p. 50.
51.

' Comme Berenger avoit fait en Normandie quelques partisans de ses erreurs, ' Maurille Archevêque de Rouen, Prélat aussi vigilant qu'éclairé, tâcha d'y apporter du remede. Il fit à cet effet cette excellente profession de foi sur le mystere de l'Eucharistie, de laquelle nous avons parlé ailleurs, et qui fut pendant long temps renouvelée et confirmée dans les Conciles suivans de la Province. Plusieurs autres grand personages imiterent depuis ce bel exemple, et firent de semblables professions de foi, pour les opposer aux mêmes erreurs.

Dur. ib.

Mab. ib. p. 226.
227 | pr. n. 23 |
ana. t. 2. p. 460.

' Cependant le Pape Nicolas II, qui fut élevé sur le Saint Siege tout à la fin de l'année 1058, ayant appris que Berenger continuoit à soutenir, et répandre sa fausse doctrine, lui donna ordre de venir à Rome, pour s'expliquer nettement sur la foi de l'Eucharistie. Berenger se confiant en la protection de ceux qu'il avoit gagnés par ses largesses, s'y rendit au commencement de l'année suivante. Là s'assembla dans l'église de Latran au mois d'Avril, un Concile de cent treize Evêques, sans compter les Abbés, les Prêtres et les Diacres, le Pape Nicolas à la tête. Le timide Berenger

Conc. t. 9. p. 1099
[Lanf. ib. c. 1. 2 |
Chif. ib. p. 361.
362 | Mab. act. pr.
n. 21.

y comparut; mais n'osant entreprendre la défense de ses sentiments, il pria le Pontife Romain et tout le Concile, de lui donner par écrit la foi qu'il falloit tenir. Le Cardinal Humbert fut chargé de dresser la profession de foi, et l'exécuta suivant la formule dont l'Eglise usoit depuis plusieurs siècles, à la reception des hérétiques pénitents. Elle fut approuvée de tout le Concile: après quoi Humbert la présenta à Berenger, qui l'ayant lûe, déclara qu'il y reconnoissoit sa croiance, ce qu'il confirma par serment, et enfin y souscrivit de sa main. Il fit encore plus; ayant allumé lui-même un feu au milieu de l'assemblée, il y jetta les livres qui contenoient son hérésie.

Lant. ib. c. 2 |
Chif. ib. p. 362.
363 | Mell. scri. c.
88.

Chif. ib. p. 363 |
Dur. ib. | Ord. vit.
ib.

Sig. scri. c. 1355.

Chif. ib.

Lanf. ib.

Chif. ib. | Mallea.
chr. p. 207.

' Le Pape ravi de sa conversion, qu'il croïoit sincere, envôia sa profession de foi en tous les lieux, où ses erreurs avoient fait du bruit, afin de lever le scandale qu'elles y avoient causé. Mais la joie qu'en reçut l'Eglise ne fut pas de longue durée. ' A peine Berenger fut-il de retour en France, qu'il reprit la défense de sa mauvaise doctrine, qu'il continua de répandre en secret par le ministere des disciples qu'il avoit infectés de son venin. Il composa même de nouveaux écrits pour l'étaier, dans lesquels il vomissoit les injures les plus grossieres contre le Pape S. Leon IX en particulier et contre toute l'Eglise Romaine, ce qu'aucun hérétique avant lui n'avoit eu ni la malignité ni la hardiesse de faire. ' Ecrits au reste qui furent mis en poudre par le docte Lanfranc son illustre adversaire, du vivant même de Berenger, qui les laissa sans replique.

' A ces invectives outrageantes le Pape Alexandre II, successeur de Nicolas, n'opposa que la douceur et la tendresse, toujours convenable au Pere commun des Fidèles; quoiqu'il fût autorisé à user ' de toute la severité des Canons, à laquelle Berenger s'étoit soumis dans le Concile de Rome, au cas qu'il lui arrivât de violer son serment. ' Alexandre néanmoins lui écrivit une lettre d'amitié, ' pour le conjurer de cesser de scandaliser l'Eglise par son hérésie. Mais l'infortuné Novateur persistant dans son obstination, ne répondit à cet excès de bonté qu'avec son arrogance accoutumée.

Tout concouroit cependant à le faire revenir de cet aveuglement prodigieux. Il voïoit l'extrême indulgence dont l'Eglise usoit envers lui, dans un siècle où l'on avoit

traité avec la plus grande rigueur d'autres hérétiques, qui n'avoient pas à beaucoup près donné tant de preuves de leur opiniâtreté. Il voïoit d'ailleurs sa doctrine proscrite dans les Conciles, et solidement réfutée par des écrits lumineux, qui lui venoient de toutes parts, et avoit senti plus d'une fois son insuffisance à la soutenir. Un coup encore plus frappant, qui devoit naturellement lui faire une salutaire impression, ' est la belle et solide lettre que lui écrivit Eusebe Evêque d'Angers, un de ses propres disciples, qui par une fausse amitié et une complaisance mal entenduë, peut-être aussi par attachement aux mêmes erreurs, lui avoit accordé jusques-là sa protection, et un asyle assuré dans son palais. Eusebe alors détrompé, exhorta Berenger en bon ami, à imiter son exemple, à renoncer à toute dispute, à recourir à la source de la vérité, à ne point juger de nos mysteres par les régles de la nature, mais par la toute-puissance de Dieu : l'assurant que c'étoit-là le seul parti qui fût à suivre, comme le plus sûr et le plus salutaire, soit pour les Sçavants, soit pour les simples.

De Roye, p. 48-51
| Dur. ib.

Cette lettre fut écrite en 1062, ou l'année suivante au plus tard; ' et l'Auteur y fait souvenir Berenger, qui cherchoit encore à chicaner sur un passage attribué à S. Ambroise, qu'à Tours on avoit déjà mis fin à deux différentes fois aux disputes sur ces matieres, en présence des Légats du S. Siege, et que les étincelles qui en avoient depuis paru à Angers, venoient d'être éteintes dans la chapelle des Comtes d'Anjou, sous la présidence de Hugues Archevêque de Besançon, qu'ainsi c'étoit une affaire finie. Mais rien ne fut encore capable de rappeler de ses écarts ce malheureux Archidiacre; parce que les moments auxquels Dieu avoit dessein de lui ouvrir les yeux, n'étoient pas encore venus.

De Roye, ib.

Il continua à vivre dans ses erreurs; mais autant il fut obstiné à les défendre, autant l'Eglise fut attentive et perseverante à les proscrire. ' En 1076 le treizième de Janvier, Gerard, ou Gerould, Cardinal-Evêque d'Ostie, célébra à Poitiers un nouveau Concile, dans lequel on traita particulièrement du mystere de l'Eucharistie. On n'en sçait point autre chose, sinon que Berenger, qui s'y trouva, pensa être mis en pieces. Peut-être que ce fut en cette occasion, ' qu'il accusa le grand S. Hilaire d'avoir erré sur l'humanité

Mallea. chr. (p. 242.

Lauf. ep. 50.

de JESUS-CHRIST, ce qui engagea Rainald Abbé de S. Cyprien et quelques autres à en écrire à l'Archevêque Lanfranc, qui leur répondit par la cinquantième lettre de son recueil.

Chif. ib. p. 363.
364 | Mart. ib. t.
4. p. 103. 104.

' Hildebrand, qui avoit été à Tours un des Juges de Berenger, ayant succédé au Pape Alexandre II sous le nom de Gregoire VII, et voulant mettre fin aux troubles qu'il causoit dans l'Eglise, l'appella à Rome en 1078, et le retint presque toute l'année près de sa personne. A la Toussaint il assembla un Concile dans l'église du Sauveur, auquel Berenger assista. On l'y pressa de renoncer à son erreur favorite; et il le fit en jurant une profession de foi, qui contient le dogme de la présence réelle. Il réussit par-là à apaiser l'indignation de l'assemblée et du peuple romain, qui le regardoient comme hérétique. Mais quelques Evêques, nommément ceux de Pise et de Padoue, plus attentifs que les autres, s'apercevant que la formule de foi ne contenoit rien touchant la transsubstantiation, la jugerent insuffisante. Sur cette réflexion ils représenterent au Pape, qu'il falloit retenir à Rome Berenger, jusqu'à un autre Concile, qui s'y devoit tenir le carême suivant; et Gregoire y consentit.

Mart. ib. p. 108.

A cet incident s'en joignit un autre. Le souvenir des perfidies passées de cet hérétique, ' rendoit fort suspect le serment qu'il venoit de faire en jurant la profession de foi. C'est ce qui porta plusieurs Evêques du Concile à demander qu'il en prouvât la sincérité par l'épreuve du fer chaud. Berenger ne pouvant le refuser, s'y disposa par les jeûnes et la priere. Mais le Pape ne jugea pas à propos qu'il en vint à l'exécution; témoignant être content de ce qu'il avoit déjà fait.

Conc. t. 10. p. 378
| Chif. ib. p. 364.

' Le terme du second Concile étant venu, qui fut le mois de Fevrier de l'année 1079, il s'y trouva cent cinquante Evêques, sans les Abbés et les Clercs inferieurs qui étoient sans nombre. Berenger y comparut, et l'on y traita en sa présence la matiere de l'Eucharistie. La plupart soutenoient que par les paroles de la consecration et la vertu du S. Esprit, le pain et le vin sont changés substantiellement au Corps de Notre-Seigneur, qui est né de la Vierge et qui a été attaché à la Croix, et au Sang qui a coulé de son côté. C'est ce qu'ils prouvoient par les autorités des Peres,

tant Grecs que Latins. D'autres au contraire prétendoient que ce n'étoit qu'une figure, et que le corps substantiel est assis à la droite du Pere. Mais ceux-ci furent si clairement convaincus de leur erreur, avant la troisième journée du Concile, qu'ils cessèrent de combattre la vérité.

L'unanimité de sentiments ainsi établie et constatée, ' on Mart. ib. p. 104. présenta à Berenger une seconde formule de foi à souscrire, dans laquelle on avoit mis ces deux mots essentiels : qu'après la consecration le pain et le vin SONT CHANGÉS SUBSTANTIELLEMENT, etc. ' Le rusé Scolastique, fort mé- p. 105. content dans son cœur de ces expressions, passa néanmoins la formule sans beaucoup de difficulté : se flattant que le terme substantiellement nuisoit plus au sentiment de ceux qui l'avoient ajouté qu'aux siens propres, ' comme il tâcha p. 105-107 de le montrer dans la suite par des interprétations aussi malignes que captieuses. ' Ayant ainsi passé frauduleusement p. 109. les expressions qui ne lui plaisoient pas, il croïoit en être quitte. Mais le Pape exigea de lui qu'il confessât publiquement qu'il avoit toujours erré sur le mystere de l'Eucharistie, jusqu'au moment qu'il avoit admis les expressions dont il s'agit.

Berenger craignant l'anathême dont il étoit menacé, et qu'en conséquence la populace ne le mit en pieces, comme il pensa se faire à Poitiers, se prosterna en terre, et confessa tout ce qu'on voulut.

' Gregoire qui ne voïoit que l'exterieur de l'hyprocrite pé- Ibid. nitent, parut satisfait de ses dispositions. De peur toutefois qu'il ne réfléchit sur lui-même quelques fâcheux traits de sa mauvaise réputation, et que son autorité en souffrit quelque déchet dans le public, il eut la pensée de le tenir caché en un lieu secret pendant le reste de son Pontificat. Mais ce dessein projeté ne fut pas exécuté; ' et Berenger Spic. t. 2. p. 50 . s'en revint en France, muni de lettres de sauf-conduit adressées à tous les Fidèles. Par ces lettres le Pape menaçoit d'anathême tous ceux qui lui feroient injure en sa personne, ou en ses biens, ou qui le qualiferoient hérétique. Pour plus grande sûreté le Pontife Romain le fit accompagner par un clerc de sa Maison nommé Foulques.

L'ingrat Berenger, insensible à tous ces ménagements honorables de la part du Pape, et plus attaché à son hérésie qu'à tous ses serments solennels, ne fut pas long-temps

Mart. ib. p. 103-109.

Lanf. in Ber. p. 231-251.

Mab. act. ib. n. 57 | Fleu. H. E. I. 61. n. 20.

Lanf. ib. p. 233. c. 2.

en France, ' sans publier contre tout ce qu'il venoit de faire à Rome, un miserable écrit dont il sera parlé amplement dans la suite. Ce dernier coup d'éclat et de perfidie de la part de Berenger, détermina Lanfranc son illustre adversaire, alors Archevêque de Cantorberi depuis neuf ans, à prendre la plume pour le réfuter pleinement. ' C'est ce qu'il exécuta avec succès dans l'excellent ouvrage que nous avons de lui sous le titre de *Traité du Corps et du Sang du Seigneur*, en forme de dialogue, où il met en tête de chaque article le nom et le texte de Berenger, puis le nom et la réponse de Lanfranc.

' Jusqu'ici tous ceux qui ont entrepris de parler de cet ouvrage, en ont rapporté l'origine au temps que l'Auteur étoit encore Abbé de S. Estienne de Caën, avant 1070. Mais c'est faute d'avoir bien fait attention ' au second chapitre de l'écrit, où Lanfranc parle du Pontificat de Gregoire VII, qui ne monta sur le S. Siege qu'en 1073, et rapporte en entier la profession de foi que Berenger souscrivit au dernier Concile de Rome, où il assista en 1079, comme on l'a vu. Il est donc certain, et nous donnerons en son lieu les preuves pour le constater, que l'ouvrage de Lanfranc est postérieur à cette date. Nous prions instamment nos Lecteurs de le bien observer, comme un point très-important. Toutes les raisons qu'on allègue au contraire, se brisent ici; et le silence seul de Berenger suffit pour le détruire. Il est vrai que Lanfranc ne s'y attache à réfuter que l'écrit de Berenger contre sa profession de foi souscrite au Concile de 1059 sous le Pape Nicolas II: de quoi il a pu avoir deux raisons, ou parce que le dernier écrit de Berenger n'étoit pas encore allé jusqu'à lui, ou parce qu'il contient en substance les mêmes choses que le précédent, comme il est aisé de s'en convaincre par la lecture de l'un et de l'autre. Il n'y a presque de différence qu'en ce que le premier contient plus d'invectives et d'injures que le second. Du reste ce sont les mêmes arguties et faux raisonnements, qui roulent sur le même sujet, et tendent au même but.

Une autre preuve, que l'écrit de Lanfranc ne parut que sur la fin de l'année 1079, ou au commencement de la suivante, est que Berenger étoit trop grand Ergoteur, et trop opiniâtrément attaché à son hérésie pour l'avoir laissé sans réplique, s'il eût paru auparavant. Mais il y a tout sujet

de croire, que Dieu se servit de ce même écrit, pour ouvrir les yeux et toucher le cœur à cet infortuné Scolastique. Il y trouva effectivement tout ce qui étoit nécessaire pour le convaincre de sa mauvaise foi, de ses alterations, ou falsifications mêmes à citer les Peres, de ses autres artifices pour soutenir et répandre ses erreurs, de sa fausse dialectique, de sa perfidie, de ses parjures, de ses propres contradictions. Il y trouva de plus une réfutation complete de toutes ses objections prétenduës triomphantes, et la croiance commune de l'Eglise établie d'une maniere invincible.

Presqu'au même temps le sçavant Guitmond, depuis Evêque d'Avorse, un des disciples de Lanfranc, vint à l'appui du triomphe de la vérité, par un autre ouvrage aussi solide que lumineux. Berenger y vit encore toutes ses fausses subtilités découvertes, et renversées avec une méthode admirable et une force de raisonnement, à laquelle il n'est guères possible de se refuser, pour peu qu'on fasse usage des lumieres naturelles. Ces deux ouvrages fermerent la bouche à notre Ergoteur, et furent les principaux instrumens que Dieu employa pour le ramener à la foi catholique. Depuis cette époque il garda un profond silence, qu'il n'interrompit qu'au Concile de Bordeaux tenu en 1080, où il accompagna Raoul de Tours son Archevêque. Là en présence de ce Prélat, des Archevêques de Bordeaux et d'Auch, Goscelin et Guillaume, de plusieurs autres évêques, et des Légats du S. Siege Amat et Hugues, Présidents du Concile, Berenger rendit en dernier lieu raison de sa foi. C'est-à-dire, ou qu'il y confirma ce qu'il avoit fait à Rome l'année précédente, ou qu'il y retracta l'écrit qu'il y avoit opposé. S'il y avoit fait autre chose, l'Auteur original, qui nous apprend la tenue de ce Concile, et le trait que nous en venons de copier, n'auroit pas manqué de nous en instruire, comme il a eu soin de le faire, au sujet du Concile de Poitiers, où Berenger pensa être tué.

Tous les Ecrivains, qui dans la suite ont parlé de cet Archidiaque d'Angers, si l'on en excepte le seul Berthold de Constance, qui étoit trop éloigné de Tours, pour sçavoir exactement ce qui s'y passoit, s'accordent à louer la pénitence et les autres vertus de Berenger. C'est une tradition constante dans tout le païs, et attestée par des Historiens peu éloignés du temps, qu'il se retira dans l'Isle de Saint

Mattea. chr. p.
212 | Mab. ib. n.
32.

Mart. am. coll. 1.
5. p. 1005.

Mab. ib. n. 67.

Mart. ib.

Gall. chr. vet. t. 1. p. 763. 2.

Hild. car. ib.

Malm. ib. p. 113 |
Mart. ib. p. 1168.

Mart. ib. p. 105 |
Mab. ib.

Mab. ib. n. 63 |
Mart. ib. p. 1011.

Côme, au-dessous et à la vûe de la ville de Tours, pour y servir Dieu dans l'éloignement du monde. Mezerai, dont tous les Sçavants connoissent l'exactitude dans les faits qu'il rapporte, a avancé que Berenger avoit alors pris l'habit de S. Benoit. Mais il y a apparence que cette opinion n'est fondée que sur ce que ' cette Isle, qui avoit autrefois servi de retraite au B. Hervé Thrésorier de S. Martin, et qui passa peu de temps après à des chanoines réguliers, appartenoit alors à l'abbaye de Marmoutier. ' On prétend que plusieurs chanoines de S. Martin, touchés de l'exemple de Berenger, et gagnés par ses exhortations, le suivirent dans la solitude.

' Jusques-là il conserva toujours le titre de Maître-Ecole : soit qu'il en eût continué les fonctions en faisant des leçons publiques, ou que cet emploi ayant été érigé en dignité, il en fût revêtu, comme il l'avoit été de celles de Chambrier et de Thrésorier. Mais depuis sa retraite il n'eut point d'autre occupation, que la pratique de toutes les bonnes œuvres. S'étant entierement défait de tout esprit de dispute et d'hérésie, ' on vit revivre en lui toutes les excellentes qualités, qu'on y avoit admirées avant sa chute. L'esprit de piété s'empara tellement de son cœur, ' que toutes ses actions furent depuis marquées au coin de l'humilité, jusqu'à s'abaisser au travail manuel; d'une charité prodigieuse envers les pauvres, à qui il donnoit tout ce qu'il pouvoit tirer de son travail ou d'ailleurs, sans se rien réserver, que lorsqu'il ne trouvoit personne à qui donner; d'un parfait détachement des créatures; d'une vigilance si exacte, qu'il n'envisageoit jamais aucune personne de l'autre sexe; enfin d'une frugalité qui se bornoit au simple nécessaire. Tels furent les exercices dans lesquels le fameux Berenger finit ses jours, après y avoir passé, ' non vingt-huit ans, comme le porte une Chronique de Tours, et qu'il se lit en d'autres monuments, mais seulement les huit dernières années de sa vie. De sorte qu'il semble que Dieu ne l'avoit abandonné à un déluge d'égarements, que pour faire paroître en lui un plus grand prodige de vertu.

' Sa mort arriva la nuit du cinq au six de Janvier, jour de l'Epiphanie, de l'année 1088, lorsqu'il étoit presque nonagenaire. Il est certain, que Berenger mourut dans la

communion de l'Eglise, et par conséquent après avoir donné des preuves suffisantes de son retour à la foi catholique. On n'a pas, il est vrai, d'acte authentique de sa dernière retractation ; mais il y a des preuves équivalentes. ' Qu'Oudin et ceux de sa communion regardent cette conversion comme un conte fait avec plaisir, nous ne cesserons de les plaindre, et en même temps de leur administrer la lumière nécessaire, pour leur découvrir ce qu'ils ne veulent pas voir. Ils font beaucoup valoir l'autorité de Guillaume de Malmesburi, lorsqu'il s'agit d'établir le prétendu grand nombre de partisans de ses erreurs, que Berenger laissa après lui : ' et c'est le même Historien qui atteste disertement le fait qu'il refuse de croire. C'est de lui que nous apprenons que ce pieux pénitent à l'article de la mort s'écria, qu'il espéroit à la vérité que le Seigneur le recevoit dans sa gloire, en vûe du repentir que sa miséricorde lui avoit inspiré ; mais qu'il avoit sujet de craindre un autre sort, à cause de ceux qu'il avoit pervertis.

Oud. scri. t. 2. p. 638.

Malm. ib. p. 114.

' Le moine Clarius, qui n'écrivoit que dix ans après la mort de Berenger, et en un lieu peu éloigné de Tours, atteste également sans équivoque, qu'il mourut dans la foi de l'Eglise et bon catholique : *fidelis et vere Catholicus vitam finivit.* ' Richard de Poitiers, moine de Cluni, presque contemporain de Clarius, nous certifie la même vérité. *Erravit in fide*, dit-il en exaltant les libéralités de Berenger envers les pauvres, *sed postea correxit errorem.* ' Un autre écrivain du même siècle apporte en confirmation du fait les deux vers suivants, qui passoient pour être de la façon de Berenger même ; et s'ils en étoient effectivement, il n'en faudroit pas davantage pour constater ce qu'on refuse de croire.

Spic. t. 2. p. 747 |
Mab. ib. n. 64.

Mart. ib. p. 1168.

Mell. scri. c. 88.

Constat in altari carnem de pane creari :
Ipsa caro DEUS est, qui negat hoc, reus est.

1 ' La passion d'Oudin à contredire Dom Mabillon, et à diminuer l'autorité de Clarius, le fait donner dans l'extravagance. Il prétend que Clarius n'a écrit que plus de quarante ans après la mort de Berenger ; et pour toute preuve, c'est, dit-il, qu'il copie son épitaphe faite par Hildebert, qui ne fut Archevêque de Tours qu'après 1130. Pitoiable preuve ! Les Sçavants ignorent-ils qu'Hildebert dirigeoit l'Ecole du Mans, et faisoit des vers plusieurs années avant la fin du XI siècle ?

Oud. ib. p. 637.

Mab. ib. n. 63. 64
 | Mart. anec. t. 3.
 p. 578.

Nous pourrions joindre à ces autorités ' celles de Vincent de Beauvais, de Jean d'Ipres, de la Chronique de S. Martin de Tours, continuée par Jean moine de Marmoutier après le milieu du XII siècle. Mais le fait que nous établissons n'en a pas besoin. Il suffit pour n'en pas douter, de faire attention au silence même de Berenger, lui qui étoit autrefois si ardent à défendre ses erreurs; ' aux éloges que l'Abbé Baudri, et sur-tout Hildebert, que son beau Poëme sur l'Eucharistie met à couvert de tout soupçon d'avoir pensé sur ce point de notre foi, comme Berenger errant, donnent à cet Archidiaque; enfin ' aux prieres qu'on a faites tous les ans de temps immémorial sur sa fosse pendant qu'a subsisté l'église de S. Côme, et à la place que la Cathédrale d'Angers a donnée à sa mémoire dans son Nécrologe. Cette vérité est si constante pour nous, que nous souhaitons avec le célèbre Erasme, que ceux qui suivent Berenger dans ses égarements, le suivent aussi dans sa pénitence, et que leur erreur cede enfin à l'autorité de l'Eglise.

Du Ches. t. 4. p.
 259 (Hild, car. ib.)

Mab. ib. n. 68.

Ibid.

' On est partagé sur le lieu de sa sépulture. Les uns prétendent qu'il fut inhumé dans le cloître de S. Martin à Tours. D'autres soutiennent, que ce fut à l'Isle même de S. Côme, en un endroit qui fait partie du cloître, qu'on y éleva dans la suite. Thevet, peut-être en vûë de concilier ces deux opinions, dit que le corps de Berenger ayant été d'abord enterré à S. Côme, fut depuis transporté dans l'église de S. Martin, par ordre de Foulques le jeune, Comte d'Anjou, ensuite Roi de Jerusalem. Mais la cérémonie qu'observoient tous les ans le mardi de Pâques les chanoines de S. Martin, qui alloient ce jour-là à l'Isle de S. Côme, reciter sur sa tombe un *De profundis*, sans y ajouter néanmoins de colecte, ni prononcer le nom du défunt, ne permet pas de douter que ce ne soit là le véritable lieu de la sépulture de Berenger. Nous avons deux épitaphes, qu'Hildebert alors Scolastique du Mans, et Baudri Abbé de Bourgueil à neuf lieuës de Tours, consacrerent à sa mémoire. La première est pompeuse en éloges, mais trop prolix pour être rapportée ici; ' quoique Guillaume de Malmesburi l'ait fait entrer dans le peu qu'il nous apprend de l'Histoire de Berenger. Voici celle de la façon de Baudri.

Malm. ib. p. 113.
 114.

EPITAPHE.

/ Tota Latinorum facundia marcida floret,
 Dum BERENGARIO Turoni viguere Magistro.
 Porro Latinorum facundia florida marcet,
 Invida sors Turonis ubi tantum lumen ademit.
 Clauditur in Jano tibi, Doctor, janua vitæ:
 Vel magis in Jano patuit tibi janua vitæ.
 En tua, Magne Senex, jacet hoc sub fornice gleba,
 Ad reditum propriæ suspirans conditionis.
 Promittatque licet veniam tibi spes meritorum,
 Hanc tamen acceleret lector pia vota vovendo.

Du Ches. ib.

Grand nombre d'écrivains ont entrepris de traiter l'histoire de Berenger. Ceux qui sans contestation y ont le mieux réussi, sont M. de Roye célèbre Professeur de Droit civil à Angers, / Dom Mabillon en trois de ses ouvrages, et M. l'Abbé Fleuri, qui l'a pris pour guide dans ce qu'il en dit au XII et XIII volume de son histoire Ecclésiastique. Nous avons lû avec soin ces trois illustres Auteurs, avec divers autres, et en avons tiré ce qui nous a paru le plus convenable à notre dessein. Mais nous avons cru y devoir joindre quantité d'autres traits, que nous ont fourni les Ecrivains du temps, ou presque contemporains, et quelques écrits de Berenger même, qui n'ont été publiés que depuis peu d'années. De sorte qu'on trouvera du neuf dans ce que nous en disons à notre tour, et encore davantage dans ce que nous allons dire de ses écrits et de sa doctrine.

Mab. ana. t. 2. p.
 456-477 | acl. t.
 9. pr. n. 7-68.

Il pourroit cependant manquer quelque chose à son histoire, si nous ne donnions une idée de son extérieur. Nous la tirerons cette idée du portrait de Berenger qu'André Thevet a fait graver en taille-douce, à la tête de son éloge, au II volume de son Histoire des plus illustres et sçavants hommes de leurs siècles. Thevet en reçut l'estampe en 1568, de François de Moulins Doïen de S. Sauveur de Blois, qui l'avoit tirée d'un ancien manuscrit de saint Martin de Tours. Berenger y est représenté les yeux et la main droite élevés en haut, comme une personne qui contemple et admire quelque chose au-dessus d'elle. Il a

Tome VIII.

E c

un large manteau attaché sur la poitrine avec une espee de bouton, et en tient de la main gauche les deux côtés repliés au-dessous de la ceinture, avec un livre sous le bras gauche. On lui voit le devant de la tête chauve, et le reste chargé de cheveux, qui ne descendent pas jusques sur les épaules : le front élevé, les yeux vifs, le nez un peu plat et enfoncé vers la racine, la bouche plutôt petite que grande, les lèvres épaisses, le menton un peu allongé.

§ II.

SES ECRITS.

L'ATTACHEMENT opiniâtre de Berenger à soutenir ses erreurs, et son faux zèle à les répandre, l'engagerent à faire beaucoup d'écrits à ce dessein. C'est ce qu'on a vû en général dans le cours de son histoire, ' et qu'atteste Sigebert qui vivoit du temps de notre Scolastique. Il reste cependant aujourd'hui peu de productions de sa plume; et il ne paroît pas qu'on ait une entiere connoissance de celles qui se sont perdues par la suite des temps.

Sig. scri. c. 154.

Mart. anec. t. 1.
p. 191-196.

p. 191-195.

p. 193.

p. 195. 197.

1°. Il écrivit plusieurs lettres, dont la plupart semblent avoir précédé ses autres écrits. Il faut compter pour les premières entre celles qui sont venues jusqu'à nous, ' la longue lettre à des Ermites, et la réponse à un Clerc qui avoit consulté Berenger, au sujet d'un différend avec son Evêque. Ces deux lettres, qui ont été tirées de la poussière par les soins de Dom Martene et Dom Durand, ne contiennent rien qui ait trait aux erreurs que leur auteur enseigna dans la suite. C'est ce qui nous les fait regarder comme des premières productions de sa plume. ' Celle aux Ermites est remplie d'avis de piété, qui tendent à faire connoître et haïr le vice, sur-tout l'orgueil, que notre Auteur donne comme le vice le plus ordinaire aux Solitaires, et à faire aimer la pratique de la vertu. ' L'Auteur insiste particulièrement sur la foiblesse de l'homme, la nécessité et la force de la grace. Il s'est glissé une faute dans le texte. On y lit au sujet de l'orgueil : *Si dæmones hoc vitio caruerunt, manifestum est quod Eremitæ hoc vitio non ascendent.* Il est visible, qu'au lieu de *caruerunt*, il faut lire *cecidissent*. ' L'autre lettre, quoique sage dans ses décisions, n'est pas

autrement interessante. La personne qui consulte, avoit marqué à Berenger, que son Evêque avoit excommunié un Diacre pour s'être marié. Berenger répond qu'il lui semble que le Prélat est allé contre les Canons, à moins que le Diacre n'y ait joint la contumace. Il paroît par-là que cette lettre a été écrite avant les Décrets des Papes Leon IX et de ses premiers successeurs contre les Clercs incontinents. Les Editeurs l'ayant trouvée dans un manuscrit à la suite d'une autre lettre de Berenger à Lanfranc, ont soupçonné qu'elle lui étoit aussi adressée. Et comme le nom de la personne à qui Berenger écrit, est designé par un I, ils ont pensé que c'étoit une faute du copiste, qui aura peint un I pour un L. Mais cette conjecture est destituée de toute vraisemblance, ainsi que le montre la lecture de la lettre.

p. 195. not.

Sigebert donne à entendre, que Berenger en écrivit plusieurs à Lanfranc, qui n'étoit encore que Prieur du Bec. L'unique qui nous reste, se trouve enchassée dans les notes sur la vie de Lanfranc, de l'édition de Dom d'Acheri, d'où elle a passé dans la collection générale des Conciles. Elle est fort courte, mais bien décisive touchant les sentiments de l'Auteur, qui s'y déclare nettement en faveur de ceux de Jean Scot, sur le Sacrement de l'Autel, et reproche à Lanfranc de les regarder comme hérétiques, et de leur préférer les sentiments de Pascase. Il va même jusqu'à lui dire, que s'il tient pour hérétique ce même Jean, il doit porter le même jugement de S. Ambroise, de S. Jérôme, de S. Augustin, pour ne rien dire des autres Peres.

Sig. scri. c. 154.
155.Lanf. vit. not. p.
22. 2 | Conc. t. 9.
p. 1054.

Cette lettre fut envoyée à Lanfranc; mais celui qui étoit chargé de la lui rendre, ne l'ayant pas trouvé en Normandie, la remit à quelques Clercs qui la lurent et la firent lire à d'autres. Tous la trouverent contraire à la commune croyance de l'Eglise: ce qui fit soupçonner Lanfranc d'approuver les sentiments d'un ami qui lui écrivoit de la sorte. La lettre fut portée à Rome, où Lanfranc étoit alors; et ayant été lûe dans le Concile qu'y tint le Pape Leon IX en 1050, l'Auteur y fut excommunié, et Lanfranc obligé de se justifier des mauvais bruits répandus contre lui.

Lanf. vit. c. 3 | in
Ber. c. 4 | Mab.
act. t. 9. pr. n. 13.
14.

Il y a une autre lettre de Berenger à Ascelin, moine du Bec, et non pas de S. Evroul, comme M. du Pin et

Lanf. vit. not. p.
24 | Conc. ib. p.
1056. 1057.

quelques autres le qualifient. Elle fut écrite après celle à Lanfranc, qui y est citée, et après la conférence de Briône, dont il a été parlé. Berenger s'y déclare avec une nouvelle extravagance pour Jean Scot, qu'il avoue néanmoins n'avoir pas lû en entier : jusqu'à dire que c'est une impiété de le regarder comme hérétique, et que c'est démentir toutes les raisons de la nature, et la doctrine de l'Evangile et de l'Apôtre, de croire avec Pascase, que dans le Sacrement de l'Eucharistie la substance du pain se retire absolument. ' Cette lettre attira à son auteur de la part d'Ascelin la belle réponse, dont on a rendu compte en son lieu. Ascelin n'y oublie pas de relever la mauvaise foi dont usoit Berenger envers Guillaume, autre moine du Bec, puis Abbé de Cormeilles, en lui faisant dire ce qu'il n'en disoit pas.

Lanf. ib. p. 24. 25.

Spic. t. 2. p. 510.
511 | Conc. ib. p.
1062. 1063 | Mab.
ib. n. 22.

' Nous avons encore une lettre de Berenger à un Abbé nommé Richard, qu'on ne connoit point d'ailleurs. L'Auteur l'écrivit peu de temps après la précédente, et la tenue du Concile de Paris en Octobre 1050. Après s'y être plaint de ce que le Roi l'avoit privé du revenu de son bénéfice, il prie Richard d'interceder pour lui auprès de ce Prince, afin qu'il l'en dédommageât par quelque autre endroit. Il persevere encore dans son attachement pour son favori Jean Scot; offrant de montrer au Roi et à qui il lui plaira, que c'est très-injustement qu'au Concile de Verceil on l'a condamné, et approuvé Pascase.

Mab. ib.

' Dom Mabillon a publié six à sept lignes d'une autre lettre de Berenger, qu'il avoit détournée dans un manuscrit de S. Martin de Tours. Celle-ci est adressée au Trésorier de la même église, dont le nom n'est designé que par un W, qui signifie apparemment Guillaume, ou Vautier. Elle tend à la même fin que la précédente; et l'on jugeroit qu'elle a été copiée dessus, tant elle lui est semblable.

Dur. de Euch. par.
9. p. 437.

On n'a point ' celle que Berenger écrivit aux Ecclesiastiques de Chartres, après avoir passé par cette ville à son retour de la conférence de Briône. Outre les absurdités et les erreurs contre la foi qu'elle contenoit, l'Auteur avoit la témérité d'y traiter d'hérétique l'Eglise Romaine, sans en excepter le Pape Leon, dont la foi et le mérite étoient si connus. Il y faisoit de plus entendre, qu'il se disposoit à convaincre ce Pontife et les Romains au Concile de

Vergeil, dont le terme approchoit, et auquel il n'osa pas néanmoins se trouver. Il s'est perdu plusieurs autres lettres de Berenger, comme il paroît en particulier par celle d'Eusebe Evêque d'Angers, et de Paulin Primicier de l'Eglise de Metz, qui lui sont adressées.

2°. La réponse qu'il fit à celle qu'Adelmanne lui écrivit avec autant de tendresse et de charité, que de lumière et d'érudition, étoit plutôt un traité en forme qu'une simple lettre. Il s'en trouve des fragments dans un manuscrit de Gemblou, sur lequel Dom Martene et Dom Durand les ont donnés au public. Berenger y débute par se justifier de l'erreur des Manichéens, qui croïoient que JESUS-CHRIST n'avoit qu'un corps apparent et phantastique, et admet clairement le dogme catholique opposé à cette hérésie. Il en usa sans doute ainsi, pour répondre à l'accusation dont il étoit chargé de scandaliser l'Eglise, en ne reconnoissant dans l'Eucharistie qu'un corps intellectuel, et pour ainsi dire incorporel, comme Hugues Evêque de Langres le lui avoit reproché publiquement.

Mart. ib. t. 4. p. 109-113.

Lanf. app. p. 68.

Toutefois malgré ce début, tout le reste de l'écrit tend à nier la transubstantiation avec la réalité, et à ne reconnoître dans le Sacrement de l'Autel, qu'une présence qui se fait par l'entendement et la foi des Fidèles. De sorte qu'il paroît par-là, que Hugues de Langres, qui eut l'avantage d'être le premier, qui combattit les erreurs de Berenger, avoit fort bien pris son sentiment. Berenger pour l'établir, emploie et les raisonnements de la Dialectique, et les autorités des Peres, sur-tout de S. Augustin, dont il répète jusqu'à ennuyer des passages, qu'il détourne de leur sens propre et naturel. Tels sont ceux qui regardent le signe en général, et les effets de l'Eucharistie, dont il n'étoit pas question, ne s'agissant que de sa nature. Passages au reste, que l'Auteur fit encore valoir dans ses écrits postérieurs contre ses professions de foi, et auxquels le docte Lanfranc a répondu d'une manière invincible, en réfutant ces mêmes écrits.

Aux faux raisonnements et à l'abus de l'autorité des Peres, Berenger joint une insigne manvaise foi, ce qui n'est que trop ordinaire à ceux qui combattent la vérité. Pour tâcher de décrier, et rendre ridicule le sentiment de Pascase Radbert touchant l'Eucharistie, il lui attribue calomnieuse-

Mart. ib. p. 111.

ment d'avoir avancé, qu'il s'y trouve une petite partie *portiunculam* de la chair du Seigneur, que l'homme manie et mange à l'Autel.

Sig. scri. c. 154.

Sigebert avoit lu avec attention cette réponse de Berenger et la caractérise au mieux. Elle est écrite, selon lui, et il dit vrai, d'un style hautain et méprisant; et au lieu d'y reconnoître la bonté d'un ami qui cherchoit à le faire revenir de son égarement, Berenger ne s'y occupe que du soin de défendre son opinion touchant les mystères de JESUS-CHRIST. On y découvre de plus les mêmes caracteres que ce Bibliographe trouvoit dans les autres écrits de Berenger. Il y emploie les Sophismes pour combattre la simplicité de la foi, que nous ont laissé les Apôtres; et il n'y a réussi ni à se justifier soi-même, ni à édifier ses lecteurs, par ce qu'il y embrouille ce qui est clair, plutôt qu'il n'éclaircit ce qu'il y a d'obscur.

On a déjà averti, que les premiers copistes des fragments de cette réponse, les aiant trouvés avec les Rythmes d'Aldemanne entre les autres papiers de Berenger, ont copié à leur suite ces mêmes Rythmes, comme s'ils avoient appartenu à Berenger. Ensuite les Editeurs les ont imprimés tels qu'ils les ont trouvés dans les manuscrits, sans faire observer la bévue des copistes.

Lanf. in Ber. c. 2-17.

3°. Cette maniere d'écrire de Berenger, dont on vient de donner une idée, est encore plus palpable dans l'écrit qu'il publia pour retracter la profession de foi, qu'il avoit souscrite et jurée au Concile de Rome en 1059, sous le Pape Nicolas II. On n'a rien imprimé de cet écrit, que ce qui s'en trouve intercalé dans la réponse triomphante qu'y opposa Lanfranc, environ vingt ans après, comme on l'a déjà prouvé. Cet illustre et sçavant défenseur de la foi catholique touchant l'Eucharistie, y a suivi la même méthode, que S. Augustin emploïa autrefois contre Julien d'Eclane, en copiant en tête de chaque article le texte de son adversaire, afin de le refuter pied à pied, et avec plus d'ordre. Lanfranc avertit, qu'il ne rapporte pas le texte en entier, parce qu'il n'a pas entrepris de répondre à tout; et il n'a pas formé le dessein de cette entreprise parce que Berenger avoit mêlé quelques roses parmi ses épines, et que d'ailleurs il y avançoit plusieurs choses qui ne faisoient rien à la question. Il crut donc devoir se borner à

c. 1.

ce qui méritoit réponse, et laisser le reste.

C'est ce même ouvrage de Berenger, qui déterminâ le docte Guitmond, depuis Evêque d'Averse, à entreprendre de réfuter les absurdités et faux raisonnements de cet hérétique : ce qu'il exécuta peu de temps avant, ou peut-être en même temps que Lanfranc, avec autant de lumière que de solidité. Mais n'ayant point répondu aux injures outrageantes dont Berenger chargeoit le Cardinal Humbert et toute l'Eglise Romaine, ce motif joint à quelques autres engagèrent Lanfranc à prendre à son tour la plume contre Berenger. Il put aussi se faire, que Guitmond écrivant en Normandie, et Lanfranc en Angleterre, chacun ait exécuté son dessein à peu près en même temps, sans avoir eu connoissance de celui de l'autre.

' Cet écrit de Berenger réfuté par ces deux grands hommes, se trouve, selon le P. Labbe cité par M. de Roye, à la bibliothèque du Roi, et est adressé à Lanfranc, et à Richard, le même sans doute que celui, à qui Berenger écrivit la lettre, dont il a été parlé. ' Cave dit, qu'il y en a aussi un exemplaire entre les manuscrits d'une des bibliothèques d'Oxford, et que l'ouvrage y commence par ces mots : *Patres redarguis incurrisque.* ' Mais Oudin observe, avec raison, que cet écrit n'est autre que celui de Lanfranc contre Berenger, mais mutilé. Il y manque effectivement le premier chapitre entier, et le commencement du second, où se lisent les mots qu'en rapporte Cave.

De Roye, p. 71.

Cave, p. 522. 1.

Oud. scri. t. 2. p. 636.

4°. ' Dom Martene et de Dom Durand ont publié, sur le manuscrit de Gemblou, qui leur a fourni les fragments de la réponse à Adelmanne, un autre écrit de Berenger, et l'ont accompagné de leurs observations préliminaires. Celui-ci est intitulé : Serment de Berenger, Clerc de Tours, prêté à Rome dans l'église de Latran touchant l'Eucharistie, sous le Pontificat du Pape Gregoire VII. L'écrit qui est de même nature que le précédent, commence par la profession de foi que Berenger souscrivit, et jura de tenir au Concile de Rome, tenu à la Toussaint de l'année 1078, et roule en partie sur ce qui se passa dans cette ville à l'égard de l'Auteur, avant et après la célébration de ce même Concile. Nous avons rapporté en son lieu, les principaux traits historiques qui concernent Berenger.

Mart. ib. p. 99-109.

Mais la plus grande partie est employée à discuter, et révoquer l'autre formule de foi, qu'on l'engagea à souscrire au Concile, qui fut assemblé encore à Rome, au mois de Février de l'année suivante pendant le Carême. Formule dans laquelle on avoit exprimé, que le pain et le vin sont changés substantiellement en la vraie et propre chair et au vrai Sang de JESUS-CHRIST après la consécration. C'est principalement pour tâcher de combattre la force de ses expressions, que Berenger emploie ici, comme dans l'ouvrage précédent, et les raisonnements de la Dialectique, et l'autorité des Peres, nommément de S. Augustin, dont il cite plusieurs passages, qu'il avoit déjà essayé de faire valoir dans son autre retractation. On voit par tout ce qu'il dit, que non-seulement il ne vouloit point du dogme de la transubstantiation, mais qu'il ne croïoit même la présence du corps de JESUS-CHRIST, qu'en conséquence de l'acte de foi, ou de l'entendement, comme le lui reprochoit Hugues de Langres. ' Il n'y parle pas avantageusement de Lanfranc, qu'il auroit tout autrement mal traité, si ce grand homme avoit dès-lors réfuté son écrit précédent. Mais ce ne fut que celui-ci, comme on l'a déjà montré, qui le détermina à prendre la plume pour repousser ses absurdités et ses outrages faits à l'Eglise, et à plusieurs de ses premiers Ministres. De façon que ' les principaux raisonnements de ce dernier écrit de Berenger se trouvant les mêmes, que ceux de son autre retractation, Lanfranc en réfutant celle-ci a réussi à réfuter l'autre.

p. 104.

Mab. ana. t. 2. p. 489.

Spic. t. 2. p. 747.

Mart. ib. p. 115. 116.

5°. ' Clarius nous apprend, que Berenger sur la fin de ses jours composa une priere en vers qui commence par ces mots : *Juste Judex*. ' Dom Martene et Dom Durand l'aïant déterrée dans un manuscrit de Marmoutier à la porte de Tours, l'ont donnée au public. Elle est comprise en soixante-douze petits vers, et respire par-tout la piété et l'humilité chrétienne. Mais quoiqu'il y soit fait mention des mysteres de la Trinité, de l'Incarnation, de la Passion du Sauveur, et de la vertu de sa Croix, il n'y est pas dit un mot pour ou contre, sur l'Eucharistie.

6°. De toutes les professions de foi que Berenger fit dans les Conciles, tant à Rome, à trois fois différentes, qu'à Tours, à Poitiers et à Bordeaux, on ne nous en a conservé que trois. Mais elles ne lui appartiennent, qu'en tant

qu'il les souscrivit, et jura de suivre la doctrine qui y est exposée touchant le Sacrement de l'Autel. Ces professions de foi, qui sont déjà assés connues par ce qui en a été dit dans le cours de l'histoire de Berenger, sont celles que lui présenterent les Conciles de Rome en 1059, sous le Pape Nicolas II, et les années 1078 et 1079, sous le pontificat de Gregoire VII. ' La premiere et la derniere se lisent dans Lanfranc, dans la collection générale des Conciles, et autres recueils. ' Mais la seconde ne se trouve que dans l'écrit de Berenger, fait pour révoquer la derniere.

Lanf. ib. c. 2 |
Conc. t. 9. p. 1101
| t. 10. p. 378. 379 |
Mart. ib. p. 103.

7°. Il ne paroît pas qu'on ait aujourd'hui ' un autre écrit de Berenger sur l'Eucharistie, que Paulin Primicier de l'Eglise de Metz avoit reçu avant 1050, et dont il porte son jugement dans une de ses lettres à l'auteur. Paulin jugeoit sur les autorités qui y étoient citées, que la croïance de son ami étoit saine et catholique. Mais il ne pouvoit lui passer qu'en parlant d'une personne élevée à une éminente dignité dans l'Eglise, et par conséquent digne de respect, il l'eût accusée de violer et profaner les choses saintes. On ignore qui est cette personne constituée en dignité, que Berenger traitoit de la sorte. Il n'y a pas d'apparence que ce soit ni le Pape Leon, ni le Cardinal Humbert, qui n'avoient encore eu avec lui aucun démêlé. Ne seroit-ce point Hugues Evêque de Langres, le premier qui combattit ses erreurs ?

Mart. ib. t. 1. p. 196.

8°. Nous n'avons point non plus ' un autre écrit de Berenger, adressé au même Paulin, qui aiant été intercepté par l'Evêque d'Orleans, fut porté au Concile de Paris en 1050, et lût avec une indignation générale. Il étoit, comme on voit par-là, différent de celui dont on vient de rendre compte. Mais il y a tout sujet de croire, qu'il étoit le même ' que Paulin demandoit à Berenger sur la doctrine de Jean Scot, en le priant tant en son nom, que de la part de l'Abbé de Gorze, de leur prouver le sentiment de cet Auteur, et de leur montrer comment lui Berenger s'y prenoit pour le soutenir.

Dur. de Each. ib

Mart. ib.

9°. ' Divers manuscrits des bibliothèques d'Angleterre et d'Irlande, dont l'un a été fait sur un autre des Jesuites de Louvain, nous présentent un traité sous le nom de Berenger et le titre Du Sacrement de l'Autel, ou Du Corps

Angl. bib. ms.
par. 4. 5. n. 960.
234.

Oud. ib.

et du Sang du Seigneur. ' Mais Oudin a vérifié, que ce n'est autre chose que l'écrit de l'anonyme imprimé par le P. Cellot, ' et qui appartient au célèbre Gerbert, depuis Pape sous le nom de Silvestre II, comme nous l'avons prouvé en discutant ses écrits.

Hist. lit. de la Fr.
t. 6. p. 587.Angl. bib. ib. par.
3. n. 172 | Le
Long, bib. sac. p.
634.Gesn. bib. uni. p.
113. 2.Cass. chr. 1. 3. c.
63.Mart. ib. t. 4. p.
101.

Cave, ib.

Gesn. ib.

Angl. bib. ib. par.
2. 4. n. 1946. 181.
1825 | Le Long,
ib. | Cave, ib.Hist. lit. de la Fr.
t. 5. p. 653.

10. ' Un manuscrit du College de la Trinité à Cambridge, et un autre du College d'Oxford, contiennent un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, attribué à Berenger, ' que Gesner, Thevet et autres comptent effectivement entre les productions de sa plume. On n'a point au reste d'autres preuves plus positives pour le lui attribuer. Seulement ' nous apprenons de la Chronique du Mont-Cassin, que sur la fin de ce XI siecle on voïoit un Commentaire de cette nature sous le nom d'un Berenger, et qu'il étoit assés estimé pour être réuni avec ceux d'Origene et de S. Gregoire sur le même livre de l'Ecriture. Didier Abbé du Mont-Cassin, et depuis Pape sous le nom de Victor III, les fit transcrire tous trois pour en enrichir la bibliothèque de son monastere. ' Cet Abbé, qui connut Berenger au Concile de Rome en 1079, auquel il assista, lui témoigna de la bonté, s'il en faut croire celui-ci, qui en parle avantageusement. Ainsi la mauvaise réputation de Berenger, qui venoit de souscrire consécutivement deux professions de foi n'auroit pas empêché que Didier n'eût fait copier son Commentaire, quand même il auroit sçû qu'il étoit de sa façon.

11°. ' Boston, au rapport de Cave, attribue aussi à Berenger un Commentaire sur l'Apocalypse de S. Jean. ' Gesner et d'autres le comptent pareillement entre ses ouvrages. ' Il se trouve même sous son nom dans plusieurs manuscrits des bibliothèques d'Angleterre et d'autres païs. Mais on ne peut rien tirer de cette inscription en faveur de Berenger, parce que ce Commentaire dans un plus grand nombre d'autres manuscrits porte le nom de Berengaud, ou Berengwide, au lieu duquel on aura sans doute écrit le nom de Berenger, comme plus connu. Quoiqu'il en soit du nom que porte ce Commentaire dans les manuscrits et les imprimés, car il est le même que celui qui a été publié plusieurs fois sous le nom de Berengaud, ' il est certain que c'est l'ouvrage d'un auteur qui professoit la Regle de saint Benoît. Ainsi il ne peut appartenir à Berenger de Tours.

Nous en avons parlé ailleurs, et montré que c'est un des fruits du travail littéraire de Berengaud, moine de Ferrieres sur la fin du IX siècle.

12°. ' Un manuscrit des Chanoines Reguliers de Tongres au diocèse de Liege, contient un traité de la vie solitaire, attribué à Berenger de Tours, suivant les propres termes de l'inscription. Mais ce qui pourroit faire quelque difficulté, est que cet auteur est qualifié Evêque. Néanmoins comme l'église de Tours n'a jamais eu de Berenger pour Evêque, il est à présumer que ce titre donné à notre Scolastique est l'effet de la hardiesse d'un copiste ignorant. La même chose est arrivée à l'exemplaire de la lettre ' de Berenger à des Ermites, qui se trouve à l'abbaye de S. Laurent de Liege. Berenger à qui elle appartient, y est qualifié Archevêque. Rien donc n'empêche que le traité de la vie solitaire ne soit son ouvrage, et un des fruits de sa retraite dans l'isle de S. Côme.

Sand. bib. belg.
ms. par. 2 p. 189.

Mart. voi. lit. t. 2.
P. 188.

13°. ' Gesner lui attribue de plus un traité de l'Incarnation du Verbe, et un recueil d'homelies. Thevet, peut-être d'après Gesner, met aussi ce recueil au nombre des écrits de Berenger, sans parler du traité de l'Incarnation. Mais on n'a point d'autres preuves, pour regarder Berenger comme le véritable auteur de ces deux ouvrages.

Gesn. ib.

' Nous avons observé autre part, que M. de Marca ayant tenté de transporter à Jean Scot Erigene, le traité de Ratramne du Corps et du Sang du Seigneur, le P. de Paris chanoine Regulier vint d'abord à l'appui de cette opinion singuliere. Mais la jugeant insoutenable dans la suite, il en fit naître une autre qui ne l'est pas moins. C'est d'attribuer cet écrit à Berenger, ou à ses sectateurs, qui l'auroient fabriqué sous le nom de Ratramne, afin d'autoriser leurs erreurs sur l'Eucharistie. Opinions purement hazardées, qui ne peuvent tenir contre ce que nous avons dit sur ce même traité dans notre V volume, où nous avons montré évidemment, qu'il combat les Sacramentaires, au lieu de les favoriser, et qu'il appartient incontestablement au moine Ratramne.

Hist. lit. de la Fr.
ib. p. 338.

p. 335-338.

On a remarqué ' d'après Sigebert, qu'en général la maniere d'écrire de Berenger errant, est sophistique, en ce qu'il n'emploie que les Sophismes de la Dialectique contre la simplicité avec laquelle les Apôtres ont prêché la

Sig. scri. c. 154.

foi. Il n'a réussi en conséquence, comme nous l'avons déjà remarqué, qu'à embrouiller ce qui étoit clair, sans éclaircir ce qu'il y avoit d'obscur. Du reste, son style est sec, dur, semé de laconismes, qui empêchent qu'on saisisse aisément la pensée de l'Auteur. En un mot Berenger n'y soutient point la réputation d'un des plus habiles Grammairiens qu'il avoit en son temps. Quelle différence entre son style et celui de Lanfranc, d'Adelmann, d'Anselme et de quelques autres de ses contemporains.

§ III.

SA DOCTRINE.

Mab. ana. t. 4. p.
396.

Guit. de Euch. 1.
1. p. 441. 1.

p. 441. 2.

Mab. acl. t. 9. p.
681. n. 11.

THEODUIN Evêque de Liege, l'un des premiers qui ont écrit pour réfuter les erreurs de Berenger, après Hugues de Langrès, nous apprend, qu'outre son hérésie touchant le Sacrement de l'Autel, il combattoit aussi les mariages légitimes, et le baptême conféré aux enfants. Guitmond, autre puissant adversaire de Berenger, confirme la même chose, en renvoyant à l'écrit de Theoduin, et ajoute que Berenger se porta à attaquer ces deux points de la religion, afin de mieux gagner les gents charnels, toujours enclins au péché. Il sçavoit sans doute, qu'en tous les temps les nouveautés qui favorisent le plus les passions humaines, sont celles qui ont le plus de partisans. En détruisant autant qu'il étoit en lui, les mariages légitimes, il en suivoit qu'on pouvoit user de toutes sortes de femmes, et en condamnant le baptême des enfants, il ouvroit la porte à toutes sortes de crimes, par l'esperance qu'on auroit d'en être purifié dans le baptême, qu'on ne recevroit que le plus tard qu'il seroit possible. Cependant ces deux erreurs parurent si horribles aux yeux même des plus méchants, tant à cause du deshonneur qui en seroit revenu aux meres, et de leurs autres pernicieuses suites, qu'à raison de la perte des enfants qui mourroient sans baptême, qu'elles ne firent point de progrès; et Berenger fut contraint de les abandonner.

Le B. Wolphelme Abbé de Brunvilliers près de Colgne, contemporain de notre Scolastique, l'accuse dans un écrit, où il refute sa principale erreur, d'avoir nié que JESUS-CHRIST ressuscité fût entré, les portes fer-

mées, dans le lieu où étoient ses disciples. ' Guitmond l'accuse aussi de la même chose et de rejeter les vices des Peres. Mais on ne voit point, qu'aucun autre écrivain de son siècle, ou des suivants, ni qu'aucun Concile l'ait chargé de cette erreur. Berenger y renonça apparemment dans la suite, comme on en juge ' par un endroit de la lettre d'Eusebe Evêque d'Angers, où il lui prouve, que lorsqu'il s'agit de nos mysteres, c'est par la toute-puissance de Dieu, qu'il en faut juger, et non par les lumieres naturelles. En preuve de quoi il lui nomme l'Incarnation du Verbe, et l'entrée de JESUS-CHRIST ressuscité dans le lieu où étoient ses Apôtres, quoique les portes fermées. Dernier exemple qu'Eusebe n'auroit pas apporté en preuve à Berenger, si celui-ci n'en fût convenu.

Guit. ib. l. 3. p. 460. 1.

De Roye, p. 49. 50.

' Voïant que les deux premiers points de sa doctrine, qu'on vient d'exposer, étoient rejetés du public, et qu'il n'y avoit pas moïen de les défendre par l'écriture et les Peres depuis que S. Augustin les a si solidement détruits, il se donna tout entier à soutenir et répandre ses erreurs touchant l'Eucharistie. On a déjà vu de quelle manière il s'y prit; et il ne reste plus qu'à montrer, quelle fut l'origine d'une telle doctrine, quelle en étoit la nature, ou en quoi elle consistoit précisément, et quelles en furent les suites.

Guit. ib.

' Guitmond entreprenant de faire connoître l'hérésie de Berenger au sujet du Sacrement de l'Autel, ne lui assigne point d'autre origine que le système de la fausse doctrine qu'il avoit dessein d'établir, et dont il la regardoit comme une suite. C'est-à-dire qu'ayant ouvert la voie à beaucoup de désordres, en condamnant les mariages légitimes et le baptême des enfans, il vouloit persuader, que ce mystere ne contient point véritablement le Corps du Seigneur: afin que faisant tomber par-là le respect qu'il exige, et la juste crainte d'en approcher qu'inspire le crime, personne ne fût retenu de le faire par ces motifs.

Ibid. 1.

Ce qu'il y a de vrai, est que le sentiment de Berenger sur ce point, parut une innovation aux yeux de tous ceux qui étoient instruits de la doctrine de l'Eglise. ' Oudin, l'un des plus zélés partisans de cette hérésie, après avoir professé la plus grande partie de sa vie le dogme catholique, qui lui est opposé, a eu assés de bonne foi pour l'avouer.

Oud. scri. p. 625. 626.

La verité comme on sçait, a toujours la force, lorsqu'elle veut, de faire parler en sa faveur ceux même qui la combattent. Il convient en effet, que les erreurs de Berenger avoient du nouveau, ce qui est convenir qu'elles étoient au moins suspectes. Mais elle n'en avoient pas aussi, prétend-il en même temps, ce qui n'est pas trop bien se soutenir. La preuve de cette seconde assertion est digne de remarque. C'est dit Oudin, qu'il y avoit eu plus de deux cents ans auparavant sur le point de l'Eucharistie des disputes entre les Catholiques, et que chacun des deux partis compte des Saints parmi ses partisans. Suivons-le dans le détail de sa preuve, et montrons-en toute la foiblesse.

Ibid.

' Oudin range au nombre des Saints, que Berenger pouvoit compter pour ses Peres et ses prédécesseurs, Jean Scot Erigene, S. Prudence Evêque de Troïes, et Ratramne moine de Corbie. On ne peut lui contester, que le premier n'ait été dans les mêmes sentiments que Berenger, touchant le point dont il est ici question. Mais outre que c'est le seul que lui fournissent le IX et X siecle, il importe de sçavoir que son erreur n'eut pas été plutôt connue, qu'elle excita une indignation générale. ' Hincmar Archevêque de Reims, ami et protecteur d'Erigene qu'il avoit choisi pour son écrivain sur un autre point de doctrine, fut un des premiers qui s'éleverent contre cette nouveauté. Et quoi- qu'elle fût combattue par la commune prédication de toute l'église, ' Haimon Evêque d'Halberstat ne laissa pas de montrer dans un écrit fort solide, que c'étoit un aveuglement et une extrême folie, que de regarder l'Eucharistie, ainsi que la regardoit Erigene, comme le simple signe du Corps et du Sang du Sauveur. ' Adrevald moine de Fleuri publia de son côté un autre écrit, où il attaqua directement ce sophiste sur le même point, en lui opposant l'autorité des Peres. De plus pour être en droit de compter Jean Scot au nombre des Saints, il faudroit pouvoir le confondre avec Jean Abbé d'Altenay en Angleterre. C'est par cette voie que nos freres errants l'ont tenté. Mais nous nous flattons de leur avoir enlevé cette foible ressource, ' en leur montrant par des raisons à l'épreuve de tous leurs subterfuges, que Jean Scot est aussi différent de Jean d'Altenay pour la persone, que l'un l'étoit de l'autre par le caractere et la profession.

Hist. lit. de la Fr.
t. 5. p. 421. 591.

p. 124.

p. 519.

p. 418. 419.

A l'égard de S. Prudence et de Ratramne, il faudroit renoncer aux lumieres de l'équité et du bon sens, pour oser les ranger entre les Sacramentaires: eux qui sont des témoins fidèles et constants de la foi de l'Eglise sur l'Eucharistie. Qu'on se donne la peine de lire ' ce que nous avons dit ailleurs de la doctrine du premier sur ce sujet, et de voir la juste idée ' que nous avons donnée du traité de l'autre sur la même matiere, dans lequel il établit disertement les dogmes de la transubstantiation et de la présence réelle.

p. 253. 251.

p. 335. 338.

' Cave va encore plus loin que Casimir Oudin, et prétend sans entreprendre de le prouver, que l'hérésie de Berenger étoit la doctrine non-seulement de Ratramne et de Jean Scot, mais aussi de toute l'Eglise ancienne. Etrange paradoxe, qui ne peut faire illusion qu'aux seuls ignorants. ' Les adversaires de Berenger lui reprochoient de combattre la foi commune de l'Eglise, reconnue pour telle, et plusieurs d'entr'eux, tels que Durand Abbé de Troarn, et Adelmanne, Guitmond et Lanfranc, lui en administrerent les preuves. Si-tôt que ses nouveautés eurent transpiré dans le public, l'Eglise entiere reclama contre, en faveur de son ancienne doctrine, et par la plume de ses Théologiens, et par la voix de ses Evêques assemblés dans des Conciles nombreux et réitérés. Berenger avouoit lui-même, qu'il ne pensoit pas sur ce point, comme le commun du peuple, qui suivoit avec simplicité la foi de Pas-case, du Cardinal Humbert et de Lanfranc. Et un nouveau venu voudra qu'on l'en croie sur sa simple parole, lorsque pour cacher la honte de l'innovation de cet hérésiarque dont il se déclare le sectateur, il s'avisera de dire que sa doctrine n'étoit autre que celle de l'ancienne Eglise!

Cave, p. 521. 2.

Lanf. in Ber. c. 1.
5. 8.

Autre paradoxe. ' Cave pour soutenir le précédent a eu la témérité, pour ne rien dire de plus fort, d'avancer qu'il n'y eut que des moines et autres défenseurs d'une doctrine charnelle, qui combattirent l'hérésie de Berenger. Où est ici la bonne foi? Mais en doit-on attendre d'écrivains qui ont abandonné la foi de l'Eglise? L'erreur ne connoît point les armes que la vérité met en main, et ne sçait se défendre que par l'erreur et le mensonge. Est-ce donc que Hugues Evêque de Langres, Theoduin de Liege, Eusebe, Brunon d'Angers, Gozechin et Adelmanne l'un et l'autre

Cave, ib.

Scolastique de Liege, qui tous ont terrassé Berenger, étoient moines? Est-ce qu'il n'y avoit que des moines dans cette multitude d'Evêques, qui aux quatre Conciles de Rome, à celui de Verceil, à ceux de Paris, de Tours, d'Angers, de Poitiers et de Bordeaux, condamnerent la doctrine et la personne de Berenger, ou l'engagerent à se retracter? Et quand cela auroit été, ignore-t-on que c'est dans les monasteres que s'est mieux conservée la doctrine de l'Eglise avec la culture des lettres, et qu'en conséquence les moines ont plus de droit à reclamer contre l'innovation dans cette doctrine? Est-ce enfin que S. Leon et ses successeurs immédiats qui présiderent en personne, ou par leurs Légats à tous ces Conciles, et que tant de Saints Evêques qui y assisterent, tous ennemis jurés, comme ces Papes de la Simonie et de l'incontinence des Clercs, étoient les défenseurs d'une doctrine charnelle? Avouons-le; employer de pareils raisonnements dans une dispute sérieuse, c'est se montrer défenseur d'une cause désespérée, et déstituée de tout appui raisonnable.

Il doit donc demeurer pour constant que la doctrine de Berenger touchant le mystere de l'Eucharistie, n'a point d'autre origine que la nouveauté, et que l'unique et le plus ancien témoignage qu'on puisse alleguer en sa faveur, est celui du Sophiste Erigene, dont la voix fut aussi-tôt étouffée, qu'elle eut osé se faire entendre. S'il étoit besoin d'autres preuves pour le démontrer, on en trouveroit dans les premières instructions que Berenger recut à l'Ecole de Chartres. Il est hors de contestation, qu'il y puisa, nommément sur le mystere du Sacrement de l'Autel, une doctrine toute opposée à celle qu'il débita dans la suite. C'est-là que tendoient les principes admirables que lui donnoit le sçavant Fulbert son maître, lorsqu'il le conjuroit avec une tendresse entrecoupée par ses larmes, de suivre le grand chemin, en marchant soigneusement sur les traces des Peres, sans jamais s'en écarter; de ne point disputer sur nos mysteres, mais de ne faire usage que de sa foi pour s'y soumettre, et en adorer les profondeurs qu'on ne peut comprendre. Il n'y a qu'à lire l'endroit de l'excellente lettre de ce Prélat, où il établit avec autant de lumière que de solidité les dogmes de la présence réelle et de la transsubstantiation, pour se convaincre que la doctrine du Maître sur ces

Adel. ad B. p. 438.
1.

Fulb. ep. 1. p. 3.
5.

p. 5.

deux points étoit bien différente de celle du disciple. Et pour plus grande conviction, qu'on rapproche la doctrine de ce dernier, de celle de trois de ses condisciples à la même école, Hildegare Ecolatre de S. Hilaire de Poitiers, puis Sous-doyen de l'église de Chartres, Hugues Evêque de Langres, et Adelmanne qui le fut de Bresse dans la suite : trois autres disciples de Fulbert, dont ils suivirent les sentiments avec une fidèle et constante exactitude. Voïons maintenant en quoi consistoit la nouvelle doctrine de Berenger.

' Dom Mabillon frappé de l'extrême indulgence, dont l'Eglise usa envers cet Archidiaque errant, a cru devoir en attribuer la cause à ce que Berenger en combattant la foi catholique touchant l'Eucharistie, ne nioit que la transsubstantiation, et admettoit la présence réelle. C'est ce qu'il a établi par plusieurs passages des écrits même de Berenger, et quelques endroits de ceux de ses adversaires. Il faut avouer que la profession de foi qu'il souscrivit au Concile de Rome en 1078, semble ne permettre pas qu'on en doute. Berenger témoigne lui-même l'avoir signée sans difficulté, et ne la retracta pas dans la suite, quoiqu'il révoquât celle de l'année suivante, qui contenoit expressément le dogme de la transsubstantiation.

Mais ce qui fait naître ici une très-grande difficulté, est que d'une part la première profession de foi qu'il jura de tenir en 1059, ne rouloit que sur la présence réelle; et néanmoins il écrivit pour la retracter. D'une autre part, tous ceux qui réfutèrent son erreur, insistent presque également et sur la présence réelle et sur la transsubstantiation. Ajoutons encore, que Hugues de Langres, qui s'étoit mis au fait de la doctrine de Berenger dans un entretien familier qu'il avoit eu avec lui, et dans lequel ce Scolastique s'étoit expliqué à cœur ouvert, lui reprochoit de ne reconnoître dans l'Eucharistie, qu'un corps intellectuel, qui n'y étoit que par l'acte de foi, ou de l'entendement. Opinion que Berenger paroît confirmer par divers traits de son écrit, contre la dernière formule qu'on lui fit souscrire à Rome en 1079. Enfin il est visible, que les Ecrivains des siècles suivants, qui ont parlé de ses erreurs, les ont fait consister à n'admettre dans le Sacrement de l'Autel, qu'une ombre et une fi-

Tome VIII.

G g

ep. 134 | Lanf.
app. p. 68 | Adel.
ad B. p. 438-440.

Mab. act. t. 9. pr.
n. 34-42.

Mart. anec. t. 4.
p. 103.

Lanf. app. p. 68.

Mart. ib. p. 105-
109.

am. Coll. t. 5. p.
1005 | Mell. scri.
c. 88 | Alb. chr.
an. 1060 | Trit.
chr. hir. t. 1. p.
194.

gure, et par conséquent à y nier la présence réelle de JESÛS-CHRIST.

Il y a donc des preuves qu'il l'a rejetée; mais il y en a aussi, comme on l'a montré plus haut, qu'il l'a reconnue au moins en apparence. De-là on est autorisé à conclure, que Berenger ne s'est point soutenu dans ses principes. C'est l'ordinaire de l'hérésie, sur-tout dans sa naissance, de n'avoir rien de fixe ni de constant, parce qu'elle n'a rien de certain. Il n'est point surprenant, que Berenger se trouvant dans le cas, soit tombé en contradiction avec lui-même, et qu'il ait donné dans tant de variations. D'ailleurs les conjectures où il se trouvoit lui en fournissoient des motifs. Il craignoit la peine des censures ecclésiastiques, comme il le témoigne lui-même; et il étoit bien aise de se conserver la liberté de dogmatiser. Il falloit pour cela imposer à l'Eglise, et ne pas paroître aux yeux du public combattre ouvertement la croïance commune. C'est ce qui l'engageoit suivant l'occasion à se servir de termes vagues et généraux, consacrés parmi les Fidèles à exprimer le langage de la foi, qui ayant dans sa bouche un air de catholicité, découvrent aujourd'hui la variation de ses sentiments.

Guit. de Euch. 1.
1. p. 441. 2.

Ses Sectateurs, qui de son vivant même portèrent le nom de Berengariens, pousserent encore plus loin leurs variations. Guitmond, qui avoit fait des perquisitions particulières pour les bien connoître, témoigne que tous s'accordoient à dire, que le pain et le vin n'étoient pas changés essentiellement; mais qu'ils différoient en ce que les uns soutenoient, qu'il n'y avoit rien absolument du Corps et du Sang de Notre-Seigneur dans le Sacrement de l'Autel, et que ce n'étoit qu'une ombre et une figure. D'autres cedant aux raisons de l'Eglise, sans abandonner leur erreur, avoüoient que le Corps et le Sang du Seigneur y étoient en effet contenus, mais par une espece d'imagination, afin qu'on les pût prendre, et ajoûtoient que c'étoit là la plus subtile opinion de Berenger même. D'autres opposés à Berenger, mais touchés de ses raisons, disoient que le pain et le vin étoient changés en partie. D'autres croïoient que le pain et le vin étoient entierement changés; mais que quand les indignes s'approchoient de la communion, la chair et le sang du Seigneur redevenoient pain et vin.

p. 442. 1.

A ces quatre classes de Berengariens ' Durand de Troarn en ajoute une cinquième, qui comprenoit ceux qui pour paroître plus sages et plus religieux que les autres, reconnoissoient que l'Eucharistie contenoit la chair de JESUS-CHRIST, non à la vérité celle qui est née de la Sainte Vierge, qui a souffert, qui après sa resurrection est triomphante dans le ciel, mais une chair nouvelle qui y est produite par la consécration. ' Un autre écrivain à peu-près du même temps faisant à son tour l'énumération des différentes branches de Berengariens, nous en fait connoître encore trois autres. Quelques uns croïoient, que le pain et le vin étoient changés au Corps et au Sang, non de JESUS-CHRIST, mais de tout homme de bien et agréable à Dieu. L'on a vû que le B. Maurille Archevêque de Rouen avoit en vûe la condamnation de cette absurdité, dans sa belle profession de foi dont il a été parlé. Quelques autres faisant injure à la vertu de la grâce de Dieu, étoient dans le sentiment, que l'indignité du Prêtre rendoit nulle l'invocation du saint nom de Dieu; parce, selon eux, que le pain ne pouvoit être changé au Corps de JESUS-CHRIST que par une digne consécration. Enfin d'autres, que l'Auteur regardoit comme plus détestables que tous les précédents, soutenoient que l'Eucharistie devenoit par la manducation sujette à la digestion et à toutes ses suites. ' Durand a aussi marqué cette classe; mais elle rentre dans la première, c'est-à-dire de ceux qui ne reconnoissent dans l'Eucharistie qu'une simple figure, suivant l'idée que nous avons donnée ailleurs de l'extravagante opinion du stercoranisme.

Telles étoient les variations des Sectateurs de Berenger, du vivant même de leur chef, dans leur doctrine touchant le mystere de l'Eucharistie. Variations qui suffisoient seules pour découvrir la fausseté de cette doctrine, et qui jointes à la réfutation qu'en firent tant de célèbres Ecrivains avant la fin du XI siecle, et à la condamnation si souvent réitérée que l'Eglise en porta dans ses Conciles, devoient en inspirer de l'horreur, et la faire rentrer dans l'enfer d'où elle étoit sortie. On a déjà nommé par occasion les principaux Auteurs, qui consacrerent leur plume à réfuter cet hérésie naissante; mais il importe qu'on en voie ici la liste d'un seul coup d'œil. De ce nombre sont Hugues Evêque de

Dur. de Euch.
par. 4. p. 424. 1.

Mart. voi. lit. t.
2. p. 125.

Dur. ib. par. 1. p.
420. 2.

Langres; Theoduin, ou Deoduin Evêque de Liege; Eusebe Brunon évêque d'Angers, d'abord partisan de la même doctrine; Lanfranc d'Abbé de S. Estiene de Caën Archevêque de Cantorberi; Adelmanne d'Ecolatre de Liege évêque de Bresse; Guitmond de moine de la Croix S. Leufroi évêque d'Averse; le B. Maurille Archevêque de Rouen, dont la seule profession de foi sur le point dont il s'agit, vaut un long traité; Brunon qui après avoir disputé avec avantage contre Berenger au Concile de Rome en 1079. fut élevé à l'évêché de Segni; Durand Abbé de Troarn en Normandie; le B. Wolphelme abbé de Brunvilliers près de Cologne; Ruthard de moine de Corwel Abbé d'Hersfeld; Geofroi Abbé de Vendôme, dont le premier écrit fut un traité du Corps et du Sang de Notre-Seigneur; Saint Anastase d'abord moine du Mont-S-Michel, puis de Cluni; Jotsaud autre moine de Cluni, et Historien de l'Abbé S. Odilon; Alberic moine du Mont Cassin; Ascelin moine du Bec en Normandie; Gozechin Scolastique de Liege et l'Anonyme publié par le P. Chifflet, qui ont concouru l'un et l'autre à combattre en Historiens la même doctrine, tandis que les autres l'attaquoient en Théologiens. On a encore les écrits de presque tous ces grands hommes; et l'on y peut voir avec quelle force et quelle lumiere elle y est réfutée. Joignons-y ' deux lettres de S. Anselme dans lesquelles il établit par l'autorité des Peres d'une maniere admirable, quoiqu'en peu de mots, la doctrine de l'Eglise opposée à celle des Berengariens.

Ansel. l. 4. ep.
105. 106.

Celle-ci eut des suites; et on n'en peut disconvenir. Mais outre que l'Eglise ne cessa point de la proscrire, toutes les fois qu'elle osa se montrer, soit par les decrets de ses Conciles, ' témoin celui de Plaisance en 1095, auquel le Pape Urbain se trouva en personne, soit par la plume de ses Théologiens, comme on le verra dans l'histoire du siecle suivant: elles ne furent pas à beaucoup près aussi grandes ces suites, que les exagerent nos freres séparés de nous. Ces Sectateurs de Berenger errant, qu'ils se font une gloire aussi mal entenduë que mal fondée de reconnoître pour leur Apôtre, donnent à entendre, à dessein de cacher l'odieux de leur origine et de leur innovation, qu'il eut grand nombre de disciples, qui s'attachèrent opiniâtrément à sa doctrine, et la communiquèrent à d'autres,

Conc. l. 10. p. 502
[Barth. chr. an.
1095.

Vig. H. E. an.
1059. p. 278 | an.
1091. p. 305.

De façon, s'il faut les en croire, qu'il y a bien de l'apparence que Tanquelin d'Anvers, qu'ils nomment Touchelin, Pierre de Bruis, Henri son disciple, les Vaudois et peut-être aussi les Patarins, hériterent de la même doctrine, et la répandirent par toute l'Europe, où jusqu'ici elle a toujours eu des partisans. Voilà le spécieux raisonnement de nos frères séparés, pour ne se pas avouer deserteurs de la foi de leurs Pères.

Mais que leur répondent nos doctes et triomphants Controversistes, MM. Bossuet, Arnauld et Nicole? Nous ne ferons presque qu'indiquer les écrits où ils montrent la foiblesse et autres défauts de ce prétendu fort raisonnement. Berenger, remarque le grand Bossuet, n'attaqua jamais que le dogme touchant l'Eucharistie, car l'on convient qu'il abandonna sans retour ses autres erreurs, et laissa tout le reste en son entier. N'importe; c'est assés qu'il ait rejeté un seul dogme pour en faire un Calviniste, et le compter parmi les Docteurs de la nouvelle église. D'ailleurs pense-t-on qu'en se glorifiant ainsi de descendre de Berenger, il n'a jamais fait de communion à part, ni formé d'église séparée de celle de Rome?

Quant au grand nombre de ses disciples, qu'on fait tant valoir sur les expressions d'Historiens du XII siècle et des deux suivants, on sçait, répondent MM. Arnauld et Nicole, ce qu'elles signifient ces expressions dans le langage des hommes. Deux ou trois cents personnes sont plus que suffisantes pour les rendre humainement véritables. Ce qu'il y a hors de contestation, c'est que Berenger n'eut jamais une seule bourgade pour lui, et qu'il n'étoit suivi que par des ignorants, des scelerats et gents de néant. On n'en peut douter, puisque Guitmond l'en accusoit de son vivant même, et que Berenger ne s'en est point défendu.

Enfin pour ce qui regarde Tanquelin, Pierre de Bruis, Henri son disciple, les Vaudois, les Patarins, leur origine remonte beaucoup plus haut que Berenger, puisqu'ils étoient de vrais Manichéens, l'hérésie dont Berenger s'est lui-même justifié dans le public. Ce seroit donc aller également contre la vérité de l'histoire, l'équité et le bon sens, que de croire qu'il ait enfanté tous ces infames hérétiques;

perp. de la F. t.
t. I. 9. c. 4.

Guit. ib. p. 472. 2.

Mart. anec. t. 4.
p. 410.

1 Au onzième livre des Variations, N. 4. p. 156. Voirs au. i le livre quinziesme.
N. 127-136.

et l'honneur de ceux qui le choisissent pour leur pere, est particulièrement intéressé à rejeter cette fausse imputation.

Bar. an. 1095.

' Baronius a avancé, que la communion sous une seule espece étoit une suite de l'hérésie de Berenger, qui auroit prétendu, que la communion faite de la sorte suffisoit pour remplir la figure de l'Eucharistie. C'est ce qui lui a semblé être condamné ' par le Concile de Clermont sous le Pape Urbain II, lorsqu'il défend que personne communie, sans prendre séparément le Corps et le Sang, sinon par nécessité et avec précaution. ' Mais M. de Marca montre fort bien, que jamais Berenger n'a été soupçonné de cette opinion, et qu'elle ne suit pas même de ses principes : outre que ce seroit assigner à la communion sous une seule espece une origine, qui ne seroit pas fort honorable. Le véritable but du Canon dont il s'agit, est de défendre l'usage des Grecs, qui donnoient l'Eucharistie dans une cueiller, où le Corps de Notre-Seigneur étoit trempé dans son précieux sang. Usage que l'Eglise Latine a toujours rejeté hors le cas de nécessité, comme contraire à l'institution du Sacrement.

Conc. t. 10. p. 508. c. 28.

p. 581.

Jour. des Sc. 1732. p. 556. 2.

' On remarque, que l'hérésie de Berenger donna occasion à la cérémonie d'élever à la Messe l'Hostie et le Calice aussi-tôt après les paroles de la consécration : afin de rendre un hommage plus éclatant à la vérité du corps de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie. Ce qu'il y a de vrai, est que la cérémonie n'en étoit pas encore établie, lorsque Jean Evêque d'Avranche publia son traité des Offices ecclésiastiques, ce qu'il fit avant 1068, qu'il devint Archevêque de Roüen.

DURAND,

ABBÉ DE TROARN.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

DURAND, l'un des principaux Ecrivains qui refutèrent l'hérésie de Berenger, nâquit à Neubourg au diocèse d'Evreux, après les premières années de ce XI siècle, comme en font juger l'âge et le temps auxquels il mourut. Sa famille nous est inconnue. On sçait seulement qu'il étoit neveu de Gerard Abbé de S. Vandrille. Dès son enfance il fut mis au Mont-Sainte-Catherine près de la ville de Rouën, où il se consacra dans la suite au service de Dieu sous la Règle de S. Benoît. L'école de ce monastere avoit alors une brillante réputation, sous le célèbre Abbé Isembert. Le jeune Durand y fut instruit dans la pratique de la vertu, et la connoissance des Letres, en la compagnie de plusieurs autres élèves de grande espérance. Tels étoient entre autres Guitmond, depuis Evêque d'Avranches; Nicolas fils de Richard III Duc de Normandie, qui fut ensuite Abbé de S. Ouen; Osberne, qui le devint de S. Evroul, et qui passoit pour le plus saint Abbé de son temps; Hugues, fils du Vicomte Goscelin fondateur du monastere. Durand s'appliqua avec tant de succès à l'étude de la Philosophie, de la Musique et de la Théologie, telle qu'elle étoit alors, qu'il étoit regardé comme un des fameux Docteurs du païs.

Cave, Oudin et grand nombre d'autres Modernes supposent, qu'il fut moine de Fécam. Mais c'est ce que Dom Mabillon n'a point trouvé dans aucun monument de l'antiquité. Il est seulement vrai, que du Mont-Sainte-Catherine il passa à S. Vandrille, où Gradulle successeur de l'Abbé Gerard son oncle, qui l'avoit connu dans cet autre monastere, put l'attirer. C'est de-là que le Duc Guillaume le Bâtard le tira, pour lui confier le gouvernement de S. Martin

Ord. vit. l. 8. p. 676 | Hist. d'Evr. p. 108.

Mab. an. l. 56. n. 77 | l. 60. n. 13.

Ord. vit. ib.

Cave, p. 533. 2 | Oud. scri. t. 2. p. 705 | Supp. p. 335 | Hist. d'Evr. ib.

Mab. ib. l. 56. n. 97.

l. 59. n. 97 | l. 61. n. 47 | Ord. vit. l. 7. p. 658.

de Troarn au diocèse de Baïeux à trois lieues de Caën, dont il fut le premier Abbé. Durand fut revêtu de cette dignité en 1059, après la dédicace de l'église du monastere, et travailla aussi-tôt avec fruit à y faire observer une exacte discipline. ' Il réunissoit en sa personne toutes les qualités qui font les excellents Superieurs : le sçavoir, la piété, l'assiduité au cœur, l'esprit de pénitence. Dur pour lui-même jusqu'à la cruauté, *sibi durus carnifex*, il avoit pour les autres une indulgence de pere. Son zèle pour la gloire de Dieu lui fit employer la grande connoissance qu'il avoit de la Musique, à enrichir l'Office divin de nouvelles pieces, et de nouveaux airs fort mélodieux.

Ord. vit. l. 4. p. 530 | l. 8. p. 676.

l. 4. ib.

' Un mérite aussi varié fit passer Durand pour une des plus brillantes lumieres de l'Ordre monastique en Normandie. Il n'y avoit que Gerbert Abbé de S. Vandrille, et Aïnard de S. Pierre sur Dive, qui lui fussent comparables.

l. 7. p. 658.

' Le Duc Guillaume, depuis même qu'il fut devenu Roi d'Angleterre, se faisoit un plaisir d'attirer auprès de lui notre pieux et sçavant Abbé, et de profiter de ses entretiens; ayant toujours trouvé la vérité dans ses sages conseils. Ce Prince s'applaudissant au lit de la mort, de n'avoir élevé aux dignités ecclésiastiques que les personnes les plus dignes, autant qu'il lui avoit été possible, citoit en preuves Lanfranc Archevêque de Cantorberi, Anselme Abbé du Bec, Gerbert de S. Vandrille, et Durand de Troarn. ' Durand assista aux obseques du même Prince, qui se firent en Septembre 1087; et ce fut une des dernières actions de sa vie, au moins qui nous soient connus. ' Malgré les austerités de sa pénitence, il ne laissa pas de vivre jusqu'à un âge fort avancé, et mourut chargé de mérites, le onzième de Février de l'année suivante : ce qu'il faut peut-être entendre de l'année 1089, suivant notre maniere de compter aujourd'hui.

p. 662.

l. 8. p. 676.

ibid.

' Après sa mort il arriva sur son corps une chose singuliere, qui fit faire aux assistants diverses réflexions. Tout le côté droit depuis la tête jusqu'aux pieds, parut d'une couleur plombée, et tout le côté gauche d'une extrême blancheur. Il fut enterré dans le Chapitre de son monastere, sous une pierre blanche, où ses freres firent graver l'építaphe suivante, qui ne répond ni à la réputation, ni au mérite d'un aussi grand homme.

EPITAPHE.

Hac tegitur tumba bonus et Venerabilis Abba
 DURANDUS nostri normis monasterii.
 Ad Domini laudem presentem condidit adem,
 Qua sibi propitium credimus esse Deum.
 Luce sub undena Februi resolutus habena
 Carnis, ad angelicam dirigitur patriam.

§ II.

SES ECRITS.

QUELQUE étenduë et variée qu'Ordric-Vital nous Ord. vit. l. 4. 8. p. 530. 676. represente l'érudition de Durand, il nous reste cependant peu de productions de sa plume; et l'on ne nous apprend point qu'il en ait laissé d'autres, si nous en exceptons quelques petites pieces, dont on ne parle qu'en général.

1^o. Il y a de lui un traité dogmatique intitulé Du Corps et du Sang de JESUS-CHRIST contre Berenger et ses Sectateurs. A la tête se lisent dans les manuscrits neuf cents vers hexamètres de l'Auteur, dont les Editeurs de l'ouvrage n'ont jugé à propos de publier que les vingt-cinq premiers, qui sont comme le prélude du poëme et du traité qui le suit. Dom Mabillon en a publié treize autres, d'où nous apprenons que l'ouvrage étoit dédié à Ansfroi Abbé de Préaux, le même qui reçut chés lui Berenger, lorsque celui-ci passa en Normandie pour tâcher de s'y faire des partisans, et qui rapporta peu après à Durand les discours blasphématoires et impies qu'il avoit tenus à Préaux. Mab. an. l. 64. n. 119 (Dur. de Euch. pr. L'ouvrage fut fait par conséquent avant 1078, qui est l'époque de la mort de cet Abbé. Mais l'on ne convient pas de l'année précise à laquelle il sortit des mains de son auteur. Les uns la mettent plutôt, les autres plus tard. On vient de voir que ce fut avant 1078; et Durand nous fournit lui-même la preuve qu'il ne le publia qu'après 1059. En effet après avoir désigné le Concile de Tours qui se tint Dur. ib. par. 9. p. 437. 1. en 1054, ou selon d'autres en 1055, et auquel Berenger abjura ses erreurs, il dit qu'on lui avoit appris qu'il avoit Mab. ib.

apostasié dans la suite, et qu'il étoit retourné à son hérésie ; mais qu'il ne s'arrêtera pas à en faire le triste recit. Il est visible par-là, que l'Auteur ne finit son ouvrage, que peu de temps après que Berenger eut retracté la profession de foi qu'il avoit souscrite au Concile de Rome en 1059. Il écrivit donc avant Guitmond et Lanfranc. Ainsi il n'est pas étonnant, ' comme il a paru à un célèbre Auteur, qu'il ne fasse aucune mention des écrits de ces deux illustres adversaires de Berenger. ' Il parle cependant de quelques autres qui l'avoient déjà combattu ; mais il le fait fort légèrement, et sans même les désigner.

Mab. act. t. 9. pr.
n. 59.

Dur. ib. 1.

Ibid. | pr.

' DURAND dans son préambule en vers, et à la fin de son traité, nous découvre lui-même les motifs qui le lui ont fait entreprendre, et le dessein qu'il s'y propose. Voiant avec douleur, que la nouvelle hérésie faisoit de suite en plus du progrès, il se fit un devoir de recueillir de suite ce qui lui parut de plus solide et de plus propre dans les écrits des Peres, pour établir la foi de l'Eglise touchant le mystere de l'Eucharistie : afin de prémunir contre la séduction par un discours simple et familier le commun des Fidèles, et ceux qui manquoient de livres, ou de pénétration pour lire les originaux. C'est ce qu'il a exécuté en divisant son écrit en neuf parties.

par. 1. p. 420. 2.
421. 1.

' Il débute dans la premiere, par montrer la nécessité de la foi en général, afin de pouvoir éviter les embuches des Suppôts de Satan, tels que sont les hérétiques, et soutient que nier le dogme de l'Eucharistie en particulier, c'est détruire toute la religion, et ouvrir la porte à toutes sortes de desordres. Entreprenant de caracterizer en peu de mots la nouvelle hérésie, il dit qu'elle consistoit à ne reconnoître dans ce Sacrement qu'une simple figure, et à prétendre qu'il étoit sujet à la digestion et à toutes ses suites, ce qui étoit une conséquence du faux principe qu'elle supposoit.

par. 2. p. 421. 422.
1.

' Dans la seconde partie Durand fait sentir l'injustice du procédé des Berengariens, qui vouloient qu'on s'en rapportât à eux plutôt qu'aux Peres et aux SS. Docteurs de l'Eglise, qui ont employé leurs travaux à étendre et faire fleurir la foi catholique, qui nous ont instruits par les exemples d'une sainte vie, et qui nous consolent encore par leurs miracles. Il commence ici à réfuter leurs erreurs par des textes de l'Écriture et de S. Augustin, et montre

que JESUS-CHRIST ayant le premier consacré le pain et le vin, a donné à ses Ministres le pouvoir de faire la même chose. Il y explique fort bien comment on donne à l'Eucharistie le nom de pain après la consécration.

' Il insiste dans la troisième partie sur le pouvoir que JESUS-CHRIST a conféré à ses disciples, et à leurs Successeurs, et développe le vrai sens qu'on donne à ces paroles du Sauveur: *Faites ceci en memoire de moi*. Ensuite il attaque la conséquence dont on a parlé, en combattant le faux principe d'où elle suivoit, et combat ce principe en montrant par S. Hilaire de Poitiers, que JESUS-CHRIST nous donne sa véritable chair, comme il a pris notre véritable nature.

par. 3. p. 422. 1.
423. 1.

' La quatrième partie est employée à établir la même vérité, par des passages clairs tirés de S. Ambroise. Durand s'y attache aussi à détruire l'erreur de quelques-uns des Berengariens, qui pour paroître plus sages et plus religieux que les autres, avoient bien, que l'Eucharistie contient la chair de JESUS-CHRIST, mais nioient en même temps, que ce fût celle qui est née de la Sainte Vierge; prétendant, comme on l'a remarqué ailleurs, que c'étoit une chair nouvelle, produite par la vertu de la consécration. C'est ce que notre Auteur réfute encore par l'autorité de S. Ambroise et de S. Augustin, à laquelle il joint celle de Pascase Radbert, qui selon Durand n'a parlé que d'après les anciens Peres. Il y joint aussi un endroit des fausses Décrétales, et soutient que le pain qu'on demande dans l'oraison dominicale, comme surpassant toute autre substance, suivant le texte original, doit s'entendre de l'Eucharistie.

par. 4. p. 423. 1.
426. 1.

' Les Berengariens tiroient leur plus fréquent et plus spécieux argument, de ce que l'Eucharistie est nommée figure et ressemblance dans les écrits des SS. Peres. Durand dans sa cinquième partie entreprend de leur prouver, que ces expressions n'excluent point la réalité, et l'exécute fort bien par des textes choisis de l'Ecriture. Comme il sçavoit qu'ils abusoient particulièrement d'un passage de S. Ambroise, il s'arrête à l'expliquer un peu au long. En ayant cité un de S. Augustin, où il est parlé de la coutume de quelques Grecs dans l'Eglise d'Orient, qui ne communioient qu'une fois dans le cours de l'année, ce que blâme ce Saint Docteur, Durand en prend occasion de s'élever contre un

par. 5. p. 426-429.
1.

autre abus encore plus blâmable de quelques Latins, qui n'approchoient de l'Eucharistie qu'une fois en neuf ans. Il semble par ce qui suit, que ceux-ci étoient infectés de l'erreur de Berenger. Après quoi notre Auteur prescrit des règles aussi sages qu'instructives pour la sainte communion, et dans lesquelles il marque la conduite qu'on doit tenir suivant l'esprit de l'Eglise, pour s'en approcher dignement.

par. 6. p. 429-431.

' Il commence sa sixième partie par établir une vérité générale, dont il fait l'application à l'Eucharistie en particulier: sçavoir que nos mysteres sont impénétrables; qu'il en faut adorer la profondeur, sans avoir la présomptueuse curiosité de la sonder. Ensuite il apporte quantité de passages des anciens Peres Grecs et Latins, auxquels il associe le vénérable Bede, Pascase, Amalaire et S. Fulbert Evêque de Chartres. Passage qu'il oppose à la folle opinion des nouveaux hérétiques, qu'il nomme Stercoranistes par la raison qu'on a vûë plus haut.

par. 7. p. 431. 2.
435.

' Durand continuë dans la septième partie à copier grand nombre de textes des Peres, qui tendent au même but. Il en apporte d'Hincmar de Reims et du Vénérable Cassiodore. Mais il s'attache principalement à S. Augustin, parce, dit-il, que les Novateurs se prévalaient sur-tout de l'autorité de ce grand Docteur; quoiqu'ils le lussent, comme il observe, sans l'entendre, par la raison qu'ils n'y cherchoient pas la vérité, mais de quoi appuyer leur nouvelle doctrine. Durand à cette occasion donne de belles règles à ceux qui lisent les Peres, et qui n'ont pas assés de pénétration pour saisir leur pensée.

par. 8. p. 435. 2.
437. 1.

' Il emploie la huitième partie à rapporter des histoires, tirées des vies des Peres, et d'autres monuments de l'antiquité ecclésiastique. Histoires où sont contenus divers miracles, opérés en faveur de la croïance de l'Eglise touchant le Sacrement de l'Autel. C'est sans doute par cette raison, que Berenger rejettoit les vies des Peres, comme on l'a remarqué ailleurs, d'après le célèbre Guitmond.

par. 9. p. 437.

' Enfin Durand dans la neuvième et dernière partie de son écrit, qui est presque toute historique et par cette raison la plus intéressante, nous apprend plusieurs traits de l'histoire de Berenger, que l'on chercheroit inutilement dans les autres écrivains du temps. Tels sont ses voïages en Normandie, et de-là à Chartres, avec la relation de ce

qui se passa en l'un et l'autre endroit, et la notice de sa lettre aux Clercs de Chartres. Telle est la convocation et l'issuë de l'assemblée de Briône. Telles sont plusieurs circonstances mémorables du Concile de Paris. Il est pourtant arrivé à l'Auteur de tomber dans une faute considérable contre la chronologie, en ne plaçant cette assemblée, avec les Conciles de Verceil et de Paris qui la suivirent de fort près, qu'en l'année 1053 : au lieu qu'on a des preuves incontestables que ces événements se passerent dès 1050. Durand finit son traité en avertissant ses lecteurs, que la foi comme la vie irréprochable, est l'une et l'autre un don et une grâce de Dieu, afin que ceux qui l'ont reçue aient soin d'en rendre gloire au Seigneur. Il est visible par l'erreur de chronologie qu'on vient de marquer, que l'Auteur n'écrivait qu'assés long-temps après 1053, pour s'être ainsi trompé de trois ans dans sa supputation.

On voit par-tout ce qui vient d'être dit, que ce traité est rempli d'érudition, et contient beaucoup d'autres bonnes choses. Mais il y manque de l'ordre, de la justesse dans les raisonnements; et le style en est trop diffus. Il semble que l'Auteur avoit reconnu lui-même ces défauts, lorsqu'en se flattant d'avoir solidement établi ce qu'on doit croire du mystere de l'Eucharistie, il s'excuse néanmoins sur sa maniere d'écrire. ib. 1..

Dom Luc d'Acheri ayant découvert cet ouvrage dans un manuscrit de M. Bigot, Conseiller à la Cour des Monnoies de Rouen, est le premier qui l'a donné au public. On le trouve à la suite des œuvres du B. Lanfranc, imprimées à Paris *in-folio*, non en 1647, comme le marquent plusieurs Modernes, à qui nous l'avons déjà reproché, mais en 1648. C'est sur cette édition qu'on a réimprimé le traité de Durand dans la Bibliothèque des Peres. Lanf. app. p. 71-97.
Bib. PP. t. 18. p. 419. 437.

2°. Outre le poëme en vers hëxamètres, dont il a été parlé, l'on nous a conservé deux autres pieces de la Muse de Durand. Ce sont deux épitaphes chacune de quatorze vers élégiaques, insérées dans l'histoire d'Ordric-Vital, et dans le *Neustria pia*. La premiere, que nous avons rapportée nous-mêmes, est à la mémoire de l'illustre Ainard Abbé de S. Pierre sur Dive, que l'Auteur, qui étoit son ami, prit soin d'enterrer. L'autre épitaphe étoit pour orner le tombeau de Mabilie femme de Roger de Montgomeri, Ord. vit. 1. 4. 5. p. 545. 578. Neust. pia. p. 499. 500. 559.

laquelle fut inhumée à Troarn. Ces pieces de poésies sont fort plates, et montrent que la versification de Durand ne vaut pas sa prose.

Ord. vit. l. 4. p. 530.

3°. ' Ordric-Vital nous apprend, que Durand, à l'exemple de l'Abbé Ainard dont on vient de parler, et de Gerbert de S. Vandrille, composa plusieurs Antienes et Répons, qu'il nota avec divers autres pieces sur des airs mélodieux pour l'office divin. Il y en avoit pour les mysteres du Seigneur, ceux de la Vierge, et les fêtes des Anges, des Apôtres, des Martyrs, et autres Saints qu'honore l'Eglise. Il ne paroît pas, qu'il nous reste aujourd'hui aucune de ces pieces.

THIERRI,

EVÊQUE DE VERDUN.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Spic. t. 12. p. 227. 278.

THIERRI, surnommé le Grand, ou le Magnanime, nâquit en Allemagne vers 1008, et eut pour pere Vezelon, ou Guezelon, de la première noblesse du païs. A l'avantage de sa naissance il joignit le mérite des bonnes mœurs, et celui du sçavoir. Etant entré dans le Clergé, il fut quelque temps Chanoine de la Cathédrale de Basle. ' C'est de-là qu'il fut tiré pour remplir le Siege épiscopal de Verdun, vacant par la mort de Richard, arrivée le sixième de Novembre 1046. L'Empereur Henri III, qui lui donna cette dignité, chargea Thierry Evêque de Basle, de le conduire à Verdun; ' mais la cérémonie de son ordination ne se put faire que l'année suivante.

Hug. Fl. chr. p. 190.

Cal. hist. de Lor. t. 1. p. 1225.

Hug. Fl. ib. | Spic. ib. p. 279. 280.

' Presqu'aussi-tôt le nouvel Evêque eut la douleur de voir sa ville épiscopale détruite, et sa Cathédrale pillée et brûlée, par les troupes de Godefroi le Bossu Duc de Lorraine, et de Baudoin Comte de Flandres. Evenement fâcheux à la vérité, ' mais qui fut une occasion à Thierry de faire paroître dans tout son jour, sa grandeur d'ame et sa

Spic. ib. p. 281.

sollicitude pastorale. Il s'appliqua en effet avec tant de zèle à remédier à ce malheur, qu'il réussit en peu de temps, avec le secours de quelques généreux amis, à rebâtir son église, et à relever les murs de la ville. Les guerres étoient alors communes entre les Evêques et les Seigneurs Laïcs, par les raisons qu'on a marquées ailleurs. ' Thierrî se trouva dans l'obligation d'en soutenir quelquefois, pour la défense des biens et de la liberté de son église; et malgré tout ce qu'il put faire, il ne lui fut pas possible de garantir Verdun de deux autres incendies.

p. 283. 286.

' En 1049 il assista au grand Concile de Reims, où il tint le dernier rang, comme le plus jeune des Evêques, entre ceux qui étoient placés du côté du midi. Il s'y fit, comme on sçait, un sévère examen de l'ordination et de la conduite des Evêques présents; mais celles de notre Prélat se trouverent irréprehensibles. ' Après le Concile, Thierrî et Ermenfroi son Archidiaque, homme de très-grand mérite, engagèrent le Pape Léon IX, qui y avoit présidé, à passer par Verdun. Le Pontife assisté de trois Archevêques, Evrard de Trèves, Halinard de Lyon, Hugues de Besançon, et de plusieurs Evêques, y fit la dédicace de la Cathédrale nouvellement rebâtie. ' Ermenfroi, qu'on vient de nommer, contribua beaucoup à rendre florissant le Clergé de Verdun sous l'épiscopat de Thierrî. Ayant établi et richement doté une église sous l'invocation de Sainte Marie-Madelaine, sa grande réputation de piété, lui attira de toutes parts un nombre considerable de Clercs du premier mérite qu'il distribua partie à sa nouvelle église, partie à la Cathédrale.

Conc. t. 9. p. 1036.

Spic. ib. p. 282.

p. 281 | Mab. act.
t. 9. p. 572. n. 21.

Thierrî soutenoit avec avantage ' cet état brillant de son Clergé, tant par sa science, que par la sainteté de sa conduite, et passoit même pour faire la gloire et l'ornement de l'épiscopat. C'est l'idée que nous en donne un écrivain du temps, qui lui dédia la vie de S. Conrad, désigné Archevêque de Trèves, et qui ajoûte, que la doctrine et la vérité sembloient l'avoir choisi pour y faire leur séjour. ' Il alloit souvent à Rome, soit pour les affaires de son église, ou pour satisfaire sa piété aux tombeaux des Apôtres; et comme le pelerinage à la Terre-Sainte étoit alors une dévotion à la mode, il eut le pieux courage de l'entreprendre et de l'exécuter. Tel étoit Thierrî, lorsque toute l'E-

Boll. 1. Jun. p.
127. n. 1. 2.

Spic. ib. p. 286.

glise se vit troublée par la malheureuse division survenue entre l'Empire et le Sacerdoce, à l'occasion des différends du Pape Gregoire VII, avec Henri IV Roi d'Italie et de Germanie.

D'abord notre Prélat se conduisit avec beaucoup de prudence envers l'une et l'autre puissance; rendant à César ce qui étoit à César, et au Pape ce qu'il croïoit lui être dû. Le Roi qui avoit beaucoup de confiance en lui, l'envoïa dès le commencement de son différend vers Gregoire, pour prier ce Pontife de lui faire justice. On ignore quel fut le succès de ce voïage; mais il ne paroît pas, que le Pape trouvât mauvais que Thierry se fût chargé de la commission. Thierry cependant ne tarda pas à lui donner quelque sujet de douter de son attachement, par quelque démarche en faveur des prétentions du Roi. Mais soit qu'il l'eût fait comme malgré lui, ou que le Pape voulût l'excuser sous ce prétexte, ainsi qu'il paroît par les termes de sa lettre, Gregoire lui écrivit en 1075, conjointement avec Udon de Trèves et Herimanne de Metz. Il les chargeoit par cette lettre d'avertir Pibon de Toul de satisfaire pour sa faute envers le S. Siege; et s'il y manquoit, de le dénoncer excommunié. Il les y exhorte de plus à éviter de se lier avec les Schismatiques, et de demeurer attachés à la chaire de Pierre.

Thierry ne fut pas fidèle à suivre cette exhortation. Il se déclara bien-tôt un des plus zélés partisans du Roi contre le Pape. Non-seulement il fut un des Prélats que ce Prince assembla à Vormes en Janvier 1076, pour déposer le Pontife Romain; mais il écrivit encore une lettre véhémente, qui étoit circulaire, pour la convocation de cette assemblée. Son nom, il est vrai, ne se lit pas dans les actes; mais il est visible que les copistes ont écrit celui de Richard son prédécesseur pour le sien. Il se trouva de plus à Utrecht avec plusieurs autres Evêques à la suite du Roi, qui y célébra la fête de Pâque de la même année et qui avoit résolu d'y faire excommunier le Pape. Mais lorsqu'il en fallut venir à l'exécution, Thierry, quoique très-dévoûé à son Prince, en craignit les suites, et sortit furtivement de la ville avec Pibon de Toul. En arrivant à son église, il confessa publiquement qu'il avoit encouru l'excommunication, et s'interdit dès le moment toutes fonctions sacer-

Hug. Fl. ib. p. 223 | Mab. ib. p. 452.

Greg. VII. l. 3. ep. 12.

Gold. Cons. t. 1. p. 235-237 | Lamb. Sch. an. 1075.

Hug. Fl. ib. p. 225.

p. 226.

dotales. Presqu'aussi-tôt il chercha à faire sa paix avec le Pape, à qui il écrivit à cet effet, en lui renvoyant l'étole et l'anneau par Rodulfe Abbé de S. Vanne, et ne laissa pas cependant de demeurer attaché comme un bon sujet au Roi son Souverain.

' Gregoire touché de cette démarche, rendit ses bonnes grâces à Thiéri, et le renvoya à Herimanne de Metz, à qui il avoit donné pouvoir de l'absoudre des censures. Ils vécurent depuis en bonne intelligence pendant quelques années. ' A la fin de Janvier 1080, le pape lui écrivit, et le chargea d'assembler un Concile pour venger l'injure que le Comte Arnoul avoit faite à Henri Evêque de Liege, qui se rendoit à Rome, avec injonction, que si Arnoul quinze jours après la tenue du Concile n'avoit pas satisfait, il fût frappé d'anathème.

p. 227.

Greg. VII. 1. 7.
ep. 13.

Malgré ce concert entre le Pape et notre Prélat, ' celui-ci ne cessoit pas de bien vivre avec le Roi, et de se prêter même à ses vûes. Il fut le seul des Evêques de la province, qui consentit au commencement de Janvier 1079, à recevoir pour Archevêque de Trèves Egilbert, que ce Prince présentoit pour remplir ce grand Siege, vacant par la mort d'Udon. Au bout de quatre ans, ' le Roi Henri aiant trouvé le moïen d'entrer dans Rome, et de faire introniser l'Antipape Clément III, qu'il opposoit à Gregoire, en donna avis à Thiéri, en le priant en son nom, et de la part de Clement, de sacrer Egilbert. Il l'en avoit déjà pressé; mais quelque desir qu'eût notre Prélat d'obliger le Roi, il craignoit les suites de cette entreprise, et crut devoir au préalable prendre des précautions. ' Il en avoit écrit à Gregoire, et lui avoit représenté avec beaucoup de respect, que le triste état où se trouvoit l'église de Trèves, ne permettoit pas de la laisser plus longtemps sans Archevêque: lui rendant au reste un témoignage avantageux de celui qui avoit été désigné pour l'être.

Spic. ib. p. 227.

p. 228. 229.

p. 230. 231.

On ignore quelle fut la réponse du Pape; quoiqu'il soit à présumer qu'elle n'étoit pas favorable. ' Cependant Thiéri se rendit à Maïence, où le Roi devoit se trouver à son retour d'Italie. Là assisté des Evêques qui se rencontrèrent à la suite de la Cour au défaut de ceux de Metz et de Toul, qui refuserent leur ministere, il fit l'ordination d'E-

p. 231.

p. 288 | Hug. Fl. ib. p. 228. 234. 235.

gilbert. ' Depuis ce moment il se livra entierement au parti de l'Antipape, soit par crainte, ou par de mauvais conseils, soit par affection pour le Roi, ou autrement. Son faux zèle l'emporta même jusqu'à chasser de son diocèse les Clercs et les moines attachés au Pape Gregoire. De sorte que l'église de Verdun eut beaucoup à souffrir en cette occasion, et perdit beaucoup de son lustre.

Spic. ib. p. 289 | Hug. Fl. ib. p. 239.

' Dieu fit néanmoins à notre Prélat la grace de renoncer au Schisme, avant que de mourir. Se trouvant à l'extrémité, accablé de vieillesse et de maladie, il fut touché du repentir de sa faute. Alors se souvenant, que Rodulfe Abbé de S. Vanne, qu'il avoit expulsé de son monastere avec tant d'autres, avoit reçu du Pape le pouvoir de lever l'excommunication en cas de resipiscence, Thierry lui envoia Gerard autrefois Archidiacre de l'église de Verdun, et alors moine de S. Vanne, le seul de tous ses confreres qui y fût resté, pour le prier de lui prêter une main secourable. Rodulfe lui renvoia Gerard avec ses pouvoirs, et lui donna pour compagnon Gerbert, qui fut depuis Abbé de Beaulieu, ou S. Maurice en Argone. Ces deux Députés trouverent le Prélat encore en vie, mais sans parole. Cependant sur les divers signes de repentir qu'il donna d'une maniere si pathétique, que tous les assistants en furent attendris jusqu'au larmes, il fut absous des censures, et reconcilié à l'Eglise, ce que ratifia le Légat Hugues Archevêque de Lyon en plein Concile.

Spic. ib.

' Thierry mourut presque aussi-tôt après, non dans la quarante-troisième année de son épiscopat, comme porte le texte de Laurent de Liege; mais seulement la quarante-deuxième, à compter même dès 1046 qu'il fut nommé à l'évêché de Verdun. Encore en faudra-t-il retrancher une année si l'on s'en rapporte à cet écrivain, ' qui ne met le commencement de son épiscopat qu'en 1048, et le fait finir en 1088. Hugues de Flavigni, ' auteur contemporain, marque la mort de notre Prélat au quatrième de Mai 1089. Mais on ne doute point que ce ne soit une double faute, soit des copistes, ou de l'écrivain original. En effet ' cette mort est marquée au vingt-huitième d'avril dans le Necrologe de S. Airic de Verdun, dont cet Evêque fut un insigne bienfaiteur; ' et dès 1088 il avoit Richer pour successeur dans son siege. De façon qu'il ne vécut pas au-delà

p. 278. 289.

Hug. Fl. ib.

Tab. an. 1. 67. n. 65.

Spic. ib. p. 289.

du vingt-huitième d'Avril de cette année, et qu'on ne doit point avoir égard ' au *Gallia Christiana*, qui renvoie cet événement jusqu'en 1090. ' Thiéri, remarque le même Laurent de Liege, étoit un grand Evêque et auroit mérité toute sorte d'éloges, sans la tache qui ternit les dernières années de sa vie.

Gall. chr. vet. t.
2. p. 1166. 1.
Spic. ib.

§ II.

SES ECRITS.

' THIÉRI moine de Tholei, cet écrivain quiédia à notre Prélat la vie de S. Conrad de Trèves, nous donne une idée fort avantageuse de son sçavoir et de sa maniere d'écrire, par les termes dont il se sert, en soumettant cet ouvrage à son jugement. Non-seulement il le prie d'en retrancher tout ce qui lui paroîtroit superflu, d'y ajouter ce qui pourroit manquer, d'y éclaircir ce qu'il y auroit d'obscur, d'y polir ce qu'il y trouveroit de grossier : mais il le conjure aussi de supprimer entierement l'écrit, s'il le juge à propos, et de lui en substituer un autre de sa façon, qui vaudroit beaucoup mieux. On ne voit point au reste, si cet auteur étoit autorisé à parler en ces termes, par quelque ouvrage que l'Evêque Thiéri auroit déjà publié.

Boll. 1. Jun. p.
127. n. 2.

Tout ce que l'on sçait des productions de sa plume, est qu'il écrivit quantité de lettres tant aux Papes, surtout à Gregoire VII, qu'à Henri Roi de Germanie, et peut-être encore à d'autres. Mais en quelque nombre qu'aient été ces lettres, il ne nous en reste plus que deux. Il est fâcheux que les autres soient perdues. On y auroit plusieurs circonstances de la grande affaire qui agita alors l'Eglise et l'Empire.

Conc. t. 10. p. 387
1 Hug. Fl. chr. p.
226 | Spic. t. 12.
p. 228.

' La première suivant l'ordre des temps, qui se trouve imprimée dans un des recueils de Goldast, est circulaire. L'Auteur l'adresse en son nom à tous les Archevêques, les Evêques, les Princes, Ducs, Marquis, Comtes de l'Empire Romain, et à tout le Clergé et le peuple attaché à la Sainte Eglise. C'est un tocsin des plus furieux contre le Pape Gregoire VII, qu'on charge d'injures atroces, et qu'on se propose de déposer à l'occasion de son differend

Gold. Cons. t. 1.
p. 236.

avec le Roi de Germanie. On peut la regarder comme un prélude de ce qui se fit à Vormes en Janvier 1076. Elle est cependant bien écrite; et c'est dommage que le sujet en soit aussi disgracieux. Il y a de la pureté de style, et de l'éloquence, mais une éloquence, comme on voit, hérissée de pointes sanglantes.

Spic. ib. p. 230.
231 | Marl. am.
coll. t. 4. 178. 179.
| Brow. an. t. 1.
p. 561.

' L'autre letre de Thierry qu'on nous a conservée, n'est guères moins bien écrite que la précédente. On la trouve enchâssée dans les actes des Archevêques de Trèves, publiés par Dom d'Acheri, Dom Martene et Dom Calmet, et dans les Antiquités de Trèves par le P. Brower. Elle est adressée au Pape Gregoire VII, au sujet de l'ordination d'Egilbert, désigné Archevêque de Trèves depuis près de deux ans: ainsi elle fut écrite vers la fin de l'année 1080. Thierry la finit par prier le Pape de lui faire sçavoir, comment il étoit alors avec le Roi, et le Roi avec lui. Il y manque quelque chose qui a été supprimé avant ces derniers traits, par celui qui l'a inserée dans son ouvrage.

Sig. scri. c. 160 |
Tril. chr. hir. t.
l. p. 253 | Scri. c.
341.

' Il y a sous le nom de notre Prélat, et le titre de Letre au même Pape, un assés long écrit, que d'autres intitulent Traité sur la division de l'Empire et du Sacerdoce. Mais Sigebert et Trithême d'après lui, nous apprenent, que c'est la production d'un nommé Henri, ou Huenri, comme prononçoient les Allemans, ou même Gueneric, autrement Werric, qui d'Ecolatre de Trèves fut fait depuis Evêque de Verceil, et que cet auteur le publia sous le nom de Thierry Evêque de Verdun. Il est par conséquent à présumer qu'il ne le fit pas sans l'avoir au préalable communiqué à ce Prélat, et que celui-ci le revit, y ajouta, ou en retrancha ce qu'il jugea à propos. Ainsi il y eut quelque part; et l'ouvrage lui appartient en quelque façon. Il n'est pourtant pas aussi-bien écrit que le sont ses Letres.

Sig. ib.

' Sigebert a assés bien réussi à le caracteriser, lorsqu'il dit que l'Auteur en traitant son sujet, ne charge point le Pape, à qui il parle comme à son superieur et à son pere; qu'il ne fait que lui exposer en ami et avec les sentiments d'un cœur pénétré de douleur, ce que le bruit public l'accusoit d'avoir dit et fait contre les Loix divines et humaines.

Marl. anc. t. 1.
p. 215. 216.

En effet ' celui qui y parle, débute par protester que ce n'est que par affection et attachement pour le Pape, qu'il entreprend les détails dans lesquels il va entrer. Il fait en-

suite son éloge sur ce qu'il sçavoit de sa conduite, soit par lui-même ou par d'autres qui en étoient bien instruits : éloge qu'il opposoit, comme il l'assure, à ce qu'on publioit contre sa réputation.

Ces bruits avoient six objets particuliers : ' les mœurs p. 216-218. du Pape qu'on décrioit; ' ses reglements contre les Prêtres p. 218-219. concubinaires qu'on trouvoit trop rigoureux; ' l'action p. 219-222. inouïe par laquelle il avoit déposé le Roi Henri; ' sa trop p. 222-224. grande facilité à excommunier, et à le faire trop souvent, et pour des sujets qui ne le méritoient pas; ' sa Sentence p. 224-227. d'absolution, par laquelle il prétendoit délier les sujets du Roi de leur serment de fidélité; ' enfin son opposition aux p. 227-230. investitures ecclésiastiques sur le pied qu'elles étoient depuis long-temps. L'Auteur rapporte dans un grand détail tout ce qu'on disoit de lui touchant ces derniers sujets : soit qu'on le dit effectivement, ou qu'il le mit lui-même dans la bouche du public, afin d'avoir par-là plus de liberté d'en avertir le Pape. Il faut avouer, que les détails de ce qui regarde en particulier la déposition des Souverains, et l'absolution du serment de fidélité de leurs sujets, étoient capables d'embarrasser le Pontife Romain et tout son conseil. L'Auteur finit en conjurant le Pape par l'affection et l'attachement qu'il avoit pour lui, de lui fournir des réponses capables de repousser de semblables discours, dont il se trouvoit accablé. L'on ne nous apprend point au reste, quel fut le succès, ou le sort de cet écrit.

' On sçavoit qu'il avoit existé autrefois; mais on ne le voïoit plus paroître, ' jusqu'à ce que Dom Martenc et Dom Durand en ont fait présent au public sur un manuscrit de l'abbaye de Gemblou. Le copiste a eu soin de marquer à la fin de son exemplaire, que l'ouvrage appartient à Guenic Ecolatre de Trèves, qui y parle en la personne de Thierrî Evêque de Verdun. C'est ce que Sigebert et d'autres, comme il a été dit, nous apprenent aussi.

Il ne faut pas après tout confondre ce Prélat ' comme a fait Goldast, avec un autre Thierrî Ecolatre de quel qu'un des monasteres de Trèves, ni l'écrit qui porte son nom, avec un autre ouvrage divisé en deux livres, que celui-ci publia contre le Pape Gregoire VII, qu'il décrioit horriblement, et en faveur du Roi Henri et de l'Antipape Clement III. Ce Thierrî, homme sçavant et moine de

Sig. ib. | Trit. ib.
Mab. ib. p. 214.
230.

Apol. pro Hen.
Imp. p. 43 | Spic.
ib. p. 233 | Mab.
an. 1, 66. n. 93.

profession, étoit fort attaché à l'Archevêque Egilbert furieux Schismatique, par ordre de qui peut-être il entreprit d'écrire, et qui l'envoia vers l'Antipape pour lui demander le pallium. En récompense de ses services Egilbert lui donna l'abbaye de S. Martin sur la Moselle, que Thierrî gouverna si mal, que les moines manquoient même de leur nécessaire, quoiqu'il l'eût trouvée fort opulente.

Vig. H. E. an.
1079. 1092. p.
294. 306.

' L'écrit intitulé *De unitate Ecclesie conservanda*, dont parle Vignier, et qu'il attribue à un Théologien d'Hervelden; c'est-à-dire de l'abbaye d'Hersfeld, est fort différent des deux précédents ouvrages. Ainsi cet écrivain a raison de nier qu'il appartienne à Veneric, ou Guenic, qui fut depuis Evêque de Verceil.

PAUL,

MOINE A CHARTRES.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

PAUL, dont l'ouvrage est déjà connu en partie, ne l'est pas encore lui-même par les événements qui concernent sa personne. ' Il étoit moine de S. Père en Vallée à un des faubourgs de Chartres et témoigne y avoir vécu avec Ardfaste, ou Arefaste, ' ce Seigneur Norman, homme de probité, de bon conseil et éloquent, que Richard II Duc de Normandie avoit souvent employé dans les négociations, auprès du Roi de France et d'autres Souverains. Nous avons par-là de quoi fixer les commencements de l'histoire de notre Auteur. ' Ce fut en 1022 qu'Arefaste découvrit cette espee de Manichéens, qui sont devenus fameux dans l'histoire; et après le Concile d'Orleans tenu à leur sujet, il se retira à l'abbaye de S. Père, où il embrassa la profession monastique, ' et vivoit encore en 1029. Paul, qui y étoit déjà moine, pouvoit par conséquent être né après les premières années de ce XI siecle, et ne mourut que fort long temps après, comme on va le voir par la suite.

Mss.

Spic. t. 2. p. 670.

Tab. an. 1. 55. n.
2.

l. 56. n. 56.

C'étoit un homme d'esprit, de mérite, fort studieux, qui se fit une occupation particuliere de conserver à la posterité les monuments historiques qu'il put découvrir, avec les événements de son siècle, principalement ceux qui regardoient son monastere, et la ville de Chartres, qui étoit peut-être le lieu de sa naissance. On juge de sa candeur, de sa sincerité et de sa bonne foi, ' par son attention à rapporter les faits qui n'étoient pas honorables, même pour ses freres, comme les autres événements. Toutes ces qualités lui méritèrent la confiance de ses Abbés, qui se déchargeoient sur lui d'une partie du gouvernement de la maison pour le temporel. Dès 1038 l'Abbé Landri l'envoia à Blois porter une somme d'argent à un nommé Rahere, pour l'engager à se desister des prétentions qu'il avoit sur la chapelle roiale donnée à S. Pére. Il avoit à son service un valet nommé Tescelin, comme on l'apprend d'un monument de ce temps-là: ce qui fait croire qu'il auroit été quelque temps Cellerier, ou Procureur de l'abbaye. On est confirmé dans cette pensée en lisant, qu'il planta des bornes pour marquer les limites du territoire de ce monastere: *magnis lapidibus à Paulo Monacho solo infixis*, ce qui se fit sous l'Abbé Landri, ' et par conséquent avant l'année 1065, qui fut le terme de la vie de cet Abbé.

Mss.

Mab. ib. l. 62. n. 83.

Il est au moins vrai, que Paul remplit plusieurs années les fonctions de Chancelier, ou Secretaire de la Maison de S. Pére, ce qu'on exprimoit alors par le terme de Notaire. ' On en a la preuve dans plusieurs Chartes qu'il rapporte lui-même, et dans lesquelles se lisent les traits suivans: *scripsit Paulus Monachus; Paulus Monachus scripsit; Paulus Monachus extitit Notarius*. Lorsqu'il étoit absent, et qu'un autre tenoit sa place, celui-ci avoit soin de marquer qu'il l'avoit fait par l'ordre de l'Abbé; par exemple, sous l'Abbé Landri, dont Paul étoit l'homme de confiance, *Robertus Monachus scripsit hanc cartam jubente Landrico Abbate*. Au lieu que quand Paul écrivoit lui-même, il marquoit simplement, qu'il le faisoit sous tel ou tel Abbé. Il y a de ces sortes de Chartes, au moins depuis 1040 jusqu'en 1077 inclusivement.

Mss.

' Paul confirme lui-même par plusieurs faits, qu'il a fait entrer dans son ouvrage, le temps où l'on vient de montrer qu'il florissoit. En effet il dit expressément, qu'il vivoit sous

Ibid.

Mab. ib. 1. 64. n.
102.
Mss.

l'épiscopat d'Agobert, mort vers 1060, et fait mention des Evêques ses successeurs Robert et Geofroi. Il rapporte un événement qui arriva en 1075, et auquel il eut part. L'Evêque Robert, qui étoit de Tours, voulut donner à S. Père pour Abbé le moine Hubert, qui étoit accusé de suivre la secte de Berenger. Mais il n'y put réussir, ajoute notre écrivain, par la réclamation que nous y fîmes de vive voix, et la forte opposition que nous y apportâmes : *nobis acriter renitentibus, ac viva voce refutantibus*. Hubert ne laissa pas cependant de porter le reste de ses jours le titre d'Abbé, quoique même Eustache, dont Paul fait aussi mention, eût été substitué à sa place.

ibid.

Autre fait qui prouve ce qu'on vient d'établir, et qui montre que notre Auteur ne vécut pas au-delà de ce siècle. Paul nous apprend, que le Comte Rotrou donna à l'abbaye de S. Père le monastère de S. Denys de Nogent, et qu'elle en jouit jusqu'à la mort du Comte, c'est-à-dire, jusqu'en 1079, ou au plus tard 1084. Mais qu'alors Beatrix sa veuve ôta ce monastère à S. Père pour le donner à Cluni : ce qui fut un sujet de contestations entre les deux abbayes, qui ne finirent qu'au commencement du siècle suivant par un accord fait entre elles, dont notre écrivain ne parle point, quoique son dessein l'exigeât, s'il n'eût écrit qu'alors. Enfin on trouve dans les titres du Prieuré de Leoucourt, appartenant alors à l'abbaye de S. Père, qu'en 1088 Ibert d'Erigni donna à ce prieuré les dixmes, qu'il fit voir au moine Paul monté sur un coursier blanc. Il n'y a nulle apparence que Paul ait vécu au-delà de cette époque. Qu'on se souviene, qu'il étoit moine avant 1029, et que dès 1038 il géroit les affaires de sa maison. Nous nous sommes un peu arrêtés à son histoire, parce que jusqu'ici elle n'étoit pas connue, et que ceux qui ont entrepris d'en parler, nommément l'Auteur de la bibliothèque Chartraine, sont tombés dans plusieurs fautes, qu'il seroit inutile de relever; ce que nous en venons de dire, est tiré de l'écrit même de notre Auteur.

§ II.

SES ECRITS.

L'UNIQUE ouvrage qui nous reste du moine Paul, est un cartulaire célèbre, connu de plusieurs sçavants du dernier siècle, qui y ont puisé avec fruit, pour leurs desseins de Littérature. Tels sont entre autres incenseurs de Sainte-Marthe, Dom Hugues Menard, Dom d'Acheri, Dom Mabillon, qui en le citant en ont un peu changé le véritable titre, le nommant *Liber Aganonis*, ou *Haganonis*, et quelquefois *Apotheca*, parce que c'est un recueil de divers monuments. Il comprend cent trente-huit feuillets de velin *in-4°*. d'une écriture du XI siècle: de sorte qu'il ne paroît pas y avoir de difficulté, que ce ne soit l'original de l'Auteur. Il y en a point non plus, qu'il n'appartienne au moine Paul. C'est ce qui est déjà prouvé en partie, par le récit de son histoire, et qui se trouve confirmé par un autre Cartulaire, que l'on conserve aussi à l'abbaye de S. Père, et qu'on nomme ordinairement le Cartulaire d'Argent. L'Auteur de celui-ci, qui vivoit environ un siècle après, transcrivant un morceau du premier Cartulaire, l'attribue disertement à Paul, par l'inscription suivante qu'il a mise en tête: *Scriptum Pauli Monachi*.

Mss.

Paul commence son recueil par donner une idée de son dessein. Il avertit, que l'ayant entrepris à la sollicitation de ses freres, il se propose d'y recueillir toutes les Chartes et privileges de son monastere, qui avoient échappé aux incendies, et autres malheurs des temps, et qu'il avoit pû recouvrer, afin de les conserver à la postérité, et que ceux qui y auroient intérêt y trouvassent l'histoire de l'abbaye de S. Père. L'auteur a divisé son ouvrage en deux livres, au premier desquels il a donné le titre de *Liber Agani*, parce qu'il contient les donations faites sous l'épiscopat d'Aganon Evêque de Chartres. Et comme le second livre comprend celles qui ont été faites sous l'Evêque Ragenfroi, restaurateur du monastere, il l'a intitulé *Liber Ragenfredi*. Mais c'est du premier titre, que le Cartulaire a pris sa dénomination; et on ne le nomme d'ordinaire que *Vetus Aganus*, d'où l'on a fait *Liber Aganonis*,

Ibid.

comme il a été dit, et qu'il se lit même à la fin du livre. Cependant malgré cet ordre ainsi établi, il ne laisse pas de se trouver dans la première partie une Charte qui appartient à l'épiscopat de Ragenfroi: de quoi l'Auteur a soin de rendre raison, en disant qu'il l'a rangée dans la première classe, parce qu'elle regarde les Chanoines, qui étoient alors établis à S. Pére, et que cette classe est destinée à toutes les Chartes de cette nature, comme la seconde à celles qui concernent les moines.

Ibid.

Il ne faut pas au reste regarder ce Cartulaire comme une compilation sèche, et dénuée de traits historiques, autres que ceux qui se trouvent épars, comme noïés dans les Chartes qui le composent en partie. L'Auteur a été attentif à le rendre intéressant, en y faisant entrer grand nombre d'événements, qui s'étoient passés en son siècle, ou qui l'avoient même précédé, et qu'on ne trouve pas ailleurs pour la plupart. C'est ce qu'il nomme digressions, qui ne doivent pas, dit-il, être désagréables au lecteur. Bien loin de-là, on lui sçait très-bon gré d'avoir ainsi interrompu la suite de ses pièces originales, pour varier aussi agréablement son écrit. S'il avoit moins craint la jalousie de certaines personnes, qui en tous les siècles ne traversent que trop souvent les louables entreprises des autres, et qu'il eût un peu plus présumé de sa capacité, il nous auroit donné une histoire en forme et suivie. Il en avoit d'abord le dessein; mais il fut arrêté par les reflexions qu'on vient de marquer. Il craignoit si fort d'y revenir qu'après avoir décrit certains événements, il se retient aussitôt par la considération, qu'il pourroit paroître passer les bornes d'un Compilateur, et faire le personnage d'Historien.

Toutes ces précautions n'ont pas empêché notre écrivain, de nous donner une histoire abrégée de son monastere, suivant ce qu'il en avoit appris des anciens, ou lu dans les monuments qu'ils avoient laissés à la posterité. L'on y voit l'ancienne situation de l'abbaye hors des murs de la ville; un état de son territoire et de ses bornes; des détails de ses ruines réitérées par les Normans, de la déroute de ces barbares par la vertu de la Sainte Chemise, qu'on montre encore à Chartres, du zèle de l'Evêque Aganon pour rétablir le monastere, et des soins de Ragenfroi pour le dédommager de ce que l'Evêque Elie lui avoit

enlevé. On y trouve de même plusieurs autres événements mémorables, qui concernent l'abbaye de S. Pére. Ce qui donne un nouveau prix à ce morceau d'histoire, est la description que l'Auteur y fait de la ville de Chartres, de son enceinte, de ses portes, et de la plûpart de ses rues.

Paul ne s'est pas borné aux événements domestiques; il a été encore soigneux de nous apprendre plusieurs faits, qui regardent l'histoire publique. ' Telle est la découverte des hérétiques, qui occasionerent le Concile tenu à Orleans en 1022, et ses suites. L'Auteur de la bibliothèque Chartraine n'avoit pas lu cette relation dans l'original, pour la croire de la façon d'Arefaste. Mais c'est d'Arefaste Auteur de la découverte, avec qui Paul vécut quelque temps, que celui-ci en avoit appris l'histoire, et c'est d'après lui qu'il l'a écrite pour la posterité. Telle est encore la découverte du chef de S. Romain, qui se fit à Brou lorsqu'on creusoit les fondements pour y élever une église de pierre, à la place d'une autre qui n'étoit que de bois. Telle est enfin, sans entrer dans un plus grand détail, la relation abrégée des miracles de S. Sigismond chanoine de Chartres.

On ne doit pas omettre, pour faire connoître tout le mérite de ce recueil, que l'Auteur est attentif à y donner les choses pour ce qu'elles sont, et qu'il y pousse l'impartialité, jusqu'à ne pas dissimuler les fautes de ses freres. Il doute où il croit qu'il y a raison de le faire. Delà ces expressions assés frequentes: ' J'ignore, dit-il, quelle fut l'issue de telle aventure; seulement je sçai. Je ne connois pas un tel lieu; mais je ne doute pas qu'il n'existe, parce que je le trouve ainsi écrit. Il va quelquefois jusqu'à marquer la premiere source d'où il a appris les événements dont il parle. Par exemple, en parlant de la découverte du chef de S. Romain, il avertit que ni lui ni celui qui la lui avoit racontée n'en avoient été témoins: mais que ce dernier la tenoit de l'archiprêtre Agobert, depuis Evêque, qui s'y étoit trouvé présent. D'autrefois il revient sur ses pas; lorsqu'il s'apperçoit avoir fait quelque écart, et ne rougit point de retracter ce qu'il avoit avancé contre l'exactitude des faits.

C'est de ce recueil, ' que Dom d'Acheri a tiré l'histoire des nouveaux Manichéens, découverts à Orleans au commencement de ce siecle. Histoire qu'on a fait entrer depuis dans la collection générale des Conciles, et qu'on ne

Gall. chr. vet. t. 2. p. 483-487 | t. 4. p. 720-724.

trouve point ailleurs aussi détaillée. ' C'est à la même source, que MM. de Sainte-Marthe ont puisé tout ce qu'ils disent de plus avéré des Evêques de Chartres, et des Abbés de S. Pére du IX siecle et des deux suivants. C'est encore de l'ouvrage de notre écrivain, ' que Dom Mabillon a pris tout le fonds des éloges des vénérables Abbés Alevée et Arnoul.

Mab. act. t. 7. p. 279-285 | t. 8. p. 315-319.

an. l. 62. n. 83.

' L'Abbé Landri, sous qui le moine Paul passa la plus grande partie de sa vie, mourut en 1065, ou selon d'autres seulement deux ans plus tard, et fut enterré à S. Pére. On lui dressa une épitaphe en seize vers élégiaques, qui nous a été conservée, et qui est un peu moins plate que les autres pieces de cette espece du même siecle. Nous n'en parlons après tout, que sur ce qu'il y a bien de l'apparence qu'elle est de la façon de l'Auteur du Cartulaire.

LE B. LANFRANC,

ARCHEVÊQUE DE CANTORBERI.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Ead. hist. nov. l. 1. p. 33. 2 | Mab. act. t. 9. p. 360. n. 12 | Lanf. vit. c. 15.

' LANFRANC, le plus sçavant homme et l'une des plus grandes lumieres de son siecle, que les Lombards, les François et les Anglois peuvent à divers titres se disputer, appartient cependant à la France d'une maniere plus speciale. Elle lui est effectivement si redevable du retablissement et du progrès des Belles-Lettres, qu'il y auroit autant d'injustice que d'ingratitude à ne lui pas donner rang parmi les Ecrivains. ' Il nâquit à Pavie vers l'année 1005, d'une famille ' distinguée, où l'on comptoit une suite de Senateurs. Son pere que Gervais de Cantorberi nomme Hambald, étoit un des Officiers Municipaux, Gardes et conservateurs des loix et privileges

Lanf. ib. c. 1 | Mab. ib. p. 659 | Gerv. de Pont. can. p. 1652.

Lanf. ep. 45.

1 Plusieurs autres Ecrivains de ces temps-là disent que Lanfranc étoit d'une famille noble. Ainsi c'est par un trait de modestie et d'humilité ' qu'il dit lui-même qu'un de ses neveux étoit de basse naissance : *humili loco sit natus*.

de la ville; et sa mere se nommoit Roze. ' Lanfranc apporta au monde d'excellentes qualités, qui étant réunies à celles qu'il acquit dans la suite, en reçurent un merveilleux relief. Il semble que la nature ne lui avoit rien refusé. Pénétration, vivacité, délicatessc, justessc d'esprit, bonté, droiture de cœur, grandeur d'ame, agrément et toutes les autres graces qui rendent l'homme aimable aux yeux du monde, tout se trouvoit en sa persone.

Lanf. ib. c. 18.

' Dès son enfance il fut soigneusement instruit des Belles-Letres, sur-tout de la Dialectique, pour laquelle il avoit des dispositions particulieres; et il y fit de si grands progrès, qu'il passoit au jugement de tous ceux de son temps pour en posséder toutes les finesses. ' Il se vit cependant obligé de se prêter à d'autres études. La mort de son pere qu'il perdit étant encore fort jeune, et à qui il devoit succéder dans sa charge de magistrature, lui fit prendre le parti d'aller à Bologne étudier l'Eloquence et la Jurisprudence, pour se rendre propre au Barreau. Après y avoir employé un temps considerable, il retourna à Pavie, où il fit voir par ses plaidoiers, quoiqu'à peine il eût atteint l'âge d'adolescence, qu'il étoit meilleur Orateur et plus habile dans la procédure que les anciens Avocats. ' Il y enseigna le Droit civil, et publia même dès-lors quelque chose sur la Jurisprudence, qui fut d'un grand secours aux Jurisconsultes, et aux Magistrats qui rendoient la justice.

c. 5 | Sig. scri. c. 155 | Trit. scri. c. 334.

Lanf. ib. c. 1. 5 | Ord. vit. l. 4. p. 519 | Mab. an. l. 58. n. 44.

Rob. acc. ad Sig. an. 1032 | Lanf. ib. c. 5.

' Il se fit par-là une brillante réputation, qui se répandit fort loin: *famositate notus aliis regionibus.* ' Mais aspirant encore à une plus grande gloire, il crut y parvenir en Normandie, où il sçavoit que les Letres étoient extrêmement tombées par la barbarie de ses nouveaux habitans. ' Il forma donc le dessein de passer en France, et l'exécuta sous le regne de Henri I et du Duc Guillaume le Bâtard, par conséquent après la mort de Fulbert de Chartres, dont quelques écrivains le veulent faire disciple. Etant arrivé à Avranchc, avec une bande d'étudiants, tous gents de mérite, qui s'étoient attachés à lui, il y enseigna quelque temps, et ne le fit jamais ' à Paris comme le prétend M. du Boulay. Cependant Dieu qui avoit d'autres vûes sur Lanfranc, ' lui ouvrit les yeux sur la vanité de l'estime des créatures, et lui inspira le desir d'y renoncer, et de ne

Mab. act. ib. | p. 360. Bec. chr. p. 2.

Lanf. ib. c. 1.

Egas. Bul. t. 1. p. 615.

Lanf. ib.

chercher à plaire qu'à lui seul. Pour y mieux réussir, Lanfranc résolut de se retirer dans un lieu pauvre et inconnu, où il ne se trouveroit point de gents de Letres, qui pussent lui rendre honneur.

Ibid. | Bec. chr.
ib. | Mab. an. ib.

' La providence le conduisit au monastere du Bec, qui ne commençoit alors qu'à se former sous la sage conduite du B. Hellouin, son fondateur et premier Abbé. C'étoit en 1042; et Lanfranc y aiant été reçu avec beaucoup de charité, y embrassa la profession monastique sous la regle de S. Benoît. ' Il y passa trois ans dans le silence et une entiere solitude, uniquement occupé à s'instruire des devoirs de son état, et particulièrement des Offices divins. Au bout de ce terme, il fut établi Prieur de la maison, et y ouvrit par ordre de son Abbé une école qui devint la plus florissante Académie, qu'on eût vûe depuis plusieurs siecles, ' et qui a mérité à juste titre les éloges des anciens et des modernes. Nous ne répéterons pas ici ce que nous en avons dit ailleurs ' assés au long. Il suffit de dire, que les Clercs y accouroient des païs étrangers, comme des diverses provinces de la France; les Grands y envoïoient leurs enfants; les Maîtres mêmes des plus fameuses écoles y alloient prendre des leçons du nouveau modérateur. On y enseignoit les Letres humaines, comme la science ecclésiastique; et l'on n'y étoit pas moins soigneux de former les étudiants aux bonnes mœurs, que de les élever dans toute sorte de belles connoissances. C'est par ces voies, ' que la doctrine de Lanfranc se répandit dans presque tout le monde.

Lanf. ib. c. 2 |
Mab. act. ib. p.
349. n. 11 | Ord.
vit. l. 4. p. 519 |
Malm. de Pont.
Angl. l. 1. p. 205.

Lanf. ib. c. 6. p.
8. 1 | Ansel. vit.
p. 3. 1 | Ord. Vit.
ib. | Mart. am.
coll. t. 6. p. 97. 98.
| Lau. de Scho. p.
139 | Fleu. H. E.
t. 59. n. 73 | l. 63.
n. 47.

Mab. ib. p. 659.

Hujus doctrinam pars maxima senserat orbis,

p. 660 | Gnit. de
Euch. l. 1. p. 441.
l.

' et qu'il réussit à faire revivre en France les Arts Liberaux.

Per te florentes Artes valuere latinæ.

Mab. ib. p. 349. n.
10 | Malm. ib. |
Gerv. ib. p. 1654.

' et même, s'il en faut croire divers Auteurs fort proches du temps, à rétablir toutes les sciences à l'usage des Latins, dans presque leur premiere splendeur.

Berenger, Maître-Ecole de Tours et Archidiacre d'Angers, fut bien éloigné d'imiter l'exemple de ces célèbres

1 Voies le discours historique n. xc, et les trois suivans à la tête de notre VII volume.

Professeurs, dont on vient de parler. ' Il paroît toutefois, qu'il étoit lié et en commerce de lettres avec Lanfranc. ' Mais celui-ci l'aïant confondu dans une dispute de peu de conséquence sur quelque point de Dialectique, les disciples du Maître-Ecole de Tours le quitterent, pour aller étudier au Bcc. Berenger, piqué de cette desertion, se porta aux extrémités qu'on a vûes dans son histoire. Lanfranc ne put voir son ami donner dans des sentiments nouveaux et erronés sur le dogme de l'Eucharistie, sans tâcher de le rappeler de ses écarts, afin d'étouffer le mal dans sa naissance. Cette démarche de charité, bien loin de produire cet effet, ne fit qu'irriter Berenger, ' qui de son côté écrivit à Lanfranc, qu'il étoit indigne d'un grand génie, tel qu'il étoit, de s'attacher aux puerilités de Pascase Radbert, au préjudice de la doctrine de Jean Scot.

Lanf. ib. c. 3.

Guil. ib.

Conc. t. 9. p. 1054.

' La lettre de Berenger fut envoïée en Normandie; mais le porteur n'y trouva point Lanfranc. Il étoit allé au Concile de Reims, qui fut célébré au commencement d'Octobre 1049, et auquel le Pape Leon IX présida. C'est un fait qui a échappé à tous les Historiens de Lanfranc, ' mais qui suit tout naturellement de ce qu'il dit lui-même dans la troisième lettre de son recueil. Il nous y apprend en effet, qu'il se trouvoit à la suite de ce Pontife, lorsque retournant à Rome par la Lorraine, il dédia l'église de Remiremont. Voilà la véritable occasion de son premier voïage à Rome, laquelle jusqu'ici étoit demeurée inconnue. ' Aussi nous dit-il lui-même, que la lettre fut donnée à un Clerc de Reims pour lui être rendue, parce qu'on l'y croïoit encore; mais que ne s'y trouvant plus, elle lui fut renvoïée à Rome. Aïant été lûc de plusieurs Clercs, qui la communiquerent à d'autres, la plus part y firent leur Commentaire; ' et il en résulta un soupçon, que Lanfranc étoit dans les mêmes sentiments que Berenger.

Lanf. in Ber. c. 4.

ep. 13.

in Ber. ib.

Ib. | vit. c. 3.

' Le Pape Leon tint à Rome, après Pâque de l'année suivante, un nombreux Concile, auquel Lanfranc assista. On y lut la lettre en question, qui y fut condamnée, et son Auteur excommunié. Après quoi le Pape ordonna à Lanfranc de se lever, et d'expliquer sa foi en la prouvant par des autorités plutôt que par des raisonnements, afin de dissiper les mauvais bruits répandus contre lui. Lanfranc obéit; et après avoir exposé ses sentiments, il les appua

Ibid.

de si bonnes preuves, qu'ils furent approuvés de tous, sans que personne y trouvât rien à redire. Il fut ensuite retenu à Rome, où le Pape le pria, et lui ordonna même de demeurer jusqu'au Concile qu'il avoit indiqué à Verceil, pour le mois de Septembre de la même année. Lanfranc s'y trouva, et eut la consolation d'y voir confirmée par le consentement unanime de tous les Evêques, la foi de l'Eglise qu'il défendoit, et la doctrine de Jean Scot avec celle de Berenger condamnée de nouveau, et le livre du premier jetté au feu. De Verceil il revint au Bec, peut-être à la suite du Pape, qui repassa les Alpes après le Concile pour venir à Toul.

Ces occasions où Lanfranc fut obligé de paroître, firent connoître de plus en plus son rare mérite, et lui concilierent l'estime des Papes, des Evêques et des plus grands Abbés. Plusieurs monasteres, et des diocèses entiers desiroient passionément de le voir à leur tête pour les gouverner. Rome même, la capitale du monde chrétien, emploïa plus d'une fois ses prieres et son autorité pour le tirer de son cloître, et se l'attacher; mais ce fut en vain. Guillaume Duc de Normandie fut plus heureux à jouir de la présence et des lumieres de ce grand homme; et afin d'en mieux profiter il le choisit pour son principal conseiller, en lui donnant sa confiance jusqu'au point de lui découvrir ses plus secretes pensées. Lanfranc n'en abusa point; mais ne sçachant pas flatter les Grands pour se conserver leurs bonnes graces, il ne put s'empêcher de blâmer le dessein qu'avoit le Duc d'épouser Mathilde sa proche parente, fille de Baudouin Comte de Flandres. Le mariage se fit néanmoins, sans que Lanfranc cessât de s'y opposer, et attira de la part de Rome un interdit sur toute la Normandie. Il en coûta à Lanfranc la faveur et le crédit qu'il avoit auprès du Prince, qui lui fit même signifier l'ordre de sortir incessamment de ses Etats. Mais Dieu se servit d'une aventure aussi plaisante que singuliere, pour le faire rentrer en grace. Guillaume lui rendit si parfaitement son estime et son amitié, qu'il voulut que ce fût lui-même, qui allât faire sa paix à Rome.

Le S. Siege étoit alors rempli par Nicolas II, qui ne l'occupa que peu de temps. Lanfranc lui représenta les suites fâcheuses qu'attireroit infailliblement la dissolution

vit. c. 5 | Ord. vit.
l. 4. p. 519. 520.

Lanf. vit. c. 3 |
Bec. chr. p. 3 |
Guil. Pict. p. 194.

Lanf. ib. | Bec.
chr. ib.

vit. ib. p. 5.

de ce mariage; et le Pontife en étant touché accorda la dispense nécessaire pour sa validité, et leva l'interdit. Les conditions furent que le Duc et la Duchesse fonderoient chacun un monastere, l'un d'hommes, l'autre de filles. ' C'étoit en 1059; et le pape Nicolas tint à Rome au mois d'Avril un grand Concile, auquel Lanfranc se trouva et y fut témoin de l'abjuration solennelle que Berenger y fit de son hérésie. ' Ordric Vital suppose qu'il assista aussi à celui de Tours qui fut tenu quatre ou cinq ans auparavant et qu'il contribua à y convaincre d'erreur le même Berenger. Mais ' Lanfranc et son Historien n'en disant rien, quoiqu'ils parlent de ce concile et de ce qui s'y passa, l'on en peut douter.

Ibid. | in Ber. c. 1. 2 | Conc. t. 9. p. 1105.

Ord. vit. ib. p. 519.

Lanf. vit. ib. | in Ber. ib.

Il n'en est pas de même du zèle que Lanfranc fit paroître en tant d'autres occasions, contre les erreurs de cet Archidiacre en faveur de la vérité. ' Il étoit si assuré de la bonté de la cause qu'il défendoit contre lui, qu'il l'invita souvent à des conférences réglées, en présence de témoins capables d'en juger, où l'on découvroit à la lumière de l'Écriture et des Peres, quelle étoit la foi de l'Église sur le point de leurs contestations. ' Il se faisoit même fort de convaincre son adversaire, et de le forcer à reconnoître la vérité qu'il combattoit. ' Le refus que fit Berenger d'accepter cette voie, engagea Lanfranc à prendre la plume contre lui, ' et à publier divers écrits pour réfuter sa pernicieuse doctrine. Écrit dont il ne nous reste plus malheureusement que son traité du corps et du sang du Seigneur. Mais c'en est assés pour juger de l'avantage qu'il eut sur son adversaire, et du triomphe de la foi sur l'hérésie.

in Ber. c. 1.

c. 4.

c. 1.

Sig. scri. c. 154.

L'application que donna Lanfranc à la défense de la vérité, et aux autres affaires de l'Église et de l'Etat, ' ne l'empêcha pas d'apporter ses soins au gouvernement du monastere dont il étoit Prieur, ' ni de se prêter aux besoins d'autres monasteres. Celui de S. Evroul étant tombé dans une entière decadence, il accepta volontiers d'y aller avec trois autres moines du Bec en relever les ruines, et y faire revivre l'esprit de S. Benoit. ' Au bout de quelque temps, en 1056 il y fit un autre voiage en la compagnie de Maurille Archevêque de Rouen, Hugues de Lisieux, Ansroi Abbé de Préaux, et plusieurs autres grands hommes, afin d'y établir l'Abbé Thierrî dans sa dignité, et d'y cal-

Lanf. vit. c. 4.

Ord. vit. l. 3. p. 461.

p. 475 | Mab. act. t. 9. p. 133. n. 13.

Lanf. ib. mer les troubles, que l'esprit de discorde y avoit excités. ' L'abbaye du Bec se trouvant trop étroite pour loger la multitude de ceux qui s'y retiroient et d'ailleurs située dans un lieu aquatique et mal sain, Lanfranc engagea l'Abbé Hellouin à la transporter en un endroit plus commode, et à la rendre plus spacieuse. Et comme ceux qui venoient prendre de ses leçons lui faisoient volontairement des presents considerables, il les emploïoit aux frais du nouveau bâtiment. Il contribua tant, par cette voie à la réédification du Bec, qu'il merite d'en être regardé comme le second fondateur.

c. 4. 5 | cp. 1 |
Bec. chr. p. 3 |
Mab. an. l. 62. n.
25. 26 | Guil. Pict.
p. 194.

Mab. ib. n. 27.

' Il y avoit trois ans que les lieux réguliers étoient finis, et l'Eglise n'étoit encore que commencée, lorsqu'en 1062 ou 1063, le Duc Guillaume aiant achevé de fonder et de bâtir le monastere de S. Estiene de Caen, conformément à la convention stipulée entre lui et le Pape Nicolas, choisit Lanfranc pour l'en établir ' Abbé. Il ne fallut rien moins que l'Ordre du Pape et celui du Prince avec les prieres des Seigneurs de sa Cour pour fléchir la résistance de l'humble Prieur du Bec. ' Si-tôt qu'il eut pris possession de son nouveau monastere, il en donna avis au Pape Alexandre II, qui avoit été son disciple au Bec, avec tant d'autres personages qui brilloient dès-lors dans l'Eglise. Ce Pontife lui répondit par une letre de congratulation, qui est tout à la fois un privilege, par lequel il prenoit sous sa protection l'abbaye de S. Estiene, et la déclaroit immédiate au S. Siege.

Ansel. vit. p. 5.
1. 8. 2.

' Le vuide que laissa au Bec le nouvel Abbé y fut avantageusement rémpli par Anselme, un autre de ses illustres disciples, qui y soutint avec une bruiante réputation l'état florissant de l'école, et y occupa la charge de Prieur de la maison. Ainsi le Bec ne souffrit point de la translation de Lanfranc; et la ville de Caen y gagna beaucoup. ' On y vit bientôt se former un autre célèbre Académie, sous la direction du scavant Abbé. A quelques moines de mérite qu'il y avoit amenés du Bec, il ne tarda pas de se venir joindre grand nombre de personnes de grande nais-

Lanf. vit. c. 4 |
Bec. chr. ib.

Marca, hist. de
Bear. l. 3. c. 12.
n. 3 | Vig. II. E.
p. 270. 273.

1 Il est tout-à-fait étonnant de voir, ' qu'on ait confondu le terme *Cadomensis* avec *Condomensis*, et qu'à la faveur de cette confusion, il se soit formé une espece de tradition, que Lanfranc avoit été abbé de Condom, aujourd'hui Evêché sous la Métropole de Bourdeaux.

sance, et des Clercs de distinction. ' Il en vint même de Rome et des autres parties de l'Italie, entre lesquels on voïoit des parents du Pape Alexandre. Lanfranc leur enseignoit lui-même les Letres humaines et la Science ecclésiastique; leur faisant à chacun des leçons suivant leur portée. ' De cette école, comme de celle du Bec, sortirent sur la fin de ce siecle plusieurs grands personages qui remplirent les premieres dignités de l'Eglise. Mais bien loin que l'application qu'on donnoit dans ce nouveau monastere à la culture des Letres, ' préjudiciât en rien à la discipline du cloître, elle n'en acquit qu'un nouvel éclat, et une nouvelle perfection.

Lanf. ep. 1.

Bec. chr. ib.

Lanf. vit. ib.

' Il y avoit environ quatre ans que Lanfranc en étoit Abbé, lorsqu'en 1067 l'église de Rouen perdit son Archevêque le B. Maurille. Aussi-tôt tout le Clergé et le peuple de concert formerent le dessein d'élire à sa place l'Abbé de S. Estiene, à quoi le Duc Guillaume, alors Roi d'Angleterre, et tous les Grands consentirent volontiers. Mais il fut impossible de vaincre l'humilité du modeste Lanfranc, qui auroit plutôt consenti à se voir déchargé de la dignité d'Abbé, qu'à se voir élevé à celle d'Archevêque. Et afin de faire cesser les importunités, il eut l'adresse d'y faire mettre Jean Evêque d'Avranche. ' Il ne put cependant se défendre d'aller à Rome, pour faire confirmer cette translation. A son retour il en apporta le Pallium pour le nouvel Archevêque.

c. 5 | Ord. Vit. 1.
4. p. 507.

Ibid. | Mab. ana.
t. 2. p. 442. 443.

' Le Roi Guillaume aiant conçu le dessein de renouveler la face de l'église d'Angleterre, presque aussi-tôt qu'il eut fait la conquête de ce royaume, jetta les yeux, de l'avis du Pape et de tous les Seigneurs Anglois et Normans, sur l'Abbé de S. Estiene, qui réunissant une sainteté éminente à un profond sçavoir, étoit le plus capable d'exécuter cette généreuse entreprise. Outre que ' ce Prince le respectoit comme son pere, l'honoroit comme son Maître, l'aimoit comme son propre frere ou son fils, il jugeoit du bien qu'il pouvoit faire en Angleterre, par celui qu'il avoit déjà fait en Normandie, lorsque l'aïant établi comme l'inspecteur de toutes les églises du païs, il avoit réussi à contenir dans le devoir tous les divers ordres du Clergé.

Lanf. ib. c. 4.

c. 6. p. 7. 2 | Guil.
Pict. ib.

' Mais il n'ignoroit pas l'extrême éloignement qu'avoit Lanfranc pour les grandes places. C'est pourquoi aiant été

Lanf. ib. 1.

resolu dans un nombreux Concile tenu en Angleterre, de le placer sur le siege de Cantorberi, vacant par la déposition Canonique de Stigand, le Roi crut devoir prendre toute sorte de mesures pour vaincre, ou même prévenir son humble et sincere repugnance.

Ibid.

p. 7. 2.

' Il envoie donc en Normandie les Légats du S. Siege, Hermenfrois Evêque de Sion et deux Cardinaux, qui se trouvoient alors en Angleterre, avec injonction de mettre tout en œuvre pour gagner Lanfranc. ' On assemble un Concile où se rendent les Evêques, les Abbés et les Grands de la province. Les Légats y signifient la volonté et la résolution du Concile d'Angleterre, auquel ils avoient présidé; la Reine avec le jeune Prince son fils, et les Seigneurs y joignent leurs prieres, et l'Abbé Hellouin son commandement. Lanfranc triste et consterné d'une telle nouvelle, demande du temps pour prendre son parti. Il voit d'une part qu'il n'y a pas moïen d'allier ensemble le genre de vie d'un moine avec celui d'un Archevêque, et tremble pour son salut en se chargeant du soin de celui des autres. Il craint d'un autre côté de violer l'obéissance qu'il avoit toujours rendue à Hellouin, comme à JESUS-CRIST même, et de blesser le respect qu'il devoit à tant d'illustres personnes qui s'interessent à cette affaire. Dans cette perplexité il prie qu'on lui permette de passer la mer, pour porter lui-même son excuse au Roi: se promettant qu'on ne le forceroit pas à accepter l'Archevêché malgré lui.

Ibid.

' A son arrivée en Angleterre, le Roi le reçut avec beaucoup de joie et de grands honneurs; le regardant comme son coopérateur dans l'exécution du renouvellement qu'il avoit projeté. Ce Prince qui avoit du génie et de l'adresse, trouva dans l'humilité même de Lanfranc, et dans le respect qu'il portoit à la Majesté roïale, de quoi vaincre son opposition, et détruire ses excuses. Alors tout ravi de joie, il fit appeller les premiers de l'Eglise de Cantorberi; et grand nombre de Prélats et de Seigneurs du roïaume, et déclara Lanfranc Archevêque de cette Métropole. C'étoit le jour de l'Assomption de la Sainte Vierge, quinzième d'Août ' 1070; et le vingt-neuvième du même mois le nouvel Archevêque fut sacré dans son église métropolitaine, par huit de ses suffragans, les autres

ne pouvant s'y trouver pour causes légitimes.

' La haute dignité à laquelle Lanfranc venoit d'être élevé, et qui le rendoit Primat d'Angleterre et d'Hibernie, non plus que tous les honeurs qui y étoient attachés, ne lui firent point perdre de vûe le but qu'il s'étoit proposé en y entrant. Ce but ne tendoit à rien moins qu'au renouvellement des mœurs, et au rétablissement du bon ordre en toutes choses. ' Il y trouva de quoi exercer toute sa sollicitude pastorale, par la corruption presque générale, qui s'étoit glissée jusques dans le sanctuaire et dans les cloîtres. Le sage et zélé Prélat prit toutes les mesures convenables, pour y apporter un remede efficace. ' Il commença par tenir une grande assemblée des Evêques et des Seigneurs, dans laquelle furent confirmés les Canons, touchant la tenue des Conciles, qui avoient été fort négligés par le passé, et où l'on regla ce qui concernoit les coutumes respectives des Eglises. Dans la même assemblée Lanfranc produisit les premieres preuves au sujet de la jurisdiction de son Siege sur celui d'Yorck: ce que Thomas nouvel Archevêque faisoit difficulté de reconnoître à son ordination, qu'il reçut de la main de Lanfranc.

Lanf. ib. c. 9 | ep. 3. p. 302. 1.

ep. 1. 43.

vit. c. 10.

' Aïant trouvé sa Cathédrale presque consumée par le feu, et les bâtimens qui l'accompagnoient, en très-mauvais état, Lanfranc entreprit d'en bâtir une nouvelle, et d'y joindre un monastere entier avec d'autres édifices, ce qu'il exécuta dans la suite avec de grandes dépenses. Sa charité pour les pauvres et les malades, le porta à établir des hôpitaux hors de la ville, où les infirmes des deux sexes avoient séparément et abondamment tous les secours convenables. Les biens de son église étoient pour la plupart ou enlevés ou aliénés; le généreux Archevêque se fit un devoir de les revendiquer, et lui fit revenir ainsi jusqu'à vingt-cinq domaines. Plusieurs de ses vasseaux gémissaient sous l'oppression d'Odon Evêque de Baïeux Comte de Cant, qui les avoit surchargés de coutumes et de devoirs onereux et hors d'usage. Lanfranc s'opposa de toutes ses forces à cette innovation; et quoique Odon fût frere uterin du Roi, et comme son Lieutenant en Angleterre, il lui résista en face, et le contraignit à cesser ses vexations.

c. 9 | Ead. list. nov. l. 1. p. 30. 2 | Gerv. ib. | Mab. an. t. 5. app. p. 648. 649.

Malgré l'application infatigable qu'apportoit Lanfranc à extirper le vice, et à faire regner la vertu, il découvroit

Lanf. ep. 1.

tous les jours tant de desordres, qu'il perdoit l'esperance d'y pouvoir remédier. D'ailleurs les maux présents, comme il s'en explique lui-même, lui annonçoient un avenir encore plus fâcheux. Frappé de ces tristes pensées, il s'adressa au Pape Alexandre, en le conjurant par toutes sortes de motifs de le décharger de l'épiscopat, et lui permettre de retourner dans son cloître. Mais sa priere fut rejetée; et il lui fallut continuer à servir l'Eglise, dans l'état auquel la providence l'avoit appelé.

ep. 6.

N'ayant pas cependant encore reçu le Pallium, ' il écrivit à l'Archidiacre Hildebrand son ami, qui fut depuis Pape sous le nom de Gregoire VII, pour le prier de le lui obtenir. A quoi celui-ci lui fit réponse, que ce n'étoit pas la coutume de Rome de l'envoier aux Archevêques absents; ' quoique Lanfranc eût par devers lui une preuve du contraire, puisqu'il l'avoit porté lui-même à Jean d'Avranche transferé au Siege de Rouen. Mais la véritable raison étoit, que les Romains desiroient de revoir Lanfranc à Rome.

vit. c. 5.

vit. c. 11.

Ord. vit. l. 5. p. 548.

' Il en entreprit donc le voiage en 1071, accompagné de Thomas d'York, et de Remi de Lincoln. ' Ces trois Prélatats furent un objet d'admiration aux Romains par leur éloquence et leur vaste érudition: ce qui joint aux riches présents qu'ils portèrent à Rome, qui dans tous les temps a aimé à recevoir, leur attira un accueil honorable et gracieux. ' Lanfranc en particulier fut reçu du Pape avec grand honneur. Alexandre se leva même devant lui contre la coutume des Souverains Pontifes, de quoi s'étant apperçu, il eut soin de dire: Je ne l'ai pas fait, parce qu'il est Archevêque de Cantorberi, mais parce que j'ai été son disciple au Bec. Ensuite Lanfranc lui ayant voulu baiser les pieds, le Pape le relevant l'embrassa.

Lanf. ib. | Ead. ib.

Ibid. | Gerv. ib. p. 1653.

' Il fut beaucoup parlé du differend entre les deux Archevêques, Lanfranc et Thomas, au sujet de la jurisdiction; mais le jugement de cette affaire fut renvoié sur les lieux. On discuta aussi la cause du même Thomas et celle de Remi Evêque de Lincoln, contre lesquels il y avoit des accusations, pour lesquelles on leur avoit ôté l'anneau et le bâton pastoral. Mais le Pape à la priere de Lanfranc, les rétablit tous deux; et lui ayant abandonné le jugement de leur cause, Lanfranc rendit à l'un et à l'autre les marques de leur dignité. ' Avant que de partir de Rome, le Pape lui

Lanf. ib. | ep. 3. p. 303. 1 | Gerv. ib.

donna deux Palliums pour lui seul : l'un que Lanfranc prit sur l'autel suivant l'usage de Rome, l'autre qu'Alexandre lui presenta de sa main, en signe de sa bienveillance particuliere. ' On ne trouve dans l'antiquité que deux exemples d'un semblable privilège : l'un en faveur d'Hincmar de Reims, l'autre pour Brunon de Cologne.

Mab. act. ib. p. 650. n. 24. not.

' A son retour en Angleterre, Lanfranc rendit au Roi une lettre de la part du Pape, dans laquelle Alexandre exhortoit ce Prince à suivre les conseils de Lanfranc, qu'il témoignoit être bien fâché de n'avoir pu retenir à Rome : de quoi il ne se consolait que par la considération de l'utilité qu'en tireroit l'église d'Angleterre. Par la même lettre le Pape établissoit Lanfranc son Légat, afin de terminer certains différends entre quelques évêques du pays. ' Avant toutes choses notre Prélat fut soigneux de faire terminer le sien propre avec l'Archevêque d'York, conformément à l'intention du Pape. Il engagea à cet effet le Roi à assembler un Concile, qui se tint à Vinchestre aux fêtes de Pâques de l'année 1072. Là en présence du Prince fut discutée juridiquement, et jugée définitivement à Ouindsor quelques jours après, en faveur du siege de Cantorberi, la grande affaire de la primatie de cette église sur celle d'York. Aussi-tôt Lanfranc en donna avis au Pape par une lettre, où il lui en fait un long détail.

Conc. t. 9. p. 1123. 1124.

Lanf. vit. c. 11 | ep. 3. p. 301-303.

' Une autre grande affaire que Lanfranc eut à soutenir, fut la conservation des moines dans les Cathédrales d'Angleterre, où ils étoient établis dès la fondation de ces églises. Mais les clercs séculiers jaloux de les y voir, s'efforcèrent à la faveur du changement de domination d'entrer à leur place. Appuïés de l'autorité de Vauquelme, ou Vauquelin, Evêque de Vinchestre, ils avoient déjà obtenu le consentement du Roi et des Seigneurs. Lanfranc indigné d'une pareille entreprise, s'y opposa avec une vigueur vraiment épiscopale, et vint à bout non-seulement de la faire échoüer, mais de faire aussi confirmer les moines dans leur ancienne possession, où ils ont été maintenus jusqu'au Schisme du Roi Henri VIII.

ep. 4 | Conc. ib. p. 1143. 1144 | Ead. ib. p. 32 | Malm. de Pont. Angl. l. 1. p. 207. 212.

On a vû quelle étoit la confiance du Roi Guillaume en Lanfranc. Il semble qu'elle augmenta, depuis l'exhortation que le Pape Alexandre fit à ce Prince de se conduire par ses conseils. ' Lorsque le Roi quittoit l'Angleterre pour

Lanf. vit. c. 15.

- venir en Normandie, ce qui arrivoit souvent, il laissoit la garde de l'Angleterre à notre Archevêque, qui en étoit comme Viceroi. En cette qualité les Seigneurs lui obéissoient, et l'aïdoient en tout ce qui concernoit le gouvernement du Roïaume, suivant les loix du païs. ' Lanfranc eut par-là occasion de faire voir qu'il étoit un Prince aussi doux et bienfaisant envers les peuples, qu'un Pasteur tendre et zélé pour les ames, et un défenseur intrépide des droits de l'Eglise. ' Quoique tout-puissant en Angleterre tel qu'on vient de le montrer, il ne se trouvoit jamais, sans une grande nécessité; aux assemblées des Etats ou tenuës de Parlement. Il aimoit mieux emploier ce temps aux exercices de la retraite, la priere et la lecture. C'est par cette sage œconomie, ' qu'il trouva, malgré tant de diverses occupations, du loisir pour corriger de sa main les exemplaires de l'Ecriture, des ouvrages des Peres et des livres d'église, dont il fut fort soigneux d'enrichir la Bibliothèque de sa Cathédrale. Travail aussi louable qu'utile, pour lequel il donna du goût à ses disciples, qui s'y étant appliqués sous lui, le continuerent dans la suite.
- ' En 1075 il assembla à Londres dans l'église de S. Paul un Concile auquel il présida en persone. Il s'y trouva treize autres Evêques, avec l'Archidiaque de Cantorberi, vingt-un Abbés; et l'on y fit divers beaux réglemens, appuyés des anciens Canons, qu'on prit pour modèle. Il y fut arrêté entre autres choses, que les sieges épiscopaux qui étoient dans les villages, seroient transferés dans les villes avec la permission du Roi; et dès-lors le siege de Schirburn fut transporté à Salisburi, celui de Séolsei à Chichestre, et celui de Lichfel à Chester. ' L'année suivante 1076, Lanfranc présida à un autre Concile, tenu à Vinchestre au mois d'Avril. Le principal réglement qui y fut fait, regarde les Prêtres concubinaires, et porte que ceux qui demeuroient à la campagne, ne seroient point contraints de quitter leurs femmes; mais qu'on empêcheroit que ceux qui n'en avoient pas, en prissent, et que les Evêques n'ordonneroient dans la suite ni Prêtres ni Diaeres, qu'ils ne s'engageassent solennellement à garder la continence. ' Gervais de Cantorberi fait mention de trois autres Conciles que Lanfranc tint encore à Londres et ailleurs.
- ' Dans le fâcheux Schisme qui divisa l'Eglise au temps du
- Ead. ib. p. 33. 1.
- p. 31. 2.
- Lanf. ib. | Mab. an. t. 5. p. 648. n. 29.
- Lanf. ib. c. 12 | Conc. t. 10. p. 346-348.
- Conc. ib. p. 351-353.
- Gerv. ib. p. 1654.
- Lanf. ep. 59.

Pape Gregoire VII, Lanfranc demeura toujours attaché à ce Pontife, malgré les sollicitations qu'on lui fit en faveur de l'Antipape Guibert. Cependant, quoiqu'il lui eût donné cette marque d'attachement, et que le Pape avant son Pontificat eût été ami de Lanfranc, il ne laissa pas de lui écrire dans la suite des lettres un peu dures. ' Dans une de celles qui nous restent, Gregoire lui reproche de n'avoir pas encore fait le voyage de Rome pour le voir, depuis qu'il étoit monté sur le S. Siege, et cela par crainte de déplaire au Roi. ' Par une autre encore plus dure, il lui ordonne absolument de venir dans quatre mois, faute de quoi il le menace de la peine de suspense. Lanfranc, qui sçavoit faire ceder dans les occasions sa douceur et sa modestie ordinaires à la fermeté qui convient à un Evêque, ' lui répondit avec respect, que l'éloignement des lieux ne diminueroit jamais l'affection qu'il portoit au Successeur de Pierre, ni l'obéissance qu'il lui devoit selon les Canons. On ne voit point au reste ni qu'il ait été à Rome sous le Pontificat de ce Pape, ni que celui-ci ait effectué les menaces qu'il lui avoit faites. Seulement ' Odric-Vital parlant du voiage qu'il y fit sous Alexandre II, ne le place que sous Gregoire VII; mais c'est une erreur de confusion.

Greg. VII. l. 6. ep. 30.

l. 9. ep. 10.

Lanf. ep. 8.

Ord. vit. l. 5. p. 548.

Outre les lettres que Lanfranc recevoit de Rome, de la part des Papes et des Cardinaux, il lui en venoit de divers autres païs, d'où l'on avoit recours à ses lumières. ' Les Evêques de Normandie en particulier le consultoient souvent sur leurs difficultés. Il y a cinq de ses lettres au seul Archevêque de Rouen, ce qui montre leur grande liaison. ' Celle qu'il entretenoit avec Anselme son cher disciple, qui avoit soin de lui envoyer ses écrits, soit pour les corriger, ou même les supprimer, étoit encore plus grande. On alloit de Poitiers même jusqu'en Angleterre consulter cet oracle de son temps, ' comme il paroît par sa lettre à Rainauld Abbé de S. Cyprien, et à Henri chanoine de cette ville.

Lanf. ep. 10. 13-17.

ep. 43. 44 | Ansel. l. 1. ep. 12. 24. 31 | l. 4. ep. 102 | Spic. t. 3. p. 421.

Lanf. ep. 50.

Depuis le voiage de Lanfranc à Rome en 1071, on ne trouve point qu'il soit sorti d'Angleterre, ' qu'en une occasion où les affaires de l'Eglise ou de l'Etat le demandoient en Normandie. C'étoit sur la fin de l'année 1077; et le Roi se trouvoit alors dans cette province. Lanfranc en profita pour revoir son ancienne Maison du Bec, ' d'où le vénérable

vit. c. 8.

c. 7.

c. 8 | Mab. act.
ib. p. 352. 353. n.
17 | Rob. acc. ad
fig. an. 1077 | Bec.
chr. p. 4.

Abbé Hellouin étoit allé depuis peu le visiter en Angleterre. ' Avant que d'arriver au monastere, l'humble Archevêque tira son anneau du doigt, qu'il ne remit point pendant le séjour qu'il y fit, sinon dans les fonctions épiscopales, et voulut y être traité comme les autres moines. En effet il vécut avec eux en frere; et se regardant encore comme Prieur de la Maison, il en prit place, au lieu de la chaire épiscopale qu'on lui avoit préparée. Sa présence y attira plusieurs Evêques et grand nombre d'Abbés et d'autres personnes de la premiere distinction, qui concoururent à rendre plus pompeuse la cérémonie de la dédicace de l'église, qu'il fit le vingt-troisième d'Octobre de la même année, environ quinze à seize ans après qu'il avoit commencé lui-même à la bâtir. ' Si l'on en croit Ordric-Vital Lanfranc fit aussi avec les Evêques de la province, les dédicaces des Cathedrales d'Evreux, de Baïeux et de l'église de S. Estiene de Caën.

Ord. vit. l. 5. p.
548. 549.

On n'est point instruit du détail, ni des époques des autres principales actions de notre Archevêque, depuis qu'il eut repassé la mer. Seulement on sçait en général, qu'il ne discontinua point de travailler au grand ouvrage, qui en a fait le restaurateur de l'Angleterre, pour le spirituel, comme le Roi Guillaume le Conquerant l'a été pour le temporel. ' Ce Prince avant que de mourir, écrivit en Normandie à Lanfranc pour lui apprendre la disposition qu'il venoit de faire de ses Etats, et le prier de couronner Roi d'Angleterre Guillaume le Roux, son fils puisné, porteur de la letre. C'est ce que Lanfranc exécuta solennellement à Oüestminster, le vingt-neuvième de septembre 1087. Le jeune Prince n'avoit pas encore treize ans accomplis; mais l'Archevêque l'aida à s'affermir dans son regne naissant.

. 8. p. 668.

p. 666.

Vig. II. E. an.
1089. p. 305.

Il faut se plaire à décrier les actions les plus innocentes, pour accuser Lanfranc, comme fait Nicolas Vignier, d'avoir été cause en cette occasion, que Robert l'ainé de Guillaume fût dépoüillé du droit qu'il avoit à la Courone d'Angleterre, pour le transporter à son cadet. Mais cet Ecrivain laisse aisément entrevoir, qu'il n'a parlé de la sorte contre ce grand Prélat, que parce qu'il n'avoit point épargné Berenger l'Apôtre des Calvinistes. Il n'y a au reste qu'à lire

Ead. ib. p. 33. 2.

' Edmere Auteur presque contemporain, pour juger que cette accusation est aussi fausse qu'injurieuse.

' Lanfranc, quoique dans l'abondance de toutes sortes de biens, dont jouissoit son église, mena toujours une vie très-frugale, et retint perséveramment la première pauvreté en ses habits. Il les emploïoit en partie ces biens en aumônes, qui montoient par an à cinq cents livres, somme fort considerable alors: sans peut-être y comprendre les riches présents qu'il envoïoit souvent au Bec. Il étoit surtout attentif à soulager l'indigence des parents de ses moines de Cantorberi. Sa générosité à donner étoit telle, qu'on disoit publiquement, que jamais il n'étoit sorti de Lombardie un homme aussi libéral que Lanfranc. ' Ce saint et sçavant Archevêque mourut le vingt-huitième de Mai 1089, dans la dix-neuvième ¹ année de son Pontificat, commencée depuis la fin du mois d'Août précédent, et la quatre-vingt quatrième de son âge, ou environ. Cette date de sa mort est tirée de son obituaire, et de Milon Crispin son Historien. Elle est par conséquent préférable à toutes les autres, quelles qu'elles soient. Son corps fut enterré dans l'église du Sauveur, qu'il avoit bâtie de fond en comble, et la perte d'un si excellent Pasteur pleurée de tout le monde. S. Anselme et quelques autres gents de Letres firent éclater leur douleur par des pieces lugubres en vers, où les éloges qu'ils lui donnent sont encore au dessous de son vrai mérite. Voici l'une de ces pieces rapportée par un Auteur contemporain, comme sa véritable épitaphe. Ce n'est pourtant qu'un simple rythme fort plat dans la fin.

Lanf. vit. c. 13.

c. 18 | not. p. 42 |
Bec. chr. p. 4 |
Mab. an. l. 67. n.
74 | t. 5. app. p.
648 | Lab. scri. t.
2. p. 755.

EPITAPHE.

' Heu ! heu ! ploret Anglia, plangat et Italia,
Fleat simul Francia, lugeat Almannia :
Scotia, Hibernia, et omnis gens extranea,
Omnia terra suum florem cecidisse lugeat,
Sponsa CHRISTI magnum decus amisisse doleat,
Nec solamen in hac vita de LANFRANCO caplat.
O vos omnes qui transitis, expectate modicum,
Et Lanfrancum mecum flete virum Apostolicum,
Lacrimando, lamentando propter ejus obitum.

Mab. act. ib. p.
660.

1 ' Il s'est glissé dans l'Histoire de M. l'Abbé Fleuri une faute considerable, touchant la durée de l'épiscopat de Lanfranc. On y lit qu'il inourut la dixième année de son pontificat. Fleu. H. E. l. 63. n. 47.

Il n'est point d'Ecrivain de la fin de ce XI siecle et des quatre suivants, qui ayant eu occasion de parler de notre Archevêque, n'ait mis sa vertu et sa pieté de niveau avec son grand sçavoir. ' L'Anonyme de Molk, quoiqu'étranger aux païs que Lanfranc a illustrés de sa presence, en parle comme les autres: *miræ sanctitatis*, dit-il, *et eruditionis vir fuit.* ' Son nom se trouve même dans plusieurs Martyrologes, et autres recueils d'Hagiographes avec les titres de Saint et de Bienheureux, comme on le peut voir dans les observations préliminaires des successeurs de Bollandus, au vingt-huitième de Mai, et celles de Dom Mabillon, à la tête de l'ouvrage de Milon Crispin, le principal Historien du B. Archevêque. Outre Milon, grand nombre d'autres Auteurs ont aussi écrit en tout ou en partie, l'histoire de Lanfranc; et il n'est presque point d'Historien Anglois, ou autre, qui ait entrepris d'écrire des revolutions d'Angleterre au XI siecle, qui n'ait parlé de lui, et ne l'ait fait avec éloges. Nous avons eu soin de citer ceux où nous avons puisé, comme faisant le plus à notre dessein.

Lanf. ep. 43. 44.
47. | not. p. 372.
374.

Mab. an. l. 63. n.
84.

De tous les parents du saint et sçavant Prélat nous ne connoissons, outre son pere et sa mere déjà nommés, que deux de ses neveux. ' L'un se nommoit Maurice, et l'autre Lanfranc, comme son oncle. Ils furent élevés tous deux au Bec, où ils embrasserent la profession monastique, et sont célèbres dans les lettres de l'Archevêque Lanfranc, et celles de S. Anselme. ' Anselme avoit une affection particuliere pour Maurice, à qui il dédia son traité du Mal; et ce fut à sa priere, qu'il composa son Monologue. Lanfranc devint Abbé de S. Vandrille; mais il ne le fut que peu de temps, étant mort dans un âge peu avancé.

Lanf. vit. c. 4. 71
not. p. 38 | pr. p.
7 | Mab. act. l. 9.
p. 860. 861 | Lamb.
bib. t. 2. p. 771 |
Mart. am. coll. t.
4. p. 507.

Quant aux disciples du docte Archevêque, soit au Bec, soit à Caën, ou à Cantorberi, ils furent presque sans nombre. ' On compte entre les plus connus le Pape Alexandre II, qui reconnoissoit lui-même l'avoir été, comme on l'a vû; S. Anselme, qui après avoir succédé à Lanfranc dans la charge de Prieur du Bec, et en avoir été Abbé, lui succéda dans le Siege de Cantorberi; Guillaume, qui succéda aussi à son Maître dans la dignité d'Abbé de Saint Estiene de Caën, et fut ensuite Archevêque de Roüen; le célèbre Guitmond, Evêque d'Averse; Hernoste et Gondulfe de Rochester; Turoid de Baïeux; Ives de Chartres;

Foulques de Beauvais, et plusieurs autres Evêques. Entre les Abbés, Guillaume de Cormeilles; Paul de S. Alban; Raoul de Bataille; Gilbert Crispin d'Oñestminster; Willeram de S. Pierre de Mersbourg; Henri Doïen de la Cathédrale de Cantorberi; Nicolas Prieur de l'église de Vorchestre, homme sçavant qui enseigna les Letres avec réputation. ' Dom d'Acheri nomme encore plusieurs autres disciples de Lanfranc; mais on n'a pas les mêmes preuves pour les lui donner. ' Il y en a cependant, pour y comprendre Hamelin Prieur de Saint Alban, dont on a publié depuis quelques années un petit traité sur le Monachisme, *De Monachatu.*

Lanf. pr. p. 7.

Mart. anec. t. 5.
p. 1453-1456.

§ II.

ECRITS QUI NOUS RESTENT DE LUI.

TOUT ce qu'on croïoit avoir au dernier siecle des écrits du B. Lanfranc, a été imprimé en un volume *in-folio* par les soins de Dom Luc d'Acheri, qui a mis à la tête la vie de l'Auteur par Milon Crispin, avec d'amples notes, où il a enchassé plusieurs pieces originales, et à la fin un appendice d'autres pieces interessantes, qui pour la plûpart n'avoient pas encore vû le jour, et qui répandent beaucoup de lumiere sur l'histoire et les ouvrages de Lanfranc. ' Cette édition ainsi ornée parut à Paris chés Jean Billaine, non en 1647, comme nous en avons averti plusieurs fois, pour corriger la faute de divers Bibliographes, mais l'année suivante 1648. On y trouve sous le nom de notre Archevêque les écrits suivants, ' qui ont été réimprimés dans la dernière Bibliothèque des Peres.

Bib. S. Vin. cen.

Bib. PP. t. 18. p.
617-833.

1°. ' Un commentaire sur toutes les Epîtres de S. Paul, qui ne consiste qu'en de petites gloses, ou courtes remarques sur les endroits du texte, qui ont paru à l'Auteur avoir besoin d'éclaircissements. Elles sont tirées ces remarques pour la plûpart, de S. Augustin, et d'un autre commentaire sur S. Paul imprimé sous le nom de S. Ambroise. Mais ces Peres y sont souvent cités avec beaucoup d'ineexactitude: soit qu'elle viene de l'Auteur original, ou de ses copistes.

Lanf. p. 1-229.

Quoiqu'il en soit, ce défaut ne peut tomber sur Lanfranc, parce que l'ouvrage ne lui appartient pas. L'Editeur qui

p. 6.

Mab. act. t. 9. p.
532. n. 5 | an. 1.
67. n. 75.

l'a donné sous son nom, a été trompé par l'inscription du manuscrit de l'abbaye de S. Melaine, qui le lui a fourni, et qui l'attribue à Lanfranc. ' On avoit déjà quelques preuves de cette supposition dans deux passages, que Pierre Lombard cite d'un commentaire de notre sçavant Prélat sur S. Paul, et qui ne se lisent pas dans celui qu'on a publié sous son nom, ' lorsque Dom Mabillon a constaté le fait, en nous assurant, qu'il avoit manuscrit entre les mains, le véritable ouvrage de Lanfranc, prêt à passer sous la presse.

Ansel. l. 1. ep. 57.

Mais s'il est constant, que le commentaire imprimé n'est pas de lui, il ne l'est pas moins, qu'il en a composé un de sa façon sur le même Apôtre. Aux preuves précédentes qui l'établissent, on peut ajouter ' le témoignage de S. Anselme, et ceux de Sigebert et de Trithême, qui l'avoient lû. Le premier en le renvoyant à l'Auteur, sans en avoir fait une copie, parce apparemment qu'il n'en avoit pas la permission, se bornoit à lui dire, qu'il manquoit dans la Bibliothèque du Bec, et que lui Lanfranc pouvoit aisément sçavoir ce que les moines du lieu desiroient qu'il fit quelque jour. On juge par-là, que l'ouvrage fut fait, ou à Caën, ou à Cantorberi, mais plutôt à Caën qu'ailleurs, par les raisons qu'on verra dans la suite. ' Sigebert entreprenant d'en donner une idée, dit que l'Auteur y fait souvent usage des règles de la Dialectique : c'est-à-dire, que quand l'occasion se présente d'établir quelque vérité, il le fait en posant des prémisses, d'où il tire ses conclusions. Lanfranc par conséquent n'étoit pas encore Archevêque, ' parce qu'alors il avoit renoncé aux sciences séculières, et n'aimoit pas à raisonner en Dialecticien en matière de religion. ' Trithême parlant du même commentaire, nous le donne pour un excellent ouvrage : *opus insigne in Epistolas Pauli Apostoli omnes.*

Sig. scri. c. 155.

Lanf. ep. 33 | in
Ber. c. 7.

Trith. scri. c. 334.

Lanf. p. 230-251.

Pez, anec. t. 1. p.
p. 21. n. 37.

2°. ' Un traité du Corps et du Sang du Seigneur contre Berenger de Tours, qui est le plus célèbre et le plus important écrit de notre Auteur. Outre ce titre, sous lequel l'ouvrage est plus généralement connu, il en porte encore divers autres dans les manuscrits, et les écrivains qui l'ont cité. ' Il se trouve quelquefois intitulé Conflict, ou Combat de Lanfranc contre Berenger; et c'est sous ce titre que la B. Diemude Religieuse de Wissenbrun en Baviere, le

copia sur la fin du XI siecle. D'autres fois il n'en est parlé, que comme d'une simple letre, et assés souvent comme d'un dialogue. Ceux qui lui donnent ce titre, ont eu égard à la méthode qu'y suit Lanfranc, la même que S. Augustin avoit choisie en écrivant contre Julien le Pélagien, et que nous avons fait connoître ailleurs. Lanfranc la préféra à toute autre, afin de réfuter son adversaire avec plus d'ordre, en le suivant pied à pied. ' Il ne donna point cependant à son ouvrage d'autre titre que celui-ci : Recueil d'étincelles, *Liber Scintillarum*, d'où Hermand Schedel, Chroniqueur de la fin du XV siecle, a pris occasion de le nommer *Scintillaris*.

Brom. chr. p. 952.

On est fort partagé sur le temps auquel Lanfranc le composa. ' La Chronique du Bec dit, que ce fut en 1053 : ce qui est une erreur manifeste ; puisque l'écrit de Berenger qu'y réfute Lanfranc, ne parut tout au plutôt que six ans après. ' Dom Mabillon, qui a un peu varié sur ce point, s'est enfin déterminé à en fixer la date en 1069. En général on convient ; que l'Auteur le publia, lorsqu'il étoit encore Abbé de S. Estiene de Caën. Mais ceux qui sont pour cette date générale, qui s'étend à huit ou neuf ans, ne s'appuient que sur l'opinion qui suppose, que c'est ce même ouvrage ' que Lanfranc envoia de Cantorberi au Pape Alexandre II, et qu'il dit avoir composé du temps qu'il étoit Abbé. Supposition fort équivoque, pour ne pas dire entièrement fausse ; et en voici les raisons.

Ber. chr. p. 2.

Mab. act. ib. p. 633. n. 5 | pr. n. 57 | ad. 1. 63. n. 46.

Lanf. ep. p. 3. 303
1.

' L'écrit que Lanfranc envoia à ce Pontife, étoit à la vérité contre Berenger ; mais il n'est annoncé que comme une simple letre : *Epistolam quam Berengario Schismatico, dum adhuc Cadomensi canobio præessem, transmisi paternitati vestre.... transmittere curavi*. Qu'on se donne la peine de peser la valeur des termes de ce texte de Lanfranc. Il s'y agit d'une letre qu'il avoit écrite de Caën à Berenger déclaré contre l'Eglise. Cette idée répond-elle à la notion qu'on a de son traité Du Corps et du Sang du Seigneur contre cet hérétique, que l'Auteur avoit intitulé lui-même *Liber Scintillarum*? Lanfranc l'auroit-il présenté au Pape sous un autre titre, que celui qu'il lui avoit donné lui-même? Si l'on n'avoit point de preuves, que Lanfranc eût fait contre Berenger d'autre écrit que son traité du Sacrement de l'Autel, peut-être seroit-on fondé dans la supposition, que nous

Ibid.

Sig. scri. c. 155.

réfutons ici. Mais / Sigebert Auteur contemporain, atteste disertement, qu'outre ce traité, qu'il a eu une attention particuliere de caracteriser, Lanfranc avoit écrit contre son adversaire plus d'une lettre, où il réfutoit avec force ses erreurs : *Scriptis invectivas contra Berengarium Turonensem epistolas, refellens scripta ejus*; après quoi Sigebert donne en particulier une notice fort juste du traité de notre Archevêque sur l'Eucharistie. Rien de plus clair que le témoignage de cet Ecrivain; et l'on y a de quoi détruire la supposition qu'on fait communément, touchant l'écrit que Lanfranc envoïa au Pape Alexandre. C'étoit, non son traité De l'Eucharistie qui est venu jusqu'à nous, mais une des premieres lettres qu'il écrivit à Berenger sur le même sujet, comme on vient de le voir, et dont les malheurs du temps nous ont privés.

Lanf. in Ber. c. 2.

Quant à la véritable date du traité, dont il est ici question, elle se doit prendre du second chapitre de l'ouvrage. / Lanfranc y parle de ce qui se fit à Rome à l'égard de Berenger, sous le Pontificat de Gregoire VII, et y rapporte tout au long la profession de foi, qu'y souscrivit cet Archidiaque, au Concile tenu en Fevrier 1079, six ans après la mort du Pape Alexandre. De sorte que Lanfranc ne le composa tout au plutôt que cette même année, ou la suivante, qui est l'époque de la conversion de Berenger, à laquelle cet écrit put fort bien contribuer, comme nous l'avons observé ailleurs. Mais l'endroit sur lequel nous établissons cette date, ne se trouve point dans plusieurs manuscrits, et les éditions qui en ont été faites; quoiqu'il se lise dans celles de 1540, 1648 et 1677. Que peut-il résulter de-là? C'est, dit-on, que Lanfranc ayant fait ce traité dès le temps qu'il étoit Abbé à Caën, y aura ajouté dans la suite ce qui se passa du temps de Gregoire VII. Raisonner de la sorte, c'est s'émanciper de deviner. Il est bien plus naturel de rejeter cette lacune sur l'inadvertance des copistes. Il suffit qu'un seul ait fait la faute, pour qu'elle se trouve dans plusieurs manuscrits, auxquels le sien aura servi de modèle. Les exemples de pareilles lacunes sont sans nombre; mais nous nous bornerons ici à rappeler celui du traité sur l'Antechrît, dont nous avons parlé en disant les ouvrages d'Alcuin et de Raban-Maur, auxquels on l'a supposé, et ceux d'Adson, qui en est le véritable Auteur. Ce traité se lit mutilé dans

plusieurs manuscrits, et les imprimés qu'on en a tirés, et encore plus tronqué dans d'autres. Dira-t-on que cette différence soit venuë de la part de l'Auteur, qui l'ayant retouché trois fois, en auroit fait trois différentes éditions? Non; mais on le rejette, comme il est effectivement arrivé, sur la négligence et l'inattention des copistes.

Si après cela il se trouvoit quelque Ergoteur, qui pour contredire notre sentiment, allégueroit pour raison qu'on n'aperçoit point de motif, pourquoi Lanfranc auroit été environ vingt ans à entreprendre de réfuter l'écrit de Berenger: nous demanderions à notre tour, pourquoi dans le sentiment commun il auroit été dix ans à le faire? Il est au moins certain par son texte même, qu'il ne l'exécuta qu'après la mort du Cardinal Humbert, et par conséquent environ cinq ans au moins depuis que Berenger eut publié son écrit. On seroit fort embarrassé à donner une raison catégorique de ce délai. Pour la nôtre, elle est aussi naturelle, que fondée sur les faits. Lanfranc, qui avoit déjà combattu plus d'une fois les erreurs de Berenger, comme l'assure Sigebert, voïoit d'autres Ecrivains, tels que Durand Abbé de Troarn, Eusebe-Brunon Evêque d'Angers, et peut-être Guitmond, et encore d'autres y opposer de temps en temps des écrits lumineux. Il eseroit, que par-là. on reduiroit enfin Berenger au silence, et qu'on mettroit fin à ces fâcheuses contestations. Mais s'apercevant d'une part, que personne n'avoit entrepris de repousser les injures dont cet hérétique avoit chargé le Cardinal Humbert et toute l'Eglise Romaine, et voïant d'ailleurs qu'il renouvelloit sa fausse doctrine, par son écrit contre la profession de foi qu'il avoit souscrite en 1079: alors Lanfranc se détermina à réfuter l'ouvrage de Berenger contre sa premiere profession de foi, souscrite vingt ans auparavant. Que s'il s'attache à celui-ci préférablement au dernier, c'est que ce sont les mêmes arguties, et faux raisonnements dans l'un et dans l'autre, et que de plus le premier contient les reproches injurieux, dont Lanfranc vouloit venger Humbert et l'Eglise Romaine. De façon qu'en s'attachant au premier écrit de Berenger, il a réussi, et à exécuter ce dessein, et à réfuter l'un et l'autre écrit. En un mot, il falloit à Lanfranc une occasion pour écrire contre Berenger. Il ne la prit pas de la publication de son écrit fait en 1059, puisque dans le

sentiment des autres critiques il fut au moins cinq, et même dix ans sans y répondre. Mais l'écrit de 1079 la lui offrit cette occasion, et le mit même dans la nécessité de fermer la bouche à son adversaire. En voilà peut-être un peu trop long sur ce point de critique; mais les préjugés qui se trouvent autorisés, demandent quelquefois qu'on s'étende un peu, pour mieux réussir à les rectifier.

ep. 33.

in Ber. c. 7.

Sur ce principe, qu'on nous permette encore une seule réflexion, qui concourt à fortifier le sentiment que nous venons d'établir. ' Depuis que Lanfranc eut été élevé à l'épiscopat, il renonça absolument à l'étude et à l'usage des sciences séculières. C'est lui-même qui nous l'assure; et il y faut sans doute comprendre la Dialectique, qui en fait partie. Rapprochons ici ' ce qu'il dit de l'usage de cet Art, en écrivant contre Berenger, à qui il reproche d'y avoir recours au défaut de l'autorité. Lanfranc proteste que pour lui, il n'aimoit pas à employer les règles de la Dialectique, lorsqu'il s'agissoit de la Religion, de peur de passer pour y faire plus de fouds que sur la vérité même, et l'autorité des SS. Peres. Qu'au reste si quelquefois le sujet de la dispute étoit tel, qu'il fût plus facile à expliquer par ces règles, il avoit soin de le cacher, autant qu'il le pouvoit, en se servant d'expressions équivalentes. On a vû par la notice que Sigebert nous donne du commentaire de Lanfranc sur S. Paul, qu'il n'avoit pas à beaucoup près la même retenue à user de cet Art, lorsqu'il n'étoit que simple Abbé. Il étoit donc déjà Archevêque, au temps qu'il composa l'écrit qui nous reste de lui contre Berenger; ' quoiqu'il n'y prene pas d'autre qualité que celle de catholique par la miséricorde de Dieu.

c. 1

L'ouvrage est divisé en vingt-trois chapitres et l'Auteur en s'y proposant de réfuter la fausse doctrine de Berenger, et d'établir la commune croiance de l'Eglise touchant l'Eucharistie, ce qu'il exécute d'une maniere triomphante, y touche divers points qui ont trait à son objet principal, et qui méritent d'être remarqués. Telles sont la conduite de son adversaire, sa mauvaise foi, ses variations, sa perfidie, l'injustice inouïe de ses calomnies contre le Cardinal Humbert et toute l'Eglise Romaine, la foiblesse de ses objections.

Soit que Lanfranc eût déjà vû le portrait que Guitmond

fait de la personne de Berenger, soit qu'il ne jugeât pas à propos de toucher ce point, 'il y commence par nous peindre sa conduite, et nous le represente comme un homme qui fuyoit la lumiere; qui refusoit de se trouver à des conferences réglées; qui évitoit les personnes pieuses et éclairées, parce qu'elles auroient pû juger solidement de ses discours, et de ceux qu'on y opposoit; qui avoit pris le parti de soutenir en cachette son erreur devant les ignorants, et de confesser la foi orthodoxe dans les Conciles, non par l'amour de la vérité, mais par la crainte de la mort. ' Sur quoi Lanfranc lui fait ce reproche admirable et si bien fondé en même temps: « si vous pensiés avoir la vraie foi, dit-il, ne valoit-il pas mieux finir votre vie par une mort glorieuse, que de commettre un parjure, tomber dans la perfidie, abjurer la foi que vous croyiés avoir? »

Venant ensuite à sa mauvaise foi, ' Lanfranc lui reproche de l'avoir poussée jusqu'à inventer sous les noms respectables des Docteurs les plus autorisés dans l'Eglise, tels que S. Augustin, S. Gregoire, S. Jérôme, des passages favorables à ses opinions. ' Il le convainc par des preuves péremptoires d'en avoir tronqué un de S. Ambroise, ' et d'avoir retranché pour la même fin, le commencement de sa profession de foi au Concile de Rome sous Nicolas II, que notre Auteur rapporte en entier, afin d'en mieux convaincre son adversaire. De même, ' il le convainc en un autre endroit, d'avoir imposé à ce même Concile, en lui faisant dire ce qu'il n'avoit ni dit, ni pensé.

Quant aux variations de Berenger, Lanfranc les lui rend palpables, en lui mettant sous les yeux les événements publics et les pieces authentiques qui les constatoient. ' Il lui rappelle le souvenir de ce qui se passa au Concile de Tours, où ayant obtenu la liberté de défendre son opinion, il n'osa le faire, et confessa publiquement la foi commune de l'Eglise, avec serment qu'il croiroit ainsi dans la suite. Pour preuve qu'il changea encore plusieurs fois de sentiment, en revenant toujours à son hérésie favorite, ' il lui copie les formules de foi qu'il souscrivit à Rome sous le Pape Nicolas II, Gregoire VII, ' et lui expose ce qu'il y fit la premiere fois, en brûlant ses propres écrits au milieu du Concile, pour marque de la sincerité de son abjuration. Abjuration qu'il retracta bien-tôt par un autre

écrit, que lui Lanfranc entreprenoit de réfuter.

Il lui fait sentir avec la même force sa perfidie, qui étoit d'autant plus criante qu'elle avoit été plus souvent réitérée.

c. 1. 2. 4.

' Il lui remet devant les yeux les serments solennels, qu'il avoit faits dans tous ces Conciles par tout ce qu'il y a de plus sacré, de ne jamais plus enseigner sa fausse doctrine, et de s'en tenir inviolablement à la croiance de l'Eglise. Serments qu'il avoit violés depuis sacrilégement, en publiant des écrits contre ces mêmes Conciles, contre la vérité catholique, et la foi de toutes les églises du monde chrétien.

c. 2.

' Entreprenant ensuite de réfuter les calomnies de Berenger contre le Cardinal Humbert, et l'Eglise Romaine, Lanfranc fait de ce pieux et sçavant Cardinal un portrait accompli; mais d'autant plus vrai, qu'il étoit mieux fondé,

c. 16.

se trouvant appuyé sur des faits notoires. ' A l'égard de l'Eglise Romaine, que Berenger donnoit pour l'assemblée des méchants, et du Siege Apostolique, qu'il regardoit comme le Siege de Satan, Lanfranc lui répond, que jamais aucun Hérétique, Schismatique, ou mauvais Chrétien n'avoit encore poussé la calomnie jusques-là, et que tous avoient respecté la Chaire de S. Pierre. ' Lanfranc sçait tirer avantage de ces calomnies de Berenger, en lui montrant qu'accuser Humbert comme il faisoit, d'avoir écrit contre la vérité catholique, ce n'étoit pas lui seul qu'il accusoit, mais les Papes qui l'avoient choisi pour leur Conseiller, mais l'Eglise Romaine et plusieurs Peres. Que parlant ainsi, il étoit arrivé par un juste jugement de Dieu, qu'il s'avoüoit lui-même hérétique; puisque du commun consentement des Peres, l'hérétique est celui qui s'écarte de la doctrine de l'Eglise Romaine et de l'Eglise universelle.

c. 2.

Après avoir dévoilé de la sorte les fourberies, les tergiversations, et autres vices du procédé de Berenger, il est aisé à Lanfranc de faire voir la foiblesse de ses objections.

c. 9. 13. 15. 17.

20. 21.

* c. 7. 8.

' Aussi le fait-il d'une maniere toujours victorieuse. * Il n'est pas jusqu'aux raisonnements que son adversaire tiroit de la Dialectique, dont Lanfranc quoiqu'il eût renoncé à employer les regles de cet Art, ne montre l'impuissance et l'irrégularité.

c. 18. 19.

' Ensuite Lanfranc emploie le dix-huitième et dix-neuvième chapitre de son ouvrage à établir par des preuves

les plus fortes et les plus claires la doctrine catholique, qu'il a défendue dans la plupart des chapitres précédents, contre les fausses subtilités et les mauvaises clicanes de son adversaire. ' Dans le vingt-deuxième, Lanfranc compare la croïance de Berenger avec celle de l'Eglise catholique, et en conclud que si ce que cet Archidiaque croïoit touchant l'Eucharistie, étoit véritable, ce que l'Eglise universelle en croit, seroit faux; parce que tous les Chrétiens se glorifient de n'avoir point d'autre foi que celle qu'il a établie auparavant. Et pour le prouver, il renvoïe Berenger à tous ceux qui ont connoissance de la langue latine et de nos livres: aux Grecs mêmes, aux Armeniens et à tous les Chrétiens de quelque nation qu'ils soient. D'où il tire ce raisonnement, que si la foi de l'Eglise universelle est fausse, ou il n'y a jamais eu d'Eglise, ou elle a péri: ce qui est impossible comme étant contraire aux promesses de JESUS-CHRIST ' et que S. Augustin, dont notre Auteur apporte les preuves, l'a démontré. Lanfranc détruit par-là la fole opinion des Berengariens, qui prétendoient effectivement, que l'Eglise avoit péri, et qu'elle étoit demeurée en eux seuls sur la terre.

Ce qu'on vient de dire de cet ouvrage de Lanfranc, suffit pour en faire connoître le mérite. ' Aussi tous les Bibliographes, et grand nombre d'autres écrivains n'en parlent qu'avec éloge. Il seroit ennuyeux et superflu de copier ici tout ce qu'ils en disent. Nous nous bornerons à renvoyer ' à Ordric Vital, à l'anonyme publié par le P. Chifflet, Auteur contemporain, et à la Chronique du Bec. On y trouvera une juste idée de l'ouvrage, tant pour le fonds des choses, que pour la maniere dont il est écrit. L'Abbé Bromton le qualifie un traité foudroïant, *tonantem librum*, à raison de la force des raisonnements qu'y emploïe l'Auteur. ' Il n'y a que nos freres séparés de nous, qui n'en parlent pas avantageusement. Mais le motif de leur injuste partialité n'est point inconnu. Il suffit que Lanfranc ait renversé sans ressource la fausse doctrine de Berenger leur Apôtre, pour qu'ils en fassent un des objets de leur mauvaise humeur. C'est par le même motif, ' que sur la parole d'un aventurier, démenti par tous les Auteurs les plus graves, soit contemporains, ou presque contemporains, ils ont tâché de faire de ce grand Archevêque un homme fa-

c. 22.

c. 23.

Sig. scri. c. 155 |
Non. scri. l. 4. c.
14 | Trit. scri. c.
334.

Ord. vit. l. 4. p.
519 | Chif. de fid.
cat. p. 365 | Bec.
chr. p. 2 | Brom.
chr. p. 952.

Magd. cent. 11. c.
10. p. 610.

p. 611.

ctieux et léger; un adulateur, qui bien loin de reprendre le Roi Guillaume, comme il y étoit obligé par devoir, ne faisoit que plaisanter de ses fautes, et dispoit par cette voie de toutes les volontés de ce Prince. Les calomnies de Berenger contre le Cardinal Humbert sont-elles plus atroces, que celles de ses nouveaux sectateurs contre l'Archevêque Lanfranc? Heureusement pour celui-ci sa réputation étoit faite, et très-avantageusement faite, plusieurs siècles avant que les Centuriateurs de Magdebourg parussent au monde.

Bib. de Bern.

' Son traité touchant le Corps et le Sang du Seigneur contre Berenger, fut imprimé à Basle *in-8°*, pour la première fois, par les soins de Jean Sichard, qui y a joint le catalogue des hérésies par S. Philastre Evêque de Bresse. L'édition est sans date; mais l'éditeur marque l'année 1528 à la fin de son avertissement. ' En 1540 en parut une autre à Rouen chez Jean le Petit de Troïes, avec le traité de Pascase Radbert sur le même sujet. Celle-ci a été faite sur un manuscrit de l'abbaye du Bec, dont le P. François Carré moine du lieu avoit envoié une copie à Guillaume le Rat, Docteur en Théologie, chanoine Pénitencier de l'Eglise de Rouen et Vicaire Général de l'Archevêque, qui y a joint une dissertation de sa façon sur la même matière, mais qui ne fut imprimée que l'année suivante. Le tout ne fait qu'un volume *in-8°*, qui se débita à Rouen chez Louis Bouvet, et à Caen chez Michel Angier.

Gesn. bib. uni. p. 533. 2.

Orth. t. 1. p. 1279-1301.

' L'édition de Basle servit de modèle à une autre, qui fut faite au même endroit en 1551 avec divers autres écrits sur l'Eucharistie. ' De ce recueil on a fait passer le texte de Lanfranc dans la Collection des Orthodoxographes, imprimée au même endroit en 1555, et de-là dans la Bibliothèque des Peres de la Bigne, d'où il est entré dans les autres recueils suivants, qui portent le même titre. Mais il est à remarquer, que dans l'édition de Lyon, qui est la dernière, ' et où ce texte se trouve réuni aux autres écrits du B. Lanfranc, il est plus entier que dans les précédentes, comme tiré de l'édition de Rouen. Il en est de même de celle que Dom d'Acheri en a publiée à Paris en 1648, conjointement avec les autres opuscules de notre Auteur. Depuis que l'écrit en question eut été incorporé parmi les Orthodoxographies, ' Jean Ulimmier Prieur des Chanoines

Bib. PP. t. 18. p. 763-776.

S. Vin. cen.

Reguliers de S. Martin de Louvain, le publia de nouveau avec d'autres écrits sur le même sujet. Cette édition qui est in-8°. a été faite à Louvain chez Jérôme Wellæus en 1561.

' Jean Garet a inseré un long fragment de ce traité de Lanfranc, dans son recueil sur la présence réelle de JESUS-CHRIST dans le Sacrement de l'Eucharistie. Ceux qui ont pris soin de diriger le bel Office du S. Sacrement, en ont usé de même. ' On en a un excellent extrait dans l'histoire Ecclesiastique de M. l'Abbé Fleuri, et un autre dans la Bibliothèque de M. du Pin.

Gar. de Euch. p. 65-67.

Fleu. H. E. l. 61. n. 20-22 | Du Pin, 2. sie. p. 40-48.

3°. On a dit ' que Lanfranc, nonobstant ses grandes occupations s'appliquoit à corriger les exemplaires de la Bible, des ouvrages des Peres et autres livres ecclesiastiques. On en voit encore aujourd'hui quelques-uns corrigés de sa main : à S. Vincent du Mans l'Hexameron de S. Ambroise, son Apologie de David, le traité des Sacrements attribué au même Pere; et à S. Martin de Séez les Conférences de Jean Cassien. ' Lanfranc ne se borroit pas quelquefois à corriger simplement ces exemplaires; il y faisoit aussi de courtes remarques. On en a même imprimé quelques-unes de sa façon sur quatre de ces mêmes conférences : la septième, la dixième, treizième et dix-huitième. Lanfranc y a laissé des traits fort édifiants de sa doctrine sur la nature des Anges, le don de la foi et autres points.

Lanf. vit. c. 15.

op. p. 252 | Bib. PP. ib. p. 777.

' Quelque louable au reste que soit ce travail de notre docte et laborieux Archevêque, et quelque utilité qu'en aient tiré les églises d'Angleterre, de France et de tout l'Occident, il n'a pas néanmoins été à couvert de la malignité humaine. ' Edouard Brown, homme sçavant d'ailleurs, et qui a même rendu service à la République des Letres, n'a point craint d'accuser calomnieusement Lanfranc, d'avoir corrompu les exemplaires de l'Ecriture et des Peres, sous prétexte de les corriger. Pour tenter une accusation de cette conséquence, il faudroit avoir en main des preuves sans réplique. Mais l'accusateur n'a qu'un simple soupçon, dont il demeurera chargé devant Dieu et devant les hommes, sans qu'il puisse jamais nuire à la réputation de Lanfranc. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet; Henri Wharton aiant déjà pleinement

Lanf. vit. ib. | Mat. Paris. hist. an. 1089. p. 15.

Angl. sac. t. 1. p. 55.

repoussé cette horrible calomnie, en montrant le besoin qu'avoient d'une pareille correction les livres ecclésiastiques, vitiés par l'ignorance où étoit le Clergé d'Angleterre, avant la domination des Normans.

perp. de la F. l.
l. 1. 2. c. 2.

' MM. Arnould et Nicole en ont repoussé une autre qui attaquoit encore la sincérité et la droiture de notre Prélat, comme aiant été capable d'avancer des choses fausses dans son traité contre Berenger. Ces grands hommes montrent fort bien, que Lanfranc étoit un personnage trop sincere, pour user d'un si odieux moyen dans une cause, où il avoit d'ailleurs tant d'avantages réels. Qu'à la vérité il a pu se tromper dans quelques passages sur la foi des manuscrits; mais ce seroit une injustice de le soupçonner d'avoir à dessein altéré la vérité dans des choses publiques.

Lanf. p. 253-298 |
Bib. PP. ib. p.
778-806.

4°. ' Après les petites notes dont on vient de rendre compte, suivent dans les éditions des œuvres de Lanfranc, des Décrets, ou Statuts, divisés en vingt-quatre chapitres qui contiennent les usages des moines de l'ordre de S. Benoît établis dans les monasteres et les églises cathédrales, et qui avoient été imprimés dès 1626, par les soins de Dom Clement Reyner, moine Benedictin de la Congregation, d'Angleterre. On y peut distinguer deux parties en général: l'une qui concerne l'office divin, la maniere de le faire suivant la variété des temps, les fêtes qu'on doit solenniser, et comment: l'autre partie, qui roule sur l'administration des monasteres, et des églises Cathédrales desservies par des moines. Celle-ci entre dans un grand détail de la charge de l'Abbé, de celles du Prieur, des Circateurs, du Chantre, du Cellerier et autres Officiers de la maison, et des observances qui regardent le commun. Il y a un chapitre particulier touchant l'éducation des enfants, qu'on mettoit dans les monasteres dès leur bas âge. Ce chapitre et presque tous les autres offrent quantité de traits dignes de remarque, tant sur la Liturgie, que sur la Discipline monastique; mais cela nous feroit passer les bornes de notre dessein. Tout ce qui y est prescrit, donne l'idée d'un ordre admirable en toutes choses.

Apost. Ben. app.
p. 244-253.

Lanf. p. 253.

' On lit à la tête une fort belle préface à tous égards. L'Auteur y avertit, qu'il a tiré ces Statuts des coutumes en usage dans les monasteres, qui avoient en son temps le plus de réputation pour la régularité. Qu'il y a fait quel-

ques additions et changements, sur-tout en ce qui regarde la maniere de célébrer certaines fêtes avec plus de majesté, en considération de l'église primatiale de Cantorberi, où il convenoit que l'office divin se fit plus majestueusement qu'ailleurs. Qu'au reste il ne prétendoit pas astreindre tous ceux pour qui il les dressoit, à les suivre invariablement en ce qui regarde les pratiques exterieures: pourvû qu'on fût exact à observer l'essentiel, qui ne doit jamais changer, comme sont la foi, le mépris du monde, la charité, la chasteté, l'humilité, la patience, l'obéissance, la pauvreté, l'assiduité à la priere, le silence convenable.

' Gervais de Cantorberi, Matthieu Pâris et d'autres écrivains à peu près de même temps font mention de ces Statuts, comme d'un ouvrage appartenant à Lanfranc: le premier sous le titre d'ordre, *ordinem scripsit*, les autres sous le nom de Coutumes. La maniere dont en parle Gervais, fait juger que Lanfranc les dressa, si-tôt qu'il eut fini son monastere de Cantorberi, destiné à desservir sa Cathédrale. ' Aussi les adresse-t-il à Lenri Prieur du monastere, et aux autres moines du même lieu.

Gerv. de Pont.
Can. p. 1654 | Mat.
Paris. de Abb. S.
Alb. p. 25 | Angl.
sac. t. 1. p. 6.

Lanf. ib.

A ce motif particulier qu'eut notre Archevêque de faire ces Statuts, s'en joignit un général, le dessein d'établir l'uniformité entre les moines, qu'il fit confirmer dans la possession où ils étoient dès le commencement, de desservir les Cathédrales. Ainsi il envoia sans doute des exemplaires à ces églises, comme aux abbaïes, ' nommément à celle de S. Alban. PAUL un de ses disciples, homme d'esprit et de sçavoir, *eleganter literatus*, qu'il y avoit établi Abbé, se servit très-utilement de ces Statuts, pour y faire revivre l'esprit de S. Benoit, y regler l'Office divin, et y rétablir en toutes choses le bon ordre: en quoi il réussit si heureusement, que son monastere devint un modèle de régularité pour toute l'Angleterre, et que la bonne discipline qu'il y fit observer, s'y soutint long-temps après sa mort. ' Il paroît, que l'exemplaire des Statuts de Lanfranc qu'on lui envoia, ' ou qu'il apporta avec lui, car Matthieu Pâris dit l'un et l'autre, ' étoit écrit de la propre main du laborieux Archevêque. On le conservoit précieusement à S. Alban, où S. Anselme, alors Archevêque de Cantorberi, l'aïant lû, y ajouta son approbation.

Mal. Paris. ib. p.
49-52 | Lanf. vit.
c. 13.

Mat. Par. ib. p. 52.
p. 49.
p. 52.

Quelque respect au reste qu'on ait eu pour cet ouvrage,

Lanf. pr. p. 4.

' les sçavants sont aujourd'hui persuadés, que nous ne l'avons pas tel qu'il est sorti des mains de son premier Auteur. On y apperçoit effectivement, que le style n'est point uniforme. La plus grande partie du corps de l'ouvrage n'est pas à beaucoup près si bien écrite que la préface, où l'on reconnoit visiblement la plume de Lanfranc. D'ailleurs il s'y lit divers traits qui marquent du relâchement dans la discipline monastique, qui étoit alors dans presque toute sa vigueur; et Lanfranc s'y trouve lui-même cité. Il n'en faut pas davantage pour persuader, que ces Statuts auront souffert dans la suite des temps divers changements, alterations, et même des additions considérables. Peut-être l'Abbé Paul, dont on a parlé, fut-il un des premiers qui toucha à ce recueil. Ce qui en fait naître la pensée, est que Matthieu Paris en un endroit de son Histoire, qualifie ces Statuts les Coûtumes de Paul; quoiqu'il puisse ne s'être exprimé de la sorte, qu'à raison de ce que cet Abbé les avoit établis dans son monastere. Si après tout on avoit des preuves que Paul les eût mis en l'état que nous les avons, ce seroit un écrivain de plus pour la Normandie, dont il étoit natif. Qualité qui forme un obstacle à croire qu'il fût parent du B. Lanfranc, tel que nous le donne son Historien. Il est seulement vrai, qu'il fut moine sous lui à S. Estiene de Caen, d'où il le suivit en Angleterre. L'Interpolateur de ces Statuts, quel qu'il ait été, ou plutôt l'Auteur primitif, a beaucoup puisé dans ceux de saint Dunstan et les Usages de Cluni.

Mal. Paris. ib. p. 53.

p. 49.

Lanf. vit. ib.

op. p. 299-330 |
Eib. PP. ib. p.
807-827.

Lanf. ep. 4.

ep. 6.

ep. 11.

ep. 20.

5°. Vient ensuite le recueil des lettres de Lanfranc, au nombre de soixante; mais il y en a sept qui ne lui appartiennent que parce qu'elles lui sont adressées, ou qu'elles ont quelque relation aux siennes. De cette dernière classe est la septième, écrite au Pape Gregoire VII par le Roi Guillaume le Conquérant. Entré les six autres il y en a une du Pape Alexandre II, en réponse à une autre de Lanfranc, au sujet de l'établissement des moines dans les Eglises Cathédrales. La seconde des six est d'Hildebrand, alors Archidiacre de l'Eglise Romaine, touchant le Pallium que Lanfranc l'avoit prié de lui obtenir; la troisième de Thomas Archevêque d'York, au sujet de l'ordination d'un Evêque pour les isles Orcades; la quatrième du Pape Gregoire VII, en faveur de Baudouin Abbé de S. Edmond;

' la cinquième du Clergé et du peuple de Dublin, pour prier Lanfranc d'ordonner Patrice Evêque de cette église; enfin ' la sixième d'Anselme Prieur du Bec.

ep. 36.

ep. 44.

La plupart de celles de Lanfranc sont fort courtes, et ne laissent pas néanmoins de contenir plusieurs décisions, propres à illustrer la discipline ecclésiastique et celle du cloître. On y trouve même quelques traits qui regardent le Dogme, la Liturgie, et beaucoup davantage qui concernent l'Histoire, principalement celle d'Angleterre. Nous y en avons puisé nous-mêmes plusieurs pour la vie du S. Archevêque. Les trois premières écrites au Pape Alexandre II, sont des plus prolixes, comme des plus intéressantes. ' La première est sur-tout remarquable, par la peinture des désordres qui regnoient alors en Angleterre, et le desir qu'y témoigne Lanfranc de se voir déchargé du fardeau de l'épiscopat, qu'il n'avoit accepté que malgré lui, et de retourner dans son cloître. ' Il consulte le Pape dans la seconde sur l'état de deux de ses suffragans, Hermanne Evêque de Winchestre, puis de Salisburi, et de Pierre, ou Leovin, Evêque de Lichfeld. ' La troisième contient une relation de ce qui s'étoit passé en Angleterre, au sujet de son différend avec Thomas Archevêque d'York, et une partie des preuves qui avoient fait confirmer à l'église de Cantorberi le droit de primatie sur l'autre.

ep. 1. p. 299. 300.

ep. 2. p. 300. 301. 309.

ep. 3. p. 301-303.

' On trouve dans la treizième, adressée à Jean Archevêque de Rouen, quelques particularités touchant la dédicace des églises, et l'ordination des sousdiacres. ' La cinquantième en réponse à Rainauld Abbé de S. Cyprien à Poitiers, est pour justifier S. Hilaire évêque de cette ville, de l'erreur que Berenger lui imputoit, en l'accusant d'avoir nié que JESUS-CHRIST fût sensible à la douleur.

ep. 13. p. 307. 308.

ep. 50. p. 325. 326.

' Ce recueil des lettres du B. Lanfranc, dans l'édition de Dom d'Acheri est accompagné d'amples notes, où l'on trouve autant de lumière que d'érudition. ' On a réimprimé quatorze de ces lettres dans la collection générale des Conciles. Auparavant, Baronius en ayant reçu quelques-unes du Docteur Nicolas le Fevre, les avoit fait entrer dans le cours de ses Annales sur le XI siècle. Dom Pommeraye a inséré dans son recueil des Conciles de l'église de Rouen, les cinq qui sont écrites à Jean Archevêque de la même ville, ' et Usserius dans son recueil de lettres

p. 331-377.

Conc. t. 9. p. 1213-1224.

Uss. ep. hib. p. 48-52.

- Hibernoises les quatre qui regardent l'église d'Irlande. La quarante-troisième et la quarante-septième font la vingt-deuxième et la vingt-troisième du premier livre de celles de S. Anselme. La quarante-septième y est même répétée, faisant la première du quatrième livre. ' La vingt-septième se trouve enchassée dans l'histoire d'Edmere : avec cette différence qu'ici Stigand, à qui elle est adressée, est qualifié Evêque de Cichestre, au lieu que dans le recueil de Lanfranc il porte le titre d'Evêque de Chester. Enfin la dernière, qui est écrite à Rodulfe Abbé de S. Vanne, ' a été insérée dans la chronique de Hugues de Flavigni.
- 6°. ' A la suite des lettres de Lanfranc, ses Editeurs ont imprimé un beau morceau du discours qu'il fit en 1072, au Concile de Vinchestre, dont il a été parlé, pour défendre contre l'Archevêque Thomas son droit de primatie sur l'Eglise d'York. ' Ce morceau a été tiré de Guillaume de Malnesburi; et l'on y reconnoît sans peine les caracteres du style de Lanfranc, la justesse et la force de sa Dialectique.
- 7°. Vient ensuite un petit traité touchant le secret de la confession, *De celandâ confessione* avec les remarques assez amples du premier éditeur, à qui l'ont fourni deux divers manuscrits, l'un de l'abbaye de S. Victor de Paris, l'autre d'Alexandre Petau. Il n'y a que la foi de ces manuscrits qui autorise à donner ce traité au B. Lanfranc; car on n'y trouve point sa manière de penser, ni les beautés de son style, ' comme l'Editeur l'a reconnu lui-même. C'est un enchaînement d'allegories et de mysticités, surtout pour établir la virginité et l'unité de l'Eglise. Après avoir montré l'obligation indispensable de garder le secret de la confession, ' l'Auteur parle de deux manières de confesser ses péchés: l'une qui regarde les péchés connus, qu'on ne doit confesser qu'aux seuls Prêtres, l'autre qui concerne les péchés cachés, qu'on peut confesser à tout autre Clerc inférieur respectivement, et à leur défaut à un pieux Laïc. Cet endroit de l'écrit a besoin d'explication, comme on le voit: Par ces péchés cachés on entend communément les péchés veniels, et par les autres les péchés capitaux: ou bien on croit, que l'Auteur a entendu par la première sorte de confession, la confession sacramentelle, faite en détail à un Prêtre approuvé, et par l'autre une con-

Ead. hist. nov. l. 1. p. 32. 33.

Hug. Fl. ch. p. 236.

Lanf. p. 378 | Bib. PP. ib. p. 827. 828.

Malm. de Pont. Angl. l. 1. p. 212. 213.

Lanf. p. 379-386 | lib. PP. ib. p. 828-833.

Lanf. pr. p. 6.

p. 381.

fession faite en général sans spécifier aucun péché en particulier, telle que la font les Prêtres au bas de l'autel en commençant la messe, et chaque Fidèle lorsqu'il dit publiquement son *confiteor*. ' L'Auteur finit son petit traité, en relevant l'esperance de ceux qui n'ayant ni Prêtre, ni Clerc inferieur, ni laïc pour se confesser, desespereroient de leur salut. Il leur montre par les passages des Peres, qu'en ce cas il suffit de se confesser à Dieu, en s'abandonnant à sa misericorde.

p. 381-382.

8°. ' Les derniers Editeurs de la Bibliothèque des Peres ont ajouté aux écrits de Lanfranc, dont on vient de rendre compte, un autre opuscule du même Auteur intitulé Sermon, ou Sentences de l'Archevêque Lanfranc. Dom d'Acheri ne l'ayant découvert, que plus de douze ans après avoir donné son édition, ' l'avoit déjà publié dans son Spicilege, lorsqu'on l'a fait entrer dans l'autre recueil. C'est un petit, mais excellent traité ascétique, où l'on reconnoît aisément la plume et la piété de celui dont il porte le nom. Lanfranc y fait un détail admirable de toutes les principales pratiques qui sont nécessaires à un Ascète et à un moine, pour soutenir dignement la profession qu'ils ont embrassée. Il y touche à la fin ce qu'il avoit déjà établi, ou qu'il établit depuis ' dans une de ses lettres, touchant l'Eucharistie, qu'il est bon de donner aux enfants, mais qui ne leur est pas absolument nécessaire pour le salut, avant l'âge de raison.

Bib. PP. ib. p. 833.

Spic. t. 4. p. 227-228.

Lanf. ep. 33.

9°. Outre les écrits précédents, il nous reste encore de notre pieux et sçavant Archevêque divers reglements, qui lui appartiennent plus qu'à tout autre, comme ayant présidé aux Conciles où ils furent faits. Les principaux entre ceux qu'on a eu soin de nous conserver, ' sont ceux du Concile de Londres, tenu en 1075, ainsi qu'il a été dit ailleurs. Il y en a trois exemplaires un peu differents entr'eux, ce qui ne vient sans doute, que du dessein, ou de l'inadvertance, peut-être aussi du caprice de ceux qui les ont copiés. On y rappelle les anciens décrets des Conciles d'Elvire, de Sardique, de Laodicée, de Mileve, de Toledé, de Brague, et ceux des Papes, tant pour servir de modèle, que pour autoriser les nouveaux, qu'on se proposoit de dresser. Entre ceux-ci il y en a contre la simonie, les aruspices, les divinations, les superstitions païenes, tout cela sous

Conc. t. 10. p. 346-350.

peine d'excommunication; contre les mariages entre parents jusqu'au septième degré. Il y est enjoint aux moines de mener une vie régulière, conformément à la Règle de S. Benoit; de prendre grand soin de la jeunesse qu'on élevait dans leurs monastères, et de lui donner des Maîtres capables de la bien instruire.

p. 351. 352.

Il nous reste aussi divers réglemens, ou Canons, du Concile que Lanfranc célébra à Vinchestre en 1076. Il y en a encore contre la simonie, contre les Clercs et les moines apostats. Le plus remarquable est celui qui oblige les Clercs à la continence. On y rapporte la profession qu'ils en devoient faire à leur ordination, entre les mains de l'Evêque. A la suite de ces réglemens, se lisent ceux que firent les Evêques de la province de Normandie, touchant la pénitence qu'on devoit imposer aux personnes qui avoient combattu dans l'armée de Guillaume le Conquerant, comme il a été dit à l'article du B. Maurille. Il sembleroit par-là, que ces réglemens auroient été confirmés dans le Concile de Vinchestre.

§ III.

SES ECRITS PERDUS ET SUPPOSÉS.

Mab. act. t. 9. p. 632. n. 5 | an. 1. 67. n. 75.

DEPUIS que Dom Mabillon nous a assurés, qu'il avoit entre les mains le véritable Commentaire de Lanfranc sur les Epîtres de S. Paul, on ne le doit plus compter entre ses ouvrages perdus. Mais il y a tout lieu d'être surpris, de ce que Dom Martene, qui avoit successivement hérité des papiers de Dom Mabillon, n'ait pas publié ce Commentaire parmi ses Anecdotes et autres anciens monuments. Nous ignorons, si l'on peut se flatter de le voir paroître quelque jour. Il n'y a pas au moins d'apparence, qu'on puisse l'espérer des autres écrits suivans qui semblent perdus sans ressource.

Lamb. bib. t. 2. p. 771 | Mart. am. coll. t. 1. p. 507.

1°. Un commentaire sur les Psaumes. On ne peut douter, que Lanfranc ait fait un ouvrage de cette nature; puisque Willeram, qui avoit été son disciple, et fut depuis Abbé de S. Pierre de Mersbourg, l'atteste dans sa préface sur son explication du Cantique des Cantiques. Tritheme témoigne même assés clairement qu'il l'avoit vû; car il

Trit. seri. c. 334.

dit de cet écrit et des autres de notre Archevêque qu'il spécifie, *de quibus ego. reperi*, mais qu'il n'avoit rien vu des autres qu'il ne nomme pas, *de cæteris nihil reperi*.

2°. ' Lanfranc composa aussi une Histoire de l'Eglise, dans laquelle il se borna à ce qui s'étoit passé de son temps, et seulement en Angleterre, comme il est à présumer. Nous avons pour garant de ce fait le célèbre Edmere, qui vivant dès le temps de l'Auteur, n'écrivoit que quelques années après sa mort. Edmere, voulant nous donner une idée de cet ouvrage, dit qu'il étoit court, mais qu'il étoit écrit avec la plus exacte vérité: *veracissimo et compendioso calamo*. ' Il est visible, que cet écrivain l'avoit sous ses yeux, lorsqu'il en parloit de la sorte, et qu'il en a tiré ce qu'il rapporte de l'état de l'église du Sauveur à Cantorberi, et du monastere qui l'accompagnait. ' On est persuadé, que c'est à la même source que Guillaume de Malmesburi a puisé ' ce qu'il a inseré dans son Histoire des Archevêques de Cantorberi, au sujet du differend entre Lanfranc et Thomas Archevêque d'York. La maniere dont il s'exprime en entrant dans le détail de ce differend, ne laisse aucun lieu d'en douter. *Quod de ordinatione sua, dit Guillaume parlant de Lanfranc, et de controversia inter se et Eboracensem Thomam Commota et sedata, ita scripsit*. Après quoi il copie environ huit pages de cette Histoire, dans lesquelles se trouve enchassé le morceau du discours fait au Concile de Vinchestre, imprimé avec les autres écrits de notre Archevêque, et dont on a rendu compte en son rang.

3°. ' Sigebert, autre Ecrivain du temps, atteste que Lanfranc avoit fait l'histoire du Roi Guillaume le Conquerant. Les termes avec lesquels il en parle sont à rapporter: *Scriptis laudes, dit-il, triumphos et res gestas Guillelmi Normannorum Comitiss, etc*. On voit ici que Lanfranc faisoit un peu le Panegyriste dans son Histoire. ' Elle est un des écrits que Tritheme marque entre ceux de notre Prélat, qu'il avoit vus par lui-même. En sorte qu'elle existoit encore à la fin du XV siecle, et peut-être même au suivant; ' puisque Basile Jean Herold faisoit esperer au public de la lui donner avec d'autres Historiens. Mais jusqu'ici cette esperance paroît avortée, parce apparemment qu'on a manqué du moien le plus propre pour l'exécuter :

Ead. hist. nov. l. 1. p. 30. 2.

p. 30. 2-33.

Mab. act. ib.

Malm. de Pont. Angl. l. 1. p. 205-213.

Sig. scri. c. 155.

Trit. ib.

Voss. hist. lat. l. 2. c. 47.

Du Pin, bib. 11.
sic. p. 57.

c'est-à-dire que l'écrit ne s'est plus trouvé, lorsqu'on projettoit de le rendre public. M. du Pin a soupçonné, qu'il n'étoit pas différent de l'histoire ecclesiastique du même Auteur, de laquelle on vient de parler. Soupçon au reste qui ne paroît avoir aucun solide fondement, et qui ne peut tenir contre ce qu'Edmiere et Guillaume de Malmesburi ont emprunté de cette Histoire. Non-seulement on n'y lit aucun trait qui puisse appuier la confusion de ces deux ouvrages; mais encore tous les faits qui s'y trouvent, tendent à écarter cette idée, et ne supposent d'autre objet, que celui d'une Histoire ecclesiastique d'Angleterre.

On a vû que Gui Evêque d'Amiens, Guillaume de Poitiers Archidiacre de Lisieux, et Guillaume moine de Jumiege avoient entrepris le dessein de celle de Guillaume le Conquerant, ce qu'ils ont exécuté au moins en partie. L'ouvrage du premier, qui étoit en vers et qui ne rouloit que sur la conquête de l'Angleterre, est entierement perdu. Mais quoique nous aïons ce qu'ont écrit les deux autres, la perte de ce qu'avoit fait Lanfranc sur le même sujet, est à regretter. On sçait qu'il avoit une connoissance particuliere des actions de son Héros, comme aïant eu le plus de part à sa confiance. Il étoit de plus sincere et véridique, et avoit le talent de bien écrire: tous caracteres qui annoncent le mérite de l'ouvrage perdu.

Sig. ib.

4°. Nous apprenons de Sigebert, qu'outre le traité de Lanfranc contre Berenger, qui est venu jusqu'à nous, il écrivit encore contre lui d'autres lettres pleines de force, pour réfuter ce qu'il avoit publié touchant l'Eucharistie, avant le Concile de Rome sous le Pape Nicolas II. *Scriptis, dit ce Bibliographe, invectivas contra Berengarium Turonensem epistolas, refellens scripta ejus de Corpore et Sanguine Domini Jesu.* Après quoi il rapporte en peu de mots ce qui se passa au Concile de Rome, et caracterise l'ouvrage que Lanfranc opposa à la retractation de Berenger: où l'on voit, que Sigebert a pris toutes les précautions possibles, pour empêcher que l'on ne confonde ce dernier écrit avec les lettres précédentes.

On n'a point été soigneux de nous les conserver; et elles ne sont pas les seules de Lanfranc qui soient perdues. Il y en a quatre du Pape Gregoire VII qui lui sont adressées, et qui en supposent au moins autant de sa part. Cependant

il ne nous en reste qu'une seule, qui lui soit écrite, depuis qu'il fut élevé sur le S. Siege. De même on en trouve parmi celles de S. Anselme plus de douze adressées à Lanfranc; et nous n'en avons qu'une de lui à S. Anselme. Il est aisé de juger par-là, qu'il s'est perdu grand nombre de lettres de notre Archevêque. ' Un manuscrit de l'abbaye des Dunes en contient une qui n'a point été encore imprimée. Elle est écrite à un moine nommé Simon, et porte pour titre: *Sententia, sive Epistola*.

Sand. bib. belg.
ms. par. 1. p. 165.

5°. On a vû dans l'histoire de la vie de Lanfranc, ' que dès sa jeunesse il publia quelque chose sur la Jurisprudence. C'étoit aux termes de son Historien un recueil de Sentences choisies des Loix, ou du Droit alors en usage dans son païs, auquel les Juges et les Jurisconsultes firent un accueil honorable. Le malheur des temps nous a enlevé ce recueil, en sorte qu'il ne nous en reste plus rien.

Lanf. vit. c. 5.

6°. Lanfranc eut quelque part à la vie de S. Elfege, Archevêque de Cantorberi et honoré comme Martyr. ' Osberne, qui l'a composée en deux façons, c'est-à-dire que l'aïant mise d'abord en Antienes et en Répons pour être chantée en Musique à l'office du Saint, la mit depuis en ordre, et entra dans un plus grand détail, déclare qu'il entreprit ce travail à la sollicitation du docte Lanfranc. ' Un autre écrivain presque du même temps donne à entendre, que notre Prélat fit quelque chose de plus en la revêtant de son autorité, et ordonnant qu'on la liroit et chanteroit publiquement dans l'église. On peut même tirer des termes de cet Auteur que Lanfranc la retoucha; car si le *celsius insignivit* ne signifioit ici que donner un plus grand relief, il seroit redondant, puisque les termes suivants l'expriment.

Mab. act. t. 8. p.
115. pr.

7°. ' Quelques manuscrits nous offrent sous le nom de Lanfranc un écrit intitulé *Elucidarium*, que des Ecrivains ont pris pour une exposition générale des choses, et en ont fait *Elucidarium rerum*. Mais ce n'est véritablement autre chose, que le commentaire de notre Archevêque sur S. Paul, comme le porte expressément le manuscrit de la bibliothèque Jacobéene.

Ansel. vit. p. 11.
1 | Angl. sac. t.
2. pr. n. 6.

8°. ' Ce dernier manuscrit en levant l'équivoque du titre, ne fait mention que de quelques Epîtres de S. Paul; quoi qu'il soit constant que Lanfranc a écrit sur toutes. Mais c'est

Angl. bib. ms.
par. 4. n. 7861.
7977 | par. 5. n.
553. 11 | Magd.
cent. 11. c. 10.

Angl. bib. ib. par.
4. n. 7861.

n. 8159.

apparemment que le commentaire ne se trouve pas entier dans ce manuscrit. Le titre annonce aussi sous le nom de Lanfranc des éclaircissements sur l'Apocalypse, et le Cantique des cantiques: ' ce qui est confirmé par le titre d'un autre manuscrit de la même bibliothèque qui porte: *Lanfrancus et D. Augustinus super quasdam Pauli epistolas, Apocalypsim, et Cantica Canticorum*. Titre un peu extraordinaire, qui fait naître diverses idées. La première, que l'autre titre a déjà présentée, est que Lanfranc auroit écrit sur l'Apocalypse et le Cantique des Cantiques, ce qu'on ne lit dans aucun auteur de son temps, ni des siècles postérieurs. Le titre donne à penser la même chose de S. Augustin. On trouve bien à la vérité dans la multitude de ses écrits quelques éclaircissements sur l'Épître aux Romains, et celle aux Galates; mais jamais personne ne lui en a attribué sur les deux derniers livres de l'Écriture énoncés dans le titre. Faudroit-il dire, que cette attribution est aussi fautive à l'égard de Lanfranc, qu'elle l'est par rapport à S. Augustin? Ou pourroit-on supposer, que Lanfranc a réellement expliqué l'Apocalypse, et le Cantique des Cantiques, en tout ou en partie, et qu'il a puisé son explication particulièrement dans S. Augustin, ce qui lui a fait associer ce S. Docteur dans l'inscription de l'ouvrage? Nous ne voyons ici, nous l'avouons ingénument, rien de clair ni d'assuré.

par. 2. n. 1622 |
Magd. cent. ib.

9°. ' Un autre manuscrit du Collège du corps de Christ à Oxford, annonce un petit traité, qu'on croit être de Lanfranc, en ces termes: *De diversis casibus Missæ, forte Lanfranci*. Quoique notre Archevêque ait touché plusieurs points de Liturgie dans ses Statuts, et quelques unes de ses lettres à Jean Archevêque de Rouen, il n'y a rien dit sur celui dont il est ici question. La conjecture seroit mieux fondée, si on la faisoit en faveur d'Osmond Evêque de Salisburi, contemporain du B. Lanfranc. On lui attribue en effet l'ordre des Offices divins, qu'a suivi l'église Anglicane jusqu'au fameux Schisme du Roi Henri VIII.

Magd. cent. ib.

10°. Il en est de même du *Consuetudinarium Ecclesiæ*, ' que les Centuriateurs de Magdebourg d'après Jean Balce comptent entre les écrits de Lanfranc: Ce n'est selon toute apparence, que le livre des Offices divins de l'Evêque Osmond: à moins que par-là on n'entende la première partie des Statuts de Lanfranc, qui traite de la Liturgie.

11°. Dans un ancien catalogue des manuscrits de l'abbaye de Prifling près de Ratisbone en Baviere, on lit le titre suivant : *Item Lanfranci De Sacramentis excommunicatorum* : c'est-à-dire Des Sacrements conferés par les excommuniés. On ne voit point que Lanfranc touche ce point de Discipline dans ses lettres, ni qu'il l'ait traité dans quelque écrit particulier. Il pourroit fort bien se faire, que ce seroit la lettre de Hugues d'abord Abbé de Rading en Angleterre, puis Archevêque de Rouen, mort en 1169, laquelle roule expressément sur le même sujet, comme il sera dit en son lieu. Quelque copiste téméraire l'ayant trouvée sans le nom de son Auteur, se sera émancipé de la décorer de celui de Lanfranc.

Pez, anec. t. 1. pr. p. 41. 42. n. 65.

par. 2. p. 297.

Les trois écrits, que les Centuriateurs de Magdebourg attribuent à notre illustre Auteur sous ces titres differents : *De cæremoniis Monachorum : in Regulam Monachorum : in Regulam sui cænobii*, ne sont autre chose que ses Statuts, ou Decrets pour l'Ordre de S. Benoît, qu'on a divisé de la sorte en trois parties. Ils en ont ainsi usé à l'égard du recueil de ses lettres, où ils distinguent quatre livres : le premier formé de celles qui sont écrites à S. Anselme ; le second qui contient celles à diverses personnes ; le troisième, les dogmatiques, ou décretales ; le quatrième où l'on range celles qui sont adressées au Pape Alexandre II. De même ils distinguent deux traités sur l'Eucharistie : l'un qu'ils qualifient Dialogue contre Berenger : l'autre, Du Corps et du Sang du Seigneur, quoique ce soit le même ouvrage. Yepès a suivi la même distinction.

Magd. cent. ib.

Yep. chr. t. 6. p. 343.

§ IV.

SON ÉRUDITION, SA DOCTRINE,

SA MANIERE D'ÉCRIRE.

OUTRE tout ce qui a été dit des études de Lanfranc, et du succès avec lequel il enseigna presque toutes les sciences, soit dans le cours de son histoire, soit dans notre discours historique à la tête de ce siècle, il nous reste encore beaucoup de choses à y ajouter, pour donner une juste idée de l'érudition de ce grand personnage. Ceux qui l'ont connu de plus près ne craignent pas de le donner pour le plus sçavant homme de son temps, comme

Angl. sac. t. 2. p. 223 | Malm. de Reg. Angl. l. 3. p. 109.

- possédant à fond l'une et l'autre Littérature, la séculière et l'ecclésiastique. ' *Erat enim Lanfrancus idem*, dit de lui le célèbre Edmere Historien de S. Anselme, *vir divinæ simul et humanæ Legis peritissimus*. Cette pensée a paru si vraie à d'autres Auteurs presque contemporains, et si propre à exprimer l'idée qu'ils avoient eux-mêmes du sçavoir de Lanfranc, qu'ils l'ont adoptée sous d'autres termes. ' *Tam sæcularis*, dit l'Interpolateur de Guillaume de Jumiege, *quàm spiritualis scientiæ peritissimus*: ou comme s'exprime ' Guillaume de Malmesburi cité par Yepès, *in doctrina et mundi sapientia famosissimus*. On a dit ailleurs, ' que Guillaume le Conquerant voulant montrer, qu'il n'avoit donné sa confiance, ni élevé aux dignités ecclésiastiques, que des personnes les plus distinguées par leur science et leur vertu, avoit soin de nommer Lanfranc le premier.
- Lanf. vil. c. 1. 5. ' Quoiqu'il fût parfaitement instruit de tous les Arts liberaux, on ne releve cependant en detail que son habileté dans les Belles-Lettres et la Dialectique: parce que l'application qu'il donna à enseigner ces deux facultés, ne lui permit pas de cultiver les autres avec le même soin. ' Le docte Guitmond toutefois ne laissoit pas de le regarder comme un précieux instrument, dont Dieu s'étoit servi pour ranimer et faire refleurir en son temps toutes les sciences humaines. ' Lanfranc réussit en particulier à rendre à la langue latine presque toute son ancienne splendeur. C'est ce qu'atteste Gilbert Crispin, 'Auteur de mérite et contemporain. ' Osberne, autre Ecrivain du temps et de réputation, reconnoît Lanfranc beaucoup supérieur en ce point à tous ceux qui se mêloient alors d'enseigner. Les termes avec lesquels il lui rend cet hommage, sont énergiques: *invictissimo*, dit-il, *totius latinitatis Magistro Lanfranco*. ' Guillaume de Malmesburi va aussi loin que Guitmond, et soutient que Lanfranc ayant apporté d'Italie en France les Arts liberaux, qui y étoient tombés depuis long-temps, emploia la subtilité de son esprit à les perfectionner. C'est ce qu'il exprime ' ailleurs en ces termes: *adco latinitas omnis in Liberalium Artium scientiam, per doctrinam ejus se incitabat*, et qui lui faisoit ajoûter, que ce sçavant homme étoit comparable aux anciens, et qu'on pouvoit sérieusement dire de lui, qu'il étoit tombé du Ciel un troisième Caton.
- Ead. hist. nov. 1. 1. p. 33. 2.
- Will. Gem. 1. 7. c. 26.
- Yep. chr. t. 6. p. 347.
- Ord. vil. 1. 7. p. 658.
- Mab. act. 1. 39. p. 349. n. 10.
1. 8. p. 445. pr.
- Mabu. de Pont. Angl. 1. 1. p. 205.
- de Reg. Angl. 1. 3. p. 469.

' Lanfranc excelloit tellement dans la Dialectique, au jugement de tout le monde, que Sigebert lui a donné le titre distinctif de Dialecticien. Avant qu'il vint en France, ' Berenger de Tours passoit pour le plus habile homme dans cette faculté de Literature, que l'on connût. ' Mais sitôt que Lanfranc en eut fait des leçons publiques au Bec, il lui enleva cet avantage. Il en a même laissé des preuves aussi réelles qu'éclatantes, ' dans la réfutation de l'écrit de son adversaire touchant l'Eucharistie. Berenger faisant plus de fonds sur sa Dialectique, que sur les autorités de l'Écriture et des Peres, pour soutenir ses erreurs, y eut recours, et emploïa de son mieux ce qu'il en sçavoit. Lanfranc ne pouvant souffrir, qu'un défenseur de la vérité fût en ce point inférieur à celui qui l'attaquoit, entreprit de lui montrer, qu'il n'y étoit pas à beaucoup près aussi habile qu'il s'en flattoit, et y réussit avantageusement. Il a confirmé par-là le témoignage, ' que Willeram lui avoit déjà rendu, en assurant qu'il n'avoit point trouvé dans toute la France un Dialecticien de la force de Lanfranc : *unum in Francia comperi Lanfrancum.... maxime valentem in Dialectica.*

A ces grandes connoissances literaires, ' Lanfranc joignoit encore celle des Loix, dont il fit preuve dès sa jeunesse; ayant enseigné, et même écrit sur le Droit civil, avant que de passer les Alpes. ' Il y a aussi des indices dans ses écrits, qu'il avoit au moins pris une teinture de la langue gréque, s'il ne la possédoit pas autrement. Mais une de ses principales sciences, qui s'étendoit sur toutes les autres, et qui étoit alors fort rare, est la critique, dont il fit un merveilleux usage, non-seulement à corriger grammaticalement les exemplaires de la Bible, des Peres et autres livres ecclesiastiques, mais à faire aussi des remarques judicieuses sur les endroits qui lui paroissoient défectueux. Telles sont les courtes notes qu'il fit sur quelques-unes des Conférences de Cassien.

Autant il étoit habile dans les Letres séculieres, autant il excelloit dans les sciences ecclesiastiques. ' Après avoir passé tout son jeune âge à étudier et enseigner les premieres, il emploïa la dernière partie de sa vie à acquérir les autres : *in Scripturis divinis animo et ævo maturuit.* Le peu d'écrits qui nous reste de lui, nommément son traité contre Berenger, et quelques-unes de ses lettres, montrent

Sig. scri. c. 155 | Trit. scri. c. 334.

Sig. ib. c. 154.

Malm. de Pont. ib. | Guitt. ib.

Lanf. in Ber. c. 7. 8.

Lamb. bib. t. 2. p. 771 | Mart. am. coll. t. 1. p. 507.

Lanf. vit. c. 5 | Rob. acc. ad Sig. an. 1032.

Lanf. op. p. 252.

Malm. ib.

combien lui étoient familiers les livres de l'Écriture, et les ouvrages des Peres. On y voit, et les petites notes, dont on vient de parler, concourent à l'établir, que la Théologie de Lanfranc étoit aussi vaste que solide et éclairée. Quoique nous n'aïons pas à beaucoup près tous les réglemens qu'il fit dans ses Conciles, nous y avons cependant des preuves, qu'il étoit fort instruit de l'ancienne discipline de l'Église, dont on trouve aussi de beaux traits dans le recueil de ses lettres. Il ne faut que lire ses Statuts pour l'ordre monastique, pour convenir qu'il avoit bien étudié la Liturgie, et qu'il possédoit parfaitement le Droit ascétique. Ces Statuts, il est vrai, ont reçu des changements et des additions étrangères; mais il est certain, que le fonds appartient à Lanfranc. Sa troisième lettre au Pape Alexandre II, et ce que Guillaume de Malmesburi nous a conservé de son Histoire ecclésiastique, annoncent un Auteur fort versé dans celle d'Angleterre.

p. 205-213.

Quant à sa doctrine, que nous prenons ici pour ses sentimens particuliers, elle est aussi saine sur tous les points qu'il a touchés, que son érudition étoit étendue: soit qu'il s'agisse du Dogme, de la Morale, ou de la Discipline. A l'occasion de l'hérésie des Anthropomorphites, il a soin d'établir que Dieu est un pur esprit, et qu'il ne faut imaginer en lui ni membres ni rien de corporel. Etant tombé sur l'endroit de Cassien, où cet Auteur dit que les Anges ont des corps, Lanfranc y oppose le sentiment de S. Augustin, qui est celui de l'Église, et contraire à cette opinion. Lisant ce que le même Cassien dit de la foi du Centenier, Lanfranc fait observer que cet endroit est démenti par les SS. Docteurs, qui assurent sur l'autorité de l'Évangile et des Apôtres, que la foi et les bonnes œuvres sont des dons de la grace de Dieu.

Lanf. op. ib.

Il seroit inutile de s'arrêter à montrer ce qu'il a pensé sur le mystère de l'Eucharistie. Personne n'ignore ce qu'il a fait pour soutenir l'ancienne doctrine de l'Église, sur ce point de notre croyance; et les Sacramentaires de nos jours sont convaincus, qu'ils n'ont point de plus puissant adversaire, soit sur la présence réelle, ou la transsubstantiation. Lanfranc ne leur est pas plus favorable en ce qui regarde la confession sacramentelle, comme l'a fort bien prouvé Dom Denys de Sainte-Marthe, en défendant cet autre point de

notre Religion contre les Calvinistes. Quelque obscur que soit l'écrit où Lanfranc en parle, par les allégories qu'il y emploie, on y voit néanmoins clairement, qu'il y compare la confession avec le baptême. Comparaison qui ne peut être mieux marquée; puisqu'il attribue à l'un et à l'autre le même effet, qui est de nous renouveler et de nous faire renaître, et qu'il dit que le même Seigneur qui baptise en la personne du Ministre du baptême, prononce aussi le jugement des pécheurs par la bouche de celui qui administre la pénitence. Ailleurs Lanfranc établit d'une manière claire et précise l'indissolubilité du mariage, sans même que l'adultère puisse être une raison de le rompre.

p. 380. 381.

ep. 10.

Peu de temps après sa mort, le fameux Roscelin eut la témérité d'avancer, qu'il avoit été dans l'opinion qui commença à faire du bruit dès la fin de ce siècle, et qui en fit encore davantage dans le cours du suivant. Il s'agissoit de l'erreur touchant les trois personnes divines, qu'on disoit être trois choses séparées, comme trois Anges, quoiqu'on supposât qu'elles n'avoient qu'une volonté et qu'une puissance. Roscelin qui fut comme le pere de cette erreur, l'appuioit de l'autorité de Lanfranc, afin de lui concilier du crédit par un si grand nom. Mais Anselme son disciple montra que c'étoit à faux: « témoins, dit-il, tant de vertueux et sçavants personages, qui ont connu Lanfranc, et qui peuvent rendre témoignage qu'il n'a jamais rien dit de semblable. La mort d'ailleurs, ajoute Anselme, le met à couvert de toute nouvelle accusation. »

Ansel. 1. 2. ep. 41 | Conc. t. 10. p. 484 | Mab. an. l. 67. n. 78.

Ansel. ib.

L'entreprise d'entrer dans quelque détail, pour prouver la pureté de la doctrine de Lanfranc sur la morale et la discipline, nous conduiroit trop loin. Il suffit de renvoyer au peu de réglemens qu'il a faits dans ses Conciles, au recueil de ses lettres, et au petit écrit imprimé sous le titre de Sermon, pour en avoir une idée avantageuse. On y verra, que ce grand homme y tend par-tout à détruire l'empire du vice, et à établir le regne de la vertu et du bon ordre. Attentif aux moindres relâchements, comme aux plus considérables, il ne pouvoit lire sans indignation dans une des conférences de Cassien, qu'il se fût trouvé des hommes, qui prétendoient que le mensonge n'étoit pas toujours un péché. De même, il ne pouvoit souffrir la moindre innovation dans la discipline. On commençoit en son temps à donner

Lanf. op. p. 252.

ep. 13.

aux Soudiacres le manipule dans leur ordination. Il écrit à Jean Archevêque de Rouen, qui étoit dans le cas qu'il ne sçavoit si cette pratique étoit autorisée, et qu'il seroit bien aise de sçavoir où ce Prélat en avoit trouvé les premiers vestiges.

op. 13. 23. 33.

Sig. seri. c. 155.

Lanf. in Ber. c. 7.
8.

Weiss, Iyc. Len.
c. 10. p. 77 | Egas.
Bul. t. 1. p. 349 |
t. 2. p. 582 | Bail.
t. Jul. p. 84.

La maniere d'écrire de Lanfranc est aussi solide que bien soutenue, et assortie aux divers sujets qu'il entreprend de traiter. Il n'avance rien, ' même sur les moindres points de discipline, qu'il n'appuie d'autorités choisies, ou de raisonnements toujourns accompagnés de force et de justesse. ' Il use beaucoup de cette sorte de raisonnemens dans son commentaire sur les Epîtres de S. Paul, ' et l'emploie aussi dans son traité dogmatique contre Berenger, à l'occasion qu'on a montrée ailleurs. C'est sur quoi ' plusieurs Ecrivains se sont fondés, pour regarder Lanfranc comme celui qui a donné naissance à la Théologie Scolastique : titre qui n'a pas empêché l'Eglise de le mettre au rang de ses Peres, c'est-à-dire de ceux qui l'ont enrichie, instruite, ou défenduë par leurs écrits. Lanfranc toutefois ne mérite de passer pour le Pere de la Théologie Scolastique, qu'au sens que nous l'avons expliqué ' autre part. En effet la méthode qu'il a suivie, ne differe de celle des anciens, qu'en ce qu'elle fait plus d'usage du raisonnement. Mais quoiqu'il y emploie des propositions démontrées par la lumiere naturelle, et qu'il tire par cette voie plusieurs connoissances des vérités révélées, il ne laisse pas de recourir à l'écriture et à la Tradition, les sources essentielles de la vraie Théologie. Méthode que l'on qualifiera Scolastique, si l'on veut, mais qui est bien éloignée de cette subtilité indigne des Ecoles chrétiennes, qui lui succeda dans la suite.

Du reste, le style de Lanfranc est grave, net, précis, simple et néanmoins noble, ses pensées justes, ses raisonnemens forts et pressants. On trouve même un air aisé, naturel, agréable, et par conséquent de l'élégance dans quelques-unes de ses productions, comme ses sentences, ou discours ascétiques, son discours au Concile de Vinchestre en 1072, et sa préface à la tête des Statuts pour l'ordre de S. Benoît. Il n'y a que le petit traité Du secret de la con-

1 Voici le nombre CLXXVIII, et les trois suivans de notre discours historique à la tête de ce siècle, tome VII, pages 146-149.

profession, où l'on ne reconnoit point la maniere d'écrire du B. Lanfranc.

GUILLAUME,

ABBÉ DE S. ARNOUL.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

GUILLAUME, surnommé WALON, nous est inconnu et pour sa famille, et pour le lieu précis de sa naissance. Il semble cependant qu'il étoit Lorrain plutôt que François de nation. Ce qui nous reste de ses écrits montre qu'il avoit été fort bien instruit des Lettres humaines, et de la science ecclesiastique. Aussi reçut-il son éducation à l'Ecole de Liege, ou sous le célèbre Alestan, ou sous Adelmanne son successeur, et auparavant disciple de Fulbert de Chartres. Au sortir des Ecoles, les sérieuses réflexions qu'il fit sur les miseres de cette vie, c'est-à-dire la vanité de ce qui s'y passe, les suites funestes de la cupidité, les peines dont elles seront punies, et la crainte de la mort, lui firent prendre le parti de la vraie Philosophie, et de se retirer dans un cloître, pour ne s'occuper que des biens futurs. Son Maître, qui avoit d'autres vûes sur lui, et jugeoit qu'il seroit plus utile à l'Eglise dans le clergé que dans la profession monastique, ayant appris sa retraite, lui écrivit une lettre de tendresse pour tâcher de l'en arracher. Mais bien loin qu'elle eût cet effet, elle ne fit qu'inspirer à Guillaume un nouvel attachement pour l'état qu'il avoit embrassé. Il en prit occasion de tâcher à son tour par les motifs les plus pressants de porter son Maître à suivre son exemple.

On croit avec beaucoup de vraisemblance, que ce fut à S. Arnoul de Metz qu'il se retira. En 1050 il y succéda dans la dignité d'Abbé, à Warin mort le vingtième d'Août de la même année. Il y trouva la discipline régulière dans presque toute sa vigueur, et fut fort soigneux de

Mab. ana. t. 1. p. 258.

p. 273. 280 | an. l. 63. n. 89.

ana. ib. p. 273-274.

p. 275.

p. 273. 275.

p. 273-276.

an. l. 59. n. 89 | l. 64. n. 10.

ana. ib. p. 258. 278. 430.

- l'y maintenir. La maniere sage et pacifique dont il gouverna sa Maison le rendit célèbre dans le monde, *sparsi notus per climata mundi*. L'étude faisoit une de ses principales occupations; et il y donnoit volontiers tout le temps que lui laissoient ses autres exercices indispensables. ' Il se plaisoit particulièrement à la lecture de S. Jérôme, dont il prit soin de faire copier quelques ouvrages, ' et de S. Augustin, pour qui il avoit une vénération singuliere, et de la doctrine duquel il étoit grand partisan.
- an. l. 59. n. 89. ' Depuis la mort d'Herimar Abbé de S. Remi de Reims, arrivée en 1071, ce monastere demeura près de trois ans sans Abbé, et par-là plus exposé qu'auparavant aux pillages de l'Archevêque Manassé. ' Le Pape Gregoire VII l'ayant appris en écrivit fortement à ce Prélat, et lui enjoignit d'y faire élire au plutôt un Abbé, qui eût l'habileté, la science et la vertu necessaires pour le bien gouverner dans le spirituel et le temporel. La Letre est de la fin de Juin 1073; et si tôt que Manassé l'eut reçuë, il y fit élire Guillaume déjà Abbé de S. Arnoul. ' Cette élection causa beaucoup de plaisir au Pape, comme il le témoigne dans une autre letre. ' Mais le nouvel Abbé ayant trouvé ce monastere dans une grande désolation, ' et s'y voyant d'ailleurs outragé et vèxé en plusieurs manieres par l'Archevêque, à quoi il n'opposa jamais que la douceur, la patience, la priere, ' il desespera d'y faire aucun fruit, et se repentit d'avoir accepté cette autre dignité. ' Hugues Abbé de Cluni lui en témoigna sa surprise; n'ignorant pas la conduite scandaleuse de l'Archevêque.
- ana. ib. p. 281-284.
- an. l. 63. n. 89. l. 64. n. 28.
- Greg. VII. l. 1. ep. 13.
- ep. 52.
- ep. 14.
- Mab. ana. ib. p. 254-257.
- p. 250. 251.
- p. 260.
- p. 250. 251.
- Greg. VII. ib. ep. 53.
- Mab. ib. p. 253.
- ' Guillaume crut qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre que d'abdiquer; et ayant à écrire au Pape sur son exaltation, il le pria instamment de l'aider à se décharger d'un si pesant fardeau. Ne recevant point de réponse favorable, aussi-tôt qu'il l'auroit souhaité, ' il alla lui-même à Rome poser au Pape les raisons qu'il avoit de quitter le monastere de S. Remi: lui déclarant qu'il aimeroit mieux vivre à Metz dans la disete et la pauvreté, qu'à Reims dans l'abondance et les richesses. Ce voiage fit honneur à notre Abbé. ' Il étoit déjà avantageusement connu à Rome, où Manassé son propre persécuteur l'avoit donné pour un homme qui aimoit la paix, qui avoit l'humilité en recommandation, toujours occupé de la lecture, et qui s'étoit acquis

par-là une réputation honorable. ' Guillaume parut tel aux yeux des Romains, qui reconnurent effectivement en lui de bonnes mœurs, de la science, de la vertu, et le caractère d'un homme sage et judicieux. ' Le Pape l'exhorta fort à continuer de gouverner le monastere de S. Remi, sans cesser de prendre soin de celui de S. Arnoul. Mais notre Abbé s'en défendit toujours, comme d'une opération au-dessus de ses forces.

Greg. VII. ib. ep. 52. 53.

ep. 52.

Gregoire voyant son extrême repugnance à s'y prêter, écrivit deux lettres à ce sujet : l'une à Manassé, l'autre à Herimanne Evêque de Metz. ' Par la première il enjoignit à l'Archevêque, au cas que l'Abbé de S. Remi persistât à abdiquer, d'y en faire élire canoniquement un autre de concert avec Guillaume. ' Par l'autre, le Pape prie Herimanne de recevoir favorablement cet Abbé, et de lui donner même à sa considération de nouvelles marques de sa bienveillance, afin qu'il comprît qu'il lui étoit avantageux d'avoir fait le voiage de Rome, *quod ad nos venit*. Ce sont les termes de Gregoire, qui supposent clairement ce voiage dont aucun des Historiens de notre Abbé ne fait mention. Il le fit à la fin de l'année 1073, ou au commencement de la suivante, comme il paroît par la date des deux lettres qui sont l'une et l'autre du second des ides de Mars indiction onzième, c'est-à-dire du quatorzième de Mars 1074, et dont l'Abbé Guillaume fut vraisemblablement le porteur.

ep. 52.

ep. 53.

' Manassé n'eut aucun égard à la lettre du Pape. Bien loin d'engager Guillaume à reprendre le gouvernement du monastere de S. Remi, il lui demanda avec rudesse, menaces et violence le bâton pastoral, qui étoit la marque de sa dignité, et ' fit mettre à sa place Henri déjà Abbé d'Homblie. Il ne paroît point que Guillaume eût aucune part à ce choix; quoique le Pape eût ordonné, qu'il ne se feroit point que de son avis. Il étoit alors concentré dans son abbaïe de S. Arnoul, ' où il vivoit en bonne intelligence avec l'Evêque Herimanne. Ce Prélat fit même à sa considération, et celle de la vénérable Hodierno, Recluse près de la maison, quelque donation à son monastere.

Mab. ib. p. 252. 253. 259.

an. 1. 64. n. 59.

n. 10 | Meur. hist. de M. p. 370.

' Mais quelque attachement qu'il eût pour l'Evêque Herimanne, ' que Henri IV nouvellement couronné Empereur chassa de son siege en 1085, Guillaume eut la mal-

Greg. VII. ib.

Hug. Fl. chr. p. 237. 238 | Mab. ib. n. 50. n. 89 | 1. 66. n. 94 | 1. 67. n. 20.

heureuse foiblesse de souffrir, qu'on l'ordonnât Evêque de Metz en sa place. Ce fut Thierri Evêque de Verdun qui en fit la cérémonie, où il donna une marque éclatante de schisme, en refusant de se servir du Chrême beni par Herimanne. Peu après, le nouvel Evêque exerça les fonctions épiscopales à l'égard de Luipon, qu'il confirma dans la dignité d'Abbé de S. Tron qu'il avoit usurpée. Voiant toutefois dès l'année suivante, qu'il ne pouvoit se maintenir dans le siege de Metz, il alla trouver Herimanne; et ayant assemblé auprès de lui les premieres personnes du Clergé, il renonça solennellement à l'épiscopat en leur présence. Pour preuve de la sincérité de son repentir, il se retira à l'abbaië de Gorze, afin d'y expier son ambitieuse intrusion. On l'y établit Maître des enfants qu'on y élevoit; et au bout de quelque temps l'Evêque Herimanne touché de sa pénitence, lui rendit l'abbaië de S. Arnoul.

Guillaume rentra ainsi dans sa premiere dignité, à laquelle il avoit été élevé il y avoit près de quarante ans : ce qui fait juger qu'il ne la remplit que fort peu de temps, depuis qu'il eut été rétabli. De sorte qu'il n'y a guères d'apparence qu'il ait vécu au-delà de l'année 1089. Sa mort est marquée à deux jours fort differents, au onzième des calendes de Mars dans le Nécrologe de S. Arnoul, c'est-à-dire au dix-neuvième de Février, s'il n'y a faute de la part des copistes; et au onzième des calendes de Janvier dans son épitaphe, c'est-à-dire au vingt-deuxième de Décembre. Cette dernière date mérite la préférence, en ce qu'elle est confirmée dans la même épitaphe par des expressions qui ne souffrent point d'équivoque, puisqu'elles portent que ce fut trois jours avant Noël. La voici cette épitaphe, qui ne vaut pas mieux que tant d'autres du même siecle.

Mab. ib. l. 72. n.
H.

ana. ib. p. 430.

ÉPITAPHE.

Funere cum tristi sacrum defertur ad ædem
Defunctus vita Monachorum rector et Abbas
WILLELMUS, sparsi notus per climata mundi.
Hoc Pater Arnulfus requiescit corpore Sanctus,
Regia Mettensis prope mœnia deforis urbis,
Qua sibi parte tenet spirantes Auster odores,

Ecclesie specimen referens ubi digne cacumen,
 Aris bis Senam sacrat domus alta catervam,
 Cùm petit undenas Janus de more calendas
 Sole sub occiduo vel cedit vesper olympo,
 Post triduumque Dei spectantur gaudia nati.

' Le Poëte y a ajouté treize autres vers pour servir d'épigramme générale à ses confreres déjà morts, nommément au moine Rainard. Addition qui est une espece de lettre circulaire, où l'Auteur exhorte ceux à qui elle sera envoiee, à prier pour les défunts, et à ne pas oublier les vivants. p. 430. 431.

§ II.

SES ECRITS.

AVANT que Dom Mabillon tirât de la poussiere les écrits de Guillaume Walon, non-seulement il n'étoit point connu pour Ecrivain; mais on ignoroit même, qu'il eût été Abbé de S. Arnoul et de S. Remi. Cependant la Chronique de Hugues de Flavigni, et plusieurs lettres du Pape Gregoire VII, que nous venons de citer si souvent, en font une mention non équivoque. Ses écrits, qui ne sont pas considérables pour la grosseur du volume, mais qui ont d'ailleurs leur mérite, consistent :

1°. En un recueil de sept lettres à diverses personnes, dont la premiere est écrite au Pape Gregoire VII, pour le féliciter sur son exaltation. L'Auteur l'écrivit par conséquent en 1073, lorsqu'il étoit déjà Abbé de S. Remi de Reims. Après y avoir touché en peu de mots l'avantage qu'avoit l'Eglise de se voir un Pape aussi instruit de ses règles, et aussi soigneux de les faire observer, il le loue sur ce que son élection s'étoit faite avec une parfaite unanimité. ' Il y parle de l'Evêque de Verceil, qui avoit troublé le Pontificat d'Alexandre II son prédécesseur, et qui remuoit encore pour troubler le sien. Il en dit peu de chose; mais il a réussi à l'y caracteriser au mieux. ' Revenant ensuite à Gregoire, il l'exhorte à emploier le glaive dont il étoit armé, à exterminer, ou soumettre tous les ennemis de l'Eglise. Exhortation au reste dont le zèle de ce Pape n'avoit pas be- Mab. ana. t. 1. p. 247-251.

p. 248. 249.

p. 249.

p. 250-251.

soin. / Guillaume finit sa lettre par une triste description de l'état où il se trouvoit à S. Remi, tant à cause de l'inutilité de ses travaux, qu'à raison des violences de l'Archevêque Manassé, qu'il ne fait que désigner sans le nommer, et conjure Gregoire de l'aider à sortir d'une dignité, où il étoit entré trop facilement sur l'avis de gents qui l'avoient trompé. / Les Continuateurs de Bollandus ont jugé cette lettre si honorable à la mémoire de ce Pontife, qu'ils l'ont réimprimée à la tête de ses actes.

Boll. 25. Mai. p. 103.

Mab. ib. p. 251-254.

Guillaume adresse les deux lettres suivantes à Manassé. Dans la première il le remercie d'abord fort poliment de l'avoir déchargé de la dignité d'Abbé de S. Remi, et de lui avoir procuré par-là le repos auquel il aspirait. Comme ce Prélat avoit pressé notre Abbé de s'en défaire, en y employant de grandes menaces, et lui redemandant le bâton pastoral, qui étoit le symbole de cette dignité, l'Auteur en prend occasion de faire de ce bâton une agréable, mais triste peinture, qui montre qu'il lui avoit été incomparablement plus onéreux que gracieux. A ses menaces il répond, que pour les exécuter canoniquement, il faut qu'il commence lui-même par mener une vie conforme aux Canons, et qu'on n'a rien à craindre en pareil cas, de la part d'un Prélat qui méprise toutes les règles, et vit dans le scandale. Qu'au reste s'il continue à le déchirer par ses discours calomnieux, il lui fera sentir les pointes aiguës de sa plume, et qu'il n'ignore pas qu'il peut parler avec d'autant plus de liberté, que lui Archevêque est moins en état d'user de représailles. Il lui proteste cependant qu'en renonçant à son bâton pastoral et à sa prélature, il est bien éloigné de renoncer à la charité qu'il lui doit, parce qu'il sçait que nous sommes obligés d'aimer ceux-mêmes que nous ne pouvons porter à nous rendre le retour.

p. 254-259.

Cette lettre un peu vive n'est que comme le prélude de la suivante, dans laquelle l'Auteur tient à Manassé la parole qu'il lui avoit donnée de ne le pas épargner, s'il continuait à le décrier. Guillaume l'emploie toute entière, à faire le détail de tout ce qu'il avoit eu à souffrir de la part de cet Archevêque, pendant le peu de temps qu'il avoit été à S. Remi. Détail qui est accompagné de reproches les plus amers, où l'on voit une vie extrêmement débordée pour un Archevêque. Un peu plus de respect pour le carac-

tere épiscopal, et plus de moderation dans les reproches, feroit de cette letre une assés belle piece. ' L'Auteur y emploie l'ancien mot gaulois *follis*, qui a passé dans notre langue, et dont nous avons fait le terme de fou. ' Il paroît par la fin de sa letre, qu'il l'avoit écrite, pour se justifier en particulier d'avoir quitté le monastere de S. Remi. Il conclud en effet de tout ce qu'il a dit, que ce n'étoit point par légéreté qu'il l'avoit fait, et que tous ceux qui connoissoient Manassé, applaudiroient au parti qu'il avoit pris.

p. 257.

p. 259.

' Guillaume adresse sa quatrième letre à une personne, qu'il qualifie son Seigneur et son pere, mais dont le nom n'est désigné que par un H : ce qui porte à croire avec beaucoup de fondement, que c'est à S. Hugues Abbé de Cluni. C'est une réponse à cet Abbé, qui lui avoit témoigné sa surprise, de ce qu'il avoit accepté l'abbaye de S. Remi, sur-tout à cause des desordres de Manassé. L'Auteur l'instruit comment la chose s'étoit passée, et lui trace un portrait fort vif de l'exterieur de cet Archevêque.

p. 260-264.

' La cinquième letre est une exhortation à un moine, pour le porter à ne jamais perdre de vûe cet unique necessaire, à quoi tout doit se rapporter. L'Auteur y mêle d'excellents avis, pour éviter de se laisser aller au relâchement par l'exemple de mauvais moines, dont il fait en peu de mots un juste portrait. Il y touche à la fin les raisons qu'il avoit eues de quitter S. Remi; et il paroît par-là, que la letre n'a été écrite qu'en 1074 au plutôt.

p. 264-269.

' La sixième est adressée au même que la précédente. Guillaume ayant appris, que la personne n'avoit pas profité des premiers avis qu'il lui avoit donnés, touchant les méchants avec lesquels on est obligé de vivre, la reprend ici d'avoir rejeté le bouclier de la patience, et lui reproche doucement sa foiblesse. Après quoi il lui montre, que la compagnie des méchants, qui seront toujours mêlés avec les bons en cette vie, jusqu'à la séparation qui s'en fera au dernier jour, concourt à sanctifier ceux-ci, et lui prescrit d'excellentes régles à ce sujet. Il lui dit en particulier, qu'il faut les supporter, sans s'émanciper de les juger, et ne s'en séparer que par les sentiments de l'esprit et du cœur. La letre est fort belle, et fait voir que son Auteur étoit bien instruit de la doctrine de S. Augustin.

p. 269-272.

' La septième et dernière, qui devoit être la première, p. 273-276.

si l'on avoit égard à l'ordre des temps, est la mieux écrite de tout le recueil, quoique les autres aient leurs beautés. C'est une réponse à Adelmanne, ou Alestan, autrefois Maître de Guillaume, qui ayant appris qu'il avoit renoncé au monde, lui écrit pour lui en marquer son extrême douleur. Guillaume lui prouve, que bien loin de s'en attrister, il devoit s'en réjouir; et les preuves qu'il emploie pour le lui persuader, sont d'une part les motifs qui l'avoient déterminé à prendre ce parti, et de l'autre la paix, les douceurs, les charmes qu'il goûtoit dans le sein de la vraie Philosophie, et qu'il l'invite de venir goûter avec lui. Les descriptions que l'Auteur y fait des misères spirituelles de cette vie, et des avantages du cloître, lorsque la discipline régulière y est exactement observée, sont vives, animées, et quoique courtes bien soutenues. Il y a non-seulement de beaux traits d'éloquence dans cette lettre, mais on y trouve même de l'élégance.

p. 281-286.

2°. Outre ces sept lettres, nous avons aussi de l'Abbé Guillaume une fort belle prière, dans laquelle il a laissé de grandes marques d'une foi vive, d'une piété aussi éclairée que solide, et d'une profonde humilité. Elle est en l'honneur de S. Augustin, et faite pour être recitée avant que de monter à l'Autel, pour y offrir les divins mystères, d'où nous apprenons que l'Auteur étoit revêtu du Sacerdoce. C'est une continuelle effusion de cœur, composée en partie de passages fort touchants de l'Écriture, et de quelques endroits des Collectes de la Liturgie. Si l'Auteur en y invoquant particulièrement S. Augustin, montre qu'il avoit une confiance spéciale en son intercession, il n'y fait pas paroître moins d'attachement pour la doctrine de ce saint Docteur.

p. 283. 284.

p. 276-281.

Dom Mabillon ayant déterté ces opuscules dans un manuscrit de l'abbaye de S. Arnoul à Metz, qui paroisoit fait du temps même de l'Auteur, les a publiés au premier volume de ses *Analectes*, où il les a accompagnés de sçavantes observations. On a vû par celles que nous avons faites nous-mêmes, à mesure que nous avons rendu compte de ces mêmes écrits, que l'Auteur sçavoit bien les Belles-Lettres, et avoit le talent de bien écrire pour son siècle, mais qu'il ne sçavoit pas assés modérer la vivacité de son style, qui alloit jusqu'à l'impétuosité en certaines rencontres.

EMENON,

ABBÉ D'ANIANE,

ET AUTRES ECRIVAINS.

EMENON homme d'esprit et d'un grand zèle pour l'observance de la discipline régulière, fut d'abord moine de Gellone, ou S. Guilhem du desert. On l'envoia dans la suite gouverner le Prieuré de S. Pierre de Sauve, qui en dépendoit, au diocèse de Nismc. Les preuves qu'il y donna de son mérite, porterent les moines d'Aniane au diocèse de Maguelone, à l'élire pour leur Abbé, à la place de Ponce mort vers 1061. Dès le siecle précédent il s'y étoit introduit un relâchement considerable, qui fit l'objet des premiers soins du nouvel Abbé, et auquel il réussit avec le bénéfice du temps à apporter un remede efficace. A cette occupation, qui faisoit son capital, s'en joignit une autre qui donna à Emenon beaucoup d'exercice.

Mab. an. l. 62. n. 105 | Mon. gall.

Jusqu'en 1066 le monastere de Gellone avoit toujours dépendu de l'abbaye d'Aniane; mais il tenta alors de s'en soustraire, et n'oublia rien pour en venir à bout. Emenon, quoiqu'auparavant moine de Gellone, ne crut pas devoir le souffrir, et s'y opposa de toutes ses forces. L'affaire fut portée à Rome; et le Pape Alexandre II appuia le bon droit de l'abbaye d'Aniane. Mais les moines de Gellone ne se désisterent pas pour cela; et la contestation continua encore sous le Pontificat de Gregoire VII. Notre Abbé eut recours à lui, comme à son prédécesseur; mais malgré tous ses efforts Gellone gagna sa cause, soit de son vivant, ou après sa mort. Emenon eut encore une autre affaire à soutenir contre les moines de la Chaise-Dieu, qui vouloient lui enlever un Prieuré au diocèse d'Usez, que le Comte Guillaume avoit donné à Aniane. Ce pieux et zélé Abbé mourut le dix-huitième d'Avril de l'année 1088, ou 1089, et eut pour successeur Pierre de Sauve, qui assista en 1095 au célèbre Concile de Clermont.

Mab. ib.

l. 64. n. 68.

Mon. gall.

Mab. ib. | l. 69. n. 22.

Tome VIII.

R r

Mon. gall.

' On conserve dans le Chartrier d'Aniane presque toutes les lettres qu'Emenon écrivit aux Papes, touchant son différend avec Gellone. Elles sont intéressantes pour l'histoire de cette première abbaye, dont il y a un abrégé dans une de ces lettres. Dom Mabillon en avoit eu communication, et en rapporte quelques extraits.

Mab. ib. l. 64. n. 68.

Il n'y a pas beaucoup de différence entre le nom d'Emenon, et celui d'Elemon; en sorte qu'un copiste auroit fort bien pu écrire celui-ci pour l'autre. Dom Benoît Haësten indique un excellent traité sur les instruments des bonnes œuvres, qui font la matière du quatrième chapitre de la Règle de S. Benoît. Cet écrit qu'on représente comme ancien, porte en tête le nom d'un Elemon qualifié moine de l'ordre de S. Benoît, et homme sçavant. Si le manuscrit qui le contient, se trouvoit en Languedoc, ou même en France, on auroit quelque lieu de conjecturer, que ce traité pourroit appartenir à Emenon, qui l'auroit fait avant qu'il fût revêtu de la dignité d'Abbé. Mais comme il ne paroît pas qu'il y en ait d'autre exemplaire, que celui qui se conserve au monastere de S. Gregoire le Grand à Venise, il y a plus d'apparence que c'est la production de la plume de quelque moine Italien.

Mart. anc. t. 1. p. 201-203.

IL NE FAUT PAS oublier entre les monuments de Littérature de la fin de ce siècle, une lettre curieuse de la communauté de S. Aubin d'Angers, que Dom Martene et Dom Durand ont donnée au public. Elle est adressée à un neveu du Pape, qui pouvoit être alors Gregoire VII, pour lui exposer les délais et les défaites dont avoit usé le Légat Gerard Evêque d'Ostie, dans le jugement d'une affaire qui regardoit cette communauté. Le détail où entre la lettre, dans laquelle on rappelle l'ancien proverbe de Jugurtha par rapport aux Romains, confirme ce que dit Ives de Chartres dans les siennes, touchant la conduite que tenoient les Légats des Papes, dans les affaires qu'on portoit à leur tribunal, et même les jugements qu'on rendoit à Rome. D'autres monuments dont il sera parlé dans la suite, font voir qu'il s'agissoit du différend entre l'abbaye de S. Aubin et celle de Vendôme, au sujet de la dépendance du Prieuré de Craon en Anjou.

Ivo, ep. 60. 109. 219.

Ord. vit. l. 8. p. 663.

ON A DIT AILLEURS d'après l'Ordre Vital, qu'à la mort de Guillaume le Conquerant, arrivée en Septem-

bre 1087, plusieurs Poètes avoient exercé leur Muse à pleurer la perte de ce grand Prince. Mais de toutes leurs pieces de Poësie, il ne nous reste que l'építaphe que nous avons rapportée en son lieu, quoique fort plate, ' et une Prose, ou Rythmes lugubres, que Duchesne a publiée sur un vieux parchemin demi-rongé. Aussi la piece n'est-elle pas entiere. Il y manque même peut-être plusieurs choses à la fin, où l'Auteur entreprenoit de déplorer les malheurs de son temps. Si elle en valoit la peine, on la pourroit trouver plus entiere, ' dans un manuscrit de la bibliothèque du Roi, où elle est annoncée. On y compte dans l'imprimé trente-six vers, qui en font soixante-douze, parce qu'on en a joint deux ensemble dans chaque ligne. Quoique le Prince y soit fort loué, la piece est néanmoins beaucoup au-dessous d'une si riche matiere. D'ailleurs elle est extrêmement plate; et les rimes n'en sont pas toujours heu- reuses.

Nor. scri. ant. p. 318.

Montf. bib. bib. p. 938. 2.

' Baronius qui s'en est servi pour l'histoire de Guillaume le Conquerant, l'attribue à un de ceux qui se trouverent à la mort de ce Monarque. Elle paroît effectivement avoir été faite aussi-tôt après cette mort; ' et le Pere Pagi, qui a si bien réussi à corriger tant de fautes de cet illustre et sçavant Annaliste, n'a pas raison de le contredire en ce point, et de vouloir transporter l'honneur de ces Rythmes à Ordric Vital qui n'étoit point encore en âge de rien écrire pour la postérité. En preuve de son opinion, il dit qu'ils sont tirés du septième livre de son Histoire, et en marque la page. Mais ils ne se trouvent ni dans cet endroit, ni dans tout l'ouvrage de Vital. Comme Du Chesne les a placés immédiatement auparavant cet ouvrage, le P. Pagi aura cru qu'ils y étoient enchassés. Non; ' et Vital n'en parle qu'en les désignant en général, avec les autres pieces lugubres qui furent faites sur le même sujet.

Bar. an. 1087. n. 26-28.

Pagi, an 1087. n. 10.

Ord. vit. ib.

Si l'on avoit plus d'égard à l'autre sujet que touche l'Auteur de ces Rythmes, qu'à la platitude de sa piece, on les pourroit regarder comme une production de la Muse ' de GEROÏE LE GROS, qui se mêloit de Poësie, et qui peut passer pour le Jeremie de son siecle suivant l'idée que nous en donne Ordric Vital. Mais ce Poëte n'est pas rampant jusqu'à terre, et s'exprime beaucoup plus noble- ment que l'autre. Pour en juger voici quelques-uns de ses

p. 683.

vers, où il déplore à son tour les malheurs de son temps.

Virtutum lampas, qua pristina splenduit ætas,
 Transtulit onime suum prorsus in astra jubar.
 Temporibus nostris tenebris involvitur orbis,
 Nec valet extinctus jam revelare caput.
 Nec probus est hodie, nec curans de probitate,
 Nec pretium, nec honor, nec probitatis amor.

Ibid.

' Ces vers sont tirés d'une des lettres de Geroïe à Gilbert Maminot Evêque de Lizieux depuis 1078 jusqu'en 1101, Prélat fort sçavant, comme on l'a montré ailleurs, mais qui n'a rien écrit. On voit par-là et la patrie de ce Poëte, qui étoit la Normandie, et le temps auquel il florissoit. ' Ordric Vital parle assés au long d'un Gerôie, fameux Chevalier Normand, au commencement de ce siecle, et de sa postérité. Mais il ne dit ni n'insinue que notre Poëte descendit de cette famille. Geroïe avoit à la vérité un septième fils de son nom, qui n'étoit pas cependant celui qui fait l'objet de cet article, ' comme il est visible par ce que le même Vital nous apprend de son sort. ' Il y avoit encore sur la fin de ce siecle un autre Geroïe, petit-fils du grand Geroïe, qui avoit eu pour pere Foulcoïe, troisième fils de celui-ci. Mais on ne sçauroit assurer sans d'autres lumieres, que ce soit-là le Poëte Geroïe le Gros. Quicqu'il en soit, le peu de vers qu'on a de sa façon, fait regretter la perte des autres, qui feroient quelque honneur à son siecle.

l. 3. p. 463-465.

p. 465.

p. 464.

Mab. act. t. 9. p. 517.

' REGEMAR moine de S. Bertin contemporain de Geroïe, se mêloit aussi de versifier. Mais il n'y réussissoit pas à beaucoup près si bien que le Poëte précédent. On en juge ainsi par une de ses pieces qui est venue jusqu'à nous. C'est l'épithaphe de S. Arnoul Evêque de Soissons, mort en 1087, un peu plus de trois semaines avant Guillaume le Conquerant. Elle est comprise en dix-huit vers élégiaques, rimés dans l'hémistiche et dans la fin. Piece au reste fort plate et fort rampante, qui tire tout son mérite des traits historiques qu'elle contient. Hariulf Abbé d'Oudenbourg, n'a pas cependant laissé de la faire entrer dans la vie de ce S. Prélat qu'il composa quelque années après sa mort. On ne nous apprend point si Regemar laissa d'autres productions de sa Muse.

' UN AUTRE ECRIVAIN du même temps, mais anonyme, qui vraisemblablement étoit moine de Nantua au diocèse de Lyon, a fait l'histoire de la découverte et de la translation du corps de S. Maxime Evêque de Riès, comme on le croïoit alors, ' avec la relation des miracles qui la suivirent. ' Cette cérémonie se fit le vingt-sixième d'Août 1085, par le ministère d'Odon Evêque d'Ostie et Légat du Pape en France, assisté de S. Hugues Abbé de Cluni. ' L'Auteur cependant n'en écrivit l'histoire que trois ou quatre ans après, lorsque ce même Odon eut succédé au Pape Victor III, sous le nom d'Urbain II. Il y parle de ce Pontife et de l'Abbé S. Hugues avec de grands éloges, et entre dans un détail fort circonstancié de tout ce qui se passa en cette occasion.

an. I. 66. n. 92.

opusc. t. 3. p. 338.

p. 24.

p. 336.

Dom Thierrî Ruinart ayant fait la vie d'Urbain II, qui a été imprimée dans le troisième volume des œuvres posthumes de Dom Mabillon, ' a mis en tête des monuments au soutien de ce qu'il y avance, la première partie de l'écrit de notre Anonyme. Mais il a laissé la seconde, qui comprend la relation des miracles, parce qu'elle n'a aucun trait à son dessein. Il ne rapporte rien non plus de la préface, et n'en fait même aucune mention. ' Il est néanmoins visible par le début de l'Ecrivain qu'il y en avoit mise une, dans laquelle il parloit de S. Hugues Abbé de Cluni.

p. 335-338.

p. 335.

' GUILLAUME KECELLE, autre écrivain du même temps, s'est aussi fait connoître à la postérité par un ouvrage de sa façon. Il étoit chanoine de l'Eglise de Beverlei au diocèse d'York en Angleterre, homme d'esprit, de mérite et d'un bon jugement. Outre son nom, qui est Normand, ou François, on trouve dans son écrit plusieurs traits, qui montrent qu'il étoit étranger à l'égard de l'Angleterre, où il avoit passé de Normandie, ou de quelque autre province de France, comme tant d'autres, à la faveur de la conquête du Roi Guillaume le Bâtard. Il se donne pour tel, ' lorsque parlant de ce Prince, il le fait avec les plus grands éloges, contre la maxime des écrivains Anglois, qui ne pouvant digérer leur peine de ce qu'il avoit subjugué leur nation, n'en parlent pas à beaucoup près aussi avantageusement. Au contraire, aiant occasion de toucher la révolte des peuples de Northumberland contre ce même Prince, il les qualifie une nation barbare, furieuse et feroce.

Boll. 7. Mal. p. 173. n. 1 | 180. n. 1.

p. 174. n. 3. 4.

L'écrit qu'on a de lui, est une relation des miracles de S. Jean de Beverlei Archevêque d'York, mort en 721. ' Il n'y a fait entrer, comme il en avertit lui-même, que ceux dont il avoit été témoin oculaire, ou qu'il avoit appris d'autres témoins dignes de foi; et presque tous ceux qu'il rapporte, s'étoient opérés sous le regne de Guillaume le Conquerant. On a par-là une preuve qu'il a écrit avant la fin de ce XI siecle: ' ce qui est confirmé par un autre Auteur, qui avant le milieu du siecle suivant, a continué la relation des miracles du même Saint, et qui donne Guillaume Kecelle pour le premier et l'unique, qui jusqu'alors eût écrit sur cette matiere.

p. 173. n. 1.

p. 180. n. 1.

Ceux que rapporte notre Ecrivain, ne sont pas fort interessants par eux-mêmes. Mais il y a suppléé en quelque sorte, en les liant avec divers faits qui regardent l'histoire d'Angleterre en général, et celle de son église en particulier. ' Il y parle entre autres particularités d'un habile Ecolatre qui y dirigeoit alors les études de la jeunesse. Nous marquons cette circonstance, sur ce que faisant entendre que cet Ecolatre étoit étranger, il est à présumer qu'il y avoit passé de quelqu'une de nos provinces. ' L'Auteur entreprit sa relation aux instances de deux de ses confreres, comme il paroît; mais leurs noms ne sont désignés que par la premiere syllabe. Elle montre un écrivain qui avoit le talent de mieux écrire que la plupart de ses contemporains. Son style respire un air de piété; mais il est un peu trop diffus. ' Les successeurs de Bollandus l'ont publiée à la suite de la vie de S. Jean de Beverlei, et au devant de trois autres relations posterieures de ses miracles.

p. 178. n. 16.

p. 173. n. 1.

p. 173-180.

LA FRANCE donna encore sur la fin de ce siecle plusieurs autres écrivains, qui ne sont guères connus, pour la plupart, que par les productions de leur plume. De ce nombre ' est un moine anonyme de l'abbaye de Troarn, comme il semble, dont il y a un Commentaire sur l'Ecclesiaste, divisé en huit livres. On le conserve à la bibliothèque de l'église métropolitaine de Tours, dans un manuscrit du temps même de l'Auteur. Il est dédié à Arnoul Abbé de Troarn, successeur immédiat du célèbre Durand, dont nous avons donné l'histoire. L'épître dédicatoire contient de grands traits de l'humilité de l'Interprete, qui dit avoir entrepris cet ouvrage aux instances réitérées de ses

Mab. an. I. 67. n. 76.

confreres, et qui ne prend d'autre qualité que celles de moine par l'habit, et de transgresseur de sa profession. La préface, qui se lit à la tête de l'ouvrage, commence ainsi : *Salomon humanam naturam paternæ traditionis....*

Il y a beaucoup d'apparence, que c'est à ce même Auteur ' qu'appartiennent les ouvrages suivants de même nature, qui se trouvent manuscrits dans la bibliothèque de Savigni au diocèse d'Avranche. Ce qui en fait juger de la sorte, est que l'Auteur les composa à la priere du même Abbé Arnoul, et de Guillaume de Rôs Abbé de Fécam son contemporain. Il y a un Commentaire sur Isaïe, un autre sur Jeremie, une explication du Psaume *Ecce quam bonum*, une autre de cet endroit de l'Evangile selon S. Luc : *Intravit Jesus in quoddam Castellum*. Vient ensuite dans le même volume quelques petits écrits étrangers, qui montrent que le manuscrit n'est tout au plus que du XII siecle, ' et après lesquels se lisent des Commentaires sur Daniel et Ezechiel. On peut croire avec fondement, que ces deux derniers ouvrages sont du même Interprete que les précédents. ' A la fin de son Commentaire sur Jeremie il a mis quatre vers rimés dans l'hemistiche et dans la fin, où il déclare qu'il ne veut point être connu; mais il s'y flatte qu'on lira son écrit avec plaisir.

Montf. bib. bib.
p. 1341. 1.

p. 1342. 1.

p. 1341. 1.

Nè quæras nomen cui gratia contulit omen,
Utilis et dulcis sine mole lenis.
Nam studii flores morumque propino sapes.
Ergo non dubito quin placeam, legito.

' DANIEL, moine de Lerins, composa vers le même temps un Commentaire sur les Psaumes, que l'on voit encore manuscrit dans la bibliothèque de ce monastere. Il est dédié à l'Abbé Aldebert, ou Eldebert II, qui succeda à un autre Aldebert en 1066, et qui remplit cette dignité jusqu'en 1101. On a par-là une certitude du temps auquel florissoit cet autre Interprete. Dom Mabillon, qui avoit entre les mains l'épître dédicatoire de Daniel, n'en a pas tiré un jugement avantageux en faveur du talent de cet écrivain, ni de son Commentaire. Il peut néanmoins servir à montrer, qu'on avoit en France sur la fin de ce siecle, du zèle pour l'étude de l'écriture Sainte. Etude qui

Mab. ib. l. 66. n.
83.

devint encore plus commune au siècle suivant, comme on le verra en son lieu.

Bib. PP. t. 18. p. 475. 476. 479. c. 14. 17. 2.

Poss. app. t. 1. p. 694 | t. 2. p. 446. 449.

Oud. scri. supp. p. 347.

LE FAMEUX MICROLOGUE sur les Rits ecclesiastiques, qui a donné de l'exercice à tous les Ecrivains qui ont tenté d'en découvrir l'Auteur, appartient aux dernières années de ce XI siècle. Quel qu'ait été celui qui lui a prêté sa plume ' il est certain qu'il vivoit sous le pontificat de Gregoire VII, et qu'il n'a écrit qu'après la mort de ce Pape, c'est-à-dire après 1085. C'est cet écrivain même que nous avons pour garant de ces faits; et ses expressions supposent, qu'il ne tarda pas après l'époque qu'on vient de marquer, à exécuter son dessein. Il n'en faut pas davantage pour détruire ' l'opinion de Possevin et de quelques autres, qui ont voulu transporter l'honneur de cet écrit au célèbre Gui d'Arezzo, qui florissoit dès 1025, -' et celle d'Oudin qui prétend, qu'il appartient à un autre Auteur d'après le milieu du siècle suivant. Deux opinions aussi erronées, qu'elles sont opposées l'une à l'autre. Aussi n'ont-elles d'autre fondement que l'équivoque du terme de Micrologue, qui signifie proprement un petit discours, ou petit écrit. Gui d'Arezzo a fait à la vérité un ouvrage qu'il a intitulé de la sorte; mais il traite de la Musique. Un Historien de Charlemagne du temps de l'Empereur Federic Barbe-rousse en a fait un autre sous le même titre; mais celui-ci étoit un éloge historique du même Charlemagne. Voilà l'origine de la double erreur que nous réfutons ici.

Mab. in ord. rom. p. 5.

Bib. PP. ib. p. 476. c. 17. Bell. scri. au. 1077.

' A l'égard de l'Auteur du Micrologue, dont il est ici question, il est nommé Jean dans divers manuscrits, dont quelques-uns lui donnent la qualité d'Evêque. Il étoit au moins Prêtre, ' comme il paroît par un endroit de son ouvrage. Ce qu'il y a de singulier, ' est que des écrivains sachant que cet Auteur se nommoit Jean, lui ont donné pour surnom le premier mot du titre de son écrit, et en ont fait *Johannes Micrologus* : en quoi ils ont montré, ou qu'ils ne faisoient pas attention, ou qu'ils ignoroient la véritable signification de ce prétendu surnom.

Mab. ib.

' Dom Mabillon observe, qu'on peut conjecturer du onzième chapitre de l'ouvrage de cet Auteur, qui y cite l'Ordre Gallican, c'est-à-dire l'Ordre à l'usage de l'Eglise Gallicane dans les offices divins, qu'il étoit François de

nation; et c'est en conséquence, que nous nous croions obligés de ne le pas oublier dans notre Histoire. ' M. du Pin dit au contraire qu'il y a plus d'apparence qu'il étoit Italien, parce qu'il suit par-tout l'Ordre Romain. Mais cette preuve ne paroitra pas fort concluante, à ceux qui feront attention au dessein de l'Auteur. Il se propose de traiter de tout ce qui se doit observer dans la célébration des SS. mysteres. Or comme de son temps on y suivoit déjà plus communément les Rits à l'usage de Rome, il étoit naturel qu'il prit l'Ordre Romain pour son principal guide; et l'on n'en peut point conclure, qu'il fût pour cela Italien, plutôt que de toute autre nation.

Du Pin, bib. 12.
sie. c. 12. p. 601.
602.

On seroit mieux fondé à le tirer ' de la familiarité qu'avoit l'Auteur avec Anselme Evêque de Luques. Mais on ne doit pas oublier, que ce Prélat après avoir quitté volontairement son siege, aussi-tôt après son ordination, se retira à Cluni, où il passa l'espace de deux ans, et où l'Auteur put avoir des conférences avec lui sur l'objet de son ouvrage. On sçait d'ailleurs, que les quatre Papes François qu'eut l'Eglise Romaine en ce siecle, et la conquête de la Pouille et de la Calabre par les Normans, attirerent en Italie grand nombre d'Ecclesiastiques François, et plusieurs moines de la même nation.

Bib. PP. ib.

L'ouvrage de notre écrivain est divisé en soixante-deux chapitres; et l'on y peut distinguer deux parties, dont la première roule entièrement sur la maniere de célébrer la Sainte Messe : ce qui s'étend non-seulement aux cérémonies qu'on y doit observer, mais encore à ce qu'il y faut chanter, ou réciter suivant les divers temps dans le cours de l'année ecclésiastique. L'autre partie, qui commence au vingt-quatrième chapitre, traite des jeûnes, des principales fêtes, des temps de l'Avent, du Carême, et de la maniere de faire l'office divin en ces jours et ces temps-là. C'est pourquoi l'Auteur a donné à son écrit le titre de Micrologue d'observations Ecclesiastiques. Les Critiques conviennent, que cet écrit est un des meilleurs que nous aïons sur cette matiere. Quoique l'Auteur y donne de temps en temps des raisons mystiques, mais fort sensées de ce qu'il y rapporte, tout le reste y est literal, historique et décrit avec beaucoup d'ordre, de précision et de netteté. Les Catholiques de nos jours y voient avec plai-

sir, que la principale partie de leur Liturgie est parfaitement conforme à celle du XI siecle, et que celle d'alors étoit à quelque peu de chose près, qui n'est pas de conséquence, la même que l'on suivoit dans les siccles précédents. C'est ce que montrent les citations perpétuelles, que l'Auteur y fait des anciens Conciles, des écrits qui remontent jusqu'aux bons siecles de l'Eglise, de l'Ordre Romain, du Gallican, et autres semblables, en sorte que l'écrit est rempli d'érudition ecclésiastique.

Il offriroit une ample matiere à des remarques interessantes; mais cela nous conduiroit trop loin. Nous nous bornerons à observer, qu'il n'y est rien dit de l'élévation de l'Hostie et du Calice immédiatement après la consécration qu'on avoit commencé dès ce même siecle à introduire dans la Messe. Il n'y est parlé d'autre élévation, ' que de celle qui se fait de l'Hostie et du Calice ensemble, immédiatement avant l'oraison dominicale. Il est clair, ' que le peuple communioit encore alors sous les especes du pain et du vin séparément. ' L'Auteur étoit dans l'opinion, que le vin non consacré le devenoit par la récitation de l'oraison dominicale et la mixtion de l'Hostie consacrée. Amalraire avoit pensé la même chose. Il n'y a maintenant dans l'Eglise Latine que le vendredi-saint, auquel se fait cette cérémonie. ' Notre écrivain parlant de l'heure à laquelle on doit commencer la Messe les jours de jeûne de Carême, dit que c'est à None, c'est-à-dire à trois heures après midi, afin de ne prendre sa refection qu'au soir. Il ajoute, que manger avant ce temps-là ce n'est pas jeûner conformément aux regles de l'Eglise.

Il y a grand nombre d'éditions de ce Micrologue, ce qui montre l'estime qu'on en a faite. ' Dès 1510 Jaques d'Estaples en aiant reçu d'Allemagne une copie manuscrite la fit imprimer à Paris, chez Henri Estiene. A la tête du volume, qui est *in-4°*. se lit une préface de l'Editeur pour recommander la lecture de ce livre, sur-tout aux Prêtres, qui devoient en faire leur Manuel. Dans cette édition le Micrologue porte le nom de Bernon Abbé, parce apparemment qu'il étoit décoré de ce nom dans le manuscrit, qui a servi de modèle à l'imprimé. C'est une licence du copiste, qui sachant que Bernon de Richenow avoit écrit sur le même sujet, se sera émancipé de mettre son nom

p. 476. c. 17.

p. 477. c. 19.

Ibid. | Mab. ib. p.
84. 85.Bib. PP. ib. p.
487. c. 49.

Bib. Min. cen.

à la tête de sa copie. Mais l'écrit de cet Abbé, quoique sur la même matière est fort différent du Micrologue, comme on peut s'en convaincre, par l'idée que nous avons donnée de l'un et de l'autre.

' Le Micrologue fut remis sous la presse en 1527, à Paris chez Guichard Soquard, encore sous le nom de l'Abbé Bernon, avec le traité d'Eckius Du sacrifice de la Messe. Ces deux écrits réunis ensemble n'en font qu'un petit volume in-24. Bernon au reste n'est pas le seul, dont on a fait porter le nom au Micrologue. Sanderus en avoit vu dans les bibliothèques de Flandres un manuscrit, qui l'attribuoit à Raban. Il s'en trouve même qui le donnent à Ives Evêque de Chartres, ce qui a été suivi par ceux qui ont dirigé le catalogue de la bibliothèque du Roi. Attribution que nous réservons à discuter, lorsque nous en serons à l'article de ce Prélat.

Ibid.

Sand. bib. belg. ms. par. 2. p. 52.

' En 1549 Jean Cochlée faisant imprimer à Maïence son grand ouvrage intitulé *Speculum antiquæ devotionis circa missam*, y joignit les vingt-deux premiers chapitres du Micrologue, qui traitent particulièrement de la célébration des SS. mystères. Ils furent réimprimés dans la suite avec le même ouvrage, à Venise en 1572, et à Rome en 1590. Quelques Bibliographes ont cru, que le Micrologue entier avoit été imprimé dans ces éditions; quoiqu'il n'y en ait que la première partie.

Bib. card. de Roh.

Poss. app. t. 1. p. 218.

' Mais Jaques de Pamèle le publia séparément et en entier à Anvers l'an 1565. Le privilège pour cette édition, qui est in-8°. porte que c'étoit la première fois, que l'ouvrage paroissoit au grand jour. De sorte que l'Editeur ignore les éditions précédentes dont on vient de faire l'énumération. Le manuscrit sur lequel il a donné la sienne, ne nommoit pas apparemment l'Auteur du Micrologue, qui ne l'est point non plus dans l'imprimé.

Bib. ff. Min. cen

' Melchior Hittorpius l'a fait entrer dans son recueil in-folio d'écrits sur la Liturgie, qu'il publia à Cologne en 1568. Depuis, Margarin de la Bigne l'inséra dans le IV volume de sa Bibliothèque des Peres, d'où il a passé dans toutes les autres collections suivantes, qui portent le même titre.

Ibid.

Bib. PP. ib. p. 469-490.

' UN MOINE ANONYME de l'abbaye de Marcillac au diocèse de Cahors, qui écrivoit vers 1089, s'est fait connoître à la postérité par l'histoire de l'origine du mo-

Mart. anec. t. 3. p. 1203-1210.

nastere de Madiran au diocèse de Tarbes, qu'il a composée, et que Dom Martene et Dom Durand ont donnée au public. Le but principal de l'Auteur est de montrer, par quelles voies ce monastere avoit passé sous la dépendance de Marcillac : ce qui ne permet pas de douter, qu'il ne fût moine de cette abbaïe. Il en a pris occasion de remonter jusqu'à l'origine de Madiran, et de rechercher comment s'étoit formé ce monastere, qui ne subsiste plus aujourd'hui, et dont les revenus ont été réunis au College des Jésuites de Toulouse. Dans cette discussion il nous apprend plusieurs faits interessants pour l'histoire des Comtes de Bigorre, fondateurs de Madiran, et d'autres Seigneurs du pais. ' Il dit lui-même, qu'il fit son écrit du temps d'Urbain II, du Comte Bernard Centulle, et d'Odon, ou Dodon, Evêque de Bigorre, c'est-à-dire de Tarbes. Ces traits de Chronologie rapprochés ' d'un autre endroit du même écrit, font voir que c'étoit les premières années du pontificat de ce Pape, qui commença en Mars 1088. Et cet endroit où il est parlé de Ponce Evêque de Tarbes, suppose qu'il avoit précédé Odon dans le gouvernement de cette église : ce qu'il est bon de remarquer, pour éviter qu'on ne croie qu'il s'agit ici ' d'un autre Evêque de Tarbes de même nom, qui ne parvint à cette dignité qu'après Bernard II successeur d'Odon.

p. 1203.

p. 1209.

Gall. chr. nov. t.
1. p. 1230.

FRODON,

CHANOINE D'AUXERRE.

Du Ches. t. 4. p.
259. 260.Mart. am. coll. 1.
6. p. 702.Lab. lib. nov. 1.
1. p. 456.

FRODON, qui fait le sujet de cet article, ' est fort différent d'un sçavant d'Angers de même nom et son contemporain, qui alla mourir en Angleterre. ' A la qualité de chanoine de l'église Cathédrale d'Auxerre, il réunissoit le titre d'Archiprêtre, et florissoit au même temps que les derniers écrivains dont on vient de parler. Le Necrologe de son église, qui marque sa mort au cinquième de Mai, le donne pour un Ecclesiastique fort lettré : *Literis bene eruditus*. Il ne paroît pas cependant par ce qui nous reste des productions de sa plume qu'il eût le talent de mieux écrire, que le commun des Auteurs de son siecle. ' Il

nous apprend lui-même, qu'il avoit vécu sous l'épiscopat de Geofroi de Champaleman, et celui de Robert de Nevers, mort en 1084 : ce qui fait un espace de trente-deux ans, pendant lesquels il avoit rempli son canonicat, comme il semble qu'il faut l'entendre. ' Frodon vécut encore au moins trois ans depuis; mais on ignore l'année précise de sa mort. p. 454.

On a de lui les éloges historiques des deux Evêques d'Auxerre, qu'on vient de nommer. ' Il fit celui de Geofroi de Champaleman aussi-tôt après sa mort, arrivée le vingt-huitième de Decembre 1076 : suivant la coutume établie depuis long-temps dans cette église, de faire pour la postérité un abrégé de la vie de chaque Evêque, dès les premiers jours qu'il avoit cessé de vivre. C'est ainsi qu'on en use encore aujourd'hui dans les églises et les monasteres, où l'on est soigneux de dresser des Necrologes. Mais divers inconveniens aiant fait négliger cette louable maxime, à la mort de l'Evêque Robert de Nevers, on fut trois ans entiers sans rien écrire de la vie de ce Prélat. Au bout de ce terme, le nouvel Evêque et tout le chapitre engagerent Frodon, à rendre à sa mémoire ce qu'il avoit déjà rendu à celle de Geofroi son prédécesseur; et il se prêta à ce qu'on exigeoit de lui. C'est lui-même qui nous instruit de ces circonstances, dans un petit avertissement qu'il a mis au-devant de ce second éloge, et dans lequel il a laissé de grands traits de son humble modestie. Si on l'en croit, il n'étoit rien moins que sçavant, et nullement propre à exécuter ce dessein. Ibid.

' Ces deux éloges font partie des Actes des Evêques d'Auxerre, publiés par les soins du P. Labbe. Ils sont écrits avec beaucoup de simplicité, de candeur, un air de piété, et méritent d'autant plus de créance qu'il y a plus de certitude dans les faits; l'Auteur protestant n'y avoir rien avancé, dont il n'eût été lui-même témoin. ' M. l'Abbé Papillon finit le peu qu'il dit sur cet écrivain, par nous renvoyer à la Bibliothèque des Historiens de France du P. le Long de l'Oratoire. Mais nous n'y trouvons rien de particulier sur le compte de Frodon, qu'il n'ait dit lui-même : sinon une faute d'inadvertance ', en ce que ce Bibliographe donne le nom de Guillaume à Geofroi de Champaleman. p. 452-456.

Pap. Bib. de B. t.
1. p. 230.

Le Long, lib. fr.
p. 194. 2.

Lab. ib. p. 456.

' A la suite de l'éloge de Robert de Nevers, se lit un huitain de la façon de Frodon, où l'on ne découvre rien au-dessus des autres pieces de vers de ce temps-là. Il y apprend à la postérité, qu'il est l'Auteur de cet éloge et du précédent. Vient après l'építaphe du même Evêque en quatorze vers hexametres, comme le huitain, laquelle appartient vraisemblablement à Frodon. Quoiqu'il n'en dise rien, on reconnoît dans l'une et l'autre piece le génie de la même Muse. D'ailleurs la place qu'occupe cette építaphe dans les manuscrits et les imprimés, ne permet presque pas d'en douter.

Hist. lit. de la Fr.
t. 5. p. 541. n. 5.

Le dessein de faire connoître Frodon pour ce qu'il a été, nous a engagés à examiner de plus près, que nous n'avions fait jusqu'ici, les Actes des Evêques d'Auxerre, où sont enchassés les deux morceaux qu'il en a écrits. Examen qui nous a fait appercevoir que nous ne nous sommes pas expliqués avec exactitude ' lorsque nous avons eu occasion de parler de la partie de ces Actes qui roule sur les trente-huit premiers Evêques. Cette premiere partie a été dirigée sur d'anciens mémoires par deux Chanoines de la Cathédrale, que nous avons nommés, aidés du travail d'Heirie sçavant moine de S. Germain d'Auxerre, leur contemporain, et subsiste telle qu'elle sortit de leurs mains vers 876. La suite de ces Actes, au moins jusqu'en 1277, a eu presque autant de divers Auteurs, que cette église a eu d'Evêques, et a été écrite à mesure que chacun de ceux-ci mouroit. ' C'est ce que constatent d'une part les deux avertissements qui se lisent dans le corps de l'ouvrage, et de l'autre, la diversité de style et de génie dans presque chaque éloge historique de ces Evêques. On le voit même clairement dans le manuscrit original, sur lequel les Actes ont été imprimés, comme M. l'Abbé le Beuf, qui l'a eu longtemps entre les mains, nous l'a certifié. Dans ce manuscrit, qui a été fait vers l'an 1185, et auquel celui que Geofroi de Champaleman fit faire sur un autre du IX siecle, a servi de modele, chaque éloge historique des Evêques jusqu'en 1277, y est écrit comme autant d'additions faites successivement l'une après l'autre.

Lab. ib. p. 454.
507.

Suivant cette idée solidement établie comme on vient de le voir, ces Actes sont d'une très-grande autorité. Non-seulement leurs Auteurs étoient contemporains; mais ils

étoient encore pour la plupart témoins oculaires de ce qu'ils rapportent. C'étoit ordinairement des Chanoines de la même église, qui ne disent que ce qu'ils avoient vû, et qui le disent avec autant de sincérité que de bonne foi. ' Frodon l'assure dans le vers suivant, pour ce qui le regarde en particulier; et l'équité veut que nous croions la même chose des autres, qui ont travaillé avant et après lui aux mêmes Actes. *Fidus eas egit*, dit-il des deux vies qu'il a écrites :

p. 456.

Fidus eas egit, quia non nisi cognita dixit.

' On fait entendre, sans s'expliquer clairement, que cet ouvrage, au moins pour la première partie, a été imprimé à Auxerre en un volume *in-4^o*. avec ce titre : *Autricum Christianum, seu Gesta Pontificum Autissiodorensium*, etc. On ajoute, que cette édition, qui a apparemment précédé celle du P. Labbe, car on n'en marque pas la date, est dûe à Louis Noël surnommé d'Ami mort en 1686 âgé de 87 ans. Cet Editeur, qui a aussi laissé à la postérité quelques mémoires sur l'histoire des mêmes Evêques, ne paroît point dans la nouvelle Bibliothèque des Ecrivains de Bourgogne, d'où nous ne pouvons par conséquent tirer aucun éclaircissement sur ce point de littérature.

Le Long, ib.

FALCON,

MOINE DE TOURNUS.

' **F**ALCON ou FAUCON, suivant le génie de notre langue, florissoit sur la fin du XI siècle, et se fit de la réputation par son sçavoir et sa piété : *Viri admodum literati et religiosi*, dit de lui un écrivain des premières années du siècle suivant. ' Quelques Auteurs, même célèbres, ont prétendu, qu'il étoit de la Maison de Mercœur, frere d'Estienne Evêque du Puy en Velay, de Guillaume Abbé de Tournus, l'un et l'autre neveu de S. Odilon de Cluni, le même ' que ce Falcon de Jaligni, dont on a l'acte par lequel dès 1056, il fit des donations considérables

Christ. hist. de T.
app. p. 38. 39. 532.Mab. act. t. 9. p.
102. n. 1. 2 | Gall.
chr. nov. t. 4. p.
968.Chif. ib. p. 310.
311.

à l'abbaye de Tournus. Mais quelle apparence qu'un homme qui avoit dès-lors des enfants d'un certain âge, puisqu'ils ont souscrit l'acte avec leur pere, soit le moine Falcon, qui n'écrivoit tout au plûtôt qu'en 1087? Il est vrai, que si l'on s'en rapportoit ' au P. le Long, qui met en 1066 la mort de l'Abbé Pierre I, à qui Falcon dédie son ouvrage, il faudroit avancer de plus de vingt ans l'époque que nous venons de marquer. Mais il est hors de contestation, que ce Bibliographe s'est trompé, ' et que Pierre n'a commencé à être Abbé de Tournus que vers 1066, et l'a été pendant plus de quarante ans.

Le Long, bib. fr.
p. 258. 2.

Chif. ib. p. 531.

p. 3.

' Cet Abbé desirant de voir mis en ordre, et en une histoire suivie divers monuments historiques, qui se conservoient dans son monastere, pressa plusieurs fois Falcon, sur la connoissance qu'il avoit de sa capacité, d'entreprendre ce dessein. Falcon après avoir fait assés long-temps difficulté de s'en charger, s'y prêta, et joignit à ces anciens monuments la relation de ce qui s'étoit passé de plus considérable de son temps, par rapport à l'histoire de son monastere. C'est ce qui fait le fonds de l'ouvrage, qu'il composa sous le titre de Chronique de Tournus, et qu'il dédia à son Abbé, dont il ne désigne le nom que par la letre initiale. Il en use de même à l'égard du sien propre; ' mais on apprend d'un écrit de Garnier, autre moine de Tournus, qui écrivoit au commencement du siecle suivant, que l'F sous laquelle notre écrivain se désigne, signifie Falcon; et on l'a exprimé de même à la tête de son ouvrage.

p. 38.

Pap. lib. de B. t.
l. p. 206.

De la maniere qu'il en est parlé dans le dernier supplement au Dictionnaire de Moreri, ' et dans la Bibliothèque des Ecrivains de Bourgogne, où l'on n'a presque fait qu'abreger ce qu'en dit l'Auteur précédent, on croiroit que Falcon auroit écrit, outre sa chronique, d'autres ouvrages qu'on en distingue, et qui en font cependant partie. Voici une idée juste de cette chronique.

Chif. ib. p. 3-9.

Dans l'imprimé elle est divisée en quarante-neuf articles; mais on y peut distinguer quatre à cinq principales parties. 1, ' les actes de S. Valerien Martyr, qu'on regarde comme l'Apôtre du païs, et dont le corps reposoit à Tournus; ce qui engagea l'Auteur à commencer par-là sa chronique. Ce Saint fut martyrisé en 179: ainsi Falcon étoit bien

éloigné de ce temps-là. Mais on a dit qu'il n'avoit travaillé que sur d'anciens monuments. Il y cite Eusebe dans la célèbre histoire des premiers Martyrs de Lyon : soit qu'il y eût eu recours lui-même, soit qu'il l'eût ainsi trouvé dans ses mémoires. 2, ' L'histoire abrégée de l'événement qui donna l'origine au monastere de Luçon, érigé depuis en évêché. Abregé d'histoire qui a tout l'air d'un pieux Roman. 3, ' Un autre abrégé de l'histoire de la translation du corps de S. Filibert, de Hermoutier en differents lieux et enfin à Tournus, avec l'histoire des Abbés de la communauté errante, qui accompagnoit pendant ce temps-là les SS. Reliques. 4, Enfin ' ce qu'il a pu sçavoir des autres Abbés, qui gouvernerent le monastere de Tournus depuis 875 ' jusqu'en l'année 1087, à laquelle se termine son ouvrage. p. 9-12. p. 13-17. p. 17-31. p. 531.

Il est beaucoup mieux écrit que grand nombre d'autres chroniques du même siecle; quoique l'Auteur ne soit pas toujours exact dans le nombre, l'ordre et la chronologie des Abbés de Tournus. Il n'a pas laissé de faire le fonds principal de l'histoire de cette abbaïe, convertie en Collegiale de Chanoines séculiers au commencement du dernier siecle, que le P. Pierre-François Chifflet publia *in-4º*. à Dijon en 1664, et de la nouvelle que M. l'Abbé Juenin en a donnée au même endroit, et en même volume l'année 1733. L'un et l'autre Historien a fait imprimer parmi ses preuves l'ouvrage de Falcon. ' Dans la premiere édition il est le premier en tête dans l'appendice; et dans l'autre il occupe depuis la page 10 jusqu'à la 28 inclusivement. p. 3-31.

Cette derniere édition est préférable à l'autre, surtout en ce que l'Editeur y a corrigé deux fautes considérables, qui avoient échappé à l'attention du P. Chifflet. ' On lit dans son édition à l'article de l'Abbé Gautier, qu'il gouverna le monastere de Tournus *his quaternis annis*, ce qui ne fait qu'un terme de quatre ans. Celle de M. Juenin porte conformément au manuscrit, *bis quaternis*, qui en fait huit. ' Pareille faute se trouve dans le texte du P. Chifflet, touchant le gouvernement de l'Abbé Aymin, auquel on ne donne que huit ans : au lieu qu'il est de dix-huit dans le texte de la derniere édition. p. 20. p. 25.

Dès les premieres années du XII siecle, ' Garnier autre moine de Tournus, entreprenant de donner une histoire p. 38.

Mab. act. t. 5. p.
560-563.

plus ample du martyr de S. Valerien et de sa translation, se servit avec avantage de ce que Falcon en avoit déjà écrit. De même, quoique l'Abbé Ermentaire eût fait dans un assés grand détail, avant la fin du IX siecle, l'histoire des diverses translations du corps de S. Filibert, ' Dom Mabilon en publiant l'ouvrage de cet écrivain, n'a pas laissé d'y joindre la troisième partie de celui de Falcon, laquelle traite du même sujet.

HERIMANNE,

EVÊQUE DE METZ.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Mart. am. coll. t.
1. pr. n. 43 | Hug.
Fl. chr. p. 224 |
Lamb. Sch. an.
1072.

' **H**ERIMANNE, ou HERMAN, qu'un Pape qualifie la lumiere de la foi catholique, et Hugues de Flavigni, un homme d'un mérite éminent, *vir egregius*, fut élevé dans sa jeunesse près de S. Annon Archevêque de Cologne. Etant ensuite entré dans le Clergé de Liege, il devint chanoine, puis Prévôt de la Cathédrale. De cette dignité il passa à celle d'Evêque de Metz, où il succéda à Adalberon III, mort le treizième de Novembre 1072.

Hug. Fl. ib.

' Aiant reçu inconsidérément de la main du Roi Henri IV l'investiture de cet évêché, il en eut dans la suite tant de douleur, qu'il auroit renoncé à l'épiscopat si le Pape Gregoire VII ne l'eût consolé et soutenu. Il devint depuis un des plus zélés défenseurs de la cause du S. Siege contre ce Prince Schismastique, qui s'en vengea en faisant souffrir au Prélat beaucoup de maux, ' jusqu'à le chasser deux fois de son église.

Spic. t. 12. p. 230.
295.

Greg. VII. l. 1.
ep. 81 | l. 3. ep.
12 | l. 4. ep. 21 |
l. 6. ep. 5.

' Le Pape Gregoire étoit si convaincu de l'attachement d'Herimanne, qu'il avoit en lui une confiance entière. C'est ce qu'on voit par plusieurs lettres que ce Pontife lui écrivit, tant à lui seul, que conjointement avec d'autres. Dans presque toutes les affaires épineuses qui survenoient en Lorraine, ou dans le voisinage, et dans lesquelles devoit in-

tervenir l'autorité du S. Siege, Herimanne étoit choisi pour les terminer. ' Il reçut si souvent cet honneur, qu'on le qualifioit communément Vicairé du Siege apostolique, et Légat de l'église Romaine. Autant le Pape Gregoire avoit de confiance en sa fidélité et son attachement : ' autant il avoit d'estime pour sa vertu et sa piété, comme il paroît par l'instance avec laquelle il lui demandoit le secours de ses prieres. ' Herimanne lui donna des preuves particulieres de son dévouement, en s'opposant avec vigueur dans l'assemblée de Vormes, au dessein sacrilege qu'on y forma de déposer le souverain Pontife.

Meur. hist. de M.
p. 369.

Greg. VII. l. 1. 4.
ep. 53.

Lamb. Sch. an.
1076.

' En conséquence de ce qui se passa en 1085, au conciliabule de Maïence, notre généreux Evêque fut chassé de son église pour la seconde fois ; ' et l'Empereur Henri fit ordonner en sa place Guillaume Walon Abbé de S. Arnoul. Et celui-ci aiant bientôt reconnu sa faute, et abdiqué volontairement une dignité qu'il avoit usurpée, comme il a été dit à son article, le Prince lui substitua un certain Brunon. ' Mais cet autre intrus ne tarda pas à être chassé de la ville avec ignominie. Alors Herimanne revint d'Italie, où il s'étoit retiré auprès de la Comtesse Mathilde, et rentra dans son Siege la quatrième année de son exil. C'étoit en 1089 ; et le Clergé avec le peuple de Metz le reçut avec une joie, qui marquoit l'affection qu'ils lui portoient.

Conc. t. 10. p. 409.

Hug. Fl. ib. p.
237.

p. 238.

Le pieux Evêque ne jouit pas longtemps de la consolation de se voir réuni à son troupeau. ' Dès le Carême de l'année suivante, il fut attaqué d'une maladie qui le conduisit à la mort. Cependant malgré son infirmité, qui étoit considérable, il n'interrompit aucune des fonctions épiscopales les plus pénibles, non pas même le soin d'annoncer à son peuple la parole de Dieu. Dans ses prédications il tonnoit en particulier contre l'incontinence des Clercs, qui étoit un des vices dominants de ce temps-là. ' Il fut alors question de lever de terre le corps de S. Clement, premier Evêque de Metz. Le zélé Prélat en aiant fixé la cérémonie au second de Mai, Dieu lui donna assés de force pour le faire avec l'appareil convenable, et pour prêcher encore ce jour-là. Il transféra le Saint corps au monastere de S. Felix, qui en prit aussi-tôt le nom de S. Clement, qu'il retient encore aujourd'hui, ' et mourut deux jours

Ibid.

p. 238 | Meur. ib.
p. 378 | Pagi, an.
1090. n. 5. 6.

Hug. Fl. ib. p.
239 | Mab. an. 1.
67. n. 96.

après le quatrième de Mai 1090. Il fut enterré dans l'église de S. Pierre des Arènes à un des fauxbourgs de la ville, qui passe pour la première, que S. Clement ait établie à Metz.

Meur. ib. p. 369.

' Son nom est marqué au jour de sa mort dans le Necrologe de sa Cathédrale, avec les titres d'Evêque de pieuse mémoire, et de Légat de la Sainte Eglise Romaine.

p. 370. 379.

' Les abbaïes de S. Arnoul et de S. Clement, auxquelles il fit diverses donations, le regardent comme un de leurs insignes bienfaiteurs.

§ II.

SES ECRITS.

QUOIQUE Herimanne fit souvent usage de sa plume, pour la défense de la cause qu'il avoit épousée, il ne nous reste plus rien de tout ce qu'il écrivit à ce sujet.

Greg. VII. 1. 1.
ep. 53. 81 | 1. 3.
ep. 12 | 1. 4. ep.
12. 21 | 1. 6. ep. 5.

Sans parler de plusieurs simples lettres, qu'il fut obligé d'écrire pour rendre compte des commissions dont il étoit chargé de la part du S. Siege, lettres qui nous apprendroient quantité de circonstances de ce qui se passa alors, dans le fâcheux schisme qui divisoit l'Eglise et l'Empire : notre Prélat eut occasion d'en écrire encore d'autres pour répondre à celles qui lui étoient adressées. Entre celles-ci il y en a plusieurs du Pape Gregoire VII, et une de Gebehard Archevêque de Salzbourg.

Conc. t. 10. p. 388
| Hug. Fl. chr. p.
226. 227.

Nous avons sur-tout perdu, de ce qu'on n'a pas été soigneux de nous conserver deux lettres particulières d'Herimanne à Gregoire. Dans l'une qui fut écrite, ce semble en 1076 après que ce Pape eut excommunié le Roi Henri, et à laquelle il répond par la seconde de son IV livre, Herimanne lui proposoit plusieurs questions intéressantes. Il s'y agissoit entre autres de l'excommunication des Souverains, et si les Evêques pouvoient absoudre ceux que le Pape avoit excommuniés. Il y étoit aussi parlé de la comtesse Mathilde et du Duc Godefroi son mari. L'autre lettre d'Herimanne, à laquelle Gregoire répond par la vingt-unième de son VIII livre, rouloit principalement sur l'excommunication et la déposition du Roi Henri IV, qu'on disoit, lui mandoit Herimanne, être au-dessus du

Greg. VII. 1. 4.
ep. 2.

1. 8. ep. 21.

pouvoir du Pape : ce qui donna à ce Pontife occasion de s'étendre fort au long sur ce point qui lui tenoit fort au cœur. Cette réponse et la précédente sont deux des plus prelixes lettres de tout le recueil de Gregoire VII. On ne nous a point non plus conservé la lettre qu'Herimanne écrivit aux Fidèles de son diocèse l'avant-veille de sa mort, pour les conjurer par ce qu'il y a de plus saint, de traiter la grande affaire de la religion sans fraude ni déguisement, et de n'avoir en vûe que la seule vérité.

Hug. Fl. ib. p.
238. 239.

Il nous reste pourtant deux pièces de ce grand Evêque, qui sont propres à nous faire regretter les autres productions de sa plume, tant elles sont édifiantes et bien écrites. La principale est une petite histoire de l'élevation et translation du corps de S. Clement, qu'il fit lui-même la veille de sa mort. Quelque succincte qu'elle soit, il a eu soin d'y faire entrer les principales circonstances de cet événement, et d'en marquer la date. Il y a ajouté les donations qu'il fit alors à sa Cathédrale, et à l'abbaye de S. Clement. Et afin de mieux constater les faits, il porta la précaution jusqu'à faire souscrire cette pièce par les Abbés, les principaux chanoines, moines et Seigneurs séculiers qui avoient été témoins oculaires de ce qui s'étoit passé en cette occasion.

Meur. hist. de M.
p. 377-380.

L'autre pièce, qui est encore mieux écrite que la précédente, est une Charte d'un fort bon goût à tous égards, par laquelle Herimanne dès le commencement de son épiscopat restitua à l'abbaye de S. Arnoul, le droit de foire dont elle jouissoit anciennement, au jour de la dédicace de ce monastere. Il est remarquable, que notre Prélat y reconnoisse que l'on conservoit alors à S. Arnoul une dent de S. Jean l'Evangeliste. Hugues de Flavigni, Auteur contemporain, a recueilli dans sa Chronique une partie de la belle priere, que fit le pieux Evêque après la cérémonie de la translation de S. Clement, pour marquer le desir qu'il avoit de se voir bien-tôt réuni à lui dans le ciel. Il y a aussi fait entrer quelques-unes des belles paroles qu'il dit à son Clergé au lit de la mort.

p. 369-371.

Hug. Fl. ib.

ROBERT,

ABBÉ DE S. VIGOR.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Mab. an. 1. 69. n. 44. ' **R**OBERT, surnommé de **TOMBELAINE**, du lieu de sa naissance dans le voisinage de l'abbaye du Mont-S-Michel, au diocèse d'Avranche, n'appartient en aucune façon à l'Angleterre, ' comme le supposent Possevin et Pitseus, qui lui donnent place entre les Ecrivains Anglois, en défigurant un peu son surnom, et le faisant moine de Croyland. ' Le lieu de sa profession monastique fut le Mont-S-Michel, où il se consacra à Dieu, comme en fait juger la suite de sa vie, dès le temps ' de l'Abbé Hildebert, à qui succeda Suppon en 1033. ' Robert fit un égal progrès dans les Letres et la piété. Il se rendit habile, principalement dans la Rhétorique et la Dialectique : ce qui lui a fait donner par Ordric-Vital le titre de Sophiste, qui étoit encore alors en honneur chés les Latins, et employé pour signifier un Rhéteur et un Philosophe. Si Robert n'enseigna pas au Mont-S-Michel même, il fut appelé ailleurs pour exercer cet emploi. Il ne paroît pas effectivement qu'il y ait lieu de douter, ' qu'Ansroi II, homme sçavant qui fut Abbé de Préaux en 1048, n'eût été son disciple. La preuve s'en tire ' de l'inscription d'une letre de Robert, adressée à Ansroi alors Abbé, dans laquelle le qualifiant son pere et son Seigneur, à raison de sa dignité, il le fait ressouvenir qu'il avoit été autrefois son fils. C'est le titre, comme on sçait, que les Maîtres donnoient anciennement à leurs disciples.

Long-temps avant que Robert quittât le Mont-S-Michel, ' il eut la consolation et l'avantage d'y jouïr de la compagnie du célèbre Anastase Venitien, qui s'y vint rendre moine sous l'Abbé Suppon. L'inclination qu'avoit l'un et l'autre pour l'étude et la pratique de la vertu, les lia si étroitement, que lorsqu'Anastase se fut retiré sur les côtes

Mab. an. 1. 69. n. 44.

Poss. app. t. 3. p. 155 | Pits. Angl. scri. p. 904.

Ord. vit. 1. 8. p. 709.

Mab. ib. 1. 59. n. 43.

Ord. vit. ib. p. 665. 709.

Mab. ib. 1. 64. n. 119.

ana. t. 1. p. 125.

p. 126 | an. 1. 59. n. 43.

maritimes de l'Armorique, ou de la Normandie, par les raisons qu'on a vûes dans son histoire, ' Robert fut toujours soigneux de cultiver cette heureuse liaison, ' qui lui fit naitre le dessein d'écrire le principal ouvrage qui nous reste de lui. ' Anselme nouvellement établi au Bec, qui dès qu'il enseignoit à Avranches, avoit contracté des habitudes avec Robert, voulut entrer dans cet aimable commerce. A cet effet il écrivit à Robert déjà son ami, pour l'engager à lui concilier aussi l'amitié d'Anastase, et les porter l'un et l'autre à lui accorder le secours de leurs prières. La lettre est très-honorable à la mémoire de Robert. Anselme l'y représente comme un personnage, qui méritoit d'être aimé et respecté, et encore plus respecté qu'aimé : comme un zélé serviteur de Dieu, qui avoit fait de si grands progrès dans la voie de la perfection, que lui Anselme gémissoit de s'en voir extrêmement éloigné.

' Odon Evêque de Baieux, ayant fondé à une petite distance de sa ville épiscopale le monastere de S. Vigor, y mit pour Abbé Robert de Tombelaine, qu'il préfera à tout autre pour son sçavoir et sa vertu. Cette fondation dont on ignore la date précise, fut faite avant la fin de l'année 1066 : c'est-à-dire avant que le fondateur passât en Angleterre, à la suite de Guillaume le Conquerant son frere uterin, dont il devint comme le Lieutenant après la conquête de ce royaume, d'où il ne retourna en Normandie que pour y faire de courtes apparitions, excepté lorsqu'on l'enferma dans sa prison du Château de Rouën en 1085. ' Robert amena avec lui à S. Vigor cinq moines du Mont-S-Michel, et y établit une exacte discipline, conformément à la Règle de S. Benoit. ' Le détail qu'il nous a conservé d'un événement singulier, qui y arriva de son temps, nous fait voir qu'il réunissoit en sa personne toutes les qualités, que ce saint Législateur demande dans un Abbé. ' Robert cependant, soit par modestie, soit par d'autres motifs, ne prenoit que le titre de Prieur. ' On voit par une lettre de S. Anselme, alors Abbé du Bec écrite à Robert, aussi qualifié Abbé, qu'ils continuerent leurs liaisons d'amitié. ' Entre les disciples que celui-ci forma à S. Vigor, on nomme en particulier Richard des Fourneaux, qui fut Abbé de Préaux au commencement du siècle suivant, et qui a laissé plusieurs monuments de son sçavoir.

Ansel. l. 1. ep. 3.

Mab. ana. ib.

Ansel. ib.

Ord. vit. ib. p.
665 | Mab. an. l.
69. n. 44.Mab. an. t. 5. app.
p. 672. 1.

p. 659-672.

p. 659.

Ansel. l. 1. 2. ep. 38.

Ord. vit. ib. p.
709.

p. 665 | Mab. ib.
l. 69. n. 44 | l. 70.
n. 44.

Rob. de abb. p.
846.

Ord. vit. ib.

l. 7. p. 646. 647.

l. 8. p. 665.

Ibid.

Mab. ib.

. 64. n. 419.

Il y avoit déjà plusieurs années, que le monastere de S. Vigor faisoit revivre l'esprit de S. Benoît, ' lorsque l'Abbé Robert le quitta pour entreprendre de longs voïages. A sa sortie toute la communauté se dispersa, et le monastere devint desert : ce qui le fit passer dans la suite sous la dépendance de l'abbaye de S. Benigne de Dijon, dont il ne fut plus qu'un simple Prieuré. ' Robert en fut ainsi le premier et le dernier Abbé, comme le dit expressément un Ecrivain du siecle suivant. ' Ordric-Vital allégué pour cause de sa sortie de S. Vigor, la prison du fondateur, et ajoute que dans le cours de ses voïages Robert arriva à Rome, où le Pape Gregoire VII le reçut avec honneur, et le fixa. C'est ce qui ne se peut allier ensemble; et en voici la raison. ' La prison de l'Evêque de Baïeux, fondateur de S. Vigor, n'arriva qu'en conséquence des grands mouvements, des dépenses excessives et des intrigues qu'il fit, pour tâcher de se faire élire Pape à la mort de Gregoire, ce qui obligea Guillaume le Conquerant à mettre ce Prélat en lieu de sûreté. C'est Ordric-Vital qui nous l'apprend lui-même. ' Or selon lui, l'Abbé Robert étoit à Rome avant cet événement; puisque ce fut Gregoire VII qui l'y reçut et l'y retint. Il y eut donc une autre cause de sa sortie de Saint Vigor, que l'emprisonnement de l'Evêque de Baïeux; mais aucun Ecrivain ne nous la découvrant, elle nous demeure inconnue.

' Notre Abbé passa le reste de ses jours à Rome, suivant le véritable sens du texte de Vital, Auteur presque contemporain, et y servit avec fidélité l'Eglise Romaine jusqu'à la mort. ' Dom Mabillon ayant entendu ces dernieres paroles de la mort du Pape Gregoire, a supposé au contraire que Robert revint au Mont-S-Michel, et qu'il y termina sa vie. Mais il n'en apporte point de preuve; et ce sentiment est d'ailleurs opposé à celui de Vital. Quoiqu'il en soit, il est à croire, que le pieux Abbé ne vécut pas au-delà de l'année 1090. Il faut se souvenir, qu'il avoit été Maître ' d'Ansroi II Abbé de Préaux, mort dès 1078, après avoir gouverné ce monastere pendant trente ans.

§ II.

SES ECRITS.

APRÈS qu'Ordric-Vital nous a appris ce qu'il a jugé à propos, de la personne de Robert de Tombelaine, ' il passe à ses écrits, et nous donne à entendre, qu'il en laissa plusieurs de sa façon : *inter reliqua peritiae suæ monumenta*. Cependant il n'en nomme qu'un seul ; et nous n'en connoissons d'ailleurs qu'un autre.

Ord. vit. l. 8. p. 665.

1°. Le principal, ' qui est le même qu'Ordric spécifie, et dont il donne une idée fort avantageuse, est une explication du Cantique des Cantiques. ' Robert l'entreprit à la priere et aux sollicitations réitérées de plusieurs de ses amis, principalement du moine Anastase : soit lors du séjour de celui-ci au Mont-S-Michel, soit plutôt au temps que Robert cultivoit son amitié sur la côte de l'Océan, où il vivoit en Ermite. ' L'ouvrage étoit déjà fait à moitié, lorsque des amis de l'Auteur furent lui rendre visite, et prirent lecture de cette partie. S'étant apperçus, qu'il n'appuioit pas de passages de l'Écriture l'explication qu'il donnoit du texte sacré, ils lui firent entendre que c'étoit un défaut. Robert, quoique persuadé que cette sorte de citations n'étoit point nécessaire pour son dessein, voulut bien néanmoins déférer aux représentations de ses amis : en sorte qu'il fut attentif à suivre leur avis dans le reste de l'ouvrage. C'est ce qui donna occasion à le diviser en deux parties, dont la première finit à l'endroit où il commença à citer les autres livres sacrés, en expliquant celui qui faisoit l'objet de son travail.

Ibid.

Mab. ana. t. 4. p. 126.

p. 127.

' Il y avoit déjà un temps considérable, que cette explication étoit sortie des mains de son Auteur, lorsqu'Ansfrroi son disciple et Abbé dès ce temps-là, réussit à force de sollicitations à en obtenir la lecture. Robert en la lui envoyant l'accompagna d'une belle lettre, remplie de grands traits de modestie, ' dans laquelle il prie son ami, d'avoir soin de la faire transcrire à la tête de son ouvrage, s'il entreprend d'en tirer copie. La négligence qu'ont eu dans la suite les Copistes, de suivre en ce point l'intention si clairement marquée de l'Auteur, a pensé lui enlever l'ho-

p. 125.

p. 128.

neur de son travail. La plupart des curieux tombant sur son écrit et n'y voyant point la lettre dont il est question, l'ont regardé comme la production d'un Anonyme. D'autres en ont pris occasion de faire des conjectures pour en découvrir l'Auteur; et y trouvant assés de beautés pour le croire du Pape S. Gregoire le Grand, ils sont allés jusqu'à l'imprimer sous son nom. Attribution au reste qui ne peut faire qu'honneur à l'Abbé de S. Vigor. Mais si l'on avoit été soigneux de mettre sa lettre en tête de tous ces exemplaires, on auroit fait éviter cette erreur d'attribution. Elle porte deux caracteres palpables, qui ne peuvent convenir à Saint Gregoire. ' L'Auteur s'y nomme disertement Robert, en prenant la qualité de frere, qui signifioit alors un moine, ' et y cite le vénérable Bede, qui ne florissoit que plus d'un siecle après ce Saint Pontife.

p. 125.

p. 127.

p. 132.

' Il s'est cependant trouvé à Balerne, abbaïe de l'ordre de Cisteaux en Bourgogne, une copie, quoiqu'imparfaite vers la fin, de l'ouvrage de Robert avec sa lettre à Ansfroï. Le P. Chifflet ayant fait cette découverte, eut la politesse de copier la lettre, avec la petite préface de l'ouvrage, et les premières lignes de chacun des deux livres, ou parties, et de l'envoïer à Dom d'Acheri. Quelque temps après, Dom Mabillon publia le premier volume de ses *Analectes*, ' et y fit entrer avec quelques remarques de sa façon, l'envoi du P. Chifflet. Les Sçavants apprirent par-là, que l'explication du Cantique des Cantiques par Robert Abbé de S. Vigor de Baïeux, annoncée avec éloge dans *Ordric-Vital*, que Dom Mabillon avoit eu soin de citer, existoit, et portoit en tête une lettre à Ansfroï, avec une telle préface, et tel commencement du corps de l'ouvrage. Mais l'Editeur de ces morceaux de l'écrit n'avertit point, qu'à la lettre et la petite préface près, il est le même qui se trouve imprimé entre les œuvres de S. Gregoire le Grand.

p. 125-127.

Hoin. Supp. PP.
p. 276-380.

Il y avoit neuf ans, que Dom Mabillon avoit publié ce volume, ' lorsque le P. Hommey de l'ordre des Augustins, qui avoit trouvé dans un autre manuscrit le même ouvrage avec la lettre à Ansfroï, mais mutilée vers la fin, et sans la petite préface, s'avisait de le donner au public, dans le recueil intitulé *Supplementum Patrum*. On croiroit, qu'après que Dom Mabillon avoit montré, que cette explication appartient à Robert de Tombelaine Abbé de S. Vi-

gor, le P. Hominey l'auroit décorée du nom de son véritable Auteur ; et l'on seroit fondé à le croire, puisqu'il devoit avoir connoissance du premier volume des Analectes. Il n'en est cependant rien. Le nom de Robert n'étant désigné que par la lettre initiale dans l'exemplaire manuscrit de cet Editeur, il a imaginé un prétendu S. Raoul Abbé de Saint Vandrille au XI siècle, pour lui transporter l'honneur de cet ouvrage. Et comme aucun des Catalogues des Abbés de ce monastere en ce tems-là, ne lui présentoit point de Raoul, ou Rodulfus, il a cru l'appercevoir dans le célèbre Gradulfe, en retranchant la premiere lettre de ce nom. Les meilleurs écrivains pour trop donner à l'imagination, en deviennent quelquefois le jouët.

p. 279. 280.

Cette explication du Cantique des Cantiques par l'Abbé Robert, est succincte, toute morale, pleine de piété et même d'onction. L'Auteur y fait voir, qu'il connoissoit bien ce qui se passe entre Dieu et une ame qui l'aime en toutes choses, et par dessus toutes choses. Ce qu'il y a encore de remarquable, est qu'il a réussi à lier de telle sorte les explications qu'il donne au texte Sacré, qu'il semble qu'un verset soit la suite naturelle du précédent. D'ailleurs le style en est clair, précis, aisé, et suppose un Auteur qui avoit le talent de mieux écrire, que beaucoup d'autres écrivains de son siècle. C'est faire en un mot l'éloge de cet ouvrage, tant pour les choses, que pour la maniere dont elles sont écrites, que de dire qu'on y a découvert assés de beautés, pour le croire du grand S. Gregoire.

Il y en a eu autant d'éditions, qu'on en a publiées des œuvres de ce Saint Pape, à commencer par la premiere, qui parut en 1498. La différence qui se trouve entre ces éditions, qui sont en grand nombre, comme on le voit, et les meilleurs manuscrits, consiste en ce qu'il n'y a point de division par livres, mais seulement par chapitres et par versets, et que la lettre à l'Abbé Ansfroi et la petite préface de l'Auteur y manquent. Au lieu de cette préface, on y en a substitué une autre, qui commence par ces mots : *Quod si cæco, si longè à Deo.* Dans la dernière édition de S. Gregoire de 1705, l'ouvrage est encore plus different de son original. Non-seulement la lettre à Ansfroi et la préface de Robert ne s'y trouvent point; mais aussi l'explication des huit premiers versets du premier chapitre n'est point la

Gr. M. op. t. 3.
par. 2. p. 397-462.

même à toutes choses près. Ce n'est qu'au neuvième verset que commence l'ouvrage de notre Auteur, et continue jusqu'à la fin. Il faut pourtant avertir, que l'explication du dixième et onzième versets est un peu tronquée dans cette édition. La préface est tout autre, et beaucoup plus longue que celle des précédentes. Elle commence ainsi : *Postquam à Paradisi gaudiis*. Il est au reste étonnant, que de tous les éditeurs de S. Gregoire, il n'y ait que le seul M. de Goussainville qui se soit aperçu, et qui ait averti, que l'ouvrage n'appartient pas à ce grand Pape. Mais cet éditeur n'a point poussé ses recherches jusqu'à tâcher d'en découvrir le véritable Auteur.

Hom. ib. p. 276-389.

Outre toutes ces éditions, ' le P. Hommey comme il a déjà été dit, publia de nouveau l'ouvrage, avec la lettre de l'Auteur, mais qu'il a tâché de travestir en un prétendu S. Raoul Abbé de Fontenelle. D'ailleurs cette lettre est tronquée vers la fin dans son édition ; et il n'y a aucune autre préface, sinon une petite dissertation, pour établir son nouveau sentiment touchant l'Auteur de cet écrit.

Oud. scri. t. 2. p. 772-842.

Enfin ' Casimir Oudin en a donné sur les manuscrits une dernière édition, qui est la plus complète. Il a rendu l'ouvrage à son véritable Auteur, en y mettant en tête la lettre à Ansfoi, avec la petite préface, l'une et l'autre prise des Analectes de Dom Mabillon, ce qui montre qu'elles manquoient dans ses manuscrits, et l'a fait imprimer, orné de la sorte dans son grand commentaire sur les Ecrivains Ecclesiastiques. Le texte du corps de l'ouvrage dans cette édition, est le même que dans celle du P. Hommey, à quelques variantes près peu considérables.

Mart. anc. t. 1. p. 178. 179.

Pour ne rien omettre de ce qui concerne les principales aventures de cet écrit de l'Abbé Robert, nous ajouterons, ' que Dom Martene et Dom Durand oubliant qu'ils avoient lû sa lettre à Ansfoi, dans les Analectes de Dom Mabillon et dans le Supplément du P. Hommey, nous l'ont donnée comme une anecdote. Leur édition est plus correcte et plus entière, que celle du Supplémenteur. Outre que celle-ci est imparfaite, ' elle porte dans l'inscription le mot d'*incluso*, *Servo Dei incluso*, qui ne se lit point dans les autres éditions. Mais dans ces deux dernières le nom de Robert n'est désigné que par la lettre initiale. ' Les derniers Editeurs de cette lettre l'avoient découverte dans un manuscrit de la Ca-

Hom. ib. p. 276.

Mart. ib.

thédrale de Reims, qui contient l'ouvrage en entier, mais avec la préface qui se lit dans les premières éditions de S. Gregoire.

2°. Il y a de Robert de Tombelaine un autre ouvrage que Dom Mabillon a publié sur un manuscrit du Cardinal Ottoboni, appartenant autrefois à l'abbaye de S. Estienne de Caën. C'est une relation curieuse, et fort bien écrite de la maladie extraordinaire d'un moine épileptique de S. Vigor, qui après avoir extrêmement exercé pendant plusieurs jours la patience de son Abbé et de ses confreres, se trouva guéri comme par miracle, non-seulement de sa maladie corporelle, mais encore des vices de l'âme, ausquels il étoit auparavant sujet. Robert qui n'y est qualifié que simple Prieur, l'adressa en forme de lettre aux moines du Mont-S-Michel. En y décrivant la charité, les attentions, la patience, la tendresse, la condescendance qu'il eut pour le malade, il a réussi à tracer le modèle de ce qu'un bon Supérieur doit à ses confreres en pareil cas. M. de Sainte-Palaye dans le cours de ses voyages littéraires, a trouvé un exemplaire de cette relation sans nom d'Auteur. Mais l'Épileptique guéri y est nommé Hugues.

Mab. an. t. 5. app. p. 659-662.

JOCONDE,

PRÊTRE DE TONGRES.

JOCONDE, suivant la leçon du P. Cuper, ou JUCONDE, comme Henschenius le nomme toujours, n'est absolument connu que par les écrits de sa façon qu'il a laissés à la posterité. L'on y découvre, qu'il étoit Prêtre, et ce semble de Tongres, et qu'il écrivoit en 1088, ou très peu de temps après. Il est vrai, qu'un des doctes continuateurs de Bollandus déjà cité suppose, qu'il étoit éloigné de Maastricht, qui n'est qu'à trois lieues, ou environ de Tongres. Mais comme il est clair par ses propres écrits, qu'il habitoit un pays, où l'on reconnoissoit pour Patron S. Servais, l'un des premiers Evêques de Tongres, si notre Ecrivain n'en étoit pas lui-même, il semble qu'on ne peut au moins nier, qu'il ne fût du diocèse de Liege. Du reste,

Boll. 16. Jul. p. 156. n. 17. 158. 2
 | 13. Mai. p. 215
 | 1. 7. pr. p. 21.
 22. n. 10. 12.

quoiqu'il eût le talent d'écrire assés bien pour son siecle, c'étoit un homme crédule à l'excès, sans goût, sans discernement, sans connoissance de l'antiquité : défauts qui lui ont fait épouser des fables les plus insipides et les plus grossieres. Il n'y a qu'à lire le peu qu'on a imprimé de ses productions, pour s'en convaincre. Il n'a pas laissé d'écrire beaucoup, et paroît avoir voulu imiter l'Evêque Notger, l'Abbé Heriger et les chanoines Anselme et Alexandre, à l'égard de l'objet de ses travaux literaires. C'est-à-dire que tout ce qu'il a écrit, roule entierement sur quelques-uns des premiers Evêques de Liege.

13. Mai. p. 215.
n. 17.

1°. Il y a de lui une histoire fort prolixé de S. Servais, qu'on regarde comme la plus ancienne qu'on ait de ce Saint, après le peu qu'en a écrit l'Abbé Heriger. Mais ce titre d'ancieneté ne doit point faire illusion, soit à cause de l'espace de sept siecles entiers qui se trouve entre S. Servais et cet Historien, soit plus particulièrement à raison des anachronismes et des absurdités, dont cet ouvrage est rempli. De sorte qu'on le prendroit volontiers, non pour un Roman, parce que la vraisemblance n'y est pas même gardée, mais pour un amas de fables extravagantes. Joconde les y débite néanmoins sérieusement; quoiqu'il n'ait pour garant, qu'un imposteur Armenien, qui abusant de la crédule simplicité du peuple de Mastricht, les avoit débitées le premier, à dessein de satisfaire son avarice. Les Continuateurs de Bollandus se sont sagement bornés à ne publier que quelques extraits de cet écrit, afin qu'on pût juger de la piece par ces échantillons.

t. 7. p. 21-22. n.
10-12.

Till. H. E. t. 8. p.
769-770.

M. de Tillemont, qui les avoit lûs, et qui n'en porte pas un jugement plus avantageux, ne laisse pas de demander, si cet ouvrage de Joconde ne seroit pas une longue histoire de S. Servais que Dom Mabillon lui avoit communiquée manuscrite? La préface de celle-ci commence par ces mots : *Illustrissimi viri vitam Servatii Stemmata inelyto nati*, et le corps de l'ouvrage par ces autres : *Trojugenarum metropolis Francorum Tungris*. Ces traits joints à la vie de S. Nicolas, qui est citée, suffisent, ajoute M. de Tillemont, pour connoître quelle étoit la science de l'Auteur, et s'apercevoir qu'il n'est pas fort ancien. Il divise son écrit en soixante-six chapitres, dans le onzième desquels on lit un endroit sur le Concile de Cologne contre Eu-

phrate, qui a été enchassé dans la collection des Conciles, comme tiré de l'histoire de S. Servais. Mais il se trouve plus ample dans le manuscrit communiqué par Dom Mabillon. Pour prononcer au reste, si l'histoire que contient ce manuscrit, est la même que les Continueurs de Bollandus avoient entre les mains, il faudroit avoir l'une et l'autre pièce sous les yeux.

' Quelque ridicule après tout que soit l'écrit de Joconde, cela n'a pas empêché, qu'il n'ait été suivi par Sigebert de Gemblou, ce qui est une nouvelle preuve qu'il existoit avant la fin de ce XI siècle, par Gilles d'Orval, Pierre des Noëls et autres. On voit par-là, et par ce qui a été dit sur l'Abbé Heriger, que nous n'avons point d'histoire de Saint Servais qui nous le fasse connoître pour ce qu'il a été. Aussi ' avons-nous eu recours à des sources incomparablement plus pures, comme S. Athanase, S. Sever-Sulpice, Gennade de Marseille, S. Gregoire de Tours, lorsque nous avons été obligés de parler de ce grand Evêque, en l'élevant sur de bonnes preuves à la dignité d'Ecrivain ecclésiastique, ce que personne n'avoit fait avant nous.

2°. ' Joconde a aussi écrit une assés ample relation des miracles du même Saint. C'est à la fin de cet autre ouvrage, que l'Auteur marque disertement le temps auquel il écrivait. *Acta sunt hæc*, dit-il en finissant, *anno dominicæ Incarnationis MLXXXVIII. Indict. XI.* Mais les Continueurs de Bollandus, qui étoient possesseurs de ce second ouvrage de Joconde, n'ont pas jugé à propos d'en donner rien au public. A sa place, ' ils ont fait imprimer une autre longue histoire des mêmes miracles, écrite par un autre Auteur dont nous nous croions obligés de donner quelque notice.

Cet autre Ecrivain paroît avoir été chanoine de Maastricht. On en juge ainsi, sur ce que la plupart des miracles qu'il rapporte, sont des punitions divines contre ceux qui s'emparoiënt des biens de l'église consacrée à la mémoire de S. Servais, et qui véxoiënt sa famille, c'est-à-dire les chanoines qui y faisoient l'office divin. Circonstances qui montrent un écrivain du onzième siècle. Le nôtre n'écrivait ' qu'après l'année 1075, qui est la date de la mort de Saint Annon Archevêque de Cologne, dont il parle comme n'étant plus au monde. Une autre preuve, qu'il appartient à la fin de ce siècle, est que tous les miracles

Boll. ib. n. 12 |
Sig. chr. an. 399 |
Leod. hist. t. 1.
p. 28-48.

Hist. lit. de la Fr.
t. 1. par. 2. p.
242-245.

Boll. 13. Mai. p.
227. not. | 16. Jul.
p. 156. n. 17.

13. Mai. p. 220-
227. n. 37. 64.

p. 222. n. 45.

qu'il a fait entrer dans sa relation, s'étoient opérés dans le cours du même siècle. Son style seroit assés bon, s'il étoit moins affecté.

16. Jul. p. 157-158.

3°. ' Les Continuateurs de Bollandus, qui ont succédé aux précédents, ont publié deux courtes vies de S. Monulfe Evêque de Mastricht, mort vers la fin du VI siècle. L'une est l'ouvrage du même Ecrivain, qui a fait l'histoire des miracles dont on vient de rendre compte. On n'en peut presque douter en conferant ensemble le style de l'une et l'autre piece. ' L'autre vie appartient, comme l'on croit, au Prêtre Joconde, et a été tirée de sa longue histoire sur S. Servais. Mais ni l'une ni l'autre ne peuvent avoir beaucoup d'autorité, vu le grand éloignement qui se trouve entre ces Ecrivains et S. Monulfe. ' La premiere de ces deux vies a été presque entierement fondue, dans les additions de Giles d'Orval à l'ouvrage de l'Abbé Heriger.

p. 158. 159.

Leod. hist. ib. p. 58-60.

Boll. ib. p. 162. 163.

4°. ' Les mêmes Editeurs ont aussi publié deux vies de S. Gondulfe, successeur immédiat de S. Monulfe, et honoré le même jour. Mais elles ne valent pas mieux que les précédentes. L'une est la production d'un Anonyme, qui pourroit bien être le même que l'Auteur de l'histoire des miracles de S. Servais : ' l'autre paroît appartenir à Joconde. Il est fâcheux, que cet Ecrivain n'ait pas eu de meilleurs mémoires. Son style est simple, aisé, naturel; mais dans tout ce qu'il dit de moins mauvais, il ne débite que des traditions populaires et fort incertaines. ' Giles d'Orval a préféré la premiere de ces deux vies pour en grossir ses additions. Les sçavantes observations dont les Editeurs ont orné ces deux vies et les précédentes, en y comprenant celle de S. Servais, sont incomparablement au-dessus du texte original, pour y puiser la vérité de l'histoire de ces trois Evêques.

p. 163. 164.

Leod. hist. ib. p. 61-63.

GAUZBERT,

ABBÉ DE TULLE,

ET AUTRES ECRIVAINS.

GAUZBERT fut d'abord moine de Marmoutier, où il fut formé aux Letres et à la vertu, sous le célèbre Abbé Barthelemi, et peut-être aussi sous Albert son prédécesseur, lorsque les bonnes études et la piété étoient florissantes dans ce monastere. ' A la mort de Froudin, ou Frodin, Abbé de Tulle, depuis long-temps érigé en évêché, on alla jusqu'à Tours chercher Gauzbert pour lui succéder. C'est ce qui se fit dès le commencement de l'année 1085; ' et presqu'aussi-tôt, son élection fut blâmée, comme irréguliere, par Hugues Abbé de Cluni, et Ademar de S. Martial de Limoges. ' Celui-ci poussa même les choses, jusqu'à refuser à Gauzbert le droit d'hospitalité, si fortement recommandée dans la Règle de S. Benoît, en une occasion où il avoit un nouveau motif de la lui accorder; puisque Gauzbert étoit allé exprès à Limoges pour la solennité de S. Martial. Notre Abbé ne fut pas insensible à cette double injure, dont il demanda hautement justice par un écrit, dont il sera parlé dans la suite.

Bal. hist. Tut. p. 425.

p. 107 | Mab. an. l. 65. n. 91.

Bal. ib. p. 425.

p. 425. 426.

' Il trouva à Tulle la discipline monastique en vigueur, comme il paroît par la colonie de moines, qu'Hildouin Evêque de Limoges en avoit tirée peu auparavant, pour faire revivre l'esprit de S. Benoît dans l'abbaye de S. Martin à Limoges même. Gauzbert gouverna son monastere en y maintenant la même régularité: ' ce qui lui attira diverses donations de la part des Seigneurs du païs, nommément des Vicomtes de Comborn. Le sçavant M. Baluze a cru, que notre Abbé appartenoit à cette ancienne et illustre Maison, soit à titre de parent, ou en qualité d'allié. Il établit sa conjecture, sur ce que d'une part il ne paroît point qu'il y eût d'autre motif d'avoir été si loin le chercher pour le faire Abbé de Tulle, et que de l'autre, ce fut par cette raison, qu'on tira de Cluni Robert de Montbron pour lui suc-

Mab. ib.

Bal. ib. p. 107 108.

p. 109.

p. 110.

ceder. Conduite qui suppose, que ces Vicomtes étoient assez puissants pour faire mettre à Tulle des Abbés à leur gré. Il y a toute apparence, que Gauzbert ne vécut pas au-delà de l'année 1090; ' puisque Robert se trouvoit son successeur dès l'année suivante 1091, ' et que l'année d'après Guillaume de Charbonieres remplissoit la place de Robert.

p. 425. 426.

' Gauzbert justement piqué de la conduite que l'Abbé Ademar avoit tenue à son égard, fit un écrit qui paroît avoir eu deux parties, et qu'il lui adressa en forme de lettre. La première partie étoit, ce semble, employée à justifier son élection, que cet Abbé de S. Martial et celui de Cluni blâmoient publiquement, et la seconde à demander au premier justice de l'injure qu'il en avoit reçue dans l'occasion qu'on a vûe plus haut. Mais de tout cet écrit il n'en est venu jusqu'à nous que le prélude. M. Baluze l'ayant trouvé dans un manuscrit, où le reste manquoit, en a fait présent au public, entre les preuves de son histoire de Tulle. Ce morceau finit à l'endroit où l'Auteur alloit employer les Loix ecclésiastiques et civiles pour son apologie. L'écrit fut fait en 1085, la première année du gouvernement de Gauzbert, comme l'Editeur a eu soin de le marquer en tête. Il n'y a presque pas lieu de douter, que notre Abbé n'écrivit aussi à S. Hugues de Cluni sur le même sujet. Gauzbert avoit d'autant plus d'intérêt de le faire, que l'autorité de ce grand Abbé étoit de plus de poids.

Sand. bib. belg.
ms. par. 2. p. 61.Bail. 11. Oct. tab.
cr. n. 6.Sur. 2. Oct. p.
701.

' THIBAUD, qui paroît avoir été un chanoine de la Collégiale de Lire, entre Malines et Anvers, a écrit une vie de S. Goummar, vulgairement S. Gomer, fondateur de cette église sous le regne de Pepin le Bref. Les raisons qui nous autorisent à ne placer cet Ecrivain que sur la fin de ce XI siècle, ne sont pas seulement prises de ce ' qu'un Critique le juge éloigné du temps auquel vivoit ce Saint, mais ' de ce qu'il dit lui-même dans son propre écrit. Après y avoir parlé des ravages des Normans, dans la courte relation des miracles qui suivirent la translation du Saint, il passe à une autre merveille qui étoit arrivée en son temps, qu'il désigne comme fort postérieure à ces ravages. Il est d'ailleurs attentif à faire valoir les miracles de punition opérés sur les gents qui pilloient les biens ecclésiastiques: ce qui convient fort au génie du temps où nous le plaçons.

' Thibauld adresse son écrit à Sigebert Prévôt de la Collégiale. ' On trouve un Siger grand Chantre de l'église de Tournai sur la fin de ce siècle, et pere d'Alulfe moine de S. Martin, monastere dans la même ville, au rétablissement duquel il donna occasion en 1095. Si c'étoit ce Siger qui eût passé à la dignité de Prévôt de Lire, nous aurions quelque certitude de la chronologie que nous établissons ici au sujet de notre Ecrivain.

Sand. ib.

Mab. ana. t. 1. p. 318.

Son écrit est divisé en deux parties. La première subdivisée en seize chapitres, comprend la vie du Saint: l'autre l'histoire de sa translation, et des miracles qui s'opérent dans la suite à son tombeau. La vie paroît faite sur une plus ancienne, et pour être prononcée en forme de Sermon devant le peuple. C'est ce que semblent montrer ' la fin de la pièce, et les ornements du discours qu'y emploie l'Auteur. Elle est fort bien écrite à tous égards: ce qui peut venir en partie du soin ' que Surius, qui a publié l'ouvrage, a pris de la retoucher; quoique de son propre aveu il la reconnût pour une histoire grave. Il assure, il est vrai, que les corrections qu'il y a faites sont légères, et les retranchements peu considérables. Mais il n'a pas été aussi sobre à l'égard de la seconde partie, qu'il a réduite en un petit abrégé.

Sur. ib. p. 700.

p. 695-701.

' L'ouvrage se trouve entier dans le Légendaire de la communauté des Chanoines réguliers de Corsendoncq en Flandres, écrit sur la fin du XV siècle, par Antoine de Bergues chanoine du lieu. L'épître dédicatoire, que Surius a négligé de publier, commence ainsi: *Domino Sigero Lirenensi Præposito F. Thebaldus summam salutem.* ' A la suite de cette vie en prose, vient dans le même Légendaire une autre vie de S. Gomer en vers héroïques, que l'on regarde comme une autre production de la plume de Thibauld. Celle-ci commence par ces paroles: *Ut solis lampas.*

Sand. ib. p. 58. 61.

p. 61 | Bail. ib.

LE PREMIER AUTEUR de la Chronique de Vassor, ou Vador, abbaye au diocèse de Liege, appartient aux années que nous parcourons ici. ' On en a la preuve dans son ouvrage même, qu'il finit après avoir rapporté une partie des événements qui arriverent sous l'Abbé Godescalc, c'est-à-dire les premières années après 1080, où commença le gouvernement de cet Abbé. De sorte que ne donnant point la suite de son histoire, et ne parlant point ' de sa mort qui

Spic. t. 7. p. 568.

Mab. an. 1. 70. n. 38.

Spic. ib. p. 555.

arriva vers 1102, cet Auteur n'a point vécu jusques-là, et pouvoit écrire vers 1090. C'est ce qui est confirmé ' par un trait de sa Chronique, où il témoigne avoir vécu sous l'Abbé Lambert, prédécesseur immédiat de Godescalc, et avoir appris plusieurs choses de son histoire, de personnes qui l'avoient encore mieux connu que lui, nommément Richer, sous qui notre Ecrivain avoit étudié.

Boll 30. Apr. p. 808. n. 4. 5.

Nous n'avons point son ouvrage, tel qu'il est sorti de ses mains. ' Les doctes successeurs de Bollandus sont dans l'opinion, que l'Auteur s'étoit borné à faire l'histoire des Abbés de son monastere, depuis sa fondation, dont il rapportoit sans doute quelques circonstances, jusqu'au temps qu'il écrivoit, c'est-à-dire, jusqu'à l'Abbé Godescalc. Un autre moine de la même abbaïe, ayant entrepris au bout de cent cinquante ans de continuer l'ouvrage, ' en reprit la suite où le précédent avoit fini, comme il s'en explique lui-même, ' et le conduisit jusqu'à la treizième année du gouvernement de l'Abbé Henri, qui répond à la 1243 de l'ère vulgaire.

Spic. ib. p. 568.

p. 582. 583.

p. 568.

' Quoique ce second Ecrivain reconnoisse, que le précédent avoit réussi à écrire avec exactitude et netteté, mais succinctement, *breviter et lucidè.... diligenti stylo*, l'histoire des premiers Abbés de Vassor, il n'a pas assez respecté son ouvrage. ' On est effectivement persuadé, qu'il l'a fondu dans le sien, en y faisant divers changements, et des additions considerables. Telle est une préface, qui se lit à la tête dans quelques exemplaires manuscrits, comme celui de Vassor même. Tel est aussi sans doute tout l'étalage fastidieux de la généalogie du Comte Eilbert fondateur du monastere, qui se trouve et dans les manuscrits et dans l'imprimé. On juge de-là, que ce second Auteur aura pu faire également des additions, quoique moins considerables, à ce qu'il a retenu de l'ouvrage du premier. Enfin un troisième écrivain a réduit en abrégé tout cet ouvrage, et y a ajouté comme pour en faire la continuation, une liste des Abbés du monastere jusqu'en 1625.

Boll. ib.

Soit la faute du premier Auteur, ou celle du second, la premiere partie de cette Chronique, de laquelle seule nous entreprenons de rendre compte ici, n'est rien moins qu'exacte. Sans parler des fautes qui sont de moindre conséquence, ' elle est remplie d'anachronismes et de confu-

Mab. ib. l. 49. n. 15.

sion dans l'ordre des trois premiers Abbés en particulier. L'Auteur compte S. Forannan pour le premier des trois, et lui donne pour successeurs S. Cadroé et S. Macalenc. ' S'il avoit eu recours aux anciens monuments de son propre monastere, comme la vie de S. Cadroé, et autres, il auroit évité cette erreur d'ordre, et auroit vû que S. Macalene en fut le premier Abbé, qu'il eut pour successeur immédiat S. Cadroé, et celui-ci S. Forannan. Mais peut-être ces monuments avoient-ils péri dans l'embrasement, qui réduisit en cendres l'abbaye de Vassor en 1015. Depuis cette époque notre Auteur est beaucoup plus exact; et l'on peut faire quelque fonds sur cette partie de son ouvrage. Aussi n'y rapporte-t-il que ce qui s'étoit passé en son siecle. Il est assés succinct sur chaque Abbé dont il parle, comme son Continueur nous en avertit. Entre ses défauts plus considérables, on doit mettre celui de ne presque s'occuper que du temporel.

Boll. ib. n. 5.

' Dom Luc d'Acheri nous a donné cette chronique, avec la continuation du premier écrivain, qui l'a poussée jusques vers le milieu du treizième siecle. Ce qui appartient à l'Auteur, qui fait le sujet de cet article, finit à la page 568 dans cette édition. ' Le manuscrit sur lequel l'Éditeur a publié l'ouvrage, lui étoit venu de l'abbaye de Gblou. Quelque défectueuse au reste que soit cette chronique, ' Dom Mabillon n'a pas laissé d'en détacher plusieurs morceaux, qu'il a publiés à la suite de la vie de S. Forannan, avec des remarques, où il ne porte pas de cet écrit un jugement plus avantageux, que les successeurs de Bollandus. ' Ceux-ci avoient déjà fait la même chose avant Dom Mabillon; aiant aussi accompagné la même vie, écrite par Robert moine de Vassor au douzième siecle, de ce qui regarde le même Saint dans l'ouvrage de notre Auteur. Mais il y a cette différence entre ces premiers extraits ajoutés à cette vie, et ceux qu'y a joint Dom Mabillon, que ces derniers ont été tirés de l'édition de Dom d'Acheri, et sont moins amples, et que les autres beaucoup plus prolixes ont été publiés sur le manuscrit de Vassor, où la chronique est plus entiere. C'est dans cet exemplaire que se trouve la préface du premier Continueur, de laquelle il a été parlé, et ce que le second a ajouté à l'ouvrage, en le poussant jusqu'au commence-

Spic. ib. p. 543-568.

pr. p. 18.

Mab. act. t. 7. p. 595. 603.

Boll. ib. p. 814-822.

ment du dix-septième siècle. Cette troisième partie est encore manuscrite; mais la préface, qui manque dans le spicilege, a été imprimée par les Bollandistes.

Mab. ib. t. 5. p.
303. n. 22.

' L'AUTEUR anonyme de l'histoire des miracles de S. Hubert Evêque de Mastricht, l'écrivit après 1087, qui est l'année de la mort du B. Thiéri Abbé du célèbre monastere de S. Hubert en Ardenne, dont il parle comme n'étant plus au monde, et avant l'an 1106. De sorte qu'il appartient à l'année 1089, ou la suivante. Qu'il ait écrit avant 1106, c'est ce qu'on ne peut nier; ' puisque l'Historien de la même abbaïe, qui publia son ouvrage en 1107, renvoie à ce recueil de miracles. L'écrivain qui lui a prêté sa plume, étoit moine du même endroit, comme il paroît par tout son récit, et avoit le talent d'écrire assés bien pour son siècle. ' Il commence sa relation, en remontant jusqu'à l'année de la translation du corps de S. Hubert, ' qui se fit en 825, et la continue jusqu'au temps du vénérable Abbé Thiéri inclusivement. Il montre partout beaucoup de bonne foi et d'exactitude. Il a porté l'attention jusqu'à nommer les personnes, sur qui les miracles s'étoient opérés, et spécifier les lieux d'où elles étoient. Il marque même souvent les années auxquelles s'étoient faits ceux du neuvième et dixième siècle, dont il entreprend de parler. On voit par-là, que l'Auteur a suivi de bons mémoires.

Mab. ib. p. 297.

p. 296. n. 4.

Du reste, son ouvrage n'est guères interessant, que pour attester le pouvoir, que le Saint continuoit d'avoir auprès de Dieu, en faveur de ceux qui avoient recours à son intercession. ' Ce que l'Auteur dit de la guérison de la rage au tombeau du Saint, est remarquable. Il paroît par cet endroit, que la dévotion à S. Hubert pour guérir de cette maladie, est fort ancienne. Le détail qu'il fait d'une de ces guérisons fort extraordinaire, montre les cérémonies qu'on y observoit alors. ' Il y parle aussi de la fameuse chasse, que la Noblesse a coûtume de faire tous les ans à la fête du Saint, et en apporte la raison. Coûtume établie long-tems avant notre écrivain, comme ses expressions en font juger. ' Jean de Robert avoit déjà publié cette relation dans son Histoire de S. Hubert, lorsque Dom Mabillon en a donné une nouvelle édition, avec de courtes notes au bas des pages, parmi ses actes des Saints de l'ordre de Saint Benoît.

p. 301. 303. n. 13.
21.

p. 301. n. 15.

p. 297-303.

' UN MOINE sans nom de l'abbaye de S. Père en Vallée, à la porte de la ville de Chartres, a écrit la vie de S. Gildouin chanoine de Dol en Bretagne, dont il fut ensuite désigné Evêque, ou Archevêque comme on parloit alors. ' Ce Saint mourut en Janvier 1076, comme notre Auteur a eu soin de le marquer expressément ; et celui-ci ne tarda pas tout au plus douze à quinze ans à faire son histoire. C'est ce que prouve l'endroit, ' où il donne ceux qui assisterent à ses funérailles, pour témoins de la douleur qu'y firent éclater ses parents. Il en parle lui-même, et des dernières actions de la vie du Saint, comme en ayant été aussi témoin oculaire. Seulement il paroîtroit un peu extraordinaire, qu'un moine de Chartres eût entrepris d'écrire la vie d'un chanoine, qui en étoit fort éloigné, si l'on ne sçavoit, ' qu'il étoit mort à Chartres même, et enterré à S. Père. Un motif de dévotion envers la S. Vierge et les Reliques qu'on y honoroit, l'y avoit attiré de l'Orléanois, où il étoit allé visiter ses parents maternels. ' En détaillant les circonstances de cet événement, l'écrivain fait mention de la Sainte Chemise, que l'on croïoit dès-lors avoir à la Cathédrale de Chartres : mais en termes qui marquent sa sage retenue à rien assurer sur ce fait.

Son ouvrage est court, mais intéressant sur-tout pour l'histoire de deux Evêques de Dol du même siècle. Il est d'ailleurs écrit avec piété, beaucoup de naïveté et un style aisé, simple, clair, dégagé d'épisodes, de lieux communs, de réflexions. ' L'Auteur y donne fort bien l'étymologie du mot d'Armorique. Tout cela nous autorise à assurer, que cette vie n'est point une production de la plume du moine Paul, confrere et contemporain de notre Auteur, dont il a été parlé en son lieu. Paul n'écrivoit pas si bien à beaucoup près.

' Le P. Augustin du Paz, Docteur en Théologie, Religieux Dominicain de la communauté de Rennes, est le premier qui ait publié la vie en question. Il l'a donnée sur un manuscrit de S. Pere dans son Histoire généalogique de plusieurs illustres Maisons de Bretagne. ' C'est sur son édition que Bollandus l'a réimprimée au vingt-septième de son mois de Janvier, avec quelques observations et notes de sa façon. A la suite de cette vie dans le manuscrit, se lisoit une relation des miracles opérés au tombeau du Saint pendant

Boll. 27 Jan. p.
793. n. 15. 17.

n. 17.

n. 15.

n. 14. 15.

n. 14.

p. 791. n. 1.

Du Paz, p. 501-
509.

Boll. ib. p. 790-
793.

Du Cang. gl. ind.
auc.

Mab. an. l. 58. n.
102.

l'espace d'un siècle, et peut-être au-delà. Mais les Editeurs n'ont pas jugé à propos d'en rien donner au public.

' ROBERT moine de Lire s'est fait connaître à la postérité par un Commentaire de sa façon sur l'Evangile de S. Jean. M. du Cange dit, qu'en son temps cet ouvrage se trouvoit dans le manuscrit cotté 2201 de la bibliothèque du Roi. Mais celui qui porte aujourd'hui ce *numero*, contient tout autre chose ; et le nom de notre Auteur ne se lit point dans cette multitude de manuscrits de la même bibliothèque, dont nous avons les titres dans le dernier recueil de Dom de Montfaucon. Si cependant ce Commentaire est aussi réel qu'on le suppose, il ne peut remonter au-delà du milieu de ce XI siècle, parce que l'abbaye de Lire ne fut fondée qu'en 1046. Cela posé, deux autres considérations nous font juger, qu'il peut appartenir à la fin du même siècle. C'est alors que la Normandie fut principalement féconde en gents de lettres. On ne voit point d'ailleurs, que cet écrivain eût de surnom, comme la coutume en fut aux siècles suivants.

HENRI,

EVÊQUE DE LIEGE.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Mart. an. coll. t.
t. p. 4074 | Mab.
act. l. 9. p. 576.
n. 26 | Spic. t. 12.
p. 285 | Alb. chr.
an. 4075 | Leod.
hist. t. 2. p. 32.

' HENRI, surnommé le Pacifique, nous est aussi représenté comme un Prélat sincèrement zélé pour la religion : *religionis æmulator non fictus Præsul*. Il étoit fils de Frideric Comte de Toul et proche parent de Godefroi le Bossu Duc de Bouillon. Mais autant il étoit distingué par sa naissance, autant il se rendit recommandable par ses mœurs. Dès sa jeunesse il fut élevé dans la connoissance des Lettres, à l'école de l'église de Verdun, où un vénérable Ecclésiastique, nommé Eleuthere, le forma à la vie clericale. L'Evêque Thiéri, connoissant son mérite, le fit ensuite Archidiaque de son église. Théoduin Evêque

de Liege étant mort le premier de Juin de l'année 1075, ' le Duc Godefroi engagea le Roi Henri à lui donner pour successeur l'Archidiaque de Verdun. Le projet réussit: et cet événement fit autant de plaisir à ceux qui s'intéressoient au bien de l'église de Liege, qu'il causa de chagrin à quelques ambitieux qui aspiraient à s'en voir Evêques. Henri ne tarda pas à être sacré après sa nomination, qui suivit de près la mort de son prédécesseur. ' Quelques écrivains cependant renvoient son ordination jusqu'à l'année suivante 1076, mais cela ne peut être; puisqu'elle fut faite par S. Annon Archevêque de Cologne, Métropolitain de Liege, qui étoit mort dès le quatrième de Decembre 1075.

' Un des premiers soins du nouvel Evêque fut d'abatre l'orgueil de Volbodon, Abbé de S. Laurent de Liege, comme son Consecrateur le lui avoit recommandé, dans la cérémonie même de son Sacre. Cet Abbé se prévalant de la noblesse de sa naissance, et de la place de distinction qu'il occupoit sans la remplir, se comportoit tout autrement qu'il ne convenoit à un homme de sa profession. Le pacifique Prélat tenta toutes les voies de douceur, qu'il jugea les plus propres pour tâcher de le rappeler à son devoir. Mais n'ayant pu y réussir il assembla son Synode le vingt-huitième d'Octobre 1075, et déposa canoniquement ce mauvais Abbé. ' A sa place il fit élire Beringer moine de S. Hubert, homme d'un vrai mérite. ' L'infortuné Volbodon eut beau remuer auprès du Pape et du Roi de Germanie, pour rentrer dans son siege. Ce fut en vain. Notre Prélat le connoissoit trop bien, pour se laisser flechir en sa faveur par aucune considération. ' Il fit paroître une fermeté aussi persévérante à l'égard de Leupon, ou Luipon, Abbé intrus du monastere de S. Tron, encore dans son diocèse. ' Il ne fut pas moins ferme dans l'excommunication, qu'il avoit prononcée contre un de ses diocésains et sa femme, qui allèrent à Rome se faire absoudre.

Un des plus célèbres événements de l'épiscopat de Henri, ' fut l'établissement de la fameuse Trêve de Dieu, dans toute l'étendue de son diocèse, où il se commettoit auparavant des meurtres et des brigandages presque journaliers. C'est pour avoir procuré cet avantage au païs de Liege, qu'on lui donna le glorieux titre de Pacifique. Giles d'Orval rapporte l'époque de cet heureux événement

Mart. ib. p. 949.
950 | Leod. hist.
ib.

Gall. chr. nov. t.
3. p. 861.

Mart. ib. p. 951.
1069. 1070 | Leod.
hist. ib. p. 33. 34.

Mart. ib. p. 954.

Greg. VII. l. 4.
ep. 21.

Mart. ib. p. 974.

Greg. VII. l. 6.
ep. 4.

Mart. ib. p. 1072;
Leod. ib. p. 57.
38 | Alb. chr. ib.

Mart. ib. p. 973.
1072 | Leod. hist.
ib. | Alb. chr. an.
1091.

Spic. ib.

à l'année 1071 ; mais il faut lire dans son texte 1081. Notre Prélat eut la consolation de jouir dix ans entiers de la tranquillité, qu'il avoit ainsi établie par une sagesse vraiment épiscopale. ' Il mourut le trente-unième de Mai 1091, non dans la dix-huitième, comme dit Giles d'Orval, mais la seizième année presque révolue de son épiscopat, et fut enterré à la Collegiale de Huy, devant l'autel de S. Jean-Baptiste. Le Necrologe de la Cathédrale de Liege marque sa mort au second de Novembre ; mais la première date mérite la préférence ; étant confirmée par Rodolfe chroniqueur de S. Tron, Auteur contemporain. Tous les Historiens de Liege des deux siècles suivants, ceux de Verdun, de S. Hubert et Alberic de Trois-Fontaines ne parlent de l'Evêque Henri qu'avec de grands éloges. ' L'un d'entre eux ne fait pas difficulté de dire, qu'il se distingua à tous égards entre ses prédécesseurs dans le même Siege : *inter prædecessores Præsules omni merito effulsit*, ce qui rapproché de ce qui a été dit des Eracles, des Notgers, des Vazons, des Theoduin, paroîtra un peu exagéré.

§ II.

SES ECRITS.

Mab. ib. t. 7. pr.
n. 52.

Leod. hist. ib. p.
38.

Greg. VII. l. 4.
ep. 6.

QUANT à ses écrits, ' l'ordonnance, ou constitution qu'il publia pour l'établissement de la Trêve de Dieu a mérité les louanges d'un Auteur du premier ordre, qui nous la donne pour une excellente piece *egregia constitutione*. Mais elle ne paroît point imprimée ; et l'on n'en trouve ' que les extraits que Giles d'Orval en a insérés dans son Histoire.

Les lettres que notre Prélat écrivit au Pape Gregoire VII, ont eu le même sort. Il y en avoit plusieurs, qui seroient interessantes pour l'histoire et la discipline de l'Eglise. ' Dans une de ces lettres, Henri consultoit ce Pontife touchant la conduite qu'il devoit garder à l'égard de Guillaume Evêque d'Utrecht, qui venoit de mourir. C'est par conséquent peu après la fête de Pâque 1076. Guillaume étoit un zélé partisan du Schisme du Roi Henri ; mais il avoit donné des marques de repentir en mourant. Ainsi il y avoit quelque difficulté à sçavoir comme on le traiteroit après

sa mort. Le Pape y répondit par la sixième lettre de son IV livre.

' Henri lui écrivit en une autre occasion, pour lui faire connoître Volbodon Abbé de S. Laurent de Liege, qui aiant remué à Rome, y avoit trouvé quelque protection, malgré sa conduite plus qu'irrégulière. Gregoire fait mention de cette lettre dans une des siennes à Herimanne Evêque de Metz. I. 4. ep. 21.

' L'excommunié du diocèse de Liege, dont il a été parlé, étant aussi allé à Rome, et y aiant été absous, sans entendre son Evêque, celui-ci se crut obligé d'en écrire au même Pape. Sa lettre étoit un peu forte, comme il paroît par la réponse de Gregoire, qui est vive, menaçante, et dans laquelle il établit pour maxime, qu'il avoit le pouvoir de lier et de délier partout où bon lui sembloit. I. 6. ep. 4.

' Une autre lettre de notre prélat au même Pontife, étoit pour lui apprendre le malheur qui lui étoit arrivé sur sa route en allant à Rome. Comment le Comte Arnoul lui avoit enlevé par violence, à lui et à ses gents, tout ce qu'ils avoient, et après les avoir ainsi pillés, les avoit de plus obligés l'épée sur la gorge à jurer de ne le répéter jamais, et même de lui obtenir du S. Siege le pardon de son crime. Cette lettre donna occasion à la treizième et quatorzième du septième livre de celles de Gregoire : l'une à Thiéri Evêque de Verdun, mal nommé Theodore dans l'inscription, l'autre à notre Prélat que le Pape absoud de son serment, et à qui il permet de tirer du Comte toute sorte de vengeance, ce qui n'est pas autrement conforme à l'esprit de l'Evangile. I. 7. ep. 13. 14.

Si ces lettres, et la constitution en faveur de la paix étoient aussi bien écrites, que les dispositifs de deux Chartres de l'Evêque Henri en faveur de l'abbaye de S. Laurent dont il fut un insigne bienfaiteur, on doit en regretter la perte, non-seulement à cause des sujets dont elles traitoient, mais encore à raison du style. Ces dispositifs sont effectivement d'un excellent goût à tous égards, soit pour le fonds des choses, soit pour la manière dont elles sont écrites. Il y a de l'éloquence et même des traits d'élégance, qui n'étoient pas communs alors. Henri prend dans l'un et dans l'autre le titre d'Evêque par la grace de Dieu, ce que quelques autres Prélats avoient déjà commencé de faire.

Marl. ib. p. 1174.
1175. 1184-1186.

VAUTIER,

ABBÉ A CAMBRAI,

ET AUTRES ECRIVAINS.

Gall. chr. nov. t. 3. p. 118. 119 |
 Mab. an. l. 62. n. 51 |
 Cam. chr. l. 3. c. 77.

' VAUTIER embrassa d'abord la profession monastique à l'abbaye de S. Vaast d'Arras, d'où il fut ensuite tiré pour avoir soin de l'oratoire, ou chapelle, que Gerard I, Evêque de Cambrai, avoit bâtie dans un cimetière, à la porte de sa ville épiscopale, et dans laquelle il fut enterré. La conduite édifiante de Vautier dans cette place, et les agrandissements qu'il fit à sa chapelle, le firent regarder comme un homme propre à de plus grandes choses. De sorte que cette chapelle aiant été érigée en monastere, sous le titre du S. Sepulcre, par les soins de Lietbert, successeur immédiat de Gerard, Vautier en fut établi le premier Abbé. C'est ce qui arriva sur la fin de l'année 1064. Sa communauté, qui étoit pauvre et peu nombreuse dans ces commencements, s'attira par l'odeur de ses vertus sous le gouvernement de Vautier, la protection du Pape Gregoire VII, et des donations considérables de la part de l'Evêque Gerard II successeur de S. Lietbert. Vautier se trouva en 1081 avec plusieurs autres abbés à l'élévation, ou translation du corps de Saint Bertille, et mourut le septième de Mai 1095, selon Couvenier. Mais Dom Mabillon, qui avoit d'abord paru approuver cette date, prétend qu'il étoit mort dès 1091, non le septième, mais le onzième de Mars. Ce fut de son monastere, que trois ans après on tira une colonie de moines, pour réformer l'abbaye de S. Martin de Tournai.

Gall. chr. ib. p. 119 |
 Mir. not. Eccl. belg. p. 206.

Cam. chr. not. p. 586.

Mab. ib. l. 64. n. 133 |
 l. 65. n. 74.

Mab. ib. l. 65. n. 74.

Cam. chr. ib.

Sand. bib. belg. ms. par. 1. p. 73.

' Le même Couvenier tenoit pour vraisemblable, que notre Abbé avoit écrit la vie de S. Vindicien Evêque d'Arras et de Cambrai, qui ne faisoient alors qu'une même église, mort en 712. Ce n'est pas assés dire. Le fait ne peut être raisonnablement contesté; puisque cette vie porte le nom d'un Vautier, décoré du titre d'Abbé, dans un ancien manuscrit de l'abbaye de S. Vaast d'Arras. Claude d'O-

resmieux l'y aiant découverte avec d'autres vies de Saints, dont il avoit commencé un catalogue pour son usage particulier, nous a conservé l'inscription de l'épître dédicatoire, que l'Auteur avoit mise à la tête de son écrit, et les premiers mots du corps de l'ouvrage que voici : *In hac celebritate solemnitatis hodiernæ.* L'inscription de l'épître est conçue en ces termes : *Johanni dilectissimo consacerdoti, quin etiam cunctis fratribus una secum ad superna tendentibus, Walterus etsi indignus, gratuito tamen Divinitatis munere Abbatibus insignitus nomine.*

Ce Jean Prêtre et Abbé comme Vautier, qui lui dédie son écrit, n'est autre ' que Jean premier Abbé du Mont-Saint-Eloi au diocèse d'Arras, qui gouverna ce monastere pendant quarante ans, à commencer dès 1068. On voit ici, que la vie de S. Vindicien par Vautier est posterieure à cette date. ' Elle l'est aussi à la chronique de Cambrai, dans laquelle notre Abbé a beaucoup puisé pour la composer. Presque tout ce qu'il y rapporte d'histoire, en a été tiré. Du reste Vautier n'a fait qu'amplifier, et embellir ces faits par les ornements du discours. De sorte que son écrit est plutôt un panegyrique fait pour la fête du Saint, comme le montrent d'ailleurs les premiers mots de la piece, qu'une histoire, ou vie en forme. Et l'on ne peut pas soupçonner l'Auteur de la Chronique de Cambrai, d'avoir pris de Vautier ce qu'il dit sur S. Vindicien; ' puisqu'il assure qu'avec toutes ses recherches il n'avoit pu découvrir aucun écrit sur son histoire, et que c'est la raison pour-quoi il en rapporte si peu de choses. Il y a encore plus : ' Vautier sur la fin de son ouvrage avoue lui-même avoir profité de la chronique pour le faire.

Outre l'exemplaire manuscrit que Claude d'Oresmieux en avoit détéré dans la bibliothèque de S. Vaast, ' Couvenier en avoit reçu un autre de l'abbaye du Mont-Saint-Eloi; et Dom Mabillon étoit possesseur d'un troisième. ' Cependant les successeurs de Bollandus n'ont pu réussir à trouver cet écrit en entier. Ils n'en ont eu qu'un exemplaire mutilé, et fort imparfait : ce qui les a déterminés à publier pour S. Vindicien la vie toute recente, que François d'Oresmieux Abbé du Mont-Saint-Eloi, en avoit composée depuis quelques années. Ainsi ils n'ont pas jugé à propos de réimprimer l'abregé de celle qu'en avoit écrit

Gall. chr. ib. p. 426.

Cam. chr. ib. p. 422.

l. 1. c. 28.

not. ib.

Ibid. | Mab. ib.

Boll. 11. Mar. p. 76. 1.

Vautier, déjà donné au public par François Haré, et quelques autres Hagiographes.

Mart. anec. t. 3.
p. 797. 798.

' EBRARD, chanoine Regulier de Guastine, vulgairement Watten, qui ne subsiste plus depuis l'érection de l'évêché de S. Omer, florissoit au même temps que l'Abbé Vautier, dont on vient de parler. Il fut disciple du vénérable Otfride, fondateur et premier Abbé, ou Prieur de Watten, dont nous avons donné l'éloge en son lieu.

p. 817.

' Avant sa retraite du monde, il avoit été très-particulièrement connu de Renauld du Bellai, lorsque celui-ci n'étoit encore que Thrésorier de l'église de S. Martin de Tours, ou même auparavant. Car on ne peut pas dire, que ce fut depuis qu'il eût été élevé à la dignité d'Archevêque de Reims : ce qui n'arriva qu'après 1080, au lieu qu'Ebrard s'étoit retiré à Watten ' dès l'établissement de ce monastere, qui se fit en 1072. ' Il étoit même entré si avant dans les bonnes graces de Renauld, que cette faveur lui suscita des jaloux et des envieux qui lui causerent quelques peines. On peut tirer delà, qu'Ebrard étoit Angevin, ou Tourengau. Du reste on ignore les autres événements de sa vie : sinon qu'on sçait qu'il a laissé quelques écrits de sa façon.

p. 816.

p. 818.

p. 997. 816.

1°. ' Il y a de lui une chronique de son monastere, qui a été publiée sur un manuscrit de l'abbaië des Dunes, par les soins de Dom Martene et de Dom Durand. Quoiqu'elle n'embrace qu'une suite de huit ans, elle ne laisse pas de contenir grand nombre de faits interessants, non-seulement pour le monastere de Guastine, dont l'origine et la formation y sont fort bien détaillées, mais encore pour l'histoire du païs. On y trouve effectivement plusieurs traits de celle de quelques Evêques de Terouane, d'Adèle Comtesse de Flandres, et de Robert le Frison son fils, qui ne sont peut-être pas si bien rapportés ailleurs. Elle est sur-tout interessante pour la vie du vénérable Otfride, qu'on ne connoit bien que par-là, et qui méritoit à juste titre de l'être. C'est presque uniquement de cette chronique, que nous avons tiré l'éloge historique, que nous avons fait de ce grand homme. L'Auteur la composa après 1080, et avant 1085 ; puisqu'il y parle de la démission d'Otfride, qui arriva en 1080, et qu'il ne dit rien de sa mort, qui la suivit cinq ans après.

2°. ' A la suite de cette chronique, les mêmes Editeurs ont imprimé un autre écrit, qu'ils jugent appartenir à Ebrard. Il n'y a qu'à le lire pour n'en pas douter. C'est le même style dans l'un et dans l'autre; et d'ailleurs celui-ci contient la relation d'un miracle ' operé en 1088, sur un chanoine Regulier de Guastine confrere d'Ebrard. On étoit aux approches de la fête de Noël lors du miracle; ' et l'Auteur en redigea l'histoire par écrit dans le cours de la troisième année après cet événement, *ante hoc triennium*, dit-il, ce qui nous conduit jusqu'en 1091, qui est la vraie date de son opusculé. ' Il l'entreprit par l'ordre d'un Archevêque de Reims, qu'il ne nomme pas; mais qui ne peut être que Renauld de Bellai, comme le montre la date précédente. Ce Prélat aiant été obligé de faire un voiage en Flandres, pour quelque affaire qui regardoit les fonctions de Métropolitain, fut agréablement surpris d'y rencontrer Ebrard, qu'il connoissoit depuis long-temps. Dans l'entretien qu'ils eurent ensemble, celui-ci lui parla du miracle en question; et comme il s'étoit opéré par l'entremise de S. Donatien Evêque de Reims, dont le corps reposoit à Bruges, et qu'il étoit interessant pour l'église de Reims, l'Archevêque engagea Ebrard à en écrire la relation.

p. 817-830.

p. 830.

p. 820.

p. 817. 818.

' Le dessein exécuté, l'Auteur envoïa son écrit au Prélat, avec une assés longue épître dédicatoire, qui se lit à la tête. Elle est fort honorable à la mémoire de Renauld, et du Clergé de Reims; et c'est le morceau le plus interessant de tout l'écrit, si l'on en excepte le fait de la guérison miraculeuse, prise en elle-même. Mais pour en venir-là, ' Ebrard est entré dans un détail fastidieux d'un enchaînement de minuties, qui avoient précédé le miracle. ' Il y a cependant du bon et du solide dans l'exorde de la relation, qui roule sur les miracles en général, sur le païs des anciens Menapiens, qui fait aujourd'hui partie de la Flandres, et sur la fondation du monastere de Guastine, qui y étoit situé.

p. 817-819.

p. 821-827.

p. 819. 820.

LA VIE DE SAINT ANATOLE, honoré à Salins en Franche-Comté, nous paroît appartenir à quelqu'une des dernières années de ce XI siecle. ' C'est à peu près le temps, que le sçavant et laborieux P. Chifflet lui a fixé, en l'envoiant à ses confreres Bollandus et ses associés. Nous

Boll. 3. Feb. p. 356. n. 7.

Chif. Veson. par.
2. p. 192.

Boll. ib. p. 359. n.
9.

p. 358. n. 2. 4.

avons d'abord pensé, qu'elle pouvoit avoir été écrite à l'occasion ' du rétablissement de l'église de ce Saint, où Hugues de Salins, alors simple chanoine de S. Estienne de Besançon, dont il devint ensuite Archevêque, avoit mis des Chanoines avant l'année 1029. Mais nous étant apperçus ' que l'Auteur ne fait que supposer cet événement, sans en faire ni détail, ni même expressément mention, et que d'ailleurs il ne parle ' que sur la foi d'autrui, de certains autres faits qui paroissent avoir suivi d'assés près le rétablissement de cette église, nous avons jugé qu'on ne pouvoit placer la date de son écrit, plutôt que vers la fin de ce siecle. On ne peut pas aussi la renvoyer plus tard, parce que les témoins qu'il cite, semblent avoir vécu du temps même que les faits sont arrivés.

n. 2.

Cet écrivain qui ne se fait connoître ni par son nom, ni par son état, avoit de l'esprit, de la lecture, le talent d'écrire assés bien, et de l'amour pour le vrai. ' Il se déclare ouvertement ennemi des fictions, qui bien loin de servir à honorer les Saints, sont indignes du culte qu'on rend à Dieu. C'est pourquoi il a mieux aimé ne dire que peu de choses de S. Anatole, telles qu'il les avoit apprises de gents de probité, que d'en rapporter de fausses. ' La description qu'il fait du païs de Salins, peut prouver qu'il en étoit natif.

n. 4.

p. 355-359.

p. 359. 360.

p. 358. n. 3.

p. 359. n. 1. 2.

' Son écrit est imprimé avec d'excellentes observations et des notes, au troisième de Fevrier dans le recueil de Bollandus. ' On a mis à la suite une autre espece de vie, ou sçavante dissertation du P. Chifflet sur le même Saint, pour suppléer à ce qui manque à la notice, que notre Anonyme en a donnée. ' Celui-ci l'avoit représenté comme Ecossois, tels qu'on regardoit en ces temps-là la plupart des étrangers qui se réfugioient en France. ' Mais l'Auteur de la dissertation montre fort bien, qu'il y a toute apparence que ce S. Anatole étoit Evêque d'Adane en Cilicie, sous le Patriarchat d'Antioche, et qu'ayant été enveloppé dans la persécution qu'on fit à S. Jean Chrisostome, il s'étoit réfugié dans les Gaules, et avoit fini ses jours près de Salins au païs des Scodinges.

Poss. app. t. 3. p.
294.

' THIETMAR, que Possevin nous donne pour Auteur d'une vie, et d'une relation de miracles de S. Remacle, Evêque de Maastricht au VII siecle, paroît manifestement avoir été confondu par ce Bibliographe, avec ' un autre

Voss. hist. lat. 1.
2. c. 48. p. 124. 2.

Thietmar, ou Dietmar Abbé d'Helmowarden en Saxe. Celui-ci étoit presque contemporain de l'autre, et laissa de sa façon une histoire de la translation de S. Modoald, qu'il fit en 1107. On ne voit absolument aucune occasion ni motif qui eût pu engager un écrivain aussi éloigné de Liege qu'étoit cet Abbé, à écrire sur S. Remacle. Il n'en est pas de même de Thietmar Abbé de Gemblou, alors du diocèse de Liege, quoique maintenant de celui de Namur. Se trouvant fixé dans un país, où il avoit vraisemblablement pris naissance, et où l'on honoroit S. Remacle d'un culte particulier, il avoit lieu de s'intéresser à la gloire de ce Saint, l'un des Patrons du país. Il ne semble donc pas qu'il y ait de difficulté à regarder cet Abbé comme le véritable Auteur des écrits, dont il est ici question. ' Possevin

Poss. ib.

nous en fournit lui-même une preuve ; puisqu'il dit que cet Auteur étoit auparavant moine du monastere, dont il devint ensuite Abbé. C'est ce qui ne peut convenir à Thietmar le Saxon, qui fut tiré de Corwei pour être Abbé d'Helmowarden.

Mais cette circonstance s'accorde parfaitement avec l'histoire de l'autre Thietmar, qui avant que de gouverner en cette même qualité le monastere de Gemblou, étoit Gardien, ou Trésorier de l'église de cette abbaïe, qu'il prit grand soin d'orner et d'embellir. ' A la mort de l'Abbé Mascelin en 1072, ou un peu plus tard selon d'autres, il fut élu pour le remplacer et se fit un devoir de marcher constamment sur ses traces. ' Sans cesser d'aimer la pauvreté de JESUS-CHRIST il ne laissa pas d'augmenter les biens de son monastere, ' et de continuer à embellir l'église. Il étoit à l'égard des infirmes, des enfants qu'on élevoit à Gemblou, des hôtes et des pauvres, tel que l'exige S. Benoît. ' Sous son gouvernement il y avoit à Gemblou, plusieurs moines studieux et sçavants, dont le plus célèbre étoit Sigebert, qui a laissé à la postérité tant de monuments de son érudition. Il ne doit point paroître étonnant, que Thietmar au milieu de ces hommes de lettres, les ait cultivées avec eux, et ait donné quelques heures de son temps à célébrer par ses écrits un S. Evêque du diocèse où il résidoit. ' Notre pieux Abbé mourut, selon le continuateur de Sigebert, suivi par Dom Mabillon en l'année 1092. D'autres cependant renvoient sa mort à un, ou deux ans plus tard, ce

Gemb. chr. p. 534.

Mab. an. l. 64. n. 10 | l. 65. n. 45.

Gemb. chr. ib.

p. 535.

p. 535-537.

Mab. ib. l. 68. n. 43.

Gemb. chr. p. 537.

qui approche de plus près ' du chroniqueur de Gemblou, qui lui donne vingt-trois ans de gouvernement. Mais comme cet écrivain n'est pas exact dans ses dates, il n'y a pas de sûreté à se fier à sa supputation. Thietmar fut enterré dans l'église de ce monastere, devant l'autel de la Croix, avec l'építaphe suivante en vers Leonins, où sa mort est marquée au trentième de Mai.

EPITAPHE.

Ecclesiæ lampas hic THIETMARUS jacet Abbas,
 Pauper, pacificus, mansuetus, pectore mundus.
 Ultima fulsit ei tua lux penultima Maii,
 Octo beatificas doctus obiisse vias :
 Lugens, esuriens, compatiens, patiens,
 Qui vixit Domino, dormiat in Domino.

Poss. ib.

Hist. lit. de la Fr.
 t. 5. p. 94 | t. 7.
 p. 167.

Pour ce qui regarde ' la vie de S. Remacle, qu'on attribue à Thietmar, elle est encore manuscrite. Il seroit curieux de voir par quel motif il se porta à l'écrire; ' puisqu'il y en avoit déjà deux autres dans le public en son temps : l'une faite vers l'an 850, par un moine anonyme de Stavelo, l'autre par Heriger Abbé de Laubes à la fin du siecle suivant. Nous avons rendu compte de ces deux vies en chacun son lieu.

t. 5. ib.

' Nous avons aussi fait connoître une relation des miracles du même Saint, qui a été poussée successivement par trois differents. Auteurs jusqu'en 1008. Il est à croire, que Thietmar a commencé la siene à cette époque, et a conduit la suite de ces merveilles jusqu'au temps qu'il écrivait. Il faudroit au reste avoir son écrit sous les yeux, pour pouvoir juger de l'exécution de son dessein.

Mab. an. l. 68. n.
 96.

NICOLAS Poëte satirique, qui ne nous est connu que par son nom, et quelques pieces de mechante Poësie, florissoit sur la fin de ce XI siecle, soit en Normandie, ou dans le voisinage de Paris. C'est ce que font juger les personnes qu'il attaque dans ses vers. ' Il y a de lui deux Satyres, l'une contre les Abbés simoniaques en général, l'autre contre l'Abbé de S. Estiene de Caen en particulier. Le Poëte dans la premiere s'étend excessivement sur les louanges de Hugues Evêque de Die, Légat du S. Siege,

qui emploïoit avec zèle contre les simoniaques l'autorité dont il étoit revêtu. L'on voit par-là, que cette piece fut faite avant l'année 1082, à laquelle Hugues devint Archevêque de Lyon. Autant ce Poëte se répand en éloges sur le compte de ce Prélat dans sa premiere Satyre : ' autant il vomit d'injures dans l'autre contre l'Abbé de saint Estiene, qui étoit ou Guillaume Bonne-ame successeur du célèbre Lanfranc, si la piece précéda sa promotion à l'archevêché de Rouen, qui se fit en 1079, ou Gilbert surnommé le Rusé, si la Satyre est postérieure à cette dernière époque. Mais que ce fût l'un ou l'autre de ces deux Abbés, on peut assurer, qu'ils ne méritoient point un traitement aussi injurieux. Il suffit de sçavoir pour leur justification, qu'ils furent mis en place du temps de Guillaume le Conquérant, qui ne souffroit point dans ses Etats, qu'on élevât aux dignités ecclésiastiques d'autres personnes que des sujets de mérite et d'une vie irréprochable. Rien n'est donc plus propre à faire connoître la mauvaise humeur du Poëte, et sa passion à déchirer la réputation d'autrui, qu'une piece de cette nature.

Hug. Fl. chr. p. 227.

Mab. ib.

' Dom Mabillon, qui avoit déterré ces deux satyres dans un manuscrit du College des Jesuites à Paris, y en trouva un troisième en vers Leonins, qui étoient si fort au goût de ce siecle-là. Celle-ci attaque nommément Ives I Abbé de S. Denys, qui y est encore plus cruellement traité, que l'Abbé de S. Estiene dans la précédente. La fureur en genre de calomnie y est poussée à l'excès : car il paroît par deux diverses épitaphes de cet Ives, que c'étoit un Abbé de mérite et de piété, *Moribus et factis exemplar agens pietatis.* ' Il ne tient pas cependant au satyrique, qu'on ne le regarde comme le plus grand scelerat qui ait jamais été : pire que les Pharaons, les Herodes, les Judas, les Nerons, les Diocletiens. Dom Mabillon n'a pas laissé d'avoir la complaisance de publier près de cent cinquante vers de cette sanglante piece. Elle sert au moins à nous montrer, que nos versificateurs de ce siecle n'avoient pas plus de dispositions pour la satyre, que pour les autres genres de Poésie ; puisqu'au lieu de ces saillies ingénieuses, et de ces traits fins et délicats qu'elle demande, ils n'y emploïoient que les injures les plus grossieres. ' Quoique la piece dont il est ici question, précède les deux au-

Ibid.

t. 5. app. p. 652. 653.

1. 68. n. 96.

tres dans le manuscrit, et qu'elle ne porte pas le nom de son Auteur, il y a néanmoins beaucoup d'apparence, qu'elle appartient au même Poëte. Outre que c'est le même génie qui regne dans les unes et les autres, le temps y convient à merveille; celle qui est imprimée pour la plus grande partie, n'ayant été faite, que peu d'années avant la mort de l'Abbé Ives, arrivée en 1094.

THIERRI,

MOINE DE SAINT OUEN.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Boll. 24. Aug. p.
795. n. 10 | Pom.
hist. de S. Ou. p.
339.

' **THIERRI**, dont nous entreprenons de parler, a couru risque de perdre dans la postérité, la principale gloire de ses travaux littéraires. En effet un écrivain de grand nom a tenté de transporter à un étranger celui de ses ouvrages à la faveur duquel on reconnoit qu'il en a composé encore d'autres. C'est le célèbre Henschenius, qui a attribué à Fridegode, Auteur Anglois, la vie en vers de S. Ouen Evêque de Rouen, de laquelle se tire ce qu'il y a de plus assuré, touchant l'histoire et les écrits de Thierry. ' Mais les doctes successeurs de cet Hagiographe se sont fait un devoir de la rendre à son véritable Auteur, ce qu'avoient déjà fait plusieurs sçavants.

Boll. ib.

Il ne faut pas s'attendre, que la vie d'un homme de lettres, caché dans l'obscurité d'un cloître, où il paroît avoir vécu sans emploi et sans dignité, tel qu'a été Thierry, fournisse d'événements fort mémorables. ' Tout ce que l'on sçait de sa persone, est qu'il avoit embrassé la profession monastique à l'abbaye de S. Ouen de Rouen, et qu'il florissoit sous Nicolas de Normandie, qui en fut Abbé pendant cinquante ans, depuis 1042 jusqu'en Février 1092, qu'arriva sa mort. Les bonnes études étoient alors en honneur dans cette maison; ' et Thierry s'y vit associé avec plusieurs confreres, qui travailloient à l'envi à cultiver les

Mab. an. I. 68. n.
35.

Pom. ib.

Letres, nommément la Poësie sacrée et l'Histoire.

Outre un Fulbert qui a laissé plusieurs productions de sa plume, comme il sera dit dans son éloge particulier, ' il y avoit encore un Maurice, fort différent d'un autre moine de ce nom, disciple de S. Anselme. Il ne reste de celui-ci que l'épithaphe de l'abbé Nicolas en vers Leonins, qu'on trouve dans divers recueils. Mais il a montré par-là qu'il étoit capable de faire autre chose; et peut-être l'a-t-il fait, quoique nous n'en soions pas instruits.

Ord. vit. l. 8. p. 710 | Pom. ib. | Mab. ib.

On ne nous apprend point non plus, si c'étoit Thierrî, ou l'un des deux autres sçavants ses confreres, qu'on vient de nommer, qui dirigeoit alors les écoles de S. Ouen. ' On sçait cependant qu'il s'y forma alors des élèves de mérite, qui ont acquis par leurs ouvrages le titre d'écrivains de quelque réputation. Tel est un Ambroise, qui a employé sa plume à célébrer en prose et en vers l'illustre S. Agnès Vierge et martyr. Tel est un Jean qui avoit une excellente main pour bien écrire, et qui dès l'âge de vingt ans commença à faire des ouvrages, dont une partie est venue jusqu'à nous. ' Cet élève de S. Ouen est devenu principalement célèbre, par le choix qu'on fit de lui au Concile de Reims en 1119 sous le Pape Calixte II, pour y tenir la plume, et y faire les fonctions de Notaire, ou Secrétaire. Nous manquons de lumière pour dire, si Thierrî, qui contribua sans doute, au moins par son exemple, à l'avancement des études de tous ces gents de lettres survêcut l'Abbé Nicolas. Mais n'ayant point d'époque plus connue pour son histoire, que la mort de cet Abbé, à qui il a dédié son principal ouvrage, nous avons cru devoir la choisir pour y rapporter son article.

Pom. ib.

Ord. vit. l. 12. p. 863 | Conc. t. 10. p. 872.

§ II.

SES ECRITS.

ENTRE les productions de la plume de Thierrî, il y en a en vers et d'autres en prose. Mais tous les sçavants ne conviennent pas de celles qui lui appartiennent en l'un et l'autre genre; et c'est ce que nous allons entreprendre de discuter.

1°. Personne ne disconvient aujourd'hui, que la vie en

Hist. lit. de la Fr.
t. 6. p. 274. 275.

vers de S. Ouen Evêque de Rouen après le milieu du VII siecle, ne soit un fruit du travail de notre écrivain, et que ceux qui en ont voulu faire honneur à Fridegode Auteur Anglois du X siecle, ont confondu ce S. Prêlat avec S. Owin moine de Lichfeld en Angleterre, dont on ne sçait pas même que la vie ait jamais été écrite. ' C'est au moins ce que nous avons montré ailleurs, par des preuves qui ne souffrent point de réplique. Thierrri a tiré tout le fonds de son ouvrage d'une autre vie de S. Ouen, que Surius a publiée sous le faux nom de Fridegode, après en avoir défiguré le style original, sous prétexte de polir, mais que les continuateurs de Bollandus nous ont donnée depuis dans sa pureté. Notre Poète n'a fait que mettre en vers; en s'assujettissant servilement à la letre, cette vie qui est en prose. Et comme il a choisi les vers Leonins pour exécuter cette entreprise, ce genre d'écrire qui emporte avec soi une nouvelle contrainte à cause de la rime, a jetté dans sa versification une nouvelle platitude, et une nouvelle obscurité.

Neus. pia, p. 24.

' Ce poème de Thierrri est conservé à S. Ouen dans un manuscrit, que l'Abbé Nicolas regardoit comme si précieux et si interessant pour son monastere, qu'il a écrit lui-même au bas, ou fait écrire en son nom les imprécations les plus terribles contre quiconque l'enleveroit, en quelque façon que ce pût être, ou en déchireroit la moindre feuille. Il y a toute apparence que c'est-là l'original du Poème, ' et que la copie qu'en ont les Bollandistes parmi leurs mémoires de littérature, en est venue. Ces Hagiographes n'ont pas jugé à propos de publier cet ouvrage de notre Poète, pour la raison qu'il ne contient rien qui ne soit encore mieux dans la prose qui en fait le fonds. Ils se sont sagement bornés à n'en imprimer que les huit premiers vers de la préface, ou épître dédicatoire à l'Abbé Nicolas, afin qu'on puisse juger de la piece par cet échantillon.

Boll. ib.

Neus. pia. p. 23.
24. 72. 73. 346.
347.

p. 25.

' Le P. du Monstier a fait plus d'honneur à cette épître; l'aïant donnée en entier dans son *Neustria pia*, où il a aussi inseré d'assés longs fragments du corps de l'ouvrage. ' Il avoit même copié de sa main sur le manuscrit de S. Ouen, le poème entier avec la vie en prose, à dessein de publier l'un et l'autre dans un autre recueil qui devoit porter le titre de *Neustria Sancta*. Mais il paroît que ce dessein pro-

jetté est demeuré en idée. Ici cet écrivain témoigne avoir cru que la prose qu'il cite néanmoins quelquefois sous le faux nom de Fridegode, étoit l'ouvrage de Thiéri, comme l'est la versification. C'est au reste ce qui ne se peut soutenir; ' puisque la vie en prose a été faite avant les ravages des Normans, comme nous l'avons montré autre part, et par conséquent plus de deux cents ans avant Thiéri.

Hist. lit. de la Fr.
ib. p. 275. 276.

2°. ' Dom Mabillon a fait imprimer au second volume de ses Analectes, avec de courtes remarques de sa façon, une histoire abrégée de tous les Archevêques de Rouen, depuis la fondation de cette église jusqu'aux premières années de Guillaume surnommé Bonne-ame qui succeda à Jean de Baieux en 1079. L'ouvrage est intitulé les Actes des Archevêques de Rouen. Il est visible, que cet écrit a été dirigé par un moine de S. Ouen, qui vivoit sous ce dernier Archevêque. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à lire avec une médiocre attention, ' la relation du tumulte arrivé dans l'église de cette abbaïe, à la solennité de la fête de S. Ouen, le vingt-quatrième d'Août 1073, relation qui fait une partie considérable de l'écrit. On y apperçoit sans peine un moine du lieu, qui y parle avec impartialité et sans passion, comme aiant été témoin oculaire de toute la scène. ' C'est sur ces deux caracteres, pris du temps et de la profession de l'Auteur, que Dom Mabillon a jugé, qu'il pouvoit être ou Thiéri, dont il est ici question, ou Fulbert son Confrere et son contemporain. Mais ce qui doit faire adjuger l'écrit à Thiéri préférablement à Fulbert, ' est l'éloge en vers Leonins de S. Mallon premier Evêque de Rouen, qui en fait partie. On a vu plus haut que Thiéri avoit un goût particulier pour ce genre de versification, ce qu'on ne sçait pas de Fulbert.

Mab. ana. t. 2. p.
424-457.

p. 445-454.

p. 456.

p. 427-428.

Ces actes sont non-seulement interessants pour l'église de Rouen; mais ils sont encore écrits avec beaucoup d'ordre, de jugement, de simplicité, de bonne foi. L'Auteur y a recueilli soigneusement, et en peu de mots, ce qu'on sçavoit en son temps de plus certain, touchant l'histoire de chacun des Archevêques de cette illustre Métropole, sans chercher à grossir son volume par des traditions vulgaires, des lieux communs, ou des reflexions hors d'œuvre. ' Ceux dont on ne sçait rien du tout, il s'est borné à donner sim-

p. 428. 429. 436.

- p. 433. plement leurs noms, et à leur assigner le rang de leur succession. ' A l'égard de ceux qui avoient leurs legendes separées et connues, il a eu la sage discretion d'y renvoyer, et d'être fort sobre sur leur article. S. Ouen est de ce nombre: et Thierrri nous y donne acte lui-même, qu'il n'est pas Auteur de la vie en prose de ce S. Evêque, laquelle existoit long-temps avant lui. ' Il s'étend un peu sur S. Remi, frere du Roi Pepin le Bref, et paroît avoir puisé cet éloge dans la vie de ce Prélat, dont il sera parlé sur le chanoine Fulbert. Ce qu'il dit dans cet article du voïage que le Prince Carloman, moine du Mont-Cassin, fit à Fleuri pour avoir des Reliques de S. Benoit, est particulièrement digne de remarque.
- p. 424. 425. ' Thierrri commence son histoire par une courte notice de la province ecclésiastique de Rouen, qui est fort juste, et compte pour premier Evêque de cette Métropole saint Mallon. ' Mais y aiant alors différentes opinions touchant ce point de critique, il propose un moïen fort sensé pour les concilier. ' A S. Mallon, qu'il suppose contemporain du Pape S. Clement, il fait succeder immédiatement Avitien, qui dans son texte est nommé Avidiame, et qu'il met du temps du Pape S. Silvestre; quoiqu'il y ait entre ces deux Papes un intervalle de deux siècles entiers. Mais c'est moins une faute de la part de notre écrivain, qu'une erreur de la tradition de l'église de Rouen en ce temps-là. Thierrri est plus exact en disant, qu'Avitien assista au premier Concile d'Arles en 314, auquel il se trouva effectivement.
- p. 425. 426. ' Dom Mabillon a observé plus d'une fois, que dans cette
- p. 428. histoire il n'est fait aucune mention de Hugues fils de Charlemagne, que d'autres supposent avoir été en ce temps-là Archevêque de Rouen, et dont l'Evêque Baudri a écrit la vie, en lui donnant cette qualité. ' Du temps de ce Monarque le Siege métropolitain de Rouen étoit rempli par Guillebert successeur de S. Remi, puis par Rainouard, Gombauld, Paul, Ganilon.
- Conc. 1. 1. p. 1430. ' Un des morceaux le plus curieux de cet ouvrage, est
- Mab. ib. p. 456. la relation du tumulte, dont il a été parlé. Elle est rapportée dans l'article de l'Archevêque Jean de Baïeux, qui
- p. 436.
- p. 445. 454.

1 Thierrri marque fort bien les suffragans de Rouen suivant l'ordre qu'ils tiennent encore aujourd'hui. ' Mais Ordric-Vital les marque un peu autrement en cette sorte: Baïeux, Evreux, Lisieux, Avranche, Coutance et Séez.

par sa trop grande vivacité donna occasion à ce tumulte. M. l'Abbé Fleuri aiant jugé que cet événement méritoit de n'être pas ignoré. l'a fait entrer avec sa précision ordinaire dans son Histoire Ecclésiastique. Avant que d'autres eussent publiée cette relation, Dom d'Acheri l'aïant tirée des manuscrits, l'enchassa dans ses notes sur les lettres du B. Lanfranc. Rien n'est plus propre à faire avantageusement connoître le bon esprit de l'Auteur, que la maniere dont cette relation est écrite. Thiéri quoique partie intéressée, s'en est acquitté non-seulement sans partialité, en rapportant les choses comme elles s'étoient passées, et rendant à chacun la justice qui lui étoit due; mais il y a même glissé de courtes reflexions et autres traits de piété, qui montrent combien il étoit touché du scandale qui arriva en cette occasion.

Dom Mabillon qui a publié ces Actes des Archevêques de Rouen, les avoit tirés de l'original même de l'Auteur. Après ce premier Editeur, Dom Martene les a réimprimés de nouveau, sur un manuscrit de Dom le Tellier grand-Prieur de l'abbaye de S. Ouen : manuscrit qui selon toute apparence n'est autre que le précédent, ou une copie de celui-ci. Toute la plus grande différence qu'il y a entre l'une et l'autre édition, est que le titre de la premiere porte : *Acta*, et celui de la seconde : *Historia Archiepiscoporum Rotomagensium*.

3°. A la suite de ces actes dans le manuscrit de Dom le Tellier, vient une autre histoire encore plus abrégée que la précédente, des mêmes Archevêques. Celle-ci est comprise en quarante-six distiques autant que l'on compte d'Archevêques de cette église, depuis S. Mallon, sans y comprendre S. Nicaise, jusqu'à Guillaume Bonne-ame inclusivement. Dom Martene, qui n'a pas cru devoir publier ces distiques, quoiqu'il ait fait cet honneur à huit autres, qui continuent la suite de ces Prélats jusqu'à l'Archevêque Pierre, ne doutoit point, qu'ils ne fussent du même Auteur que les Actes. C'est ce qui paroît ne devoir pas souffrir de difficulté; vû que d'une part ils sont de la même main que les actes, qui les précèdent immédiatement, au lieu que les suivans sont d'une main étrangere, et que sur-tout d'ailleurs ils sont en vers Leonins, qui étoit le genre cheri de versification du moine Thiéri. Ordric

Fleu. II. E. l. 62.
n. 17.

Lanf. ep. not. p.
354. 355.

Mab. ib. p. 456.

Mart. coll. nov.
par. 2. p. 233-248.

p. 248.

Ord. vii. l. 5. p.
557-568.

Vital qui les a distribués dans le cours de son Histoire Ecclésiastique, les croïoit du Clergé de Rouen en général.

FULBERT,

ARCHIDIACRE DE ROUEN.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

FULBERT, qui fait le sujet de cet article, ne fut pas en son siecle le seul qui portât ce nom dans le Clergé de Rouen. Il en faut reconnoître au moins un autre, sans parler d'un troisième Fulbert moine de S. Ouen, qui aura son article à part. Quoiqu'Ordric Vital confonde les temps, auxquels sont arrivés la plupart des événements qu'il a conservés à la postérité, il a néanmoins marqué assés distinctement les époques générales de la vie de deux grands hommes du nom de Fulbert, qui firent en ce siecle et le suivant deux des principaux ornements de l'église métropolitaine de Rouen. Faute d'avoir fait attention au long intervalle de temps qu'il met entre l'un et l'autre, on les a ordinairement confondus ensemble; et puis on a passé de-là à les confondre encore avec Fulbert moine de S. Ouen. Il importe de dissiper cette confusion, et détruire ce désordre introduit dans l'Histoire de ce siecle.

Ord. vit. t. 3. p.
475.

D'abord Ordric Vital nous présente un Fulbert, à qui il ne donne que la qualité de Conseiller de l'Archevêque Maurille, et le titre de Sophiste. C'est dès-là nous le faire connoître fort avantageusement. Il faut en effet que ce Fulbert eût bien de la lumière et du mérite, pour qu'un Prélat tel que nous avons peint en son lieu le B. Maurille, l'eût choisi pour se conduire par ses conseils. D'ailleurs on a vû, que le titre de Sophiste, qu'on prenoit encore alors en un sens honorable, n'étoit employé que pour signifier un homme instruit des Belles-Letres et de la Philosophie. Ordric avoit déjà désigné clairement le temps auquel vivoit ce Fulbert, en le plaçant sous l'épiscopat de Maurille, qui

fut de douze ans, depuis 1055 jusqu'en Août 1067. Mais afin que personne ne s'y méprit, il en a assigné une date plus précise, en nous apprenant qu'en 1056 Fulbert, Ansroi Abbé de Préaux, et Lanfranc Prieur du Bec, avec quelques autres personnes de distinction, accompagnerent Maurille et Hugues Evêque de Lisieux, dans une visite qu'ils firent à l'abbaye de S. Evroul, afin d'y rétablir la paix et le bon ordre. L'Historien, qui nous sert ici de guide, ne qualifie point ce Fulbert Archidiacre. Mais il est hors de contestation, que c'est le même Fulbert qui remplissoit cette dignité l'année précédente, et dont on lit la souscription après celle des Evêques de la province, au bas de quelques chartes. Nous n'osons pas assurer également, que ce soit le même Fulbert, qui dès 1034 signa en qualité de simple Prêtre à une autre charte, par laquelle le B. Helouin léguoit à son nouveau monastere la troisième partie de la terre de Bourneville.

Déf. des tit. de S.
Ou. p. 55-57.

Mab. an. 1. 57. n.
34.

Ordic dans la suite de son Histoire nous fait connoître, sous des traits encore fort avantageux, un autre Fulbert Archidiacre et Doien de la Cathédrale de Rouen, qui étoit une autre grande lumière de cette église, tel qu'il nous le représente. Nous disons un autre Fulbert, car la distance qu'il met entre celui-ci et le précédent, ne permet pas de les confondre pour peu d'attention qu'on y veuille apporter. On a vu que le premier étoit célèbre dès 1055. Le second après avoir fleuri à la fin du même siècle et au commencement du suivant, se sentant alors saisi d'une maladie mortelle, eut la dévotion de mourir dans l'habit de S. Benoit. Il le demanda avec de grands sentiments de piété; et l'ayant reçu il y mourut effectivement, et fut enterré dans le cloître de S. Ouen devant le chapitre avec l'épithaphe suivante. On y voit, que Fulbert réunissoit en sa personne d'éminentes qualités, et que sa mort arriva le vingt-unième de Decembre; mais l'année n'y est pas marquée.

Ord. vit. 1. 8. p.
710.

EPITAPHE.

Gloria Metropolis, Cleri decus et diadema,
Morte tua, FULBERTE, ruit, ruit illa profunda
Fontis inexhausti sapientia, lingua diserta.
Metropolitarius fuit Archidiaconus iste,

A a a ij

Canonicus primum postremo Cœnobialis.
 Quarta dies erat ante diem quo claruit orbi
 Virgine de sacra CHRISTUS, cum tanta columna
 Decidit Ecclesiæ, nulli pietate secundus.

Ibid.

Mah. ib. l. 74. n.
158.Ibid. | Mart. anec.
t. 3. p. 1651 | Pom.
hist. de S. Ou. p.
339.

Ord. vit. ib.

Mah. ib.

Déf. des tit. ib. p.
57.Conc. t. 10. p.
601.

' Ordric à la vérité parle de cet événement sur l'année 1094. Mais qu'on se donne de garde de prendre ici le change. ' La suite du narré de cet Historien fait voir qu'il n'arriva réellement qu'en 1126 tout au plûtôt, et même seulement après 1128, si notre Archidiacre Doïen est le même que ce Fulbert qui assista cette année-là à un Concile de Rouen. C'est pourquoi ' Dom Mabilion, Dom Martene et Dom Pommeraye ne placent le terme de sa vie que vers 1130. Supputation qui est fondée sur le texte même de Vital, qui écrivoit alors. En effet ' cet Auteur ayant rapporté sur l'an 1094 la mort de Nicolas Abbé de S. Ouen, quoiqu'arrivée dès le mois de Février 1092, et ayant donné la suite de ses Successeurs jusqu'à Ragenfroi, ou Rainfroi inclusivement, avec une courte notice de ce qui s'étoit fait de plus mémorable sous leur gouvernement, il ajoute, pour faire connoître ce qui s'étoit passé sous ce dernier Abbé : *Tunc Fulbertus Archidiaconus et Decanus Rotomagensis*, et le reste de l'événement dont il est ici question. Il est donc clair, que ce ne fut que sous Ragenfroi, que l'Archidiacre Fulbert mourut dans l'habit monastique. Or on sçait d'ailleurs, ' que le gouvernement de cet Abbé ne commença qu'en 1126.

Il n'est pas si aisé à prononcer définitivement, lequel de ces deux Fulberts, si differents l'un de l'autre, comme on vient de le voir, ' paroît avec la qualité d'Archidiacre dans les monuments publics de 1091 et 1096. En attendant qu'il nous vienne plus de lumière sur ce point fort obscur de critique, il nous semble que c'est le premier, autrement le Sophiste, qui se trouve nommé dans le diplôme de Philippe I Roi de France, donné en l'année 1091. Mais nous ne croïons pas qu'il ait survécu à l'année suivante 1092. Ainsi c'est l'autre ' Fulbert, devenu Doïen dans la suite, qui fit avec Gilbert Evêque d'Evreux, surnommé la Grue à cause de sa haute taille, la promulgation des Decrets du Concile de Rouen tenu en 1096. Le premier auroit été

alors dans un âge décrépît, et par conséquent hors d'état de se faire entendre dans une assemblée nombreuse. Outre ces deux Archidiacres du nom de Fulbert, il y en eut encore au moins un troisième dans le cours du XII siècle, comme on le voit par sa souscription au bas d'actes passés publiquement depuis 1130 jusqu'en 1150, et peut-être au-delà.

Déf. des tit. ib.

§ II.

SES ECRITS.

APRÈS avoir clairement distingué l'un de l'autre nos deux Archidiacres, il s'agit maintenant de savoir auquel des deux appartient les écrits qui portent leur nom. Il paroît par ce qui a été dit, et personne n'en disconvient, que chacun d'eux étoit fort capable de les composer. Mais il y a des raisons prépondérantes en faveur du premier, surnommé le Sophiste, comme on va le voir par la suite.

1°. On a de lui une vie de S. Romain Evêque de Rouen, qui mourut en 639, et eut S. Ouen pour successeur immédiat. Depuis que Dom Martene et Dom Durand ont publié l'épître dédicatoire, qui étoit originairement à la tête de cette vie, on ne peut se tromper à reconnoître, qu'elle est l'ouvrage d'un Fulbert Archidiacre de l'église de Rouen. Non-seulement il est nommé et qualifié tel dans le titre de l'ouvrage, suivant la leçon du manuscrit; mais il se nomme encore lui-même dans l'inscription de son épître, et s'y donne clairement pour un des chanoines de cette église, auxquels il l'adresse, quoique par modestie il n'y prene que le titre de pécheur. Il la fait encore paroître cette modestie, par la peine extrême qu'il eut à se résoudre à écrire pour le public. Ses confreres le presserent souvent de se prêter à composer cette vie, en quoi ils faisoient voir qu'ils le regardoient comme un homme sçavant, et le plus capable d'entre eux d'y réussir, ce qui convient à la qualité de Sophiste que lui donne Ordric-Vital. Enfin il s'y détermina sur une plus vive remontrance, que lui fit un de ses mêmes confreres, son intime et ancien ami.

Mart. anec. t. 1.
p. 181-183.

p. 181. 182.

p. 182. 183.

Ces instances de la part des chanoines de la Cathédrale de Rouen, pour avoir une vie de S. Romain leur Evêque,

Hist. lit. de la Fr.
t. 6. p. 278.

Mart. ib. p. 181.

Mab. ana. t. 2. p.
433.

et le soin que Fulbert prend de l'écrire, supposent qu'ils n'avoient plus ' les deux vies ' de ce même Saint, l'une en vers et l'autre en prose, que Gerard Doien de S. Medard de Soissons avoit envoiées un peu plus de cent cinquante ans auparavant, à Hugues Archevêque de la même église. ' Fulbert dans son épître le donne aussi à entendre, et insinue même, qu'on ignoroit en son temps qu'elles eussent jamais été écrites. Les exemplaires qu'on en avoit à Rouen, pouvoient effectivement avoir péri par quelque incendie, ou autre malheur, peu de temps après qu'on en eut reçu les premières copies de Soissons.

' Mais la vie dont nous entreprenons ici de rendre compte, existoit quelque temps avant que Thiéri moine de S. Ouen, dont on a donné l'histoire, écrivit les Actes des Archevêques de Rouen, c'est-à-dire avant 1083. Cet Ecrivain assure, que cette vie et celles de Saint Ouen, de S. Ansbert et de Gildard se conservoient dans son monastere, et qu'on les regardoit comme des ouvrages fort bien écrits, par des Auteurs de grande reputation : à *probatissimis viris luculenter apud nos conscripta habentur*. Suivant cette date de la vie de S. Romain, qu'on sçait d'ailleurs appartenir à un Fulbert Archidiacre de Rouen, il est plus naturel de l'attribuer au premier des deux Archidiacres de ce nom, qualifié Sophiste, qu'à l'autre, par les raisons de chronologie qu'on a établies dans leur éloge. Il n'est personne qui refuse de souscrire à ce sentiment, pour peu qu'il veuille faire usage de la justesse de son esprit.

Thiéri Historien des Archevêques de Rouën a raison de dire, que cette vie est fort bien écrite, s'il s'agit du style, qui est aisé, orné, fleuri, mais un peu trop diffus, et des traits de piété, dont la piece est parsemée. Du reste, l'Auteur étoit trop éloigné des temps du Saint Evêque, pour être bien instruit de ses actions. Il a suppléé aux faits par les paroles, en ornant et embellissant le peu qu'il sçavoit de son histoire. On jugeroit par l'ordre qu'il a observé

1 A la même page de notre VI volume citée plus haut, se lisent deux fautes : l'une d'Imprimèur qui a mis l'Archevêque au lieu d'Archidiacre en qualifiant Fulbert, ce qui a échappé dans l'*errata*, et l'autre en ce que nous comptons près de deux siècles entre Gerard et Fulbert, l'un et l'autre Historien de S. Romain. Cette dernière faute vient de ce qu'en cet endroit nous avons suivi l'opinion commune au sujet de Fulbert, qu'on ne place que vers 1130.

dans son écrit, et la plûpart des événements qu'il y a fait entrer, comme aussi par quelques autres circonstances qu'il avoit sous les yeux la vie en vers du même Saint, ' de laquelle nous avons rendu compte autre part. Il est cependant vrai, que l'identité des faits et des circonstances, qui se trouve dans l'un et l'autre écrit, pouvoit fort bien venir de la tradition de l'église de Rouen, où l'on conservoit de vive voix sur S. Romain, ce qu'on en avoit lû autrefois dans ses deux Légendes, antérieures à celle qu'en fit notre Archidiacre. L'assurance presque positive qu'il donne de la négligence, qu'on avoit apportée à écrire l'histoire de ce Prélat, *Sarcinam à viris peritissimis prætermisam*, ne permet pas d'en juger autrement. D'ailleurs la Légende en vers contient plusieurs faits, dont Fulbert ne dit rien. Tel est ce que fit S. Romain contre les vices d'avarice et de simonie. Telle est l'ordination de S. Ouen pour son successeur. De même, Fulbert rapporte plusieurs circonstances remarquables touchant l'élection de S. Romain, dont il n'est point parlé dans l'ouvrage du Poëte. On voit par celui de notre Archidiacre, qu'en son temps les Philosophes n'alleguoient point d'autre cause du flux et reflux de la mer, que les influences de la Lune.

Nicolas Rigault est le premier, et peut-être l'unique jusqu'ici, qui l'a fait imprimer. Mais l'épître dédicatoire, dans l'inscription de laquelle l'Auteur est nommé, manquant au manuscrit de cet Editeur, il a donné l'ouvrage pour beaucoup plus ancien qu'il n'est en effet. Il a été confirmé dans son opinion par la manière d'écrire de Fulbert, qui en homme sçavant ne se sert nulle part des termes d'Archevêque et d'Archevêché, lorsqu'il parle des temps de S. Romain, pour exprimer un Métropolitain et une Métropole, parce effectivement qu'on ne les nommoit point encore de la sorte. ' Dom Mabillon, peut-être sur la même réflexion, a pris aussi l'écrit de notre Archidiacre pour la plus ancienne vie en prose de S. Romain, sur laquelle le Doïen de S. Medard de Soissons composa la siene vers le milieu du X siecle. Mais ' Dom Martene et Dom Durand ayant publié, comme il a été dit, l'épître de Fulbert à ses confreres les Chanoines, on est revenu de ces opinions erronnées; et l'on a rendu l'ouvrage à son véritable Auteur.

' L'Édition qu'en a donné Rigault, est en un volume

Hist. lit. de la Fr.
t. 4. p. 73.

Mab. ib. t. 1. p.
112.

Mart. ib. p. 181-
183.

Bib. S. Vin. cen.

in-8°. sorti en 1609 des presses de Rolin, Thierrî et Pierre Chevalier. Elle est dédiée au Chancelier Brulart de Silléri, et fort bien conditionée. Rigault, qui en a tiré le texte d'un manuscrit venu d'Angleterre au Président de Thou, l'a enrichi de quelques notes de sa façon, qui sont à la fin, et d'une longue préface, où il en veut particulièrement au fameux privilège de la Fierle et chasse de S. Romain; quoiqu'il ait imprimé tout à la fin du volume les Letres-patentes du Roi Louis XII, qui le confirment. On nomme ainsi à Rouen le privilège de délivrer un criminel le jour de la fête de l'Ascension, dont jouit le Chapitre métropolitain. Ce qu'il y a de bien vrai, est que la vie du Saint par Fulbert, ni la Légende en vers, qui est encore plus ancienne, ne contiennent rien qui approche du prodige extraordinaire détaillé dans les Letres-patentes, comme le fondement et le motif du privilège.

Outre ces pièces, l'Éditeur a encore orné son volume d'un abrégé de la vie de S. Romain, tiré du Breviaire de son église. Mais on y a fait entrer des faits qui ne devoient point s'y trouver, et qu'on a pris d'ailleurs que de l'écrit de Fulbert. Enfin il y a mis un long extrait de l'histoire du Président de Thou, dans lequel cet Historien, habile connoisseur, donne une idée avantageuse de ce même écrit de notre Archidiacre, en disant qu'il s'y trouve quelque élégance: *tota illa narratio non inculto sermone scripta*. Ce qui a fait naître à de Thou l'occasion de parler ici de cette vie de S. Romain, est un discours prononcé en 1583, en présence du Roi sur la reformation de la justice par Jean de la Guesle, qui y fronde le privilège de la Fierle.

Mart. ib. t. 3. p.
1670.

2°. ' Nous avons une vie de S. Remi, autre Evêque de Rouen, mort le dix-neuvième de Janvier 771, comme il est marqué dans cette vie même, qui nous paroît être un autre ouvrage de Fulbert. Si au reste ce sentiment n'est appuyé que sur des conjectures, on va juger qu'elles sont très-fondées, et qu'elles peuvent avoir force de preuves. 1. Il n'y a pas, ce semble, à contester, qu'elle ne soit la production de la plume d'un Chanoine de la Cathédrale de Rouen. ' On voit dans la préface, que l'Auteur reconnoît ce Saint pour son Patron, et qu'il avoit à sa disposition les archives de cette église. 2. Il s'y représente comme fort éloigné du temps auquel le Saint vivoit, et nous avertit

p. 1665.

que dans ce long espace de temps on avoit négligé d'écrire sa vie : ou si on l'avoit écrite, elle étoit perduë. 3, Notre Ecrivain avoit fait celle dont il est ici question, ' avant que Thierrri travaillât aux Actes des Archevêques de Rouën; puisqu'il y a puisé, comme on l'a vû. C'est ce qui est confirmé ' par son écrit même, qu'il finit par la translation des Reliques du Saint de la Cathédrale de Rouen à l'église de S. Medard de Soissons : sans dire un mot ' de leur transport de Soissons à Rouen, qui se fit en 1090, circonstance qu'il n'auroit pas certainement oubliée, s'il n'avoit écrit qu'après cette dernière date. 4, Le style de cet écrit est le même que celui de la vie de S. Romain, aussi pur, aussi fleuri, aussi élégant. Toute la différence qu'on y remarque, c'est qu'il est moins diffus dans la vie de S. Remi, parce qu'elle étoit destinée pour servir à l'office de la nuit, comme il paroît par une des éditions, où elle est divisée en neuf leçons. 5, Enfin l'Auteur de cette vie en use comme Fulbert dans celle de S. Romain, en s'abstenant d'employer les termes d'Archevêque et Archevêché pour signifier un Métropolitain et une Métropole.

Trois cents ans, ou environ, d'éloignement entre S. Remi et son Historien n'ont pas permis à celui-ci d'être instruit à fond de son histoire. C'est ce qui lui a fait ' prendre le parti de se borner à ce qu'il a pû en apprendre de la tradition, ou tirer des monuments de son église. Mais il a eu la sage discretion de la mettre en œuvre, sans le grossir autrement que par les ornements du discours, accompagnés des traits ordinaires de sa piété. ' La mission du Prince Carloman, frere de l'Evêque Remi, que ses confreres du Mont-Cassin députerent en France pour tâcher de revendiquer le corps du Patriarche S. Benoît, est l'évènement auquel notre écrivain s'arrête davantage, et il est à remarquer, qu'il n'écrivoit ce trait historique, qu'après la date de la prétenduë Bulle du Pape Leon IX à ce sujet, ' et que peu après ce même fait fut répété dans les Actes des Archevêques de Rouen.

Il y a deux éditions de cette vie de S. Remi. ' La première, où l'ouvrage est divisé en neuf leçons, a été donnée par Lambecius sur un manuscrit de la Bibliothèque Impériale, fait sur un autre de l'abbaye de S. Ouen. Celui-ci est sans doute le même ' qui a fourni l'écrit à Dom Martene et

Mab. ib. t. 2. p. 431-436.

Mart. ib. p. 1670.

Bail. 19. Jan. tab. cr. n. 5.

Mart. ib. p. 1665.

p. 1668.

Mab. ib.

Lamb. bib. t. 2. p. 908-912.

Mart. ib. p. 1665-1670.

Dom Durand, qui l'ont publié de nouveau sur un manuscrit de la même abbaïe, ancien dès-lors de plus de cinquante ans. Mais cette vie dans cette seconde édition ne retient pas la même division que dans l'autre.

Mab. ib. p. 457-476.

3°. ' Dom Mabillon, à la suite des Actes des Archevêques de Rouën, a publié l'ordre et la maniere de célébrer le Concile provincial et d'ordonner un Evêque dans la même église. Ce double recueil, qui consiste entièrement en Rits, ou cérémonies, en formules, professions de foi, interrogations faites à l'ordinand, et en prières, le tout prescrit pour être uniformément observé en ces sortes d'occasions, n'a pas coûté beaucoup de travail à quiconque a pris soin de le diriger. On ne doit pas lui en être moins redevable; puisqu'il a réussi par-là à conserver à la postérité des monuments ecclésiastiques, dignes de la curiosité des Sçavants et en particulier des gents d'Eglise.

p. 475. 476.

' L'Editeur qui les a illustrés de quelques notes de sa façon, observe, que les cérémonies qu'ils prescrivent, sont les mêmes qu'on suivoit alors généralement dans toute l'Eglise de France, en l'une et l'autre occasion. L'ordre qui regarde la célébration du Concile, convient en quelques points avec les Rits prescrits dans ce qu'on nomme l'Ordre Romain, et ceux qu'Isidore Mercator a tirés du IV Concile de Toléde. Mais il en differe aussi en plusieurs autres points.

p. 474.

Nous n'avons que de légers indices, pour rapporter à l'Archidiacre Fulbert le soin d'avoir dirigé ces deux petits recueils. Il est au moins presque certain, qu'ils ont été faits de son temps. C'est ce qui paroît par le manuscrit de la Cathédrale de Rouen, qu'on nomme le Bénédictionel, et duquel Dom Mabillon les a tirés pour en faire présent au public. Les premières pièces contenues dans ce manuscrit, sont d'une écriture des premières années du XI siècle. Celles dont il est ici question, y ont été ajoutées par une main postérieure, mais dès le pontificat de Guillaume Bonne-ame, ou même de Jean de Baïeux son prédécesseur immédiat. On en juge ainsi sur ce qu'il est parlé du B. Maurille comme déjà mort, et qu'on y adresse la parole aux Evêques de la province, comme encore vivants, qui avoient assisté au Concile tenu par ce Prélat contre l'hérésie de Berenger. Fulbert, comme il a été dit, étoit Conseiller de

p. 460.

l'Archevêque Maurille, et devoit en cette qualité avoir eu quelque part à l'excellente profession de foi contre la même hérésie, qui fut promulguée dans ce Concile. Il avoit donc plus d'un motif de s'intéresser à le conserver à la postérité. Aussi se trouve-t-elle enchâssée dans le premier des deux petits recueils.

FULBERT,

MOINE DE S. OUEN.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

FULBERT, tel que nous le représente son titre, étoit fort différent, quoique contemporain, des deux Archidiacres de même nom, dont nous venons de donner l'éloge historique. Il est cependant arrivé, qu'il a presque toujours été confondu avec l'un d'eux, c'est-à-dire, celui qui eut la devotion de mourir dans l'habit de S. Benoît, et quelquefois avec l'un et l'autre. Ceux qui sont tombés dans cette dernière erreur, qui est beaucoup plus rare que la première, ne s'y sont jettés, qu'après avoir donné dans une autre, en confondant Fulbert le Sophiste avec Fulbert Archidiacre et Doïen. C'est ce qui est absolument insoutenable; et nous en avons administré les preuves. Cette triple confusion en ce qui concerne les objets, qui de trois personnes différentes voudroit n'en faire qu'une seule, ne peut donc subsister.

Il en est de même de celle qui tendroit à réunir en un seul homme Fulbert le Sophiste et le moine Fulbert. On voit en effet que vivant et écrivant l'un et l'autre au même temps, ils se distinguent eux-mêmes sans équivoque l'un de l'autre, en se donnant chacun pour ce qu'ils étoient. Fulbert Archidiacre de la Cathédrale, qui florissoit avant l'année 1060 sous l'Archevêque Maurille, se représente clairement comme un Chanoine de cette église. De même le moine Fulbert qui écrivoit sous Nicolas Abbé de Saint Ouen, et contemporain du B. Maurille et de ses deux Suc-

Mab. an. l. 60. n.
101 | Mart. anec.
t. 3. p. 1651.

Mart. ib. t. 1. p.
181.

Boll. 24. Aug. p.
825.

cesseurs immédiats, se fait connoître manifestement pour un moine de cette Maison. Il se trouve, il est vrai, quelque ressemblance entre le style de ces deux Ecrivains; mais celui de l'Archidiacre est plus fleuri et plus élégant, que celui de l'autre. En un mot, on ne peut dire que deux personages qui se représentent eux-mêmes sous des caractères aussi différents, soient un seul et même homme: à moins qu'on n'ait des preuves peremptoires, que l'Archidiacre changea d'état, et embrassa la profession monastique.

Ord. vit. l. 8. p.
710.

' C'est ce que fit effectivement l'autre Fulbert, qui d'Archidiacre et de Doïen de la Cathédrale devint moine de S. Ouen; et c'est sur cela qu'on se fonde pour établir la confusion dont il s'agit ici. Mais pour la détruire sans ressource, il suffit de rapprocher l'un de l'autre le temps auquel le moine Fulbert a fleuri, et celui auquel Fulbert Archidiacre et Doïen prit l'habit de S. Benoît. ' Il est certain que le premier écrivoit sous Nicolas de Normandie son Abbé, par l'ordre de qui il entreprit un de ses ouvrages. C'est lui-même qui nous apprend ce trait de son histoire. Il écrivoit donc avant ' la fin du mois de Fevrier 1092, qui est la date de la mort de cet Abbé, comme on l'a montré ailleurs. Il n'est pas moins incontestable, après les preuves qu'on en a données ailleurs, que ce ne fut que sous l'Abbé Ragenfroi, qui parvint à cette dignité en 1126, que Fulbert Archidiacre et Doïen se rendit moine à S. Ouen; et par conséquent plus de trente, peut-être même plus de cinquante, ou soixante ans après que le premier s'étoit déjà fait connoître par ses écrits.

Boll. ib.

Mat. an. l. 68. n.
35.

Ajoutons à tout ce qui vient d'être dit, que les Auteurs de cette confusion, outre qu'ils ont voulu réunir des temps si fort éloignés par la distance qui les sépare, n'ont pas fait assés d'attention au changement d'état du Doïen Fulbert. Ils paroissent l'avoir regardé comme un engagement, qui auroit fait de cet Archidiacre Doïen un moine de plusieurs années; ' et ce ne fut aux termes d'Ordric-Vital, qu'une simple cérémonie. Ce Doïen ne porta l'habit monastique, dans lequel il desiroit mourir, qu'autant de temps que dura la maladie qui le conduisit au tombeau. Le siecle où cela se fit, et les précédents nous fournissent plusieurs exemples de la même cérémonie, à l'égard de Princes même, et

Ord. vit. ib.

d'Evêques qui avoient comme Fulbert ' la dévotion de mourir dans l'habit monastique, et d'y être enterrés, afin d'avoir part aux suffrages des moines. C'est pourquoi l'on nommoit cette sorte de moribonds *Monachi ad succurrendum*.

On ignore les autres événements de l'histoire du moine Fulbert. Seulement ' on sçait qu'il étoit homme de lettres, et qu'il les cultivoit avec des confreres qui en faisoient une de leurs principales occupations. C'est ce qu'on a fait voir à l'article Thiéri l'un d'entre eux. ' Fulbert étoit d'une extrême réserve à écrire pour le public. Il lui falloit une espèce de révélation pour l'y déterminer. Les motifs qu'il en apporte, étoit son incapacité, et encore plus la crainte des censeurs et des envieux. Il appuie ce dernier motif d'une vérité qui est de tous les temps. C'est que quand on a conçu de l'envie, ou de la jalousie contre un Ecrivain, il diroit les meilleures choses du monde, qu'on ne les goûteroit pas : quoique cependant il se trouve toujours des personnes équitables, qui sçavent lui rendre justice. On peut légitimement douter, si Fulbert vécut au-delà de l'année 1092, qui est celle de la mort de l'Abbé Nicolas. ' Il paroit effectivement avoir commencé à écrire pour le public, avant que Guillaume le Bâtard, qu'il ne qualifie que simple Comte, dans la première partie d'un de ses écrits, eût conquis l'Angleterre, et par conséquent avant 1066. Il continua néanmoins à écrire après cette conquête ; ' puis-que dans la seconde partie de ce même ouvrage il donne à ce Prince le titre de Roi d'Angleterre. Ces époques, qui ne sont pas indifférentes pour juger à peu-près du terme de la vie de notre Ecrivain, ne le sont pas non plus, pour montrer de nouveau, qu'il a été contemporain de Fulbert le Sophiste, et plus ancien de beaucoup d'années que le Doïen Fulbert, devenu moine à la fin de ses jours.

Mab. ib. l. 61. n. 60 | l. 70. n. 96 | ana. t. 1. p. 353.

Pom. hist. de S. Ou. p. 339.

Boll. ib. n. 2 | Sur. 15. Sep. p. 239. 240.

Boll. ib. p. 896. n. 58.

p. 839. n. 10.

§ II.

SES ECRITS.

PENDANT qu'a duré la confusion entre tous ces Fulberts, on n'en a presque toujours reconnu qu'un seul pour Auteur de la plupart des écrits, dont nous avons rendu compte dans l'article précédent, et de ceux que nous

allons discuter. Mais cette erreur de confusion une fois détruite, il est de l'équité de rendre au moine Fulbert la même justice, que nous en avons déjà renduë à l'Archidiacre. On conviendra, nous nous flattons, que les écrits qui suivent, ne lui appartiennent pas à moins juste titre, que les précédents à l'autre Fulbert.

1°. Il a laissé de sa façon une ample histoire des miracles de S. Ouen, Patron de son monastere. ' Cet ouvrage est reconnu aujourd'hui par tous les Sçavants pour une production de la plume du moine Fulbert. Il semble même aux termes de Dom Mabillon, qu'il est précédé dans les manuscrits, d'une épître par laquelle l'Auteur le dédioit à Nicolas son Abbé, en s'y nommant expressément. Mais elle ne paroît point dans l'imprimé. ' Seulement il est fait mention de cet Abbé dans la préface, où Fulbert déclare, que c'est principalement par son ordre qu'il a entrepris d'écrire ce recueil de miracles, afin qu'on le pût joindre à la vie du même Saint Evêque. C'est peut-être sur cela, ' que Dom Mabillon semble avoir cru, que Fulbert avoit aussi composé une vie de S. Ouen. Mais s'il l'a fait effectivement, ce qui ne paroît pas d'ailleurs, ce n'est aucune des deux qu'on nous a conservées. Elles sont l'une et l'autre plus anciennes que notre Auteur.

' Fulbert s'est borné dans son entreprise à ne parler que des miracles du Saint opérés depuis sa mort, et plus spécialement au siècle qu'il écrivoit. ' Entre ceux-ci il s'en opéra à l'occasion du transport qu'on fit à Caën des Reliques du Saint, que notre Auteur accompagnoit, en qualité de moine de S. Ouen. C'étoit du temps du Duc Guillaume, mais avant sa conquête de l'Angleterre. On voit par là que Fulbert étoit bien instruit de ce qu'il rapporte. Son recueil est divisé en deux parties, dont la première fut écrite avant 1066, pour la raison que Guillaume le Bâtard n'y est point qualifié Roi. Mais il l'est dans la seconde partie, qui fut faite par conséquent quelques années après l'autre. Elle n'est pas même finie, puisqu'on n'y voit point la doxologie ordinaire : ce qui montre que l'Auteur avoit dessein de la continuer. On a quantité d'exemples d'autres recueils de miracles, qui n'ont été faits de la sorte qu'à différentes reprises, et quelquefois à mesure qu'ils s'opéroient.

Cela n'a pas empêché ' que les doctes Continueurs de

Mab. act. t. 2. p.
953. n. 3 | an. 1.
17. n. 60 | Boll.
24. Aug. p. 825. 1.

Boll. ib. n. 1.

Mab. an. ib.

Boll. ib.

p. 831-836. n. 51.
58.

p. 825-840.

Bollandus, qui ont publié avec de savantes notes de leur façon l'ouvrage de Fulbert, n'ayant distingué cette seconde partie de la première, avec un titre particulier qui la donne à un Anonyme. Ils l'ont trouvée de la sorte dans la copie du recueil, que le P. Flouet leur confrère, avoit envoyée à Bollandus et à ses Associés dès 1644, après l'avoir tirée du manuscrit de S. Ouen, qui dès lors passoit pour ancien de plus de cinq cents ans, comme nous l'apprenons d'ailleurs, et qui est tout entier de la même main. Mais outre que le dessein et le style de cette seconde partie sont les mêmes, que dans la première, l'Auteur dit expressément dans la seconde avoir fait plus haut mention du Duc Guillaume, à qui il donne ici le titre de Roi, et de l'Abbé Nicolas : *Tempore Willelmi incltyti Regis, cujus superius mentionem fecimus, supra titulatus Abbas cœnobii B. Audoeni Nicolai*. Or ce n'est que dans la première partie, qu'il parle de ce Prince et de cet Abbé ; et le terme *titulatus* dont il se sert en parlant de ce dernier, semble insinuer qu'il fait allusion à l'inscription de l'épître, par laquelle il lui dédioit l'ouvrage. On ne peut donc raisonnablement refuser cette seconde partie à l'Auteur de la première. Fulbert montre dans cette relation, qu'il avoit le talent de fort bien écrire pour son siècle. C'est seulement dommage, qu'il n'ait pas fait usage de sa plume pour composer quelque écrit plus intéressant.

p. 839. n. 10.

2°. Il a néanmoins fait encore une vie de S. Aicadre, vulgairement S. Achart, second Abbé de Jumiege : travail au reste qui ne consiste qu'à avoir retouché une autre vie de ce Saint, plus ancienne de deux siècles entiers que Fulbert, de laquelle nous avons rendu compte en son lieu. L'on ne peut se tromper, pour peu qu'on veuille y être attentif, à reconnoître dans cette seconde vie l'Auteur de l'histoire des miracles de S. Ouen. Non-seulement c'est la même manière d'écrire dans l'un et dans l'autre ; c'est encore le même motif qui a porté l'Auteur à les entreprendre : et cet Auteur a eu de plus soin d'y exprimer son nom. Tout cela n'a pas empêché l'Editeur, et Vossius d'après lui de qualifier Fulbert moine de Jumiege. * Nous l'avons fait nous mêmes en un endroit sur leur autorité, avant que d'y avoir regardé d'assés près. Mais il n'y a pas à contester, que ce Fulbert n'est autre que le moine de S. Ouen de même

Hist. lit. de la Fr.
t. 4. p. 480. 481.Sur. 16. Sep. p.
239 | Voss. hist.
lat. l. 3. p. 218. 2.
* Hist. lit. de la
Fr. ib.

nom ; et il donne assés à connoître lui-même qu'il ne l'étoit point de Jumiege.

Sur. ib.

' Fulbert entreprit ce travail aux instances de la communauté de ce monastere, et le lui dédie, en qualifiant les moines du lieu ses Seigneurs et ses très-saints freres. Il paroit avoir eu dessein de refondre entierement la premiere vie qu'il avoit entre les mains. Mais il s'est borné à en polir le style, et à y faire des additions, tant en ce qui regarde les circonstances de quelques faits, que les ornemens du discours, dont son original n'étoit déjà que trop chargé. De sorte ' qu'au sentiment de Dom Mabillon il n'a nullement réussi à perfectionner l'ancienne vie, qui mérite la préférence sur la siene. On ne trouve point cependant dans celle-ci l'addition qui se lit dans l'autre, touchant un prétendu Hugues Archevêque de Rouen et fils de Charlemagne. Ce qu'il y a de plus estimable dans l'écrit de Fulbert est le style, où l'on découvre des graces, qui n'étoient pas communes à beaucoup d'autres Ecrivains de ce siecle, et qui doivent épargner au nôtre une trop sévère censure.

Mab. act. t. 2. p. 353. n. 3.

Voss. ib.

Sur. ib. p. 239-256.
Neust. pia. p. 271-281.

' Sa maniere d'écrire a reçu les éloges de Vossius, et a été respectée de ' Surius, qui n'y a point touché, contre sa mauvaise coûtume, en publiant l'ouvrage. ' Le P. du Montier en a réimprimé une grande partie dans son *Neustria pia*. Mais Dom Mabillon n'a pas jugé à propos d'en rien donner ; ayant regardé la premiere vie comme suffisante.

Mab. act. t. 3. p. 39. n. 59.

3°. ' Dom Mabillon a été dans l'opinion, mais sans paroître y avoir persisté, que la seconde letre du recueil de celles de Fulbert Evêque de Chartres, appartenoit au moine Fulbert, plutôt qu'à ce Prélat. C'est celle qui traite de la cérémonie touchant l'Hostie consacrée, qu'on donnoit alors aux Prêtres nouvellement ordonnés. Dom Mabillon au reste n'allégué aucune raison pour appuyer son sentiment, et nous ne voïons point sur quoi l'on pourroit l'établir : sinon l'identité de nom qui ne suffit pas pour troubler l'évêque de Chartres dans la possession immémoriale où il est de cette letre, qui peut passer pour un petit traité sur un point assés singulier de Discipline. On ne dira pas apparemment pour s'autoriser à la lui ôter, qu'il n'y est pas qualifié Evêque. Cette raison prouveroit effectivement trop, et tendroit à lui enlever toutes celles du recueil dans l'inscription desquelles il ne porteroit pas ce titre. La premiere

de toutes qui se trouve dans cette classe, et qui est incontestablement de ce Prélat, et la plus belle, comme la plus intéressante de toutes, subiroit le même sort, ce qui n'est pas soutenable.

S. ULRIC,

MOINE DE CLUNI.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

UDALRIC, dont on a fait le nom vulgaire ULRIC, fut en son temps une des grandes lumières de l'ordre monastique. Il naquit à Ratisbone en Baviere vers l'an 1018; mais Cluni fut le theatre où il parut avec le plus d'éclat, et brilla plus long-temps. Bernold son pere, qui étoit un des plus puissants et plus nobles Seigneurs du païs, prit un soin particulier de le faire instruire, et lui procura les meilleurs Maitres qu'on eût alors dans cette partie de l'Allemagne. Le jeune Ulric, à la faveur d'un riche caractere et d'un heureux génie, répondit parfaitement aux soins qu'on se donna de le bien élever. Prévenu d'une grace singuliere, il méprisoit tous les amusements ordinaires aux gens de son âge, pour avoir plus de temps à donner à l'étude, et aux exercices de piété.

Mab. act. l. 9. p. 782. n. 3 | p. 798. n. 34.

Ayant suffisamment acquis les connoissances convenables à un jeune homme de sa condition, jusqu'à la Philosophie inclusivement, on le fit passer à la Cour du Roi Henri le Noir, depuis Empereur, où son pere étoit en grand crédit. Ce séjour, qui n'est que trop souvent un écueil pour l'innocence des mœurs, n'eut rien de contagieux pour le nouveau Courtisan. Non seulement Ulric s'y conserva pur de toute contagion; mais il réussit encore par sa conduite à inspirer aux autres l'amour de la vertu. L'Imperatrice Agnès, qui avoit de la piété, fut si charmée de cette pureté de vie, qu'elle attacha Ulric à son service particulier, afin de pouvoir mieux profiter de ses entretiens et de ses exemples; et

p. 782. 783. n. 4. 5.

l'on ne doute point qu'il ne contribuât à former en cette Princesse l'éminente vertu qu'on y admira dans la suite.

p. 783. 784. n. 6.
7 | an. l. 60. n.
18. 19.

' Cependant Nison, ou Nicker, Evêque de Frisingue, oncle paternel d'Ulric, l'appella près de sa persone, et le jugeant né pour l'état ecclésiastique, plutôt que pour la Cour, l'ordonna Diacre. Bien-tôt après étant convaincu par lui-même de la sagesse et de la piété d'Ulric, il l'établit Prévôt de son église. Ulric y fut d'un grand secours par son zèle et ses exhortations, pour y soutenir la bonne discipline. Quelque éclairé qu'il fût, ' il donna toutefois dans la devotion du temps, et fit le pèlerinage de la Terre-Sainte. A son retour il trouva mort l'Evêque son oncle, et sa dignité de Prévôt remplie par un autre. Il en prit occasion de se retirer dans le lieu ' de sa naissance, ' d'où après quelque séjour il partit pour Rome, accompagné de Gerould Ecolatre de Ratisbone, depuis Evêque d'Ostie et Légat du S. Siege, afin de satisfaire sa devotion au tombeau des Apôtres, et autres lieux de piété.

act. ib. p. 784-786.
n. 8-10.

p. 786. 787. n. 11.
12.

p. 607. n. 12.

' En revenant de ce voïage ils passerent à l'abbaye de Cluni, pour laquelle ils avoient déjà conçu autant d'estime que d'affection, et y fixerent leurs courses, en y embrassant la vie monastique. Ils en reçurent l'habit en 1052 de la main même de l'abbé S. Hugues, ' qui charmé de la ferveur d'Ulric en particulier, et de son progrès dans la vertu, le fit ordonner Prêtre, le choisit pour son Chapellain et son confident, et le donna pour Confesseur à ses confreres. Ce dernier emploi servit à faire connoître l'étenduë de sa charité. ' Mais ces marques de distinction lui susciterent des envieux et des jaloux, dont les plus saints asyles ne sont pas toujours exemts, et qui lui causerent bien des peines. Mais le Serviteur de Dieu les vainquit, en y opposant une patience à toute épreuve. ' Le zèle d'Ulric pour l'observance de la régularité, ne se bornoit pas à la seule Maison de Cluni. Il l'étendoit encore sur les autres monasteres, où il avoit quelque connoissance; écrivant aux Abbés, ou aux particuliers pour leur donner des avis salutaires et proportionés à leurs besoins.

act. ib. p. 789.
790. n. 18. 19.

n. 19 | Mell. scri.
c. 110.

Mab. ib. p. 790.
791. n. 20 | an. l.
62. n. 89.
Mell. scri. c. 110.

' Après avoir donné tant de marques éclatantes de la

1 / L'Anonyme de Molk a supposé qu'Ulric avoit été Chanoine de Ratisbone, lieu de sa naissance, parce apparemment qu'en cette occasion il fit quelque fonction dans cette église.

sainteté de sa vie, il fut envoié diriger les Religieuses de Marcigni, célèbre monastere de Vierges, fondé depuis quelques années par l'Abbé S. Hugues au diocèse d'Autun. Ulric succeda dans cet emploi à Renchon, autre moine de Cluni d'une sainteté reconnuë, premier Directeur de cette pieuse communauté. Les principales occupations d'Ulric après ce que son emploi demandoit de lui, étoient la priere, l'étude et l'écriture : *per scribendi laborem continuum*. Mais une fatale aventure lui ayant fait perdre un œil, il fut obligé de retourner à Cluni, pour y chercher du repos et du soulagement.

À peine y commençoit-il à goûter les douceurs de sa premiere solitude, que Lutold riche Seigneur Alleman aiant donné ses biens à Cluni pour les convertir en un monastere, Ulric fut choisi pour l'exécution de ce dessein. Il devint ainsi le premier Instituteur de ce monastere, qui prit du lieu où il étoit situé, le nom de Rumelingen. Ses exemples de vertu et ses prédications soutenues par le don des miracles, opérerent dans le pais un renouvellement de mœurs et des conversions mémorables. De retour à Cluni, S. Hugues dont il étoit le principal coopérateur, l'envoia gouverner le monastere de Payerne au diocèse de Lausanne. Ulric y eut beaucoup à souffrir de la part de l'Evêque Bouchard, zélé partisan du Schisme du Roi Henri. Ce Prélat offensé des efforts d'Ulric pour tâcher de le ramener au centre de l'unité, lui suscita une persécution ouverte, qui le contraignit à reprendre le chemin de Cluni.

Ce ne fut pas pour y jouir du repos, que tant de travaux sembloient exiger. Il se vit encore obligé de s'en charger d'autres, pour étendre l'institut monastique, et accepta volontiers la commission d'aller faire dans le Brigaw ce qu'il avoit si heureusement exécuté à Rumelingen. Ne trouvant pas toutefois assés propre à la solitude le lieu où il avoit d'abord établi un nouveau monastere, il le transféra dans la Forest-Noire. Il fut nommé la Celle; et à quelque distance de-là le S. Instituteur en érigea un autre pour des Vierges, où il prit soin, comme dans celui pour des hommes, de faire observer une exacte discipline. Ces éta-

act. ib. p. 791-793. n. 21-24.

p. 793. 794. n. 25.

p. 794-797. n. 27-32.

an. l. 66. n. 107.

¹ Ce fut apparemment alors qu'il lia une sainte et étroite amitié avec Adalbert célèbre Reclus à Ratisbone, qui prit un soin particulier de faire écrire la vie de notre Saint après sa mort.

Boll. 18. Apr. p. 556. n. 42.

n. 103.

act. ib. p. 798. n. 31.

p. 803-804. n. 44-46.

an. l. 68. n. 82.

Boll. 10. Jul. p. 119-170.

Mab. act. ib. p. 457. n. 118.

Mell. ib.

blissements se firent en 1087. Ainsi ce fut en un autre voyage, ' qu'Ulric passant par l'abbaye d'Hirsauge deux ans auparavant, le vénérable Abbé Guillaume l'engagea à rédiger par écrit les Coutumes de Cluni. ' De façon qu'Ulric eut l'avantage d'être le premier qui les répandit dans les monasteres d'Allemagne.

Dieu voulant achever de purifier son serviteur ' avant que de terminer le cours de sa vie, permit que deux ans avant sa mort il perdit l'œil qui lui restoit. Ulric se voyant hors d'état de continuer ses fonctions de Prieur, demanda un successeur, et l'obtint. S. Hugues le pressa de revenir à Cluni, tant pour lui procurer les soulagemens nécessaires, qu'à dessein que son monastere ne fût pas privé de la dépouille mortelle d'un si saint homme. Mais Ulric refusa cette consolation, et mourut à la Celle, chargé d'années et de mérites, le quatorzième de Juillet ' 1093. ' A Cluni cependant on fait la fête dès le dixième du même mois, jour auquel elle est marquée dans les Martyrologes de l'Ordre, ' et auquel les Continuateurs de Bollandus donnent son histoire. Sa sainteté fut attestée par le don des miracles, qu'il eut et de son vivant et après sa mort. ' Il est nommé avec la qualité de bienheureuse mémoire dans la vie du Pape Gregoire VII, et loué entre les autres Instituteurs, dont ce Pontife s'étoit servi pour faire dans l'Eglise quatre nouveaux établissemens, tant d'hommes que de filles. Les autres sont Altmanne Evêque de Passaw, Guillaume Abbé d'Hirsauge, et Sigefroi de la Celle S. Sauveur. ' L'Anonyme de Molk, écrivain du siècle suivant, nous donne Ulric pour un homme d'une vaste érudition et d'une patience souvent éprouvée : *multe Scientie multaque patientie vir.*

§ II.

SES ECRITS.

Mab. act. t. 3. p. 790. 799. n. 20. 37.

' **L'**HISTORIEN de S. Ulric, qui écrivoit avant 1120, Let que nous n'avons presque fait qu'abreger, nous le représente comme un homme extrêmement laborieux,

Oud. sci. t. 2. p. 861.

1 Si ' Oudin avoit consulté cette date de la mort de S. Ulric, qui est expressément marquée par les Editeurs de son histoire, il n'auroit pas avancé, qu'on peut croire qu'il vécut jusqu'en 1100 et même au-delà.

qui employoit à l'étude, à l'instruction, et à la composition tout le temps que lui laissoient les heures de la priere. Ses expressions sont à rapporter. Il avoit dit d'abord, qu'il étoit continuellement occupé à écrire: *per scribendi laborem continuum*. Ensuite il ajoute cette belle gradation: *Orationi lectio, lectioni salutaris doctrine admonitio, admonitioni scribendi vel dictandi crebra successit exercitatio*. Nonobstant cette application assidue d'Ulric à multiplier les productions de sa plume, on n'en connoît que fort peu en particulier, et il en est encore beaucoup moins venu jusqu'à nous.

1°. La plus célèbre, que l'on connoisse, et qui nous a été conservée, est le recueil des anciens usages, ou Coûtumes de Cluni. L'Auteur du recueil, et l'Abbé Guillaume à qui il est dédié, nous apprenent l'un et l'autre, à quelle occasion ces Coûtumes furent redigées par écrit. Ulric aiant été envoyé à la Cour d'Allemagne pour quelque affaire de son monastere, passa par l'abbaye d'Hirsauge, où il fut reçu avec toute sorte de charité. Le bel ordre qui s'observoit à Cluni, étoit déjà avantageusement connu en ce pais-là; et Bernard Abbé de S. Victor de Marseille, qui en qualité de Légat du S. Siege s'étoit trouvé à Hirsauge même, l'année précédente 1084, en avoit donné une idée encore au-dessus de l'estime qu'on en faisoit. Ce fut un puissant motif à l'Abbé d'Hirsauge d'engager Ulric à lui laisser par écrit de si excellentes pratiques. Celui-ci ne put le refuser, et séjourna à Hirsauge tout le temps qu'il lui fallut pour exécuter ce dessein.

Ulric afin d'y proceder avec plus d'ordre, a divisé son recueil en trois livres, et chaque livre en plusieurs chapitres. On en compte jusqu'à cinquante-cinq dans le premier livre, qui traite de l'Office divin pendant le cours de l'année; trente-sept dans le second qui roule sur l'instruction des novices; et trente-trois dans le troisième livre, employé à faire connoître les Offices du monastere. L'Auteur eut l'attention de marquer lui-même à la tête de l'ouvrage les titres de tous ces chapitres, pour l'utilité de ses lecteurs, comme il en avertit en propres termes. Il a aussi mis au-devant de chaque livre une petite préface, fort honorable à la mémoire de la communauté d'Hirsauge de ce temps-là.

Ulric commence le premier livre, qui est en forme de

Spic. t. 1. p. 31.
160 | Mab. ana. t.
4. p. 465. 466.

Spic. ib. p. 25-30.

p. 32. 33.

- dialogue, par la distribution de l'Écriture Sainte, pour les leçons de l'Office divin pendant le cours de l'année. Elle étoit alors à Cluni à peu près telle qu'elle est encore aujourd'hui dans le Breviaire Benedictin. Mais les leçons étoient beaucoup plus longues; puisque pendant les semaines de la Septuagesime et de la Sexagesime on lisoit la Genese et l'Exode en entier. Il est vrai que la lecture du Chœur se continuoit au refectoire, mais pour ces deux livres-là seulement. De même, on lisoit tout Jeremie depuis le Dimanche de la Passion jusqu'au Jeudi Saint exclusivement; et l'on demouroit aux lamentations. Il y auroit quantité d'autres remarques curieuses à faire ' touchant la psalmodie, la nature et l'ordre des prieres, sur-tout les cérémonies et les rits observés dans la célébration des SS. mysteres, et à chaque solennité et principale fête de l'année que l'Auteur entreprend de parcourir depuis le Jeudi-Saint, par où il commence, jusqu'au Dimanche des Rameaux et aux fêtes qui arrivent en Carême, par où il finit.
- p. 34-113.
- ' A l'occasion de l'instruction des novices, à quoi est destiné le second livre, Ulric entre dans un grand détail de toute la conduite qu'ils devoient garder. Il y parle du silence, qui étoit fort exact. Mais on se parloit par signes, tels qu'ils sont décrits au quatrième chapitre, qui est curieux. Il traite encore dans le même livre de l'office du Chantre de semaine, et de ceux du Prêtre hebdomadier, du Diacre et du Sousdiacre, des Chantres du Graduel, de l'Alleluia, du Trait; et des autres Ministres de l'Autel; du lecteur de table, des cuisiniers et de la batterie de cuisine.
- p. 115-159.
- ' Le troisième livre, qui traite des Officiers, commence par l'Abbé. Notre Auteur y décrit les cérémonies de son élection, ses fonctions au Chœur, et particulièrement les pénitences qu'il avoit droit d'imposer, suivant la nature des fautes. ' Il parle ensuite du grand Prieur, des Doïens, du Prieur claustral, des circateurs, c'est-à-dire de ceux qui étoient chargés de remarquer les fautes contre l'observance réguliere, et de les proclamer en plein chapitre. ' Il s'arrête particulièrement à ce qui concerne les enfants qu'on élevoit dans le monastere et leurs Maîtres, et entre ici dans un grand détail. ' En finissant ce détail Ulric avoue,
- p. 160-169.
- p. 169-175.
- p. 175-184.
- p. 183.

qu'en voiant avec quel soin on gardoit ces enfants jour et nuit, il avoit souvent dit en lui-même, qu'il étoit difficile qu'un fils de Roi fût élevé dans son Palais avec plus de précaution, que le moindre enfant à Cluni. ' Après avoir parlé du grand-Chantre, qui étoit ordinairement Bibliothécaire de la maison, du Chambrier et de l'Apocrisiaire, ou Thrésorier, ' il vient à la maniere de faire le pain à chanter pour le sacrifice de la Messe. Rien ne montre mieux la foi des moines de Cluni pour ce mystere, que le respect accompagné de pieuses cérémonies, avec lequel on y préparoit ce pain. ' Ce qu'il dit de la maniere qu'on lavoit les corporaliers et les vases sacrés, ce qui se faisoit par des Prêtres et des Diacres, tend au même but. ' Ulric continue à décrire les autres principaux usages, à marquer les fonctions des autres Officiers, tels que le Cellerier, le Jardinier, l'Aumônier, ceux qui étoient chargés du réfectoire, du soin de recevoir les hôtes, et finit par l'onction des malades, la maniere d'assister les moribonds, les cérémonies d'enterrer les morts. Ce que contiennent ces derniers chapitres, nommément le vingt-neuvième et le trentième, est particulièrement remarquable.

' L'ouvrage fini, l'Auteur le dédia par une assés longue épître à Guillaume Abbé, non de Richenow, comme l'a avancé M. du Pin, ' mais d'Hirsauge, qui l'avoit demandé. Ulric dans cette épître loue à la vérité, ce qui lui paroisoit le mériter dans les observances d'Hirsauge, ' et ne laisse pas néanmoins d'exposer avec liberté ce qu'il auroit voulu y réformer. ' Il s'y élève fortement en particulier contre un abus, alors général dans l'ordre de Saint Benoît, qu'il donne pour la principale cause de la ruine des monasteres en son temps. On sçait qu'on y recevoit les enfants, dès qu'ils se pouvoient passer de leurs nourrices. Il arrivoit de-là, que les parents qui en avoient grand nombre, cherchoient à s'en décharger par cette voie, et se portoit sur-tout volontiers par des motifs purement humains, à y offrir ceux qui étoient boiteux, manchots, borgnes, bossus, ou autrement incommodés. Ulric auroit voulu abolir cet usage, parce, dit-il, que les monasteres remplis de ces invalides, ne peuvent garder aucune regularité. Il n'en est pas de même, ajoute-t-il, des maisons, où le plus grand nombre est d'hommes, qui y sont entrés en âge

p. 185-196.

p. 196-198.

p. 198.

p. 199. 226.

Du Pin, 11. s
p. 363.

Spic. ib. p. 21. 26

p. 23. 24.

p. 21. 22.

meur et de leur propre mouvement. La discipline y est gardée avec exactitude.

p. 23, 24.

' L'Auteur a laissé dans la même épître, un témoignage bien glorieux pour le monastere de la Charité sur Loire, en ce qui regarde le désintéressement, la confiance en la divine providence et la générosité à y recevoir les hôtes. Le monastere n'étoit pas riche, n'y aiant pas encore trente ans qu'il étoit fondé; et néanmoins on y avoit le moïen d'y entretenir cent moines. Gerard qui l'avoit fondé dans le lieu de sa naissance, et qui le gouvernoit alors en qualité de Prieur, ne se borroit pas à inviter, mais forçoit même les passants à y recevoir le droit d'hospitalité. L'année même qu'Ulric en parloit de la sorte, l'Abbé S. Hugues y avoit donné l'habit, ou reçu à profession cinquante-cinq novices en un seul jour.

p. 25.

' Sur la fin de son épître l'Auteur conseille à l'Abbé Guillaume de conférer ces Coûtumes à celles qu'on suivoit dans son monastere, et de concert avec sa communauté et de l'avis des plus éclairés, de choisir des unes et des autres celles qui lui paroïtroient plus convenables, afin d'en faire un corps permanent, qui pût servir de regle pour la suite.

Mab. ib. p. 467.

' L'Abbé d'Hirsauge profita de cet avis d'Ulric, et de la liberté qu'il lui laissoit de disposer de son recueil, comme on le voit par un écrit de ce même Abbé, que Dom Mabillon a publié au IV volume de ses Analectes. Mais afin de s'assurer s'il ne manquoit rien à ce recueil de Coûtumes, et de mieux entrer dans leur esprit en les pratiquant, ou les voiant pratiquer, il envoïa à Cluni à trois différentes fois deux de ses moines avec l'écrit d'Ulric. On l'y lut et relut devant les plus expérimentés de la maison, qui assurèrent, que jamais aucun de ceux qui avoient été formés à l'école spirituelle de leur monastere n'avoient mieux réussi à recueillir tout ce qui concernoit leur institut.

Ibid.

' S. Hugues Abbé de Cluni en renvoïant les moines d'Hirsauge, écrivit à leur Abbé, conformément à l'avis qu'Ulric lui avoit déjà donné, qu'il lui conseilloit d'examiner avec les anciens de sa communauté, ce qu'il y auroit à changer, ajouter ou retrancher de ces Coûtumes, suivant les mœurs du païs, la temperie de l'air et la situation du lieu. L'Abbé Guillaume se conformant à ce double avis, réduisit le recueil d'Ulric à deux livres. Il

témoigne dans la préface qu'il mit en tête, et qui est l'écrit imprimé par Dom Mabillon, qu'il y changea peu de choses, et qu'il en retrancha encore moins.

L'ouvrage de notre Auteur ainsi réduit à deux livres, n'a été connu des Ecrivains d'Allemagne que sous cette idée. ' L'Abbé d'Hirsauge lui-même, quoiqu'il eût l'original entre les mains, n'y compte que deux livres. ' L'Historien de notre Saint n'y en reconnoît pas davantage, et ajoute qu'ils sont fort bien écrits : *duos libellos luculento sermone composuit*. Il ne fait au reste, que rendre justice au style d'Ulric. On ne peut guères mieux réussir à traiter un sujet de cette nature. Ulric selon le même écrivain, a encore réussi à y peindre son zèle, son esprit, sa sagesse, tels qu'il les faisoit admirer dans ses instructions de vive voix. Aussi son ouvrage ne fut pas plutôt connu, que plusieurs monasteres d'Allemagne et d'autres pais le rechercherent comme un précieux trésor. ' L'Anonyme de Molk, autre écrivain Alleman, atteste qu'en son temps qui étoit après le milieu du XII siecle, l'ouvrage d'Ulric étoit même répandu presque par-tout : *quod pene legitur ubique terrarum*.

Ibid.

act. ib. p. 798. n. 34.

Mell. scri. c. 410.

Avant qu'Ulric eût rédigé par écrit ces Coûtumes de Cluni, Bernard autre moine du lieu, comme il a été dit en son temps, les avoit déjà recueillies en deux livres. On ne répetera pas ici ce qu'on a remarqué alors, touchant ce double travail sur le même sujet. Il suffit d'y renvoïer, et d'ajouter seulement que le recueil d'Ulric, quoiqu'il ne differe point de l'autre pour le fonds, mérite néanmoins la préférence pour le style et la méthode. Quelqu'un après tout pourra s'étonner, de ce que Bernard aiant déjà exécuté ce dessein, Ulric l'entreprit après lui. Mais l'étonnement cessera, si l'on considere, que celui-ci se trouvant à Hirsauge, lorsqu'on le pressa d'écrire ses Coûtumes, étoit trop éloigné de Cluni pour recourir, ou renvoïer au recueil qui avoit précédé le sien.

Outre les deux recueils des Coûtumes de Cluni, l'un par Bernard, l'autre par Ulric, ' il y en a encore un troisième, plus ancien que les deux autres ; mais qui jusqu'ici est demeuré manuscrit, comme celui de Bernard. Il faut néanmoins en excepter la préface que Dom Mabillon a donnée au public dans le cours de ses Annales. Le corps de

Mab. ann. l. 51. n. 18.

- n. 20. l'ouvrage se trouve dans la bibliothèque du Vatican. ' Il y en a aussi un autre exemplaire, au moins aussi ancien, à l'abbaye de S. Paul de Rome. ' On apprend de cette préface, que ce recueil fut dirigé du vivant de S. Odilon vers 1009, par un nommé Jean, auparavant disciple de S. Romuald, et alors moine de Farfe. Hugues Abbé de cet illustre monastere, fort zélé pour l'exacte discipline, aiant entendu parler avec éloge de celle qui s'observoit à Cluni, y envoya ce Jean, pour recueillir sur les lieux les pratiques de cette sainte maison, ce qu'il exécuta avec fidélité. ' Son recueil differe des deux autres en plusieurs points, que Dom Mabillon a eu soin de marquer, au moins pour les principaux, dont la plupart regardent la construction des églises et lieux reguliers des monasteres. Ni Bernard, ni Ulric n'en disent rien. On voit par-là, que ses Coûtumes de Cluni étoient plus anciennes que ces deux derniers écritains. Il est même à croire qu'elles y étoient observées pour la plupart dès l'origine du monastere. Il est au moins vrai, ' qu'il s'en trouve quelques-unes dans la vie de saint Odon, nommément pour ce qui regarde le silence, et l'éducation des enfants. S. Pierre le vénérable en fit dans la suite un autre recueil dont il sera parlé en son lieu.
- n. 18.
- n. 19. 20.
- act. t. 7. p. 161.
- Spic. t. 4. p. 21-226.
- pr. p. 4-8.
- Fleu. H. E. I. 63. n. 60. p. 534-543.
- Mell. ib.
- ' L'ouvrage de S. Ulric a été mis au jour par les soins de Dom Luc d'Acheri, qui l'a placé à la tête du IV volume de son Spicilege, après les anciens Statuts de l'abbaye de Corbie. ' L'Editeur en a tiré le texte de deux manuscrits, l'un qui avoit dès-lors cinq cents ans d'antiquité, l'autre d'une main assés récente. Mais comme il y manquoit trois chapitres dans l'un et dans l'autre, il y a suppléé en les empruntant du recueil de Bernard. Ces Coûtumes méritent d'être lues, principalement par ceux qui professent la Regle de Saint Benoît. Les autres qui n'en auroient pas le même motif, peuvent se contenter ' du bel extrait, que M. l'Abbé Fleuri en a inseré dans son Histoire Ecclesiastique. Avant que l'ouvrage entier parût dans le public, Dom Mathou en avoit imprimé quelques morceaux parmi ses observations sur Robert Pullus.
- 2°. ' L'Anonyme de Molk, qui avoit une connoissance particuliere de l'histoire d'Ulric, comme il paroît par les caracteres de vérité, sous lesquels il le représente, atteste qu'il avoit écrit grand nombre de lettres à diverses

persones. Toutes avoient pour objet l'observance reguliere ; les unes contenant des blâmes pour ceux qui y étoient lâches, ou négligeants, les autres des louanges pour ceux qui y étoient fidèles et zélés. ' C'est ce qui se trouve confirmé par l'Auteur de la vie de notre Saint, qui s'exprime dans presque les mêmes termes. Mais de toutes ces lettres en général, ' le premier écrivain cité ne nous en fait connoître qu'une en particulier. Elle étoit adressée à un Abbé d'Allemagne nommé Guillaume, qui paroît par la maniere et les circonstances avec lesquelles on en parle avoir été l'Abbé d'Hirsauge de même nom.

Mab. act. t. 9. p. 790. n. 19.

Mell. ib.

' Ulric aiant appris, que cet Abbé portoit la chappe, quoiqu'il ne le fit que pour se conformer simplement aux autres Abbés du pais, qui s'étoient arrogé le privilege de se distinguer des simples moines par cette sorte de vêtement, lui écrivit la lettre en question, pour lui faire sentir son irrégularité, et lui montrer qu'il ne lui étoit pas permis de porter d'autre sorte d'habit que ses inférieurs. Guillaume fut si touché des raisons de son ami, qu'en lisant sa lettre qu'il tenoit d'une main, il arracha de l'autre sur le champ la chappe dont il étoit revêtu, et la rejetta pour toujours. L'Auteur qui nous apprend le sort de cette lettre, fait voir qu'il l'avoit lue; puisqu'il en copie le passage suivant de l'Ecclesiastique, chapitre 31, v. 1, qu'Ulric y employoit : *Vous a-t-on établi pour gouverner les autres?... Soiez parmi eux comme l'un d'entre eux.*

Ibid.

3°. ' Nous apprenons du même Auteur, qu'Ulric avoit encore écrit la vie et l'építaphe du moine S. Herman, frere de Gerhard, ou plutôt Gebehard, Evêque de Constance, l'un et l'autre fils du Duc Berthold. L'Auteur cité ajoute que cet Herman étoit revêtu du titre de Marquis, avant que de se retirer dans un cloître. ' Mais on sçait d'ailleurs, que ce fut à Cluni qu'il alla se cacher, et qu'il y porta l'humilité jusqu'à se charger du soin des porcs qu'on y nourrissoit. Sa mémoire est marquée au vingt-cinquième d'Avril dans le Martyrologe Benedictin, où l'on ne donne aucun extrait de sa vie. Ni Surius, ni les Continuateurs de Bollandus n'en ont rien publié non plus : ce qui fait juger qu'elle est peut-être perdue sans ressource. La perte en est d'autant plus à regretter, que l'écrit étoit sorti d'une meilleure plume, et avoit plus d'autorité; car l'Au-

Ibid.

Men. mar. B. p. 35 | Mab. an. 1. 66. n. 38.

leur avoit vécu avec le Saint dans la même maison, où il mourut, après s'y être sanctifié.

GERARD II,

EVÊQUE DE CAMBRAI.

Gall. chr. nov. t. 3. p. 19. 20. 22.

p. 21. 22.

p. 22 | Mab. an. t. 64. n. 431. 432.

Greg. VII. l. 4. ep. 52.

Mab. ib. n. 432. 433.

l. 66. n. 61. 111.

l. 45. n. 71 | l. 66. n. 51.

Mir. don. belg. c. 25.

Cambr. chr. not. p. 288

GERARD, second du nom, étoit neveu de S. Lietbert, et petit-neveu de Gerard I, l'un et l'autre Evêque de Cambrai, et issu des Seigneurs de Florines et de Rumigny. ' Il nâquit au territoire d'Alost en Flandres, et se rendit d'abord moine à S. Vaast d'Arras, où il remplit depuis la dignité de Prévôt, ou Prieur Claustral. ' A la mort de S. Lietbert, arrivée en Juin 1076, il fut élu pour le remplacer et reçut l'investiture de la main du Roi Henri IV. ' Le Pape Gregoire l'aïant appris, chargea son Légat Hugues de Die, d'examiner cette élection en Concile, et de rectifier ce qui y pouvoit manquer. ' Après cette opération Hugues sacra le nouvel Evêque, qui entra dans le libre exercice de ses fonctions. Il les commença par déclarer une guerre irréconciliable à l'incontinence des Clercs concubinaires. Suivant les plaintes qu'ils en portèrent à leurs confreres de Reims, il travailla à leur faire garder le célibat, et les empêcher de posséder plus d'un seul bénéfice. Il les priva même de l'entrée du Chœur et de leurs autres fonctions clericales, et défendit que leurs enfants fussent élevés aux ordres sacrés.

' En 1084 Gerard se trouva au Concile de Soissons, et l'année suivante à celui de Compiègne, assemblé pour tâcher de remédier au relâchement introduit dans la discipline ecclesiastique. Il fit paroître beaucoup d'affection pour l'ordre monastique, dont il favorisa l'établissement dans plusieurs maisons, auxquelles il donna même des marques de sa généreuse libéralité. ' Les abbaïes d'Anchin et d'Afflighem en particulier, le comptent au nombre de leurs insignes et premiers bienfaiteurs. ' La Cathédrale de Cambrai doit le regarder en la même qualité, à raison des donations considérables qu'il lui fit en 1089, la quatorzième année de son épiscopat. ' Gerard aggrandit sa ville épiscopale,

et la ceignit de murs. Il fut le dernier Evêque, qui gouverna conjointement les diocèses de Cambrai et d'Arras. Celui-ci fut séparé de l'autre en 1093, et eut son Evêque particulier. On est partagé sur le jour et l'année de la mort de notre pieux Prélat. ¹ Sigebert suivi de Meyer la placent en 1094, et les autres dès ¹ 1092. Les uns sont pour le onzième d'Août, et d'autres pour le trente-unième de Juillet.

ib. | Sig. chr. au.
1094 | Gall. chr.
ib. p. 22.

Le peu qui nous reste des écrits de Gerard, fait regretter ce qui s'en est perdu, et porte à souhaiter qu'il eût fait encore plus d'usage de sa plume. Nous ne trouvons de lui qu'une seule lettre fort bien écrite à tous égards, et pleine de grands sentiments de piété. Elle est adressée à Hubert Evêque de Terouane, au sujet de Baudri, Auteur de la Chronique de Cambrai, à qui elle est fort honorable. ¹ Il est vrai, qu'elle a paru suspecte aux sçavants continuateurs de Bollandus; mais il n'y a aucun motif plausible de la regarder comme telle. Seulement il paroît extraordinaire, qu'elle soit datée suivant l'ère vulgaire portant pour date le mois de Février 1082: ce qui ne doit pas au reste faire une difficulté capable d'arrêter, parce que la lettre est une espèce de Dimissoire accordé à Baudri, qui passoit du diocèse de Cambrai à celui de Terouane. ¹ Couvenier est le premier qui l'a tirée de l'obscurité, et l'a publiée à la tête de la Chronique de Cambrai. Après lui ¹ Jacques le Vasseur l'a donnée en latin et en françois, dans ses Annales de l'église de Noïon.

Boll. 11. Aug. p.
670. n. 22.

Cam. chr. pr.

Vass. au. de Nol.
p. 792. 793.

¹ Cette lettre rapprochée de la petite préface de l'Auteur, qui a prêté sa plume à la Chronique de Cambrai, fait juger que Gerard a eu quelque part à cet ouvrage. Non-seulement ce fut par son ordre que l'Auteur l'entreprit; mais il l'exécuta même sous ses yeux, puisqu'il étoit alors Secrétaire de ce Prélat. ¹ Ce fut encore par son ordre que le même écrivain composa une seconde vie de S. Gaucher Evêque de Cambrai, de laquelle il sera bien-tôt parlé plus amplement.

Cam. chr. ib. | 1.
1. p. 1.

Boll. ib. p. 675. 2.

¹ Dès la première année de son épiscopat, Gerard dressa quelques Statuts pour le monastere de S. Vaast d'Arras,

Gall. chr. ib. p. 23

¹ Quoique Sigebert soit un Auteur contemporain, la date de 1092 est préférable à celle qu'il établit. ¹ Les Clercs de l'Eglise d'Arras dans leur lettre au Pape Urbain II disent clairement, s'il n'y a faute dans le texte, que Gerard étoit mort cette même année.

Bal. misc. t. 5. p.
242.

dont il avoit été moine et Prieur, comme il a été dit. Mais il ne paroît pas qu'il en reste rien aujourd'hui.

GODEFROI,

SCOLASTIQUE DE REIMS.

Du Ches. t. 4. p. 261.

GODEFROI, l'un des plus sçavants hommes de son siècle, nâquit à Reims d'une famille riche. La nature le favorisa de tous ses dons, et lui donna particulièrement un génie heureux, une grande facilité à s'énoncer, une prudence rare et une noble passion pour l'étude. Il s'y appliqua avec ces talents, et y fit tant de progrès, qu'il acquit un riche fonds de littérature, et devint Poëte, Orateur, et sur-tout grand Philosophie. L'Ecole de Reims étoit alors très-florissante, sous la direction du célèbre Brunon, plus connu dans la suite sous le titre de S. Bruno Instituteur des Chartreux. Godefroi eut l'avantage d'y étudier en la compagnie de plusieurs illustres condisciples, nommément Odon depuis Pape sous le nom d'Urbain II, Manassé qui fut ensuite Archevêque de Reims, et autres.

p. 260.

Marl. t. 2. p. 134.

Du Ches. ib. p. 261.

Etant entré dans le Clergé de la même ville, Godefroi en devint la lumière, et un insigne ornement, tant par son sçavoir que par ses mœurs. Il y posséda un Canoniat; et dès 1077 il fut établi Chancelier de la Cathédrale, dont le Scolastique Brunon faisoit auparavant les fonctions. Peu de temps après il succéda encore à celui-ci dans la dignité de Modérateur de l'Ecole de Reims, à laquelle l'Archevêque Manassé I, mécontent de Brunon, l'éleva avant l'année 1080. Quoique plus jeune que Brunon et Herimanne, qui y avoient enseigné avec beaucoup d'éclat, Godefroi les surpassa l'un et l'autre. Il se fit une si bruiante réputation qu'elle attira à son école un concours prodigieux d'étudiants. Un des plus célèbres fut Alberic, qui après y avoir enseigné lui-même, devint Archevêque de Bourges.

Mab. act. t. 9. pr. n. 85.

Marl. ib. p. 285.

p. 184-186.

p. 210. 211.

On a des preuves, que Godefroi fit les fonctions de Chancelier jusqu'en l'année 1094 inclusivement. Mais dès

1095 Raoul lui avoit succédé dans cette dignité : ce qui est un préjugé légitime, qu'il mourut au commencement de la même année. Sa mort est effectivement marquée au quatrième de Janvier dans l'obituaire de l'église de Reims, et au jour suivant dans le Nécrologe de S. Denys, avec le titre de Scolastique dans l'un et dans l'autre. Variété qui fait croire qu'elle arriva la nuit qui précéda ce dernier jour. Godefroi étoit en liaison avec les plus grands hommes de lettres de son temps, sur tout avec les Poètes, tels qu'étoient Oudard, ou Odon, depuis Evêque de Cambrai, lorsqu'il n'étoit encore qu'Ecolatre de Toul, ou de Cambrai, et Baudri Abbé de Bourgueil. Celui-ci, qui l'avoit loué de son vivant, consacra à sa mémoire lorsqu'il fut mort, jusqu'à cinq épitaphes, dont voici une des moins mauvaises.

p. 137.

Mab. an. t. 5. p. 650.

act. ib.

Du Ches. ib. p. 260. 261.

EPITAPHE.

Quæ natura potens vix omnia contulit ulli,
 Omnia contulerat hæc, GOFREDE, tibi.
 Formam, divitias, mores, monumenta nepotum,
 Discretum pectus, ingenium locuples.
 Os par ingenio, studii florentis amorem,
 Nec tamen ista tibi cuncta tulere mori.
 Egregios artus en parvula continet urna,
 Remis te genuit, te quoque Remis habet.
 Urbs venerare tuum felici pulvere felix,
 Cives concivem cœlicolæ foveant.

Il ne paroît pas, que cette vaste érudition, que les Auteurs contemporains louent en Godefroi, ait produit d'autres écrits que quelques piéces de vers. M. Du Cange en cite en général divers Poèmes; et il se trouve dans un manuscrit du College des Jésuites à Paris, un autre ouvrage du même Poète en vers élégiaques sous ce titre : Songe touchant Odon d'Orléans. C'est le même Odon ami de Godefroi, et depuis Evêque de Cambrai. Dom Mabillon a choisi quelques endroits de ce songe et les a publiés dans l'appendice du V volume de ses Annales. Le Poète y loue en particulier la noblesse d'Odon, l'excellence de son esprit, son grand sçavoir, et y parle avantageusement.

Du Cang. gt. ind. auc.
 Mab. an. ib. p. 650. 651.

du poëme de son ami sur la guerre de Troïes. Sa poésie au reste n'a presque rien au-dessus de celle des autres versificateurs de son temps, sinon qu'elle est moins rude et moins rampante.

Fab. bib. lat. t. 7.
p. 198.

M. Fabricius spécifie quelques autres Poésies de Godefroi; mais qui se trouvent apparemment dans le recueil dont parle Du Cange. Ce bibliographe au reste est tombé dans deux fautes énormes, en prétendant que Gebouin, à qui notre Poëte adresse un de ses poëmes, fut Evêque de Langres depuis 962, et que c'est par-là qu'on doit juger du temps auquel écrivoit Godefroi. Il est certain que dans tout le cours du X siecle il n'y eut point de Gebouin Evêque de Langres; et il ne l'est pas moins, que Gebouin célébré par notre Poëte n'est autre que Gebouin Archidiaere de Langres, élu Archevêque de Lyon en Septembre 1077, et mort en 1082, comme il a été dit à son article.

BAUDRI,

CHANTRE DE L'EGLISE DE TEROUANE.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

BAUDRI, qui fait le sujet de cet article, a été jusqu'ici confondu avec l'Evêque de même nom, qui gouverna conjointement les églises de Noïon et de Tournai, à la fin de ce siecle, et les premieres années du suivant. Ce sont néanmoins deux personnes fort différentes l'une de l'autre, comme les doctes successeurs de Bollandus l'ont déjà observé. Le plus spécieux motif qu'on ait eu de les confondre, est sans doute l'inscription sepulchrale qui se lisoit, dit-on, dans le Chœur de la Cathédrale de Terouane avant que la ville fût détruite : inscription qui donnoit à Baudri, Chantre de cette église, le titre d'Evêque de Noïon. Mais il est visible par ce qui sera dit dans la suite, que cette inscription, ou épitaphe, n'est point originale, et n'a été faite qu'après coup, sur une letre de S. Gode-

Boll. II. Aug. p.
670, n. 22.

Con. chr. pr.

trois Evêque d'Amiens, qui par erreur de fait lui donne le même titre. Ce prélat étant entré dans l'épiscopat en 1104, et désirant avoir l'histoire de son église, comme Cambrai et Terouane avoient celles des leurs, s'adressa pour cet effet à Baudri Evêque de Noïon dès 1098, dans la persuasion que ces autres histoires étoient son ouvrage, parce qu'on sçavoit dans le public, que c'étoit la production de la plume d'un Baudri. Voilà l'origine de l'erreur qui a fait confondre ce Baudri avec l'Evêque de Noïon, et transporter à celui-ci l'honneur de la Chronique de Cambrai et de celle de Terouane.

Il n'y a point d'autre moyen raisonnable de concilier les difficultés, autrement insurmontables, que font naître à ce sujet les monuments de ce temps-là. Car on n'a aucun motif légitime, ni aucune raison apparente de les regarder comme supposés. La lettre de S. Godefroi en particulier se trouve dans les archives de l'église d'Amiens, et l'on n'y découvre rien, non plus que dans les autres pièces dont il s'agit, qui ressentent la supposition. Il est vrai, qu'elles sont datées des années de l'incarnation de JÉSUS-CHRIST contre l'usage ordinaire de ces temps-là lorsqu'il étoit question de simples lettres. Mais les Prélats, à qui appartiennent ces pièces, pouvoient avoir des raisons d'y employer cette manière de dater, introduite long-temps avant eux dans les actes publics. C'est ce qu'on a déjà montré à l'égard de Gerard II Evêque de Cambrai, et qu'on verra encore à l'article de S. Godefroi.

Ibid.

Au reste, que Baudri, Chantre de l'église de Terouane soit différent de Baudri Evêque de Noïon, rien n'est plus clair. Pour s'en convaincre à n'en pas douter, il n'y a qu'à rapprocher les uns des autres leurs caractères personnels. L'Evêque de Noïon, suivant le témoignage qu'en rend sa propre église dans sa lettre à Lambert, nouvel Evêque d'Arras, étoit natif de Noïon même, avoit été élevé dès son enfance dans la Cathédrale du lieu, y avoit été promu aux ordres sacrés et après y avoir rempli les dignités de Chanoine et d'Archidiaque, en avoit été élu Evêque.

Bal. misc. t. 5. p. 300.

Quant au Chantre Baudri, il étoit né à Cambrai, où il reçut son éducation, comme nous l'apprenons de son propre ouvrage. Il fut ensuite pourvu de quelque bénéfice.

Cam. chr. t. 1. p. 2. 12. 41.

l. 2. p. 238. 244.

i. 3. p. 284. 298.

pr.

ce dans cette église, soit Canoniat, ou autre, ' du vivant même de l'Evêque Gerard premier du nom, mort en 1051, comme il a été dit en son lieu. ' Quelques écrivains prétendent, que Baudri fut même Chapellain et Secrétaire de ce Prélat; mais il n'y en a point d'autres preuves que leur simple autorité. Il est néanmoins certain qu'il exerça les fonctions de Secrétaire sous S. Lietbert, successeur immédiat de Gerard, et sous Gerard II, qui succéda à S. Lietbert, Baudri continua l'exercice de cet emploi jusqu'en Février 1082, ou 1083, suivant notre manière de compter. Alors Hubert Evêque de Terouane le demanda à l'Evêque de Cambrai, et l'obtint. Gerard en le lui envoiant, fit un grand éloge du sçavoir et du mérite de Baudri, dans une lettre qui est venue jusqu'à nous.

ibid.

' Nous avons une lettre de Rainolde, ou Renaud, Archevêque de Reims, écrite à Baudri même, en qualité de Chantre de l'église de Terouane. Dignité à laquelle il fut élevé après qu'il eut quitté Cambrai, et qu'il remplissoit encore en Janvier 1094, qui est la date de la lettre, et que nous compterions aujourd'hui 1095. On n'a point de preuve certaine, que Baudri ait vécu au-delà de cette époque. Il étoit connu de son vivant pour un grand homme de Lettres; et ce qui nous reste de ses écrits, peut justifier cette réputation.

§ II.

SES ECRITS.

Boll. ib.

DEPUIS que la Chronique de Cambrai est connue du public, tous les sçavants, ' excepté les derniers continuateurs de Bollandus, se sont accordés à la donner à Baudri Evêque de Noïon, sous le nom de qui elle a été imprimée. Mais avant que de montrer que l'honneur de cet ouvrage est dû à Baudri Chantre de l'église de Terouane, il est du bon ordre de faire connoître les autres écrits du même Auteur qui l'ont précédé.

p. 675. 616. n. 7.

1°. Celui qui paroît avoir été la première production de sa plume, est une vie de S. Gaucher connu dans le vulgaire sous le nom de S. Gery, Evêque de Cambrai et d'Arras au VII siècle. ' Il y avoit déjà deux autres vies de ce Saint Prélat, l'une écrite peu de temps après sa mort,

et de laquelle nous avons rendu compte en son lieu, l'autre dont on ignore le temps. L'Evêque Gerard, plutôt le second de ce nom, que le premier, les aiant recouvrées, mais ne les trouvant pas à son goût, engagea notre Auteur à les retoucher, et même refondre, et à ne faire des deux qu'une seule histoire du Saint. Baudri se prêtant, quoiqu'avec peine, à ce dessein, l'exécuta sans toucher au fonds des choses; ne faisant que les mettre en meilleur ordre et en un autre style. ' Il a divisé son ouvrage en trois livres, qui ont chacun leur préface, sans y comprendre l'épître dédicatoire à l'Evêque Gerard, et un huitain qui contient en précis la préface du premier livre. Celui-ci est employé à l'histoire de S. Gaucher, depuis sa naissance jusqu'à son épiscopat; le second à décrire la conduite qu'il y a tenue; et le troisième à faire la relation des miracles opérés après sa mort.

p. 676. n. 4.

L'Auteur n'y est nommé nulle part. ' Mais les Editeurs de son ouvrage montrent par des preuves décisives, qu'il seroit inutile de répéter ici, qu'il est le même que celui qui a composé la Chronique de Cambrai. ' Il y mit la main, avant que d'entreprendre sa Chronique, comme il est visible par la collation des deux écrits. ' Il paroît même dire assés clairement que la vie fut son coup d'essai. *Ut qui necdum scribendi genus attigeram*, dit-il à l'Evêque Gerard, entre les excuses qu'il apporte pour se défendre d'exécuter ce dessein. ' Aussi le style se ressent-il de la maniere d'écrire d'un commençant, et ne vaut pas à beaucoup près celui de la Chronique. ' Dans celle-ci en parlant des miracles de S. Gaucher, l'Auteur renvoie à la vie de ce Saint: autre preuve incontestable, que la chronique est postérieure à la vie.

p. 668. 669. n. 17.

n. 18.

p. 676. n. 2.

p. 669. n. 18.

Cam. chr. 1. 2. c. 4. p. 229.

' Après ces trois livres, vient dans quelques manuscrits un appendice, qui contient un détail de quelques miracles, qui avoient suivi les précédents, avec un catalogue des Evêques de Cambrai jusques vers la fin du XII siecle. Si cet appendice est de la façon de notre écrivain, il faut dire que le catalogue aura été continué depuis l'Evêque Manassé, successeur de Gerard II, par une main étrangere. Mais il y a plus d'apparence, qu'il appartient à un autre Auteur, qui l'aura ajouté à la vie précédente, afin d'avoir l'ouvrage plus complet. Il est au reste à observer, que cet-

Boll. ib. p. 691-693.

te addition comprend diverses choses qui ont été répétées de la Chronique.

p. 664-693.

' Les successeurs de Bollandus ont publié l'ouvrage de Baudri sur divers manuscrits, dont l'un est fort ancien. Ils y ont joint l'appendice, dont on vient de parler, et mis au devant de l'ouvrage la plus ancienne vie de S. Gaucher, déjà imprimée dans le recueil de Surius, qui en avoit défiguré le style. Mais les derniers Editeurs ont eu soin de lui rendre sa première intégrité et d'ornez ces pièces originales, d'amples et sçavantes observations préliminaires, et de plus courtes notes qui y répandent beaucoup de lumière.

Cam. chr. pr.

p. 2. 12. 41. 238.
244. 284. 298.

2°. Un autre écrit de Baudri beaucoup au-dessus du précédent est la Chronique de Cambrai, qui mériteroit mieux le titre d'Histoire, par les raisons qu'on verra dans la suite. Il ' est constant par les lettres de Rainolde Archevêque de Reims, et de Gerard II Evêque de Cambrai, qu'elle est l'ouvrage d'un Baudri, ' et que ce Baudri étoit Chantre de l'église de Terouane. Il n'est pas moins incontestable par la lecture de cette Chronique, que son Auteur étoit de Cambrai, Clerc, ou Chanoine de cette église. Tous caractères qui ne peuvent convenir à Baudri Evêque de Noïon, à qui jusqu'ici l'on a fait honneur de cet ouvrage.

l. 1. p. 1.

pr.

' Baudri entreprit d'y travailler par ordre de Gerard Evêque de Cambrai, que divers Ecrivains prennent pour Gerard I du nom, mais qui étoit incontestablement Gerard successeur de celui-ci après S. Lietbert. Pour n'en pas douter il suffit de sçavoir, ' que l'Auteur venoit de finir tout récemment cette Chronique, *Chronicon nuperum*, lorsqu'en Février 1083 il quitta l'église de Cambrai, pour passer à celle de Terouane. Il a divisé son ouvrage en trois livres, dans le premier desquels il fait l'histoire des Evêques d'Arras et de Cambrai, qui ne faisoient alors depuis long-temps qu'un seul et même diocèse. Le second livre est employé à décrire les fondations des églises et des monastères jusqu'en 1070; et le troisième à faire l'histoire de Gerard I et celle de S. Lietbert, mort en 1076. Mais celui-ci est imparfait, parce apparemment que la fin manquoit dans l'exemplaire dont s'est servi l'Editeur. Il seroit important de voir, si cette lacune se trouveroit remplie ' dans le ma-

Mart. voi. lit. t. 2.
p. 74.

manuscrit qui est à la bibliothèque de l'église d'Arras. Il paroît aux connoisseurs être du temps de l'Auteur dont il pourroit même se faire qu'il fût l'original.

' Baudri commence par protester de sa sincérité, dans une courte préface, qui se lit à la tête de son ouvrage. Il y déclare expressément, qu'il n'y dira rien qui soit faux ou douteux, et qu'il n'ait puisé dans l'Histoire publique, et les archives de son église, ou qu'il n'ait appris de personnes véridiques, ou enfin vû par lui-même. Autrement, ajoutet-il, il vaudroit mieux ne point écrire, que de s'amuser à débiter des faussetés. Il a tenu parole, comme en font foi le grand nombre d'Auteurs qu'il cite, et les fréquents monuments originaux, lettres, diplômes, chartes, épitaphes et autres, qu'il copie. C'est pourquoi ' Sigebert écrivain célèbre du même temps, qui avoit lû l'ouvrage de Baudri, et qui en a profité pour les siens propres, regardoit l'Auteur comme une abeille laborieuse, qui aiant parcouru toute l'Histoire Ecclésiastique, n'en avoit laissé aucune partie, qu'elle n'en eût tiré avec un soin incroyable, quelque chose pour l'exécution de son dessein. Rainolde Archevêque de Reims, que notre Historien avoit prié de lui dire ce qu'il pensoit de son ouvrage, ne crut pas mieux lui répondre, qu'en lui copiant le jugement de Sigebert, tel qu'on vient de le lire.

Cam. chr. l. 1. p. 1. 2.

pr.

La vérité de l'Histoire se trouve soutenue dans cet ouvrage par un style grave, nerveux, net et serré. Seulement il est fâcheux que l'Auteur ait un peu trop suivi le génie de son siècle dans son second livre, destiné à l'histoire de la fondation des églises et monastères. Au lieu de nous instruire pleinement de ce qu'il y avoit de plus intéressant à dire sur ce sujet, il s'est arrêté à détailler les merveilles, que Dieu y avoit opérées par l'entremise des Saints qu'on y honoroit. Ces événements étoient à rapporter ; mais ils ne devoient pas faire omettre les autres. Il a eu cependant l'attention à y faire entrer plusieurs traits de l'Histoire civile, ce qui donne un nouveau relief à son ouvrage. ' Il débute même par rechercher l'origine des villes de Cambrai et d'Arras. Mais il en dit peu de choses, par la raison qu'il y en a fort peu de certaines, comme il s'en explique lui-même. ' Son ouvrage est la principale source, où ont puisé tous ceux qui ont entrepris d'écrire sur l'Histoire de ces pais-là.

l. 1. c. 1-3. p. 3-9.

pr.

Bib. S. Vin. cen.

Il étoit demeuré manuscrit ' jusqu'en 1615, que Georges Couvenier, Docteur et Professeur de Théologie dans l'université de Douai, le fit imprimer dans cette ville chez Jean Bogard en un gros volume *in-8°*. Cette édition, qui commence à devenir rare, est fort bien ordonnée. On trouve à la tête des prolegomenes, composés de différentes piéces. D'abord se présente une préface en deux parties, dans laquelle l'Editeur rend compte de son travail, et fait connoître l'Auteur et son ouvrage. Vient ensuite les témoignages que les anciens et les modernes ont rendus à l'un et à l'autre, entre lesquels il y a trois lettres d'autant de Prélats contemporains de Baudri, qui n'avoient pas encore été publiées. Après quoi l'on voit une liste des Ecrivains, que l'Auteur original cite dans son ouvrage, et un catalogue des Evêques d'Arras et de Cambrai, jusqu'à Gerard II inclusivement. Dans ce que l'Editeur dit de la personne de Baudri, il nous le donne à la vérité pour l'Evêque de Noïon de même nom; mais on ne connoissoit pas encore dans le public le principal monument qui le caractérise de maniere à ne les pas confondre. Le texte de notre Historien est suivi de notes et observations, qui y répandent beaucoup de lumière. Enfin l'Editeur a porté ses soins, jusqu'à y joindre un Glossaire, pour expliquer les termes extraordinaires, qui se rencontrent dans le corps du texte original.

Gall. chr. nov. t.
3. p. 27. 28. 29.
32. not.

On a remarqué plus haut, que cette Chronique, ou Histoire, n'est pas finie dans l'imprimé, et que l'exemplaire manuscrit qui en est conservé à la bibliothèque de l'église d'Arras, pourroit fournir ce qui y manque. ' Un autre écrivain la reprit après Baudri, et la poussa au moins jusqu'en 1131. Il y a même des indices, qu'il la continua jusqu'en 1167, ou 1189. L'ancien manuscrit, qui contient l'ouvrage ainsi continué, faisoit partie de ceux de M. Baluse.

Cam. chr. pr.

3°. Le service que Baudri a rendu aux églises d'Arras, et de Cambrai, par l'écrit dont on vient de donner une notice, il le rendit aussi à l'église de Terouane, ' dont il composa la Chronique, ou Histoire. C'est ce qu'attestent les lettres de Gerard II Evêque de Cambrai, et de S. Godefroi d'Amiens. Quoique celle de ce dernier Prélat enferme une erreur de fait, en ce que son Auteur croïoit, que

cette Chronique, comme celle de Cambrai, étoit l'ouvrage de l'Evêque de Noïon, elle n'en a pas moins de force pour appuyer ce que nous établissons ici. Ce second écrit de notre Historien existoit encore au commencement du XVI siecle. On dit, qu'alors le Cardinal Philippe de Luxembourg, Evêque de Terouane, puis du Mans, en fit transporter le manuscrit dans cette dernière ville, et déposer au College de S. Benoît, réuni dans la suite à celui des prêtres de l'Oratoire du même lieu. ' Selon le P. le Long, il y en avoit un autre exemplaire entre les manuscrits du Président Fauchet : à moins que ce ne fût le même, qu'on y auroit fait passer du College du Mans, où il ne se trouve plus aujourd'hui.

Le Long, bib. fr.
n. 3310.

' Rainolde Archevêque de Reims dans sa lettre au Chantre Baudri, où il fait l'éloge de son Histoire de l'église de Cambrai, le pressoit vivement de mettre la main à un autre ouvrage qui étoit attendu des personnes de piété, et qu'un S. Evêque, mort depuis peu, avoit souhaité de son vivant. Mais il ne nous fait point autrement connoître cet écrit si désiré; et l'on ignore absolument, si notre écrivain s'y prêta, ou non. Il y a cependant plus de vraisemblance pour la négative, par la raison que c'étoit en Janvier 1095, que Rainolde l'exhortoit à l'entreprendre. On voit par-là qu'il n'étoit pas question de la Chronique de Terouane; puisqu'elle étoit déjà composée dix ans auparavant. (VIII.)

Cam. chr. pr.

S. GERAULD,

ABBÉ DE LA SAUVE-MAJOUR.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

GERAULD, ¹ en qui l'on a tout à la fois le portrait d'un grand Saint et d'un supérieur accompli, a encore mérité un rang entre les écrivains Ecclésiastiques. ' Il

Mab. act. t. 9. p.
877. n. 2.

¹ Il se trouve aussi nommé Girauld, Girard, et Gerard; mais tous les anciens monuments domestiques le nomment uniformément Gerould.

- nâquit à Corbie, ville de Picardie, vers l'an 1025. Ses parents qui n'étoient pas inconnus dans le païs, le consacrerent dès son enfance au service du Seigneur dans l'abbaye du lieu, où il fut élevé dans la connoissance des Lettres et les pratiques de la piété chrétienne. Il y fit de si grands progrès, que dès-lors non-seulement il ne parut jamais rien de puéril dans sa conduite, ' mais qu'il devint même le modèle des autres moines. Foulques, devenu Abbé de la maison en 1048, n'eut pas connu son mérite, qu'il le chargea, tout jeune qu'il étoit, du soin des affaires temporelles. ' Le monastere se trouvoit alors réduit en un triste état par le malheur des guerres, et avoit besoin d'un habile Officier. ' Gerould le gouverna en cette qualité avec autant de succès que de sagesse, sans que sa vertu en souffrit le moindre affoiblissement. ' Seulement il lui en revint une longue et violente douleur de tête, dont il ne fut guéri que par miracle.
- p. 878. n. 3.
- p. 879. n. 5.
- p. 878. n. 3. 4.
- p. 879. 883. n. 5. 6. 14. 15.
- p. 880-882. n. 7-11.
- n. 12.
- p. 883. n. 14.
- p. 884. n. 17.
- p. 885. n. 18.
- p. 867. n. 3.
- p. 518. n. 17.
- ' L'Abbé Foulques, aiant résolu de faire le voiage de Rome, Gerould l'y accompagna. Mais le Pape Leon IX, qu'ils cherchoient en étant absent, ils furent obligés de parcourir divers lieux d'Italie pour le joindre. Le Pontife Romain les reçut gracieusement, et les ordonna Prêtres l'un et l'autre : après quoi ils revinrent à Corbie. ' Gerould y fut établi Sacristain, ou Gardien de l'église : emploi qui convenoit mieux à son caractere, que celui de Cellerier, comme plus propre à satisfaire sa piété. Aussi s'y distingua-t-il encore plus que dans l'autre. ' Ce fut alors qu'il recouvra sa santé par l'intercession de S. Adalhard, dont il rendit le culte plus célèbre, qu'il n'étoit auparavant. ' Dans la persuasion, que sa reconnoissance envers Dieu exigeoit de lui, qu'il fit encore le pèlerinage de Jerusalem, il en obtint la permission, mais à condition qu'il reviendrait à Corbie.
- ' Quelque temps après son retour, Reginer son frere, Abbé de S. Vincent de Laon, étant mort, il fut élu pour le remplacer. Mais autant il eut de peine à accepter cette dignité, autant il la quitta volontiers, lorsqu'il eut connu le relâchement, et l'indocilité des moines de la maison. ' Ce fut alors apparemment, qu'on le choisit pour Abbé de S. Medard de Soissons, qu'il ne paroît pas néanmoins qu'il ait jamais gouverné en cette qualité, ' peut-être à cause de

l'intrusion de Ponce, protégé par la Reine Berte.

' Gerould prit le parti de se retirer dans un lieu desert, pour y vivre dans un plus grand éloignement du monde. La providence le conduisit dans des bois au diocèse de Bourdeaux; et là sous les auspices de Guillaume VIII Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, il fonda la célèbre abbaïe de la Sauve-Majour. C'étoit en 1080; et en peu d'années l'abbaïe, qui n'étoit que peu de chose dans ses commencements, ' devint mere de plusieurs autres monasteres, tant en Espagne qu'en France. Les Rois et autres Souverains, qui en fondoient dans leurs Etats, se faisoient un mérite de les peupler de moines formés sous la discipline du saint Abbé. ' Son institut, qui étoit sous la Règle de S. Benoit, fut non-seulement glorieux pour l'Ordre monastique, mais encore avantageux aux païs voisins de la Sauve-Majour. L'éclat de sa sainteté de vie et de ses miracles y attiroit des concours de peuples, qu'il prenoit soin d'instruire; ayant éminemment le don de la parole. Ses instructions porterent leur fruit, jusqu'au point que ces peuples de féroces et grossiers qu'ils étoient auparavant, devinrent humains et civilisés, et se porterent aux pratiques de la religion jusqu'à aimer la pénitence. La plus générale que leur imposoit l'homme de Dieu, étoit de jeûner le vendredi, et de s'abstenir de chair le jour suivant.

' Après tant de travaux soutenus pour la gloire de Dieu, Gerould mourut le cinquième d'Avril de l'année 1095 âgé de soixante-quinze ans, ou environ, et fut enterré dans l'église de son monastere. Sa mort pénétra de douleur ses disciples et les gens du voisinage, qui ne pouvoient se consoler d'avoir perdu celui qu'ils regardoient comme leur Docteur, la lumiere et la gloire de leur païs. ' Le don des miracles, qu'il eut pendant sa vie, il continua de l'avoir après sa mort. Deux moines de la Sauve-Majour, dont il sera parlé en leur lieu, écrivirent son histoire, après les premieres années du siecle suivant. ' Baudri Abbé de Bourgueil, contemporain et ami de notre Saint, a consacré à sa mémoire cinq épitaphes, dans lesquelles il réhausse sa sainteté et ses autres vertus. La suivante suffira pour notre dessein.

p. 886-889.

p. 869-871 | Gall. chr. nov. t. 2. p. 315. 867.

Mab. ib. p. 888. 889.

p. 873. n. 20 | p. 889. n. 27 | Boll. 5. Apr. p. 427. 428. n. 24.

Mab. ib. p. 889-892.

Du Ches. t. 4. p. 270. 271.

EPITAPHE.

p. 270.

' Silvæ Majoris jacet hic sanctissimus Abbas,
 Abbatum splendor, et monachile decus.
 Hic Silvas coluit, CHRISTOQUE novalia fecit,
 Ut salunca rosam, poma salix generet.
 Iste locus primum silvestris et essera tellus,
 Ipsius exemplis est modo porta poli.
 Vir Cæni capitis, vir perfectæ probitatis,
 Cœlorum civis dormit in Domino.
 Plebs Aquitana Patris corpus complectere tanti,
 Qui tibi vivit adhuc Relligionis odor.
 Gallia congaude GERALDO, quem genuisti,
 Ac cineres Sanctos hic venerare suos.

Mab. ib. p. 874-876.

' Pierre I, l'un des disciples et des successeurs de Saint Gerauld, transféra son corps en un lieu plus honorable, qu'il n'avoit été enterré. Cette translation, à laquelle les Evêques et la noblesse du païs assisterent, se fit avec solennité. Le jour en a été dans la suite honoré d'une fête, comme celui de la mort du Saint, qui fut canonisé dans les formes par Célestin III en 1197. On a un office en son honneur de la composition d'Estiene Evêque de Tournai.

§ II.

SES ECRITS.

Mab. act. t. 9. p. 518. n. 17.

QUOIQUE notre pieux Abbé soit plus célèbre par sa sainteté, que par son sçavoir, il laissa néanmoins divers écrits de sa façon. ' C'est ce qui le fait qualifier par Hariulfé Abbé d'Oudembourg, *vir magnæ scientiæ, et religionis præcipuæ.*

p. 883. n. 14 | 1.
 5. p. 346. n. 3.

1°. ' Il y a de lui une vie de S. Adalhard Abbé de Corbie, mort en 826. C'est un tribut de sa reconnoissance envers ce Saint, par l'entremise duquel il fut guéri de la longue et fâcheuse maladie, dont il a été parlé. Gerauld la composa sur celle qu'en avoit écrit S. Pascase Radbert, un des successeurs de S. Adalhard vers le milieu du même siecle.

Comme celle-ci étoit en un style extrêmement diffus, et chargée de beaucoup d'épisodes, de digressions lugubres, qui interrompoient le cours ordinaire de la narration, Gerould n'étant encore que Sacristain de Corbie, avertit souvent son Abbé du besoin qu'avoit cette vie d'être abrégée, pour être plus agréable aux Lecteurs. L'Abbé le chargea lui-même de cette opération; et Gerould l'accepta volontiers par le motif qu'on a vu. Il la dégagea donc de tous ses ornemens étrangers, et autres superfluités de style, et la réduisit aux justes règles de l'histoire. Il y a même corrigé quelques anachronismes, dans lesquels étoit tombé l'Ecrivain de la translation de S. Vite. Ce fut environ trois ans après son retour d'Italie, c'est-à-dire vers 1054, que Gerould exécuta ce dessein. ' Epoque que Dom Mabillon a marquée trop confusément en disant en général, que ce fut après l'année 1040.

t. 5. p. 306. n. 1.

' Cette vie ainsi abrégée par S. Gerould, a été imprimée pour la première fois, au second jour de Janvier du grand recueil de Bollandus, à la suite de la plus ample, sur laquelle elle a été faite. ' Dom Mabillon l'a publiée depuis, et lui a donné la même place.

Boll. 2. Jan. p. 111-117.

Mab. ib. p. 345-358.

2°. ' Le plus ancien Historien de notre saint Abbé, après avoir rendu compte de l'écrit précédent, parle d'un autre en vers héroïques, que Gerould composa encore sur Saint Adalhard. Mais la manière dont il s'en explique, est si obscure qu'à peine en peut-on saisir le sens. Voici ses termes : *et planè reductam*, dit-il en parlant de l'abrégé de la vie, *ad florem historicæ mysticæ hexametro decoravit*. On ne comprend pas que cet Ecrivain ait voulu dire autre chose par-là, sinon ou que Gerould après avoir retouché la vie de Saint Adalhard, l'avoit mise en vers héroïques, en y attachant un sens allégorique : ou qu'il y avoit ajouté un poème dans le même goût et de même genre.

t. 9. p. 883. n. 14.

Si l'on prend dans le premier sens cette façon de s'exprimer, cette vie allégorique en vers ne paroît plus nulle part; et l'on ne voit point qu'aucun autre Ecrivain en ait parlé depuis le premier Historien de S. Gerould. Si au contraire on la prend dans le second sens, ce poème pourroit bien être ' l'Eglogue, ou Pastorale, en vers héroïques sur la mort de S. Adalhard, que Dom Mabillon a fait imprimer à la suite de sa vie par S. Pascase Radbert. L'idée de

t. 5. p. 340-344.

poëme allégorique convient parfaitement à la piece, dans laquelle l'Auteur introduit l'abbaye de Corbie et celle de Corwei, sous les noms de Galathée et de Philis, qui pleurent la mort de S. Adalhard. Il ne se presente ici qu'une seule difficulté, qui empêche qu'on ne croie que cette Eglogue ne soit effectivement le poëme désigné par l'Historien de S. Gerauld. C'est que ces sortes de pieces ne se font ordinairement, qu'aussi-tôt après la mort des grands hommes; et il y avoit plus de deux cents ans que S. Adalhard n'étoit plus au monde, lorsque S. Gerauld l'auroit composée. Mais la tendre devotion de celui-ci envers Saint Adalhard, pouvoit lui faire regarder sa mort comme recente, et le faire passer par dessus cette sorte de bienséance. L'invention du Poëte est assés ingénieuse; mais ses vers sont rudes, sans élévation, ni autre beauté.

t. 9. ib.

3°. ' Le même Ecrivain, qui nous fait connoître ce poëme de S. Gerauld, ajoûte qu'il composa aussi pour l'office de S. Adalhard des antienes et des répons, qui contribuerent à donner plus de lustre et d'éclat à la fête du même Saint. Il ne paroît pas qu'il nous reste rien aujourd'hui de ce que fit en cette occasion notre pieux Abbé; puisque ni Bollandus, ni Dom Mabillon n'en ont rien publié, contre leur coûtume, à la suite de la vie de S. Adalhard.

Ibid.

4°. ' La reconnoissance de Gerauld envers ce Saint, le porta encore à recueillir les miracles, que Dieu avoit opérés par son invocation, et dont on avoit négligé de conserver la mémoire à la postérité. Il y travailla étant encore jeune; et lorsqu'il en eut recueilli un certain nombre, ' il en composa une relation divisée en huit chapitres, qui contiennent autant de miracles, sans compter la préface de l'Auteur. Bollandus et Dom Mabillon ont successivement publié cette relation, à la suite des deux vies de S. Adalhard. Un autre Ecrivain sans nom, dont il sera parlé en son temps, la reprit, et continua au XII siecle.

Holl. 2. Jan. p.
118-121 | Mab. ib.
t. 5. p. 358-365.

Mab. ib. p. 362.
u. 12.

' Gerauld au cinquième chapitre, parlant du Pape Jean XIX, le qualifie Vicaire de S. Pierre. Expression que Bollandus a cru devoir corriger, parce qu'elle lui paroissoit vicieuse. Mais Dom Mabillon a montré par plusieurs exemples, que le Pape a été qualifié de la sorte, au moins depuis le VIII siecle jusqu'au XIII, qu'on lui donna le titre de Vicaire de JESUS-CHRIST, qui jusques là avoit

été commun à tous les Evêques, comme celui de Pape dans les premiers siècles de l'Eglise.

5°. On nous a aussi conservé divers petits écrits de notre saint Abbé, qui retiennent tout ensemble des traits de sa piété, de son sçavoir et de son bon goût.

De ce nombre sont les Statuts qu'il fit en faveur de Sanche Roi d'Aragon et de Navarre, et de Guillaume Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, par reconnaissance des bienfaits que sa maison avoit reçus de la libéralité de ces Princes. Dom Mabillon les a imprimés en partie; mais ils sont en entier dans le Cartulaire de la Sauve-Majour.

t. 9. p. 872. 873.

Le même Editeur a aussi publié le commencement d'un autre statut, que Dom Martene et Dom Durand ont depuis donné dans toute son étendue. Celui-ci prescrit les prières et les aumônes, que le pieux Abbé vouloit qu'on fit à la mort de chaque moine de la Sauve-Majour, et des autres monasteres associés à cette abbaïe. Il entre dans le détail de ces associations, qui s'étoient fort multipliées dès son vivant, et qui se multiplient encore davantage après sa mort. C'est ce qu'on voit par la liste, que les Editeurs en ont publiée à la suite du statut.

p. 873 | Mart. anec. t. 1. p. 255-257.

Mart. ib. p. 257-259.

Il y a encore de S. Gerould deux courtes relations fort bien écrites à tous égards. L'une dans laquelle l'homme de Dieu donne de grandes marques de son désintéressement, est pour apprendre à la postérité, de quelle maniere se termina le differend, mû entre la Sauve-Majour et le monastere de Maillesais, au sujet de l'emplacement de cette abbaïe, que Maillesais s'efforçoit de revendiquer, comme lui ayant été donné autrefois. L'autre petite relation contient le détail abrégé de la fondation de la Sauve-Majour. On y voit les motifs qui porterent S. Gerould à choisir cette solitude, et par quelles voies le monastere fut soustrait à la jurisdiction de l'ordinaire, pour devenir immédiat au S. Siege. L'Auteur y a laissé sur la fin des traits bien édifiants de son humilité. La premiere relation n'a point de date; mais celle-ci est datée du cinquième d'Octobre 1080, et fut attestée par deux Légats du S. Siege, Goscelin Archevêque de Bourdeaux, deux autres Métropolitains, avec plusieurs Evêques et Abbés, qui tenoient alors un Concile à Bourdeaux.

Gall. chr. nov. t. 2. app. p. 314-316.

ROBERT,

EVÊQUE D'HERFORD.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Malm. de Pont.
Angl. l. 4. p. 286 |
Alford. an. 1079.
n. 7. 8.

Sim. Dun. p. 210.

Malm. ib. | Alford.
ib. | Mab. act. 1.
9. p. 863. n. 21.

Sim. Dun. ib.

Malm. ib. | Alford.
ib.

Malm. ib. p. 864.
n. 23.

Malm. ib.

' ROBERT, l'un des grands Astronomes et habiles Calculateurs de son siècle, étoit Lorrain de naissance. On ignore quelle étoit sa famille, et à quelle école il fit ses études. Mais on sçait qu'il étoit homme de beaucoup d'esprit, d'un rare mérite, et qu'il avoit acquis la connoissance de tous les Arts liberaux: *omnium liberalium artium peritissimus*. ' Ayant passé en Angleterre, apparemment à l'occasion de la conquête de ce royaume par Guillaume Duc de Normandie, il fut ordonné Prêtre par S. Vulstan Evêque de Worchestre. ' Dès-lors il se forma entre l'un et l'autre une union aussi étroite que sainte, qui dura toute leur vie. Le Siege épiscopal d'Herford étant venu à vaquer par la mort de l'Evêque Vautier, Robert fut élu pour le remplir, ' et sacré par Lanfranc Archevêque de Cantorberi, le vingt-neuvième de Décembre 1079. ' Un des premiers soins du nouvel Evêque, fut de rebâtir son église cathédrale, reduite en cendres depuis plusieurs années. Il en prit modèle sur celle de Lincoln, et en fit un édifice de bon goût. Nous n'avons point de détail de la conduite que tint Robert dans l'épiscopat. ' Mais un Ecrivain presque contemporain nous en donne en général une idée fort avantageuse, en nous apprenant, que ce Prélat avoit beaucoup d'usage du monde, et de quoi lui plaire, sans néanmoins s'être jamais laissé aller à ses faux appas. ' Lorsqu'il étoit obligé de paroître à la Cour, c'étoit contre son gré, et uniquement pour obéir à son Prince. Il aimoit les livres, et avoit soin de les faire venir quelquefois de fort loin. Il aimoit principalement ceux qui traitent de la connoissance des temps: genre d'étude qui avoit plus d'attrait pour lui.

' L'attention qu'il eut à cultiver les liaisons qu'il avoit contractées avec S. Vulstan, l'un des plus saints Evêques qui fussent alors en Angleterre, dépose en faveur de sa piété. Robert, charmé de la pureté et de l'innocence de ses mœurs, se faisoit un mérite de l'attirer et loger chés lui, dans toutes les occasions qui se présentoient. Autant Robert avoit de respect pour Vulstan, ' autant celui-ci avoit de confiance en ce cher Collègue. Dans sa dernière maladie il voulut que ce fût Robert, qui reçût sa confession, et lui imposât la pénitence. Le saint Evêque étant mort au bout de quelques mois, le dix-neuvième de Janvier 1095, ' il apparut en songe à son ami, qui étoit alors à la Cour et l'avertit de venir faire ses funérailles, ce que Robert exécuta, après en avoir obtenu du Roi la permission. ' Trente jours après son décès, S. Vulstan apparut encore en songe à Robert, à qui il donna divers avis salutaires pour sa conduite, lui annonçant que sa mort n'étoit pas éloignée.

Notre Prélat ne fut pas ponctuellement fidèle à suivre ces pieux avis. ' Il eut la foiblesse avec les autres Evêques d'Angleterre d'abandonner S. Anselme leur Archevêque, dans la fameuse assemblée de Rochingam, qui se tint au mois de Mars de la même année; tandis qu'à leur confusion les Seigneurs de la Cour eurent plus de courage et de fermeté. ' Mais l'Archevêque de Cantorberi étant rentré dans les bonnes grâces du Roi, Robert et Osmond de Salisburi, chercherent aussi-tôt à regagner les siennes. Ils lui demanderent humblement pardon de leur faute et obtinrent l'absolution dans les formes. Robert ne survêcut à cet événement que de quelques mois; ' étant mort le vingt-sixième de Juin de la même année 1095. ' Siméon moine et grand Chantre de la Cathédrale de Durhan, ou plutôt Turgot Prieur de la même église, le qualifie un homme digne de vénération, *venerandus vir Robertus*: ' un Prélat de grande piété, *vir magnæ religionis*.

Ibid.

Mab. ib. p. 863.
n. 21 | Angl. sac.
t. 2. p. 267. 268.

Mab. ib. p. 864.
n. 23. 24 | Malm.
ib.

Sim. Dun. p. 221.

Ead. hist. nov. 1.
1. p. 40. 41 | Conc.
l. 10. p. 494-496.

Ead. ib. 1. 2. p.
45. 1.

Sim. Dun. ib.
p. 210.

p. 221.

§ II.

SES ECRITS.

Sim. lib. p. 607.
1.

SIMLER, Abréviateur et Supplémenteur tout à la fois de Gesner, est le premier Bibliographe que nous connoissons, qui ait élevé notre Prélat à la dignité d'Écrivain. Il méritoit à juste titre cet honneur, comme on va le voir par les productions de son sçavoir, qu'il a laissées à la postérité.

Malm. de Pont.
Angl. 1. 4. p. 286.

1^o. Il y a de lui un abrégé de la grande Chronique de Marien Scot, Reclus près de Maïence, mort en 1086, et par conséquent contemporain de Robert. Celui-ci n'eut pas plutôt ouï parler de cet ouvrage, qu'il en fit acquisition malgré l'éloignement des lieux. L'ayant ensuite lû, il fut si charmé de la beauté du génie qui y regnoit, qu'il entreprit de réduire sa prolixité à de plus justes bornes. Il y réussit si parfaitement, au jugement de Guillaume de Malmesburi, que l'abrégé qu'il en fit, parut mériter la préférence sur l'ouvrage original.

Mab. an. 1. 66 n.
56.

Oud. scri. t. 2. p.
638.

On sçait que cette Chronique est l'écrit en ce genre le plus sçavant et le plus estimé, qu'aient produit les siècles du moien âge. Elle commence à la création du monde, et conduit la suite de l'histoire jusqu'en l'année 1083 inclusivement. Cependant l'exemplaire qu'en avoit Sigebert de Gemblou, n'alloit que jusqu'en 1082. Marien y a suivi principalement Eusebe et Cassiodore, et copié par conséquent les fautes de ces deux anciens Chroniqueurs. Mais on observe qu'ayant eu des exemplaires de leur ouvrage plus corrects, qu'on n'en a aujourd'hui, celui de Marien peut servir à corriger les leurs, et même ceux du Vénéralable Bède, et encore d'autres.

Malm. ib. ; Brom.
chr. p. 970 | Sim.
ib.

Voss. hist. lat. 1.
2. c. 52.

Malgré le témoignage de Guillaume de Malmesburi, de Jean Bromton, de Jean de Timnuth, de Simler et autres, qui tous attribuent disertement l'abrégé de cette Chronique à Robert, qui fait le sujet de cet article, il se trouve des Écrivains qui ont voulu transporter cet honneur à un autre Robert Evêque de la même église. Mais le temps où ils placent celui-ci, trahit leur sentiment. Ils le nomment Robert Foliath, qui fut Maître de S. Thomas Archevêque de

Cantorberi, et supposent qu'il vivoit encore en 1170. Il n'en faudroit pas davantage pour montrer, que ce n'est point ce Robert à qui Guillaume de Malmesburi attribue l'ouvrage dont il est ici question; puisque cet Ecrivain mourut vers 1143. D'ailleurs il caracterise si bien l'Evêque Robert qu'il en fait Auteur, qu'on ne le peut confondre avec l'autre, que par une inadvertance inexcusable.

' Il se trouve dans les Bibliothèques d'Angleterre plusieurs exemplaires manuscrits, sous divers titres, de l'Abrégé de la Chronique de Marien-Scot par notre Prélat. Voici les plus remarquables. *Roberti Herefordiensis opus de annis Domini, sive excerpta à Chronicis Mariani Scoti. Exceptio de Chronica Mariani Scoti, uti vulgo vocatur. Libellus de annis Domini, seu de Chronica Mariani. Excerpta ex Chronico Mariani Scoti. Collectanea ex Mariano Scoto.* ' Pitseus, qui nous presente cet Abrégé sous le premier de ces titres, a lû par erreur *Mariæ in Scotia*, au lieu de *Mariani Scoti*.

ib. c. 47 | Angl. bib. ins. par. 1. n. 2372. 13. 3148 | Oud. ib. p. 699. p. 702.

Pits. Angl. scri. p. 902.

' Henri Wharton étoit persuadé en son temps, que ce qu'on a imprimé sous le titre de Chronique de Marien-Scot, est l'Abrégé qu'en a fait Robert d'Herford, plutôt que l'ouvrage même de l'Auteur original. Opinion nullement hasardée; puisqu'elle est appuyée de deux puissantes preuves. La premiere est prise ' du manuscrit de cette Chronique, que l'on conserve à la Bibliothèque de l'Université d'Oxford, dont le texte est une autre fois plus ample, que celui des imprimés. La seconde preuve se prend des éditions mêmes de l'ouvrage, qui y commence par le chapitre huitième, et passe au dixième, sans rien contenir du chapitre précédent. Ce ne sont pas encore là, suivant le jugement de quelques Critiques, tous les retranchements qui ont été faits à l'ouvrage original.

Angl. sac. t. 1. pr. n. 26.

Cave, p. 531. 1. ; Oud. ib.

La premiere édition, qui en a paru, est dûe aux soins de Basile Jean Herold, qui en publia le texte sur un manuscrit de la Collégiale de S. Barthelemi de Francfort, et dédia son travail à Elizabeth Reine d'Angleterre. ' Cette édition, qui est de l'année 1559 et en un volume *in-folio*, sortit des presses de Jaques Parc Imprimeur à Basle, pour Jean Oporin. ' En 1583 Pistorius fit entrer la même Chronique dans son recueil d'Historiens d'Allemagne, imprimé à Francfort la même année.

Bib. de Ebron.

Pist. ill. scri. p. 266-456.

2°. ' Simler compte au nombre des écrits de Robert, un

Sim. bib. ib.

traité sur les divers mouvements des étoiles. C'est tout ce qu'on nous en apprend, sans nous avertir si l'ouvrage existe, ou non.

Ibid.

Oud. ib. p. 700.

3°. Des observations mathématiques reduites en forme de tables, avec un traité des lunaisons. Ouvrage qui semble n'être pas différent de celui auquel on donne pour titre : le Comput général et les corrections du Cycle de Denys le Petit, et dont quelques-uns ont voulu faire honneur à Marien-Scot, quoiqu'il appartiene à notre sçavant Prélat.

Il ne paroît point qu'il y ait de doute, que c'est dans ce grand ouvrage, qui est une preuve non équivoque du profond sçavoir de l'Evêque Robert, qu'il a établi la célèbre Période Juliene. Le docte Usserius, à la page 2 de sa préface sur ses Annales de l'ancien et du nouveau Testament, ne fait point difficulté de lui en rapporter l'invention : cinq cents ans avant que Joseph Scaliger, qui l'a adoptée, la mit dans un plus grand jour, et lui donnât plus d'étenduë. On sçait au reste, que cette Période est composée de trois Cycles : du Cycle solaire de vingt-huit ans, du Cycle lunaire, ou nombre d'or de dix-neuf, et de l'indiction romaine de quinze ans. Le premier nombre se multiplie par le second, et constitue ainsi multiplié le grand Cycle pascal de 532 ans. Ensuite l'un et l'autre réuni ensemble et multiplié par les quinze ans de l'indiction produit le nombre de 7980.

STEPELIN,

MOINE DE SAINT TRON.

Spic. t. 7. p. 443 |
And. bib. belg. p.
819 | Voss. Hist.
lat. t. 2. c. 46.

Spic. ib. p. 379.

STEPELIN, que quelques Auteurs nomment Stephelin, et d'autres Estiene, fut mis dès son enfance au monastere de S. Tron. Il y reçut son éducation sous les pieux Abbés Adelhard I et Gontramne, qui mourut en 1055 après vingt un ans de gouvernement. La connoissance qu'il acquit des Arts Liberaux et de la discipline monastique, en fit un homme de très-grande réputation : *duo magnarum et pulcherrimarum personarum viri*, dit de lui et d'un

autre moine de la maison, l'Abbé Rodulfe, Ecrivain des premières années du siècle suivant.

' Un fâcheux et sanglant desastre arrivé à S. Tron en Juillet 1086, contraignit les moines, qui avoient échappé à la mort, à se réfugier à Liege. Stepelin et Liebert, habile Copiste, qui avoit enrichi de plusieurs volumes la Bibliothèque de S. Tron, et le même que cet autre moine de réputation, dont on vient de parler, furent de ce nombre. Evénement qui ne doit pas faire confondre Stepelin ' avec un Abbé de S. Jaques de Liege de même nom et son contemporain, qui vivoit encore au siècle suivant, et qui a écrit l'histoire de la translation de S. Modoald. ' De Liege Stepelin retourna à S. Tron, lorsque toutes choses y eurent été un peu rétablies. Il y mourut âgé de près de quatre-vingt ans, et comme il paroît avant la fin de l'année 1095.

Ibid. | Mab. an. l.
67. n. 19.

Mab. ib. l. 71. n.
52. 70.

Spic. ib. p. 379.
443.

' Du temps de l'Abbé Gontramne, lorsque la discipline régulière étoit dans sa vigueur, il se fit à S. Tron une si grande quantité de miracles éclatants, par l'entremise du saint Patron du monastère, qu'ils y attiroient une multitude innombrable de peuples. Le prudent Abbé craignant avec raison, comme l'événement le vérifia dans la suite, que ce tumulte ne préjudiciât à la régularité, avoit soin, autant qu'il étoit en son pouvoir, de cacher ces merveilles de la puissance divine. Mais d'autres qui ne pensoient pas aussi sensément que le pieux Abbé, eurent assés de crédit ' pour le faire consentir à ce qu'on les écrivit. Stepelin fut choisi pour exécuter ce dessein projeté, et commença à y mettre la main du vivant de Gontramne, à qui il adresse sa préface. C'étoit par conséquent avant l'année 1055.

Mab. ib. l. 60. n.
75.

act. t. 9. p. 86.

Le recueil qu'il en fit, est assés ample, et divisé en deux livres, dont le second contient seul plus de cent miracles. Il est vrai, que la plupart de ceux-ci sont dénués de leurs circonstances, et qu'on n'y trouve que les principaux faits tout simples. Il n'y a point de doxologie à la fin : ce qui montre que l'Auteur s'attendoit à y ajouter ceux qui se pourroient encore opérer. On juge par-là et par divers autres endroits de son écrit, qu'il n'y travailla qu'à différentes reprises : de sorte que l'ayant commencé avant 1055, il fut peut-être plus de vingt à trente ans à le finir. Du reste, ' il assure, qu'il avoit été lui-même témoin oculaire de la plupart des miracles qu'il rapporte, et qu'il avoit appris les au-

Ibid.

- p. 99-102.
p. 85-102.
- Andr. ib.
- Mab. ib. p. 86.
- tres de personnes instruites, et souvent même de celles sur qui ils s'étoient opérés. ' C'est ce qui paroît principalement par les derniers du recueil. ' Dom Mabillon est le seul, qui jusqu'ici l'a publié. Il l'a donné avec quelques observations et de courtes notes.
- ' Valere-André, qui ne fait point mention de cet écrit de Stepelin, lui attribue une vie de S. Tron. Mais il est certain, que ce Bibliographe s'est trompé en ceci. L'on ne connoît point d'autre vie de S. Tron, que celles qu'en ont écrit Donat au VIII siecle, et Thierrri Abbé de la maison à la fin du XI et au commencement du suivant. C'est de la premiere ' qu'il parle dans sa préface sur son recueil de miracles, à la tête duquel il l'avoit copiée. Mais les termes dont il se sert, montrent clairement, que cette vie n'étoit point son ouvrage. *Explicitis his, dit-il, quæ de almi patris Trudonis probabili vita Antiquorum decrevit solertia summatim describere, nunc, etc.*

ROGER,

MOINE DU BEC.

- Ansel. l. 1. ep. 65. ' **R**OGER nâquit à Caën en Normandie, dont il porta le surnom dans la suite du temps. Dès son jeune âge il se retira au Bec, avec un de ses concitoïens nommé Samuel, et s'y consacra au service de Dieu sous la Règle de S. Benoît. ' Il fut un de ces cent trente-six moines, qui en divers temps allèrent au même endroit sous le B. Hellouin, chercher un asyle contre la corruption du monde, et dont plusieurs furent élevés aux dignités d'Archevêque, d'Evêque et d'Abbé. L'on a dit ailleurs, combien les Letres étoient alors brillantes dans ce monastere. Roger les étudia comme les autres; mais son inclination le porta principalement à la Poësie, pour laquelle il avoit plus de talent, que la plûpart des versificateurs ses contemporains. ' S. Anselme, qui le salue dans une de ses lettres, lui donne le titre de Dom, qui ne s'accordoit alors qu'aux moines [d'un mérite distingué, ou constitués en charge, ou en dignité. Il ne paroît point, au reste, qu'il en ait rempli
- Mab. an. l. 62. n. 64 | l. 65. n. 41.
- Ansel. ib.

aucune : si non peut-être celle de Prieur en second, c'est-à-dire Sousprieur du Bec sous l'Abbé Anselme. Roger fleurissoit encore en 1090, et ne vécut pas suivant toute apparence cinq ans au-delà.

' De son temps il y avoit au Bec un autre Roger, qui fut ensuite Abbé de Lessay, et avec qui il ne le faut pas confondre. Il est encore différent de Robert de Bayeux, moine puis Abbé de Fécam, après Guillaume de Ros. Il l'est également d'un autre Roger, quoiqu'ami de S. Anselme, qui parle de lui dans deux de ses lettres, comme d'une personne étrangère à l'égard de l'abbaye du Bec.

Aucun Bibliographe n'a mis jusqu'ici Roger de Caën au rang de ses Ecrivains. Il y a cependant des preuves suffisantes qu'il a laissé des productions de sa plume, qui devoient lui mériter cet honneur.

1°. ' Dom Mabillon lui attribue sans difficulté le beau Poème du mépris du monde, imprimé entre les œuvres de S. Anselme, seulement depuis l'édition de l'année 1573. Mais quoique Dom Hugues Menard, et peut-être encore quelques autres l'aient cité sous le nom de cet Archevêque, tous les bons Critiques conviennent aujourd'hui, qu'il ne lui appartient pas. Dom Gerberon, dernier Editeur de ce Pere, avertit dans la censure qu'il a faite du poème en question, qu'il ne l'a trouvé dans aucun manuscrit sous le nom de S. Anselme. On a de lui un petit éloge historique du B. Lanfranc en grand vers rimés, dont le génie est fort différent de celui qui regne dans le Poème. D'ailleurs il n'aimoit pas la versification, comme il paroît par l'avis qu'il donne à un de ses neveux, en l'exhortant à s'appliquer à écrire en prose plutôt qu'en vers.

' Ce Poème dans un manuscrit de l'abbaye d'Oudenbourg porte le nom de Bernard moine de Cluni. Mais il n'y a pas lieu de douter, que c'est ici une erreur de Copiste, qui ayant trouvé la pièce sans nom d'Auteur, et sachant que Bernard avoit écrit en vers sur le même sujet, en aura pris occasion de le lui attribuer, dans la pensée que ce pouvoit être son ouvrage. Il y a cependant une différence bien marquée entre l'un et l'autre poème. Celui de Bernard est en vers héroïques, et divisé en trois livres : au lieu que celui qui fait l'objet de cette discussion, est en vers élégiaques et sans division. De plus la versification en est beaucoup meilleure, que celle de l'autre.

not. p. 559. 2.

Mab. ib. l. 65. n. 41.

Ansel. l. 1. ep. 17. 67.

Mab. ib.

Ansel. l. 4. ep. 31.

Cens.

Ibid.

' Dans un manuscrit de Jumiege, où il se trouve, l'inscription le donne à un Claudien, qui l'adresse à des moines. C'est peut-être sous ce nom-là, que le véritable Auteur le mit au jour : soit par modestie, afin de se cacher sous ce nom emprunté, soit pour concilier à sa piece plus d'autorité, en la décorant du nom d'un ancien Poëte.

Ibid.

Enfin ' le manuscrit de l'abbaye du Bec, cotté K. 10, qui contient le même Poëme, porte en tête le nom de Roger de Caën moine du Bec. Témoignage domestique, auquel tout autre doit céder : d'autant plus que les autres ne sont qu'équivoques ou visiblement erronés. Il ne paroît donc pas y avoir de difficulté, que ce Poëme n'appartiene à Roger de Caën. Il suffit de le lire, pour y reconnoître la plume d'un moine qui professoit la Règle de S. Benoit, ce qui confirme l'opinion qui l'attribue à notre Auteur.

not. p. 556. 1.

On compte dans ce Poëme plus de huit cents vers élégiaques des meilleurs de tout ce siecle. Le Poëte en y traitant son sujet, y expose avec autant de lumiere que de netteté, et même avec onction les devoirs d'un moine Bénédictin, et les motifs qui doivent l'engager à les remplir. ' Il y a fait entrer sur la fin la Réponse du B. Lanfranc à certaines difficultés, touchant la profession monastique.

Cens.

Nous ne connoissons point d'autres éditions de cette piece de Poésie, que celles qui en ont été faites dans le recueil des œuvres de S. Anselme Archevêque de Cantorbéri. ' Elle est tronquée et fort imparfaite dans l'édition de Cologne de 1573, où elle fut imprimée pour la première fois. Jean Picard Chanoine de S. Victor donna le Poëme en entier, sur un manuscrit de sa Maison, dans l'édition de S. Anselme qu'il publia en 1612. ' Il a été réimprimé de la sorte dans toutes les éditions suivantes du même Peré.

ep. p. 195-200.

p. 200. 201.

2°. ' A la suite du Poëme précédent, dans toutes ces éditions depuis celle de 1612, viennent deux autres petits Poëmes, que le premier Editeur avoit apparemment trouvés de la sorte dans le manuscrit de Saint Victor. L'un est en grands vers rimés et porte encore pour titre Du mépris du monde; quoiqu'il traite plus expressément du néant et des miseres de l'homme. L'autre, où il y a une lacune, est en vers élégiaques et intitulé : Il ne faut aimer que Dieu seul, en qui se trouvent, et de qui viennent toutes sortes de biens. La place qu'ils occupent dans le manuscrit, est une preuve

qu'ils appartiennent à l'auteur du long Poëme qui les précède; l'air de piété et le génie de versification qui y reçoivent en sont une autre.

3°. Barthius parle avec de grands éloges d'un autre écrit, mais en prose, encore intitulé *Du mépris du monde*, et en copie plusieurs endroits, tous propres à soutenir l'idée avantageuse qu'il en donne. Ce Critique porte celle qu'il en avoit lui-même, jusqu'à nommer l'écrit un divin traité, et à décorer son Auteur du titre de Saint. Il avoit été imprimé depuis peu, lorsqu'il en parloit de la sorte en 1624. Mais il n'avertit point, s'il a été publié séparément, ou dans quelque recueil, et ne marque point non plus ni l'année, ni le lieu de l'édition. De sorte que nous ne connoissons ce beau traité, que par les traits sous lesquels ce Critique nous le représente. Il est d'une juste étendue; puisqu'il en cite le dix-neuvième chapitre du premier livre. Dans quelques manuscrits il porte le nom appellatif de Philothée, et dans d'autres le nom de Roger.

Bart. adv. l. 40.
c. 7 | l. 50. c. 12 |
l. 52. c. 9 | l. 53.
c. 15 | l. 55. c. 5.

Camden, Ecrivain Anglois, a tâché de faire Anglois lui-même l'Auteur de ce traité. Mais le raisonnement qu'il emploie, et qu'il donne pour concluant, ne paroît pas tel au jugement de Barthius. On sçait d'ailleurs, et nous en avons administré des preuves à l'article de Jean de Garlande, que les plus légères apparences suffisent aux Auteurs Anglois, pour se croire en droit de revendiquer à leur nation, plusieurs Ecrivains qui ne lui ont jamais appartenu. S'il n'y a pas de preuves positives, que l'Auteur qui a prêté sa plume au traité dont il s'agit ici, soit le même que Roger de Caën moine du Bec, on ne peut au moins raisonnablement disconvenir, que la présomption ne soit en sa faveur. Toutes les principales circonstances paroissent l'annoncer. Cet Auteur se nomme Roger, et semble avoir pris originaiement le nom de Philothée, apparemment par modestie, afin de n'être pas connu. L'on a vû que Roger de Caën en avoit usé de même à l'égard de son plus long Poëme, en le publiant d'abord sous le nom emprunté de Claudien. Le traité de l'Auteur en question roule sur le mépris du monde, et en porte le titre. C'est aussi le titre et le sujet de deux Poëmes de Roger de Caën. L'Auteur du traité en prose avoit le talent de bien écrire, et d'écrire avec onction. Roger de Caën, comme on l'a montré, réunissoit en sa personne ces mêmes talents.

l. 58. p. 5.

DURAND,

EVÊQUE DE CLERMONT,

ET AUTRES ECRIVAINS.

Mab. an. l. 63. n. 19.

DURAND naquit à Clermont en Auvergne, d'une famille peu relevée, mais à laquelle il donna ensuite beaucoup de relief, tant par son mérite que par ses dignités. Il fut un des premiers disciples de S. Robert fondateur et Abbé de la Chaise-Dieu, où il reçut son éducation en compagnie de plusieurs condisciples, qui se rendirent illustres dans l'ordre monastique. A la mort de S. Robert en 1067, Durand fut élu pour remplir sa place. On comptoit alors trois cents moines dispersés en divers monasteres, qui composoient ce qu'on nommoit l'ordre, ou la Congrégation de la Chaise-Dieu. Durand les gouverna pendant dix ans avec une sagesse consommée. Un de ses premiers soins fut de travailler à faire canoniser son saint prédécesseur; et il en vint à bout avant la fin de l'année 1070. Deux ans après il postula, et obtint une association de prieres entre son monastere et celui du Bec, par le canal d'Anselme, qui en étoit Prieur, et avec qui il lia une amitié toute sainte.

Mon. gall.

Mab. ib. l. 64. n. 19 | Ansel. l. 1. ep. 61. 62.

Gall. chr. nov. t. 2. p. 263 | Hug. Fl. chr. p. 197 | Mab. act. t. 9. p. 218. n. 3.

Du Ches. t. 4. p. 264.

Hug. Fl. ib. p. 210.

En 1076 Guillaume Evêque de Clermont ayant été chassé de son siege pour cause de simonie et d'intrusion, on élut Durand pour le remplir. Il fut ordonné aussi-tôt dans un Concile tenu à Clermont même, et ne laissa pas de continuer à gouverner encore l'espace de deux ans l'abbaye de la Chaise-Dieu. Baudri Abbé de Bourgueil, qui l'avoit connu personnellement, témoigne qu'il fit reparoitre les siecles d'or en des temps fort fâcheux. C'est nous donner de son épiscopat une idée bien avantageuse. Il ne fut pas de longue durée. Le pieux Evêque prit tant de fatigue pour les préparatifs du grand Concile, que le Pape Urbain II avoit convoqué à Clermont pour la fin de l'année 1095, qu'il en tomba dangereusement malade. Le Pape aussi-tôt après son arrivée, l'alla visiter, et lui donna l'ab-

solution. Durand mourut la nuit suivante, qui étoit celle du quinze ou seizième de Novembre, deux ou trois jours avant l'ouverture du Concile. Hugues Evêque de Grenoble, Jarenton Abbé de Saint Benigne de Dijon, et Ponce de la Chaise-Dieu, qui avoient professé la vie monastique sous lui, prirent soin de l'ensevelir. Ses funérailles ressemblerent à un triomphe plutôt qu'à des obsèques. Cent Evêques, le Pape à la tête, et plus de cent Abbés s'y trouverent en personne, sans compter une multitude innombrable de peuple. Baudri de Bourgueil un des Abbés présents, composa deux épitaphes à la mémoire de notre Prélat. Mais il suffit pour notre dessein de copier l'une des deux.

Du Ches. ib.

Hug. Fl. ib.

Du Ches. ib.

EPITAPHIE.

Temporibus luteis vir magnæ strenuitatis,
 Aurea DURANDUS sæcula restituit.
 Arvernus præsul dignissima præsule fecit,
 Fecit digna Deo relligiosus homo.
 Ipsius exequias dicas similasse triumphum,
 Et dispensantis signa fuisse Dei.
 Adfuit Urbanus centeno præsule septus,
 Abbatum vero major erat numerus.

Durand étoit homme d'esprit et de sçavoir. Il avoit contracté des liaisons avec Anselme Prieur du Bec, et autres personnes de Letres. Mais on ne voit point, que ce commerce littéraire ait produit d'autres écrits de sa part qu'une letre à Anselme. Elle est fort bien écrite pour ce temps-là et fait regretter, ou que l'Auteur n'ait pas fait plus souvent usage de sa plume, ou supposé qu'il l'ait fait, qu'on ait négligé de nous en conserver les productions. On y trouve un bel éloge des Méditations d'Anselme, qui avoient pénétré jusqu'à Durand, lorsqu'il n'étoit encore qu'Abbé de la Chaise-Dieu. C'est par la même letre qu'il demandoit, que son monastere fût associé à celui du Bec par une union mutuelle de prieres. Anselme y répondit en rehaussant autant le mérite de Durand, qu'en rabaissant le sien propre. Il y a aussi une letre du Pape Urbain à Durand, pour l'engager à faire rendre justice aux moines de Saucillanges par les chanoines de Billom dans son diocèse, qui leur avoient en-

Mon. gall.

Ansel. ib. ep. 61.

ep. 62.

Mal. an. l. 68. n. 102.

levé une église de leur dépendance. On ne trouve point la réponse de notre Prélat à cette lettre.

l. 59. n. 30. 56 |
l. 69. n. 48 | act.
t. 9. p. 878. n. 3.

Conc. l. 9. p. 1036.

Mab. act. ib. p.
880-882. n. 7. 11 |
an. l. 59. n. 56. 72.

' FOULQUES, surnommé le Grand à raison de ses grandes actions, de moine de Corbie en devint Abbé, et est compté pour le trente-unième. Il succéda à Richard, mort en 1048; et dès l'année suivante il assista en cette qualité au Concile de Reims, où il occupa la quatrième place entre les Abbés. Quelque temps après ce Concile, il suivit en Italie le Pape Léon IX, de qui il reçut l'ordre de Prêtrise, avec Gerould depuis fondateur et premier Abbé de la Sauve-Majour, alors moine de Corbie. Le Pontife Romain lui accorda aussi, comme une grâce spéciale, l'usage de la dalmatique et des escarpins, pour les fêtes plus solennelles, et confirma les immunités de son monastere, contre l'atteinte que tâchoit d'y donner Foulques d'Amiens, Evêque diocésain.

an. l. 61. n. 110.

n. 111.

t. 4. app. p. 755.
n. 84.

l. 69. n. 48.

' Quoique ce Prélat eût échoué dans sa tentative, Gui son successeur ne laissa pas d'entreprendre de la soutenir, mais il trouva toujours en l'Abbé Foulques une fermeté à l'épreuve de toutes ses attaques. Celui-ci fut cependant obligé pour le bien de la paix, de céder à l'Evêque quelques possessions de son monastere, pour qu'il en jouît pendant sa vie. Sous le gouvernement de notre Abbé en 1065, le Roi Philippe convoqua à Corbie les Etats généraux du Roïaume, à dessein de confirmer les immunités, privilèges et possessions de l'abbaye d'Hasnon. Foulques y souscrivit immédiatement après les Evêques, et avant tous les Seigneurs laïcs. Il mourut le cinquième de Décembre 1095, et fut enterré dans la Chapelle de S. André, détruite dans la suite lorsqu'on bâtit la nouvelle église. Nevelon, moine du lieu sous Foulques même, a consacré à sa mémoire le distique suivant, qui annonce que Corbie perdit à sa mort une partie de son lustre.

Ut Corbeia bono caruit FULCONE patrono,
Capit destitui nobilitate sui.

l. 61. n. 110.

' Il y a de notre Abbé un Mémoire intéressant pour l'histoire de son monastere, dans lequel il expose l'origine de ses privilèges, en montrant qu'ils avoient été consentis par les Evêques même d'Amiens, confirmés par des Conci-

les et plusieurs Papes, et qu'il y avoit au moins cinq cents ans que Corbie en jouissoit, lorsque l'Evêque Foulques entreprit de les attaquer. L'Abbé Foulques dressa ce Mémoire à l'occasion des tentatives de l'Evêque Gui successeur du précédent, et le présenta au Pape Alexandre II, qui en conséquence écrivit à l'Evêque d'Amiens, et à Gervais de Reims son métropolitain, afin d'appaiser ce differend. Le Mémoire qui en contient en abrégé toute l'histoire, est en un style clair, précis et pathétique. Dom Mabillon en a publié une partie. Le reste est encore manuscrit.

n. 111.

n. 110.

' En 1078 Foulques fit un autre écrit, dont jusqu'ici l'on n'a rien imprimé. Celui-ci tend à revendiquer la Vicomté de Corbie, qu'Enguerran Comte de Bovines avoit usurpée sur l'abbaye.

I. 65. n. 63.

L'AUTEUR anonyme de la vie du B. Simon Comte de Crespi, ensuite moine de l'abbaye de S. Eugende aujourd'hui S. Claude, mort en 1082, l'écrivit quelque temps avant la fin de ce siècle. C'est ce qui paroît visiblement par la manière dont il y parle de S. Anselme, le représentant comme parvenu depuis peu à la dignité d'Archevêque de Cantorberi, à laquelle il fut élevé en 1093. De sorte qu'il y a tout lieu de croire, qu'il finit son ouvrage l'une des deux premières années suivantes. Cet Ecrivain étoit lui-même moine de S. Claude, et avoit le talent d'écrire assés bien pour son siècle. Mais comme son Héros depuis sa profession monastique, avoit passé la plus grande partie de sa vie à vivre en Reclus, ou à faire des pèlerinages de dévotion, il n'étoit point instruit de son histoire par lui-même. Ce qu'il en rapporte est néanmoins certain; l'ayant appris de ceux de la propre famille du Comte, qui ayant vécu avec lui dans le monde, le suivirent dans le cloître, et s'y consacrèrent au service de Dieu à son exemple.

act. ib. p. 383. n. 23.

n. 24.

Quoique notre Auteur se soit attaché à une grande précision, il n'a cependant omis aucun des principaux événements de l'histoire de son Héros, suivant la connoissance qu'il en avoit eue. Il a inséré par occasion un trait qui

p. 380. n. 16.

1 Si cependant le titre de bonne mémoire, que notre Ecrivain donne à S. Hugues Abbé de Cluni, étoit décisif, il n'auroit écrit tout au plutôt qu'en 1109. Mais on verra par la suite, que ce titre se donnoit en ce siècle à des personnes même vivantes.

Mab. act. ib. p. 380. n. 16.

p. 383, n. 24.

montre combien est ancienne la prétention où est l'abbaye de S. Cornille de Compiègne, de posséder le S. Suaire de notre Seigneur. ' A la fin de sa vie se lit l'épithaphe du B. Simon en huit vers élégiaques de la façon du Pape Urbain II, auxquels l'Auteur de la vie en ajouta six héroïques, partie rimés, partie sans rimes. Suit une autre épithaphe en dix-neuf vers de même fabrique que les six précédents, et qui vraisemblablement appartient au même Poète.

Guib. de nov. app.
p. 672-678.

Mab. ib. p. 370-384.

' Dom Luc d'Acheri est le premier, qui ait publié cette vie, mais sans la dernière épithaphe. Il l'a placée dans son appendice aux œuvres de Guibert Abbé de Nogent. ' Après lui, Dom Mabillon en a revu le texte sur deux manuscrits, et l'a réimprimée dans sa Collection d'actes choisis, où elle est ornée de notes au bas des pages, et précédée d'observations intéressantes.

p. 387, n. 1.

GAUTIER, Historien de S. Anastase moine et Ermite, mort vers 1086, dont nous avons parlé dans le cours de ce volume, paroît avoir écrit ce qu'il nous en a appris neuf à dix ans après sa mort. On en juge ainsi par la lecture de son ouvrage, et le peu de miracles opérés au tombeau du Saint, qu'il a mis à la suite. ' C'est un Auteur grave, mais inconnu. Il semble cependant qu'il étoit Prêtre, et même Curé de la paroisse de Doydes, alors nommée *ad Devotas* au diocèse de Rieux, dans laquelle le Saint eut sa sépulture. Il est au moins vrai, ' que ce fut aux instances de Pierre Sousdiacre de cette paroisse, et de Bernard son frere, qu'il mit la main à son écrit, et qu'il leur en adresse la préface. Il est court, mais assés bien ordonné; et nonobstant sa brieveté, l'on y a les principales actions du Saint. ' Dom Mabillon l'ayant reçu de la politesse de M. Bertier Evêque de Rieux, en a fait présent au public, avec ses observations et notes ordinaires.

p. 388, n. 1.

p. 387-392.

GILBERT,

MOINE DE S. AMAND.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

GILBERT étant entré d'abord dans le Clergé, fut élevé à la dignité de Prêtre et à celle de Doïen de l'église de S. André, la troisième de celles qui formoient le monastere d'Elnone, ou S. Amand, au diocèse de Tournai. Cette église dans son origine étoit desservie par des moines mêlés avec des clercs, qui en devinrent depuis les seuls possesseurs jusqu'au commencement du XIII siecle. Alors le Pape Innocent III y rétablit les moines. Gilbert dégoûté du monde, le quitta, et se rendit moine à S. Amand, où il brilla par son esprit, sa vertu, son zèle et son sçavoir. Mais il n'en fut jamais Abbé, comme Casimir-Oudin l'a avancé, sans en donner la moindre preuve.

Spic. t. 12. p. 370 |
Mab. act. t. 5. p.
65. n. 13 | Boll.
6. Feb. p. 843. n.
128.

Il s'y étoit retiré dès avant le mois de Fevrier 1066, ou plutôt 1067, que le monastere fut réduit en cendres par un embrasement inopiné. En conséquence il fut resolu, qu'on porteroit par les villes et la campagne les Reliques de S. Amand, afin d'exciter la piété des Fidèles à contribuer au rétablissement de son monastere. Ce transport circulaire s'exécuta la même année, depuis le quatrième de Juin jusqu'au quatrième de Juillet suivant. Gilbert fut un des moines, qui accompagnèrent la chasse dans tous les lieux où on la porta, et se mit par-là en état d'en écrire l'histoire, ce qu'il fit effectivement dans la suite.

Oud. scri. t. 2. p.
754. 755.

Mab. ib. t. 2. p.
732.

Il avoit le don de la parole, et du talent pour la chaire. Qualités qui se trouvoient réunies en sa personne à une grande intelligence des divines Ecritures, et à une vie reconnue pour sainte. L'usage qu'il en fit à combattre puissamment les vices dominants de son siecle, lui acquit dans le Clergé et parmi le peuple la réputation d'excellent Docteur et de Prédicateur célèbre. Un autre Ecrivain presque

Holl. ib.

Spic. ib.

Mab. an. 1. 69. n.
17 | Andr. bib.
belg. p. 288 | Voss.
hist. lat. 1. 2. c.
47 | Oud. ib. p.
755.

contemporain ajoute, qu'il passoit dans tout le pais pour un Prophete. Il y étoit en si grand crédit, que Radbod Evêque diocésain eut recours à lui, pour déterminer le Docteur Odon, qui fut depuis son successeur, à rétablir le monastere de S. Martin à Tournai, en quoi ce Prélat n'avoit pû réussir. Gilbert mourut le septième de Décembre de l'année 1095, et fut d'abord enterré au milieu de l'église de S. Pierre, avec l'épitaphe suivante. Son corps fut depuis transferé dans la voûte souterraine des Martyrs.

EPITAPHE.

Hoc GISEBERTUS sub marmore pausat opertus,
Dogmatasacra ferens, et CHRISTO semper in hærens:
Formam pastoris nostris qui gessit in oris,
Tandem sublatus terris, petit astra vocatus.

§ II.

SES ECRITS.

Sweer. Ath. belg.
p. 288 | Andr. ib.
| Voss. ib. | Oud.
ib. | Boll. ib.

' SWÉERTIUS, Valere André, Vossius, Oudin et Sautres Bibliographes, qui mettent Gilbert au nombre de leurs écrivains, ne s'expliquent pas tous clairement sur les écrits qu'ils lui attribuent. Les uns en parlent, comme s'il n'y en avoit qu'un seul de sa façon; et les autres, comme s'il y en avoit trois, ou quatre. C'est à quoi il importe de donner l'éclaircissement nécessaire.

1°. On a de lui l'histoire du transport circulaire des Reliques de S. Amand par la Flandre, le Cambrais et partie de la France, avec la relation des miracles qui s'y opérèrent. Gilbert paroît y avoir mis la main aussi-tôt après le retour des Reliques à leur église. Personne n'étoit plus propre que lui à réussir dans l'exécution de cet ouvrage. Il avoit accompagné par-tout les SS. Reliques comme il a été dit, et avoit le talent d'assés bien écrire. Aussi a-t-il cru être en droit de protester de sa sincérité et de son exactitude, auxquelles les Clercs, les moines et les laïcs instruits des mêmes faits rendoient témoignage.

Boll. ib. p. 895.
n. 1.

Les manuscrits représentent cet ouvrage divisé en quatre livres: ce qu'on a réduit à quatre chapitres dans les impri-

més, sans compter la petite préface. Encore ces chapitres ne sont-ils pas de longue haleine. Le troisième et le quatrième sont écrits partie en prose, partie en vers, qui n'ont rien au-dessus de la versification des autres Poètes du même temps. Cet écrit a été d'abord imprimé entre les œuvres de Philippe Harving Abbé de Bonne-Esperance, qui parurent à Douai en 1621. Il y est imparfait; et quelques-uns le voient ainsi réuni à ceux de cet Abbé, en ont pris occasion de le lui attribuer. Mais c'est par une erreur visible; puisque le texte même montre qu'il appartient à un Auteur contemporain, ce que n'étoit pas l'Abbé Philippe.

' Les premiers successeurs de Bollandus, aiant revu cette édition sur deux anciens manuscrits, ont réimprimé l'ouvrage en son entier, à la suite des actes de S. Amand. ' Dom Mabillon s'est borné à en publier quelques extraits choisis.

p. 895-900.

Mab. act. t. 2. p. 732-734.

2°. ' Gilbert composa aussi un Poème sur l'embrassement de son monastere, arrivé, comme on l'a observé plus haut, en 1067 au mois de Fevrier, et par conséquent avant Pâque. On ne peut raisonablement confondre cet ouvrage avec le précédent, ainsi que quelques-uns semblent l'avoir fait. Outre ' qu'il n'y en est dit que deux mots par occasion, l'endroit où il en est parlé, est en prose et non en vers : ce qui ne remplit pas l'idée ' que nous donne de cette piece un moine même de S. Amand, lorsqu'il dit à ce sujet.

Boll. 16. Jun. p. 37.

6. Feb. p. 896. n. 2.

16. Jun. ib.

Susceptam querulo GILBERTUS carmine Cladem
Concelebrat, mæstis prosequiturque modis.

' Valere-André fait juger qu'il avoit vu ce Poème dans les manuscrits; puisqu'il nous apprend, qu'il étoit divisé en quatre livres, et bien écrit pour ce temps-là. *Scriptis eleganti carmine*, dit ce Bibliographe, *de incendio Elnonensi libros IV.* ' Cependant on regarde ce Poème comme perdu.

Andr. ib.

Boll. ib.

3°. ' Au temps de Sanderus on voioit à la bibliothèque de S. Amand un manuscrit, contenant un Commentaire sur toutes les Epitres de S. Paul, sous le nom de Gilbert moine du lieu. Le manuscrit étoit cotté 165, et portoit pour titre : *D. M. N. Gilleberti Monachi S. Amandi expositio in omnes Epistolas S. Pauli.* Les trois lettres initiales peuvent signifier *Domini Magistri nostri*, et montrent que cette

Sand. bib. belg. ms. par. 1. p. 46.

inscription est d'une autre main que celle de l'Auteur original.

p. 45.

4^o. Sanderus ajoute, que l'on conservoit à la même bibliothèque un autre manuscrit cote 188, dans lequel étoient des Sermons pour tous les jours de fête, pendant le cours de l'année. Ils ne portoient point le nom de Gilbert. Il y étoit seulement marqué, que c'étoit la production d'un moine de S. Amand; et l'on y découvroit beaucoup de lumière, de solidité, avec un grand fonds de piété et d'érudition. Tous caracteres qui rapprochés des qualités personnelles de Gilbert, ne permettent presque pas de douter, que ce ne fût-là un de ses ouvrages.

Boll. G. Feb. p.
813. n. 131.

Les premiers continuateurs de Bollandus parlent en particulier d'un Sermon sur S. Amand, qu'ils avoient trouvé isolé dans les manuscrits, et dont ils ont publié les premières lignes. Quand celui-ci ne feroit pas partie du recueil précédent, on ne pourroit pas raisonablement le refuser à notre écrivain : d'autant plus que la piece est postérieure au moine Milon, et faite pour être lûe au jour natal de S. Amand, comme les écrits de Milon se lisoient au jour de l'élévation et translation de son corps.

n. 128.

On lit dans les monuments de l'abbaye de S. Amand, qui parlent des écrits de Gilbert qu'il avoit traité du rétablissement de cette illustre abbaye : *De reparatione ejusdem carnobii*. Si cette partie d'histoire n'étoit pas traitée dans le Poème destiné à l'embrasement du même monastere, ce seroit un écrit particulier, qui grossiroit le nombre de ceux de Gilbert.

GUILLAUME,

EVÊQUE DE DURHAM.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

GUILLAUME, l'un des grands Prélats d'Angleterre en son temps, naquit à Baïeux, ou dans le diocèse. Il apporta au monde d'excellentes qualités naturelles : un esprit vif, pénétrant, beaucoup de justesse et de solidité de jugement, une facilité merveilleuse à s'énoncer et à le faire avec grace, une mémoire prodigieuse, qui fit l'admiration de tous ceux qui en connurent l'étendue et la fidélité. Avec ces avances il acquit un grand fonds de littérature ecclésiastique et séculière, et se rendit très-habile dans l'intelligence de toutes sortes d'affaires. A tant de perfections acquises et naturelles, se trouvoient réunies en lui des mœurs exemplaires, une tempérance dans le boire et le manger, et une modestie en ses habits que son principal Historien n'a pas cru devoir oublier dans son éloge.

Sim. Dunel. l. 4.
c. 1. p. 49 | Angl.
sac. l. 1. p. 704.

Après avoir passé quelque temps dans le Clergé de Baïeux, où il étoit entré dès sa première jeunesse, l'exemple de son pere, qui s'étoit rendu moine à S. Calais au Maine, l'y attira; et il s'y engagea comme lui dans la perfection monastique. Bien-tôt son mérite joint à sa ferveur et à son exactitude à s'aquitter des devoirs de son état, lui fraïerent la voie aux charges de Prieur en second, puis de grand Prieur, auxquelles il fut élevé. De S. Calais il passa à S. Vincent, du Mans, dont les moines l'éluèrent pour leur Abbé, peu d'années avant 1080. Nouvelle digni-

Sim. Dunel. ib.

Ibid. [Angl. sac.
ib.

¹ Guillaume de Malmesburi suppose que notre Prélat fut Abbé de Saint Calais même, et non de S. Vincent. Mais son autorité doit céder à celle de Turgot Historien de l'Eglise de Durham, qui avoit exercé la charge de Prieur de Durham sous l'Evêque Guillaume, qui étoit mieux instruit de son histoire que Guillaume de Malmesburi. Il importe à ce sujet de savoir, que l'histoire de l'Eglise de Durham, quoique décorée du nom de Siucon moine et grand Chantre du lieu, est néanmoins l'ouvrage du Prieur Turgot.

Malm. de Pont.
Angl. l. 3. p. 277.

Sim. Dun. ib.

té, qui lui donna occasion ' de faire paroître ses rares talents dans un plus grand jour. Le Pape et les Rois de France et d'Angleterre en aiant connoissance, lui accorderent leur estime et leur amitié. Ils le voïoient avec plaisir à leurs Cours, et l'écoutoient volontiers tant ils étoient charmés de son éloquence et de sa sagesse.

Ibid.

' Guillaume le Conquerant en particulier, qui étoit alors Maître du Maine, comme de la Normandie, et qui avoit souvent éprouvé l'habileté de l'Abbé Guillaume dans les affaires les plus épineuses, l'appella en Angleterre, pour

Ibid. | And. sac. ib.

en profiter dans le país de sa nouvelle conquête. ' L'évêché de Durham, où le siege de Lindisfarne avoit été transféré depuis quelques années, étant venu à vaquer par la mort de Gaucher, ce Prince y nomma Guillaume le neuvième de Novembre 1080, et le fit sacrer le troisième de Janvier suivant. Thomas Archevêque d'Yorck, assisté de tous les Evêques de l'église Anglicane, en fit la cérémonie, à laquelle le Roi assista en persone. Pour plus grande preuve de son estime et de sa confiance, le Roi établit le nouvel Evêque pour maintenir le repos public dans tout son royaume.

Sim. Dun. ib. c. 2-8. p. 50-54.

' L'église de [Durham] avoit besoin d'un Pasteur aussi zélé et vigilant que l'étoit Guillaume, par le triste état auquel elle étoit alors réduite. Notre Prélat travailla efficacement à y remédier, et commença par rétablir les moines, qui la desservoient originairement, lorsque le Siege épiscopal étoit à Lindisfarne. Il en augmenta les revenus, et en défendit les droits et immunités. ' Il y éleva une nouvelle Cathédrale, beaucoup plus belle que la première; mais il ne put la finir. Il y bâtit un nouveau monastere, qu'il prit soin d'enrichir de livres et d'ornemens.

c. 8. p. 54 | Malm. ib.

Ibid. | Angl. sac. ib.

' L'autorité qu'il avoit sous le regne de Guillaume le Conquerant, il la conserva quelque temps sous celui de Guillaume le Roux son successeur. Mais quelques mauvais esprits aiant fait entendre à ce Prince, que notre Prélat étoit entré dans la faction d'Odon Evêque de Baieux, il fut chassé de son église, et contraint à se réfugier en Normandie. Le Duc Robert l'y reçut non comme un exilé, mais avec les mêmes honneurs que s'il eût été son propre pere, et lui donna dans ses Etats le même credit qu'il avoit auparavant en Angleterre. Son exil dura deux ans.

et demi, depuis le mois de Mars 1089 jusqu'en septembre 1091. Etant alors rentré dans les bonnes grâces du Roi, il fut rendu à son église.

Un peu trop de complaisance qu'il eut dans la suite pour les volontés de son Prince, le fit donner dans un écueil qui ternit sa grande réputation. Il fut un des plus ardents, et même le chef des Evêques Anglicans, qui pour plaire au Roi abandonerent S. Anselme, dans la fameuse assemblée de Rochingham en 1095. Quelques Auteurs ont même avancé, qu'il s'y étoit prêté dans l'espérance de remplir le siege de Cantorberi après l'expulsion du Saint Archevêque. Mais Turgot fidèle Historien de notre Prélat, n'en disant mot, on peut légitimement en douter.

Ead. hist. nov. l.
1. p. 42. 1.

Malm. ib. | Angl.

Quoiqu'il en soit, il se reconcilia si parfaitement avec son Primat, que dans la maladie mortelle qui le saisit à Oūindsor le propre jour de Noel de la même année, Anselme fut celui de tous les Prélats, qu'il consulta plus volontiers sur ses besoins spirituels. On vit encore en cette occasion, combien il étoit aimé et estimé de tout le monde. Si-tôt que son état fut connu, les uns coururent à lui pour profiter encore de ses avis, les autres pour tâcher de lui procurer quelque soulagement. Plus le mal s'aigrissoit plus le pieux Evêque fit paroître de patience et de résignation à la volonté de Dieu : sans souhaiter ni la vie ni la mort, mais seulement ce qui étoit le plus avantageux pour son salut. Il fut administré par Thomas Archevêque d'York, assisté des Evêques de Vinchestre et de Bath, et mourut le second de Janvier 1096. Les moines de Durham, qui se trouvoient auprès de lui porterent son corps à leur monastere et l'inhumerent dans le chapitre, comme il l'avoit demandé de son vivant. M. Hermant a fait entrer dans son histoire du diocèse de Baïeux, un éloge de notre Prélat, mais avec des anachronismes qui confondent horriblement les temps.

Sim. Dunel. ib. c.
10. p. 56-58.

§ II.

SES ECRITS.

QUELQUE habile et lettré que fût l'Evêque Guillaume, il laissa peu de monuments de son sçavoir. Au moins n'en connoit-on que deux, qui à une petite partie près, ne sont encore que manuscrits.

c. 5. p. 52.

1°. Turgot nous apprend, que lorsqu'il écrivoit son histoire de l'église de Durham, ce qu'il exécuta peu d'années après la mort de Guillaume, on y conservoit un recueil de lettres, que ce Prélat avoit écrites aux moines qui desservoient sa Cathédrale. C'étoit autant d'instructions qu'il leur donnoit par écrit, dans les temps que les affaires de l'Etat l'obligeoient de s'absenter, afin de suppléer par-là à celles qu'il avoit coutume de leur faire de vive voix, lorsqu'il étoit sur les lieux. On y voit, ajoute Turgot, une image agréable de la conduite qu'il tenoit à leur égard : avec quelle sagesse et quelle discretion il usoit envers eux, ou de louanges, ou de reprimandes, suivant les différentes occasions; combien il étoit soigneux de les exhorter à se montrer exacts et fidèles observateurs de leur Regle, et à ne pas deshonorer l'habit qu'ils portoit. Ces lettres devoient être en grand nombre; puisque les princes sous, qui vivoit Guillaume l'occupoient souvent aux affaires de leur royaume, et que son exil le tint deux ans et demi éloigné de son église.

c. 6. p. 53.

Turgot, pour confirmer l'idée avantageuse qu'il en donne, a eu soin d'en copier une, qui se lit en entier dans son histoire. Elle soutient réellement le jugement qu'il porte des autres. On y trouve des avis salutaires et lumineux accompagnés d'une charité vraiment épiscopale, et d'une certaine éloquence. Guillaume y conjure ceux à qui il l'adresse, d'être principalement attentifs, à croître de plus en plus dans l'amour de leur devoir, à chanter sans précipitation, mais avec décence et gravité, et à se confesser souvent. Certains traits font juger que la lettre est une de celles que l'Auteur écrivit dans son exil. Elle est belle, fort édifiante et fait regretter qu'on ne nous ait pas conservé les autres. On y découvre cependant quelques fautes d'impression, comme *lincenter* pour *decenter*.

1^o Un manuscrit de l'église de Durham, cotté 213. 148, contient à la page 74 une lettre de l'Evêque Guillaume aux moines de Durham. Mais on ne sauroit prononcer définitivement si elle est la même que la précédente, ou si elle en diffère, ce qui paroît plus vraisemblable; puisqu'elle semble remplir vingt-deux pages *in-4^o*, au lieu que l'autre en remplit à peine une seule. En ce cas elle seroit extrêmement longue: ou plutôt ce pourroit bien être le recueil dont parle Turgot, quoique l'inscription n'annonce qu'une lettre, peut-être par la faute du copiste qui aura écrit *Epistola*, au lieu d'*Epistolæ*.

Angl. bib. ms. t. 2. p. 8. 1.

2^o. 1^o Un autre manuscrit *in-folio* de la même église, marqué par les nombres 126. 61, nous présente un autre ouvrage de notre Prélat sous ce titre: *Opus Wilhelmi de Corrilepho in triennio exilii sui*. Titre équivoque et trop vague, qui suivant cette leçon n'offre à l'esprit aucune idée fixe et déterminée. On ne sait effectivement ce qu'on doit entendre par cette expression: *Ouvrage de Guillaume de S. Calais dans les trois ans de son exil*. Il faudroit être à portée de lire le manuscrit, et de voir, si au lieu de *in triennio* il ne porte pas, *de triennio*. Cette dernière leçon nous feroit comprendre que c'est une Apologie, ou quelque autre écrit semblable, que l'Evêque de Durham auroit composé pour se justifier sur les causes ou les motifs de son exil. Au reste que ce soit notre Prélat dont il est question dans ce titre, on n'en peut raisonnablement douter; puisqu'il portoit le surnom de S. Calais pour le long séjour qu'il y avoit fait. 1^o *Willelmus de S. Carilepho*, porte un ancien monument; quoiqu'on lise dans le titre copié plus haut, *de Corrilepho*: ce qui est une faute visible, et qui fait croire que c'en est une autre d'y lire, *in* pour *de triennio*.

p. 6. 2.

Angl. sac. t. 1. p. 70f.

RENAULD,

ARCHEVÊQUE DE REIMS.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Ord. vit. 1. 8. p. 999 | Marl. t. 2. p. 177. 178.

Mart. am. coll. t. 5. p. 1124. 1125 | Gall. chr. vet. t. 1. p. 508. 2.

Gall. chr. ib.

Ibid.

Marl. ib.

Marl. anec. t. 3. p. 818.

Gall. chr. ib. | Marl. ib. | Mab. an. 1. 66. n. 62 | Mart. am. coll. t. 1. p. 520.

RENAULD, OU RAINAULD, OU MÊME RAINOLD, passoit pour un des plus illustres Prélats de l'Eglise Gallicane en son temps. A la noblesse de sa naissance il joignoit beaucoup d'esprit, de vertu et de sçavoir. Il étoit fils de Bellai II, Seigneur de Monstreuil sur les frontieres d'Anjou au diocèse de Poitiers, et de Grécie, ou Griscie, qui épousa en secondes noces Geofroi Martel Comte d'Anjou. Il eut pour frere Girauld, chef de la Maison du Bellai, qui fut tué avec d'autres à Angers un Jeudi-Saint. Etant entré dans le Clergé, il devint Thrésorier de l'église de S. Martin de Tours, où il reçut vraisemblablement son éducation, et prit des leçons du fameux Scolastique Berenger.

Quelque temps après la déposition de Manassé I Archevêque de Reims, arrivée en 1080, le Clergé et le peuple s'accorderent à élire Renauld pour le remplacer.

Cette église, qui avoit beaucoup souffert sous la mauvaise conduite de Manassé, et pendant les deux ou trois ans qu'Elinand Evêque de Laon l'avoit comme envahie, avoit besoin d'un Pasteur aussi zélé, aussi habile et aussi vigilant. Renauld réussit en peu de temps à en reparer toutes les pertes. Par son attention à remédier aux vices de l'ignorance, de l'erreur et de la corruption, qui s'y étoient glissés, et à en écarter tout ce qui en pouvoit troubler la paix, elle reprit son premier lustre, et se vit un Clergé aussi instruit que bien discipliné. Quelques écrivains ne mettent l'ordination de notre Archevêque qu'en 1085, et

Il se trouve plus communément nommé Rainoldus dans les anciens monuments; et il ne se nomme point lui-même autrement à la tête de ses lettres et dans ses souscriptions.

d'autres un an plutôt. Mais Dom Mabillon prouve fort bien, qu'il la faut placer dès 1083, ce qui est confirmé par des actes publics.

Un des moïens qu'emploïa le nouvel Archevêque, pour rétablir le bon ordre dans son diocèse et toute l'étendue de sa metropole, fut la tenuë des Conciles provinciaux. ' Dès 1085 il en assembla un à Compiègne, auquel-il présida. Il s'y trouva sept de ses suffragans, avec Geofroi de Paris, Gautier de Meaux et dix-neuf Abbés. On ignore ce qui s'y passa, sinon que les privileges de l'église de S. Corneille de Compiègne, alors desservie par des Chanoines, y furent confirmés.

Conc. t. 10. p. 406.
497.

' Si-tôt qu'Urbain II, élève de l'église de Reims, eut été élevé sur la Chaire de S. Pierre, ce qui arriva en 1088, il en donna avis à notre Prélat son ancien ami, et lui témoigna le désir qu'il avoit de le revoir. En conséquence Renauld entreprit l'année suivante le voïage de Rome. ' A son retour il passa par la Chaise-Dieu, d'où il amena des moines, formés sous la discipline de S. Robert, pour rétablir le monastere de S. Nicaise de Reims.

Mab. ib. t. 1. 67. n.
84.

Marl. ib. p. 181.

' Se trouvant quelque temps après en Flandres, où ses fonctions de Métropolitain l'avoient appelé, il y rencontra Ebrard, alors chanoine Regulier de Watten, avec qui il avoit autrefois contracté, d'étroites liaisons. Après avoir renouvelé leur connoissance, l'Archevêque l'engagea à écrire la relation d'un miracle opéré en 1088, par l'intercession de S. Donatien Evêque de Reims. ' L'ouvrage fini, Ebrard en fit la dédicace par une longue épître, dans laquelle il relève beaucoup la sollicitude pastorale de Renauld, et le mérite de son Clergé. ' Baudri Chantre de l'église de Terouane, dont il a été parlé, aiant achevé sa Chronique de Cambrai, la communiqua à notre Prélat, et le pria de lui en dire son sentiment. Renauld, quoiqu'homme de Letres, et par conséquent capable d'en juger par lui-même, aima mieux la soumettre au jugement d'un autre. A cet effet il l'envoïa au moine Sigebert, qui étoit alors en grande réputation de sçavoir, et qui en porta le jugement avantageux, qu'on peut lire dans la réponse de Renauld à Baudri.

Marl. anec. ib. p.
817.

p. 817-819.

Cam. chr. pr.

Trois grands événements arrivés sous le pontificat de notre Archevêque, lui donnerent beaucoup d'exercice :

- le rétablissement de l'évêché d'Arras, qui fut séparé de celui de Cambrai; les erreurs du fameux Roscelin Clerc de Compiègne; et le divorce du Roi Philippe avec Berte pour épouser Bertrade. ' Le Pape Urbain II, aiant résolu de donner à l'église d'Arras son Evêque propre, comme elle l'avoit originairement, en écrivit à Renauld Métropolitain de la province, afin qu'il se prêtât à l'exécution de ce dessein. C'étoit au mois de Décembre 1092; ' et dès le troisième Dimanche de Carême de l'année suivante, l'Archevêque assembla à Reims son concile provincial, dans lequel les deux églises d'Arras et de Cambrai discuterent leur droit. Après quoi Renauld envoya au Pape le résultat de l'assemblée. ' Les Députés d'Arras lui aiant nommé les trois personnes sur qui ils jettoient les yeux, pour en faire leur Evêque, notre Prélat leur conseilla de préférer Lambert grand Chantre de la Collegiale de Lille, ' ce qui fut exécuté; et la suite fit voir que c'étoit un juste choix. ' Cependant dans la crainte où étoient Renauld et ses suffragans, que l'église de Cambrai irritée de l'ordination d'un Evêque pour Arras, ne travaillât à se soustraire à la Métropole de Reims, ' l'Archevêque différa le plus qu'il lui fut possible, le sacre de Lambert. Le Pape lui en écrivit, et le pressa de le faire; ' mais Rainauld aima mieux le renvoyer au Pontife Romain, que de le faire lui-même. ' Lambert de retour de Rome, notre Prélat tint à Reims un Concile qui dura quatre à cinq jours, depuis le dix-septième de Septembre 1094, jusqu'au vingt-unième du même mois, et dans lequel il confirma son ordination, et reçut sa profession de foi.
- ' Les erreurs de Roscelin n'eurent pas plutôt transpiré dans le public, qu'Anselme encore alors Abbé du Bec entreprit de les combattre. Mais pour remédier au mal d'une manière plus efficace; ' Renauld assembla un Concile, non à Compiègne, comme il se lit dans M. l'Abbé Fleuri, mais à Soissons. Roscelin s'y trouva; et après avoir été convaincu d'errer sur les mystères de la Trinité et de l'Incarnation, il fut obligé d'abjurer ses erreurs, qu'il ne laissa pas néanmoins d'enseigner de nouveau dans la suite. Quelques écrivains placent ce Concile dès 1092; ' et d'autres le renvoient deux ans plus tard. Mais il est hors de contestation ' qu'il se tint au moins dès 1093; puisqu'Anselme n'étoit pas encore alors Archevêque.
- Hal. misc. t. 5. p. 237.
- p. 240-246.
- p. 247.
- p. 249.
- p. 259-260.
- p. 252. 253.
- p. 255.
- p. 272.
- Ansel. l. 2. ep. 41.
- Conc. ib. p. 481-486.
- Macl. ib. p. 203.
- Mab. ib. l. 68. n. 54.

' Le Roi Philippe se vantant, que l'Archevêque de Reims et ses suffragans avoient approuvé son divorce avec Berte, et son alliance avec Bertrade, ' le Pape Urbain ajoutant foi à ces bruits, s'en plaignit à Renauld, par une letre en date du vingt-septième d'Octobre 1092. ' Ives de Chartres plus retenu, lui en écrivit aussi, mais pour le prier de lui dire ce qui en étoit; ne pouvant croire qu'il se fût prêté à une action de cette nature qui l'auroit deshonoré. Ce qui prouve que notre Prélat ne l'avoit pas fait, est ' que le Concile tenu à Reims en Septembre 1094, et duquel il a été parlé, avoit été convoqué par l'ordre du Roi dans l'esperance de faire approuver son mariage; Berte sa premiere femme étant morte la même année.

Egas. Bul. t. 1. p. 488.

Conc. ib. p. 463 |
Spic. t. 5. p. 537.
538.

Ivo. ep. 13.

Conc. ib. p. 497.
498.

' Au mois de Juin de l'année suivante, Renauld tint au Mont-Sainte-Marie près de Fimes, un autre Concile, auquel le Roi se trouva en persone. On croit, que ce fut à dessein de prendre des précautions pour parer la Sentence, que le Pape méditoit de porter contre ce Prince à raison de son mariage avec Bertrade. ' La même année Rainauld sacra Evêque de Châlons sur Marne Philippe, frere d'Estiene Comte de Troïes, ' et se rendit ensuite au grand Concile de Clermont, qui se tint en Novembre. Ce fut la dernière action mémorable de sa vie. De retour dans sa province, ' il tomba malade à Arras, et y mourut le vingt-unième de Janvier 1096, suivant notre maniere de compter. Il y fut enterré, selon quelques écrivains; quoiqu'on voie sa tombe au milieu du Chœur de l'Eglise Cathédrale de Reims, avec cette simple inscription.

Ma's. ib. l. 69. n. 7.

n. 8.

Hug. Fl. chr. p. 240.

Marl. ib. p. 211 |
Bal. ib. p. 237.
238.

Rainaldus contractus Archiepiscopus.

' Le surnom de Contractus, qn'on donne ici à Renauld, lui est vraisemblablement venu de ce que ses membres s'étoient retirés par les douleurs de la goutte, *podagrico dolore contractum*. Expression qu'emploie en parlant de lui le Roi Philippe, dans sa letre à Richer Archevêque de Sens. ' Baudri Abbé de Bourgueil, qui pleure sa mort en divers endroits de ses poësies, a de plus consacré à sa mémoire l'épitaque suivante.

Gall. chr. ib. p. 510. 1.

Du Ches. t. 4. p. 252-253.

EPITAPHIE.

' Remensi populo lumen firmamque Columnam,
RAINALDUM CHRISTI gratia contulerat.

p. 267. 268.

Tome VIII.

K k k

Hic quoque Martini sublatus ab æde beati,
 Remensi multum profuit Ecclesiæ.
 Hunc mors in tanto florentem pontificatu
 Attigit, et vacuum fecit item Cathedram.
 Pupilli cives pro tanto Præsule flentes,
 Corpus Pontificis hic posuere sui.
 Hic populus glebæ dignos dispensat honores,
 Dispenset veniam cunctipotens animæ.
 Hunc duodena dies Februi præeunte Kalendas,
 Destituit mundo, substituitque polo.

Marl. ib. p. 180.
 181. 210. 211 |
 Mart. am. coll. t.
 1. p. 519. 520.

' Outre les grands biens que Renauld procura à son église, il est encore regardé comme bienfaiteur des abbâies de S. Remi et de S. Nicaise de Reims, de celle de Cluni, de S. Vincent de Laon, de S. Hubert en Ardenne, et peut-être aussi de quelques-autres.

§ II.

SES ECRITS.

Nous n'avons point, que l'on sçache, d'autres écrits de notre Prélat, que quelques lettres, qui paroissent visiblement n'être qu'une partie de celles qu'il eut occasion d'écrire, et qu'il écrivit effectivement. Si l'on avoit été soigneux de les conserver toutes à la posterité, elles formeroient un recueil considérable, qui nous apprendroit beaucoup de particularités de ce qui se passa de plus mémorable dans l'Eglise Gallicane sous son pontificat. On en juge ainsi par celles qui nous restent.

Spic. t. 5. p. 539-
 542 | Conc. t. 10.
 p. 464-466. 470-
 474 | Bal. misc.
 t. 5. p. 251. 254.
 259. 260. 272. 273.
 279. 280. 281-286.

' Dom Luc d'Achery en avoit déjà publié sept, lorsque les PP. Labbe et Cossard les firent entrer dans leur collection générale des Conciles. Depuis ces deux éditions, M. Baluze les a imprimées de nouveau dans le recueil d'actes, concernant le rétablissement de l'évêché d'Arras sous le Pape Urbain II: actes dont plusieurs de ces lettres font partie, comme écrites sur la même affaire. il y en a une à Lambert, élu pour remplir ce siege, afin de prendre jour pour sa consécration; une autre au Pontife Romain par laquelle Renauld lui annonce qu'il lui renvoie le sacre

du nouvel Evêque, et lui détaille les raisons pourquoi il ne l'a pas fait lui-même; une troisième à Robert le Barbu Comte de Flandres, pour lui donner avis, qu'il avoit confirmé dans son Concile l'ordination faite à Rome, et qu'il devoit regarder Lambert comme véritablement Evêque.

Les quatre autres sont adressées à ce Prélat; mais elles ont trait à divers objets. L'une est pour l'engager à se trouver au Concile, que le Pape Urbain devoit tenir en Toscane ou en Lombardie, par où il devoit passer en se rendant en France l'année 1095. L'autre est une invitation que Renauld fait à Lambert de la part de ce Pontife, au grand Concile de Clermont, indiqué au dix-huitième de Novembre de la même année. La troisième et la quatrième regardent les violences et vexations d'un seigneur du pais nommé Hugues que notre Archevêque fut enfin obligé d'excommunier pour ce sujet.

A ces sept lettres il en faut joindre quatre autres, qui nous restent encore de Renauld. Les trois premières, se trouvent enchassées dans les actes publiés par M. Baluze, et dont il vient d'être parlé. L'une est écrite au Clergé d'Arras, pour l'inviter à envoyer au Concile, que notre Prélat devoit tenir à Reims le troisième Dimanche de Carême 1093, les autorités et les raisons sur lesquelles ce Clergé établissoit son droit pour avoir un Evêque. La seconde en date du mois de Juillet de la même année, est en réponse à celle que lui avoit écrit la même église, touchant le jour de la consecration de son nouvel Evêque élu. La troisième adressée à Lambert alors sacré Evêque d'Arras, regarde des excommuniés, au sujet desquels l'Auteur lui donne quelques avis. Enfin la quatrième lettre, datée du treizième de Janvier 1095, suivant notre manière de compter, est une réponse à Baudri Chantre de l'église de Terouane, dans laquelle Renauld lui copie le jugement avantageux, que Sigebert avoit porté de sa Chronique de Cambrai. Cette lettre se lit à la tête de cet ouvrage, et se trouve aussi dans Marlot et dans les Annales de l'église de Noïon par le Vasseur, qui y a joint une traduction en notre langue.

Ce n'est pas sans fondement qu'on a dit, que ces onze lettres ne font qu'une partie de celles que notre Archevêque avoit écrites pendant son pontificat. Nous n'avons

Bal. ib. p. 239.
240.

p. 250.

p. 273.

Cam. chr. pr. |
Marl. ib. p. 202.
203 | Vass. an. de
Noï. p. 794.

Bal. ib. p. 246.
247.

Ivo. ep. 13.

point en particulier / celle qu'il écrivit au Pape Urbain, pour lui rendre compte du Concile tenu à Reims en Carême 1093, au sujet du rétablissement d'un siege épiscopal à Arras. Celle-ci n'est pas la seule qui soit perdue de toutes celles qu'il eut occasion d'écrire au même Pape. Il nous manque aussi nominément / la reponse, qu'Ives de Chartres avoit demandée à notre Prélat, pour l'instruire s'il avoit effectivement approuvé le mariage du Roi Philippe avec Bertrade, comme ce Prince s'en vanloit.

Bal. ib. p. 240-
246.

Il ne nous reste presque rien non plus des actes de tant de Conciles, que tint l'Archevêque Renauld pendant treize ans qu'il gouverna l'église de Reims. Seulement on en a quelques traits répandus dans les monuments étrangers de ce temps-là. Il faut cependant en excepter / les actes du Concile tenu le troisième Dimanche de Carême 1093, desquels l'Auteur qui a pris soin de recueillir les pieces originales qui concernent l'érection de l'évêché d'Arras, dont il y fut question, nous a conservé une partie considérable. A ce Concile dans lequel les églises de Cambrai et d'Arras discutèrent leur droit touchant cette érection, se trouverent six Evêques, Hugues de Soissons, Élinand de Laon, Radbod de Noïon, Foulques de Beauvais, Gervin d'Amiens et Gerard de Terouane, présidés par Renauld leur Métropolitain.

JOHEL,

ABBÉ DE LA COULTURE,

ET AUTRES ECRIVAINS.

Mab. an. l. 61. n.
5.

JOHHEL étoit vraisemblablement Manceau; puisqu'en sa jeunesse il embrassa la profession monastique à l'abbaye de la Coulture au Mans. Il s'y appliqua à l'étude des Letres avec fruit, et en donna quelques preuves.

Greg. VII. l. 7.
ep. 22 | l. 9. ep. 5.

Avant l'année 1080, de simple moine il devint Abbé de la maison. Mais aiant manqué, moins par obéissance que par la crainte des périls du voiage, de se trouver à un Concile que le Légat Hugues de Die avoit indiqué, il fut

déclaré suspens. Un Moine nommé Rainauld profitant de l'occasion pour satisfaire son ambition, trouva le moyen de se faire reconnoître Abbé en sa place. L'Intrus cependant ne jouit pas long-temps de son usurpation. ' Le Pape Gregoire VII l'aïant apprise, en écrivit à Arnoux Evêque du Mans, pour lui annoncer qu'il déposoit Rainauld, le déclarant inhabile à gouverner aucun monastere, et lui ordonner de rétablir Johel dans sa dignité. La lettre est du huitième des Calendes de Mai, indiction troisième: c'est-à-dire du vingt-quatrième d'Avril 1080. ' Il enjoignit en même temps à Hugues de Die, d'envoier à notre Abbé des lettres de réhabilitation.

i. 7. ep. 22.

i. 9. ep. 5.

' La Coulture se vit en un état brillant sous le gouvernement de Johel. Plusieurs Seigneurs du païs, nommément Enoë frere d'Helie Comte du Maine, Patrice de Sourche et le Prêtre Rainauld son proche parent, s'y consacrerent à Dieu sous la Regle de S. Benoit. On donna alors à ce monastere, tant on estimoit la vertu des moines qui l'habitoient, les églises de Bernai et de Lavarré avec leurs dépendances. ' Il se forma aussi une association entre la Coulture et l'abbaye de Marmoutier, qui passoit pour une des plus regulieres du Roïaume. Johel mourut le second de Juin 1097, jour auquel sa mort est marquée dans le Necrologe de sa maison. ' Baudri de Bourgueil en aïant appris la nouvelle, avec celle de la mort d'Hoël Evêque du Mans, laquelle arriva peu de jours après, fit à ce sujet une piece de vers, où il nous représente l'un et l'autre comme la lumiere du païs et un modèle accompli de conduite.

Mab. ib. l. 67. n. 13.

i. 69. n. 53.

Du Ches. t. 4. p. 252.

' Johel, avant que d'être élevé à la dignité d'Abbé, écrivit une relation des miracles opérés à Angers par l'intercession de S. Nicolas Evêque de Mire, et la dédia à Noël Abbé de S. Nicolas d'Angers. Il nous y apprend, que Geofroi Martel Comte d'Anjou, fils du premier fondateur, et fondateur lui-même de ce monastere, y avoit mis une portion des Reliques du Saint, qu'il avoit reçue de l'Empereur Henri le Noir gendre de la Comtesse Agnès sa femme, auparavant Comtesse de Poitiers. Ces Reliques renouvelerent sans doute à Angers la dévotion pour S. Nicolas; et c'est ce qui donna lieu aux miracles, que Johel prit soin de recueillir. ' Son ouvrage est conservé sous le nombre 470,

Mab. ib. l. 61. n. 5.

* Montf. bib. lib. p. 1130. 1 | Du Cang. gl. pr. p. 143.

Mab. ib. l. 65. n. 88.

act. t. 9. p. 293. n. 2 | p. 670. n. 2. 3.

p. 293. 296. n. 2 | p. 306. n. 11 | p. 308. n. 13.

p. 293. n. 2 | Bib. hisp. t. 2. l. 7. c. 1. n. 10. 13.

Mab. an. l. 64. n. 45.

entre les manuscrits de l'abbaye de S. Germain des Prés. Les laborieux continuateurs de Bollandus, ne manqueront point d'en faire connoître le prix, ou de le donner même au public, s'il en vaut la peine. Dom Mabillon dit, que l'Auteur y fait aussi la vie de S. Nicolas. Mais l'inscription du manuscrit ne l'annonce point.

GRIMOALD, ou GRIMOLD, moine de S. Milhan de la Cuculle dans l'ancienne Navarre, et contemporain de l'Abbé Johel, dont on vient de parler, étoit François de nation et originairement moine de Cluni. Ce que nous avons dit ailleurs du grand nombre de Missionnaires que cette illustre abbaye envoya à différentes reprises en Espagne avant la fin de ce siècle, joint aux caracteres sous lesquels nous avons déjà représenté Grimoald, en qualité de Traducteur, ne permet pas qu'on le révoque en doute. Ajoutons à ces preuves pour fortifier notre opinion, que bien qu'il soit constant qu'il étoit contemporain de S. Dominique Abbé de Silos, et qu'il avoit été moine du même endroit, suivant la Coutume de ces moines missionnaires, qui passaient d'un monastere à l'autre, il suppose par-tout qu'il n'avoit jamais vû ce S. Abbé. D'où il est naturel de conclure, qu'il n'avoit passé de France en Espagne qu'après l'année 1073, qui est la date de sa mort.

Il étoit fort rare de voir alors en Espagne des gens lettrés, qui eussent le talent d'écrire pour la postérité, à raison de l'oppression que ce païs avoit souffert de la part des Musulmans. Si-tôt que Grimoald eut été reconnu pour un homme qui sçavoit manier la plume, on l'engagea à composer divers ouvrages qui existent encore, partie imprimés partie manuscrits.

1°. Il a écrit la vie de S. Dominique Abbé de Silos, dont on vient de marquer l'année de la mort, et l'a exécuté en un style qui a mérité les éloges des sçavants: *latino atque eleganti stylo*. Il est cependant vrai que Dom Mabillon après avoir établi que cet écrit appartient à Grimoald, a ensuite douté qu'il fût véritablement son ouvrage. Mais n'appuiant son doute que sur l'espace de temps qui s'écoula depuis la mort du S. Abbé jusqu'à la translation de S. Felix, dont il sera parlé ci-après, sa preuve ne nous paroît pas concluante. On va voir en effet que malgré cet éloignement d'une époque à l'autre qui n'est que de dix-sept ans, toutes choses s'accordent.

Grimoald entreprit cette vie à la priere de l'Abbé Fortunio et de toute sa communauté, à qui il l'a dédiée par une petite préface, ou épître, qui se lit à la tête. ' Il paroît que ce fut à l'occasion de la translation du corps de S. Dominique, qui se fit vers la fin de ce siecle, sous le regne d'Alfonse fils de Ferdinand, que notre Auteur mit la main à son ouvrage. Il est au moins vrai qu'il ne le finit qu'après cette translation, et qu'il supposoit qu'il seroit lu devant les moines de Silos au jour anniversaire de cette solennité qui se faisoit le dix-huitième d'Août. ' Quoique Grimoald ne parle que sur le rapport d'autrui, par les raisons qu'on a vûes, il ne laisse pas d'avoir été bien instruit des actions du S. Abbé. Il n'avoit été témoin que de quelques-uns de ses miracles après sa mort; mais il avoit appris le reste de personnes qui avoient vécu familièrement avec le Saint. Tout concourt à faire de cet écrit un bon ouvrage: le fonds des choses, l'ordre que l'écrivain y a gardé, et le style qu'il a employé. ' Il a été d'abord imprimé dans le Martyrologe d'Espagne par Jean Tamayo Salasar, puis sur cette édition au IX volume des actes des Saints de l'ordre de S. Benoît, par Dom Mabillon, qui l'a accompagné d'observations préliminaires.

act. ib. p. 294. pr.

p. 314. 315. n. 22.
23.

p. 296. n. 2 | p.
306. n. 11 | p. 308.
n. 13.

p. 293-315.

2°. ' Vers le même temps, Blaize Abbé de S. Milhan engagea Grimoald à écrire aussi l'histoire de la translation de S. Felix, Prêtre et Confesseur en Espagne, faite du lieu de sa sépulture dans le monastere de S. Milhan de la Cuculle, en l'année 1090. ' On a cet écrit avec les observations et les notes du même Dom Mabillon, au tome déjà marqué de ses actes. Cet Editeur l'a tiré du recueil de Sandoval, qui concerne la fondation des monasteres d'Espagne, et dans lequel il a été publié pour la première fois. Il n'y a qu'à lire avec la moindre attention, pour y reconnoître la plume de l'Auteur de la vie de S. Dominique de Silos, et se persuader qu'il fut fait peu d'années après la date de la translation: c'est-à-dire vers 1096, ou l'année suivante.

p. 670. 671. n. 1.
2.

p. 670-674.

3°. ' On attribue encore à Grimoald d'autres vies de Saints. Mais on ne le fait qu'en général, sans en spécifier aucune, sinon celle dont nous venons de rendre compte.

Bib. hisp. ib. n. 13.

4°. ' Grimoald a aussi traduit en langue vulgaire du temps, comme nous l'avons plus amplement expliqué ail-

Ibid.

leurs, les livres de la Bible, et les Morales du Pape S. Gregoire sur le livre de Job. Don Nicolas Antonio assure qu'au temps qu'il travailloit à sa Bibliothèque des écrivains d'Espagne, ces traductions se trouvoient encore à l'abbaye de S. Millan.

Gisl. bib. t. 7. p. 180.

' HUBERT, Chanoine de Ste Marie-Magdeleine à Besançon portoit le titre de Maître, ce qui montre qu'il étoit homme de Letres, et passoit pour sçavant. Il florissoit sur la fin de ce siecle, comme on en juge par le peu qu'on sçait de ses écrits. Entre les miracles opérés par l'entremise de l'Apôtre S. Jacques le Majeur, dont on attribue communément l'histoire au pape Calixte II, mort en 1124, il s'en lit un fort extraordinaire, opéré en faveur de deux Lorrains, qui en 1080 avoient entrepris, avec vingt-huit autres de leurs compatriotes le pèlerinage de S. Jacques en Galice. Miracle que l'Historien Helinand atteste avoir été écrit par le chanoine Hubert, dont il est ici question. Il est visible par-là, qu'Hubert avoit travaillé à quelque recueil des miracles de S. Jacques. Mais on ne connoît point autrement son ouvrage. S'il étoit permis de donner quelque chose à la conjecture, on pourroit croire qu'il a été fondu en tout, ou pour la plus grande partie, dans ces amples recueils publiés par les continuateurs de Bollandus au 25 de Juillet.

Boll. 25. Jul. p. 49.

Gisl. bib. ib.

' UN AUTRE CHANOINE de l'église de Coûtance en Normandie, dont on ne nous a pas conservé le nom, mais qui étoit contemporain du précédent, a fait un long poëme lugubre, pour être chanté à la mort de Geofroi son Evêque, dont il contient l'éloge. Cette mort arriva en 1093; ainsi nous sommes autorisés à placer ce poëte au temps que nous lui assignons. Quant à sa piece, il y a beaucoup d'apparence qu'elle ne mérite guères de voir le grand jour; puisque MM. de Sainte-Marthe, qui en ont eu connoissance, n'ont pas jugé à propos d'en rien imprimer. Elle n'est bonne sans doute que pour montrer quels étoient le goût et le génie des gens de Letres en ce siecle. En tout cas, si elle peut servir à l'histoire de l'église de Coûtance de ce temps-là, elle se trouve dans le Charrier de la Cathédrale.

Gall. chr. vet. 1. 2. p. 539. 2.

Ess. ep. lib. 51. 54.

' GUILLAUME, autre Poëte du même temps, et chanoine de S. Hilaire de Poitiers, a laissé de sa façon un

petit Poëme en vers Leonins, ou rimés. C'est une apostrophe à Guibert, qui se porta pour Pape depuis 1080 jusqu'en 1100, pour lui reprocher son opiniâtre résistance à l'Eglise, et l'exhorter à renoncer au titre qu'il avoit usurpé. L'Auteur n'y prend d'autre qualité, que celle de dernier des Chanoines de S. Hilaire. Usserius aiant déterré cette piece dans un manuserit, a cru faire plaisir au public de la lui donner. On la trouve enchassée dans ses notes sur les Letres Hibernoises, qu'il mit au jour en 1665. Il seroit au reste fort difficile de fixer le temps précis auquel Guillaume composa ce Poëme. Il y a cependant beaucoup d'apparence, que ce fut à l'occasion du séjour que fit à Poitiers le Pape Urbain II, qui y célébra la fête de S. Hilaire en 1096. Car il fallut à notre chanoine quelque occasion, pour engager sa Muse à cette petite production.

' NOUS AVONS deux morceaux d'histoire, interessants pour l'église de Tours, et principalement pour l'abbaye de Marmoutier, qui ont été écrits la même année, ou fort peu après, que le Poëme précédent fut composé. L'un est la relation de la dédicace de l'église de Marmoutier, faite le sixième de Mars 1096 par le Pape Urbain II, lorsqu'après le grand Concile de Clermont en 1095 il parcourut divers diocèses de France. L'autre morceau est encore une relation, qui contient un détail des troubles que la même abbaye avoit soufferts dans son exemption, de la part des Archevêques et des Chanoines de l'église métropolitaine de Tours. On y apprend aussi, de quelle maniere ce differend fut terminé, par le même Pontife Romain dans le Concile de Clermont, auquel cette relation peut servir d'une sorte de supplément. On reconnoît dans l'une et dans l'autre la plume d'un moine de Marmoutier, qui ne s'est point fait autrement connoître, mais qui paroît avoir écrit avec beaucoup de simplicité, et de candeur les faits qu'il rapporte. Ces deux courtes relations sont imprimées dans l'appendice à l'histoire de S. Gregoire de Tours, de l'édition de 1610 par Laurent Bouchel, et à la suite de la vie d'Urbain II par Dom Ruinart. Juret a copié un long fragment de la seconde, dans ses notes sur la 208 letre d'Ives de Chartres.

LA VIE DE S. SALVE, Evêque d'Amiens au commencement du VII siecle, ne vaut pas la peine qu'elle a

Jour. des Sc. 1714.
p. 718.

donnée aux Critiques d'en discuter le prix. Elle nous paroît cependant appartenir à quelqu'une des dernières années du siècle qui nous occupe ici; et l'on va juger si c'est sans fondement. Les principales raisons, qui empêchent de la regarder comme aussi ancienne, sont d'une part, qu'il y est parlé de Montreuil sur mer, qui néanmoins n'a été connu, dit-on, que sous le regne de Philippe I vers la fin du XI siècle, et de l'autre, qu'il n'est nullement parlé de S. Salve dans le Breviaire d'Amiens, qui est du XIII. Raisons spécieuses, qu'il est aisé de détruire.

Mab. an. l. 19. n.
20 | l. 53. n. 48.

D'abord il n'est pas aussi vrai qu'on le prétend, que Montreuil n'a été connu que du temps de Philippe I. Il est certain au contraire, que le monastere de S. Sauve, qui lui a communiqué son nom, existoit dès 704, et qu'il fut rétabli en 1042. En second lieu, on oublie l'ancienne maxime suivant laquelle les églises ne faisoient que très-rarement la fête des Saints, même diocésains, dont elles ne possedoient pas quelques Reliques. Ainsi il ne doit pas paroître surprenant, que le corps entier de S. Salve se trouvant encore dans son monastere de Montreuil au XIII siècle, la Cathédrale d'Amiens n'en fit point encore la fête.

Boll. 11. Jan. p.
704. 2.

Après avoir détruit les raisons opposées à notre sentiment, voici celles qui l'appuient. La première se prend des manuscrits, qui sont anciens de l'aveu de ceux qui les ont examinés. On ne qualifie point telles, des pièces qui ne seroient que du XIV, ou même du XV siècle, comme on le suppose à l'égard de la vie dont il est ici question. Une autre raison qui favorise l'antiquité que nous donnons à cette pièce, est le style qu'y a employé l'Auteur: style fort au-dessus de celui qui étoit en usage en ces siècles. Enfin il n'est pas croiable, que les moines de Montreuil aient été, depuis le rétablissement de leur monastere en 1042, jusqu'au-delà du XI siècle, sans avoir une Légende pour la fête de leur Saint Patron.

Sur ces principes nous croions qu'un d'entre eux, vers la fin du même siècle, voulant procurer à son monastere cette satisfaction, mais n'ayant pas les secours nécessaires pour exécuter son dessein, eut recours à des monuments étrangers, où il puisa ce qu'il crut lui convenir. Ainsi il tira de S. Gregoire de Tours le trait de la resurrection de S. Salvi Evêque d'Albi, et celui de l'irruption du Patrice

Mommole dans une ville voisine de l'Espagne. Puis les accommodant à son dessein, il fit l'application du premier trait à S. Salve d'Amiens, dont le nom latin est le même que celui de S. Salvi, et du second à sa ville épiscopale. Il n'en falloit pas davantage, ' pour faire regarder la piece comme mal concertée et suspecte de supposition, comme une rapsodie et un amas confus de morceaux d'histoire mal assortis. Nous convenons volontiers, qu'on n'y peut faire aucun fonds; mais nous ne laissons pas de soutenir, qu'elle est au moins de la fin du XI siecle. Il n'y a que le trait de la translation de S. Firmin, qui y aura été ajoûté dans la suite. Nous en jugeons de la sorte, sur ce qu'il ne se lit pas dans l'exemplaire de Montreuil, qu'on doit regarder comme le modèle des autres.

Jour. des Sç. ib.

' Bollandus paroît être le seul, qui jusqu'ici ait publié cette vie en entier. Il l'a donnée sur trois anciens manuscrits, et l'a illustrée par ses notes et ses observations. ' Duchesne en avoit déjà fait imprimer des extraits choisis, dans le premier volume de ses Historiens de France, et avant lui, ' Dom Hugues Menard un abrégé dans ses remarques sur le Martyrologe Benedictin.

Boll. ib. p. 703-706.

Du Ches. t. 1. p. 685. 686.

Men. Mart. B. p. 449-451.

GUILLAUME,

MOINE DE CLUSE.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

GUILLAUME, que nous entreprenons de faire mieux connoître, qu'il n'a été connu jusqu'ici, appartient à la France. Elle est par conséquent en droit de le revendiquer, et le compter au nombre de ses écrivains. ' Quoique l'abbaye de S. Michel de Cluse, aujourd'hui convertie en une Collegiale de Chanoines séculiers, fût située aux pieds des Alpes dans le diocèse de Turin, elle avoit été néanmoins fondée par un Seigneur d'Auvergne, et peuplée de moines presque tous François: ce qui dura au

Mab. act. t. 9. p. 697. n. 1. 2 | an. t. 3. app. p. 716.

act. ib. p. 699. n.
3. 5.

p. 697. n. 2.

an. ib. p. 716. 2.

act. ib. p. 698. n.
1 | p. 703. n. 13.

p. 698. n. 1. 2.

moins depuis 966, l'année de sa fondation, jusqu'à la fin du siècle suivant. Encore alors l'Abbé Benoît II, mort en 1091, étoit de Toulouse; et son prédécesseur se trouvant son parent, il y a toute apparence qu'il étoit du même païs. Ponce de Montboissier, autre François, issu de la famille du fondateur, y étoit aussi moine au siècle suivant, et en fut tiré pour être Abbé de Vezelai.

Tous ces traits joints aux réflexions suivantes, ne permettent pas de douter, que Guillaume, qui fait le sujet de cet article, ne fut lui-même François de nation. En effet son nom, alors fort rare en Italie étoit au contraire tout commun en France, sur-tout en Aquitaine et les provinces voisines. D'ailleurs la maniere fort avantageuse dont il parle des Italiens, ou Lombards, montre visiblement qu'il n'étoit pas né dans leur païs.

Guillaume s'étant rendu moine à Cluse, y fut formé à la vie monastique sous le vénérable Abbé Benoît II, qui commença à gouverner ce monastere en 1066. Les Etudes y étoient alors sur un fort bon pied, comme on l'a vu ailleurs; et Guillaume y eut tous les moïens de s'instruire des bonnes lettres. Les écrits qu'il a laissés à la postérité, sont une preuve du progrès qu'il fit dans la littérature. Son goût le porta à se lier principalement avec ceux qui la cultivoient. Gerould Bibliothécaire de la maison, qui avoit une ardeur incomparable à amasser des livres, devint un de ses plus intimes amis. On ignore les autres événements de l'histoire de Guillaume. Seulement on juge par la vie de l'Abbé Benoît son Maître, qu'il a écrite peu de temps après sa mort, arrivée en 1091, qu'il florissoit dès-lors, et qu'il y mit la main vers 1097.

§ II.

SES ECRITS.

Nous ne connoissons que deux ouvrages de notre Écrivain : encore l'Éditeur n'en a publié qu'un entier, et l'autre en partie.

1°. Guillaume composa l'histoire de son monastere, depuis le temps de sa fondation, en y inserant quelques miracles qui avoient précédé, jusqu'à la mort de l'Abbé

Benoît I, qui gouverna ce monastere quarante-quatre ans, et qui vivoit encore en 1031, qu'il assista au grand Concile de Limoges. Il la commence par une description du lieu, où le monastere fut bâti, laquelle il reprend plus bas, et là finit par une vie abrégée du même Abbé. Ce qu'il en a écrit, il le dit sur le rapport des freres avec qui vivoit l'Auteur, et qui l'avoient appris du vénérable Aicius Prieur de la maison sous Benoît. L'Histoire est bien écrite pour ce temps-là; mais outre que nous ne l'avons pas telle qu'elle est sortie de la plume de Guillaume, elle est trop succincte. D'ailleurs son Auteur y est tombé dans des fautes considérables. Il y nomme tantôt Nicolas, et tantôt Silvestre, le Pape qui gouvernoit l'église de Rome au temps de la fondation de l'abbaye de Cluse en 966. Il est certain qu'en tout ce siecle il n'y eut point de Pape du nom de Nicolas, et que Silvestre II ne le devint qu'en 999 au mois de Fevrier.

Mab. an. l. 56. n. 49.
t. 3. app. p. 712. n. 58.

p. 716. 1. 717.

p. 716. 1.

Dom Mabillon a publié de cette histoire, ce que lui en ont fourni des feuilles volantes, qu'il tenoit de M. Baluze. Cela consiste en deux fragments: le premier assés court qui contient le commencement de l'histoire, avec une partie de sa suite, laquelle se trouve plus complete dans le suivant. L'autre fragment, qui est beaucoup plus considerable, n'a point de commencement; et celui qui le précède, ne paroît point, tel qu'il est, suffisant pour y suppléer; peut-être recouvreroit-on ce qui y manque, dans l'exemplaire qu'on en conserve entre les manuscrits du Vatican. Il est y intitulé: Histoire du monastere de Cluse par le moine Guillaume; quoique l'Editeur ait donné à l'imprimé le titre de Vie de Benoît I Abbé du même monastere. La raison en est qu'à la fin de l'écrit il est effectivement parlé de cet Abbé en particulier.

p. 712. 717.

Montf. bib. lib. p. 44. 1.

2°. Notre écrivain a composé aussi la vie du vénérable Benoît, autre Abbé de Cluse, qu'il surnomme le Jeune, pour le distinguer du précédent, et qui a été omis dans les meilleurs catalogues des Abbés de cette maison. Sa modestie l'empêcha long-temps de se rendre aux sollicitations de ses freres, qui le pressoient de l'entreprendre: ce qu'on peut étendre à cinq ou six ans, depuis 1091, qui est l'époque de la mort de Benoît II, comme il a été dit, jusqu'en 1096, ou l'année suivante. Guillaume étoit

Mab. act. t. 9. p. 698. n. 1.

n. 2.

- n. 1. alors dans l'âge de vieillesse ' et avoit fait depuis plusieurs années l'écrit précédent, dont on a rendu compte, et qui est cité dans celui-ci. C'est un nouveau motif qu'emploïent ses freres, pour l'engager à se rendre à leur demande. L'ouvrage fini, Guillaume l'adressa à Gerould Bibliothécaire de la maison, et son ami particulier, par une préface ' suivie de six vers élégiaques, moins mauvais que tant d'autres du même siècle, qui font une espece d'építaphe à la mémoire de Benoít. Ermengaud lui avoit succédé immédiatement et remplissoit alors la place d'Abbé.
- n. 2. Cette vie est écrite avec beaucoup d'ordre, de méthode, de piété, et en un style beaucoup meilleur à tous égards, qu'il n'étoit communément alors. On y découvre sans peine, que son Auteur étoit homme d'esprit, de jugement et de sçavoir. ' Il y a semé divers traits de sa modestie, de son humilité, de sa religion, qui déposent en faveur de son éminente vertu. Quoique son écrit ne promette que l'histoire d'un Abbé de mérite et de piété, l'on y trouve néanmoins plusieurs choses pour celle de l'Italie en général, et principalement pour celle de l'église de Turin.
- Ibid. (p. 703. 704. n. 13-15. ' L'auteur y fait même connoître un Cardinal de l'Eglise Romaine, qui a échappé aux connoissances d'Onufre.
- p. 714. n. 40. ' A la fin de l'écrit se lisent deux especes d'építaphes du vénérable Abbé Benoít en vers élégiaques rimés, qui ne valent pas à beaucoup près ceux qui suivent immédiatement la préface. C'est pourquoi nous ne les croions pas de la façon de notre écrivain. Nous portons le même jugement et par la même raison, d'autres grands vers rimés qui viennent après les deux építaphes : aussi bien que de trois hymnes à l'honneur du même Abbé, dont on n'a imprimé qu'une seule.
- p. 716. ' On est redevable de l'édition de cette vie à Dom Maillon, qui l'a tirée d'un ancien manuscrit, et illustrée de courtes observations préliminaires.
- p. 697-717.

RADBOD II,

EVÊQUE DE NOÏON.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

' **R**ADBOD, second du nom, étoit issu d'une famille noble, et se trouvoit oncle maternel d'Evrard Châtellain de Tournai. Il eut une heureuse éducation, dont il retira une grande connoissance des Letres, et l'amour de la vertu, qu'il sçut réduire en pratique. On loue effectivement son sçavoir, son mérite, la pureté de ses mœurs; ' et un écrivain assés proche du temps le qualifie même un personnage très-sçavant, *vir sane doctissimus*, qui avoit de plus le don de la parole.

Spic. t. 12. p. 435 |
Gall. chr. vet. t.
3. p. 816. 1 | Andr.
bib. belg. p. 784.

Sur. 8. Nov. p.
185.

' En 1068 ' à la mort de Baudouin I, Evêque de Noïon et de Tournai, qui ne faisoient encôre qu'un seul et même diocèse, Radbod fut élu pour lui succéder, et gouverna avec piété et vigilance cette double église. Il prêchoit, il enseignoit, administroit lui-même les Sacrements et la justice. Il veilloit, jeûnoit et prioit presque sans cesse. Sa piété parut principalement à dédier, réédifier, doter les églises, à lever de terre et transferer les Reliques des Saints. Il est peu d'Evêques à qui l'Histoire attribue plus de dédicaces d'églises. ' Celles des abbaïes d'Oudenbourg entre Bruges et Ostende, et d'Hasnon, dans l'Ostrevant, celle de Christ, où est aujourd'hui bâti le Château de Gand, et plusieurs autres l'eurent pour consecrateur.

Gall. chr. ib. 1
Vass. an. de Noï.
p. 778. 779.

Mey. an. p. 26-
28 | Gall. chr. ib.
| Mab. act. t. 9. p.
504. n. 7.

' Aïant reçu de la liberalité de Robert Comte de Flandres la premiere de ces églises, Radbod la donna aussitôt à S. Arnoul Evêque de Soissons, qui se trouvoit alors sur les lieux, et qui la convertit en un monastere. ' Peu de temps après, notre Prélat convertit lui-même celle de

Mab. an. t. 66. n.
67.

Mey. ib. p. 31. 1 |
Ferr. Loer. t. 2.
c. 15.

1 Quelques Modernes placent dès 1067 l'ordination de Radbod : mais il est constant par la petite Chronique de S. Amand, qui est des premieres années du XIII siecle, que son prédécesseur ne mourut qu'en 1068.

Mart. anec. t. 3.
p. 1396.

Spic. ib. p. 360-371.

Notre-Dame de Bruges, en Collegiale de Chanoi.es. Ce qu'il fit en faveur de l'église de S. Martin de Tournai, autrefois abbaïe, mais qui avoit été détruite depuis par les Normans, fut encore plus éclatant. Non-seulement ' il engagea le Docteur Odon et ses associés, à la choisir pour le lieu de leur retraite : il les aida encore de tout son crédit à en recouvrer les terres et les revenus. Après quoi toutes choses étant disposées à recevoir ces nouveaux hôtes, il les y introduisit lui-même avec un religieux appareil, le second de Mai 1092, et mérita par-là le titre de restaurateur de ce monastere, qui devint célèbre en peu de temps. Il le mérita même doublement, ' en ce qu'au bout de trois ans Odon, qu'il en avoit béni Abbé, en étant sorti avec ses freres, par la raison que le lieu étoit trop exposé au tumulte de la ville, le pieux Evêque trouva le secret de les y faire rentrer, à la grande satisfaction de tous les Tournaisiens.

p. 396-399.

Radbod étendit encore plus loin ses bons offices, et ses libéralités envers les monasteres. ' Les abbaïes de Cluni, de S. Bertin, de S. Eloi de Noïon, de S. Thierrî près de Reims, et peut-être aussi quelques autres, le reconnoissent pour leur bienfaicteur.

Du Cang. gl. nov. l. 5. p. 4367 | Thd. poen. t. 2. p. 598 | Marl. t. 2. p. 173.

Mey. ib. p. 28-30.

Il seroit ennuyeux d'entrer dans le détail ' de toutes les élévations de terre, ou translations de corps Saints et de Reliques auxquelles il prêta son ministere, pendant le cours de son épiscopat. ' Une des principales fut celle de sainte Godeleve, honcrée comme Martyre, qu'il fit en 1084. Deux ans auparavant, ' Drogon moine de S. André de Bruges lui avoit dédié la vie de la Sainte, en le priant de la revoir, la corriger et la revêtir de son autorité, avant qu'elle devînt publique.

Boll. 6. Jul. p. 371. n. 58-61.

p. 402. 403. n. 1.

Vass. ib. p. 779.

Spic. ib. p. 367.

Attentif aux besoins de son église, Radbod ne laissoit point passer d'occasions, sans lui donner des marques de sa vigilance et sollicitude pastorale. ' Il fut soigneux d'en soutenir les droits, et d'en revendiquer les biens aliénés. ' En 1092 la ville de Tournai étant extrêmement affligée de la maladie qu'on nommoit des Ardents, le compatissant Pasteur n'oublia rien pour la consoler. Il fit aussi paroître en cette rencontre, jusqu'à quel point il possédoit le don de toucher les cœurs. A un seul Sermon qu'il fit au peuple, sur les causes de cette calamité publique, on

vit plus d'un millier de personnes renoncer à leurs desordres, et embrasser la pénitence.

Son zèle ne souffroit pas, qu'il se refusât aux besoins des autres églises. C'est par ce principe qu'il se trouva à divers Conciles : à celui d'Issoudun en 1081, à ceux de Compiègne en 1076 et 1085, à celui de Paris en 1092, et trois ans après à celui de Plaisance sous Urbain II. Le Pape Gregoire VII n'ignoroit pas ce zèle de notre Prélat; puisqu'il lui écrivit conjointement avec d'autres, pour les engager à faire cesser les vexations de Robert Comte de Flandres contre l'église de Terouane. Notre Prélat prit aussi quelque part au rétablissement du siege épiscopal d'Arras, et assista en 1096 à l'ordination de Manassé II Archevêque de Reims. Ce fut lui qui ordonna Prêtre S. Godefroi, alors simple moine, et depuis Evêque d'Amiens.

Quelque estimable que fût Radbod, soit par ses talents, soit par ses vertus, il ne laissa pas d'être accusé plusieurs fois de Simonie auprès des Papes. Mais ce qu'il y a de favorable pour sa réputation, est qu'on ne voit point qu'il en ait été ni convaincu ni puni, comme le furent alors tant d'autres Simoniaques, qui n'échappoient qu'à peine aux recherches de Gregoire VII et d'Urbain II. Celui-ci en particulier, l'ayant examiné de fort près, ce qui semble s'être fait au Concile de Plaisance, ne le trouva point coupable, et le renvoya à son église, avec une lettre en sa faveur, adressée à son Clergé. Enfin ce bon Evêque étant allé à Bruges pour quelque affaire de son diocèse, y mourut subitement en 1098. De-là son corps fut porté à Tournai, et enterré dans l'église Cathédrale.

Conc. t. 1. p. 400.
407. 492 | Marl.
ib. | Gall. chr. ib.

Greg. VII. l. 9.
ep. 34.

Bal. misc. t. 5. p.
245. 293.

Sur. ib.

Spic. ib. p. 435.

Gall. chr. ib. |
Vass. ib. p. 788.
789.

Ibid. | Spic. ib. p.
435.

§ II.

SES ECRITS.

A PEINE jusqu'ici quelque Bibliographe a-t-il fait mention de notre Prélat dans le catalogue de ses Ecrivains. Il méritoit cependant à juste titre de n'y être pas oublié; et l'on en va juger par l'énumération de ses écrits.

1^o. Il y a de lui une vie de S. Medard, Evêque de Noion et de Tournai, l'un de ses prédécesseurs au VI

Tome VIII.

M m m

Hist. lit. de la Fr.
t. 3. p. 481.

t. 5. p. 661.

siecle. ' Fortunat, qui vivoit peu de temps après, avoit déjà travaillé sur ce sujet, mais sans y réussir, comme il a été dit en son lieu. ' Au bout de trois cents ans, un moine anonyme de l'abbaye de S. Medard à Soissons, tâcha de suppléer à ce qui manquoit à cette dernière histoire, et n'y réussit point, par les raisons qu'on en a alléguées ailleurs. Radbod esperant sans doute y être plus heureux, entreprit à son tour d'écrire la même histoire. Mais, il faut l'avouer, il n'eut guères un meilleur succès dans l'exécution de son entreprise; quoiqu'il sçût profiter de ce que les deux autres Ecrivains avoient dit avant lui. Le fonds de son écrit est pris principalement de celui de l'Anonyme, qu'il a manié à sa façon, et auquel il a ajouté diverses circonstances de l'épiscopat du Saint, et quelques traits de ses vertus, qui ne se lisent pas dans les deux autres. Mais il y en a laissé encore beaucoup plus d'autres à desirer.

L'écrit de Radbod eut dans la suite le même sort, que celui de l'Anonyme. Un quatrième écrivain s'en servit pour en composer un nouveau, assorti à son génie et à son dessein. Il n'a fait qu'y ajouter, et en retrancher ce que bon lui a semblé: sans s'appercevoir, que ce qu'il omettoit, valoit mieux que ses nouvelles additions. ' Nous avons son ouvrage dans la Bibliothèque de Fleuri. Les successeurs de Bollandus ont jugé que cette édition suffisoit, et ne l'ont point renouvelée dans leur grand recueil.

Flor. bib. par. 2.
p. 113-135.

Boll. 8. Jun. p. 87-94.

Sur. 8. Jun. p.
553-564.

p. 563.

p. 553.

Boll. ib. p. 87 |
Du Cang. gl. ind.
auc. | Bail. 8. Jun.
tab. cr. n. 1 | Spic.
t. 8. pr. p. 11. 12.

' Ils ont fait plus d'honneur à l'écrit de l'Evêque Radbod, l'ayant donné au public à la suite de ceux de Fortunat et de l'Anonyme de Soissons. ' Surius l'avoit déjà imprimé, sans toucher au style, qui est bon pour le temps, mais en l'attribuant à Fortunat. Il est cependant visible, que la piece ne pouvoit appartenir à cet Ecrivain; ' puisqu'il y est fait ample mention de Drausius, ou Drosion, et de Verembert, successivement Evêques de Soissons après le milieu du VII siecle, lorsqu'il y avoit plus de soixante ans que Fortunat étoit mort. C'est ce qui avoit fait soupçonner ce premier Editeur, que l'écrit avoit été retouché par quelque Auteur, qui y avoit fait ses additions. ' Tous les Critiques sont aujourd'hui persuadés, que c'est une des productions de la plume de notre Prélat, à qui deux anciens manuscrits, qui contiennent l'ouvrage, l'un de la Bibliothèque du Roi entre ceux de M. de Thou, l'autre de l'abbaye de Compiègne,

l'attribuent sans la moindre équivoque. *Vita S. Medardi*, porte ce dernier, *quam Dominus Radbodus Noviomensis sic dictavit*. L'inscription de l'autre n'est ni moins claire ni moins décisive.

2°. ' On croit que Radbod est aussi Auteur de la vie de Sainte Godeberte, Vierge de la fin du VII siècle, que l'Eglise de Noïon honore d'un culte particulier. Quoiqu'on n'ose pas assurer positivement, que cet écrit lui appartient, il y a cependant un légitime fondement à n'en pas douter. Outre qu'il se trouve beaucoup de ressemblance entre le style de cette pièce et celui de la vie de S. Medard par notre Prélat, un manuscrit de la Cathédrale de Noïon, qui la contient avec quelques autres de ses écrits, la lui donne disertement.

Boll. 11. Apr. p.
31. n. 4.

Il y avoit bien loin, comme on voit, du temps de l'Auteur à celui de la Sainte. Il ne pouvoit donc réussir à écrire son histoire, sans de bons mémoires, ce qu'il ne paroît pas qu'il ait eu. Aussi nous apprend-il très-peu d'événements intéressants de sa vie. Au lieu de cette sorte de faits, il a principalement rempli son écrit, des miracles qu'elle avoit opérés de son vivant et après sa mort. Il le commence comme si c'étoit un sermon; et il y a bien de l'apparence qu'il le prononça de vive voix. L'écrit retient effectivement quelques traits du panégyrique; quoique le style en soit simple et sans art.

' Surius l'ayant extrêmement abrégé et retouché à sa façon, Mosander son Supplémenteur l'a donné le premier au public. Dans la suite ' Louis de Montigny, Chanoine et Archidiacre de l'église de Noïon, l'ayant recouvré entier dans le manuscrit, dont il a été parlé, en fit une traduction en notre langue, qu'il accompagna de sçavantes notes, et qui fut imprimée en 1630. ' C'est sur le même manuscrit, que les Continueurs de Bollandus l'ont donné dans sa pureté originale, avec leurs notes et observations accoutumées. ' Dom Mabillon, qui lui a refusé place dans son recueil d'actes des Saints, se borne à dire que cette vie lui a paru d'une autorité suspecte, mais sans en alléguer de raisons.

Sur. supp. 11. Apr.
p. 270-272.

Boll. ib.

p. 31-36.

Mab. act. t. 2. pr.
p. 60 | an. 1. 42.
n. 24.

3°. On a montré, que Radbod faisoit souvent usage du don de la parole qu'il possédoit, pour l'instruction de son peuple. Il y a par conséquent tout lieu de croire, qu'il lais-

- sa plusieurs Sermons de sa façon. Il ne nous en reste cependant que très-peu, au moins que l'on connoisse. ' Valere-André ne fait mention que d'un seul, qui est sur l'Annonciation de la Sainte Vierge, et qui se trouvoit au temps de ce Bibliographe dans un manuscrit de S. Martin de Tournai. ' Il se trouve aussi dans le Lectionnaire de l'abbaye de S. Eloi de Noïon, où l'on s'en servoit autrefois à l'office de la nuit, le jour de la fête de ce mystere. On croit qu'il fut fait et prononcé en 1081. Il y a beaucoup plus d'apparence, que c'est dans ce Sermon que Radbod a inséré ' un miracle dont parle Guibert, comme ayant été écrit par notre Prélat, que de supposer qu'il en eût fait une relation isolée. Ce miracle étoit de punition, et avoit été fait sur une fille de Noïon, pour avoir travaillé le jour de l'Annonciation de la Sainte Vierge.
- ' Le Sermon dont il s'agit, se lit encore dans un manuscrit de la Cathédrale de Noïon, avec un autre du même Auteur sur la nativité de cette B. Mere de Dieu. C'est sans doute de-là, ' que Jaques le Vasseur les tira l'un et l'autre, pour les publier dans son *Cri de l'Aigle*, après les avoir traduits en notre langue.
- Outre ces deux Sermons, ' Sanderus en reconnoit un troisième composé aussi par l'Evêque Radbod. Celui-ci, qui est sur la Conception ' de la Sainte Vierge, se trouvoit encore au dernier siecle entre les manuscrits de Saint Martin de Tournai, et commence par ces mots : *Audivimus, fratres dilectissimi, Pastorem*. L'Auteur y fait mention de la guérison miraculeuse d'une fille de Noïon. Miracle différent de celui dont on a parlé, et qui étoit de punition; mais qui par la place qu'il occupe, confirme le jugement que nous avons porté sur la maniere, dont le premier a été conservé à la posterité. Il est fâcheux, qu'au moins cet autre Sermon, que fit Radbod dans la calamité publique, qu'on a rappelée dans l'histoire de sa vie, ne soit pas venu jusqu'à nous. On liroit sans doute volontiers une piece qui eut alors le don de toucher tant de cœurs, et de les porter à la pénitence.
- 4°. Radbod travailla aussi à enrichir la Liturgie. ' Il com-

Vass. ib. p. 778.
779.

1 Il y a lieu de soupçonner, que Sanderus a écrit ici le mot de Conception pour quelque autre; car cette fête n'a été établie dans l'Eglise que fort long-temps après l'Evêque Radbod.

posa effectivement l'Office de l'Annonciation de la Sainte Vierge, dont on se servoit encore dans l'église de Noïon au jour de cette fête, du temps de le Vasseur qui l'atteste. ' Il fit aussi un Office, ou partie d'office, pour Sainte Godeberte, que l'on chantoit autrefois dans l'église de cette Sainte.

Boll. ib. p. 32. n. 8.

5°. Enfin ' on a de notre Prélat une lettre écrite à Lambert nouvel Evêque d'Arras. Elle fait la vingt-troisième entre celles de ce dernier, et les autres qui lui sont adressées. L'Auteur lui expose les vexations que souffroit l'abbaye de S. Amand, de la part du Seigneur de son diocèse nommé Anselme, et le prie par de pressants motifs d'y remédier, même par la voie d'excommunication. Il lui demande en même temps la permission de la prononcer lui-même de son côté contre le coupable, s'il ne venoit à résipiscence. Il est aisé de juger de l'extrémité du mal par la violence du remède. Le début de la lettre est d'un bon goût, et assorti au sujet. Toute la lettre est bien écrite, et peut nous faire regretter, qu'on ne nous ait pas conservé les autres de notre Prélat.

Bal. mis. t. 5. p. 298. 299.

AGANON,

EVÊQUE D'AUTUN,

ET AUTRES ECRIVAINS.

' **A**GANON, ou HAGANON, succéda à Helmin dans le siège épiscopal d'Autun, et le remplit fort long-temps. On ignore l'année précise de son ordination; quoique des Ecrivains supposent, mais sans de bonnes preuves, qu'elle se fit dès 1055. Ce qu'il y a de certain, est qu'elle précéda l'année 1059; puisqu'Aganon se trouva en qualité d'Evêque d'Autun, au couronnement du Roi Philippe I fait la même année. ' Quelques Modernes sont dans l'opinion, qu'avant son épiscopat il avoit été Abbé d'une de ces abbayes, qui étoient unies au Chapitre de son église, et dont les principaux chanoines prenoient le titre. ' On trouve, il est vrai, un Aganon chanoine d'Autun.

Gall. chr. nov. t. 4. p. 381.

Conc. t. 9. p. 1107.

Gall. chr. ib.

Mab. an. t. 4. app. p. 714-730.

tun, qualifié Prévot et Abbé. Mais cet Aganon étoit revêtu de ces dignités dès le vivant du Roi Robert, et par conséquent avant l'année 1031. Ce qui vraisemblablement ne convient pas à une personne qui n'est morte qu'en 1098. Autun au reste n'est pas la seule église, où il se seroit trouvé deux clercs ou chanoines, de même nom et dans le même siècle.

Notre Prélat figura beaucoup dans l'Eglise, comme il paroît par les événements de sa vie, qui sont venus à notre connoissance. On a déjà vu qu'il s'étoit trouvé à la cérémonie du Sacre du Roi Philippe. Il assista depuis à divers Conciles, et eut part aux réglemens qui y furent faits. ' Il se trouva nommément à celui d'Anse en 1070, à celui d'Isoudun en 1081, à celui de Meaux en 1082, et encore à d'autres comme on verra par la suite. Au bout de quelque temps, ' il fit le pèlerinage de Jerusalem, auquel il employa deux ans, après quoi ayant abordé en Italie, il se trouva à la mort du Pape Gregoire VII, qui mourut à Salerne en 1085.

De retour en France, Aganon continua de gouverner son église avec sa sollicitude ordinaire. ' En 1094 il s'y tint un Concile dans lequel furent renouvelés les decrets contre la simonie et l'incontinence des clercs. On y prononça aussi l'excommunication contre le Roi ' Philippe, à raison de son mariage illicite, de même contre l'Empereur Henri et contre l'Antipape Guibert. ' Des fragments d'une petite Chronique de S. Benigne font mention d'un autre Concile, tenu encore à Autun l'année suivante, et composé de trente-six Evêques. La Croisade y fut résolue, et peu après tout autrement autorisée dans celui de Clermont, ' auquel on croit que se trouva aussi notre Prélat. ' Il assista au bout de deux ans, avec Hugues son Métropolitain et l'Evêque de Châlons sur Saone, aux funérailles de Landri de Màcon, et à l'élection de Berard pour remplir la place du défunt. La même année il donna la bénédiction abbatiale à Hugues, Auteur d'une célèbre Chronique, qu'il avoit postulé pour Abbé de Flavigni. Ce fut là une des dernières actions de la vie d'Aganon, ' qui mourut le vingt-cinquième de Juin 1098. Ce qui nous reste de ses écrits, se réduit à peu de chose.

Conc. ib. p. 1201 |
t. 10. p. 400. 401.

Mab. ib. l. 66. n.
88.

Gall. chr. ib. p.
383. 384 | Berth.
chr. an. 1094.

Lab. bib. nov. t.
1. p. 294.

Gall. chr. ib. p.
384.
' Hug. 11. chr. p.
241.

p. 242 | Mab. ib.
l. 69. n. 88.

Gall. chr. ib. p. 384. 1 ' On lit dans le *Gallia Christiana*, Henri pour Philippe.

1°. Il y en a un, qui bien qu'il ne porte que le titre trivial ' de jugement, mérite néanmoins d'être connu, à raison des choses dignes de remarque qu'il contient. C'est l'opinion avantageuse qu'en avoit le sçavant M. Baluze, et ' qui l'a porté à en faire présent au public. Les derniers Auteurs du *Gallia Christiana*, n'en jugeant pas moins avantageusement, l'ont aussi publié à leur tour. On y a des preuves bien marquées de l'intégrité d'Aganon, qui bien loin de dépouiller son église pour enrichir ses parents, contraignoit ceux-ci à reparer les dommages qu'ils lui causoient. Son propre frere, nommé Raginard, exigeoit des redevances injustes, et accabloit de devoirs intolérables les gents d'une des terres de l'église d'Autun. Le pieux Evêque touché de leur misere, n'oublia rien pour y remédier, et engager son frere à leur rendre justice. La piece, qui est longue et bien écrite, entre dans le détail de tout ce qu'il mit en œuvre pour y réussir, jusqu'à y emploier le crédit de Hugues Duc de Bourgogne, et de Roclene Evêque de Châlons. L'un et l'autre se trouva present à l'accommodement fait entre les parties le propre jour de la Pentecôte. C'étoit par conséquent avant ' la fin de l'année 1079, qui est l'époque de la mort de Roclenc. Il ne faut donc pas renvoyer cet acte, ' comme voudroient quelques-uns, cinq ans plus tard. Il est vrai que l'indiction qui y est marquée ne convient pas à cette date: mais les Copistes auront écrit cinquième au lieu de quinzisième.

' Les derniers Editours de l'écrit en l'ont publié à sa suite, un autre qui appartient aussi à notre Prélat. N'importe que ce ne soit qu'une simple Charte, nous croions en devoir faire mention, pour le bon goût qui y regne, et les grands traits de piété et d'humilité qu'y a répandu son Auteur. Cette seule piece suffiroit pour montrer, qu'Aganon avoit le talent de bien écrire. Elle concerne la fondation de l'église de S. Germain et S. Saturnin de Planése.

2°. Une autre piece d'Aganon, qui mérite encore mieux que les précédentes, la qualification d'écrit, ' est sa letre en faveur de Raoul Archevêque de Tours, que Foulques Rechin Comte d'Anjou avoit chassé de son siege. Elle lui est commune avec les autres suffragans de la Métropole de Lyon, qui l'adressent, tant en leur nom qu'en celui de tout le Chapitre de la même église, qui étoit alors

Regin. app. p. 575.

p. 641-646 | Gall. chr. ib. app. p. 79-82.

Gall. chr. ib. p. 886.

p. 383.

Ibid. app. p. 82. 83.

Mab. ib. l. 66. n. 11.

vacante par la mort de Gebouin son Archevêque, à tous les Evêques, les Abbés, les Moines, les Cleres et les Laïcs de la Métropole de Tours. Cette église désolée s'étoit adressée à celle de Lyon pour implorer son assistance, et la porter à remédier à ses maux. C'est ce que firent ses suffragans par la lettre dont il s'agit. Ils y citent les coupables au tribunal de l'église de Lyon; et faute d'y comparoître, ils déclarent excommuniés le Comte Foulques avec les moines de Marmoutier qui le favorisoient. A l'égard de l'Evêque d'Angers, qui étoit alors Geofroi, ils se bornent à le déclarer suspens de toutes fonctions sacerdotales. Ils le comprennent au nombre des coupables, à raison de son indolence à reprimer le Comte, et de sa désobéissance envers son Archevêque. Aganon est nommé le premier dans cette lettre; et l'on y reconnoît aisément son style. Quiconque la lira, sera porté à regretter, que son Auteur n'ait pas laissé de plus longs écrits de sa façon. Dom Mabillon l'a donnée au public, après l'avoir tirée d'un manuscrit de S. Aubin d'Angers.

VOICI UN AUTRE ECRIVAIN, beaucoup moins connu pour sa personne, que l'Evêque Aganon, dont il étoit contemporain; mais qui a fait tout un autre personnage sur le théâtre de la Littérature. Il nous reste de lui une lettre contre les calomnies du fameux Roscelin, de laquelle il y a au moins quatre éditions. L'inscription n'exprimant le nom de l'Auteur que par un seul P, qui peut signifier Paul, Paulin, Ponce, ou tout autre nom désigné par cette lettre initiale, on n'a pas laissé de l'entendre d'un Pierre. D'autres poussant la conjecture plus loin, y ont cru découvrir Pierre Abélard. Mais on peut assurer sans hésiter, que ce n'est point ce trop fameux Ecrivain. Il n'en faut point d'autres preuves, que celles qu'en ont déjà donné divers Sçavants: nommément M. du Boulay, Dom Mabillon et le P. Pagi.

Comme le nom de l'Evêque de Paris, à qui elle est adressée, n'est non plus désigné que par une lettre initiale, qui est un G, ce trait a encore été un sujet de partage entre les critiques. Les uns croient, qu'il s'agit de Geofroi, mort le premier de Mai 1095. D'autres l'ont interprété de Guillaume son successeur immédiat, qui mourut en 1101. Opinions, qui bien que diverses entre elles, se réunissent pour

Alaë, ep. l. 2. ep. 21 | Egas. Bul. t. 1. p. 492 | Con. 1. 10. p. 487. 488 | Dub. hist. eccl. par. 1. 11. c. 2. n. 11.

Egas. Bul. ib. | Mab. an. l. 69. n. 71 | Pagi, an. 1094. n. 15.

détruire celle qui attribue la lettre en question à Pierre Abélard étoit effectivement trop jeune alors, pour que ce qu'elle contient puisse lui convenir. L'Evêque Guillaume eut à la vérité, les premières années du XII siècle, Galon et Girbert pour successeurs, dont les noms, comme on voit, commencent par un G. Mais on ne peut l'entendre ni de l'un ni de l'autre par les raisons suivantes.

Puis donc qu'il n'est pas possible de tirer de l'inscription de la lettre, la lumière nécessaire pour en fixer la véritable date, il faut la chercher dans le corps de la pièce. On y lit plusieurs événements dont les dates sont connues, et qui nous feront découvrir celle que nous cherchons. Outre le Concile de Soissons, dans lequel les erreurs de Roscelin furent prosrites en 1093, cet hérétique y est représenté comme de retour d'Angleterre, où il avoit été exilé après le Concile. Il y est de plus fait mention de S. Anselme en qualité d'Archevêque de Cantorberi, et déjà célèbre sous ce titre, et de Robert d'Arbrisselles sous celui d'excellent Prédicateur. Or on sçait que ce dernier ne commença à exercer cette fonction qu'en 1096, lorsqu'il en eut été chargé par le Pape Urbain II : ce qui se fit à Angers la même année au passage de ce Pontife. De sorte que la lettre dont il s'agit, ne fut écrite au plutôt qu'en 1097, ou 1098 ; et l'on conviendra par ce qui va être dit qu'elle ne le fut pas plus tard. D'où l'on doit conclure, que l'Evêque de Paris à qui elle est adressée, n'est autre que Guillaume.

Conc. ib. p. 487.

Mat. ib. l. 68. n. 66.

L'Auteur s'y représente comme un Professeur qui enseignoit publiquement la Théologie, et un homme fort zélé pour la conservation du sacré dépôt de la foi. C'est ce qui le porta à écrire contre les erreurs de Roscelin, déjà condamnées au Concile de Soissons. Cet ouvrage dogmatique ne paroît plus nulle part ; et l'on ne voit point que les Ecrivains du temps, ou ceux qui les ont suivis, en aient parlé. Mais il fit beaucoup de bruit, peu de temps après qu'il fut sorti des mains de son Auteur. Roscelin l'ayant lu après son retour d'Angleterre en France, en fut si irrité, qu'il accusa notre Théologien d'y avoir lui-même enseigné des hérésies, et tâchoit par ce moyen de le décrier dans le public. Sur l'avis qu'eut l'Auteur, que son adversaire étoit dans le dessein de les dénoncer à l'Evêque de Paris, il écri-

Conc. ib.

vit à ce Prélat et à son clergé la lettre, dont nous rendons compte. Assuré de l'intégrité de sa doctrine, l'Auteur conjure l'Evêque, en cas que Roscelin persiste dans ses sentiments, d'indiquer une assemblée réglée, à laquelle ils seront tenus de comparoître l'un et l'autre, en présence de tous ceux que le Prélat y voudra appeler. Que là leur cause sera discutée dans les règles, et que celui qui sera jugé coupable, subira la peine qu'il mérite. Ces traits, on ne sauroit en disconvenir, ne peuvent se rapporter à Abélard, qui n'écrivit son traité de Théologie, qu'après la conversion, et peut-être la mort de Roscelin.

On ignore si cette assemblée eut lieu; et nous ne savons de cette grande affaire, que ce que nous en apprend la lettre. C'est ce qui joint avec d'autres faits qu'elle contient, la rend intéressante. Elle est bien écrite, et fait en peu de mots un grand éloge de S. Anselme, et du B. Robert d'Arbrisselles. L'Auteur s'abstient d'y nommer son adversaire. Mais il le caractérise si bien qu'on ne peut se tromper à reconnoître Roscelin. Il y bénit le Seigneur de ce qu'ayant pour adversaire le plus grand ennemi de Dieu et de la foi catholique, il se trouvoit engagé à prendre la défense de cette même foi, et de ce que la guerre que Roscelin lui avoit déclarée, lui procuroit l'avantage d'être compté au nombre des gens de bien, qui étoient les seuls qu'attaquoit ce faux Docteur. Il est aisé de juger par tout ce qui vient d'être dit, que ce Théologien étoit grand homme de mérite et de sçavoir.

L'AUTEUR DE LA VIE DU B. PIERRE URSEOLE, Duc ou Doge de Venise, appartient à quelqu'une des dernières années de ce XI siècle, et doit trouver place entre nos Ecrivains. Il étoit en effet moine de S. Michel de Cusan, ou Coxane, au diocèse d'Elne, aujourd'hui de Perpignan. Il y avoit environ un siècle que le Bienheureux, qui étoit mort vers 997, avoit quitté la terre pour aller au ciel, et il ne restoit plus au monde aucun de ceux qui l'avoient connu, lorsqu'on se mit en devoir d'écrire son histoire. Notre Anonyme fut le premier qui l'entreprit, et ne l'exécuta par conséquent que sur des traditions orales. Il est vrai que leur source n'étoit pas fort éloignée; mais de bons mémoires auroient mieux valu. L'Auteur en auroit trouvé dans la vie de S. Romuald par S. Pierre de Damien, s'il y avoit

Ibid.

p. 487. 488.

p. 487.

eu recours. ' Il y est effectivement parlé assés au long des actions du B. Pierre Urseole. Mais ou il ne connoissoit pas ce monument, ou il négligeoit de le consulter. C'est la raison pourquoi ' il se trouve beaucoup de difference, entre ce qu'il en a écrit, et ce qui s'en lit dans cette vie. La plus palpable est que, non-seulement il ne dit rien de la part qu'ent son Héros au meurtre du Duc son prédécesseur, ce qui fut le motif de son abdication et de sa retraite à Cusan; mais il nous le représente encore comme un Prince, qui vivoit dans les exercices de piété chretienne.

p. 874-876.

p. 876. n. 4 (Pagi,
an. 997. n. 2.

Après tout, quoique cette vie soit imparfaite, et retiene les caracteres de panégérique, nous n'avons rien de meilleur pour l'histoire de ce B. Doge de Venise. ' Dom Mabillon l'a donnée au public sur 'un ancien manuscrit de l'abbaye de Ripouil, avec d'amples observations préliminaires, dans lesquelles il a enclâssé ce que dit Pierre de Damien sur le même Duc. ' L'ouvrage de notre Ecrivain se trouve fondu dans un traité sur la vie, la mort et les miracles du même, composé en 1622 par Dom François Campas Procureur Général à Rome pour les Maisons de l'ordre de S. Benoît, qui formoient les provinces de Tarragone et de Saragoce.

Mab. ib. p. 874-
888.

p. 874. n. 2.

' GUI THRESORIER CHANCELIER de l'Eglise de Noïon, put vivre jusqu'à l'année 1098, qui est celle de la mort de l'Evêque Radbod II, sous qui il florissoit. N'importe qu'il fût revêtu de ces deux dignités dès 1064. Comme il a fait l'histoire de ce Prélat dans un écrit qu'il laissa de sa façon, c'est une preuve qu'il vécut fort avant sous son épiscopat, s'il n'alla pas même jusqu'au-delà, ainsi que le suppose Jacques le Vasseur. Gui étoit neveu de Berenger Doïen de la même église, de qui il avoit appris en sa jeunesse plusieurs choses sur l'histoire de cette église, et celle de ses Evêques. Il en sçut profiter dans la suite en homme d'esprit pour dresser un état des donations faites à leur église commune, dans lequel on a une notice des biens qu'elle possédoit alors. Gui ne s'y est pas borné à cet objet. Il y a aussi fait entrer une histoire, mais fort succincte des Evêques, qui l'ont gouvernée depuis Walbert, c'est-à-dire depuis 932, jusqu'à Radbod II inclusivement. Ce qu'il rapporte depuis le commencement de son écrit jusqu'à l'Evêque Hardouin, mort vers 1030, il le tenoit de Berenger son oncle, à qui il a soin d'en faire honneur.

Vass. an. de Noï.
p. 772.

p. 688. 692. 732.
738. 752. 1317.
1318.

L'ouvrage est intéressant pour l'histoire de l'église de Noïon; et il est fâcheux que le public ne l'ait pas en entier. Jacques le Vasseur, qui l'avoit en sa disposition, s'est contenté d'en publier quelques morceaux, qui faisoient à son dessein, avec la préface adressée aux principaux dignitaires de l'église de Noïon, confreres de l'Auteur.

ADHEMAR,

EVÊQUE DU PUY,

ET AUTRES ECRIVAINS.

ADHEMAR, ou AYMAR DU MONTEIL, à qui l'on attribue l'une des plus célèbres Antienes, que l'Eglise chante à ses offices la plus grande partie de l'année, ne doit pas être oublié dans l'histoire Littéraire de sa nation. Il étoit fils d'un Comte au pais de Valence en Dauphiné, et suivit en sa jeunesse le parti des armes, à l'imitation de son pere. Mais étant ensuite entré dans le Clergé, il fut fait Evêque du Puy en Velay, tout au plus tard en 1080. Un de ses premier soins, fut de faire restituer à son église les biens et les privileges qu'on lui avoit enlevés. Les autres événements de son épiscopat sont éclipsés par le brillant personnage qu'il fit à la premiere Croisade. Ayant reçu au Puy le pape Urbain II, lorsqu'en 1095 il vint en France, il se trouva au grand Concile, que ce Pontife avoit indiqué à Clermont en Auvergne pour le mois de Novembre de la même année. Là fut résoluë la guerre contre le Turc, pour la délivrance de la Terre-Sainte, et Adhemar choisi pour le chef de cette expédition, si célèbre dans nos Annales. Il avoit tout ce qui étoit nécessaire pour soutenir dignement ce choix; étant homme d'esprit, de savoir et d'une grande prudence. D'ailleurs il étoit expérimenté, brave et courageux; ayant porté les armes avec honneur avant son épiscopat. Le Pape l'établit donc son Légat, ou Vicaire, pour tenir sa place dans cette généreuse entreprise.

Gall. chr. nov. t.
2. p. 701 | Hist. de
Lang. t. 2. app. p.
8. 308.

Urb. vit. n. 188.

Guib. de nov. ges.
Fr. 1. 2. c. 2. 7 |
Ord. vit. 1. 9. p.
710. 721 | Du Ches.
t. 4. p. 818.

Tous les Historiens de la guerre sainte, s'accordent à

rendre justice à la conduite admirable, que tint ce grand Evêque, pendant l'espace de deux ans qu'il conduisit la multitude des Croisés. ' Il étoit comme l'ame qui donnoit à tout ce grand corps d'armée le mouvement, et qui en maintenoit tous les differents membres dans l'union et la concorde. ' Ayant eu le secret d'allier le personnage d'Evêque avec celui de Capitaine, et de se faire tout à tous par les charmes de ses discours, et la politesse de ses manieres, il étoit le conseil des Princes, le soutien des foibles, l'esperance des orphelins, le chef et le pere de tous. ' Il avoit sur-tout pour les pauvres une tendresse ingénieuse, qui lui faisoit solliciter en leur faveur les libéralités des autres, lorsqu'il avoit épuisé les siennes propres. Il seroit difficile d'exprimer ' de quel secours il fut aux Croisés par ses vives exhortations, tant pour les détourner du vice et les porter à la vertu, que pour les animer à soutenir les fatigues et les périls de la guerre. Ne pouvant suffire lui seul à prêcher cette multitude de Chrétiens, il engageoit les autres Evêques et les Abbés, qui avoient le plus de talent et de sçavoir, à suppléer aux instructions qu'il ne pouvoit leur donner lui-même.

' Enfin ce pieux et généreux Prélat, déjà accablé par ses jeûnes et ses travaux apostoliques, se trouva envelopé dans la contagion qui désola l'armée chrétienne, après la prise d'Antioche. Il y mourut le premier jour d'Août de l'année 1098, et y fut enterré avec de grands honneurs dans l'église de S. Pierre. ' Les marques de douleur que donnerent en cette occasion les Princes croisés, les simples soldats et généralement tout le peuple, égalèrent l'estime, le respect, l'attachement qu'ils avoient pour cet incomparable conducteur. On sentit encore mieux la grandeur de la perte, qu'on avoit faite à sa mort, ' lorsqu'on vit la division qui se mit peu de temps après entre les Princes qui commandoient l'armée. Il n'est point d'Ecrivain de la Croisade qui n'ait relevé par ses éloges le mérite de ce grand homme. ' C'étoit, dit Guibert Abbé de Nogent, un Prélat au-dessus de toute sorte de louanges, qui s'étoit rendu recommandable aux yeux de Dieu et des hommes, ' et dont le souvenir, ajoute Guillaume de Tyr, mériteroit de vivre éternellement : *immortalis memorie Dominus Adhemarus Podiensis Episcopus*. Quoiqu'il ne vive pas dans ses propres écrits, c'est

Guib. ib. l. 6. c. 3.
p. 420. 2.

Ord. vit. ib. p.
747.

Guil. Tyr. l. 6. c.
16 | Guib. ib. l. 6.
c. 3. p. 421. 1.

Guib. ib. l. 4. c. 7.
p. 404. 405.

Guil. Tyr. ib. | l.
7. c. 1 | Ord. vit.
ib. | Hist. de Lang.
ib. p. 9 | Bal. misc.
t. 1. p. 418.

Guib. ib. l. 6. c.
3 | Ord. vit. ib.

Guib. ib. c. 8. p.
425. 2.

l. 2. c. 2 | l. 6. c. 3.
p. 379. 2. 420. 2.

Guil. Tyr. l. 7. c.
1.

néanmoins un grand avantage pour nos écoles de ce siècle, d'avoir formé un aussi excellent élève.

L'antienne qu'on lui attribue, est le *Salve Regina*, qui est devenu d'un si fréquent usage dans les offices divins, que l'ordre des Carmes l'a substitué à l'Evangile de S. Jean, qu'on recite ordinairement à la fin de chaque Messe. On va voir combien elle fut même célèbre, dès les premières années qui suivirent la mort de l'Evêque Adhemar.

Ferr. Loqr. 1. 7.
p. 702-704.

Il est vrai, que les critiques sont fort partagés, sur le véritable Auteur de cette priere à la Sainte Vierge. Les uns l'attribuent au Pape Gregoire II, qui tint le S. Siege depuis 714 jusqu'en 731; d'autres en beaucoup plus grand nombre, au sçavant moine Herman le Bref, Auteur d'une Chronique fort estimée, qui mourut en 1054. Ceux-ci en veulent faire honneur à un Pierre Archevêque de Compostelle, du temps du Pape Calixte II, après les premières années du XII siècle; ceux-là à S. Bernard Abbé de Clairvaux vers le même temps. Enfin d'autres assurent, qu'elle appartient à Adhemar Evêque du Puy. Il importe de discuter toutes ces opinions différentes, pour y découvrir la vérité qu'elles cachent.

Bib. hisp. 1. 7. c.
3. n. 42.

Bern. op. t. 2. p.
1287. n. 7.

La première opinion, qui est en faveur de Gregoire II, n'est d'aucun poids; n'ayant d'autre autorité que le témoignage de Jean Lascivius, Ecrivain moderne et hérétique. La seconde, qui transporte à Herman le Bref l'honneur de cette priere, est à la vérité la plus commune. Mais elle n'a point de plus ancien partisan que l'Abbé Trithême, qui l'ayant avancée dans deux de ses écrits, a été suivi du grand nombre. La troisième opinion, qui est pour Pierre Archevêque de Compostelle, ne se peut soutenir, quoiqu'appuïée de l'autorité de Durand Evêque de Mandé, et de plusieurs autres d'après lui. La raison en est, que de l'aveu même des Ecrivains Espagnols, on ne connoît point de Pierre qui ait occupé le siege de Compostelle sous le pontificat de Calixte II. La quatrième opinion, qui regarde S. Bernard a pour garant Jean l'Ermite, un de ses Historiens, qui écrivoit avant la fin du XII siècle. N'importe. Elle se détruit d'elle-même, par les circonstances dont elle est revêtuë. Cet Auteur prétend que le saint Abbé apprit par révélation la priere dont il s'agit, et que l'ayant ensuite envoïée au Pape Eugene III, ce Pontife lui donna son approbation,

et ordonna qu'elle auroit cours dans toutes les églises. Circonstances visiblement fausses ; puisque cette priere étoit déjà célèbre, et répandue jusqu'en Espagne plus de vingt ans, avant qu'Eugene III parvint au souverain Pontificat. La preuve qui est sans réplique, se tire des Sermons que Bernard Archevêque de Toledé, mort en 1128, avoit composés sur cette même priere. C'est peut-être ici l'origine de l'opinion erronée de Jean l'Ermite. Pour le comprendre, il suffit de sçavoir, que ces Sermons ont été, et pouvoient être dès le temps de cet Ecrivain, attribués à Saint Bernard de Clairvaux. Cette fausse opinion aura vraisemblablement enfanté l'autre. Il étoit assés naturel de croire, que l'Auteur des Sermons l'étoit aussi du texte. D'ailleurs ' cette opinion est abandonnée des autres Ecrivains de l'Ordre de Citeaux, qui se retranchent à dire, que S. Bernard n'a fait qu'ajouter au *Salve Regina* ces dernières paroles : *O Clemens, O pia, O dulcis Maria*. En quoi ils nous donnent acte, que cette Antienne a précédé le temps où florissoit l'Abbé de Clairvaux.

Cist. bib. p. 44.

Reste l'opinion qui en fait Auteur Adhemar Evêque du Puy, et c'est la mieux autorisée, comme la plus vraisemblable. Telle étoit la tradition des premières années du XIII siècle, ainsi que nous l'apprenons ' d'Alberic le Chroniqueur, moine de Trois-Fontaines, de l'Ordre même de Citeaux. On la nommoit communément alors, dit cet Ecrivain, l'Antienne du Puy, parce, ajoute-t-il tout de suite, qu'elle étoit de la façon d'Adhemar Evêque du lieu. Ce qui peut servir à fortifier cette opinion, est qu'on rend au Puy un culte particulier à la Sainte Vierge, qui est Patrone titulaire de la Cathédrale, et que depuis fort long-temps il s'y fait un fréquent pèlerinage de devotion. Nous en avons montré ailleurs des vestiges du commencement de ce XI siècle.

Alb. chr. an. 1130.
p. 263.

Tout ce qu'on pourroit opposer au sentiment que nous venons d'établir, est que le *Salve Regina* est beaucoup plus ancien que le siècle d'Adhemar du Puy ; puisqu'Abbon moine de S. Germain des Prés, qui écrivoit avant la fin du IX, en fait mention. C'est effectivement ce qu'a imaginé un Ecrivain moderne. Mais il n'y a qu'à recourir à l'endroit ' cité d'Abbon, et faire usage de ses yeux. On verra clairement que bien loin de faire mention de cette priere,

Abbo. de obl. Lut.
l. 1. p. 507.

il ne dit pas même un mot qui la désigne, ou qui puisse insinuer qu'il y fasse allusion. L'endroit contient à la vérité une priere que l'Auteur adresse à la Sainte Vierge; et dans laquelle il lui donne les titres de Mere de Dieu, de Reine des Cieux, *Regina polorum*, *Regina poli*. Mais on ne pourroit pas assurer, que ces termes désignassent même l'autre Antienne du temps pascal, *Regina Cœli*, supposé qu'il en fût question; parce que leur usage est beaucoup antérieur à toute cette sorte d'Antienes. Encore moins peut-on y appercevoir quelque trace du *Salve Regina Mater misericordie*.

Ferr. Loer. ib. p. 704.

Outre que cette priere a fourni à Bernard Archevêque de Toledé, le sujet de quelques Sermons, comme il a été dit: elle a aussi servi de texte à S. Bonaventure pour des Rythmes de pieté. François Costier et d'autres Ecrivains mystiques, en ont encore tiré des sujets de méditations, et d'autres opuscules de même genre. En dernier lieu, le sçavant M. l'Abbé le Beuf a montré par une lettre imprimée dans le Mercure François du mois de Septembre 1739, l'antiquité de cette célèbre Antienne: ce qui s'accorde avec l'origine que nous lui donnons.

Guib. ib. l. 6. c. 3 | Mart. anec. t. 3. p. 154 | Mur. scri. It. t. 5. p. 307. | Rob. gest. Fr. p. 63. 64.

On a vû, que l'Evêque Adhemar avoit le don de la parole, et qu'il en faisoit un frequent usage. Divers Historiens de la premiere Croisade ont pris soin de nous conserver quelques morceaux de ses discours, ou exhortations. S'ils les ont transcrits, tels qu'il les avoit prononcés, on y trouve de quoi justifier l'éloquence qu'Ordric-Vital, et d'autres reconnoissoient en ce grand Prélat.

Montf. bib. bib. p. 274. 2. 332. 2.

NOUS TROUVONS UN AIMERIC, qualifié ancien Grammairien, qui adresse un ou deux de ses écrits à un Evêque Adhemar. Celui-ci ne seroit-il point le même que l'Evêque du Puy, dont on vient de lire l'histoire? Au moins n'en connoissons-nous point, à qui ces caracteres puissent mieux convenir. Dans ce cas cet Ecrivain appartiendroit à la France, et au siecle qui nous occupe. Seulement il y a une petite difficulté, c'est que dans une des copies du principal écrit de ce Grammairien, Adhemar est surnommé Felicien, ce qui ne se lit pas dans les autres. Après tout, nous ne donnons cet Ecrivain, que pour ce qu'il est, ou nous paroît être. Si quelque autre nation y a plus de droit que les François, elle peut le revendiquer. Son principal écrit est inti-

lulé: *Ars lectoria, sive de quantitate syllabarum*, l'art de bien lire, ou de la quantité, ou valeur des syllabes. L'Auteur a ajouté des Rythmes à la fin de l'ouvrage; mais on ne dit pas quel en est le sujet. Il s'en trouve deux exemplaires de la Bibliothèque du Grand Duc de Toscane à Florence. On a vû par les exemples de Lambert moine de Pouthiere au diocèse de Langres, et d'Abbon de Fleuri, que dès le siècle précédent nos François avoient du goût pour traiter de pareils sujets de Grammaire.

LA VIE DE S. VIVANT, Evêque de Viviers au VI siècle, nous paroît avoir été écrite à la fin du XI; ' et les doctes Successeurs de Bollandus ne sont pas éloignés de cette opinion; puisqu'ils la placent indistinctement au XI ou XII siècle. Mais l'antiquité du manuscrit ' sur lequel ils l'ont publiée avec de sçavantes observations préliminaires, nous détermine à la mettre vers la fin du XI. Il est visible qu'elle ne reçut l'être que plusieurs siècles après la mort du Saint, ' et même une génération entiere après la translation de son corps au monastere de S. Jean l'Evangeliste au diocèse de Valence, laquelle ne se fit qu'au bout de plus de quatre-cents ans. Il y a beaucoup d'apparence, que l'Auteur étoit chapellain de ce monastere, desservi par des Religieuses. Au moins ' se donne-t-il pour témoin oculaire de plusieurs miracles qui s'operoient encore, lorsqu'il écrivoit, et d'autres qui avoient suivi la translation des SS. Reliques.

Boll. 5. Aug. p.
107. n. 18.

p. 103-110.

p. 109. n. 14.

p. 110. n. 18. 21.

A l'égard de la maniere qu'il a exécuté son dessein, il ne pouvoit y réussir, se trouvant dans un aussi grand éloignement des faits, sans avoir le secours de quelque écrit antérieur, ce qui lui a manqué. ' Il ne parle même de la translation du Saint, que sur la tradition de ses peres. On distingue dans son ouvrage deux parties, qui ont donné occasion à le diviser en deux chapitres, sans y comprendre la préface, qui est proprement un exorde de Sermon. Aussi tout l'écrit retient-il les caracteres de Panégyrique plutôt que d'histoire, et paroît avoir été fait pour être lû, ou prononcé au jour de la fête du saint Evêque. Dans la premiere partie l'Auteur rapporte ce qu'il a jugé à propos de nous apprendre de la naissance, de l'épiscopat et de la mort du Saint. Il y a peu de faits; mais il y a sçu suppléer par les ornemens de la Rhétorique. L'autre partie est employée

p. 109. n. 14.

au recit de sa sepulture, de sa translation et de ses miracles. L'ouvrage au reste est écrit avec piété et une sorte d'élé-gance.

Le Long, bib. fr.
p. 238. 1.

' ON CONSERVE à S. Germain des Prés à Paris entre les recherches manuscrites de Dom Estienot, une chroni-que de l'abbaië de Condat, qui commence à l'année 428, et continue la suite de l'histoire jusqu'à Simon Comte de Crespi et de Vallois, mort en 1082. Elle se trouve à la page 470 et suivantes du porte-feuille intitulé : Antiquités de l'ordre de S. Benoît dans le diocèse de Lyon. Si elle contient des faits interessants, qui ne se trouvent pas si bien rapportés dans les autres monuments publics de cette nature, Dom Bouquet si attentif à perfectioner sa belle et ample Collection d'Historiens de France, ne négligera pas d'en profiter.

VOICI UN AUTRE ÉCRIT, dont la date est beau-coup plus certaine. Il est daté de Billon en Auvergne l'an 1098, suivant la premiere édition, ou l'année précédente suivant les autres. De sorte qu'on ne peut douter, que ce ne soit la production de quelque Auvergnat qui écrivoit en l'une ou l'autre de ces deux années. On y découvre d'ailleurs tout le génie du gros des écrivains de ce temps-là. C'est un Traité des Sacrements, compris en soixante-dix feuillets, ou cent quarante pages *in-8°*. avec les gloses ou scolies, dont il est accompagné.

L'Auteur, qui ne se dévoile nulle part, a choisi pour exécuter son dessein le genre de versification, et y fait tout ensemble le Théologien Scolastique, le Théologien moral et le Poëte. Quoiqu'il promette d'y traiter des sept Sacrements de l'Eglise, il n'y dit cependant rien de la Con-firmation. Aussi son ouvrage n'est-il divisé qu'en six cha-pitres, destinés à chacun des autres six sacrements. Après la petite préface, qui est en prose, et au bas de laquelle se lit la date qu'on a rapportée, notre Auteur vient au Bap-tême. Mais à peine a-t-il donné dix vers sur ce sujet, qu'il le perd aussi-tôt de vûe et passe à des digressions qui n'y ont aucun rapport. Telles sont la création du monde, et les sept heures canoniales de l'Office divin, sur quoi il se jette en quittant son objet. Il en use à peu près de même dans les autres chapitres.

On voit par-là, qu'il a traité sa matiere sans beaucoup

de jugement, et sans d'autre ordre, que celui que les Sacrements tiennent entre eux. Quoiqu'il s'étende plus au long sur le Baptême et l'Eucharistie, que sur les autres Sacrements, il y est néanmoins fort superficiel, en ce qui regarde les points dogmatiques. Il l'est encore davantage sur la Pénitence, l'Extrême-onction, l'Ordre et le Mariage. Il est ordinairement exact sur ce qui a trait au Dogme et à la morale. Mais il ne se soutient pas toujours également sur celle-ci.

Son ouvrage n'est guères bon, que pour nous faire connaître, quel étoit le goût de son siècle, et nous apprendre divers traits de la discipline, alors en usage dans l'administration des Sacrements. On y voit que la Coutume étoit encore alors de baptiser par immersion en plongeant l'enfant, ou l'adulte, trois fois dans l'eau. Si cependant les Sacrés fonts se trouvoient gelés, on baptisoit par infusion, en lui versant de l'eau sur la tête. Si c'étoit un garçon il lui falloit deux parrains et une marreine. Pour une fille au contraire, il lui falloit deux marreines et un parrain.

L'Auteur s'y est plu à décrire les Rits de la Messe, et à développer les mysteres qu'il y croioit cachés. Il dit qu'il n'est point permis de la célébrer sans lumière et sans une double nappe sur l'autel. Il insiste fortement sur la pureté nécessaire pour approcher de l'Eucharistie, et observe qu'il étoit défendu aux Diaeres de l'administrer, même aux malades, en présence d'un Prêtre. On ne communioit plus alors les enfants, comme dans les premiers siècles de l'Eglise.

Parlant par digression du péché véniel, il détaille en combien de manieres on peut l'expier, sans avoir recours au Sacrement de Pénitence; et ce détail est curieux. Il ne l'est pas moins de lui voir donner au bon Larron le nom de Dyamas, et au mauvais celui de Gestas. Il ne vouloit point qu'on chantât le Cantique *Te Deum*, sans la doxogie, ou *Gloria Patri*. Au défaut de Prêtre pour se confesser, il conseille de le faire à un laïc sage, et ajoute qu'à l'article de la mort, s'il ne se trouve pas de Prêtre, tout homme y peut suppléer pour la confession. Par où il entend sans doute une confession faite par esprit d'humilité, telle qu'elle est recommandée par l'Apôtre S. Jaques, et qu'elle se pratiquoit autrefois entre les Fidèles. Voulant

expliquer le mystere de la Trinité par quelque comparaison sensible, il choisit celle de l'eau, de la neige et de la glace, qui étant trois, ne font cependant qu'une seule et même chose. On a vu plus haut que Jean de Garlande dans son *Floretus* parle aussi en détail de la maniere d'expier le péché véniel, et qu'il est aussi parlé de cette confession faite aux laïcs dans un traité du B. Lanfranc.

En général l'écrit de notre Anonyme est plein de bonnes choses, et parsemé d'excellentes maximes et de regles fort sages, pour toutes sortes de personnes, par rapport aux Sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et de Mariage. Il y en a aussi pour la conduite des Prêtres en particulier ; et il semble que si l'Auteur n'étoit pas Prêtre lui-même, il avoit au moins quelque grade dans l'Eglise. Il n'oublie pas de fronder la Simonie, qui étoit alors si commune, et fait une vive sortie sur les personnes de l'autre sexe, par rapport à leurs artifices.

Quant au style de notre Poëte Théologien, il est souvent embarrassé, et par conséquent obscur : ce qui n'est pas surprenant, aiant choisi pour traiter sa matiere le genre de versification, dont elle n'est guères susceptible. Ce qui augmente l'obscurité jusqu'au point qu'on a peine à saisir la pensée de l'Auteur en divers endroits, est la maniere énigmatique dont il s'exprime quelquefois. Son début en est un exemple. Y voulant exprimer les sept Sacrements, il emploie le vers qui suit, parce qu'ils commencent par chacune des lettres initiales des sept mots qui les composent en entendant néanmoins *Conjugium*, au lieu de *Matrimonium*, par une des deux lettres C.

Bos ut erat petulans cernentibus obice currum.

Il en use de même à l'égard des sept péchés capitaux, qu'il comprend sous le mot barbare de *Saligia*, par la raison que chacune de ces lettres est l'initiale de chacun de ces péchés.

Ses vers, qui sont hexametres, et fort souvent rimés dans l'hémistiche et dans la fin, renferment tous les défauts ordinaires de la versification du même siècle. Les césures de mots, les dictionnaires barbares et de nouvelle fabrique, y sont fréquentes, avec les autres fautes contre

la Prosodie. Il a fait plusieurs vers assés singuliers, et sous la même rime, en coupant ces deux mots *Adam* et *quadam*. En voici quatre pour faire juger de cette puérile invention.

Sic postremus A dam Natus de Virgine qua dam.
 Damna prioris A dam Reparavit in arbore qua dam.

Le premier vers de cette espece, qui est conçu en ces termes, *Arbore sub quadam dictavit Clericus Adam*, feroit naître la pensée, que notre Poëte donne ici son nom, et marque sa profession, qui étoit celle d'Ecclesiastique, comme nous l'avons déjà conjecturé par la maniere dont il s'exprime. Mais l'endroit ne nous paroissant pas assés clair pour y fonder quelque chose d'assuré, nous abandonnons cette pensée à nos Lecteurs.

Quelque défectueux au reste que soit son écrit, il ne laissa pas de se trouver si fort au goût du commencement du XVI siecle, qu'en moins de quinze ans il y en eut trois éditions. Elles sont toutes de Lyon, deux chez Claude Nourry en 1507 et 1520, et la troisième chez Claude Baland en 1512, chacune des trois en petit volume in-8°. La premiere, qui a servi de modèle aux autres, est dûe à Jean Chaney, Prêtre Docteur ès Arts et Licencié en Droit Canon, qui a tiré de l'obscurité l'écrit en question, et l'a accompagné d'un Commentaire, ou Scolies de sa façon, et du titre suivant : *Textus Sacramentorum cum commentario familiarissimo Mag. Jo. Chanesii*, etc.

Bib. S. III. Clar. I
 Bib. ff. Min. Cen. I
 Bib. S. Petr. mon.

RAYMOND, OU RAMNULFE,

MOINE DE S. ANDRÉ D'AVIGNON.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

RAYMOND, ainsi nommé à la tête de la vie de **S.** Ponce Abbé de S. André, près d'Avignon, de laquelle il est Auteur, pouvoit plus vraisemblablement

Mab. act. t. 9. p.
 493.

p. 494. n. 1 | an.
l. 67. n. 34.

Mon. gall. ms.

Mab. act. ib.

porter le nom de RAMNULFE, ou RANULFE. En voici la raison, qui nous paroît bien fondée. ' Il est certain, que le nom de cet Auteur n'est désigné dans les manuscrits, que par une seule R; et on l'a laissé ainsi dans la préface de son écrit, lorsqu'on l'a donné au public. Dom Mabillon et Dom Ruinart, qui en sont les Editeurs, ont fait de l'R par pure conjecture le nom de Raimond, comme étant fort commun en Provence. ' Mais Dom Michel Germain, aiant vû par lui-même les monuments de l'abbaye de S. André, y a découvert un Ramnulf, ou Ranulf, qui florissoit à la fin de ce siecle, et qui se rendit célèbre par divers écrits de sa façon. C'est ce qui a déterminé Dom Germain en tombant sur la vie de S. Ponce à y reconnoître Rannulf, à qui il l'a donnée sans hésiter. N'importe que cet écrivain moderne attribue à Ramnulf quelques-uns des écrits d'Arnoul, autre moine du même monastere, dont nous avons parlé sur les premières années de ce siecle. Il n'en est pas moins vrai, qu'il y avoit à S. André, à la fin du même siecle, un sçavant moine nommé Ramnulf, ou Ranulf. N'est-il donc pas plus vraisemblable de juger que c'est lui qui est désigné par l'R, marquée dans les manuscrits de la vie en question, que de l'interpréter d'un Raymond imaginaire?

Quoiqu'il en soit du nom, ' Ramnulf, ou Raymond si l'on veut, étoit moine du monastere dont le vénérable Ponce avoit été Abbé. Mais il ne dit point, en nommant plusieurs de ses disciples, qu'il fût du nombre. Il est néanmoins visible par sa narration qu'il n'écrivoit que peu d'années après sa mort : ce qui peut s'étendre à dix ou douze ans. Ainsi cette mort étant arrivée en 1087, Ramnulf put mettre la main à son écrit en 1097, ou l'une des deux années suivantes. Il paroît visiblement, qu'il ne le fit point plutôt; puisqu'il se passa un certain temps, sans que personne se mît en devoir d'écrire la vie du B. Abbé. Et ce fut là un des motifs qui engagerent l'Abbé Pierre, successeur immédiat de Ponce, et les freres du monastere, à charger Ramnulf de l'exécution de ce dessein. Ils le regardoient par conséquent comme capable de s'en bien acquitter. Aussi étoit-il grand homme de Letres, qui étudioit presque toutes les hautes sciences, comme en font juger ses autres écrits. On ignore les autres traits de son

histoire. Seulement il semble qu'il se fût formé le goût pour son genre d'étude, sur les écrits d'Arnoul, autre sçavant moine de S. André, qui florissoit environ soixante-dix ans avant lui.

§ II.

SES ECRITS.

L'ERUDITION de Ramnulle étoit aussi variée qu'étenduë. C'est l'idée qu'en font naître les divers écrits de sa façon, qu'il a laissés à la postérité. Quoiqu'ils n'aient pas paru, pour la plûpart, au grand jour, et qu'ils ne méritent peut-être pas d'y paroître, il est néanmoins de notre dessein d'en donner le dénombrement, afin de faire connoître les travaux literaires de l'Auteur, et le goût des gents de Letres de son temps.

1°. Le plus connu, comme le seul imprimé jusqu'ici, est la vie de l'Abbé S. Ponce. Il a été dit à quelle occasion, et en quel temps Ramnulle l'écrivit. Ce qu'il y a fait entrer, ' il l'avoit appris en particulier de l'Abbé Pierre, successeur du Saint, dont il avoit été aussi le disciple, et le compagnon ordinaire dans ses voïages. Mais à trois ou quatre événements près, encore touchés fort succinctement, tout se réduit à des miracles opérés, du vivant du Saint, sans qu'il y soit dit un mot de ceux qu'il fit après sa mort. L'Auteur croïoit que les premiers pouvoient suppléer à tout; ' et il y renvoie comme à la principale ou même unique preuve, qu'il vouloit nous donner de la sainteté du pieux Abbé.

Mab. ib.

p. 495. n. 3.

A cela près, l'écrit est en un style tolérable pour le temps. Ramnulle fait voir ' par sa préface, qui est d'un assés bon goût, qu'il avoit lû l'histoire ancienne. Elle est précédée d'une épître, par laquelle il adresse son écrit à ses confreres, qui l'avoient porté à l'entreprendre. Dom Hugues Menard en avoit publié un extrait dans ses notes sur le Martyrologe Benedictin, ' et les premiers successeurs de Bollandus un autre, qui paroît avoir été fait pour l'Office du S. Abbé, ' lorsque Dom Mabillon donna l'ouvrage entier sur deux anciens manuscrits, avec quelques observations et courtes notes de sa façon.

p. 494. n. 2.

Boll. 26. Mar. p. 682-684.

Mab. ib. p. 493-501.

2°. ' Entre les autres écrits que Dom Germain reconnoît Mon. gall.

appartenir à Ramnulf, il compte un traité touchant la manière dont ceux qui ressusciterent à la mort de JESUS-CHRIST suivant le témoignage de S. Matthieu, monterent au Ciel avec lui. L'écrit est en forme de lettre, adressée à des moines, qui avoient apparemment consulté notre écrivain sur ce sujet curieux; mais sur lequel l'Ecriture et la Tradition ne nous fournissent point de lumière.

Ibid.

3°. ' Ramnulf composa un traité sur le Calcul, ou Comput, des Grecs et des Latins, par rapport au jour de Pâque, conformément à la définition du Concile de Nicée.

Ibid.

4°. Il se plaisoit si fort à traiter cette sorte de sujets, ' qu'il fit encore plusieurs écrits, où il rendoit raison du nombre d'or, des Indictions, de l'Embolisme, de la manière de trouver le jour de Pâque en se servant de la période Julienne, enfin du Comput annuel, ou supputation des temps pour tout le cours de l'année. En traitant ce dernier point, il faisoit beaucoup d'usage de S. Augustin, de S. Isidore de Seville, et du moine Helperic, Ecolatre de Grandfel, le plus célèbre Calculateur des temps qu'ait produit le X siècle.

Ibid.

5°. Ramnulf ne laissa pas de trouver défectueux le Comput de cet habile Calculateur : ' ce qui le porta à y faire des additions considérables.

Ibid.

6°. Outre ces écrits qui supposent la connoissance des temps, de l'Astronomie, et de la Théologie, ' notre écrivain fit encore voir qu'il étoit Philosophe par un traité sur les présages des temps.

Ibid.

7°. ' Il réduisit en abrégé plusieurs écrits d'Auteurs célèbres, qui l'avoient précédé. L'on met de ce nombre la Chronique de S. Isidore de Séville; un traité du Comput attribué à Julien Evêque de Tolède; les livres du vénérable Bède sur les douze mois, les jours de la semaine, et les regles pour trouver les Calendes; enfin la Chronique de Claude Evêque de Turin, adressée au Prêtre Adon, depuis Archevêque de Vienne.

GEOFROI DE MALATERRA,

HISTORIEN.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

GEOFROI, surnommé de MALATERRA, a passé tout un temps pour Espagnol, dans les écrits d'Auteurs qui ne le connoissoient pas assés. Il ne paroît point au reste, qu'ils aient eu d'autre fondement à le faire de cette nation, que d'avoir scû que l'histoire qu'il a laissée à la postérité, avoit été découverte et imprimée pour la première fois en Espagne. Fondement, il faut l'avouer, aussi frivole qu'équivoque. Avec un peu plus d'attention, on l'auroit reconnu pour Norman; et l'on ne s'y seroit pas trompé. C'est aujourd'hui le sentiment général, qui non-seulement est appuié de l'autorité des meilleurs Critiques, mais encore établi sur ce que Geofroi nous apprend lui-même des événements de sa propre vie.

Poss. app. t. 1. p. 621 | Voss. hist. lat. 1. 2. c. 47. p. 123. 1.

En effet l'écrivain en Sicile l'ouvrage qui nous reste de lui, il dit qu'il y étoit nouvellement venu de Pouille, et qu'il étoit venu en Pouille d'au-delà des Alpes. Circonstances qui jointes à ce que l'on sçait de la domination des Normans dans ces pais-là au XI siècle, et à la description de la Normandie que fait Geofroi au troisième chapitre de son premier livre, ne laissent aucun lieu de douter qu'il ne fut né dans cette province. Il y a même toute apparence, qu'il y avoit reçu son éducation et fait ses premières études.

Mab. an. 1. 69. n. 101 | Pagi. an. 1099. n. 20 | Oud. scri. t. 2. p. 864 | Mur. scri. It. t. 5. p. 539. 541.

Mur. ib. p. 547.

Geofroi étoit moine : ce qui lui fait prendre à la tête de son ouvrage le titre de frere, suivant la coutume de plusieurs autres écrivains de sa profession, comme on l'a observé dès le siècle précédent. Il se donne clairement lui-même pour tel, en se congratulant dans son épître dédicatoire à Ansgier Evêque de Catane, de porter, quoi-qu'indigne le même habit que ce Prélat, qui avoit été

p. 550.

Ibid. p. 547.

Mab. ib. 1. 68. n. 26.

d'abord moine de S. Florent de Saumur, puis Prieur du monastere de Sainte Euphemie en Calabre, et qui étoit encore Evêque et Abbé tout ensemble. Mais on ne voit pas aussi clairement, si Geofroi avoit déjà embrassé l'état monastique, avant que de sortir du païs de sa naissance, ou s'il ne le fit qu'après avoir passé en l'alie. La premiere alternative paroît néanmoins la plus vraisemblable. Nous avons dit ailleurs, que la conquête de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile par les Normans, y avoit attiré plusieurs colonies de moines François, principalement de Normandie. Geofroi n'étoit point ' de celle de S. Evroul, qui y suivit Robert son Abbé au temps de sa disgrace. Ordric Vital, qui nomme tous les moines qui la composoient, n'y comprend point Geofroi: ce qu'il n'auroit pas omis, s'il en avoit été, puisqu'aussi-tôt après il fait son éloge, comme d'un des plus célèbres Historiens de son temps.

Ord. vit. 1. 3. p. 482.

Mur. ib.

Mab. ib.

Mur. ib.

Quoiqu'il en soit, ' la grande familiarité que Geofroi témoigne avoir eue avec Ansgier, fait juger qu'il avoit demeuré avec lui à Sainte Euphemie, et qu'il habitoit actuellement ' le monastere que le Comte Roger avoit établi près la Cathédrale de Catane, et dont Ansgier étoit Abbé. ' Ce Prince conçut tant d'estime pour Geofroi, qu'il le choisit pour son Historiographe. Honeur qui suppose en Geofroi un mérite connu; et la maniere dont il a exécuté ce dessein, montre qu'il étoit aussi homme d'esprit, de beaucoup de jugement et d'une grande lecture. On y voit de plus, qu'il aimoit le vrai, et qu'aucun respect humain n'étoit capable de l'en faire écarter. C'est ce qui paroît principalement ' par le portrait qu'il fait des vices, qui regnoient alors parmi les Romains, et qui est à lire.

p. 588. c. 38.

Voss. ib.

1. 3. par. 3. c. 6. p. 242.

' Vossius avoit d'abord dit, que Geofroi florissoit vers 1097. Mais oubliant ensuite ce qu'il avoit avancé en cet endroit, ' il l'a rangé dans la classe des écrivains dont le siecle est inconnu. Il y a cependant des événements d'une date certaine, qui confirment la premiere opinion de ce Critique. On sçait d'une part, que Geofroi étoit contemporain du Comte Roger le premier Prince Norman, qui aiant conquis la Sicile en fut reconnu pour Souverain; et qui mourut en 1101. D'ailleurs ' Geofroi atteste lui-même, qu'il travailloit à son ouvrage, au temps que deux Com-

Mur. ib.

pétiteurs se disputoient le Siege de S. Pierre : c'est-à-dire lors du Schisme de l'Antipape Guibert, ou Clement III, sous le pontificat de trois Papes, Gregoire VII, Victor III et Urbain II. Mais nous avons encore quelque chose de plus précis, pour fixer cette époque. Il est visible' par l'épître dédicatoire de Geofroi qu'il écrivoit du vivant de Roger, et par conséquent avant 1101. Poussons encore plus loin, et nous découvrirons, ' que finissant son histoire aux premiers jours de Juillet 1098, sans y rapporter aucun événement postérieur, c'est une preuve qu'il la composa cette même année. Nous sommes même fondés à en tirer que l'Auteur ne vécut pas au-delà de ce dernier terme. C'est ce que se persuadera toute personne judicieuse, en voiant cet ouvrage imparfait.

A l'égard ' du surnom de Malaterra que portoit Geofroi, il nous apprend lui-même qu'il le tenoit de ses ancêtres qui l'avoient porté avant lui, et apparemment tiré de quelque terre, ou domaine qui leur appartenoit. D'autres que Geofroi portoient dès lors en France ce même surnom. L'on trouve effectivement un Arnoul de Malaterra souscrit au bas d'une ancienne charte, rapportée par Duchesne entre les preuves de l'histoire généalogique de la Maison de Bethune. Au commencement du siècle suivant, il y avoit en Périgord et en Touraine des familles de même nom. ' Tel est un Aimar de Malaterra, dont la souscription se lit entre ceux qui attesterent en 1115 la donation de la terre de Cadoüin en Périgord, faite au B. Robert d'Arbrisselles. ' Tel est un Arrand Malaterra, qui en 1127 attesta avec d'autres Gentilshommes la donation que Rainauld, Seigneur de Chateâu-Renauld en Touraine, fit à l'abbaye de Fontaines au diocèse de Tours. Le texte imprimé porte 1227; mais c'est une faute visible de l'imprimeur, puisque cette donation est confirmée par le célèbre Hildebert.

§ II.

SES ECRITS.

Nous ne connoissons point d'autre ouvrage, qui appartienne à notre écrivain, que son histoire de Sicile, comme on la qualifie ordinairement. Mais ce titre est im-

Mur. ib. p. 544.

propre, et n'annonce qu'une partie de ce qu'elle contient. C'est pourquoi les derniers Editeurs ont mieux aimé l'intituler Histoire de la conquête de la Calabre, de la Pouille et de la Sicile, par les Princes Normans Robert Guiscard et ses freres. On a déjà vu, que ce fut par ordre du Comte Roger, l'un d'entre eux, que Geofroi l'entreprit, et qu'il y travailloit encore en 1098.

p. 543 | Voss. ib.

En exécutant ce dessein, l'Auteur en homme judicieux, a été attentif, afin de mettre ses Lecteurs mieux au fait de ce qu'il avoit à dire dans le cours de son Histoire, à faire connoître la nation et le país d'où étoient sortis ses Héros. Il a même porté l'attention jusqu'à faire leur généalogie; et ce qu'il en dit, a fourni la matiere à cette belle carte généalogique, dont M. Muratori a orné l'ouvrage de notre Historien. Il est divisé en quatre livres, et chaque livre en plusieurs chapitres dans lesquels Geofroi détaille avec beaucoup d'ordre tout ce que ces Princes Normans ont fait de plus mémorable, dans les divers país de leur conquête. Ce qui donne à cette Histoire un nouveau relief, et qui la fait beaucoup estimer des connoisseurs, est l'exacte Chronologie qu'y a suivi son Auteur aiant été soigneux de rapporter les événements dont il entreprend de parler, aux années qui leur conviennent.

Mur. ib. p. 547.

p. 539 | Mab. an.
f. 69. n. 101.

Mur. ib. p. 547.

A la tête se lisent deux épîtres dédicatoires, qui lui servent de préface. La premiere est adressée à Ansgier Evêque de Catane, avec qui Geofroi avoit d'étroites liaisons. Au lieu d'Ansgier, le texte porte Georges. Mais les sçavants sont persuadés, que c'est-là une de ces fautes de copistes, qui leur font écrire un nom plus familier, pour un autre qui leur est inconnu. Geofroi y prie ce Mécene de protéger son ouvrage contre ses envieux, ou les critiques, et de l'honorer de son suffrage, afin qu'il fût mieux reçu du Prince, qui le lui avoit fait entreprendre. Dans l'autre épître adressée à tous les Evêques et les Clercs de Sicile, après leur avoir aussi demandé leur protection pour son Histoire, il les invite à la revoir et coriger, pour qu'elle fût plus glorieuse à la mémoire du Prince leur Souverain. L'Auteur adressant la parole à Ausgier, le qualifie très-Saint Pere, et Evêque d'heureuse mémoire: où l'on voit, que la premiere expression n'étoit pas encore réservée pour le Pape, à l'exclusion des autres Evêques, et que la

seconde étoit alors employée, lorsqu'il s'agissoit même de personnes vivantes.

' Venant à parler de la simplicité de style avec laquelle il a écrit, il la rejette en partie sur le Prince, qui l'avoit ainsi ordonné, afin que l'ouvrage fût à la portée de tout le monde. Mais si la maniere d'écrire de notre Historien est fort simple, elle ne l'est pas jusqu'à ramper dans la poussiere. Elle est même claire, uniforme, dégagée de digressions et autres embarras, qui interrompent le cours de la narration. * Ordric-Vital y découvroit encore d'autres beautés, qui lui ont fait qualifier cette Histoire *elegantem libellum*.

Ibid.

Ord. vit. l. 3. p. 483.

Quiconque se donnera la peine de la lire conviendra, que c'est un des meilleurs écrits en ce genre, qu'ait produit le XI siecle. ' Geofroi au reste y a un peu suivi le génie ordinaire aux écrivains de ce temps-là, en y intercalant des vers dans la prose. Il est vrai, que ses vers sont moins des vers, qu'une prose rimée et cadencée, qu'il nomme lui-même des Rythmes.

Mur. ib. p. 543.
578. 580-583. 588.
596. 597.

' Cette Histoire finit par une Bulle du Pape Urbain II, en faveur de Roger Comte de Sicile, ' laquelle se trouve dans tous les exemplaires, tant manuscrits qu'imprimés de l'ouvrage de notre Historien. ' Baronius cependant ne laissa pas de prétendre que cette Bulle est fausse et supposée; quoiqu'il regarde Geofroi comme un écrivain sincere et de bonne foi, qui a rapporté exactement ce qui se passoit sous ses yeux. Aveu qui ne s'accorde pas avec sa prétention. La Bulle n'est ni supposée, ni ajoutée après coup à l'ouvrage dont elle fait la cloture. Le sçavant Cardinal qui l'attaque, veut faire entendre, que la date est vicieuse, et que le Pape Urbain ne se trouvoit point alors à Benevent, mais à Rome, ce qu'il ne réussit point à prouver. ' La Bulle, qui fut donnée à Benevent, porte pour date le troisième des Nones, c'est-à-dire le quatrième jour de Juillet, la onzième année du pontificat d'Urbain II, Indiction VII. Au vice près de cette Indiction, marquée VII, au lieu de VI, ces dates désignent clairement l'année 1098, qui étoit la onzième du Pape Urbain, commencée dès le douzième du mois de Mars. Or il est certain, selon tous les meilleurs Historiens, que ce Pontife se trouvoit alors en Pouille et en Calabre, où S. Anselme Archevêque de Cantorberi alla le joindre. ' Malaterra dit expres-

p. 602.

Jour. des Sc. 1716.
p. 410.Bar. an. 1097. n.
11. 26. 44.

Mur. ib. p. 602.

p. 601. c. 27.

sément, qu'Urbain après avoir été au camp des Princes Normans, qui faisoient alors le siege de Capoue, se retira à Benevent.

Ce qui a le plus contribué à tromper Baronius, sans parler du motif particulier qu'il pouvoit avoir d'attaquer cette Bulle, ' est qu'il a supposé que les événements qui l'occasionerent, s'étoient passés dès 1097, au lieu qu'ils n'arriverent que l'année suivante. ' Geofroi à la vérité fait mention de l'année 1097; mais ce trait ne regarde que la grossesse de la Comtesse Adalaisie. ' D'autres faisant plus d'attention à l'Indiction marquée dans la Bulle qu'à l'année du pontificat d'Urbain, et oubliant peut-être le commencement de ce pontificat, l'ont regardée comme étant de l'année 1099; mais c'est une autre faute.

p. 540-542 | Mab.
an. l. 69. n. 101.

' L'Histoire de Malaterra a été imprimée pour la première fois à Saragoce, en ' 1578 chez Dominique de Portonaires, par les soins de Jérôme Surita, qui y a joint l'Histoire de Roger premier Roi de Sicile, écrite par Alexandre Abbé de S. Sauveur près de Telesi. Le volume est *in-folio*. ' C'est sur cette édition qu'on a fait depuis entrer l'ouvrage de notre Historien dans le III tome de la collection intitulée *Hispania illustrata*, imprimée à Francfort ' non en 1603, ni en 1613, comme quelques écrivains l'ont avancé, mais en 1606. ' Dans la suite M. Carusio aiant revû le texte de Geofroi sur plusieurs anciens manuscrits, et corrigé plusieurs fautes des éditions précédentes, en a donné une nouvelle en 1723 dans son recueil des Historiens qui ont écrit sur la Sicile. ' Au bout d'un an M. Muratori en publia une quatrième, au V volume de sa belle et ample Collection d'Historiens d'Italie. ' La même Histoire se trouve aussi dans le Trésor des Antiquités de Sicile par M. Burman. M. Antoine d'Amici de Messine en préparoit encore une autre sur deux manuscrits, laquelle devoit être plus correcte que les précédentes.

Hispan. ill. t. 3. p.
262-344.

Oud. ib. p. 865 |
Le Long, bib. fr.
p. 548. 2.
' Mur. ib. p. 540.
541.

p. 537-602.

Fab. bib. lat. l. 7.
p. 27.

Le Long, ib.

Nous avons déjà parlé ailleurs, ' d'une traduction du même ouvrage de Malaterra en langue Romance. Elle est divisée en dix livres, et encore manuscrite. On la trouve à la bibliothèque du Roi, entre les manuscrits de M. Col-

Lengl. meth. t. 4.
p. 203.

1 ' C'est apparemment une faute d'Imprimeur dans M. Lenglet! du Fresnoy, où on lit 1588, au lieu de 1578. Mais il paroît avoir copié le P. le Long, lorsqu'il marque l'*Hispania illustrata* de l'année 1613.

bert. Il y est marqué, qu'elle a été faite par un moine du Mont-Cassin, qui l'a dédiée à l'Abbé Didier. Elle est par conséquent antérieure à la fin du mois de Mai 1086, qui est l'époque de l'élévation de cet Abbé au Souverain Pontificat, sous le nom de Victor III. Circonstances qui toutes concourent à appuyer le sentiment que nous avons établi, touchant l'Auteur de cette traduction, en la donnant pour un des travaux d'Atton, moine du Mont-Cassin, et auparavant Chapelain de l'Imperatrice Agnès, morte en 1077. On a dit à son sujet, qu'il étoit François, comme la Princesse qui l'avoit pris à son service, l'étoit elle-même, et que le prouve cette traduction, ' et tant d'autres qu'il fit en même langue, des ouvrages de Constantin son Maître, un des plus grands hommes de lettres de son temps.

Petr. dia. scri. c.
23. 24.

' Le dernier Editeur de Malaterra a publié à la suite de son Histoire, en forme d'appendice, une courte chronique de ce qui s'est passé en Sicile, depuis le XI siecle jusqu'après le milieu du XIII. Cet écrit n'entre point dans notre dessein; et nous ne faisons que l'indiquer, comme une suite très-informe de l'ouvrage de Geofroi. Mais le suivant pourroit bien y entrer, par la raison qu'il appartient vraisemblablement à quelque Norman, ou François, entre ceux qui s'étoient retirés en Italie auprès de Robert Guiscard et de ses freres.

Mur. ib. p. 603-606.

' Cet écrit est une petite relation de la conquête de Messine par le Comte Roger, dans laquelle on détaille la maniere dont il délivra cette ville de la tyrannie des Sarasins. L'éloge perpétuel avec lequel il y est parlé de ce Prince Norman, fait juger que l'Auteur de l'écrit étoit de la même nation. Il paroît effectivement tout naturel, que ce fût un François plutôt qu'un étranger, qui entreprit de conserver à la postérité cette action héroïque du Prince Roger, qui lui ouvrit la porte à la conquête de toute la Sicile.

Bal. Misc. t. 6. p.
174-187.

Les lieux, les personnes y sont si exactement nommées, et toutes les autres circonstances si bien marquées, qu'on ne peut se méprendre à y reconnoître un Auteur contemporain, ' qui n'écrivoit cependant qu'après que la tour de Messine eut été convertie en un clocher. C'est ce qu'on peut étendre jusqu'aux dernières années de ce siecle, lors-

p. 187.

p. 178. 181.

Bal. p. 6.

que Roger se voïant Maître de l'isle entiere, y établit des églises et des monasteres. Pour ce qui est du style de la piece, il est trop fleuri, trop élégant, trop beau à tous égards, pour être de ce temps-là. D'ailleurs ' on y emploïe en parlant du Pape soit à lui-même, ou autrement des expressions qui ne furent en usage que fort long-temps après. C'est pourquoi il nous paroît, que cette relation aïant été d'abord écrite en un style du temps, fut ensuite retouchée et mise en meilleur latin : ce qui a pu se faire vers la fin du XV siecle, lors du renouvellement des Belles-Letres. Aussi M. Baluze, qui l'a donnée au public, n'annonce point, comme il fait au sujet de tant d'autres, qu'il l'a tirée d'un ancien manuscrit, ' mais seulement des feuilles volantes, qui s'étoient trouvées entre les papiers de Duchesne. Nous ne la voïons point paroître dans la célèbre Collection de M. Muratori.

GUILLAUME DE LA POUILLE,

HISTORIEN ET POÈTE.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Mur. seri. II. t. 5.
p. 517.

GUILLAUME portoit le surnom de la Pouille, en consequence du long séjour qu'il avoit fait dans cette province, plutôt qu'à raison de la naissance qu'il y auroit prise. ' C'est ainsi que Geofroi de Malaterra, quoique né en France, comme on l'a montré, se dit néanmoins de Pouille et de Sicile, parce qu'il avoit fait quelque résidence dans le premier de ces deux païs, et qu'il demouroit et écrivoit alors dans l'autre. Il y a quantité d'exemples qui justifient cette sorte de dénomination, prise des lieux, par rapport aux grands hommes et principalement les gents de Letres, qui les ont habités. Sans sortir du siecle qui fait l'objet de ce volume et du précédent, c'est ainsi que Guillaume Archidiaque de Lisieux, et Historien de Guillaume le Conquerant, porta le surnom de Poitiers, pour avoir

demeuré dans cette ville pendant le temps de ses études. C'est ainsi que S. Bruno Instituteur des Chartreux, qui étoit natif de Cologne, se trouve surnommé Remois, à cause du long séjour qu'il fit à Reims. C'est ainsi que le fameux Roscelin, quoique né dans la petite Bretagne, ou Armorique, se surnommoit de Compiègne, pour y avoir demeuré en qualité de Chanoine du lieu. L'on verra encore bien d'autres semblables exemples dans les siècles suivants.

Ce n'est point le motif de grossir le nombre de nos écrivains, mais l'amour du vrai, de l'exactitude et de l'équité, qui nous engage à revendiquer Guillaume de la Pouille. Tout concourt effectivement à le faire reconnoître pour François de nation, plutôt Normand cependant, que tout autre; ¹ et M. du Boulay n'a point hésité à le mettre au rang des illustres Académiciens, qui ont fait l'honneur de nos Ecoles. Pour se convaincre de ce que nous avançons ici, il n'y a qu'à donner quelque attention au personnage que Guillaume a fait dans le monde, et aux circonstances du temps et du lieu où il a vécu.

L'on sçait, ¹ et il le dit lui-même, que ce fut par ordre de Roger, fils ¹ de Robert Guiscard Duc de Pouille et de Calabre, qu'il entreprit l'histoire de ce grand Héros des Normans. N'étoit-il pas tout naturel, que Roger choisit pour l'exécution de ce dessein un écrivain de la même nation, plutôt qu'un étranger? N'est-ce pas ce que fit précisément dans le même cas, le Comte de Sicile son oncle, en choisissant Geofroi de Malaterra pour l'Historiographe des Normans? Est-ce que les gents lettrés manquoient alors dans cette nation? Ignore-t-on que ce furent les Normans, qui rétablirent les Lettres comme la Religion dans ces païs de leur conquête? Ces païs au contraire se trouvoient dénués de gents de sçavoir, et qui sçussent par conséquent manier la plume. La Pouille et la Calabre d'une part, gémissaient sous la domination des Grecs, qui les ravageoient, lorsqu'en 1041 les Normans commencerent à les en délivrer. D'un autre côté, la Sicile étoit opprimée par la tyrannie des Sarasins et souffrit cette oppression,

Egas. Bul. t. 1. p. 597.

Mur. ib. p. 253. 1.

¹ C'est par erreur qu'Aubert le Mire, ¹ Casimir Oudin et autres ont pris ce Roger pour le Comte de Sicile de même nom, qui étoit frere de Robert Guiscard, et oncle paternel de Roger duc de Calabre, dont il est ici question.

Oud. seri. t. 2. p. 866 | Le Long. bib. fr. p. 748 | Lengl. ib.

jusqu'à ce que les mêmes Normans la mirent en liberté.

Outre que ces païs n'étoient point propres à former des écrivains, y découvre-t-on quelqu'un qui ait porté le nom de Guillaume, avant que les Normans y eussent pénétré? Au contraire ne sçait-on pas, que ce nom étoit tout commun parmi cette nation? Avouons que si Jean Tiremois, l'un des premiers Editeurs de notre Historien, et le sçavant M. Muratori, qui en est le dernier, avoient pesé ces circonstances, ils ne l'auroient pas donné l'un pour un étranger par rapport à la France, et l'autre pour un Italien, sans en apporter aucune preuve.

p. 247. 249.

Petr. dia. scri. c. 49. | Mab. an. l. 66. n. 115.

S'il y en avoit, que Guillaume de la Pouille eût été moine, nous ne serions pas éloignés de croire, qu'il n'est autre que ce Guillaume qualifié Grammairien, à qui le célèbre Alfane Archevêque de Salerne, son contemporain, mort en 1085, adresse un de ses poëmes. Tout ce qu'il lui dit dans cette piece, lui conviendrait assés bien; et l'on sçait qu'Alfane avoit des occasions de frequenter la Cour des Princes Normans, où il auroit pu se lier avec notre Poëte Historien. Mais il convient encore mieux à Guillaume Bibliothécaire de la S. Eglise Romaine comme on l'a vû à son article.

D'ailleurs il y a toute apparence, que Guillaume dont il s'agit ici, étoit Clerc de profession plutôt que moine. Voici un trait historique, auquel peut-être personne jusqu'ici n'a pris garde, et qui paroît devoir décider la question; car nous serions fort trompés, s'il ne regardoit pas notre écrivain. C'est que parmi les Evêques, les Clercs du second Ordre, les Abbés et les Moines, qui s'assemblerent à Bourdeaux en 1096, pour terminer le long differend entre l'abbaye de S. Aubin d'Angers et celle de Vendôme, au sujet de la dépendance du Prieuré de S. Clement de Craon en Anjou, il se trouva un Guillaume de la Pouille, *Willelmus Apulus*, comme le nomment presque tous les monuments latins. Peut-on raisonablement douter que ce ne soit le même qui fait le sujet de cet article? Il seroit assurément fort extraordinaire de voir en même temps deux personnes différentes d'un mérite distingué, porter le même surnom, et un surnom aussi rare que singulier. On ergotera tant qu'on voudra sur ce fait. Tous les raisonnements qu'on pourra faire, seront hazardés. Au lieu qu'il

Bal. misc. 1. 2. p. 173.

est aussi simple que naturel, de reconnoître ici l'Historien de Robert Guischart.

' Il est nommé dans la narration citée entre les Clercs ^{Ibid.} du second Ordre, mais sans aucune autre qualification. Son nom suit immédiatement celui d'Achelme Archidiacre de Bourdeaux, et précède ceux de Guillaume Archiprêtre de Saumur, de Pierre Doïen de Bourdeaux, et d'un autre Pierre surnommé de Soubise, qui sont les trois derniers. Il est visible par le rang qu'occupe ici Guillaume de la Pouille, avant un Doïen et un Archiprêtre, qu'on faisoit un cas particulier de son mérite : car ce n'est point quelque dignité, dont il auroit été revêtu, qui le lui ait fait donner. Il paroît clairement au contraire, que lui et Pierre de Soubise n'avoient d'autre grade dans le Clergé, que celui de simple Prêtre, qui étoit souvent alors désigné par le terme de Clerc. Ce qui le persuade, est de voir que tous les autres sont décorés de quelque dignité, et qu'eux deux sont nommés sans aucun titre.

Mais, comment Guillaume aura-t-il repassé de Pouille en France? C'est sur quoi l'on n'a rien d'assuré. Cependant sans donner dans des conjectures hasardées, il est fort vraisemblable qu'il y vint en 1095 à la suite du Pape Urbain II, qui y fut suivi de beaucoup d'autres Ecclésiastiques du premier et second ordre d'au-delà les Alpes, pour la célébration du grand-Concile qu'il tint à Clermont en Auvergne. Après quoi il se peut fort bien faire, que quelque Prélat François et notamment Amé Archevêque de Bourdeaux, aiant connu le mérite de Guillaume, l'engageât à finir ses jours près de lui. Conjectures qui sont appuyées la première ' sur les liaisons qu'avoit Guillaume avec le pape Urbain, qui se joignit au Duc Roger pour l'engager à entreprendre son ouvrage; l'autre, sur ce que Guillaume paroît à Bourdeaux en 1096.

Mur. ib. p. 253. 2.

' Quelques écrivains mettent sa mort cinq ans après en 1101, mais sans donner ni preuve ni garant de leur opinion. Ce qu'il y a de certain, est que Guillaume florissoit sous le pontificat d'Urbain II. ' Il est clair par la manière dont il parle de ce Pontife à la tête de son Histoire, qu'il n'y mit la main qu'après l'année 1087, et qu'il l'avoit finie avant le mois d'Aout 1099. Se trouvant par-là avoir écrit précisément au même temps que Geofroi de Malaterra

Le Long, bib. fr. p. 748 | Lengl. meth. t. 4. p. 203.

Mur. ib.

son compatriote, et aiant traité le même sujet que lui, nos Lecteurs seront bien aises de les voir se suivre immédiatement l'un l'autre.

§ II.

SES ECRITS.

QUOIQ'IL ne nous reste de Guillaume de la Pouille qu'un seul écrit, et qu'il ne paroisse pas qu'il en ait laissé aucun autre de sa façon, l'Auteur s'est néanmoins acquis par-là le titre de Poëte et la qualité d'Historien. Ce seul écrit qu'on a de lui, est l'histoire du célèbre Robert Guischard, mort le dix-septième de Juillet 1085. Guillaume l'entreprit, comme il a déjà été dit, par ordre de Roger Duc de Pouille et de Calabre, fils et successeur du précédent, et aux instances du Pape Urbain II. Elle est en vers héroïques, et divisée en cinq livres, dont les deux premiers sont employés à décrire les premières expéditions des Normans en Pouille et en Calabre, à commencer par le voyage de dévotion qu'ils firent au Mont-Gargan en 1016 : et les trois autres consacrés aux exploits héroïques de Robert Guischard, jusqu'à sa mort inclusivement.

Mur. ib. p. 253.

Il semble par le début de Guillaume, qu'il se fût proposé pour modèle le beau Poëme épique de Virgile. Mais quelques dispositions qu'il eût pour la Poësie au-dessus du gros des versificateurs ses contemporains, il est bien éloigné d'avoir imité son original; et son siècle ne le permettoit pas. Il y a cependant dans son long Poëme des vers tolérables. Tels sont les premiers, où il trace en peu de mots le plan de son dessein. On les copi: ici pour donner une idée de sa versification.

Ibid.

Gesta Ducum veterum veteres cecinere Poëtæ:
 Aggrediar vates novus edere gesta novorum.
 Dicere fort animus, quo gens Normannica ductu,
 Venerit Italiam, fuerit quæ causa morandi:
 Quosve secuta Duces, Latii sit adepta triumphum.

On en trouve encore quelques autres dans la suite, qui

ne sont pas absolument mauvais pour le temps. Mais presque toute la pièce n'est à proprement parler qu'une prose mise en mesure, et où la mesure même n'est pas toujours scrupuleusement gardée. La dédicace du Poète en particulier, où devroient briller toutes les beautés de la Poésie, et où se devoit au moins trouver plus de feu et d'élévation que dans le reste, est rampante jusques dans la poussière, et ne marque pas un grand desintéressement de la part de l'Auteur. ' Elle est faite au Duc Roger, et se lit en cinq vers tout à la fin de l'ouvrage. p. 278.

Ce n'est pas au reste dans un Poème du XI siècle, et un Poème historique, qu'il faut chercher des beautés. On est content, lorsqu'on y rencontre la vérité des faits. C'est ce qui se trouve dans celui de Guillaume, et en quoi il est au-dessus de l'Enéide de Virgile. ' Tous ses Editeurs, et d'autres Critiques rendent témoignage à sa sincérité et à son exactitude. Ce que Guillaume y rapporte s'étoit passé de son temps, et sur les lieux même où il écrivoit. Il y a encore plus; il avoit été lui-même témoin oculaire d'une partie des événements, qui font l'objet de son Poème. On doit donc le regarder comme une histoire originale, fidèle et authentique.

p. 247. 249 | Voss.
hist. lat. 1. 3. par.
3. c. 6 | Oud. ib.
p. 866.

Il est d'ailleurs intéressant non-seulement pour l'histoire de France et d'Italie, mais encore pour celle des deux empires d'Orient et de Germanie. Il s'y lit en effet plusieurs circonstances des Guerres, que Robert Guiscard fut obligé de soutenir, tant contre les Empereurs de Constantinople, nommément le célèbre Alexis Comnène, que contre l'Empereur Henri IV, l'ennemi déclaré du Pape Grégoire VII, dont le Héros du Poème fut toujours un zélé partisan.

Si nous nous en rapportons ' à Casimir Oudin, l'ouvrage de notre Poète fut imprimé dès 1579, dans une collection d'Historiens de Sicile *in-folio*, qui parut, selon lui, à Francfort de l'imprimerie de Wechel. Mais ni aucun des Editeurs de Guillaume de la Pouille n'a connu cette édition, ni aucun des Bibliographes, qui nous sont tombés entre les mains, ne fait même mention de ce recueil d'Historiens de Sicile. Oud. ib.

' En 1582 Jean Tiremois Avocat Général au Parlement de Rouen, donna au public le Poème en question, et comp- Bib. S. Vin. cen.

toit être le premier qui lui faisoit ce présent. Il le tira d'un manuscrit de l'abbaye du Bec, qu'on croioit être l'unique exemplaire du Poëme qui existât alors. Mais il s'en trouve encore au moins un autre, dans le manuscrit cotté 207 de l'abbaye du Mont-S-Michel. L'Editeur en aiant illustré le texte de sçavantes notes, le fit imprimer à Rouen chez N. le Megissier, Richard Petit, et Richard l'Allemand. Le volume est *in-4^o*. de cinquante-deux pages, et dédié à Louis de Bailleul Abbé de Lonlai.

Leib. scri. Bruns.
p. 578-629.

' C'est sur cette édition que M. de Leibnits a fait entrer le Poëme dans son recueil d'Historiens du duché de Brunswick. L'exemplaire dont il se servit à cet effet, avoit appartenu au sçavant M. Heinsius, qui le tenoit de la libéralité du célèbre M. Bigot, et qui y avoit marqué en tête, que le livre étoit très-rare, et n'avoit point été imprimé auparavant. Circonstances qui rendent fort suspecte l'édition indiquée par Oudin. M. de Leibnits, à l'imitation du premier Editeur, a eu soin d'ornez la siene de notes de sa façon. Après lui, M. Carusio a réimprimé l'ouvrage de Guillaume de la Pouille, au premier tome de sa collection d'Historiens de Sicile.

Mur. ib. p. 245-278.

Enfin ' M. Muratori l'a donné à son tour, au V volume de son grand recueil des écrivains d'Italie. Cette dernière édition mérite la préférence, tant à cause de l'exactitude de l'Editeur, qu'à raison des ornements dont elle est décorée. Outre la nouvelle préface du dernier Editeur, on y trouve celles de Tiremois et de M. de Leibnits, avec les notes de l'un et de l'autre.

Du Pin, bib. 11.
sic. p. 374.

' M. du Pin en indique deux autres éditions, mais inconnues à tous les autres Bibliographes. Il suppose, que Duchesne a inseré l'ouvrage parmi ses Historiens de Normandie; et il est néanmoins visible qu'il n'y est point. Il marque l'autre édition, comme faite à Paris en 1652 et en un volume isolé: en quoi il aura apparemment confondu celle de Rouen de 1582, qui est la seule en semblable volume; toutes les autres faisant partie de recueils de divers Auteurs.

On a dit que Guillaume de la Pouille avoit été de l'assemblée de Bourdeaux, qui travailla en 1096 à terminer le differend entre l'abbaye de S. Aubin et celle de Vendôme, touchant le Prieuré de Craon. Nous saisissons cette

occasion, pour dire un mot de la relation qui fut faite alors à ce sujet, et qui nous apprend ce trait de la vie de notre Poëte. ' Puisque M. Baluze ne l'a pas jugée indigne d'être présentée au public, le public sera bien aise qu'on lui en donne une notice.

Bal. misc. t. 2. p. 168-173.

La piece paroît visiblement être l'ouvrage d'un des quatre moines de S. Aubin, qui se trouverent à l'assemblée : soit du Prieur Girard, ou ' d'Estiene qui avoit exercé l'emploi d'Ecolatre de la maison, soit de l'un des deux autres. Elle est écrite en un style convenable et sans passion. L'on y apprend tous les obstacles qu'il y eut à vaincre, pour venir à bout de tenir cette assemblée. ' D'abord Amé Archevêque de Bourdeaux et Légat du S. Siege, qui étoit chargé de la part du Pape de terminer ce differend par cette voie, l'avoit indiquée à Saintes. Mais le Comte d'Anjou, qui favorisoit l'abbaye de Vendôme, s'y opposa, et voulut que ce fût ou à Mirebeau, ou à Loudun en Poitou. Enfin l'Archevêque réussit à la tenir à Bourdeaux. Les deux parties contendantes y furent entendues dans leurs raisons; mais il n'y eut point de jugement définitif. Outre l'Archevêque Amé, il s'y trouva deux Evêques, Simon d'Agen et Benoit de Nantes, trois Abbés, Audebert de Deols ou Bourgdieu, Ausculfe de S. Jean d'Angeli, et Guillaume de S. Florent de Saumur, avec plusieurs Clercs qualifiés, et plusieurs simples moines.

p. 172.

p. 168. 169.

Cette relation dans le même recueil, est précédée de deux autres fort courtes, encore sur le même differend. ' On apprend de la premiere, que cette affaire avoit été agitée dès 1072, à Paris et à Chartres, en présence du Cardinal Légat Gerould Evêque d'Ostie, et qu'elle avoit été assoupie par une convention entre les parties. Mais la convention n'aïant pas apparemment été observée, ' le differend se renouvela, et fut porté à Rome en 1093, devant le Pape Urbain II. Là comparurent les Députés des deux abbayes, et intervint une autre convention, qui fut confirmée par le Pontife Romain. C'est ce qui fait le sujet de la seconde relation, où-se trouve enchassée la Bulle du Pape donnée à cet effet. Mais ce second accommodement n'aïant pas été mieux observé que le précédent, donna lieu à l'assemblée de Bourdeaux, dont il a été parlé.

p. 163. 164.

p. 164-168.

L'on voit par ces trois relations, comme par quantité

d'autres monuments du même siècle, que les différends entre les monastères étoient alors jugés par les Evêques, soit en Conciles, ou dans des assemblées particulières, qui devoient le plus souvent Conciles elles-mêmes, parce qu'on en prenoit occasion d'y traiter d'affaires plus graves qui regardoient l'Eglise. Aujourd'hui la connoissance de ces différends est portée aux tribunaux des Parlements, ou du Grand-Conseil; et l'on ne revient pas de leurs décisions aussi aisément qu'on revenoit de celles des Evêques. Après tout, quelque peu intéressantes que paroissent en elles-mêmes ces sortes de relations, elles ne sont pas à négliger pour l'Histoire. Souvent on y découvre des traits historiques, comme des noms de personnes célèbres, des circonstances de leur vie, des dates, etc. que l'on chercheroit inutilement ailleurs. Qu'on en juge par le trait, qui regarde Guillaume de la Pouille, et qui nous a fait naître l'occasion de parler de cette sorte de petits monuments.

ANSELME,

COMTE DE RIBEMONT.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Guib. de Nov. ges.
Fr. I. 6. c. 8. p.
426. 427 | Alb.
chr. an. 1099. p.
174.

ANSELME, Comte de Ribemont et Seigneur de plusieurs autres terres, déjà connu par ses pieuses libéralités envers les églises, et par sa valeur extraordinaire à la guerre Sainte, mérite encore de l'être entre les écrivains de son temps. Il descendoit des anciens Comtes de Valenciene, et apporta au monde d'excellentes qualités pour soutenir sa naissance. On loue principalement en lui le grand cœur, la générosité, la magnificence, de merveilleuses dispositions pour les armes, *in regenda militia mire industrius* : ou, ' comme s'exprime Guillaume de Tyr, *vir in armis strenuus*.

Will. Tyr. l. 7. c.
17.

Ses parents le firent étudier; quoiqu'alors ce ne fût guères la coutume de la Noblesse, à l'égard des enfants qui

n'étoient pas destinés aux dignités ecclésiastiques. Anselme apprit assés bien les Letres, comme en fait juger ce qui nous reste de ses écrits. Mais en les étudiant, il apporta tant de soin à se former le cœur à la vertu, ' qu'il se rendit ' dans la suite aussi recommandable par ses mœurs, qu'il étoit illustre par son extraction.

Mab. mus. II. par.
2. p. 210. n. 101.

' Dès 1070 se trouvant maître de ses biens, apparemment par la mort de son pere, il en ceda du consentement d'Agnès sa mere, une portion à l'abbaye de Saint Amand. ' Lorsqu'en 1079 il s'agit de bâtir celle d'Anchin à deux lieuës de Mons, il donna généreusement l'Isle où elle est située. Il fit encore plus quatre ans après, ' en fondant et dotant de ses terres le monastere de Notre-Dame de Ribemont. Fondation qu'il eut soin de faire confirmer l'année suivante 1084, par le Roi Philippe, et que ratifia dans la suite Godefroi fils du fondateur.

an. 1. 63. u. 67.

Mir. not. eccl.
belg. p. 205.

Ibid. | don. p. 57-
59 | Guib. de Nov.
not. p. 645. 646.

' La fameuse expédition pour la délivrance de la Terre-Sainte sous le nom de Croisade, ayant été resoluë au Concile de Clermont en 1095, Anselme voulut en être, comme tant d'autres Seigneurs Chrétiens. Le Chroniqueur d'Andres faisant l'énumération de ceux de la seconde Belgique qui furent du voïage, le nomme avant tous les autres, immédiatement après Godefroi de Bouillon, qui en fut le chef. ' Tous les Historiens de cette guerre rendent témoignage à la valeur héroïque qu'y fit paroître Anselme. Mais après avoir échappé aux périls des sieges de Nicée et d'Antioche, il vint échoüer devant le Château d'Archos, ou Arcas, à deux lieuës de Tripoli. Les croisés n'ayant pû l'emporter d'emblée, resolurent sans nécessité d'en faire le siege; qui dura trois mois moins un jour, depuis le quatorzième ou quinzième de Fevrier 1099 jusqu'au treizième de Mai suivant. Anselme un des plus zélés capitaines pour l'avancer, y fit de nouveaux prodiges de valeur, et y perdit la vie d'un coup de pierre qu'il recut à la tête. Sa mort qui fut regardée comme une espèce de martyre, suivant l'idée qu'on s'étoit formée de ce genre de guerre, arriva en Fevrier, ou en Mars; puisqu'il est nommé entre les premiers qui y furent tués.

Andr. chr. p. 375.

Ray. de Ag. p.
164 | Mab. mus.
It. p. 204. n. 97 |
Guib. de Nov. ges.
Fr. ib. | Will. Tyr.
ib. | Du Ches. t.
4. p. 807. 808.

1 Il n'y a qu'à rapprocher ' de l'histoire de Raymond des Agiles, l'endroit cité de l'Historien anonyme de la guerre sainte, publié par Dom Mabillon, pour se persuader que c'est d'Anselme de Ribemont que parle l'Anonyme.

Ray. de Ag. p. 164.

Mab. ib. p. 211.
n. 104. 105.

Ray. de Ag. ib. |
Mab. ib. p. 210.
211. n. 104.

Will. Tyr. ib.

Alb. ib. p. 179.

' Tous les assiegeants en firent un grand deuil; et ayant enlevé son corps, ils l'enterrent avec l'honneur convenable. ' Anselme la nuit qui précéda sa mort, en avoit eu un présentiment dans une vision, rapportée diversement par les Historiens, mais dont il profita pour s'y préparer sérieusement. Presque tous ces mêmes Ecrivains ne parlent de lui qu'avec de grands éloges; les uns le qualifiant un illustre Héros, ' d'autres un homme digne d'une mémoire éternelle, *perpetua dignus memoria*. Outre Godefroi de Ribemont, qui paroît avoir été le fils aîné d'Anselme, ' il eut au moins encore une fille, nommée Agnès, comme son aïeule, qui épousa Gossouin Seigneur d'Avesnes, et fut grand'mere de Nicolas, d'Ives, de Fastrade d'Avesnes et d'Evrard Evêque de Tournai. D'Ives sortit Perrine de Cison, ou peut-être Cisoïn, mere d'Isabelle de Nesle.

§ II.

SES ECRITS.

Guib. de Nov. ges.
Fr. l. 6. c. 8. p.
426. 2.

p. 427. 1.

Spic. t. 7. p. 105.

Ibid.

' ENTRE les éloges que Guibert Abbé de Nogent donné à Anselme de Ribemont, il relève principalement le service qu'il avoit rendu à tous les gents de Letres, en leur apprenant ce qui s'étoit passé de plus mémorable à la Croisade, pendant le temps qu'il y porta les armes. Service que Guibert regardoit comme une insigne marque, et de la vive foi et de l'ingenieuse attention de ce Héros. Dans le compte qu'en rend cet Ecrivain, on distingue clairement deux différentes relations d'Anselme à ce sujet: l'une dans laquelle il faisoit le détail de la prise de Nicée en Bythinie par les Croisés, et de tout ce qui leur étoit arrivé en passant par la Romanie et l'Arménie: l'autre qui contenoit le recit du siege, de la prise d'Antioche et de leurs suites, comme aussi des divers combats, que l'armée chrétienne avoit eu à soutenir contre les Emirs, Princes, ou Gouverneur de Galapie, de Damas et de Jerusalem. ' Ces deux relations étoient adressées à Manassé II Archevêque de Reims, ' à qui l'Auteur avoit recommandé sa terre de Ribemont.

Malheureusement on ne nous a conservé, que le second de ces deux écrits; et l'on y voit que la notice qu'en donne Guibert est fort juste. ' Anselme le dressa peu de jours

après la fête de S. Pierre, c'est-à-dire au commencement de Juillet, après que les Chrétiens se furent rendus maîtres de la citadelle d'Antioche, par conséquent en l'année ' 1098. Il y entre dans un assés grand détail des principaux événements; mais il les touche d'une maniere trop précise et trop succincte. Ses narrés au reste sont agréables, vifs et animés; et l'on sent bien que c'est un témoin oculaire, et même un des acteurs qui parle. En général le style d'Anselme est simple et noble tout ensemble, naturel et mêlé de traits de piété qui lui donnent un nouveau relief.

L'éloignement de son païs, ni le tumulte des armes ne lui faisoient point oublier ce qu'il devoit à ses Vassaux.

' C'est pourquoi il prie le Prélat à qui il adresse son écrit, de maintenir la paix dans ses terres, et d'empêcher que les Eglises et les pauvres ne soient opprimés. En parlant des prospérités de l'armée chrétienne, il les attribue moins aux mérites et à la valeur des Croisés, qu'aux prieres qu'on faisoit pour eux. ' Il en prend occasion de conjurer Manassé de continuer à leur rendre ce bon office, d'engager les autres à en faire autant, et de n'y pas oublier ceux que la mort leur avoit enlevés. Le soin charitable qu'avoit Anselme de faire prier pour ceux-ci, ' on le prit pour lui-même

Ibid.

p. 196.

après sa mort. Le même Archevêque l'annonçant à ses confreres, les exhorta à recommander à Dieu le repos de l'ame de ce brave Seigneur.

Bal. misc. t. 5. p. 317.

' Anselme dès le commencement de cette relation, rappelle à Manassé celle qu'il lui avoit déjà envoiee touchant la prise de Nicée et le passage des Croisés par la Romanie et l'Arménie. ' L'Abbé Guibert, qui avoit l'une et l'autre entre les mains, et qui y a puisé beaucoup de choses pour son Histoire de la Croisade, en faisoit tant de cas pour la certitude des faits, qu'il en préféroit l'autorité à celle de tous les autres écrivains de la guerre sainte, qui étoient déjà en bon nombre, lorsqu'il entreprit lui-même d'en écrire.

Spic. ib. p. 191.

Guib. de Nov. ib. p. 426 | l. 8. c. 9. p. 447. 2.

Quoique nous aïons dans ces Auteurs les mêmes faits, qu'Anselme rapportoit dans sa premiere relation, nous n'en devons pas moins regretter la perte. Autre chose est

1 ' M. Fabricius ne met cette relation qu'en 1099; mais l'Auteur, comme on l'a vu, avoit perdu la vie dès le mois de Fevrier, ou de Mars de cette année.

Fab. bib. lat. l. 1. p. 310.

- d'entendre un Ecrivain raconter des événements dont il a été témoin, et ausquels il a eu part : autre chose de les lire dans un Auteur qui n'en parle que sur le rapport d'autrui.
- Spic. ib. p. 191-196. Nous sommes redevables de celle qui nous reste, ' à Dom Luc d'Acheri, qui l'a publiée sur un manuscrit qui lui étoit venu de M. Baluze.
- Canis. t. G. p. 1287-1329. ' Canisius nous a donné une description fort détaillée de la Terre Sainte qui porte le nom d'un Anselme, et
- Fab. bib. lat. l. 1. p. 310. ' que M. Fabricius attribue à l'Auteur des deux Relations précédentes. Mais s'il y avoit regardé de plus près, il auroit reconnu, que c'est la production d'un Cordelier de l'étrainte observance, postérieur de plusieurs siècles par conséquent à Anselme de Ribemont.

CONRAD,

EVÊQUE D'UTRECHT.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

- Beka, chr. p. 30 | ' CONRAD étoit né en Suabe. Il fut d'abord Camerier
Bat. sac. p. 131. 1. de l'Archevêque de Cologne, et depuis choisi pour prendre soin de l'éducation du jeune Prince Henri, qui devint ensuite Roi de Germanie, et Empereur sous le nom de Henri IV. Il ne pouvoit manquer sous une telle protection de se voir élever à quelqu'une des premières dignités ecclésiastiques. Aussi à la mort de Guillaume Evêque d'Utrecht, arrivée en 1075, ' plutôt que l'année suivante, comme l'a marqué Lambert de Schafnabourg, Conrad fut élu pour lui succéder.
- Lamb. Sch. chr. p. 236.
- Beka, ih. p. 31 | Son épiscopat ne nous est guères connu, ' que par la
Heda, Epis. ultr. p. 300. guerre qu'il fut obligé de soutenir contre Thierrî Comte de Hollande, et qui ne lui fut pas avantageuse, ' et par la part qu'il prit trop vivement au Schisme qui divisoit alors l'Eglise et l'Empire. Il étoit de son devoir à la vérité, de demeurer attaché à son Souverain; mais il ne falloit pas
- Apol. pro Hen. imp. p. 48-50.

porter les choses aussi loin qu'il les poussa contre le Pape Gregoire VII, sur-tout à l'assemblée de Gerstungen en 1085.

Au travers de tous ces tracas, Conrad ne laissa pas de prendre quelque soin de son église. ' Il fut attentif à y mettre un bon Ecolatre, capable de bien instruire la jeunesse. Cet Ecolatre, ou Scolastique, étoit Bernard, un de ses clercs, ou chanoines, connu par quelques écrits, l'un desquels est dédié à Conrad même, que l'Auteur nous représente comme l'ornement de l'Eglise, le défenseur de la religion, un pere tendre et tout plein de bonté. ' Le Roi Henri lui ayant donné quelques terres, notre Prélat en fit part à son église, et s'en servit pour fonder une Collégiale près des murs de sa ville, sous l'invocation de la Sainte Vierge. Il y éleva, malgré la situation qui n'y étoit point propre, une belle Basilique, sur le modèle de celle qu'il avoit rétablie à Milan, lorsqu'il se trouva en Lombardie à la suite de son Prince. ' Conrad fut lui-même l'Ordonateur et l'Architecte de ce bel édifice; mais on prétend qu'il lui en coûta la vie, pour avoir dérobé en cette occasion à un ouvrier, le secret qu'il avoit de bâtir solidement en terre mouvante et marécageuse. ' Dans la suite l'Empereur Frederic Barbe-rousse réédifia cette église, et en fit un vaisseau aussi délicat que magnifique.

' Conrad après avoir gouverné son église pendant vingt-cinq ans commencés, fut inhumainement assassiné dans son Palais, lorsqu'il étoit en prieres après avoir célébré la sainte Messe. Ce malheur arriva, non le vingt-quatrième, comme le marque Jean de Beka, mais le quatorzième d'Avril de l'année 1099. On en rapporte diverses causes, ou motifs. Mais ce qu'il y a de plus vraisemblable, est qu'on voulut venger le Marquis Egbert, dont le Prélat retenoit les biens, qui lui avoient été donnés jusqu'à trois fois par l'Empereur. ' Conrad, quoiqu'homme très-puissant et de grande autorité, n'étoit rien moins que desinteressé, comme il paroît par un trait de la Chronique de S. Tron. ' Son corps fut enterré dans l'église collégiale de Notre-Dame, qu'il avoit bâtie et dotée.

Mart. am. coll. t. 1. p. 512. 513.

Beka, ib. | Heda, ib. p. 300. 301.

Trit. chr. hir. t. 1. p. 314. 315.

Gall. chr. vet. t. 1. p. 317. 1.

p. 831. 1 | Beka, ib. p. 32 | Heda, ib. p. 301 | Bat. sac. p. 134 | Dod. chr. an. 1099 | Sig. chr. an. 1098.

Trud. chr. l. 4. 9. p. 385. 457.

Gall. chr. ib. | Bat. sac. ib.

§ II.

SES ECRITS.

Tous les Critiques ne s'accordent pas sur les écrits qu'on a attribués à notre Prélat. C'est ce qui reste à discuter, et que nous discuterons en peu de mots.

1°. Personne ne lui dispute le discours imprimé dans divers recueils, et qu'il prononça en Janvier 1085, devant les Princes du S. Empire, à l'assemblée de Gerstungen, en faveur de l'Empereur Henri IV contre le Pape Gregoire VII. ' L'Auteur y prouve fort bien deux choses : la première, qu'on doit à son Souverain, quelque méchant qu'il soit, l'obéissance et la fidélité, ce qu'il établit par plusieurs passages de l'Ecriture. ' L'autre chose qu'il réussit à prouver est que les Pasteurs abusent du pouvoir de lier qu'ils ont reçu de Dieu, lorsqu'ils s'en servent pour satisfaire leurs passions, et venger leurs propres querelles. ' C'est ce qu'il confirme en montrant, que les armes des Successeurs des Apôtres sont toutes spirituelles, et doivent tendre à établir la paix, la charité, la justice, la vérité, la foi. Quoiqu'il parle désavantageusement du Pape Gregoire, il est un peu sobre sur l'article. Mais il fait un éloge pompeux de l'Empereur Henri.

Il y a de l'éloquence dans cette piece. Le style en est concis, coulant, et même élégant pour le siecle où elle a été faite. Il est visible par la maniere dont elle finit, qu'elle n'est pas entiere. On n'y voit ni conclusion, ni rien qui découvre l'objet précis que l'Orateur s'y est proposé. Peut-être y manque-t-il la principale partie. Il est au moins certain, qu'on n'y lit point ' le morceau qu'en copie l'Auteur de l'ouvrage suivant.

Avent. an. l. 5. p. 357. 358.
* Apol. ib. p. 49. 48-50.

' Jean Aventin l'a inserée telle qu'on l'a dans ses Annales des Bavaois. ' Ensuite Goldast l'a fait entrer dans le recueil des pieces, qu'il a intitulé Apologies pour l'Empereur Henri IV, et qu'il fit imprimer à Hanaw en 1611.

2°. ' On trouve dans le même recueil, et dans un de ceux de Marquard Freher, un autre écrit sur le même sujet beaucoup plus étendu que le précédent, et divisé en deux livres. Celui-ci, qui ne fut fait qu'après la mort du

Apol. pro Hen.
imp. p. 48. 49.

p. 49.

p. 50.

p. 120.

p. 53-182 | Freh.
rer. ger. t. 1. p.
153-236.

Pape Gregoire, est intitulé : Apologie pour l'Empereur Henri IV, contre la lettre du Pape Hildebrand à Herman, ou Herimanne, Evêque, de Metz, pour justifier l'excommunication portée contre le même Empereur. A ces deux livres l'Auteur en a ajouté un troisième en faveur de l'Antipape Guibert, contre la lettre de Bernhard moine de Corwei, touchant les Sacrements administrés et reçus hors de l'Eglise. Dès 1520 ces trois livres avoient paru à Maïence, par les soins d'Ulric Hutten en un volume *in-4°*.

Quelques Ecrivains sont dans l'opinion, que cet ouvrage appartient à Conrad Evêque d'Utrecht. D'autres au contraire le donnent, ou à Veneric, autrement Gueneric, ou Werric, depuis Evêque de Verceil, ou enfin à Waltram Evêque de Naumbourg. Mais ceux qui en veulent faire honneur à Veneric paroissent visiblement avoir confondu l'ouvrage en question, avec un autre tout différent, dont nous avons rendu compte à l'article de Thierric Evêque de Verdun, du nom de qui il est décoré. Ceux qui l'attribuent à Conrad d'Utrecht, ne semblent pas mieux fondés que les précédents. Quoique le style de l'écrit soit bon pour le temps, celui de notre Prélat est encore au-dessus. D'ailleurs l'Auteur y copie un passage du discours de Conrad de manière à faire juger, que ce n'est pas lui-même qui y parle. Ainsi tout bien considéré, il y a plus d'apparence, que l'ouvrage est de la façon de l'Evêque Waltram, sous le nom de qui il est imprimé dans toutes les éditions que nous en avons vûes.

3°. Nous avons dans le *Batavia Sacra* les Statuts des pieux Evêques d'Utrecht, confirmés et augmentés par l'Evêque Conrad leur successeur. L'addition qu'il y fit en les confirmant, est en date du premier de Novembre de l'année 1087, la treizième de son épiscopat. Pour leur donner plus d'autorité, il le voulut faire en présence de l'Empereur Henri et de toute sa Cour, qui se trouvoient alors à Utrecht. De cette Cour étoient entre autres les Archevêques de Cologne et de Trèves, les Evêques d'Halberstadt et de Munster.

Il se trouve une Chronique de Maïence sous le nom d'un Conrad qualifié Evêque. Mais celui-ci est fort différent de Conrad d'Utrecht; puisque son ouvrage ne commence qu'en 1140, et pousse la suite de l'Histoire jusqu'en 1250.

Freh. ib. pr. p. 41
Fab. bib. lat. 1. 3.
p. 1182.

Apol. ib. p. 120.

Bat. sac. p. 135.
136.

Voss. hist. lat. 1.
2. c. 50.

PIERRE,

SCOLASTIQUE DE LIMOGES.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

PIERRE, qui fait l'objet de cet article, est simplement qualifié Scolastique dans les monuments qui parlent de lui, sans qu'ils marquent de quelle église, ou monastere il l'étoit. Mais la nature de son ouvrage semble ne devoir point laisser de doute, qu'il ne remplit cette dignité à Limoges, soit à S. Estiene, qui est la Cathédrale, soit à l'abbaye de S. Martial. On n'a pas le même secours pour déterminer le temps précis auquel il a écrit; quoiqu'il paroisse certain, qu'il l'a fait après le X siecle, et avant la fin du XII. La preuve de la premiere époque se tire de son propre ouvrage, qui est une paraphrase en vers des actes de S. Martial, et l'autre, de l'écriture du manuscrit qui la contient: écriture qui paroît aux connoisseurs avoir précédé le XIII siecle.

Cela posé, l'on ne peut parvenir à fixer le temps de son ouvrage, que par la voie des conjectures. On en fera de façon et d'autre, qui seront pour la plupart, sinon hazar-dees, ou fausses, au moins incertaines. Tenons-nous-en aux plus vraisemblables et mieux fondées. On pourra d'abord conjecturer, que notre Scolastique se déclarant partisan de l'apostolat de S. Martial, comme il fait effectivement, aura écrit au temps que cet apostolat faisoit plus de bruit, c'est-à-dire vers les années 1028 et 1030, peu avant que se tint le grand Concile de Limoges sur ce sujet. Conjecture qui paroît appuïée, sur ce qu'il n'en fait aucune mention dans son ouvrage, où il semble qu'il ne devoit pas l'oublier.

Mais quelque spécieuse que paroisse cette conjecture, elle ne se peut soutenir; n'étant étayée que par une preuve négative, qui se trouve détruite par une autre beaucoup plus forte. En effet, il n'est pas croïable, que si le Scolas-

tique Pierre avoit fleuri dès 1028, Adelmar de Chabanois l'eût oublié, dans la pompeuse inscription de sa fameuse Letre apologétique de l'apostolat de S. Martial, qu'il a adressée à tous les gents de lettres de sa connoissance, éloignés comme voisins, qu'il sçavoit être disposés en faveur de cet apostolat. De même si Pierre avoit écrit avant le Concile de Limoges tenu en 1031, est-il croïable, ou qu'il n'y eut pas paru lui-même pour y faire valoir son sentiment, ou que quelqu'un entre ce grand nombre de Sçavants qui y parlerent en faveur de la même opinion, n'eût pas cité son écrit pour l'appuier ? D'ailleurs la véritable raison pourquoi il ne fait aucune mention des Conciles sur cet apostolat, est qu'il n'entroit pas dans son dessein ; ne s'étant proposé que de mettre en vers le texte en prose des actes de S. Martial.

Mab. an. t. 4. app.
p. 717. 1.

Tout ceci concourt à rendre plus vraisemblable l'opinion que nous allons établir, sçavoir que notre Scolastique n'écrivoit qu'à la fin de ce XI siècle. C'est de quoi l'on ne peut raisonablement douter, pour peu d'attention qu'on donne à ce que dit l'Auteur sur la fin du premier livre de son ouvrage. Il y nomme deux personnes célèbres, qui vi-
voient alors, et du témoignage desquelles il s'autorise, pour donner du relief à son travail. L'une est un Gerard, qu'il exhorte à prendre la plume, pour tâcher, comme lui, de fermer la bouche aux contradicteurs, qui refusoient encore de reconnoître l'apostolat de S. Martial. Voici ses expressions en l'apostrophant.

Mss.

Ut de sacris Corvus fluentis,
Effodiens oculos iniquis,
Gerarde frater, qui sapientia polles,
Profanos otius increpa,
Apostolorum ne quis latrator
Audeat ulterius negare.

Expressions qui ne peuvent mieux convenir qu'à Girard, ou Gerault II, Abbé de S. Augustin de Limoges, lorsqu'il n'étoit encore que simple moine, comme le montre la qualification de frere que l'Auteur lui donne. C'étoit un des hommes de Letres de son temps qui se mêloit aussi de versifier, ainsi qu'on le verra sur l'an 1104, qui est celui de sa mort.

Ibid.

' L'autre personnage que nomme notre Scolastique est un Hildebert, qu'il paroît avoir consulté sur son dessein, et qui l'avoit approuvé. Ce qui lui fait dire à ce sujet :

Hæc Hildebertus scribere me probat.

Qui peut se refuser à reconnoître ici Hildebert depuis Evêque du Mans, et ensuite Archevêque de Tours, l'un des plus célèbres Poètes de la fin du XI siecle ?

§ II.

SES ECRITS.

Mss.

QUANT à l'ouvrage du Scolastique Pierre, qui est le seul monument qui nous fasse connoître son Auteur, ce n'est qu'une version de la prose des mauvais actes de S. Martial, et de la relation de quelques-uns de ses miracles, en vers d'une extrême platitude. Tel étoit, comme il a été dit ailleurs, le caractere de presque toutes les pieces de Poësie de ce temps-là. Mais si notre Poëte n'a pas réussi à faire de bons vers, il a fait voir, qu'il en sçavoit faire de toute sorte de mesure. C'est ce que montrent les deux premiers livres de son ouvrage, qui en contient neuf dont les sept derniers sont en vers héroïques. Il paroît par-là, que Pierre étoit laborieux, et sa muse fort féconde. Au reste, ce grand ouvrage n'est bon qu'à servir à caracteriser les Versificateurs de ce siecle, et à faire connoître le zèle de son Auteur pour l'apostolat de S. Martial.

Ibid.

Le manuscrit, qui le contient, est un débris de l'ancienne Bibliothèque de l'abbaye de ce nom à Limoges, et se trouve dans le Cabinet de M. de l'Espine, Gentilhomme du païs qui fait voir par son amour pour les bons livres, et les connoissances de la belle Littérature qu'il acquiert tous les jours, que les gents d'épée peuvent, quand ils le veulent, devenir amis des muses. Le long Poëme de notre Scolastique y est intitulé de la sorte : *Codex Petri Scolastici de apostolo Christi Sanctissimo viro Martiale rebusque ad ipsum pertinentibus.*

Mss.

' A sa suite dans le même volume se trouvent avec d'autres pieces, qui ne valent guères la peine qu'on les nomme,

1°. sept homelies d'Ademar de Chabanois, prononcé au jour de la fête de S. Martial. Le recueil y porte le titre suivant: *In natali S. Martialis dicta venerabilis Adhemari Monachi septem homilias complectentia.* ' L'on a vû en son lieu, qu'Ademar se mêloit de prêcher; et il n'y a point de doute que ces homelies ne lui appartiennent, comme l'annonce leur inscription. Si nous en avons eu connoissance dans le temps que nous avons fait son article, on les trouveroit dans le catalogue raisonné de ses autres écrits.

Hist. lit. de la Fr.
t. 7. p. 305. n. 4.

2°. ' Diverses additions à sa Notice des Abbés de Saint Martial: une qui la pousse jusqu'en 1114; une autre jusqu'en 1146; une troisième jusqu'en 1174; enfin une quatrième jusques vers 1200. La pénultième est attribuée à Elie de Ruffec, moine de S. Martial.

Mss.

3°. ' Seize Sermons sur la translation du même Saint; mais l'Auteur n'y est nommé, ni désigné en aucune façon.

Ibid.

4°. ' Huit autres sermons sur le même saint, trois sur S. Austreclinien, et quatre pour le jour de la fête de Sainte Valerie, honorée à Limoges d'un culte particulier.

Mss.

5°. ' La relation de la dédicace de l'église de S. Martial, faite en 1095 par le Pape Urbain II.

Ibid.

6°. ' Une liste des Evêques de Limoges, une autre des Abbés de S. Martial, et une troisième de ceux de Cluni jusqu'en 1207.

Mss.

Nous sommes entrés dans ce détail par la raison que les écrits qu'on vient de nommer, peuvent appartenir à des Auteurs de la fin de ce siècle: excepté cependant ceux qui portent une date postérieure. Presque tous les autres contenus dans le même volume, que nous nous abstenons de nommer, sont imprimés; et c'est par cette raison principalement que nous les omettons.

DIVERS ECRIVAINS ANONYMES.

A FIN de soulager l'attention de nos Lecteurs, qui pourroit se lasser en lisant de suite trop d'articles qui au premier coup d'œil paroissent peu interessants, nous partagerons en diverses classes le grand nombre d'écrivains anonymes qu'a produit la fin de ce siècle. D'ailleurs cette

œconomie introduira plus de variété dans l'ouvrage. Ceux qui lisent beaucoup, n'en sont pas ennemis. Après tout, quoique les écrivains de ce genre ne paroissent pas fort considérables aux yeux de personnes familiarisées avec le brillant et le magnifique, ils n'en ont pas moins leur prix. Ils ont travaillé en leur temps, suivant leur capacité, comme ont fait les autres, à soutenir les Letres, et méritent en conséquence d'être connus pour ce qu'ils ont été, autant qu'on a de lumiere pour les faire connoître.

Mart. am. coll. t.
1. p. 575. 576.

SE PRESENTE D'ABORD ' un Interprete du quatrième Livre de Moyse, c'est-à-dire du Levitique, qui écrivoit certainement à la fin de ce siecle. C'est ce que montrent et l'épître dédicatoire à S. Anselme, déjà Archevêque de Cantorberi, et la maniere dont lui parle l'Auteur anonyme. Celui-ci n'y dit pas un seul mot, quoique l'occasion en fût toute naturelle, qui insinue le moins du monde, qu'il fût de la juridiction de cet Archevêque, primat de toute l'Angleterre. Circonstance qui jointe à ce que le seul exemplaire de son ouvrage, que l'on connoisse, se trouve en France, ne permet pas de douter, que cet Interprete ne fût François de nation. Et quand même on pourroit réussir à prouver, qu'il auroit écrit en Angleterre, ne sçait-on pas que presque tous les Sçavants qui y brilloient alors, y étoient venus de France? ' L'unique motif qu'eut l'Auteur de s'adresser à Anselme, fut la grande réputation de son sçavoir, et l'application qu'il continuoit de donner à la Literature, nonobstant des fonctions inséparables de l'épiscopat. Ce qu'il ajoute de la patience et de la fermeté qu'opposoit ce Prélat aux assauts qu'on lui livroit, semble supposer, que l'ouvrage précéda de fort peu de temps le mois d'Octobre 1097, lorsque S. Anselme se vit obligé à passer en France, de là en Italie, et d'Italie encore en France. Peut-être même l'Auteur prit-il occasion de la présence d'Anselme en France, pour lui faire la dédicace de son écrit et le prier de le revoir.

p. 575.

Ibid.

' L'Auteur, qui ne prend que la qualification vague d'habitant de la Maison des enfants d'Israël; prie Anselme de vouloir bien examiner son ouvrage avec soin, afin d'en retrancher tout ce qui seroit capable d'offenser les gents sensés, et d'y ajouter tout ce qu'il jugeroit y manquer. Après quoi il esperoit que muni de l'autorité d'un si grand hom-

me, il seroit sinon à couvert, au moins au-dessus de la censure des envieux et des plus malins Critiques. ' Il l'avoit entrepris aux instances d'un certain Archevêque qu'il ne nomme pas, et de grand nombre de personnes de piété. Mais ayant compris que son dessein étoit au-dessus de ses forces, il s'étoit adressé à Dieu source de toute lumiere, et lui avoit demandé jour et nuit par d'instantes prieres pendant vingt-cinq ans, l'intelligence necessaire pour l'exécuter : ce qu'il avoit confiance d'avoir obtenu. p. 576.

Nous ne saurions dire au reste de quelle maniere il s'y prit, ni s'il a été assés heureux pour y réussir. La raison en est, que de tout ce grand ouvrage il n'y a d'imprimé que la seule épître dédicatoire. ' On en est redevable à Dom Martene et Dom Durand, qui l'ont publiée sur un manuscrit de l'abbaye de S. Vaast d'Arras. ' L'Auteur nous y apprend toutefois, qu'il avoit fait entrer dans son commentaire quantité de passages des autres livres de l'Écriture; mais qu'il avoit eu soin de les expliquer comme le texte même qui faisoit l'objet direct de son travail : et cela en faveur des simples Fidèles, qui lui avoient témoigné le souhaiter. Ce commentaire étoit divisé en dix-sept livres. Si le titre en tête de l'épître dédicatoire, qui y est qualifiée prologue, ou préface, est de l'Auteur original, il n'y a pas de doute qu'il étoit moine; puisqu'il y est qualifié Serviteur de la Croix du Seigneur. Expression qui pourroit faire juger qu'il l'étoit du monastere de la Croix S. Leufroi en Normandie. C'est ainsi que Bernon Abbé de Richenow, comme on l'a vû, se nommoit lui-même Serviteur de la Mere de Dieu, parce que son monastere étoit sous l'invocation de la Sainte Vierge. p. 575. 576.

' LES MESMES EDITEURS nous ont donné un autre écrit contre les Grecs Schismatiques, qui appartient aussi à la fin de ce siecle. Deux traits qui s'y lisent, ne permettent pas d'en douter. ' L'Auteur d'une part y fait mention de Michel Cerularius, de Leon d'Acride, et de Nicetas Abbé de Stude, comme morts depuis quelque temps, et dont les noms avoient été inserés dans les dyptiques. Il reproche d'ailleurs aux Grecs de tremper le pain eucharistique dans le précieux Sang avant la communion, contre la coûtume des Latins. ' Cérémonie cependant qui comença à s'introduire dans l'Eglise Latine les premieres années du XII siecle. anec. l. 5. p. 845-852.
p. 849.
p. 846.

cle, et que notre Auteur n'auroit pas blâmée dans les Grecs, s'il n'avoit écrit qu'alors. Joignons à ces deux preuves l'antiquité du manuscrit, qui paroissoit aux Editeurs approcher du temps où nous plaçons l'Auteur.

Malheureusement il y manque le commencement et la fin de son ouvrage : ce qui semble en être la principale partie, et nous prive du secours que nous en aurions pû tirer, pour faire mieux connoître et l'ouvrage même, et celui qui lui a prêté sa plume. Quant à l'Auteur, il étoit vraisemblablement un de nos Théologiens François de la fin de ce siècle. On le présume ainsi d'abord, en voyant que l'unique manuscrit qu'on ait de son ouvrage, et sur lequel il a été imprimé, se trouve à la Bibliothèque de Fleuri, ou S. Benoît sur Loire. On voit de plus par la lecture de ce qui nous reste de l'ouvrage, que la maniere de raisonner, qu'y suit l'Auteur, est la même qu'emploïoient nos Théologiens de ce temps-là, tels que le B. Lanfranc, S. Anselme, Hildebert du Mans : maniere qui n'avoit pas encore passé aux autres nations. Nous pourrions fortifier notre sentiment par la réflexion, que lorsqu'il fut question au IX et X siècle de refuter les erreurs des Grecs, les François furent presque les seuls qui s'y porterent avec plus de zèle, et qui y réussirent le mieux : témoin Enée Evêque de Paris, Ratramne moine de Corbie, le Pape S. Leon IX et le Cardinal Humbert.

Tous ceux-ci ne prirent la plume contre les Grecs, que pour défendre l'Eglise Latine sur plusieurs points de sa discipline, qu'ils blâmoient injustement. Mais l'Ecrivain anonyme dont il est ici question, entreprit d'écrire contre eux, pour les attaquer de front sur les erreurs qu'ils avoient introduites et dans le dogme et dans la discipline. On en compte dix, ou onze, dans ce qui nous a été conservé de son ouvrage. Les deux principales regardent la divinité et la procession du S. Esprit. Notre Auteur les refute fort bien, en n'y emploiant toutefois que le raisonnement seul, tiré de principes solides qu'il a soin de poser. Il leur montre en particulier, qu'ils ne s'accordent pas avec eux-mêmes, en reconnoissant que le S. Esprit procede par le Fils, et refusant d'admettre qu'il procede de lui.

Les autres points d'erreur sur lesquels il leur fait des reproches, sont beaucoup moins graves ; et quelques-uns ne

p. 847. 848.

p. 848.

valoient guéres la peine qu'il les relevât. ' Il s'arrête principalement à l'exécration horrible en laquelle tombaient quelques Grecs avec l'Eucharistie consacrée avec le pain azyme, jusqu'au point de lui dire anathème, et de la fouler aux pieds. ' L'Auteur leur reproche ensuite de prétendre, que **JESUS-CHRIST** fit la Pâque avant le quatorzième de la Lune, d'où il suivroit qu'il auroit violé la Loi, lui qui étoit venu la remplir, et qu'il se seroit servi de pain levé en cette occasion; de soutenir, que le pain levé fût animé, ce qui bien loin d'être marqué dans l'Ecriture, ou reconnu par les Philosophes, étoit un point de l'hérésie des Manichéens, condamné depuis long-temps par l'Eglise.

' Il leur reproche encore de croire, que l'ame du pain levé vivifioit le corps de **JESUS-CHRIST**, ce que l'Auteur montre être une pure extravagance; ' de percer l'Eucharistie avec une lancette, ce que **JESUS-CHRIST** n'a ni pratiqué, ni ordonné de faire; d'enterrer l'Eucharistie, ce qui étoit aux termes de notre Anonyme, vouloir astreindre le corps de **JESUS-CHRIST** à la corruption; de mêler ce sacré corps avec des viandes communes, nommément avec de l'eau chaude, comme le pratiquoient effectivement les Grecs, avant que de communier; de prétendre, que le sang qui coula du côté de **JESUS-CHRIST** à la croix, fût chaud contre la nature d'un corps mort, tel qu'étoit celui du Sauveur, lorsqu'on lui perça le côté d'une lance; ' enfin d'attendre au huitième jour à baptiser les enfants après leur naissance, ce qui étoit en exposer plusieurs à mourir sans baptême.

On voit par-là, que notre écrivain avoit fait des recherches particulieres au sujet des pratiques de l'Eglise Gréque, contraires à la tradition commune de l'Eglise Latine. C'est ce qui rend interessant ce morceau de son ouvrage, qui est assés bien écrit, et beaucoup mieux que tant d'autres traités théologiques qui vinrent dans la suite. Il y a de la netteté dans les pensées, de la précision et de la clarté dans le style, de la justesse et quelquefois de la force dans les raisonnements. Mais l'Auteur ne les pousse pas aussi loin qu'ils pouvoient aller.

L'AUTEUR DES ACTES plus prolixes de S. Privat Evêque de Gevaudan, ou de Mandé, comme on a parlé dans la suite, paroît n'y avoir mis la main qu'à la fin de

p. 849. 850.

p. 850.

Ibid.

p. 851.

p. 852.

Till. II. E. t. 4. p. 651.

ce siecle. ' Quoiqu'ils soient écrits sans fard, d'une maniere simple et assés naturelle, il est néanmoins aisé de découvrir dans les choses qu'ils contiennent, des traits non équivoques, qui montrent que leur Auteur étoit fort éloigné du temps où le S. Evêque souffrit le martyre. Il le place lui-même vers le milieu du III siecle, et prétend néanmoins, qu'il avoit eu plusieurs prédécesseurs ' et que tout le peuple de son diocèse professoit dès-lors la religion Chrétienne. C'est se montrer bien peu instruit de ces temps-là, et s'en avouer par conséquent fort éloigné.

Boll. 21. Aug. p. 440. n. 9.

p. 439. n. 3.

Till. ib. | Val. not. Gall. p. 214 | Gall. chr. nov. t. 1. p. 83.

Mais ce qui acheve d'en convaincre, et qui prouve clairement l'époque que nous assignons à cet écrivain, est ' de le voir qualifier S. Privat et ses prédécesseurs Evêques de Mandé; quoiqu'il déclare en même temps, que ce lieu n'étoit encore alors qu'un simple village. Outre qu'on sçait, que les premiers Evêques n'établissoient leurs Cathédrales que dans des cités, ' les sçavants nous apprenent, que ce ne fut qu'au X siecle, tout au plûtôt, que le Siege de Gevaudan fut transferé à Mandé. Ce n'est donc pas pousser les choses trop loin que de supposer, qu'il se passa un siecle presqu'entier, depuis cette translation, jusqu'à ce que notre Auteur fit son écrit, puisqu'il l'ignoroit: ' lui qui donne à entendre qu'il étoit du pais. C'est sur le même fondement, que ' M. de Tillemont lui assigne la même époque que nous; ' et les derniers Editeurs de l'ouvrage ne s'en éloignent pas, non plus que d'autres sçavants.

Boll. ib. p. 410. n. 10.

Till. ib.

Boll. ib. p. 437. n. 15 | Hist. de Lang. t. 1. p. 641 | Gall. chr. ib. p. 83. 84.

Après tout, quoique ces actes n'aient été écrits que plusieurs siecles après les événements qu'ils contiennent, il ne faut pas croire que l'Auteur les ait tirés de son imagination. Sa maniere d'écrire fait juger au contraire qu'il a eu d'anciens mémoires. Mais ' après la sage retenue de ses derniers Editeurs, nous n'osons pas prononcer, si d'autres actes beaucoup plus courts que les siens, qui se lisent dans Vincent de Beauvais et dans Mombrice, lui auront servi de canevas. En effet ces plus courts actes peuvent n'être qu'un extrait des plus prolixes, comme ils peuvent les avoir précédés.

Boll. ib. p. 437. n. 13.

Sur. 21. Aug. p. 867-869.

Boll. ib. p. 433-441.

' Surius est le premier qui a publié ceux qui appartiennent à notre Auteur, mais après en avoir défiguré le style, sous le faux prétexte de le châtier. ' Les successeurs de Bollandus les ont imprimés à leur tour, en leur rendant

leur première intégrité à la faveur de deux manuscrits, et les ont illustrés de notes et d'un sçavant commentaire préliminaire. ' Lorsque M. Baillet dit, qu'ils se trouvent dans Monbrice, il les a confondus avec les plus courts.

Ball. 21. Aou. tab.
cr. n. 1.

' OUTRE LES PREMIERES TRANSLATIONS du corps de S. Livin Evêque et Martyr, il s'en fit une en 1007 de Hauthem au territoire d'Alost, où il avoit été enterré, au monastere de S. Bavon à Gand, alors du diocèse de Tournai. L'histoire de celle-ci appartient à la fin de ce siècle, comme il paroît visiblement par les expressions de l'Auteur. Cet écrivain, qui ne se fait point autrement connoître que pour un moine du lieu, ' dit expressément qu'il ne mit la main à sa relation, que long-temps après le principal événement qui en fait l'objet: *multis igitur retro diebus ante nos facta est hujus sancti tam pretiosa translatio.*

Mab. act. t. 8. p.
64. 69. n. 1. 8.

' Parlant encore ailleurs du temps auquel il écrivoit, il le désigne comme postérieur de plusieurs années à Fulbert Abbé de S. Bovon mort en 1067. Ces traits joints à son silence sur une autre translation du même Saint, faite en 1171, ou 1175 au plus tard, et au génie de son écrit, montrent qu'il le fit à la fin de ce XI siècle, et ' sur des traditions orales, comme il s'en explique lui-même.

p. 65. n. 1.

p. 69. n. 9.

p. 65. n. 1.

' Dom Mabillon a publié cette relation sur un ancien manuscrit de l'abbaye d'Alnei au diocèse de Liege, avec quelques observations préliminaires et de courtes notes au bas des pages. Elle est assés bien écrite aux consonances près, qui y sont fréquentes, et paroît avoir été faite pour être lûe à l'office de la fête annuelle de cette translation. L'on y trouve plusieurs autres faits qui peuvent beaucoup servir à l'histoire de l'abbaye de S. Bovon, où est aujourd'hui la citadelle de Gand. Il y est parlé de plusieurs autres Saints, dont les reliques y étoient alors conservées, et particulièrement du Martyr S. Brice, dont le corps y fut transféré avec celui de S. Livin. Il y a aussi quelques traits historiques, qui concernent deux de ses Abbés.

p. 64-70.

' ON A UNE PETITE CHRONIQUE, intitulée de S. Martin de Tournai, qui commence en 459, et finit à la prise de Jerusalem par les premiers Croisés, c'est-à-dire en 1099. Elle ne contient rien au reste qui lui ait pu faire donner le nom de ce monastere, sinon qu'il

Mart. anec. t. 3.
p. 1453-1456.

p. 1453.

fut brûlé en 558, et rétabli en l'année 1092. Mais il s'y lit beaucoup d'autres traits qui regardent l'abbaye de saint Amand, dont l'écrit devoit plus naturellement porter le nom. Tout ce qu'on en peut tirer de moins équivoque, par rapport à son Auteur, est qu'il reconnoissoit S. Benoît pour son pere et qu'il faisoit sa résidence ordinaire en Flandre. Il y est fort attentif à marquer le temps de la mort des Comtes qui l'ont gouvernée. Il y a aussi fait entrer les époques assés justes de la mort de plusieurs Rois de France, et n'y a pas oublié les phénomènes et calamités publiques, qui étoient venues à sa connoissance. Tel étoit, comme il a été observé plus d'une fois, le génie des chroniqueurs du moien âge.

Il ne faut pas après tout s'imaginer, que celui dont il est ici question, se soit arrêté à donner une suite complete de plus de six cents ans, qu'annoncent les deux termes de son écrit. Il n'y en a pas même soixante de tous ces siècles-là, sur lesquels il marque quelque événement. D'ailleurs ceux qu'il rapporte, ne sont ni détaillés, ni circonstanciés le plus souvent, et se trouvent, au moins pour la plupart, mieux développés dans d'autres Chroniques. L'Auteur commence la sienne par la naissance de S. Remi Evêque de Reims, laquelle il place en 459, et marque sa mort en 546 : l'une et l'autre trop tard,

URBAIN II,

P A P E.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Guib. gest. Fr. l. 2. c. 1 | Spic. t. 12. p. 464 | Dod. chr. an. 1085.

URBAIN, connu sous le nom d'EUDES, ou ODON, ou même OTTON, avant son élévation au Souverain Pontificat, est compté pour le cinquième ¹ Pape, que

Guib. ib. l. 2. c. 1. p. 376.

¹ / Au temps de Guibert Abbé de Nogent, Urbain II n'étoit compté que pour le premier Pape François. Mais ceux qui étoient dans cette opinion, et que Guibert soupçonnoit d'erreur, ignoroient que Silvestre II étoit d'Auvergne, Leon IX d'Alsace, Estienne IX de Lorraine et Nicolas II d'un país qui faisoit partie du royaume de Bourgogne.

la France a donné à l'Eglise. ' Il nâquit vers l'an 1042, au territoire de Reims, ce qui l'a fait qualifier citoïen de cette ville par Ordric-Vital. Ses parents étoient distingués par leur noblesse; ' mais les écrivains sont partagés au sujet de la famille qui lui donna naissance. Le plus célèbre de nos Généalogistes du dernier siecle, a avancé d'après Onuphre et Ciaconius, que c'étoit l'illustre Maison de Chastillon, ce qui a été suivi par d'autres. Opinion toutefois que le fils même de ce Généalogiste s'est cru depuis obligé de refuter, par un motif d'amour pour le vrai. De sorte ' aujourd'hui qu'on est communément persuadé, qu'Odon étoit fils du Seigneur de Lagcri, bourgade sur le chemin de Reims à l'abbaye d'Igni. Alberic de Troisfontaines l'assure positivement, et détaille sa postérité jusqu'à la cinquième génération, en commençant par Raoul un de ses freres. Il est certain que ses parents étoient Seigneurs de Bainson, village tout proche de Chastillon sur Marne, qu'on assigne pour le lieu précis de la naissance d'Odon, et qu'ils y fonderent un Prieuré. L'on ne connoît le nom de son pere, et celui de sa mere, que ' par le Nécrologe de l'abbaye de Molesme, qui nomme l'un Eucher, et l'autre Isabelle. Odon apporta au monde d'excellentes qualités naturelles qui reçurent un merveilleux relief de celles qu'il acquit dans la suite. Il étoit bien fait, de haute taille, avoit beaucoup de douceur, une facilité incomparable à s'énoncer, et des inclinations tournées à la vertu. ' Dès son enfance il fut mis à l'école, non de Paris, comme l'a avancé un écrivain du XV siecle, mais de Reims, où il eut pour Maître le célèbre Brunon, plus connu depuis sous le nom de S. Bruno Instituteur des Chartreux. Ecole alors très-florissante, comme on l'a vû autre part. Le jeune Odon avec d'heureuses dispositions pour les Letres, y fit tous les progrès qu'un élève de son âge pouvoit faire en ce temps-là. Il y acquit ce premier fonds de sçavoir, ' qui le fit passer dans la suite pour un des plus sçavants et plus éloquents hommes de son siecle, et qui lui mérita les titres de Rhéteur et de Docteur d'un mérite extraordinaire, *Doctor egregius*. Autant au reste il devint célèbre par sa science et sa doctrine: autant il se rendit recommandable par la sainteté de ses mœurs. Caracteres glorieux, sous lesquels nous le representent tous les anciens, qui ont eu occasion d'en

Guib. ib. | Ord-
vit. l. 8. p. 677.

Friz. Gall. par. p.
17 | Aub. hist. des
Card. p. 41 | Card.
Fr. t. 1. p. 53.

Alb. chr. par. 2.
p. 134 | Mab. an.
l. 64. n. 64 | Urb.
vit. p. 2 | Fleu.
H. E. l. 62. n. 55
| Choix. H. E. l.
19. c. 4.

Urb. vit. ib.

Mart. am. coll. t.
6. p. 31. 156 |
Urb. vit. p. 4.

Guib. ib. | Ord.
vit. ib. | Berth:
chr. an. 1088 |
Mell. scri. c. 99 |
Ursp. chr. an.
1099 | Mab. act.
t. 9. p. 467. n. 4.

Bert. ib.
 a Ord. vit. ib.

Mell. scri. ib.

Ivo, ep. 48 | Guib.
 ib. c. 1. p. 376.

Urb. vit. p. 4.

Ibid. | Alb. chr.
 ib.

Spic. t. 12. p. 464
 | Ord. vit. ib. |
 Mab. an. l. 64. n.
 63. 64 | Urb. vit.
 p. 10. 12.

Ord. vit. l. 4. p.
 531 | Urb. vit. p.
 11.

Mab. an. l. 64. n.
 30 | Ord. Vit. ib.
 | Urb. vit. p. 16 |
 Bert. chr. an.
 1078.

Berth. ib. an.
 1083. p. 351. 352.

parler. ' *Religione et eruditione celebrandum*, dit l'un; ^a *religione maximus, sapientia et eloquentia præcipuus*, dit un autre; ' *Scientia et sanctitate magnificus*, ajoute un troisième.

Le mérite d'Odon ne fut pas plutôt connu, qu'on lui donna une place de Chanoine dans l'église métropolitaine de Reims. On y suivoit alors la vie commune; et le Clergé y étoit en réputation de piété. C'est sans doute sur ce spécieux fondement, que des écrivains inattentifs ont prétendu, qu'Odon avoit été Chanoine Regulier de la Congrégation de Latran, alors inconnue. De l'état de simple chanoine, il fut élevé à la dignité d'Archidiaque, qu'il remplissoit au moins dès 1070.

Mais quelque réglée que fût sa conduite, il aspiroit à un état encore plus parfait. Tout occupé de cette pensée il se retira à Cluni, pour s'y consacrer à Dieu dans la profession monastique. Le grand S. Hugues, qui en étoit alors Abbé, l'y reçut avec joie, et lui en donna lui-même l'habit. Bien-tôt l'exactitude et la ferveur d'Odon à s'aquitter de ses devoirs, le firent établir Prieur de la Maison. Mais lorsqu'il en faisoit en cette qualité une des plus solides espérances, l'Abbé Hugues l'envoia au Pape Gregoire VII, qui lui avoit demandé quelques-uns de ses élèves habiles et vertueux, pour l'aider dans le besoin, contre les efforts des Schismatiques, qui continuoient à troubler l'Eglise.

Peu de temps après l'arrivée d'Odon à Rome, le Pape le créa Cardinal Evêque d'Ostie, dont le siege étoit vacant par la mort de Gerould, autre Prieur de Cluni avant Odon. Il en fallut néanmoins chasser un nommé Jean, homme factieux et Schismatique, qui s'en étoit emparé, sous les auspices du Roi Henri. C'étoit en l'année 1078; et dès-lors Odon devint le principal Conseiller du Pape Gregoire, et eut le plus de part à ce qui se passa sous son pontificat. En 1083 Gregoire et Henri étant convenus, qu'on tiendrait à Rome au mois de Novembre un Concile, afin de tâcher de terminer le Schisme entre le Sacerdoce et l'Empire, plusieurs Prélats du premier mérite se mirent en chemin pour s'y rendre. Mais Henri oubliant, ou méprisant même le serment qu'il avoit fait de n'inquieter personne, fit arrêter la plupart de ceux qui s'étoient mis en route. Il n'eut pas plus de considération pour

l'Evêque d'Ostie, que Gregoire lui avoit député en Lombardie, où ce Prince étoit alors. Sans aucun égard pour sa qualité de Légat, il le retint quelque temps en prison, et lui fit souffrir divers mauvais traitements.

' On ne laissa pas de tenir le Concile à la S. Jean de l'année suivante. L'Antipape Guibert et Henri couronné Empereur à Pâque de la même année, y furent excommuniés de nouveau, avec tous leurs partisans, et Odon chargé d'aller en Allemagne y publier ce décret. ' Il eut ordre en même temps d'y établir des Evêques dans les sieges vacants. En conséquence il ordonna pour celui de Constance Gebehard, Moine d'Hirsauge, qui fut l'un des plus illustres Archevêques d'Allemagne à la fin de ce siecle, et des plus attachés au S. Siege. ' A Pâque de l'année suivante le Cardinal Odon se trouvant à Quedlimbourg dans la haute Saxe, y assembla un Concile auquel assistèrent les Archevêques de Saltzbourg et de Magdebourg, avec plusieurs autres Prélats, soit en persone, ou par Députés, et le Roi Herman, que les Catholiques avoient élu à la mort de Rodolfe, pour l'opposer à l'Empereur Henri. Là furent faits de sages reglements, et publiée la Sentence d'excommunication contre les Schismatiques. Il est remarquable, ' que l'Evêque Odon en souscrivant ces reglements, ne prene que les qualités de simple moine de Cluni et de légat du Pape Gregoire.

' Ce pontife avant que de mourir, ce qui arriva le vingt-cinq de Mai de la même année, désigna le Cardinal Odon entre ceux qu'il jugeoit les plus propres à lui succéder. Mais celui-ci étant éloigné, comme encore occupé à sa légation d'Allemagne, le choix tomba sur Didier Abbé du Mont-Cassin. Odon, peut-être à dessein d'éviter qu'on pensât à lui dans cette élection, ne se pressa pas de retourner en Italie. En s'y rendant il passa par la France, et s'arrêta quelque temps à Cluni, et à Nantua, où il fit l'élevation du corps de S. Maxime Evêque de Riés, comme on le croioit alors. Arrivé en Italie, il trouva Didier qui refusoit perseveramment le Souverain Pontificat, et qui vouloit l'y faire substituer en sa place. ' Mais la premiere élection eut lieu; et après deux ans presque entiers de résistance, Didier fut sacré le neuvième de Mai 1087 par Odon et les Evêques de Porto et d'Albane, suivant

an. 1084. p. 355.

Ibid. | Urb. vit. p. 20.

Berth. ib. an. 1085. p. 356. 357 | Urb. vit. p. 21. 22.

Conc. t. 10. app. p. 1831.

Urb. vit. p. 22-24.

p. 26. 28 | Berth. ib. an. 1087. p. 359. 360 | Mab. an. l. 67. n. 23.

l'ancienne Coutume, et nommé Victor III. Il ne tint le S. Siege que six mois, et mourut en Septembre de la même année; quoique le Chroniqueur Bertholde, écrivain d'ailleurs fort exact, ne lui donne que quatre mois de Pontificat. Etant au lit de la mort, il fit appeller les Evêques et les Cardinaux, et leur recommanda d'élire pour lui succeder le Cardinal Odon, conformément à l'intention de Gregoire son prédécesseur. Les troubles de l'Eglise ne permirent pas cependant de proceder si-tôt à cette élection.

Berth. ib. an. 1088 | Cass. chr. l. 4. c. 1 | Mab. ib. n. 52 | t. 6. p. 616 | Urb. vit. p. 29-31.

' Ce ne fut que le douzième de Mars 1088, qu'elle se fit à Terracine, avec l'applaudissement universel de tous les gents de bien. Non-seulement les Cardinaux, les Evêques, les Abbés y consentirent volontiers; mais encore tout le Clergé et le peuple Romain y joignirent avec joie leurs suffrages par leurs Députés. Odon fut le seul qui y résista; mais on vint à bout de vaincre son humble modestie. On lui donna le nom d'Urbain II; et il fit monter avec lui sur le Thrône apostolique, tous les talents et toutes les vertus, qui font les plus grands Papes. Il étoit alors à la fleur de son âge; n'ayant encore que quarante-six ans, ou environ. Sa douceur et sa modération en particulier lui gagnèrent tous les cœurs; et plusieurs des Schismatiques se réunirent à lui. De façon qu'à la fin de sa vie, il y en avoit peu qui suivissent le parti de l'Antipape Guibert.

Ord. vit. l. 8. p. 677.

' Quoique d'un caractere naturellement doux et benin, il s'arma de vigueur et de fermeté, à la vûe des nouveaux efforts des Schismatiques; et sa conduite fit voir, que Dieu, en qui il avoit mis sa confiance, l'avoit établi pour être contre les ennemis de l'Eglise, ce que fut autrefois, en nous servant ici des termes d'Ordric-Vital, la tour de David contre Damas. ' Il commença son Pontificat par écrire par-tout, et jusqu'en Orient, des lettres circulaires, afin de notifier son élection, de prémunir les Fidèles contre le Schisme, et les maintenir dans l'union avec le S. Siege. ' Presque aussi-tôt il signala sa bonté envers les Evêques Schismatiques, qui eurent recours à sa clémence, et donnerent des marques de leur repentir. Tels furent entre autres Anselme Archevêque de Milan, et Henri Evêque de Soissons.

Ibid. | Berth. ib. | Mab. ib. t. 6. p. 616 | Bal. misc. t. 6. p. 371.

Urb. vit. p. 38.

Mab. an. l. 67. n. 52.

1 Il s'est glissé une faute d'Imprimeur dans le premier texte cité de Dom Mabillon, où on lit VI idus pour IV.

' Alexis Comnène Empereur d'Orient auroit bien voulu, que le nouveau Pape fût allé à Constantinople y tenir un Concile général, pour tâcher de terminer les differends entre l'Eglise Gréque et la Latine. Mais l'incertitude du succès, jointe à d'autres raisons, empêcha Urbain d'entreprendre un si long voïage. ' Il chargea cependant les Légats qu'il envoïa vers ce Prince, de lever l'excommunication, ci-devant prononcée contre lui, ' pour avoir contraint les Latins qui demeuroient dans ses Etats, à se servir de pain levé au sacrifice de la Messe. Il fut arrêté à cette occasion, qu'il seroit libre à l'une et à l'autre église de retenir ses usages, en attendant la décision d'un Concile général. ' On compte entre les autres premieres actions d'Urbain depuis son exaltation, le renouvellement des privileges de l'église de Toledé, et le rétablissement de la ville de Tarragone. Il rendit à la premiere le droit de Primatie sur les autres églises d'Espagne, dont elle jouissoit avant l'invasion des Musulmans, et réussit à faire rebâtir l'autre, qui étant fameuse du temps des Romains, avoit été détruite par les Maures, et qu'il éleva à la dignité de Métropole.

p. 35-38.

Berth. ib. an. 1089. p. 363.

Urb. vit. p. 60.

p. 40-43. 59.

Les Princes Normans, qui dominoient dans une partie considérable de l'Italie, et dont le Pape Gregoire VII avoit tiré de grands secours, n'étoient pas à négliger pour Urbain. Aussi le prudent Pontife fut-il attentif à cultiver leur amitié. ' Après avoir reçu les Letres du Roi de France Philippe I, qui l'assuroit de sa soumission, et tenu à Rome en 1089 un Concile de cent quinze Evêques, dans lequel fut confirmé tout ce qui avoit été fait contre les Schismatiques, il passa en Pouille, en Calabre, dans l'Abruzze, et y fit quelque séjour. ' Il célébra à Troïes en Pouille la même année un Concile, où se trouverent soixante-quinze Evêques, et douze Abbés, sans compter les Seigneurs du païs. D'autres, il est vrai, ne placent ce Concile qu'en 1093; mais quelques autres, qui paroissent mieux fondés, soutiennent qu'il appartient à cette année, et en distinguent deux tenus au même endroit. Il y fut fait quelques décrets contre les mariages entre parents.

Berth. ib. | Conc. t. 10. p. 474.

p. 475. 492. 493.

' Peu de temps après Urbain en tint un autre à Melfe, dont il reste seize Canons. ' On prétend, que ce fut dans cette assemblée, que le Duc Roger, fils du célèbre Robert Guiscard, fit au Pape homage-lige, et que ce Pon-

p. 476-478.

Urb. vit. p. 61-63.

Hist. l'it. de la Fr.
t. 7. p. 518.
Urb. vit. p. 64-
68.

tife l'investit par l'étendart, des terres dont il étoit déjà en possession, en lui confirmant le titre de Duc, ' que le Pape Nicolas II lui avoit déjà donné. ' De Melfe Urbain alla à Bari, à la priere du Prince Boëmond frere du Duc Roger, qui en étoit Souverain, et y fit la translation des Reliques de S. Nicolas. Aiant eu occasion dans le cours de ses voïages de passer à Brindes, il en dédia l'église cathédrale, et ordonna qu'on y rétablirait le siege épiscopal, qui en avoit été transféré ailleurs, à la destruction de cette ville par les Sarasins. Le Duc Roger s'étant rendu Maître de l'isle de Malthe sur ces Infidèles, le Pape y remit un Evêque, comme il y en avoit auparavant.

p. 68 | Mart. am.
coll. t. 6. p. 156.

' Urbain avoit alors près de sa persone l'illustre S. Bruno, son ancien Maître, qu'il avoit appelé de France, pour se servir de ses lumieres dans les temps orageux, où se trouvoit l'Eglise Romaine. Mais l'homme de Dieu, n'aïant plus d'attrait que pour la solitude, obtint de se retirer près de la ville de Squillace en Calabre, dans un lieu désert, où il vécut le reste de ses jours, comme il avoit déjà commencé à Chartreuse en Dauphiné.

Urb. vit. p. 69.

' Notre Pontife étoit de retour à Rome à la fête de Noël 1089, comme il paroît par la date du renouvellement des privileges de l'église de Reims. ' Les années suivantes le parti des Schismatiques aïant eu de l'avantage sur celui des Catholiques, et s'étant emparé par fraude du Château-Saint-Ange, le Pape fut obligé de sortir de Rome. Il lui auroit été cependant facile de reprendre le dessus. Outre le secours qu'il auroit pû tirer des Princes Normans ses amis, il avoit à lui toutes les forces du Duc Guelfe et de la célèbre Duchesse Mathilde son épouse. Mais il aima mieux user de modération et de douceur, que de repousser la force par la force. Il se retira en Campanie; et ce fut peut-être en cette occasion, ' que l'Antipape Guibert lui adressa le Distique suivant, pour insulter à sa retraite.

Berth. ib. an.
1090. 1091. p. 363.
364.

Mell. scri. c. 98.

Diceris Urbannus, cum sis projectus ab urbe:
Vel muta nomen, vel regrediaris ad urbem.

Le Pape, quoique naturellement porté à la douceur et à la patience, se crut néanmoins en] droit de repousser

cette insulte, qui n'est qu'une fade allusion à son nom d'Urbain, par un reproche tout autrement solide, tel que le voici dans cet autre Distique. c. 99.

Clemens nomen habes : sed clemens non poles esse :
Tradita solvendi cum sit tibi nulla potestas.

La persécution qu'il souffroit, ne lui faisoit point perdre de vûe le bien général de l'Eglise. Attentif à tous ses besoins, il tâchoit d'y pourvoir d'une maniere convenable. Sçachant qu'il y avoit en Languedoc divers abus à corriger, il fit tenir à Toulouse par ses Légats, vers la fête de Pentecôte 1090, un Concile de diverses provinces, afin d'y apporter un remede salutaire. Il en tint un autre lui-même à Benevent l'année suivante, le vingt-huitième de Mars, et y renouvela l'anathème déjà prononcé si souvent contre l'Antipape et ses partisans. Roger Comte de Sicile, aiant conquis cette isle sur les Sarasins, travailla efficacement à y établir les églises et les monasteres ruinés. Notre zélé Pontife, qui consultoit en tout, se prêta volontiers à ce pieux et généreux dessein. Ils mirent de concert des moines dans les Cathédrales pour les desservir, ce qui s'y est long-temps pratiqué; et encore à présent l'église métropolitaine de Montreal est desservie par des Benedictins.

Berth. ib. an.
1090. p. 363.

an. 1091. p. 364 |
Conc. ib. p. 483.
484.

Urb. vit. p. 94-95.

Il s'étoit insensiblement formé en Allemagne une société de pieux Laïcs, qui sans porter l'habit des Clercs, ou des Moines, en pratiquoient toutes les vertus; vivant en commun, renonçant au mariage et à la propriété de leurs biens, sous la dépendance des monasteres, auxquels ils rendoient toute sorte de service. A leur exemple, et sur leur modèle il s'en forma une autre de filles. Les uns et les autres se trouvant traversés dans leur genre de vie, le bon Pape en prit hautement la défense et le confirma.

Berth. ib. p. 365.
366.

Il étoit à Capoue au mois de Novembre 1091, et y sacra Evêque de Chartres le Sçavant Ives, qui l'y étoit allé trouver de France. Mais avant la fin de l'année il se rendit près de Rome, que tenoient les ennemis du S. Siege, et où il n'auroit pû entrer, sans répandre beaucoup de sang, ce qui étoit contre son humeur pacifique. Il ne laissa pas de continuer les fonctions pour le gouvernement

Urb. vit. p. 106.
107.

Berth. ib. an.
1092. p. 366.

de l'Eglise. On compte plusieurs érections, ou rétablissements d'Archevêchés ou Evêchés, qu'il fit dans le cours de l'année suivante. Lunden en Danemark fut soustrait à Hambourg, et érigé en Métropole. Pise reçut le même honneur et eut pour suffragans les évêchés de Corse, auparavant immédiats au S. Siege. L'Eglise de Reims avoit été mere de notre Pontife, et en étoit devenue la fille depuis qu'il étoit Pape, pour parler d'après Ives de Chartres. Aussi Urbain l'aima au-dessus de toutes les autres églises, et n'oublia rien pour lui rendre ses douze anciens suffragans. Etant venu à bout de rendre à Arras son Evêque en le démembrant de Cambrai, il exhorta la ville de Tournai qui ne faisoit encore qu'un seul et même diocèse avec Noïon, à rentrer pareillement dans son ancien droit. Mais la mort l'enleva, avant qu'il eût la consolation de voir l'exécution de ce projet.

Il eut toutefois celle de voir se fortifier le parti du Duc Guelfe et de la Duchesse Mathilde, protecteurs du S. Siege par la jonction de Conrad fils de l'Empereur Henri. Ce jeune Prince, aiant généreusement refusé de faire une action detestable, que son pere exigeoit de lui, s'en sépara, et s'unit aux Catholiques, qui l'élurent Roi dans la suite. Nonobstant cet avantage, Urbain se trouvoit dans une extrême disete. On eut recours pour la soulager, aux charités de la France, la ressource ordinaire des Papes persécutés. Trois généreux Abbés, Rainauld de S. Cyprien de Poitiers, Gervais de S. Savin au même diocèse, et Geofroi de Vendôme firent à cet effet des collectes, et y joignirent ce qu'ils purent du bien de leurs monasteres. Au moïen de ce secours le Pape eut de quoi fournir à ses besoins, et se trouva en état de païer la somme dont il étoit convenu avec les gents de Guibert, pour entrer en possession du palais de Latran et du Château-Saint-Ange. De sorte qu'au retour d'un voïage qu'il avoit fait en Pouille, où il avoit tenu un Concile de près de cent Evêques, pour maintenir la bonne discipline dans les églises de ces provinces, il retourna à Rome à la fin de l'année 1093. Il y entra sans obstacle, et prit possession du Siege apostolique, ce que n'avoient pû faire ses prédécesseurs, depuis la naissance du Schisme.

Trois grandes affaires donnerent beaucoup d'exercice à

Urb. vit. p. 110.
112.

Ivo, ep. 48.

Spic. t. 12. p. 461.

Berth. ib. an.
1093. p. 368. 369 |
Dod. chr. au.
1093.

Lanf. ep. not. p.
373. 374 | Gof.
Vind. l. 1. ep. 8 |
Urb. vit. p. 144.
150. 151 | Alb. ib.
p. 182. 183.

Urbain dans le cours de l'année suivante. D'un côté, l'on porta à son tribunal l'ancien différend entre l'église de Tours et celle de Dol en Bretagne, au sujet du droit de Métropole; et de l'autre, une nouvelle contestation, survenue entre Gui Archevêque de Vienne, depuis Pape sous le nom de Calixte II et Hugues Evêque de Grenoble, à l'occasion de l'archidiaconé de Saumeri, ou Salmoriac, que ces deux églises se disputoient. Ces deux affaires cependant, quoique discutées plus d'une fois devant le Pape, ou ses Légats, ne furent entièrement terminées qu'assés long-temps après son Pontificat: l'une sous Innocent III, et l'autre en 1107 sous Pascal II.

Mart. anec. t. 3.
878-882.

Urb. vit. p. 156.
157.

La troisième affaire qui étoit tout autrement délicate, embarrassa davantage le Pontife Romain. Il s'agissoit du mariage scandaleux du Roi Philippe avec Bertrade. Ce Prince irrité de l'excommunication dont il avoit été frappé en conséquence au Concile d'Autun, où présidoit Hugues de Lyon Légat du S. Siege, en porta ses plaintes à Rome. Urbain, sans cesser de blâmer ce mariage, crut devoir user de menagement, afin sans doute de ramener par les voies de douceur le Roi à son devoir, et renvoia cette affaire au Concile qu'il avoit dessein de célébrer à Plaisance en Lombardie. Le Concile y fut effectivement tenu vers la mi-carême 1095; et le Roi Philippe s'y étant excusé par ses Ambassadeurs, de n'avoir pû s'y trouver en personne, obtint un délai jusqu'à la Pentecôte suivante.

Berth. ib. an.
1094. p. 372 | Ivo,
ep. 30. 46 | Spic.
t. 5. p. 537. 538.

Berth. ib. an.
1095. p. 373.

L'assemblée fut si nombreuse, qu'aucune église ni place de la ville ne se trouva assés grande pour la contenir, et qu'on fut obligé de s'assembler en plaine campagne. Il s'y trouva quantité d'Evêques tant d'Italie et d'Allemagne, que de France, de Bourgogne et d'autres païs; il y fut fait plusieurs décrets importants, dont il sera parlé en détail dans la suite. L'empereur Alexis Comnène y envoya aussi ses Députés, avec des Letres au Pape, pour lui demander du secours contre les Turcs, qui se répandant de plus en plus dans l'Empire d'Orient, menaçoient d'y éteindre la Religion Chrétienne. Le tendre Pontife en fut touché, et forma dès-lors la grande entreprise de la Croisade. Projet au reste beaucoup plus spécieux dans sa naissance, qu'heureux dans ses suites.

Ibid. | Conc. ib.
p. 500-505.

Ibid. | Mart. am.
coll. t. 5. p. 516.

On a dit autre part, que le pape Silvestre II en avoit

Hist. lit. de la Fr.
t. 6. p. 570.

Chois. II. E. I. 20.
c. 1. p. 3.

Berth. ib.

p. 374.

Guib. ib. 1. 2. c. 1.

c. 2. p. 377.

Berth. ib.

Gauf. vos. chr. p.
292 | Urb. vit. p.
189-198.

fait naître la première idée et que sur ses représentations les Pisans furent les premiers qui se prêtèrent à cette bonne œuvre. Dans la suite ' Grégoire VII fit une nouvelle tentative, pour y engager les Princes Chrétiens; offrant d'y marcher lui-même en personne à la tête des Croisés. Mais ses mouvements et ses offres furent inutiles. L'exécution de cette héroïque entreprise étoit réservée à la charité, au courage, à l'industrielle sollicitude de notre généreux Pontife. ' Il en fit la proposition dans le Concile même de Plaisance, et en parla d'une manière si pathétique, que grand nombre de personnes s'engagerent dès-lors par serment à cette pieuse expédition. Ce ne fut cependant qu'au Concile de Clermont qu'il y mit le dernier sceau.

' Urbain avoit indiqué ce Concile pour le dix-huitième de Novembre, jour de l'octave de S. Martin, de la même année 1095, par des Lettres écrites dans presque tous les pays de la Chrétienté; y invitant les Evêques, et surtout les Princes, à raison du but principal qu'il s'y proposoit. ' Le souvenir des secours efficaces, que les Souverains Pontifes ses prédécesseurs avoient toujours tirés de la France dans leurs pressants besoins, lui fit choisir ce royaume, et la ville de Clermont en Auvergne, qui y est située, comme au centre, pour la convocation de cette auguste assemblée. ' Le Pape voulut s'y trouver lui-même en personne, et ne craignit pas de paroître dans les Etats d'un Roi puissant qu'un Légat du S. Siege avoit depuis peu frappé d'excommunication.

' Après avoir pris des mesures avec Conrad alors reconnu pour Roi d'Italie, et s'être assuré de la fidélité des villes de Lombardie envers l'Eglise Romaine, Urbain partit par mer, selon Bertholde Auteur du temps, et se rendit en France. En attendant le jour indiqué pour la tenue du Concile, ' il parcourut diverses provinces; laissant par-tout des marques de son zèle pour le maintien de l'exacte Discipline, et de sa généreuse bonté, soit en accordant de nouveaux privilèges aux églises et aux monastères, ou confirmant les anciens, soit en terminant les procès entre les clercs et les moines, ou enfin en consacrant des églises et des autels. Entre les principaux établissements qu'il autorisa alors, ou auxquels il donna occasion, l'on met l'illustre abbaïe de S. Antoine en Viennois.

Urbain avoit pour les moines de l'Ordre de saint Benoît dont il avoit autrefois professé lui-même la Regle, tous les égards que l'équité pouvoit permettre. Mais il n'en avoit pas moins pour les Chanoines Reguliers, qui commençoient à faire beaucoup d'honneur à l'Eglise. Il ne laissoit passer aucune rencontre, sans leur en donner des preuves effectives. On le voit en partie par les éloges qu'il fit de ceux de S. Ruf en confirmant leurs privileges, et par les termes obligeants dont il usa, en approuvant l'introduction que Pierre Evêque de Carcassone en avoit faite dans sa Cathédrale, et autres églises de son diocèse, ' et le nouveau monastere que Lutolfe Doïen de l'église de Toul leur avoit fondé près de cette ville.

Berth. ib.

Il seroit trop long, et peut-être ennuieux, de faire l'énumération de tous les lieux, que le debonaire Pontife honora de sa présence, pendant plus de trois mois qu'il attendit en France le terme fixé pour la tenue du Concile. Il suffit de dire, ' qu'ayant célébré la fête de l'Assomption de la Ste Vierge au Puy en Velai, il visita les abbâies de la Chaize-Dieu et de S. Giles, et qu'il n'oublia pas celle de Cluni, dont il avoit été moine, puis Prieur.

Gauf. vos. chr. p. 233 | Urb. vit. p. 195-198.

' Le dix-huitième de Novembre indiqué pour l'ouverture du Concile approchant, le Pape prit la route de Clermont, et s'y rendit le quatorze, ou le quinze du même mois. La joie qu'il se proposoit à son arrivée, fut traversée par la mort de Durand Evêque de la ville. Urbain en ayant fait lui-même les funeraillies, ouvrit le Concile au jour marqué, et y parla avec son éloquence ordinaire. ' Il s'y trouva, outre le Pape et les Cardinaux, treize ou quatorze Archevêques, deux cents vingt-cinq ' Evêques, plus de quatre-vingt-dix Abbés, avec une multitude de Clercs du second ordre, de Princes et de Seigneurs. De sorte que ce fut le plus nombreux Concile, qu'on eût ja-

Urb. vit. p. 198. 199.

Spic. t. 3. p. 125 | Bal. misc. t. 5. p. 282.

1 Les Ecrivains du temps et ceux qui les ont suivis, ne conviennent pas du nombre des Peres de ce grand Concile. ' L'Abbé Guibert dit, qu'on y comptoit quatre-cents Prélats portants crosse, c'est-à-dire tant Evêques qu'Abbés. ' Alberic le Chroniqueur les réduit à trois cents dix. ' Bertholde, outre le Pape et les Archevêques, n'y en reconnoît que deux cents cinq; ' et Baudri Abbé de Bourgueil, qui étoit du nombre, encore moins. Mais ce dernier ne parle que de ceux qui assisterent aux obseques de l'Evêque Durand, qui se firent avant que tout le monde fût rendu. On ne peut au reste se tromper en s'en tenant au nombre porté par le privilege du Pape en faveur du rétablissement de l'Evêché d'Arras, qui fut lu et confirmé dans le Concile; et c'est à ce nombre que nous nous en tenons.

Guib. ib. p. 377. Alb. ib. p. 144. Berth. ib. p. 375. Du Ches. t. 4. p. 264.

Berth. ib. p. 375.

mais vû en France; ' et Bertholde ne fait pas difficulté de le qualifier Concile général. Il dura dix jours, depuis le dix-huitième de Novembre jusqu'au vingt-huitième suivant. ' Les premières seances y furent employées à traiter de la foi catholique, et les autres à faire grand nombre de beaux reglements, dont nous donnerons ci-après une notice suffisante. On s'y proposa pour principal objet, de remédier aux vices alors dominants dans l'Eglise, l'incontinence des Clercs et la Simonie.

Bal. ib. | Alb. chr. p. 144.

Guib. ib. p. 379 | Urb. vit. p. 224.

Mais l'acte le plus mémorable du Concile, et qui a le plus contribué à rendre célèbre le nom d'Urbain son promoteur, ' fut l'expédition de la Terre-Sainte, qu'on nomma d'abord le voiage de Dieu. Le Pape en aiant montré la nécessité à l'assemblée, tous les assistants y applaudirent; et le peuple s'écria plus d'une fois que telle étoit la volonté de Dieu, exprimant ses acclamations en langue vulgaire : *Dex lo volt, Dex lo volt*, Dieu le veut, Dieu le veut. En conséquence il fut arrêté, que ceux qui auroient dessein d'être de cette expédition, porteroient sur leur habit une croix de quelque étoffe que ce fût; et de là vint à cette entreprise la dénomination de Croisade. On prétend qu'aussi-tôt après le Concile, le Pape assembla par les charmes de ses prédications, jusqu'à cent mille croisés.

Ord. vit. l. 9. p. 749.

Au sortir de Clermont, ' il entreprit de parcourir encore diverses provinces du Roïaume : allant de ville en ville, de monastere en monastere, comme il avoit déjà fait après y être entré, prêchant par-tout la Croisade, et laissant partout de nouvelles marques de sa magnificence, de sa honnêteté, et l'odeur de ses autres vertus. ' D'Auvergne il entra en Limousin; et après avoir visité l'abbaye d'Userche, il se rendit à Limoges le vingt-troisième de Decembre. Il étoit accompagné de plusieurs Cardinaux, Archevêques et simples Evêques; et il y célébra, non à Arles, comme le dit Bertholde, les fêtes de Noël. Après y avoir dédié la Cathédrale et l'Eglise de S. Martial, et déposé pour causes légitimes Humbauld Evêque de la ville, il prit le chemin de Poitiers, ' en passant par Charroux, où il dédia le dixième de Janvier 1096, le grand ' autel de l'église abbatiale

Gauf. vos. ib. p. 295 | Mallea. chr. p. 243 | Conc. t. 10. p. 598. 599 | Berth. an. 1096. p. 375.

Lab. bib. nov. t. 2. p. 755. 756 | Mart. am. coll. t. 1. p. 272.

Urb. vit. app. p. 384. 385.

1 ' On nous a conservé une courte relation de cette dédicace, dans laquelle sont nommés les Archevêques et Evêques qui accompagnoient le Pontife Romain.

du lieu. ' Il célébra à Poitiers la fête de S. Hilaire, qui s'y fait le treizième du même mois, et y fit le vingt-deuxième suivant la dédicace de l'église de Montier-neuf. Delà il se rendit à Angers, et visita sur sa route l'abbaië de Glanfeuil, ou S. Maur sur Loire. ' Il y avoit près de trente ans, que Foulques le Rechin Comte d'Anjou tenoit enfermé au Château de Chinon, le Comte Geofroi Martel son frere ainé. Le Pape obtint sa liberté; et aiant dédié l'église abbatiale de S. Nicolas, ' il partit pour Sablé, afin de se rendre de-là au Mans. ' Hoël Evêque du lieu, qui accompagnoit l'infatigable Pontife depuis le Concile de Plaisance, l'y reçut avec les plus grands honeurs, et le défraïa lui et toute sa suite pendant le séjour qu'il y fit.

Urb. vit. p. 137.
138 | Mallea. chr.
ib | Gauf. vos. ib.

Ord. vit. ib. p.
723.

Urb. vit. p. 243.
Mab. ana. t. 3. p.
300. 301.

' Du Mans, le Pape prit la route de Vendôme, d'où après y avoir séjourné onze jours, il partit pour Tours. Il y arriva au commencement du mois de Mars, et logea à Marmoutier, dont il dédia l'église. La troisième semaine de Carême il y tint un Concile, qu'il y avoit indiqué auparavant, et auquel assisterent plus de quarante Prélats, tant Archevêques, qu'Evêques et Abbés. Là furent renouvelés plusieurs sages reglements déjà faits ailleurs, notamment au Concile de Clermont, et quelques autres qu'on crut devoir y ajouter. Entre ceux-ci il fut arrêté que l'abbaië de Glanfeuil seroit rétablie, et auroit ses Abbés indépendants de ceux de S. Maur des Fossés, auxquels elle étoit assujettie auparavant. Ce fut apparemment en la même occasion, ' que le Pape supprima les Evêques particuliers, que divers monasteres avoient eus jusques-là pour leurs propres usages; Evêques qui n'étoient ordinairement que simples moines, sans être Abbés.

Urb. vit. p. 246-
249 | Mallea. chr.
ib. | Conc. ib. p.
601-603 | Berth.
an. 1096. p. 375.

Mart. anec. t. 1.
pr.

' Urbain fit la clôture du Concile le quatrième dimanche de Carême, par une procession solennelle de l'église cathédrale à celle de S. Martin. Il y parut avec une couronne de palmes sur la tête, suivant l'usage de Rome, et la rose d'or à la main. La cérémonie finie, il donna celle-ci à Foulques le Rechin Comte d'Anjou et de Touraine, qui étoit présent. Ce Prince témoigne lui-même, qu'il en faisoit si grand cas, qu'il avoit résolu de la porter toute sa vie à la solennité des Rameaux, en considé-

Spic. t. 10. p. 369
| Urb. vit. p. 252.

ration du Pape qui la lui avoit donnée, et de faire en sorte que les Comtes ses successeurs imiteroient son exemple après lui. Ce sont-là des vestiges bien marqués, de la coutume qu'ont encore les Papes de bénir tous les ans à pareil jour une rose d'or, et de la donner, ou envoyer à quelque Prince, ou Princesse, qu'ils ont plus d'intérêt d'obliger. Mais l'origine de cette cérémonie remonte encore plus haut. '

Urb. vit. p. 253.
254.

' Sur la fin de Mars le Pape partit de Tours, et retourna à Poitiers, où il tint une assemblée, à laquelle se trouverent trois Archevêques, autant d'Evêques, deux Abbés et plusieurs autres personnes de marque. Elle avoit pour objet la contestation entre les Chanoines de la Cathédrale et les moines de Montier-neuf, au sujet de la dépendance du prieuré de S. Nicolas dans la même ville, qui fut adjugé aux derniers. De Poitiers Urbain passa à S. Maixent, puis à S. Jean d'Angeli, ' et se rendit à Saintes, où il célébra la fête de Pâque, qui étoit cette année-là le treizième d'Avril. ' Après un séjour de presque deux semaines, il partit pour Bourdeaux, et y arriva vers la fin du même mois. Y aiant consacré la grande église le premier de Mai, il prit la route de Toulouse, où il étoit le septième jour suivant. Le vingt-quatre il fit solennellement la dédicace de l'église de S. Sernin, et alla ensuite à Carcassone, ' puis à S. Pons de Tomieres, où il célébra la fête de S. Jean-Baptiste. Après quoi il passa à Montpellier, où il fit quelque séjour, et de-là à Maguelone, dont il consacra toute l'isle avec grande cérémonie.

Spic. ib.

Urb. vit. p. 256-
259.

' De-là le Pape se rendit à Nisme au commencement de Juillet, et y tint le Concile, qu'il avoit d'abord indiqué à Arles. Il s'y trouva cinq Cardinaux non Evêques, dix Métropolitains, huit Evêques et trois Abbés. On y fit seize Canons, dont il sera parlé ailleurs; et le Pape y leva l'excommunication portée auparavant contre le Roi Philippe, qui avoit donné des marques suffisantes de repentir. Le Concile fini, et la Cathédrale de Nisme dédiée, ' Urbain

p. 260-262.

p. 262-268 | Conc.
ib. p. 605 | Spic.
t. 4. p. 231-237 |
Mallea. chr. p.
213 | Berth. ib.
an. 1096. p. 375.

' De-là le Pape se rendit à Nisme au commencement de Juillet, et y tint le Concile, qu'il avoit d'abord indiqué à Arles. Il s'y trouva cinq Cardinaux non Evêques, dix Métropolitains, huit Evêques et trois Abbés. On y fit seize Canons, dont il sera parlé ailleurs; et le Pape y leva l'excommunication portée auparavant contre le Roi Philippe, qui avoit donné des marques suffisantes de repentir. Le Concile fini, et la Cathédrale de Nisme dédiée, ' Urbain

Urb. vit. p. 268-
275 | Berth. ib. p.
376.

Cal. hist. de Lor.
t. 1. p. 1039. 1040.

1 ' Le Pape Leon IX, fils des fondateurs de l'abbaye de Volfenheim à deux lieues de Clermont, accorda en 1049 de grands privilèges à cette abbaye, et chargea l'Abbesse à perpétuité de fournir tous les ans au S. Siege une rose d'or du poids de deux onces romaines, à temps que le Pape la pût bénir le quatrième Dimanche de Carême.

passa à saint Giles, puis à Avignon, ensuite à Apt, et retourna ainsi en Lombardie, où il étoit avant le quatorzième de Septembre. Il y rentra comme en triomphe, accompagné de plusieurs Evêques et Seigneurs de la première naissance, et y fut reçu avec de grands honneurs par la Comtesse Mathilde. Cette Princesse le conduisit jusqu'à Rome, où avec son secours et celui des Croisés, qui y arrivoient tous les jours pour y visiter les Saints lieux, avant que de passer en Orient, le Pape se rendit maître de tout ce qui n'étoit pas encore en sa puissance dans la ville.

' Un des premiers soins d'Urbain fut d'y assembler un Concile. On en marque l'époque au commencement de l'année 1097; et quelques Ecrivains le qualifient Concile général. Mais le Pape ne lui donne lui-même d'autre qualification que celle de Concile de Latran, à raison du lieu où il fut assemblé. Il ne paroît pas qu'il nous en ait été rien conservé, parce apparemment qu'il n'y fut rien statué de nouveau, et qu'il n'avoit pour objet, que de promulguer en Italie ce qui avoit été réglé dans ceux de France.

Urb. vit. p. 276-277.

' Urbain eut la consolation de voir à Rome après Pâque de l'année suivante, S. Anselme Archevêque de Cantorbéri, que l'état de ses affaires y avoit conduit, et qui se trouva peut-être au Concile qu'y tint alors le Pape. Ils eurent encore occasion de se voir plus longtemps en Pouille et en Calabre. Le Duc Roger, qui faisoit alors le siège de Capoue, y ayant appelé Anselme sur le bruit de sa grande réputation, le Pape y fit aussi un voyage, pour empêcher que les suites de ce siège ne troublassent le repos de l'Italie, d'où l'Héroïne Mathilde, Comtesse de Toscane, avoit contraint l'Empereur à se retirer en Allemagne. ' Cependant le mois d'Octobre approchant, auquel Urbain avoit indiqué un Concile à Bari, il y alla pour y présider; et S. Anselme l'y suivit. Il y assista cent quatre-vingt, ou selon d'autres, cent quatre-vingt-trois, tant Archevêques qu'Evêques; et il y fut particulièrement question contre les Grecs qui s'y trouverent, de la procession du S. Esprit. Après que le Pape eut parlé sur ce point avec autant de solidité que d'éloquence, il engagea Anselme à achever de traiter la matière. C'est ce qu'il exécuta le lendemain avec tant de force et de netteté, que tout le Concile en fut satisfait, et lui donna de grandes louanges. En conséquence

p. 291-299 | Conc. ib. p. 614.

Berth. ib.

Conc. ib. p. 611. 612 | Urb. vit. p. 304-307.

on prononça anathême contre ceux qui nieront que le S. Esprit procede du Pere et du Fils.

Berth. ib. au. 1099. p. 377. | Conc. ib. p. 615-618 | Urb. vit. p. 310. 314-321 | Bal. misc. t. 5. p. 274. 275.

' Le Pape de retour à Rome avec S. Anselme, y célébra la fête de Noël, et réussit à achever de gagner, ou de vaincre le reste des Schismatiques qui étoit dans la ville. Jouissant alors d'une paix entière, et voulant en profiter pour le bien général de l'Eglise, il convoqua à Rome un Concile pour la troisième semaine après Pâque. C'étoit le temps ordinaire, auquel les Papes de ce siècle tenoient leur Concile annuel, lorsqu'ils étoient à Rome. Celui-ci qu'on nomme grand Concile, et Concile général, fut tenu dans l'église de S. Pierre. Il s'y trouva cent cinquante Prélats, entre lesquels il faut peut-être comprendre les Abbés, et des clercs inférieurs sans nombre. Presque tous ces Prelats étoient Italiens, ou François. On y fit dix-huit Canons, dont nous reservons la notice pour un autre endroit.

Bal. misc. t. 1. p. 418. 419.

' A la mort de l'Evêque Adhemar, chef de la Croisade, pour laquelle notre zélé Pontife s'étoit donné tant de mouvements, les Croisés le presserent fortement d'aller prendre sa place, en lui apprenant la nouvelle de la prise d'Antioche par l'armée chrétienne. Celle de la prise de Jerusalem, arrivée le quinzième de Juillet 1099, lui auroit causé encore plus de joie; ' mais cet excellent Pape ne put l'apprendre, étant mort le vingt-neuvième du même mois, avant que les lettres des Croisés lui eussent été rendues. Il étoit alors âgé de cinquante-huit ans, ou environ, et avoit rempli le S. Siege onze ¹ ans, quatre mois et dix-huit jours. ' Son corps fut porté à l'église de S. Pierre au Vatican, et enterré auprès de celui du grand S. Leon. Pierre de Leon chés qui Urbain mourut, prit soin de ses obseques, et fit à sa mémoire l'épitaphe suivante, qui se lit tronquée et défectueuse dans Philippe Abbé de bonne-Esperance, dans la Chronique de S. Bertin, et peut-être ailleurs.

t. 5. p. 260-275 | Berth. ib. p. 378 | Ord. vit. l. 10. p. 761.

Bal. ib. p. 275 | Urb. vit. p. 326. 327 | app. p. 410 | Ord. Vit. ib.

¹ Plusieurs Ecrivains sont tombés en faute, au sujet de l'année de la mort de notre Pontife, et de la durée de son Pontificat. ' Alberic de Troisfontaines ne met cette mort qu'en 1100. Jean d'Ipres la renvoie à l'année suivante. Ordric-Vital ne lui donne que dix ans de pontificat. Alberic y ajoute seulement quatre mois. Martinus-Polonus au contraire lui en donne plus de treize. Enfin Bertholde pour faire un compte rond, lui en donne onze et cinq mois.

Alb. ib. p. 183 | Mart. anec. t. 3. p. 600 | Ord. Vit. l. 10. p. 761 | Berth. ib. p. 378.

EPITAPHE.

Canonicus Remensis Odo, quem Cluniacensis

Hugo fecit Monachum, Papa fit eximius.

Hic vivens lux urbis, nox morte perennis,

Urbs stetit URBANO stante, cadente ruit. /

Ordo ruente ruit.

Lege regens, et pace favens te, Roma, beavit,

Servans à vitis intus, ab hoste foris.

Non flexit, non extulit hunc, non terruit unquam

Dives, fama, potens; munere, laude, minis.

Eloquium linguam, sapientia pectus, honestas

Mores ornabant, exteriora decor.

Ecce per hunc Urbs Sancta patet, lex nostra triumphat,

Gentes sunt victæ, crescit in orbe fides.

Sed citiùs rapitur rosa, quæ plus vernat in horto,

Sic et florentem fata tulere virum.

Mors hominem, requies animum, cisterna cadaver,

Solvit dura, fovet grata, profunda tegit:

Suscipit, inter nos, nil nisi fama manet.

L'idée que cette épitaphe nous donne du Pape Urbain et de son Pontificat, est pompeuse à la vérité; mais elle n'est ni hasardée, ni destituée de fondement. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à la rapprocher des principales actions de sa vie, que nous avons fait entrer dans son histoire, d'après ses plus fidèles Historiens. Aussi tous les Ecrivains de son temps et des siècles postérieurs, qui ont eu occasion de parler de ce grand Pape, ne le font-ils qu'avec les plus grands éloges. Que n'auroit-il pas fait, et que n'auroit-on pas eu à dire de lui, si dans tout ce qu'il entreprit pour l'avantage de la religion, avec un zèle vraiment apostolique, il n'avoit pas été traversé par un Concurrent Schismatique, appuié de toute la puissance d'un Empereur ?

Malgré toutes les peines et les contradictions qu'il eut à souffrir, il ne laissa pas de réussir à gouverner l'Eglise avec autant de fruit que d'habileté. Le mérite de son gouvernement, ajoute Ordric-Vital, de qui est ce témoignage, se fit connoître par le brillant et l'étenduë de la réputation de cet admirable Pontife, et par le regret que ses pro-

Berth. ib. | Ord.
Vit. ib.

Du Ches. t. 4. p.
816.

Bal. ib. p. 260.

p. 275.

Guib. ib. c. 1. p.
376. 1.

Urb. vit. p. 327-
331.

Mab. act. t. 9. p.
383.

Spic. t. 13. p. 113.

Berth. ib. an.
1092. p. 367 | Mab.
act. t. 7. pr. n. 117.

pres ennemis firent paroître à sa mort. ' C'étoit, dit Foucher de Chartres, qui l'avoit connu personnellement, un homme incomparable pour les mœurs et la sainteté de vie, dont la sollicitude continuelle tendoit à relever l'état où se trouvoit l'Église, et à conduire toutes choses avec une sagesse mêlée de vigueur. ' Son zèle pour le bien étoit tout de feu ; il le fit paroître éminemment par le soin qu'il prit de rétablir grand nombre d'églises particulieres. Urbain s'acquît par-là ' le titre de Pape plein de religion, dont la mémoire ne devoit jamais mourir. A l'égard de sa sainteté en particulier, ' elle fut attestée par des miracles operés à son tombeau. C'est ce que rapporte l'abbé Guibert, qui n'étoit rien moins qu'un homme crédule, sur l'autorité de Leon d'Ostie. On peut voir ' les autres éloges que les Anciens ont fait de notre pieux Pontife, recueillis dans l'ouvrage de Dom Thierri Ruinart, qui a réussi à écrire en latin l'histoire de son Pontificat, avec autant d'exactitude que de prolixité. ' Donnizon entre autres manque d'expressions pour relever son mérite.

On fait honneur à ce grand Pape de divers établissemens, ou confirmation d'établissemens, qui ne paroissent pas à beaucoup près aussi fondés, que le sont les loüanges qu'on lui donne. ' Anselme Evêque d'Havelbourg, qui écrivoit vers le milieu du XII siecle, pretend qu'il confirma l'institut des Chevaliers du Temple, tels qu'ils étoient du temps de cet Ecrivain. Mais c'est ce qui ne se peut soutenir, puisque cet Ordre de Chevalerie ne fut établi qu'après que les Chrétiens se furent rendus maitres de la ville de Jerusalem, et par conséquent après le Pontificat d'Urbain. Jean Carrion lui attribue aussi la confirmation de l'ordre de Cisterciens : ce qu'il n'a apparemment avancé que sur ce que cet Ordre commença à prendre quelque forme la pénultième année de son Pontificat.

Plusieurs autres Ecrivains veulent encore, qu'il ait établi le petit office de la Sainte Vierge. Mais. outre qu'on sçait que S. Pierre de Damien l'avoit déjà prescrit à certains Ermites, ' il étoit encore de pratique à l'égard de quelques pieux particuliers avant le Concile de Clermont, dans lequel on suppose qu'il fit cet établissement. Peut-être cet honneur consiste-t-il en ce qu'Urbain prescrivit alors ce petit office, à ceux qui se croiseroient, comme quelques

Auteurs l'ont entendu. Il en est à peu-près de même de la préface de la Sainte Vierge, *Et te in veneratione B. Mariæ, etc.* que notre Pontife, selon d'autres Ecrivains, ajouta aux autres préfaces déjà en usage dans l'Eglise lorsqu'il tenoit le Concile de Plaisance en 1095. Mais le P. Canisius Jesuite observe, qu'elle est beaucoup plus ancienne qu'Urbain II, comme se trouvant dans le Sacramentaire de S. Gregoire le Grand. C'est peut-être au reste toute la preuve qu'il ait eue pour la refuser à notre pieux Pape, sans faire réflexion qu'on a fait après coup diverses additions à ce Sacramentaire. D'autres enfin prétendent qu'on doit au Pape Urbain l'institution du signal pour la priere, qui se donne au son de la cloche dans chaque église le matin, à midi et le soir, ce qu'on nomme vulgairement l'*Angelus*. Mais cet honneur ne lui appartient, que pour le signal du matin tout au plus; puisqu'il y a des preuves certaines, que ce fut Jean XXII qui l'institua pour le soir, et Gregoire IX pour midi.

L'on compte jusqu'à quarante-un Cardinaux de la création d'Urbain II. Il y en eut plusieurs de ce grand nombre, qui se distinguèrent par leurs grandes actions et la sainteté de leur vie, et qui firent voir par-là le discernement de ce sage et soigneux Pontife à l'égard des personnes de mérite, et son attention à les élever aux dignités ecclésiastiques. Nous ne nommerons que les suivantes qui suffissent pour faire juger des autres.

Jean Gaëtan, ou de Gaëte, moine du Mont Cassin, qu'il fit Diacre-Cardinal, Chancelier de la S. Eglise Romaine, et qui fut depuis Pape sous le nom de Gelase II. Albert moine de S. Savin à Plaisance, qu'il fit Prêtre-Cardinal, puis Evêque de Siponte. Bernard de la noble famille des Uberti de Florence, qu'il fit Prêtre-Cardinal du titre de S. Chrysogone, ensuite Evêque de Parme et Légat, que l'Eglise honore comme Saint. Jean de Marses, auparavant moine, qu'il fit Cardinal-Evêque de Tusculum. Richard chanoine de l'église de Metz, qui par son zèle pour la défense du S. Siege contre les partisans de l'Antipape Guibert, mérita d'être élevé à la dignité de Cardinal-Evêque d'Albane, et qui fut ensuite Légat en France. Enfin Milon, moine de S. Aubin d'Angers, qu'il fit Cardinal-Evêque de Palestrine, au lieu du Cardinal Hugues le Blanc furieux Schisma-

Pez, anc. t. 4. par. 3. p. 386 | Friz. Gall. purp. p. 23 | Rom. Pont. vit. t. 1. p. 883.

Ferr. Locri. l. 7. c. 46. p. 715.

Rom. Pont. vit. ib. p. 885-898 | Urb. vit. p. 333. 334.

Urb. vit. p. 34-311.

p. 279. 333.

Cal. hist. de Lor. t. 4. par. 1. p. 218.

tique, dont la plupart des Auteurs Italiens, excepté Onuphre, et un ou deux autres, qui le font Romain, voudroient se décharger en le cedant à la France, mais que la France ne reconnoît point lui appartenir.

§ II.

SES ECRITS.

PARMI ce nombre prodigieux de monuments littéraires, qu'on nous a conservés sous le nom d'Urbain II, il ne se trouve ni écrit ni traité d'une certaine étendue. Ce n'est pas, comme nous l'avons déjà montré, qu'il manquât des talents nécessaires pour réussir à écrire. A une éloquence incomparable il réunissoit une érudition aussi profonde qu'on pouvoit l'acquérir en son siècle; étant fort instruit des divines Ecritures et de la Tradition de l'Eglise. On en a une preuve convaincante dans sa belle lettre à Lucius Prévôt de l'Eglise de S. Jouvence à Pavie, laquelle mériteroit le titre de traité plutôt que de simple lettre. Ce n'est pas non plus que ce sçavant Pape manquât d'occasions de faire usage de sa plume. Les maux de l'Eglise sous son Pontificat étoient grands et de plus d'une sorte. Mais il croïoit pouvoir y remédier en y opposant l'autorité de l'Eglise même, sans y employer de longs écrits, qu'il n'auroit pas eu le loisir de composer. De façon que tout ce qui nous reste de lui, se réduit à des Letres, des Bulles, des Rescrits, des Decrets faits en Conciles, à quelques discours prononcés de vive voix, et que d'autres ont pris soin de recueillir. Donnons une notice de toutes ces espèces de monuments.

Urh. vit. p. 332.

Du Pin, 11. sie.
p. 241-248. 585.

1°. A l'égard de ses Letres, M. du Pin n'en reconnoît d'existantes, que cinquante-six, et celles qu'il écrivit au sujet du rétablissement de l'évêché d'Arras, c'est-à-dire six ou sept autres. Mais il y en a beaucoup davantage, sans compter celles qui ne sont pas venues jusqu'à nous. Celles qu'on nous a conservées, ont été publiées à différentes fois, et se trouvent dispersées dans un très-grand nombre de recueils.

Bar. an. 1088-
1099.

Spic. t. 5. p. 537-
557.

Baronius en publia d'abord quatorze, tant Letres que Bulles, et même jusqu'à vingt, selon d'autres, qui ne les ont pas comptées exactement. Dans la suite Dom Luc d'Acheri en a donné huit, dont quelques-unes roulent sur le

rétablissement du siege épiscopal d'Arras, et l'ordination de Lambert pour le remplir. Mais c'est par erreur qu'une neuvième Letre, ' dans un autre volume du même recueil porte le nom de notre Pontife. Elle appartient à Urbain III.

t. 13. p. 322.

' Le même Editeur en avoit déjà enchâssé deux autres de notre Pape dans ses notes sur le B. Lanfranc : l'une aux Evêques et Abbés d'Aquitaine et de Gascogne, pour les exhorter à lui envoyer les secours que Rainaud Abbé de S. Cyprien de Poitiers avoit postulés pour ses besoins : l'autre à Rainaud, pour le prier de lui continuer ce bon office, et de s'associer à cet effet Gervais Abbé de S. Savin au même diocèse.

Lanf. ep. not. p
373. 1. 374. 1.

Excepté ces deux dernières, ' les PP. Labbe et Cossart ont réimprimé toutes les précédentes, dans leur Collection générale des Conciles, et y en ont ajouté trente-sept autres du même Pape. Ces cinquante-neuf Letres dans cette édition sont divisées en deux registres, l'un qui en contient vingt, et l'autre trente-neuf. ' Presque tout à la fin du volume, où elles se trouvent, les mêmes Editeurs en ont encore ajouté quatre autres, qui ont échappé à la connoissance de M. du Pin.

Genev. t. 10. p.
422-472.

p. 1839-1843.

' La première entre celles-ci est écrite à Bernard Archevêque de Toledé, établi depuis peu Primat d'Espagne. Urbain l'y exhorte à ne jamais oublier cette dignité, et en conséquence à veiller sur toutes les églises du royaume, avec d'autant plus de sollicitude, que le S. Siege n'y avoit plus aucun Légat; ayant ôté à Richard Abbé de S. Victor de Marseille, la légation qu'il y exerçoit auparavant. Il lui enjoit aussi de travailler à tirer de prison l'Evêque de Saint Jacques et à le rétablir dans son siege. C'étoit Diegue ' que le Roi Alfonse avoit fait arrêter, et déposer de sa dignité épiscopale.

p. 1839.

p. 458.

' Dans la suivante, qui est écrite à Hugues Abbé de Cluni, le Pape lui donne avis de l'accueil gracieux qu'il avoit fait à l'Archevêque Bernard, en faveur de qui l'Abbé lui avoit écrit; ajoutant qu'il lui avoit accordé la Primatie sur tous les Evêques d'Espagne, avec le Pallium, et tout ce que Hugues lui avoit demandé pour ce Prélat, qui avoit été son disciple à Cluni. Urbain dans la suite de sa Letre prend cette abbaïe et toutes ses dépendances sous la protection du S. Siege, et se recommande aux prières du saint Abbé.

p. 1839. 1840.

p. 1840-1841.

' La troisième est adressée à un Prêtre-Cardinal, dont le nom n'est désigné que par une L, dans le texte imprimé. Mais ce doit être une R, qui signifie Rainier Légat en Espagne. Elle contient les instructions que le Pape donnoit à ce Cardinal, pour appaiser les plaintes de Dalmace Archevêque de Narbone, au sujet de l'érection du siege de Tarragone en Métropole, que l'on méditoit dès lors, et pour terminer les différends entre ce Prélat et l'Evêque d'Elne, comme aussi entre le même Archevêque et les abbaïes de la Grasse et de S. Pons de Tomieres, mal exprimé dans le texte par *Comoriensis*, au lieu de *Tomeriensis*.

p. 1842. 1841.

' La quatrième est proprement une Bulle, datée d'Anagni l'an 1092, et adressée à Madelme Abbé de S. Sophie à Benevent, par laquelle le Pape confirmant toutes les possessions de ce monastere, le rend immédiat au S. Siège.

Bal. misc. t. 5. p.
237-274. 281-292.
312.t. 6. p. 371-385.
388. 402.
t. 7. p. 129-131.

t. 5. p. 253.

p. 266.

Long-temps après l'édition de toutes ces Letres, M. Baluze en a publié à différentes reprises plusieurs autres, qui appartiennent encore à notre Pontife. ' Il y en a dix-sept enchâssées dans les actes du retablissement de l'évêché d'Arras, que cet Editeur a fait imprimer au V volume de ses *Miscellanea*. ' Il en a donné dix-sept autres de suite au volume suivant, ' et trois au VII volume du même recueil. Mais des dix-sept premières il n'y en avoit que sept, qui fussent anecdotes : ' l'une à Lambert nouvel Evêque d'Arras, qui commence par ces mots *Lætatur propter te*; ' une autre à Robert le Jeune Comte de Flandres, pour lui recommander ce Prélat nouvellement sacré, laquelle commence ainsi, *Magna tibi exultatione*, et les cinq qui concernent l'élection de Manassé II Archevêque de Reims. Les dix autres se trouvoient déjà dans le second registre, publié par les PP. Labbe et Cossart, et même, deux ou trois entre celles que Dom d'Acheri avoit données avant eux. Entre les dix-sept suivantes publiées par M. Baluze, il y a autant de Bulles que de Letres en forme.

t. 2. p. 165-167.
177-181.

Avant ces trente-sept, tant Letres que Bulles, il en avoit déjà imprimé quatre autres : ' trois au second volume de son même recueil, et la quatrième, au quatrième volume. La première entre celles-ci est un Rescrit adressé à Girard Abbé de S. Aubin d'Angers, et à Bernon de la Trinité de Vendôme, et se trouve insérée dans une des relations du différend entre ces deux abbaïes, au sujet du Prieuré de

Craon, sur lequel roule ce Rescrit. ' Il avoit été déjà imprimé dans la collection générale des Conciles. La seconde Letre, ou Bulle, est un Privilège accordé à Hugues Evêque de Grenoble, en faveur de son église. La troisième adressée à Pierre Prévot de l'église de Leictoure, et à ses confreres, est pour confirmer l'institut des Chanoines Réguliers, qu'ils avoient embrassé. ' Enfin la quatrième, que Dom Mabillon avoit déjà publiée, au sixième livre de sa Diplomatique, est une permission accordée à Udalric, ou Odelric, Abbé de S. Mihel, d'établir un nouveau cimetiére pour la sépulture des freres du monastere. La date en est tout-à-fait singuliere. Elle est écrite de Latran l'année 1098, suivant, dit le Pape, la supputation de Denys, mais suivant celle de l'Evangile qui est plus certaine, ajoute-t-il, l'année 1121.

Conc. ib. p. 461. 462.

Bal. ib. t. 4. p. 454.

Depuis cet Editeur, Dom Martene et Dom Durand ont encore mis au jour neuf autres Letres du Pape Urbain : ' quatre tant Bulles que Letres, au troisième volume de leurs Anecdotes, au sujet de la contestation entre l'Archevêque de Tours et l'Evêque de Dol, touchant le droit de Métropolitain ; ' trois autres, au premier volume de leur plus ample collection ; ' et enfin deux autres, au IV volume. Parmi les quatre premières se trouve le jugement que le Pontife prononça en faveur de l'Archevêque de Tours, en date de l'année 1094. La première et la troisième des trois suivantes font deux excellents morceaux. ' L'une qui fut écrite dès le lendemain de l'élection d'Urbain, à tous les Archevêques et Evêques d'Allemagne attachés au Saint Siege, pour leur notifier cette élection, contient plusieurs particularités de ce qui se passa alors, qu'on ne trouve pas si bien détaillé ailleurs. On a deux Editions de cette belle Letre. Du recueil où elle a été d'abord imprimée, ' elle a passé dans le sixième tome des Annales de Dom Mabillon imprimé par les soins du premier Editeur de la letre. ' Celle qui fait la première des dix-sept du VI volume de M. Baluze, écrite à Hugues Abbé de Cluni, est la même pour le fonds, que celle dont nous venons de rendre compte, et qui paroît par-là avoir été circulaire. L'une et l'autre est datée de Terracine le treizième de Mars, de l'année 1088, comme on sçait.

Mart. anec. t. 3. p. 878-882.

am. coll. t. 1. p. 520. 521. 529. 530. 553-556.
* t. 4. p. 1012. 1013.

t. 1. p. 520. 521.

Mab. an. t. 6. p. 616.

Bal. ib. t. 6. p. 371. 372.

' La troisième des trois publiées au premier volume de la
Tome VIII.

Mart. ib. p. 553-556.

Y y

plus ample collection de Dom Martene, est une lettre de consolation à Beringer Abbé de S. Laurent de Liege, qu'Othbert Evêque Schismatique avoit chassé de son monastere. L'Auteur y a laissé de grands traits de son éloquence. Celle-ci a déjà été imprimée jusqu'à trois fois. Outre la première édition, on l'a fait entrer, et dans les preuves du troisième volume du *Gallia Christiana*, et dans le VI des Annales Bénédictines. La seconde des trois est adressée à l'église de Metz, pour confirmer l'élection qu'elle avoit faite de Bouchard pour son Evêque.

Gall. chr. nov. t.
3. app. p. 167.
168 | Mab. ib. p.
621-623.

Mart. ib. t. 4. p.
1012. 1013.

Les deux dernières Lettres données par le même Editeur, font partie de l'Histoire de l'abbaye de S. Hubert en Ardene, qu'il a tirée de l'obscurité. L'une est adressée à la communauté pour lui notifier l'excommunication de Wirede Abbé intrus à la place de Thierry II, expulsé par l'Evêque Othbert. L'autre est écrite aux Catholiques de l'église de Liege, en faveur du même Thierry.

Ansel. ep. 1. 2.
ep. 32.

Il y a encore plusieurs autres Lettres de notre Pontife, dispersées dans divers recueils. De ce nombre est la trentedeuxième, entre celles du second livre de S. Anselme Archevêque de Cantorberi, où elle est suivie de deux autres à ce Pape. De ce nombre sont aussi la première et la seconde qui se lisent en tête de celles d'Ives de Chartres : l'une au Clergé et au peuple de cette église, l'autre à Richer son Métropolitain, pour leur annoncer qu'il avoit ordonné Evêque de Chartres le même Ives, qui en fut apparemment le porteur. A leur suite vient le petit discours, qu'Urbain fit à ce Prélat, aussi-tôt après son ordination, et qui paroît être l'exhortation ordinaire qu'il avoit accoutumé de faire en pareille occurrence. Mais ces deux Lettres et le discours dont elles sont suivies, ont été déjà comptées,

Ivo. ep. 1. 2.

Conc. ib. p. 429.
430.

Bar. an. 1092. n.
3. 4.

Conc. ib. p. 429.

' comme se trouvant dans le premier registre de la collection générale des Conciles. La première avec le petit discours se trouve aussi dans les Annales de Baronius. Il est à observer que l'autre édition rend mal l'inscription de la seconde Lettre, dans laquelle l'Archevêque de Sens est nommé Roger, au lieu de Richer. Gratien a fait aussi entrer dans son fameux Decret quelques Lettres du Pape Urbain.

Urb. vit. app. p.
344. 383.

Dom Thierry Ruinard en a imprimé seize tant Lettres que Bulles, dans l'appendice, ou preuves justificatives de

l'histoire du Pontificat de ce Pape. Entre celles-ci il y en a six, qui concernent la contestation entre les églises de Vienne et de Grenoble, touchant l'archidiaconé de Salmo-riac. Dès les premières années du XII siècle, Hugues Evêque de Grenoble avoit eu soin d'en faire un registre dans lequel il les avoit réunies ensemble, en y joignant une courte notice de l'origine et des suites de cette contestation. Elles se trouvent aussi dans l'appendice du Pénitentiel de S. Theodore Archevêque de Cantorberi. Quatre autres du recueil de Dom Ruinard, avoient déjà paru dans la Collection générale des Conciles. On a dans les six autres une Letre à Bernard Archevêque de Toledé, sur la Primatie attachée à son église, différente d'une autre des quatre au même Prélat sur le même sujet; un Privilege accordé à Rainauld Archevêque de Reims; un autre, en faveur du monastere de Baume en Bourgogne; un troisième en faveur de l'église de Mâcon; et deux Letres au Clergé et au peuple de Limoges, touchant la déposition d'Humbauld leur Evêque.

p. 358-368.

Thd. pœn. t. 2. p. 525-536.

Conc. ib. p. 458-459. 1839. 1840.

Le même Editeur dans le cours de son histoire du Pape Urbain, rappelle plus de vingt-cinq de ses autres Letres, différentes de toutes celles que nous avons indiquées. Plusieurs sont déjà imprimées dans divers ouvrages, les autres encore manuscrites dans les Cartulaires. Il y en a dans l'appendice du Marca Hispanica; dans la belle dissertation de M. de Marca sur la Primatie de Lyon; dans l'histoire des Comtes de Poitiers par Besly; dans le neuvième tome de l'*Italia Sacra*; dans les antiquités de Vienne; dans les notes du P. Sirmond sur les Letres de Geofroi de Vendôme, et ailleurs. François du Chesne en a publié une assés longue, dans ses preuves de l'Histoire des Cardinaux François, et Dom Bernard Pez deux autres, que nous ne trouvons point dans d'autres recueils.

Card. Fr. t. 2. p. 40.

Pez, anec. t. 5. part. 1. p. 297.

On aura Dieu aidant quelque jour, un recueil complet et bien ordonné de toutes les Letres de notre Pontife qui sont connues dans la continuation du recueil de celles des Papes, dont le premier volume, dirigé par Dom Coutant, a paru dès 1721 avec les applaudissements du public. Dom Ursin Durand et Dom Charles Clemencet, qui travaillent avec ardeur à cette importante Continuation, l'ont déjà poussée fort loin. Et si les Libraires avoient plus de zèle

pour imprimer des ouvrages latins, il y a quelques années que le public en auroit le second et le troisième volume.

Il seroit fort à souhaiter, qu'on pût recouvrer celles du Pape Urbain à la Comtesse Mathilde. Elles doivent contenir des choses bien intéressantes comme en fait juger le grand personnage que fit cette Princesse en faveur du Saint Siege, au temps de la division entre l'Eglise et l'Empire.

Sched. chr. p. 193.
2.

Un Chroniqueur du XV siècle, Hartman-Schedel, qui en parle avec éloge, témoigne qu'elles existoient encore alors, et qu'elles étoient en bon nombre. Celles qu'Urbain écrivit à l'Empereur Alexis Comnène, desquelles on ne trouve qu'une seule dans les divers recueils déjà nommés, ne seroient pas moins intéressantes. Il est certain par le Rescrit du Pape Gregoire IX à l'Archevêque de Tolède de ce temps-là, qu'on tenoit à Rome registre de toutes les Letres qu'écrivoient les Papes. C'est de ce registre que ce Pontife fit tirer une copie de celles d'Urbain II, touchant l'Eglise de Tolède, pour l'envoier à l'Archevêque qui l'avoit demandée.

Urb. vit. app. p.
348.

Petr. dia. Seri. c.
30. 31.

Leon Cardinal-Diacre et moine du Mont-Cassin, que divers Ecrivains ont confondu par erreur avec Leon de Marsi, aussi Cardinal-Evêque d'Ostie son contemporain, écrivit plusieurs Letres au nom d'Urbain II. Mais ces Letres n'étant autres, suivant la remarque de M. Mari, que les vingt qui sont imprimées sous le nom de ce Pape dans le recueil des Conciles par Binius, se trouvent les mêmes que celles de la première classe du même Pontife, dans la Collection générale des Conciles. Le Cardinal Leon avoit fait encore un registre des autres Letres d'Urbain, qui ne se trouvoit plus au Mont-Cassin, lorsque Pierre Diacre et Bibliothécaire de la Maison, en parloit peu d'années avant le milieu du XII siècle. On peut cependant en avoir une copie à Rome; et peut-être n'est-il pas différent de celui qu'on y conservoit sous le Pontificat de Gregoire IX. Ainsi il y a lieu d'espérer, qu'au moien de ce secours on pourra réussir à recouvrer la plupart, sinon toutes les Letres, de notre Pape.

c. 31.

2°. Pour ce qui est de ses Bulles, elles sont sans nombre; et il est peu de Souverains Pontifes qui en ayent accordé davantage. Il est par conséquent impossible d'entrer dans quelque détail sur ce point. Il n'y a que ceux qui se sont chargés

de diriger un nouveau Bullaire Romain, à qui ce détail soit facile et convenable. Ils ne tireront pas grand secours des Bullaires antérieurs. Le Romain ne leur fournira qu'une seule Bulle de notre Pontife; celui du Mont-Cassin trois, et celui de Cluni seize. Encore y comprend-on une courte Lettre d'Urbain à Raymond Archevêque d'Auch. La plupart de ces dernières avoient déjà paru dans la Bibliothèque de Cluni, et dans les notes de ses Editeurs.

Clun. bib. p. 309.
514-522. 525 | app.
p. 86. 87.

Mais les Directeurs du nouveau Bullaire trouveront une ample moisson dans cette infinité de recueils, imprimés depuis un siècle, et dans lesquels on a fait entrer comme preuves, ou autrement, des monuments ecclésiastiques du moïen âge. Tels sont entre tant d'autres *Italia Sacra*, le *Gallia Christiana*, sur-tout le nouveau, les différentes histoires des païs et des églises particulières, où l'on a joint des preuves originales. Le seul *Marca Hispanica* presente de suite cinq de ces Bulles, en faveur de la seule église d'Urgel. Dom Thierrî Ruinart dans l'histoire du Pontificat de notre Pape, fait mention de plus de soixante autres, qui regardent les églises d'Italie, d'Allemagne, et sur-tout de France. Ce pieux Pontife, qui y passa plus d'un an à voïager de province en province et de ville en ville, comme on l'a vû dans son histoire, ne visitoit presque point de cathédrale et de monastere, qu'il ne leur accordât quelque privilège, ou ne leur donnât par écrit quelque marque de la protection du S. Siege, ou enfin ne terminât par la même voïe leurs anciennes et nouvelles contestations. Il est aisé de juger par-là, jusqu'à quel point il multiplia ses Bulles dans le cours de tant de visites. Il ne les multiplia guères moins en faveur des églises de Pouille, de Calabre et de Sicile, où il faisoit de si fréquents voïages.

Les Bulles d'Urbain, comme ses Letres, retiennent de grands traits de sa piété, de son inclination bienfaisante, de sa générosité, de sa tendre affection pour les églises particulières, de son zèle à détruire le vice, et à faire regner la vertu. L'on y découvre aussi des vestiges de son attention à soutenir la grande idée que ses prédécesseurs avoient donnée de l'autorité du S. Siege, et à soumettre à sa jurisdiction immédiate le plus d'églises qu'il lui étoit possible. Mais on n'y voit point, qu'il ait entrepris de porter les choses aussi loin que Gregoire VII, en voulant per-

suader, que toutes les puissances temporelles dépendoient de la puissance spirituelle du Pape, et qu'il peut déposer les Empereurs, les Rois, et absoudre les sujets du serment de fidélité fait aux Princes injustes.

3°. Quant à ses Décrets, ou Reglements, on peut juger de leur nombre par celui des Conciles qu'il convoqua, et auxquels il présida dans le cours d'un Pontificat de plus de onze ans. On sçait d'ailleurs, que presque chaque année il en assembloit plusieurs, suivant les besoins de l'Eglise. Mais il s'en faut de beaucoup, que tous les Reglements qui furent faits dans ces Conciles, soient venus jusqu'à nous. ' On n'a rien, par exemple, de ceux qui furent tenus à Rome et à Troïe en Pouille l'an 1089, que les traits historiques, que Bertholde et les autres Historiens du temps nous en ont conservés. Il en est de même de ceux que notre Pontife tint la première année de son Pontificat, et de plusieurs autres dans la suite.

Conc. t. 10. p. 474. 475 | Berth. chr. an. 1089.

Conc. ib. p. 405-406. 1831 | Berth. ib. an. 1085.

c. 3.

c. 6.

c. 7.

' On nous a conservé, au moins en partie, les actes de celui qu'il célébra à Quedlimbourg en Saxe, la semaine de Pâque 1085, lorsqu'il n'étoit encore que Cardinal Evêque d'Ostie et Légat du S. Siege. Ils contiennent une relation succincte de ce qui y fut fait, avec sept Canons, ou Reglements tous de Discipline. ' La continence y est prescrite à tous les Clercs jusqu'aux Sousdiacres inclusivement, suivant les Décrets des SS. Péres, porte le Canon. ' Le jeûne des quatre-temps du printemps y est fixé à la première semaine de Carême, qui est la seconde à l'égard de ceux qui comptent pour la première les quatre jours de jeûne de la semaine précédente; et le jeûne des quatre-temps d'Eté à la semaine de la Pentecôte. ' On défend de manger des œufs et du fromage pendant le Carême: ce qui suppose, que les Fidèles de ces pais-là se relâchoient dans l'observation de l'ancienne abstinence.

Conc. ib. p. 476-478 | Bar. an. 1090. n. 3-7.

c. 4.

' Il nous reste seize Canons d'un autre Concile, qu'Urbain alors Pape tint à Melfe en Pouille, au mois de Septembre 1089. La plupart ne font que confirmer les anciens contre les investitures, la simonie et l'incontinence des Clercs. ' On y renouvelle aussi l'ancien Décret, qui défend d'ordonner un Diacre avant vingt-quatre ans, et un Prêtre avant trente: à quoi le Concile ajoute, qu'on n'ordonnera point un Sousdiacre avant l'âge de quatorze ans.

Il n'est venu jusqu'à nous, que quatre Canons du Concile que le Pape assembla à Benevent, le vingt-huitième de Mars 1091, et que Bertholde qualifie Concile général. Encore paroissent-ils tronqués; mais ils sont remarquables pour les points de Discipline qu'ils prescrivent. ' Il y est défendu d'élire à l'avenir pour Evêque tout Clerc qui ne sera pas dans les Ordres Sacrés, c'est-à-dire Prêtre, ou Diacre. Le Concile déclare expressément qu'il ne reconnoît pour Ordres Sacrés, que la Prêtrise et le Diaconat. Que si la nécessité exige qu'on élise Evêques des Soudiacres, ce ne sera que très-rarement et avec la permission du Pape et du Métropolitain. Il ne faut que ce Canon pour détruire le sentiment de ceux qui prétendent, que le Pape Urbain éleva le Soudiaconat à la dignité d'Ordre Sacré.

c. 1.

' Le quatrième Canon défend aux Laïcs l'usage de la chair, depuis le jour des Cendres, qui est le commencement du Carême, et ordonne que ce jour-là tous les Clercs et les Laïcs, tant hommes que femmes, recevront les cendres sur la tête. Il défend aussi de contracter mariage depuis la Septuagesime jusqu'à l'octave de la Pentecôte, et depuis l'Avent jusqu'à l'octave de l'Epiphanie. Défense qui suppose, que les personnes mariées gardoient la continence pendant ces temps-là. Quant à la défense de l'usage de la chair faite aux Laïcs, elle insinue que quelques-uns s'émançoient d'en manger les deux premiers jours du Carême, en ne le commençant comme autrefois, que la semaine suivante.

c. 4.

' On a deux Canons d'un autre Concile tenu à Troie en Pouille, sous la présidence de notre Pape, le onzième de Mars 1093 : l'un contre les mariages contractés entre parents, l'autre en faveur de l'observation de la Trêve de Dieu. Divers écrivains cependant les rapportent à un autre Concile, tenu au même endroit dès 1089.

Conc. ib. p. 492.
493 | Berth. ib.
an. 1093.

' Ce qui nous reste des actes du Concile de Plaisance, tenu le premier de Mars 1095, se réduit à quinze Canons, avec une très-courte préface. Il s'y agit particulièrement des diverses especes de simonie, et des ordinations faites par les Schismatiques excommuniés. ' Mais il paroît par ce que l'Historien Bertholde nous apprend de ce Concile, que ce n'est-là que la moindre partie de ce qui y fut défini. Il nous manque en particulier les regle-

Conc. ib. p. 503-
505.Berth. ib. an.
1095. p. 373.

ments qui y furent faits touchant le mystere de l'Eucharistie; la condamnation de l'hérésie de Berenger; de celle des Nicolaïtes, comme s'exprime Bertholde, c'est-à-dire des Prêtres et des autres Clercs Majeurs, qui prétendoient n'être pas obligés à la continence, et sur divers autres points interessants de Discipline.

De tous les Actes de Conciles, qui appartiennent au Pape Urbain en qualité de Président, il n'en est point de plus célèbres que ceux du grand Concile de Clermont, tenu en Novembre 1095. Ce qui nous en reste, consiste en trente-deux extraits de Canons, ou Reglements, recueillis de suite, tels qu'ils se sont trouvés dans le manuscrit de Lambert Evêque d'Arras, qui étoit de l'assemblée. A ceux-ci l'on en a ajouté quelques autres découverts ailleurs, avec deux discours que le Pape prononça en plein Concile, et sa Bulle en faveur de la Primatie de l'église de Lyon.

Conc. ib. p. 500-519.

Il est incontestable, par la connoissance que nous avons de toutes les grandes affaires, qui furent agitées dans ce nombreux Concile, qui dura dix jours, que ce qui nous reste de ses actes, n'est qu'une très-petite partie de ce qui y fut dit et réglé. Il n'est pas moins certain, qu'on eut soin de faire rédiger par écrit, suivant la coutume de tous les Conciles, ce que le Pape et les Evêques assemblés proposerent et définirent. Et l'on comprend par-là, que ces actes devoient être fort prolixes. C'est vraisemblablement leur prolixité qui en aura causé la perte. La paresse humaine se sera rebutée par le travail, qu'il y avoit à copier un si long ouvrage. De sorte qu'on se borna à en faire de simples extraits. Chacun s'y prit suivant son goût, son génie, et le but qu'il se proposoit. Lambert d'Arras l'exécuta d'une maniere, et d'autres d'une autre façon. C'est la véritable raison pourquoi, les Reglements de ce Concile sont si differemment rapportés par les anciens écrivains, qui ont entrepris de les transmettre à la postérité : ' comme Ordric-Vital, Alberic de Troisfontaines, et tant d'autres.

Ord. Vit. l. 9. p. 719. 720 | Alb. chr. par. 2. p. 145. 146.

Le recueil abrégé qu'on en a dans les Collections générales des Conciles se trouve aussi dans grand nombre d'autres Collections, nommément ' dans Baronius; et M. Baluze l'a fait entrer dans le trente-unième chapitre du sixième

Bar. an. 1095. n. 25-33.

me livre qu'il a ajouté à la Concorde du Sacerdoce et de l'Empire par M. de Marca. ' Celui-ci a fait une ample et sçavante Dissertation sur la Primatie de l'église de Lyon et d'autres Primaties, avec des notes raisonnées sur les Canons, ou Reglements du Concile de Clermont que l'on trouve à la suite de ces mêmes Canons dans la collection générale des Conciles par les PP. Labbe et Cossart. Addition qui rend cette édition préférable à toutes les autres. On sçait au reste que l'acte le plus fameux de ce Concile, fut la publication de la Croisade, qui fait le sujet du second Canon, et qui avoit été déjà proposée dans le Concile de Plaisance.

Conc. ib. p. 519.
595.

Il ne reste que seize Canons ' du Concile qu'Urbain tint à Nisime le douzième de Juillet 1096, comme il paroît par la donation de Raimond Comte de Toulouse en faveur de l'abbaye de saint Giles. Mais ils sont en substance presque les mêmes que ceux du Concile de Clermont, que ce Pontife eut soin de publier et de confirmer dans tous les autres Conciles qu'il tint dans la suite. ' Il y en a cependant un nouveau qui est le second et le plus long de tous. Il concerne l'état des moines, à qui il permet les fonctions sacerdotales, contre l'opinion de quelques ignorants, dit le Concile, qui prétendoient qu'elles ne convenoient pas aux moines. ' Le Canon établit le contraire par plusieurs raisons. Dom d'Acheri avoit déjà publié ces seize Canons, avant qu'ils passassent dans la collection générale des Conciles.

Spic. t. 6. p. 19.

Conc. ib. p. 606.
607.

Spic. t. 4. p. 234-
237 | Conc. ib. p.
605-311.

' On a dix-huit Canons d'un autre Concile, tenu à Rome la troisième semaine après Pâque de l'année 1099, et auquel se trouverent cent-cinquante tant Archevêques qu'Evêques, tous Italiens ou François, du nombre desquels étoit S. Anselme Archevêque de Cantorberi. Mais les onze premiers sont les mêmes mot pour mot que les douze premiers du Concile de Plaisance. Les autres sept tendent à établir la continence des Clercs, à rendre gratuits le S. Chrême, le baptême, la sepulture, à bannir les investitures, et tout ce qui sent la simonie, même jusqu'aux présents qu'on exigeoit quelquefois à l'ordination des Evêques et à la bénédiction des Abbés.

Conc. ib. p. 615-
618 | Berth. ib.
an. 1099 | Bal-
misc. t. 5. p. 274.
275.

Il paroît par d'autres monuments fort proches de ce temps-là, que le Concile de Rome fit encore d'autres

Bal. ib. p. 275.

Mallea. chr. p. 216.

Bal. ib. p. 165. 166.

Reglements, que ceux dont nous venons de rendre compte. ' Il est certain qu'il statua quelque chose sur les differents points qui divisoient l'Eglise Latine et la Gréque: soit la procession du S. Esprit, déjà agitée au Concile de Bari, comme on l'a vû, soit l'usage du pain azy-me, ou tout autre point de Discipline. De même, ' le Chroniqueur de S. Maixent, sous le nom de Maillezais nous apprend, que le Concile ordonna, que tous les Fidèles jeûneroient tous les vendredis pour leurs péchés, principalement pour ceux dont ils auroient oublié de se confesser.

' Gerohoïe, Prévôt de Reichersberg en Baviere, a en-chassé dans son long et beau traité sur l'état corrompu de l'Eglise, le Décret du Pape Urbain en faveur de l'institut des Chanoines Reguliers. Ce Pontife l'y releve extrêmement, et en fait remonter la premiere origine jusqu'au Pape S. Urbain premier du nom. Mais étant tombé dans les siecles suivants, il se rejouissoit de le voir ressuscité sous son pontificat.

Gratien a fait entrer dans sa fameuse Collection plusieurs autres Décrets de notre Pontife, qui ont été recueillis depuis par S. Antonin Archevêque de Florence, dans la seconde partie de sa somme historiale. On en trouve aussi quantité d'autres en divers autres recueils, même dans les actes des Conciles qui ont suivi le Pontificat d'Urbain, comme ceux du Concile de Beauvais de l'année 1114.

4°. Puisqu'on a été attentif à recueillir, en tout ou en partie, quelques-uns des Discours de ce Pontife, il convient de les compter au nombre de ses écrits; et il est de notre dessein d'en donner une notice. Si l'on avoit été soigneux de nous transmettre tous ceux qu'il fit dans le cours de son Pontificat, il y auroit sans doute de quoi en faire un juste volume. On sçait effectivement qu'il ne dédioit point d'église, ou de simples autels, qu'il ne parlât aux assistants sur quelque sujet d'édification. Il en usoit de même à l'ouverture des Conciles, auxquels il présidoit, et parloit même de la sorte à différentes reprises, pendant que duroit la même assemblée.

Clun. bib. app. p. 98.

Nous n'avons cependant que fort peu de tous ces Discours, et peut-être aucun en entier. Il ne reste ' qu'un très-petit fragment de celui qu'il prononça à la conse-

cration du grand autel de l'église de Cluni. L'on y reconnoît sans peine la douceur de son style; et c'est dommage qu'on ne l'ait pas imprimé entierement.

Foucher de Chartres nous a conservé un morceau beaucoup plus considérable d'un autre Discours, que fit Urbain à l'ouverture du Concile de Clermont. Mais il ne le rapporte qu'en un style étranger, ce qui en diminue le mérite. L'auteur y adresse la parole aux Prélats de l'assemblée; et après leur avoir exposé le triste état auquel l'Eglise se trouvoit alors réduite, il les exhorte pathétiquement à y apporter un remede efficace, eux qui étoient le sel de la terre. Entre les moïens les plus propres à cet effet qu'il leur propose, il insiste principalement sur le bon exemple, sans quoi l'on réussit rarement à recommander la pratique de la vertu et la fuite du vice.

Le même Foucher et les autres Historiens de la Croisade, nous ont conservé six ou sept autres Discours ou plutôt fragments de Discours pour la plupart, comme tous faits à l'occasion et sur le projet de ce grand événement, qui eut tant de suites dès ce siècle-ci, et encore plus les deux siècles suivants. En les rapportant, ces Historiens donnent à entendre, ou disent même expressément, qu'ils furent tous prononcés au Concile de Clermont. Mais il y a beaucoup plus d'apparence, que la plupart le furent en d'autres assemblées, comme celle de Plaisance, et les autres [qui la suivirent, soit en France, ou en Italie; car on sçait que notre Pontife prêchoit par-tout la Croisade, depuis qu'elle fut solennellement conclue.

Il y a cependant trois de ces Discours, qu'on ne peut pas douter qui n'aient été prononcés à Clermont. Ce qui le persuade, est qu'ils sont rapportés comme tels: l'un par Guillaume de Tyr, écrivain judicieux, exact, fidèle, et les deux autres par Baudri, alors Abbé de Bourgueil, et par Robert de S. Remi de Reims, qui étoient de l'assemblée. Il seroit au reste fort difficile de prononcer définitivement, lequel des trois précéda les autres. Mais il ne paroît point y avoir de difficulté que ce ne soit trois Discours differents l'un de l'autre; quoiqu'on n'ait pas de fondement suffisant pour assurer s'ils sont entiers: au moins ceux que rapporte Guillaume de Tyr et Baudri; car pour celui que rapporte l'Abbé Robert, il est visible que ce n'est

qu'un simple fragment d'une plus longue piece.

Rob. ges. Fr. I. 1.
p. 31. 32.

' Celui-ci semble fait pour les François en particulier, à qui le Pape adresse la parole, et dont il relève extrêmement la valeur. C'est d'eux effectivement qu'il attendoit plus de secours pour cette grande entreprise. Les motifs qu'il y emploie, sont pris de cette même valeur; de la réputation qu'ils s'étoient acquise autrefois sous Charlemagne et Louis le Debonaire; des maux extrêmes, que souffroient les Fidèles d'Orient, leurs freres, sous la tyrannie des Turcs; de la sainteté des lieux, que Dieu avoit choisis pour son héritage, et que JESUS-CHRIST avoit consacrés par sa présence, sa mort, sa sépulture; enfin du mérite qui leur reviendrait, de cette expédition, où ils trouveroient un moien assuré d'expier leurs péchés.

Bald. ges. Fr. I. 1.
p. 86-88 | Bar. an.
1095. n. 43-49 |
Cone. t. 10. p.
514-516 | Urb.
vil. app. p. 369-
373.

' Le Discours rapporté par Baudri est le même que le second imprimé dans Baronius et la Collection générale des Conciles, et le premier dans l'appendice de la vie du Pape Urbain par Dom Ruinart. Il est un des plus prolifiques de tous, et commence par ces mots: *Audivimus fratres dilectissimi*. Les motifs dont s'y sert le Pape pour persuader ses auditeurs, sont en partie les mêmes que les précédents, mais plus étendus et plus pathétiquement touchés; et à ceux-là il en ajoute encore d'autres. Il n'y parle ni de valeur, ni de réputation, parce qu'il n'y adresse pas la parole à une nation en particulier, comme dans le precedent, mais à tous les Chrétiens généralement, en la personne de ceux qui l'écoutoient. Outre l'oppression cruelle où se trouvoient leurs freres d'Orient, la profanation des SS. lieux, leur ancienne dignité, le moien d'expier leurs péchés: il leur dit que les Croisés en chassant les Turcs de la Palestine, accompliront la figure de ce qui s'étoit passé parmi les Israélites, lorsqu'ils détruisirent les Jebuséens. Il les flatte de l'esperance des dépouilles de l'ennemi du nom Chrétien: motif au reste fort déplacé. Enfin il assure la courone du martyre à ceux qui mourront dans cette guerre. Urbain y rappelle la merveille des cierges allumés miraculeusement, et finit par exhorter les Evêques et les Prêtres à prêcher aussi la Croisade dans leurs églises.

Le style de ce Discours, tel que nous l'avons, représente assés naturellement celui de notre Pontife. De façon qu'il n'y a pas lieu de douter, qu'il n'ait été recueilli à peu

près tel qu'il l'avoit prononcé. Nous n'entrons après tout dans ces détails, que pour qu'on puisse mieux distinguer ces Discours les uns des autres, et juger que leur diversité vient plutôt de leur multiplicité, que de ce que chacun des Historiens, qui les rapportent, auroit fait parler le Pape suivant ce qu'il lui auroit paru plus vraisemblable.

' Celui qu'a copié Guillaume de Tyr, le même que le premier dans Baronius et dans la Collection générale des Conciles, et le second dans Dom Ruinart, commence ainsi : *Nostis, fratres dilectissimi*. Le Pape le prononça après la lecture de la lettre du Patriarche de Jerusalem, que Pierre l'Ermite avoit apportée; et les motifs qu'il y emploie, sont les mêmes en substance, que quelques-uns des Discours précédents, mais différemment tournés, et quelquefois plus chargés de circonstances. Tels sont en particulier les motifs pris de la considération que les SS. lieux étoient l'héritage du Seigneur, et de l'oppression qu'y souffroient les Chrétiens. Non-seulement Urbain y exhorte, mais enjoint même de se porter à cette guerre sainte pour obtenir la remission de ses péchés : promettant aux Croisés, qu'eux et leurs biens seroient sous la protection du S. Siege. Le style du Discours paroît fort conforme à celui des autres pieces de notre Pontife.

' Guillaume moine de Malmesburi en a fait entrer un quatrième, dans son Histoire des Rois d'Angleterre, lequel a été réimprimé d'après lui par Dom Ruinart. Ce Discours est le plus long de tous, et fort différent des trois autres. Mais on n'y reconnoît point le style du Pape Urbain. Il faut donc dire, que celui qui le rapporte, n'a eu égard qu'au fonds des choses, et ne l'a point copié tel qu'il avoit été prononcé. Le Pape y débute par exposer le déluge de péchés, qui inondoit le Christianisme, et dont la guerre contre les Turcs deviendroit le remède; ajoutant que les travaux qui l'accompagneront, sont beaucoup au-dessus de ceux qu'il y a à commettre le péché. Après quoi il entre dans le détail de tous les pays que les Turcs avoient envahis : l'Asie, l'Afrique, l'Espagne, les isles Baleares, et oppose ces vastes régions au peu de terrain qu'occupoient les Chrétiens. Il passe de là à opposer le courage et la valeur des Européens à la lâcheté et poltronnerie des Turcs, et dit un mot de la bravoure des François en particulier.

Will. Tyr. l. 1. n. 15 | Bar. ib. n. 35-42 | Conc. ib. p. 511-513 | Urb. vii. ib. p. 373.377.

Malm. de Reg. Angl. l. 4. c. 2. p. 131. 132 | Urb. vii. ib. p. 377-381.

Mais il s'arrête principalement à élever les Croisés au-dessus de la crainte de la mort : jusqu'à leur en inspirer du mépris, et la leur faire regarder comme un grand avantage, et finit par fixer leur départ au printemps prochain.

Guib. ges. Fr. 1.
2. c. 2.

Guibert Abbé de Nogent produit un cinquième Discours de notre Pape, encore différent de tous les autres. Il a raison d'avertir, que s'il ne le rapporte pas tel qu'il fut prononcé, il contient au moins ce qu'Urbain s'étoit proposé d'y établir. Il est visible en effet, que ce n'est point-là la manière de s'exprimer de ce Pontife. Au lieu d'un style net, coulant, naturel, tel qu'étoit le sien, c'en est un embarrassé, rude, affecté. Les motifs que l'Auteur fait valoir dans ce Discours, sont pris de l'excellence de l'Eglise de Jerusalem au-dessus de toutes les autres, comme en étant la mere; de l'exemple des Machabées, qui soutinrent si généreusement tant de combats en faveur de leur nation et de son temple; de l'extinction presque entière du Christianisme en Orient; de l'esperance de l'y rétablir, et de repeupler de Chrétiens cette partie du monde, pour combattre l'Antechrist qui devoit s'y élever; enfin des contributions accablantes qu'on exigeoit du peu de Chrétiens qui y restoient, et des avanies cruelles qu'on faisoit à ceux qui alloient visiter les lieux Saints. L'Auteur s'étend principalement sur ces deux derniers motifs, et entre sur le dernier en particulier dans un détail qui suppose d'horribles cruautés de la part des Turcs.

Friz. Gall. purp.
p. 20-22 | Card.
Fr. t. 2. p. 43. 44.

Frizon et François du Chesne nous présentent un sixième Discours, qu'ils ont tiré de la Chronique de Jean Naucler, mais qui paroît avoir été inconnu à tous les anciens Historiens de la Croisade. Quoiqu'il en soit, il est encore différent de tous les autres, non seulement pour le fonds des choses, mais aussi pour l'ordre et la manière de les dire. Il n'y en a aucun où il se trouve tant d'élégance, et de plus grands traits d'éloquence. Le début annonce, qu'il fut prononcé au Concile de Clermont, ce qui paroît encore par la suite du Discours. Après une courte, mais vive description des maux inouis, que les Turcs et les Sarasins faisoient souffrir aux Chrétiens du païs, et à ceux qui y alloient d'ailleurs en pelerinage, Urbain passe à l'énumération des diverses régions de l'Europe, que ces Infidèles avoient ravagées : l'Espagne, partie de l'Aquitaine, l'Ita-

lie jusqu'à Rome. Puis apostrophant les principales nations Chrétiennes, les François, les Allemans, les Saxons, les Polonois, les Hongrois, etc. il leur fait observer, que leurs païs auroient déjà subi le même sort, sans l'empire de Constantinople qui leur servoit comme d'un mur de défense, et les mettoit à couvert des mêmes incursions. Le Pape a encore glissé dans ce Discours le motif des dépouilles sur l'ennemi. Il le finit par accorder l'indulgence plénière à ceux qui se croiseroient, et les assurer qu'eux et leurs biens seroient sous la protection de l'Eglise Romaine.

' Foucher de Chartres, à l'imitation des autres Historiens de la Croisade, a aussi inseré dans son ouvrage, un morceau d'un Discours d'Urbain sur ce sujet. Mais le style de cette piece informe n'a aucune ressemblance avec la maniere de s'exprimer de notre Pontife; quoique les motifs qui y sont employés, se lisent, mais un peu diversement exprimés, dans les autres Discours, dont nous venons de rendre compte. De sorte qu'on ne peut s'empêcher de juger, que ce morceau aura été composé après coup sur les autres Discours d'Urbain, soit par Foucher même, ou par quelque autre qui le lui aura communiqué. C'est le même morceau, mais un peu plus abrégé ' que rapporte l'Anonyme, qui dans le Recueil de Bongars, suit immédiatement l'Abbé Guibert.

Fulc. ib. p. 817.
818.

Ges. Dei per Fr.
t. 1. p. 561.

' Pierre Tudebode, autre Historien de la Croisade, cite un simple passage, qui se lit un peu plus étendu dans l'Anonyme publié par Dom Mabillon, comme faisant partie du Discours de notre Pape au Concile de Clermont. Mais cet endroit, tel qu'il est rapporté, ne se trouve point dans aucun des autres Discours précédents. ' Louis Jacob, Auteur de la Bibliothèque Pontificale, a avancé qu'il se trouve un de ces Discours dans la Chronique de Bertholde de Constance. Mais s'il y avoit regardé de plus près, il auroit vû qu'il n'y en a point.

Tud. ges. Fr. 1. 1.
p. 777 | Mab. mus.
It. t. 1. p. 139.

Bib. Pont. 1. 1. p.
222.

5°. Urbain s'exerçoit quelquefois à la versification, en quoi il ne paroît pas qu'il ait mieux réussi, que les autres gents de Letres de son temps, qui s'en mêloient. Il ne nous reste cependant de ses Poësies, que l'on sçache, que ' l'épithaphe du B. Simon Comte de Crespi, mort à Rome en 1081. Elle est en huit vers élégiaques; et le Poëte y parle au nom du défunt.

Guib. app. p. 678.
2 | Mab. act. t. 9.
p. 383.

A la suite dans la premiere édition vient un sixain, et dans la seconde un Dixain, l'un et l'autre en vers hémexamètres, et fort obscurs : ce qui joint à d'autres raisons fait juger, que ces deux pieces, dans la dernière desquelles il y a quelques vers rimés, n'appartiennent pas à notre Pontife.

Bern. pr. n. 19.

6°. / Caramuel aiant rencontré dans des manuscrits divers opuscules, avec quelques-uns de ceux de S. Bernard, les a attribués à ce Pere sans beaucoup d'examen. De ce nombre est une explication, ou paraphrase, du Psaume cinquantième *Miserere mei Deus*, que Dom Mabillon assure appartenir au Pape Urbain II. Il est fâcheux que jusqu'ici on ne l'ait pas rendue publique. On liroit sans doute avec autant de fruit que de plaisir, cette pieuse production de la plume d'un Auteur aussi célèbre par sa piété, que par l'éminence de sa dignité.

Rom. Pont. vit. t. 1. p. 883 | Old. Ath. Rom. p. 516 | Nom. Card. p. 9 | Friz. ib. p. 23 | Bib. Pont. l. 1. p. 222.

7°. / Plusieurs Bibliographes, et autres écrivains comptent entre ses ouvrages un traité *Librum*, des mauvais traitements qu'il avoit reçus de l'Empereur Henri, lorsqu'il exerçoit en Allemagne les fonctions de Légat, sous le Pape Gregoire VII. Cet écrit ne paroît nulle part ; et il ne semble pas qu'aucun des Auteurs qui en parlent, en ait eu connoissance par lui-même. Ce ne fut point en Allemagne, mais en Italie, que ce Prince maltraita le plus le Cardinal Odon, lorsqu'il se rendoit au Concile indiqué à Rome pour le mois de Novembre 1083. On a vû que Henri, qui n'étoit pas encore couronné Empereur, le mit en prison où il le retint quelque temps. Tout ceci rend suspect le titre de ce prétendu ouvrage. D'ailleurs il ne paroît pas qu'aucun des Anciens en ait fait la moindre mention.

Ibid.

8°. Enfin / Platine et d'après lui les écrivains précédents, cités à la marge, attribuent à notre Pontife quelques écrits en général contre les hérétiques : *Contra hæreticos quædam*. Ce sont vraisemblablement certaines lettres d'Urbain, et les Décrets qu'il publia dans les Conciles contre l'erreur de Berenger, la Simonie, les Investitures, l'incontinence des Clercs, qui auront donné occasion à fabriquer ce titre : comme si ce Pape avoit fait quelque ouvrage dogmatique, pour combattre en forme les hérétiques de son temps.

Nous ne mettons point au reste au rang de ses écrits, comme en usent quelques Bibliographes, le petit office

et la préface de la Sainte Vierge. On en peut voir les raisons à la fin de l'histoire de sa vie, où nous nous sommes expliqués sur ces deux points.

GUITMOND,

EVEQUE D'AVERSE.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

'GUITMOND, ' qui a la gloire avec le B. Lanfranc d'avoir le mieux réussi à réfuter les erreurs de Berengèr, étoit aussi connu en son temps sous le nom de Chrestien, ou Christin. Il nâquit en Normandie d'un pere élevé à la Prêtrise, ce qui n'étoit alors que trop commun dans cette province. On ignore, si ce fut par la destination de ses parents, ou de son propre choix, qu'il embrassa la profession monastique: ce qu'il fit à l'abbâie de la Croix saint Leufroi, ¹ au diocèse d'Evreux.

' Lanfranc aiant ouvert au Bec vers le même temps une Ecole célèbre, qui fut la source d'un heureux renouvellement, des letres, comme Guitmond nous l'apprend lui-même ' il y alla prendre des leçons de ce grand homme et en profita avec tant d'avantage, qu'aucun autre de ses élèves, après Anselme, ne lui fit plus d'honneur en genre de littérature que Guitmond.' Avec un génie aisé, beaucoup de pénétration et une grande ardeur pour les Letres, il s'appliqua si heureusement à l'étude des sciences ecclésiastiques et séculières, qu'il devint le plus éloquent homme de son siècle, *nostri temporis eloquentissimus*, un habile Philosophe, un profond Théologien, un Docteur en un mot aussi sçavant que célèbre. Nous en avons la preuve non-seulement dans les témoignages que ses contempo-

Mell. seri. c. 90.
102 | Chif. de fid.
cat. p. 305—Mab.
act. t. 9. p. 442. n.
90 | Ord. Vit. 1.
4. p. 524-526.

Guit. de Euch. 1.
1. p. 441. 4.

1. 2. p. 449. 4.

Malm. de Reg.
Angl. 1. 3. p. 143
| Chif. ib. | Ord.
Vit. ib. | Mell. ib.
c. 90 | Trit. scri.
c. 322 | Chr. hir.
t. 1. p. 180.

¹ Ciaconius a corrompu son nom, en le nommant Guinsidus dans la vie du Pape Nicolas II.

² Genebrard a pris occasion de ce nom qu'il n'entendoit pas, de faire un Auteur nommé Leufroi, qui auroit écrit, comme Lanfranc et Guitmond, contre Berenger.

Rom. Pont. vit.
t. 1. p. 825.

Geneb. chr. an.
1076.

rains, ou presque contemporains, ont rendus à la vérité et à l'étendue de son érudition, mais aussi dans les écrits de sa façon qu'il a laissés à la postérité.

Mell. ib. | Ord.
Vit. ib. p. 524-
526.

' La vertu de Guitmond alla toujours de pair avec sa science : *vir clarus scientia et sanctitate*; et l'on verra par la suite, jusqu'où il porta la modestie, l'humilité, le desintéressement, le mépris des choses passageres. D'ailleurs ses écrits, tout pleins d'érudition qu'ils soient, ne respirent que la piété; et il suffit de les lire pour avoir une juste idée de celle de leur Auteur. ' Dès le début de celui contre Berenger, on découvre une humble défiance de soi-même, qu'on ne sauroit trop louer dans un sçavant qui écrit pour le public. Quelque triomphante que fût déjà la cause qu'il entreprenoit de défendre, et quelque assuré qu'il fût de terrasser son adversaire, il déclare néanmoins que tout autre que lui auroit mieux réussi à exécuter ce dessein. C'est une des raisons pourquoi il conjure avec tant d'instance le moine Roger, qui l'avoit engagé à prendre la plume, à attirer par ses prieres la bénédiction de Dieu sur son entreprise.

Guit. ib. l. 1. p.
440. 2.

Ord. Vit. ib. p.
524.

' Tel étoit Guitmond, lorsque vers 1070 le Roi Guillaume le Conquérant l'appella en Angleterre, à dessein de l'y fixer par quelque prélature. L'occasion s'étant présentée de l'y élever, ce Prince le pressa d'accepter la dignité qu'il lui offroit; et les Grands du royaume se joignirent au Roi, pour tâcher de vaincre la répugnance de Guitmond. Guitmond bien loin de se rendre, tint à ce sujet au Roi et à ses courtisans un discours plein d'une générosité sans exemple, qui est tout à la fois une preuve non équivoque de son éloignement pour les dignités ecclésiastiques, et une instruction frappante pour ceux qui les recherchent.

Ibid.

' Les raisons de refus qu'il alléqua étoient prises de sa mauvaise santé, et de ses miseres spirituelles, qui lui rendant pénibles et fâcheuses les voies de Dieu, et lui faisant faire tous les jours des fautes, lui donnoient une extrême fraïeur du compte rigoureux qu'il en faudroit rendre. Comment donc, ajouta-t-il, ne pouvant pas opérer mon propre salut, pourrois-je me charger de celui des autres? Son séjour en Angleterre l'avoit mis au fait de ce qui s'y passoit. Il avoit vû par lui-même, que le nouveau Prince, pour établir sa domination avoit été obligé d'user de vio-

lence envers les rebelles : ce qui avoit rendu son gouvernement odieux aux naturels du païs, et leur faisoit souffrir impatiemment qu'il leur donnât des Pasteurs étrangers. Guitmond fit encore valoir cette raison de refus, et la fortifia par la considération, qu'il ne connoissoit pas assés les mœurs des Anglois, et n'entendoit point leur langage.

' Ensuite après avoir dit quelque chose sur les conditions requises pour les élections canoniques, et s'armant d'un zèle tout de feu, il représenta au Roi avec une liberté vraiment évangélique, mais sans sortir du respect dû à la Majesté roïale, à qui il fit entendre qu'il ne parloit que par attachement pour elle, et en vûe de son salut : il lui représenta, dis-je, que sa conquête de l'Angleterre n'étoit qu'un grand brigandage. En conséquence il lui donna, à lui et à ses Généraux d'armée, ses complices, divers avis salutaires. ' Et après leur avoir mis sous les yeux les révolutions anciennes et modernes de presque tous les empires du monde, il exhorta le Roi en particulier à ne point s'élever de sa conquête, parce qu'elle ne subsisteroit, qu'autant qu'il plairoit au Souverain Maître de tous les événements. ibid.

' Guitmond finit son discours par conjurer son Prince d'une manière aussi tendre que pathétique, de ne jamais oublier sa dernière fin ; l'assurant ; qu'il ne cessoit de prier pour lui, pour ses alliés, pour ses sujets, et lui demandant la permission de retourner en Normandie. « Je laisse aux amateurs du monde, ajouta-t-il, le riche butin de l'Angleterre, que je regarde comme des balaiures, et je préfère aux richesses des Crésus et des Sardanapales, la pauvreté de JESUS-CHRIST que j'ai choisie, et que les Antoinnes et les Benoîts ont embrassée avant moi. » p. 524-525.

' Le Roi avec ses Courtisans, bien loin de s'offenser d'un tel discours, admira la constance de ce généreux moine, et se fit un devoir de piété de le traiter avec honneur, et même une espèce de respect. Puis lui promettant de passer la mer, il lui recommanda de l'attendre en Normandie, là où bon lui sembleroit. Un discours de cette nature ne manqua pas de faire du bruit en Angleterre, et ce qui n'arrive que trop souvent ; on exagéra même ce qu'il contenoit. Il déplut à grand nombre de personnes ; et p. 525.

ceux qui étoient bien éloignés d'imiter le généreux desintéressement de l'Auteur, n'en concurent que de l'indignation contre lui.

Ibid.

Ces bruits précéderent, ou suivirent de près Guitmond en Normandie. A peine fut-il de retour à son monastere, qu'on disoit publiquement qu'il avoit préféré aux richesses des évêchés la pauvreté du Cloître, et qu'en présence du Roi et des Seigneurs de la Cour il n'avoit pas craint de traiter de brigandage la conquête de l'Angleterre, et de ravisseurs tous les Evêques et les Abbés, qui entroient dans les prélatures de ce royaume contre la volonté des Anglois. Cependant Guitmond, tant pour se soustraire à la jalousie et la haine que ces bruits lui avoient attirées, que pour donner une nouvelle preuve réelle de son éloignement pour toute dignité ecclésiastique, forma le dessein de sortir de Normandie. Aiant demandé avec beaucoup de soumission à Odillon son Abbé la permission de faire des pèlerinages, ce qui étoit alors fort en usage même parmi les moines de piété, il l'obtint trop facilement. Car remarque un Auteur presque contemporain, cet Abbé étant sans Letres ne sçavoit connoître, ni estimer le thrésor de science que possédoit Guitmond. Il fut donc assés facile, pour consentir à priver son monastere d'un Philosophe Chrétien, qui en devoit faire les délices.

On a cependant peine à comprendre, [comment Odilon ignoroit le mérite de ce grand homme; puisque ce fut après son retour en Normandie, et avant que d'en sortir pour la seconde fois, qu'il publia son ouvrage contre Berenger. Ouvrage qui fut applaudi dès sa naissance, et qui mit son Auteur en si haute réputation.

Ibid.

Guitmond se retira à Rome; et il y a toute apparence que ce fut en cette occasion, que pour mieux se cacher, et se soustraire plus facilement à la passion de ses jaloux, et au dessein que Guillaume le Conquerant paroissoit toujours avoir de l'élever à quelque dignité, il changea son nom propre contre celui de Christin, ou plutôt Chrestien, qui convient généralement à tout Fidèle. Nouveau nom, qui a fait confondre Guitmond, par un écrivain assés pro-

Nell. ib. c. 102.

Chif. ib. p. 361.
365.

1 / Nous préferons le nom de Chrétien; quoiqu'un Auteur qui semble avoir connu personnellement Guitmond au Concile de Rome en 1079, le nomme Christin. Mais il peut y avoir faute dans les mss. ou les imprimés.

che du temps, avec Chrestien Drutmar, un de nos Interpretes du neuvième siecle. Confusion au reste, ' que nous avons déjà relevée ailleurs, en montrant que c'est à pure perte que M. Fabricius en a voulu profiter, pour transporter au temps du Pape Gregoire VII Chrestien Drutmar, plus de deux siecles après le véritable temps auquel il a fleuri.

Malgré cette ingénieuse précaution, les Romains ne furent pas long-temps sans connoître, et rendre justice au mérite de Guitmond. ' Plusieurs écrivains modernes supposent, qu'il fut créé Cardinal par le Pape Alexandre II. Mais c'est ce qui ne se peut soutenir, par les raisons qu'on verra dans la suite. D'ailleurs Guitmond étoit peut-être encore en Angleterre, lorsque ce Pontife mourut, et sûrement n'avoit pas encore passé les Alpes de son vivant. ' Ordric-Vital dit au contraire, que ce fut Gregoire VII qui l'éleva à cette dignité. Mais quelque instruit de l'histoire de Guitmond que paroisse avoir été cet Auteur, son sentiment ne peut tenir contre celui ' du Légat Hugues Archevêque de Lyon, qui avoit connu personnellement Guitmond. Ce Prélat dans une lettre écrite en 1087, ne le qualifie point autrement que simple moine. Et il est à remarquer d'une part, qu'il y avoit alors environ deux ans, que Gregoire VII n'étoit plus au monde, et de l'autre, qu'il s'agissoit de l'autorité de Guitmond, en faveur d'un fait allégué par l'Auteur de la lettre. Assurément celui-ci n'auroit pas manqué de le qualifier Cardinal, s'il l'avoit été effectivement. De-là il suit clairement, que Guitmond ne fut jamais revêtu de cette éminente dignité; car il est certain d'ailleurs qu'il n'y fut point élevé par Urbain II.

Ce qu'il y a de vrai, est ' que Guitmond se trouvoit en Italie à la suite du Pape, au commencement de l'année 1077, et que dès lors il commença à faire quelque figure dans les affaires de l'Eglise. Le Légat Bernard Cardinal-Abbé de S. Victor de Marseille, étant député avec un autre Cardinal-Diacre, nommé aussi Bernard, à l'assemblée de Forcheim en Franconie, qui se tint le treizième de Mars de la même année, afin d'apporter quelque remède au Schisme qui divisoit le Sacerdoce et l'Empire, prit avec lui Guitmond, reconnu dès lors pour un très-habile homme, *egregium Doctorem*, mais sous le nom de Chrestien.

Hist. lit. de la Fr.
t. 5. p. 85. 86.

Norm. Card. p. 8.
9 | Friz. ib. p.
109 | Card. Fr. t.
1. p. 39 | Old. Ath.
Rom. 301. 302.

Ord. Vit. ib.

Hug. Fl. chr. p.
231. 234.

Mab. acl. t. 9. p.
442. n. 90.

Epoque certaine, qui néanmoins fait naître une autre difficulté, en la rapprochant de la suite de l'histoire de Guitmond par Ordric-Vital.

Ord. Vit. ib.

Cet Historien nous apprend en effet, qu'à la mort de Jean de Baïeux Archevêque de Rouen, le Roi Guillaume avec d'autres personnes qui s'y intéressoient, choisirent Guitmond pour lui succéder; mais que ses ennemis empêchèrent l'exécution de ce projet, sans avoir toutefois d'autre reproche à faire contre ce saint moine, sinon qu'il étoit fils d'un Prêtre. Vital ajoute aussi-tôt que ce fut là une des raisons pourquoi Guitmond sortit de son monastere, et se retira à Rome. Le point de la difficulté consiste, en ce qu'il y avoit déjà plus de deux ans, que Guitmond étoit à la suite du Pape, lors de la mort de l'Archevêque de Rouen, laquelle n'arriva, comme il a été montré ailleurs, qu'en 1079. Mais tout s'accordera au mieux, si l'on suppose d'une part, qu'Ordric-Vital, qui n'est pas toujours de la dernière exactitude, s'est trompé en donnant cette élection manquée pour un motif de la retraite de Guitmond; et de l'autre, que le Roi Guillaume, qui avoit toujours des vûes sur lui, le désigna effectivement pour successeur de Jean de Baïeux, nonobstant son absence et son éloignement.

Hug. Fl. ib.

Quoiqu'il en soit, Guitmond se trouva à l'élection de Victor III, élu Pape en 1085 à la place de Gregoire VII, et à l'assemblée qui se tint pour confirmer cette élection au bout de près de deux ans de refus de la part de Victor. S'il en faut croire Hugues Archevêque de Lyon, Guitmond ne fut point favorable au nouveau Pape. Au moins est-ce l'idée qu'il tâcha d'en donner dans une de ses lettres à la Comtesse Mathilde. Mais le témoignage que ce Prélat rendit en cette occasion, est un peu suspect. En voici le dénouement. Etant un des trois sujets qu'avoit désignés Gregoire VII pour son successeur, et voyant que Victor persévéroit constamment à refuser le Souverain Pontificat, il n'auroit pas été fâché de se voir substitué à sa place. Dans cette vûe, quoiqu'il eût consenti à son élection, il crut devoir s'y opposer, lorsqu'après la longue résistance de Victor, on jugea à propos de la confirmer, et attira à son parti Guitmond et quelques autres.

p. 232.

p. 233. 234.

Ibid.

^a Mell. ib.

Guitmond n'étoit encore alors que simple moine. ^a Il ne reçut donc point l'ordination épiscopale de la main du

Pape Gregoire VII, comme l'a avancé l'Anonyme de Molk, non plus qu'il n'en avoit point reçu la dignité de Cardinal. ' On trouve, il est vrai, un rescrit de ce Pontife, à un Witmond Evêque d'Averse. Mais cette difficulté ne doit point arrêter; ' puisque cette église fut effectivement gouvernée par un Evêque de ce nom, avant que Guitmond, qui fait le sujet de cet article, en devint lui-même Evêque. Seulement il faut corriger en cet endroit l'*Italia Sacra*, et rectifier le Catalogue des Evêques d'Averse. Il est certain par le rescrit cité, que cette église sous le Pape Gregoire VII avoit pour Evêque un Witmond, qu'elle compte elle-même entre ses Evêques. Il n'est pas moins certain par le témoignage de Hugues de Lyon, que Guitmond, dont il s'agit ici, n'étoit point encore alors revêtu de l'épiscopat. Il est donc clair, que Witmond et Guitmond sont deux Evêques differents l'un de l'autre. Une simple opération fort naturelle conciliera toutes choses. Il n'y a qu'à placer Gosfrit avant Witmond, qui le précède immédiatement: ou prolonger l'épiscopat de celui-ci jusqu'à la seconde année du Pontificat de Gregoire en 1074. Suivant cette seconde alternative, qui mérite la préférence, il se trouvera encore plus de quatorze ans pour l'épiscopat de Gosfrit.

Urb. vit. p. 89. 90
| Pagi, an. 1105.
n. 9.

Ugh. t. 1. p. 550.

' Urbain II, successeur immédiat de Victor III ayant reconnu le mérite et les talents de Guitmond, trouva le secret de vaincre sa repugnance pour les dignités ecclésiastiques, et l'ordonna Evêque d'Averse ' en Pouille. Cette ville avoit été bâtie par les Princes Normans ' sur les ruines de l'ancienne Attella, au temps du Pape Leon IX, et ne tarda pas à devenir fort considerable. On y érigea un évêché immédiat au S. Siege; et Guitmond en fut le quatrième Evêque. Soit en consideration de son mérite, soit pour faire plaisir au Prince Roger, Duc de Pouille et de Cala-

Ord. Vit. ib.

Ugh. ib. p. 549.

1 On ne sçauroit trop s'étonner de la bêtise ' de Nicolas Vignier, qui a pris cette ville pour celle d'Anvers aux pais-bas, qui ne fut érigée en évêché qu'en 1559. De même, ' le sçavant Jean Savaron, Ecrivain exact d'ailleurs, étant tombé sur la trente-unième letre d'Ives de Chartres, qui est apparemment la soixante-dix-huitième de la dernière édition, et y ayant lû au sujet de Guitmond *Episcopus Alvernensis*, au lieu d'*Aversensis*, s'est avisé d'en faire un Evêque de Clermont en Auvergne. Et comme les monuments de cette église ne lui présentoient point d'Evêque nommé Guitmond, il a cru que c'étoit le même que l'Evêque Guillaume ordonné par le Pape Urbain II pendant la tenuë du Concile de Clermont, et en conséquence a donné à cet Evêque le double nom de Guillaume-Guitmond.

Vign. H. E. an.
1059. p. 278.

Sav. or. de Cler.
p. 172. 250.

bre, le Pape Urbain, qui étoit son ami, releva la dignité du nouvel Evêque par la concession du Pallium, qui ne s'accorde ordinairement qu'aux Archevêques. C'est ce qui en a fait donner la qualification à Guitmond, par Ordric-Vital même, et grand nombre d'Ecrivains dans la suite.

Guitmond, quoiqu'établi Evêque dans un païs étranger, ne s'y trouva pas néanmoins avec un peuple tout-à-fait inconnu. L'on sçait que depuis que les Princes Normans avoient conquis ces provinces, ils y avoient attiré quantité de gens de leur nation. Mais on ne nous a conservé aucun détail des événements de son épiscopat. Il est fâcheux que nous en soions privés; car il est aisé de préjuger, qu'un homme aussi célèbre que Guitmond, qui avoit tant brillé en qualité de simple moine, brilla tout autrement, lorsqu'il eut reçu la plénitude du Sacerdoce.

Ord. Vit. ib.

' On nous apprend seulement de lui en général, qu'il fut attentif à soutenir les privilèges accordés à son église par le S. Siege, soigneux de bien instruire son troupeau, et qu'après l'avoir protégé par ses prieres, ses autres bonnes œuvres, et souffert beaucoup de travaux, il mourut dans la pratique de toutes les vertus. Ordric-Vital, de qui est ce recit, ajoute que Guitmond gouverna long-temps son église. Mais cette expression dans le langage d'un Ecrivain du moïen âge, peut aisément s'entendre de l'espace de dix à onze ans. Ainsi, supposé que le Pape Urbain, qui monta sur le S. Siege le douzième de Mars 1088, ordonna Guitmond au bout de ' quelques mois, et qu'il n'ait survécu ce Pontife que de peu de temps, comme il y a bien de l'apparence, ' car dès 1070 il étoit dans un âge mur, *ævo maturus*, ce qui se doit entendre de quarante ans, ou environ, son épiscopat en auroit duré près de douze.

p. 524.

Pagi, ib.

Nous ne croïons donc pas devoir ' l'étendre jusqu'en l'année 1105, comme fait le P. Pagi, qui bien qu'homme d'érudition et ordinairement d'exactitude, n'est pas toujours heureux dans ses dates. Quant à celle ' que MM. Cave, Bayle et plusieurs autres Modernes assignent à ce même épiscopat, dont ils fixent le terme à l'année 1080, elle est notoirement fausse. Comment Bayle en particulier, qui se donne pour un Ecrivain à qui rien n'a échappé, n'avoit-il

Cave, p. 531. 1)
Bay. A. p. 440.

Chif. de fid. p.
360. 365.

1 ' Il est constant par l'Anonyme que le P. Chifflet a publié, et qui écrivoit cette même année 1088, que Guilmond étoit dès lors ordonné Evêque.

pas lû ' la letre de Hugues Archevêque de Lyon à la Comtesse Mathilde et l'endroit cité d'Ordric-Vital? Il est visible par ces deux monuments, qu'en 1087 Guitmond n'avoit pas encore été ordonné Evêque.

' La réputation qu'il se fit par son sçavoir, alloit de pair avec celle du B. Lanfranc son maître. Celle qu'il acquit par sa vertu ne fut pas moins brillante. On a vû en effet, que tous ceux qui lui ont donné des éloges par rapport à l'un, l'ont également loué par rapport à l'autre. *Ambo*, dit l'un d'entre eux, Auteur contemporain, en parlant du maître et du disciple: *Ambo religione et eruditione Christianissimi*. ' Ives de Chartres n'avoit point d'autre idée de Guitmond en particulier.

On a peine à comprendre, comment ' le Chroniqueur Helinand, et Vincent de Beauvais, dont l'un ne florissoit guères plus d'un siècle après Guitmont, et l'autre qu'un peu moins d'un siècle et demi, se sont avisés de lui donner le nom de Gui et la qualité d'Abbé de la Croix S. Leufroi, dont il ne fut jamais que simple moine. La première erreur a jetté ' grand nombre d'Ecrivains dans une autre encore plus grossière, en les conduisant à confondre Guitmond avec le célèbre Gui d'Arezzo, moine de Pompose en Italie, Auteur d'une nouvelle méthode pour le plainchant et la Musique. Confusion au reste qui tombe moins sur les personnes que sur leurs qualités et leurs écrits; mais qui a causé sur ces deux points un étrange dérangement dans nos Bibliographes modernes, à compter depuis Tri-

thème. Tous distinguent un Gui Auteur de la nouvelle méthode dont il a été parlé, et un Guitmond qui a écrit contre les erreurs de Berenger de Tours. Mais ils veulent que Gui d'Arezzo ait été moine, ou même Abbé de la Croix Saint Leufroi; et qu'il ait aussi fait un traité du Corps et du sang de JESUS-CHRIST contre le même Berenger. Deux traits purement imaginés, notoirement contraires à la vérité de l'Histoire, et qui n'ont d'autre fondement que l'erreur d'Helinand et de Vincent de Beauvais. Ce qui surprend davantage, est de voir que deux aussi habiles Ecrivains que ' MM. du Pin et Fabricius les aient adoptés comme tant d'autres.

' Possevin a poussé l'erreur encore plus loin; et renche-
Tome VIII.

Hug. Fl. ib. | Ord.
Vit. ib. p. 526.

Bal. misc. t. 4. p.
478 | Mell. ib. c.
90 | Chif. ib. p.
365 | Ord. Vit. ib.
p. 524.

Ivo, ep. 78.

Heli. chr. l. 46. p.
147 | Vin. Bel.
Spec. hist. l. 26.
c. 30.

Trit. scri. c. 318 |
Poss. app. t. 1. p.
694. 696 | Du Pin,
11. sie. p. 356 |
Fab. bib. lat. l. 2.
p. 617 Wion, lig.
vil. l. 5. p. 769 |
Sim. bib. 6. 250.
2.

Du Pin, ib. | Fab.
ib.

Poss. ib. p. 696.

rissant sur tous ceux qui l'ont épousée, il prétend que Guitmond étoit Italien de nation, et moine, non de la Croix S. Leufroi en Normandie, mais de la Croix d'Avelane en Italie. Et comme ceux qui en avoient parlé avant lui, le font Norman de nation, il répond gravement, qu'il portoit le nom de Norman, non pour être né en Normandie, mais parce que c'étoit son surnom.

Fab. ib.

M. Fabricius de son côté donne dans une autre erreur, qui n'est pas moins surprenante. Quoiqu'elle ne regarde Guitmond que fort indirectement, et par rapport à Gui d'Arrezzo, il n'est pas cependant hors de propos d'en avertir le public. En y regardant de près il s'apercevra même, que cette erreur en enferme une autre, qui en suit comme de son principe. Après avoir donné comme les autres, ce Gui pour Abbé de la Croix S. Leufroi, M. Fabricius ajoute, qu'il dédia son beau traité de la Musique, c'est-à-dire sa nouvelle méthode, à Guillaume premier Abbé de Ridal en Angleterre. Mais ce sçavant Bibliographe n'a pas fait attention, que Gui-Aretin, ou d'Arezzo, qui florissoit dès les premières années de ce XI^e siècle, n'a pû dédier son ouvrage à un Abbé qui ne figura dans le monde, qu'au bout de plus de cent ans. Il est certain en effet que l'abbaye de Ridal ne fut fondée qu'en 1131, et qu'étant de l'ordre de Cîteaux, qui n'étoit pas encore connu au temps de Gui Aretin, elle ne pouvoit avoir encore d'Abbés. Il y a véritablement un traité de la Musique, dédié à l'abbé de Ridal par un Gui; mais ce Gui étoit Abbé ou de Charlieu au diocèse de Besançon, ou de Troisfontaines au diocèse de Chalons en Champagne. l'un et l'autre contemporain de S. Bernard.

Pour finir ce qui concerne les erreurs dans lesquelles on est tombé au sujet de Guitmond, nous ajouterons que M. du Boulay l'a pris pour ce Gui dont Baudri Abbé de Bourgueil fait l'éloge dans un Poème à Odon Cardinal-Evêque d'Ostie, successeur du Pape Urbain II. D'autres l'ont confondu avec Witmond sçavant moine de S. Evroul, dont il a été parlé en son lieu.

Egas. Bul. t. I. p.
596-598 Du Ches.
t. 4. p. 276.

§ II.

SES ECRITS.

QUANT aux ouvrages de l'Evêque Guitmond, ceux qui nous restent de lui, ne sont, ni fort prolixes, ni en grand nombre; et l'on n'a point de connoissance, qu'il en ait laissé d'autres de sa façon.

1°. Le plus célèbre, comme le plus considerable, et qui a le plus contribué à élever son Auteur à ce haut degré de réputation, où l'on vient de voir, est son traité dogmatique contre les erreurs de Berenger, Archidiacre de l'église d'Angers, et Scolastique de celle de Tours. Il porte pour titre dans les imprimés: *De la vérité du Corps et du Sang de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie*, et y est divisé en trois livres.

Guitmond le composa sous le Pontificat de Gregoire VII, et par conséquent après son retour d'Angleterre en Normandie, mais avant le Concile de Rome de 1078, et même avant qu'il se retirât en Italie, où il étoit, comme on l'a vû dès le commencement de l'année 1077. De sorte qu'on a un légitime fondement pour en fixer la date à l'année 1075, ou la suivante. Quoique plusieurs Ecrivains eussent déjà exercé leur plume contre Berenger, Guitmond n'en fait aucune mention, et attaque son adversaire, comme s'il eût été le premier qui entreprit de le combattre. Afin d'y proceder avec plus d'ordre, de justesse et de netteté, il choisit le genre de dialogue, qui se fait lire avec plus de plaisir. Il y a introduit pour interlocuteur Roger¹

¹ Trithême fait de ce Roger un Ecrivain célèbre; lui attribuant un traité Du Sacrement de l'Autel contre Berenger: un autre De l'intégrité de la foi catholique: un troisième De l'immortalité de l'âme, et encore quelques autres, qu'il ne spécifie pas. Mais on ne voit point, qu'aucun Ecrivain plus ancien que ce Bibliographe, ait attribué à Roger les écrits dont il le décore. Ainsi nous ne doutons pas que Trithême ne se soit trompé en ce point, comme il a fait certainement / en transportant au même Roger la vie de S. Brunon Archevêque de Cologne, / mort en 965, laquelle appartient à un autre Roger, ou Rotger, moine de S. Pantalcon de Cologne. qui l'écrivit aussitôt après cette mort, et qui par conséquent a précédé d'un siècle entier l'interlocuteur de Guitmond. / Erreur de confusion dans laquelle sont tombés plusieurs autres Bibliographes, Gesner, Simler, Possevin, Vossius, et peut-être encore d'autres, qui y ont joint encore de nouvelles fautes, en faisant ce Roger Abbé de la Croix S. Leufroi en Bretagne, au lieu de la Normandie. Mais ce qu'il y a de plus surprenant, / est de voir qu'Oudin qui relève cette erreur dans Vossius, y soit tombé lui-même. Il n'y a qu'à rapprocher l'un de l'autre les deux endroits cités de ce Bibliographe moderne, pour s'en convaincre soi-même.

Bib. PP. t. 18. p. 440. 2.

Guit. de Euch. l. 3. p. 462. 2 | Mab. an. l. 64. n. 119.

Guit. ib. l. 1. p. 440. 441 | Mab. ib. l. 68. n. 6. Trit. chr. hir. t. 1. p. 180.

Scri. c. 327. Hist. lit. de la Fr. t. 6. p. 307.

Sim. bib. p. 735 | Poss. app. t. 2. p. 350 | Voss. hist. lat. l. 2. c. 44. Oud. scri. t. 2. p. 465. 472. 473.

l'un de ses confreres, autre moine de la Croix S. Leufroi, qui sçavoit la Médecine, et fut ensuite premier Abbé de Montbourg au diocèse de Coûtance en Normandie. Roger propose les objections, ou fait les demandes; et Guitmond les resoud. C'est apparemment sur cela, que Trithème et ceux qui l'ont suivi, ont imaginé que Roger avoit écrit aussi contre le fameux Berenger.

Guib. ib. p. 441. 1.

p. 441. 1. 2.

p. 441. 2. 442 1.

' Notre Auteur commence son ouvrage par faire le portrait de cet Archidiacre Scolastique: ce qu'il a exécuté avec délicatesse et d'une maniere agréable, quoiqu'un peu piquante. ' De-là il passe à rechercher ses diverses erreurs, et les motifs qu'il avoit eus de les produire au jour. Mais laissant à l'écart toutes les autres, il s'arrête à celles qui concernent l'Eucharistie, et s'attache à en montrer l'origine, le progrès et les suites. ' Il recherche ensuite les différentes branches des Berengariens; et ayant exposé les unes après les autres avec beaucoup d'ordre, les prétendûes raisons sur lesquelles ils établissoient leurs erreurs, il en montre le foible, et y oppose des raisonnements invincibles.

l. 3. p. 463. 2. 464. 1.

Guitmond emploie son premier livre et partie du suivant, à refuter les objections que ses adversaires tiroient de la raison. Le reste de l'ouvrage est destiné à discuter les passages de l'Écriture et des Peres, dont ils abusoient, et à en montrer l'abus. Un des principaux raisonnements de notre Auteur dans son premier livre, est de prouver que le changement qui se fait dans l'Eucharistie, est possible à Dieu, s'il l'a voulu; se reservant à faire voir dans la suite, ' comme il l'exécute fort bien, qu'il l'a voulu effectivement.

l. 2. p. 447. 2. 448.

p. 449. 1.

Mais avant que d'en venir là, il entreprend de répondre à l'objection prise de la corruption des especes sacramentelles. ' Guitmond use de beaucoup de raisonnements pour la nier d'abord, en quoi tous les Théologiens et Critiques Orthodoxes l'ont blâmé: parce que cette objection ne fait rien contre le dogme Catholique. Il pouvoit l'accorder, sans que la vérité en souffrit la moindre atteinte. ' C'est de quoi s'appercevant lui-même dans la suite, il avoie qu'elles se peuvent corrompre, et être consumées par le feu: *qualitates vero sensuales*, dit-il, *quas ibidem post immutationem substantie Dei remanere altissimo consilio voluit, ostendunt quod suum est*. A cela près Guitmond se montre dans toute cette premiere partie de son écrit aussi sçavant Grammairien et

habile Philosophe, que profond Théologien. Il est surtout admirable ' en ce qu'il dit sur le *hoc*, expliqué d'une maniere figurative par Berenger. p. 454-456. 1.

Après avoir détruit les raisonnements philosophiques des Berengariens, ' il commence vers le tiers de son second livre à resoudre leurs objections tirées de l'Écriture et des Peres, en quoi il a réussi d'une maniere triomphante. Les deux principales et plus dangereuses branches des Berengariens, qui enfermoient toutes les autres, étoient les partisans de l'ombre et de la figure, et les Impanateurs, d'où sont sortis les Zuingliens, ou Calvinistes, et les Lutheriens. Les uns nioient tout ensemble, et la présence réelle de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie, et la transubstantiation. Les autres admettoient la présence réelle, mais soutenoient que la substance du pain et du vin n'est point changée. p. 450. 2-456.

' Guitmond, qui est le premier, qui a qualifié fort judicieusement impanation le sentiment de cette seconde branche des Berengariens, consacre son troisième livre à refuter les deux hérésies, en les combattant l'une par l'autre, et y opposant des preuves aussi fortes que lumineuses. ' En discutant les faux raisonnements de ces deux Sectes, il fait observer, que les Sectateurs de l'impanation sont encore pires que les partisans de la pure figure. Ensuite après les avoir terrassés les uns et les autres, ' il établit le double dogme catholique par des passages précis, clairs et bien choisis de l'Écriture et des Peres. Il y joint ' les miracles qu'on doit admettre, à moins qu'on ne veuille, dit-il, passer pour ennemi de l'Eglise. l. 3. p. 456-465. p. 462. 2. 463. 2. p. 462-465. p. 459. 2.

Toutes ces preuves, déjà triomphantes, ' sont soutenues par le raisonnement sans replique, tiré de la prescription et de la foi de toute l'Eglise, dont notre Auteur établit ici l'indéfectibilité, que ses adversaires rejettoient. ' C'est sur la fin de ce même livre, qu'il exécute ce qu'il avoit promis dans le premier : c'est-à-dire de montrer que Dieu a voulu le changement des substances, qui se fait dans l'Eucharistie. Ainsi ayant alors prouvé qu'il est possible à Dieu, et montrant ici que Dieu le veut, il est par conséquent vrai qu'il se fait réellement. ' Avant que de finir, Guitmond exhorte pathétiquement les Berengariens à reconnoître leurs erreurs, et les presse en même temps de repliquer à ses raisons. Mais on ne voit point, ni que Berenger qui vivoit p. 461. p. 463. 2. 461. p. 464. 1.

encore, ni qu'aucun de ses partisans aient osé l'entreprendre.

Ce n'est pas sans raison, que cet écrit a mérité à son Auteur le titre de profond Théologien, et que sa maniere de raisonner a servi de modèle aux plus habiles Controversistes, qui ont été obligés dans la suite de refuter les mêmes erreurs. Outre la force du raisonnement, l'érudition, et la lumiere qui y brillent, on y apperçoit par-tout un Ecrivain de bonne foi, qui allant droit à la vérité, ne cherche ni à éluder, ni à affoiblir les objections. ' *Non enim quicquam, dit-il à ses adversaires avec confiance, subterfugere volumus, quod non diligenter auxiliante CHRISTO discutiamus.* L'ouvrage est d'ailleurs fort bien écrit. Le style en est grave, clair, précis, et en tout convenable au sujet. On y peut remarquer, ' que le peuple répondoit encore *Amen*, lorsqu'en lui montrant l'Hostie consacrée, le Prêtre lui disoit ces paroles: *Hoc est Corpus CHRISTI.* Formule qu'on employoit alors en donnant la communion, et qui differe un peu de celle qui est aujourd'hui en usage.

l. 2. p. 454. 1.

l. 3. p. 465. 1.

Pour donner une idée de l'érudition de l'Auteur, nous ajouterons, qu'il cite S. Cyprien, S. Hilaire de Poitiers, S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, le Pape S. Leon le Grand, S. Cyrille d'Alexandrie, Eusebe d'Emese, Saint Gregoire Pape, le Philosophe Platon. Il emploie aussi des endroits de la Liturgie, ' nommément une préface qu'on disoit alors à la Messe d'un Dimanche entre l'Épiphanie et la Septuagesime; mais qui ne paroît plus aujourd'hui dans nos Missels.

l. 4. p. 443. 1.

Après quoi il n'est point surprenant de voir, que tous les anciens qui ont eu occasion de parler de cet écrit de Guitmond, ne le fassent qu'avec les plus grands éloges. ' Le principal Historien du Pape Gregoire VII, le regardoit comme un ouvrage exquis, *opus eximium*, et la production d'un excellent Docteur. ' Robert du Mont et le Chroniqueur du Bec le qualifient un traité plein d'éloquence et de délicatesse, *elegantem librum.* ' Ordric-Vital dit, que l'Auteur y a laissé des preuves sensibles de la beauté de son génie. ' L'Anonyme de Molk témoigne, que Guitmond, qu'il nomme ici Chrestien, y a invinciblement refuté l'hérésie de Berenger. ' L'écrivain sans nom, qui publia avant la fin de ce siecle un morceau de l'histoire de cet infortu-

Mab. act. t. 9. p. 442. n. 90.

Card. Fr. t. 2. p. 34.

Ord. Vit. ib. p. 524.

Mell. scri. c. 90.

Chif. ib.

né Scolastique, après avoir loué la piété et l'érudition de Lanfranc et de Guitmond, sous le nom de Christin, dit qu'ils réussirent aussi à réfuter la même hérésie d'une manière la plus claire et la plus invincible : *enucleatissime scripserint, et singulas [nœnias] authenticis rationibus invictissime proscripserint*. Il ajoute ensuite que les écrits de ces deux sçavants Auteurs suffisoient, pour mettre dans tout leur jour les ruses artificieuses de Berenger, et faire connoître comment elles avoient été renversées.

D'autres Ecrivains proches du temps, ne font pas même difficulté, de donner à l'ouvrage de Guitmond la préférence sur celui du B. Lanfranc, tant pour la force du raisonnement, qu'à raison d'autres avantages. *Responderunt ei libris*, dit Guillaume de Malmesburi, en parlant de la réponse de ces deux grands personages à Berenger, *Lanfrancus Archiepiscopus, sed præcipue et fortiter Guitmundus*. Pierre le Vénéralle Abbé de Cluni étoit dans le même sentiment. *Lanfrancus*, dit-il, *bene, plenè, perfectè, Guitmundus melius, plenius, perfectius*. Les siècles suivants n'en ont point pensé d'une manière moins avantageuse.

Card. Fr. ib. p. 35.

A cette notice du traité de Guitmond contre Berenger, dans laquelle nous avons fait entrer une analyse de tout l'ouvrage, il faut joindre le bel extrait qu'en a donné M. l'Abbé Fleuri avec sa précision ordinaire, et l'on sera au fait de l'écrit, comme si on l'avoit lû par soi-même. Il ne reste plus qu'à en marquer les différentes éditions.

Fleuri. H. E. 1. 62. n. 18.

La première est dûë aux soins d'Erasmus, qui joignit au traité de Guitmond celui du célèbre Alger moine de Cluni, qui a écrit sur le même sujet, en suivant la méthode de notre Prélat, qu'il n'a presque fait qu'amplifier. Ce qui porta Erasmus à donner cette édition, fut de voir que Luther ayant commencé à détruire la transubstantiation dans plusieurs provinces de la haute Allemagne, quoiqu'il admît la réalité, Carolstad, Zuingle et Œcolampade travailloient de leur côté à détruire la réalité même, dans la basse Allemagne et en Suisse. Il crut donc ne pouvoir mieux combattre ces deux hérésies, que d'y opposer deux illustres Auteurs, qui avoient réfuté avantageusement l'une et l'autre, il y avoit alors plus de quatre siècles entiers.

A la tête du volume se lit une préface de l'Editeur, dans laquelle il s'explique en substance sur ces deux doctes

Guit. de Euch. pr.

Ecrivains en cette maniere. « Guitmond, dit-il, est plus vif, plus ardent, et a plus l'esprit d'un Orateur Chrétien : au lieu qu'Alger a plus de douceur et plus d'onction. Ils sont au reste l'un et l'autre fort instruits des Ecritures divines, et ont lû avec soin ces anciens Docteurs de l'Eglise, S. Cyrien, S. Hilaire, etc. dont les écrits ne respirent que l'esprit apostolique. Quant à l'éloquence, ils en ont autant que des Théologiens en doivent avoir. Leurs raisonnements ne sont pas seulement justes, ils sont encore solides. On y voit de plus ce qui est à souhaiter dans l'explication des grands mysteres, une noble élocution, jointe à un style affectif et pathétique. De-là naissent deux avantages pour un Lecteur. Il entend non-seulement ce qu'un homme sçavant lui enseigne; mais il aime aussi ce qu'un homme pieux et amateur des vérités lui propose. » Nous avons cru devoir copier ce jugement d'Erasmus, pour mieux faire connoître le prix du traité de Guitmond, et le mérite de son Auteur.

Erasmus ayant disposé le texte de ces deux anciens Ecrivains, pour le donner au public, avec la préface qui est en tête, Augustin Marius Théologal de Wirtzbourg prit soin de le faire imprimer, après l'avoir dédié à Conrad son Evêque. Cette édition est en un volume *in-12*, ou petit *in-8°*. et fut faite à Fribourg chés Jean Faber Emmeus l'an 1530. L'Editeur avertit, que dans le manuscrit dont il s'étoit servi, il manquoit quelque chose à la fin du troisième livre de l'ouvrage de Guitmond.

Bib. Card. de Roh.

S. Vin. cen.

Jean Ulimmier, Prieur des chanoines réguliers de Saint Martin de Louvain, le donna entier dans l'édition qu'il en publia en 1561, conjointement avec les traités du B. Lanfranc, d'Alger, de Pierre le Vénérable, et autres. Ce recueil est en un volume *in-8°*. qui parut à Louvain chés Jean Wellæus.

En 1575 Margarin de la Bigne fit entrer l'écrit de Guitmond, dans sa Collection d'Ecrivains Ecclésiastiques, qu'il intitula Bibliothèque des Peres. On a été soigneux de lui donner place dans toutes les autres éditions de ce grand recueil, qui sont venuës dans la suite. Il se trouve au XVIII volume de celle de Lyon, qui jusqu'ici est la dernière.

PP. t. 18. p. 440-465.

Gar. de Euch. p. 70 1. 72. 2.

Jean Garet, chanoine régulier de S. Martin de Louvain, en a copié un fort long morceau, dans son traité De

la présence réelle de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie publié en 1562. Ceux qui ont dirigé le bel Office du S. Sacrement, ont aussi puisé dans l'écrit de Guitmond plusieurs leçons choisies pour le même Office.

' Frizon, Oldoini, et peut-être quelques autres encore, distinguent les trois livres de Guitmond, qui forment le traité précédent, de l'écrit du même Auteur adressé à Roger contre les erreurs de Berenger de Tours. Mais c'est une faute visible d'inadvertance. Peut-être le titre de l'écrit suivant aura-t-il trompé ces Ecrivains; quoiqu'ils le distinguent eux-mêmes des deux autres, l'un supposé et l'autre réel.

Friz. ib. p. 110
Old. ib. p. 302.

2°. ' Il y a de notre pieux et docte Prélat un petit traité, qui est proprement une profession de foi sur la S. Trinité, l'humanité de JESUS-CHRIST et la vérité du Corps et du Sang de Notre-Seigneur. Guitmond y établit en habile Philosophe et profond Théologien, ce que tout Fidèle doit croire, et professer dans l'occasion, sur ces trois points fondamentaux de la religion chrétienne. Il y procède avec une netteté et une précision merveilleuse. Les comparaisons qu'il emploie sur le premier point, pour montrer l'unité de substance et la trinité des personnes, sont naturelles et palpables. Si Pierre Abélard et Gilbert de la Poirée avoient bien lû cette première partie du petit écrit, ils y auroient appris à penser plus juste et à s'exprimer plus clairement sur le mystère de la Sainte Trinité. L'on ne sauroit prononcer définitivement, si l'écrit précéda, ou suivit les trois livres contre Berenger. En touchant le point qui concerne la vérité du Corps et du Sang de JESUS-CHRIST, l'Auteur n'y fait aucune mention de ce Dialogue. De même, dans le Dialogue il n'est nullement parlé du petit écrit, ou profession de foi.

Bib. PP. ib. p.
465-468.

' Dans la courte préface à la tête de ce dernier, Guitmond adresse la parole à un nommé Robert, qu'il qualifie son très-cher frere, et qui semble lui avoir demandé ce petit traité. Il ne paroît pas qu'il doive y avoir de doute, que ce Robert ne soit le même que celui dont parle Ives de Chartres dans une de ses Letres. C'étoit un homme de Letres et de vertu, qui avoit embrassé la profession monastique à la Croix S. Leufroi, et qui ayant ensuite passé en Pouille avec Guitmond, ou peut-être y ayant été appelé

p. 465. 2.

Ivo. ep. 78.

par ce Prélat, lorsqu'il eut été ordonné Evêque d'Averse, fut établi Abbé de S. Laurent dans la même ville.

Ce petit traité de notre Auteur a été imprimé à la suite de son ouvrage contre Berenger, dans le recueil d'Ulimier, et toutes les éditions de la Bibliothèque des Peres.

Spic. t. 2. p. 377-386.

3°. ' Dom Luc d'Acheri nous a donné un autre écrit de Guitmond, encore sur la Trinité. Quand même il ne porteroit pas son nom, l'on n'auroit point de peine à l'y reconnoître à son style et à sa maniere de raisonner. Il est adressé en forme de letre, à Erfaste que l'Auteur dans l'inscription qualifie son très-cher frere. Guitmond y prend la même qualité, avec celle de Prêtre: par où l'on voit, qu'il n'étoit encore que simple moine, non plus qu'Erfaste. Mais celui-ci devint dans la suite ' Abbé de Lire en Normandie, au même diocèse que la Croix S. Leufroi. C'est le titre que lui donne l'exemplaire manuscrit de l'ouvrage, qui est à la Bibliothèque de S. Germain des Près à Paris. Le monastere de Lire fut fondé en 1046, ' et eut pour premier Abbé Robert à qui succeda immédiatement Erfaste.

Montf. bib. bib. p. 1136. 2. 1137. 1.

Mab. an. t. 80. n. 46.

Spic. ib. p. 377.

' Erfaste faisoit une étude particuliere de la Théologie, de quoi Guitmond le congratule, en l'assurant que plus il s'y appliqueroit, plus il y trouveroit d'agrément. Connoissant Guitmond pour être fort versé dans cette sorte de science, il le consultoit sur les difficultés qui se rencontroient dans le cours de son étude. En une occasion il lui en proposa deux importantes, qui donnerent lieu à l'écrit dont il est ici question. L'une rouloit sur le mystere de la Trinité, et l'autre sur celui de l'Eucharistie. Guitmond suit le même ordre en répondant à son ami, et lui développe le premier point en profond Théologien, et avec autant de lumiere qu'un mystere aussi impénétrable peut le permettre. Mais ce qu'il lui disoit sur le second point, ' manque à son écrit, comme il est visible par ce qui nous en reste, et que l'Editeur a eu soin d'en avertir: le manuscrit dont il s'est servi pour le publier, se trouvant mutilé vers la fin de l'ouvrage.

p. 386.

p. 377.

' Erfaste ayant demandé à Guitmond sur sa premiere difficulté, si pour expliquer le mystere de la Trinité, l'on ne pouvoit pas se servir de la comparaison prise du globe du Soleil qui produit la lumiere et la chaleur? Guitmond lui fait d'abord observer, que cette comparaison peut à la vé-

rité en donner quelque idée, par rapport à l'unité de substance, ' mais qu'il n'en est pas de même pour le reste. ' Après quoi il s'étend à lui en montrer la différence, en lui développant le mystère de la Trinité, avec une netteté admirable, quelque abstraite que soit la matière. Il semble que nos Théologiens ne connaissent pas assez cet écrit de Guitmond, non plus que la première partie du précédent, où il traite le même sujet. Ils y trouveroient de grands secours pour leurs leçons de Théologie sur ce mystère.

' Quoique Guitmond use lui-même ailleurs de comparaisons, pour tâcher d'en donner quelque connaissance, comme celle de l'âme, où se trouvent l'intelligence, la mémoire et la volonté, ' il a soin de faire remarquer ici, qu'il y a une distance infinie entre le Créateur et la créature, quelque parfaite qu'elle soit, ou qu'on la suppose: *Sed que nostri comparatio ad æternitatem?* De sorte qu'aucune comparaison, aucun discours humain ne peut suffire pour expliquer la nature de la Divinité, qui surpasse infiniment toute intelligence humaine. Guitmond termine cette première partie de son écrit, par une réflexion bien capable d'humilier ces esprits prétendus forts, qui refusent de croire ce qu'ils ne comprennent pas. ' Après avoir proposé quelques exemples de ce qui se fait dans l'ordre de la nature, et que l'esprit humain ne peut ni comprendre, ni pénétrer, il en tire la juste conséquence, qu'il doit cesser de vouloir par une présomptueuse témérité atteindre aux choses divines, mais les croire avec une humble soumission.

' Dès l'entrée de son écrit l'Auteur témoigne, qu'il avoit dès auparavant conçu le dessein de traiter plus au long les mêmes sujets, sur lesquels il se pressoit de répondre à Erfaste en peu de mots: *in longiorem disputationem de his conferre cogito*. Il y a toute apparence, que Guitmond désigne par-là son ouvrage contre Berenger, qu'il méditoit dès lors de composer, et qui traite assez amplement le second point, sur lequel Erfaste l'avoit consulté. Mais à l'égard du premier point, nous ne croions pas qu'il désigne la profession de foi, dont on a rendu compte; quoique la première partie roule sur le mystère de la Trinité. La raison en est que ce qu'en dit l'Auteur dans cet autre écrit, est plus abrégé que sa réponse à Erfaste. Ce sera apparemment quelque autre ouvrage, dont les injures du temps nous auront

privés, et dont on aura même négligé de nous conserver la connoissance.

Ord. Vit. ib. p.
524-526.

4°. Enfin, Guitmond ayant vraisemblablement pris lui-même soin de rédiger par écrit ' le discours, qu'il prononça devant le Roi Guillaume le Conquerant et les Seigneurs de sa Cour, dans l'occasion dont il a été parlé, Ordric-Vital, qui en avoit une copie, le jugea digne de passer à la postérité. En conséquence il l'a inseré dans son Histoire, d'où Margarin de la Bigue l'ayant détaché, l'a fait entrer dans son grand recueil d'ouvrages des Peres. Depuis, on a été soigneux de l'imprimer ' dans les autres Bibliothèques des Peres, à la suite des autres écrits de Guitmond.

Bib. PP. ib. p.
468. 469.

On a déjà vû, qu'il regne dans ce discours une généreuse liberté, et un héroïque désintéressement. Outre ces traits avantageux, il sert encore à montrer, que son Auteur étoit aussi instruit dans l'Histoire ancienne, et moderne, que profond dans les matieres théologiques. C'est ce que porte à juger le sçavant détail, qu'il y fait de presque toutes les révolutions des empires et des roiaumes, depuis celui des Assyriens jusqu'à la révolution d'Angleterre, arrivée du temps de Guitmond.

Ceux qui comptent notre pieux et docte Prélat, entre les grands personages du XI siecle, qui s'appliquerent à faire des pieces pour le chant ecclésiastique, paroissent visiblement l'avoir confondu avec Witmond, moine de Saint Evroul. Confusion qui est à éviter, comme nous en avons averti plus d'une fois.

S. OSMOND,

EVÊQUE DE SARISBERI.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

OSMOND, ¹ à l'exemple de tant d'autres illustres Prélats de son siècle, sut unir avantageusement la sainteté de vie avec la culture des Lettres. Il naquit en Normandie d'une famille noble, qui lui procura une éducation convenable à sa naissance. On lui donna du goût pour l'étude, qu'il suivit jusqu'à devenir sçavant. Il apprit aussi la Musique, et s'y rendit habile. Mais on eut principalement soin de jeter dans son cœur des semences de vertu, qui portèrent ensuite abondamment leur fruit. Ayant succédé à son pere, qui étoit Comte de Sécz, il donna dès lors des marques éclatantes de sa piété, en distribuant aux églises et aux pauvres la plus grande partie de ses revenus.

' Il y avoit déjà quelque temps, qu'Osmond gouvernoit le Comté de Sécz avec autant de sagesse que d'équité, lorsqu'en 1066 il suivit le Duc Guillaume le Bâtard, son Souverain, à sa conquête de l'Angleterre, avec grand nombre d'autres Seigneurs François. Guillaume ayant conquis ce royaume, et voulant récompenser ceux qui avoient combattu pour ses intérêts, établit d'abord Osmond Comte de Dorset. Mais après qu'il eut connu tout son mérite, il l'éleva encore à de plus grands honneurs. Assuré de son intégrité et de sa prudence consommée, il lui donna entrée dans ses conseils, et le choisit pour son Chancelier. Nouvelle dignité, qui faisant tomber sur Osmond le sort des affaires de l'Etat, le rendit extrêmement soigneux de le bien gouverner. Sçachant que rien ne contribue davantage à le rendre florissant, que de mettre de dignes sujets dans les places, soit civiles, militaires, ou ecclésiastiques, ' il étoit

Marty. Rom. 4.
Dec. not. | Poly.
ver. hist. l. 9 |
Alford. an. 1091.
n. 3 | Petr. Bles.
ep. 133. not. p.
747 | Magd. ceut.
11. c. 10. p. 624.

Alford. ib. | Petr.
Bles. ib.

Mab. an. l. 64. n.
17.

¹ Son nom se trouve quelquefois changé en ceux d'Osimond, Hosimond, Edimond, Eadimond et Edmond.

Ansel. l. 3. ep.
not. p. 568. 1.

attentif à les faire connoître à son Prince. Guillaume, qui de son côté avoit pour maxime le même principe de politique, écoutoit volontiers sur ce point. les avis de son Chancelier.

La conduite chrétienne qu'Osmond tenoit à la Cour, fit apparemment juger au Roi, que le gouvernement d'une église seroit plus à son goût, que le maniement des affaires temporelles. Sur cette consideration, comme il semble, ' il lui donna l'évêché de Sarisberi, ou Salisburi, à la mort de l'Evêque Hermanne. Ainsi son entrée dans l'épiscopat fut exemte de toute sorte de simonie, de la moindre tache d'ambition, et n'eut pour motif de la part du Prince qui l'y éleva, que la doctrine, la probité des mœurs, la reputation de piété.

Malm. de Pont.
Angl. l. 2. p. 250
| Allford. ib.

Brom. chr. p. 976
| Knygh. p. 2354
| Mon. Angl. t. 3.
p. 375. 1 | Angl.
sac. t. 4. p. 459 |
Allford. ib. n. 2.

' Les Historiens Anglois sont fort partagés sur l'année précise à laquelle il y fut élevé. Les uns veulent que cela se fit dès 1076. D'autres ne placent cet événement que deux ans plus tard. Il s'en trouve même qui le renvoient jusqu'en 1091. Mais cette dernière opinion est insoutenable. A l'égard des deux autres, elles souffrent quelque difficulté. S'il étoit certain, comme le prétendent la plupart de ces Ecrivains, que l'épiscopat d'Osmond eût été de vingt-quatre ans, la première époque mériteroit la préférence. Encore faudroit-il qu'il eût commencé avec l'année 1076, et que les vingt-quatre ans ne fussent pas entiers. Pour nous, il nous semble que sans s'arrêter à l'incertitude de la durée qu'on donne à cet épiscopat, il faut s'en tenir à la seconde opinion, qui ne le fait commencer qu'en 1078. La raison en est, qu'il y a des preuves ' solides, qu'Hermanne prédecesseur immédiat d'Osmond, ne mourut qu'en cette même année.

Osmond devenu Evêque, donna tous ses soins au bien de son église. Il y eut beaucoup à travailler. Il n'y avoit que trois ans que le siège épiscopal en avoit été transféré de Schireburn à Salisburi; ' et l'édifice de la Cathédrale n'étoit encore que commencé. Notre Prélat le fit continuer avec tant de diligence qu'il fut entièrement achevé ' en moins

Malm. ib.

Sint. Dun. p. 2171
Wikes. chr. an.
1092 | Warv. an.
1092 | Marg. an.
1092 | Angl. sac.
ib. | Malm. de
Regl. Angl. l. 4.
p. 125.

' Outre l'autorité des Historiens qui l'attestent, il faut se souvenir que ce ne fut qu'en 1075, qu'il fut arrêté que le siege de Schireburn seroit transféré à Salisburi, et qu'Hermanne qui fit cette translation, y commença à élever une Eglise Cathédrale. Tout cela suppose un espace de quelques années.

de quinze ans. Après quoi il en fit solennellement la dédicace, assisté de sept autres Evêques. Mais il eut la douleur au bout de cinq jours, d'en voir le toit et les tours consumées par le feu du ciel. Ce malheur, au lieu de l'abbattre, ne fit que ranimer son courage. ' Il rétablit l'édifice, qui subsista jusqu'en 1216. Comme il étoit situé dans la citadelle, à une petite distance de la ville, le Roi Jean en chassa alors l'Evêque Richard avec ses chanoines. Ceux-ci se retirèrent dans la ville même, où l'Evêque commença, au bout de quatre ans à bâtir une nouvelle Cathédrale. De façon qu'il ne reste plus que quelques vestiges de celle qu'Osmond avoit pris soin d'élever.

Poly. ver. ib.

' De son temps on y comptoit jusqu'à trente-six chanoines, qui y faisoient l'office avec toute la décence convenable, et joignoient à leurs fonctions ordinaires une étude sérieuse des Lettres. ' Genre de vie qui leur acquit une brillante réputation, et qui attira de divers endroits à Salisburi plusieurs Ecclésiastiques lettrés. Non-seulement Osmond les retenoit volontiers, mais les engageoit encore par ses libéralités à se fixer dans son église. Et afin de leur en rendre le séjour plus agréable, et de soutenir leurs études, il eut l'attention d'y former une nombreuse Bibliothèque : *librorum copia conquisita*. Ce n'est pas encore tout. Ce pieux et sçavant Evêque se faisoit un mérite d'étudier avec ses chanoines, ' et ne dédaignoit pas, autant que ses autres occupations le lui pouvoient permettre, de copier lui-même les anciens livres, d'enluminer les manuscrits, et de les relier.

Angl. sac. ib. |
Malm. de Pont.
ib.

Malm. ib.

Ibid. | Brom. ib.
P. 977 | Knygh.
ib.

Notre zélé Prélat ne borna pas à son diocèse seul sa sollicitude pastorale; il l'étendit encore sur les autres églises du païs. ' S'étant apperçu, que l'office divin s'y faisoit d'une manière presque aussi différente, que les églises l'étoient l'une de l'autre, et souhaitant y établir l'uniformité, qui est beaucoup plus convenable, il entreprit à cet égard en faveur des églises d'Angleterre, ce que Jean de Baieux, alors Evêque d'Avranche, avoit déjà exécuté avec succès en faveur de la province ecclésiastique de Rouen. C'est-à-dire ' qu'il composa un Cérémonial, ou Rituel, qui régloit tout l'ordre des offices ecclésiastiques. Ouvrage intéressant, dont il sera parlé dans la suite avec plus d'étendue.

Alford. an. 1099.
n. 7.Brom. ib. | Knygh.
ib.

' Quant à la conduite particulière d'Osmond, il étoit

Malm. ib.

trop desintéressé, pour chercher à s'enrichir au préjudice du bien d'autrui, et pour tirer des abbayes situées dans son diocèse des pensions, ou redevances onéreuses, ce qui n'étoit alors que trop ordinaire. Mais aussi il avoit et trop de vigilance et trop de fermeté, pour laisser enlever les biens de son église. Il étoit d'une telle réserve sur le point de chasteté, que la médisance la plus effrénée auroit rougi de lui imputer la moindre faute à ce sujet. C'est ce qui le rendoit extrêmement rigide dans le tribunal de la pénitence, envers ceux qui s'accusoient de ces sortes de foiblesses, qu'il ne reconnoissoit point en lui.

L'on voit par-là, que le pieux Evêque se prêtoit à écouter les confessions de ceux qui avoient recours à son ministère. ' Il se faisoit même un mérite d'accompagner les criminels au lieu de leur supplice, afin de les exhorter à prendre chrétiennement leur genre de mort. C'est ainsi qu'il en usa nommément à l'égard de Guillaume d'Audiere, Seigneur de grande considération, et dont le Roi Guillaume le Roux avoit levé un des enfants des sacrés fonds de baptême. La mort de ce Seigneur, reconnu pour innocent par les Historiens mêmes d'Angleterre, fit autant d'honneur au charitable Prélat qui l'assistoit, qu'elle lui acquit à lui-même de mérite et de gloire.

Quelque éminente et solide après tout que fût la vertu d'Osmond, ' il eut néanmoins la foiblesse d'imiter les autres Evêques d'Angleterre, lorsqu'à la fameuse assemblée de Rochingham, ils abandonnerent indignement S. Anselme leur Archevêque et Primat, par pure complaisance pour le Roi. Mais il ne put porter long-temps le reproche que lui en fit sa conscience. C'étoit au mois de Mars 1095; ' et dès la Pentecôte suivante, se trouvant à Oüindsor à la suite de la Cour avec Anselme et plusieurs autres Prélats, et voyant que le Prince avoit rendu ses bonnes grâces à l'Archevêque, il le suivit à son départ; et lui ayant demandé humblement pardon de sa faute, il en reçut l'absolution dans les formes. Depuis ce moment Osmond demeura toujours fort attaché à Anselme; ' et Anselme de son côté continua à lui donner des marques de son estime. A la mort de Vauquelin, Evêque de Winchestre, arrivée au commencement de 1098, le monastere de filles dans la même ville se trouvant privé de son conducteur, Anselme

de Reg. Angl. 1.
4. p. 124.

Ead. hist. nov. 1.
1. p. 40. 41 | Conc.
t. 10. p. 494-496.

Ead. ib. 1. 2. p.
15. 1.

Ansel. 1. 3. ep. 30.

engagea l'Abbesse Mathilde à recourir au reverend Evêque Osmond, en qui comme en un homme agréable à Dieu, elle trouveroit une source de lumiere et de conseil dans tous ses besoins.

' Osmond sur la fin de ses jours fut affligé d'une longue maladie, dont Dieu, au sentiment d'un Historien fort proche du temps, se servit pour le purifier des fautes qu'il avoit commises dans le commerce du monde. Après cette dernière épreuve, ' il mourut chargé de mérites, le troisième de Décembre qui étoit un Vendredi de l'année 1099. Cette date est attestée par tant de graves Ecrivains, la plupart contemporains, ou presque contemporains, qu'on doit absolument rejeter toute autre époque contraire. Le corps du S. Evêque fut enterré dans la Cathédrale de Sarisberi, qu'il avoit achevé de bâtir, et d'où il fut ensuite transféré dans la nouvelle église, que l'Evêque Richard, l'un de ses successeurs, avoit fait construire au bout de six vingts ans, ou environ. Il s'opéra dans l'une et dans l'autre grand nombre de miracles, par l'intercession du Bienheureux Prélat. ' C'est ce qui, joint à d'autres pieux motifs, déterminâ le Pape Calixte III à le mettre au nombre des Saints Confesseurs Pontifes, dont l'Eglise honore la mémoire. ' Son nom est marqué avec cette qualité, dans le martyrologe Romain moderne, au quatrième de Décembre; quoique Simeon de Durham place sa mort au jour précédent. Mais c'est apparemment qu'elle arriva la nuit du trois au quatre.

On a déjà vu l'idée que S. Anselme avoit de la sainteté d'Osmond, du vivant même de ce pieux Evêque. ' En le qualifiant ami de Dieu, il dit en même temps, qu'il s'étoit sanctifié par toutes sortes de bonnes œuvres, *omni benignitate Sanctum*. Guillaume de Malmesburi manque d'expressions pour relever son mérite. ' C'étoit, dit-il, un homme d'une vie exemte de tout reproche, *viro probatissimo*, ' et d'une conduite qu'on ne sauroit trop respecter: *vir reverentissimæ vitæ Osmondus*. ' Un autre Ecrivain peu éloigné du précédent ajoute qu'Osmond étoit digne de vénération, tant par son sçavoir et la pureté de sa doctrine, que par son humilité et la sainteté de sa vie.

' Les Ecrivains modernes n'en ont point jugé moins avantageusement. L'un d'entre eux doute sérieusement que

Tome VIII.

D d d d

Malm. de Pont. ib.

Sim. Dun. p. 224
| Brom. ib. p. 935 |
Waver. an. 1099
| Alford. an. 1099
n. 7-9.

Alford. ib. n. 9 |
Ansel. ib. not. p.
568. 1.

Marty. Rom. ib.

Ansel. ib. ep. 30.

Malm. ib.

Angl. sac. t. 2. p.
43.

Boll. 25. Mai. p.
93. n. 31.

Poly. ver. ib. |
Marty. Rom. ib. |
not. | Ansel. ib. |
not. | Alford. ib. |
n. 8.

L'Eglise Anglicane ait eu depuis Osmond un autre Evêque, qui lui fût non seulement supérieur mais même égal, soit pour la sainteté, soit pour la doctrine, soit enfin pour l'habileté dans les affaires. Baronius rend également témoignage et à sa sainteté et à son érudition : *Sanctitate et eruditione clarus*. Si au reste nous nous sommes un peu étendus sur l'histoire de ce grand Evêque, c'est que personne jusqu'ici ne s'étoit donné la peine de le faire connoître pour tout ce qu'il a été, et qu'il mérite bien de l'être, comme tout Lecteur judicieux en conviendra.

§ II.

SES ECRITS.

Poly. ver. ib.

POLYDORE Vergile, l'un des Ecrivains qui ont plus relevé le mérite d'Osmond, le loue en particulier pour les écrits de sa façon qu'il laissa à la postérité. Il ne fait cependant mention que d'un seul; quoiqu'il y ait des preuves, qu'il en avoit composé davantage.

Brom. chr. p. 976.
977 | Knygh. l. 2.
p. 1351 | Magd.
cent. ib. | Poly.
ver. ib. | Poss.
app. t. 2. p. 203 |
Sim. bib. p. p.
645. 1.

1°. Le plus connu, comme le plus intéressant, est son traité des Offices ecclésiastiques, diversement annoncé dans les Auteurs anciens et modernes, qui ont entrepris d'en parler. Dans les uns il est représenté sous ce titre: *Liber ordinalis*; dans d'autres il est intitulé *Consuetudinarium Ecclesiæ*; dans ceux-ci, *De officiis ecclesiasticis libellus*; enfin dans ceux-là *Horariæ preces* ou *Divinum officium*. Suivant tous ces divers titres, et la notice qu'on nous donne de l'ouvrage en lui-même, nous comprenons que c'étoit tout à la fois un Cérémonial, ou Rituel, un Missel et un Breviaire. De façon qu'il étoit d'une part semblable au traité de même genre, qu'avoit publié quelques années auparavant l'Evêque d'Avranche, afin de régler la manière, l'ordre, le temps auquel on devoit faire l'Office divin pendant le cours de l'année dans la Métropole de Rouen. Mais il en différoit d'ailleurs, en ce qu'Osmond ne s'y bornoit pas, comme Jean de Baieux dans le sien, à marquer les rits, les cérémonies, et assigner les prières de l'Office. L'ouvrage de notre Prélat contenoit quelque chose de plus; rapportant tout de suite ce qu'il falloit lire, ou chanter, et que son Auteur avoit tiré avec beaucoup

Alford. an. 1690.
n. 7.

de choix, de l'Écriture Sainte et des écrits les plus autorisés dans l'Église.

Quant au motif qui engagea Osmond à entreprendre ce pénible travail, ce fut comme il a été dit, à dessein de faire tomber la diversité et confusion qui regnoit dans les Offices ecclésiastiques, et d'y introduire à leur place une louable uniformité. Son dessein réussit à merveille.

De propre qu'étoit d'abord l'ouvrage à l'église de Sarisberi, il devint bien-tôt commun à toutes les autres du païs. Dès le XII siècle en effet, on s'en servoit pour l'Office divin dans toute l'Angleterre, tout le païs de Galles et d'Irlande: ce qui se pratiquoit encore en 1533, et qui dura apparemment jusqu'à la consommation du Schisme de Henri VIII. Cependant depuis la mort de l'Auteur, on y fit certaines additions, ou changements, dont l'ouvrage se seroit fort bien passé. C'est ce qu'on croit devoir entendre de quelques vies de Saints peu avérées, dont on y inséra divers traits, plus par zèle, qu'en consultant les regles de la prudence. Le P. Alford est dans l'opinion, que l'Église Romaine fit aussi ses changements à l'ouvrage d'Osmond.

Le même écrivain voudroit transporter à Godefroi de Cambrai Prieur de Winchester, l'honneur de ce travail: ou au moins le partager entre lui et notre sçavant Prélat. Mais ses raisons ne peuvent l'emporter sur les autorités de Bromton, de Henri de Knyghton, et de presque tous les autres Historiens d'Angleterre, qui les ont suivis, et qui reconnoissent disertement Osmond pour Auteur de ce célèbre ouvrage. Aussi le P. Alford n'insiste-t-il pas sur ses raisons, ou plutôt ses conjectures, et ne fait pas difficulté de revenir dans la suite au sentiment des autres Historiens.

A la vérité Guillaume de Malmesburi, qui loue beaucoup l'Évêque Osmond, ne parle point de son traité des Offices ecclésiastiques, et parle au contraire avec éloge du soin que le Prieur Godefroi eut de rendre à l'ancien Office divin sa première splendeur. Mais qu'on pèse bien ces expressions, Elles ne signifient point que Godefroi eût composé un ouvrage, qui auroit servi à établir l'uniformité dans les Offices de l'Église par toute l'Angleterre et l'Irlande, comme les autres Historiens l'attestent de l'Évêque de Sarisberi. Elles signifient seulement, ces expressions, que le Prieur de Winchester fut seigneux de réformer avec

Ibid.

Ibid. | Brom. ib. |
Knygh. ib. | Poly.
ver. ib.

Alford. ib.

an. 1098. n. 16.

an. 1099. n. 7.

succès l'Office divin dans cette Cathédrale, desservi par des moines: en se servant apparemment à cet effet du travail de S. Osmond.

Boll. 25. Mai. p.
78. n. 4 | Mab.
act. 3 p. 222.
223. n. 4.

2°. ' On attribue à ce pieux et docte Prélat une vie de S. Aldhelme, ' un de ses prédécesseurs dans le siege de Schireburn, mort au commencement du VIII siecle. S. Egewin Evêque de Worchestre, dit-on, l'avoit écrite aussitôt après la mort du Saint. Elfrede, ou Alfrede Abbé de Malmesburi l'écrivit ensuite au X siecle, et Osmond au siecle suivant: ce qui n'empêcha pas qu'au XII Guillaume de Malmesburi, et encore un autre écrivain ne traitassent le même sujet. ' Mais ce pénultième Historien ne faisant point mention de l'écrit de notre Prélat, Wharton fait difficulté de croire qu'Osmond ait effectivement composé une vie de ce Saint. Cependant ' Henri de Knyghton, Auteur de quelque poids parmi les Anglois, l'assure positivement; et son autorité se trouve fortifiée par la dévotion qu'avoit notre pieux Evêque pour S. Aldhelme.

Angl. sac. t. 4.
pr. n. 4.

Knygh. 1. 2. p.
1351.

Boll. ib. p. 93. r.
31.

Angl. sac. t. 2. p.
43. 44.

' Aiant fait en 1078, le vingt-cinquième de Mai, jour de la mort du Saint, la translation de ses Reliques, il en postula dès-lors une portion, ' qu'il obtint dans la suite. Ce fut un os du bras gauche, qu'Osmond aiant mis dans un beau reliquaire d'argent, le déposa dans son église Cathédrale, où il fut l'occasion de plusieurs miracles qui s'y opérèrent. Il étoit donc assés naturel, que ce Prélat se fit un mérite de les recueillir. Et c'est peut-être en quoi consistoit toute l'histoire de S. Aldhelme qu'on lui attribue. Mais quelle qu'elle ait été, elle ne paroît plus nulle part; et l'on n'a point de connoissance, que les autres Historiens postérieurs du Saint l'aient fondue dans leurs écrits.

Petr. Bles. ep.
133.

not. p. 747. 2.

3°. ' L'Evêque Osmond avoit fait des Statuts pour le gouvernement de son diocèse. On en juge ainsi par un de ses décrets, ou constitutions, que Pierre de Blois cite dans ses lettres. Décret au reste qu'on ne connoit point d'ailleurs; ' mais on croit qu'il regardoit la résidence de ses Chanoines. Il faut se souvenir, que le siege épiscopal étant alors tout nouvellement transféré à la citadelle de Sa-

Magd. cent. ib.

1 ' Les Centuriateurs de Magdebourg, suivis de Baronius, de Genebrard, et peut-être encore de quelques autres Catholiques, ont lu par erreur Anselme au lieu d'Aldhelme. S. Anselme de Cantorberi n'étant mort que près de dix ans après S. Osmond, celui-ci n'a pu écrire sa vie.

risberi, il n'y avoit pas encore d'habitations suffisantes pour loger les Clercs qui desservoient la Cathédrale. Quelques-uns en conséquence avoient pris le parti de se loger en ville; et c'est apparemment pour les engager à venir habiter près de leur église, que l'Evêque toucha dans ses Statuts ce point de la résidence.

' Simler suivi de Possevin, compte entre les écrits d'Osmund un traité, qu'il annonce sous ce titre : *Canones officiorum*, Regles des Offices. Mais en y regardant de près, on s'appercevra que ce n'est autre chose, que son traité des Offices ecclésiastiques, dans lequel il regloit tout ce qui concerne l'Office divin, et dont ces Bibliographes ont fait sans raison deux differents écrits : l'un qu'ils énoncent fort bien sous son propre titre, *Consuetudinarium Ecclesie*, l'autre sous le titre imaginaire de *Canones Officiorum*.

Sim. bib. ib.
Poss. app. ib.

NOTCHER,

ABBÉ DE HAUTVILLIERS,

ET AUTRES ECRIVAINS.

' NOTCHER s'est fait connoître à la postérité, par la part qu'il eut à divers événements célèbres dans l'histoire, et arrivés de son temps. Il succéda dans la dignité d'Abbé de Hautvilliers au diocèse de Reims, à Pierre qui la remplissoit encore en 1085. Les erreurs du fameux Roscelin Clerc de Compiègne, ayant déterminé l'Archevêque Renauld à tenir un Concile pour y apporter un remède plus efficace, il le convoqua à Soissons en 1093. Notcher fut de l'assemblée, et eut part en qualité d'Abbé à tout ce qui s'y fit. Il se trouva la même année à deux autres assemblées, beaucoup moins considérables, et y souscrivit à deux différentes Chartes expédiées en faveur des moines de S. Thierrî : l'une par le même Archevêque, l'autre par Elinand Evêque de Laon, un de ses suffragans.

' Au bout de deux ans, en 1095, il assista à la cérémonie du Sacre de Philippe Evêque de Châlons sur Marne, et profita de l'occasion, pour représenter aux Prélats as-

Gal. chr. vet. t.
4. p. 34. 35 | Marl.
t. 2. p. 203. 204.
282.

Lab. an. 1. 68. n.
55.

n. 57.

l. 69. n. 8 | Boll.
18. Aug. p. 607.
n. 3 | Marl. ib. p.
203. 204.

semblés, que plusieurs personnes révoquant en doute, que son monastere possédât le corps de Ste Hélène mere du grand Constantin, il importoit d'en faire la vérification. En conséquence il les pria de vouloir bien l'ordonner. Tous les Prélats y consentirent, et fixerent le jour au vingt-huitième d'Octobre suivant. Hugues Evêque de Soissons et Philippe de Châlons furent députés à cet effet, et en firent la cérémonie au jour marqué. Outre les deux Evêques, il s'y trouva plusieurs Abbés, et une grande multitude de peuple. Pour donner plus de poids à cette vérification, Notcher la fit confirmer au bout de huit jours, dans une assemblée générale, qui se tint au Mont-Sainte Marie dans le diocèse de Soissons, le Roi présent et accompagné de plusieurs Prélats et Seigneurs du Roïaume. ' Notcher vécut au moins jusqu'en 1099; mais sa mort est marquée à differents jours de cette même année. Peut-être aura-t-il vécu jusqu'en l'année suivante; car on ne lui voit point ' de successeeur qu'en 1102, que Hugues remplissoit sa place.

Marl. ib. p. 282.

Gall. chr. ib. p. 35.

On ignore que Notcher ait laissé d'autre ouvrage de sa façon, que celui qu'il écrivit, pour apprendre à la postérité l'histoire de la vérification des Reliques de Ste Hélène, comme se trouvant effectivement dans son monastere de Hautvilliers, où elles avoient été apportées de Rome dès 849. ' Cet écrit est daté du vingt-huitième de Novembre 1095, et porte pour titre: Letre de l'Abbé Notcher sur la translation de la très-sainte Imperatrice Hélène. L'écrit ne laisse pas sous ce simple titre d'être assés étendu; contenant dix-neuf chapitres. Outre l'histoire de la cérémonie dont il a été parlé, l'on y a une relation fort circonstanciée des miracles opérés par l'intercession de la Sainte. ' Miracles d'autant plus authentiques, que l'Historien assure en avoir été lui-même témoin oculaire, ou les avoir appris des personnes mêmes sur qui ils s'étoient opérés. D'ailleurs ils sont fort bien écrits; quoique ' la modestie de Notcher l'ait porté à demander à ses Lecteurs grace sur son style.

Boll. ib. p. 604. n. 21.

p. 608. n. 39.

n. 40.

Gall. chr. ib. 1.

Mab. act. t. 6. p. 154-156.

Boll. ib. p. 607-611.

' MM. de Sainte-Marthe ont publié un morceau de cet ouvrage de notre Abbé. ' Dom Mabillon a donné ensuite le même morceau, mais plus étendu. Il est pris du quatrième chapitre, qui contient plus de faits interessants que les autres. ' Les successeeurs de Bollandus en ont imprimé beau-

coup davantage, et presque tous les dix-neuf chapitres, hors les trois premiers, le quatorzième, le quinzième et le dernier. L'ouvrage entier se conserve à Hautvilliers, où nous l'avons vû manuscrit.

' A la fin de l'exemplaire dont se sont servis les derniers Editeurs, se lisoient huit vers héroïques, et la relation de deux autres miracles, ' qu'ils ont publiée dans une espece d'appendice, après leurs courtes observations sur l'écrit de Notcher. Il n'y a qu'à la lire, pour ne pas douter qu'elle appartient aussi à cet Abbé, qui y avertit qu'entre un grand nombre de miracles il n'en a choisi que peu, pour en instruire la postérité. Nous ne doutons point non plus, que ' les huit vers qu'on a imprimés plus bas ne soient aussi de sa façon. Il y dit en substance, que les François ne pourront plus dans la suite refuser de croire, que Hautvilliers possède les Reliques de Ste Hélène, et que les grands Seigneurs y viennent l'honorer. Quoique Notcher y emploie des termes pris d'Horace, sa versification ne vaut pas sa prose.

A S'EN RAPPORTER ' aux termes de M. du Cange, il faudroit compter au nombre de nos Ecrivains de la fin de ce siecle, Pierre moine d'Hasnon au diocèse d'Arras. Il le donne effectivement pour Auteur de la vie de Sainte Gudule, ou Gudile, qui fut écrite vers ce même temps, comme il a été dit en son lieu. Mais le témoignage qu'il apporte en preuve, détruit cette idée. ' Sanderus, qu'il cite à cet effet, dit seulement qu'Arnoul de Bruxelles avoit copié en l'honneur de la Sainte, c'est-à-dire en faveur de l'église, où elle est honorée à Bruxelles d'un culte particulier, un écrit de Pierre moine d'Hasnon. Expressions qui ne signifient point que celui-ci ait fait une vie de Sainte Gudulé, mais seulement quelque autre écrit, qui nous est inconnu. Le temps où vivoit cet Auteur, ne nous l'est pas moins ; et nous ne le voïons point paroître dans aucun Bibliographe.

' BOLLANDUS nous a donné avec ses observations ordinaires, une vie et l'histoire de la translation de S. Severe Evêque d'Avranche, au commencement du VI siecle. Il est visible par la lecture de la seconde partie de cet ouvrage, que cette même partie n'a été écrite que quelques années après l'an 1089, auquel les Reliques du Saint furent

p. 641. n. 51.

p. 645. n. 198-201.

p. 654. n. 244.

Du Cang. gl. ind. auc.

Sand. bib. belg. ms. par. 1. p. 51.

Boll. 1. Feb. p. 177-194.

transférées de la ville de Rouen, au monastere de S. Severe diocèse de Coûtance. Il y a même toute apparence, que ce fut cet événement qui donna occasion à cette partie de l'écrit. De façon qu'on n'en peut mieux fixer la date qu'à la fin de ce XI siecle.

p. 177. n. 4.

' A l'égard de l'autre partie, c'est-à-dire de la vie du Saint, Henschenius compagnon et premier successeur de Bollandus, la croit d'un Auteur different de celui qui a fait l'histoire de la translation. La preuve qu'il en donne, est que la vie du Saint porte, que ses Reliques furent transférées le jour d'avant les nones, c'est-à-dire le sixième de Juillet, et que l'histoire de la translation marque, que ce fut le quatrième des nones, c'est-à-dire le second jour de Fevrier.

p. 191. n. 21.

' La vie porte, il est vrai qu'on faisoit la fête du Saint le sixième de Juillet, jour auquel ses Reliques avoient été transférées à S. Severe. Mais on ne trouve point la même chose dans l'histoire de la translation, comme le suppose ce sçavant Hagiographe. ' Il y est seulement dit, que les moines de S. Severe arrêterent de célébrer la fête de la reception des SS. Reliques le second jour de Fevrier, ce qui est bien different. Ils se déterminerent sans doute à célébrer la fête de la translation un autre jour que le sixième de Juillet, par la raison qu'on faisoit dès-lors en ce jour la fête natale du Saint. Qu'ils la renvoïassent au reste au deuxième de Fevrier, plutôt qu'à tout autre jour, ils le firent par des motifs qui ne nous sont pas connus, et qu'il importe peu de sçavoir. Cette difficulté levée, il n'y en a plus à reconnoître dans l'une et l'autre partie de l'écrit un seul et même Auteur. Il n'y a qu'à lire avec attention l'une et l'autre, et à observer que la premiere partie faisant mention de la translation des SS. Reliques de Rouen à S. Severe, elle n'a été écrite qu'après 1089.

Coim. an. 523. n. 17.

L'Auteur n'y est nommé, ni qualifié nulle part. Mais certaines expressions y font appercevoir un moine de saint Severe. Quel qu'il ait été après tout, il paroît qu'il a travaillé sur de bons mémoires pour composer la premiere partie de son ouvrage. ' Le P. le Coïnte, qui est si difficileux sur tant d'autres Legendes, passe celle-ci sans la critiquer, et ne fait aucune difficulté de la suivre, en ce qu'elle nous apprend du S. Evêque d'Avranche. Quant à la seconde partie, elle ne contient que des événements

arrivés du temps de notre écrivain, et comme sous ses yeux.

Celui qui a fait la Legende de S. Cuthman, venu d'Angleterre en France à la fin du IX siecle, ou plutôt au commencement du X, après la conversion des Normans, et honoré en Normandie sous le titre de Confesseur, n'y a pas réussi à beaucoup près aussi-bien que le précédent dans celle de S. Severe. Il étoit cependant beaucoup plus près du temps, où s'étoient passés des faits qu'il a entrepris d'écrire. C'est ce qu'il semble avoir exécuté à la fin de ce XI siecle, environ cent soixante ans après la mort du Saint. Nous en jugeons ainsi, et par les caracteres de son écrit plein de consonances, et par la maniere dont il s'exprime, en indiquant la source à laquelle il a puisé ce qu'il rapporte. Il n'y a point eu d'autre garant que des traditions orales, déjà un peu anciennes, et par conséquent fort altérées: *Sicut ex veterum, dit-il, veredica relatione ad modernorum pervenit notitiam.* Assurément il a été mal servi; et il suffit de lire son écrit pour en convenir. Il y débite des choses si extraordinaires, et quelquefois si peu convenables à une piété solide et éclairée, qu'on ne peut s'empêcher de dire, que l'Auteur et ceux qui l'ont instruit, manquoient également de goût et de discernement.

Boll. 8. Feb. p.
197. n. 1.

Il y a quelque apparence que cet écrivain, dont la diction est toutefois tolerable pour le temps, étoit moine de Fécam. Ce qui le fait conjecturer, est que l'église où le Saint fut enterré, est un prieuré dépendant de cette abbaïe. Quelque mauvaise après tout que soit cette Legende, Bollandus et Henschenius n'ont pas laissé de prendre la peine de l'orner d'une espece de commentaire, et d'en faire présent au public.

p. 197-199.

DOM MARTENE et Dom Durand nous ont donné un autre écrit du même temps, qui ne vaut pas mieux que la Legende précédente. C'est l'ouvrage d'un moine anonyme, intitulé Histoire de l'arrivée de S. Quirin Martyr à Malmedi, monastere au diocèse de Cologne, mais soumis alors, et gouverné par l'Abbé de Stavelo au diocèse de Liege. Le dessein de l'histoire de cette translation est exécuté avec tant de fautes contre la Chronologie, et la vérité de l'Histoire publique, qu'on n'y peut faire aucun fonds, que pour le seul fait principal. Toutes les circons-

Mart. anec. t. 3.
p. 1685-1690.

p. 1685-1687. 1688.
n. 1. 5.

tances et les ornements, dont l'Auteur l'a revêtu, sont purement imaginaires. Telle est la supposition, ' que dès l'année 808 les Reliques du Saint et celles de ses compagnons avoient été portées de Rouen à Condé, pour les soustraire à la fureur des Normans. Telle est la lettre qu'il fait écrire en cette occasion à l'Empereur Charlemagne, par Hildebalde Archevêque de Cologne, Archichapelain du Palais, et qu'il rapporte en entier. Il est certain que ces suppositions ne conviennent point au regne florissant de Charlemagne, sous lequel on ne vit en France aucun ravage des Normans. Et les Editeurs ne remedient point à l'anachronisme, ' en voulant substituer l'année 848 à l'an 808, comme étant une faute de copiste. Correction d'ailleurs qui ne peut se concilier avec le pontificat d'Hildebalde, et le regne d'un Charles en qualité d'Empereur.

p. 1690. not.

Tout cela fait juger, que l'Auteur étoit fort ignorant dans l'histoire du IX siècle, et qu'il n'a écrit au plutôt qu'à la fin du XI. Son style au reste est clair, simple et assés bon pour ce temps-là. ' Il promet dans son écrit de faire la relation des miracles, opérés lors de la translation des SS. Reliques, et de prendre pour guide les écrivains qui l'avoient précédé. Autre preuve qu'il n'a écrit lui-même, que longtemps après cette translation. Il a exécuté son dessein; mais les Editeurs se sont prudemment abstenus de publier cette suite de son ouvrage.

p. 1690. n. 7.

LE P. LABBE auroit pû aussi se dispenser d'imprimer l'écrit suivant, qui nous paroît appartenir, comme les précédents à la fin de ce siècle, sans que la littérature y eût perdu. C'est la Legende de S. Phalere, ou Phalier, nommé *Phaletrus* dans le texte original, solitaire sur les confins du Berri et de la Touraine, où il est honoré d'un culte particulier. ' De l'aven même de l'Auteur, qui ne se fait point autrement connoître, que pour un enfant de S. Benoit, il étoit fort éloigné des temps, où s'étoient passés les faits qu'il s'est proposé d'écrire; puisqu'il y fait mention d'un Cardinal, et qu'il nous donne S. Phalier pour contemporain de S. Dié. De sorte qu'il s'étoit écoulé un espace de cinq siècles entiers entre S. Phalier et son Historien. Il n'est donc pas surprenant qu'aïant écrit sans aucun secours, sinon peut-être des traditions populaires, il n'ait réussi qu'à faire un pieux Roman, au lieu d'une histoire.

L'abbé Labbe, not. t.
2. p. 169. 170.

C'est le titre que mériterait son ouvrage ; ' et les successeurs de Bollandus, confreres de l'Editeur n'en ont pas jugé plus avantageusement.

Boit. 24. Apr. p. 273. n. 4.

Pent-on en effet regarder d'un autre œil un écrit, où l'on entend débiter sérieusement, ' que S. Ursin premier Evêque de Bourges étoit frere de l'Apôtre S. Philippe, et le même que Nathanaël, dont il est parlé dans l'Évangile ? Tout le reste est presque entierement dans le même goût. ' Il y est parlé d'Evêques de Limoges, d'Agen et de Clermont, sous des noms inconnus dans les catalogues des Evêques de ces églises. ' On y fait présenter le Saint à un Pape nommé Estienne; et il n'y en eut point de ce nom, depuis le troisième jusqu'au huitième siècle. Cela suffit pour sçavoir à quoi s'en tenir sur le mérite de cette piece. ' Son Auteur l'avoit cependant faite pour être lue à la fête du Saint. Mais quelle instruction qu'un tel écrit.

Lab. ib. p. 436.

p. 435.

p. 436.

p. 435.

On la trouve au second volume de la nouvelle Bibliothèque de manuscrits par le P. Labbe, ' qui y a joint des extraits d'une relation de miracles, opérés à l'invocation du même Saint, laquelle pourroit bien appartenir à notre Anonyme; pour ce qui est des trois leçons qui viennent à la suite de ces extraits, et des autres petites pieces pour l'office du Saint imprimées ailleurs, elles sont d'une main postérieure à l'Auteur de la Legende. Avant que le P. Labbe donnât le texte original de celle-ci, ' il avoit été traduit en notre Langue, et cette traduction imprimée deux fois en moins de douze ans, ce qui doit surprendre ceux qui connoissent le prix de l'ouvrage. La premiere édition est de l'année 1632, et porte pour titre : vie de S. Phalere Confesseur, par Louis Charpentier. L'autre, qui parut au bout de onze ans en 1643, est intitulée : vie de S. Phalier, par François Bruneau. L'une et l'autre est de Paris, en un volume in-8°. ' Bruneau qui étoit un Prêtre demeurant au monastere de Farmoutier, a accompagné la sienne, d'une prose, d'hymnes, d'antienes et de trois leçons pour l'office du Saint.

p. 435-437.

p. 437. 438.

Le Long, bib. fr. p. 217. 1.

Lab. ib. p. 438.

LA FIN DE CE SIECLE ne produisit guères moins de Chroniques que de Legendes. ' Duchesne nous a donné un morceau d'histoire que nous croions devoir rapporter à ce temps-ci, par les raisons qu'on va voir. Il y manque le commencement et la fin, comme le montrent l'*In-*

D. 1. Ches. t. 2. p. 632-635.

terea, qui en fait le premier mot, et les astérisques que l'Éditeur a mis à la fin, pour marquer qu'il y avoit une suite, qui ne se trouvoit pas apparemment dans son manuscrit. Ce qu'on en a imprimé, commence à la mort de Charles le Chauve et le regne de Louis le Begue son fils, et finit à la mort de S. Maieul Abbé de Cluni, c'est-à-dire en 994. Mais il est visible, que le Chroniqueur n'écrivoit cet événement, - et quelques autres qui le précèdent, que plusieurs années après; puisqu'il y fait mention du Pontificat de Silvestre II, qui ne commença qu'en 999. Circonstances qui jointes à ce qui manque à cette histoire, ou Chronique, et qui peut être considérable, fait juger que l'Auteur n'écrivoit que fort avant dans le XI siecle, et nous autorise à le placer ici.

A la lecture de son écrit, on le prendra sans peine pour un Angoumois. On y découvre même plusieurs traits suffisants, pour le regarder comme moine de S. Cibard d'Angoulême. Il est effectivement soigneux de rapporter diverses particularités, qui concernent cette abbaïe; quoiqu'elles ne soient pas toujours interessantes. Dans l'espace de cent vingt ans, ou environ, qu'enveloppe ce fragment d'histoire, qui est assés bien écrit, il n'y a aucune date d'année: ce qui nous fait préférer le titre d'histoire à celui de Chronique. L'Historien d'ailleurs n'y a fait entrer que des événements choisis, sans y rapporter de suite tout ce qui s'étoit passé de plus mémorable suivant l'ordre des temps. Mais par une espece de dédomnagement, il est attentif à accompagner de circonstances, qu'on ne trouve pas si bien détaillées dans d'autres écrivains, les événements qu'il rapporte. Il s'y occupe principalement de ce qui regarde les Evêques et les Comtes d'Angoulême, les Comtes d'Auvergne, de Poitiers, les Ducs d'Aquitaine, et les païs de leur domination. Cet écrit imparfait avoit déjà paru dans le public avant l'édition de Duchesne, mais avec des fautes et quelques lacunes, auxquelles ce dernier Editeur a remedié à l'aide d'anciens manuscrits.

p. 632.

Mab. an. l. 67. n.
7.

' GUILLAUME, quatrième du nom, Abbé de S. Chastre à la porte de la ville du Puy en Velay, qui se fit beaucoup de réputation par le soin qu'il prit de bien gouverner son monastere, d'y soutenir la discipline réguliere, d'orner l'église, de fournir la bibliothèque de bons livres, don-

na aussi son attention à faire diriger un Cartulaire, qui mérite d'être connu, comme intéressant pour l'histoire. Ce fut vraisemblablement après ' le voiage que fit à Rome cet Abbé en 1090, qu'il fit travailler à ce recueil; car le Pape Urbain II lui aiant recommandé de veiller à maintenir le bon ordre dans sa Maison, Guillaume y apporta une nouvelle vigilance. ' Il emploïa à ce travail un des freres du monastere, peut-être le même qui est Auteur de la Chronique de cette Maison. Ce compilateur a redigé son ouvrage en deux livres, mais sans rapporter en entier les privileges, les diplomes et autres pieces originales qui le composent. Il est vrai, qu'il n'a fait qu'en retrancher les paroles superflues, nommément les imprécations, dont elles sont ordinairement chargées, parce, dit-il, qu'on y peut aisément suppléer par les décrets des Canons et ceux des [Souverains Pontifes.

n. 109.

n. 7.

Quant à la Chronique, ' dont nous avons dit un mot ailleurs, nous n'y revenons ici, que pour adoucir un peu les termes desavantageux avec lesquels nous en avons parlé. Quoiqu'il s'y trouve beaucoup d'anachronismes, elle ne laisse pas de contenir de bonnes choses. ' C'est à cette source, que Dom Mabillon a puisé ce qu'il dit de meilleur sur l'histoire du monastere de S. Chaffre, et celle de ses Abbés, jusqu'à Guillaume IV inclusivement. ' Le P. Labbe en a publié quelques extraits. Le reste est encore manuscrit à la suite du Cartulaire.

Hist. lit. de la Fr.
t. 6. p. 413.

Mab. ib.

Lab. ib. p. 688-
690.

' GRAMMAYE dans le Catalogue des Auteurs, dont il s'est servi pour composer son Histoire de Flandre, cite une Chronique de Lorraine, qui commence en 900, et finit en 1100, embrassant ainsi tout le XI siecle. Mais on ne nous en donne point d'autre notice. Dès la fin du même siecle plusieurs autres écrivains entreprirent d'écrire diverses autres chroniques, beaucoup plus considérables que les précédentes. Telles sont celles de S. Pierre le vif, de Gemblou, d'Afflighem, de S. Riquier et autres. Mais n'aïant été finies, ou leurs Auteurs n'étant morts que les premières années du siecle suivant, nous attendons que nous en soïons-là pour en rendre compte.

Le Long, ib. p.
801. 1.

LE MANUSCRIT de la Bibliothèque du Roi, cotté 2236, entre ceux de M. Colbert, nous présente une liste des noms et armoiries de ceux qui se croiserent en 1096

pour aller outremer. Si cette liste est semblable à celles que nous avons vûes dans d'autres manuscrits, et à celles qui sont imprimées dans l'histoire de Normandie par Gabriel du Moulin, elle n'a été dirigée qu'assés long-temps après la date qu'elle porte dans l'inscription.

NEVELON,

MOINE DE CORBIE,

ET AUTRES ECRIVAINS.

Mss.

NEVELON, en qui l'on vit le modèlle accompli d'un excellent moine, ne s'est fait connoître à la postérité, que par sa vertu et ses travaux literaires. ' Il avoit un si grand éloignement pour tout ce qui ressent les marques de distinction, qu'il ne voulut jamais souffrir, qu'on lui donnât d'autre qualification que celle de Frere. Bel exemple de simplicité et de modestie, qu'il donnoit à ceux d'entre les moines, qui dès-lors commençoient à deshonorer leur état par des titres fastueux! Ce caractere d'humilité le tint toujours éloigné de toute charge du Cloître, et de toute dignité ecclésiastique. Il n'est point par conséquent ce Nivelon Evêque de Soissons sur la fin du XII siecle, comme l'a conjecturé Dom Anselme le Michel, dans son histoire encore manuscrite de Marmoutier. Il n'y a point d'apparence non plus, qu'il fût fils de Nivelon Seigneur de Pierrefont au diocèse de Soissons, et l'un des bienfaiteurs de cette abbaïe : circonstance qui a fait naître à cet écrivain l'occasion de parler de notre pieux moine.

Ibid.

Mon. gall.

' Dès sa première jeunesse, Nevelon fut élevé au monastere de Corbie au diocèse d'Amiens. ' Il fit aussi dans la suite quelque résidence à l'abbaïe de S. Germain d'Auxerre, soit à dessein de perfectioner ses études, ou autrement. On n'en peut douter, ' en voïant dans ses écrits les traits de sa tendre piété pour ce S. Evêque, et de son respectueux attachement pour son église, avec son attention à faire connoître les Saints qu'on y honoroit alors. ' Sa principale occupation après l'office divin, étoit de copier les

Mss.

Mon. gal.

bons livres, et d'en composer quelques-uns de sa façon. Plusieurs de ces beaux manuscrits qui sont sortis de Corbie, étoient de sa main. C'est ce qu'il étoit aisé de reconnoître, en y lisant son nom qu'il avoit eu l'attention d'y mettre. ' Nevelon florissoit sous l'Abbé Foulques le Grand, mort en Decembre 1096. Mais il le survêcut de quelques années; puisqu'il a fait deux vers à sa mémoire, lorsqu'il s'aperçut que peu de temps après sa mort, Corbie commença à perdre quelque chose de son ancien lustre. Il n'y a au reste aucune preuve, qu'il ait vécu au-delà de ce siecle.

Mab. an. 1. 69. n. 48.

Nous ne connoissons point d'autre ouvrage de Nevelon, que son Martyrologe, ou Nécrologe; car il peut porter l'un et l'autre titre par les raisons qu'on va voir. ' Ce n'est pour le fonds, à proprement parler, qu'un abrégé du Martyrologe d'Adon Archevêque de Vienne, comme l'a observé M. Chatelain d'après Dom Mabillon. Après y avoir marqué à leurs jours les Saints, dont l'Eglise célèbre la mémoire dans le cours de l'année, il y fait aussi mention, suivant l'ordre des jours, de divers autres Saints, sur-tout de ceux du diocèse d'Amiens, et de ceux dont les Reliques reposoient dans l'église de S. Germain d'Auxerre. Il a porté l'attention à l'égard de ceux-ci, jusqu'à marquer leurs fêtes, et à écrire la pompe ou solennité, avec laquelle on les y célébroit. Ce n'est pas encore tout. Voici quelque chose de plus, et en quoi l'ouvrage de Nevelon peut porter tout ensemble le titre de Martyrologe et de Nécrologe.

act. t. 6. pr. n. 176.

Sa dévotion envers les Saints l'aïant engagé à leur consacrer la partie qui les concerne: sa reconnaissance envers les amis de son monastere, l'a porté à leur y donner aussi une place honorable. De façon qu'il rappelle la mémoire des Abbés, des moines, des fondateurs, des bienfaiteurs, des Evêques, des Cleres, des Seigneurs laïcs, qui ont fait quelque bien, ou qui sous quelque titre que ce puisse être, ont été en liaison avec la Maison de Corbie. Il n'y a pas non plus oublié les Abbés de S. Germain d'Auxerre. Nevelon a travaillé par-là tout à la fois, et à augmenter la dévotion envers les Saints, en faisant connoître leurs noms et leur mérite, et à garantir d'un entier oubli ceux qui nous ont été précédés, en conservant à la postérité leurs actes plus mémorables. En lisant ce qu'il en a écrit, il est

Mon. gall.

aisé ' d'y reconnoître la plume d'un Auteur qui ne respiroit que la piété, et un zèle ardent pour l'exacte discipline.

Montf. bib. lib. p. 1407. 1.

' On conserve encore aujourd'hui à Corbie l'original de son ouvrage, dont l'écriture est reconnue pour être du XI siècle. Aussi croit-on qu'il fut fait, ou au moins commencé en 1089. On y voit en tête une miniature dans le goût de ce temps-là, qui annonce le dessein qu'avoit l'Auteur de le dédier et consacrer à S. Pierre, Patron titulaire de l'abbaye de Corbie. Ce Prince des Apôtres y est représenté assis dans une chaire, des clefs en une main et l'autre étendue. Au bas est l'humble Nevelon dans son habit monastique, la tête découverte, qui lui présente son livre avec une profonde vénération. Après quoi vient la préface de l'Auteur, qui y souhaite que le fruit de son travail puisse être un motif auprès du S. Apôtre, et de tous les amis de Dieu, pour lui obtenir le pardon de ses péchés, et qu'en même temps son exemple en porte d'autres à travailler suivant leur pouvoir, pour l'ornement et le bien en général de l'église de Corbie.

Mab. act. t. 6. p. 486. 487.

Jusqu'ici l'on n'a presque rien imprimé de l'ouvrage de Nevelon. Seulement Dom Mabillon en a détaché quelques traits historiques, qu'il a fait entrer dans ses Annales et autres écrits. ' Le plus considérable est celui qu'il copie sur la translation des Reliques de S. Gentien, qui se fit à Corbie vers l'an 890.

Du Cang. gl. ind. auc.

' M. du Cange a rangé au nombre des monuments dont il s'est servi pour son Glossaire latin, le manuscrit de la bibliothèque de S. Germain des Prés, cotté 394, dont il énonce le titre en ces termes : *Nevelonis Carbeiensis Monachi, varia Patrum loca*. Expressions qui donnent à entendre, que c'est un recueil d'endroits choisis des Peres, que Nevelon avoit fait pour son usage.

Poss. app. t. 1. p. 761 | Voss. hist. lat. t. 3. par. 3. c. 11 | Bail. 31. Oct. tab. cr. n. 2.

S'IL FALLOIT s'en rapporter ' à Possevin, et d'après lui à Vossius, Nevelon auroit eu à Corbie pour confrère et contemporain le moine Hillin, Auteur d'une vie en vers et en prose de S. Foillan, ou Foignan, Evêque et Martyr, fort peu connu d'ailleurs; car il ne s'agit pas de saint Foillan Abbé de Fosse en Brabant, qui ne fut jamais Evêque. Mais ' cet Hillin étoit moine de Corwei en Saxe, et non pas de Corbie en France. Il vivoit effectivement à la

Mab. an. t. 71. n. 25.

fin de ce XI siecle, et avoit du talent pour les Letres; puisqu'il exerçoit dans son monastere l'emploi d'Ecolatre.

' Il en fut tiré en 1110, et établi Abbé d'Oltenslaw. Ainsi n. 117.
il n'entre point dans notre dessein. Ce qui a trompé Possevin et Vossius, est d'une part le mot latin *Corbeia*, qui signifie indistinctement Corbie et Corwel; et de l'autre, la qualité de disciple de Sigebert, qu'Hillin porte dans l'inscription de la préface de son écrit, qu'il adresse à Sigebert même, en lui donnant le titre de Maître. On a dit ailleurs, et on le verra plus en détail dans la suite, que celui-ci enseigna plusieurs années avant la fin de ce XI siecle à S. Vincent de Metz d'où il retourna à Gemblou, lieu de sa profession monastique.

' DOM MABILLON a publié des morceaux du traité d'un Anonyme, qui mérite d'autant mieux de trouver place dans une Histoire littéraire, qu'il regarde plus directement la littérature. Le traité, qui se trouve dans un manuscrit de la Cathédrale de Metz ancien de près de six cents ans, a été fait sous le Pontificat d'Urbain II. Son Auteur par conséquent appartient à la fin de ce siecle. Il est intitulé *Syntagmata dictandi*: titre composé d'un mot grec et d'un autre latin, dont il seroit difficile de rendre en notre langue l'énergie. Mais on la fera suffisamment sentir en disant, que ce sont des regles pour apprendre à écrire des lettres familières, ou autres, diriger des bulles de Papes, des diplomes de Rois, et autres Souverains, ou grands Seigneurs laïcs: ' auxquels seuls, selon notre écrivain, il appartient de donner des diplomes et privilèges. p. 619.

Nous avons rendu compte dans quelques-uns de nos volumes précédents, de divers recueils de formules pour des lettres et des chartes de différentes sortes, recueils en un style extrêmement barbare et grossier. Il n'en est pas de même ici. Le traité que nous annonçons, est en un fort bon style à tous égards ' et fait pour prescrire les formalités requises suivant l'usage, dans les lettres de toute espèce, ' les bulles, les diplomes. Il entre dans le détail p. 618.
des différentes inscriptions, qu'il faut mettre à la tête des lettres, ' et en produit des exemples tirés des Anciens. Il p. 619.
enseigne à celui qui écrit, les circonstances, où il se peut nommer le premier, et celles où il doit faire cet honneur p. 618.
aux personnes à qui il écrit. ' Il prescrit encore la manière p. 619.

dont les Papes, les Evêques, les Abbés doivent commencer leurs lettres, et comment il faut commencer celles qu'on leur adresse. Il en use de même par rapport aux bulles et aux diplomes; marquant toutes les principales formalités qui y doivent entrer, jusqu'aux différentes dates et aux monogrammes. Et afin de rendre ses règles plus aisées à être réduites en pratique, il donne des modèles de tout ce qu'il prescrit. A l'égard des monogrammes, il en produit des Papes Leon, apparemment Leon IX, Gregoire VII, et Urbain II, ce qui fait croire avec beaucoup de fondement, que le petit écrit fut dirigé sous ce dernier Pontife. Quel qu'en ait été l'Auteur, on ne peut disconvenir que ce ne fût un homme d'érudition, de grand jugement, et qui avoit le talent de bien écrire.

Hist. lit. de la Fr.
t. 7. pr. p. 74.

DEPUIS que nous avons donné la notice d'un Roman d'Ogier le Danois, qui se trouve dans l'Avertissement en tête de notre VII volume, nous en avons découvert un autre du même Chevalier, qui nous paroît encore plus ancien, que celui dont nous avons déjà parlé. C'est ce qui nous engage à en dire un mot à la fin de ce XI siècle, temps auquel il appartient vraisemblablement. Que ces deux Romans soient différents l'un de l'autre, quoique sur le même sujet, et en même mesure de vers qui sont de dix syllabes, on n'en peut douter en rapprochant les uns des autres les vers par où ils finissent. Nous avons copié ailleurs la fin de celui dont il a déjà été parlé; et voici les derniers de celui qui a été nouvellement découvert.

Après sa fin fu a Mials enterrés
Les lui Beneoit de cui fu tant amés.
Jo Canchon fine plus avant n'en aurés
Dés le vos mire qui escouté l'avés
Et me n'oblie qui les vers ai contés.

Ce Roman est écrit sur velin, en un volume in-8°. qui est à la bibliothèque de Marmoutier. Il n'a point de titre, soit que le premier feuillet où il étoit, en ait été arraché, ou autrement. Mais on lit à la fin les paroles suivantes, qui annoncent le Roman dont il est question : *explicit la Chevalerie de Ogier de Danemarche*. Les premiers vers du Roman sont conçus de cette sorte :

Oiés Signors qua JESU bien vos face
 Li glorious li rois esperitable
 Plaist vos oir Canchon de grant barnage
 C'est d'Ogier li Duc de Danemarche.

On voit ici toutes les marques des plus anciens Romans, telles que nous les avons spécifiées autre part : la rudesse et grossiereté du langage, la mesure des vers, la rime uniforme et répétée dans plusieurs vers de suite. De façon qu'on ne peut raisonnablement douter, que celui-ci ne soit tout au moins de la fin du XI siècle. Quiconque est versé dans la Romancerie, et voudra se donner la peine d'en conférer les vers ci-devant copiés, à ceux que Borel rapporte de l'autre Roman d'Ogier le Danois, conviendra même que celui dont il s'agit ici mérite la préférence sur l'autre par rapport à l'ancienneté. Il ne doit point au reste paroître surprenant de voir deux anciens Romans sur le même sujet. Il étoit effectivement assés ordinaire en ces temps-là, comme nous l'avons observé ailleurs, que divers Poètes Romanciers prissent le même Héros, ou le même événement, pour en faire la matière de leurs versifications. C'est ce qui est constaté par les deux Romans de Perceval, les deux d'Alexandre, les deux ou trois sur la journée de Roncevaux, les trois ou quatre au moins de Godefroi de Bouillon, et peut-être encore d'autres. p. 73. 74.

IL FAUT PLACER tout à la fin de ce siècle, par les raisons qu'on va voir, un Pierre moine de S. Florent de Saumur, et Curé de la ville; car il arrivoit souvent que les Cures fussent alors desservies par des moines. Pierre s'est fait connoître à la postérité par un écrit qu'il fit sur les bruits facheux qu'on faisoit courir de son temps, contre la réputation du B. Robert d'Arbrisselles. Trop crédule dans ces sortes de discours, qu'on ne devoit croire que sur des preuves certaines, et peut-être trop facile à s'en alarmer, il prit le parti d'en écrire, soit à Robert même, comme firent Marbode Evêque de Rennes et Geofroi Abbé de Vendôme, soit à une tierce personne. * L'écrit de Pierre avoit subsisté jusqu'au dernier siècle inclusivement. Alors le P. Vignier de l'Oratoire, qui en étoit en possession, comme de tant d'autres monuments anciens, eut la

Marb. ep. | Gof.
 l. 4. ep. 47.
 * Menag. h. de
 Sab. l. 3. c. 19. p.
 108.

complaisance de le supprimer, à la priere de Jeanne de Bourbon Abbessse de Fontevraud. C'est ce que M. Ménage atteste avoir appris de MM. d'Herouval, de Sainte-Beuve et de Dom Luc d'Acheri, auxquels le P. Vignier l'avoit avoué lui-même. M. Bayle, ou ceux qui ont augmenté son Dictionnaire après lui, n'ont pas manqué d'y inserer en entier cet endroit de l'histoire de Sablé, et d'y faire des gloses assorties à leur génie.

Bay. F. p. 903.

Mais après tout, pourquoi supprimer cet écrit de Pierre de Saumur? Disoit-il quelque chose de plus, que ceux de Marbode et de Geofroi de Vendôme? On le feroit croire par cette suppression. Il y a néanmoins toute apparence qu'il n'avoit point d'autre fondement que les deux autres: c'est-à-dire les discours vagues du vulgaire qui est toujours plus porté à croire le mal que le bien. Ainsi l'on n'en auroit pû rien tirer de desavantageux contre le B. Robert. C'est ce qu'un écrivain sçavant et poli a montré dans une Dissertation apologétique en faveur de ce pieux fondateur de l'ordre de Fontevraud. Qu'il nous soit cependant permis, sans prétendre rien diminuer du mérite de cette apologie qui a été fort bien recue du public, de faire observer, que son Auteur impute à Pierre de Saumur un motif également faux et contraire à la charité. Circonstance qu'il importe d'éclaircir; et nous parviendrons mieux par-là à faire voir, en quel temps précis Pierre écrivit.

Diss. apo. du B.
Rob. c. 4. p. 103-
107.

p. 104. 105.

Le Dissertateur suppose, qu'il le fit par un esprit de pique et d'animosité, en conséquence du differend qui s'éleva entre son monastere et le B. Robert au sujet du lieu où fut fondée l'abbaye de Fontevraud. Mais c'est ce qui ne se peut soutenir, et en voici la raison sans replique.

Mart. am. coll. t.
5. p. 1144 | Mab.
an. l. 69. n. 138.

Cette fondation ne se fit qu'en 1101, ou tout au plûtôt l'année précédente; et le differend à ce sujet ne put naître plûtôt. Or l'écrit de Pierre de Saumur avoit précédé cette date, au moins de deux ans. Ce ne fut en effet que dans le cours des missions de Robert, qui les commença dès les premiers mois de l'année 1096, que les langues médisantes attaquèrent sa réputation. A mesure qu'il convertissoit des femmes et des filles, plusieurs s'attachoient à lui; et il souffrit qu'elles le suivissent. Voilà l'origine et la vraie occasion des bruits facheux qui coururent contre ce zélé Prédicateur; et ce fut en ce temps-là que Marbo-

de de Rennes et l'Abbé de Vendôme lui écrivirent leurs lettres, comme il paroît en particulier par celle de Marbo-de. Il y a d'autant moins lieu de douter, que ce fut aussi au même temps qu'écrivit Pierre de Saumur, qu'il est plus certain, qu'aussi-tôt que le B. Robert se fut retiré à Fontevraud, tous ces faux bruits tomberent; et tout le monde conçut de la vénération pour le serviteur de Dieu. Comment donc Pierre de Saumur, qui étoit plus à portée d'en être instruit, qu'une infinité d'autres, n'étant qu'à trois petites lieues de Fontevraud, auroit-il osé écrire des choses qui étoient alors reconnues pour fausses, et démenties par une conduite, non-seulement irréprochable, mais encore digne de respect et de vénération?

Il est au contraire à présumer, que le curé de Saumur entra dès-lors, à l'égard du B. Robert d'Arbrisselles, dans les mêmes sentiments que l'Abbé de Vendôme: c'est-à-dire qu'ils devinrent l'un et l'autre ses amis, et augmentèrent le nombre de ses partisans. L'Auteur de la Dissertation apologetique nous en fournit lui-même des preuves, en parlant de l'estime singulière que le jeune Suger, depuis Abbé de S. Denys, prit pour le B. Robert, au monastere de S. Florent de Saumur, où il faisoit ses études dès 1100. Quant à Geofroi de Vendôme, il ne faut que lire la vingt-quatrième et la vingt-sixième lettre de son premier livre, pour se convaincre de son estime et de son attachement pour Fontevraud.

Diss. apo. ib. p.
109.

GODEFROI DE BOUILLON,

ROI DE JERUSALEM.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

GODEFROI, qui a fourni la matière à tant de Romans françois et italiens, et que presque tous les écrivains de la première Croisade ont pris pour leur Héros, n'a point eu cependant jusqu'ici un seul Auteur, qui ait donné son histoire complète. Le peu qu'en ont écrit par occasion MM. les Abbés Fleuri, de Choisy et le P. Maimbourg, n'est propre qu'à faire desirer de voir un aussi riche sujet, traité avec une juste étendue par quelque habile plume. Dieu veuille, que ce que nous en allons dire à notre tour, puisse faire naître ce dessein, et que l'exécution le suive de près. Si la vie de cet incomparable Héros présente de mémorables événements pour l'Histoire militaire, ecclésiastique et civile, elle en offre aussi pour l'histoire littéraire. C'est à ceux-ci que nous nous arrêterons plus particulièrement.

Will. Tyr. l. 9. n. 5 | Ord. Vit. l. 4. 9. p. 508. 509. 743. 757 | Mir. not. Eccl. Belg. p. 257-259. 262. 263 | Boll. 13. Apr. p. 142. n. 4.

Il étoit fils aîné, selon Guillaume de Tyr et Ordric-Vital, ou seulement puisné selon d'autres d'Eustache II Comte de Boulogne et de Lens, l'un des plus puissants Seigneurs, et des plus braves capitaines de la Belgique en son temps, qui se fit autant de réputation dans les pratiques de la piété Chrétienne, que dans la profession des armes. Sa mère, qui se nommoit Ide, et qui ne se rendit pas moins célèbre par sa vertu, que le Comte son mari, étoit fille de Godefroi le Grand, ou le Barbu, Duc de la

Hist. lit. de la Fr. t. 7. pr. p. 77. 78.

1 / Nous avons observé ailleurs, qu'il se trouve effectivement au moins trois ou quatre anciens Romans de Godefroi de Bouillon en notre vieille langue françoise. On connoît d'ailleurs Jerusalem délivrée, ou Godefroi, le plus excellent Poëme du Tasse, et la Syriade, ou des expéditions de Godefroi de Bouillon dans la Terre-Sainte en douze livres, par Pierre Angeli de Barga, autre Poëte Italien.

Mir. cod. don. p. 223. 226.

2 / Ide sa mère dans une de ses Chartes le nomme le premier de ses trois fils; mais dans une autre elle nomme Eustache son frere avant lui.

basse Lorraine et de Bouillon, qui épousa en secondes nocces Beatrix Marquise, ou Comtesse de Toscane, et se trouvoit par-là niece du Pape Estiene IX, et sœur du Duc Godefroi le Bossu, qui épousa l'illustre Mathilde, fille unique, et héritiere de la Comtesse Beatrix. ' Par Mathilde son aïeule paternelle, fille de Gerberge et petite-fille de Charles, premier Duc de la basse Lorraine, et frere de Lothaire Roi de France, notre Héros descendoit de nos Rois Carlovingiens, et par son aïeule maternelle, de ceux de Lombardie. C'est sur ce principe, ' qu'Ordric-Vital et l'Historien de la B. Ide attestent, que le Comte Eustache son pere étoit de la race de Charlemagne.

Spic. t. 7. p. 584.
585 | Mir. ib. p.
262. 263.

Ord. Vit. 1. 4. p.
508 | Boll. ib. p.
141. n. 3.

' Godefroi nâquit à Boulogne sur mer à l'extrémité de la Picardie, ou plutôt à Basy dans le Brabant françois, et eut pour freres Baudouin, qui lui succeda dans la suite au roïaume de Jerusalem, et Eustache, qui hérita des comtés du pere, et contracta alliance avec Marie d'Ecosse dont il vint une fille unique, nommée Mathilde, qui épousa Estiene de Champagne, depuis Roi d'Angleterre, à la mort d'Henri I. ' Guillaume de Tyr, et quelques autres écrivains donnent encore à Godefroi un troisième frere nommé Guillaume, que les Généalogistes comptent pour la souche des derniers Ducs de Lorraine. ' Mais une généalogie écrite vers l'an 1095, ne reconnoit que trois fils du Comte Eustache et de la Comtesse Ide, Eustache, Godefroi et Baudouin. De même, ni la Comtesse Ide aiant occasion de parler de ses enfants, ni Godefroi parlant de ses freres, ne nomme jamais ce Guillaume. Quoiqu'il en soit de ce quatrième fils du Comte Eustache, ' Godefroi eut une sœur, nommée Praxede Adelaïde, qui épousa Henri IV Roi de Germanie, puis Empereur, mais que ce Prince deshonora de la maniere la plus outrageante.

Will. Tyr. 1. 8. n.
24 | l. 9. n. 5. 6 |
Mir. ib. p. 259 |
Boll. ib. p. 145.
n. 17.

Will. Tyr. 1. 9. n.
5 | Mir. cod. don.
p. 225.

Mir. not. Eccl.
Belg. p. 262. 263 |
Cod. don. p. 223.
224. 229. 230.

Ord. Vit. 1. 4. 7.
p. 509. 639 |
Berth. chr. an.
1095 | Dod. chr.
an. 1093. 1097.

La providence, qui le destinoit à de grandes choses, le fit naître avec toutes les dispositious nécessaires du cœur, de l'esprit et du corps, pour soutenir glorieusement sa destination. Bien-tôt ' on découvrit en lui des inclinations comme naturellement portées à la vertu, un riche fonds de bonté, de générosité, de compassion, même pour les coupables, de douceur, de modestie, d'humilité, de crainte de Dieu, une probité de mœurs exemte de nuages et de variation, un esprit aisé, vif, pénétrant, élevé, capable des

Rob. ges. Fr. 1. 9.
p. 76 | Rad. ges.
Tan. p. 121. 122.
n. 14 | Mab. mus.
It. par. 2. p. 133 |
Will. Tyr. 1. 9. n.
5 | Ord. Vit. 1. 9.
p. 757 | Malm. de
Reg. Angl. 1. 4. p.
133. 142 | Ursp.
chr. an. 1097.

plus grandes entreprises, une grandeur d'ame qui avoit peu d'exemples, un courage intrepide, soutenu d'un temperament fort, robuste, et d'une dexterité admirable : en un mot toutes les graces naturelles qui font ce que le beau monde appelle les charmes et les agréments de l'esprit et du corps. Perfections qui toutes réunies en la personne de Godefroi, y faisoient remarquer beaucoup de ressemblance, sur-tout pour les caracteres de l'esprit, avec Charlemagne, dont il descendoit, *cui vere plurimus inerat Carolus, tam sanguine quam mente.* Avec tant d'heureuses avances le jeune Godefroi ne pouvoit faire que de merveilleux progrès dans l'exercice des armes, et l'intelligence des affaires, auxquelles on prit soin de le former.

Rad. ges. Tan. ib.
| Mab. ib.

' Il excella dans les unes et les autres, sans que l'éminente piété, dont il fit toujours profession, en souffrit d'affoiblissement. Sa conduite étoit si réglée, qu'on l'auroit aussi-tôt pris pour un supérieur de moines reformés, que pour un Capitaine, ou Général d'armée. ' Il trouvoit tant d'attrait à l'église, qu'il y demouroit après l'office fini, jusqu'au point de faire impatienter ceux qui devoient manger à sa table. Rien de plus digne de louanges, que l'alliance admirable qu'il sçavoit faire de deux professions, incompatibles en apparence aux yeux de la plupart du monde. ' S'agissoit-il de l'art militaire? Il y brilloit autant que le Comte son pere, qui s'y étoit fait une brillante réputation. Etoit-il question du culte de Dieu? Godefroi s'en acquittoit avec la même piété que sa propre mere, qui passoit dès-lors dans le país pour une Sainte. ' Il regretoit, comme il s'en explique lui-même, de ce que la profession des armes qu'il étoit obligé de suivre, l'empêchât de s'appliquer aux choses divines, autant qu'il l'auroit souhaité. C'étoit pour y suppléer, et avoir plus de part aux bonnes œuvres des serviteurs de Dieu, qu'il se portoit volontiers à les obliger, et leur faire du bien. Il en avoit reçu l'exemple de ses peres, ' qui sont reconnus pour fondateurs, ou bienfaiteurs de plusieurs monasteres.

Will. Tyr. ib. n.
2.

Rad. ges. Tan. ib.
| Mab. ib.

Mart. anec. l. 1.
p. 261.

Mir. not. ib. p.
195. 199. 221. 226
| Mey. an. 1090.

Boll. 13. Apr. p.
141. n. 2.

Ord. Vil. 1. 7. p.
630.

Guib. ges. Fr. 1.
2. c. 7.

' La bienheureuse Ide avoit été trop bien instruite des Letres en sa jeunesse, pour négliger d'en faire aussi instruire ses enfants. ' Baudouin s'y rendit habile, suivant le témoignage d'un Historien proche du temps. ' Mais Godefroi le surpassa en ce point comme en tant d'autres. Il est visible

' par sa lettre au Prince Boemond, laquelle lui étant particulière, ne peut faire une preuve équivoque, qu'il parloit aussi purement Latin, qu'aucun autre écrivain de son temps. On juge la même chose ' par une de ses harangues, que Guillaume de Tyr a eu soin de nous conserver. S'il a dicté lui-même les Chartes que nous avons de lui, on y trouve une autre preuve de ce que nous avançons ici, et dont on ne doit pas douter.

Will. Tyr. l. 2. n. 40.

l. 5. n. 5.

A la connoissance de la langue latine, ' il joignoit celle de la romance, ou ancienne françoise, et de la teutonique. Il possédoit même toutes les beautés dont elles étoient alors susceptibles l'une et l'autre, et s'en servit effectivement plus d'une fois à la Croisade, pour appaiser les différends et querelles qui s'élevoient entre les François et les Allemans.

Otto. chr. l. 7. c. 5 | Ursp. chr. an. 1099 | Alb. chr. an. 1099. par. 2. p. 180.

La solidité de sa piété ne permet pas non plus qu'on doute, qu'il ne fût fort instruit de sa religion. Nous en avons un autre indice, qui bien que pris des choses assés communes, fait néanmoins préjuger avantageusement de ce qui se passoit dans les plus importantes. ' Godefroi ne voioit point d'images et de figures dans les églises, qu'il ne voulût sçavoir ce qu'elles représentoient. A cet effet il s'adressoit aux Clercs et autres personnes qui lui paroisoient plus instruites, et les prioit de l'en instruire lui-même. Le brillant personnage, qu'il fit en tant d'occasions, soit dans les combats, ou dans les campemens, soit aux sieges de villes, ou dans les négociations, soit enfin dans le bon gouvernement du royaume de Jerusalem, quoique son regne fût très-court: tout cela annonce, qu'il possédoit toutes les belles connoissances convenables à un grand Capitaine, à un habile Politique, à un sage Souverain.

Will. Tyr. l. 9. n. 2.

Tel étoit Godefroi ' lorsqu'en 1076 à la mort du Duc Godefroi le Bossu, son oncle maternel, il lui succéda dans le duché de Bouillon, dont il prit aussi-tôt le titre, sous lequel il est le plus connu, et qu'il a glorieusement immortalisé. Il devoit lui succéder aussi dans ses autres Etats; puisque cet oncle n'ayant point d'enfants, l'avoit adopté pour son fils, et établi son héritier. Mais le Roi Henri IV regardant les fiefs de cette succession comme lui étant dévolus, revêtit Conrad son propre fils du duché de Lorraine, et donna au jeune Godefroi le marquisat d'Anvers,

Lamb. Sch. an. 1076 | Spic. t. 12. p. 284 | Mir. not. ib. p. 257. 258 | Cal. hist. de Lor. t. 1. p. 1125.

Malm. ib. p. 143.

par un espece de dédommagement. Dans la suite cependant Conrad aiant donné sujet de mécontentement au Roi son pere, ce Prince lui ôta la Lorraine et la rendit à Godefroi, à qui elle appartenoit de droit, ' et qui d'ailleurs l'avoit bien méritée, par les services signalés qu'il avoit rendus à Henri, comme on le va voir par la suite.

Mart. ib. t. 3. p. 282.

On distinguoit alors entre la haute et la basse Lorraine. Mais la haute Lorraine n'étoit presque connue que sous le nom de Mosellane; et par la dénomination de Lorraine on n'entendoit que la basse, qui n'étoit autre que le duché de Brabant. Dans la suite le nom de Lorraine passa à la Mosellane, qui le retient encore. C'est ce qui commença ce semble, ' dès le temps de Jaques de Vitri, qui faisant l'éloge de notre Héros, le qualifie Duc de Brabant; quoique tous les Historiens qui l'avoient précédé, lui donnent le titre de Duc de Lorraine.

Will. Tyr. ib. n. 7.

Une des premieres occasions où Godefroi signala son Héroïsme ' fut un combat singulier, qu'on le contraignit de soutenir contre un autre jeune Seigneur du pais son parent. Ils étoient en differend au sujet d'une terre considérable; et il fallut le terminer par cette voie meurtriere, ce qui n'étoit alors que trop ordinaire, sur-tout parmi la Noblesse. Le jour venu pour l'action, les deux champions entrent en lice, en présence de Henri Roi de Germanie et de toute sa Cour. Le combat est soutenu de part et d'autre avec beaucoup de valeur. Chacun s'efforcant de vaincre, Godefroi porte à son adversaire un si rude coup que son épée se casse en deux sur le bouclier de celui-ci. Alors les spectateurs voiant que les parties n'étoient plus égales, tâchent de les faire entrer en composition. Mais l'une et l'autre le refuse. Godefroi ranime son courage; et se servant, comme il peut, du morceau d'épée qui lui reste, il en frappe si rudement son concurrent à la temple gauche, qu'il le renverse demi-mort. Il le desarme aussi-tôt; et se voiant maître de sa vie, au lieu de la lui ôter, il prie les Seigneurs présents de venir la lui sauver, en le faisant consentir à une paix convenable. La générosité que Godefroi fit paroître en cette rencontre, lui fut encore plus honorable que sa valeur; et l'une et l'autre lui acquit une gloire immortelle.

Malm. ib. | Will. Tyr. ib. t. 8.

' Il entra ensuite dans les armées du Roi Henri, depuis Empereur et servit ce Prince avec beaucoup de bravoure.

et de succès. Il fut de la bataille qui se donna en Saxe en 1080; et l'on ne jugea personne plus propre que Godefroi, à qui l'on pût sûrement confier l'aigle impériale, ou l'éten-dart, qu'on portoit devant le Roi. ' Déjà celui-ci voïoit son armée défaite, et les Saxons pleinement victorieux, si Godefroi n'avoit rendu leur victoire inutile, ' en tuant de sa propre main le Roi Rodolfe, qui faisoit le sujet de la guerre. ' Au bout de trois ans le Roi Henri toujours irrité contre le Pape Gregoire VII, aiant mis le siege devant Rome et y aiant perdu beaucoup de temps, Godefroi trouva enfin le moïen d'y entrer le premier, et en ouvrit les portes aux assiegeants. Service signalé qui mit Henri en état d'effectuer le dessein qu'il avoit depuis longtemps de se faire couronner Empereur, ce qui se fit à Pâque de l'année suivante.

Berth. chr. an.
1080 | Ursp. ib.

Will. Tyr. ib.

Berth. ib. an. 1082
| Malm. ib. | Hug.
Fl. chr. p. 227.
228.

Il arriva cependant, que celui qui avoit si avantageusement servi ce Prince, se trouva dans une espece d'obligation de lui déclarer la guerre. ' Henri aiant horriblement outragé l'impératrice Praxede Sœur de Godefroi, ce Héros infiniment sensible au point d'honneur, ne crut pas devoir laisser un affront de cette nature sans avoir justice. ' Il arma donc contre l'Empereur, et fut assés heureux pour le battre, et le mettre en fuite.

Berth. ib. an. 1095
| Dod. ib.

Ord. Vit. l. 7. p.
639.

' A la faveur de cette guerre, Thierrî surnommé le Grand, Evêque de Verdun, tenta de tirer de la dépendance du duché de Bouillon le Comté de Verdun, ' qui en dépendoit effectivement, comme on le voit à n'en pas douter, par les Statuts de l'aïeul maternel de notre Héros, pour tenir dans le devoir les Avoués de cette église. ' Afin de mieux réussir dans son projet, Thierrî engagea l'empereur à établir Vicomte de Verdun Albert Comte de Namur, Seigneur puissant et reconnu pour ennemi de Godefroi. Albert soutenu par les troupes de l'Evêque de Verdun, va assieger Bouillon. A cette nouvelle Godefroi y vole avec son armée, et en fait lever le siege, après y avoir tué beaucoup de Noblesse. Ensuite par represailles, Godefroi aiant délivré Henri Comte de Grandprey, que l'Evêque de Verdun tenoit en prison, le lâcha sur les terres de son église, et bâtit de son côté une forteresse à Stenai, qui étoit à lui sur les confins du même diocèse. La guerre s'allume de nouveau; et Thierrî aidé du Comte Albert et

Spic. t. 12. p. 284.

Mart. anec. t. 1.
p. 189-190.

Spic. ib.

- p. 285. d'autres troupes auxiliaires, va mettre le siege devant Stenai. ' On combat de part et d'autre avec tant de valeur, qu'aucun des deux partis ne se peut glorifier d'avoir remporté la victoire. Godefroi envoie Eustache et Baudouin ses freres lever des troupes en France et en Allemagne, et avec ce renfort marche au secours de Stenai, dont l'Evêque de Verdun est contraint de lever le siege. C'étoit en la quarantième année de l'épiscopat de Thiéri vers 1086; et les choses demeurèrent en cet état jusqu'au temps de la publication de la Croisade.
- p. 292 | Malm. ib.
p. 144. ' Alors Godefroi animé d'un esprit de piété, prit le parti de tourner ses armes contre les ennemis du nom Chrétien, et s'y engagea par vœu. Dès ce moment il fut délivré d'une fièvre lente, que lui avoient laissé les fatigues du siege de Rome; et sa santé alla toujours se fortifiant de plus en plus, ce qui lui inspira une nouvelle ardeur pour la guerre Sainte. Afin de l'entreprendre avec plus de succès, ' il fit généreusement sa paix avec Richer Evêque de Verdun, successeur de Thiéri. Non-seulement il lui ceda le Comté de sa ville épiscopale, que Richer par esprit de reconnaissance transporta sur le champ à Baudouin frere de Godefroi, et que Baudouin à son départ pour la Croisade, rendit à l'Evêque par un plus grand trait de générosité; mais il rasa encore la forteresse de Montfaucon, qu'il avoit construite dans le diocese de Verdun, et donna à cette église les places de Stenai et de Mousay. En dédommagement l'Evêque et le Clergé de Verdun donnerent au Duc des sommes considérables qu'il employa aux frais de son voiage. Ceux-ci ne suffisant pas encore pour sa dépense, ' il aliena à l'église de Liege son beau duché de Bouillon, moiennant trois marcs d'or et trois cents marcs d'argent.
- Spic. ib. ' Après ces préparatifs, Godefroi comptant encore plus sur le secours de Dieu que sur ses propres forces, partit dès le printemps de l'année 1096, avec ses freres Eustache et Baudouin, à la tête de plus de deux cents mille croisés, tant Frisons, Saxons et Allemans que Lorrains et principalement François. ' Il prit sa route par la Hongrie, après en avoir obtenu la permission du Roi, qui le traita avec beaucoup d'honneur. Godefroi de son côté retint son armée dans une si exacte discipline, qu'elle n'y causa aucun dé-
- Ibid. | Mart. an.
coll. t. 4. p. 1079.
- Ursp. chr. an.
1066. 1097 | Mart.
ib. | Malm. ib. p.
133.
- Will. Tyr. l. 2. n.
3.

gat. ' Il n'en fut pas de même aux approches de Constantinople. Le Duc ayant appris, que l'Empereur Alexis, Prince fourbe et rusé, y retenoit captifs Hugues le Grand frere de Philippe Roi de France et quelques autres Seigneurs Croisés, lui écrivit pour le prier de les mettre en liberté. Alexis le refusa; et malgré la députation honorable que Godefroi lui fit par politesse, il ne laissa pas de continuer à faire sentir aux Croisés les effets de sa haine contre les Latins. Il en fallut venir aux mains; et les troupes de ce Prince mal conseillé ayant été battuës, ' il craignit pour ses Etats, et comprit les suites de sa fausse politique. Il fit donc sa paix avec le Duc, et le renvoïa comblé de presents.

n. 4-8.

n. 11. 12.

Godefroi ayant donné en cette rencontre des preuves de son intrépidité et de sa grandeur d'ame, eut encore occasion de faire paroître sa douceur et sa modération. ' Le Comte de S. Giles étant arrivé presque aussi-tôt près de Constantinople, avec les croisés qu'il conduisoit, et ayant reçû du même Empereur des sujets de mécontentement, vouloit tirer vengeance de sa perfidie. Mais le Duc Godefroi lui representa, qu'il ne convenoit point qu'ils tournassent leurs armes contre des Chrétiens, tels qu'étoient les sujets d'Alexis, et l'engagea à aller trouver ce mauvais Prince, pour prévenir toute hostilité.

Tud. ges. Fr. 1. 2.
p. 781.

Après que les différentes armées des croisés se furent réunies pour agir contre les infidèles, si l'on n'élut pas en forme le Duc Godefroi pour en être le chef principal, avec Adhemar Evêque du Puy qui en qualité de Légat et de Lieutenant du Pape y tenoit le premier rang, ' il est au moins certain, qu'il fut regardé comme tel. On ne pouvoit effectivement faire un meilleur choix; ' puisqu'il réunissoit en sa persone, comme il a été dit, toutes les vertus chrétiennes, civiles et militaires. Il avoit appris à faire la guerre à la françoise, et s'y étoit déjà acquis beaucoup de gloire. Il avoit d'ailleurs une force extraordinaire, dont on rapportera quelques traits dans la suite; et depuis longtemps il n'avoit paru de Capitaine, qui eût et plus de courage et plus de valeur. Il méritoit donc à juste titre de conduire cette multitude innombrable de Chrétiens armés contre les ennemis du nom Chrétien. ' Aussi en fit-il les fonctions, et en soutint tout le poids : *qui totius exercitus*, dit de lui Guillaume de Tyr, un de ses plus fidèles Historiens, *quasi sin-*

Will. Tyr. 1. 4. n.
22.Ord. Vit. 1. 9. p.
757 | Malm. ib.

Will. Tyr. ib.

gularis erat columna. Sous un tel chef l'armée chrétienne auroit fait des merveilles, si les Croisés avoient été plus susceptibles de discipline, et qu'il eût régné plus d'harmonie entre les Seigneurs qui les commandoient.

1. 3. c. 1 | Tud. ib.
1. 2. p. 781 | Rai.
de Ag. p. 141.

Will. Tyr. 1. 4. n.
1. 5. 9. 13.

Rai. de Ag. p. 147.

p. 158.

' On commença les opérations de la guerre sainte, par le siege de Nicée en Bithynie. Godefroi fut le premier avec le Comte de Flandres, qui l'attaqua, et eut beaucoup de part à la prise de la ville, qui se rendit par composition. ' Baudouin frere de notre Duc, qui s'étoit séparé, avec quelques troupes du gros de l'armée, ayant été reconnu Prince d'Edesse, où il fonda un puissant Etat, les autres Croisés s'avancerent en Syrie, et allerent faire le siege d'Antioche. ' Ce fut à cette expédition, qui coûta aux Chrétiens beaucoup de monde et de fatigues, que Godefroi signala sa constance et sa valeur : *claruit ibi multum Dux Lotharingiae.* ' Dès qu'il approchoit de la ville, il fit une action héroïque, qui méritoit de ne pas tomber dans l'oubli. Se trouvant avec douze de ses gents seulement, il fut rencontré par un parti de Turcs au nombre de cent cinquante. Tout autre auroit sans doute tremblé, et peut-être succombé en pareil cas. Mais l'intrépide Godefroi, dont le courage étoit supérieur à cette sorte de périls, chargea ces infidèles avec tant de vigueur, qu'il en tua trente sur la place, en fit trente autres prisonniers, et mit en fuite les autres, qui perirent dans les marais et la riviere voisine.

Tud. ib. 1. 3. p.
780 | Malm. ib. p.
144 | Will. Tyr. 1.
5. n. 6.

Will. Tyr. 1. 4. n.
17.

On n'est point surpris d'un exploit aussi prodigieux, lorsqu'on lit dans les Historiens du temps quelques exemples choisis de la force extraordinaire, que la nature avoit mise en ce Héros. ' Ayant rencontré sur le pont d'Antioche durant le siege de la ville, un Turc encuirassé, Godefroi d'un seul coup de cimetère le coupa par le milieu du corps, de façon que la partie supérieure tomba sur la place, et l'autre fut emportée par le cheval que montoit ce malheureux. En une autre rencontre il fendit en deux, aussi d'un seul coup de cimetère, un autre Turc depuis la tête jusqu'à la selle de son cheval, qu'il coupa même, et blessa le cheval à l'épine du dos. ' Dans une partie de chasse qu'il fit un jour par délassement, avec d'autres Seigneurs Croisés, se trouvant dans un bois éloigné d'eux, il fit encontre d'un ours de grandeur énorme, qui alloit devorer un pauvre homme qui ramassoit du bois sec. Godefroi naturellement compa-

tissant, pousse son cheval, et va pour délivrer ce pauvre miserable. L'ours le voyant venir, quitte sa première proie, et tourne contre lui toute sa fureur. Notre Héros en cette occasion eut besoin de toute sa force et de toute sa dextérité. Cependant le danger augmente par l'obligation où il se voit d'abandonner son cheval blessé à mort, et de se défendre à pied. N'importe. Il ne perd ni courage ni la tramontane; et ayant trouvé moyen de saisir la bête de la main gauche, il lui plonge de l'autre dans le ventre son épée jusqu'à la garde, et vient ainsi à bout de la tuer. Mais il en reçut lui-même des blessures, qui le conduisirent jusqu'aux portes de la mort. C'est Guillaume de Tyr, cet Historien si véridique, qui nous a conservé ce mémorable événement.

' Guillaume de Malmesburi le rapporte aussi de son côté, comme l'ayant appris d'un témoin oculaire. Mais au lieu d'un ours il dit que c'étoit un lion.

Malm. ib.

' Les Croisés se trouvant dans la consternation devant Antioche, après plus de six mois de siège, pensoient sérieusement à le lever. Godefroi, à qui le bruit de ses derniers exploits avoit concilié une nouvelle confiance, s'en étant aperçu, leur releva le courage, et les engagea à faire de nouveaux efforts. Il y fit lui-même des prodiges de valeur : ' ce qui fut suivi d'une victoire sur l'ennemi, et de la prise de la ville le troisième de Juin 1098. ' Peu de jours après il leur fut encore d'un plus grand secours, lorsqu'étant assiégés eux-mêmes par une armée innombrable de Turcs, ils se virent réduits à une telle extrémité, que les chefs mêmes des Chrétiens étoient résolus de tout abandonner et de s'enfuir la nuit. Godefroi, qui ne sçavoit rien craindre sous la protection de Dieu, eut recours à son éloquence, et secondé de l'Evêque Adhemar, il réussit par ses pathétiques remontrances à les retenir. Il n'y eut qu'Estienne Comte de Chartres qui quitta la partie. ' Les autres reprirent courage; et ranimés d'une nouvelle confiance en Dieu par la découverte de la sainte Lance, ils firent un tel effort, que le vingt-huitième du même mois, après avoir extrêmement souffert pendant vingt-cinq jours faute de vivres, ils mirent les ennemis en fuite, prirent leur camp, et firent sur eux un butin immense.

Will. Tyr. l. 5. n. 4-6.

n. 23.

l. 6. n. 7. 10. 13.

n. 14. 19-22.

Après qu'on eut rétabli toutes choses à Antioche, ' l'armée chrétienne marcha vers Jerusalem, et y arriva le sep-

l. 8. n. 5 | Ray. de Ag. p. 177.

Tud. ib. l. 5. p. 809 | Alb. Aq. l. 6. p. 274.

Malm. ib.

Tud. ib. p. 811 | Will. Tyr. l. 8. n. 18. 24.

Alb. Aq. ib. p. 281. 282.

p. 281 | Will. Tyr. l. 9. n. 1. 2 | Rob. ib. p. 76 | Bald. gest. Fr. l. 4. p. 135 | Malm. ib. p. 142. 144 | Ord. Vit. l. 9. p. 757 | Fulch. gest. Fr. l. 4. p. 836 | Spic. l. 12. p. 293.

Alb. Aq. ib.

tième de Juin de l'année suivante 1099. Mais elle ne se trouvoit plus de gents de service, que vingt ou seulement douze mille hommes de pied, et tout au plus quinze cents chevaux : au lieu qu'il y avoit dans la ville, disoit-on, quarante mille hommes bien armés, et fournis de toutes sortes de munitions. ' Godefroi se chargea avec Tancrede de l'attaquer par l'endroit le plus fort, tandis que le comte de S. Giles, le Duc de Normandie et le Comte de Flandres l'attaqueroient de deux autres côtés. ' Quoiqu'il y eût parmi les Seigneurs croisés plusieurs Capitaines expérimentés, courageux, intrépides, aucun cependant ne prévenoit aux attaques le duc Godefroi. ' Il se porta à celle de Jerusalem avec tant de succès, qu'il réussit le premier à entrer dans la ville, qui fut prise le quinzième de Juillet suivant. Les infidèles en étant chassés, ' et les victorieux, tant les Généraux que les autres, s'amusant au butin, le pieux Godefroi ne pensa qu'à satisfaire sa dévotion. Ayant quitté sa cuirasse, et pris un simple habit de laine, il sortit nuds pieds de la ville, accompagné de trois de ses Officiers domestiques, en fit le tour, et alla avec beaucoup de respect visiter le S. Sépulcre, où il rendit à Dieu de vives actions de grâces, de la faveur qu'il lui faisoit de voir ce qu'il désiroit ardemment depuis long-temps.

' Au bout de huit jours les Seigneurs s'assemblerent, pour choisir un d'entre eux qui fût Roi de la ville et du país. On proceda par scrutin secret à l'examen des vie et mœurs de chacun de ceux qui y paroissoient les plus propres. Le résultat n'en fut que glorieux pour le Duc Godefroi. De sorte que tous convenant qu'il possedoit éminemment toutes les qualités nécessaires, pour bien remplir cette auguste dignité, ils l'élurent unanimement Roi malgré lui. Il consentit néanmoins depuis à son élection ; mais il ne voulut jamais porter les marques de la roiauté, disant qu'il ne convenoit pas qu'on lui vît une courone d'or sur la tête, dans le même lieu où JESUS-CHRIST en avoit porté une d'épines pour le salut des hommes. Il refusa pareillement de prendre le titre de Roi, se contentant de celui de Duc, et d'Avoué du S. Sépulcre. Tous les Historiens, qui ont parlé de cette élection, et dont la plupart avoient connu personnellement Godefroi, y applaudissent avec les plus grands éloges. ' Il étoit juste, dit l'un, qu'en

cette occasion Godefroi eut la préférence; puisqu'il étoit au-dessus de tous les Princes de l'armée, tant par ses exploits héroïques et ses conseils, que par sa foi et ses vertus. ' Il la méritoit, ajoute un autre, par la raison qu'il étoit plus propre à donner du relief à la dignité roïale, qu'à en recevoir d'elle. Car ce n'étoit point les honeurs qui le rendoient illustre: c'étoit au contraire lui qui relevoit l'éclat et le brillant des honeurs. ' Ainsi il arriva, que pour un duché qu'il avoit abandonné par piété, la providence lui rendit un roïaume.

Rob. ib.

Spic. ib.

' Ce roïaume, il est vrai, étoit alors peu de chose, et ne laissa pas néanmoins de subsister quatre-vingt huit ans. Les villes qui en dépendoient étoient en petit nombre, et séparées les unes des autres par de vastes campagnes. ' Pendant le peu de temps que regna Godefroi, il pensa moins à faire des entreprises sur l'ennemi, qu'à conserver les conquêtes des Chrétiens, et à y établir une bonne police. Il se presenta toutefois une occasion, qui fit craindre et respecter fort au loin le commencement du regne du nouveau Roi. ' Le Soudan d'Egypte irrité de la prise de Jerusalem, assembla une armée innombrable de Turcs, d'Arabes, de Sarasins, et marcha avec le Roi de Babylone, pour la reprendre sur les Chrétiens. Ses troupes, selon divers Auteurs, et de l'aveu même de Godefroi dans sa lettre au Pape Pascal II, alloient à quatre-cents mille gents de pied, et cent mille chevaux. Le Roi en étant averti, fait faire des prieres publiques pour implorer le secours du Seigneur, et va avec les autres Princes croisés au-devant de l'ennemi. Ils le trouvent campé dans les plaines d'Ascalon; et quoique l'armée chrétienne ne fût que de cinq mille chevaux et quinze mille hommes de pied, elle attaque cette multitude d'infidèles, en tue cent mille sur la place, met les autres en fuite, et fait sur eux un butin immense. C'étoit le quatriéme d'Août, peu de jours après l'élection de Godefroi; ' et dès lors les Emirs, ou Princes d'Ascalon, de Césarée et de Ptolémaïde rechercherent son amitié, et se rendirent même ses tributaires.

Will. Tyr. ib. n. 19.

Mabm. ib.

Will. Tyr. ib. n. 10-12 | Alb. Aq. ib. p. 288 | Dod. chr. an. 1100. p. 464. 2 | Sig. chr. an. 1099 | Tud. ib. p. 813. 814 | Rai. de Ag. p. 182. 183.

Alb. Aq. l. 7. p. 297.

' Après cette triomphante expédition la plupart des Seigneurs croisés s'en retournerent en leur país; et Godefroi tourna tous ses soins au bon gouvernement de son nouvel Etat. Sa piété le fit commencer par le spirituel. Il y fit éta-

Will. Tyr. ib. n. 13. 15. 19.

n. 9 | Alb. Aq. l.
6. p. 285.

Will. Tyr. ib. n.
19 | Mart. anec. t.
3. p. 595 | Assis.
de Jer. c. 1. p. 13.
14.

Malm. ib. | Alb.
Aq. l. 7. p. 290.
300 | Will. Tyr.
ib. n. 23 | Ursp.
chr. an. 1100.

Fulch. ib. p. 840.

blir un Patriarche, ' fonda et dota richement deux Chapitres de chanoines; l'un dans l'église du S. Sépulcre, l'autre dans l'église du temple, et un monastere dans la vallée de Josaphat. Il plaça dans ce monastere les moines qu'il avoit amenés avec lui, après les avoir tirés des maisons les mieux réglées, et qui pendant toute sa route lui faisoient le Service divin, aux heures du jour et de la nuit. ' Après quoi il travailla à donner à ses sujets un Code fixe, qui leur servit de règle dans les affaires civiles. C'est ce qu'on nomme les Assises, ou bons usages du roïaume de Jerusalem, et dont il sera parlé plus en détail dans la suite.

Il n'y avoit pas tout-à-fait un an entier, ' que cet excellent Prince commençoit à regner, lorsque Dieu voulant recompenser ses travaux et couronner sa vertu, l'appella à un roïaume qui n'aura point de fin. Godefroi intrépide dans les combats, le fut aussi aux approches de la mort. Intrépidité au reste, qui ne venoit que d'une ferme confiance aux misericordes de Dieu: bien differente de celle de ces esprits prétendus forts et vains Philosophes. Comme sa maladie fut de cinq semaines, et qu'on pleuroit d'avance la perte qu'on alloit faire, il avoit l'attention de consoler lui-même les affligés. Etant consulté sur son successeur, il répondit tout simplement, que ce devoit être celui qui en seroit digne. Enfin sentant le mal s'augmenter, il se confessa avec beaucoup de componction et de larmes; et ayant reçu le S. Viatique, il s'endormit dans le Seigneur. Sa mort, qui arriva le dix-huitième ' de Juillet 1100, fut pleurée de tous les Chrétiens, et même de plusieurs des infidèles parmi les Turcs, les Arabes et les Sarasins. On enterra son corps avec la pompe convenable dans l'église du S. Sépulcre, qui devint depuis le lieu de la sépulture des Rois ses successeurs.

' Foucher Clerc de Chartres, Chapellain et Historien de Beaudouin frere de Godefroi, à qui il succeda, fit une épitaphe pour orner le tombeau de ce pieux Roi. Mais elle est d'une si grande platitude, qu'elle ne mérite pas d'être rapportée. On en trouve une autre commune aux deux freres, entre les œuvres de Philippe Abbé de Bonne-espérance en Hainaut. Mais en voici une troisième, qui nous paroît originale, et qui vaut mieux que les deux autres.

Ord. Vit. l. 10. p.
777.

1 Il s'est glissé une faute dans le P. Maimbourg, où on lit huitième pour dix-huitième. ' Ordric-Vital en fait une plus considerable, en donnant à Godefroi trois ans de regne.

EPITAPHE.

' Mirificum fîdus, Dux hic recubat GODEFRIDUS :
 Ægypti terror, Arabum fuga, Persidis horror.
 Rex licet electus, Rex noluit intitulari,
 Nec diademari, sed sub CHRISTO famulari :
 Cujus erat cura Sion reddere sua jura,
 Catholiceque sequi sacra dogmata juris et æqui :
 Totum Schisma seu ' circa se jusque fovere.
 Sic et cum superis potuit diadema mereri :
 Militiæ speculum, populi vigor, anchora Cleri.

Mart. ib.

teri.

Cette épitaphe jointe à tout ce qui vient d'être dit de Godefroi dans l'histoire de sa vie, suffit pour le faire connoître tel qu'il a été. Son véritable caractere en abrégé ' étoit de réunir éminemment en sa personne toutes les vertus chrétiennes, civiles et militaires, sans mélange d'aucun défaut. Nous ajouterons seulement, ' qu'il avoit la taille entre la plus grande et la médiocre, la mine et le port majestueux, et une force extraordinaire. Il vécut sans contracter d'alliance, et mourut sans enfants. Aucun des Ecrivains du temps, ou de ceux qui les ont suivis de près, ne nous a appris l'âge de cet incomparable Héros. Le P. Maimbourg est le seul que nous connoissons entre les modernes, qui l'ait fixé à quarante ans. ' Il est certain qu'il ne mourut pas vieux; puisque sa mere vivoit encore en 1098, et même qu'elle ne mourut qu'en 1113. Suivant cette supputation, il seroit né en 1060, ou 1061. ' On dit qu'il vint au monde avec la figure d'une épée, empreinte sur la partie extérieure du bras droit, depuis l'épaule jusqu'au poignet.

Malm. ib. p. 142.

Will. Tyr. ib. n. 5.

Mir. cod. don. p. 230 | Boll. ib. p. 144. not.

Andr. lib. belg. p. 291.

' Guillaume de Tyr, en finissant son éloge, assure qu'il mourut dans la pénitence, et lui donne le titre de Confesseur de JESUS-CHRIST. ' Molanus, Fisen et les Successeurs de Bollandus en font quelque mention. ' Plusieurs monasteres, entre autres les abbaïes de S. Hubert, d'Afflighem, de Gorze, et le Prieuré de S. Dagobert de Stenai, l'honorent comme leur bienfaiteur. Les églises de Liege et de Verdun, sont en droit de le regarder en la même qua-

Will. Tyr. ib. n. 23.

Boll. 15. Jul. p. 5.

Mart. am. coll. t. 4. p. 996 | anec. t. 1. p. 261. 262 | Mir. cod. don. p. 224 | Spic. t. 10. p. 605.

Jour. des Sc. 1712.
p. 119.

lité, à raison des grands biens qu'il leur a faits. Nous finirons ce que nous avons à dire sur la personne de ce Héros Chrétien ' par le beau portrait que M. l'Abbé de Choisy en fait en peu de mots. « Jamais l'antiquité fabuleuse, dit « cet Historien si poli, ne s'est imaginé un Héros aussi parfait « en toutes choses, que la vérité de l'histoire nous représente « Godefroi de Bouillon. Sa naissance étoit illustre; mais ce « fut son mérite qui l'éleva au-dessus des autres : et l'on peut « dire de lui, que sa grandeur fut l'ouvrage de sa vertu. » Horstius et Picard, l'un et l'autre Editeur de S. Bernard, donnent à notre Héros pour femme Mathilde, fondatrice de l'Abbaïe de S. Satur. Mais il est constant par la suite de son histoire, qu'il ne contracta jamais d'alliance. De sorte que ces Ecrivains pourroient fort bien l'avoir confondu en ceci avec Godefroi le Bossu son oncle maternel.

§ II.

SES ECRITS.

QUANT aux écrits de Godefroi, l'on ne doit pas s'attendre qu'ils soient en grand nombre, ni de longue haleine. Il y en a toutefois suffisamment pour lui mériter le titre d'Ecrivain.

Assis. de Jer. p.
13.

1^o. Le plus célèbre, comme le plus considérable, sont les Assises, ou bons usages du roïaume de Jerusalem. Il n'y a qu'à lire l'inscription suivante, qu'elles portent en tête, pour ne pas douter qu'elles ne soient originaires de son ouvrage. La voici dans les mêmes termes qu'elle est énoncée : *' Ci commence le livre des Assises et des bons Usages du royaume de Jerusalem, qui furent establies et mises en escrit par le Duc Godefroy de Bouillon, lequel fut élu à Roy et Seigneur dudit royaume, et par le conseil des autres Roys, Princes et Barons que aprez le Duc Godefroy furent, et par l'ordenelement dou Patriarche de Jerusalem.* Dans le manuscrit qu'en avoit René Choppin, elles sont intitulées : *Des Assises, et des Usages, et des Plais de la haute Cort dou royaume de Jerusalem;* et dans Guillaume de Tyr : *Le Droit coûtumier, suivant lequel se gouvernoit le roïaume d'Orient.*

Assis. de Jer. c.
1. p. 13. 14 | pr.
p. 1 | Ursp. chr.
an. 1100.

' Godefroi aiant conçu le desseiu de dresser ce Code, ou recueil de Statuts, Loix, Usages et Coûtumes, qui ser-

vit de règle, tant à ses sujets, qu'à tous les étrangers qui viendroient dans ses États, soit pour s'y établir, ou n'y faire qu'une résidence passagere, prit toutes les mesures d'un habile Politique pour y réussir. Après la fameuse victoire remportée près d'Ascalon, et le départ du plus grand nombre des Princes Croisés, ceux qui étoient restés en Syrie et en Palestine, avec presque tous les Chrétiens de ces païs-là, s'assemblerent à Jerusalem pour la fête de Noël de la même année 1099. Le Roi profita de ce concours pour y exposer son dessein, qui y fut applaudi; et de l'avis du Patriarche, des Princes, des Barons et des autres qui avoient plus de lumiere, on choisit des personnes habiles, qui furent chargées de faire les perquisitions necessaires auprès des gents du païs, pour sçavoir quels étoient les usages et les coùtumes de leurs terres. On leur enjoignit de plus de mettre par écrit tout ce qu'elles en pourroient apprendre, ou découvrir, et de porter leurs mémoires au Roi. Godefroi les ayant reçus, assembla le Patriarche, les Princes, les Barons, et les leur communiqua. Ensuite de concert avec eux, il fit choix de ce qui lui parut le plus convenable, et en forma son Code. On lui donna le titre d'Assises, parce qu'il fut redigé dans l'assemblée, ou assise, des Grands du Roïaume. Il fut écrit en lettres majuscules, dont la premiere étoit en or, et la table en rouge.

Assis. de Jer. c. 4. p. 15.

Il semble qu'il y en avoit deux exemplaires, l'un et l'autre signé du Roi, du Patriarche et du Vicomte, et scellé de leurs sceaux. L'un de ces exemplaires étoit à l'usage de la Cour Haute, ou Souveraine, dont le Roi étoit le premier Juge, ou Président; et l'autre exemplaire à l'usage de la Cour des Bourgeois, où présidoit le Vicomte. Ces deux exemplaires étoient conservés dans un coffre au Saint Sépulcre, d'où ils n'étoient tirés, lorsqu'il étoit question de les consulter, qu'avec beaucoup de précaution. Il falloit que ce fût en présence du Roi, ou d'un de ses grands Officiers en sa place, de deux de ses hommes liges, ou Vassaux, du Patriarche, ou du Prieur du S. Sépulcre en son absence, de deux Chanoines, du Vicomte et de deux Jurés de la Cour des Bourgeois. Le lieu où se conservoit ce Code, lui faisoit quelquefois donner le nom de Letres du S. Sépulcre.

c. 2. f. p. 14. 15.

c. 4. p. 15.

Godefroi le commence par invoquer le secours de la

c. 5. p. 15. 16.

Sainte Trinité, Pere, Fils et S. Esprit, et déclarer les motifs qui le lui avoient fait entreprendre, et le but qu'il se proposoit dans l'exécution. Ce qu'il dit en cet endroit, qui faisoit le premier chapitre de la rédaction originale, et qui fait le cinquième de celle que nous avons, est parfaitement digne de sa tendre piété, et annonce un Prince attentif au bonheur spirituel et temporel de ses sujets.

c. 6. p. 16.

' De-là il passe au détail des qualités que doivent avoir d'abord le Seigneur de Jerusalem, soit qu'il porte le titre de Roi, ou tout autre titre, en quoi l'on reconnoit le langage du Duc Godefroi : ensuite les Barons et autres Seigneurs du Roïaume, qui ont droit de Justice. Il n'oublie pas de marquer entre ces qualités, qu'ils doivent sçavoir la Jurisprudence, et être attentifs à bien gouverner

c. 7. p. 16. 17.

les Seigneuries. ' Puis venant aux Juges chargés de rendre la Justice, il décrit fort bien, quoiqu'en peu de mots, leurs obligations essentielles ; leur recommandant sur-tout de craindre plus Dieu que les hommes, et d'avoir plus d'égard pour le salut de leur ame et leur propre honneur, que pour leur intérêt temporel. ' Il en use de même au sujet

c. 8. p. 17.

des qualités et des devoirs de ceux qui plaident les causes des parties. ' Vient ensuite les instructions qui concernent les préliminaires de la procédure.

c. 9-19. p. 17-24.

Il seroit fort difficile de déterminer sur l'exemplaire imprimé de ces Assises, ce qui appartient originairement à Godefroi : par la raison qu'elles ont été, telles qu'on les a, rectifiées, augmentées et peut-être changées en certains points, par les Rois ses Successeurs. De sorte que la suite des temps en a occasionné différentes redactions. ' Jean d'I-

pr. p. 1. 3.

belin comte de Japhe et d'Ascalon, mort en 1266, en fit une vers 1250. ' Au bout de plus d'un siecle en 1369, il y en eut une autre, qui fut faite par ordre de Jean de Lusignan, Prince d'Antioche et Baillistre de Pierre de Lusignan Roi de Chypre son neveu. Jean de Lusignan y emploïa seize personnes choisies dans l'assemblée des Etats du Roïaume ; et leur rédaction fut mise au thrésor de l'église de Nicossie, dans un coffre scellé de quatre sceaux. C'est dans cette dernière rédaction, comme il paroît, qu'on ajoûta ce qui regarde le roïaume de Chypre. Additions considérables, qui remplissent les vingt-deux derniers chapitres : sans parler de quantité de traits sur le même sujet, intercalés dans les chapitres précédents.

p. 1. 3-6.

On ne laisse pas néanmoins de s'apercevoir visiblement au travers de toutes ces additions étrangères, que la rédaction originale commençoit au chapitre cinquième de celle qui est venuë jusqu'à nous. Il n'est pas moins visible que ce chapitre et les suivans, jusqu'au vingtième inclusivement, ont été les plus respectés, et qu'ils sont tels que Godefroi les avoit redigés. Tout le changement qu'on y a fait, est d'avoir un peu poli la langue romance, en laquelle ces Assises furent écrites dès la premiere rédaction. Encore cette langue retient-elle plus de son ancienne grossiereté dans ces chapitres, que dans le reste de l'ouvrage. Pour ce qui est des quatre premiers chapitres, il est clair qu'ils y ont été ajoutés, ou par Jean d'Ibelin, ou par les derniers rédacteurs.

Il ne paroît point, que ni les uns ni les autres aient touché à l'ordre que Godefroi y avoit établi. Aussi est-il juste et assés naturel. Il avoit divisé son Code en chapitres, dont les premiers traitent de la procédure, et de tout ce qui y a trait, commençant comme on l'a vû, par caracteriser les Juges et autres gents de Justice. Il emploïoit les chapitres suivans à traiter des appeaux, ou appels, des gages de bataille et des duels. Cette partie est curieuse, en ce qu'on y voit toutes les cérémonies, et autres circonstances des combats singuliers entre les champions. Une autre partie étoit destinée à établir ce qui concerne les baux et les gardes : un autre à disenter les matieres féodales, et principalement les services dûs par les Vassaux en guerre, en Justice et en mariage. C'est ce morceau en particulier qui fait voir que le fonds de ces Assises est tiré de notre Jurisprudence françoise, et qu'elles sont une des plus anciennes et plus pures sources de notre Droit coutumier. Dans une cinquième partie Godefroi traitoit des diverses matieres, qui n'entrent point dans les précédentes; et dans une sixième partie, des droits du Roi, et des grands Officiers de la Courone.

On a retenu le même ordre dans les rédactions, qui ont suivi la premiere; et l'on y compte aujourd'hui trois cents trente-un chapitres, en y comprenant les additions. Ces Assises ont été long-temps célèbres en Orient, où elles avoient force de Loi. Baudouin, premier Empereur François de Constantinople en 1204, les fit apporter de Jerusalem, et ordonna qu'elles seroient observées dans les païs

Assis. de Jer. pr.
p. 2.

Angl. lib. res.
par. 1. n. 3457.

Bib. de M. de
Lorch.

Assis. de Jer. pr.
p. 1.

p. 2.

de son obéissance. C'étoit par conséquent, avant que Jean d'ibelin en eût fait sa rédaction. ' En France nos Jurisconsultes de ces derniers siècles, et autres Ecrivains, nommément M. du Cange dans sa belle édition de la vie et des établissements de S. Louis, en ont fait beaucoup d'usage. Il paroît cependant, que les anciens manuscrits de ce Code sont fort rares, et qu'il n'y en a point d'autre, que celui de la Bibliothèque du Vatican, sur lequel ont été faites toutes les copies qu'on en voit en France. ' Il y en avoit un exemplaire entre les manuscrits de Jean Selden en Angleterre; mais on n'est pas à portée de voir s'il est ancien, ou récent. S'il remontoit jusqu'au XII siècle, et qu'il représentât l'ouvrage tel qu'il étoit avant la rédaction de Jean d'ibelin, il seroit précieux. Il ne paroît point au reste qu'on en ait de cette nature; quoique l'usage qu'on fit de ce Code dans l'empire de Constantinople, au commencement du XIII siècle, dût en faire multiplier les exemplaires. Les manuscrits de la dernière rédaction ne sont plus de grand prix, depuis qu'elle est imprimée.

L'édition en est dûe aux soins de M. Gaspar Thaumais de la Thomassiere Avocat en Parlement, qui y a joint les lignages de deçà mer; les anciennes Coûtumes du Beauvoisis par Philippe de Beaumanoir; celles de Riom et d'Orléans: ensemble de sçavantes notes et observations sur les Assises de Jerusalem et les Coûtumes de Beauvoisis, et un Glossaire pour expliquer la plûpart des vieux mots. ' Toutes ces pieces réunies ensemble forment un volume *in-folio*, qui a été imprimé à Bourges, et vendu à Paris en 1690.

Avant cette édition, ' le texte original des Assises ayant été traduit en Italien, fut imprimé à Venise dès 1535; et n'y fut débité qu'en 1543. Mais la division originale de l'ouvrage a été changée dans cette traduction. L'on y distingue deux parties: l'une intitulée *L'Alta Corte*, l'autre *La Bassa Corte*. D'ailleurs les chapitres n'en répondent pas à ceux du texte original. ' Le P. Labbe, qui a fait entrer dans son Abrégé roïal de l'alliance chronologique de l'histoire Sacrée et profane, quantité de choses des Assises de Jerusalem, a eu soin d'y marquer les autres différences qui se trouvent entre ces mêmes Assises en romance, et leur traduction italiene.

2º Il y a sous le nom du Duc Godefroi plusieurs lettres,

dont quelques-unes lui sont particulieres, et les autres communes avec d'autres Princes et Prélats croisés. Quoique celles-ci ne soient pas apparemment des productions de sa plume, plus d'une raison exige néanmoins, que nous en rendions compte. D'un côté, elles portent son nom; et par conséquent elles lui appartiennent par quelque endroit, comme y ayant eu quelque part, et peut-être la principale en qualité de premier Général de l'armée chrétienne. De l'autre, elles méritent d'être connues, puisqu'elles concernent les aventures des Croisés; et nous ne pouvons avoir d'occasion plus convenable, que celle-ci de les faire connoître.

La première de ces Letres dans l'ordre des temps, et qui est particuliere à notre Heros, fut écrite des environs de Constantinople au mois de Mai 1096, lorsque l'Empereur Alexis Comnène faisoit actuellement sentir à l'Auteur, les effets de sa haine contre les Latins. C'est une réponse à celle que le Prince Boëmond, avant que de partir pour la Croisade, avoit écrite à Godefroi, pour lui faire connoître le caractere de duplicité et de fourberie de cet Empereur, et l'avertir de s'en donner de garde. Godefroi, qui ne l'avoit déjà que trop connu par sa propre expérience, confirme dans la Letre tout ce que son ami lui en disoit. Elle est bien écrite à tous égards, et nous a été conservée par Guillaume de Tyr, qui lui a donné place dans son Histoire de la Guerre sainte.

Will. Tyr. l. 2. n. 10.

Foucher de Chartres, autre Historien de la Croisade, nous a transmis une autre Letre adressée au Pape Urbain II. Celle-ci fut écrite d'Antioche le onzième de Septembre 1098, et porte en tête les noms de Boëmond, nommé le premier parce qu'il avoit été reconnu Prince d'Antioche: de Raimond Comte de Saint Giles, de Godefroi duc de Lorraine, de Robert Comte de Normandie, de Robert Comte de Flandre et d'Eustache Comte de Boulogne. La première partie de cette Letre roule principalement sur la maniere, dont fut prise la ville d'Antioche par les Croisés; ce qu'ils y eurent à souffrir, lorsque trois jours après s'en être rendus maîtres, ils s'y virent assiégés par une multitude innombrable d'infidèles; la découverte de la sainte Lance, qu'ils regarderent comme un gage de la protection de Dieu sur eux; et la victoire signalée, qu'ils remporterent sur

Fulc. ges. Fr. l. 1. n. 15 p. 830. 831.

leurs ennemis au bout de vingt-cinq jours, à compter du troisième de Juin qu'ils avoient pris la ville, jusqu'au vingt-huitième du même mois, que les infidèles en leverent le siege, et furent défaits.

p. 831.

L'autre partie de la Letre est employée à annoncer au Pape la triste nouvelle de la mort d'Adhemar Evêque du Puy, qu'il avoit établi son vicaire pour la Croisade, et à le presser de venir le remplacer. Pour l'y déterminer, les Princes croisés se servent des motifs les plus puissants, et finissent par prier Dieu qu'il lui fasse exécuter ce louable dessein.

Bal. misc. t. 1. p. 445-449.

p. 419.

M. Baluze, qui ne s'étoit pas sans doute aperçu, que cette Letre se trouve enchassée dans l'histoire de Foucher, l'a réimprimée dans ses *Miscellanea*. Mais son édition, qu'il a donnée sur un ancien manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n'est pas tout-à-fait inutile. Elle contient une addition, ou *post scriptum*, qui manque dans l'exemplaire de Foucher, et qui nous apprend la date précise de la Letre. L'addition est pour se plaindre, de ce que le Pape, qui avoit été le prédicateur et le principal Auteur de la Croisade, accordoit cependant à quelques Croisés dispense de faire le voiage, auquel ils s'étoient engagés, ce qui étoit très-préjudiciable à l'exécution de ce dessein projeté. L'on y donne aussi avis au Pontife Romain que l'Empereur de Constantinople n'avoit point tenu aux Croisés ce qu'il leur avoit promis. C'est un seul qui parle dans cette addition, *Mihi quidem relatam est*; quoique la Letre soit au nom de tous, et que tous y parlent en commun, excepté l'endroit qui regarde la convention de Boëmond avec un Turc pour lui livrer la ville, et où ce Prince raconte ce fait seul, en parlant en son nom.

p. 416

Du reste les différences qui se trouvent entre les deux exemplaires de cette Letre ne sont pas fort considérables.

Fut. ib. p. 830

Celui de Foucher, en marquant le jour de la prise d'Antioche, porte le troisième des Nones de Juillet, qui seroit le cinquième du même mois: ce qui est une faute, comme il est clair par le témoignage de Guillaume de Tyr, et d'autres Historiens. Il faut lire de Juin au lieu de Juillet, ainsi qu'il est imprimé dans l'exemplaire de M. Baluze. Dans celui-ci le Prince d'Antioche au temps de sa prise, est nommé Cassien, et Gratien dans Foucher. Ici la forteresse

Will Tyr. t. 5. n. 23

de la ville est toujours nommée *Castrum*; et *Asylum* dans M. Baluze. De même, l'Emir, ou Commandant, qui la rendit aux Croisés, est nommé *Admiratus* dans Foucher, et *Admirabilis* dans M. Baluze, ce qui est une faute. Enfin l'inscription originale de la Letre est plus entiere dans l'exemplaire de Foucher, que dans celui de M. Baluze.

' Dom Martene et Dom Durand nous ont donné une autre Letre des Princes croisés; mais elle ne porte en tête que les noms de Boëmond, de Raimond Comte de Saint Giles, du Duc Godefroi et de Hugues le Grand. Elle est circulaire, étant adressée généralement à tous les Catholiques, pour leur apprendre les progrès de la Croisade. Quoique beaucoup plus courte que la précédente, elle comprend néanmoins plus de faits, mais seulement en général et sans leurs circonstances. Elle remonte jusqu'à l'accommodement que les Princes croisés firent au mois de Mai 1096 avec l'Empereur des Grecs, et touche l'action entre l'armée chrétienne et celle des Turcs à la fin du même mois, dans laquelle les croisés perdirent trois mille hommes et tuerent trente mille de ces infidèles. Elle passe ensuite à la prise de Nicée et à celle d'Antioche, sans y joindre d'autres circonstances, sinon que cette dernière ville avoit coûté dix mille hommes aux Chrétiens, et soixante-dix mille aux Turcs. La Letre finit par annoncer aux Fidèles à qui elle est adressée, que le Roi de Perse se disposoit à livrer bataille aux Croisés le jour de la Toussaints suivant, et par les conjurer de leur obtenir le secours du Seigneur par leurs prieres, leurs jeûnes, leurs aumônes. Pour les y porter plus puissamment, elle ajoute, que ce Prince avoit assuré, que s'il remportoit la victoire, il ne cesseroit avec le Roi de Babylone et plusieurs autres Rois infidèles, de faire la guerre aux Chrétiens: au lieu que si ceux-ci étoient les victorieux, il embrasseroit, lui et tous ceux qu'il pourroit gagner, la foi de JESUS-CHRIST.

' Les Editeurs avoient déjà publié cette Letre sur un manuscrit de S. Aubin d'Angers, en la rapportant à l'année 1097, lorsque l'ayant trouvée dans un autre manuscrit de S. Thierry près de Reims, ils l'ont donnée de nouveau, en lui assignant l'année suivante, à laquelle elle appartient. En effet, quoiqu'elle soit sans date, il y a toute apparence qu'elle fut écrite et envoyée en Europe, au même temps

Mart. anec. t. 1.
p. 272. 273.

Ibid.

am. coll. t. 1. p.
568. 569.

que la précédente au Pape Urbain II. On ne peut même en douter en voyant qu'elle fait mention de la prise d'Antioche, qui se fit le troisième de Juin 1098, et qu'elle ne parle d'autres faits qui la suivirent, que de ceux qui devoient arriver à la Toussaints suivante.

p. 569.

' Dans ce dernier exemplaire, la Letre est accompagnée d'un billet de Hugues Evêque de Grenoble à l'Archevêque de Tours et à ses Chanoines. Hugues y dit, que cette Letre lui ayant été apportée à Grenoble, il leur en envoie copie, afin qu'ils la communiquent à tous ceux qui se trouveroient à la fête, apparemment de S. Martin qui se célébroit alors avec un concours prodigieux de peuples, et que ceux-ci à leur tour la fassent connoître dans les divers lieux de leur résidence. Ce Pieux prélat se proposoit par-là, comme il le déclare expressément, d'augmenter le nombre des Croisés, et de leur procurer les secours spirituels qu'ils demandoient.

Dod. chr. an. 1100.
p. 463. 2. 465. 1.

' Dodechin dans sa continuation de la Chronique de Marien-Scot, nous a conservé une autre Letre du Roi Godefroi, qui n'y prend néanmoins par une humble modestie, que la qualité d'Avoué de l'église du S. Sépulcre. Celle-ci lui est commune avec Daïmbert Archevêque de Pise, établi Patriarche de Jerusalem, et Raimond Comte de S. Giles. Elle est adressée au Pape Pascal II, successeur immédiat d'Urbain, et fut écrite peu de temps après la célèbre victoire, que l'armée chrétienne remporta sur les infidèles près d'Ascalon, le quatrième d'Août 1099, et dont elle fait une relation un peu circonstanciée. Le Pape cependant la reçut un peu tard; ' puisqu'il n'y répondit que le quatrième de Mai de l'année suivante. Retardement qui fut causé sans doute, par les mesures qu'il lui fallut prendre pour envoyer un Legat aux Croisés. Il paroît que l'intention des Auteurs de la Letre étoit, qu'elle fût circulaire.

Conc. t. 10. p.
622. 623.

Dod. ib. p. 463. 2.

C'est ce que fait juger ' l'inscription, dans laquelle ils joignent au Pape tous les Evêques et tous les Fidèles du monde Chrétien. Outre la relation de la journée d'Ascalon, dont il a été parlé, ' la Letre contient une récapitulation succincte des conquêtes de l'armée des Croisés, depuis la prise de Nicée ' jusqu'au départ du Duc de Normandie et du Comte de Flandres, pour retourner dans leurs Etats, ce qui arriva peu de temps après la victoire d'Ascalon. Elle

p. 464.

p. 465. 1.

finit par conjurer ceux à qui elle est adressée, d'avoir tous les égards possibles pour les Croisés qui s'en revenoient en Europe, et qui en furent vraisemblablement les porteurs, et de les aider à paier leurs dettes.

' Dom Martene et Dom Durand ayant trouvé cette Lettre dans un manuscrit de l'abbaye de Signy au diocèse de Reims, l'ont publiée de nouveau. Le texte dans leur édition est un peu plus entier, que dans l'exemplaire de Dodechin. ' Il s'y est cependant glissé une faute qui est à remarquer. On y lit après les premières lignes : *ut de ariete nummus*, au lieu qu'il devoit y avoir, *ut de ariete minimus*. Le défaut de points sur les *i* dans les anciens manuscrits, a donné occasion à cette faute.

Mart. anec. ib. p. 281-288.

p. 281.

' Valere-André témoigne, qu'il y avoit encore une autre Lettre du Roi Godefroi, à qui elle étoit propre. Elle se conservoit au temps de ce Bibliographe chés les chanoines réguliers de Tongres. Godefroi l'adressoit au Pape, on ne dit point lequel, si c'étoit Urbain, ou Pascal II, et y traitoit de ses guerres en Palestine. Si Valere-André y a regardé de près, et que cette Lettre soit effectivement particulière à Godefroi, elle doit être différente des deux autres adressées, l'une à Urbain, l'autre à Pascal, et desquelles on a rendu compte. En ce cas elle mériteroit qu'on la recherchât, et qu'on en fit présent au public, qui y trouveroit peut-être des faits, ou circonstances de faits, qui ne se lisent pas dans les autres, quoique sur le même sujet.

Andr. bib. belg. p. 292.

De toutes les Harangues, Remontrances, ou Exhortations qu'ait fait Godefroi, soit aux Croisés en qualité de Général de leur armée, soit à ses sujets en qualité de Souverain, on ne nous a conservé que celle qu'il fit au siege d'Antioche, lorsque toutes choses paroissant desesperées pour l'armée chrétienne, elle étoit sur le point de le lever. Nous en sommes redevables à Guillaume de Tyr, qui a eu soin de la faire entrer dans sa belle Histoire de la Croisade : honneur qu'il n'a pas fait à tant d'autres rapportées par les autres Historiens. Cette Harangue est courte, mais pathétique, puissante en motifs, pleine de traits de piété et de grandeur d'ame. Elle eut son effet, en inspirant aux Croisés un nouveau courage, et les portant à faire de nouveaux efforts, qui furent suivis de la défaite des infidèles et de la prise de la ville.

Will. Tyr. l. 5. n. 5.

Le style de cette piece, et celui de la Letre qui est particuliere à Godefroi, montrent que leur Auteur parloit latin assés purement, et même avec une certaine élégance pour son siecle. On voit la même chose ' par trois ou quatre Chartes qu'on a de lui, en faveur d'autant de monasteres : supposé néanmoins que ce soit lui-même qui les ait dictées.

Mir. not. Eccl.
Belg. p. 244-247 |
don. belg. p. 64.
65. 76. 77 | Cod.
don. p. 220. 221 |
Mart. anec. t. 1.
p. 261. 262 | Cal.
hist. de Lor. t. 4.
par. 1. p. 487. 488.
500-503.

RAIMOND D'AGILES,

CHANOINE DU PUY.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

RAIMOND, l'un de nos premiers Historiens de la Croisade, portoit le surnom d'Agiles, soit du nom de sa famille, ou plutôt du lieu de sa naissance, ou enfin de quelque terre, comme la coûtume s'en établit alors tout communément en France. Aïant embrassé l'état ecclésiastique, il devint Chanoine de la Cathédrale du Puy en Velay, sous le célèbre Evêque Adhemar, dont nous avons donné l'histoire. Il n'étoit encore tout au plus que Diacre, lorsqu'au mois de Novembre 1095 le Concile de Clermont aïant approuvé la fameuse Croisade, le Pape Urbain II la fit prêcher et la prêcha lui-même par-tout. Raimond d'Agiles voulut en être, à l'exemple de tant d'autres Ecclésiastiques, qui prirent ce parti. Il avoit plus de motifs, que bien d'autres, d'entreprendre ce long et pénible voiage ; puisque son propre Evêque, revêtu de la double dignité de Légat et de Vicairé du Pape, marchoit à la tête des Croisés.

Naturellement Raimond devoit servir de Chapellain à ce Prélat, étant Chanoine de son église. Mais ou ' Raimond Comte de S. Giles, de Toulouse et de Provence, l'avoit déjà choisi pour un des siens, pendant la Croisade, à laquelle Raimond d'Agiles en fit effectivement les fonctions à la suite de ce Prince : ou ' Adhemar avoit déjà auprès de

Rai. de Ag. p.
139 | Gall. chr.
nov. t. 2. p. 703.

Guib. ges. Fr. 1.
2. c. 4-7 | Fulc.
gest. Fr. 1. 1. p.
818.

Rai. de Ag. p. 152.
156.

Will. Tyr. 1. 6 n.
23.

lui en cette même qualité Bernard, qui fut depuis Patriarche d'Antioche. Il ne convenoit pas, que le Chapellain d'un des Principaux chefs de la Croisade, ne fût pas revêtu du Sacerdoce. ' Raimond d'Agiles fut donc ordonné Prêtre, lorsque l'armée chrétienne étoit déjà en route pour se rendre en Palestine. C'étoit un homme d'esprit, de piété et de mérite, ' en qui le Comte de S. Giles avoit tant de confiance, qu'il l'admettoit volontiers dans ses conseils.

' Dès les premiers jours de leur marche, Raimond se lia d'une étroite amitié avec Ponce de Balazun, l'un des braves Chevaliers de l'armée du Comte, et son ami particulier, qui l'accompagnoit à la guerre Sainte. Ils conçurent dès-lors l'un et l'autre le dessein d'écrire les aventures de cette guerre; mais en s'attachant principalement à ce qui concernoit le Comte leur Seigneur, et l'armée qu'il commandoit. ' Un des motifs qui les y déterminèrent, fut d'apprendre que de lâches deserteurs de la Croisade, étant retournés en leur pais, y débitoient beaucoup de faussetés, qui détournoient les autres Chrétiens d'aller secourir leurs freres. Ponce étant du diocèse de Viviers, ils choisirent l'Evêque du lieu, qui étoit alors Leger, depuis Legat du S. Siege, pour lui dédier leur relation, en l'adressant en même temps à tous les Européens, afin qu'ils fussent instruits au vrai de ce qui s'étoit passé à la Croisade. Ils travaillèrent aussi-tôt, c'est-à-dire en 1097 au plus tard, à exécuter leur dessein; et il paroît qu'ils écrivoient les événements à mesure qu'ils arrivoient. ' Mais Raymond eut la douleur de perdre son cher compagnon de travail au siege d'Archos, qui dura depuis la mi-Fevrier, jusqu'à presque la mi-Mai de l'année 1099.

' Il ne laissa pas de continuer l'ouvrage commencé, et de le pousser jusqu'à la prise de Jerusalem inclusivement. On y voit qu'il eut part à tous les exploits de l'armée du Comte de S. Giles. ' Il fit sur-tout un grand personnage à la découverte de la Sainte Lance, et à la cérémonie qu'il fallut faire pour en constater la vérité. ' Pierre Barthelemi aiant eu revelation de cette découverte, et le Comte en aiant été averti le premier, mit cet homme sous la garde de son Chapellain, afin d'écartier tout soupçon de supercherie. ' Et lorsqu'il fallut creuser la terre à l'endroit, où l'on croioit qu'étoit la Relique, Raimond d'Agiles fut

Rai. de Ag.jp. 163.

p. 151. 152. 158.

p. 139. 163. 164 |
Will. Tyr. l. 7. n.
17.

Rai. de Ag. p.139.

p. 163. 164 | Will.
Tyr. ib.Rai. de Ag. p.
164. 179. 180.p. 151. 152. 156.
167-169.

p. 151.

p. 152.

- p. 167. choisi avec l'Evêque d'Orange, le Comte Raimond, Ponce de Balazun, Faraud de Thouars, et sept autres personnes pour être témoin de ce qui se passeroit en cette occasion. ' Si-tôt qu'elle eut montré la pointe, et avant qu'on l'eût tirée de terre, il se pressa de témoigner la vénération qu'il lui portoit, en la baisant dévotement. ' Elle fut déposée dans la chapelle du Comte de S. Giles, sous la garde de Raimond, qui eut ainsi le moien de satisfaire à loisir toute sa dévotion.
- p. 156. ' Les Croisés, quoique maitres d'Antioche, s'y voioient alors assiegés à leur tour, et réduits à l'extremité. Mais cette découverte soutenue par les exhortations de l'Evêque Adhemar et du Duc de Bouillon, leur aiant relevé le courage, et ranimé leur confiance en Dieu, ils firent de nouveaux efforts pour repousser l'ennemi. L'on convint d'une sortie, qui se fit sur six colonnes le vingt-huitième de Juin 1098. Le Chapellain Raimond marchoit dans la quatrième colonne, commandée par Adhemar, portant pour toute arme la Sainte Lance entre ses mains. Evènement admirable, ' dont il nous a conservé lui-même la mémoire. Quoique cette colonne fût plus exposée aux coups de l'ennemi que les autres, personne toutefois n'y fut blessé. ' Il n'y eut qu'Eracle Vicomte du Puy et porte-étendard de l'Evêque, qui reçut un coup de fleche au visage dont il mourut. ' Encore ce malheur ne lui seroit pas arrivé, prétend notre Historien, s'il n'avoit pas cédé son étendard à un autre; et quitté son rang. Ce qu'il y eut de bien réel, fut que les Croisés remportèrent en cette occasion une victoire complete.
- p. 155 | Rob.gest. |
Fr.1. 7. p.62-64 |
Will. Tyr. I. 6. c. |
13. 17 | Tud.gest. |
Fr.1. 4. p. 801.
- Rai. de Ag. ib.
- p. 155. 167.
- p. 155.
- p. 166 | Will. Tyr. |
I. 7. c. 18.
- Rai. de Ag. p. 157. 167.
- ' Il arriva cependant, qu'on forma dans la suite de violents soupçons touchant la vérité de la Sainte Lance. Plusieurs des Croisés, à la tête desquels étoit Arnoul Chapellain du Duc de Normandie, homme de lettres à la vérité, mais brouillon et mal noté pour ses mœurs, prétendoient que ce n'étoit qu'un artifice du Comte de S. Giles, et une invention interessée. ' Raimond d'Agiles soutenoit le contraire, et apportoit en preuve divers faits capables de persuader. Il assuroit à cette occasion, qu'une nuit étant couché près d'un autre Chapellain du Comte Raimond, nommé Simon, celui-ci avoit entendu une partie du dialogue entre S. André et Pierre Barthelemi, qui étoit son voisin,

et que Simon l'aïant éveillé, lui Raimond d'Agiles, il avoit vû lui-même une clarté extraordinaire causée par l'apparition du S. Apôtre. A celle-ci il en ajoutoit une autre qu'avoit eu Bertram, Prêtre du Puy, attaché au service de l'Evêque Adhemar, et qui tendoit au même but, et son propre témoignage, comme aïant été présent, lorsqu'on fouilla et déterra la Sainte Lance.

Tout cela n'aïant pas la force de dissiper les soupçons, ' Raimond conseilla à Pierre Barthelemi de demander à justifier le fait par l'épreuve du feu. Celui-ci le voulut bien, et Raimond en aïant fait la proposition à l'assemblée, tout le monde y applaudit par un *Amen*. Le jour fut fixé au vendredi-Saint, huitième d'Avril 1099, lorsque l'armée étoit occupée au siège d'Archos. On fait deux tas d'olives seches de la longueur de quatorze pieds, en laissant entre les deux l'espace d'un pied, ou environ; et l'on y met le feu, dont les flammes s'élevent de la hauteur de trente coudées. A ce terrible spectacle s'assemblent quarante mille personnes. Pierre après avoir fait sa priere, et pris la Sainte Lance passe au travers des flammes, et en sort sans qu'il paroisse que son habit, ni le voile dont la Lance étoit enveloppée, en soient endommagés. ' Mais il mourut peu de jours après; quoiqu'il se portât fort bien avant cette épreuve: ce qui la rendit inutile pour décider la question. ' Raimond d'Agiles, chez qui l'on porta Pierre au sortir du feu, entreprit de justifier sa mort, en tâchant d'en rapporter la cause aux blessures que lui avoit fait le peuple, qui se jetta sur lui par dévotion, et pensa l'étoufer, lorsqu'il le vit sortir sain et sauf.

' Notre Historien continua à suivre l'armée des Croisés, et se trouva au siege et à la prise de Jerusalem. Mais il en sortit aussi-tôt après l'élection du Roi Godefroi de Bouillon, et avant la journée d'Ascalon, c'est-à-dire avant le quatorzième d'Août 1099. ' Ce qu'on lit de cette célèbre victoire des Chrétiens sur les infidèles dans son ouvrage, est manifestement une addition étrangere. ' Il la finit par nous apprendre, qu'ayant quitté Jerusalem, il alla à Jericho avec quelques autres Croisés, et qu'ensuite ils passerent le Jourdain dans un batteau d'osiers n'en aïant point d'autre pour traverser ce fleuve. On ignore absolument ce que Raimond devint depuis ce temps-là: ou s'il revint en France, ou s'il mourut

p. 168. 169 | Will.
ib.

Rai. de Ag. 171 |
Will. Tyr. ib.

Rai. de Ag. p. 168.
169.

p. 176. 179.

p. 180-183.

p. 180.

en Palestine, ce qui paroît le plus vraisemblable. Dans cette incertitude, nous sommes autorisés à le placer à la fin de ce XI siecle; puisque son Histoire finit en 1099.

§ II.

SES ECRITS.

AUCUN écrivain, soit ancien, ou moderne, ne nous apprend, si Raimond d'Agiles laissa quelque autre écrit de sa façon, que son Histoire de la première Croisade, d'où nous avons tiré presque entièrement tout ce qu'on vient de lire de sa personne. On y a déjà vu par quels motifs il l'entreprit, et qu'il y travailla de concert avec le Chevalier Ponce de Balazun, son intime ami, qui est même nommé le premier dans l'inscription de l'épître dédicatoire à l'Évêque de Viviers. C'est sans doute sur cela que dans un manuscrit de l'ouvrage, qu'on voit à Londres au temps de Simler, Abreviateur et supplémenteur de Gesner, ceux qui en avoient dirigé l'inscription, lui avoient fait porter le nom de ce Chevalier. Il n'y a cependant qu'à lire avec quelque attention l'ouvrage en lui-même, pour se convaincre que c'est Raimond d'Agiles qui l'a composé. Il le dit lui-même en plusieurs endroits; et outre qu'il n'y parle qu'en son seul et privé nom, il déclare encore que ce fut à la prière de ce Chevalier son ami, qu'il y mit la main. De sorte que Ponce de Balazun n'y aura eu d'autre part, que d'en faire naître le dessein à l'Auteur, de l'avoir engagé à y prêter sa plume, et de lui avoir appris une partie des événements que celui-ci y raconte.

Raimond y en a cependant fait entrer fort peu d'autres, dont il n'avoit pas été lui-même témoin oculaire. C'est pourquoi il a soin d'en avertir, lorsqu'il en rapporte qu'il n'avoit pas vus par lui-même. Il s'y est principalement attaché à ce qui concernoit le corps d'armée commandé par le Comte de S. Giles, ainsi qu'on l'a déjà observé. L'ouvrage, tel qu'il sortit des mains de l'Auteur, commence par les fatigues que cette partie des Croisés eut à souffrir en Esclavonie, par où ils prirent leur route, et conduit la suite de l'histoire jusqu'au différend qui s'éleva entre le Roi Godofroi et le Comte Raimond, au sujet de la forteresse de Sion,

Rai. de Ag. p.
139.

Sim. bib. p. 585.
1.

Rai. de Ag. p.
140. 152. 157. 163.

p 112.

ou la tour de David. C'est ce qui arriva à la fin de Juillet 1099. De sorte que l'ouvrage de notre Historien n'embrasse que ce qui s'est passé, par rapport à son dessein, dans l'espace de moins de trois ans; ' puisque le Comte de saint Giles ne se mit en route que l'automne de l'année 1096. ' D'autres écrivains, qui n'y ont pas regardé de si près, supposent qu'il contient une suite d'histoire de cinq ans entiers.

Hist. de Lang. t. 2. p. 628.

Gest. Dei per Fr. l. 1. p. n. 4.

Quoique la plupart des autres Historiens de la première Croisade rapportent presque les mêmes faits, qui se lisent dans Raimond d'Agiles, on en trouve cependant dans sa relation quelques-uns qui ont échappé aux autres. Il y en a aussi qui y sont plus détaillés. De cette dernière classe est en particulier l'événement, qui concerne la découverte de la Sainte Lance. On voit partout ce qu'il en a écrit, ' qu'il avoit beaucoup de foi en Pierre Barthelemi, dont il est soigneux de rapporter toutes les visions, et les entretiens, qu'il disoit avoir eus avec S. Pierre et S. André. ' Il n'est pas moins attentif à recueillir les visions d'autres Croisés, qui suivoient l'armée Chrétienne, en quoi il se montre fort crédule. Du reste il a écrit avec beaucoup de candeur, de simplicité, de bonne foi. ' Quoiqu'il relève extrêmement l'épreuve du feu, dans l'occasion dont il a été parlé, et qu'il la donne pour un grand miracle, il ne dissimule point néanmoins les brûlures légères qu'y reçut Pierre Barthelemi, ' non plus que la mort qui les suivit de près. Il est toutefois vrai qu'il l'attribue à une autre cause.

Hist. de Ag. p. 150. 152. 153. 157.

p. 165-167. 170. 172. 176.

p. 168. 169.

p. 171.

' Les terribles imprécations qu'il fait contre lui-même, si ce qu'il écrit n'est pas exactement vrai, ne permettent pas de douter raisonnablement de sa sincérité. Pour en convaincre davantage, il ajoute qu'étant Prêtre, ' il a une nouvelle obligation de chercher à plaire à Dieu en disant vrai, et qu'il seroit plus coupable de débiter des mensonges en vûe de quelque intérêt temporel. Si donc il rapporte des choses extraordinaires, il est juste de présumer, qu'il en étoit persuadé. Après tout, quelque crédule qu'il fût, sa piété n'étoit pas sans lumière. On en juge ainsi par la lecture de son ouvrage, et sur-tout en voyant qu'il y est perpétuellement attentif à rapporter à Dieu, irrité ou miséricordieux, tous les fâcheux ou heureux succès de l'armée Chrétienne. ' Il y a aussi laissé des preuves qu'il ne vouloit point de Reliques de Saints inconnus.

p. 164.

p. 161.

p. 172.

Gest. Dei per Fr.
t. 1. p. 139-180.

pr. n. 4.

Tud. gest. Fr. pr.
p. p. 775.

Gest. Dei per Fr.
t. 1. p. 28. 29.
182. 183.

Nous n'avons point d'autre édition de son ouvrage, que celle qu'en a donné Jaques Bongars dans sa rare Collection, intitulée *Gesta Dei per Francos*, etc. et imprimée à Hanaw *in-folio* en 1611. ' L'ouvrage y tient le quatrième rang, et y porte pour titre : *Raimundi de Agiles Historia Francorum qui ceperunt Jherusalem*, titre qu'on a abrégé en l'intitulant au haut des pages : *Histoire de Jerusalem*. Ce qui s'y lit depuis la page 180 jusqu'à la 183, et qui contient en particulier la relation de la journée d'Ascalon, y a été ajouté après coup par une ou deux mains étrangères. ' C'est ce que l'Editeur a eu soin de remarquer, et dont on se convaincra soi-même par la lecture de l'ouvrage et de l'addition. ' Jean Besly prétend néanmoins, que la première partie de ce que nous regardons avec Bongars comme une addition, appartient à l'Auteur original, et que ce qui en fait juger autrement, vient d'une lacune. Quant à l'autre partie, Besly accorde volontiers, que c'est une addition, qui a été prise de la fin de l'Abréviateur anonyme de Pierre Tudebode. Il n'y a effectivement qu'à conferer ces deux fins d'ouvrages l'une à l'autre, pour découvrir que c'est la même chose, à fort peu d'expressions près, qui ne changent rien au sens.

Au reste il ne faut pas finir ce qui concerne Raimond d'Agiles, sans avertir que Guillaume de Tyr, le plus estimé de tous les Historiens de la première Croisade, l'a choisi avec Albert Chanoine et Thrésorier de l'église d'Aix, pour lui servir de guide, dans ce qu'il a écrit de la guerre Sainte à son tour.

PIERRE TUDEBODE,

HISTORIEN.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

' **P**IERRE surnommé Tudebode, ' ainsi que nous l'apprenons de lui-même, se trouve avoir plusieurs caracteres, qui lui sont communs avec Raimond d'Agiles, dont on vient de parler. Comme Raimond il est un des premiers, qui ont entrepris d'écrire l'histoire de la Croisade. Comme lui, il n'a fait entrer rien dans son ouvrage, ou dont il n'ait été témoin oculaire, ou qu'il n'ait appris sur les lieux où sont arrivés les événements qu'il rapporte. Enfin comme Raimond, il a fourni des mémoires et servi de modèle à ceux qui ont travaillé dans la suite sur le même sujet. Mais quoiqu'il soit le premier, ou un des premiers Historiens de la Croisade, il est un des derniers qui ont été connus, depuis l'invention du secret de l'Imprimerie. ' Il est redevable de cette infortune à un Plagiaire sans nom et sans qualité, qui étant tombé sur son écrit dès qu'il commença à paroître, et l'ayant remanié à sa fantaisie, fut cause que l'original disparut, ou tomba aussi-tôt, et que le nom de l'Auteur demeura dans l'oubli.

Tud. gest. Fr. l. 5. p. 811.

pr. p. 773.

' Nous apprenons de notre Historien même, qu'il étoit revêtu du Sacerdoce, et natif de Sivrai, petite ville au diocèse de Poitiers, l'une des quatre où il y a siege roïal. La Croisade aiant ouvert le pèlerinage de Jerusalem, à tous ceux qui avoient la dévotion de le faire, ou assés de zèle pour aider à délivrer les lieux Saints de la tyrannie des infidèles, Pierre Tudebode voulut en être, comme tant d'autres Prêtres qui suivirent les croisés, et se croise-

l. 4. 5. p. 796. 811.

¹ Quelques Ecrivains en traduisant en notre langue le nom latin de *Tudebodus*, l'ont rendu par celui de Tudebœuf, comme celui de *Marbodus* par Marbœuf: ce qui est prendre des licences contre les règles de la traduction. A la bonne heure que l'on traduise de la sorte les noms terminés en *bos*; mais on n'est point autorisé à traduire de même ceux qui se terminent en *bodus*.

- rent eux-mêmes. Il partit à ce dessein dans le cours de l'année 1096, ' et vraisemblablement dans les troupes que le Comte de Poitiers Duc d'Aquitaine fournit pour cette expédition, en attendant ' qu'il y en conduisit lui-même en personne, ce qu'il fit en 1101. ' Ces premières troupes furent d'abord commandées par Hugues de Lusignan surnommé le Diable, à raison de son courage invincible, ' et dans la suite par Gaston Vicomte de Bearn, vassal du Comte de Poitiers.
- ' Pierre avoit dans la même armée un frere nommé Hervé, ou Hervé Tudebode, Chevalier de mérite et généralement estimé, *probatissimus Miles*. Mais il eut la douleur de le voir mourir de ses blessures, lorsque les Croisés étoient le plus resserrés dans Antioche. Notre Historien, qui nous a conservé ce trait historique, et qui recommande à ses lecteurs le repos de son ame, et de tous les autres Croisés qui étoient morts, ajoute qu'il prit lui-même soin de ses obseques, et qu'il l'enterra devant la porte occidentale de l'église de S. Pierre. ' Il parle aussi d'un Arnould Tudebode, autre excellent Chevalier, *optimus Miles* ' que Besly regarde comme frere de Pierre et d'Hervé, ce qui paroît fort naturel. Pierre cependant ne le dit point. ' Arnould eut le même sort qu'Hervé, et ne le survécut que de peu de jours; ayant été tué près de Morra, lorsque l'armée Chrétienne prenoit du rafraichissement à Antioche, avant que de se mettre en route pour se rendre à Jerusalem. On voit par-là, que notre Historien étoit de famille noble.
- ' Il se trouva au siege de Nicée, et paroît avoir suivi l'armée de Boémord, lorsqu'après la prise de cette ville les Croisés se partagerent en trois corps differents. Il fut par conséquent du nombre de ceux, qui après avoir soutenu le premier choc des infidèles, se virent en danger de perdre la vie; mais qui aiant été secourus par les autres Croisés, remporterent une pleine victoire. ' La grande armée marchant vers Antioche, Tudebode la suivit, et partagea avec ses freres les travaux et les fatigues accablantes que coûta aux Chrétiens le long siege de cette ville. ' Il eut aussi part à toutes les miseres qu'ils souffrirent dans cette place pendant vingt-cinq à vingt-six jours qu'ils s'y virent assiégés: ' de même qu'à la victoire signalée qu'ils remporterent sur
- pr. p. 773. 771.
- Fulc. gest. Fr. 1. 2. n. 15.
Tud. ib. p. 773.
- l. 4. p. 801.
- p. 796.
- p. 803.
- pr. p. 771.
- l. 1. p. 803.
- l. 2. p. 782.
- p. 781. 785. 787.
- l. 4. p. 797. 799.
- p. 801. 802.

l'ennemi, le vingt-huitième de Juin 1098. ' Dans la sortie p. 801.
qu'ils firent ce jour-là, les troupes de Poitou formoient en partie la cinquième colonne, commandée par Tancrede et Gaston de Bearn.

Après que l'armée chrétienne eut pris les rafraichissements nécessaires, elle alla faire le siege de Jerusalem. ' Tude- l. 5. p. 811.
bode s'y trouva encore, et y fit quelque personnage. Les Croisés étant convenus que les Evêques et les Prêtres, pour fléchir la miséricorde de Dieu en faveur de leur entreprise, feroient nuds pieds et la Croix à la main une procession autour de la ville, Tudebode y marcha à la tête des autres, et y courut risque de la vie. Car en arrivant à l'église de la Vallée de Josaphat, il vit un autre Clerc qui étoit des premiers, percé d'une flèche, et tomber à ses pieds. Il échappa cependant à ce danger, et autres fâcheuses suites du siege, et vécut au moins quelques jours après le quatorzième d'Août 1099; puisqu'il finit son Histoire par l'éclatante victoire que les Croisés remporterent ce même jour sur les infidèles. Depuis cette époque, il n'est plus fait mention de notre Historien dans aucun monument.

§ II.

SES ECRITS.

L'HISTOIRE de la premiere Croisade par Pierre Tudebode, qui est l'unique production de la plume de cet écrivain, dont on ait connoissance, porte avec elle tous les caracteres d'écrit authentique, vrai et sincere. Son Auteur, comme on le vient de voir, avoit été présent à presque tout ce qu'il rapporte, et paroît visiblement l'avoir écrit sur les lieux mêmes. Il est au moins certain, ' que l. 5. p. 811.
lorsqu'il mit la main à la plume pour exécuter son dessein, il ne connoissoit personne qui eût encore fait la même chose. C'est ce qui lui a inspiré la confiance de se donner pour le premier qui eût traité ce sujet: *qui primus scripsit*, dit-il en parlant de lui-même. Ainsi, supposé qu'il quitta la Palestine après la journée d'Ascalon, comme tant d'autres Croisés, qui avoient alors rempli leur vœu, il est certain qu'il avoit composé son ouvrage avant que de revenir en France. On y découvre même divers indices qui font juger

qu'il y travailloit à mesure qu'arrivoient les événements. On a vu que Raimond d'Agiles en avoit usé de la sorte.

pr. p. 775.

' Il se rencontre au reste tant de conformité entre les écrits de ces deux Historiens, qu'on a bien de la peine à ne pas croire qu'ils ne se fussent communiqué l'un l'autre leurs productions. Conformité qui ne regarde pas seulement le fonds des choses, et la plupart de leurs circonstances, ce qui ne seroit pas extraordinaire par rapport à deux Historiens, qui ont écrit des mêmes événements, après en avoir été eux-mêmes témoins oculaires; mais qui tombe aussi sur les termes et la maniere de s'exprimer en quelques endroits.

1. 1. p. 777-780.

Pierre Tudebode a écrit son histoire en un style extrêmement simple, grossier, plein de solécismes, et l'a intitulée Du voiage de Jérusalem. Il l'a divisée en cinq livres, dont le premier qui est fort court, contient le départ des Princes croisés pour la guerre sainte. et une petite récapitulation de ce qui avoit précédé jusqu'au concile de Clermont, dans lequel cette entreprise avoit été concertée et résoluë, en novembre 1095. L'Auteur y a aussi touché en peu de mots les desordres que commit la première troupe des Croisés, dans laquelle se trouvoit Pierre l'Ermite, et les mauvaises manieres de l'Empereur de Constantinople envers les Princes qui conduisoient l'armée Chrétienne. Mais on a ces faits plus détaillés dans d'autres Historiens.

1. 2. p. 786-787.

Après avoir rapporté dans le premier livre ce qu'il a jugé à propos de nous apprendre des événements arrivés aux Croisés dans le cours de l'année 1096, Tudebode emploie le second à décrire ce qui se passa de plus mémorable dans l'armée chrétienne pendant l'année 1099, et jusqu'au mois de Février de l'année suivante. On trouve dans celui-ci la continuation des fourberies de l'empereur Alexis à l'égard des Princes croisés; le siege et la prise de Nicée; la victoire que les Chrétiens remporterent sur l'armée de Soliman le Jeune, le premier jour de Juillet 1097; enfin la relation des premiers mois du siege d'Antioche qui en dura près de huit.

1. 3. p. 788-798.

' Le troisième livre est employé à rapporter la continuation de ce siege, en commençant par ce qui arriva le neuvième jour de Février, qui étoit le premier jour de Carême 1098, et finissant par la prise de la ville, dont les

Chrétiens se rendirent maîtres le troisième de Juin suivant.

' Dans le quatrième livre l'auteur fait le récit de tout ce que les Croisés, assiégés à leur tour dans Antioche, où ils furent extrêmement resserrés, eurent à souffrir pendant l'espace de vingt-cinq jours. Il y détaille aussi la sortie qu'ils firent contre les infidèles le vingt-huitième du même mois, et qui fut suivie d'une victoire complète. Il y rapporte encore la découverte de la Sainte Lance, la mort d'Adhemar Evêque du Puy, et les prises d'Aleph et d'Albara.

I. 4. p. 793-803.

Enfin ' le cinquième livre, qui commence par ce qui arriva dès la Toussaints de la même année, en continue la suite jusqu'à la célèbre journée d'Ascalon inclusivement, c'est-à-dire jusqu'au quatorzième d'Août 1099. On a dans ce livre un détail assés bien circonstancié du siege et de la prise de Jerusalem; mais les autres principaux événements qui suivirent, comme l'élection du Roi Godefroi, n'y sont rapportés que d'une maniere succincte. Il faut cependant en excepter ' la relation de la victoire des Chrétiens sur les infidèles, dans les plaines d'Ascalon, qui est d'une juste étenduë, et la même presque mot pour mot, qu'on a ajoutée à l'histoire de Raimond d'Agiles, comme on en a déjà averti ailleurs.

I. 5. p. 804-815.

p. 812-815.

S'il y a dans les autres Histoires de la premiere Croisade des faits qui ne se lisent pas dans celle de Tudebode, la siene en contient reciproquement quelques-uns, qu'on chercheroit inutilement dans les autres. C'est un avantage mutuel qu'elles ont entre elles, et qui les rend toutes interessantes. Quoique notre Historien ne fût pas à beaucoup près aussi grand partisan des Visions, que l'étoit Raimond d'Agiles, ' il ne laisse pas d'en-rapporter quelques-unes.

I. 4. p. 797. 798.

Presque aussi-tôt que son écrit fut sorti de ses mains ' il eut le malheur de tomber en celles d'un Anonyme, qui le travestit un peu pour se l'approprier, sans oser néanmoins se faire autrement connoître. A ce dessein il en changea d'abord le titre original, au lieu duquel ' il lui donna celui-ci: Les Gestes des François et autres pelerins de Jerusalem, avec cet autre qui se lit à la fin d'un des manuscrits de l'ouvrage de ce plagiaire: *Via bona*, le bon voiage, ou *Le voiage avantageux*. Il en retrancha ensuite le nom de l'Auteur, et tous les caracteres sous lesquels il s'y étoit représenté lui-même, et que nous avons empruntés

pr. p. 773.

Gest. Dei per Fr.
t. 1. p. 1.

de lui dans l'histoire de sa vie. Après quoi il abrégéa la relation des faits, suivant son caprice, en supprima plusieurs essentiels, et y en ajouta d'autres qui n'étoient pas dans son original, et réduisit son écrit à quatre livres, dont le premier et les deux suivants, qui sont fort courts, comprennent en abrégé ce que Tudebode rapporte dans le premier et le second livre de son Histoire, jusqu'au siege d'Antioche exclusivement. Enfin le Plagiaire fit entrer tout le reste de cette histoire dans son quatrième livre, qui est extrêmement long. Mais ce qui devoit infailliblement le trahir tôt ou tard, et qui a le plus servi à découvrir son imposture et son larcin dans la suite, est qu'il a retenu le commencement de l'Histoire originale, commençant son écrit mot pour mot par le même début, que Tudebode le sien, et que d'ailleurs il a pillé jusqu'aux expressions de celui-ci, sans se mettre en peine d'y corriger les termes barbares et les fautes contre la Grammaire.

Cet écrit mutilé et travesti de la sorte, fit disparaître l'original, d'où il avoit été tiré, et fut le seul qui eut cours dans le public. Ni l'Abbé d'un certain monastere, qui engagea dès le commencement du XII siecle Robert de Saint Remi de Reims, à écrire une Histoire de la premiere Croisade, ni Robert lui-même n'avoient point celle de Pierre Tudebode, autrement que de la révision du plagiaire. C'est aussi la même qu'avoient Baudri Evêque de Dol, Guibert Abbé de Nogent, et qui leur servit de modèle et de canevas pour composer ce qu'ils ont écrit sur le même sujet. On ne peut la méconnoître, en lisant dans Baudri les caracteres sous lesquels il la représente. Quelque grossier qu'en soit le style, Guibert en faisoit beaucoup de cas pour la certitude des faits; assurant qu'il les avoit vérifiés lui-même sur le témoignage de divers Croisés, qui s'étoient trouvés présents aux événements qui y sont rapportés.

Jacques Bongars l'ayant trouvée dans deux divers manuscrits, l'a publiée en tête de son ample recueil d'Historiens de la Croisade, imprimé à Hanaw l'an 1611 en deux volumes *in-folio*. Cet Editeur jugeoit au style de la piece, et à l'affection que l'auteur y fait paroître pour Boëmond, que c'étoit la production d'un Italien, ce qui a été suivi par M. du Pin. Mais ces indices sont trop équivoques pour y établir cette opinion; puisque le Plagiaire y a retenu le style de

Rob. gest. Fr. pr.
p. 30.

Bald. gest. Fr. l.
1. pr. p. 85 | Guib.
gest. Fr. pr.

Gest. Dei per Fr.
t. 1. p. 4-29.

pr. n. 1.

Du Pin, 12. sic. t.
2. p. 647.

l'Auteur original, et que celui-ci se montre aussi fort affectionné à Boëmond.

' Dans la suite Jean Besly, Avocat du Roi à Fontenai-le-Comte, l'un des habiles Antiquaires de son siècle, ayant eu du Baron de la Cressonniere en Poitou, un ancien exemplaire de l'histoire de Pierre Tudebode, qu'il regardoit comme l'unique qui fût en Europe, et qui pouvoit être l'original de l'Auteur, découvrit la supercherie du Plagiaire, en le conferant à l'édition de Bongars. C'est de quoi il se crut obligé d'instruire le public par une sçavante dissertation, qu'il envoïa aux Du Chesne, avec une copie de son manuscrit. ' Au moïen de quoi ceux-ci publierent l'un et l'autre dans leur IV volume des Historiens de France et rendirent par-là l'ouvrage à son véritable Auteur, en le donnant tel qu'il étoit sorti de ses mains.

Tud. ib. pr. p.
773-776.

Du Ches. t. 4. p.
773-815.

' Dom Mabillon, ayant découvert dans la Bibliothèque du Mont-Cassin une autre Histoire de la premiere Croisade, a cru en devoir faire présent au public, et l'a exécuté en l'accompagnant de quelques observations de sa façon. Elle porte deux titres differents dans les termes, mais qui presentent le même sens. ' A la tête de la préface, ou prélude, elle est intitulée: Histoire du voïage de Jerusalem, comment elle fut recouvrée, et comment aussi la même ville et celle d'Antioche furent délivrées par les Chrétiens de l'invasion des infidèles. ' Et en tête du corps de l'ouvrage: Histoire des Pelerins qui vont à Jerusalem, pour délivrer le S. Sépulcre des mains des gentils.

Mab. mus. It. t. 1.
par. 2. p. 130-
237.

p. 131.

p. 137.

' Le prélude est employé à reprendre les choses dès la source, c'est-à-dire à faire connoître Pierre l'Ermite, qui eut une des premieres parts à la Croisade, et tous les Princes qui y tinrent les premiers rangs. L'Auteur en fait l'énumération, et les représente chacun sous les caracteres qui leur conviennent. Il commence par Godefroi de Bouillon, et vient de suite aux autres en leur assignant cet ordre: Robert Duc de Normandie, le Comte Hugues le Grand, frere de Philippe Roi de France, Estiene Comte de Blois et de Chartres, Raimond Comte de Saint Giles, Robert Comte de Flandre, Boëmond, fils de Robert Guischart Duc de Pouille, et Tancrede fils d'une sœur du même Duc. ' Après une autre petite préface, et une courte recapitulation de ce qui se passa au Concile de Clermont par

p. 130. 137.

p. 137-140.

p. 236.

rapport à la Croisade, l'Auteur commence son Histoire par le départ des Croisés en 1096, et la conduit jusqu'à l'élection de Baudouin pour succéder au Roi Godefroi son frere, mort le dix-huitième de Juillet 1100, ce qui embrasse une espace de cinq à six ans.

p. 130. 131.

' L'Editeur entreprenant de nous faire connoître cet Historien, qui ne se nomme nulle part, nous le donne pour un François, Norman ou autre, plutôt Laïc que Clerc, qui avoit été de la Croisade, et par conséquent témoin oculaire de presque tout ce qu'il rapporte. ' Il prétend de plus, que c'est un écrivain original, et qu'il a été abrégé par le Plagiaire de Pierre Tudebode, dont nous venons de faire le caractere.

p. 130. 237.

Mais aucun de ceux sous lesquels l'Editeur nous represente son Anonyme, ne se peut soutenir. En voici les raisons, qui ne souffrent point de réplique. Tous ces caracteres ne sont appuyés, que sur l'idée que cet Historien est Auteur original, tel que le suppose Dom Mabillon, qui à cette supposition en ajoute une autre; prétendant qu'il a été abrégé par le Plagiaire anonyme, dont il a été parlé. Or le contraire est arrivé. C'est l'Historien dont il s'agit ici qui a été, non l'abreviateur, mais le commentateur du Plagiaire, ou plutôt de Tudebode même, qui est l'Auteur original pillé par l'un et par l'autre. Il est hors de contestation à l'égard de deux Ecrivains qui se rencontrent avoir avancé les mêmes choses, et en mêmes termes, que celui qui a écrit le premier, est l'Auteur pillé ou copié, et que l'autre est le Plagiaire, ou le copiste. Ce principe avoué de tous les bons critiques, est manifestement à l'avantage de Tudebode, et de son premier Plagiaire imprimé par Bongars, Il suffiroit de montrer que Tudebode a écrit avant l'Anonyme de Dom Mabillon, pour que notre thèse fût vraie. Mais en prouvant que l'Anonyme de Bongars a écrit aussi avant l'autre, nous donnons à notre sentiment un nouveau degré de certitude, et prouverons en même temps, que Tudebode l'a fait effectivement.

Qu'on ait recours d'une part aux témoignages, allegués plus haut, de Baudri Evêque de Dol, de Guibert Abbé de Nogent, et de Robert de S. Remi de Reims, qui tous ont écrit chacun une histoire de la Croisade avant l'année 1112, comme nous l'avons montré ailleurs de Guibert en particu-

lier. Qu'on se donne d'autre part la peine de lire deux endroits de l'Anonyme de Dom Mabillon, où il désigne lui-même le temps auquel il écrivoit. On se convaincra par les textes des trois Auteurs cités, que l'ouvrage imprimé par Bongars existoit avant l'époque que nous venons de marquer, et l'on verra par l'écrit même de l'autre Anonyme, qu'il n'est venu que plusieurs années après. Un des endroits qui le montre, est celui où l'Auteur parlant de la tour dont Tancrede se saisit en assiégeant Jerusalem avec les autres Croisés en 1099, dit qu'elle se nommoit encore, lorsqu'il écrivoit, la tour de Tancrede : *usque hodie turris Tancredi appellatur*. Expression qui suppose visiblement, qu'il s'étoit écoulé alors un temps considerable depuis la date de ce siege. L'autre endroit qui prouve la même chose, est la fin de l'ouvrage. L'Auteur y ayant parlé de l'avènement de Baudouin I à la courone de Jerusalem, dit qu'il n'entreprendra pas de décrire son gouvernement, ni de faire le détail de ses victoires, de ses conquêtes et autres exploits, par la raison que cette entreprise demanderoit un volume entier. Autre expression qui marque clairement, qu'il y avoit alors plusieurs années que Baudouin regnoit, si même il n'étoit pas déjà mort, ce qui arriva au commencement de 1118. Ce qui précède immédiatement ceci dans l'ouvrage de cet Anonyme, ne permet pas de douter, qu'il n'écrivit encore plus tard. En effet ayant fait mention de la mort de Boëmond, arrivée en 1111, et de celle de Tancrede arrivée l'année suivante, il rapporte encore celle du fils de Boëmond de même nom que le pere, qui n'étoit qu'un jeune enfant en 1113, et qui ne mourut qu'après avoir gouverné plusieurs années par lui-même la principauté d'Antioche.

Il doit donc demeurer pour constant, que l'Anonyme de Dom Mabillon est postérieur à celui de Bongars, et par conséquent à Pierre Tudebode. De-là il suit encore, que les narrés qui se lisent les mêmes, et presque en mêmes termes dans l'Anonyme postérieur et dans l'autre, ont été pris, ou de celui-ci, ou de Tudebode l'Auteur original. Or c'est de ces narrés que Dom Mabillon a tiré les caracteres personels, sous lesquels il nous represente son Anonyme. On ne peut donc raisonablement y faire aucun fonds; puisqu'ils se rapportent originairement à Tudebode. De

Ibid.

sorte que cet Anonyme ne se caracterisant point dans ce qui est de son crû, l'on est reduit à ignorer qui il étoit, et à douter même s'il fut de la Croisade. Le prélude de son ouvrage, ' et le motif qui le lui fit entreprendre, c'est-à-dire en parlant d'après lui, pour reveiller les esprits des Fidèles à venir, font au moins juger, qu'il le composa dans le repos du Cabinet. Après tout, il y a beaucoup d'apparence que cet Ecrivain étoit François, et quand même il ne le seroit pas, nous sommes en droit d'en parler, puisque son écrit appartient originairement à Tudebode, pour une grande partie. Quiconque seroit curieux de sçavoir jusqu'où cela s'étend, n'auroit qu'à consulter ' les nombres de son écrit cités à la marge, en les conferant au texte de l'Auteur original; et il verroit par lui-même, que cet Anonyme l'a presque tout fondu dans son ouvrage, jusqu'à la relation du siege de Jerusalem exclusivement.

n. 27-31-33-34.
37. 45-47. 51. 52.
55-57. 60. 61. 63.
66. 67. 71. 73. 81.
88. 93.

Il ne seroit pas si aisé à vérifier si l'Ecrivain prit immédiatement de Pierre Tudebode ce qu'il en copie, ou s'il l'a puisé dans son Plagiaire. Si l'on découvre dans son ouvrage de quoi appuyer la premiere opinion, l'on y en trouve aussi pour établir la seconde. La maniere d'exprimer les noms propres, sert beaucoup, pour juger de la conformité, ou de la difference entre deux Auteurs dans le cas dont il s'agit ici. Les deux Anonymes s'accordent assés à exprimer de la même maniere ces noms propres. Par exemple, l'Anonyme de Bongars, parlant de la ville de Ramna, la nomme Ramora, ' et l'Anonyme de Dom Mabillon, Ramolat : au lieu que Pierre Tudebode l'appelle Ramna. Mais voici d'autres exemples, qui montrent plus de conformité entre Tudebode et l'Anonyme de Dom Mabillon, qu'entre ce dernier et l'autre Anonyme. Celui-ci parlant d'une révélation qu'eut un Prêtre, pendant que les Croisés étoient le plus resserrés dans Antioche, ne le nomme point : ' au lieu que l'Anonyme de Dom Mabillon et Tudebode disent qu'il avoit nom Estiene. De même, l'un et l'autre ayant occasion de blâmer la desertion d'Estiene Comte de Chartres, que les autres chefs de la Croisade avoient choisi pour défendre d'un côté la ville d'Antioche, ajoutent en parlant de ce Comte : *qui erat caput nostrum*, paroles qui ne se lisent point dans l'Anonyme de Bongars. Quoiqu'il en soit au reste, il suffit pour notre dessein d'avoir constaté que ces deux His-

n. 205. n. 98.

p. 186. n. 72.

toriens sans nom ont fondu dans leurs écrits presque entièrement celui de Pierre Tudebode, et qu'ils n'ont fait, à proprement parler, l'un que le commenter, et l'autre que l'abréger.

C'est en quoi l'Anonyme de Dom Mabillon a beaucoup mieux réussi que l'autre; et les additions qu'il y a faites, sont intéressantes. On y trouve même plusieurs faits et circonstances de faits, qu'on chercheroit inutilement dans les autres Historiens de la Croisade. Tels sont grand nombre de traits qu'il a fait entrer dans son détail du siège de Jerusalem, détail qu'il n'a point tiré de Tudebode; l'ayant abandonné à cet endroit de son histoire, pour n'y plus revenir. ' Telles sont les aventures du Prince Tancrede, soit avant, soit après ou durant le siège de la même ville, ' et principalement son différend avec Arnoul, depuis Patriarche de Jerusalem, qui dès auparavant se donnoit pour un homme de conséquence.

p. 214-218. n. 109-117.

p. 226-228. n. 127. 128.

' Entre les autres additions de notre Anonyme, est l'histoire mémorable d'un Ermite nommé Guillaume, homme de grande sainteté, de beaucoup de sçavoir et d'une rare éloquence. Ayant eu la devotion de faire le voiage de Jerusalem, quelque temps avant la première Croisade, il eut le malheur de tomber entre les mains du Soudan de Babylone. Pareil sort arriva à l'Archevêque de Reims, qui ne pouvoit être que Manassé I déposé de l'épiscopat dès 1080, à l'Evêque de Beauvais, à celui de Tarente, et à deux autres Evêques, dont les sièges ne sont pas marqués. Tous étoient retenus esclaves à Babylone, avec quelques autres Chrétiens. Il y avoit aussi alors un certain Urse, auparavant Evêque de Bari, qui ayant été pris avant les autres, et tourmenté pour renoncer à la foi de JESUS-CHRIST avoit malheureusement succombé, et acquis par-là un grand crédit auprès du Soudan. Urse profitant de la présence des Ambassadeurs, que les chefs de l'armée chrétienne, alors occupée au siège d'Antioche, avoient envoyés à ce Prince infidèle, pour leur faire ôter la vie, à eux et aux esclaves chrétiens sous quelque apparence de raison, lui suggéra d'exiger qu'ils prouvassent par des miracles éclatants la vérité de leur religion, sans quoi il les feroit tous mourir.

p. 207-210. n. 100-103.

La proposition étoit extravagante, et vérifie bien ce qu'on dit communément : qu'il n'est personne plus méchant

p. 207. n. 100. envers les Chrétiens qu'un Renégat. ' Elle fut pourtant faite aux Ambassadeurs et aux esclaves assemblés devant le Soudan. ' Tous tremblèrent à ces paroles. Le seul Ermitte Guillaume, s'armant de la foi et de confiance en Dieu, demanda trois jours de délai pour y satisfaire. ' Au bout des trois jours, qui furent employés en jeûnes et en prières, Guillaume obtint de Dieu les miracles, que le Prince infidèle exigeoit. Notre Historien en fait le détail; et l'on y voit qu'ils étoient du premier ordre. ' Alors le Soudan mit les esclaves en liberté, et renvoia les Ambassadeurs, chargés de très-riches presents pour les Princes croisés. C'est sur le rapport de ces mêmes Ambassadeurs, que l'Anonyme a fait entrer cette relation dans son ouvrage.

p. 208. 210. n.
101. 102.

p. 206. 207. 210.
n. 99. 103.

d. 212. 213. n. 106.

' Il y en a inseré une autre fort extraordinaire, qui regarde le Prince Boëmond en particulier, et qui ne se lit point dans les autres Historiens. Le fait arriva à Antioche, lorsqu'une partie des Croisés y étoient en repos, et qu'une autre faisoit le siege d'Archos, en se rendant à Jerusalem. Il s'agit d'un gros cierge allumé, qui ayant été coupé en deux d'un seul coup de couteau par Boëmond, se trouva allumé par l'un et l'autre bout. Ce prodige qui arriva sous les yeux des Comtes de Flandre, de Boulogne et d'une grande multitude d'autres personnes, donna beaucoup à parler, et fit faire quelques pronostics touchant la posterité de Boëmond. Il paroît par-là, que cet Historien avoit du goût pour le prodigieux et l'extraordinaire. Cependant, quoique l'issue de la journée d'Ascalon fût un prodige éclatant, en ce que vingt mille Chrétiens défirent entierement plus de cinq cents mille infidèles, il ne s'est point arrêté à en faire le détail, ' et n'en a dit que deux mots.

p. 229. n. 131.

Tudebode, que notre Anonyme a copié en tant d'endroits de son écrit, comme on l'a montré, fait paroître beaucoup d'affection pour Boëmond. Mais l'Anonyme dans ce qui est de son crû en témoigne encore davantage. Il n'en témoigne pas moins au reste pour Tancrede; et il seroit difficile de prononcer définitivement, duquel des deux il s'est plus appliqué à célébrer les exploits héroïques. Son Histoire est assés bien écrite pour son temps; et les faits qu'il a joints à ceux qu'il a empruntés de Tudebode, la rendent interessante.

THOMAS I,

ARCHEVÊQUE D'YORK.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

THOMAS, surnommé l'ancien, pour le distinguer de son neveu de même nom et son successeur après Gerard, ou Girard, fut un des Prélats le plus sçavants et le plus accomplis de la fin de ce siècle. Il nâquit à Baïeux, et eut pour frere Samson, qui fut depuis Evêque de Vorchestre, l'un des plus grands hommes de Letres et d'éloquence de son temps. Odon Evêque de Baïeux, qui se faisoit un mérite de pousser aux études de jeunes élèves, pour en faire de bons Ministres de l'Eglise, et fournissoit généreusement à tous leurs besoins, ayant reconnu dans les deux freres d'heureuses dispositions pour les Letres, les envoia avec d'autres frequenter les plus célèbres Ecoles de l'Europe. Thomas en particulier, après avoir reçu sa premiere éducation en Normandie, où l'école du Bec répandoit alors une abondante lumiere, et profité de celles qu'il avoit trouvées en Saxe, en Allemagne, et sur-tout à Liege, dont l'école étoit alors très-florissante, le desir d'acquérir encore de nouvelles connoissances le fit aller jusqu'en Espagne. Il sçavoit sans doute, que les Sarasins y avoient porté les sciences en usage chés les Arabes. A l'aide d'un bel esprit, et avec une application infatigable à l'étude, Thomas devint très-habile dans la Literature Sacrée et profane, et un Philosophe comparable à ceux de l'antiquité. Les gents de Letres de son siècle ayant encore un goût dominant pour la Musique, il l'apprit si parfaitement, qu'il passoit sans contradiction pour éclipser tous les autres en ce genre de connoissances.

* De retour à Baïeux, l'Evêque Odon lui donna un canonicat, et bien-tôt après la thrésorerie de sa Cathédrale. Thomas fit beaucoup d'honneur à cette double dignité. Ou-

Tome VIII.

M m m m

Malm. de Pont. Angl. l. 3. p. 273. l. 4. p. 282 | Stub. de Pont. Ebor. p. 1705.

Ord. Vit. l. 8. p. 664. 665.

Stub. de Pont. Ebor. p. 1705.

Ord. Vit. ib. p. 665.

Stub. ib.

Lanf. vit. c. 40 | Mab. act. t. 9. p. 852 | Angl. sac. t. 2. p. 255 | Malm. ib. l. 3. p. 273 | Stub. ib.

* Malm. ib. | Sim. Dunel. de Reg. Angl. p. 226 | Ord. Vit. l. 4. p. 516 | Mab. ib. | Angl. sac. ib. | Knyg l. 1. p. 2345 | Stub. ib.

tre qu'il étoit fort bien fait de sa persone, il avoit une affabilité, une politesse, une candeur, une probité, une maniere de s'énoncer avec graces, qui le rendirent aimable à tout le monde. Mais ce qui est encore un plus grand sujet d'éloge, il joignoit à toutes ces qualités une piété sincere, et un profond sçavoir, qui bien loin de l'enfler, ne le rendoient que plus humble.

Stub. ib.

p. 1706 | Ord. Vit.
ib. | Sim. Dunel.
ib. p. 202 | Brom.
chr. p. 968.

' Peu de temps après en 1066, l'Evêque de Baïeux quittant la Normandie, pour accompagner le Duc Guillaume son frere uterin dans sa conquête d'Angleterre, prit à sa suite le chanoine Thomas, ' que ce Prince mit au nombre de ses chapellains. En 1070 Guillaume reconnu pour Roi depuis plus de trois ans, se trouvant à Oüindsor à la Pentecôte, nomma Thomas à l'Archevêché d'York, vacant depuis quelque temps par la mort ' d'Aldrede. Thomas cependant ne fut sacré qu'après le mois d'Août, lorsque Lanfranc l'eut été lui-même pour remplir le siege primatial de Cantorberi. ' S'étant alors présenté à celui-ci, à qui appartenoit la cérémonie de son sacre, Lanfranc exigea, qu'au préalable il lui donnât par écrit une protestation de son obéissance, comme ses prédécesseurs l'avoient toujours pratiqué. Thomas refusa constamment de le faire: à moins qu'on ne lui prouvât par titres, ou autrement, qu'il devoit cette obéissance. ' Refus au reste qui ne venoit ni d'entêtement ni de présomption, mais seulement de ce que Thomas étant nouveau venu en Angleterre, en ignoroit les usages, et prêtoit trop facilement l'oreille aux discours des flatteurs. ' Enfin Lanfranc l'ayant satisfait sur ce point, il fut sacré, et les deux Archevêques vécurent toujours depuis dans une parfaite union.

Lanf. vit. c. 10.

Ibid. | Malm. ib.

Lanf. ib. c. 11.

Ibid. | Ead. hist.
nov. l. 1. p. 30. 2 |
Ord. vit. l. 5. p.
548 | Gerv. de
Pont. can. p. 1653
| Brom. chr. p.
970. 972 | Angl.
sac. t. 1. p. 66 |
Knyg. l. 1. p. 23.
48.

' L'année suivante ils allerent ensemble à Rome demander le Pallium; Remi Evêque de Lincoln fut du voiage. Ils y porterent de riches presents, et y firent l'admiration des Romains par leur sçavoir et leur éloquence. Durant leur séjour, on porta au Pape Alexandre II des accusations contre l'Archevêque Thomas et l'Evêque Remi, en conséquence de quoi l'anneau et le bâton pastoral leur furent

Ord. Vit. ib.

Fleu. H. E. l. 61.
n. 34.

1 ' Ordric-Vital a brouillé ses idées en écrivant, que ce fut à la place de Stigand que Thomas fut nommé. Stigand étoit Archevêque, non d'York, mais de Cantorberi, et eut Lanfranc pour Successeur. Il s'est glissé une autre faute ' dans l'histoire de M. l'Abbé Fleuri, où Thomas est qualifié Chanoine d'Evreux, au lieu de Baïeux.

ôtés. Thomas ¹ étoit accusé d'être entré dans l'épiscopat contre la disposition des SS. Canons, qui en excluent les fils de Prêtres, tel qu'il étoit, et Remi d'avoir reçu du Roi Guillaume l'évêché de Lincoln, pour recompense du service de guerre qu'il lui avoit rendu, et d'autres secours qu'il lui avoit prêtés dans la conquête de l'Angleterre. Les deux Prélats n'eurent point d'autre parti à prendre que de recourir à la miséricorde du Pape, qui remit au jugement de Lanfranc la décision de cette affaire. Lanfranc après avoir représenté au Souverain Pontife, qu'ils pouvoient être d'une grande utilité au Roi par leur science et leur doctrine, dans le dessein qu'il avoit de renouveler la face de l'Eglise Anglicane, les retablit aussi-tôt l'un et l'autre, en leur rendant les marques de leur dignité.

L'on agita beaucoup le differend entre les deux Archevêques, au sujet de la juridiction. Mais le Pape en renvoia la connoissance sur les lieux. En conséquence la cause fut discutée dans un Concile national, tenu à Vinchestre en presence du Roi aux fêtes de Pâques 1072, et décidée à Oüindsor à la Pentecôte suivante, en faveur de l'église de Cantorberi. Thomas s'y soumit, et ratifia par sa souscription le decret qui en fut dressé. On lui accorda cependant à lui et à ses successeurs à perpetuité, la juridiction sur l'évêché de Durham, depuis nommé Landisfarne, et sur d'autres païs spécifiés dans le decret. C'est à ce titre ¹ que le troisième de Janvier 1081, il sacra, assisté de presque tous les Evêques d'Angleterre et en presence du Roi, Guillaume, Abbé de S. Vincent du Mans pour Evêque de Durham.

Lorsque Thomas prit possession de son église, il la trouva dans une extrême désolation. Les bâtimens crouloient de toutes parts, ou étoient entierement tombés. Il n'y restoit plus que trois chanoines; les autres étant morts ou dispersés. Le preinier soin du zélé Prélat fut de rappeler ceux-ci, et d'y en joindre d'autres en nombre suffisant. Après quoi il leur bâtit des lieux réguliers, pour les faire vivre en commun, et commença à éle-

Lanf. ib. | ep. 3.
p. 301-303 | Malm.
de Pont. Angl. 1.
1. 1. p. 206-212 |
Conc. 1. 9. p. 1212.

Sim. Dunel. 1. 4.
p. 49.

Stub. ib. p. 1708.
1709 | Malm. ib.
1. 3. p. 273.

¹ M. l'Abbé Fleuri, quoique très-exact d'ailleurs, a confondu ici les accusations intentées contre les deux Prélats, en mettant sur le compte de Thomas celles qui regardoient Remi, et sur Remi celles qui regardoient Thomas. Il n'y a qu'à lire les Auteurs cités et presque contemporains pour se convaincre, que c'est l'Archevêque Thomas qui étoit accusé d'être fils d'un Prêtre.

Fleu. H. E. 1. 61.
n. 36.

ver une nouvelle Cathédrale, qu'il eut la consolation de finir avant sa mort. Ayant formé son Chapitre, il y établit les dignités convenables : un Prévôt, un Doïen, un Thrésorier, un Chantre, et n'oublia pas le Scolastique pour y enseigner les jeunes clercs. Il pourvut si généreusement à leurs besoins, soit des biens de son église, ou des siens propres, qu'il fut accusé d'avoir excédé en ce point.

Stub. ib. p. 1709 |
Alford. an. 1100.
n. 32.

' Le pieux et sçavant Archevêque ne vouloit que des Ecclésiastiques de mérite et gents de Letres. Lorsqu'il en connoissoit de ce caractere, il étoit ingénieux à les attirer dans sa Cathédrale. Rien de mieux réglé que cette compagnie; rien aussi de mieux ordonné que ses exercices. Tout le temps y étoit employé ou au service divin, ou aux travaux de Literature et à ce qui y avoit rapport. Et afin d'y soutenir ce genre d'occupation, le sage Prélat eut soin d'amasser de bons livres. Il étoit le premier à en faire usage et toujours à la tête des exercices literaires, soit qu'il s'agit d'étude, de conférences sur des points de doctrine, du chant ecclésiastique, soit qu'il fût question de composer des pieces pour l'office divin, même de fabriquer des orgues, de les toucher, ou de montrer à d'autres à réussir dans ces différentes occupations. ' Thomas aimoit la Musique, qu'il avoit apprise parfaitement, comme il a été dit; mais il vouloit une Musique mâle, et ne pouvoit souffrir à l'église un chant mou et efféminé.

Malm. ib.

Toujours attentif au bien de son église, il ne se donna pas moins de mouvements pour en conserver les revenus et les privilèges, qu'il en prit pour établir le bon ordre dans son Clergé. ' Dès le Pontificat d'Alexandre II il eut à ce sujet un grand différend avec S. Vulstan Evêque de Vorchestre. Celui-ci répétoit plusieurs possessions qu'il soutenoit avoir été envahies par l'Archevêque Aldrede, et que Thomas prétendoit au contraire appartenir légitimement à son église, en prétendant encore que l'évêché de Vorchestre étoit de sa juridiction. Mais ce différend ayant été porté à un Concile de l'Eglise Anglicane, Thomas perdit sa cause, et n'eut que le mérite de son zèle pour les intérêts de son siege. Il ne fut guères plus heureux ' dans le procès qu'il eut avec Robert Evêque de Lincoln, qui travailla à tirer son diocèse de la dépendance d'York : en quoi il réussit au moïen de trois mille marcs d'argent qu'il donna au Roi

Angl. sac. t. 2. p.
255. 256 | Mab.
act. t. 9. p. 852.
853.

Angl. sac. t. 1. p.
293.

Guillaume le Roux. Il est vrai que pour dédommager Thomas, on mit sous sa juridiction les abbaïes de Selebi et Glocestre.

' En 1075 il fut du grand Concile qu'on tint à Londres, et dans lequel furent faits divers reglements importants pour la bonne discipline. Il y a toute apparence, qu'il se trouva aussi ' à un autre Concile tenu à Vinchestre l'année suivante, où les Evêques assemblés firent entre autres de sages decrets touchant la continence des Prêtres.

Conc. t. 10. p. 346-350.

p. 351-353.

' Pendant la vacance du siege de Cantorberi, ou l'absence de l'Archevêque, les ordinations des Evêques et les premiers hôneurs dans les cérémonies qui se faisoient à la Cour, comme le couronnement des Rois, la célébration des Messes solennelles en leur présence, appartenoient de droit à l'Archevêque d'York. Thomas eut occasion de jouir de ce droit pendant plus de quatre ans, que vaua le siege de Cantorberi depuis la mort du B. Lanfranc jusqu'à ce qu'il sacrât lui-même Anselme pour le remplir. ' Anselme se trouvant absent à la mort de Guillaume le Roux Roi d'Angleterre, ' ce fut Thomas qui courona Henri I son successeur. La cérémonie s'en fit à Oüestminter le cinquième d'Août de l'année 1100. Ce grand Prélat ne survêcut à cette époque, que de trois mois et quelques jours ; ' étant mort le dix-huitième de Novembre suivant, après un peu plus de trente ans de Pontificat. C'est donc par erreur ' que M. du Boulai place cette mort dès 1006, et qu'un autre Auteur beaucoup plus ancien la rapporte à l'année suivante. ' Elle arriva à Rypon, d'où le corps du pieux Archevêque fut porté à York, et enterré dans la Cathédrale du lieu, auprès de celui d'Aldrede son prédecesseur avec l'épitaphe suivante.

Stub. ib. p. 1707.

Malm. ib.

Angl. sac. t. 1. p. 173. 613.

p. 160 ; Sim. Dun. de Reg. Angl. p. 226.

Egas. Bul. t. 1. p. 645 | Angl. sac. t. 2. p. 649.

Stub. ib. p. 1709.

EPITAPHE.

Orba jacet viduata bono Pastore Patrono,
 Urbs Eboraca dolet, vix habitura parem.
 Qualia vix uni, persona, scientia, vita,
 Contigerat THOMÆ, nobilis, alta, bona
 Canities, hilaris facies, statura venusta,
 Angelici vultus splendor et instar erat.

Hic numero atque modo doctrinæ seu probitatis,
 Clericus omnis erat, vel magis omnis homo.
 Hæc domus et Clerus sub tanto Præsule felix,
 Pene quod est et habet, muneris omne sui est.
 Octavis ergo Martini transit ille,
 Cui pietate Del sit comes in requie.

Malm. ib. | Ead.
 hist. nov. 1. 4. p.
 82. 2 | Knyg. 1. 2.
 p. 2377 | Stub. ib.
 p. 1712.

L'on a vû, ' que l'Archevêque Thomas étoit frere de Samson, d'abord chanoine de Baïeux, puis Evêque de Vorchestre, et en cette qualité oncle paternel de Thomas II, son successeur dans le siege d'York, après Girard, ou Gerard. Par conséquent il étoit aussi oncle de Richard Evêque de Baïeux, autre fils légitime de Samson qui avoit été engagé dans le mariage, avant que d'embrasser l'état ecclésiastique. Samson étoit plus jeune que Thomas, ce qui joint à la qualité de fils d'un Prêtre qu'avoit celui-ci, fait juger qu'il n'étoient que freres uterins.

§ II.

SES ECRITS.

Stub. ib.

Guib. de nov. app.
 p. 743.

Stub. ib.

Mab. ib. p. 852 |
 Malm. ib. | Knyg.
 1. 1. p. 2345.

PLUSIEURS anciens Auteurs parlent avec beaucoup d'éloge du sçavoir et des travaux literaires de l'Archevêque Thomas. On vient de voir, ' que l'Auteur de son épitaphe reconnoissoit en lui une science profonde, *alta scientia.* ' Un autre voulant donner une idée de ses grandes connoissances et de l'usage qui en faisoit, le qualifie un esprit fort orné, et le Secretaire des Muses: *Vir ingenii florens, et Musarum à secretis.* ' Thomas Stubss ajoute, qu'il emploïoit la plus grande partie de son temps tantôt à étudier, tantôt à enseigner, d'autres fois à composer, soit en prose, soit en vers, ou à faire des Rythmes qui tiennent de la nature de la prose, et de la poésie, ou enfin à noter des chants ecclésiastiques, dont la letre étoit presque toujours de sa composition.

' Comme il excelloit dans la Musique, et qu'il avoit une belle voix pour la bien soutenir, il se plaisoit beaucoup à composer de cette sorte de chants, et à faire des hymnes pour enrichir l'office divin. Lorsqu'il entendoit chanter

quelque air enjoué et agréable dans les chansons ordinaires, aussi-tôt il le saisissoit, et après l'avoir travesti, le faisoit servir à louer Dieu : *Statim illud in divinas laudes effigiabat.*

Voilà bien des genres de Literature, dans lesquels notre Archevêque faisoit usage de sa plume. Il nous reste cependant très peu de chose de toutes ces productions de son esprit. Nous n'avons de sa façon en genre de Poësie, que l'építaphe du Roi Guillaume le Conquerant, que nous avons donnée à la fin de l'histoire de ce Prince, après l'avoir tirée ' d'Ordric-Vital, qui a pris soin de nous la conserver. Elle est en huit vers élégiaques, dans lesquels le Poëte a voulu établir une espece de rime, qui a dégénéré en consonance. Les quatre premiers vers sont tolerables; mais il y a une extrême platitude dans les autres, et la piece ne répond nullement à la grandeur du sujet. Il peut se trouver dans les anciens Lectionnaires, et autres livres liturgiques de l'église d'York, quelques morceaux des hymnes sacrées, et autres pieces que l'Archevêque Thomas composa pour les offices ecclésiastiques.

Ord. Vit. 1. 8. p. 663. 664.

Quant à ses écrits en prose, il n'est venu jusqu'à nous que deux de ses Letres. ' L'une est adressée au B. Lanfranc, et fait la onzième de son recueil. ' On la trouve aussi dans les notes de Selden, imprimées dans l'appendice des œuvres de S. Anselme. Cette Letre est en un style laconique et assés bien écrite. Thomas y prie Lanfranc de lui envoyer deux Evêques Suffragans de Cantorberi, afin de l'assister au sacre d'un Evêque pour les isles Orcades. La douzième dans le recueil de Lanfranc, est une réponse à celle de Thomas, ' à qui Lanfranc, adresse aussi la dixième. Celle-ci suppose de la part de l'Archevêque d'York une consultation qui est perduë. Il s'agissoit d'un homme, qui ayant épousé une femme, nioit ensuite l'avoir épousée: sur quoi Thomas prioit Lanfranc de lui marquer la conduite qu'il devoit tenir en cette occasion.

Lanf. ep. 11.

Ansel.app.p.128.

Lanf. ep. 10.

' L'autre Letre qui nous reste de notre Archevêque, se trouve enchassée dans les Annales de Roger de Hoveden. C'est proprement l'attestation d'un miracle, qui s'étoit operé sur l'Auteur par l'intercession de Cuthbert, honoré d'un culte particulier dans la Cathédrale de Durham. La relation de la maladie mortelle au jugement des Medecins,

Rog. de Hov. an. par. 1. p. 459. 460.

dont notre Archevêque fut travaillé pendant deux ans, et le recit de la guérison font la première et la plus belle partie de cette Lettre. Le reste est employé à marquer la reconnaissance qu'en avoit le Prélat, par l'exemption des droits et redevances, dont les terres et autres possessions de l'église de Durham, situées dans l'étendue du diocèse d'York, étoient chargées envers cette Métropole.

Lanf. vit. c. 11.

Enfin on a la profession d'obéissance suivant les Canons, que Thomas, si-tôt qu'il eut été sacré Archevêque d'York, fit à Lanfranc comme à son Primat. Milon Crispin a été soigneux de l'insérer dans la vie de celui-ci, pour la transmettre à la postérité. Elle est courte, mais édifiante et bien écrite.

MANASSÉ I,

ARCHEVÊQUE DE REIMS.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Guib. vit. l. 1. c. 11. p. 465.

MANASSÉ, premier du nom, quoique d'une grande naissance et Archevêque d'une des premières Métropoles du Royaume, est néanmoins devenu plus fameux par le dérèglement de ses mœurs, que célèbre par tout autre titre. Alberic de trois-fontaines, parlant de son extraction le fait descendre des Seigneurs de Rouci, en lui donnant pour pere Manassé surnommé le Chauve, ou comme il s'exprime lui-même *Calva asina*: et du côté maternel de sang royal, en lui donnant pour mere Beatrix de Hainaut, petite fille par Hadvise du Roi Hugues Capet. Mais cette généalogie est purement imaginaire; et ceux qui ont suivi en cela le Chroniqueur Alberic, comme MM. de Sainte-Marthe, Dom Marlot, et autres, ont tous donné dans l'erreur. En voici les preuves tirées d'Auteurs contemporains, ou peu éloignés du temps.

Alb. chr. par. 2. p. 62. 112.

Gall. chr. vet. t. 1. p. 507 | Marl. t. 2. p. 165. 166.

Guib. de nov. app. p. 528.

Hermanne Moine à Laon, qui écrivoit sous l'Evêque Barthelemi, nous apprend qu'Hildouin Comte de Rouci

avoit épousé Adelaïde sœur de Manassé, qui par conséquent ne pouvoit être sorti de la Maison de Roussi, mais qui se trouvoit seulement allié avec elle par ce mariage. Quant à sa mere, ' elle se nommoit, non Beatrix, mais Adelaïde, ainsi qu'on le voit par le Sousdiacre Foulcoïe, qui a fait son épitaphe, et dédié plusieurs de ses Poësies à l'Archevêque son fils. Nous croïons volontiers que notre Prélat étoit ' de la Maison de Cluni, dans laquelle se trouvoient des Manassés et des Adelaïdes, comme on le voit par des monuments du temps, et qui fut bienfaictrice de l'abbaië de S. Hubert, ' en quoi elle fut imitée par Manassé même.

Mab. Mus. It. t. 1. par. 2. p. 118.

Mart. am. coll. 1. t. 1. p. 472 | t. 4. p. 930. 1022.

t. 1. p. 499. 500.

' Manassé n'étoit que simple clerc, lorsqu'il parvint au siege métropolitain de Reims, et n'étoit point auparavant Archidiacre de cette église, comme quelques Écrivains l'ont avancé. ' Il y succéda immédiatement à Gervais du Château du Loir, mort le quatrième de juillet 1067. Mais on est partagé sur le temps précis, auquel il prit sa place. On peut cependant dire, que ce fut peu après l'époque marquée, ' si son Pontificat fut de seize ans, suivant le calcul d'Alberic; autrement on ne sçauroit vérifier cette supputation. Encore faudra-t-il y comprendre les trois ans qui s'écoulerent depuis sa déposition en 1080, jusqu'en 1083 que Renauld du Bellai fut ordonné pour le remplacer. Il y a néanmoins toute apparence, que Manassé ne reçut lui-même l'ordination épiscopale qu'en 1070. C'est à cette année que le même Alberic fait commencer son Pontificat, ' et que Manassé commence lui-même à en compter le temps.

Marl. ib. p. 166.

Gall. chr. ib.

Alb. chr. ib. p. 112.

Marl. ib. p. 171.

' Il eut le malheur d'entrer dans sa dignité par la voie de simonie, ce qui fut le commencement de sa perte. La première, et peut-être aussi la seconde année de son gouvernement fut assés tranquille. ' Le Prélat fit même pendant ce temps-là du bien à quelques églises, nommément au monastere de Mousson, de Mourmont et de S. Bâle. De sorte qu'on esperoit qu'il feroit honneur à l'épiscopat. ' Lanfranc déjà Archevêque de Cantorberi, le regardoit même comme devant être une des colonnes de l'Eglise: qualification qu'il lui donne à la tête d'une Letre qu'il eut occasion de lui écrire. Ce fut apparemment en ces premières années de son Pontificat, ' que le Poëte Foulcoïe le

Guib. ib.

Marl. ib. p. 168. 170.

Lanf. ep. 30.

Mab. ib. | Le Beuf, diss. t. 2. p. 212. 243.

célébra dans ses vers, et lui dédia divers recueils de ses Poësies. Il n'est pas en effet à présumer, qu'il l'eût osé faire, lorsque notre Archevêque vint à être décrié, jusqu'au point qu'il le fut dans la suite. Il est vrai que si le Poëte étoit ingénieux à louer le Prélat, le Prélat n'étoit pas moins généreux à récompenser le Poëte: sorte d'enchantement capable de boucher les yeux et les oreilles à la Muse de celui-ci sur les défauts de son Mécène.

Manassé ne fut pas long-temps sans se faire connoître pour ce qu'il étoit. ' Son extérieur, suivant le portrait que nous en a tracé Guillaume Wallon, qui en qualité d'Abbé de S. Remi de Reims, l'avoit connu personnellement, et éprouvé plus d'une fois dans ses mauvaises manieres, annonçoit un homme vain, inquiet, altier, violent, emporté, sans politesse, dédaigneux, méprisant; ' et ses propres discours faisoient voir qu'il avoit moins de religion, que d'avarice et d'ambition. « L'Archevêché de Reims, disoit-il ouvertement, « seroit un gracieux bénéfice, s'il n'obligoit à chanter des « Messes. » Un Prélat de ce caractere étoit beaucoup plus capable de détruire que d'édifier; et c'est ce qui arriva. ' Il commença par piller l'abbaye de S. Remi, et véxer les moines qui y servoient Dieu. L'Abbé Hérimar étant mort dès 1071, Manassé empêcha qu'on lui donnât un successeur, de peur qu'il ne s'opposât à ses pillages. ' Il y mit cependant sur la fin de l'année 1073 pour Abbé Guillaume Wallon, qui l'étoit déjà de S. Arnoul de Metz: de quoi le Pape le félicita par une lettre du quinzième de Mars de l'année suivante. ' Mais cet Abbé ne put tenir contre la tyrannie de l'Archevêque: ce qui le força à abdiquer, et lui fit écrire à lui-même deux lettres foudroyantes dans lesquelles il lui dit ses vérités, peut-être avec un peu trop de liberté.

Le Clergé de Reims étoit alors très-florissant par les hommes célèbres qui le composaient, comme nous l'avons montré ailleurs. On y voioit un Odon, depuis Pape sous le nom d'Urbain II; un Brunon plus connu dans la suite sous le nom de S. Bruno Instituteur des Chartreux; un Hérimanne, un Godefroi, dont il a été parlé en leur lieu; un Manassé, un Raoul le Vert, l'un et l'autre successivement Archevêque de Reims après Renauld du Bellai; et encore d'autres grands hommes. ' Notre injuste Archevê-

Mab. ana. t. 1. p. 263.

Guib. ib.

Greg. VII. 1. 1. ep. 13 | Marl. ib. p. 171.

Greg. VII. ib. cp. 52.

Mab. ib. p. 251-259.

an. l. 65. n. 8 | Mus. It. ib. p. 117.

que n'eut pas plus d'égard pour des personnes aussi respectables, que pour les moines de S. Remi et leur Abbé. Il les maltraita en plusieurs manieres, jusqu'à les dépouiller de leurs biens: ' ce qui fit prendre à plusieurs le parti d'abandonner cette église.

Guib. ib.

' Le Pape Gregoire VII instruit de sa conduite envers l'Abbé et les moines de S. Remi, par Guillaume Wallon même qui étoit allé exprès à Rome, le dissimula; comprenant sans doute que c'étoit un esprit à ménager. ' Il continua donc de lui écrire en lui marquant de la confiance. C'est ce qu'on voit par sa lettre à cet Archevêque, en date du treizième de Décembre 1074. Gregoire lui marque agréer l'excuse qu'alléguoit le Prélat pour n'avoir pas encore fait le voiage de Rome; et en lui recommandant les Légats du S. Siege il lui témoigne la douleur que lui causoit la conduite de Philippe Roi de France. Il lui écrit encore peu de temps après, ' pour le charger de faire restituer aux clerics de Châlons sur Marne les revenus dont leur Evêque les avoit dépouillés. Manassé qui se trouvoit précisément dans le même cas à l'égard de ses propres clerics, négligea de le faire: sur quoi le Pape lui écrit une autre lettre de reproche, avec injonction de déposer et d'excommunier même l'Evêque, s'il persistoit encore à refuser de restituer ce qu'il avoit enlevé. ' Il le chargea aussi par une autre lettre, de faire rendre justice à Guillaume Evêque d'Utrecht, qui se plaignoit que Radbod de Noïon lui avoit enlevé Bruges, enclavé dans l'étenduë de son diocèse.

Greg. VII. ib. ep. 53.

I. 2. ep. 32.

ep. 56.

ep. 58.

' On porta à Rome l'année suivante de nouvelles plaintes contre Manassé au sujet des excommunications injustes dont il usoit. Le Pape y voulant faire droit, commit Joffroi Evêque de Paris pour examiner l'affaire sur les lieux. ' Pendant Manassé fut appelé la même année à Soissons pour y confirmer la fondation du monastere de Jean des Vignes. Ayant été obligé d'y faire quelque séjour, il en prit occasion d'y assembler son Concile provincial dont le principal motif fut la restitution des biens de l'abbaye de S. Quentin. ' Concile que le Chroniqueur de Cambrai, et d'autres Ecrivains d'après lui, ne placent qu'en 1078: ce qui a donné lieu à M. Dormay Historien de la ville de Soissons, de discuter les difficultés qui ne permettent pas de lui assigner cette époque.

I. 4. ep. 20.

Marl. ib. p. 172.

p. 173.

Hug. Fl. chr. p.
198. 199 | Conc. t.
10. p. 360.

' Hugues Evêque de Die, Légat du S. Siege, ayant reçu ordre d'assembler un Concile pour terminer différentes affaires, qui concernoient l'Eglise Gallicane, le tint à Autun en Septembre 1077. Manassé, qui devoit en être nommé, ne s'y trouva point; sçachant sans doute qu'on y devoit porter des accusations contre lui, comme il arriva effectivement. ' Trois des premiers chanoines de son église, Manassé, Brunon et Ponce, s'y étant présentés l'accuserent d'avoir usurpé le siege de Reims, d'y être entré par simonie, d'avoir enlevé les vases sacrés de sa Cathédrale, dépouillé ses clercs, pillé les autres églises et monasteres, enfin d'avoir prononcé des excommunications injustes. ' L'Archevêque appelé pour y répondre, refusa de comparoître et fut suspendu de ses fonctions. Bien loin de profiter de ce remede, il ne songea qu'à se venger de ses accusateurs. De sorte qu'à leur retour du Concile, il leur dressa des embuches, enfonça leurs maisons, pilla leurs biens, et vendit leurs prébendes. Le bruit de ces nouveaux excès n'avoit peut-être pas encore pénétré jusqu'à Rome, lorsque le Pape instruit de son refus de s'être présenté au Concile d'Autun, lui écrivit pour lui ordonner de se justifier dans un autre avec six Evêques. Mais le Prélat coupable prit le parti d'aller lui-même à Rome.

Mab. ib.

Hug. Fl. ib. p. 199.

Mab. Mus. 1t. ib.
p. 149.

On ignore de quelle maniere il y défendit sa cause. Seulement ' on sçait qu'après y avoir attendu près de onze semaines le Légat Hugues de Die, il fut entendu en plein Concile, et que sur ses raisons il fut rétabli dans ses fonctions et renvoïé absous à son église. Le Légat Hugues avoit peut-être en vûë ' cette indulgence dont on usa envers Manassé, avec quelques autres de même nature, lorsque dans une de ses lettres il se plaint que les coupables qu'il condamnoit en France, couroient à Rome, où au lieu de les traiter plus rigoureusement, comme la justice le demanderoit, on leur faisoit grâce; et ils en devenoient plus insolents. Notre Archevêque en fournit un exemple mémorable.

Conc. ib. p. 367.

Greg. VII. l. 5.
ep. 17.

' Le Pape n'avoit levé la suspense prononcée contre lui, qu'après qu'il eut fait serment sur le corps de S. Pierre, que ce n'étoit pas par mépris qu'il avoit manqué de se trouver au Concile d'Autun, et qu'il eut promis, que toutes les fois qu'il seroit cité de la part du Pape, il se soumettroit à son jugement, ou à celui de son Légat, et qu'il conserve-

roit les thrésors, les ornements et les biens de l'église de Reims. A peine cependant fut-il de retour de Rome, ' qu'ayant occasion d'écrire au Pape pour d'autres affaires, il se défendit, sous prétexte de conserver les privilèges attachés à son siege, de répondre à d'autres qu'au Pape même, ou à ses Légats qui seroient Italiens, ou élevés à Rome, et non de deçà les Alpes. Il craignoit, comme il paroit par sa letre, qu'on ne l'accusât encore de nouveau, ce qui arriva effectivement. ' Il semble au reste, que Manassé ne demandoit des Légats étrangers, que par la raison qu'ils ne seroient pas si bien au fait de ses crimes, ou parce qu'il lui seroit plus facile de les gagner. Il est au moins vrai, ' que le Pape ne regardoit tous les raisonnements de ce Prélat que comme autant de subterfuges, *inducias quærit*, dit-il en parlant de lui, *ut subterfugiat*.

Hug. Fl. ib. p. 203. 204.

Greg. VII. 1. 6. ep. 2. 3.

ep. 3.

' C'est pourquoi il lui ordonna de se presenter devant l'Evêque de Die et l'Abbé de Cluni, tant pour se justifier des accusations formées contre lui, que pour se faire rendre justice à lui-même sur les plaintes qu'il faisoit dans sa letre.

ep. 2.

' Gregoire en écrivit aussi aux deux Légats. Ses lettres sont du vingt-deuxième d'Août 1078, et donnerent apparemment occasion ' au Concile qui fut indiqué à Troïes, et dont il est parlé dans l'Apologie de Manassé. Manassé s'y rendit avec les clercs de son église et les Abbés du diocèse.

ep. 3.

Mab. ib. p. 120.

Mais le Concile ayant été contre-mandé, ' n'eut point lieu. Le Pape écrivit à son Légat Hugues de Die, et lui ordonna d'en convoquer un autre, afin de terminer l'affaire de l'Archevêque de Reims, dont on parloit fort désavantageusement en France et en Italie, et de régler d'autres affaires. Il vouloit, que si Manassé se trouvoit convaincu canoniquement par ses accusateurs et les témoins compétents, il fût jugé sans aucun retardement, comme il méritoit. Que si les accusations n'étoient pas en forme, il suffiroit que ce Prélat se justifiât avec six Evêques sans reproche; et après s'être ainsi purgé il rentreroit dans son église, et demeureroit tranquille dans les fonctions de sa dignité.

Hug. Fl. ib. p. 205.

' En conséquence le Légat indiqua le Concile à Lyon, et y appella l'Archevêque de Reims. ' Celui-ci qui avoit déjà évité de se trouver à ceux d'Autun et de Poitiers, songea aux moïens de ne point assister non plus à celui de Lyon. ' Sçachant que Hugues en s'y rendant, étoit demeu-

Ibid. p. 206.

p. 205.

p. 206.

ré à Vienne pour rétablir sa santé, il lui envoïa des députés, qui le prièrent instamment de sa part, de se contenter que Manassé se purgeât par serment avec six de ses Suffragans à son choix. Et afin de mieux obtenir ce qu'ils demandoient, ils offrirent au Légat trois cents onces d'or, et de grands presents à ses domestiques. ' Ils lui firent encore une autre proposition, qui auroit été plus au goût du Prélat accusé. C'étoit de donner encore de plus grandes sommes, avec promesse d'assurer par serment que jamais personne n'en sçauroit rien, si le Légat vouloit permettre que l'Archevêque se purgeât seul. Mais Hugues refusa généreusement toutes les offres.

Greg. VII. l. 7.
ep. 12. 20.

ep. 12.

' Le Concile se tint néanmoins dans le cours des mois de Janvier et Fevrier 1080, comme il paroît par les dates de deux Letres du Pape Gregoire. ' Ce Pontife ayant appris que Manassé persistoit dans son refus d'y comparoître, lui écrivit le troisiéme de Janvier de la même année, pour lui reprocher ses subterfuges perseverants, et lui enjoindre d'y aller répondre aux accusations dont il étoit chargé. Il lui laissoit toutefois la liberté, au cas qu'il fût réellement coupable, d'opter le parti d'abdiquer, et de faire de dignes fruits de pénitence, au lieu de mettre en usage les ruses dont se servoient les gents du monde, pour excuser et pallier leurs fautes. Malgré ces instances, Manassé n'alla point au Concile de Lyon, et se contenta de s'en excuser auprès du Pape sous de vains prétextes, ' et d'envoïer au Légat une Apologie, dont il sera parlé en détail dans la suite.

Mab. ib. p. 419.

Hug. Fl. ib.

Greg. VII. ib. ep.
20.

' Ne s'étant donc point présenté à l'assemblée, il y fut déposé, ' et la sentence de sa déposition aussi-tôt envoïée à Rome, où elle fut confirmée dans un Concile qui s'y tint au commencement du Carême de la même année. C'est de quoi le Pape lui donna avis par une letre en date du dix-septième d'Avril suivant. Mais voulant encore user d'indulgence envers le Prélat coupable, il lui accorda un délai jusqu'à la S. Michel, pour se purger avec les Evêques de Soissons, de Laon, de Cambrai, de Châlons, ou tous autres semblables, en y joignant deux autres Evêques, en qui le Pape pût avoir confiance. Gregoire y ajoûtoit néanmoins les conditions suivantes. Que Manassé rendroit tous les biens à Manassé, à Brunon et à tous les autres clercs de

Reims, qui avoient parlé contre lui pour la justice, et qu'avant l'Ascension prochaine il quitteroit son église, et se retireroit à Cluni, ou à la Chaise-Dieu, avec un clerc et deux Laïcs, pour y vivre régulièrement à ses dépens. Qu'il promettrait avec serment en présence de Hugues de Die, qu'il ne prendroit plus rien de l'église de Reims, que ce qui suffiroit pour sa subsistance et celle des compagnons de sa retraite. Qu'il souffriroit que ses clercs, exilés depuis longtemps pour avoir fait leur devoir, seroient rétablis dans leurs fonctions. Qu'enfin pour lui épargner la fatigue du voïage de Rome, il vouloit bien qu'il se justifiât devant Hugues de Die, l'Abbé de Cluni, ou en l'absence de ce dernier, devant le Légat Amé, et les autres Evêques nommés plus haut. La lettre finit par protester à l'infortuné Prélat, que s'il refusoit de prendre ce parti, non-seulement sa sentence de déposition sortiroit son plein et entier effet, mais que même toute audience lui seroit refusée dans la suite.

' Manassé abusant de la condescendance du Pape, n'exécuta rien de ce qu'il lui avoit prescrit. Alors Gregoire convaincu de son obstination, le déclara excommunié et déposé sans espérance de se voir jamais rétabli. Il écrivit à cet effet quatre lettres en date du vingt-septième de Décembre de la même année 1080 : l'une au Clergé et au peuple de Reims, une autre à Eboles, ou Ebles, Comte de Rouci, une troisième aux Evêques suffragants de Reims, et la quatrième au Roi Philippe, afin qu'ils ne regardassent plus Manassé comme Archevêque, et lui donnassent un Successeur. ' Le Prélat déposé ne laissa pas de vouloir encore se maintenir à main armée. Mais les Seigneurs du païs, le Clergé et les Bourgeois de la ville le chasserent, et en élurent un autre en sa place. Cet infortuné Prélat se voyant ainsi banni, se retira auprès du Roi Henri, bien-tôt après Empereur, et fut vagabond le reste de ses jours.

' L'Abbé Guibert, qui nous apprend ces derniers traits de son histoire, ajoute qu'il mourut excommunié. L'on ne trouve effectivement aucun acte de son absolution. Mais un Auteur contemporain de Guibert nous donne à entendre, qu'il fut néanmoins absous. ' Cet Ecrivain, qui est l'Historien anonyme de la Croisade, publié par Dom Mabillon, atteste que Manassé fit le pèlerinage de la Terre-Sainte, peu de temps avant que les premiers Croisés y pénétrassent,

I. 8. ep. 17-20.

Guib. ib.

Ibid.

Mab. ib. p. 207.
200. n. 100. 102.

c'est-à-dire peu avant l'année 1097. Or on sçait, que cette sorte de voïage étoit alors une voie ouverte pour gagner l'indulgence. Manassé, il est vrai, n'est ici désigné que par la qualité d'Evêque de Reims; mais il est visible que ce ne peut être que lui-même. Il fut pris dans ce voïage par le Soudan de Babylone, qui le fit esclave avec les Evêques de Beauvais, de Tarente, l'Ermite Guillaume et autres, ainsi qu'il a été dit à l'article de Tudebode, où l'on a rendu compte de l'Historien qui le rapporte.

p. 210. n. 103.

On y a marqué aussi, de quelle maniere Manassé et les autres esclaves chrétiens recouvrèrent leur liberté. ' Le Soudan la leur ayant accordée, il ne leur restoit point d'autre parti à prendre, ou que de suivre à Antioche les Ambassadeurs des Princes chrétiens, qui se trouvoient alors à Babylone, et que le Soudan renvoïa au même temps qu'il mit les esclaves en liberté, ou d'aller joindre les Croisés, ' qui faisoient alors le siege d'Archos. Depuis ce temps-là, c'est-à-dire le mois de Mai 1099, on ignore absolument ce que devint notre infortuné Prélat.

p. 204. 205. n. 97.
98.

§ II.

SES ECRITS.

Mab. ana. t. 1. p.
256.

' GUILLAUME Wallon, qui a si bien caracterisé l'Archevêque Manassé en parlant à lui-même, lui reprochoit son ignorance. On ne voit point en effet, que ce fût un homme sçavant; et nul Auteur ne fait même mention de ses études. Son épiscopat n'est point non plus une preuve qu'il eût bien étudié, parce que la voie par laquelle il y entra, étoit ouverte aux ignorants comme aux autres. Il ne laisse pas néanmoins de se trouver sous son nom des monuments de Literature, qui méritent d'être connus. Soit donc qu'il y ait mis lui-même la main, soit qu'il ait eu recours à une plume étrangere pour les composer, c'en est assés pour nous autoriser à le compter au nombre de nos Ecrivains, qu'ils portent son nom.

Mus. It. t. 1. par.
2. p. 117-127.

p. 118.

1°. ' Son principal ouvrage est une Apologie, que Dom Mabillon a donnée au public, avec quelques remarques préliminaires de sa façon, ' après l'avoir tirée d'un manuscrit du Vatican, entre ceux de Christine Reine de Suede,

dans lequel elle se trouve divisée en deux fragments. Avant cette édition le P. Sirmond en avoit copié un endroit dans le même manuscrit, appartenant alors à M. Petau, et l'avoit communiqué à Dom Marlot, ' qui l'a fait entrer dans son histoire de l'église Métropolitaine de Reims. M. de Sainte-Palaye en visitant les Bibliothèques d'Italie, l'a trouvée entière dans un autre manuscrit, où elle est accompagnée de quelques morceaux des actes du Concile de Lyon, qui donna occasion à cette Apologie. Si ces morceaux sont différents de ce que Hugues de Flavigni nous apprend de ce Concile, on n'en sçauroit faire trop de cas, par la raison que cette assemblée ne nous est connue que par ce Chroniqueur, et quelques lettres du Pape Gregoire VII.

Marl. t. 2. p. 175.
176.

Manassé composa, ou fit composer cette Apologie, lorsqu'il vit ' que les tentatives qu'il avoit faites auprès du Légat Hugues de Die, et qu'on a rapportées dans son histoire, étoient inutiles, et qu'il lui falloit comparoître au Concile de Lyon. C'étoit par conséquent ou à la fin de l'année 1079, ou tout au commencement de la suivante. ' Il l'adresse au Légat même, qui devoit présider à ce Concile; ' et après un exposé succinct de ce qui s'étoit passé à son égard, tant au Concile d'Autun qu'à Rome, où il s'étoit allé justifier, ' il vient aux raisons qui ne lui permettoient pas de se présenter à celui de Lyon. Ces raisons sont spécieuses et bien détaillées; et si la conduite de Manassé n'étoit aussi notoire qu'elle l'est, on seroit porté à croire ' que sa condamnation auroit été injuste, précipitée et portée par un motif d'envie, comme le publioient les clercs de Noïon, écrivant à ceux de Cambrai. ' Manassé voulant lui-même la faire passer pour telle, copie à cet effet deux passages choisis, l'un du Pape S. Gregoire, l'autre de Saint Léon le Grand, et finit par-là son apologie.

Hug. Fl. chr. p.
205. 206.

Mab. ib. p. 119.
p. 119. 120.

p. 120-127.

p. 130.

p. 127.

Ce qui donne une nouvelle force à ses raisons, ' est qu'il témoigne qu'il ne veut point fuir le jugement ecclésiastique, et qu'il est disposé à comparoître dans un autre Concile, pourvu qu'il se tint dans sa province. En conséquence il offre au Légat, de la part du Roi de France et de la siene, la liberté de le convoquer à Reims, à Soissons, à Compiègne, ou à Senlis, dans le cours du Carême, ou à Pâque suivant. Mais à le bien prendre, tout cet étalage

Ibid.

d'offres et de raisons n'étoit qu'une continuation des subterfuges, dont ce Prélat avoit toujours usé.

Hug. Fl. ib. p. 203. 204.

2°. Il y a de lui une assés longue Letre au Pape Gregoire VII. C'est l'unique qui soit venuë jusqu'à nous, de toutes celles qu'il écrivit à ce Pontife, et qui étoient en grand nombre, comme il paroît par celles que Gregoire lui adresse. Il est fâcheux qu'on ait négligé de nous les conserver. Il seroit curieux de voir en particulier celle qu'il écrivit à ce Pape, pour s'excuser d'aller au Concile de Lyon, et à laquelle Gregoire répond par la douzième de son septième livre.

Ibid. | Conc. t. 10.
p. 362-363. ;

Greg. VII. l. 6.
ep. 2 | Hug. Fl.
ib. p. 203.

' Celle qui nous reste de Manassé, se trouve enchâssée dans la Chronique de Hugues de Flavigni, d'où on l'a fait passer dans la pénultième Collection générale des Conciles. Elle fut écrite après le retour du Prélat de Rome en France: c'est-à-dire en 1078 après la Pentecôte et avant le vingt-deuxième du mois d'Août, qui est la date de la réponse du Pape. Après avoir rendu compte à ce Pontife de quelques commissions dont il l'avoit chargé, il lui porte ses plaintes sur divers chefs, et le prie d'y faire droit. Il se plaint d'abord de Garmond Archevêque de Vienne, en ce que se donnant pour Légat du S. Siege, quoiqu'il ne le fût pas réellement, il en avoit exercé les fonctions dans le diocèse de Reims, en y déposant des Prêtres, qu'il avoit ensuite rétablis à prix d'argent, ce qui lui avoit produit des sommes considérables. Il se plaint encore, qu'étant à Rome, les Evêques de Laon et de Soissons en avoient ordonné un pour Amiens à son insçu: en quoi ils avoient commis deux irrégularités; puisque le nouvel Evêque avoit reçu l'investiture de mains laïques, contre la défense du Pape, notifiée au Concile d'Autun, auquel ces Prélats avoient assisté, et qu'il falloit le consentement du Métropolitain pour cette ordination.

Hug. Fl. ib.

' Manassé venant ensuite à ce qui le touchoit de plus près, c'est-à-dire les accusations dont il étoit chargé, et les citations réitérées de la part des Légats, ce qui lui déplaisoit extrêmement, il prie le Souverain Pontife, de conserver à l'église de Reims le privilège, que les Papes ses prédécesseurs lui avoient accordé. Privilège, qu'il fait consister à n'être jugé que par le Pape, ou par des Légats Romains, sans leur en associer de deçà les Alpes, parce,

dit-il, que ceux-ci sous de beaux prétextes ne cherchent que leurs propres intérêts, non ceux de JESUS-CHRIST et de l'Eglise. Notre Prelat redoutoit si fort le tribunal de ces Légats, qu'il conjure le Pape de lui accorder sa protection pour l'éviter; lui promettant de se présenter à Rome à Pâque prochain. ' Il le prévient aussi sur les accusations qu'on y pourroit porter contre lui, en conséquence de la vigueur épiscopale dont il se proposoit d'user, pour remédier aux désordres arrivés dans son diocèse pendant son voïage et son séjour à Rome.

P. 204.

' Les autres traits de la letre regardent Eble comte de Rouci, Manassé et les autres clercs de l'Eglise de Reims, qui s'étoient refugiés dans le Château de ce Comte, et que notre Archevêque represente comme des révoltés, parce qu'ils étoient ses accusateurs. Il demande justice contre eux tous, et finit sa letre par prier le Pape de réhabiliter Drogon Evêque de Terouane, qui après plus de soixante ans d'épiscopat avoit été interdit par le Légat Hugues de Die. ' Le Pape Gregoire répondit à cette letre de Manassé par la seconde du sixième livre, qui est une des plus sçavantes de tout son Regître.

Ibid.

Greg. VII. l. 6. ep. 2.

' Guillaume Abbé de S. Arnoul de Metz fait mention de plusieurs autres Letres, que notre Archevêque écrit contre lui, lors de leur differend, tant au même Pape qu'à l'Evêque de Metz, et encore à d'autres, et en copie quelques endroits dans les sienes. Mais comme elles étoient pleines d'injures et de faussetés, la perte n'en est pas à regretter.

Mab. ana. t. 4. p. 257. 258.

GOSCELIN,

MOINE A CANTORBERI.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Malm. de Reg.
Angl. l. 4. p. 130
| Angl. sac. pr. p.
6.

GOSCELIN¹, qui en son temps a fait revivre le Vénéral Bede par ses travaux à illustrer l'histoire d'Angleterre, nâquit à Terouane, ou dans le diocèse, qui fait aujourd'hui partie de ceux de Boulogne et de Saint-Omer. Dès sa première jeunesse il se rendit moine à l'abbâie de S. Bertin, soit de son propre choix, ou par la destination de ses parents, ce qui étoit encore alors fort ordinaire. Il y fit ses premières études; et les productions qu'il a laissées de sa plume, font juger qu'il donna de l'application à presque toutes les facultés de la Littérature: à la Grammaire, qui comprenoit encore l'étude des Belles-Lettres, à l'intelligence de l'Écriture Sainte, la connoissance des Canons et celle de l'histoire. Goscelin acquit par-là la réputation d'homme très-sçavant et fort disert. Il faut pourtant avouer que le défaut de bon goût, qui étoit le vice dominant de presque tous les gents de Lettres de son siècle, empêcha qu'il ne tirât de ses études tout le fruit qu'il en auroit dû naturellement tirer. Ainsi quelque application qu'il donnât à la Rhétorique et à la Poétique, il ne réussit qu'à acquérir une fausse éloquence, et ne devint que fort mauvais Poète. Il fut plus heureux en fait de Musique, mais une Musique telle qu'elle étoit en son temps. Guillaume de Malmesburi atteste, que de tous ceux qui avoient alors excellé en ce genre de science il ne connoissoit qu'Osberne Chantre de la Cathédrale de Cantorberi, qui l'emportât sur Goscelin.

Malm. ib. | Angl.
sac. ib. p. 8.

Malm. ib.

* Poss. app. t. 1. p.
644 | Andr. ib.
belg. p. 298 | Voss.
hist. lat. l. 2. c.
48 | Bail. Vies des
SS. pr. n. 31.
Pits. scri. Angl.
p. 141 | Poss. app.
t. 1. p. 649.

La providence avoit fait naître celui-ci encore plus pour l'Angleterre que pour la France sa patrie. * Tous les mo-

¹ Goscelin se trouve encore nommé Gocelin, ou Gotselin, et par corruption Gotselme, dont Pitseus semble avoir fait son Nothelme, et Possevin son prétendu Gotzelin, qu'il ne place qu'en 1210.

dernes qui ont parlé de sa translation dans cette isle, la rapportent au temps de S. Anselme, ordonné Archevêque de Cantorberi sur la fin de l'année 1093. Mais il est certain, qu'elle se fit long-temps avant cette date. ' Nous en avons la preuve dans l'Historien qui vient d'être cité, et qui est un Auteur presque contemporain. Il dit expressément que Goscelin passa en Angleterre à la suite d'Hermanne Evêque de Salisburi, mort comme on l'a vu, dès 1078. Hermanne eut deux occasions de l'emmener en Angleterre : la première en 1049, et l'autre vers 1055. ' Goscelin nous apprend lui-même, qu'il se trouvoit à Rome au commencement de l'année 1049 avec ce Prélat, qui y avoit été député de la part du Roi Edouard. Hermanne, qui étoit né en Flandres, y passa sans doute en se rendant à Rome; et y ayant pris Goscelin pour l'accompagner dans ce voiage, il put fort bien à son retour en Angleterre, l'engager à l'y suivre. Si cela ne se fit pas dès-lors, il n'y a pas lieu de douter, que cela n'arrivât, ' lorsqu'Hermanne vers 1052 se vint rendre moine à S. Bertin, et au bout de trois ans repassa la mer, pour aller reprendre le gouvernement de son diocèse.

Malm. ib.

Mab. cat. t. 9. p. 755. n. 3.

Malm. de Pont. Angl. l. 2. p. 249. 250 | Hidg. l. 6. p. 281.

' Goscelin transplanté en Angleterre, se retira d'abord au monastere de Ramsey, sous l'Abbé Herbert, auparavant Prieur de Fécam en Normandie, et par conséquent François de nation, ' qui fut fait Evêque de Terford en 1091. Autre preuve que Goscelin avoit passé en ce pais-là avant que S. Anselme fût parvenu à l'archevêché de Cantorberi. ' De Ramsey il alla ensuite demeurer à S. Augustin de Cantorberi, où il paroît qu'il fit un plus long séjour qu'ailleurs, ' et qu'il finit ses jours. Ayant entrepris d'illustrer ' l'histoire des principaux Saints honorés dans l'Eglise Anglicane, il employa beaucoup de temps à parcourir les monasteres, et même des diocèses entiers, afin de recueillir les mémoires nécessaires pour l'exécution de son dessein. C'est ce qui fit sa principale occupation le reste de sa vie; et l'on va voir quel fut son travail en ce genre. Il ne se borna pas au reste, à faire connoître les vertus, les miracles et les autres actions des Saints. Il enseigna encore la maniere de les louer, en composant à leur honneur grand nombre de chants ecclesiastiques. Mais ce qui doit donner une plus haute estime du mérite de Goscelin, est qu'en écrivant pour

Angl. sac. ib. p. 6.

Boll. 10. Jun. p. 287. 288. 291. n. 1. 2. 15.

Angl. sac. ib.

p. 8.

Malm. de Reg. Angl. l. 4. p. 130.

la gloire des Saints, il étoit soigneux de faire passer dans sa conduite ce qu'il nous a appris de leurs vertus. *Felix lingua*, s'écrie à ce sujet Guillaume de Malmesburi, en finissant son éloge : *felix lingua, quæ tot Sanctis servierit, felix pectus, quod tot vocales melodias emiseric, præsertim cum in ejus conversatione certaret honestas doctrinæ?*

Poss. ib. | Andr.
ib. | Voss. ib. |
Bail. ib.
Hist. lit. de la Fr.
t. 7. p. 95.

' Tous ceux qui supposent, que ce laborieux Hagiographe ne passa en Angleterre que sous le Pontificat de S. Anselme, lui prolongent les jours jusqu'en 1110. ' Nous avons d'abord embrassé nous-mêmes cette opinion sur l'autorité de ces Ecrivains. Mais après avoir examiné les choses avec plus de soin, il nous a paru trop extraordinaire de renvoyer si loin la mort d'une personne, qui avoit déjà quelque âge en 1049, époque du voïage de Goscelin à Rome. D'ailleurs aucun ancien Auteur ne fixe le terme de sa vie. Ce ne sont que des modernes qui l'attachent à l'année 1110, fondés uniquement sur la fausse supposition, que Goscelin n'avoit passé en Angleterre qu'à la fin du XI siecle. Tout ce qu'il y a de certain touchant sa mort, ' est qu'elle se trouve marquée au quinzième de Mai, et que lui vivoit encore en 1099. L'obituaire de S. Augustin de Cantorberi, qui nous apprend le jour de cette mort, donne à Goscelin le titre de Prêtre avec la qualification de moine.

Angl. sac. ib. p.
8 | Mab. ib. p.
743. n. 1.

§ II.

SES ECRITS.

Malm. de Reg.
Angl. J. 4. p. 130.

' **Q**UOIQUE Guillaume de Malmesburi, le plus ancien Panégyriste de Goscelin, ne parle de ses ouvrages qu'en général, il nous fait néanmoins comprendre, qu'il écrivit prodigieusement. Les Vies des nouveaux Saints qu'il a composées, dit-il, sont sans nombre. Quant à celles des anciens, il a ressuscité celles qui étoient peries par le malheur des temps, et retouché celles qui nous ont été conservées, mais qui étoient mal écrites. Il s'agit ici des Saints de l'Eglise Anglicane; et voici un détail des travaux de Goscelin en ce genre de Literature.

1°. Une histoire entiere de S. Augustin Archevêque de Cantorberi et l'Apôtre des Anglois. C'est le principal, quoique non le premier ouvrage de Goscelin, depuis sa transla-

tion en Angleterre. ' Il la publia, lorsqu'il étoit déjà moine à S. Augustin de Cantorberi, comme il paroît par les inscriptions et les préfaces qui se lisent en tête. Elle fut écrite à plusieurs reprises, et se trouve divisée en quatre parties, ainsi que l'Auteur l'avoit lui-même divisée. La première et seconde partie sont employées à rapporter ce qu'on sçavoit alors de la vie de S. Augustin ; la troisième à faire la relation de ses miracles, opérés jusqu'à la translation de son corps en 1091 ; et la quatrième à l'histoire de cette même translation, et des miracles qui l'accompagnèrent et la suivirent.

Mab. act. t. 1. p. 499 | Angl. sac. t. 2. p. 55.

' Goscelin a intitulé les deux premières parties, l'une l'Histoire abrégée, ou plus courte, l'autre l'Histoire plus prolixé. Celle-ci étoit destinée pour les moines qui servoient Dieu dans le monastere de S. Augustin de Cantorberi, et qui avoient plus d'intérêt que d'autres de s'instruire de tout ce qui concerne leur Saint Patron. L'autre étoit en faveur des Fidèles en général, et ne paroît être qu'un abrégé de la plus diffusé. On ne sçauroit cependant décider au vrai, laquelle des deux a précédé l'autre, par la raison que l'Auteur les cite l'une dans l'autre également. La plus courte contient cinquante-un petits chapitres, et la plus prolixé cinquante-trois, dont la plupart sont forts longs. S'il se trouve dans la plus diffuse des choses qui ne se lisent pas dans l'autre, ce qui est tout naturel : la plus courte en contient aussi quelques-unes qui ne sont pas dans l'autre ; et celles qui se rencontrent les mêmes dans les deux, y sont rapportées de différente maniere.

Mab. p. 499. 500. n. 4 | Angl. sac. t. 2. p. 55.

Au reste, tout ce qu'il y a de meilleur dans l'une et l'autre Histoire, ' a été tiré du Vénérable Bede, comme Goscelin l'avoüe avec ingénuité. Ce qu'il y a ajouté de plus, il l'avoit puisé dans d'autres écrits, qu'il ne nomme pas ; mais qui n'étoient apparemment que des mémoires trouvés dans son monastere, ou ailleurs. Avec ces secours et les ornements de sa rhétorique il a réussi à faire ' sa plus longue Histoire, qu'il dédie aux Confreres avec lesquels il demeurait alors. Goscelin confirme par la maniere dont il a exécuté cet écrit, ce que nous avons déjà mis sur son compte, en avertissant qu'il manquoit de bon goût. Sa préface, ou épître dédicatoire, montre aussi qu'il n'avoit pas toute la lumiere qu'il eût été à souhaiter. On ne peut s'empêcher de

Angl. sac. ib.

Mab. ib. p. 499.

porter ce jugement, lorsqu'on le voit comparer les visions et révélations qu'il rapporte, avec celles qui se lisent dans les Livres Sacrés.

- Sa plus courte Histoire est celle qui a été imprimée la première. ' Dom Luc d'Acheri, l'ayant déterrée dans un manuscrit de l'abbaye du Bec, fait dès le temps du B. Lanfranc, comme le montre le caractère de l'écriture, l'a publiée à la suite des œuvres de cet autre Archevêque de Cantorberi. L'on voit par l'antiquité de ce manuscrit, que l'ouvrage est antérieur à l'année 1089, époque de la mort de Lanfranc. Nouvelle preuve, que Goscelin avoit passé en Angleterre beaucoup plutôt, que ne le supposent les modernes cités plus haut. ' Wharton s'étant aperçu, que l'écrit dans cette édition est sans le nom de son Auteur, et qu'il y manque le trenté-sixième chapitre qui est fort court, en a pris occasion ' de le publier de nouveau sur un manuscrit plus entier.
- ' Quant à l'Histoire plus étendue, Dom Mabillon l'a donnée avec quelques remarques de sa façon, au premier volume de son recueil d'Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît; ' et d'après lui, les Continueurs de Bollandus au vingt-sixième de Mai, avec de plus amples observations. A la fin de cette Histoire se lisent vingt-trois vers héroïques de l'Auteur, qui y a introduit la rime dans l'hémistiche et dans la fin, suivant le génie de son siècle. Goscelin y fait connoître les six premiers Successeurs de S. Augustin, auxquels il associe quelques autres Saints, alors honorés en Angleterre. Ces vers au reste justifient le jugement que nous avons déjà porté de la versification du Poëte.
- ' Après cette petite piece de Poësie, Goscelin annonce la relation des miracles operés par l'intercession de S. Augustin, soit à son tombeau, ou par-tout ailleurs. On voit par-là que cette relation fait comme le second livre de la plus ample histoire de l'Auteur. ' Il y en a recueilli jusqu'à vingt-neuf, qui font le sujet d'autant de chapitres; mais qui ne sont guères interessants, que pour montrer le pouvoir qu'avoit le Saint auprès de Dieu, et nous faire connoître quelques-uns des pieux usages de ce temps-là. ' Les Editeurs de la plus grande Histoire, y ont joint cette relation de miracles, dont Goscelin a sçu relever encore le merveilleux par les traits de sa fausse éloquence. Ce n'est pas
- Lanf. op. pr. p. 8.
app. p. 57-67.
- Angl. sac. ib. p. 7.
p. 51-71.
- Mab. ib. p. 498-534.
- Boll. 26. Mai. p. 373. 396.
- Mab. ib. p. 534.
p. 535.
- p. 535-559 | Boll. ib. p. 397-411.

seulement ici qu'il en fait parade. Il en use encore de même dans presque tous ses autres écrits, où elle est pour l'ordinaire fort déplacée. Il ne faut peut-être en excepter, ' que la description qu'il fait de l'Angleterre, des richesses et des beautés du País. Ce morceau est éloquent; et l'éloquence n'y est point hors d'œuvre. On ne peut qu'être surpris de lire dans cette description, qu'il y avoit alors en Angleterre des vignobles aussi fertiles et aussi estimés que ceux de Grèce, de France et d'Italie, et de sçavoir qu'on n'y en voit plus depuis long-temps.

Mab. ib. p. 503.
504. n. 2.

L'Histoire de la translation des Reliques de S. Augustin, qui fait la quatrième partie du corps d'Histoire qui concerne ce saint Prélat, ' écrite par Goscelin, est divisée en deux parties, et dédiée à S. Anselme, alors Archevêque de Cantorberi. ' Cette translation se fit le sixième de Septembre de l'année 1091; ' et l'Auteur n'en entreprit l'histoire qu'au bout de près de sept ans, c'est-à-dire avant la fin de l'année 1098. Il la commence par trois grands vers rimés, suivis d'une fort courte épître dédicatoire, dans laquelle il promet de joindre à cette histoire les miracles qui s'étoient opérés en divers lieux par l'invocation du Saint, depuis la date de cette cérémonie jusqu'au temps qu'il mit la main à la plume. C'est ce qu'il a exécuté dans le premier livre, où il promet de ne rien rapporter que sur le témoignage de personnes dignes de foi.

t. 9. p. 743.

p. 753. n. 37.

p. 743. n. 1.

' Goscelin emploie le second livre à décrire les diverses translations de plusieurs autres Saints, lesquels avoient précédé celle de S. Augustin. Il a cru devoir les réunir ensemble, par la raison que tous ces Corps saints furent déposés dans la même église, qui n'étoit autre que celle du monastere de S. Augustin, qu'on rebâtissoit alors. A l'histoire de ces translations, l'Auteur a joint la relation des miracles opérés par l'entremise de ces Saints, et dont il avoit connoissance. Il a en pris aussi occasion de nous apprendre ce qu'il sçavoit des événements de leur vie. De sorte que ce second livre en particulier est rempli de traits historiques, qu'on chercheroit pour la plupart inutilement ailleurs; et c'est ce qui le rendit intéressant. sur-tout pour l'histoire monastique d'Angleterre. Du reste ' l'un et l'autre livre est écrit en un style fort diffus, comme les autres ouvrages du même Auteur. Défaut qui n'a pas néanmoins empêché, que ' ces

p. 753-754.

an. l. 68. n. 21.

Malm. ib.

deux livres n'aient mérité les éloges de Guillaume de Malmesburi, qui avoit formé le dessein de traiter le même sujet, si le sçavantissime Goscelin ne l'avoit prévenu : *nisi peritissimi Goscellini*, ce sont ses termes, *præcurrisset ingenium*.

Boll. ib. p. 411-443.

' Ces deux derniers livres de notre Ecrivain ont été d'abord imprimés en entier par les soins des successeurs de Bollandus, à la suite des écrits précédents du même Auteur. Dom Mabillon, qui leur en avoit communiqué le manuscrit, les a publiés à son tour, avec de courtes observations, et grand nombre de notes, qui y répandent beaucoup de lumière. Mais il a jugé à propos de retrancher divers endroits du texte, qui ne contiennent rien d'intéressant pour l'histoire; renvoyant à l'édition précédente ceux qui seroient curieux de les voir.

Mab. ael. t. 9. p. 742-765.

Malm. de Pont. Angl. l. 1. p. 196.

2°. ' Goscelin composa les vies des six premiers successeurs de S. Augustin dans le siege de Cantorberi: c'est-à-dire des SS. Laurent, Mellite, Juste, Honoré, Diendoné et Théodore. Guillaume de Malmesburi, qui paroît avoir connu par lui-même cet ouvrage de Goscelin, témoigne que l'Auteur y avoit recueilli ce qu'il avoit trouvé dans les anciens monuments, et ajouté ce qu'il avoit vû par lui-même, ou appris d'autres personnes. Dernieres circonstances, qui ne peuvent tomber que sur les miracles de ces Saints, ou les translations de leurs Reliques. ' C'est ce que confirme Wharton qui avoit vû ces vies dans un manuscrit de la Bibliothèque Cottonienne. Goscelin, dit-il, pour les composer, n'a fait qu'amplifier avec art ce qu'il a tiré du Vénérable Bede, touchant les Saints qui en sont l'objet, et ajouter à chacune grand nombre de miracles. Il s'arrête en particulier à concilier à ceux qui s'étoient opérés en son temps par l'invocation de S. Laurent, la créance de ses Lecteurs. ' Il a inséré quelques-uns de ceux-ci dans l'histoire de la translation de S. Augustin.

Angl. sac. ib. pr. p. 7. 8.

Mab. ib. p. 747. n. 46.

Angl. mss. par. 4. n. 9885.

Posse. app. t. 1. p. 644.

' Les vies de ces six Evêques de Cantorberi, avec ce que leur Auteur a écrit sur S. Augustin leur prédecesseur, se trouvoient aussi autrefois parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Baronnet Simon d'Ewes, sous le titre général d'Histoire ecclésiastique. ' Possevin témoigne qu'il avoit vû la vie de S. Laurent en particulier; puisqu'il atteste qu'elle commence par ces mots : *Dominis carissimis*, sans doute les premiers dans l'inscription à la tête de la préface,

ou épître dédicatoire. ' Dom Mabillon se plaint cependant de n'avoir pu recouvrer cette vie. Capgrave aura apparemment fait de ce recueil de vies, ' ce qu'il a fait des autres écrits par Goscelin : c'est-à-dire qu'il les aura fondus, ou extraites dans sa Légende Anglicane.

3°. ' Goscelin a écrit, ou plutôt retouché et amplifié la vie de S. Ives Evêque en Perse, et mort en Angleterre, comme l'Auteur le dit expressément: au lieu que Possevin semble dire qu'il n'y fut que transféré après sa mort. Dès 1020 André Leucander Abbé de Ramsey l'avoit écrite sur ce qu'il avoit appris de l'histoire du Saint dans un voiage qu'il avoit fait en Grèce. Mais les traits historiques qu'il nous en apprend, se réduisent à presque son passage de Perse en Angleterre. Le reste consiste en des visions, des révélations, des lieux communs, qui étoient fort au goût du siecle de l'Auteur.

Il ne paroît point qu'il eût d'autre motif d'entreprendre cette Légende, sinon que le Saint étoit honoré d'un culte particulier dans son monastere. Ce fut apparemment le même motif qui porta Goscelin à la retoucher dans la suite. ' Il l'exécuta de maniere, que sans s'écarter de l'Auteur original, il réduisit son écrit à une juste étendue: c'est-à-dire qu'en le polissant il l'abregea plutôt qu'il ne l'amplifia. Après lui avoir rendu ce service, ' il le dédia à Herbert Abbé de Ramsey depuis 1087, et quatre ans après Evêque de Norwic. Circonstance qui fait juger, que Goscelin habitoit alors ce monastere, et que c'est-là un des premiers ouvrages qu'il entreprit, depuis sa translation en Angleterre. On y reconnoit aisément tous les caracteres de son style. ' L'écrit a été publié pour la premiere fois, par les soins des Successeurs de Bollandus, qui l'ont illustré de quelques observations préliminaires de leur façon. Quoiqu'il contienne peu de faits pour l'histoire de S. Ives, on y a cependant diverses choses qui peuvent servir à éclaircir l'histoire monastique d'Angleterre. Mais quelques indices feroient juger, que l'écrit n'est pas entier.

4°. ' Les mêmes Editeurs ont aussi donné sous le nom de Goscelin, la vie de Sainte Wereburge Vierge, fille d'un Roi des Merciens, laquelle vivoit vers le commencement du VIII siecle. Il est vrai, comme ils l'avoient, que l'ancien manuscrit qui la leur a fournie, et que Rosweide,

Mab. ib. t. 2. p. 60. n. 1.

Bail. Vies des SS. pr. n. 31.

Boll. 10. Jun. p. 288. n. 1. 4 | Poss. ib. | Fab. bib. lat. 1. 1. p. 245.

Boll. ib. p. 291. no. 16.

p. 287. n. 2 | p. 288. n. 1.

p. 287-291.

3. Feb. p. 384-390.

un de leurs confreres, avoit reçu d'Angleterre, ne portoit aucun nom d'Auteur. Mais Bollandus, qui avoit préparé lui-même cette édition, et qui avoit un talent merveilleux pour juger sainement des anciennes pieces, avoit reconnu dans celle-ci tout le génie de Goscelin. Il n'y a qu'à la lire pour se confirmer dans cette opinion. L'Auteur n'y dit point, qu'il ait travaillé d'après quelque autre Ecrivain plus ancien que lui. L'on est par conséquent en droit de regarder cette vie comme entierement de son cru. Mais il étoit fort éloigné des temps de la Sainte; et il ne paroît point qu'il ait eu d'aussi bons mémoires qu'il eût été à souhaiter, pour bien exécuter son dessein. Aussi n'en rapporte-t-il que fort peu de faits. A sa généalogie près, et quelques-unes de ses actions en général, le reste se réduit à des lieux communs et à des miracles.

p. 384. n. 2.

' On observe que l'abrégé de cette vie, enchâssé dans] la Légende Anglicane de Capgrave, est conçu dans les mêmes termes que Goscelin a employés dans la piece originale. Observation qui confirme, que la plupart des autres abrégés de Capgrave ont été tirés mot à mot des autres écrits de Goscelin en ce genre, comme nous l'avons déjà dit plus haut d'après M. Baillet.

Hist. lit. de la Fr.
t. 6. p. 516.Boll. ib. p. 380.
n. 11.

p. 384. n. 2.

10. Jul. p. 81-85.
n. 56-62.

5°. Goscelin étant reconnu pour Auteur de la vie de Sainte Wereburge, doit conséquemment être regardé comme ayant fait aussi celle de Sainte Amalberge, Vierge en Flandre sur la fin du VIII siecle, qu'il ne faut pas confondre avec une Sainte veuve du même nom et de même país. Nous avons rendu ailleurs compte d'un fort court monument qui concerne celle-ci. L'Auteur de la Légende de Wereburge assure disertement qu'il a aussi retouché celle de la vierge Sainte Amalberge, *nostro stylo recudimus*, ce qui étoit, comme on l'a vû, une des occupations ordinaires de Goscelin. Bollandus, ou ses premiers Continuateurs, avoient tiré la même conséquence que nous en faveur de cet Ecrivain, et lui adjugeoient l'écrit dont il est ici question. Mais leurs successeurs en la donnant longtemps après au public, oubliant Goscelin, ont mieux aimé l'attribuer à Thierrri Abbé de S. Tron à la fin de ce XI siecle et les premieres années du suivant. Il est vrai qu'ils ne le font qu'en doutant, quoiqu'ils l'ayent décorée de son nom; et ils remarquent de plus, que Valere-André et

Sanderus ont voulu aussi en transporter l'honneur à Radbod Evêque d'Utrecht. Autre opinion qui ne paroît appuïée, que sur ce que ce Prélat a fait un petit discours sur Sainte Amalberge, qui bien loin de pouvoir servir d'appui à ce qu'on pretendroit y établir, seroit plus propre à le détruire. On voit effectivement dans les deux pieces une diversité sensible de style, sans parler des autres raisons qui viendront dans la suite. On n'y reconnoît point non plus la maniere d'écrire de Thierrri de S. Tron.

Il en faut donc revenir au sentiment de Bollandus, ou de ses premiers Continueurs, et convenir que cette Légende appartient à Goscelin. Outre la preuve qu'on en tire de la vie de Sainte Wereburge, en voici encore d'autres qui l'établissent également. Pour peu d'attention qu'on y voudra donner, on y reconnoitra sans peine tout le génie de notre Hagiographe: un style enflé, étudié, parsemé de mots tirés du grec et d'autres françois, latinisés. Dernier caractere ' qui a fait avouer aux Editeurs, que l'Auteur de l'écrit étoit François plôtôt que Flamand. C'est ce qui convient à Goscelin, qui demouroit alors à S. Bertin près de S. Omer, où la langue Françoise a toujours été plus usitée que la flamande, et qui ne peut convenir à Thierrri Abbé de S. Tron pour les raisons du contraire.

p. 99. not.

D'ailleurs ' l'Auteur de la Légende avoit sous les yeux le petit discours de l'Evêque Radbod, ' et se donne lui-même pour un très-jeune homme, lorsqu'il travailloit à son écrit. C'est ce qu'on ne peut absolument entendre de ce Prélat. Tout concourt donc à y reconnoître Goscelin, qui y mit la main avant que de passer en Angleterre; et la qualité de très-jeune homme qu'il y prend, et qu'il exprime par le terme de *puer*, annonce que ce fut le premier coup d'essai de sa plume.

p. 84. n. 61.

p. 90.

On y découvre en effet tout ce qui est nécessaire pour justifier que c'est la production d'un commençant, qui ignoroit l'histoire et la chronologie, et qui manquoit de discernement. La Légende est fort prolixé, et ne contient cependant aucun fait sur lequel on puisse faire quelque fonds. C'est un long enchainement de choses si extraordinaires, et souvent si peu vraisemblables, qu'on prendroit volontiers la piece pour un vieux Roman, ou pour un tissu de fables. L'Auteur n'a guères mieux réussi dans l'histoire

de l'invention, et de la translation du corps de la Sainte, qu'il a ajoutée à sa Légende; quoiqu'il fût moins éloigné de ces événements, arrivés sur la fin du IX siècle.

Mab. act. t. 1. p. 240.

' Tous ces défauts ont empêché Dom Mabillon de grossir sa collection d'actes de Saints de cet ennuyeux ouvrage; s'étant sagement borné à en publier quelques extraits choisis, pour donner une notice générale de Sainte Amalberge. Les Successeurs de Bollandus ont été plus complaisants, ' et l'ont publié en entier, avec une longue relation de miracles, qui n'a été dirigée que bien avant dans le XIV siècle. Le texte original dans cette édition est accompagné d'un ample et sçavant commentaire, qui vaut incomparablement mieux que toute la Légende. Une partie de ce commentaire est employé à tâcher de concilier le peu de faits qu'elle contient avec la vérité de l'histoire, et à rectifier la chronologie de son Auteur, ' mais sans entreprendre de remédier à tous les autres vices grossiers, dont elle fourmille.

Boll. ib. p. 72-104.

p. 86. n. 73.

p. 83. 84. n. 58.

Avant qu'elle eût été publiée en latin, ' elle avoit été traduite en Flamand, et imprimée dès 1625 en un volume *in-12*, par les soins d'un Curé de Merlebec près de Gand. Mais ce Traducteur qui avoit plus de zèle et de piété que de lumière et de bon goût, a grossi son texte de plusieurs additions étrangères, qui lui sont moins pardonables que les réflexions pieuses et morales dont il l'a orné, en faveur des Vierges qui font profession de piété. Dans cette édition la Légende porte le nom de Radbod Evêque d'Utrecht; quoique le Traducteur reconnoisse que d'autres l'attribuent à Thierrri Abbé de S. Tron.

Magd. cent. 12. c. 10. p. 1677 | Poss. ib. | Mab. act. t. 7. p. 636. n. 1 | an. l. 49. n. 61.

Sur. 16. Sep. p. 257-259.

6°. ' Baléc, Possevin et autres donnent à Goscelin la vie de la Vierge Sainte Edgite, ou Edithe, fille d'Edgare Roi des Anglois, morte en 984. L'Auteur n'étoit pas par conséquent fort éloigné de ces tems-là: aussi paroît-il avoir été bien instruit des principales actions de la Sainte. Mais une vie qui ne passa pas le terme de vingt-trois ans, ne pouvoit fournir une ample matière. ' Surius a publié cet écrit dans son mois de Septembre, après en avoir changé le style, suivant sa mauvaise maxime. Malgré ce changement, on ne laisse pas d'y appercevoir encore le génie de notre Ecrivain, toujours tourné au merveilleux. ' Dom Mabillon en publiant à son tour la même vie, a été obligé

Mab. act. ib. p. 636-640.

de se servir de l'édition précédente; n'ayant pû en recouvrer d'exemplaire, qui la contienne telle qu'elle sortit de la plume de son Auteur. Il y a lieu d'espérer que les Successeurs de Bollandus seront plus heureux en ce point.

7°. ' On attribue encore à Goscelin la vie de S. Souithun, ou comme portent le texte de Balée et celui de Possevin, Sithouin, Evêque de Winchestre, mort en 872. Elle se trouve apparemment aussi sous son nom dans les manuscrits; ' puisque Surius et d'après lui les Successeurs de Bollandus l'en ont décorée, en la donnant au public. On croit même que Goscelin est le plus ancien Auteur qui ait écrit la vie de ce Saint; quoiqu'un nommé Lantfroi eût fait dès 980 l'histoire de sa translation, et de quelques-uns de ses miracles, ' histoire que les derniers Editeurs ont mise à la suite de la vie. Il y a quelque apparence, que c'est en partie dans ces monuments, ' et peut-être aussi dans les écrits d'un certain Wolstanne, que Goscelin aura puisé pour faire le sien. Il est fort court; et néanmoins il s'y trouve quelques lieux communs. Surius en a défiguré le style, en voulant le polir; et les Continueurs de Bollandus ne l'ont point donné autrement. Mais leur édition est incomparablement au-dessus de celle de Surius, par le long et beau commentaire dont ils ont pris soin de l'enrichir. ' Dom Mabillon ayant à faire l'histoire de S. Souithun, s'est contenté d'y faire entrer quelques extraits de l'écrit de notre Auteur, sans le donner en entier.

' A la suite dans l'édition des Bollandistes, après l'histoire de la translation et des premiers miracles du Saint, vient une relation d'autres miracles plus récents. Celle-ci appartient encore à un François établi en Angleterre, tel qu'étoit Goscelin. Mais nous n'y voïons pas de preuves suffisantes, pour la regarder comme une de ses productions; quoiqu'on y découvre quelques traits de son style. D'ailleurs le silence des sçavants Editeurs nous retient: joint à ce que la piece paroît un peu mieux écrite que ne le sont ordinairement celles de Goscelin. Le commencement y manque; et elle n'est point finie, parce apparemment que l'Auteur s'attendoit à y joindre la suite des miracles, à mesure qu'ils s'opereroient. ' Il se donne clairement pour témoin oculaire de ceux qu'il rapporte. Si l'écrit n'est pas de la façon de Goscelin, on ne peut raisonablement le refuser

Magd. ib. | Poss. ib.

Sur. 2. Jul. p. 47-49 | Boll. 2. Jul. p. 321-328.

p. 328-330.

p. 323. n. 12.

Mab. act. t. 6. p. 69-71.

Boll. ib. p. 331-337.

p. 331. n. 1. 2.

à un autre Ecrivain François son contemporain.

Magd. ib. | Angl.
sac. t. 2. pr. p. 8 |
Poss. ib.

Boll. 17. Mar. p.
605. n. 3.

p. 605-608.

p. 605. n. 3.

Angl. sac. ib.

Magd. ib. | Angl.
sac. ib. | Poss. ib.
| Andr. bib. belg.
p. 298 | Voss. hist.
lat. 1. 2. c. 48 |
Mab. ib. t. 7. p. 3.
n. 1.

Mart. anec. t. 3.
p. 510.

Poss. ib. | Andr.
ib.

8°. ' Selon Balée, copié par les Centuriateurs de Magdebourg, et par Wharton, Goscelin fit aussi une vie de Sainte Witeburge Vierge, nommée Vinteburge par Possevin, qui a épousé le même sentiment. ' Mais les Continuateurs de Bollandus soupçonnent, qu'on auroit pû confondre ici Sainte Witeburge avec Sainte Wereburge, dont Goscelin a effectivement composé la Légende, comme il a été dit plus haut. C'est pourquoi ils n'ont pas osé inscrire du nom de cet Ecrivain, celle de S. Witeburge, ' qu'ils ont publiée après l'avoir tirée de la Chronique d'Ely en Angleterre. Elle est fort courte, et suivie de deux petites histoires de la translation de cette Sainte. Mais on ne reconnoit dans aucune de ces pieces le style de Goscelin, qui est un style enflé et extrêmement diffus pour l'ordinaire. Tout ce qui pourroit favoriser l'opinion, qui voudroit faire à Goscelin honneur de la vie en tête de la double histoire sur la translation, ' est qu'elle se trouve conforme avec ce que Capgrave, qui a beaucoup puisé dans Goscelin pour d'autres vies de Saints, en rapporte dans sa Légende Anglicane. ' On sçait d'ailleurs, que Goscelin passa quelque temps au monastere d'Ely sous l'Abbé Simeon, qui le gouverna depuis 1082 jusqu'en 1094. Il put fort bien y faire alors la vie de Sainte Witeburge, qui y étoit honorée d'un culte particulier. Puis le Chroniqueur du monastere aura abrégé, et mis en son style l'écrit de Goscelin pour le faire entrer dans sa Chronique.

9°. ' Presque tous les Bibliographes et plusieurs autres Ecrivains, qui ont eu occasion de parler de Goscelin, lui attribuent une vie de S. Grimbald, d'abord moine de Saint Bertin, puis Abbé à Winchestre en Angleterre, à la fin du IX siecle. Mais il ne paroît pas que jusqu'ici personne l'ait publiée; et Dom Mabillon se plaint de n'avoir pu la recouvrer, pour faire mieux connoître le Saint, dont il n'a donné qu'un éloge historique de sa façon. C'est sans doute la même ' qu'on lisoit autrefois à S. Bertin, à l'office de la nuit; et Goscelin qui avoit été moine du lieu, put fort bien l'écrire, avant que de passer en Angleterre. ' Elle se trouvoit encore manuscrite dans ce monastere, aux temps de Possevin et de Valere-André, qui semblent l'avoir vûë; puisqu'ils en copient les premiers mots, et qu'ils avertis-

sent qu'elle avoit été réduite en abrégé, apparemment pour la commodité de l'office. C'est par cet abrégé qu'on apprend en particulier, que Grimbald étoit natif de Te-rouane. ' Les Continueurs de Bollandus ne l'ont point imprimé dans l'éloge qu'ils ont fait de ce Saint.

Boll. 8. Jul. p.
651.-658.

10°. ' On regarde encore tout communément Goscelin, comme Auteur d'une vie de S. Erconwald, ou Erkenwald, Evêque de Londres au VII siècle, mal nommé Erchenibald, et Econbald, ou Eronvald par Possevin et Valere-André. C'est encore un des écrits de notre laborieux Hagiographe que Dom Mabillon se plaint de n'avoir pu déterrer. ' Les successeurs de Bollandus n'ont pas été plus heureux, puisqu'ils n'ont imprimé pour l'histoire de ce Saint, que ce qu'ils en ont trouvé dans la Légende générale de Capgrave. Quoiqu'ils sçussent que ce Légendiste a souvent puisé dans les écrits de Goscelin, pour d'autres Saints d'Angleterre, ils n'ont pas jugé cette conjecture assés fondée pour les mettre en droit de décorer du nom de Goscelin l'extrait, ou abrégé qu'ils ont publié. L'on ne peut qu'être édifié de leur retenue. Seulement nous ajouterons, qu'il est aisé de découvrir dans cet extrait la méthode, le style et tout le génie de Goscelin.

Magd. ib. | Angl.
sac. ib. | Poss. ib.
| Andr. ib.

Boll. 30. Apr. p.
780-787.

11°. ' Tous, ou presque tous les Ecrivains, qui le font Auteur de la vie de S. Erconwald, lui attribuent pareillement celle de Sainte Milburge Vierge en Angleterre. au commencement du VIII siècle. Mais les premiers Successeurs de Bollandus, qui ne font qu'un simple éloge de cette Sainte au vingt-troisième de Février, sans y avoir fait entrer ni Légende ni extrait de Légende qui la concerne, donnent à juger que ce qu'en avoit écrit Goscelin est perdu, ou extrêmement caché.

Magd. ib. | Angl.
sac. ib. | Poss. ib.
Andr. ib.

12°. ' Après l'histoire de la translation de S. Augustin, et avant les vies de ses six premiers Successeurs par Goscelin, vient dans l'ancien catalogue de la Bibliothèque Cottonienne une vie de S. Letard, de laquelle nous n'avons point d'autre connoissance. Il n'a pas apparemment été au pouvoir de Bollandus, ni de ses premiers Continueurs d'en avoir communication; puisqu'ils n'ont imprimé sur l'histoire de ce Saint, que ce qu'ils en ont pris de Capgrave, et qui peut fort bien être un extrait de l'écrit de Goscelin. Mais ils ont sçu y suppléer par un sçavant commentaire. Il y a eu un

Angl. sac. ib. p.
7.

Boll. 24. Feb. p.
468-470.

Letard Evêque de Senlis, comme on l'observe dans ce commentaire; cependant l'extrait imprimé regarde Letard Evêque de Cantorberi avant S. Augustin.

Angl. sac. ib.

13°. ' Le manuscrit si souvent cité de la Bibliothèque Cottoniene, nous présente immédiatement après l'ouvrage précédent, une vie de Sainte Mildrede, ' fille de Merewald Roi des Merciens, et Abbessse d'un monastere dans l'isle de Tanet en Angleterre. Cette Sainte vivoit à la fin du VII siecle, comme il paroît par sa souscription et celle de quatre autres Abbesses au Concile de Becanceld, tenu en 694. De sorte que Goscelin Auteur de cette vie, ne l'écrivit qu'au bout de quatre siecles, ou environ. Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait fait entrer des choses fort extraordinaires, qu'il n'avoit sans doute puisées que dans une tradition erronée, comme très-éloignée de sa source. Nous ne connoissons au reste cet écrit, que par l'abrégé qu'en a inseré Capgrave dans son recueil de Légendes. Il n'y a qu'à lire cet abrégé, pour y reconnoître le génie et tous les caracteres de Goseelin, quoiqu'il n'y soit pas nommé.

Boll. 13. Jul. p. 512-523.

p. 516. n. 18.

Comme nous n'avons rien de meilleur pour l'histoire de S. Mildrede, ' les Successeurs de Bollandus l'ont publié au treizième de Juillet, jour consacré à son culte, après l'avoir illustré d'un ample et sçavant commentaire. ' Dom Mabillon, qui parle de la Sainte sur les premières années de son III volume d'Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoit, n'a pas jugé à propos de lui faire le même honneur. Divers traits que contient la première partie de cet abrégé lui ont paru trop extraordinaires pour les offrir à la créance du public.

Angl. sac. ib.

' Goscelin fit aussi l'histoire de la translation de S. Mildrede, et celle de l'établissement de son monastere dans l'isle de Tanet. Ces deux écrits suivent immédiatement la vie de la même Sainte dans l'ancien manuscrit, qui contient les autres ouvrages de notre Auteur. ' Il n'est dit que deux mots de l'objet du second de ces deux écrits, dans l'abrégé de la vie par Capgrave. ' Mais il y est assés amplement parlé de la translation du corps de la Sainte. Circonstance qui nous fait croire, que ce qui en est dit ici a été tiré de l'histoire de la translation, que Capgrave aura abrégée, comme celle de la vie, en les joignant l'une à l'autre, pour n'en faire qu'un seul et même abrégé.

Boll. ib. p. 518. n. 6. 7.

p. 518. 519. n. 8. 3.

14°. Outre ces trois écrits sur S. Mildrede, Goscelin en fit encore un autre au sujet de ses reliques. ' Celui-ci est contre ceux qui s'efforçoient inutilement de se les ar-
roger, et se trouve dans le même manuscrit que les précédents; mais il en est séparé par les vies des six premiers successeurs de S. Augustin, par celle de l'Abbé S. Adrien, et l'histoire de sa translation. Séparation qui sert à montrer, qu'il ne fut fait qu'un certain temps après les autres, comme on va s'en convaincre. ' En écrivant l'histoire de la translation de S. Mildrede, Goscelin s'étoit borné à apprendre à la posterité, que les Chanoines de la paroisse de S. Gregoire de Cantorberi, et les moines de S. Augustin dans la même ville se disputoient mutuellement le corps de la Sainte. ' Notre Ecrivain, alors fort éloigné de vouloir décider la contestation qui étoit à ce sujet entre ces deux églises, déclare qu'il laisse cette discussion à de plus habiles gents de Letres que lui, et ne fait que rapporter tout simplement ce qu'il y avoit en faveur de la prétention des chanoines et de celle des moines.

Angl. sac. ib. p. 8.

Boll. ib. p. 548.
549. n. 12. 13.

n. 13.

Mais certaines raisons le firent ensuite changer de sentiment. En consequence, ' il entreprit l'ouvrage dont il est ici question, et dans lequel il prouve que le corps de S. Mildrede n'étoit point dans l'église de la paroisse de S. Gregoire, mais dans celle du monastere de S. Augustin, où l'Abbé Elfstan l'avoit transferé dès le temps du Roi Canut. Il est à présumer, que Goscelin n'avoit pas eu le loisir, ou la faculté d'examiner les preuves de part et d'autre, lorsqu'il mit la main à l'histoire de la translation de cette Sainte. Mais l'ayant fait murement dans la suite, lors de sa résidence à l'abbaye de S. Augustin, et ayant reconnu le bon droit de cette Maison, il se crut obligé d'en instruire la posterité.

Angl. sac. ib.

15°. ' Il y a encore du même Auteur une vie de Saint Adrien, Abbé de S. Augustin de Cantorberi, à la fin du VII siecle, et les premieres années du suivant. Goscelin y ajouta l'histoire de sa translation, qui se fit sous le Roi Guillaume, apparemment le conquerant, puisqu'il est nommé sans d'autre qualification que le titre de Roi. Ces deux ouvrages se lisent dans le même manuscrit de la Bibliothèque Cottonienne, immédiatement après les vies des six premiers successeurs de S. Augustin, et avant le petit écrit contre ceux qui se prétendoient en vain possesseurs

Ibid.

du corps de S. Mildrede. L'ordre que tiennent dans ce manuscrit la plupart des ouvrages de notre Ecrivain, fait juger qu'ils y ont été placés à mesure qu'ils sortoient de sa plume. On peut même pousser la conjecture, jusqu'à croire que c'est l'original de l'Auteur.

Jusqu'ici aucun de nos Collecteurs d'actes des Saints, n'a publié ces deux écrits de Goscelin sur le Saint Abbé Adrien. Dom Mabillon s'est contenté de renvoyer par son histoire, à ce qui en est dit dans celle de S. Théodore Archevêque de Cantorberi, qu'il a donnée à la fin de son VII siecle. ' Bollandus de son côté s'est borné à imprimer ce qu'en disent le Vénéralle Bede et la Légende de l'Eglise Anglicane. Mais il est visible que ce qu'en rapporte Capgrave dans cette Légende, a été tiré de ce qu'en a écrit originairement Goscelin. Entre plusieurs preuves qui le constatent, il suffit d'en alléguer deux. ' Goscelin nous apprend dans le premier de ces deux écrits, que S. Adrien mourut en 708. ' C'est ce qui se lit deux fois dans l'abrégé de Capgrave. D'ailleurs celui qui y parle originairement, donne au Saint Abbé la qualification de pere: ce qui suppose un moine de S. Augustin de Cantorberi, tel qu'étoit Goscelin, lorsqu'il travailla à cet ouvrage.

Boll. 9. Jan. p. 594-597.

Angl. sac. ib.

Boll. ib. p. 597. n. 3.

11. Apr. p. 37. n. 4.

16°. ' De la maniere qu'Henschenius, premier Continuateur de Bollandus, parle de la vie de S. Guthlac, Prêtre et Anacorète de Croyland en Angleterre au commencement du VIII siecle, il nous donneroit à entendre que Goscelin l'auroit abrégée, ou au moins retouchée, si même il ne l'avoit écrite d'original. Mais il n'y a point de preuve certaine, qu'il ait fait ni l'un ni l'autre. Felix Auteur contemporain du Saint Anacorète l'avoit déjà composée en son temps; et son écrit étoit connu au XI et XII siecle. Il n'y avoit donc point de raison d'en faire un autre sur le même sujet. D'ailleurs il n'en paroît point d'exemplaire, qui ait été retouché. Il y a eu à la vérité plusieurs abrégés; mais leurs Auteurs sont connus, et fort differents de Goscelin.

Angl. sac. ib. 1
Fab. bib. lat. 7.
p. 226. 229.

17°. ' Goscelin a fait aussi une Prose, ou Sequence en l'honneur de Sainte Etheldrede, dont voici les premiers mots: *Christo regi sit gloria*. C'est là toute la notice que nous en donnent ceux qui ont entrepris d'en parler.

Ibid.

18°. ' Usserius atteste, que notre Ecrivain, qui a tant tra-

vaillé sur l'histoire des Saints de la Grande Bretagne, a encore traduit de Saxon en latin un ancien catalogue de ceux qui y avoient été inhumés. L'Auteur cité ajoute, qu'il se trouvoit de son temps en son país grand nombre d'exemplaires de cette traduction.

19°. ' Guillaume Thorn dans son histoire de S. Augustin Ibid. de Cantorberi, cite une Chronique sous le nom de Gosce-
lin. Mais il faut, ou qu'elle se soit perdue depuis le temps de cet Historien, ou qu'il ne s'y trouvât rien qui ne soit encore mieux détaillé dans les autres Chroniqueurs du país. Ce qui nous en fait porter ce jugement, est de ne la point voir paroître dans aucun des recueils, qui contiennent tant d'autres monuments pour l'histoire d'Angleterre. Il n'est pas à croire effectivement que les Editeurs l'y eussent oubliée, si elle en avoit valu la peine, ou qu'ils eussent pu la recouvrer.

20°. Enfin ' M. Fabricius nous apprend, que 'parmi les Fab. ib. p. 227. manuscrits de la Bibliothèque de Menars, qui fut vendü à la Haie en 1720, il se trouvoit sous le nom de Gosce-
lin un écrit intitulé *Liber confortatorius*. Il faudroit avoir la faculté de lire ce traité, pour pouvoir le faire mieux con-
noître.

BERNARD,

CHANOINE D'UTRECHT,

ET AUTRES ECRIVAINS.

BERNARD, contemporain de plusieurs autres grands hommes de même nom, a été plus d'une fois confondu avec quelques-uns d'entre eux. ' Oudin nous le donne sans difficulté pour le même que Bernard Silvestris, dont il y a plusieurs écrits en vers et en prose. Mais quoique ces deux Ecrivains ayent vécu quelque temps ensemble, il y a des preuves qui ne permettent pas de les confondre. Il est certain, que Bernard d'Utrecht étoit plus ancien de plusieurs années que Bernard Silvestris. Celui-ci ne paroît avoir fleuri qu'après le commencement du XII siecle; puisqu'il dé-

Oud. scri. t. 2. p. 1005.

Sig. scri. c. 169.

Fab. bib. lat. 1. 2.
p. 637. 639.Mart. am. coll. t.
1. p. 512 | Bat.
sac. p. 134.Mart. ib. p. 512.
513.Otto, de gest.
Frid. 1. 1. c. 47.Sig. ib. c. 134.
169 | Mart. ib.

Sig. ib. c. 134.

die plusieurs de ses écrits au fameux Docteur Terrice, ou Terrique, qui assista au Concile de Soissons, tenu en 1121, contre Pierre Abélard. L'autre au contraire florissoit un temps considerable avant la fin du siecle précédent, comme on va le voir par la suite. ' Il est l'antepenultième des Ecrivains, dont Sigebert de Gemblou a composé son catalogue; et il n'est pas croïable, que ce Bibliographe, qui écrivoit dans la Belgique à la fin du XI siecle, n'eût pas fait entrer dans l'article de Bernard d'Utrecht quelques-uns des écrits de Bernard Silvestris, si ces deux Ecrivains n'avoient été qu'une seule et même persone. ' M. Fabricius les distingue clairement l'un de l'autre, et blâme à ce sujet le sentiment d'Oudin. Nous discuterons ailleurs, s'il est mieux fondé lui-même à confondre Bernard Silvestris avec Bernard de Chartres.

' Celui qui fait le sujet de cet article, étoit Clerc, ou chanoine de la Cathédrale d'Utrecht sous l'Evêque Conrad, qui gouverna cette Eglise depuis 1075, jusqu'au quatorzième d'Avril 1099, qui fut le terme de sa vie. Ce Prélat ayant reconnu le mérite de Bernard, lui confia le soin de son école épiscopale; et il paroît que Bernard s'en aquita avec autant de fruit que d'honneur. ' Les traits qu'il nous a laissés de sa modestie, font voir qu'il étoit bien éloigné du caractere de ces esprits vains qui se plaisent à faire parade de leur sçavoir. On ignore les autres événements de la vie de notre Scolastique. Un Auteur inattentif a supposé, qu'il avoit été disciple d'Anselme de Laon. Mais ce qu'il cite ' d'Otton de Frisingue pour appuyer son sentiment, ne regarde que le fameux Pierre Abélard.

Nous ne connoissons point d'autre ouvrage de la façon de Bernard, que ' son commentaire sur les Eglogues de Théodule, Auteur Italien. Il l'entreprit aux instances réitérées de ses élèves. Mais avant que de leur mettre entre les mains, il voulut le communiquer à son Evêque, afin qu'au préalable il l'examinât, et le munit de son approbation. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans la préface qui se lit à la tête, et qu'il adresse à ce Prélat. Ces Eglogues convenoient parfaitement à l'instruction de la Jeunesse: ce qui montre le bon goût de Bernard, et son attention pour ses étudiants. Il est aisé d'en juger de la sorte par la notice qu'on nous en donne. ' C'est un dialogue en vers, dans le-

quel Théodule introduit sous des noms grecs trois personnages : le menteur, le véridique et la prudence. Les deux premiers discutent entre eux les raisonnements des païens et ceux des chrétiens touchant la religion ; et le troisième après en avoir pesé la valeur, en juge sans partialité.

' Bernard dans son commentaire les explique en trois manières : la première littéraire, la seconde allégorique, la troisième morale, ' ce que Sigebert, copié par Possevin exprime en ces termes : *Super Eclogas Theoduli commentatus divinas historias et sæculares fabulas allegorica expositione dilucidavit.* ' A cette explication des choses notre écrivain joignit une notion des termes, comme il le déclare lui-même, et que le montrent les premières paroles de son commentaire. ' *Liber*, dit-il dans ce début, *æquivoce dicitur : nam liber appellatur pergamenum.*

Mart. ib. p. 513.

Sig. ib. c. 169 | Poss. app. t. 1. p. 218.

Mart. ib.

Pez, anec. t. 1. diss. p. 48. n. 68.

On juge par le grand nombre d'exemplaires de son ouvrage, qui se trouvent encore, qu'il a été autrefois estimé des gens de lettres. Outre ' ceux qu'en ont vus dans les bibliothèques étrangères Dom Pez et Dom Martene, il y en a un à la bibliothèque du Roi, et ailleurs divers autres avec le texte de l'auteur original. Mais quelque cas qu'on ait fait de ce commentaire dans les siècles antérieurs, on ne lui feroit pas apparemment le même accueil en nos jours. C'est sans doute pourquoi ' Dom Martene et Dom Durand ont cru sagement faire de n'en publier que la préface. Dom Bernard Pez s'est même borné à n'en donner que l'inscription, avec les premiers mots du corps de l'ouvrage.

Ibid. | Mart. ib. p. 512 | Oud. ib. p. 1006 | Montf. bib. bib. p. 106. 139. 1408.

Mart. ib. p. 512. 513.

GUILLAUME, qui a consacré sa plume à relever les grandeurs de la Sainte Vierge, ne nous est point autrement connu que par son ouvrage. A s'en tenir ' au titre qu'il porte en tête, l'auteur auroit eu le prénom de Flavius, qui n'y est cependant exprimé que par les deux premières lettres. Mais il y a bien de l'apparence, que le copiste aura écrit Fl. pour Fr. qui signifieroit frère, et qui seroit ainsi une qualification plutôt qu'un prénom. Nous avons montré, que dès le X siècle plusieurs moines célèbres, et même d'illustres abbés, se faisoient un mérite de se qualifier de la sorte. Ce qu'il y a de vrai, ' est que le manuscrit de l'ouvrage en question, le seul peut-être qui soit au monde, a été d'abord trouvé à l'abbaye de la Sauve-Majour au diocèse de Bourdeaux. Circonstance qui forme une puissante présomp-

Poss. ib. p. 698.

p. 570. 698. 713. 714.

tion, que l'Auteur étoit François, et moine de ce monastere. De-là le manuscrit a passé successivement au College des Jesuites de Bourdeaux, puis à leur maison de Gratz en Stirie.

p. 570.

p. 698.

Voss. hist. lat. 1.
3. par. 2.

Poss. ib.

Guib. de Nov. not.
p. 576.Mab. act. t. 6. p.
254-257.

p. 257. n. 12-14.

p. 245. n. 1.

Le sçavant P. Delrio Jesuite, qui avoit pris soin de le lire, en donna une notice au P. Possevin son confrere, qui l'a transmise à la posterité. ' L'ouvrage, suivant ce qu'il nous en apprend, est divisé en cinq livres, et contient une vie de la Sainte Vierge. ' Ce seroit, continue Possevin d'après Delrio, un excellent écrit, si l'Auteur ne s'étoit avisé d'y inserer des choses apocryphes touchant l'enfantement des femmes et les accoucheuses. ' On lit la même chose dans Vossius, qui l'a empruntée de Possevin. Enfin ' il y a des indices dans l'ouvrage, que Guillaume son Auteur étoit contemporain de S. Anselme, soit comme Prieur, ou Abbé du Bec, soit comme Archevêque de Cantorberi : ce qui nous autorise à lui assigner la place qu'il occupe à la fin de ce siecle.

' ON CONSERVOIT autrefois à l'abbaye de Corbie, où il est sans doute encore, un autre manuscrit, qui appartient à un autre Ecrivain du même temps que le précédent. L'ouvrage est étendu, et roule sur les miracles de la Sainte Vierge. Dom Luc d'Acheri, en ayant eu connoissance, en a publié le soixante-seizième chapitre entier, dans ses notes sur Guibert de Nogent. Si Guillaume dans la vie de la Sainte Vierge a touché quelques-uns de ses miracles, il seroit curieux de conferer les deux écrits l'un à l'autre, pour voir si ces deux Auteurs contemporains se seroient rencontrés à dire les mêmes choses, soit en se copiant, ou pour avoir puisé à la même source.

' NOUS AVONS dans un des recueils de Dom Mabillon un monument, qui peut beaucoup servir à l'histoire d'Auvergne, et qui paroît appartenir à la fin de ce XI siecle. ' Il y est effectivement parlé de Durand Evêque de Clermont, mort en 1095, de Guillaume son successeur et du Roi Philippe, comme regnant alors : circonstances qui toutes établissent l'époque que nous lui assignons. L'Editeur lui a donné pour titre : Chronique du Prieuré de S. Laumer de Mainciac, ou Massiac, *Magenciacus*, en Auvergne. ' L'objet que s'y propose l'Auteur, est l'origine de ce Prieuré, fondé en 912 par les moines de S. Laumer de Blois,

et les libéralités du Comte Guillaume et d'Ingeberge son épouse. Il y a très-peu de choses du crû de l'Auteur, qui n'y fait que lier ensemble par de courtes transitions, les chartes originales des Princes et Seigneurs, qui ont fait du bien à ce prieuré, et les actes d'accommodement passés avec les Seigneurs voisins, qui lui avoient intenté des procès.

' Ce monument nous fait connoître un Abbé de S. Lau- Ibid.
mer de Blois, nommé Gausbert, qui ne se trouve point
dans les anciennes listes des Abbés de ce monastere. Aussi
sont-elles fort imparfaites, comme nous l'avons déjà ob-
servé ailleurs. ' Il nous apprend aussi que cette abbaïe p. 256. n. 8.
avoit son Ecole, à laquelle les Seigneurs d'Auvergne en-
voïoient instruire leurs enfants. Au reste ' le prieuré, dont p. 249. n. 1.
ce monument contient l'histoire primordiale, est uni de-
puis quelque temps au Collège de Billom.

Si ' L'ESTIENE Evêque de Clermont, dont il est parlé Boll. 8. Jun. p.
125. 126. 2.
dans les actes de S. Mari, ou Marius, Solitaire à Mauriac,
puis Martyr, est Estiene de Polignac, comme le préten-
dent la plupart des Ecrivains, leur Auteur, qui paroît vi-
siblement avoir été d'Auvergne, appartient à la fin du sie-
cle qui nous occupe. On avoit encore alors en France,
comme au siecle précédent, la passion de faire remonter
immédiatement jusqu'à JESUS-CHRIST, ou au moins
jusqu'à ses Apôtres, l'origine des églises dont on entrepre-
noit de parler. C'est-là un des caracteres de l'écrit de notre
Anonyme, ' qui nous débite gravement que S. Mari avoit p. 113. n. 3.
été disciple de JESUS-CHRIST, qu'il avoit suivi à Ro-
me S. Pierre et S. Paul, et qu'ensuite il étoit revenu dans
les Gaules en la compagnie de S. Austremoine, premier
Evêque d'Auvergne, et s'y étoit rendu Solitaire.

Quant à l'écrit en lui-même, ' le sçavant P. Henschenius p. 113. n. 5.
doutoit fort sérieusement, qu'il méritât d'être donné au
public: ce qui n'a pas empêché ' que ses confreres, ses suc-
cesseurs ne l'aient mis au jour, avec des observations pré-
liminaires, qui sont au-dessus du texte. Jaques Branche p. 112-126.
en avoit déjà fait une traduction en notre langue, imprimée
au Puy en Velay, avec ses autres vies des Saints d'Auver-
gne, l'an 1652 en un volume *in-8°*. ' Dom Mabillon en a Mab. ib. t. 4. p.
521-533.
aussi imprimé une partie choisie du second livre, le seul
où il se trouve des faits qui méritent quelque créance. Il se-

Tome VIII.

R r r r

Hist. lit. de la Fr.
t. 6. p. 251. 252.

roit inutile de répéter ici la notice plus détaillée, ' que nous avons déjà donnée de ces actes, à l'article de S. Odon Abbé de Cluni, à qui le traducteur déjà nommé, en a voulu faire un honneur prétendu. L'on ne peut y avoir recours; et l'on verra que le style de l'Auteur est assorti aux faussetés et aux inepties qu'il débite.

Pom. hist. de S.
Ou. l. 5. p. 467.

l. 4. p. 361.

l. 5. p. 480.

p. 479. 480.

LA VIE DE S. VULGAN, d'abord solitaire en Angleterre, puis Apôtre dans le pais des Morins en France, et enfin Ermite près de l'abbaye de S. Vaast d'Arras, porte des caracteres qui la font juger du même temps que les écrits, dont on vient de rendre compte. Elle est certainement écrite assés long-temps après les ravages des Normans en France et en Angleterre, ' qu'elle semble confondre avec ceux des Anglo-Saxons dans cette isle. D'ailleurs elle ne fait aucune mention ' d'une translation des Reliques de ce Saint, qui se fit à l'Abbaye de S. Ouen de Rouen au siecle suivant; ' supposant qu'elles reposoient encore à Arras, où le Saint mourut vers 590, ou dix ans plus tard.

p. 466. 480.

' L'Auteur qui semble avoir été un Clerc de l'église d'Arras, ou un moine de S. Vaast, déclare qu'il n'a proprement fait que retoucher cette vie, écrite d'abord en un style grossier et barbare, *inculto et semilatino sermone*. Autre caractere qui convient à un Ecrivain du XI siecle, où l'on en a vû tant d'autres rendre le même service aux Légendes, qui leur paroissoient mal écrites. Celui dont nous parlons, a assés bien réussi dans son entreprise; mais les traits historiques qu'il rapporte, auroient besoin d'un autre garant que l'Inconnu dont il dit les avoir empruntés. ' Dom Pommerai, ayant déterré cette vie dans les manuscrits, et s'apercevant qu'aucun des Hagiographes ne l'avoit encore publiée, l'a donnée dans son Histoire de l'abbaye de S. Ouen, à l'occasion de la translation des Reliques du Saint, de laquelle il a été parlé. Nous aurons Dieu aidant dans la continuation du recueil de Bollandus, au second de Novembre jour destiné au culte de S. Vulgan, une plus ample notice de cette Légende.

Mab. act. t. 2. p.
605. not. | Boll.
14. Mai. p. 389.
n. 4.

ON PEUT RAPPORTER au même temps une petite histoire, ou plutôt court éloge, de S. Erembert Evêque de Toulouse, ' mort à Fontenelle, ou S. Vandrille, non en 674, comme Dom Mabillon l'a supposé, mais onze à douze ans plus tard, ainsi que l'a montré le P. Papebroc.

Quelque succinct que soit cet écrit, il est néanmoins intéressant, en ce qu'on ne connoît que par-là le Saint Prélat, dont il traite. Il mérite par conséquent qu'on en montre le prix, et qu'on tâche d'en découvrir l'époque. ' Il est clair qu'il n'a été fait qu'après la translation des Reliques du Saint, de l'église de S. Paul dans celle de S. Pierre, où il y avoit une Chapelle dédiée à S. Martin, qui fut choisie pour y déposer les Saintes Reliques. Translation que l'on croit fort probablement avoir été faite en 1027, lorsque l'Abbé Gerard, cherchant à enrichir de quelque corps saint l'église de S. Pierre, qu'il y avoit rebâtie, y transféra celui de Saint Erembert. L'écrit ne fut point fait à cette occasion. C'est de quoi l'on ne peut douter, en voyant que cet événement y est rapporté tout simplement, sans aucune circonstance : ce qui est contre la coutume des Auteurs qui entreprennent d'écrire l'histoire de quelque translation. Il ne fut donc fait qu'assés long-temps après : ' sur quoi quelques-uns des Editeurs le renvoient au XII siecle. Mais il y a encore plus d'apparence, qu'il est de la fin du siecle précédent. Il s'étoit alors passé plus de 70 ans depuis la translation du Saint; et il n'est guères croïable, qu'on l'ait honoré plus long-temps sans avoir quelque chose de son histoire pour être lû à son Office.

Boll. ib. p. 390.
n. 4.

p. 389. n. 6.

L'Ecrivain, qui lui a prêté sa plume, semble avoir été un moine de S. Vandrille, où le S. Evêque avoit professé lui-même la vie monastique, et fini ses jours. Cet Auteur, d'ailleurs inconnu, a recueilli dans son écrit avec autant de candeur que de simplicité, le peu qu'on sçavoit dans son monastère des événements de la vie du Saint. Il y montre encore sa bonne foi et son jugement en ce qu'il n'a point cherché à embellir sa matiere, soit par des lieux communs, ou des traditions incertaines. Il paroît par le début de la piece qui commence par ces mots : *Erembertus igitur*. qu'il y manque la préface.

Nous avons quatre éditions de cet écrit. ' De Catel l'a d'abord publié dans ses Mémoires pour servir à l'histoire de Languedoc. Ensuite Dom Alexis Breard l'a fait entrer dans son abrégé de l'histoire de l'abbaye de S. Vandrille. ' Dom Mabillon à son tour l'a donné aussi avec quelques notes de sa façon. Enfin le P. Papebroc, ' en ayant revû le texte sur les éditions précédentes et un manuscrit d'André du Ches-

Catel, hist. de
Lang. p. 840. 841.

Mab. ib. p. 604-
606.

Boll. ib. p. 389-
391.

ne, et l'avoir illustré de ses remarques, l'a placé dans la célèbre collection de Bollandus.

16. mai. p. 614.
n. 2.

LA LEGENDE DE S. HONORÉ Evêque d'Amiens vers la fin du VI siècle, nous fournit plus de lumière pour montrer qu'elle est de la fin du XI. L'Auteur, qui insinue assés clairement qu'il étoit Clerc ou Chanoine de la même église, a usé dans son écrit de la même retenue que l'écrivain précédent. On y peut distinguer trois parties: l'une qui concerne l'histoire du Saint, l'autre qui traite de ses miracles, et la troisième qui contient son éloge, avec une courte exhortation et quelques traits de moralité pour ceux qui liroient, ou entendraient lire cette Légende. Notre Auteur n'a recueilli dans la première, que ce qu'il avoit pu apprendre de moins incertain sur la vie du Saint Evêque, en y attachant des époques convenables. Il est fort succinct dans cette partie; n'ayant point eu recours aux ornements étrangers pour amplifier sa matière.

p. 613. n. 1-3

p. 613. 615. n. 4-13.

Il est beaucoup plus étendu dans la seconde, employée à la relation des miracles. C'est cette seconde partie, qui rapprochée de l'appendice imprimé à la suite de la Légende, nous autorise à dire que l'Auteur écrivoit à la fin du XI siècle, ou tout au plus tard les premières années du suivant. Deux courtes réflexions ne permettent pas d'en douter. Il commence cette relation par un miracle arrivé en 1060, et il est visible que les autres qu'il rapporte, s'opèrent successivement dans le cours du même siècle. C'est ce qui est confirmé par l'appendice, écrit isolé, qui a son exorde et sa conclusion, et dans lequel un écrivain postérieur a recueilli les autres miracles opérés avant l'année 1204. Ce dernier Auteur, qui se montre encore Clerc, ou Chanoine d'Amiens, paroît avoir prononcé de vive voix ce qu'il a écrit sur S. Honoré. Il y recommande de prier pour une Dame nommée Sybille, qui avoit établi depuis peu près de Paris une église sous l'invocation du Saint. C'est aujourd'hui la célèbre collégiale de S. Honoré, qui a donné son nom à l'un des grands quartiers de la même ville. Sybille vivoit encore alors, et ne mourut qu'en l'année qu'on vient de marquer. Nous avons la Légende de S. Honoré au seizième de Mai, dans le recueil de Bollandus et de ses Continuateurs, qui ont pris soin de la tirer des manuscrits, et de l'accompagner de leurs observations historiques et critiques.

p. 613. n. 4.

p. 615. 616.

p. 612-615. 1.

AVANT QUE de finir ce qui concerne la Littérature de ce XI siècle, il importe d'avertir, qu'en tout ce temps-là il n'y eut point de Benigne de Fleuri, qu'on pourroit nous reprocher d'avoir oublié entre les autres Ecrivains du même siècle, que nous avons fait connoître / M. Fabricius est le seul qui en ait parlé, en lui attribuant une Elégie sur la destruction de Troïes, imprimée par Goldast, à la suite des *Catalecta* d'Ovide. Mais cette prétendue découverte ne doit point arrêter. / Ce Bibliographe nous en fournit lui-même la raison; puisque dans un autre de ses ouvrages, beaucoup postérieur à celui où il parle de ce Benigne supposé, il transporte le Poëme à un Bernard aussi de Fleuri, qu'il croit appartenir au XI siècle.

Fab. lib. lat. supp.
p. 277. 278.

bib. lat. 1. 2. p.
625.

Autre opinion / que nous avons réfutée ailleurs, en montrant par des raisons fort plausibles, que cette Elégie est de la façon de Bernon Abbé de Richenow, qui avoit été d'abord moine de Fleuri. L'on peut avoir recours à ce que nous avons dit sur ce sujet, à la page citée à la marge. On y verra, que Bernard de Fleuri du XI siècle n'a jamais eu plus de réalité que le Benigne. Nous avons joint à cette discussion de critique une courte notice de la pièce, qui est dans le même goût que grand nombre d'autres du même siècle.

Hist. lit. de la Fr.
t. 7. p. 387.

FIN.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

An. de
l'Ere vulg.

1069.

LE Cardinal Estiene, dont il reste quelques Decrets et Letres, a vécu au moins jusqu'en cette année. Rainald, l'un des éloquents et sçavants hommes de son siecle, est fait Abbé de S. Cyprien à Poitiers, et y forme aux Letres et à la vertu plusieurs Sujets de mérite, qui sont choisis dans la suite pour gouverner d'autres monasteres, et même des diocèses entiers. Jean de Baieux, qui avoit déjà publié son traité des Offices ecclesiastiques, est transferé d'Avranche au siege métropolitain de Rouen. Un Ecrivain inconnu d'ailleurs pousse jusqu'ici une histoire des Comtes d'Anjou, différente de celle qui est imprimée dans le Spicilege de Dom d'Acheri. Guillaume le Conquérant de retour en Angleterre, confirme les Loix du Roi Edouard son prédécesseur, dont on fait aussi-tôt un abrégé en langue romanciere, et ne tarde pas à y établir celles qu'il avoit faites lui-même pour la Normandie. Le vingt-sixième de Septembre, mort de Lambert Abbé de S. Laurent de Liege, Historien de S. Heribert Archevêque de Cologne, et Auteur de quelques autres écrits. Drogon, ou Dracon, sçavant moine de Berg S. Vinok, fort différent et de Drogon Evêque de Térouane, et de Drogon moine de S. André à Bruges, paroît avoir vécu jusqu'en cette année. L'église de Reims continue à se distinguer par sa piété, et son Ecole par la culture des Sciences sous la direction du célèbre Brunon.

1070.

S. Gautier, une des lumieres de son temps, après avoir dirigé une Ecole célèbre, d'ailleurs inconnuë, et jetté l'année précédente les premiers fondemens de l'abbaye de S. Martin à la vûe de Pontoise, y continue à en faire l'ornement par sa science et sa sainteté jusqu'en 1094. La doctrine à la faveur de la multitude des Ecoles se

répand dans presque toutes nos provinces. Les mœurs deviennent plus polies; on prend du goût pour l'étude, les Sciences reçoivent quelque degré de perfection. Manassé I, si fameux par ses tristes aventures, et que son Apologie fait compter au nombre de nos Ecrivains, est ordonné Archevêque de Reims. Estiene Harding, dans la suite sçavant Abbé de Cisteaux, aiant ébauché ses études en Hibernie, vient les perfectioner à l'Ecole de Paris. Le douzième de Juin, mort de Sigon Abbé de S. Florent de Saumur, qui sçavoit le grec et l'hebreu, et qu'il faut bien distinguer de Sigon, Chantre, puis Doïen de l'église de Chartres. Guillaume le Conquerant, dans le dessein de renouveler toute la face de l'Eglise Anglicane, appelle en Angleterre grand nombre de sçavants. François et Normans pour leur en conferer les prélatures. Il nomme vers la Pentecôte à l'Archevêché d'York, Thomas Chanoine de Baïeux, qui fut un des plus doctes Prélats de son siecle. Le Roi engage le célèbre Lanfranc Abbé de S. Estiene de Caën, à accepter le siege primatial de Cantorberi; et Lanfranc en est sacré Archevêque le vingt-neuvième d'Août. Il presse Guitmond, sçavant moine de la Croix S. Leufroi en Normandie, qu'il avoit aussi appelé en Angleterre, à accepter, comme les autres, quelque prélatrice; mais il ne peut réussir à vaincre sa répugnance. Guitmond fait en cette occasion un beau et très-fort discours sur la vanité des choses de ce monde. Guillaume Bonne-ame, depuis Archevêque de Rouen, est fait Abbé de S. Estiene en la place de Lanfranc. Odon, ou Otton, élève de l'Ecole de Reims et Chanoine de cette église, en est fait Archidiacre, et se rend peu après moine à Cluni, d'où il fut appelé à Rome et ensuite élevé au Souverain Pontificat sous le nom d'Urbain II. Anselme Prieur du Bec publie son Prologue, auquel Gaunilon moine de Marmoutier, qui se mêloit de Métaphysique, oppose une critique, qui attire l'Apologétique d'Anselme. Tomel Secretaire de Baudouin Comte de Flandre, se rend moine à Hasnon, dont il écrit ensuite l'histoire en partie. Un Clerc de l'église de S. Soleine à Blois, qui est aujourd'hui la Cathédrale, fait une vie de ce Saint, que les Latins nomment *Solennis*.

Frolland Evêque de Senlis, dont il y a une Letre remarquable à Berenger de Tours, ne paroît pas avoir vécu au-delà de cette année; quoique d'autres renvoient sa mort plus tard. Wildric Abbé de S. Guilain, homme d'esprit et de sçavoir, dont il reste quelques petits écrits, meurt la même année. Un Moine anonyme de l'abbaië de S. Arnoul à Metz, écrit peu avant cette même date, une petite, mais importante histoire de l'origine de son monastere. Quelques Critiques rapportent à ce temps-ci une vie de S. Gudwal Evêque Breton, écrite en France; mais elle n'appartient qu'à l'année 1140. Un Moine sans nom, de l'abbaië de S. Florent de Saumur, qui avoit le talent de bien écrire, fait l'histoire du retablissement de sa Maison. Gerould de la Venne, moine de la Chaise-Dieu, compose la vie de S. Robert son maître et son Abbé, mort quatre ans auparavant, et porte son écrit à Rome, où il est lû en plein Consistoire. Mais Marbode l'aïant ensuite retouché, la copie cause la perte de l'original. Lanfranc fait un voiage à Rome en la compagnie de Thomas Archevêque d'York, l'un de nos Ecrivains. Il y est comblé d'honneurs, et y reçoit par grace spéciale deux Palliums. De retour en Angleterre, Anselme lui envoie son Monologue qu'il venoit de finir, afin que Lanfranc le revît. Theoduin Evêque de Liege écrit une courte relation des miracles que Dieu venoit d'operer dans sa ville épiscopale, et l'envoie à Imade Evêque de Paderborn.

Otfride après avoir parcouru les plus célèbres Ecoles de nos provinces, et s'être fait un grand fonds de Literature, établit le Prieuré de Guastine, ou Watten, en Flandres, et devient un des premiers Instituteurs de l'Ordre des Chanoines Réguliers. Concile à Rouen sous la présidence de Jean Archevêque du lieu, et dont il reste de beaux réglemens. Ursion Abbé d'Hautmont écrit l'histoire du Pape S. Marcel, et la dédie à Liebert Evêque de Cambrai. Thietmar, qui a laissé quelques productions de sa plume, est établi Abbé de Gemblou, qui devient célèbre par les hommes de Letres, qui vivoient sous sa conduite. Le sçavant Sigebert, que l'abbaië de S. Vincent de Metz attira dans la suite pour en

faire son Ecolatre, se distingue entre tous les autres. Le Roi Guillaume assemble un grand Concile, dans lequel sont discutés les droits des deux Archevêques de Cantorberi et d'York, et la Primatie sur l'église d'York confirmée à celle de Cantorberi. Lanfranc entreprend de rebâtir sa Cathédrale avec les lieux réguliers, et dresse ensuite les beaux Statuts qui nous restent de lui. Hérimanne, qui tient place entre nos Ecrivains, est élu Evêque de Metz à la fin de Novembre, ou en Decembre suivant.

1073.

Atton, François de nation, et Chapellain de l'Imperatrice Agnès fille d'un Comte de Poitiers, travaille à traduire en langue romanciere le grand nombre d'écrits sur la Medecine que Constantin Moine du Mont-Cassin avoit mis en latin sur le grec et l'arabe. Fulbert sçavant moine de S. Ouen à Rouen retouche la vie de S. Achart Abbé de Jumiege. Guillaume Wallon, déjà Abbé de S. Arnoul de Metz, le devient en même temps de S. Remi de Reims, et écrit peu après au Pape Gregoire VII une letre interessante à divers égards. Il fait un voiage à Rome, pour obtenir par sa présence ce qu'il postuloit en vain par ses letres. S. Estiene de Thiers y va aussi, afin de faire approuver son Ordre naissant, ce qu'il obtient du Pape nouvellement monté sur le S. Siege. S. Godefroi, Evêque d'Amiens dans la suite, qui paroitra entre nos Ecrivains du XII siecle, est consacré à Dieu par ses parents au Mont-S-Quentin, n'ayant encore que cinq ans. Guillaume Moine de Jumiege travaille dès cette année, et certainement avant le mois de Septembre 1087, à son Histoire des Normans, qu'il dédie à Guillaume le Conquerant Roi d'Angleterre.

1074.

Guillaume Wallon de retour de Rome, écrit à l'Archevêque Manassé et à d'autres personnes diverses Letres pour justifier son abdication, puis quitte S. Remi, et va se concentrer dans son monastere de S. Arnoul. Anastase, alors Moine de Cluni, va par ordre du Pape prêcher en Espagne l'Evangile à un reste de Musulmans. Jean Archevêque de Rouen tient dans sa Cathédrale un Concile, dont il reste plusieurs réglemens. Un moine anonyme de S. Germain des Prés continue la relation des miracles, operés par l'entremise du Saint Patron de cette Abbaïe. Rainauld Archidiaque et Maître-Ecole de l'Eglise d'Angers, dont

il y a divers écrits, qui ne sont point encore imprimés, vivoit encore en Octobre de cette année, et y continuoit ses leçons publiques, aiant pour Collègue le célèbre Marbode. Cette Ecole acquiert un nouveau lustre; et l'on continue à y enseigner la Jurisprudence. Frodon un de ses élèves passe la mer, et va enseigner en Angleterre, où il meurt encore jeune. Gui Evêque d'Amiens, Poète renommé en son temps assiste à la dédicace de l'église de S. Quentin près de Beauvais, dont un Clerc, ou Chanoine de Beauvais écrit peu après la relation, avec l'histoire de Sainte Romaine, dont le corps y fut transféré. Le Chroniqueur Hariulfe place en cette même année la mort de l'Evêque Gui; mais il faut la renvoyer plus tard.

1075.

Ordric-Vital, célèbre Historien du siècle suivant, naît en Angleterre d'un citoyen d'Orléans, homme d'esprit, d'éloquence et d'érudition, qui y avoit suivi Roger de Montgomeri. Jean Archevêque de Rouen fait la cérémonie de la consécration de Cécile, fille de Guillaume le Conquerant, l'une des sçavantes personnes de son sexe. Lanfranc préside à un grand Concile tenu à Londres, dans lequel on fait de sages réglemens. Herimanne, l'un de nos Ecrivains, Evêque de Wilt, transfere son siege épiscopal à Salisburi, et en devient le premier Evêque. Le vingt-troisième de Juin, ou le premier de Juillet, mort de Theoduin Evêque de Liege, dont il y a une belle lettre au Roi de France Henri I contre Berenger de Tours. Henri, qui fut un des grands Evêques de son temps, succede à Théoduin. Deux Ecrivains anonymes finissent ici chacun une histoire encore manuscrite: l'une des Francs, l'autre des Archevêques de Reims. Rainauld Maître-Ecole d'Angers finit aussi sa Chronique à cette même année: preuve qu'il ne mourut qu'après cette époque. Un moine de Blandimberg à Gand publie une mauvaise Légende de S. Bertulfe de Renti, avec une histoire estimable des diverses translations de ses Reliques. Guitmond, depuis Evêque d'Averse, après avoir publié son ouvrage contre les erreurs de Berenger, quitte la Normandie sa patrie, et se retire à Rome, où deux ans après on le voit faire quelque figure dans les affaires de l'Eglise. Conrad, qui a laissé quelques écrits de sa façon,

1076.

de Précepteur du Prince Henri, depuis Roi de Germanie et Empereur, est ordonné Evêque d'Utrecht. Gui Evêque d'Amiens, Auteur d'un Poëme sur la conquête d'Angleterre, et de quelques autres petits écrits, meurt cette année, ou seulement les premiers mois de la suivante.

Le treizième de Janvier, Concile à Poitiers, où l'on discute la matiere de l'Eucharistie. Anscher, qui a laissé de petites productions de sa plume, embrasse la profession monastique à S. Riquier, et en devint ensuite Abbé. Hariulf, Auteur de la Chronique de ce monastere et d'autres ouvrages, s'y consacre aussi au service de Dieu. Thierrî Evêque de Verdun écrit une letre circulaire fort vive, pour la convocation de la fameuse assemblée de Vormes contre le Pape Gregoire VII. Lanfranc préside à un Concile de Vinchestre tenu au mois d'Avril, et dont il reste divers réglemens. Godefroi de Boulogne, Roi de Jerusalem dans la suite, succede à son oncle maternel dans le duché de Bouillon, et en prend aussi-tôt le titre qu'il a immortalisé. Gerard second du nom, dont il y a quelques petits écrits, est ordonné Evêque de Cambrai. Mort d'Estiene Abbé de S. Airic à Verdun, qui a fait une vie du S. Patron de son monastere. Leger Archevêque de Vienne, et Historien de ses prédécesseurs dans le même siege, finit ses jours le douzième de Juin. Les Clercs de Cambrai écrivent à ceux de Reims une letre singuliere, pour s'autoriser dans leurs desordres. Terme d'une Chronique dite d'Anjou, mais qui devoit être plutôt nommée de Tours. S. Estiene de Thiers établit son ordre à Muret en Limousin. Guillaume le Conquerant écrit au Pape Gregoire VII une letre digne d'un Souverain. Concile à Clermont en Auvergne. Durand Abbé de la Chaise-Dieu y est ordonné Evêque de la même ville, et fait revivre en ces temps fâcheux les siecles d'or de l'antiquité. Frodon, Chanoine d'Auxerre, et homme de Letres, fait l'éloge de Geofroi de Champaleman Evêque de cette église, mort cette même année. Des Critiques y placent les écrits de Guitmond et de Durand contre les erreurs de Berenger; mais il y avoit déjà long-temps que celui de Durand étoit sorti des mains de son Auteur.

1077.

Le quatorzième de Janvier mort d'Ainard Abbé de S. Pierre sur Dive, l'un des sçavants et illustres Abbés de son sie-

cle, qui laissa de sa façon plusieurs pieces de vers et de Musique, en quoi il excelloit pour le temps. Durand Abbé de Troarn son ami fait son épitaphe. Wederic Moine de Blandimberg se rend célèbre par ses prédications. Guinamand Moine de la Chaise-Dieu, l'un des plus habiles Artistes de ce siecle, orne le tombeau de S. Front, premier Evêque de Perigueux d'un ouvrage de sculpture, qui fit l'admiration de ce temps-là. Un Chanoine de Maastricht écrit une relation des miracles de S. Servais Evêque de Tongres, et de courtes vies de deux de ses successeurs. Odon, depuis Pape sous le nom d'Urbain II, de simple Moine de Cluni en est fait Prieur. Lanfranc passe la mer et vient en Normandie, où il fait la dédicace de l'église du Bec, qu'il avoit commencé lui-même à bâtir, lorsqu'il étoit Prieur de la Maison. Il va ensuite dédier celle de S. Estienne de Caën, cérémonie à laquelle se trouvent le Roi Guillaume, la Reine Mathilde, avec plusieurs Prélats d'Angleterre et de Normandie. Godefroi sçavant Chanoine de l'église de Reims, en devient Chancelier en la place de Brunon, et lui succede bien-tôt après dans la direction de l'École. Guitmond, déjà connu à Rome, est choisi par deux Cardinaux pour les accompagner à l'assemblée de Forcheim, où l'on devoit prendre des mesures contre le Schisme. En Septembre grand Concile à Autun sous la présidence du Légat Hugues Evêque de Die. Manassé Archevêque de Reims y est accusé par plusieurs de ses Chanoines. Rainard Evêque de Langres, qui y fait un grand personnage, y postule et obtient le sçavant Jarenton Prieur de la Chaise-Dieu, pour Abbé de S. Benigne de Dijon. Gebouin Archidiacre de Langres, et homme d'un mérite éminent, y est élu Archevêque de Lyon, et fait peu après le voiage de Rome, où le Pape Gregoire le reçoit avec honneur, et lui confirme le droit de primatie, que Gebouin soutenoit appartenir à son siege. Rodolfe Historien du B. Richard Abbé de S. Vanne, est établi pour gouverner ce monastere en la même qualité. Sur la fin de l'année Gilbert Maminot, homme fort éloquent et bien instruit des Belles-Letres, de la Medecine et de l'Astronomie, est ordonné Evêque de Lisieux, et fait de sa maison épiscopale une Académie de Sçavants.

Lanfranc de retour en Angleterre s'applique à corriger les exemplaires de la Bible, ceux des ouvrages des Peres, et autres livres ecclésiastiques. Foulques le Grand Abbé de Corbie fait un écrit pour revendiquer la vicointé du lieu, qu'Enguerran Comte de Bovines avoit usurpée sur l'abbaye. Le vingt-deuxième de Fevrier mort de Jean, ou Jeannelin, célèbre Abbé de Fécamp, dont il y a plusieurs écrits de piété et quelques lettres. Guillaume de Roz lui succede, et fait beaucoup d'honneur à sa dignité par son mérite et son sçavoir. Peu après la Pentecôte Manassé de Reims écrit au Pape Gregoire une lettre, qui attire une réponse, la plus sçavante de toutes celles de ce Pontife. Ives, depuis Evêque de Chartres, est établi premier Prevôt, ou Abbé de S. Quentin près de Beauvais, qu'on regarde comme un des premiers berceaux de l'Ordre des Chanoines réguliers. Il y ouvre presque aussitôt une célèbre Ecole de Théologie, et y travaille dans la suite à son fameux Decret. Grand nombre d'Evêques établissent dans leurs Cathédrales une espece de réforme: ce qui concourt à un renouvellement de mœurs et d'esprit de piété, qui ranime les bonnes études, et contribue à multiplier les Ecoles. Seconde translation de S. Thibault de Provins, dont l'histoire est presque aussitôt écrite en vieux vers françois, puis en latin. Mort d'Hermanne premier Evêque de Salisburi, dont il y a une relation des miracles de S. Edmond Roi d'Angleterre. Osmond natif de Normandie et Chancelier d'Angleterre succede à Hermanne, et travaille bien-tôt à un traité des Offices ecclésiastiques propre à y établir l'uniformité. On rapporte à la même année la mort d'Estienne Abbé de S. Urbain en Partois qui a retouché les actes de S. Urbain Pape, et fait l'histoire de la translation de son corps en France. Berenger de Tours est appelé à Rome, et y assiste à un Concile, dans lequel il retracte de nouveau ses erreurs. On l'y retient pour un autre Concile qui s'y devoit tenir l'année suivante. Fulbert Archidiacre de l'église de Rouen redige l'ordre et la maniere de tenir le Concile provincial, et d'ordonner un Evêque dans la même province. Odon Prieur de Cluni que S. Hugues son Abbé avoit envoieé à Rome auprès du Pape Gregoire, est fait Cardinal-Evêque d'Ostie. Anselme Prieur du Bec en est élu Abbé, mais

1079.

ne reçoit la bénédiction abbatiale que l'année suivante.

A S. Tron l'on fait un recueil de sentences des Peres et de Canons des Conciles, qui fraie la voie aux collections de Pierre Lombard et de Gratien. Berenger retenu à Rome est obligé à se trouver à un Concile tenu en Fevrier, dans lequel il souscrit une nouvelle formule de foi. Mais de retour en France, il écrit contre cette derniere retractation, ce qui détermine Lanfranc à publier son bel ouvrage contre les erreurs de cet infortuné Scolastique. Brunon Scolastique de l'église de Reims, quitte cette dignité, qui est remplie par Godefroi, en qui l'on avoit un thrésor de Philosophie et un riche fonds de Literature. Sa reputation attire à Reims, comme sous Brunon, un concours prodigieux d'étudiants. Les Clercs du diocèse de Noion écrivent à ceux de Cambrai sur presque le même plan que ceux-ci avoient déjà écrit aux Clercs de l'église de Reims, pour tâcher de s'autoriser dans leurs desordres. Baudri, un des grands Versificateurs de ce siecle, est fait Abbé de Bourgueil en Anjou, qui devient une Académie de Belles Letres, et y attire bien-tôt Gerard disciple du célèbre Manegold, et Professeur à Loudun sa patrie. Le septième ou huitième de Septembre, mort de Jean de Baieux Archevêque de Rouen, qui a laissé un ouvrage considerable sur les Offices ecclesiastiques. Guillaume surnommé Bonne-ame, Abbé de S. Estiene de Caën, lui succede. Ursion Abbé d'Hautmont, l'un des Historiens du Pape Saint Marcel, ne vécut pas jusqu'à la fin de cette année. C'est aussi l'époque de la mort d'Avesgaud Abbé de la Coulture au Mans, dont il y a une letre à S. Anselme. Johel, qui a écrit sur les miracles de S. Nicolas, est établi Abbé en sa place. Naissance de Pierre Abélard si fameux dans la suite par son sçavoir, et encore plus par ses aventures. Robert Lorrain de naissance, l'un des plus grands Mathématiciens de son temps, est ordonné Evêque d'Herford en Angleterre. Manassé Archevêque de Reims, voiant qu'il ne pouvoit gagner le Légat Hugues de Die, ni l'empêcher de tenir le Concile indiqué à Lyon, dans lequel on devoit agiter sa cause, lui adresse son Apologie à la fin de cette année, ou tout au plus tard les premiers jours de Janvier suivant.

1080.

En Janvier et Fevrier, Concile à Lyon sous la présidence du

Légar Hugues de Die, dans lequel Manassé de Reims est déposé de l'épiscopat. Jean chef des Nominaux et Roscelin, son plus fameux disciple, commencent à paroître, et même à enseigner publiquement à Paris, comme il semble. Robert de Paris, Arnoul de Laon, Raimbert Ecclatré de l'Isle en Flandre se joignent à eux; et tous ces Philosophes forment la Secte des Nominaux, contre laquelle s'éleve celle des Réalistes, qui ont à leur tête Lanfranc, Anselme du Bec, avec leurs disciples, et bien-tôt le célèbre Oudard, ou Odon, depuis Evêque de Cambrai. Gerard, l'un des plus fameux Docteurs de la fin de ce siecle, et l'un des élèves de l'Ecole de Baïeux, va enseigner à Perigueux, puis à Angoulême, dont il devint ensuite Evêque. Jean, depuis Moine à S. Evroul et Odolric, différent de deux autres grands hommes de même nom, qui avoient déjà illustré l'église de Reims, enseignent dans l'Ecole de cette église, dirigée en premier par le Scolastique Godefroi. Celle de S. Gatien de Tours, qui est la Cathédrale, est conduite par un nommé Bouchard. Berenger, qui continuoit à diriger celle de S. Martin dans la même Ville, assiste à un Concile tenu à Bourdeaux, où il paroît qu'il retracta sincerement ses erreurs. Il se retire ensuite à l'Isle de S. Cosme, où il vit dans la pénitence et la pratique des autres vertus chrétiennes. Gerould, Moine de Corbie, fonde l'Abbaïe de la Sauve-Majour, qui devient une source de lumiere pour le païs, et même pour une partie de l'Espagne. Ordination d'Adhemar Evêque du Puy, chef de la Croisade dans la suite; de Guillaume Evêque de Durham en Angleterre, auparavant Abbé de S. Vincent du Mans; et de Hugues Evêque de Grenoble, homme d'esprit, de sçavoir, d'une memoire prodigieuse et grand Prédicateur. Guillaume le Conquerant tient à Lillebonne une célèbre assemblée, où l'on fait plusieurs beaux réglemens, sur-tout pour la police ecelésiastique. Gerould d'Orleans, qui passoit pour excellent Docteur, et à qui peut appartenir l'épitaphe du Prince Hugues fils du Roi Robert, semble avoir vécu jusqu'ici. Thierrî, Moine François établi à Tholei, écrit l'histoire de S. Conrad élu Archevêque de Trêves, et la dédie à Thierrî Evêque de Verdun. Un Clerc du Mont-Sainte-Odilie au diocèse de Strasbourg, publie une fort

- mauvaise Légende de la Sainte Abbessse de même nom. Geofroi Prêtre d'Angers écrit à Roul Archevêque de Tours une letre peu interessante. Sulcard Moine François transplanté en Angleterre, fait une Chronique fort ample, dont on a imprimé quelques morceaux.
1081. Henri Evêque de Liege assemble son Synode, et y publie une excellente constitution en faveur de la Trêve de Dieu. Nicolas Poëte satyrique commence à publier des Poësies en ce genre, sans respecter le mérite des personnes. Bernard François de nation, déjà Abbé de Domnos Santos en Espagne, est fait Archevêque de Toledo, et se rend fort célèbre dans la suite. Mort de Bovon Abbé de Saint Bertin, de qui il y a quelques écrits. Jean lui succede, et prend soin de fournir de bons livres la Bibliothèque de son monastere. Veran devenu Abbé de Fleuri, y sôùtient les études, continue à y faire copier les ouvrages des Anciens et des Modernes. Sous lui se forment plusieurs Ecrivains de quelque reputation pour le siecle suivant. Un Moine du prieuré de S. Germier près de Muret, publie sous un nom emprunté de mauvais actes de S. Germier Evêque de Toulouse au IV siecle. Un autre Moine anonyme de S. Maur des Fossés près de Paris, fait l'histoire de S. Babolin premier Abbé de son monastere. Un Chanoine de S. Martin de Tours écrit la relation d'un différend entre son Chapitre et l'Archevêque Raoul. Jean de Garlande, Poëte, Grammairien et Philologue célèbre par la multiplicité et la variété de ses écrits, semble avoir vécu jusqu'ici. Le vingt-septième d'Août mort d'Eusebe Brunon, dont il reste une fort belle letre à Berenger son Archidiacre. Un Moine sans nom, de Senue en Champagne publie des actes de S. Oricule disciple de S. Nicaise au V siecle.
1082. Manegold célèbre Docteur enseigne publiquement à Paris, où il a au nombre de ses disciples Guillaume de Champeaux, qui fut lui-même dans la suite un autre Docteur renommé. Robert d'Arbriscelles avide de s'avancer dans les Sciences vient de Bretagne étudier à la même Ecole. Cette Ecole publique dans Paris n'empêche pas que la Cathédrale n'ait la siene propre. Le dix-septième, ou dix-huitième d'Avril, mort de S. Gebouin Archevêque de Lyon, connu parmi le peuple sous le nom de S. Jubin,

dont on a quelques lettres. Hugues Evêque de Die et Légat du S. Siege en France lui succede. Guillaume abbé d'Andres commence à cette année une Chronique, que d'autres ont poussée jusqu'en 1234. Naissance de Suger, depuis Abbé de S. Denys, fort connu par la beauté de son génie, son sçavoir et ses grands talents. Aganon Evêque d'Autun, Rainard de Langres, de concert avec les autres Suffragans et le Clergé de Lyon, le siège vacant, écrivent une belle lettre, mais un peu forte, en faveur de Raoul Archevêque de Tours chassé de son église. Herimanne, ou Herman, homme d'esprit et de mérite, et Prévot de l'église de Liege est fait Evêque de Metz, et devient un des plus zélés défenseurs du S. Siege dans le Schisme entre l'Eglise et l'empire. Odon Cardinal-Evêque d'Ostie est envoyé Légat en Lombardie, où Henri IV Roi de Germanie se saisit de lui et le met en prison. Le quatrième d'Octobre, mort d'Oderic célèbre Abbé de Vendôme, dont il y a un traité encore manuscrit des vices et des vertus. Un Auteur inconnu d'ailleurs, publie des actes de Sainte Maxellende Vierge et Martyre au diocèse de Cambrai. L'on croit devoir rapporter au même temps la mauvaise Légende de Saint Patient Evêque de Metz, et ce qui reste de la vie de S. Cyprien Evêque de Toulon, et qui ne vaut pas mieux. Drogon Moine de S. André à Bruges fait la vie de Sainte Godeleve, et la dédie à Radbod sçavant Evêque de Noïon et de Tournai. Baudri secretaire de Gerard II Evêque de Cambrai, passe de cette église à celle de Terouane, dont il est établi Chantre. Il y travaille à la Chronique de cette église, qui est perdue, comme il avoit déjà fait à celle de Cambrai, qu'on donne par erreur à Baudri Evêque de Noïon. Gilbert Crispin, Moine du Bec et l'Historien du B. Hellouin, est établi Abbé d'Ouestminster en Angleterre. Une Chronique encore manuscrite de l'abbaye de Condat continue une suite de l'Histoire jusqu'ici. A la fin de cette année, ou les premiers mois de la suivante, mort de Foulcoïe, Sousdiacre de l'église de Meaux, le plus fécond Poète de ce siècle.

1083.

Fulgence, homme de piété et de sçavoir, est choisi pour premier Abbé d'Afflighem, où il a soin d'établir la culture des Lettres. Sous lui s'y forme le célèbre Francon, un

des meilleurs Théologiens du siècle suivant. Rainold, ou Renauld du Bellai, qui avoit été élu Archevêque de Reims à la déposition de Manassé I, n'est ordonné que cette année. Il rétablit toutes choses dans sa nouvelle église, qui reprend son premier lustre et pour les études et pour la piété. Un Moine de S. Aubin d'Angers continue la relation des miracles du Saint, commencée après le milieu de son siècle par un de ses confreres, et l'Abbé Thierrri. Francon Ecolâtre de Liege en fait encore les fonctions au mois d'Août de cette année, et ne paroît pas avoir vécu au-delà. Fulbert sçavant moine de S. Ouen de Rouen, écrit la seconde partie de son recueil des miracles de S. Ouen. Thierrri son confrere, voulant de son côté contribuer à honorer ce Saint, met en vers Léonins sa vie écrite en prose et la dédie à Nicolas de Normandie son Abbé, qui prenoit soin depuis quarante ans d'entretenir de bonnes études dans son monastere. Thierrri écrit encore les Actes des Archevêques de Rouen jusqu'à son temps, et en fait ensuite un petit abrégé en vers Leonins. Marien Scot, Reclus près de Maïence finit ici sa fameuse Chronique, que Robert Evêque d'Herford, l'un de nos Ecrivains réduit en abrégé peu de temps après. Bernard Scolastique d'Utrecht fait pour l'avancement de ses élèves un commentaire sur les Eglogues de Théodule. Brunon quitte tout au plus tard cette année-ci l'église de Reims, et se retire en solitude, où il jette l'année suivante les premiers fondements de la Chartreuse.

1084.

Le vingt-quatrième de Fevrier, mort du B. Barthelemi Abbé de Marmoutier, dont il y a une fort belle letre à un Evêque du Mans. Le Cardinal Odon Evêque d'Ostie est delivré de prison, et envoié Légat en Allemagne. Bosen est élu Abbé de S. Airic à Verdun et travaille efficacement avec Louis un de ses moines à enrichir la Bibliothèque de son monastere. Hébretnme, moine de Cluni, l'un de nos plus polis Ecrivains de ce siècle, qui faisoit alors sa residence en Espagne écrit l'histoire de la translation du corps de S. Indelece, l'un des premiers Apôtres de l'Espagne, et quelques temps après celle d'une des translations de S. Isidore Evêque de Séville. Hildebert, Docteur renommé dès-lors, est chargé du soin de l'Ecole du Mans. Ebrard Chanoine Régulier de Guastine, ou Wat-

1085.

ten en Flandre écrit la Chronique de son monastere. Origine des Chartreux, qui s'appliquent dès-lors à cultiver les Letres, et à multiplier les bons livres.

Dès le commencement de cette année Gauzbert, moine de Marmoutier est élu Abbé de Tulle, et se trouve presque aussi-tôt obligé d'écrire pour justifier son élection, qui étoit blâmée publiquement. Hardouin élève de l'Ecole de Chartres va prendre soin de celle de Fougere en Bretagne, qui est ensuite dirigée par Foulcoïd moine de Marmoutier. Oudard, ou Odon, depuis Evêque de Cambrai, qui bien qu'encore jeune passoit pour un célèbre Docteur, enseigne à l'Ecole de Toul. Odon Légat Evêque d'Ostie, tient à Pâque un Concile à Quedlimbourg dans la haute Saxe, dont il reste quelques Reglements. Renauld Archevêque de Reims préside à un autre grand Concile tenu à Compiègne. Ulric, moine de Cluni, passant par Hirsauge, y redige par écrit les Coutumes, ou Usages dans son monastere, qui se répandent dans presque toute l'Allemagne. Le second d'Avril, mort de Rainard Evêque de Langres, Auteur de divers écrits, et à qui l'on en attribue encore d'autres. Folcard, Abbé de Torney en Angleterre, auparavant moine de S. Bertin, et l'un de nos Ecrivains de quelque reputation, abdique, et meurt peu de temps après. Gontier Manceau de naissance, devenu successivement moine de Marmoutier, puis de Bataille et Archidiacre de Salisburi, succede à Foulcard, et jette à Torney les fondements d'une belle église. Ordric Vital, alors âgé de dix ans, est amené d'Angleterre à S. Evroul, où il étudie avec fruit sous le célèbre Jean, auparavant Scolastique de Reims, qui s'y rendit moine. Sulcard, moine François, transplanté à Owestminster, dont il a écrit la Chronique, semble avoir vécu au moins jusqu'ici. Guillaume, Bibliothécaire de la S. E. Romaine, Auteur François, qui a écrit les vies des Papes après Anastase jusqu'à son temps, n'a point vécu au-delà de cette année. Herimanne Evêque de Metz est chassé de son siege pour la seconde fois, et se retire en Italie. Henri Roi de Germanie fait ordonner en sa place Guillaume Wallon Abbé de S. Arnoul. Le vingt-deuxième de Novembre, mort du Vénérable Otrifride Prieur de Guastine, l'un des plus sçavants Critiques et des plus zélés Prédicateurs de son temps. Elle est suivie

de près, si même elle n'en est précédée, de celle de Brunon Abbé de Montier-en-Der, qui laisse des mémoires pour continuer l'histoire de S. Bercaire, commencée par le sçavant Abbé Adson. Un moine du lieu profite de ces mémoires, et exécute à sa mode le dessein projeté. Un autre moine de l'abbaye de Figeac finit ici l'histoire de son monastere. C'est aussi la date d'un discours sur S. Marcou honoré à Corbeni au diocèse de Laon, et le terme d'une Chronique des exploits des Normans en Pouille et en Calabre, qui commence en 1041.

1086.

On commence en France à traiter de la Théologie par goût et de soi-même, sans occasion ou nécessité, comme on faisoit pour l'ordinaire auparavant. Anselme Abbé du Bec et Hildebert Scolastique du Mans fraient en ceci la voie aux autres Théologiens. Mort de Thierrri Abbé et restaurateur de S. Hubert, où il avoit fait fleurir les Letres, comme dans plusieurs autres monasteres. Tomel, moine d'Hasna au diocèse d'Arras, homme d'esprit et de mérite, écrit l'histoire du rétablissement de son monastere. Godefroi Prieur de l'abbaye de Stavelo, qui avoit le talent de bien écrire, publie l'histoire du differend entre son monastere et l'Archevêque de Cologne, au sujet de la dépendance de Malmedie, intitulée le Triomphe de S. Remacle. Un moine de Fécam fait une espece d'histoire assés imparfaite de son monastere. Guillaume le Conquerant fait travailler au fameux et grand Papier-terrier, connu en Angleterre sous le titre de Doomsday, ou Dooms-Day-Book. Guillaume Wallon intrus dans le siege episcopal de Metz, y renonce solennellement, et se retire à Gorze pour y pleurer son ambitieuse promotion. Il y est établi maître des enfants qu'on y élevoit. Un Chanoine de la Collégiale de Huy au diocèse de Liege, fait la Légende de S. Mengold, qui est honoré comme Martyr. Le seizième d'Octobre, mort du sçavant Ermite Anastase, auparavant moine de Cluni, dont il y a une excellente letre sur l'Eucharistie : peu de temps après un nommé Gautier, apparemment Clerc au diocèse de Rieux, où le Saint étoit mort, écrit sa vie. Si Guillaume de Jumiege n'avoit pas encore composé son Histoire, il la finit cette année, et la dédie à Guillaume le Conquerant. Notcher, qui s'est fait connoître par quelque écrit, est élu Abbé d'Hautvilliers.

Oudard, ou Odon, est appelé de Toul à Cambrai par les Chanoines, qui lui confient le soin de l'Ecole de leur église, qui devient une des plus florissantes qu'on eût encore vû, sur-tout pour la Dialectique. Ticeclin succede à Odon dans l'Ecole de Toul, et y a entre ses disciples le célèbre Hugues Metel. Hildebert fait l'építaphe de Thibauld moine de Montier-en-Der, Ecrivain de mérite, mais dont on ignore les ouvrages. Le neuvième de Septembre, mort de Guillaume le Conquerant Roi d'Angleterre et Duc de Normandie, de qui il reste divers recueils de Loix et autres monuments. Lanfranc entreprend d'écrire sa vie, qui est perduë. Plusieurs Poëtes exercent leurs Muses à pleurer la mort de ce bon Prince. Mais il n'en est venu jusqu'à nous que son építaphe par Thomas Archevêque d'York, et des débris de Rythmes lugubres d'une grande platitude. Guillaume de Poitiers Archidiacre de Lisieux, entreprend d'écrire l'Histoire de Guillaume le Conquerant, et la laisse imparfaite, aparemment pour cause de mort. Geroïe le Gros, meilleur Poëte que les précédents, publie des vers sur les malheurs de son temps. Regemar, moine de S. Bertin, autre Poëte, fait l'építaphe de Saint Arnoul Evêque de Soissons, mort cette année. Falcon, ou Fauçon, sçavant moine de Tournus, finit ici la Chronique de son monastere, quoiqu'il ait pû vivre au-delà de cette époque. Le vingt-neuvième de Septembre, Lanfranc fait la cérémonie du sacre de Guillaume le Roux en qualité de Roi d'Angleterre. Le premier de Novembre, Conrad Evêque d'Utrecht confirme dans une auguste assemblée les Statuts de ses pieux prédécesseurs, et y fait ses additions.

1088.

Le cinquième de Janvier, mort du fameux Berenger Scolastique de Tours et Archidiacre d'Angers, dans le lieu de sa pénitence. Le onzième de Fevrier, peut-être de l'année suivante, mort de Durand Abbé de Troarn, dont on a un écrit considerable contre Berenger. L'Ecole d'Arras, qui se souüenoit encore au siecle précédent, est dirigée par l'Ecolatre Achard. Lambert élève de l'Ecole de S. Bertin, qui passoit pour un génie universel, après avoir acquis de grandes connoissances en fréquentant les plus célèbres Ecoles de France, retourne à son monastere, où il est chargé de l'emploi d'Ecolatre, dont il s'aquitte avec

succès, et devient ensuite Abbé de la Maison. Hugues Abbé de Cluni depuis quarante ans, et l'un des Légats du S. Siege, commence la belle et vaste église de cette abbaïe, qui subsiste encore aujourd'hui. Un moine de l'abbaïe de Laubes réunit en un seul et même recueil ce qui avoit été écrit à différentes reprises sur les miracles de S. Ursmar, et en continue l'histoire. Le douzième de Mars le Cardinal Odon Evêque d'Ostie est élu Pape, et prend le nom d'Urbain II, et écrit aussi-tôt des lettres circulaires pour prémunir les Fidèles contre le Schisme. Le dix-huitième d'Avril de cette année, ou de la suivante au plus tard, mort d'Emenon Abbé d'Aniane, dont il y a un recueil de lettres encore manuscrites. Le ving-huitième du même mois, mort de Thierry Evêque de Verdun, dont il reste quelques lettres d'un grand nombre qu'il avoit écrites. Paul moine de S. Pere à Chartres, Auteur du fameux Cartulaire de cette abbaïe, ne paroît pas avoir vécu au-delà de cette année, ou des premiers mois de la suivante. Goscelin, sçavant moine de S. Bertin, transplanté en Angleterre, y compose, ou retouche plusieurs vies des Saints qu'on y honoroit. Guitmond si connu par son écrit contre les erreurs de Berenger, est ordonné Evêque d'Averse sur la fin de cette année.

1089.

L'Ecole de Gemblou, continuë à être florissante sous la direction du docte Sigebert. Il en sort plusieurs élèves de mérite, qui prennent parti dans le Clergé, dans le cloître et entrent dans des charges à la Cour. Quelques autres sont choisis pour enseigner ailleurs. Sigebert est lui-même de ce nombre, et va à S. Vincent de Metz, où il se lie avec les Juifs, et s'applique avec eux à corriger les versions de l'Écriture sur le Texte hébreu. Le Pape Urbain tient à Rome un grand Concile, auquel se trouvent cent onze Evêques, et envoie des Nonces à Constantinople, pour traiter de la paix qui se conclut entre les deux Eglises. Autres Conciles à Troïes en Pouille et à Melfe sous la présidence du même Pontife. Mort de Gerbert, ou Girbert, Abbé de S. Vandrille, très-habile dans la Musique, et l'une des trois plus grandes lumières de l'Ordre monastique en Normandie. Le vingt-huitième de Mai, mort de l'illustre et Bienheureux Lanfranc Archevêque de Cantorberi, le restaurateur de la discipline en Angle-

terre, et auparavant des Letres en France. Anselme Abbé du Bec, qui fut son successeur au bout de près de quatre ans, et plusieurs autres gents de Letres publient des vers lugubres sur sa mort. Nevelon pieux et sçavant moine de Corbie, commence le Martyrologe et Nécrologe qui nous reste de sa façon. Alger, élève de l'Ecole de S. Barthelemi, Collégiale à Liege, et l'un des célèbres Ecrivains des premières années du siècle suivant, y enseigne avec tant de reputation, que plusieurs Evêques de Saxe et d'Allemagne tâchent de l'attirer à leurs Cathédrales. Le Pape Urbain appelle de France près de sa personne l'illustre S. Bruno, qui se fixe pour le reste de ses jours près de Squillace en Calabre. Letre digne de remarque écrite vers le même temps à un des neveux du Pape, suivant les apparences Gregoire VII, par les moines de S. Aubin d'Angers. Geroie le Gros, le Jeremie de son siècle, qui a laissé quelques Poësies de sa façon, paroît avoir vécu jusqu'ici. C'est aussi le terme de la vie de Regemar, moine de S. Bertin, autre Poëte. Un moine anonyme de Nantua au diocèse de Lyon, écrit l'histoire de la découverte du corps de Saint Maxime Evêque de Riès, comme on le croïoit alors. Guillaume Kecelle, François de nation, établi en Angleterre, fait la relation des miracles de Saint Jean de Beverlei Archevêque d'York. Un moine sans nom de Saint Martin de Troarn en Normandie explique l'Ecclesiaste, Isaïe, Jeremie, Ezechiel, Daniel, et quelques autres parties de l'Ecriture. Daniel moine de Lerins commente de son côté le livre des Pseaumes. On rapporte au même temps le fameux Micrologue sur les Offices Ecclesiastiques. Un moine de Marcillac au diocèse de Cahors fait l'histoire du monastere de Madiran. Frodon Chanoine de la Cathédrale d'Auxerre, qui avoit déjà fait l'éloge de Geofroi de Champalleman un de ses Evêques, dirige celui de Robert de Nevers successeur du précédent. Falcon moine de Tournus, qui faisoit l'histoire de son monastere tout au plûtôt en 1087, semble avoir survécu de deux ans à cette époque. Le vingt-deuxième de Décembre de cette année-ci, ou de la suivante, mort de Guillaume Wallon, Auteur de divers écrits, peu de temps après qu'Hérimanne Evêque de Metz lui eut rendu son abbaïe de S. Arnoul.

L'École de Laon devient une des plus florissantes qui fussent alors en Europe, sous la direction d'Anselme et de Raoul son frere, deux des Professeurs le plus accomplis de leur temps. Leur doctrine se répand dans tout l'occident par le canal des disciples qui leur viennent des provinces de France, et des païs étrangers, l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne. Il sort de leur École tant de sçavants hommes, qu'Anselme en particulier en acquiert le titre de Docteur des Docteurs. Celle de Liege se soutient encore avec un certain éclat. Il y paroît des hommes illustres, qui en font l'honneur par leur science et leur vertu. La doctrine fait de nouveaux progrès à la faveur de la multitude de nos Ecoles. Les mœurs deviennent un peu plus polies, le mépris et le dégoût pour les Letres, moins communs. Mort de S. Guillaume Firmat, habile Medecin et Chanoine de S. Venant à Tours. Arnoul, qui par ses intrigues devint depuis Patriarche de Jerusalem, enseigne publiquement à Caën, où Thibauld d'Estampes prit ensuite sa place. Le second de Mai, Hérimanne Evêque de Metz fait la découverte du corps de S. Marcel premier Evêque de cette église; mais après en avoir écrit la relation, meurt le quatrième du même mois. Robert de Tombelaine, premier et dernier Abbé de S. Vigor de Baiëux, dont il y a un fameux commentaire sur le Cantique des Cantiques, semble n'avoir pas vécu au-delà de cette année. La même époque convient aux écrits de Joconde Prêtre de Tongres, Historien des Evêques de Liege. Gauzbert Abbé de Tulle, qui laissa quelques petites productions de sa plume, ne passa pas la même année. Thibauld, Chanoine de Lire en Flandres, fait en prose et en vers l'histoire de S. Gomer fondateur de cette église. Un moine de Vassor au diocèse de Liege finit ici la partie de la Chronique de ce monastere, qui lui appartient, et dans laquelle il ne s'occupe presque que du temporel. Un Auteur anonyme écrit l'histoire des miracles de Saint Hubert Evêque de Maastricht. Un moine de l'abbaye de S. Pere à Chartres fait la vie de S. Gildouin Chanoine de Dol, mort depuis peu et enterré dans ce monastere. Un autre moine de l'abbaye de Lire en Normandie commente cette année-ci, ou la suivante, l'Évangile de S. Jean.

1091. Lambert le Jeune, un des élèves de Thiéri, ce Docteur si

renommé de la seconde Belgique, enseigne à S. Remi de Reims. Naissance de S. Bernard, l'un des plus grands ornements de la France et la plus brillante lumière de l'Ordre de Cîteaux. Guillaume Evêque de Durham, exilé en Normandie depuis trois ans, ou environ, est rappelé de son exil, et en écrit l'histoire. Le onzième de Mars, mort de Vautier Abbé du S. Sépulchre à Cambrai, Auteur d'une vie de S. Vindicien Evêque de Cambrai et d'Arras. Le vingt-huitième du même mois, le Pape Urbain se trouvant à Benevent, y tient un Concile. Goscelin, sçavant moine de S. Bertin transplanté en Angleterre, commence sa grande histoire de S. Augustin de Cantorberi, à l'occasion de la translation de ce Saint. Serlon, qu'on verra paroître entre nos Ecrivains du XII siècle, d'Abbé de S. Evroul est ordonné Evêque de Séez. Le trente-unième de Mai, mort de Henri Evêque de Liege, surnommé le Pacifique, qui écrivit au Pape Gregoire VII plusieurs lettres interessantes, presque toutes perduës. Ebrard, Chroniqueur du monastere de Guastine en Flandres, écrit la relation d'un miracle opéré à Bruges, et l'envoie avec une longue épître dédicatoire à Renauld du Bellai Archevêque de Reims. Un Anonyme, homme d'esprit et de mérite, fait la Légende de S. Anatole, honoré à Salins au diocèse de Besançon. De Benevent le Pape Urbain aiant passé à Capoue, y sacre le treizième de Novembre Ives Evêque de Chartres, l'un des Oracles de l'Eglise de France à la fin de ce siècle, et les premières années du suivant. Bernard de Chartres, un des plus célèbres Humanistes de son temps, dirige l'Ecole de cette ville avec beaucoup de reputation.

1092.

Hugues et Jobert, hommes de Letres et Chanoines de S. Martin de Tours, se retirent à l'isle S. Côme, déjà célèbre par la pénitence du Scolastique Berenger, et s'y occupent à la Philosophie chrétienne. Le vingt-sixième de Février, mort de Nicolas de Normandie Abbé de Saint Ouen de Rouen, qu'il gouvernoit depuis près de cinquante ans entiers, et où il avoit réussi à faire fleurir les bonnes études. Maurice un des moines de la Maison fait son épitaphe. Thiéri et Fulbert, deux autres sçavants moines de S. Ouen, qui se sont fait connoître à la posterité par divers ouvrages, semblent n'avoir pas survêcu leur

illustre Abbé. Helgot, homme d'érudition, succede à celui-ci, et porte à S. Ouen le bon goût pour les Letres qu'il avoit puisé auprès du célèbre Lanfranc. Ce peut être aussi le terme de la vie d'un autre Fulbert Archidiacre de la Cathédrale de Rouen, qui a laissé de sa façon les vies de S. Romain et de S. Remi Evêques de la même église, et qu'on a confondu avec un autre Archidiacre fort postérieur, et encore plus mal à propos avec le moine Fulbert. Radbod II, Evêque de Noïon et de Tournai, rétablit l'abbaye de S. Martin dans cette dernière ville, et y met pour Abbé l'Ecolatre Oudard, ou Odon, [qui y fait fleurir les Letres avec autant de succès que d'éclat. On y excelle à copier les livres, tant pour l'exactitude, que pour la beauté des caracteres. On y cultive même les langues orientales. Le trentième de Mai, mort de Thietmar Abbé de Gemblou, de qui on a une vie de S. Remacle Evêque de Liege, et une relation de la suite de ses miracles. Nicolas Sanglant Poëte Satyrique continue à faire de mauvais vers en ce genre contre des personnes d'un mérite reconnu. Le Pape casse le mariage de Philippe Roi de France avec Bertrade, et écrit à ce sujet plusieurs lettres aux Evêques de France. En Juillet, ou en Août, mort de Gerard Evêque de Cambrai et d'Arras, qui a eu quelque part à la Chronique de Cambrai. Naisance de S. Pierre Maurice, dit le Vénéral, Abbé de Cluni dans la suite, et l'un des plus sçavans hommes de son siècle. Suger, si célèbre au siècle suivant, et Abbé de S. Denis, est mis dans ce monastere pour y être élevé dans la connoissance des Letres. Le Prince Louis fils du Roi Philippe, et qui regna depuis sous le nom de Louis le Gros, y est élevé avec Suger.

1093.

Guillaume Maître de Godefroi Abbé de Vendôme, continue à enseigner à l'Ecole d'Angers, où Robert d'Arbricelles fait aussi des leçons publiques, pendant deux ans. S. Anselme aiant passé de Normandie en Angleterre dès l'année précédente, est sacré Archevêque de Cantorberi le premier dimanche de carême. On travaille à remettre un Evêque à Arras, ce qui donne occasion à grand nombre d'écrits. A ce sujet Renauld Archevêque de Reims convoque en carême un Concile dans cette ville, où les deux églises de Cambrai et d'Arras discutent leurs droits

respectifs; et l'Archevêque en envoie le résultat au Pape. Il tient un autre Concile à Soissons contre les erreurs de Roscelin, qui est contraint à les abjurer, et se retire en Angleterre. Thibauld d'Estampes, qui enseignoit à Caën, l'y suit de près, si même il ne l'y avoit déjà précédé, et va professer la Théologie à Oxfort. Roscelin troublant cette Académie par ses faux dogmes, Thibauld se trouve obligé de prendre la plume contre lui. Le quatorzième de Juillet, mort de S. Ulric moine de Cluni, dont il a rédigé par écrit les usages, ou coutumes. Le Pape Urbain étant allé en Pouille, y célèbre un Concile de près de cent Evêques, pour le maintien de la bonne discipline dans ces provinces. Geofroi grand homme de Letres, est fait Abbé de Vendôme. On écrit la vie du B. Barthelemi Abbé de Marmoutier, laquelle existoit encore au siècle suivant, mais qui ne paroît plus nulle part. Un Chanoine de Coutence fait un Poème lugubre, aussi plat que prolix, sur la mort de Geofroi Evêque de cette église.

1094.

Sigebert, et autres d'après lui placent ici la mort de Gerard II Evêque de Cambrai; mais elle appartient à l'année 1092. Raoul Ardent le plus grand Orateur qu'eût alors la Chaire, illustre par ses prédications la ville de Poitiers. Hilaire, dont il reste quelques écrits et qui fut le premier maître de Gilbert de la Poirée, y dirige l'Ecole épiscopale. Hervé sçavant interprète de l'Ecriture Sainte au siècle suivant, se forme aux Sciences à Bourgdieux, où il avoit embrassé la profession monastique. Le Pape Urbain sépare de l'évêché de Cambrai celui d'Arras, qui y étoit uni depuis plusieurs siècles, et sacre le dix-neuvième de Mars Lambert Evêque pour le gouverner. Grand Concile à Autun contre la simonie et l'incontinence des Clercs. On y prononce excommunication contre l'Empereur, le Roi de France et l'Antipape Guibert. En Septembre autre Concile à Reims sous la présidence de l'Archevêque Rainauld, dans lequel est confirmée l'ordination du nouvel Evêque d'Arras. S. Anselme de Cantorberi finit son traité de l'Incarnation, en partie contre les erreurs de Roscelin et l'envoie au Pape Urbain II.

1095.

Le quatrième de Janvier, mort de Godefroi célèbre Modérateur de l'Ecole de Reims, qui a laissé diverses Poésies de sa façon. Baudri Chantre de l'église de Téroüane,

añant fini sa Chronique de Cambrai, l'avoit communiquée à Renauld Archevêque de Reims, qui la lui renvoie avec une belle letre en date du treizième de Janvier de cette année, qui semble être la dernière de la vie de Baudri. L'Ecole de Besançon se soutient avec quelque honneur. Gerland, qui y paroît entre ses principaux élèves, en devient ensuite le Modérateur. Gerard II, qualifié Grammairien pour son sçavoir, est tiré de l'Ecole de S. Martial à Limoges pour être Abbé de S. Augustin dans la même ville. Alulfe, Ecrivain de quelque mérite, se rend moine à S. Martin de Tournai. En Mars il se tient une fameuse assemblée à Rochingam en Angleterre, dans laquelle S. Anselme est lâchement abandonné des Evêques ses confreres, tandis que les Seigneurs de la Cour ont plus de courage et de fermeté. Le cinquième d'Avril, mort de S. Gerauld fondateur et premier Abbé de la Sauve-Major, de qui il y a une vie de S. Adhalard Abbé de Corbie, et quelques autres écrits. Un moine de la même abbaye écrit en vers gascons l'histoire de la conquête de la ville d'Exca sur les Maures par Sanche Roi d'Arragon. Marbode publie au moins dès cette année-ci son traité des pierres précieuses, lequel est aussi-tôt traduit en vers françois. En Juin Concile au Mont-S-Marie près de Fismes, auquel préside Renauld Archevêque de Reims. Le vingt-sixième du même mois, mort de Robert Evêque d'Ilerford, l'un des grands Astronomes et habiles Calculateurs de son siecle. Notcher Abbé de Hautvilliers fait faire dans une auguste assemblée la vérification des Reliques de S^{te} Hélene mere du Grand Constantin, et en écrit la relation, avec l'histoire des miracles. Robert moine de Marmoutier, l'un des Historiens de la premiere Croisade, est fait Abbé de S. Remi de Reims, et bien-tôt après déposé. Cette année peut être le terme de la vie de Stepelin sçavant moine de S. Tron, et de Roger de Caën, autre Scavant moine du Bec. On a du premier un recueil des miracles du Saint Patron de son monastere, et de l'autre un-beau Poëme du mépris du monde. Le seizième de Novembre, mort de Durand Evêque de Clermont, dont il reste quelques débris de ses liaisons literaires avec S. Anselme. Deux jours après le Pape Urbain, qui étoit en France depuis trois mois, fait à Clermont l'ouverture du grand

1096.

Concile qu'il y avoit convoqué. Entres autres réglemens qui y sont faits, on y conclut la fameuse Croisade contre les Infidèles; et Adhemar Evêque du Puy en est déclaré le Chef en la place du Pape. Le cinquième de Décembre, mort de Foulques le Grand Abbé de Corbie, dont il y a quelques petits écrits. L'Historien du B. Simon Comte de Crespi écrit sa vie, et Gautier Prêtre, ou même Curé, au diocèse de Rieux; celle du célèbre S. Anastase moine et Ermite, qui avoit été prêcher la foi aux Musulmans en Espagne. Gilbert sçavant moine de S. Amand, après avoir laissé diverses productions de sa plume en vers et en prose, meurt le septième de Décembre.

Le deuxième de Janvier, mort de Guillaume Evêque de Durham, auparavant moine de S. Calais et Abbé de Saint Vincent du Mans, de qui il reste quelques écrits. De Clermont le Pape Urbain passe à Limoges, puis à Poitiers, où se trouvant le treizième de Janvier, Guillaume Chanoine de Saint Hilaire en prend occasion de faire un petit Poëme contre l'Antipape Guibert. Le vingt-unième du même mois, mort de Renauld du Bellai Archevêque de Reims, dont il y a plusieurs lettres. Manassé II lui succede, et travaille avec succès à enrichir la Bibliothèque de son église, déjà une des meilleures qu'on vit en France. Grimoard, ou Grimold, moine François établi en Espagne, dont il y a une vie de S. Dominique Abbé de Silos et diverses traductions en notre Langue, écrit cette année-ci, ou la suivante, l'histoire de la translation de S. Felix Prêtre et Confesseur en Espagne. Le Pape Urbain va de Poitiers à Tours, où il tient un Concile la troisième semaine de carême. Il y dédie l'église de Marmoutier, dont un moine écrit aussi-tôt la relation de cette cérémonie, et en fait une autre des troubles que son monastere avoit soufferts dans son exemption. Rupert élève de l'Ecole de S. Laurent de Liege, y enseigne avec réputation. Marbode d'Archidiacre et Maître-Ecole d'Angers devient Evêque de Rennes. Godefroi de Bouillon part pour la Croisade à la tête de plus de deux cents mille Croisés, et est reconnu pour le chef de toute l'armée. Il écrit des environs de Constantinople au Prince Boëmond une lettre, dans laquelle il fait à merveille le caractère de l'Empereur Alexis Commene, Prince fourbe et

1097.

rusé. Au commencement de Juillet le Pape passant à Nismé pour retourner en Italie, y tient un Concile, dont il y a quelques decrets. Autre Concile à Rouen, auquel se trouve l'Archidiaque Fulbert, depuis Doïen de la Cathédrale et une des lumieres de cette église, qui fait la promulgation des réglemens de l'assemblée. Encore autre Concile à Bourdeaux, dont il reste quelques monuments. Guillaume de la Pouille, célèbre Historien, y assiste, ce qui paroît un peu extraordinaire. Il s'éleve en diverses provinces de France plusieurs Prédicateurs renommés: S. Bernard de Tiron, le B. Robert d'Arbriscelles, S. Vital de Savigni et autres. En Septembre le Pape rentre en Italic, et se rend maître de tout ce qui n'étoit pas encore en sa puissance dans Rome.

De retour dans cette Capitale, il y assemble un Concile en Janvier, pour confirmer ce qui avoit été réglé dans les autres Conciles qu'il avoit tenus en France. Bernard de moine de Cluni devenu Archevêque de Toléde, à son retour de Rome passe en France, et en emmene en Espagne plusieurs grands hommes, qu'il y fait Archevêques, Evêques, et qui y aiant rétabli la religion après l'oppression des Musulmans, renouvelerent toute la face de cette église. Mort de Hugues sçavant Scolastique de la Cathédrale de Sens, qui avoit été Maître de tous les Chanoines qui vivoient alors. Arnauld est élu Abbé de S. Pierre le Vif à un des faubourgs de la même ville, et apporte ses soins à faire copier les livres de l'Ecriture et les ouvrages des Peres. Hildebert après avoir enseigné avec éclat à l'église du Mans, en est fait Evêque, et continue à en diriger l'Ecole. Guillaume de Champeaux, élève de l'Ecole de Paris, y enseigne avec un grand concours, sur-tout la Dialectique. Le fameux Pierre Abélard se rend son disciple, et devient bien-tôt son émule et concurrent: ce qui lui fait prendre le parti d'aller ouvrir lui-même une école à Melun, puis à Corbeil plus-près de Paris. Le deuxième de Juin, mort de Johel Abbé de la Coulture au Mans, qui a laissé de sa façon un recueil de quelques miracles, et une vie même, dit-on, de S. Nicolas Evêque de Mire. Anselme Comte de Ribemont, l'un des Seigneurs Croisés, fait une relation de la prise de Nicée et des principaux événements de la Croisade qui avoient

précédé, et l'envoie à Manassé II Archevêque de Reims. Raimond d'Agiles, autre Croisé, commence à exécuter son projet d'une histoire entière de la première Croisade. Mort de Beaudouin Abbé de S. Edmond en Angleterre, où le Roi Edouard l'avoit attiré de S. Denys, à raison de son habileté dans la Médecine. Un moine de Montreuil sur mer, voiant que jusque-là son monastere n'avoit point de Légende de S. Salve son Patron titulaire, en fait une de pieces de rapport mal assorties. Guillaume moine de Cluse, François de nation, écrit l'histoire de son monastere et la vie du B. Benoit II l'un de ses Abbés. Hugues Auteur d'une célèbre Chronique, qu'Aganon Evêque d'Autun avoit postulé pour Abbé de Flavigni, reçoit de la main de ce Prélat la bénédiction abbatiale. S. Anselme vexé par le Roi d'Angleterre, passe en France et de-là à Rome. Hubert Chanoine à Besançon écrit la relation de quelques miracles de S. Jaques le Majeur.

1098.

Geofroi ou Joffride, moine de S. Evroul, aiant passé la mer avec trois de ses Confreres, ouvre une Ecole à Cotenham près de Cambridge en Angleterre, et donne par-là naissance à l'Université de cette ville. Origine de l'Ordre de Cisteaux, qui travaille avec avantage dans ses commencements à cultiver les Letres. S. Robert en est établi le premier Abbé. Anscher, qui a rang entre nos Ecrivains, le devient de S. Riquier en Ponthieu. Mort de Radbod II Evêque de Noïon et de Tournai, qui a laissé de sa façon des vies de Saints, des Sermons, des letres, et d'Aganon Evêque d'Autun, dont il reste quelques petits écrits. Un Docteur de grand mérite et de sçavoir, qui enseignoit publiquement la Théologie, mais qui ne nous est connu que par la letre initiale de son nom, qui est un P, écrit une fort belle letre contre Roscelin et ses erreurs. Un moine de Cusan au diocèse d'Elne, aujourd'hui de Perpignan, fait la vie du B. Pierre Urseole Doge de Venise. Gui Thrésorier et Chancelier de l'église de Noïon, qui a laissé des mémoires pour l'histoire de cette église et de ses Evêques, vécut au moins jusqu'ici. Au commencement de Juillet, Anselme Comte de Ribemont écrit une relation du siege et de la prise d'Antioche, et l'envoie à Manassé II Archevêque de Reims, à qui il avoit déjà adressé celle de la prise de Nicée. Le premier

d'Août, mort d'Adhemar Evêque du Puy et chef de Croisés, à qui l'on fait honneur de l'Antienne *Salve Regina*. Il peut être le même à qui un Aimeric, qui a écrit sur la Grammaire, dédie son ouvrage. L'Auteur, qui a fait une vie, ou plutôt le panégyrique de S. Vivant Evêque de Viviers, semble l'avoir publiée en cette année. En Septembre, les Princes Croisés écrivent au Pape Urbain leurs principales aventures. Ils adressent aussi à tous les Catholiques une lettre circulaire, pour leur apprendre les progrès de la Croisade. Un Théologien, qui a laissé de sa façon un traité en vers sur les Sacrements, l'écrivoit cette année-ci à Billom en Auvergne, comme il paroît par la date de son ouvrage. Raimond, ou plutôt Ramnulf, moine de S. André d'Avignon, dont il y a d'autres productions encore manuscrites, fait cette année-ci, ou l'une des deux suivantes, la vie de S. Ponce Abbé de son monastere. Geofroi de Malaterra, cet Ecrivain si exact et si judicieux, laisse imparfaite au mois de Juillet sa belle Histoire de la conquête de la Pouille, de Calabre et de Sicile par les Normans : marque qu'il ne survêcut de guères à cette époque. Guillaume de la Pouille, principal Historien de Robert Guischar, suivit de près le précédent, et ne survêcut tout au plus que jusqu'aux premiers mois de l'année suivante. Le premier, ou troisième d'Octobre, le Pape Urbain tient un Concile à Bari pour la réunion de l'Eglise Gréque avec la Latine, auquel se trouve S. Anselme de Cantorberi.

1099.

Geofroi élève de l'Ecole du Mans passe la mer avec quelques autres François, et établit une Académie à Dunstable en Angleterre, où l'on voit les premiers vestiges d'un théâtre chrétien, par les Tragédies de piété qu'il y fait représenter avec appareil. Jean est ordonné Evêque de Terouane, et prend un soin particulier de faire copier les bons livres dans toute l'étendue de son diocèse, et de faire instruire de leur religion les peuples dont il étoit devenu le Pasteur. S. Robert par ordre du Pape quitte Cisteaux, et retourne à Molême. Le B. Alberic Prieur de la Maison en est fait Abbé en sa place, et y fait observer à la lettre la Règle de S. Benoît. En Février, ou Mars, Anselme Comte de Ribemont, qui a écrit deux relations de ce qui s'étoit passé à la Croisade, est tué au siege du Château

d'Archos. Le quatorzième d'Avril, mort de Conrad Evêque d'Utrecht, dont il reste quelques écrits. Le vingt-quatrième du même mois, le Pape Urbain tient un grand Concile à Rome, auquel assiste S. Anselme, qui revient ensuite en France. On peut rapporter à cette année un Interprète du Levitique, qui semble avoir été moine de la Croix S. Leufroi, et un Poëte nommé Pierre, qui faisoit les fonctions d'Ecolatre à Limoges, et qui a mis en mauvais vers les faux actes de S. Martial. C'est aussi l'époque d'un Anonyme, homme d'esprit et de sçavoir, qui a écrit contre les erreurs des Grecs, et d'un autre Ecrivain sans nom, qui a dirigé les actes de S. Privat Evêque de Gevaudan, dont le siege a été depuis transféré à Mande. L'histoire de la translation du corps de S. Livin Evêque et Martyr à S. Bavon de Gand, par un moine de ce monastere appartient encore à cette année: de même qu'une Chronique dite de S. Martin de Tournai, qui mériteroit mieux de porter le nom de S. Amand. Le quinzième de Juillet, Jerusalem aiant été prise par les Croisés sur les Infidèles, Godefroi de Bouillon en est élu Roi huit jours après. Le vingt-neuvième du même mois, mort du Pape Urbain II, qui a laissé plusieurs monuments de son sçavoir et de son zèle pour le bien de l'Eglise. Le docte Guitmond Evêque d'Avverse, dont on a un si bel ouvrage contre les erreurs de Berenger de Tours, suit de près le Pape Urbain. Le troisième de Décembre, meurt aussi S. Osmond Evêque de Salisburi, après avoir travaillé à établir l'uniformité dans les Offices de l'Eglise: sur quoi il laissa de sa façon un ouvrage intéressant. Notcher Abbé d'Hautvilliers, l'un de nos Ecrivains, vivoit encore en cette année. Un moine de S. Severe au diocèse de Côtence fait la vie de ce Saint, ouvrage estimé des Critiques. Un autre moine de Fécam écrit une mauvaise Légende de S. Cuthman, venu d'Angleterre en France. On publie d'autres Légendes de S. Quirin et de S. Phalier, qui ne valent pas mieux. Ces Princes et Seigneurs Chrétiens étant assemblés à Jerusalem pour la fête de Noël, le Roi Godefroi leur propose le dessein de dresser un Code, ou recueil de Loix et de Coûtumes pour le gouvernement de ce nouveau Roïaume.

1100.

Après l'approbation des Princes et Seigneurs Croisés, Godefroi de Bouillon exécute les premiers mois de cette année

le dessein projeté de son Code, qu'il rédige en langue romance; et de concert avec le Patriarche Daïmbert il écrit au Pape Pascal II sur les progrès de la Croisade. Rodulle sçavant Ecolatre de S. Tron, dont il fut ensuite Abbé, travaille à multiplier les bons livres, et y introduit la nouvelle méthode de Gui d'Arezzo pour le chant ecclésiastique. Le jeune Bernard, depuis Abbé de Clairvaux, prend à l'École de Châtillon sur Seine la première teinture des Lettres. Un moine de S. Cibard à Angoulême, comme il semble, publie une Chronique, ou histoire, qui ne nous a été conservée qu'en partie. Le Chroniqueur de S. Chaffre près du Puy en Velay, travaille à un Cartulaire intéressant pour l'Histoire. Nevelon moine de Corbie, Auteur d'un Martyrologe et Necrologe, ne paroît pas avoir passé la fin de ce siècle. Un recueil de formules pour Lettres, Bulles, Diplomes, etc. appartient au même temps, comme aussi un Roman d'Ogier le Danois. Pierre moine de S. Florent de Saumur et Curé de la ville, écrit contre le B. Robert d'Arbriscelles une lettre qui a été fameuse, mais qui n'existe plus aujourd'hui. Le dix-huitième de Juillet, mort de Godefroi de Bouillon Roi de Jerusalem. Raimond d'Agiles Chanoine du Puy et Chapellain du Comte de S. Giles, qui finit son Histoire de la Croisade à l'année précédente, la publie cette année-ci au plus tard. Pierre Tudebode, qui a poussé la sienne jusqu'à la mi-Août aussi de l'année précédente, la rend publique au même temps que Raimond la sienne. Un Plagiaire anonyme tâche aussi-tôt de se l'approprier, après l'avoir un peu travestie. En Novembre, Concile à Poitiers, dont il reste divers Canons. Le dix-huitième du même mois, mort de Thomas Archevêque d'York, l'un des plus sçavants Prélats de son temps. Manassé I, Archevêque de Reims déposé, qui étoit encore en vie au mois de Mai de l'année précédente, a pu vivre jusqu'à la fin de ce siècle. Il en faut dire autant de Goscelin sçavant moine de S. Bertin, transplanté en Angleterre, qui vivoit encore en 1099. Nous plaçons aussi à la fin de ce siècle Bernard Scolastique d'Utrecht, qui a commenté les Eglogues de Théodule, et dédié son ouvrage à Conrad son Evêque. Guillaume moine de la Sauve-Majour, comme il semble, écrit vers le même temps son ouvrage sur

les grandeurs de la Sainte Vierge. La Chronique de Saint Laumer de Mainciac en Auvergne conduit la suite de l'Histoire jusqu'à la fin de ce siècle. La mauvaise Légende de S. Mari, Solitaire à Mauriac aussi en Auvergne, peut appartenir au même temps. C'est encore l'époque d'une vie de S. Vulgan, d'abord Solitaire en Angleterre, puis Apôtre des Morins en France, par un Clerc, ou un moine d'Arras : comme aussi d'un court éloge de S. Erembert Evêque de Toulouse, par un moine de S. Vandrille. où le Saint étoit mort. La Légende de S. Honoré Evêque d'Amiens contient des preuves, qu'elle est du même temps. Le B. Robert d'Arbriscelles jette les premiers fondements de la célèbre Abbaïe de Fontevraud. S. Anselme s'étant arrêté à Lyon à son retour de Rome, y profite de son loisir pour composer ses traités De la Conception de la Sainte Vierge ; Du péché originel ; et De la méditation sur la rédemption de l'homme. -

TABLE

DES AUTEURS

ET DES MATIERES.

A

S. Achart, Abbé de Jumiege, sa vie re-touchée, 383. 384.

Adalard, Chanoine de Vienne, Philosophie, 40.

Ademar de Chabanois, quelques-unes de ses homélies, 507.

S. Adhalard, Abbé de Corbie, sa vie par S. Gerould, 410-412. Son office, 412. Histoire de ses miracles, *ib.*

ADHEMAR, Evêque du Puy en Velay, sa naissance, 468. Son ordination, *ib.* Chef de la Croisade, *ib.* Sa conduite, 469. Sa mort, *voiez* son histoire, 468. 469. Auteur de l'Antienne *Salve Regina*, 470-472.

S. Adrien Abbé de Saint Augustin de Cantorberi, sa vie, 675. 676.

AGANON, Evêque d'Autun, son ordination, 461. Sa mort, *voiez* son article, 461. 462. Ses écrits, 463.

Agnès, Imperatrice en liaisons avec Jeannelin Abbé de Fécam, 50-52. 54. Prières à son usage, 52. 56.

S. Agrice, Evêque de Trèves, sa vie, 10.

S. Aile, ce qu'on a de son histoire, 118.

AIMERIC, Grammairien, Auteur d'un petit écrit, 472. 473.

AINARD, Abbé célèbre de S. Pierre sur Dive, 43. 44. Une des lumières de l'Ordre monastique, 44. Son sçavoir et ses écrits, 45.

S. Airic, Evêque de Verdun, sa vie, 39. 40.

Albert, Cardinal Evêque de Siponte, 533.

Alexandre II. Pape, disciple de Lanfranc, lui fait beaucoup d'honneur, 270. 271. 276. Sa lettre à Lanfranc, 290. Celle de Lanfranc à ce Pape, 291.

Alexis Comnene, Empereur de CP. son caractere, 605. 617. 632.

Sainte Aldegonde, Abbesse de Maudbeuge, sa vie, 19.

S. Adhelme, Evêque de Schirburne, sa vie par divers Auteurs, 580.

Alfred, Roi d'Angleterre, en fait faire un dépoillement, 189.

Sainte Amalberge, Vierge en Flandre, sa vie, 668. 669. Histoire de la découverte et translation de son corps, 670.

S. Amand, Patron de l'abbaye de ce nom, histoire d'une partie de ses miracles, 430. 431. Sermon pour le jour de sa fête, 432.

S. Amand, abbaye, monuments pour son histoire, 514.

Ambroise, Moine de S. Oüen, homme de Letres, 365.

S. ANASTASE, Moine et Ermite, sa naissance, 162. Se rend Moine au Mont-S-Michel, 163. Se rend Ermite, *ib.* Ses liaisons, *ib.* Va à Cluni, *ib.* Son sçavoir, 164. Sa mort, *voiez* son histoire, 162-165. Sa vie, 428. Ses écrits, 165-167. Son érudition, 166. 167.

S. *Anatole*, honoré à Salins, sa Légende, 359. 360.

Anchin, célèbre abbaye, sa fondation, 497.

Angers, monuments pour son histoire, 16. 47. 100. 103. Concile, 4. 5. Son école, 32-35.

L'*Angleterre*, sa conquête par Guillaume le Bâtard, 177. 178. Mœurs de ses habitants, 178. Ses loix, 182-184. 186. 187. Monuments pour son histoire, 291. Obligations qu'elle a à ce Prince, 181. Sa description, 187. 188. Son Eglise renouvelée par le même Prince, 267. 268. Et par le B. Lanfranc, 269. 270. 272. 274. 288. Histoire de son Eglise par Lanfranc, 295. 296.

Aniane, traits de l'histoire de cette abbaye, 313. 314.

L'*Annonciation* de la Sainte Vierge, sermon sur ce mystère, 460. Son office, 461.

ANONYME, dont il y a deux lettres singulières, 42. 43.

ANONYME, continuateur de l'histoire des miracles de S. Adalbard, 412.

ANONYME, qui a fait la vie de Saint Anatole, honoré à Salins, 359. 360.

ANONYME, moine de S. Arnoul, ses écrits, 19. 20.

ANONYME, Historien de S. Bercaire, 156. 157. Son style, 156.

ANONYME, Historien de S. Bertulfe, 41.

ANONYME, dont il y a des formules pour lettres, Bulles, Diplomes, 593. 594.

ANONYME, Continuateur de la Chronique de Cambrai, 406.

ANONYMES, Chroniqueurs, 41. 45-47.

ANONYME, Chroniqueur de Condat, 474.

ANONYME, Chroniqueur des Normans établis en Calabre, 162.

ANONYME, Moine de S. Cibard, qui a fait une Chronique imparfaite, 587. 588.

ANONYME, dont il y a une autre Chronique fort imparfaite, 513. 514.

ANONYME, Chanoine de Coutance, dont il y a quelques mauvaises Poésies, 448.

ANONYMES, qui ont écrit l'histoire de la première Croisade, en s'appropriant l'ouvrage de Pierre Tudebode, 629. 633-640. Nouvelles découvertes à ce sujet, 636-640.

ANONYME, Moine de Cusan. Historien du B. Pierre Urseole, 466. 467.

ANONYME, qui a laissé de sa façon une mauvaise Légende de S. Guthman, 585.

ANONYME, dont il y a une mauvaise histoire de S. Cyprien Evêque de Toulouse, 112.

ANONYME, Moine de Troarn, qui a expliqué l'Ecclésiaste, 318. 319.

ANONYME, Moine de Fécamp, Historien de cette abbaye, 158. 159.

ANONYME, dont il y a une histoire de Figeac, 157. 158.

ANONYMES, Moines de S. Florent de Saurmur, 20. 21. Leurs écrits et leur style, 21.

ANONYME, Moine de S. Germain des Prés, qui a fait une relation des miracles du Saint, 22. 23.

ANONYME, dont il y a une mauvaise Légende de S. Germier Evêque de Toulouse, 81. 82.

ANONYME, Moine de Saint Père en Vallée, Historien de S. Gidoine Chanoine de Dol, 351.

ANONYME, qui a écrit contre les Grecs schismatiques, 509-511. Son style, 511.

ANONYME, dont il y a des Rythmes sur la mort de Guillaume le Conquerant, 315.

ANONYME, Chanoine d'Amiens, qui a écrit des miracles de S. Honoré au XII siècle, 684.

ANONYME, qui a fait une relation des miracles de S. Hubert, 350.

ANONYME, Chanoine de Huy, ses écrits, 159. 160. Son style, 160.

ANONYME, dont il y a une explication du Lévitique, 508. 509.

ANONYME, qui a écrit l'histoire de la translation de S. Livin, 513.

ANONYME, dont il y a une Chronique de Mainciac en Auvergne, 680. 681.

ANONYME, Moine de Marillac, dont il y a une histoire du monastère de Madiran, 323. 324.

ANONYMES, Moines de Corbeni, qui ont écrit sur S. Marcoul, 160-162.

ANONYME, Moine de Marmoutier, dont on a deux morceaux d'histoire, 449.

ANONYME, Chanoine de S. Martin de Tours, qui a fait la relation d'un différend singulier, 109. 110.

ANONYME, Moine de S. Maur des Fossés, mauvais Historien de S. Babolin, 82. 83.

ANONYME, Historien de Sainte Maxellende Vierge et Martyre, 111.

ANONYME, moine de Nantua, qui a fait

l'histoire de la translation de S. Maxime Evêque de Riès, 317.

ANONYME, historien de Messine, peut-être Normand, 487. 488.

ANONYME, Historien de Sainte Odilie, 80. Sa mauvaise maniere d'écrire, 80. 81.

ANONYME, qui a écrit sur les Offices divins, 71.

ANONYME, qui a fait une mauvaise histoire de S. Oricule de Reims, 112.

ANONYME, dont on a une mauvaise Légende de S. Patient Evêque de Metz, 111. 112.

ANONYME, qui a écrit une mauvaise histoire de S. Phalier, 586. 587.

ANONYME, qui a fait les actes de S. Privat, 511-513.

ANONYME, Historien de la translation de S. Quirin, 585. 586.

ANONYME, qui a écrit l'histoire de Sainte Romaine, 47.

ANONYME, moine de Montreuil sur mer, dont il y a une mauvaise Légende de S. Salve, Evêque d'Amiens, 450.

ANONYME, Poëte, qui a écrit sur les Sacrements, 474-477. Son style, 476.

ANONYME de Tongres, qui a écrit sur les miracles de S. Servais, 343. Et sur l'histoire de quelques-uns de ses successeurs, 344.

ANONYME, qui a écrit sur S. Severe Evêque d'Avranche, 583-585.

ANONYME, Historien du B. Simon Comte de Crespi, 427. 428.

ANONYME, qui a fait la relation des miracles de S. Souithun Evêque de Vinchestre, 671. 672.

ANONYME, moine de Lagni, Historien de S. Thibault de Provins, 79. 80.

ANONYME, moine de S. Vandrille, dont il y a un éloge de Saint Erembert Evêque de Toulouse, 683.

ANONYME, Chroniqueur de Vassor, 347. 348. Ses défauts, 348. 349.

ANONYME, qui a fait une relation des miracles de la Sainte Vierge, 680.

ANONYME, Historien de S. Vinok, 14. Son style, *ib.*

ANONYME, qui a fait la vie de S. Vivant Evêque de Viviers, et l'histoire de sa translation, 473. 474.

S. *Anselme*, Prieur du Bec, 266. Y soutient l'Ecole, *ib.* Disciple de Lanfranc, 276. Ses Lettres à Lanfranc, 291. 297. Ses

prieres inserées dans d'autres, 53. On lui en attribue un recueil qui n'est pas de lui, 53. 55. Ecrit contre les Berengariens, 236. Sa maniere de répondre à ses Critiques, 254. Va à Rome et au Concile de Bari, 529.

Anselme, Evêque de Luques retiré à Cluni, 321.

ANSELME, Comte de Ribemont, sa naissance, 496. Ses qualités, *ib.* Sa mort, *voiez* son histoire, 496-498. Ses écrits, 498-500. Son style, 499.

ANSFROI, sçavant Abbé de Préaux, disciple de Robert de Tombelaine, 337. 338. Sa conference avec Berenger de Tours, 204. Durand lui dédie son écrit contre le même, 241.

Ansgier, Evêque de Catane, auparavant moine de Saint Florent, 481. 482. 484.

Antioche, prise par les Croisés, 607. 617-619. 621. 624. 630. 632.

S. *Antoine*, illustre abbaïe en Viennois, son établissement, 524.

L'Apocalypse commentée par Berenger, 226. Eclaircissement sur ce livre, 298.

Ardelfaste, Seigneur Normand, qui découvrit les Manichéens d'Orleans, 254. N'est point Auteur de l'histoire de leur découverte, 259.

S. *Arnoul*, Evêque de Soissons, son épitaphe, 316.

Arnoul, Patriarche de Jerusalem, son caractere, 624.

S. *Arnoul*, abbaïe à Metz, ses droits, 333.

Arras, on travaille à lui rendre son Evêque, 440. 442. 443.

Ascalon, victoire célèbre remportée par les Chrétiens près de cette ville, 609. 620. 623. 628.

ASCELIN, moine du Bec, aux prises avec Berenger de Tours, 205. Celui-ci lui écrit, 219. 220.

Ascétique, écrits sur la vie ascétique, 293.

ATTON, Traducteur en langue romance, 487.

S. *Aubin*, abbaïe à Angers, sa letre curieuse à un neveu du Pape, 314.

Averse, ville épiscopale, ses aventures, 559. 560.

AVESGAUD, Abbé de la Coulture au Mans, different d'Avesgaud Abbé de S. Vincent, 76. Sa letre à S. Anselme, 77. Réponse de celui-ci, *ib.*

S. *Augustin*, Docteur de l'Eglise, sa doctrine fort suivie, 306. 311. 312. Priere à son honneur, 55. 312. Recueil de prieres qu'on lui attribue, 51.

S. *Augustin*, Archevêque de Cantorberi, son histoire, 662-666. Ses éditions, 666.

L'*Aumône*, instruction sur ce sujet, 56.

Aumont, abbaye au diocèse de Cambrai, traits de son histoire, 76.

Autun, Concile en 1077, 652. 658. Autre en 1094, 472. Autre, l'année suivante, *ib.*

Auxerre, notice des actes de ses Evêques, 326. 327.

B

S. *Babolin*, premier Abbé des Fossés, sa mauvaise Légende, 82, 83.

Le *Baptême* des enfants détruit par Berenger de Tours, 228.

Bari, Concile contre les Grecs, 529. 530.

BARTHELEMI, Abbé de Marmoutier, son mérite, 154. 155. Sa mort, *ib.* *voiez* son article, *ib.* Ses écrits, 155. Histoire de sa vie, *ib.*

Baudouin, moine de S. Denys, puis Abbé de S. Edmond en Angleterre, traits de son histoire, 61.

Baudouin, frere de Godefroi de Bouillon et son successeur au royaume de Jerusalem, 599. Habile dans les Letres, 600. 604. 606. 610.

Baudri, Evêque de Noïon, confondu avec le suivant, 400. 401. 404. Sa naissance, 401.

BAUDU, Chantre de l'église de Terouane, confondu avec le précédent, 400. 401. Sa naissance, 401. Ses dignités, 402. Terme de sa vie, *voiez* son histoire, 400. 402. Ses écrits, 402-407. Son style, 403-405. Editions de ses écrits, 404. 406.

Le *Bec*, son Ecole célèbre, 262. 263. 266. 277. 300. Son rétablissement, 266. Dédicace de son église, 274. Lanfranc y envoie de riches présents, 275.

Bellay, ancien Maison en Anjou, 438.

Benerent, Concile sous le Pape Urbain II, et ses décrets, 543.

Benigne de Fleuri, Auteur imaginé, 685.

Benoît I, Abbé de Cluse, 452. 453.

Benoît II, autre Abbé de Cluse, sa vie, 453. 454.

S. *Bercaire*, Abbé de Montier-en-Der, histoire de ses miracles, 156. 157.

Berengariens, Sectateurs de Berenger, leurs différentes classes, 234. 235. 242. 243. Leurs folles opinions, 565. 566. Refutées, 285.

BERENGER, Scolastique de Tours et Archidiacre d'Angers, sa naissance, 197. Ses études, 198. Ses autres dignités, *ib.* Son sçavoir, ses talents, 199. Sa reputation, *ib.* Ses liaisons, 199. 200. Son changement, 200. 201. Ses erreurs, 201-206. Troubles qu'elles causent, 26. 27. Refutées par Guitmond et autres Ecrivains, 235. 236. 563. 567. Son caractère, 201-203. 263. 282. 283. Sa conversion, 213-215. Sa pénitence, 214. Sa mort, 215. *Voiez* son histoire, 197-215. Son portrait, 217. 218. 282. 283. Ses écrits, 218-228. Son style, 227. 228. Sa doctrine, 228-238. Ses variations, 234. 235.

Beringer, homme de mérite, Abbé de S. Laurent à Liege, 353.

Bernard, Cardinal Evêque de Parme et Légat du S. Siege, 533.

Bernard, Cardinal Abbé de S. Victor de Marseille, Légat du S. Siege, 557.

Bernard, Archevêque de Tolède, établi Primat d'Espagne, 535. Fait un registre des letres des Papes, 540. Ses sermons sur le *Salve Regina*, 471.

BERNARD, Chanoine d'Utrecht, confondu avec d'autres, 677. Son emploi, 678. Ses écrits, 678. 679.

Bernard Silvestris, confondu avec le précédent, 677. 678.

S. *Berlin*, abbé de Sithiu, ses vies, 133. 134.

S. *Bertulfe*, Abbé de Renti, son histoire, 41, 42.

La *Bible* traduite en Romance par Gri-moard, 447. 448.

Bigorre, monuments pour l'histoire de ses Comtes, 324.

Boëmond, Prince d'Antioche, quelques-unes de ses aventures, 640.

S. *Botulfe*, Abbé d'Ikanoam, sa vie, 137. 138.

Bouchard, Maître-Ecole à S. Gatien de Tours, 110.

Bouillon, Duché aliené à l'Eglise de Liege, 604.

Bourdeaux, Concile en 1068, 4. Autre

en 1089 auquel comparoit Berenger, 213. Célèbre assemblée en 1096, 494. 495. Relation de cette assemblée, 495.

Brîone en Normandie, célèbre conférence avec Berenger de Tours, 175. 204. 205. 245.

Fr. *Bruneau*, qui a publié une vie de S. Phalier, 587.

S. *Bruno* retiré près de Squillace, 520.

BRUNON, Abbé de Montier-en-Der, sa naissance, 155. Sa mort, *ib.* Ses écrits, 156.

Bulles, formules [pour les écrire, 593. 594.

C

Nicolas *Cadier*, Editeur de Floretus, 95.

Calcul, écrits sur ce sujet, 480. Voyez : *Comput*.

Cambrai, Chronique de cette église, 400-402. 404-406.

Cantique des Cantiques commenté par Berenger de Tours, 226. Eclairci par Lanfranc, 298. Expliqué par Robert de Tombelaine, 337-340.

Carloman, Prince François, moine au Mont Cassin, 368. 377. Envoyé en France pour recouvrer les Reliques de S. Benoit, *ib.*

Cassien, ses Conférences corrigées par le B. Lanfranc, 287. 302.

Sainte *Catherine*, Poëme sur son histoire, 45.

S. *Chaffre*, abbaïe près du Puy, monuments pour son histoire, 589.

Châlous sur Marne, histoire de quelques-uns de ses Evêques, 63.

Chanaines Réguliers, leur institution, 546. Leur première manière de vivre, 143.

Le *Chant* ecclésiastique, écrits sur ce sujet, 124. 125.

La *Charité*, son excellence, 94.

La *Charité*, monastere sur Loire, beaux traits de son histoire, 392.

L. *Charpentier*, qui a publié une vie de S. Phalier, 587.

Chartres, traits de son histoire, 256. 258. 259. Sa description, 259.

La *Chaise-Dieu*, abbaïe, sa congregation, 424. Ses associations, *ib.* Fournit

des moines pour peupler S. Nicaise de Reims, 439.

Fr. *Chifflet*, Jesuite, son travail sur S. Anatole, 360.

Chimie, écrits sur ce sujet, 97. 98.

Chrestien Drutmar, mal confondu avec Guitmond Evêque d'Averse, 557.

Chrestien, ou *Christin*. Voyez : GUITMOND Evêque d'Averse.

Chroniques pour l'histoire de France, 41. 587-589. Celle de Rainauld d'Angers, 36. 37. Celles d'Anjou et de Tours, 45-47. D'Ouestminster, 139. 140. De Normandie, 162.

Les *Civics*, système sur ce sujet, 93.

S. *Clement*, Evêque de Metz, histoire de sa translation, 333.

Les *Cleves*, leur incontinence proscrite, 1. 66. 72. 294.

Clermont en Auvergne, grand Concile sous Urbain II, 524-526. Ses décrets, 544. 545.

Cluni, ses coutumes rédigées par écrit, 389. Répanduës en Allemagne, 393. En Italie, 393. 394. Sa belle maniere d'élever la jeunesse, 390. 391.

Cluse, célèbre abbaïe, fondée et habitée par des François, 451. 452. Son Ecole, 452. Son histoire, 453.

Cologne, Concile contre Euphrate, 342. 343.

*Communio*n sous une seule espece, son origine, 238.

Compiègne, Concile en 1085, 439.

Comput, écrits sur ce sujet, 124. Voyez *Calcul*.

La *Conception* de la Sainte Vierge, sermon sur cette fête, 460.

Condat, petite Chronique de ce monastere, 474.

La *Confession* sacramentelle, écrits sur ce sujet, 292. 293. Etablie par Lanfranc, 302. 303. Auriculaire, établie, 92. 93. Méthode à ce sujet, 93.

S. *Conrad*, Archevêque de Trèves, sa vie, 78. 79.

CONRAD, Evêque d'Utrecht, sa naissance, 500. Son gouvernement, 501. Sa mort, *ib.* Ses écrits, 501-503. Son style, 502.

Conrad, qualifié Evêque, différent du précédent, 503.

Constantinople, négociations de la part de Rome, 2.

Corbie, abbaie, ses privilèges, 426. 427.

Cornutus, écrit de Jean de Garlande, 95. 96.

S. *Cosme*, isle au-dessous et à la vue de Tours, célèbre par la retraite de Berenger, 213. 214.

La *Coulture*, abbaie au Mans, son état brillant, 445.

Craon, fameux differend au sujet de sa dépendance, 495. 496. 536. 537.

La *Critique* cultivée par Lanfranc, 287. 301.

La *Croisade*, pourquoi ainsi nommée, 526. Discours du Pape Urbain II à ce sujet, 547. 551. Ses diverses histoires, par Raimond d'Agiles, 626-628. Par Pierre Tudebode, 631-635. Par un Anonyme, 635-640. Autres traits de son histoire, 468. 469. 497-499. 523-526. 605-609. 616-623.

S. *Cuthman*, sa Légende de nul prix, 585.

S. *Cyprien*, Evêque de Toulon, sa mauvaise histoire, 112.

D

Daniel, Prophète, commenté par un moine de Troarn, 319.

DANIEL, moine de Lerins, Interprète des Pseaumes, 319.

Dales singulieres employées dans des lettres, 537.

La *Dialectique*, sage usage qu'on en peut faire en matière de religion, 282. Renouvelée par Lanfranc, 301.

Dictionnaires en usage, 96-98.

S. *Dieu-donné*, Archevêque de Cantorberi, sa vie, 666.

Diplomes, formules pour les écrire, 593. 594.

S. *Dominique*, Abbé de Silos, sa vie, 446. 447.

Doomsday, ou Booms-Day-Book, ce que c'est, 187-189.

Fr. *Doresmieux*, Abbé du Mont-S-Eloi, Auteur d'une vie de S. Vindicien, 357. 358.

Drogon, Evêque de Terouane, 11. 12. 29.

DRAGON, ou DRACON, moine de Berg-S-Vinok, confondu avec d'autres, 11. 12. Ses études, ses dignités, *ib.* Ses écrits, 13-17. Son style, 15. 16.

Tome VIII.

Drogon, Pasteur de Ghistelle, confondu avec les précédents, 11. 12.

DURAND, Evêque de Clermont, sa naissance, son éducation, 424. Son ordination, *ib.* Sa mort, 424. 425. Ses écrits, 425.

Durand, Evêque de Liege, n'est point Auteur de la lettre au Roi de France Henri, 26.

DURAND, Abbé de Troarn, sa naissance, et son éducation, 239. Ses études et son savoir, *ib.* Son ordination et son gouvernement, 240. Sa réputation, *ib.* Sa mort, *voiez* son histoire, 239. 240. Ses écrits, 242-246. Son style, 245. 246. Editions de ses écrits, 245.

E

EDRARD, Chanoine régulier de Watten, ou Guastine, sa naissance, 358. Ses écrits, 358. 359.

L'Ecclésiaste, commenté par un Moine de Troarn, 318. 319.

Sainte *Edgite*, Vierge en Angleterre, sa vie, 670. 671.

S. *Edmond*, Roi d'Angleterre, relation de ses miracles, 60. 61.

Edouard, roi d'Angleterre, reconnolt Guillaume le Bâtard pour son héritier, 177. Ses loix, 184. 185.

L'Eglise, son indéfectibilité, 285. 565.

L'Eglise Romaine vengée et justifiée des injures de Berenger, 284. 285.

Elemon, peut-être le même qu'Emenon qui suit, 314.

S. *Elfege*, Archevêque de Cantorberi, sa vie retouchée par Lanfranc, 297.

EMENON, Abbé d'Aniane, son mérite, 313. Ses écrits, 314. Peut-être le même qu'Elemon, *ib.*

Enume, Reine d'Angleterre, son éloge, 138.

Epreuve par l'eau chaude, 35. 210.

S. *Erconwald*, Evêque de Londres, sa vie, 673.

S. *Erembert*, Evêque de Toulouse, son éloge, 682. 683. Ses éditions, 683. 684.

Erfaste, Abbé de Lire, à qui Gujmond adresse un de ses écrits, 570.

J. *Erigene*, ou Scot, son livre brûlé au Concile de Verseil, 206. Docteur de Berenger, 220. 263. Coryphée des Bereogariens, 230. On lui attribue l'écrit de Ramme sur l'Eucharistie, 263.

Y y y

Ermenfroi, Archidiacre de Verdun, grand homme de mérite, 247.

Esicroës, maladie royale, dont nos Rois touchent depuis longtemps, 160.

Especies sacramentelles, sentiment de Guitmond sur ce sujet, 564.

Le *S. Esprit*, écrits sur sa procession, 510. Discutée au Concile de Bari, 529. 530.

ESTIENE, Cardinal de la S. E. R. ses grandes qualités, 2. Ses études, son sçavoir, *ib.* Ses travaux pour l'Eglise, 2. 3. Confondu avec un autre Estiene, 3. Ses écrits, 4. 5.

Estiene, Evêque de Tournai, un de ses écrits, 440.

ESTIENE, Abbé de S. Airic de Verdun, sa naissance, 39. Son zèle pour la régularité, *ib.* Ses écrits, 39. 40.

ESTIENE, Abbé de S. Urbain, son éducation, 61. Assiste au grand Concile de Reims, 61. 62. Sa mort, 62. Ses écrits, 62. 63.

S. *Estiene*, Abbaïe à Caën, son établissement, 266. Son école célèbre, 267.

Sainte *Ethelrede*, sequence en son honneur, 676.

L'Eucharistie, écrits sur ce sujet, 27. 28. 102. 165. 166. 210. 211. 244. 245. 278. 285. 563-566. 569. 570. Erreurs de Berenger sur le même sujet, 201. 202. Combattus, 202. 213. 221-223. 229-234. 236. 278-286. 563-567. Dispositions pour en approcher, 93. 244.

Evêque par la grâce de Dieu, titre que prenoient les Prélats, 355.

EUSEBE BRUNON, Evêque d'Angers, confondu avec S. Bruno, 99. Son ordination, *ib.* Son caractère, *ib.* Sa mort, 100. Ses écrits, 101-104. Sa manière d'écrire, 104.

Eustache II, Comte de Boulogne, ses grandes qualités, 598. 600.

Eustache III, Comte de Boulogne, frere de Godefroi de Bouillon, 599. 604.

Ezechiel, commenté par un moine de S. Troarn, 349.

F

F*acetus*, écrit moral de Jean de Garlande, 87. 83.

FALCON, ou FAUCON, moine de Tournus, son sçavoir, sa piété, 327. Ses écrits, 328-330. Leurs éditions, 329. Son style, *ib.*

S. *Faron*, Evêque de Meaux, sa vie en vers, 117. 118. Son éloge aussi en vers, 118.

Fécam, son histoire, 158. 159. Son exemption établie, 50.

S. *Felix*, Prêtre et Confesseur en Espagne, sa vie, 447.

S. *Fiacre*, Ermite en Brie, idée de ce qu'on a dit sur son histoire, 118. 119.

La *Fierte*, droit dont jouit encore l'Eglise métropolitaine de Rouen, 376.

Figeac, abbaïe, son histoire, 157. 158.

S. *Filibert*, histoire de sa translation, 329. 330.

Florence, Concile en 1054, où Berenger est condamné, 206.

S. *Florent*, abbaïe, histoire de ses commencements, 20. 21. Histoire des miracles du Saint, 37. Son office, 38.

Floretus, écrit moral de Jean de Garlande, 92-94.

FOLCARD, Abbé de Tornei, auparavant moine de S. Bertin, 132. Ses études, *ib.* Transféré en Angleterre, *ib.* Terme de sa vie, 133. Ses écrits, 135-138. Son style, 136.

FOULCOÏE, Soudiacre de l'Eglise de Meaux, sa naissance, 113. Ses études, *ib.* Sa reputation, 114. Sa mort, *voiez* son histoire, 113-115. Ses écrits, 115-120. Sa manière d'écrire, 120.

FOULQUES, Abbé de Corbie, son gouvernement, 426. Sa mort, *ib.* Ses écrits, 426. 427.

Francon, Abbé d'Amflighem, confondu avec le suivant, 121. 123.

FRANCON, Scolastique de Liege, confondu avec le précédent, 121. Ses études, *ib.* Ses dignités, 121. 122. Son sçavoir, 122. Son mérite, *ib.* Terme de sa vie, *voiez* son histoire, 121-123. Ses écrits, 123-125.

Frere, qualification que prenoient quelquefois les Abbés, 76.

FRODON, Chanoine d'Auxerre, temps où il a vécu, 324. 325. Ses écrits, 325-327.

FROLLAN, Evêque de Senlis, 17. Assiste au Concile de Reims en 1049, *ib.* Sa mort, *ib.* Sa lettre à Berenger de Tours, 17. 18.

FULBERT, Archidiacre, puis Doien de l'Eglise de Rouen, 371. Different du suivant, *ib.* Mort à S. Ouen dans l'habit monastique, *ib.* Son épitaphe, *ib.* Terme de sa vie, 372.

FULBERT, Archidiacre de l'Eglise de

Reuen, different du précédent, 370. 371. Temps où il vivoit, *ib.* Terme de sa vie, 372. Ses écrits, 373-379. Leurs éditions, 375-377. Son style, 374. 376. 377.

Fulbert, Chanoine de Rouen, different des précédents, 371.

FULBERT, moine de S. Ouen, different des précédents, 379. 380. Son caractere, 381. Terme de sa vie, 381. Ses écrits, 381. 385. Son style, 383. 384.

G

J. Gaetan, moine du Mont Cassin, Pape sous le nom de Gelase, 533.

Garnier, moine de Tours, Historien de S. Valerien Martyr, 329. 330.

S. Gaucher, ou *Geri*, Evêque de Cambrai, sa vie, 402. 403.

GAUNILON, moine de Marmoutier, Critique de S. Anselme, 153. Ses écrits, 153. 154.

GAUTIER, Historien de S. Anastase moine et Ermite, 428.

GAUZBERT, Abbé de Tulle, moine de Marmoutier, 345. Ses écrits, 345. 346.

S. GEBOUIN, Archevêque de Lyon, son ordination, 104. Son voyage à Rome, 105. 108. Sa primatie, 105. Sa mort, *voiez* son histoire, 104. 105. Ses écrits, 106-108. Leurs éditions, 107.

Gellone, monastere dépendant d'Aviane, 313.

Geofroi de Champaleman, Evêque d'Auxerre, son éloge, 325.

Geofroi, Abbé de Vendôme, fait des collectes en faveur du Pape Urbain II, 522.

GEOFROI, Clerc d'Angers, dont il y a une lettre peu importante, 110.

CODEFROI de Malaterra, Historien, sa naissance, 481. Sa profession, 481. 482. Temps auquel il écrivoit, 483. Ses écrits, 483-488. Leurs éditions, 486. Son style, 485.

GERARD II, Evêque de Cambrai, sa naissance, 396. Son ordination, *ib.* Son gouvernement, 396. 397. Sa mort, *voiez* son histoire, *ib.* Ses écrits, 397. 398.

Gerauld, Ecolatre de Ratisbone, puis moine et Prieur de Cluni, ensuite Cardinal Evêque d'Ostie, 386. 516.

S. GERAULD, fondateur et premier Abbé de la Sauve-Majour, sa naissance, 407.

408. Son éducation, ses études, 408. Ses diverses dignités, *ib.* Ses prédications, 409. Sa mort, *voiez* son histoire, 407-410. Ses écrits, 410-413. Leurs éditions, 411. 412.

GERAULD de la Venne, Historien de S. Robert Abbé de la Chaise-Dieu, 21. 22.

Gerauld, moine et Bibliothécaire de Cluse, 452. 454.

GERAULD, Docteur d'Orleans, Poëte, 77. 78.

Gerbert, célèbre Abbé de S. Vandrille, une des lumieres de l'Ordre monastique, 44.

GEREMAR, moine de Saint Bertin, Poëte, 316.

S. Geri, *voiez Gaucher*.

Gerlent, Abréviateur de Francon de Liege, 125.

S. Germain, Evêque de Paris, relation de ses miracles, 22.

S. Germer, Evêque de Toulouse, sa mauvaise Légende, 81. 82.

GEROÏE, Poëte, le Jeremie de son temps, 315. 316. Sa patrie, 316.

J. Gerson, son Commentaire sur le Facetus, 94. 95.

Gervais, Abbé de S. Savio, fait des collectes en faveur du Pape Urbain II, 522.

Gilbert, Evêque d'Evreux, Panegyriste de Guillaume le Conquerant, 180.

Gilbert Maminot, Evêque de Lisieux, premier Médecin du Roi Guillaume I, 179.

GILBERT, moine de S. Amand, ses talents et sa vertu, 429. Ses prédications, 429. 430. Sa mort, 430. Ses écrits, 430-432. Leurs éditions, 431.

S. Gildouin, Chanoine de Dol, sa vie, 351.

Sainte Gobeberte, Vierge, sa vie, 459. Histoire de ses miracles, *ib.* Son Office, 461.

Godofroi, Evêque de Langres, Traducteur des actes de S. Mammés, 128.

Godofroi, Prieur de Vinchestre, rend à l'Office divin sa splendeur, 579. 580.

CODEFROI, Prévôt de Stavelo, 147. Sa naissance, son caractere, 148. Temps auquel il écrivoit, *ib.* Ses écrits, 149. 150.

CODEFROI, Scolastique de Reims, sa naissance, ses talents, ses études, 398. Sa mort, 399. Ses écrits, 399. 400.

CODEFROI de Bouillon, Roi de Jerusalem; sa grande naissance, 598. 599. Ses

excellents talents, 599. 600. Sa piété, 600. 608. 614. Son sçavoir, 600. 601. Ses guerres, 603-605. Sa force extraordinaire, 606. 607. Elû Roi, 608. 609. Sa mort, voyez son histoire, 598-612. Ses écrits, 612-622. Leurs éditions, 616. Son style, 622.

Sainte Godeleve, Vierge, sa vie, 17.

S. Gomer, sa vie par Thibault Chanoine de Lire, 346. 347.

S. Gondulfe, Evêque de Maastricht, son histoire, 344.

Gontard, Abbé de Jumiege, Medecin de Guillaume le Conquerant, 179.

Gontier, Manceau, Abbé de Tornei, y élève une belle église, 133.

GOSCELIN, Moine de S. Bertin, ensuite de Cantorberi, sa naissance, 660. Ses études, *ib.* Sa translation en Angleterre, 661. Terme de sa vie, 662. Voyez son histoire, 660-662. Ses écrits, 662-677. Son style, 663. 664. 665. 669.

La Grammaire, écrits sur cette faculté, 97. Renouvelée par le B. Lanfranc, 300. 301.

Les Grecs schismatiques, écrits contre leurs erreurs, 509. 511.

S. Gregoire le Grand, Pape, ses morales sur Job traduites en Romance, 448.

Gregoire VII, Pape, son differend avec Henri IV et ses suites, 248. 249. 251-253. Sa conduite, 253. Ses lettres à Lanfranc, 290. 296. Lettre de Guillaume le Conquerant à ce Pontife, curieuse, 187. Autre lettre à ce Pape, qui y est bien caractérisé, 309. 310.

S. Grimbald, Abbé à Vinchestre, sa vie, 672. 673.

GRIMOARD, moine de Cluni, transplanté en Espagne, 446. Ses écrits, 446. 447. Ses traductions, 447. 448.

Guastine, Maison de Chanoines Réguliers, sa Chronique, 358.

S. Gudwal, Evêque Breton, sa vie, 20.

Gui, Evêque d'Amiens, sa naissance, 29. Ses études, *ib.* Son ordination, 29. 30. Ses écrits, 30-32.

Gui, Abbé de Charlieu, Auteur d'un traité sur la Musique, 562.

Gui, moine de Pompose, surnommé d'Arezzo, 320. Confondu avec un autre Gui, dont on fait un moine de la Croix S. Leufroi, 561. 562. Autres erreurs à ce sujet, 562. Son Micrologue, 320.

Gui, Trésorier et Doien de l'église de Noion, 467. Ses écrits, 467. 468.

S. Guilain, abbate en Hainaut, traits de son histoire, 18. 19.

GUILLAUME, Evêque de Durham, sa naissance, ses talents, son sçavoir, 433. Ses autres dignités, *ib.* Son ordination, 434. Sa mort, 435. Ses écrits, 436. 437.

GUILLAUME Wallon, Abbé de S. Arnoul, ses études, 305. Son ordination, *ib.* Son gouvernement, 305. 306. Abbé de S. Remi de Reims, 306. Abdiqne cette dignité, 307. Ordonné Evêque de Metz, 308. Abdiqne encore, *ib.* Terme de sa vie, *ib.* Ses écrits, 309-312. Son style, 312.

GUILLAUME, Abbé de S. Chaffre, homme de mérite et d'esprit, 589. Prend soin de faire diriger le Cartulaire de sa Maison, *ib.*

Guillaume, célèbre abbé d'Irsauge; dirige les coutumes de son monastere, 392-395.

GUILLAUME, moine de Jumiege, célèbre Historien, 167. Ses études, 168. Sa vertu, *ib.* Terme de sa vie, 168. 169. Ses écrits, 169-172. Leurs éditions, 172. Critique de son Histoire, 170. 171.

GUILLAUME, moine de Cluse, François de nation, 451. Ses études, 452. Ses écrits, 452-454. Son style, 454.

GUILLAUME, Panegyriste de la Sainte Vierge, 679. Ses écrits, 679. 680.

GUILLAUME, Bibliothécaire de la S. E. R. 140. Sa naissance, 141. Terme de sa vie, *ib.* Ses écrits, 141-143. Leurs éditions, 142. Sa manière d'écrire, 142. 143.

GUILLAUME, Archidiacre de Lisieux, célèbre Historien, 192. Sa naissance, *ib.* Surnommé de Poitiers, 192. 193. Son sçavoir, 193. 194. Terme de sa vie, 194. Ses écrits, 194-197. Leurs éditions, 196. Son style, 195.

GUILLAUME Kecelle, sa patrie, 317. Ses écrits, 318.

GUILLAUME, Chanoine de S. Hilaire de Poitiers, Poète, 448. 449.

Guillaume, Ermite de sainte vie, ses aventures mémorables, 639. 640.

GUILLAUME de la Pouille, Historien et Poète, sa naissance, 488-490. Temps auquel il a vécu, 490. 491. Ses liaisons, 491. Ses écrits, 492-496. Leurs éditions, 493-494. Son style, 492.

GUILLAUME I, Roi d'Angleterre et Duc de Normandie, sa naissance, 173. Ses talents et grandes qualités, 173. 174. Sa religion, 174. 175. Son gouvernement, 175. 176. 178. Son zèle pour le bien de l'Eglise,

176. 177. 179. Sa mort, *voiez* son histoire, 173-181. Rythmes sur sa mort, 315. Ses enfans, 180. 181. Ses freres, 181. Ses défauts, 181. Son éloge par le B. Lanfranc, 205. 206. Son histoire par Guillaume de Poitiers, 194-196. Poëme sur sa conquête de l'Angleterre, 31. 32. Ses écrits, ses loix, 181-192. Ses soins pour le grand-terrier, 187. 188.

Guillaume le Roux, couronné Roi d'Angleterre, 274.

Guilmond, Evêque d'Averse, sa naissance, 553. Ses études, ses progrès, *ib.* Ses vertus, 554. Sa généreuse fermeté, 555. N'a point été Cardinal, 557. Son ordination, 559. 560. Terme de sa vie, *voiez* son histoire, 553-561. Ses écrits, 563-572. Leurs éditions, 567. 568. Son érudition, 566. 582. Son style, 566. 567.

S. Guthlac, Anachorète en Angleterre, sa vie, 676.

II

Hambald, pere du B. Lanfranc, 260. 261.

Hanson, histoire de cette abbaïe, 146. 147.

Hasting, fameuse bataille entre Guillaume le Bâtard et Harold, 177.

HEBRETME, moine de Cluni, 150. Etabli en Espagne, *ib.* Services qu'il y rend, 150. 151. Ses écrits, 151. 152. Son style, 151.

Sainte Helène, découverte de son corps, 582. Histoire de cette cérémonie, *ib.* Et des miracles, 582. 583.

Helperic, habile Calculateur, corrigé par Ramnulle, 480.

HENRI, Evêque de Liege, sa naissance, 352. Son ordination, 353. Son gouvernement, 353. 354. Sa mort, 354. Ses écrits, 354. 355.

Henri, ou *Huenri*, Evêque de Verscil, Auteur d'un écrit sous le nom de Thierrri Evêque de Verdun, 252. 253. Autre écrit différent du précédent, 253. 254.

Henri, Chanoine de Poitiers, écrit à Lanfranc, 273.

Henri I, Roi de France, assemble le Concile de Paris contre Berenger de Tours, 204-206.

S. Heribert, Archevêque de Cologne, sa vie, 8-10. Relation de ses miracles, 9. Son office, 10.

HERIMANNE, Evêque de Metz, son éducation, 330. Ses différentes dignités, son ordination, *ib.* Son zèle pour le S. Siege, 331. Sa mort, 331. 332. Ses écrits, 332. 333.

S. Herman, moine, fils du Duc Berthold, sa vie perdue, 395.

HERMANNE, Evêque de Salishuri, sa naissance, 59. Député à Rome, où il se trouve à un Concile, *ib.* Sa mort, 60. Son sçavoir et ses écrits, 60. 61.

Hermontier, partie de son histoire, 329.

S. Hilaire, Evêque de Poitiers, accusé par Berenger et justifié, 209. 210. 291.

Hildebert, Evêque du Mans, uno de ses lettres mal inscrites, 64.

Hillin, moine de Corwei, non de Corbie, 592. Abbé d'Oltenslaw, 593.

Hirsauge, célèbre abbaïe, ses coutumes, ou usages, 392. 393.

Hodierne, Recluse près de S. Arnoul de Metz, 307.

Hoël, Evêque du Mans, à la suite du Pape Urbain II, le reçoit dans sa ville épiscopale, 527.

S. Honoré, Archevêque de Cantorberi, sa vie, 666.

S. Honoré, Evêque d'Amiens, sa Légende, 684. Histoire de ses miracles, *ib.*

S. Honoré, Collégiale à Paris, son commencement, 684.

La *Sainte Hostie*, son élévation et celle du Calice à la Messe, quand instituée, 238. 322.

S. Hubert, Evêque de Tongres, relation de ses miracles, 350. Sa vertu, pour guérir de la rage, *ib.* Chasse établie en son honneur, *ib.*

HUBERT, Chanoine de Sainte Magdeleine à Besançon, 448. Ses écrits, *ib.*

Hugues le Blanc, Cardinal, n'est point François, 533. 534.

Hugues, Archevêque de Lyon, sa modestie, dans l'inscription de ses lettres, 106. Désigné pour être Pape, 558.

Hugues, Archevêque de Rouen, un de ses écrits, 299.

Hugues, Evêque de Grenoble, son recueil de Letres, 539. Une de ses lettres sur la Croisade, 620.

Hugues, Evêque de Langres, écrit la premier contre Berenger de Tours, 202. 221. 225. 233.

S. Hugues, Abbé de Cluni, Guillaume

de S. Arnoul lui écrit, 311. Son éloge, 317.

Hugues, moine de S. Vigor, attaqué et guéri subitement d'une maladie extraordinaire, 341.

Hugues, fils du Roi Robert, couronné Roi, et mort avant le pere, 78. Son épitaphe, *ib.*

Humbert, Cardinal, son portrait et son éloge, 284. Ecrit la profession de foi de Berenger, 208. 225.

Huy, Collégiale, son rétablissement, 24. 28.

I

S. *Jaques*, Apôtre, histoire de ses miracles, 448.

Jaranton, Abbé de S. Benigne de Dijon, son éloge, 131.

La B. *Ide*, mere de Godefroi de Bouillon, sa piété, 598. 599. 600. 611.

S. *Jean* l'Évangéliste, une de ses dents à S. Arnoul de Metz, 333.

JEAN, Archevêque de Rouen, sa grande naissance, 64. Son éducation, ses études, *ib.* D'abord Evêque d'Avranche, 64. Sa vigilance, 64-66. Transféré à Rouen, 65. Sa mort, *voiez* son histoire, 64-69. Ses écrits, 69-74.

S. *Jean* de Beverlei, Archevêque d'York, sa vie, 136. 137. Histoire de ses miracles, 318. Son office, 137.

JEAN, ou **JEANNELIN**, Abbé de Fécamp, sa naissance, 48. Ses études et ses vertus, 49. Sa reputation, 50. 51. Sa mort, 51. Ses écrits, 51-59. Son style, 53. 57.

Jean, Abbé de Frutare, different du précédent, 52. Ses écrits, 58. 59.

Jean, moine de Farse, va à Cluni y copier les Coûtumes de ce monastere, 394.

Jean, moine de S. Ouen, habile Copiste, 365. Secrétaire du Concile de Reims sous Calixte II, *ib.*

Jean, Maître-Ecole d'Angers, 34.

JEAN de Garlande, Grammairien et Poëte, sa patrie, 83. 84. Passe en Angleterre, 84. 85. Y enseigne avec reputation, 85. Sa mort, 86. Ses écrits, 86-98. Leurs éditions, 89-91. 94. 95. 97.

Jean d'lbelin, Auteur d'une redaction des Assises de Jerusalem, 614. 615.

Jeremie, Prophete, commenté par un moine de Troarn, 319.

Jerusalem prise par les Croisés, 608. 633. Son royaume, 609. Ses bons usages, 610. 612-616.

Le *Jeûne*, jusqu'à quelle heure il doit être poussé, 322. Défense d'en avancer l'heure, 73. Obligation de l'observer, 94.

S. *Indalece*, histoire de sa translation, 151.

JOCONDE, Prêtre de Tongres, connu par ses seuls écrits, 341. 344. Auteur fort crédule, 342. Ses écrits, 342-344.

JOHEL, Abbé de la Coulture au Mans, 444. Son gouvernement, 445. Sa mort, *ib.* Ses écrits, 445. 446.

Isaïe, commenté par un moine de Troarn, 319.

S. *Isidore*, Evêque de Seville, histoire de ses translations, 152.

Ives, Evêque de Chartres, sacré à Capoue, 521. 538. On lui attribue le Micrologue des Offices divins, 323.

S. *Ives*, Evêque en Perse mort en Angleterre, sa vie, 667.

Ives, abbé de S. Denys, homme de mérite, fort maltraité par un Poëte satyrique, 363. Sa mort, 364.

Jurisprudence, écrit de Lanfranc sur ce sujet, 297.

S. *Juste*, Archevêque de Cantorberi, sa vie, 666.

K

S. *Kilien*, Evêque de Virtsbourg, chant en son honneur, 45.

L

L *ambert*, élu Evêque d'Arras, 440. 442. 443. Fait un abrégé des Canons du Concile de Clermont, 544.

LAMBERT, Abbé de S. Laurent de Liege, sa naissance, 6. Ses études, sa piété, *ib.* Son gouvernement, sa mort, 7. Erreur à ce sujet, 7. 8. Ses écrits, 8-11. Son style, 9.

Lambert, moine de S. Jaques de Liege, 7.

Lambert, moine de S. Laurent de Liege, 7.

Lambert, moine à Trèves, 7. 10.

Sainte Lance, sa découverte, 623. 624. Soupçons formés à ce sujet et leurs suites, 624. 625. 627.

Le B. LANFRANC, Archevêque de Cantorberi, sa naissance, 260. Ses talents, 261. Ses études, *ib.* Son sçavoir, 300. Sa reputation, 261. 262. 264. Vient en France, 261. Se retire au Bec, 262. Son Ecole, *ib.* Prieur du Bec, 265. 266. Abbé de S. Estienne de Caën, 266. Ordonné Archevêque de Cantorberi, 268. Ses travaux apostoliques, 269. 271. Ses travaux literaires, 272. 300. Ses liaisons, 273. Sa mort, 275. Son éloge, 276. Ses disciples, 276. 277. *Voiez* son histoire, 260-277. Ses écrits, 277-299. Leurs éditions, 277. 286. 287. 291. Sa doctrine, 299-305.

Lanfranc, Abbé de S. Vandrille, neveu du précédent, 276.

S. Laurent, Archevêque de Cantorberi, sa vie, 666.

LEGER, Archevêque de Vienne, son ordination, sa mort, 40. Ses écrits, *ib.*

Leon, moine du Mont-Cassin, Cardinal Diacre, différent de Leon de Marsi, aussi Cardinal, 540. Fait un registre des lettres d'Urbain II, *ib.*

S. Letard, honoré en Angleterre, sa vie, 673. 674.

Letres, ou Missives, formules pour les écrire, 593. 594.

Le Levitique, expliqué par un Anonyme, 508. 509.

Sainte Lewine, histoire de sa translation, 14. 16.

Liebert, moine de S. Tron, habile et laborieux Copiste, 419.

Liege, son Ecole, 6. 7. 24. 123.

Lillebone, célèbre assemblée, 124. 185. Ses Canons, 185. 191.

Lisieux, Académie dans la maison épiscopale, 193. 194.

La Liturgie, écrits à ce sujet, 69-71. 288. 289. 298. 299. 320-323.

S. Livin, histoire de sa translation, 513.

Londres, Concile auquel préside le B. Lanfranc, 272. 293.

La Lorraine, ses revolutions, 600. 601. La basse et la haute, 601.

Luçon, ancienne abbaie, aujourd'hui évêché, son origine fabuleuse, 329.

J. de Lusignan, Auteur d'une rédaction des Assises de Jerusalem, 614.

Lyon, sa primatie, 105. 106. 108. Ecrits

à ce sujet, 545. Concile en 1080, 653. 654. 657. Manassé de Reims y est déposé, 654.

M

Madiran, monastere au diocèse de Tarbes, son histoire, 323. 324.

Mainciac, prieuré en Auvergne, sa Chronique, 680. 681.

Malaterra, famille de ce nom en France, 483.

Malmédi, différent entre cette abbaie et Stavelo, 147-150.

S. Mammès, Martyr, ses actes, 128. Poème sur ce Saint, 128. 129. Son office, 129.

MANASSÉ I, Archevêque de Reims, sa naissance, 648. 649. Son ordination, 649. Son gouvernement, 649. 650. 651-655. Sa conduite scandaleuse, 310. 311. Son portrait, 650. Déposé, 654. 655. Terme de sa vie, 656. *Voiez* son histoire, 648-656. Ses écrits, 656-659.

Manassé II, Archevêque de Reims, lettre sur son ordination, 636.

Manichéens, histoire de leur découverte, 259. 260.

Manipule, sa tradition aux Sousdiacres nouvelle, 304.

Marbode, écrit une vie de Robert de la Chaise-Dieu, 22.

S. Marcel, Pape, histoire de sa vie, de la découverte de son corps, et de ses miracles, 75. 76.

S. Marcoul, sermon sur ce saint, 160. Relation de ses miracles, 161.

S. Mari, Solitaire à Mauriac, sa mauvaise Légende, 681. 682.

Le Mariage, son indissolubilité, 303. Mariages légitimes combattus par Berenger, 228. Les clandestins défendus, 72. Cérémonies à y observer, *ib.*

Marien Scot, sa Chronique abrégée par Robert d'Herford, 416. 417.

Marmoutier, abbaie près de Tours, renommée par sa piété et sa science, 153-155. La France et l'Angleterre en tirent leurs Abbés, 107. Histoire de son différent avec l'Eglise de Tours, 449. La dédicace de son église, *ib.*

J. de Marses, Cardinal Evêque de Tusculum, 533.

S. Martial, Evêque de Limoges, ses

actes mis en vers, 506. 507. Homelies sur ce Saint, 507. Liste des Abbés de son monastere, *ib.*

Sim. *Martin*, Minime, Auteur d'une vie de S. Babolin, 83.

S. *Martin*, abbaie à Tournai rétablie, 456. Chronique qui porte son nom, 513. 514.

S. *Mathias*, Apôtre, sa vie, 10.

Mathilde, Reine d'Angleterre, femme de Guillaume le Conquerant, 176. 180. 264.

Maurice, neveu du B. Lanfranc et moine du Bec, 276.

Maurice, moine de S. Ouen, homme de Letres, 365.

S. *Maurille*, Archevêque de Rouen, sa belle profession de foi sur l'Eucharistie, 207. 235.

Sainte *Maxellande*, Vierge et Martyre, ses actes, 111.

S. *Maxime*, Evêque de Riés, histoire de la translation de son corps, 317.

Les *Méchants* sont pour exercer les bons, 311. Conduite qu'on doit tenir à leur égard, *ib.*

S. *Medard*, Evêque de Noion, sa vie par l'Evêque Radbod, 457. 458.

La *Medecine* fort cultivée, 49.

Melfe, Concile par Urbain II, ses decrets, 542.

S. *Mellite*, Archevêque de Cantorberi, sa vie, 666.

S. *Mengolde*, Martyr, son histoire, 159. 160. Ses miracles, 160.

Mépris du monde, divers poèmes ou écrits sur ce sujet, 89. 90. 91. 421. 422. 423.

Messine, histoire de sa conquête, 487. 488.

Metz, traits de l'histoire de ses Evêques, 20. 111. 112.

Micrologue sur les Rits ecclesiastiques, 320. Diverses opinions sur son Auteur, 320. 321. Ses éditions, 322. 323.

Sainte *Milburge*, Vierge en Angleterre, sa vie, 673.

Sainte *Mildrede*, Abbessse en Angleterre, sa vie, 674. Histoire de sa translation, 674. 675.

Milon, moine de S. Aubin d'Angers, Cardinal Evêque de Palestrine, 533.

Le *Miserere mei Deus* paraphrasé par le Pape Urbain II, 552.

Monachi ad succurrendum, ce que l'on entend par-là, 381.

Mont-S-Marie, Concile sous l'Archevêque Renauld, 441.

Mont-S-Michel fournit les premiers Moines établis à S. Vigor de Baieux, 335. Ses immunités, 73. 74.

S. *Monulfe*, Evêque de Maastricht, son histoire, 344.

La *Morale*, écrits sur ce sujet, 87-89. 90. 92-94. 109.

La *Musique*, écrits sur ce sujet, 124. 125. 562.

Musulmans, leurs ravages en Espagne, 152.

Mysteres de la religion, 571. On n'en doit point juger par la raison, 102. 103. 209. 229. 232. 244.

N

NEVOLON, Moine de Corbie, homme de grand mérite et de Letres, 590. Ses travaux literaires, 591. Ses écrits, 591. 592.

Nicée, prise par les Croisés, 606. 619. 630.

S. *Nicolas*, histoire de quelques-uns de ses miracles, 445. 446.

Nicolas de Normandie, Abbé de Saint Ouen, 365.

NICOLAS, Poëte satyrique, 362. 363. Furieux dans ses saillies, 363. Ses Poésies, 362-364.

Nisme, Concile sous la Présidence du Pape Urbain II, 528. 545.

L. *Noël*, surnommé d'Ami, Editeur des actes des Evêques d'Auxerre, 327.

Noion, monuments pour son histoire, 467. 468.

Normans, leur histoire par Guillaume de Jumièges, 169-173. Leur caractere, 190. Monasteres qu'ils ont fondés ou rétablis, 176. Leurs conquêtes en Pouille, Calabre, Sicile, 484. 492-494.

NOTCHEN, Abbé d'Hautvilliers, 581. Sa mort, 582. Ses écrits, 582. 583.

O

ODERIC, Abbé de Vendôme, son mérite, 108. Sa mort, 109. Ses écrits, *ib.*

Sainte *Odilie*, Abbessede d'Iloëmbourg, sa mauvaïse Légende, 80. Autre, 84.

Odon, Evêque de Baïeux, ses aventures, 335. 336.

Odon, Evêque de Cambrai, son éloge, 399. 400.

Offices ecclésiastiques, écrits à ce sujet, 70. 71. 320-323. Traité de Saint Osmond Evêque de Salisburi, 578. 579.

Ogier le Danois, Roman, 594. 595.

S. *Omer*, Evêque de Térouane, sa vie, 135.

L'Orgueil, vice plus ordinaire aux Solitaires, 218.

S. *Oricule* de Reims, ses mauvais actes, 112.

S. *OSMOND*, Evêque de Salisburi, sa naissance, 573. Son sçavoir, sa piété, *ib.* Ses premières dignités, 573. 574. Son ordination, 574. Son gouvernement, 574-576. Sa mort, voyez son histoire, 573-578. Ses écrits, 578-581.

OTFRIDE, Prieur de Guastine, sa naissance, sa piété, ses talents, 143. Son abdication, sa mort, 144. Son sçavoir et ses travaux littéraires, 144. 145.

S. *Ouen*, Evêque de Rouen, ses vers leonins, 366. Histoire de ses miracles, 382.

S. *Ouen*, Abbâie, son Ecole, 364. 365. Fameux tumulte au XI siècle, 368.

Westminster, monuments pour son histoire, 139. 140.

S. *Oswald*, Archevêque de Cantorberi, sa vie, 135. 136.

S. *Oswald*, Roi d'Angleterre, sa vie, 16. Sermon sur le même, *ib.*

P

Pape universel, titre en usage, 5. Qualifié Vicaire de S. Pierre et de JESUS-CHRIST, 412. 413. Suite de l'histoire des Papes, 141-143.

Paris, Concile en 1050 contre Berenger, 106. 204. 205. 225. 245.

Parlement d'Angleterre, ses anciens statuts, 186. 187.

S. *Patient*, Evêque de Metz, sa mauvaïse histoire, 111. 112.

S. *Paul*, Apôtre, ses Epltres commentées par le II. Lanfranc, 277. 278. 294. 297. 298. Par Gilbert Moine de S. Amand, 431.

Tome VIII.

PAUL, Abbé de S. Alban en Angleterre, disciple du B. Lanfranc, 289. 290. Normand de nation, 290.

PAUL, Moine de S. Père à Chartres, ce qu'on sçait de son histoire, 254. Son mérite, ses occupations, 255. Temps auquel il écrivoit, 254. 256. Ses écrits, 257-260. Sa sincérité, 259.

PAULIN, Primitier de l'Eglise de Metz, ami de Berenger, 200. 203. 221. Ecrit à celui-ci, 225.

Péchés véniels, moïen de les expier, 92. 93. 455.

S. *Père*, Abbâie à Chartres, monuments pour son histoire, 255-259.

Les *Peres* de l'Eglise, maniere de les lire, 244.

Période Julienne, ce que c'est, et par qui inventée, 418.

S. *Phalier*, Solitaire, sa mauvaïse Légende, 586. 587.

Philippe, Roi de France, son mariage avec Bertrade, 523. 524. 528.

PIERRE, Moine de S. Florent, Curé de Saumur, 595. Ses écrits, 595-597.

Pierre, Moine d'Hasnon, écrit qu'on lui attribue, 583.

Le B. *Pierre* Urseole, sa vie par un Ecrivain François, 466. 467.

PIERRE, Scolastique à Limoges, temps auquel il a vécu, 504. 505. Ses écrits, 506. 507.

PIERRE, Auteur d'une belle lettre contre Roscelin, 464. 465. Habile Théologien, 465. 466.

Pierre Barthelemi passe par le feu à Antioche pour preuve de la découverte de la sainte Lance, 625. 627.

Pise erigée en Métropole par Urbain II, 522.

Pluisance, grand Concile sous la présidence d'Urbain II, 523. 524. Ses décrets, 543. 544.

Poitiers, Concile en 1076, où l'on discute la matière de l'Eucharistie, 209.

S. *Ponce*, Abbé de S. André d'Avignon, sa vie, 478. 479.

Ponce de Balazun, Chevalier croisé, entreprend une histoire de la Croisade, 623. 624. 626.

Pratiosus, non supposé d'Auteur, 81.

Praxede ou Adelaïde, sœur de Godefroi de Bouillon, Impératrice, 599. 603.

Z z z z

Prieres, recueil, 51-56. Formules, 55. 90. 224. 312.

S. *Priat*, Evêque de Gevodan, ses actes, 511-513.

Les *Psaumes* commentés par le B. Lanfranc, 295. Et par Daniel Moine de Lerins, 319.

Q

Quadrature du cercle, idée de cette invention, 122. 123.

Quedlimbourg en Saxe, Concile sous la présidence du Cardinal Odon, depuis Urbain II, 517. 542.

S. *Quentin* près de Beauvais, traits de l'histoire de cette abbaye, 47. 48.

S. *Quirin*, histoire de sa translation, 585. 586.

R

RADBOD II, Evêque de Noïon, sa naissance, son éducation, ses études, 455. Son gouvernement, 455. 456. Sa mort, 457. Ses écrits, 457-461. Leurs éditions, 458. 459.

RAIMOND, Moine de S. André d'Avignon, voir RAMNULFE.

RAIMOND d'Agiles, Historien de la Croisade, 622. Chanoine du Puy et Chapelain du Comte de S. Giles. 622. 623. Terme de sa vie, 625. 626. Voir son histoire, 622. 626. Ses écrits, 626-628. Leurs éditions, 628. Son style, 627.

Rainald, Abbé de S. Cyprien, écrit au B. Lanfranc, 210. Réponse de Lanfranc, 291. Fait des collectes pour le Pape Urbain II, 522.

RAINARD, Evêque de Langres, sa naissance, son caractère, 125. 126. Ses études, 126. Son mérite, son zèle, *ib.* Son pèlerinage à Jerusalem, 127. Sa mort, 128. Ses écrits, 128-131.

RAINAULD, Maître-Ecole d'Angers, 32. Ses études, 33. Ses talents, ses vertus, 33. 34. Sa mort, 35. Ses écrits, 36-38.

Rainault, Sous-Maître de l'Ecole de Tours, 32. 33.

RAMNULFE, Moine de S. André d'Avignon, 477. 478. Temps auquel il vivoit, 478. Ses écrits, 479. 480.

Raoul, Archevêque de Tours, belle lettre en sa faveur, 463. 464.

S. *Raoul*, prétendu Abbé de S. Vandrille, 338-340.

Reginer, Abbé de S. Vincent de Laon, frere de S. Gerould de la Sauve-Majour, 408.

Reims, histoire de ses Archevêques, 41. Son Eglise célèbre par sa piété, 516. Son Ecole florissante, 398. 515. 516. Concile sous l'Archevêque Renauld, 440. 443. 444.

Reliques, passion pour en avoir, 15. 151.

S. *Remacle*, Evêque de Liege, sa Légende, 361. 362. Miracles par son intercession, 23. Son triomphe, ou écrit touchant le différend entre Malmedy et Stavelo, 148. 149.

S. *Remi*, Evêque de Rouen, sa vie, 376-378.

RENAUD, Archevêque de Reims, sa naissance, 438. Ses premières dignités, *ib.* Date de son ordination, 439. Son gouvernement, 440. 441. Sa mort, 441. Ses écrits, 442-444.

Renchon, célèbre Moine de Cluni, premier Directeur des Religieuses de Marcigni, 387.

Resurrection, maniere dont ressusciterent ceux dont parle S. Matthieu, 480.

Ribemont, Abbaïe, sa fondation, 497.

Richard, Chanoine de Metz, Cardinal Evêque d'Albane et Légat du S. Siege, 533.

Richard des Fourneaux, Abbé de Préaux, 335.

Richard, Abbé, à qui Berenger écrit, 220. 223.

Robert de Nevers, Evêque d'Auxerre, son éloge par Frodon, 325. 326. Son épitaphe, 326.

ROBERT, Evêque d'Herford, sa naissance, 414. Ses talents, son ordination, *ib.* Ses liaisons, sa mort, 415. Ses écrits, 416-418. Leurs éditions, 417.

S. *Robert*, premier Abbé de la Chaise-Dieu, sa vie, 21. 22.

ROBERT, Abbé de S. Vigor près de Baieux, 331. Erreur des Anglois sur sa naissance, *ib.* Ses études, *ib.* Ses liaisons, 331. 335. Ses écrits, 337-341. Leurs éditions, 339. 340. Son style, 339.

Robert, Moine de la Croix S. Leufroi, puis Abbé à Averse, 569. 570.

Le B. *Robert* d'Arbriscelle, lettre contre

lui, 595-597. Sa fondation de Fontevraud, 596. 597. Son éloge, 466.

ROBERT, Moine de Lire, Commentateur de l'Évangile de S. Jean, 352.

Robert Foliot, on lui attribue l'abrégé de la Chronique de Marien Scot, 416. 417.

Robert Guischart, son histoire par Guillaume de la Pouille, 491. 492-494.

Rochingam, fameuse assemblée contre S. Anselme, 415. 435.

Rodolfe, Roi de Germanie tué de la main de Godefroi de Bouillon, 603.

Roger de Baieux, Abbé de Fécamp, 421.

Roger, Moine du Bec, Abbé de Lessai, 421.

Roger, Moine de la Croix S. Leufroi, puis Abbé de Monthourg, 564. Engage Guitmond à écrire contre Berenger, 554. Interlocuteur de Guitmond, 563. not. Erreur à son sujet, ib.

ROGER, Moine du Bec, sa naissance, ses études, 420. Terme de sa vie, 421. Ses écrits, 421-423. Leurs éditions, 422.

Roger, Prince Normand, Duc de Calabre et fils de Robert Guischart, 489. 492. 493. 519. 520.

Roger, Comte de Sicile, fait écrire l'histoire des Normans, 482. 483. 485. 521.

Roger, premier Roi de Sicile, fils du précédent, 486.

S. Romain, Evêque de Rouen, sa vie, 373. 376.

S. Romain de Brou, découverte de son chef, 259.

Sainte Romaine, Vierge et Martyre, son histoire, 47.

Romans, multipliés sur le même sujet, 595. Celui d'Ogier le Danois, 594. 595.

Rome, Conciles en 1050, où Berenger est condamné, 203. 263. 264. En 1058, 207. En 1059, 265. En 1078 et en 1079, 210. 223. 224. En 1097, 529. En 1098, 530. En 1099, 545. 546.

Roscelin, ses erreurs condamnées, 440. Letre contre les mêmes, 464. 465. Cité devant l'Evêque de Paris, 466.

Rose d'or bénie par les Papes, origine de cette cérémonie, 528. not.

Rouen, histoire de ses Archevêques, 367-369. Maniere de célébrer le Concile de la province et d'ordonner un Evêque, 378. Cérémonial de cette Eglise, 70. Concile en 1072, 72. Autre en 1074, 73.

Rumolde, Abbé de Berg-S-Vinok, homme de Letres, 15.

Rupert, Abbé de Tuits, Auteur d'une vie de Sainte Odilie, 81. Historien de S. Heribert de Cologne, 8.

S

Les Sacramentaires refutés, 202-213. 221. 222. 229-233. 236-238. 241-245. 285. 286.

Les Sacrements, écrits sur ce sujet, 93. 474-477. 503.

Salisbury, aventures de sa Cathédrale, 574. 575. 581. Devient une Académie, 575.

S. Salve, Evêque d'Amiens, sa mauvaise Légende, 449. 450.

Le Salve Regina, Antienne attribuée à divers Auteurs, 470-472. Commentée par d'autres, 471. 472.

Samson, Evêque de Vorchestre, traits de son histoire, 641. 646.

La Saure-Majour, abbaye célèbre, au diocèse de Bourdeaux, 409. 413.

Sentences, recueil pour l'instruction de la jeunesse, 58.

S. Servais, Evêque de Tongres, sa mauvaise Légende, 342. 343. Elevé à la qualité d'Ecrivain Ecclésiastique, 343.

S. Severe, Evêque d'Avranche, sa Légende, 583-585.

Sicile, son histoire, 484. 485. 487. Bulle d'Urbain II en sa faveur, 485. 486. Les églises rétablies, 521.

S. Sigismond, Chanoine de Chartres, son histoire, 259.

SIGON, sçavant Abbé de S. Florent, différent du suivant, 38. Son éloge, 21.

SIGON, Chantre et Docteur de Chartres, ses écrits, 38.

Le B. Simon, Comte de Crespi, sa vie, 427. 428.

Simonie combattuë, 4. 72. 294.

Soissons, Concile en 1075 sous l'Archevêque Manassé, 651. Autre en 1092 ou 1093 contre Roscelin, 440.

S. Souilhun, ou Sithouin, Evêque de Viachestre, sa vie, 671.

Le Sousdiaconat, s'il est Ordre sacré, 543.

Souverains, devoirs de leurs Sujets à leur égard, 502.

La Sphère, écrits sur ce sujet, 125.

Z z z z ij

Statuts du B. Lanfranc, recueil de divers usages interessants, 288. 289. 299.

Stavelo, differend entre cette abbaïe et celle de Malmedi, 147-150.

STEPÉLIN, Moine de S. Tron, son éducation et ses études, 418. 419. Sa mort, 419. Ses écrits, 419. 420.

S. *Suaire* de N. S. à Compiègne dès le XI siccle, 428.

SULCARD, Moine d'Ouestminster, sa naissance, ses études, sa pieté, 138. Temps de sa vic, 139. Ses écrits, 139. 140.

T

Tancrede, Prince, ses aventures à la Croisade, 639.

Tanet, établissement d'un monastere dans cette ile, 674.

Taragone, rétablie par le Pape Urbain II, 519. 536.

Terouane, Chronique de cette Eglise par Baudri, perduë, 406. 407.

S. *Theodore*, Archevêque de Cantorberi, sa vie, 666.

THEODWIN, Evêque de Liege, sa naissance, 23. Son ordination, son gouvernement, 23. 24. Sa mort, 25. Ses écrits, 25-28. Son style, 26.

Theodule, ses Eglogues commentées par Bernard d'Utrecht, 678. 679.

Theologie Scolastique, celle de Lanfranc, 304.

S. *Thibauld* de Provins, histoire de sa translation et de ses miracles, 79. 80.

THIBAUD, Chanoine de Lire en Flandre, Auteur de la vie de S. Gomer, 346. 347.

THIERRI, Evêque de Verdun, sa naissance, 246. Son ordination, *ib.* Son gouvernement, 246-248. Son attachement pour l'Empereur, 249. 250. Sa mort, 250. 251. Ses écrits, 251.

Thierry, Abbé de S. Martin sur la Moselle, dont il y a un écrit Schismatique, 253. 254.

THIERRI, Moine de S. Ouen, 364. Terme de sa vie, 365. Ses écrits, 365-370. Son style, 366. 367. 369.

THIERRI, Moine de Tholei, Historien de S. Conrad Archevêque de Trèves, 78. 79. Son sçavoir, son style, 79.

THIETMAR, Abbé de Gemblou, different

du suivant, Historien de S. Remacle, 360. 361. Ses écrits, 361. 362.

Thietmar, Abbé d'Hermowalden en Saxe, confondu avec le précédent, 360. 361.

THOMAS I, Archevêque d'Yorck, sa naissance, 641. Ses études, *ib.* Ses premieres dignités, 641. 642. Son gouvernement, 643-645. Sa mort, *voiez* son histoire, 641-646. Ses écrits, 646-648.

Toledo, Urbain II lui rend sa primatic, 519. 535.

TOMEL, Moine d'Hasnon, temps de sa retraite, 145. Terme de sa vie, *ib.* Ses écrits, 145-147. Son style, 147.

Toulouse, Concile en 1090, 521.

Tournus, célèbre abbaïe, sa Chronique, 327-330.

Tours, Monuments pour son histoire, 46. 47. Son Ecole, 110. 198. 199. 214. 217. 265. Concile en 1054, contre Berenger, 207. 283. Autre en 1060 contre le même, 4. 5. Autre sous la présidence d'Urbain II, 527. 528. Differend de cette Eglise avec celle de Dol, 537.

Traductions en Romance, 448. 487.

La *Trinité*, profession de foi sur ce point, 569. 570. 571. Erreurs sur ce mystere, 303.

Troies en Pouille, Concile sous Urbain II, 519. 542. 543.

S. *Tron*, Patron de l'abbaïe de ce nom, histoire de ses miracles, 419. 420.

P. TUNEBONE, Historien de la Croisade, sa naissance, 639. Son voiage à la Terre-Sainte, 630-631. Terme de sa vie, 631. *voiez* son histoire, 620-631. Ses écrits, 631-635. Son style, 632-634. Editions de son histoire, 634. 635. Pillée par deux Anonymes, 633. 634. 636. 637. 640.

Tuits, son Ecole, 6. 7.

Les *Turcs*, païs immenses qu'ils ont subjugués, 550. 551. Leurs vexations et cruautés envers les Chrétiens, 547. 551.

Turgot, Prieur de Durham, Auteur de l'histoire qui porte le nom de Simeon de Durham, 433. not. 436.

Turolde, Précepteur de Guillaume le Conquerant, 174.

V

S. *Valerien*, Martyr, ses actes, 328-330.

S. *Vaning*, fondateur de Fécam, son histoire, 159.

Vassor, abbate, brûlée en 1015, 349. Sa Chronique par trois de ses Moines, 347-350.

Vautier, Abbé à Cambrai, sa mort, 356. Ses écrits, 356. 357.

Vendôme, les Papes donnent à ses Abbés le titre de Cardinal, 108.

Venneric, Evêque de Verceil, écrit qu'on lui attribue, 503.

Verceil, Concile en 1050 contre Berenger, 206. 264. 283.

Verdun, Comté, ses révolutions, 603. 604.

Vertus théologiques, écrits sur ce sujet, 93. 94.

S. *Victor*, Martyr, ses actes en vers, 129. 130.

Victor III, Pape, son élection et ses suites, 517. 518.

Vienne, histoire de ses Archevêques, 40. Concile, 4.

S. *Vigor*, Evêque de Baieux, Poëme en son honneur, 135.

S. *Vigor*, abbate près de Baieux, sa fondation, 335. De vient simple prieur de S. Benigne de Dijon, 336.

La *Sainte Vierge*, écrits sur ses miracles et ses éloges, 87. 679. 680. Sa chemise à Chartres dès le XI siècle, 351. Institution de son petit office, 532. Et de la préface à sa Messe, 533.

Vinchestre, Concile en 1076, auquel préside Lanfranc, 271. 292. 294. Autre, 272.

S. *Vindicien*, Evêque de Cambrai, sa vie par l'Abbé Vautier, 356. 357. Et par Fr. Doresmicux Abbé du Mont-S-Eloi, 357. 358.

S. *Vinok*, relation de ses miracles, 13.

14. Confrairie sous son invocation, 14. Sa vie, *ib.*

S. *Virent*, Evêque de Viviers, sa Légende, 473. 474.

S. *Ulric*, Moine de Cluni, sa naissance, son éducation, 385. Ses études, *ib.* Ses différentes dignités, 386. Sa mort, 388. Ses écrits, 388-396. Leurs éditions, 394. Son style, 393.

Volbodon, méchant Abbé de S. Laurent de Liege, 353. 355.

S. *Urbain*, Pape, ses actes, 62. Histoire de sa translation, 63.

URBAIN II, Pape, sa naissance, 514. 515. Ses talents et grandes qualités, 515. Ses études, *ib.* Ses vertus, 515. 516. Ses premières dignités, 516. Elu Pape, 517. 518. Son gouvernement, 518-530. Sa mort, 530. Son éloge, 531. 532. *Voiez* son histoire, 514-533. Ses écrits, 534-553. Son style, 547. 550.

URSION, Abbé d'Autmont, son sçavoir, 75. Ses écrits, 75. 76. Leurs éditions, 76.

W

Waltram, Evêque de Naumbourg. *W* écrits qu'on lui attribue, 503.

Sainte Wereburge, Vierge, sa vie, 667. 668.

Widric, Abbé de S. Guilain, 18. Sa belle lettre à l'Empereur Henri le Noir, *ib.* Ses autres écrits, 19.

Witmond, Evêque d'Averse, différent de Guitmond, 559.

Sainte Witeburge, Vierge en Angleterre, sa vie, 672.

Wolfelme, Abbé de Brunsvilliers, écrit contre Berenger, 228. 229.

S. *Wutgan*, Solitaire en Angleterre. puis Apôtre des Morius, 621.

NOTES

ET OBSERVATIONS DIVERSES

SUR LE TOME HUITIÈME.

I.

AVERTISSEMENT. — P. I-XVII.

P. v. Quoiqu'en ait pensé D. Rivet, la Ravalière semble plus rapproché de la vérité, quand il soutient que le pur latin ne fut jamais d'un usage vulgaire en France. Les Romains eux-mêmes ne le parloient peut-être pas, ou du moins cette langue étoit-elle déjà, dans leur bouche, très-différente de celle des écrivains latins. Non, les Français du XII^e siècle n'entendoient pas le latin mieux que ceux du XIV^e et du XV^e. Il y eut en Italie même, sinon toujours au moins à partir des siècles littéraires, deux façons d'exprimer les idées : l'une à l'usage des écrivains, l'autre à l'usage commun de ceux qui n'écrivoient pas. Le premier est ce que nous appellons le latin proprement dit ; le second devint de fort bonne heure l'italien, le français, l'espagnol, avec toutes les variétés d'accents et de flexions auxquelles les Italiens tiennent, et que depuis deux siècles nous faisons en France de vains efforts pour étouffer.

C'est précisément parce que le pur latin fut toujours en France et en Italie une langue exclusivement savante, que celui dont on faisoit usage y parvint au degré de corruption que tout le monde sçait. Mais la grande erreur de la Ravalière étoit de penser que l'usage écrit du français ne remontoit pas au-delà du XII^e siècle, et qu'il n'existoit pas de roman antérieur à Philippe-Auguste. Sous ce rapport, la discussion est devenue inutile. Il existe aujourd'hui un assez grand nombre de manuscrits du XI^e siècle, quelques-uns du X^e, et le serment des fils de Louis le Débonnaire est un témoignage suffisant pour l'usage du IX^e. Enfin, les textes de Gregoire de Tours et de la Loi salique suffiroient seuls pour démontrer que, dès les premiers siècles, la langue latine étoit déjà devenue, dans l'usage ordinaire, la langue *romane*. (N. E)

II.

JEAN DE GARLANDE. — P. 85-98.

L'histoire de Jean de Garlande comme celle de ses écrits, que nous donnons dans ce présent volume, étoit déjà sortie des presses, lorsqu'il nous est tombé sous la main divers traits qui y doivent trouver leur place. N'ayant pu les donner dans leur ordre naturel, nos lecteurs seront bien aises de les lire ici.

Au n° 5 de la page 87, il faut ajouter que le *Traité de la Pénitence*, dont il y est parlé, est en vers élégiaques, et se trouve manuscrit dans la Bibliothèque Bodliéenne.

Fabr. bib. lat. I. G.
p. 427.

Outre les éditions du *Facetus* énoncées au n° 7, page 89, le même poème fut encore imprimé à Cologne en 1520, in-4°. L'on peut juger de l'écrit par l'usage qu'en a fait Ugution de Pise, qui écrivoit vers 1194.

ib. p. 57.

Les distiques intitulés *Cornutus*, dont il est parlé à la page 95, n° 10, sont aussi attribués à Jean de Garlande par M. Fabricius, et furent imprimés à Hanaw, en 1489, selon ce Bibliographe.

Il faut ajouter à la notice de l'Abregé d'Alchimie, qui se lit au n° 23 de la page 98, que dès 1560 il fut imprimé avec un commentaire de la façon d'Arnoul (ou Arnaud) de Villeneuve.

Quoique les écrits sur l'Alchimie, dont il est parlé dans la même page et dans la précédente, portent le nom de Jean de Garlande, M. Fabricius voudroit néanmoins le transporter à un autre écrivain. Mais c'est de quoi il ne donne point de preuves; et le commentaire d'Arnoul de Villeneuve montre que ces traités sont anciens, et ont été célèbres.

Le même critique atteste qu'il se trouve encore dans les Bibliothèques un autre traité de Jean de Garlande sur l'orthographe, et en copie deux vers rimés, rapportés par Leyscr. (D. RIVET, Avertissement du présent volume, p. xvii-xviii.)

Parmi les éditions du *Facetus*, attribué à Jean de Garlande, il faut ajouter celles qui suivent :

Ethica morum Faceti, chez Felix Baligault, sans date, in-4°.

Catho moralisatus, alias speculum Regininis quoad utriusque hominis reformationem. Lyon, 1494, in-4°.

Jacques de la Hague, sergent à cheval du Châtelet de Paris, a fait une traduction en vers françois du *Facetus*. (D. RIVET, t. IX, 1750. Avertiss., p. viii.)

Il est peu d'écrivains français dont la notice ait été plus souvent remaniée et reprise que celle de Jean de Garlande. On verra M. Victor Leclerc, dans le tome XXII^e, soutenir avec une grande apparence de vérité qu'il n'y a pas en deux Jean de Garlande, l'un simple lexicographe, l'autre fécond et fastidieux poète. Les Poèmes, les Lexiques et les Synonymes appartiennent tous à un docteur du XIII^e siècle. Nous conservons cependant quelques doutes, et nous ne sommes pas bien sûrs que M. Geraut qui a publié le Dictionnaire latin de Jean

de Garlande, n'ait pas été fondé à croire que les passages qui se rapportent aux deux siècles suivants, peuvent être de ces additions et interpolations que l'on n'épargnoit à aucun ouvrage du même genre. Quoiqu'il en soit, voyez : t. XXI, le nouvel article de M. V. Leclerc sur Jean de Garlande, p. 369-372 ; t. XXII, p. 11-13, celui de M. E. Littré sur le *Dictionarius* ; puis p. 77-103, une nouvelle notice de M. Leclerc sur Jean de Garlande, considéré surtout comme poète ; enfin quelques additions à cet article, à la fin du même volume, p. 948-950. (N. E.)

III.

FRANCON, SCHOLASTIQUE DE LIEGE. — P. 121-125.

P. 124. M. de Coussemaker nous semble avoir bien prouvé qu'il falloit distinguer Francon, Ecolâtre ou Scolastique de Liege, de l'Auteur des ouvrages sur la musique, ici rappelés sous les n^{os} 6 et 7. Il n'y a, dit M. de Coussemaker, d'autre relation entre l'Auteur de l'*Ars cantus mensurabilis* et l'Ecolâtre de Liege, sinon que l'un et l'autre étaient de Cologne. Nous ne voyons pas même la preuve que l'Ecolâtre soit né dans la même ville que le musicien Francon, dont il est d'ailleurs parfaitement distingué dans deux manuscrits anciens. Le premier appartient à la Bibliothèque de Saint-Dié : *Magna ars mensurabilis musicæ Reverendi viri, cujusdam domini Franconis, Capellani domini Papæ, nec non præceptoris domus Coloniensium hospitalis S. Johannis Ierosolimitani*. Le second manuscrit conservé dans la Bibliothèque de Pise, donne dans le 25^e chapitre d'un traité de Jean Ciconi, cette ligne : *Magister Francho de Colonia Prothonotarius*. Mais il est moins bien prouvé que les Traités de Francon de Cologne ne soient pas antérieurs à la seconde partie du XII^e siècle, comme le pense le savant et judicieux auteur de l'*Art harmonique au moyen âge*. Les témoignages qu'il donne à l'appui de son opinion, la rendent sans doute assez probable, mais ne résisteroient pas à la découverte d'un manuscrit de ces traités plus anciens que ceux qu'on allègue aujourd'hui. En général les Historiens modernes de la musique ancienne nous semblent trop disposés à confondre la pratique de l'art avec les moyens de l'exprimer ; le chant, le deschant, avec les notes et avec la théorie qu'on en a exposée. En musique surtout, les premiers inventeurs sont beaucoup plus anciens que ceux qui ont signalé ces inventions, et qui en ont formulé les règles. (N. E.)

L'Art harmon. au
moyen âge. 1865.
p. 22.

IV.

FOLCARD, ABBÉ DE TORNEY. — P. 132-138.

P. 135. Dom Taillandier dans les observations ajoutées au X^e volume, prouve
Tome VIII.

A a a a

suffisamment que D. Rivet et D. Mabillon s'étoient trompés, en admettant que Folcarq eût fait deux vies distinctes de Saint Bertin. Voyez la partie de la quatrième des notes du tome IV (p. 677 à 682), où nous avons réuni les diverses additions faites par D. Rivet et ses continuateurs, au sujet de toutes ces anciennes vies de Saint Bertin. (N. E.)

V.

GUILLAUME, MOINE DE JUMIEGE. — P. 167-173.

P. 172. On a fait connaître les deux éditions de l'histoire des Normands composée par Guillaume de Jumiege. Il est à propos d'avertir ici que Dom Bouquet en a publié des extraits considérables dans le huitième volume de sa grande collection, p. 254. Le jugement qu'il porte de cet ouvrage, dans la préface qui est à la tête de ce volume, ses remarques et les notes qui sont au bas du texte méritent d'être lues. Nous ne devons pas omettre que ceux qui ont rédigé les Chroniques de S. Denis, y ont fait entrer des extraits considérables de l'histoire de Guillaume de Jumiege, et qu'ainsi la traduction de ces extraits fait partie de celle des mêmes Chroniques. L'éditeur en publiant ces Chroniques, a eu soin de marquer, à côté des extraits traduits de l'historien des Normands, les pages du texte original qui répondent à l'édition qu'il en a donnée. (BD. PONCET, COLOMB, CLÉMENTET et CLÉMENT, t. XI, 1759. Avertiss., p. xxx.)

VI.

FULBERT, ARCHEVÊQUE DE ROUEN. — P. 370-379.

P. 374, l. 9. D. Rivet semble disposé à croire ici que la vie de S. Romain écrite au X^e siècle, par Gerard, doyen de S. Medard de Soissons, n'existoit plus quand Fulbert écrivit la même vie de S. Romain. Cependant, D. Mabillon assure l'avoir vue de ses propres yeux. (*Analecta*, t. 1, p. 107 et 109.) Et M. Floquet, l'éminent auteur de l'*Histoire du Privilège de S. Romain*, et plus tard de la *Vie de Bossuet*, M. Floquet l'a retrouvée « dans un manuscrit du XI^e siècle, appartenant à la Bibliothèque publique de Rouen, et dans un second manuscrit de l'ancienne bibliothèque des Bigot, qui appartient aujourd'hui à celle du Roi (B. I.), où il porte le n^o 1805. » Dans cette œuvre de Gerard, il n'est pas fait plus mention des miracles de la Gargouille, fondement du célèbre Privilège, que dans les deux vies composées par Fulbert, vers la fin du XI^e siècle. D'ailleurs, M. Floquet a suivi une première méprise de D. Rivet (t. IV, p. 73) (méprise redressée dans la note de cette même page 374), en rapportant au XII^e siècle l'histoire de Fulbert et la date des deux vies de S. Romain. (N. E.)

VII.

GERARD II. — P. 396-398.

P. 396. Si D. Rivet avoit eu connoissance d'une chronique reconnue seulement en 1787, dans l'abbaye de Marvilles, et dont le troisième livre a été publié en 1834, par le docteur le Glay, comme deuxième supplément à la Chronique de Cambrai, de Baudry, il auroit modifié quelque chose de cette notice de Gerard II. L'auteur, dans le préambule de ce troisième livre, nous avertit qu'après l'âge d'or de l'Eglise de Cambrai, représenté par l'épiscopat des trois précédents évêques Herluin, Gerard I et Liebert, il va entrer dans l'âge d'argent avec l'évêque Gerard II, pour finir avec les successeurs de Gerard par l'âge de fer. C'est déjà commencer par un mince éloge de Gerard II.

Gerard, ajoute notre chroniqueur, se rendit lui-même à Rome, où d'abord le Pape Gregoire VII refusa de le voir, attendu qu'il avoit demandé la confirmation de son élection à un laïc excommunié : « *Quia contra apostolica* « *sanctorumque canonum et sua decreta, manu laïci et excommunicati, ut potè* « *malè diffamati imperatoris... baculum pastoralem et annulum accepisset.* » « Gerard se soumit à l'arrêt du Souverain Pontife, et s'en remit à son indulgence. Alors le Pape, touché de la douleur et des instances de ceux qui l'avoient accompagné, écrivit à Hugues de Die, Archevêque de Lyon et Légat de toutes les Gaules, pour qu'il eût à lui conférer la consecration régulière. « *Tandem Pape, miseratus precatu suorum et Cardinalium, gratiam suam ei contulit, et consecrandum ad Hugonem de Diis, venerabilem Lugduni Archiepiscopum et totius Galliarum legatione functum, transmisit. A quo de more ecclesiastico decenter consecratus, prosperè cum suis gaudens repatriavit.* »

Chron. d'Arras.
1834. p. 355.

Le zèle de Gerard contre l'incontinence et la simonie des clercs n'est pas autrement prouvé par ce que la même chronique raconte d'un certain Ramibrudus, accusé de prêcher une doctrine peu orthodoxe, qui déjà lui attiroit beaucoup de partisans, et qui fut mandé et comparut devant les abbés, prêtres et sages clercs qui formoient l'Eglise de Cambrai. L'accusé répondit de façon à ne laisser aucune incertitude sur sa bonne créance : « *Veram credulitatis sanctionem per omnia profletur.* » Mais l'évêque l'ayant invité à recevoir la communion de sa main, Ramibrude refusa en disant qu'il ne pouvoit l'accepter ni de ses abbés, ni de ses prêtres, ni de lui-même, attendu qu'ils étoient tous simoniaques : « *Quod aut symoniæ aut alicujus avaritiæ noxa adstricti essent.* » On cria alors à l'heresiarque, d'une commune voix ; cependant on le laissa partir. Mais une troupe en partie formée des gens de l'évêque, le poursuivit jusques sous un toit, dans lequel il s'étoit hâté de se mettre en oraisons. Ils mirent le feu à cet abri, et le malheureux fut brûlé vif. Il faut encore citer : « *Quidam vero de ministris*

Ib. p. 357.

« *episcopi et alii multi, eum in quoddam tugurium inducunt, et non reluctantem, sed intrepidum et, ut aiunt, in oratione prostratum admoto igne cum tugurio combusserunt. Qui multa fecerat et docuerat hic finis ejus. Plurimi tamen qui ei adhæserant, de ossibus et pulvere ejus aliquid sibi rapiebant. De cujus secta per quædam oppida multi manent usque adhuc. Et ejus nomine censentur tetrini operis lucrum exercentes.* »

Ce passage est certainement fort curieux, d'autant plus qu'on ne trouve nulle autre mention de ce pauvre Ramihilde, dans aucun autre texte. Qu'entend le chroniqueur par ces tisserands qui passent pour se servir de son nom? seroit-ce parce qu'on les auroit appelés *Rameurs*? M. le Glay a fort heureusement rapproché de ce texte une lettre de Grégoire VII, du 25 mars 1077, à l'évêque de Paris, qu'il charge de prendre des informations sur le fait de ce prétendu hérésiarque, qu'on peut reconnoître sans qu'il soit nommé: « *Delatum est nobis Cameracenses hominem quemdam flammis tradidisse, eò quod simoniacos et præbiteros fornicatores missas non debere celebrare, et quod illorum officium minimè accipiendum foret, dicere ausus fuerit. Quod quia nobis valdè terribile et si verum est, omni rigore canonicæ severitatis vindicandum esse videtur, fraternitatem tuam sollicitè hujus rei veritatem inquirere admonemus. Et si eos ad tantam credulitatem impias manus extendisse agnoveris, ab introitu et omni communiione Ecclesiæ auctores pariter et complices hujus sceleris separare non differas, et nobis hujus rei certitudinem per litteras tuas, quam citissimè poteris, indicare stude.* »

La date incertaine de la mort de Gerard II doit être, suivant notre chronique, l'année 1093, non la précédente ou la suivante: « *D. episcopus Gerardus, anno pontificatus XVI, in villa de Valdonis-curia morbo correptus, in domo sua, defungitur, et Cameraci delatus in medio Ecclesiæ, anno M. XCIII tumulatur.* »

La façon dont ce même Gerard entra dans sa ville épiscopale, un beau jour que les bourgeois avoient jugé à propos de lui en fermer les portes, ne prouve pas trop non plus en faveur de sa sollicitude pour cette ville qu'il « agrandit et ceignit de murs. » A son retour d'une visite faite à l'empereur, on l'avertit que les habitants de Cambrai avoient résolu de ne pas le laisser rentrer. Cette nouvelle le troubla grandement, mais bientôt il rassembla une troupe nombreuse et dévouée, et se presenta devant les portes. Les gens qui l'escortoient déclarèrent alors avec serment aux bourgeois qui se dispoient à ne pas leur ouvrir, qu'ils n'ont que des intentions pacifiques. On les laisse entrer. Aussitôt ils envahissent les maisons, vident les celliers et les coffres, enlèvent l'or, l'argent, les vases, les étoffes, tout ce qu'ils jugent de bonne proie, puis sortent de la ville, remportant un immense butin et bon nombre de prisonniers. « *Et sic,* » ajoute le chroniqueur, « *D. Gerardus in sua relocatur sede.* »

Cela se passoit peu de temps avant l'aventure de Ramihilde, et il faut convenir que ces deux traits ne justifient pas les favorables dispositions dans lesquelles étoit D. Rivet pour cet évêque. (N. E.)

VIII.

BAUDRI, CHANTRE DE TEROUANE. — P. 400-407.

P. 404. Le manuscrit de la Bibliothèque d'Arras, dans lequel D. Rivet souhaitoit que l'on recherchât si la fin du III^e livre de Baudri s'y trouvoit, a été enlevé de la Bibliothèque d'Arras; mais il avoit été consulté par Couvenier, et l'on peut en conclure que les lacunes de l'édition de Couvenier n'étoient pas remplies dans le manuscrit d'Arras.

En 1834 (et non en 1839, comme on l'a dit dans les notes des nouveaux éditeurs du tome XI, p. II), on dut à M. le docteur le Glay une nouvelle et excellente édition de la Chronique de Cambrai, dont le texte avoit été collationné sur plusieurs manuscrits que Couvenier en 1615 n'avoit pas consultés. Le savant et judicieux éditeur a joint au texte de Baudri plusieurs appendices. 1^o Une suite des Evêques d'Arras, depuis sa séparation de celle de Cambrai jusqu'en 1174. Les continuateurs de D. Bouquet l'avoient déjà insérée dans le t. XIII, p. 533-534, des *Historiens des Gaules et de la France*.

2^o Une continuation inédite jusqu'alors de la Chronique de Baudri, reconnue dès 1787 dans les archives de l'abbaye de Marvilles. Nous avons donné de curieux extraits de ce morceau dans la note précédente. Le commentaire de M. le Glay sur tous les textes qu'il reproduisoit ou qu'il donnoit pour la première fois, a mérité l'éloge de ceux qui étudient l'histoire à ses sources les plus pures. (N. E.)

IX.

ADHEMAR, EVÊQUE DU PUY. — P. 467-477.

P. 468. Il faut d'abord remarquer que ce nom d'Adhemar, aujourd'hui consacré, n'est que la forme latinisée du nom d'Aïmer ou Aimé, sous lequel fut seulement connu de son temps le glorieux Evêque du Puy. C'est toujours sous ce nom d'Aïmer qu'il figure dans la Chanson d'Antioche. (N. E.)

— P. 471. La méprise d'attribution, qui fait ici donner à Bernard de Tolède les Sermons dans lesquels se trouvoit un commentaire sur le *Salve Regina*, est reconnue dans le tome XI, p. 63. Mais comme ces Sermons ne peuvent être non plus l'œuvre de l'Abbé de Clervaux, les argumens de D. Rivet en faveur de l'opinion qui attribue le *Salve Regina* à l'Evêque du Puy, conservent toute leur force. (N. E.)

X.

NEVELON ET AUTRES ECRIVAINS. — P. 590-597.

P. 595. Nous avons corrigé les vers cités de la *Chanson de Geste* d'Ogier, d'après le texte qu'en a publié avec tant de soin M. Barrois, en 1842. D. Rivet et ses continuateurs dans les *additions* et *corrections* insérées au commencement des tomes X et XII, disent que « ce roman a été imprimé à Paris in-4°, et qu'il « a eu deux éditions : l'une sans date, chez Alain Lotrian, in-4°, caractères « gothiques ; l'autre dans le même format, chez Nic. Bonfons. » Ce n'est pas ce roman, mais une imitation en prose, qui doit être distinguée de l'œuvre si remarquable de Raimbert. On peut voir l'analyse et l'examen qu'on en a faits dans le XXII^e volume de l'*Histoire Littéraire*.

Il ne faut tenir aucun compte de la note insérée par les nouveaux éditeurs (Daunou et A. Duval), à la fin de la réimpression du tome XII. (Paris, 1830, p. 703.) Une étude plus approfondie a justifié le sentiment que D. Rivet avoit eu le bonheur d'exprimer le premier, sur la haute ancienneté non plus des *Enfances Ogier*, poëme d'Adenès, mais de la *Chanson d'Ogier de Danemark*, œuvre de Raimbert de Paris. (N. E.)

FIN DES NOTES DU TOME HUITIÈME.



119838



